



**HAL**  
open science

# Le "nation-building" : fondements conceptuels, manifestations opératives et enjeux stratégiques

Fares Amriche

## ► To cite this version:

Fares Amriche. Le "nation-building" : fondements conceptuels, manifestations opératives et enjeux stratégiques. Science politique. Université Paris Cité, 2020. Français. NNT : 2020UNIP5117 . tel-04139614

**HAL Id: tel-04139614**

**<https://theses.hal.science/tel-04139614>**

Submitted on 23 Jun 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**THÈSE**

Présentée pour obtenir le grade de docteur en

**SCIENCES POLITIQUES**

Présentée et soutenue par

**Fares AMRICHE****Le « Nation-building »*****Fondements conceptuels, manifestations opératives et enjeux stratégiques***

Thèse dirigée par **M. Fouad NOHRA**,

Maître de conférence en sciences Politiques, Habilité à diriger des Recherches (HDR),  
Université de Paris, Centre Maurice Hauriou.

Thèse soutenue publiquement le Vendredi 20 Novembre 2020

Jury :

**Mme. Dina El Maoula – Présidente du Jury** - Professeur à l'Université Libanaise, Présidente de l'Islamic University of Lebanon, Présidente de la conférence des recteurs des Universités francophones du Moyen-Orient.

**M. Dominique Maillard Desgrées du Loû – Examineur** – Professeur de droit public à Université de Paris.

**M. Mokhtar Ben Barka – Rapporteur** - Professeur à Université de Valenciennes (rapporteur).

**Mme. Asli Ege – Examinatrice** - Maître de conférences HDR à l'Université de Marmara.

**M. Reda Mezoui – Rapporteur** – Professeur à l'Université Alger 3 - Directeur de l'école doctorale de science politique, directeur du laboratoire d'étude et d'analyses des politiques publiques de l'Université d'Alger 3.

**M. Fouad Nohra – Directeur de recherche** - Maître de conférences HDR à Université de Paris.



## **AVANT-PROPOS**

Le travail de thèse présente une vision panoramique tant du concept de *nation-building*. Les recherches effectuées pour sa réalisation ont demandé quatre années d'efforts pour être mises sur papier, dans une réflexion qui se revendique aussi atypique que profonde.

En même temps, cette thèse est issue d'un travail de recherche et de réflexion personnelle. Le style, la formulation des idées et la réflexion proposée n'appartiennent et n'engagent que l'auteur.

En conséquence il apparaît pertinent de citer cette règle qui fait bien souvent office de *mantra* : l'université n'entend donner aucune approbation, ni improbation aux opinions émises dans les thèses, ces opinions doivent être considérées comme propres à leur auteur.

## **REMERCIEMENTS**

S'il y a bien quelqu'Un ou quelque chose que je dois remercier pour m'avoir permis de rédiger cette thèse, en premier lieu, c'est bien la Providence qui m'a guidé jusqu'ici. J'ai pu ressentir que je rédigeais cette thèse au travers de toutes mes expériences et observations, même extérieures au cadre de ce travail. Certaines de mes observations passées ont ainsi ressurgies, comme arguments dans cette thèse, que je considère comme l'aboutissement d'un long parcours scientifique et philosophique.

Ce travail, je n'aurai pas pu le réaliser si je n'avais pas eu le soutien, l'aide formidable et les conseils avisés de mon directeur de thèse, qui a également été deux fois mon directeur de mémoire, à savoir Monsieur Fouad NOHRA. En me laissant une grande marge de manœuvre tant dans la recherche que dans la poursuite de mon travail, en relisant mon travail, en orientant mes recherches lorsque celles-ci me paraissaient trop superficielles, Monsieur NOHRA, mon maître, mon professeur et mon ami, a certainement été d'une aide inestimable, tant sur le plan intellectuel que sur le plan matériel. Je n'aurai pas pu bénéficier d'un meilleur cadre de travail sans être doté d'un soutien comme le sien.

Ensuite, je souhaite remercier ma famille pour son soutien mais surtout ma mère qui a tant fait pour moi. Je ne crois pas que je pourrais exprimer toute ma gratitude pour elle à travers des mots.

Monsieur NOHRA m'a aussi permis de connaître des personnes formidables qui ont su m'aider et me guider dans cette thèse, notamment Monsieur Derek EL-ZEIN, son collègue, également mon professeur, devenu par la suite mon collègue et ami. Je souhaite le remercier pour m'avoir accueilli si chaleureusement dans son bureau et m'avoir fait découvrir sa bibliothèque aux nombreux ouvrages, qui se retrouvent dans la bibliographie de cette thèse.

Je tiens également à remercier Mawlana Imran HOSEIN, mon maître spirituel dont les recherches m'ont guidé pour aborder les relations internationales et la diplomatie avec le plus de discernement possible.

Enfin, je tenais à remercier tous ceux qui m'ont guidé et aidé, d'une manière ou d'une autre, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du cadre de la thèse.

## ***Liste des abréviations***

- A.P.C : Autorité Provisoire de la Coalition (Irak)  
B.E.R.D.: Banque Européenne de Reconstruction et de Développement  
B.I.R.D. : Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement  
B.M. : Banque Mondiale  
C.A.V.R. : *Comissão de Acolhimento, Verdade e Reconciliação* (Commission pour la vérité et la Réconciliation [Au Timor Oriental]).  
C.E.C.A. : Communauté Economique du Charbon et de l'Acier (CECA)  
C.E.E. : Communauté Economique Européenne  
C.E.R.P.: *Commander Emergency Response Program*  
C.I.I.S.E. : Commission internationale sur l'intervention et la souveraineté des Etats  
C.G.I. : Conseil de Gouvernement Irakien  
C.N.S. : Conseil National Syrien  
C.N.T. : Conseil National de Transition Libyen.  
D.A.E.S.H. : *Dawla Al-Islammya fil Irak wa al-sham.*  
D.D.R. : Programme dit de « Désarmement, démobilisation, réinsertion ».  
D.D.H.C. : Déclaration des Droits de l'homme et du Citoyen  
D.N.U.D.P.A. : Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones  
D.U.D.H. : Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.  
E.I.I : Emirat islamique d'Irak  
E.I.I.L : Etat Islamique d'Irak et du Levant (cf. Daesh)  
F.L.N. : Front de Libération national  
F.M.I. : Fonds Monétaire International  
G.A.T.T.: General Agreement on Tariffs and Trade  
G.C.P.P.: *Global Conflict Prevention Pool*  
G.P.R.F. : Gouvernement Provisoire de la République Française  
M.I.N.U.S.T.A.H. : Mission des Nations-Unies pour la stabilisation de Haïti  
N.B.: Nation-building  
N.U.: Nations Unies  
N.E.P.A.D.: *New Partnership for Africa's Development*  
O.N.U. : Organisation des Nations Unies  
O.M.D : Objectifs du Millénaire pour le Développement (Millennium Development Goals).  
O.L.S: *Operation Lifeline Sudan.*  
O.T.A.N / N.A.T.O : Organisation du Traité de l'Atlantique Nord  
P.A.S: Programme d'ajustement structurel (SAP : *Structural Adjustment Programs*)  
P.E.S.C.: Politique Etrangère de Défense et de Sécurité Commune  
P.M.D : Pays les Moins Développés.  
P.V.D. : Pays en Voie de Développement.  
R.F.A. : République fédérale d'Allemagne  
R.D.A. : République démocratique d'Allemagne  
S.B. : State-building  
S.P.L.M. / A.P.L.S. : *Sudan's People Liberation Movement* / Armée populaire de libération du Soudan  
S.S.R. : Security Sector Reform  
T.F.B.S.O.: *Task Force For Business and Stability Operation*  
U.N.D.P. United Nations Development Programme  
U.N.T.A.E.T.: *United Nations Transitional Administration for East Timor*  
U.R.S.S. Union des Républiques Socialistes Soviétiques  
U.S.C.E.N.T.C.O.M: United States Central Command.



## SOMMAIRE

Introduction générale de la these

PARTIE I: Les origines de l'architecture conceptuelle et fonctionnelle du nation-building

Chapitre 1 : La gestation progressive du *nation-building* comme objet d'étude conceptuel

Chapitre 2 : L'édification nationale comme processus historique aux conditions spécifiques

Chapitre 3 : L'opération de *nation-building* comme processus de reconstruction post-conflit

Chapitre 4 : *State building* et *nation-building* : les concepts clés du *state building* dans le cadre du *Nation-building*

PARTIE II: Le *nation-building* en action: esquisses des enjeux de l'édification des Etats

Chapitre 5 : Les premières opérations de *nation-building* ? De la reconstitution du Moyen-Orient de la première guerre mondiale aux reconstructions japonaises et allemandes à l'issue de la seconde guerre mondiale.

Chapitre 6 : Un *nation-building* euro-communautaire ? Le rôle de l'Union Européenne dans l'établissement de *nation-building*.

Chapitre 7 : Analyse des expériences irakiennes et afghanes de *nation-building*

Chapitre 8 : Le temps « post NB » - Evaluer les profondeurs de la « localité » et comprendre les échecs des *nation-buildings*

PARTIE III: Enjeux subjectifs et perspectives du *nation-building*

Chapitre 9 : Fondements philosophiques du *nation-building* contemporain

Chapitre 10 : Géostratégie et sociostratégie du *nation-building* – Redéfinition permanente d'un concept selon le contexte géopolitique

Chapitre 11 : *Nation-building* dans la dynamique mondialisante – Des enjeux socio-stratégiques majeurs

Chapitre 12 : Conclusion : *Nation-building* au sein des Etats Occidentaux – Une grille d'analyse pertinente pour la prospective politique



## **INTRODUCTION GÉNÉRALE DE LA THÈSE**

Cette introduction générale a pour objet de définir le cadre de rédaction de la thèse en soulignant les aspects d'actualités du sujet et en définissant le cadre spatio-temporel de son étude.

Cette introduction est donc divisée en deux « sous-parties ». La première est une présentation générale de la thématique du « *nation-building* », une thématique intimement liée à l'actualité en terme de politique intérieure et internationale, tandis que la seconde met l'accent sur les premiers éléments de définition stricte du sujet, en vue d'en révéler les problématiques importantes et d'en dégager les axes d'études. A ce titre, la présentation générale doit permettre d'identifier les principales thématiques qui devront être abordées dans ce travail.

Tout d'abord, les évènements des Printemps Arabes, qui secouent le Maghreb, le Proche et le Moyen-Orient depuis 2011, ont eu pour effet de faire redécouvrir aux chercheurs l'existence de lignes de fractures, des malaises politiques, culturelles, religieux profonds existants au sein de ce qu'il est convenu d'appeler le « monde arabe ». Ils ont également permis de mettre l'accent sur les différents courants politiques et idéologiques qui se disputent le pouvoir ; les débats les accompagnants déchainent les passions.

L'exposé qui sera présenté mettra en valeur les nombreux domaines gravitant autour de la notion du « *nation-building* », un concept fondamental pour comprendre l'évolution de la géopolitique globale et des stratégies qui l'accompagne, des changements de paradigmes interétatiques au sein des Etats, au niveau régional et international. Ce sera également l'occasion de revenir sur la construction de l'identité nationale dans certains Etats et de déterminer une définition précise du *nation-building*, définition qui semble aujourd'hui avoir beaucoup de peine à se matérialiser étant donné que la « pratique » lui associe également le concept de « *state-building* ».

L'étude du concept permettra d'en découvrir toute la richesse et les possibilités d'étude des phénomènes politiques et sociaux internationaux, découvrir notamment toute l'arborescence qui entoure ledit concept. « *Le nation-building* » est un titre bien peu évocateur, qui suggère forcément de nombreuses interrogations. Néanmoins, si le titre a été choisi dans cette forme peu épurée, c'est justement pour en permettre l'étude la plus large possible, laissant émerger les questions les unes après les autres, et n'en retenir que celles qui sont les plus pertinentes.

Ce sont les questions d'actualités qui semblent les plus pertinentes lorsque l'on observe les récents événements sur la scène internationale : tensions diplomatiques, blocages dans les organisations internationales mais surtout l'émergence de groupes, de forces politiques, religieuses, culturelles qui, face à un monde en constante évolution (et l'on ne parlera pas seulement de la mondialisation) ont du mal à se repérer. Ils finissent notamment par se recroqueviller idéologiquement et identitairement sur eux-mêmes et ce jusqu'à revendiquer une forme de « spécificité » qui leur donne une légitimité à violemment revendiquer et matérialiser celle-ci.

Ces questions touchent plus particulièrement le monde arabe, mais l'Amérique et l'Europe subissent également ce type de phénomène, depuis la fin du XXe siècle et le début du XXIe siècle. Il en est de même pour une grande partie des régions du monde :

- Aux Etats-Unis, ce sont les texans qui ont mis en garde l'Etat fédéral américain de prendre l'initiative de déclarer leur indépendance<sup>1</sup>,
- En Europe, un certain nombre de régions ont déjà émis l'idée d'organiser des référendums pour élucider la question de l'indépendance. Récemment, ce sont l'Ecosse mais surtout la Catalogne qui ont fait parler d'elles. Cette dernière recèle par ailleurs de fortes tendances indépendantistes qui divisent l'Espagne.

Le référendum datant du 1<sup>er</sup> Octobre 2017 a été contesté par Madrid. La question posée fut la suivante : « Voulez-vous que la Catalogne soit un Etat indépendant sous la forme d'une république ? ». Si le référendum n'a pas eu de conséquence sur le statut de la Catalogne, il met en valeur les disparités régionales et culturelles au sein des régions d'une Union Européenne de plus en plus critiquée pour son manque d'efficacité dans la gestion des crises (autant la crise économique qu'elle traverse, que pour celle des migrants),

- En Asie, un certain nombre de faits notables méritent d'être soulignés. En Chine, la région du Xinjiang est le théâtre d'une rivalité idéologique entre deux alliés économiques à savoir la Chine et l'Arabie Saoudite. Les Ouïghours sont les porte-drapeaux de cette lutte idéologique et manifestent contre le pouvoir central chinois, contre ce qu'ils ressentent, à travers, entre autres, une politique de déplacement de population chinoise vers la région turcophone, comme une agression identitaire (ceci est également mêlé à un certain nombre de restrictions d'ordre religieuse, à l'encontre

---

<sup>1</sup> Une menace déjà évoquée dès 2009 par l'ancien gouverneur du Texas, James Richards « Rick » Perry.

de cette minorité turco-musulmane). La Chine doit également s'occuper d'une forme de rivalité avec l'Île de Taïwan qui souhaite s'émanciper intégralement de ce qu'elle considère comme une tutelle politique de la part de Pékin. Le voisin birman de la Chine doit également composer avec l'une des crises majeures de ces dernières années, à savoir l'exode de la minorité ethnico-religieuse *Rohingya*, victime des attaques de la communauté bouddhiste birmane, au travers d'une campagne dirigée par le moine Wirratthu<sup>2</sup>.

Le contexte international semble favoriser un certain nombre de paramètres remettant en cause le modèle d'Etat-nation tel qu'il s'est imposé depuis le XIXe et le XXe siècle. De forts courants identitaristes, voire clairement nationalistes, traversent l'Europe, les Etats-Unis et plus généralement le monde entier. Cela est accompagné de clivages, de plus en plus profonds à l'heure de la mondialisation, renforcés par les inégalités, des contestations et des blocages au sein de l'Union Européenne (crise des migrants, *Brexit*) ...

C'est dans ce contexte que le sujet a été choisi. Le concept de *nation-building*<sup>3</sup> est très récent et date des années 1960-1970. Son introduction en France l'est plus encore. Il s'agit d'un concept pluriel qui s'est néanmoins réalisé, sous forme de processus (traduit en français par l'expression « édification de nation » ou « édification nationale ») dans l'histoire moderne jusque de nos jours ; on cite le plus souvent l'exemple de l'Irak « post-Saddam » pour mettre en relief et actualiser les définitions du *nation-building*. Ce concept reste donc encore assez méconnu et souvent traité sous un seul aspect, à savoir celui de la sociologie et du développement.

En effet, selon une définition générale, le concept du *nation-building* définit les axes, et les moyens utilisés dans le but d'édifier, de construire ou reconstruire une nation et/ou un Etat. A ce sujet, le « *nation-building* » s'est par la suite rapidement retrouvé couplée avec la nouvelle notion de « *state-building* », qui souligne le processus d'édification de l'Etat, à savoir d'une organisation politique et administrative suffisamment cohérente pour réaliser la stabilité effective recherchée.

---

<sup>2</sup> Le moine bouddhiste tibétain Ashin Wirratthu, à la tête du mouvement 969, mène depuis 2012-2013 une violente campagne politique idéologique contre la minorité *Rohingya*, une minorité musulmane, en Birmanie. Cette minorité est considérée comme la plus persécutée au monde par l'ONU.

<sup>3</sup> Le terme est en italique pour son origine anglaise.

Cette dichotomie sera abordée dans le travail ci-présent. La différence entre les deux expressions souhaitait susciter, pour la première, l'idée d'une nouvelle construction identitaire comme définition et, pour la seconde désigner la reconstruction de l'Etat, son administration, ses organes, sur une base démocratique.

Cependant, les questions concernant le *nation-building* en lui-même ne pouvaient pas être abordées suivant l'une et l'autre définition séparément. Qui sont les acteurs du *nation-building* ? Quelles sont les raisons pour lesquelles ces mêmes acteurs l'organisent-ils ? Si la base démocratique, comme mode de régime, est choisie pour le *nation-building* contemporain, en a-t-il été de même avec les cas précédents ? Notamment, le référent démocratique a-t-il été le même dans les expériences irakiennes et afghanes, tel qu'il le fut (si tel est le cas) pour les expériences allemandes et japonaises, qualifiées rétroactivement de « *nation-building* », par la doctrine ?

Le travail proposé ici a donc pour objet de répondre à toutes ces problématiques tout en définissant le concept de *nation-building* avec clarté dans toutes ses dimensions, sociologique, politiques, géopolitiques et également géostratégique.

Cela se base sur un constat dénué d'ambiguïté : les grandes puissances aujourd'hui parviennent habilement à se faire entendre des Etats moins puissants jusqu'à pouvoir être capable d'influencer sur les axes de la politique intérieure et étrangère de ces mêmes Etats. Ainsi l'Irak de Saddam Hussein est passé d'un gouvernement d'inspiration socialiste à un gouvernement d'inspiration démocratique après la chute du dictateur en 2003, à la suite de l'opération militaire *Enduring Freedom*, et dont les axes ont été dictés directement par les Etats-Unis.

Le *nation-building* appelle à l'étude de l'épistémologie des relations internationales contemporaines et de leur évolution. Ainsi de très nombreuses matières seront abordées au cours de cette étude qui se veut originale et pertinente.

## **I. Pertinence contextuelle du sujet choisi**

L'étude du concept de *nation-building* a une double pertinence contextuelle : on a fêté en 2016 le centenaire des Accords Sykes-Picot, accords dont il faudra expliquer l'origine et les conséquences (A) alors que le Congrès de Vienne de 1815, d'importance capitale pour l'étude du sujet, a fêté il y a seulement trois années son bicentenaire (B).

Il convient alors de mettre en parallèle ces deux éléments de l'Histoire. A-t-on tiré parti et avec pertinence des réussites et des déboires des événements passés sous les Accords « Sykes-Picot » ? Ce travail sera peut-être l'occasion d'en donner quelques éléments de réponse.

### **A – Le Centenaire des Accords Sykes-Picot (1916-2016)**

L'année 2016 est une année importante car elle signe le centenaire des « Accords Sykes-Picot », ces fameux accords signés entre l'Empire Britannique et la France lors de la Première Guerre mondiale en 1916. Ces accords ont été signés par ces deux plus grandes puissances de l'époque, qui s'étaient entendus pour se partager le Proche et le Moyen-Orient arabe, en écartant l'Empire Ottoman du contrôle desdites zones et s'emparer de leurs ressources naturelles.

Il semblerait néanmoins que ces fameux accords soient passés relativement inaperçus dans les médias occidentaux, probablement du fait de leurs enjeux mais également des événements sous-jacents et inhérents aux troubles politiques et géopolitiques actuels du Proche et du Moyen-Orient.

C'est à l'occasion de cet accord que l'on observera le jeu diplomatique de l'Empire Britannique, particulièrement élaboré, qui finira par obtenir le contrôle des régions les plus riches en pétrole, tout en s'emparant de la Palestine, ne laissant à la France qu'une partie du Levant.

La France appliquera la même politique pour le Liban : il s'agissait pour elle de s'appuyer sur les divergences religieuses et pour prévenir la naissance d'un Etat syrien puissant, et trop étendu<sup>4</sup> en terme de territoire dans la région. On observera par ailleurs que les origines de

---

<sup>4</sup> Sinon, pourquoi amputer encore le territoire syrien de son district d'Alexandrette, donné à la Turquie post-califat par la France alors mandataire de la Syrie et ce après la première guerre mondiale ? Ce territoire est d'ailleurs toujours et encore sujet à dispute entre la Turquie et la Syrie, qui considère ce territoire comme volé. Les relations entre les deux pays se sont d'ailleurs fortement dégradées depuis 2011, suite à la guerre civile en Syrie.

l'actuel Liban sont à explorer dans le cadre de la stratégie occidentale de fragmentations des territoires ottomans et ce, dès les premières heures de la colonisation européenne.

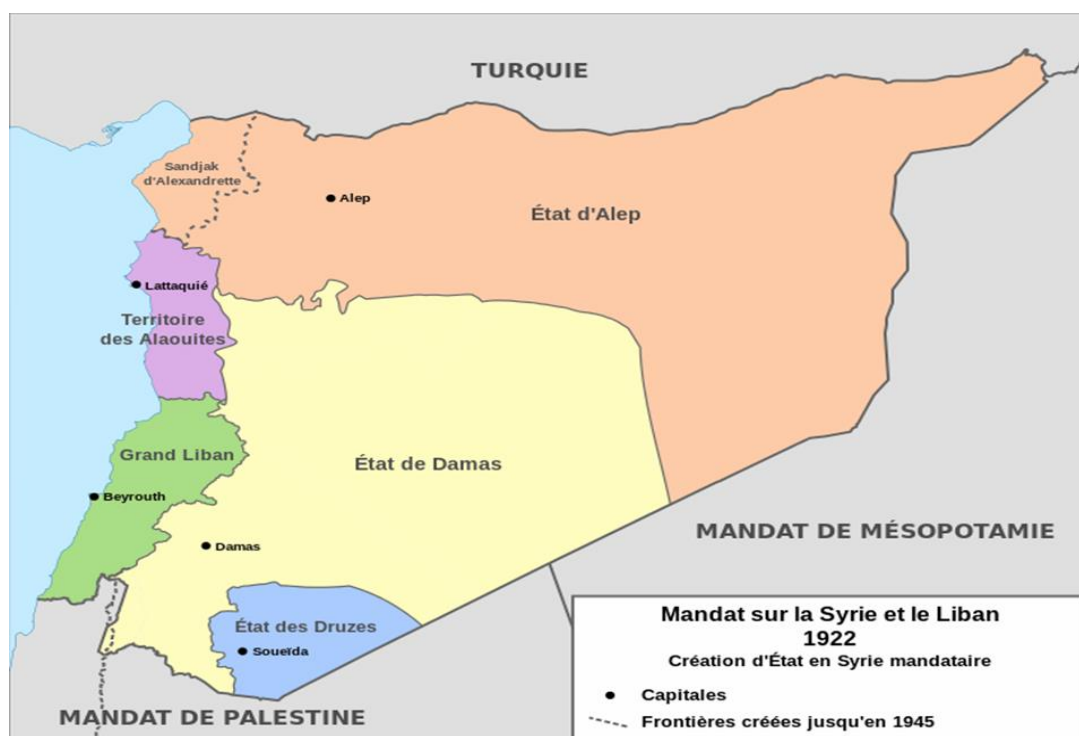
Peut-on apercevoir une géostratégie ainsi que des volontés sous-jacentes des puissances occupantes et mandatrices ? L'existence d'intérêts particuliers à cette reconstruction laisse peu de place au doute. Néanmoins, peut-on *a priori* prévenir ce genre d'influences dans l'avenir ? Peut-on également laisser une place certaine à ces puissances tout simplement rendues légitimes par « l'Histoire » ?

L'existence d'intérêts sous-jacents à ces constructions nationales et/ou étatiques est de fait incontestable, ce qu'il faut certainement prendre en compte dans l'étude du *nation-building* contemporain et qui malheureusement n'est pas suffisamment étudié. En effet les chercheurs en la matière souhaitent connaître, ce qui caractérise, en terme de moyens et de technique, les leçons à tirer d'une expérience de *nation-building* telle que celle effectuée en Irak, sous la direction des Etats-Unis de prime abord, à partir de 2003.

En bref, la France appuiera et permettra la naissance d'un Liban sur la base d'un compromis religieux entre les communautés musulmanes chiites et sunnites d'une part, et les très nombreuses communautés chrétiennes d'autre part.

Le Liban et la Syrie vont donc naître suite à un truchement géopolitique et géostratégique entre les deux puissances mandatrices (on le rappelle : France et Grande-Bretagne). Les deux Etats arabes vont connaître de nombreux traumatismes à cause de leur rivalité naissante, et accentuée de part et d'autre par des rivalités internes.

Cela aboutira au déclenchement d'une guerre civile qui durera près de quinze ans, à l'intérieur des frontières libanaises (1975-1990), dans laquelle de nombreux acteurs extérieurs et divers vont se distinguer (la FINUL, mais aussi la Syrie ou encore Israël).



*Carte de la Syrie et du Liban sous mandat français*

La carte ci-dessus met en valeur les questionnements latents des États multiculturels et multiethniques : l'existence et la reconnaissance de ces mêmes différences, avec en parallèle, un système politique et de gouvernement efficace et légitimement représentatif. Une observation paraît alors transparaître : briser l'enracinement politique de ces cultures pour en préserver (ou mettre en valeur) cette même diversité culturelle, en choisissant un modèle politique et administratif unitaire : ce fut notamment le choix de la Syrie (et cela ajoute un questionnement légitime de définition du *nation-building* et du *state-building*).

De son côté, la Grande-Bretagne, qui a préparé le terrain pour des révolutions arabes, aidera au Moyen-Orient à l'émergence d'un Troisième Royaume « Saoudo-wahhabite », avec l'aide notamment d'un certain nombre d'espion au service, et de la Couronne britannique et de la naissante couronne saoudienne. Lawrence « D'Arabie » (1888-1935) y jouera un rôle certain, mais on trouvera aussi le fameux John Philby (1885-1960) qui, après une conversion [sincère ?] à l'Islam, assurera la liaison entre les deux royaumes.

La Grande-Bretagne crée également le royaume d'Irak (fondé en 1932) avant que celui-ci ne devienne la République d'Irak, dans lequel est imposée une nouvelle forme de coexistence politique dans un État-nation. Les kurdes (sunnites), les arabes sunnites et arabes chiites ainsi qu'un certain nombre de minorités chrétiennes et yézidis - cette dernière minorité dont le culte

est inspiré des trois religions monothéistes et du zoroastrisme – se sont donc vu imposée une coexistence qui est actuellement un enjeu capital pour l’avenir du pays<sup>5</sup>.

D’ailleurs, les « minorités » elles-mêmes (si tant est que l’on puisse reconnaître ce type de statut juridiquement parlant) se trouvent dans une situation difficile dans une période post-conflit : les plus petites d’entre elles (en terme de nombre, d’influence politique ou de ressources) sont-elles condamnées à opter pour des alliances politiques stratégiques pour assurer leur existence pérenne et celle de leur identité dans un nouvel Etat : un « *builded-nation* » ?

Ce fut là malgré tout, un succès non-négligeable pour la Couronne britannique et qui permis au monde entier d’apprécier une fois encore, cinquante ans après le Congrès de Vienne, un partage durable des territoires conquis entre un certain nombre de puissances parfaitement identifiables.

## **B – Le Congrès de Vienne, première pierre de l’édifice du « *Nation-building* » contemporain ?**

Dans le prolongement du Centenaire des Accords Sykes-Picot, il faut remarquer que le Congrès de Vienne de 1815 a, lui, fêté son bicentenaire il y a quelques années ce que très peu de journalistes occidentaux ont relevé (contrairement au centenaire des Accords Sykes-Picot mais encore superficiellement étudié).

Le Congrès de Vienne a vu apparaître la diplomatie de « concert européen » (et pour d’autres une « diplomatie oligarchique »). Celle-ci fait apparaître un certain nombre d’acteurs qui vont ensemble, définir l’avenir des nations européennes qu’ils ont vaincu, suite à la guerre conduite par l’Angleterre face à l’Empire de Napoléon Ier, et sa défaite à Waterloo en 1815.

Cette guerre a permis l’émergence, tout du moins temporaire, d’une force européenne – une diplomatie de concert, caractérisée par son unilatéralisme de vainqueur - capable de modeler les Etats vaincus par la combinaison de la force diplomatique et de la « légitimité du Vainqueur », ce qu’il conviendra d’étudier.

---

<sup>5</sup> Notamment au regard de la situation des trois communautés, les kurdes revendiquant de plus en plus une indépendance, les sunnites marginalisés souhaitant une plus grande prise en compte de leurs besoins, et les chiïtes, qui, bien qu’ayant un gouvernement majoritairement chiïte, manifestent contre celui-ci, qu’ils accusent de négligence au niveau des services publics.



Une coalition d'Etats vainqueurs, formant une diplomatie de concert, faisait face à un ensemble hétéroclite de peuples vaincus dont les dirigeants appartenaient à la famille impériale française<sup>6</sup>. C'est cette coalition qui a été la première à décider, via un congrès de diplomate, de la création d'entités étatiques en fragmentant les anciennes entités, et dont le but était de diviser les anciens Etats européens pour éviter qu'une nouvelle guerre puisse se profiler contre les nouveaux Vainqueurs, pour les années à venir.

Dans cette introduction, le Congrès de Vienne de 1815 occupe une place particulière car il y est traité comme l'un des marqueurs de l'édifice du concept à l'étude. En effet, selon la définition de la *RAND Corporation*, énoncée précédemment, l'usage de la force militaire avait pour objet de rétablir la paix dans un Etat, la force étant un corollaire pour imposer le développement d'une administration étatique.

Si l'on prend cette date de 1815, pour référence, c'est parce que les événements et autres prises de décisions, qui se sont déroulés pendant le Congrès de Vienne, semblent avoir été réactualisés, comme enracinés dans la pratique diplomatique des puissances occidentales.

En effet, ce référent ne pose pas les mêmes questions que ceux qui sont abordés par la majorité des chercheurs dans le domaine du *nation-building*, basées sur les « premières expériences » de la seconde guerre mondiale considérées comme fondatrices. On peut donc légitimement s'interroger, sans tomber dans les travers d'une analyse orientée, lorsque l'on se réfère à l'histoire et à la sociologie des relations internationales sur les fondations du *nation-building*. Une nouvelle fois, un prisme nouveau permet d'avoir une vision nouvelle sur un thème précis et mettre en lumière des caractères qui ne sont pas forcément étudiés sous cet angle.

L'objet de l'étude de ce Congrès est d'interroger les faits historiques, en vue d'en tirer une définition « primitive » du *nation-building* puis de la comparer à la définition dite « contemporaine » du *nation-building*. L'un des arguments de cette thèse est de montrer qu'il existe une différence fondamentale entre les deux définitions. Peut-être même qu'il existe plusieurs définitions de ce concept ?

Dans un mémoire soutenu en 2016, on soutenait que la logique de connivence du Congrès de Vienne participait d'une forme de *nation-building* indirect mais il ne s'agit pas d'une « première

---

<sup>6</sup> Celle de Napoléon Ier, en l'occurrence.

Pierre » du *nation-building*<sup>7</sup>. En même temps, ce Congrès a été l'un des grands déclencheurs de la réflexion sur l'idée nationale dans les Etats européens qu'allaient devenir l'Italie réunifiée et la Prusse, ancêtre de l'Allemagne.

Le sujet possède une pertinence scientifique particulière, à savoir apprécier le *nation-building* dans toutes ses facettes et au prisme de nombreuses disciplines, soit tenir compte du plus grand nombre d'angles de vue et des changements de paradigmes contemporains.

Le *nation-building* souffre d'une absence de théorisation et le concept semble peu étudié dans le monde francophone. Par contre, il possède de très nombreuses applications pratiques, ce qui fait penser que le *nation-building* ne s'apprécie que par ses manifestations, et notamment au cours de l'Histoire. Ainsi, aujourd'hui, le congrès de Vienne de 1815 pose certaines des racines du *nation-building* telle que la définit la « RAND Corporation », à savoir comme l'usage de la force armée, à la suite d'un conflit, afin de soutenir une transition durable vers une démocratie<sup>8</sup>.

## **II. Pertinence scientifique globale**

Il est prévu dans ce travail de comprendre les réels enjeux géostratégiques (A) des puissances participantes et de mettre en valeur les différentes étapes de la construction d'un Etat, sur le modèle contemporain, à savoir l'Etat-nation moderne européen (B).

### **A – L'observation d'une réactualisation des géostratégies des Etats historiquement puissants**

L'étude d'un tel concept fera intervenir une étude des relations internationales et aura pour conséquence d'amener à mettre en valeurs les changements opérés sur la scène mondiale. En effet, si les Accords Sykes-Picot, accords secrets entre deux grandes puissances mondiales (en réalité, plus complexe), avaient pour ambition le partage d'un monde (le monde arabe en

---

<sup>7</sup> AMRICHE Fares, « Théorie et pratique du Nation-building : de l'émergence du concept à l'ingénierie géopolitique », mémoire de Master 2 soutenu à l'Université Paris Descartes sous la direction de Fouad NOHRA, 2016, 87p.

<sup>8</sup> DOBBINS James, (Sous la direction de.), *The beginners guide to nation-building*, RAND corporation, Traduction approximative.

l'occurrence), il s'agira de savoir si ces pratiques se sont cristallisées et, si oui, comment cette cristallisation s'est opérée et s'opère encore aujourd'hui.

A ce sujet, les exemples contemporains de l'Irak, de l'Arabie Saoudite ou des fameux Plans américains pour le Grand Moyen-Orient (sous l'ère de la présidence Bush-fils notamment) peuvent fournir une lecture suffisamment éclairée pour comprendre les éléments qui définissent le *nation-building*, sans compter que cette région du monde fournit une multiplicité d'expériences en la matière.

De plus, d'autres exemples peuvent être trouvés en dehors du monde arabe, où l'intervention de grandes puissances ont eu pour conséquence la naissance de nombreux Etats, comme en Ex-Yougoslavie et plus généralement dans les Balkans dans les années 1990, avec l'émergence progressive de nouveaux Etats, soutenus par les Etats-Unis et l'Union Européenne. Cette autre région du monde fournit un autre paradigme à explorer, une potentielle nouvelle méthodologie, sur une autre échelle de temps à une autre période.

Si les Accords « Sykes-Picot » ont fourni une planification, il faudra la dévoiler dans cette recherche afin d'en tirer des principes et comprendre si ces mêmes principes ont été suivis ou réactualisés dans la participation à la naissance de ces nouveaux Etats, cités précédemment aussi bien dans le Grand Moyen-Orient que dans les Balkans

Il faudra également énoncer quelles sont actuellement les stratégies - si elles existent, ce qui pose notamment la question de leur identification - mises en place par les acteurs principaux. De nouveaux concepts ont fait apparition dans la sphère scientifique et les relier au *nation-building* pourrait fournir une grille de lecture plus « fertile » en terme de concepts politiques : la stratégie du « *leadership from behind* », le *state-building* ou le domaine de la « *sociostratégie* » sont des thématiques encore peu explorées à ce jour et qui fournissent également des approches inédites en matière d'appréciation du *nation-building*.

Il sera également l'objet de fournir une vision du *nation-building* en tant que processus « totalisant », devant combiner développement socio-économique et géopolitique, dans une même progression, pour assurer l'existence pérenne de « l'édifice national ». Au sujet de cette expression, elle est l'invention de l'auteur, car le *nation-building* a, dans certains articles de la sphère scientifique francophone, été traduit par « édification de nation », « construction nationale », ou « édification nationale ».

**B – Les « Nouveaux Etats », les « Etats réorganisés » et les « Etats sous tutelle » : vers l'identification d'une mécanique de progression à l'aboutissement de l'Etat-nation.**

Le *nation-building* n'est pas seulement une théorie, l'un des arguments principaux qui sera défendue dans ce travail est qu'il s'agit tout autant d'un moyen d'action, afin d'aboutir à un Etat stabilisé. Pourtant, il ne semble pas pensé comme tel, et le *nation-building* dans la définition énoncée précédemment, n'a pour objet que de parvenir à la démocratie, peu importe si celle-ci est imparfaite ou se révèle inefficace.

Ainsi en Irak, après l'invasion américaine, ces derniers se sont dépêchés de quitter le pays alors que les tensions communautaires entre Kurdes, arabes sunnites et chiites se transformaient peu à peu en tensions politiques voire en affrontements armés. Ces mêmes tensions étaient alors en hausse entre 2004 et 2010 et le communautarisme grimpaient transformait le paysage politique irakien : avec un parti « chiite » - le parti au pouvoir *Dawa* de Nouri Al-Maliki puis de son successeur Haider Al-Abadi - et un parti « sunnite », tandis que le Kurdistan Irakien obtenait son autonomie (reconnue par la voie législative par Saddam Hussein en 1974, la reconnaissance constitutionnelle interviendra en 2005, avec la nouvelle Constitution irakienne de la même année).

L'un des objectifs de ce mémoire est de théoriser le *nation-building* comme un processus de construction et de reconstruction dont l'étape finale serait la stabilisation de l'Etat : on parlera dans ce cas de *peace-building* soit « construire la paix », « édifier la paix ». Or, dans la sphère scientifique américaine et dans la définition commune du *nation-building*, la force armée est nécessaire et la démocratie apparaît comme l'aboutissement du processus opératif.

Lorsque l'on observe l'exemple Libyen, on remarquera que le *nation-building* ne semble pas du tout avoir été pensé puisqu'actuellement, l'Etat réel Libyen ne s'étend théoriquement pas au-delà de la capitale Tripoli. L'Etat libyen a cependant été pensé et créé sur la base du Conseil National de Transition Libyen (CNT), lui-même créé en 2011. La dichotomie entre « *nation-building* » et « *state-building* » réapparaît encore. On peut d'ailleurs s'interroger sur l'existence d'un « Etat Libyen » aussi bien avant, pendant et après le conflit qui a abouti à la chute du régime de Mouammar Kadhafi.

L'objectif de ce mémoire doit relever un autre élément : il s'agit de montrer que le *nation-building* possède également un aspect de progressivité, une forme de théorisation de progression démocratique qui amènera un Etat à « évoluer ». Il s'agit en quelque sorte, de

réintroduire une forme de « théorie de l'évolution » dans la géopolitique avec des Etats, mettant en valeur la fracture (ou plutôt la dialectique en réalité) entre « Etats évolués, civilisés » et « Etats barbares » arriérés.

A ce stade, on peut d'ores et déjà affirmer qu'il existe une forme de processus d'évolution qui correspond à un double objectif :

- La stabilisation politique, et donc structurelle, de l'Etat,
- La démocratisation des institutions politiques.

L'expérience irakienne devait par ailleurs ouvrir la voie à une « propagation démocratique », d'où la volonté caractérisée de mettre tous les moyens en œuvre pour la réussite du Nation-building.

### **C – Une perspective alternative à la vision purement anglo-saxonne du *nation-building*.**

Cela se base sur un constat : la « RAND Corporation » mais plus également la sphère scientifique américaine détient une influence considérable sur la réflexion en matière de *nation-building* et il sera, à de nombreuses reprises dans ce travail, l'occasion de citer certains éléments de leurs publications. L'un des objectifs sera de participer à la construction d'une collection française de sources et d'articles en la matière et d'une voie française d'étude du *nation-building*. Il apparaît tout du moins pour l'auteur que les articles francophones décrivant le *nation-building* sont bien moins optimistes et plus pragmatiques que la vision anglo-saxonne.

C'est en ce sens que l'on tentera d'orienter la recherche vers les aspects stratégiques du *nation-building*, notamment en confrontant les objectifs de l'ingénierie du *nation-building* (et non plus seulement du *state-building*) aux réalités pragmatiques de la scène internationale et, en l'occurrence, la volonté des grandes puissances dans l'Histoire à vouloir manœuvrer le destin d'autres nations, plus faibles, celles des rapports entre Etats, à l'image des constats et analyses de Thomas Hobbes (1588-1679), dans son Léviathan (1651) ou de Emmanuel Kant (1724-1804) dans son ouvrage Vers la Paix Perpétuelle (1795). La sphère scientifique française fournit, en ce sens, un certain nombre d'articles qu'il conviendra également d'étudier et questionner.

Il faut également énoncer au lecteur que ce travail a pour objet d'étudier une théorie politique sous le plus grand nombre d'angles possibles et d'en faire une critique. Les opinions de son auteur n'engagent personne d'autre que lui-même. Néanmoins, l'auteur espère que ce travail sera suffisamment complet et cohérent pour l'esprit qui le consultera.

## **D – Une volonté de donner une vision globale des enjeux de l'étude du concept**

Cette thèse a pour objet de clarifier la définition du nation-building au travers d'un prisme qui puisse poser les questions les plus pertinentes et donner des réponses qui puissent permettre de formuler une vision théorique des dimensions que regroupe un concept étudié en réalité très différemment par les sociologues, les anthropologues ou les développementalistes.

Cette vision est soulignée par Séverine AUTESSERRE lorsqu'elle observe comment l'idée de reconstruction de la paix, une des grandes idées du *nation-building* contemporain, est perçue par les méthodes de sciences politiques et des anthropologues<sup>9</sup>.

De manière plus globale, le *nation-building* est étudié de manière différente entre les théoriciens politiques qui y voient l'idée de la reconstruction des Etats-nations après une période de conflit (une définition énoncée par la *RAND Corporation*), ou les anthropologues qui y perçoivent un concept-outil permettant d'étudier l'émergence progressive d'une nation à travers la construction progressive d'une identité et d'une idée nationale.

On propose ici une introduction qui permet d'identifier les principales questions qui vont être traitées et mettre en lumière les enjeux d'une telle définition.

Dans une première sous-partie introductive on définira globalement le concept de nation-building et dans une seconde sous-partie, on identifiera les questions qui devront trouver réponse à ce travail.

---

<sup>9</sup> Cf. AUTESSERRE Séverine, « Construire la paix : conceptions collectives de son établissement, de son maintien et de sa consolidation », in *Critique internationale* 2011/2 (n° 51), Presses de sciences Po, p. 153-167., p.155

## **INTRODUCTION**

### **SOUS-PARTIE I :**

#### **Présentation générale de la thématique « le Nation-building »**

Ce travail de thèse aurait pu avoir pour titre « Nation-building : Fondements idéologiques, définitions et évolutions scientifiques ». Or, il ne semblait pas assez exhaustif pour aborder la notion dans toutes ses facettes, à savoir une étude historique et empirique de la « pratique » du nation-building. Ce concept va d'une part émerger progressivement mais d'autre part évoluer d'une définition historique, impliquant un processus lié à l'évolution historique, soit une définition « passive », à une définition « active », impliquant la mise en œuvre de moyens techniques, à court terme, pour permettre la construction d'un « édifice national », que l'on devra définir.

#### **I. L'émergence progressive du concept de *nation-building***

En premier lieu, le *nation-building* est le fruit d'une combinaison de différents critères : diplomatie revendicatrice, affrontements armés, volontés impériales ... L'Histoire moderne et contemporaine témoigne de cette volonté de la part des civilisations impérialistes de modeler les territoires qu'ils considèrent stratégiques en vue d'assurer la pérennité de leur suprématie.

Peut-on néanmoins parler de « *nation-building* » ? En effet, le concept est lui-même récent et suppose une définition, dont le sens fait encore l'objet de débats. Ainsi, l'observateur doit rechercher une définition pertinente qui puisse englober toutes les thématiques qui englobent ce nation-building car, de fait, de nombreux autres critères s'y sont rattachés, notamment le développement ou la démocratie (A).

Ensuite, il faut déterminer comment ce concept s'est traduit, tout en mettant en valeur la cristallisation de sa pratique pour appuyer notre approche tout en relevant d'autres éléments qui

caractérise le *nation-building*. « L'édification de Nation », traduction française de « *nation-building* », est un concept récent mais sa pratique est ancienne.

Néanmoins, on fera remarquer que son émergence et son triomphe en tant que procédé régulier des Grandes Puissances, ce que l'on expliquera au cours de la recherche, est récente et se base sur une pratique « assidue » de ses caractéristiques, notamment depuis le Congrès de Vienne en 1815, et ce jusqu'aujourd'hui avec le Projet du Grand Moyen-Orient (B).

#### **A. A la recherche d'une définition structurée du *nation-building***

Pourquoi cete recherche alors que des définitions du *nation-building* ont déjà été réalisées ? La réponse est que les deux termes formant l'expression, « *nation* » et « *building* » possèdent eux-mêmes des définitions subtiles. Parmi les questions subsidiaires qui se posent figure par exemple celle de l'existence ou non, d'une nation juive qui a survécu en tant que telle (à savoir en tant que « nation » aux caractéristiques identitaires propres conservés) au sein des autres nations et à travers l'histoire. Peut-on la qualifier de nation malgré tout ?

La définition du *nation-building* amène une définition aux aspects et aux enjeux multiples (1). Il faut néanmoins que l'on puisse obtenir une définition sur laquelle l'on basera notre démarche de recherche. Celle-ci se base sur une approche pragmatique de la définition du *concept étudié* (2), approche qui combine une observation empirique et une réflexion géopolitique et historique.

#### **1) Un panorama des approches : une définition de « l'édification nationale » en évolution constante**

L'approche historique générale et les multiples approches des théoriciens et autres acteurs qui font que la définition est encore difficile à trouver. La multiplicité des approches nous apprend à distinguer entre l'interprétation et l'analyse historique du *nation-building* (a), qui propose une définition sociologique d'édification de nation, et la définition contemporaine, basée sur une interprétation et des présupposés particuliers (b).



**a) « L'édification nationale » et le *nation-building* : de l'approche historique à l'approche « militaro-humanitaire »**

Pour comprendre l'évolution de l'édification nationale, en premier lieu, en tant que fait historique puis en second lieu comme un processus modelable, il faut décrire le passage du contexte de la fameuse Paix de Westphalie, à celle du Congrès de Vienne de 1815.

En effet, les traités de Westphalie ont été signés en 1648 entre plusieurs puissances européennes afin de mettre fin à une guerre aux dimensions multiples (idéologico-religieuses autant que nationales et territoriales), notamment la France, l'Espagne ou les Provinces-Unies. La signature de ces traités ont permis de faire émerger un ordre international, dans lequel chacun, des protagonistes signataires, était placé sur le même pied d'égalité.

Ces traités viennent ainsi clore la guerre de Trente-Ans (1618-1648) et la Guerre de Quatre-Vingt-Ans (1568-1648), qui ont eu lieu en réponse aux tensions religieuses et aux nombreux abus des Rois envers leurs sujets, sur la scène européenne.

La Paix de Westphalie qui en a émergé a marqué les esprits par son aspect international et sa réussite en matière de pérennité. Elle a aussi permis de participer à la création d'entités territoriales indépendantes des pouvoirs en place : la Suisse, et les Provinces-Unies précédemment nommées.

La Paix de Westphalie fait émerger un ordre international fondateur, avec ses propres logiques mais laissant néanmoins assez d'espaces aux représentants des divers camps en présence pour se prononcer, assurant leurs représentativités pleines et entières. Cela a eu pour conséquence d'installer une diplomatie qui souhaitait mettre fin aux divers conflits sur le théâtre européen. L'édification nationale semblait peu à peu s'effectuer sur les bases d'un ordre international qui traversera les siècles jusqu'à aujourd'hui.

L'approche historique du *nation-building* décrit ce concept, comme un processus qui semble s'inscrire dans un certain sens de l'histoire mais semble forcé par les contraintes temporelles. En effet, et en tout premier lieu, de nombreux Etats sont nés de par la formation d'une nation primitive en leur sein, parce que la maturation du système politique, consistant en des révolutions économiques (agricoles et industrielles), une conscience nationale, une culture nationale, des échanges divers et la participation de la société civile a été un préalable à l'existence de la nation.

C'est le cas des Cités-Etats allemands dans le *Zollverein*, le développement des différents royaumes chinois et d'une histoire nationale malgré une multiplicité de langages et de cultures, comme en France<sup>10</sup>. Ces constructions nationales se sont faites en plusieurs siècles et l'évolution de l'identité nationale à laquelle est rattachée l'identité historique des nations, a été le fruit d'une lente évolution. Ainsi, cet « édifice national » est fondamentalement le fruit d'un processus à long terme.

Dans ce cas, comment peut-on envisager que l'on puisse créer, ou participer, à la création d'un Etat-Nation stable en seulement quelques décennies, le plus souvent sur les ruines d'une nation qui a préexisté à un instant précis, dans l'Histoire ?

L'édification nationale se définit comme le processus qui permet à un groupe, possédant ses propres particularismes ethniques ou culturels, de s'identifier comme une « nation ». L'édification nationale s'intéresse au cadre spatio-temporel, social, politique et géographique dans lequel naissent les nations. Les auteurs étudiant le concept du *nation-building* ont mis l'accent sur un processus historique pour le décrire.

Le terme « nation » provient du latin *natio*, qui signifie « naître ». La nation désigne donc une naissance, celle d'un peuple qui se définit par son particularisme ethnoculturel mais également en fonction de « frontières », au sens large, à savoir des frontières géographiques, ou même idéologique.

En effet, la nation se définit par rapport à autrui car c'est son particularisme identitaire qui permet son existence. C'est par cette approche que s'est effectuée la première conceptualisation de « l'édification nationale », à savoir une approche historique à laquelle s'est greffée une approche sociologique.

Najdan PAŠIC, un sociologue qui s'est intéressé au processus de l'édification nationale dans les Balkans, définit l'édification nationale comme étant un « processus historique complexe » qui, pour le cas des Balkans « n'est entré dans sa phase finale qu'avec la seconde guerre mondiale »<sup>11</sup>.

---

<sup>10</sup> STEPHENSON Carolyn, « Nation-building », publié en Janvier 2005, University of Colorado, disponible sur le site Beyond Intractability

<sup>11</sup> PAŠIC Najdan, « La formation des nations dans les Balkans et chez les Slaves du Sud », in *Revue internationale des sciences sociales*, Volume XXIII, Unesco, Paris, 1971, p.429

La définition du *nation-building* comme édification nationale semble correspondre à l'aboutissement d'une lente gestation d'ordre ethnico-culturelle qui amène un ensemble spécifique d'individus, un groupement humain caractéristique, à se penser ou à s'identifier comme une nation, enracinée sur un territoire particulier.

La racine du terme « nation » amène à penser la naissance d'un peuple qui se détache des autres par son particularisme identitaire. Le même auteur conceptualise la nation comme étant la conséquence de « l'apparition d'une conscience nationale au sein d'éléments ethniques apparentés<sup>12</sup>».

Cela confirme d'autant plus la définition donnée du « *nation-building* » comme étant, au départ, la germination, dans les consciences d'un peuple, d'une conscience identitaire commune liée par des éléments matériels (le territoire), immatériels (l'identité) et de manière plus ou moins surabondante des éléments de l'ordre de l'« immanence » (religion, culte).

Cette définition est très importante car il faudra également l'aborder dans la description de la genèse du *nation-building* ou la construction d'une identité au sein d'un Etat-nation qui vient de disparaître, suite à la chute d'un régime comme c'est le cas dans certains Etats du Moyen-Orient ou du Maghreb, comme en Irak ou en Libye.

Par conséquent, la définition du *nation-building* a subi des évolutions. On peut d'ailleurs légitimement parler de « pratique du *nation-building* » ou « pratique de l'édification nationale » comme étant celle dans laquelle un Etat intervient sur le territoire d'un autre Etat pour participer à la construction d'une « nation », terme flou mais qui se définit comme l'idée d'une population partageant une conscience d'identité commune sur un territoire donné.

En vérité, ce même constat amène à différencier la définition dite primaire du *nation-building*, de sa définition dite « primitive ».

La définition « primaire » ou « primitive » du *nation-building* consiste à trouver la définition qui puisse en englober la totalité des thématiques et des réalités. On le verra au cours de l'étude, le *nation-building* s'est vu greffer de nombreux concepts qui l'on rapproché de la géopolitique tout en conservant en partie sa définition dite « primitive ».

---

<sup>12</sup> *Ibidem*, p.429

Cette définition primitive se base sur les premières études de l'édification nationale, mettant l'accent sur les théories de la genèse d'une nation et le processus par lequel les individus d'un groupe ethnique, ou culturel particulier s'identifiaient comme étant parti d'une seule entité immatérielle. Cette même entité immatérielle avait des références communes aux individus la composant, et des liens qui eux pouvaient être clairement identifiables matériellement : histoire, apparence physique, culture ... font notamment partis des critères qui peuvent permettre de mettre en lumière une identité nationale.

Dans cette étude, on est à la recherche d'une définition qui puisse englober aussi bien définition primitive que les aspects qui sont venus s'attacher à celle-ci, postérieurement, par la pratique notamment et par l'expérience des nations.

#### **b) Le *nation-building*, une définition générale duale et imprécise**

L'édification nationale tel qu'elle fut conçue par les principaux sociologues et le « *nation-building* » qui est un terme contemporain pour décrire l'édification nationale, n'ont pas toujours eu les mêmes définitions et, de nos jours, le lien entre les deux notions ne peut être compris sans revenir à l'Histoire du concept. La définition semble donc imprécise malgré de multiples approches possibles et aucune définition consolidée qui puisse mettre en commun les définitions actuelles.

L'un des pionniers de l'étude du concept fut Karl DEUTSCH qui, dans les années 1960-1970 participé au débat sur l'édification nationale, puis en rédigeant son ouvrage *Nation-building in Comparative context*, à ouvrir la voie à une étude du *nation-building* contemporain en mettant en avant un « ordre international ».

Cela s'inscrit dans le débat sur le processus d'édification nationale. Ledit débat souhaitait mettre l'accent sur une définition qui permettait d'élaborer une théorie générale de l'édification nationale. Une des définitions qui semble parmi les plus pertinentes fut à ce titre de s'orienter vers les thèmes de la nation et de l'identité dans le cadre d'un processus historique, ce qui semble pertinent.

Pour DEUTSCH, le *nation-building* se distingue par son aspect processuel. Les Etats-Unis et la France peuvent faire du *nation-building* pour eux-mêmes notamment et recréer une nouvelle

forme d'identité pour « recréer » un tissu national, par le rôle de la communication sociale et l'intégration au sein de l'Etat-nation<sup>13</sup>.

La définition du *nation-building* décrit l'édification nationale en tant que processus de réduction de la distance sociale et culturelle, qui sépare les régions et les groupes sociaux dans un ensemble défini comme une nation<sup>14</sup>. Les termes de processus, de groupes sociaux, de nation et de distance permettent en effet d'avoir une approche globale de la définition. Néanmoins, on restait toujours sur une approche purement sociologique.

Néanmoins, le monde anglo-saxon a fait évoluer la définition du *nation-building* en y incorporant d'autres éléments qui permettait d'en avoir une vision plus « moderne »

Au final, une réunion d'experts organisée par l'UNESCO a eu lieu en France, à Cerisy-la-Salle en 1970 afin d'examiner les différentes théories qui étaient mises en avant pour définir le *nation-building*. La réunion a mis les différentes thèses en présence en face de deux problématiques difficilement conciliables :

- La majeure partie des théories du *nation-building* sont d'origines européennes et à volontés modernisatrices sur leur propre modèle,
- ensuite, elle a déçu les participants qui n'ont pu, pour diverses raisons, construire une définition générale du concept de *nation-building*<sup>15</sup>.

Il semble d'ailleurs que cela ait révélé les limites du *nation-building* puisque la réunion a conclu que « les théories de modernisation et du développement [deux principales théories en jeu pour décrire le processus de l'édification nationale] ont été principalement élaborées, jusqu'à présent, d'après l'expérience européenne de la modernisation ». De plus, « l'initiative des efforts de description du processus d'apparition d'Etats et de nations » revient essentiellement « à des théoriciens d'Europe et d'Amérique », théoriciens qui ont surpris par leur « ignorance des travaux des spécialistes originaires d'autres régions du globe »<sup>16</sup>.

---

<sup>13</sup> STEPHENSON Carolyn, "Nation-building", in *Beyond intractability*, édité par Guy Burgess et Heidi Burgess, Conflict Information Consortium, University of Colorado, Boulder. Posted, Janvier 2005 (URL : <http://www.beyondintractability.org/essay/nation-building>).

<sup>14</sup> ZGHAL Abdelkader, « l'édification nationale au Maghreb », in *Revue Internationale des sciences sociales*, Volume XIII, n°3 Paris, 1971, pp.465-481, p.425

<sup>15</sup> KOTHARI Rajni, « La formation des nations, ses constantes et ses variables », in *Revue internationale des sciences sociales*, volume XIII, n°3, Paris, 1971, p.382

<sup>16</sup> *Ibidem*, p.367-381. La réunion y est décrite comme ayant « déçu » par KOTHARI Rajni, auteur de l'article.

On est donc face à une définition duale et imprécise pour le même concept. D'une part, on accuse les théoriciens venus d'Europe et des Etats-Unis de mettre en valeur leurs propres expériences de maturation et de développement nationale tandis que de l'autre, on n'arrive pas à concilier une approche sociologique et la vision dans laquelle un autre Etat, compte tenu de l'ordre international, pourrait éventuellement participer ou être invité à participer au processus d'édification nationale.

On est tenté de dire que l'édification nationale et le *nation-building*, l'un étant la traduction de l'autre, et compris de la même manière aujourd'hui par tous les théoriciens, seraient deux concepts différents.

Néanmoins, c'est l'approche récente développée par les nouveaux acteurs du *nation-building* qui vont permettre de donner des indices quant à la résolution de ces problématiques.

Georges W. Bush considérait l'intervention militaire et le *nation-building* comme totalement différents voire antagonistes, tout en permettant à l'armée américaine de jouer non seulement un rôle sécuritaire mais également un rôle dans la société civile irakienne au travers de la protection militaire des organisations humanitaires.

Le *nation-building* a plusieurs définitions suivant le thème – qui fera alors office de « prisme thématique » - au travers duquel on aborde l'étude du concept.

La définition qui relie les deux approches suit une logique développementaliste. Elle correspond à la définition donnée par Matthew Coon, le président de *l'Association of First Nations National*, qui citant le « *Harvard Project on American Indian Economic Development* » a défini le *nation-building* comme devant permettre l'équipement des nations construites sur des bases institutionnelles, nécessaires afin d'accroître leurs capacités à faire valoir leur propre autorité efficacement, au nom de leurs propres objectifs économiques, sociaux et culturels<sup>17</sup>.

Cette définition combine une approche développementaliste dans laquelle la mise en place d'institutions serait une première étape préalable et indispensable à la construction d'une nation, et une approche sociologique qui met l'accent sur la société civile comme tremplin du développement national.

---

<sup>17</sup> « *The project defined Nation-building as « Equipping First Nations with the institutional foundation necessary to increase their capacity to effectively assert self-governing powers on behalf of their own economic, social and cultural objectives »*, in STEPHENSON Carolyn, "Nation-building", University of Columbia ....

Le *nation-building* relève de l'ingénierie sociale<sup>18</sup>, c'est-à-dire qu'il met en avant un processus dans lequel différents acteurs, à l'extérieur et à l'intérieur de l'Etat, étatiques ou non-étatiques, vont participer à l'émergence d'un développement multidimensionnel. C'est-à-dire que l'édification nationale, qui passait autrefois pour une réduction des barrières culturelles, va se réaliser aujourd'hui par le déclenchement d'une croissance économique qui intégrera toutes les branches de la société civile, c'est-à-dire les citoyens d'un Etat-Nation.

Cela signifie que seule l'expérience et la pratique de l'édification nationale dans l'Histoire peut révéler ce passage entre approche sociologique et approche développementaliste. On passe ainsi d'une définition de l'édification nationale comme issue d'une « réunion socio-culturelle » entre différents peuples au sein d'une nation, à une intégration réfléchie des individus et des peuples dans une société civile en vue d'organiser le développement humain et créer ou recréer une nation.

## **2) La pertinence de l'approche dite « pragmatique » du *nation-building***

En quoi peut-on légitimement discuter de la « pertinence d'une approche pragmatique » ? Puisque l'on est à la recherche d'une définition globalisante du *nation-building*, il faut se tourner vers l'observation de la constitution des nations qui se réalisent dans l'histoire, de manière particulière aux Etats.

La nation est un fait historique au sens du *nation-building*. Elle possède malgré tout une réalité subtile : la conscience d'un particularisme par rapport à d'autres groupes identifiés. La nation est un phénomène qui implique la revendication d'un particularisme par rapport à l'« Autre » conceptuel, car elle met en valeur des éléments qui insistent sur les différences culturelles, « raciales » ou historiques avec les autres peuples ou nations. Ces éléments sont subtils, comme l'ethnie ou la culture, et qui sont aussi des termes aux origines et aux sens tout à fait distinctifs et à contextualiser.

Néanmoins, les définitions de la nation restent encore floues et une dichotomie est apparue qui met encore en valeur ces différences, tout en définissant la nation d'une part et l'Etat d'autre part. Cette dichotomie s'attache à la différence entre *state-building* et *nation-building* (a), ce

---

<sup>18</sup> ZAHAR Marie-Joëlle, « Les risques du Nation-building « sous influence » : les cas de l'Irak et du Liban », in *Critique internationale*, 2005/3 (n°28), 2005, 12p.

qui permet au final d'obtenir une définition générale du *nation-building* au travers d'une approche empirique et pragmatique (b).

**a) La nécessité d'une définition globale : l'introduction du « *state-building* » au « *nation-building* ».**

La question de la formation des nations révèle une multiplicité d'expériences dans l'Histoire. Il existe donc plusieurs modèles de *nation-building*. On parlera ainsi pour la Suisse et les Pays-Bas d'une édification nationale issue d'un *consociatio*, à savoir la formation d'une nation sur la base de plusieurs groupes qui, par concessions réciproques, vont s'unir sous l'autorité des élites de chacun des groupes sociaux<sup>19</sup>.

Le terme est emprunté au sociologue Johannes Althusius (1563-1638) et est utilisé pour décrire la formation d'une nation par compromis entre les diverses communautés (protestantes, calvinistes et laïques dans le cas des Pays-Bas, au XVI<sup>e</sup> siècle).

Une définition globale du *nation-building* est difficile à donner car la simple notion de « nation » est subtile et renferme de nombreux concepts comme celui de « peuple », d'« identité » et de « culture ». Néanmoins, le *nation-building* est un concept qui cible la construction de l'édifice national dans son ensemble.

Récemment, le *nation-building* s'est trouvé couplé avec la notion de *state-building*, suite aux nombreux changements dans l'ordre international. Des Etats dits « faillis » n'ont pu réussir à imposer un climat de sécurité dans l'ensemble du pays, ce qui a favorisé un climat d'insécurité grandissante sur le territoire et a eu pour conséquence la chute de l'Etat lui-même, comme en Irak notamment.

Le *nation-building* avait pour objet l'étude du phénomène d'émergence et de chute des nations, puis les théoriciens se sont dirigés vers l'étude des phénomènes de construction ou de reconstructions de nations, avec la crise des Balkans dans les années 1990 ou en Somalie durant la même période.

---

<sup>19</sup> DAALDER Hans, « La formation de nations par « consociatio » : le cas des Pays-Bas et de la Suisse », in *Revue internationale des Sciences sociales*, Volume XXIII, n°3, UNESCO, Paris, 1971



Or, on rappelle que l'étude du *nation-building* s'intéresse aussi à la sociologie des nations, leurs genèses et leurs déclin. Depuis Karl Deutsch (1912-1992), avec son ouvrage Nation-building and Comparative Context, le *nation-building* est envisagé sous une approche contemporaine, étudiant la genèse des nations et les changements de paradigme dû à la modification de l'ordre international. Entre autres, il met en avant la puissance de l'Etat pour expliquer la construction des nations.

Mais ce n'est qu'avec les récentes aventures américaines, européennes et onusiennes au Kosovo que l'on a commencé à distinguer la reconstruction de l'Etat de celle de la « nation ».

L'introduction de cette expression suppose une dichotomie entre les deux notions. Si le *nation-building* s'attache à l'édification de la nation, le *state-building* s'attachera à l'édification du système étatique et de l'administration du pays. La rédaction d'une constitution, dans laquelle se trouveront mentionné les organes et institutions, est l'un des premiers aspects du « *state building* ».

En amont, « l'Etat », contrairement à « la nation », est un élément décrit dans le droit international, cela signifie qu'il possède une « matérialité » juridique. Un Etat se définit par son territoire, sa population, par ses frontières et son organisation politique. Sur son territoire s'y exerce une souveraineté qui lui est propre et qu'aucun autre Etat ne peut contester, dans le cadre d'un ordre international. Il se définit lui-même comme une personne morale de droit public, à l'intérieur, et comme une entité dotée d'une personnalité juridique au niveau international, vis-à-vis de ses rapports à ses semblables.

Pour le concept de nation, cela reste encore à déterminer : quel concept juridique peut-on accorder à un élément aussi subtil que celui de « nation » ? En effet, le concept est encore flou et chaque civilisation, chaque peuple possède sa propre définition et sa propre vision de la nation. La nation juive existe autant pour certains adeptes de l'identité juive, qu'elle a disparue pour d'autres, qui considèrent la « nation juive » comme inexistante et diluée parmi les autres nations. La « *Oumma*<sup>20</sup> » islamique existe-t-elle autant qu'existe la communauté de « L'Eglise universelle chrétienne ? ».

Ces éléments sont relatifs à la vision personnelle de chaque communauté car le concept européen de nation s'attache à un territoire (la nation habite un territoire, qui lui-même donne

---

<sup>20</sup> Oumma : mot arabe et concept de l'Islam, qui peut se traduire sous les expressions de « communauté » ou « Nation ».

un corps à la nation) tandis que les concepts religieux, d'origines moyen-orientaux, s'attachent à une forme de « nation spirituelle ». L'idée même d'une solidarité universelle est un principe qui tend à avoir un sens politique particulier et que certaines tendances politiques dans le monde musulman semblent vouloir faire revivre<sup>21</sup>.

Le « *state-building* » est introduit au concept de *nation-building* et permet de différencier les deux types d'« édification ». Le *state-building* se définit également comme une forme d'ingénierie, à ceci près que l'on y inclut les éléments constitutifs d'un Etat : un mode de gouvernement, un gouvernement, des organes et des institutions qui vont permettre à l'Etat de fonctionner. Le *state-building* participe donc à la naissance de l'Etat au sein de la nation. Il en serait le processus. Les différences entre les deux notions sont encore floues car l'approche qui met en avant l'interventionnisme en vue d'établir une démocratie les mêle, l'une et l'autre irrémédiablement : si le *nation-building* a pour objet de mettre en œuvre le développement et la croissance économique au service de la constitution d'une nation, le *state-building* va permettre d'organiser la gestion, la supervision de cette construction.

Le *state building* est introduit postérieurement au *nation-building*, et est défini comme mettant l'accent sur la transformation d'une nation par le développement d'un appareil d'Etat qui puisse assurer la stabilité d'un Etat et pérenniser les intérêts stratégiques entre la puissance constructrice et la puissance « construite ». Cette dichotomie s'apprécie entre une approche sécuritaire et une approche développementaliste. L'approche sécuritaire suppose la construction d'un Etat qui puisse assurer une stabilité suffisante pour ne pas que les crises internes qu'il subit se répercutent un jour sur ses voisins. Ainsi, la construction d'un Etat a pour objet de le doter de toute la légitimité et l'arsenal nécessaire à assurer son équilibre interne.

L'objectif du *state building* est d'éviter et de prévenir toute forme d'échec et de faillite de l'Etat<sup>22</sup> (*failed states*), notamment dans le cas de l'Afghanistan, après la chute du gouvernement des Talibans ou en Bosnie-Herzégovine après le démantèlement de l'Ex-Yougoslavie. Dans les deux cas, il a fallu reconstruire la quasi-totalité du régime tout en le dotant d'un mode de gouvernement. Il n'est pour l'instant pas temps de décrire la réalité de cette dichotomie qui reste très peu convaincante (ce que l'on démontrera par la suite).

---

<sup>21</sup> Cf notamment : NOHRA Fouad, « Arab Post-colonial Ideologies versus Colonial Political Legacy: The Case of Arab nationalism », in *Comparatism and Society*, n°36, sous la direction de Peter Lang, Oxford, Juin 2017, pp.203-231, 16p., p.391

<sup>22</sup> CAPLAN Richard, POULIGNY Béatrice, « Histoire et contradictions du state building », in *Critique internationale*, 2005/3 (n°28), p.124

La tendance qui qualifie les acteurs historiques du *nation-building* est marquée par leur volonté à placer leurs actions dans une forme d'encadrement international. Il faut souligner que, de manière similaire au *nation-building*, il y eut des expériences de « *state-building* » par le passé. Ainsi, la pratique des mandats internationaux et des administrations territoriales, sous mandat international, existait déjà sous la première guerre mondiale.

On peut citer la ville de Dantzig, qualifiée de « ville libre », et qui fut le premier territoire administré sous un mandat d'une organisation internationale, à savoir la Société Des Nations (SDN), au sortir de la Première Guerre Mondiale, à partir de 1919. La Constitution de la ville libre de Dantzig avait pour particularité d'avoir été approuvée par la SDN, qui en avait la responsabilité<sup>23</sup>.

On remarquera que c'est le caractère stratégique de la ville libre de Dantzig qui lui permit d'avoir été l'un des premiers résultats d'un *state-building*, dans lequel un gouvernement et une Constitution était garantie par une organisation internationale qui pouvait l'amender. De la même manière, la sécurité et le souci d'éviter tout déséquilibre interne dans certains Etats voisins ont convaincu les nations européennes d'intervenir en vue de participer au *state-building* dans certaines villes stratégiques.

Le *state building* n'a pas subi de modification particulière dans sa définition. Néanmoins, il est difficile de ne pas en tenir compte lorsque l'on observe le processus de *nation-building*, qui, lui aussi, intervient dans le cadre d'une intervention militaire dans la définition contemporaine de la *RAND Corporation*. L'introduction du *state-building* s'est ainsi opérée par cette voie : en liant l'interventionnisme et la volonté de développement jusqu'à confondre les deux concepts.

En bref, le *nation-building* et le *state-building* semblent actuellement avoir pour origine un déséquilibre à corriger, par l'action d'une force armée. Cela légitime une première fois l'approche pragmatique car dans les deux cas, il s'agit de façonner une nouvelle nation, un nouveau modèle d'Etat qui permette de redessiner la carte ethnique, culturelle, religieuse voire territoriale d'un Etat.

---

<sup>23</sup> *Ibid.* p.126

**b) La mise en valeur des critères entérinés : une approche pragmatique et empirique légitimée par le fait historique.**

L'approche pragmatique se base sur deux éléments : le fait historique *stricto sensu* et son entérinement comme étant un caractère d'identification du *nation-building*. En effet, cette approche peut également permettre de comprendre dans quelles mesures on peut apprécier l'existence d'un *Nation-building*. L'approche pragmatique proposée ici du *nation-building* supplante les approches théoriques et se détache de cette vision, faisant du *nation-building* un élément séparé du « *state building* ».

En effet, récemment l'impératif de démocratisation et la démocratie elle-même ont fait émerger une nouvelle définition du *nation-building* qui mêle autant les éléments généraux du *nation-building* que les éléments qui définissent le *state building*. La dichotomie, comme on l'étudiera plus loin finit forcément par se confondre. On pourra éventuellement parler de « *nation-state building* ».

Comme énoncé précédemment, le *nation-building* et le *state building* sont liés par leur pratique qui met en scène les mêmes phénomènes et les mêmes logiques dans l'intervention militaire et la construction d'un régime stable. Si pour le *state building*, cela passe par la démocratie, c'est aussi parce que le *nation-building* tel que l'imaginent les « constructeurs », les Etats-Unis et l'Union Européenne en tête, légitime la démocratie dans le rôle de mode de gouvernement stabilisateur.

Lorsque l'on observe le *nation-building*, dans le prisme du *state building*, on comprend qu'il s'agit moins d'assurer le développement économique que d'assurer l'équilibre stratégique d'une région instable. En réalité, ce qui est pertinent ici c'est une approche empirique plus développée : la vision pragmatique du *nation-building* permet de rationaliser une approche empirique, sur laquelle se base déjà sur la pratique. L'approche empirique permet d'obtenir une observation sur la base des expériences des nations. L'approche pragmatique développe cette approche empirique en lui conférant une visée pédagogique.

Elle doit permettre à dévoiler les caractères qui identifient l'existence et le développement d'un *nation-building*. La définition ayant subi des évolutions significatives, elle permettra de comprendre toute la portée et les enjeux qui la caractérisent.

### *Le nation-building : Fondements conceptuels, manifestations opératives et enjeux stratégiques*

A ce titre, il faudra s'intéresser à la pratique du *nation-building* et la cristallisation des caractères mouvants qui la définit. A ce moment, c'est l'Histoire qui donne un sens au *nation-building* – et on a pu le remarquer précédemment : il s'agit d'un processus qui est capté par des Puissances souhaitant que cette dynamique de construction puisse servir leurs intérêts.

Or, la définition du *nation-building*, qui est en réalité un prolongement du concept d'édification nationale, a évolué à travers le temps et certains Etats sont aujourd'hui capable, à travers des processus d'ingénierie d'utiliser une nouvelle forme de « sociostratégie » pour s'imposer face à d'autres Etats-nations, plus faibles.

Le *nation-building* implique un processus historique d'évolution, de maturation sociale, identitaire ... au fil des siècles pour les nations. Le processus d'édification nationale est perçu aujourd'hui comme un élément contrôlable et influençable, que ce soient par des acteurs extérieurs étatiques ou non étatiques (les ONG en sont un parfait exemple). Par conséquent, avec l'arrivée de nouveaux acteurs, une nouvelle conception du *nation-building* doit être envisagée, ce qui légitime une seconde fois l'approche pragmatique.

L'approche de la thèse consiste mettre en avant les faits pour en exploiter une ligne directrice, des critères permettant d'identifier le *nation-building* lorsqu'il est appliqué. Par ce moyen, il sera plus aisé de mettre en valeur les faits historiques qui ont caractérisé notamment la construction d'Etats comme le Liban, la Syrie mais également, vis-à-vis de la Guerre Froide, l'édification de nations sur un modèle idéologique et sur des positionnements qui vont avoir une influence considérable sur leur évolution politique, économique, diplomatique ...

On essayera de comprendre comment ces nations ont été construites et quels sont les points communs et les volontés des constructeurs ou « *nations builders* » dans leur participation à mettre sur pied ces structures.

Enfin, on observe que seule cette approche permet de comprendre l'évolution théorique du processus de nation-building. En parallèle, puisque le *nation-building* est un théorème plus qu'une théorie puisqu'il s'agit d'ingénierie (semblable à un programme que l'on installe sur un ordinateur), seule son application permet d'entériner des critères d'identification. C'est ce que l'on montrera au fil de l'exposé.

**B. La cristallisation de la pratique : du Congrès de Vienne de 1815, cristallisant les futurs nationalismes d'Europe du XIXe siècle, au projet du « Grand Moyen-Orient » au XXIe siècle.**

Le congrès de Vienne est révélateur d'une forme que l'on pourrait qualifier de « primitive » du *nation-building*. Il fait intervenir un certain nombre d'acteurs, sur une scène semblable à celle qui se joue actuellement : de grandes puissances, parfaitement identifiables qui, emmenés par une puissance qui surpasse toutes les autres, dictent les règles à des puissances vaincues dans le cadre de la réalisation de leurs projets, puis d'un maintien de la paix.

Cette cristallisation de la pratique se caractérise donc par un unilatéralisme non-équivoque, voire criant (1), et par le lien indissoluble entre la guerre au sens premier du terme, opposant deux ou plusieurs nations entre elles et le *nation-building* qu'elle suppose en conséquence (2).

**1) L'unilatéralisme, principal ou apparent visage d'un nouveau type d'« édification de nation » ?**

Lorsque l'on parle d'unilatéralisme, on évoque celui des récents *nation-builders*, qui ont participé activement à l'édification, la construction ou la reconstruction de nation après une période de conflictualité. On se demandera notamment s'il existe réellement un « unilatéralisme des *nation-builders*, par lequel ces derniers auraient méconnu certains éléments importants, notamment en terme d'identité, de territoires, de frontières, et légitimes que pourraient revendiquer les « *builded-nations* » lors de leurs reconstructions.

L'unilatéralisme fut l'un des premiers éléments qui pourrait ressortir du Congrès de Vienne de 1815, lorsque des nations modernes ont tenter de faire émerger, sur les ruines des nations italiennes et allemandes notamment, de nouvelles nations plus faibles, et surtout fragmentées et, dans lesquels ces grandes puissances ont mis sur pied une force multinationale de maintien de la paix.

Il sera l'occasion d'étudier en détail le Congrès de Vienne de 1815, qui a mis en place une organisation digne d'un *nation-building* (a), tout en envisageant un autre *nation-building*, mis en place par la Grande-Bretagne et la France pour leurs dominions du Proche et du Moyen-Orient à l'issue de la Première guerre mondiale (b).

**a) Le Congrès de Vienne de 1815, aux origines des caractères diplomatiques du *nation-building* contemporain**

Le Congrès de Vienne est avant tout issu d'un modèle diplomatique atypique et parfaitement nouveau pour l'époque, puisqu'il rompt avec l'atmosphère laissée par les traités de Westphalie de 1648. La diplomatie oligarchique met en exergue les Etats acteurs et vainqueurs qui vont décider de la construction des nouveaux Etats en Europe, en apparence pour assurer une cohérence et une paix relative. Mais en réalité, et c'est le cas pour la Grande-Bretagne, pour assurer, avant toute chose leur propre sécurité.

L'aventure napoléonienne a convaincu la Grande-Bretagne d'éviter toute nouvelle tentative de l'écarter de ses désirs d'influence en Europe continentale (L'Empereur Napoléon Ier ayant alors effectué un blocus maritime à la Grande-Bretagne pour l'empêcher d'accéder aux réseaux commerciaux stratégiques d'Europe). C'est la diplomatie qui va créer les Etats.

Pour comprendre toute l'importance du Congrès de Vienne par rapport à la définition du *nation-building* contemporain, c'est mettre en évidence la rupture opérée avec la paix de Westphalie dont on a énoncé les grandes innovations précédemment.

Si les traités de Westphalie à partir de 1648 ont permis l'émergence de nations européennes disposant de leurs propres statuts, mais sur des critères qui, ont permis cette même reconnaissance (notamment la reconnaissance des Provinces-Unies sous une forme juridique, qui a été le préalable à la reconnaissance de son existence comme Etat de manière pleine et entière), alors il faut également énoncer en quoi le Congrès de Vienne de 1815 a été l'œuvre d'une logique totalement différente.

Fondée en réalité sur des objectifs stratégiques plus que sur le maintien de la stabilité politique de l'Europe, ce congrès décrit un ordre international sous l'influence d'une diplomatie subtile et imprégnée d'une volonté d'impérialisme, rompant avec la « Paix de Westphalie », qui avait pour objet d'installer une paix de longue durée en Europe continentale. En premier lieu, la rupture fut marquée par la volonté anglo-saxonne d'imprégner les débats et la conclusion des Traités de Paix, avec la France en premier lieu, et avec l'Italie et l'Allemagne, par une atmosphère où les Vainqueurs seraient les seuls qui conduiraient et dicteraient l'ordre international.

La Grande-Bretagne et l'Autriche, vainqueurs de l'Empire français de Napoléon Ier, ont en particulier marqué le Congrès de Vienne par leur vision : celle d'une France qui ne devait jamais redevenir un Empire. Pour cela, ces Etats ont organisés la fragmentation des Etats italiens, Allemands et créer un Etat de Belgique de toute pièce, dans lequel « le Nord », ennemi du « Sud », seraient tout deux réunis dans un seul et même Etat.

La fragmentation en principautés allemandes et en Etats italiens va s'ouvrir d'ailleurs à ce que l'on appellera un « éveil des nationalismes », dans lequel ces peuples européens vont revendiquer une appartenance nationale propre.

Par conséquent, au lieu de permettre l'émergence d'une paix durable en Europe, cela a favorisé la naissance de nombreuses tensions et engendré l'émergence d'un nationalisme vigoureux de la part des allemands.

Par la création de foyers de déséquilibres potentiels, maintenus par des équilibres précaires (des Etats fragmentés dirigés par de nouveaux princes sans légitimité), la Grande-Bretagne affaiblira la totalité de l'Europe continentale, à l'exception du royaume d'Autriche, son allié contre Napoléon Ier, et qui bénéficiera de territoires plus profondément ancrés à l'Est de l'Europe.

Tous ces éléments marquent cet unilatéralisme latent, la diplomatie de connivence<sup>24</sup> et cette étrange mécanique qui fait de l'édification nationale, mais également étatique, un instrument aux mains des Puissances dominantes. En définitive, le XIXe siècle aura été le siècle propice à la cristallisation des nationalismes de certaines grandes puissances européennes

### **c) La double approche issue de la Première Guerre Mondiale : les premières expériences « officielles » françaises et anglo-saxonnes**

On s'interroge ici sur les modèles qui ont émergé après les premiers mandats internationaux, à partir desquels sont nées les nations arabes, après la première guerre mondiale. Les accords secrets de Sykes-Picot, datés de 1916 révèlent la confrontation des volontés stratégiques, sur la région du Moyen-Orient entre les grandes puissances gagnantes de la première guerre mondiale. De quelle *nation-building* peut-on parler en Syrie, au Liban, en Irak ou alors en Arabie Saoudite

---

<sup>24</sup> Tiré de BADIE Bertrand, *La diplomatie de connivence, les dérives oligarchiques du système international*, éditions la Découverte, collection Poches essais, Paris, 2011, 2013, 276p



### *Le nation-building : Fondements conceptuels, manifestations opératives et enjeux stratégiques*

? Si l'on parle d'expériences officielles, c'est que la France et la Grande-Bretagne ont tenté et réussi à imposer un modèle d'Etat mais également un modèle de nation sur des zones stratégiques, et ce en s'octroyant eux-mêmes la légitimité de l'effectuer.

Le point commun des constructions françaises et britanniques dans la zone fut sans conteste la création d'Etats-nations sur un « moule » d'inspiration européenne. Si l'on compare actuellement le découpage de la région sur une carte, elle ne correspond pas aux réalités et aux définitions géographiques à laquelle s'identifiaient les peuples de la région.

Si l'on prend l'exemple de l'Arabie Saoudite et de l'Irak, le découpage aurait dû nécessairement prendre en compte celui de la région du « *najd* », qui était autrefois partagée entre l'Irak et la péninsule arabique. Le *Najd* était identifié comme s'étendant du sud de l'Irak jusqu'au centre de l'Arabie Saoudite actuelle. Cette référence ne semble pas importante mais elle témoigne d'un découpage des régions qui ne correspondait pas aux territoires actuels. Il existe aujourd'hui un « *najd* » irakien et un « *najd* » saoudien :



*Carte des régions de la péninsule arabique (excepté Oman et le Yémen)*

En second lieu, si la Grande-Bretagne est parvenue à s'emparer de l'Irak pour sécuriser la route des Indes, elle a toujours tenté d'éviter la création d'un Etat kurde, en rattachant notamment Mossoul à l'Irak, avec le Traité de Lausanne en 1923.

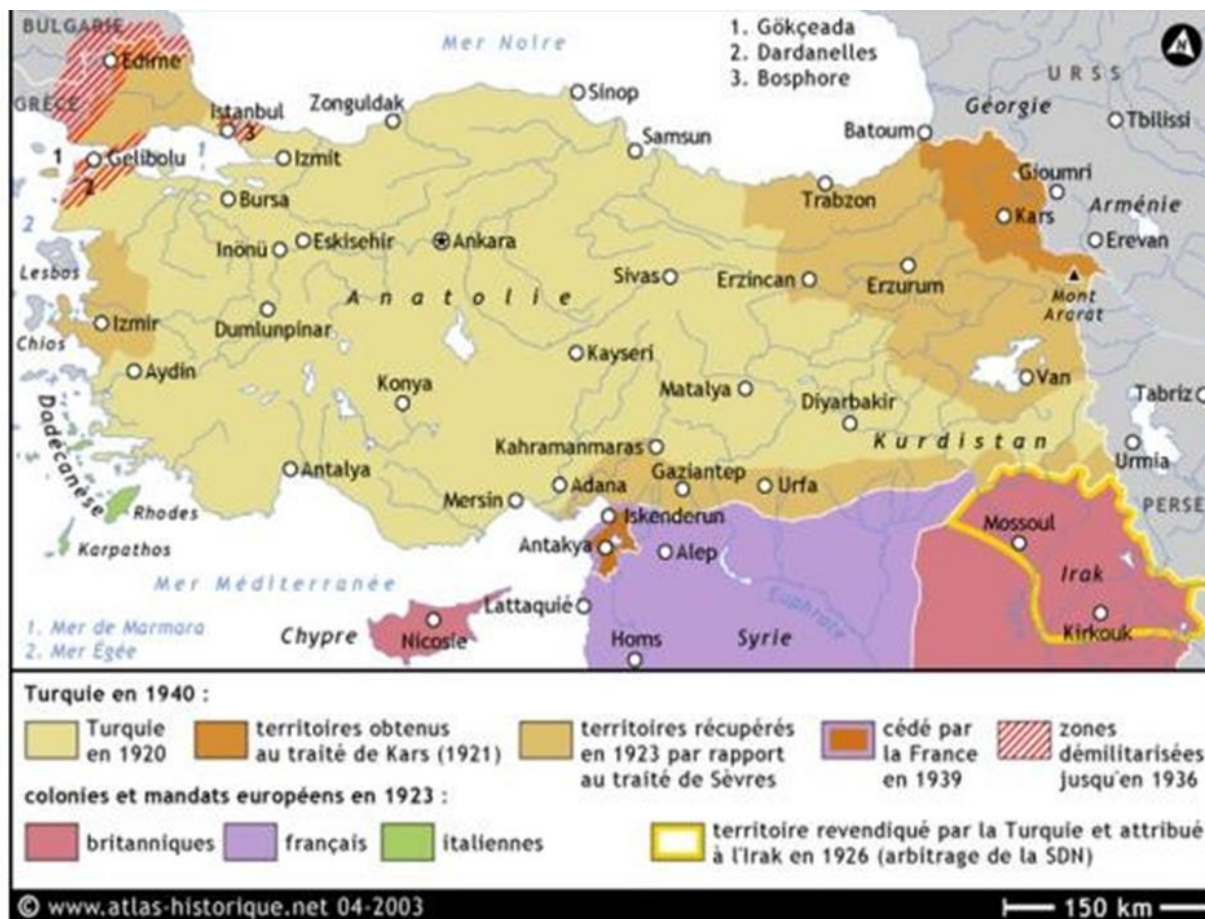


*Carte de l'organisation internationale des territoires de l'Asie Mineure après la Première Guerre Mondiale*

Le traité de Sèvres va également permettre de redessiner des frontières qui n'ont aucune réalité, autres que stratégiques : la carte ci-dessus montre d'ailleurs le district d'Alexandrette, qui fut sous mandat français et rattaché à la Syrie. Après la chute du Califat ottoman et avec l'arrivée du pro-occidental Mustapha Kemal Atatürk, la France décida de créer le Liban et de donner ledit district à la Turquie, un district encore disputé entre la Turquie et la Syrie.

On a donc affaire ici à un redécoupage des frontières. Il s'agit là d'un préalable « *state-building* », la recreation d'un Etat au sens juridique, avec un territoire délimité par une frontière et dont la souveraineté sera reconnue par ses pairs, à savoir les Etats de la région et du monde, dans cet équilibre qui fait émerger un début de « scène » internationale.

Néanmoins, au niveau du *nation-building* lui-même, l'objectif de la France et de la Grande-Bretagne aura été d'assurer la stabilité de nouveaux Etats sans réellement prendre en compte les aspects multiculturels des populations autochtones : en Irak, ce sont les sunnites qui vont être installés au pouvoir par la Grande-Bretagne tandis que pour la France, elle négociera l'arrivée au pouvoir des alaouites dans un pays très majoritairement sunnite.



Traité de Lausanne

*Carte de l'organisation de la Turquie et des Etats voisins selon le Traité de Lausanne de 1923.*

Le redécoupage territorial est lui-même issu d'un projet et d'une planification de *nation-building* ou de *state-building* des puissances européennes étudiées et ledit redécoupage s'ancrera, dans la théorie, comme étant un préalable à toute planification d'intervention post-conflit. De plus, la création d'entités étatiques va permettre de faire émerger des rivalités, voire des inimitiés entre les différents Etats, eux-mêmes créés de toutes pièces et neutraliser les tentatives d'opposition aux grandes puissances dans la région.

La ligne directrice des deux grandes puissances que sont la France et Grande-Bretagne sera de surligner les clivages, tout en assurant une légitimité de « puissance mandatrice ». Une autre manière de diviser pour mieux régner. C'est cette logique d'opposition sur laquelle va se baser le *nation-building* : une société multiculturelle au-dessus de laquelle va gouverner un Etat, à savoir un appareil administratif de puissance publique et de gouvernement.

L'« orientation fatalement intercommunautaire<sup>25</sup> » des modèles choisis pour créer des Etats-nations multiculturels aurait nécessairement des conséquences futures sur le partage des pouvoirs. Un tel schéma de *nation-building* mettrait en valeur un unilatéralisme indiscutable : la Grande-Bretagne ayant trahit les promesses de créer un « super-Etat arabe » en échange d'une révolte contre les Ottomans.

En conséquence, il faudra alors postérieurement se poser le problème de l'identité nationale dans ces Etats très fragiles qui devaient absolument composer avec des communautés qui, bien que vivant ensemble depuis des centaines d'années allaient diriger un Etat sans réelle nation.

La nation n'ayant pas émergé du *nation-building*, ce seront d'autres acteurs qui devront prendre l'initiative de dessiner ce modèle national, notamment en Irak avec la figure de Fayçal ibn Hussein (Fayçal Ier, 1883-1933), roi d'Irak qui tentera, par des réformes dans le domaine de l'éducation, d'inculquer un esprit d'unité nationale à l'Irak, réunissant trois communautés (arabes chiites, sunnites, kurdes) aux volontés politiques divergentes.

On remarquera un élément qui distingue le *nation-building* « à la française » du *nation-building* « à la britannique » : tandis que la première avait nécessité de fonder de véritables Etats sur des bases démocratiques et laïques autonomes, la Grande-Bretagne avait laissé, notamment en Palestine, en Jordanie, en Arabie et en Irak, des régimes bien moins séculiers mais qui avaient renforcé leurs liens commerciaux et diplomatiques avec elle.

Ainsi si ce n'est le modèle d'Etat-nation d'Arabie Saoudite, avec un Etat saoudien et une nation à l'identité idéologico-religieuse wahhabite, le pays n'avait rien d'un modèle de gouvernance et de gouvernement au Moyen-Orient, ni même disposant d'un organe devant assurer une légitimité politique autre ... que celle de la conquête et de la vassalité impériale.

Le *nation-building* « à la française » se devait de gérer les ambitions impériales d'une Grande-Bretagne et des Etats-Unis de plus en plus présents sur la scène régionale, qui menaçaient d'écarter la France de toute prétention sur ces territoires. C'est ici que le *nation-building* d'inspiration française est mis en lumière : celui-ci, par les pressions subtiles exercées par les influences anglo-saxonnes, a décidé de participer et d'encadrer la naissance d'un système politique au Liban et en Syrie afin de renforcer ses positions et son ancrage auprès des instances

---

<sup>25</sup> SAUL Samir, « Découpage colonial et nation-building en Syrie mandataire : regards français sur les suites de l'accord Sykes-Picot » (1916-1938) in *Guerres mondiales et conflits contemporains*, Presses universitaires de France, Université de Montréal, 2015/1 (n°157), pp.111 à 136.

gouvernementales avant d'en être finalement éjecté. Il s'agissait alors de favoriser les intérêts des trois acteurs en présence : les partisans du Grand Liban, les partisans de la Syrie et les intérêts turcs de l'Etat post-ottoman. On reviendra sur le débat de la création de l'identité nationale syrienne et de ses difficultés.

La rivalité anglo-saxonne et française joue largement en défaveur des populations laissées pour compte mais permet d'appliquer un modèle d'Etat-nation sur ces pays. Ainsi, la France essaie de tenir compte des spécificités des Etats qu'elle tente de créer de toute pièce en vue de leur assurer une certaine viabilité : « *la France, que tant de syriens demandent pour guide, se doit de leur faire obtenir d'abord les frontières historiques indispensables à leur développement* » énoncera le journal Temps<sup>26</sup>.

Néanmoins, parfaitement au courant des réalités de la Syrie historique, qui, sous l'empire ottoman, qui a hérité de cet état de fait, définit la Syrie comme allant « des frontières du Taurus à l'Egypte et de la Méditerranée jusqu'à l'Euphrate »<sup>27</sup>, la France réussira à négocier l'actuelle Syrie face à une Grande-Bretagne totalement gagnante et préparant le « Foyer national juif » en Palestine, prévu dans la Déclaration Balfour de 1917.

On s'apercevra d'ailleurs que l'Etat d'Israël, qui va en émerger, a été le fruit d'une *nation-building* dont les conditions ont été réalisées préalablement par un travail d'éducation identitaire et au nationalisme avant de se constituer comme Etat. Peut-être est-ce l'une des raisons de sa réussite en tant qu'Etat-nation ?

Israël fut l'une des planifications les plus exemplaires au sens propre du *nation-building* puisque contrairement aux planifications des Etats arabes au Moyen-Orient, la « nation » d'Israël préexistait avant l'Etat, une nation qui s'était constitué en réponse aux tragédies de la Seconde Guerre Mondiale. Israël est le produit réussi du *nation-building* anglo-saxon tandis que les autres Etats nés du *nation-building* français et britannique ont dû faire face à leurs propres contradictions, en particulier, les peuples auxquels ils ont été « appliqués ».

---

<sup>26</sup> *Ibid*, p.114

<sup>27</sup> *Ibid*, p.114

## 2) Guerre et « *nation-building* » : un lien indissoluble ?

Le *nation-building* a deux facettes qui se complètent : c'est un processus spontané propre à toutes les nations en formation mais c'est également une forme d'ingénierie. Ainsi, que l'on se base sur la première ou la seconde définition, on observe qu'il existe un lien incontestable entre la guerre au sens large et le *nation-building*.

Dans un premier temps, on expliquera ce fait par les expériences de la guerre froide et le *nation-building* qui en est conséquent (a) puis l'on établira qu'à ce titre, il s'agit bien plus d'imposer un modèle – type d'Etat (b).

### a) « *Nation-building* » en Guerre Froide : le « privilège du Vainqueur ».

La « guerre froide » qui a succédé à la seconde guerre mondiale fournit un certain nombre d'exemples factuels de cette rivalité de puissances, dont l'objet était de participer d'une manière ou d'une autre à l'édification de nouvelles nations, sur la base d'une rivalité (voire d'une inimitié) idéologique et d'intérêts stratégiques.

Le *nation-building* procède de l'édification des nations. Cette édification nationale suit une logique idéologique, qu'elle soit ethnique ou culturelle. Lors de la guerre froide, deux superpuissances animées toutes les deux par deux idéologies que l'on oppose communément : les idéologies du capitalisme et du communisme.

Néanmoins, les deux puissances ont su faire évoluer leurs discours et leurs idéologies. Elles se sont affrontées en apparence de manière stratégique, mais de manière plus subtile on réussit à distiller, au sein des factions politiques des Etats, en particulier ceux sortis du colonialisme, leurs propres idéologies.

Cela s'est manifesté systématiquement, dans le cadre de cette guerre où les parties devaient forcément choisir « un camp », même si dans les années 1970 à 1980, les Etats dits de la « Troisième Voie » (celle dont rêvait le général De Gaulle) ou du Tiers Monde (les pays moins riches issus de la décolonisation), ont été contraints de choisir leurs positionnements. En Europe, cela fut plus apparent : l'Europe occidentale allait subir l'influence des Etats-Unis, à travers, notamment le plan « Marshall », et les Etats européens d'Orient, se verraient proposer une alliance avec le régime de l'Union soviétique.

### *Le nation-building : Fondements conceptuels, manifestations opératives et enjeux stratégiques*

En pleine décolonisation, on a pu assister à l'émergence de nouveaux Etats qui pourtant ne pouvaient pas légitimement se prétendre encore « nation » puisque celle-ci venait de naître. La formation d'Etats-Nations suite à la décolonisation a été plus ou moins difficile au regard du passé historique de ces derniers.

Les modèles européens présentaient deux caractéristiques, avec lequel les sociétés allaient participer à leur propre *nation-building* : c'est sur la base de ces modèles que les nouveaux membres des gouvernements des différents pays colonisés allaient reconstruire leurs propres Etats, puisqu'ils avaient étudié la culture européenne de l'art du gouvernement dans les écoles et universités européennes. Ces élites avaient alors absorbé et fait leurs, les idées d'« Etat » et de « nation ».

Lorsque l'on parle de « *Privilège du Vainqueur* », c'est, en premier lieu, au sens propre qu'il faut le comprendre car lorsque les Etats-Unis ou l'Union Soviétique triomphaient sur un théâtre d'opération, la bascule vers l'une des deux idéologies se réalisait presque systématiquement. De même, la décolonisation a engendré des positionnements qui se voulaient, en grande majorité, l'inverse de ceux qui étaient pris par les anciennes puissances colonisatrices.

Il s'agissait alors de faire naître, de manière spontanée, des Etats qui construisaient leur « édifice national » sur la base historique d'une confrontation idéologique et par ressentiment vis-à-vis de la puissance colonisatrice. Cela s'est vu en Inde, en Malaisie, mais également au Viêt-Nam et en Algérie plus particulièrement. Cela fait par exemple naître des nations aux discours et aux valeurs identitaires et diplomatiques anti-impérialistes, la République démocratique et populaire d'Algérie en est un exemple parmi d'autres.

C'est également un « *privilège du Vainqueur* » au sens figuré : l'édification nationale se construit avec le support diplomatique (voire militaire) d'une superpuissance comme l'U.R.S.S., ce qui amène l'exportation du socialisme et jouant un rôle considérable quant à l'avenir politique, économique ... de la nation. Le *nation-building* a beau être un procédé naturel, il devient de plus en plus dépendant des positionnements des grandes puissances mondiales. Le *nation-building* devient même l'obligé des événements se déroulant sur la scène politique internationale puisqu'il s'effectue alors, dépendant du Vainqueur sur le théâtre d'opération en l'espèce.

Cette guerre aux aspects si particuliers qu'a été la guerre froide (1947-1991 environ) révèle, au prisme du *nation-building*, son aspect d'accélérateur de la construction étatique. En effet, la guerre froide a été l'occasion d'observer deux superpuissances s'affirmer pour obtenir des Etats dans lesquels elles s'affrontaient, de choisir l'un ou l'autre de leurs modèles. Cette nouvelle forme d'affrontement pouvait pallier à « l'équilibre de la Terreur » entre les deux protagonistes. Mais c'est aussi dans cette situation qu'on a pu assister à ce que l'on pourrait qualifier de privilège du vainqueur puisque l'Etat qui était le théâtre des affrontements indirects entre les superpuissances rejoignait alors l'idéologie mais également le modèle de gouvernement de la superpuissance gagnante.

Les Etats suivent alors, de manière obligée, puisque soutenue par la puissance du « Vainqueur », le modèle administratif et de gouvernement de ce dernier. Ces nouveaux Etats « presque nations » finissent même par vouloir se réapproprier le modèle du Vainqueur, comme dans le cas du communisme pour en recréer un qui soit à même d'être en adéquation avec leur propre identité.

C'est ce qui s'est passé au Cambodge avec le régime des Khmers rouges (1975-1979), un régime d'inspiration communiste plus violent encore puisque la réappropriation culturelle et politique (et *a fortiori* identitaire) s'est effectuée sur des bases violemment anticapitalistes, plus profondément encore que pour l'Union Soviétique.

L'idée de conflit, la guerre et le *nation-building* semble donc difficilement dissociables et la définition de la « RAND Corporation » énoncée précédemment semble, en apparence tout du moins, trouver peu à peu ses racines ... et ses justifications. Il ne s'agit plus seulement d'un processus dicté et guidé par l'Histoire, il s'agit de faire et de réaliser le *nation-building* d'un Etat, d'une nation, d'un Etat-nation. Il s'agit d'être l'acteur objectif et subjectif de la (re)construction d'une nation et de participer, pour celle-ci à la prise de décision déjà fondamentale des fondations politiques et idéologiques.

Au final, on assiste à la fin des années 1990 et avec la chute du Mur de Berlin, au triomphe du modèle d'Etat-nation, issu de *nation-building*, une édification nationale inspirée d'une manière ou d'une autre par un modèle issu d'Europe ou des Etats-Unis.



**b) Les « *builded-nations*<sup>28</sup> » ou « nouveaux Etats » de l'ère post-moderne : un modèle d'Etat-nation imposé ?**

Actuellement, les nations construites, selon une planification du *nation-building*, ou « *builded nations* », l'ont été à l'issue d'interventions dites « humanitaires » motivées par le devoir d'ingérence systématique des puissances en vue de résoudre une conflictualité de type « guerre civile ».

Ainsi a-t-on assisté, avec le crépuscule de l'Union Soviétique (U.R.S.S.), à la montée en puissance d'une forme d'humanisme occidental qui a poussé un certain nombre de pays européens et américains, dans le cadre de l'O.T.A.N. (Organisation du Traité de l'Atlantique Nord), à intervenir en Europe de l'Est dans l'Ex-Yougoslavie, plus précisément en Serbie dans les années 1990, motivés par l'objectif de mettre fin à la guerre civile entre les nationaux serbes, croates et bosniens. La fragmentation de l'Ex-Yougoslavie a laissée de nombreuses fractures entre communautés ethno-religieuses dans un Ex-Etat marqué à l'intérieur par une histoire complexe.

Néanmoins, suite à cette intervention, les « Grandes Puissances » constructrices que l'on peut dorénavant nommer « *nations-builders* », ces Etats qui ont participé à la construction d'autres Etats, ont su capter le moteur intime de la conflictualité (les fractures communautaires et ethniques dans les Balkans) afin de les attirer dans leur alliance.

Cela est passé par l'administration européenne de la Bosnie-Herzégovine au milieu des années 1990, dont l'administration a été bâtie sur le modèle de la bureaucratie européenne (un grand nombre de fonctionnaires et une monnaie très forte). Au niveau international, la Bosnie-Herzégovine a été reconnue par l'Organisation des Nations-Unies, ce qui a donné l'idée à d'autres régionalismes de se faire entendre afin de pouvoir bénéficier de cette reconnaissance.

Le Kosovo, ancienne province serbe et considérée comme le « cœur spirituel » de la Serbie chrétienne orthodoxe, a également bénéficié de son indépendance. Actuellement, la Macédoine suit le chemin des autres Etats des Balkans et souhaite pouvoir être reconnue en tant qu'Etat.

Le *nation-building*, effectué au Kosovo - dans le cadre de l'administration provisoire qu'elle a reçue - et celui effectué pour la Bosnie-Herzégovine, a donc des aspects caractéristiques qui

---

<sup>28</sup> Terme emprunté à Francis Fukuyama dans son ouvrage *Nation-building, Beyond Afghanistan and Irak*, The John Hopkins University Press, 2006.

attirent et attisent les régionalismes, même si cela s'effectue de manière incidente, à savoir la tension permanente entre deux courants politiques ultra-nationalistes, l'un pro-bosnien, l'autre pro-serbe au sein d'un seul et même Etat.

Les mêmes logiques guident ces deux derniers *nation-buildings* et ceux qui se sont opérés lors du Congrès de Vienne de 1815, à savoir :

- la recherche d'un équilibre stratégique pour l'ensemble des grandes puissances,
- la volonté de faire de ces Etats des « satellites »,
- le modelage de l'administration étatique sur un modèle prédéfini
- et enfin, la possibilité, laissée aux *nations builders* d'intervenir à l'intérieur de ces pays en usant de la force armée, comme ce fut le cas en 1825, lors de la bataille du Trocadéro, lors de laquelle l'armée française « mandatée par la diplomatie de concert [européenne] [intervint] pour rétablir l'ordre face à la mobilisation libérale espagnole<sup>29</sup> ».

Le terme « *builded-nations* », néologisme propre à ce travail, est suggéré pour répondre à la question de la qualification des Etats qui acceptent ou subissent le *nation-building*. Que ce soit durant la guerre froide ou dans les plus récentes expériences militaires en Libye, en Irak ou en Afghanistan, l'objectif était de faire émerger un nouvel ordre qui puisse garantir une alliance stable et des liens idéologiques et politiques durables, renforcés par des liens commerciaux.

Les bâtisseurs de nouveaux Etats se tournent alors soit d'eux-mêmes et spontanément vers le modèle euro-occidental d'Etat-nation soit par exemple comme on l'a montré précédemment, par l'action subversive de conseillers venus d'Etats occidentaux qui souhaitent conserver leurs intérêts stratégiques dans la zone. Les élites étant déjà libéralisées ou socialisées, suivant leurs positionnements, elles n'en sont pas moins facilement malléables.

Par conséquent, le modèle occidental paraît alors presque forcé, imposé avec de surcroît « avec la complicité d'une élite locale dirigeante souvent corrompue »<sup>30</sup>.

Le modèle d'Etat-nation européen s'impose et impose. Il va permettre, par son ingénierie sociale et étatique, de créer des « Etats européens » - à savoir des Etats modelé sur les modèles des Etats européens - partout où ceux qui participent à cette construction puisse le juger nécessaire. Il y a certes des avantages, notamment économiques à choisir ce modèle, mais

---

<sup>29</sup> BADIE Bertrand, *La diplomatie de connivence, les dérives oligarchiques du système international*, éditions La Découverte, Paris, 2011, 2013.

<sup>30</sup> *Ibid.*

également des difficultés puisqu'il engendre nécessairement un déséquilibre dans le modèle d'identité et de l'édifice institutionnel étatique.

Si le *nation-building* permet de forger un « moule structurel d'Etat-nation » pour les Etats qui en font l'expérience, il n'est pas dit que ce *nation-building* leur sera préjudiciable bien au contraire. Les *nations-buildings* israéliens et arabo-saoudiens sont deux particularismes qui démontrent que le *nation-building* peut avoir les effets stabilisateurs et développementalistes attendus.

Ainsi, puisque l'objectif du *nation-building* est de permettre le développement et la croissance économique au sein de l'Etat, il doit au préalable obtenir l'assentiment des populations, - assentiment pris au sens large - et cela passe par exemple à leurs participations au système d'élection démocratique qu'implique le *nation-building*. La planification a donc besoin, comme tout Etat-nation, d'une structure organisée d'unité identitaire (nation). Ce même modèle identitaire doit pouvoir satisfaire toutes les composantes de la société, suivant les bases sociales sur laquelle elle se construit (religion, ethnie, tribus).

Il faut donc étudier dans un second temps, les différentes étapes qui impliquent la réussite d'une telle entreprise de construction/reconstruction d'un modèle social, dont les structures fondatrices ont été écartées et qui sont désormais, et par conséquent, absentes.

Cela implique donc que l'on puisse définir les objectifs plus particuliers de ce travail de thèse : quelles sont les questions particulières qui seront abordées ? Pourquoi et dans quelles mesures peut-on on les aborder ? Quelles limites éventuelles devraient-on s'imposer pour obtenir une étude globale, suffisamment précise et exhaustive du concept ?

## **INTRODUCTION**

### **SOUS-PARTIE II :**

#### **Cadre et enjeux de l'étude du concept.**

La première partie de l'introduction avait pour objet de donner les éléments généraux du *nation-building*, les contours de l'étude et les présupposés sur les concepts et les thématiques qui entourent le concept à l'étude. Si d'apparence, les éléments énoncés semblaient contenir une critique, en réalité, il s'agissait surtout de poser les bases d'un débat « latent » qui secoue à ce titre les critiques anti-impérialistes et les humanistes interventionnistes sur la possibilité laissée pour un ou plusieurs Etats d'intervenir dans le territoire d'un autre en vue d'effectuer un changement de régime dans le cadre d'Etats faillis (ou « *failed states* ») ou d'Etats dits « voyous » (les fameux « *rogues states* »). Cette sous-partie aura pour intérêt de dégager les principaux éléments qui devront être abordés au cœur de cet exposé.

Il s'agit maintenant de préciser le cadre de l'étude, définir les différents axes d'études en proposant une analyse des grandes thématiques abordées par la bibliographie propre au concept du *nation-building*. Il s'agira par ailleurs de mettre en lumière les problématiques posées par le sujet tout en proposant une réponse, celle-ci devant être formalisée par l'énoncé d'un plan général.

#### **I. Cadre théorique et analyse bibliographique**

En définitive, le *nation-building* pose énormément de questions et ne donne aujourd'hui que des réponses assez superficielles : qu'est-ce que le *nation-building* ? Quelles sont les thématiques qui devront être abordées ? L'étude du *nation-building* intéresse les auteurs qui s'interrogent sur les éléments fondateurs et caractéristiques, de l'émergence en premier lieu, et de l'existence en second lieu, d'une identité nationale puis *a fortiori* d'une nation au sens strict,

dans le monde contemporain, ainsi que les moyens mis en œuvre pour aboutir à la naissance d'un Etat, au sens du droit international et reconnu par tous comme tel.

Autrement, l'un des intérêts pertinents est de savoir comment un domaine particulier de l'étude de l'existence d'une nation (notamment la formation d'une identité commune) peut être analysé pour comprendre les dynamiques sociales, politiques, culturelles qui font naître des sentiments « identitaristes » au sein d'un groupe ethnique ou social particulier et comment l'on pourrait anticiper des revendications au sein d'un ou plusieurs Etats (notamment dans le cas des kurdes en Syrie et en Irak, dont la formation d'un Etat suivi de la formation de la « nation » intéressent tous deux particulièrement les acteurs de la région mais également les grands acteurs de la scène internationale).

Cette recherche permettra l'émergence d'une nouvelle « typologie » plus rationnelle des Etats voire une forme d'« étalon » entre l'existence d'une nation, d'un état ou d'un état-nation. Les concepts dits d'« Etats *de facto* » de « *failed state* » seront des outils très importants pour permettre l'émergence de cette schématisation et ouvrira notamment la voie d'une part à une meilleure compréhension des dynamiques politiques et d'autre part, au niveau scientifique, invitera les chercheurs, éventuellement, compléter cette échelle.

#### **A. Cadre théorique du *nation-building* – Définitions nominales et préliminaires**

Le cadre théorique intéresse la définition du champ d'étude du *nation-building* et des concepts qui le définit. Cela implique :

- en premier lieu les concepts qui définissent directement le *nation-building*,
- en second lieu toute l'arborescence des concepts philosophiques, juridiques, (géo) politiques, culturels et idéologiques qui ont pour objet de définir le concept de Nation et d'Etats.

Lors de la rédaction de la première partie de l'introduction, il a été révélé un certain nombre de concepts propres au *nation-building* : l'édification nationale, les « *nation-builders* », les « *builded-nations* », le « *state-building* » ...

Il convient d'avertir les lecteurs que l'étude du concept de *nation-building* fait intervenir un grand nombre de concepts d'origine anglo-saxonne. En effet, la thèse met en valeur l'idée qu'il existe au moins deux grandes définitions du *nation-building*.

La première de ces définitions décrit un processus historique qui pourrait être qualifié de « construction nationale » ou d'édification nationale. On le rappelle, l'expression de « construction nationale » ou « édification nationale » est utilisée par les théoriciens pour décrire comment a émergé la « nation » ou l'Etat étudié.

En l'occurrence, lorsque l'on parlera de « construction nationale italienne », on ciblera le processus historique qui a amené l'émergence et la reconnaissance au sein de cette communauté ethnoculturelle d'une identité nationale. Ce processus historique, dont on doit décrire les principaux éléments dans cette thèse, peut être déduite par la présence de ce l'on conviendra d'appeler des « artefacts » d'édification nationale, à savoir tous les « objets », toutes les constructions culturelles, historiques, institutionnelles ... qui caractérisent cette idée de particularisme culturelle propre à l'existence de la nation, en question.

La seconde définition consiste à expliquer le concept de *nation-building* lui-même tel qu'il est défini par les théoriciens anglo-saxon comme énoncée plus haut.

Afin de parvenir à une définition élaboré et précise, qui servira d'ébauche pour l'étude, il conviendra d'adopter une méthodologie scolaire : la recherche s'orientera vers des ouvrages généraux qui décriront avec précision les différentes facettes du *nation-building*. Les thématiques abordées seront nombreuses et le choix des références bibliographiques se portera vers des ouvrages universitaires ou des publications d'organismes spécialisés, notamment ceux de la RAND Corporation, très importants en la matière.

---

Tout d'abord, les théoriciens du *nation-building* peuvent être classés en deux catégories, soit deux angles d'études principaux qui sont analysés par les chercheurs en la matière :

- Les théoriciens du *nation-building* selon l'optique de la « construction nationale » : il s'agit des premiers théoriciens du *nation-building* et de la construction nationale comme étant le processus de formation d'une nation puis d'un Etat-nation. C'est selon cette approche que les premières théories, étudiées selon le prisme de l'histoire, de

l'anthropologie et de l'ethnologie ont tentés d'étudier et mettre en lumière les différents processus qui ont conduits à la formation d'une nation, d'une identité nationale.

- Les théoriciens du *nation-building* selon l'optique de la construction ou la reconstruction d'une nation pendant et/ou après une période de conflit. Cette nouvelle approche est récente et a été mise en lumière suite aux expériences de *nation-building* afghanes et surtout irakiennes de 2003 à 2010. Ses théoriciens, d'origine anglo-saxonne, s'attachent à établir l'idée que le *nation-building* peut être une forme de plan de construction nationale pouvant être élaboré par une puissance au service d'un Etat, suite à une période de conflictualité dans laquelle l'Etat a vu, *a minima*, une partie importante de ses services publics s'est effondré.

Si l'édification nationale en tant que processus historique est l'apanage de nombreux auteurs qui ont souhaités décrire la formation d'Etats-nations (et d'une « nation » plus particulièrement), il s'agirait ici de donner les définitions du *nation-building* contemporain tel qu'il est compris dans la sphère anglo-saxonne.

Cette définition est par la suite devenue une référence pour qualifier les actions de reconstruction d'une « nation » suite à une période de conflit.

Ainsi, Francis FUKUYAMA est l'un des premiers auteurs à avoir écrit sur le *nation-building*, notamment en vue d'étudier les cas de l'Irak et de l'Afghanistan et en dresser un panorama global<sup>31</sup>.

Si FUKUYAMA, célèbre pour avoir rédigé un certain nombre d'ouvrages politiques et philosophiques, a abordé le *nation-building* et le *state-building*, c'est la « RAND Corporation » en a fourni les principaux éléments de compréhension. Elle a largement participé à diffuser la nouvelle doctrine en la matière, notamment à travers les publications dirigées par James DOBBINS. Les thématiques abordées dans l'ouvrage-phare, un classique de l'étude du *nation-building* contemporain : *The Beginner's guide to nation-building*<sup>32</sup>.

---

<sup>31</sup> FUKUYAMA Francis, *Nation-building: Beyond Afghanistan and Iraq*, JSU Press, Baltimore, Etats-Unis, 2006, 262p.

<sup>32</sup> DOBBINS James, CRANE Keith, DEGRASSE Beth Cole, JONES Seth G., *The Beginner's guide to Nation-building*, publié par RAND Corporation, 2007, 284p.

Avant toute chose, l'ouvrage en question, qui fait figure de référence, définit plusieurs « centres d'actions » du *nation-building*. Chacun des centres d'action, sur lesquels l'opération de *nation-building* doit se dérouler, est défini dans un chapitre qui lui est consacré, mettant en valeur neuf aspects de celui-ci : l'aspect militaire (« *the military* »), la police (« *the police* »), l'Etat de droit (dans sa compréhension anglo-saxonne du concept de « *rule of law* »), l'aspect humanitaire (« *humanitarian relief* »), la « gouvernance » (« *the governance* », terme quelque peu ambiguë et qui mérite une réflexion), la stabilisation économique (« *economic stabilization* »), la démocratisation (« *democratization* ») et le développement. Un chapitre de conclusion est consacré au « coût du *nation-building* » (« *cost of the nation-building* »).

Fondamentalement et dans sa forme, l'ouvrage met donc en évidence les points qui devront être étudiés. L'idée de « gouvernance » du *nation-building* est très intéressante car elle mérite un débat, puisqu'elle amène fondamentalement à penser le *nation-building* comme une planification, avec des mécanismes profondément ancrés qui permettent d'identifier le but final recherché de l'opération. Des questions se posent alors : de quelle gouvernance s'agit-il ? Quelles sont les différences entre « gouvernance » et gouvernement du *nation-building* ? Une nouvelle fois, la question de la légitimité de l'opération et du processus réapparaît.

On revient également sur la question de la différence entre *state* et *nation-building*, d'une part avec l'idée de gouvernance mais d'autre part avec un certain nombre d'aspect, comme la démocratisation, la « *rule of law* » et l'idée de développement qui impliquent ensemble, nécessairement, un façonnement administratif et étatique adéquat.

On ne peut donc pas se distancer de cette étude pour pouvoir comprendre ce que définit le *nation-building* contemporain, en particulier lorsque l'on sait que la RAND Corporation a été à l'initiative de travaux honorables en la matière.

L'ouvrage en question définit le *nation-building* de manière suivante :

« *Le nation-building, tel qu'il est communément définit aux États-Unis, implique l'utilisation de la force armée dans le cadre d'un effort plus large visant à promouvoir des réformes politiques et économiques, en vue de transformer une société émergeant d'un conflit en une société en paix avec elle-même et avec ses voisins*<sup>33</sup> ».

---

<sup>33</sup>DOBBINS James, CRANE Keith, DEGRASSE Beth Cole, JONES Seth G., *The Beginner's guide to Nation-building*, RAND Corporation, 2007, 282 p.,: «*nation-building as it is commonly referred to in the united states*,



*Le nation-building : Fondements conceptuels, manifestations opératives et enjeux stratégiques*

Cette définition implique donc l'usage de forces militaires pour un Etat dans une situation de conflit. L'objectif est donc d'arriver à une situation de stabilité politique par le biais d'une intervention armée. Cette opération prendra ensuite une forme plus modérée en œuvrant pour la mise en place de réformes politiques et économiques en vue d'atteindre cette fameuse stabilité.

Comme on a pu le voir précédemment, l'idée de stabilité politique passe par une « démocratisation », ce qui implique forcément une transition politique vers la démocratie.

L'idée que la démocratisation puisse faire partie du *nation-building* est une réalité admise, la transition politique, devant être menée par un certain nombre de réformes tant sur le plan politique par la réalisation des conditions de l'Etat de droit (« *rule of law* »), mais également sur le plan sécuritaire, militaire et policier.

L'impact du domaine militaire semble incontournable. James DOBBINS, l'un des principaux experts de la RAND Corporation et également l'un des principaux théoriciens du *nation-building*, définit dans un article au nom évocateur « *Nation-building : the inescapable responsibility of the World's Only Superpower* », le *nation-building* comme étant :

« *L'utilisation de la force armée à la suite d'un conflit pour soutenir une transition durable vers la démocratie*<sup>34</sup> ».

Cette définition est l'aboutissement des précédentes sauf que l'usage de la force armée devient plus clairement explicite et est directement liée à l'établissement de la démocratie par un système processuel et un processus lui-même durable.

Dans une autre publication de la RAND Corporation (RAND Corp.)<sup>35</sup>, une définition du *nation-building* intègre les éléments de la définition précédente, en l'appuyant et en mettant encore en avant l'aspect démocratique comme but recherché.

---

*involves the use of armed force as part of a broader effort to promote political and economic reforms with the objective of transforming a society emerging from conflict into one at peace with itself and neighbours*” .p.xvii.

<sup>34</sup> DOBBINS James, “Nation-building : the inescapable responsibility of the World Only Superpower’s”, publié par RAND Review, été 2003, p.17-27 (Disponible à cet URL : <https://www.rand.org/content/dam/rand/www/external/publications/randreview/issues/summer2003/rr.summer2003.pdf>)

<sup>35</sup> DOBBINS James, CRANE Keith, JONES Seth et autres, America’s role in nation-building, from Germany to Iraq, RAND commission, Santa Monica, 2003

Elle énonce :

« [...] La Corée du Sud et le Vietnam ne devraient pas être considérés comme des exercices de Nation-building parce qu'ils étaient simplement destinés à renforcer un statu quo existant dans une société divisée, ou bien n'avaient pas comme objectif final la création d'une démocratie.<sup>36</sup> »

A partir de cet élément, on peut identifier la démocratie comme étant une des principales composantes de ce *nation-building*, un mode de régime devant être l'objectif recherché dans toutes ces opérations. Ces définitions ne semblent pas identifier le processus lui-même, même si l'on identifie l'idée de stabilité économique et de développement comme facteurs promoteurs de la paix.

De plus, et on le verra par la suite, l'idée du régime démocratique comme seule et unique option de stabilité ne semble pas, en apparence tout du moins, soulever de contestations particulières ; d'autres formes/modes de régimes ne sont pas étudiés ou encouragés.

En bref, ces éléments participent donc au façonnement d'une définition du *nation-building* que l'on qualifie ici de « contemporain ». Cette idée d'un processus d'édification nationale « accompagné » n'est donc pas nouvelle en pratique. Par ailleurs, en théorie, on retrouve cette idée dans quelques articles et ouvrages dès les années 1960-1970 dans les sphères anglo-saxonnes puis européennes comme on l'a énoncé.

Ainsi, on a pu voir brièvement et sommairement, dans la première partie de cette introduction l'ouvrage de Karl DEUTSCH *Nation-building in Comparative Context*.

Ensuite, pour préciser ces définitions, il faut ajouter que si le terme de *nation-building* est défini communément par ces auteurs, il est également employé pour décrire le *state-building*, autre processus conceptualisé pour décrire l'édification d'une structure étatique.

DINNEN S. énonce sur cet état de fait :

« Bien qu'utilisé, le terme « nation-building » reste imprécis et contesté. Dans une grande partie de la documentation de la politique, sa signification est supposée plus « présumée » que définie.

---

<sup>36</sup> Cité dans FUKUYAMA Francis, *Nation-building, Beyond Afghanistan and Iraq*, The John's Hopkins University Press, 2006, 262p., p.199.

Il y a aussi une tendance à utiliser le terme «*nation-building*» de manière interchangeable avec celui de «*state building*»<sup>37</sup>.

De plus il définit le *nation-building* comme un concept qui «*se réfère à un processus plus abstrait du développement d'un sens partagé de l'identité ou de communauté parmi les différents groupes composant la population d'un état particulier*»<sup>38</sup>.

Le *nation-building* admet donc l'idée de processus d'une part et d'identité d'autre part. Ce sont les deux points qu'ont en commun l'ancienne et la nouvelle définition du *nation-building*. Il faut également ajouter que l'on parle d'«*identité*» et de «*communauté*», les deux concepts ayant en pratique une matérialisation différente puisque la notion de communauté intègre l'idée d'une matérialisation de cette «*identité*». Il conviendra de développer ces définitions dans cette thèse.

Un second élément va s'intégrer dans cette définition du *nation-building*, à savoir l'idée d'une assistance extérieure.

Toujours selon DINNEN :

«*[Le] Nation-building, d'un autre côté, a souvent été considéré comme un processus flou avec un rôle limité pour l'assistance extérieure*»<sup>39</sup>.

L'idée d'une influence extérieure est récente et c'est l'un des éléments principaux qui vont s'ajouter (ou remplacer certains éléments) à l'ancienne définition du *nation-building* puisque cette fameuse assistance extérieure consistera :

- soit en une aide indirecte à l'aide à la (re)construction,
- soit, comme plus souvent encore, une aide directe, militaire notamment, mais également logistique, diplomatique, infrastructures ... de la part des *nations builders*.

Comme il a été énoncé précédemment, la définition du *nation-building* implique un processus dans lequel la sécurité devient l'un des objectifs finaux recherchés. Cette aide sera donc de

---

<sup>37</sup> DINNEN S., "Nation-building, concepts paper", Australian University Canberra, <http://www2.pazifik-infostelle.org/uploads/DossierNationBuilding.pdf> (consulté le 13 Janvier 2018), 12p. : «*Though widely used, the term "nation-building" remains imprecise and contested. In much of the policy documentation, its meaning is assumed rather than defined. There is also a tendency to use the term "nation-building" interchangeably with that of "state building,* p.1

<sup>38</sup> *Ibid.* P.1

<sup>39</sup> «*Nation-building on the other hand has often been viewed as a more nebulous process with a limited role for external assistance* », *ibid.* p.1

nature militaire et devra suivre un processus qui au final permettra d'aboutir à une stabilité étatique.

Le *nation-building* est un terme qui fait directement référence aux expériences en Afghanistan et en Irak. C'est ainsi qu'il est perçu dans la sphère intellectuelle et politique américaine. Ainsi, selon le site *Foreign Policy* :

« *Le nation-building à l'étranger est devenue un terme névralgique dans la politique américaine depuis qu'elle a été associée aux longues et coûteuses guerres en Afghanistan et en Irak*<sup>40</sup>. »

Cela s'inscrit effectivement dans la thématique puisque si la sphère politique américaine considère maintenant que le *nation-building* fait référence à ces expériences, c'est parce qu'à l'origine, un certain nombre d'acteurs, sur le plan de la théorie et de l'idéologie, ont amené une forme de « rupture » avec l'idée que le *nation-building* était au départ un processus naturel de développement identitaire et structurel.

Par ailleurs, plusieurs acteurs politiques de premier plan avaient au départ émis leurs réserves concernant le sens de ce concept. Ces acteurs politiques sont les trois derniers présidents américains qui ont été soit à l'origine, soit dans la poursuite de ces opérations, ayant eux des positions plus ou moins ambiguës et cohérentes avec leurs actions politiques :

- Comme énoncé précédemment, Georges W. Bush considérait que le travail de l'armée américaine n'était pas de « faire du *nation-building* ».
- Pour Barack Obama et pour Donald Trump, le *nation-building* commence « chez soi »<sup>41</sup>, voulant par-là montrer que la priorité était de se reconcentrer sur les Etats-Unis en vue de ne plus disperser des ressources (militaires, financières ...) à l'étranger.

Il est à signaler que ces opérations consistent en ce que ce soient les nationaux qui participent comme principaux acteurs de leur reconstruction. En effet, on montrera que le concept de *nation-building* met en valeur le concept de « civil society » au sens anglo-saxon du terme, sa reconstruction étant considérée comme un objectif fondamental de la réussite du *nation-building*.

---

<sup>40</sup> BOOT Max, MIKLAUCIC Michaël, "USAID should become the Department of Nation-building", in *Foreignpolicy.com*, publié le 22 Juin 2016, consulté le 22 Juin 2016.

<sup>41</sup> *Ibid.* p.1

Si l'actuel président Donald Trump n'a pas montré de réel intérêt à la pratique du *nation-building*, de nombreux Etats restent quelque peu dépendants des Etats-Unis sur le plan de la construction du maintien et du développement des infrastructures étatiques, notamment les Etats cités précédemment.

Pour comprendre le changement de paradigme évoqué, à savoir l'existence d'une dichotomie entre « *nation-building* » comme processus historique et « *nation-building* » comme processus pratique contemporain, il faut comparer ces différentes définitions, issu du *nation-building* contemporain, à celles qui évoquent justement celles évoquant le processus historique.

Ainsi, ALESINA A. (*Harvard*) et REICH B. (*College London*) évoquent l'idée de *nation-building*, comme processus historique, vis-à-vis de la France et de l'Italie en citant un certain nombre d'études sur la question :

*« L'histoire a été témoin d'une multitude d'efforts pour l'édification d'une nation. Till (1975) note que presque tous les gouvernements européens ont finalement pris des mesures qui avaient homogénéisé leurs populations : l'adoption de religions d'État, l'expulsion de minorités ... l'institution d'une langue nationale, finalement l'organisation de meurtres de masses <sup>42</sup>».*

Cette définition se rapporte donc à l'histoire de l'« édification nationale » / « construction nationale », deux expressions qui se rapportent toutes les deux à ce processus qui s'inscrit dans l'histoire de la formation et de la modélisation permanente d'une « nation ».

Celle-ci n'implique justement pas d'actions particulières dans laquelle un ou plusieurs acteurs étrangers vont intervenir militairement puis financièrement dans la reconstruction de l'Etat, avec pour objet l'instauration d'une stabilité nationale et régionale, et au sein de la « *builded-nation* », l'institution d'un régime démocratique.

C'est à partir de ce principe que les chercheurs élaborent leurs propres définitions. Ainsi, plus directement, les deux chercheurs définissent cette (ancienne ?) idée de *nation-building* ainsi :

*« Nous définissons le nation-building<sup>43</sup> comme un processus qui amène à la formation d'un Etat dans lequel les citoyens se ressentent comme ayant une quantité suffisante de points*

---

<sup>42</sup> ALESINA Alberto, REICH Bryony, « Nation-building », Harvard University, Février 2015, dernière mise à jour le 27 Mai 2015. P.1

<sup>43</sup> Ici, l'auteur a volontairement choisi de ne pas traduire ce thème dans cet exposé dans un souci de cohérence puisqu'il s'agit justement de définir quel terme sera le plus approprié en français. Le concept de nation-building

*communs d'intérêts, d'objectifs et de préférences afin qu'ils ne souhaitent pas se séparer les uns des autres*<sup>44</sup> ».

Cette définition est relativement récente mais l'on est déjà situé dans l'idée de processus. Néanmoins, il met en valeur l'aspect de communauté propre d'une part à l'idée de « nation », et de l'autre à l'idée de « civil society » que l'on compte développer plus tard.

Il faut énoncer que l'on doit revenir à plusieurs reprises sur ces définitions dans le cadre de la démarche d'identification des deux définitions du « *nation-building* ». En effet, ici, il s'agit d'aborder de manière préliminaire un certain nombre des définitions les plus pertinentes sur le sujet pour introduire l'un des principaux éléments de ce travail et qui donne également corps (comme on compte l'énoncer plus tard dans la présentation du plan) à cette thèse.

En effet, s'il existe deux définitions du *nation-building*, c'est aussi qu'en pratique, cela a eu des conséquences sur le plan politique et géopolitique.

VON BOGDANDY, HÄUFLER, HANSCHMANN et UTZ estiment que le *nation-building* se définit justement par l'idée de collectivité mais ils y incluent un élément propre à l'Etat :

*« Le nation-building est la forme la plus commune d'un processus de formation de l'identité collective en vue de légitimer la puissance publique sur un territoire donné. Il s'agit essentiellement d'un processus indigène [indigenous] qui ne se contente pas de projeter un avenir significatif, mais tire aussi son origine des traditions, des institutions et coutumes existantes, les redéfinissant comme des caractéristiques nationales afin de soutenir une revendication de souveraineté et d'unité de la nation. »*<sup>45</sup>.

---

en France ayant lui été traduit sous deux angles différents, suivant en cela, et selon l'avis de la thèse, la doctrine contemporaine.

<sup>44</sup> *Ibidem* : “We define “nation-building” as a processes which leads to the formation of countries in which citizens feel a sufficient amount of commonality of interests, goals and preferences so that they do not wish to separate from each other”;p.2

<sup>45</sup> “Nation-building is the most common form of a process of collective identity formation with a view to legitimizing public power within a given territory. This is essentially an indigenous process which often not only projects a meaningful future but also draws on existing traditions, institutions, and customs, redefining them as national characteristics in order to support the nation's claim to sovereignty and uniqueness” in VON BOGDANDY Armin, HÄUFLER Stefan, HANSCHMANN Felix, UTZ Raphael, State Building, “Nation-building, and Constitutional Politics in Post Conflict Situations : Conceptual Clarifications and an Appraisal of Different Approaches”, Max Planck Yearbook of United Nations Law, Volume 9, 2005, pp.579-613.p.586

Cette définition affine d'autant plus la définition recherchée :

- Elle met en avant l'idée de « puissance publique », à savoir une administration étatique légitime ce qui souligne une autre dichotomie à analyser : la différence entre le *state-building*, et le *nation-building*.
- Elle met en valeur le caractère « indigène » qui doit être celui de ce « processus de formation d'identité collective », à savoir que dans la définition du *nation-building*, l'une des questions incontournables consiste en le rôle des autochtones, de l'entité « nation » dans l'édification d'une « nouvelle nation ». Une fois encore, l'idée de « société civile » sera très importante dans la définition de la place de « l'autochtone ».
- Enfin, plusieurs éléments aussi importants viennent se greffer à l'ensemble déjà étudié précédemment. D'une part, un certain nombre d'éléments vont caractériser l'existence d'une nation (coutumes, traditions ...) et de l'autre, cette caractérisation peut ou va entraîner une conséquence politique à savoir une revendication à la souveraineté. On revient ici au principe juridique issu du « droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ».

Ensuite vient le tour des idées de *nation-building* et de *state building*. Ces deux concepts étant inextricablement lié, il convient également de donner certains éléments préliminaires du *state-building*.

DINNEN énonce les éléments suivants :

« [Le] *state-building* n'est pas la même chose que [le] *nation-building* : bien qu'étroitement liés et souvent exigés dans des Etats faibles (« *weak states* ») ayant un faible sens partagé de communauté, ces processus sont également distincts ».

En effet, le *state-building* implique l'idée d'une construction au niveau des institutions principales d'un Etat afin d'assurer l'existence et le développement de ce dernier tant sur le plan de la politique intérieure qu'en terme de relations internationales. Ainsi :

« [Le] *state-building* se concentre sur la tâche pratique de construire ou de renforcer les institutions étatiques [...] Le *state-building* a longtemps été l'une des cibles de l'aide au développement international avec un large éventail de programmes de renforcement (« *capacity-building* ») visant à renforcer les institutions clés. »

Deux expressions ici semblent à retenir, l'idée de *state-building* impliquant :

- Le renforcement des institutions-clés d'un Etat, ces mêmes institutions garantissant, même dans une période de conflits ou de troubles latentes, son existence, sa souveraineté et sa présence sur son territoire,
- L'idée de « *capacity-building* », soit un concept définissant les moyens (matériels, connaissances scientifiques ...) mis en œuvre en vue de construire ou reconstruire ces mêmes institutions.

Le *state-building* est donc, à première vue et en apparence, bien différent du *nation-building*. Néanmoins, il met en valeur l'aspect « administratif » de la reconstruction, ce qui le différencie, en apparence tout du moins, du *nation-building*.

En effet, si les deux termes sont interchangeables, c'est que le *nation-building* admet l'idée d'une reconstruction des structures administratives en vue de faire participer les nationaux à la reconstruction d'un nouvel Etat-nation car c'est de cela qu'il s'agit lorsque l'on observe le *nation-building*. Ce concept définit l'idée de reconstruction d'un Etat-nation et non seulement d'une structure étatique ou d'un tissu national.

## **B. Revue bibliographique globale**

L'analyse bibliographique révèle un point commun dans la majorité des sources. En effet, un certain nombre de concepts, et de critères particuliers sont étudiés ensemble pour décrire l'édification d'une nation ; on peut citer les concepts suivants : « mémoire collective », « identité nationale », « langue », « instruction scolaire » (histoire), « roman national », « mythe national », « symbole national », « frontières » et « significations des frontières », « mode d'administration » (fédéralisme, unitarisme...).

Ce sont ces éléments qui caractérisent d'emblée l'existence d'une nation et la fermentation, au sein d'une communauté dite « nationale », d'un sentiment d'appartenance à cette nation.

En premier lieu, il convient de faire remarquer que les sources sont de diverses origines et d'horizons différents mais sont caractérisées par leur langue : la plupart des articles sont rédigés en langue anglaise, ou tout du moins pour les quelques articles et ouvrages en français, une partie d'entre eux sont issus de traduction.



Cela démontre que la sphère anglo-saxonne domine le débat. Une analyse pragmatique de la pratique du *nation-building* révèle par ailleurs que la grande majorité des entreprises de *nation-building*, du XXe siècle notamment, ont été réalisées par les Etats-Unis.

Néanmoins, il existe des sources italiennes, espagnoles ou même japonaises en la matière. Il est dommage que nous puissions traiter que les sources dont les langues soient suffisamment accessibles à l'auteur. Néanmoins, ce qui ajoute à l'originalité de la thèse est que les auteurs, s'ils sont d'origines diverses, ont pu rédiger pour certains d'entre eux leurs articles en anglais et ont pu être traduits.

Dans tous les cas, les articles en question seront traités d'une manière particulière puisque leur traduction sera réalisée par l'auteur de cette thèse. Néanmoins, dans un souci de compréhension globale et d'honnêteté intellectuelle, les définitions des concepts les plus importantes seront retranscrites en notes de bas de pages afin de ne pas troubler la cohérence de cette étude.

L'étude va donc se concentrer autour d'ouvrages fondateurs, définissant le *nation-building* ainsi que de nombreux articles, dont la particularité sera de montrer comment est traitée la question de l'édification nationale par les différents théoriciens. Certains ouvrages sont incontournables pour comprendre sur quels autres concepts reposent l'étude, notamment ceux rédigés par la RAND Corporation et librement disponible sur le site internet de l'organisation<sup>46</sup>.

Sans entrer dans les détails de cet acteur de la théorie du *nation-building*, la RAND Corporation est un groupe d'experts sur les questions de développement et de reconstruction post-conflit. Leurs nombreux travaux sur les thématiques précitées seront donc salutaires à cette étude et difficilement contournables. Leurs théories forment une partie non-négligeable de la théorie qualifiée ici de « contemporaine » du *nation-building*.

Bien évidemment d'autres travaux, notamment ceux de FUKUYAMA notamment feront l'objet d'une analyse approfondie et placés sur le même plan que ceux de la RAND Corporation. Cela concerne en particulier les articles qui décrivent les enjeux de l'édification nationale (à savoir le *nation-building* en tant que processus historique) dans les différents Etats-nations du monde.

Ainsi, il n'y aura donc pas de cadre spatial particulier car cela pourrait rendre l'étude moins pertinente ; sauf si l'on considère que l'étude du *nation-building* contemporain amène

---

<sup>46</sup> Disponible à l'adresse suivante : <https://www.rand.org/>

forcément une délimitation, puisque les expériences de reconstruction post-conflit ne sont pas si nombreuses.

Enfin, un certain nombre d'ouvrages traitant des réalités sur le terrain sont étudiés dans le cadre de la reconstruction réalisée par un *nation-building* et sur les origines idéologiques et pratiques de ce concept. Ils doivent fournir un témoignage sur la réalité du terrain.

## **II. Méthodologie d'approche et enjeux de l'étude du sujet**

La méthodologie d'approche du sujet sera de questionner systématiquement les fondements et objectifs du *nation-building*. Le but est d'en retirer les définitions qui s'imposent.

Ensuite pour explorer au mieux les expériences de *nation-building*, il faut exploiter ces dernières pour comprendre la cohérence de leurs suivis et pour proposer au final une nouvelle coloration au *nation-building* pour envisager une reconceptualisation, basée sur une réflexion transversale sur de nombreux domaines.

Ainsi, il faudra se poser les bonnes questions (A) et énoncer à ce titre les enjeux d'un sujet encore peu connu des sphères d'études francophones, mais d'une importance capitale pour prévoir les défis sécuritaires et en donner une réponse adaptée (B).

### **A. Les problématiques : de la définition du concept à la critique des expériences pratiques**

De nombreuses problématiques ont été évoquées précédemment, et il n'est pas forcément question de les évoquer toutes ici. Néanmoins, des questions très importantes se posent légitimement à l'issue de cette introduction. Ainsi, voici les principaux questionnements auxquels doit répondre la thèse :

- D'une part, existe-t-il une différence d'une part entre la définition dite de l'édification nationale, à savoir le *nation-building* en tant que processus historique, et celle commune du « *nation-building* contemporain » ? Quelles sont les différences entre les notions de *state-building* et *nation-building* ?

Il s'agit de deux concepts avec deux définitions dont les caractéristiques d'identifications sont, au sens de ce travail parfois similaires, se combinant même à certaines occasions comme on le verra dans l'étude. Il s'agira d'identifier les définitions de l'un et de l'autre puis de trouver la confusion, si elle existe et/ou proposer une approche plus pertinente.

- Quels sont les éléments caractéristiques d'une opération de *nation-building* et comment se déroule son processus ? Quelles sont les principales caractéristiques des opérations de *nation-building* ? Existe-t-il une typologie des opérations de *nation-building* ? Quels sont les éléments qui caractérisent la réussite ou l'échec de telles opérations ?

Ces questions ont pour objet d'élucider la problématique de la pratique de ces opérations en mettant en lumière le processus suivi, depuis la planification jusqu'à sa réalisation effective. Cette dernière étape devra être mise en lumière puisque ces opérations, bien qu'elles apportent une certaine aide, notamment humanitaire, ne sont pas toujours de nature à encourager la mise en place d'un régime fort, même si au final, l'objectif démocratique semble réalisé.

Ensuite, étant donné que se pose la question des acteurs, il faudra savoir s'il existe au travers l'histoire plusieurs modèles de *nation-building*. Cela sera notamment apprécié au regard de l'idéologie et de la méthodologie employée pour arriver à une stabilité étatique et au final à la démocratie. On observera notamment que l'Union Européenne, la France ou même la Syrie ont été des acteurs du *nation-building* pour certains Etats-Nations contemporains.

Enfin, sur la base de tous ces éléments, il s'agira de comprendre les potentielles erreurs commises et les réussites qui ont permis de mettre en place des Etats stables sur la longue durée (c'est le fameux caractère de « transition durable » qui mérite une réflexion particulière, certains Etats stables étant non-démocratiques mais qui, sur une période très longue, ont pu évoluer voire récemment changer pour opter pour plus de démocratie).

- Enfin, les dernières questions portent sur certains des enjeux les plus stratégiques du *nation-building*. Il s'agira entre autres de savoir si ces opérations de *state building* et/ou de *nation-building* ne sont pas teintées d'idéologie et si elles ne proviennent pas en réalité d'une réflexion philosophique ou idéologique.

De plus peut-on considérer ces concepts comme renfermant des méthodes d'ingénierie que l'on pourrait qualifier de « sociostratégique » ou de géostratégique ? Doit-on parler de gouvernement ou de gouvernance dans le cadre du *nation-building*, notamment si l'on se réfère

au caractère démocratique comme point d'orgue de réussite de l'opération ? Quelle est la légitimité d'une telle opération et peut-on éventuellement en corriger certaines de ses externalités critiquables ?

C'est justement dans ce cadre que l'on analysera l'aspect humanitaire et humanitariste de ces interventions ainsi que la problématique de la légitimité. Si l'objectif est de créer un nouvel Etat, il faut prendre en compte un certain nombre de facteurs propres à la sociologie, l'histoire et à la géographie du territoire.

L'analyse des fondements idéologiques du *nation-building* va permettre de mettre en valeur les aspects de compatibilité avec les « nations » qui se verront appliquer ces planifications. On espère réussir à mettre en lumière les points de difficultés latents entre l'idéologie qui inspire le *nation-building*.

## **B. Les enjeux de l'étude du sujet**

L'étude du sujet a pour objet de répondre à trois enjeux : introduire une définition française dans la sphère scientifique francophone (A), donner des principes à l'identification du *nation-building*, en tant que définition et en tant que processus (B), orienter ce travail dans une recherche plus profonde (C) et offrir une perspective à la vision américaine du *nation-building* qui est très (peut-être trop) présente dans cette thématique (D).

### **1. Introduire la notion dans la sphère scientifique francophone selon une triple approche (la théorie politique, la cristallisation de la pratique, et l'analyse géopolitique/stratégique).**

Le concept de *nation-building* est encore peu étudié en langue française, l'immense majorité des sources étant de sources anglaises. Ainsi déplore-t-on, dans la sphère scientifique française qu' « il n'existe pratiquement pas de publications françaises sur le thème de l'édification nationale »<sup>47</sup>. Néanmoins, c'est par une approche sociologique tentée par le professeur Balandier au milieu des années 1960 que l'on a souhaité définir le *nation-building*. Le terme

---

<sup>47</sup> ZGHAL Abdelkader, « l'édification nationale au Maghreb », in *Revue internationale des sciences sociales*, volume XXIII, UNESCO, Paris, 1971

s'est traduit en français par l'expression « édification nationale » mais elle s'est rapidement trouvée d'autres chercheurs pour lui donner de nouvelles approches.

Elément d'importance à signaler impérativement, il s'agit de permettre aux décideurs, aux acteurs du *nation-building*, ou plus modestement du « *peace-building* » et du « *peace-keeping* » (de manière triviale, il s'agit des différents moyens mis en œuvre pour « conserver, entretenir la paix » dans le cadre d'une opération de reconstruction post-conflit) d'avoir un référent francophone et critique pour permettre une meilleure compréhension, une familiarisation avec ce concept issu d'une réflexion « positiviste », qui influence une grande partie de la pensée anglo-saxonne en matière de relations internationales.

L'approche historique et sociologique du *nation-building* se focalise sur l'étude de la sociologie de la construction nationale, à travers un processus de maturation faisant intervenir la conscience d'une identité commune. Celle-ci se caractérise notamment par le concept primitif mais néanmoins novateur « d'esprit de corps », chez IBN KHALDÛN dans sa « *Muqadima* »<sup>48</sup>.

Les sociologues s'intéressent plus généralement aux causes qui ont permis l'émergence des Nations, processus auquel ils donnent le nom de « *nation-building* ». Ainsi, DEUTSCH va devenir l'un des pionniers de l'étude du *nation-building* en tentant de trouver des causes matérielles à l'émergence d'une nation (notamment par l'intermédiaire de l'Etat). L'approche historique s'attache à la naissance d'une forme de conscience nationale commune au sein des différentes régions du monde, de la France à la civilisation chinoise et en passant par la nation indienne.

L'approche développementaliste s'est ensuite greffée à cette approche afin notamment de lui donner une forme nouvelle, dans laquelle les nouveaux Etats-nations seraient les acteurs de leur propre construction et reconstruction, notamment pendant la période de la décolonisation après la seconde guerre mondiale.

L'approche géopolitique et géostratégique du *nation-building* se fonde sur les expériences les plus récentes des interventions dites « humanitaires ». Elle redéfinit le *nation-building* en lui

---

<sup>48</sup> IBN KHALDÛN, *Al-Muqaddima (Les Prolégomènes)*, Discours sur l'histoire universel, Editions SINDBAD, Collection Thesaurus, Commission libanaise pour la Traduction des Chefs d'œuvre, Beyrouth, 1968-1969

donnant un aspect sécuritaire, notamment après la chute de régime autoritaire, organisée par des acteurs qu'il conviendra d'étudier.

Ces approches feront l'objet d'une étude mais elles devront également permettre d'obtenir une définition qui puisse en réunir les caractéristiques de manière harmonieuse. C'est en ce sens que devra s'effectuer ce travail.

## **2. Donner des repères d'identification et d'appréciation du *nation-building* : le caractère « opérationnel » de la recherche**

Le *nation-building* a été conceptualisé de plusieurs façons mais il semblerait qu'une définition est encore difficile à trouver. Comment différencier notamment « *nation-building* » et « *state building* », ce dernier concept qui est venu se greffer pour ensuite se distinguer du *nation-building* ?

Quels sont leurs éléments caractéristiques et distinctifs ? Il s'agira de savoir comment reconnaître l'existence, et qualifier la mise en place d'un *nation-building* ou d'un *state-Building* pour, respectivement, une nation ou un Etat.

Le *state-building* est systématiquement envisagé (et qualifié) comme étant une « ingénierie »<sup>49</sup>. Pourtant, le *nation-building* tel qu'il est défini, à savoir en apposant à sa définition une « approche développementaliste » met l'accent sur l'idée de stabilité démocratique et de « gouvernement légitime » pour mener à bien ce qu'il convient d'appeler un « projet » de construction et/ou de reconstruction d'un Etat- nation. On tentera d'élucider la question de savoir si le *nation-building* est également une ingénierie, ainsi que de comprendre ses soubassements stratégiques.

La critique du *nation-building*, aussi bien dans ses fondements théoriques que pratiques, est nécessaire pour proposer une définition innovante et une meilleure vision des objectifs qui devraient guider les opérations de *nation-building*. Par conséquent, c'est également un enjeu majeur du sujet à l'étude.

---

<sup>49</sup> Notamment en ce sens : CAPLAN Richard, POULIGNY Béatrice, « Histoire et contradictions du state building », in *Critique internationale* 2005/3 (n°28), p.131 qui décrivent le *state-building* comme une « ingénierie politique ».

Le concept du *nation-building* permet au chercheur d'envisager une nouvelle approche de gouvernement mais également de gouvernance, un modèle qui tend à s'étendre à l'heure où sur la scène politique internationale, le besoin d'une gouvernance globale tend à se faire ressentir, que ce soit en économie, ou en politique (avec la multiplication des organisations internationales), mais également en politique internationale.

Néanmoins, la gouvernance et le gouvernement sont des modes d'application du pouvoir qui supposent des logiques différentes. La gouvernance suppose la recherche d'une forme de technicité, à l'instar de ce qui est demandé en économie, tandis que le gouvernement recherche une légitimité d'action.

Ces deux modes de pouvoirs et d'administrations s'opposent de plus en plus et l'on se demande, notamment avec la crise économique qui frappe l'Union Européenne si la gouvernance économique de la zone euro est encore assez forte pour pallier les carences d'un Etat encore trop soucieux de sa souveraineté.

Cette dichotomie sera analysée dans le cadre du *nation-building* et demandera une critique constructive pour comprendre l'étendue de sa définition et de sa pratique.

Il faut notamment montrer qu'à travers une cristallisation de la pratique, évoquée dans la première sous-partie de l'introduction, il s'agira de déterminer les principes directeurs tirés de l'expérience « des » *nation-buildings*, soit cette fameuse analyse qui semble manquer aux chercheurs en la matière.

En effet, si les constats semblent bien présents ou si le *nation-building* est étudié sur la base d'un prisme historique, ces axes d'études ne se limitent en réalité qu'à fournir une description de l'édification de l'identité de la nation.

S'ils expliquent en partie les origines et les concepts fondateurs des identités nationales pour chaque Etat-nation du monde, ils ne permettent pas forcément de mettre en valeur, et avec précision, le processus de cristallisation de l'identité.

### **3. Orienter ce travail vers de nouvelles perspectives d'études diversifiées**

L'étude du *nation-building* ne peut se réaliser dans des conditions optimales sans avoir les clés de compréhension fournies par des matières telles que la sociologie, la géopolitique ou l'économie du développement. Ce travail s'inscrit dans le cadre d'une première pierre à l'édifice en vue d'effectuer une étude plus approfondie à l'occasion d'une thèse de doctorat.

L'objectif principal de cette thèse sera de soulever le plus grand nombre de questions possibles autour du *nation-building* en proposant un plan qui combine histoire, théorie politique, géopolitique, commerce international et développement. On y ajoutera des éléments d'ordres sociologiques, philosophiques et historiographiques.

Une arborescence épistémologique se dessine alors pour montrer la voie d'étude optimale et suffisamment précise, notamment en termes conceptuels, en même temps pour ne pas tomber dans de vaines généralités. Cela se traduira en pratique par une étude de l'évolution de la construction identitaire pour certains Etats.

L'un des particularismes de ce travail sera de ne pas tomber dans l'excès et de se perdre dans le hors-sujet. Les titres fournissent des repères qui permettront à l'auteur et au lecteur de situer les sujets qui feront l'objet d'une étude approfondie dans le cadre d'une thèse. Le plan doit être présent et cette longue introduction participent de la volonté de paver la route de l'étude.

Néanmoins, la thèse ne devra pas perdre en précision et permettra d'étudier en profondeur tous les thèmes centraux du *nation-building* tout en donnant une vision d'ensemble du concept étudié. Ainsi, c'est sur la base d'un premier mémoire que ce travail de thèse s'est fondé.

Quelles seraient ces nouvelles perspectives d'études diversifiées ? Elles permettraient notamment d'affiner la recherche sur la définition de nation ou d'Etat afin de permettre, on l'espère, d'obtenir une définition exhaustive de ces deux concepts, dont seul l'un est reconnu juridiquement, celui d'Etat.

Mais quelles seraient justement les conséquences de la reconnaissance juridique du concept de « nation » ? C'est en poursuivant cette thèse que l'on tentera en filigrane d'en donner les éléments principaux et les enjeux futurs, dans un contexte international profondément marqué par ces débats, autour de la naissance ou la formation des nations.



### **C. L'approche du sujet : proposition d'un plan général et d'axes d'études.**

Comme il est mentionné précédemment, le sujet invite à une approche globale qui doit combiner exhaustivité et précision. Par conséquent, il a été décidé d'aborder la thématique du *nation-building* dès l'introduction par une présentation générale censée incarner les prémices de l'étude des thématiques gravitant autour du sujet, puis d'une présentation plus ciblée des définitions énoncées par les différents théoriciens en la matière.

En réalité, il semblerait donc qu'aborder l'objet de la recherche nécessite pour l'auteur de déborder sur les premiers chapitres de la première partie de cette thèse. En effet, la position défendue est la suivante : le *nation-building* et le *state building* sont deux concepts dont les frontières théoriques et pratiques sont difficiles à identifier et n'ont été l'objet que de peu d'étude en la matière.

On citera, pour donner un aperçu de cette ambiguïté, que les idées de la démocratie et de la structure gouvernementale sont abordées aussi bien dans le cadre du « *nation-building* » que dans celui de l'étude du « *state-building* » d'un Etat.

Ainsi l'objet de la recherche se situe en premier lieu dans cette introduction puis fragmenté principalement dans le chapitre 1 de la Partie I et en partie dans le chapitre II, dans un souci de cohérence du développement. Il faut donc, après avoir énoncé les caractères généraux de la thèse et du concept, étudier les aspects « pratiques du *nation-building* ». C'est ce que l'on compte aborder dans le premier chapitre de cet exposé. Le chapitre 1 contextualise les grandes problématiques.

Le chapitre 2 concerne spécifiquement la définition du *nation-building* comme étant un processus historique. Il s'agira de déterminer les concepts fondateurs de la première définition, celle qui pense le *nation-building* tant comme le développement historiquement permanent d'une nation au travers de l'histoire. Plus précisément, c'est le développement qui façonne tant dans sa géographie que dans son volet ethnique, l'identité de la nation dans des espaces les plus diversifiés à l'intérieure de la frontière nationale. Ainsi, il s'intéresse également à la prise de décision politique qui façonne les espaces tant dans la « localité » (les villages par exemple) que dans le plus grand dénominateur commun : la nation entière, soit une forme localisée de « globalité ».

Le chapitre 3 implique de s'intéresser à l'aspect opératif du *nation-building*. Ce dernier s'est retrouvé activé après les années 1990 et ont impliqué de la part de grandes puissances l'imposition d'un gouvernement idéologiquement orienté qui a fait émerger une culture politique étrangère à la nation ciblée par ces opérations. Forcément, la culture politique, idéologique, religieuse ... en ont été inspiré et ont aussi participé à faire émerger une autre identité. Il s'agira surtout de comprendre le *nation-building* que l'on appelle « opératif », revendiqué comme tel des Etats Occidentaux depuis les années 1990, notamment les Etats-Unis, véritables pionniers en la matière. Il faudra aussi étudier l'architecture tant conceptuelle que la manifestation matérielle de cette théorie.

Enfin, un chapitre 4 doit déterminer les différences entre le concept de *nation-building* et celui de *state-building* et les problématiques complexes que peuvent engendrer la détermination conceptuelle de ces deux termes. Il s'agira donc aussi de proposer une définition qui puisse harmoniser au mieux l'usage de ces concepts.

Il faut pouvoir donner des clés pour élaborer une piste d'approche plus pertinente car si le *nation-building* et le *state building* sont similaires, l'origine de la dichotomie s'attache notamment à la confusion entre les termes de l' « Etat » et de la « nation » dont les définitions propres sont intrinsèquement liées à l'approche historique de chacune des nations, celles-ci ayant chacune une idée différente de ce que représentent les deux termes énoncés.

On essaiera ainsi d'établir des lignes de démarcation entre les deux concepts, en affinant leurs définitions pour comprendre comment l'on pourrait les imbriquer dans l'étude d'une construction ou d'une édification d'un Etat-nation.

En définitive, la partie I doit permettre d'identifier les grandes lignes des définitions du *nation-building*, la « pratique » ou plutôt l'aspect « opératif » et processuel des deux éléments, pour pouvoir y introduire une nouvelle complexité, celle du concept de *state-building* qui semble être le ciment entre les deux définitions du *nation-building*.

---

La seconde partie aura pour objet d'identifier les différentes expériences de *nation-building* au cours du XXe siècle notamment, le siècle d'élaboration du concept. Cette partie doit aborder en détail les premières expériences qualifiées de *nation-building* : il s'agit d'identifier les liens entre identité, mémoire et société civile, soit les mots-clés du *nation-building*.

L'étude portera en premier lieu sur les cas de la Syrie, du Liban et de l'Irak avant d'opter pour une rétrospective sur les opérations japonaises et allemandes. Le but est d'identifier des noyaux durs qui ont permis de cristalliser une « pratique du *nation-building* » dans un chapitre 5.

Un chapitre 6 doit permettre d'observer cette pratique se réaliser dans les Balkans dans le cadre de l'intervention américaine et européenne (tant diplomatique que politique et militaire) dans la région depuis le début des années 1990.

De ces noyaux durs qui en auront émergé, l'on étudiera, dans un chapitre 7, les cas phares de l'Afghanistan et de l'Irak depuis le début des années 2000 pour tenter dans un chapitre 8 de déterminer les réussites et échecs de ces opérations. Cette partie doit permettre d'affiner le questionnement de ce que représente le *nation-building*, l'idée de « localité », d'en déterminer plus en détail la définition et l'aspect opératif et la comparer avec le « *nation-building* » historique des nations. Il s'agira d'en observer notamment certaines discontinuités.

Par la suite, il s'agira de questionner plus en détails les expériences de *nation-building* euro-communautaires, ceux qui ont été réalisés par l'Union Européenne dans son propre espace ou dans son propre voisinage. Cela concerne l'action diplomatique et stratégique de l'Union Européenne dans la gestion de la crise dans les Balkans dans les années 1990.

En effet, on aura fait remarquer dans la précédente sous-partie de l'introduction qu'il existe ainsi une pratique particulière du *nation-building* qui est conditionné par des éléments propres aux *nations-builders*, ces derniers souhaitant obtenir un équilibre régional (comme à l'image de ce qui avait été pensé pendant et à l'issue du Congrès de Vienne de 1815) tout en souhaitant leur imprimer un modèle d'Etat-nation propre à la culture de ces derniers.

Ce sont ces sujets qui intéressent un chapitre 7 portant spécifiquement sur les deux grandes opérations de *nation-building* du début du XXI<sup>e</sup> siècle à savoir l'Afghanistan et l'Irak. Il s'agira de les décortiquer et de mettre en valeur les grandes logiques qui différencient l'aspect opératif du *nation-building* et le *nation-building* en tant qu'édification nationale.

Il s'agit notamment de mettre en valeur les *nations-buildings* saoudiens et israéliens comme modèles de réussites, ces Etats étant depuis longtemps suffisamment stables et dont les fondements justificatifs (et donc légitimant) sont solidement ancrés dans les mémoires des populations qui s'en attribuent aujourd'hui, la nationalité.

Il s'agira au final, dans le chapitre 8 de comprendre quelles sont les faiblesses des *nation-buildings* et s'il existe des moyens d'y remédier. L'étude s'axera notamment sur un principe essentiel, dans la construction d'un véritable Etat-nation, à savoir la « localité », qu'il conviendra de définir.

Ce sera donc l'occasion de mettre en valeur le déroulé d'une opération de *nation-building*, de la phase de planification de l'intervention militaire à celle de la fin de l'intervention militaire, l'objectif premier étant d'assurer une stabilité et d'en transférer la direction à l'Etat nouvellement créé.

---

La Partie III finalisera l'étude en axant celle-ci sur ses enjeux, et surtout ses soubassements idéologiques et stratégiques incontournables. En effet, toute opération de *nation-building* a pour objet de permettre à un Etat-nation, soit le modèle dominant aujourd'hui les sociétés contemporaines, d'exister et exercer sa souveraineté sur son territoire.

Le modèle d'Etat-nation est déjà en soit issu d'un parti pris idéologique, mais l'impact de l'idéologie du *nation-building* peut lui donner une forme, un objectif et un avenir différent car il s'agit en réalité de reconstruire, sur les bases d'un autre socle épistémologique : celui de l'intervenant.

Le chapitre 9 concernera l'identification des origines philosophiques du « *nation-building* » opératif, justifié par des considérations d'ordres idéologiques et morales qui transparaissent dans le discours des *nation-builders*. Par la suite, on interrogera ces principes philosophiques pour tenter de discerner ceux qui donnent à cette philosophie une « mécanique » et une dynamique, et incitent les *nation-builders* à construire des Etats ou des nations, suivant un processus bien précis, tirés de leurs propres expériences personnelles.

Le chapitre 10 s'appuiera à décrire les réalités géopolitiques qui entourent nécessairement le *nation-building* comme plan d'intervention militaire dans le territoire d'un autre Etat. Le chapitre doit faire ressortir tous les référents théoriques et géostratégiques qui ne sont en fait, en amont, que les origines « méthodologiques » du *nation-building*. Il faut mettre en lumière les différentes dynamiques qui inspirent tous les *nation-buildings* actuellement en jeu et qui sont habités d'une forme de logique d'Empire.

Le chapitre 11 portera sur une forme de « sociostratégique », terme que l'on définira plus précisément au cours de l'exposé, des opérations de *nation-building*. En effet, on parlera de « sociostratégie » pour comprendre l'objectif de création d'un moule idéologique et politique afin de permettre à des Etats faillis de s'intégrer pleinement dans l'ordre mondial contemporain.

Après avoir abordé l'idéologie du *nation-building*, le chapitre 12 de la dernière partie tentera de donner une grille de lecture sur les possibles évolutions du *nation-building*, tant sur le plan conceptuel que sur le plan pratique. Cela affinera nécessairement la définition globale du concept pour permettre d'en faire un véritable outil d'analyse des dynamiques culturelles et stratégiques dans le monde contemporain.

On a pu le voir pour l'expérience irakienne, l'objectif était également, dans une moindre mesure néanmoins, de permettre la « contamination » démocratique des Etats frontaliers de l'Etat irakien : Etats autoritaires et autocratiques voire qualifiés de « rogue states ». On définira notamment le concept de « *nation-boarding* » pour qualifier ces *nations buildings* qui participent d'un projet de modélisation régionale décidé de l'extérieur.

Ce plan doit pouvoir tout d'abord donner des clés pour élucider la question de la dichotomie *nation-building* / *state-building* qui, malgré le nombre d'ouvrages et d'articles au sujet de la thématique, reste encore difficile à identifier correctement. Or, avant cela, il faudra définir le *nation-building* lui-même.

L'objet de la thèse sera de confronter en quelque sorte, entre les deux définitions citées précédemment pour en comprendre la pertinence mais également pour comprendre les évolutions stratégiques futures en prévision. Si l'on passe d'une définition théorique à une révolution théorique et pratique sur le plan du concept, on peut s'attendre à ce que la pratique se renouvelle une nouvelle fois. Comme on l'avait énoncé précédemment, le *nation-building* contemporain semble tirer ses racines pratiques du XIXe siècle.

Expliquer l'évolution de la définition est la première étape du raisonnement. Cela permettra à de mettre en lumière tous les éléments de cette définition afin de pouvoir légitimement la comparer avec celle du *state-building*, et enfin discuter de la fameuse dichotomie. *Nation-building* et *state-building* sont inextricablement liés, de la même manière que l'on définit aujourd'hui les structures politiques que sont les « Etats-nations » impliquant une organisation politique, sociale et une identité propre.

Ces éléments permettront eux-mêmes, par la suite ; de discuter de la « pratique du *nation-building* », à savoir les opérations dites de reconstruction post-conflit, avec les expériences allemandes et japonaises. Il sera pertinent de se demander si ces deux expériences sont vraiment les seules à pouvoir être qualifiées de *nation-building* de manière rétroactive alors que l'on peut situer le *nation-building*, ou tout du moins, ses fondements en tant que pratique cristallisée à la Première guerre mondiale (1914-1918).

C'est l'une des raisons pour lesquelles il faut étudier les opérations les plus récentes et d'en tirer le maximum d'information pour comprendre les logiques objectives et subjectives qui les ont traversées pour obtenir aussi un « déroulé tactique et stratégique » d'une opération de « *nation-building-type* ».

Le cadre spatio-temporel est donc large mais suffisamment restreint aux opérations de *nation-building* pour ne pas être tenté d'aller vers du hors-sujet. On conservera néanmoins l'idée de s'inspirer d'une part de l'analyse des chercheurs en matière d'édification nationale pour comprendre quels sont les moyens de reconnaître l'existence d'un processus de construction identitaire et nationale. C'est par cela que l'on pourrait différencier le *nation-building* en tant que processus historique naturel et le *nation-building* contemporain en tant que pratique d'édification étatique et/ou nationale.

En amont, effectuer un « *listing* » des opérations de *nation-building* permettra d'en identifier les caractéristiques générales, soit les éléments de la pratique qui se seront cristallisés au fil des décennies : le *nation-building* effectué en Allemagne et au Japon diffère radicalement de celui effectué en Irak (dés 2002-2003), ou au Panama (1989) par exemple, voire même en Israël pour la même période (celle qui concerne l'après-seconde guerre mondiale). Il serait pertinent d'ajouter une analyse des *nations-buildings* qui ont permis, avec succès, de créer des Etats dont les fondements de légitimité leurs ont permis de durer dans le temps.

D'autres encore souffrent d'un déficit de légitimité : quelles ont été, ou sont encore, les causes de leur instabilité latente ? Ces études doivent permettre d'identifier les « fragilités institutionnelles » qui caractérisent ces jeunes Etats-nations qui n'ont pu en réalité combler ces fissures qu'en prenant la décision de créer, de poursuivre ou de renforcer un régime caractérisé par un autoritarisme exacerbé voire une structure clairement dictatoriale.

Toutes ces questions puis les réponses qui leurs sont données vont ensuite permettre d'approfondir l'étude sur l'idéologie sous-jacente du *nation-building* qui implique l'idée de

« greffe institutionnelle », souvent qualifiée par la doctrine de « greffon démocratique ». C'est même bien plus que cela : de nombreuses « greffes » sont implantées dans des structures sociales et sociétales pluri-centenaires, elles ont favorisé une instabilité latente au profit d'un équilibre précaire. C'est également là l'un des points que l'on compte défendre dans cette thèse.

Au final, ces greffes sont de natures diverses et correspondent à des concepts philosophiques et civilisationnelles qui ne peuvent être implantées directement sans modifier de manière considérable les mentalités et les consciences identitaires des peuples qui vont les expérimenter. Il est donc indispensable de les étudier, surtout que ces éléments d'ordre idéologique impliquent également d'autres stratégies sur un plan géopolitique.

Le *nation-building* va avoir des conséquences régionales manifestes, que ce soit par l'intervention militaire ou l'édification d'un nouveau modèle d'Etat-nation sur une zone dans laquelle les cultures partagent certaines similarités et au risque d'ailleurs de voir se propager dans ces mêmes cultures (risque d'ailleurs pas forcément considéré comme telle par les *nations builders*) les idéaux et la philosophie de la nouvelle nation, ce qui ajoute au risque d'engendrer de nouvelles fractures ou agrandir celles qui existaient encore.

Il s'agira donc de comprendre :

- comment le *nation-building* a évolué,
- quelles ont été les conséquences de ces opérations,
- si cette pratique a réel avenir en terme de construction/reconstruction post-conflit.

Le *nation-building* est au carrefour de nombreux processus historiques, politiques, géopolitiques, sociaux ou anthropologiques. C'est la richesse de son contenu, la pertinence de son étude et le façonnement des identités qui ont poussé à rédiger cette thèse.

De plus, comme énoncé en sous-partie 1 de l'introduction, l'actualité regorge de phénomènes similaires ou tout du moins de prémices à l'édification de nouvelles nations et de nouveaux Etats. Cela semble être un signe probable que si l'Etat-nation est un modèle qui ne semble plus intéresser, il reste néanmoins un référent dans le cadre de l'édification de structures politiques nouvelles et dont les conditions d'existence s'apparentent justement à l'Etat-nation.

Il convient donc dans un souci de cohérence, de commencer cette étude par la définition générale du concept de *nation-building*, en vue d'aborder celle du *state-building*.

**SOMMAIRE - PARTIE I :**

**Les origines de l'architecture conceptuelle et fonctionnelle  
du nation-building**

Chapitre 1 : La gestation progressive du Nation-building  
comme objet d'étude conceptuel

Chapitre 2 : L'édification nationale comme processus  
historique aux conditions spécifiques

Chapitre 3 : L'opération de *nation-building* comme processus  
de reconstruction post-conflit

Chapitre 4 : *State building* et *nation-building* : les concepts clés  
du *state building* dans le cadre du *Nation-building*



**PARTIE I :**  
**Les origines de l'architecture conceptuelle et fonctionnelle  
du nation-building**

*« Quel profit pourraient tirer les hommes d'Etat ou les diplomates de la connaissance historique des siècles passés ?... Les leçons des siècles écoulés ne peuvent être retenues que si elles sont insérées dans une théorie qui embrasse le même et l'autre, dégage les constances pour élaborer, et non pour éliminer, la part de l'inédit<sup>50</sup> ».*

Raymond ARON

*« Méfions-nous de cette histoire brûlante encore, telle que les contemporains l'ont sentie, décrites, vécue au rythme de leur vie, brève comme la nôtre. Elle a la dimension de leurs colères, de leurs rêves et de leurs illusions. [On en conjurera les sortilèges] en ayant au préalable, fixé ces grands courants sous-jacents, souvent silencieux et dont le sens ne se révèle que si l'on embrasse de larges périodes de temps<sup>51</sup> ».*

Fernand BRAUDEL

---

<sup>50</sup> ARON Raymond, *Paix et guerre entre les nations*, éditions Calmann-Lévy, Paris, 2004, 797p., p.14

<sup>51</sup> BRAUDEL Fernand cité dans COURVILLE Serge, *Introduction à la géographie historique*, Collection Géographie historique, Presses universitaires de Laval, Sainte-Foy, 1995, p.55

## **Introduction générale de la partie**

L'introduction générale de la thèse aurait pu faire office d'introduction de la partie I. Il en est de même pour le chapitre 1 qui n'en est que la continuité.

En effet, cette partie doit mettre en évidence la manière dont l'identité nationale se construit et comment elle permet de faire naître l'idée de nation. Ce dernier concept est flou puisque l'on ne peut véritablement identifier juridiquement ce qu'est une nation mais l'on peut déjà identifier ce qu'est un Etat. Or, l'étude de l'Etat-nation, modèle le plus répandu d'organisation politico-administrative, semble vouloir répondre de cet objectif.

En effet, identifier la nation c'est, dans ce cadre, identifier ce que n'est pas l'Etat. On observera que ce point de vue ne permet pas forcément de mettre en valeur l'identification de ce que représente l'idée de nation mais permet au moins d'identifier un processus de construction.

Ce processus de construction, c'est aussi la dynamique qui est sous-entendue dans l'anglicisme « *nation-building* », utilisé pour décrire un processus de construction nationale. Ce même processus implique des institutions, une culture juridique et politique qui amène à penser la nation comme inextricablement liée à l'Etat.

Justement le concept de *nation-building* sous-entend un cadre opératif dans lequel des *nation-builders*, des constructeurs de nation, vont intervenir en vue de reconstruire partiellement (institutions, infrastructures), voire totalement (réorganisation totale de la distribution des pouvoirs) un Etat-nation. Dans ce cadre, d'origine anglo-saxon et américain, le *nation-building* sera doublé du terme de « *state-building* » pour qualifier la reconstruction des infrastructures et institutions les plus importantes liées au fonctionnement politique ou administratif de l'Etat.

Cette étonnante conceptualisation amène donc à penser la différence entre l'Etat et la nation, tout l'intérêt d'étude du *nation-building* opératif puisqu'il permet de comprendre comment ces opérations sont organisées et à quels défis elles peuvent ou pourront faire face.

Il apparaît donc pertinent de déterminer les origines de ce concept et de l'idée de nation, avant d'aborder ce que représente le cadre opératif du *nation-building* et du *state-building*.

## **Chapitre 1 : La gestation progressive du Nation-building comme objet d'étude conceptuel**

De l'affrontement idéologique issu de la seconde guerre mondiale au développement du concept de nation-building contemporain (1945 – 1990)

### **Introduction**

« L'Histoire ne révèle ses véritables intentions que si on peut l'observer au travers d'une période de temps suffisamment grande pour pouvoir l'observer d'un œil global, elle révèle ses grandes lignes et le sens de son évolution ». En observant ces larges périodes de temps, telles celle que BRAUDEL semble entrevoir ici, on peut alors plus clairement observer ses grands mouvements, celles des idées et des hommes qui façonnent cette Histoire. L'étude du *nation-building* s'inscrit dans cette démarche de reconsidérer l'histoire de la construction des Etats-nations contemporains au regard de ces grands mouvements qui ont fait l'Histoire, de grands mouvements habités par des esprits qui ont su s'y affirmer et y inscrire leur participation, à l'image du « *Zeitgeist* » allemand. C'est justement dans cette optique qu'il faut étudier le concept de nation.

Ce chapitre a pour objet de contextualiser l'émergence des premières définitions et tentatives de conceptualisations du *nation-building*. Fondamentalement, il convient d'expliquer les origines de la réflexion sur la notion de « nation » pour en comprendre les principales ramifications conceptuelles et les évolutions contemporaines.

Ce concept aux nombreuses ramifications a été étudié sous divers angles de la sociologie dans le cadre du multiculturalisme (John Rawls, Will Kymlicka, Ronald Dworkin<sup>52</sup>), ou de la science

---

<sup>52</sup> Notamment dans: RAWLS John, *A Theory of Justice*, Harvard University Press, Cambridge: Mass. 10, 1971, DWORKIN Ronald, *A Matter of Principle*, Harvard University Press, Cambridge, Mass. 11, 1985, KYMLICKA Will *Multicultural Citizenship: A Liberal Theory of Minority Rights*, Oxford, Clarendon Press: 53, 1995, et *Liberalism, Community and Culture*, Clarendon Press, Oxford, 177, 1989.

politique (Karl Deutsch, Reinardt Bendix comme on le verra), ou dans son aspect historique (Charles Tilly, Eric Hobsbawm).

Si par ailleurs on considère que les premières définitions et théories du concept de « *nation-building* » soient apparues dans les années 1960-1970, il serait intéressant de situer et d'expliquer les origines même de la réflexion en la matière qui tiennent aussi au contexte de sa théorisation.

Le concept de *nation-building* se base notamment sur deux définitions liminaires, celle qui implique aujourd'hui d'une part la possibilité d'étudier les conditions d'émergence d'une nation et de l'autre celle de savoir « construire une nation moderne ». En conséquence, cela implique d'avoir une connaissance précise du terme de « nation ». Or, les réflexions sur le concept de nation sont éminemment plus anciennes que celles des chercheurs de la construction nationale et des opérations de (re)construction post-conflits.

En bref, s'agit-il de construire ou de reconstruire des nations ? En effet, nominativement, le terme de *nation-building* fait souvent référence à un processus de genèse de « nouvelles nations » alors qu'il est également un phénomène « récurrent<sup>53</sup> » de la question nationale.

L'idée de nation intéresse les différents événements historiques et les références symboliques qui ont conduit à l'émergence d'une conscience nationale au sein des différents peuples, en Europe principalement puisque la réflexion européenne s'est justement nourrie de ses propres expériences pour en construire une définition qui se veut la plus précise.

Cela signifie qu'il faut une nouvelle fois remonter encore le temps pour comprendre le contexte de l'émergence de ce que l'on pourrait qualifier d'« idée nationale » ou d'« idéal national », soit les premières heures qui ont conduit certains penseurs à identifier de manière plus ou moins précise l'existence, tout du moins dans une forme « primitive », d'une nation.

---

<sup>53</sup> CLARKE John, COLL Kathleen, DAGNINO Evelina, NEVEU Catherine, *Disputing Citizenship*, publié par Policy Press at the University of Bristol, Bristol, Janvier 2014, 224p., p.113 (traduction personnelle).

## **I. La question préliminaire de la notion de « nation »**

Le terme de « nation », en anglais ou en français proviendrait du latin scolastique – mais n’avait au Moyen-Âge aucune signification particulière – du terme « *natio* » qui signifie « naissance ». Si le terme a trouvé ses définitions actuelles au XIXe siècle, certains comme Sieyès ou Saint-Just définissaient déjà ce que l’on qualifie de « nation » aujourd’hui en tant que « communauté des affections<sup>54</sup> ». WEBER la qualifie de « communauté des sentiments<sup>55</sup> » produisant un Etat par elle-même. C’est le cas au XIXe siècle, marqué en plus de la conceptualisation de la nation, par les nombreuses entreprises de colonisation.

Le premier Premier ministre historique de l’Inde, Jawaharlal NEHRU, lorsqu’il voyage autour de son (futur) pays – qui est aussi celui dans lequel il s’est forgée une identité nationale - fait aussi la même remarque quand lui, nationaliste convaincu, semble montrer l’existence d’une « unité nationale indienne » comme étant pour lui une expérience sentimentale :

*“The unity of India was no longer merely an intellectual conception for me: it was an emotional experience<sup>56</sup>”.*

Une aventure sentimentale qui semble être celle des individus composant la nation et notamment celle des nationalistes, finalement, aussi obligés qu’acteurs de l’édification nationale.

Les colonisations sont également des moments particulièrement capitaux dans l’édification des nouvelles nations puisqu’elles sont, en quelque sorte, en rupture, avec un processus historico-culturel d’indépendance et de localité, qui aurait dû marquer une spécificité nationale future de la part des peuples qui les connaissent.

Ces « aventures » impliquent, pour le colonisateur, de refuser d’admettre l’existence de structures politiques, sociales, culturelles du peuple colonisé, soit en bref, de nier son « existence » en tant que « peuple », puis éventuellement d’ethnie<sup>57</sup> (comme avec le cas de

---

<sup>54</sup> MARKOV Walter, « La Nation dans l’Afrique tropicale : notion et structure », in L’Homme et la société, N°2, 1966. pp. 57-64, p.58 (URL : [http://www.persee.fr/doc/homso\\_0018-4306\\_1966\\_num\\_2\\_1\\_967](http://www.persee.fr/doc/homso_0018-4306_1966_num_2_1_967)).

<sup>55</sup> GERTH Hans H., MILLES Charles Wright, *From Max Weber: Essays in Sociology*, édité par Hans H. GERTH et C. Wright MILLS, Oxford University Press, New York, 1981, 497p., p. 176

<sup>56</sup> SINGH Jyotnsa G., *Colonial Narratives/ Cultural dialogues, Discoveries of India in the languages of colonialism*, Routledge, Londres et New York, Septembre 2003, 208p. p.130.

<sup>57</sup> DRESSLER Wanda, « Les usages de l’ethnos, Spécificités du contexte russo-soviétique et post-soviétique », in le journal des anthropologues (Association française des anthropologues, vol. 87, 2001 p. 79-105. C’est à S. M. Shirokogoroff que l’on doit, en 1923, la notion d’ « *ethnos* » en vue de différencier le « peuple (*narod*), la « nation » (*natsia*) et l’ethnie (un « *etnos* ») soit encore pour « désigner non seulement ce que nous entendons par

l'ancien Congo belge et de l'épisode de la réorganisation ethno-communautaire du Rwanda entre Hutu et Tutsi, ne survivant qu'au travers d'une ségrégation sociale ayant mutée en ségrégation ethnique) et de nation pour d'autres.

On fera observer justement pourquoi la dynamique et le dialogue du rapport entre le « soi » et « l'autrui », dans l'étude de l'idée de « nation » est si importante dans ce contexte puisque nier l'autrui revient d'une part à nier le particularisme de ce dernier, tout en sublimant nécessairement son « soi » qui en devient « universel » pour toujours.

Pour s'ajouter à cette idée, la notion de nation implique un contexte particulier et il est d'ailleurs remarquable que ce terme ait été associé à des idéologies alors en pleine formation, qui au cours du XIXe siècle et au début du XXe siècle, ont permis l'émergence de « nations socialistes<sup>58</sup> ».

Ainsi il existerait une nation dont l'abstraction nationale serait en fait une nation définie par une identité de « classe sociale ». Le contexte est donc fondamental car si une nation traverse de nombreux processus historiques, de nombreux bouleversements vont contribuer à lui donner son identité et sa spécificité.

Ces questions peuvent trouver une réponse ou des clés de compréhension dans ce travail : la nation peut être perçue comme étant l'ensemble des individus partageant une même mémoire, une même histoire, un même rapport avec leur « Etat ». C'est au travers de ces éléments que l'on va pouvoir identifier ce qu'est une nation et si, à un moment de l'Histoire, une « nation » naît, meurt ou se transforme en une toute autre nation<sup>59</sup>.

---

culture mais aussi ce que nous appellerions l'ethnicité ou l'identité ethnique » (GUILLOREL Hervé, MICHELS Patrick Michels, « Continuité territoriale, continuité nationale, le cas de l'Ex-Yougoslavie », in *Balkanologie*, Vol. I, n° 1, édité par l'Association française d'études sur les Balkans, juillet 1997, p.2).

<sup>58</sup> MARKOV Walter, « La Nation dans l'Afrique tropicale : notion et structure », in *L'Homme et la société*, N°2, 1966. pp. 57-64, p.58

<sup>59</sup> La nation française, en tant qu'Etat-nation, comprenait-elle également les peuples et les territoires qu'elle dominait sous l'administration coloniale ou la « nationalité », critère fondamentale de l'identité civique nationale, ne pouvait-elle être accordée que pour les français de souche métropolitaine ?

## **II. Une diversité de définition pour un concept aux nombreuses ramifications thématiques contemporaines**

Pourquoi un tel travail est-il nécessaire ? La réponse est que le terme de « nation » revêt différentes définitions suivant les peuples et/ou les cultures et il n'y a pas de réels cadres pouvant en définir les limites spatiales et temporelles : comme on interrogeait précédemment, la nation juive, née de la diaspora, peut-on considérer qu'elle a des « frontières » ? Est-elle une « nation » au regard des définitions universitaires ?

Pourtant le cœur de « l'idée nationale » juive est, au sens mystico-religieux, lié à une terre de laquelle il a été écartée, selon le mythe, depuis près de deux mille ans. Pourtant, cela n'a pas empêché le qualificatif de « nation » de se voir rattaché à l'identité juive.

Le terme de « nation » tel que l'entendent les conceptions européennes n'a sans doute rien à voir avec le concept de « *oumma* », ou traduit comme étant celui de « nation » dans le lexique de l'Islam, une seule et unique nation spirituelle unissant les Croyants. C'est par ailleurs l'une des raisons pour lesquels l'Empire Ottoman identifiait ses communautés chrétiennes comme étant des *milliyets* (*nation* en turque) alors que les communautés ethniques musulmanes étaient considérées comme faisant partie d'une seule et unique nation<sup>60</sup>. Le modèle politique et administratif Ottoman représentait en somme une « multiethnicité » et un « multiculturalisme » qui se réalisaient tous les deux en quelque sorte dans l'objectif d'un universalisme musulman<sup>61</sup>.

De plus comment les pionniers de la réflexion sur la nation l'ont-ils réellement imaginé ? Peut-on identifier des « réalités invariables », comme celle d'un « particularisme ethnoculturel » ? L'existence d'un modèle de gouvernance est-il également la source de l'identification d'un *nation-building*, au sens d'une opération de reconstruction post-conflit, comme l'imaginent les *nations-builders* américains, en Irak en particulier ?

Cette réflexion sur la conceptualisation de la nation s'est ensuite poursuivie par sa justification idéologique, qui a engendré, dans une certaine mesure, l'émergence d'Etats européens modernes. Aussi, cette conceptualisation a aussi été inspiré par des Etats idéologiquement guidés par un idéal national.

---

<sup>60</sup> HOTTINGER Arnold, « Milliyet ottoman et nation européenne dans les Balkans », *Liber* supplément à Actes de la Recherche en Sciences sociales (105), décembre 1994.

<sup>61</sup> Cf notamment dans cette idée et le concept de « tolérance » ottomane : TARAS Raymond, *Challenging Multiculturalism, European Models of Diversity*, édité par TARAS Raymond, publié par Edinburgh University Press., 2013, 344p. p. 297-301.

Après la seconde guerre mondiale, la réflexion sur la nation s'est trouvée inspirée de nouveaux idéaux, nés sur les cendres des nationalismes passés. Elle se porte, par exemple, sur la notion de colonisation et de décolonisation. Celle de l'Afrique et de l'Asie s'est poursuivie en parallèle d'une lente gestation de la réflexion sur l'idée de nation en Europe à l'aube du XIXe siècle, amenée également par l'industrialisation du continent et des nombreuses entreprises de conquêtes territoriales (notamment pour la Grande-Bretagne).

Cette atmosphère au XIXe siècle est marquée par l'émergence d'une pensée marquée par des théories scientistes et des philosophies matérialistes (DARWIN) ou nihilistes (NIETZSCHE), à partir desquelles vont commencer à germer les nouvelles idées liant « nation » et « idéologie » (notamment au travers des débuts du nationalisme panthéique allemand), et des premières heures des théories de supériorité des races, que ce soit en Allemagne ou en France (GOBINEAU).

Il convient d'ores et déjà de confirmer l'influence particulièrement forte des idéologies et des idées du XIXe siècle à propos de l'émergence progressive des concepts d'Etat-nation et de nation.

L'approche politique de la géographie de Friedrich RATZEL (1844-1904) n'aurait pu se concevoir de cette manière, sans l'influence importante que ce pionnier de la géopolitique a reçu de sa formation darwiniste<sup>62</sup> qui écrivait en définitive dans un contexte intellectuel tout à fait propice à l'émergence de cette nouvelle matière, et de la définition contemporaine de « nation » plus généralement

C'est en réalité et en profondeur toute l'articulation entre les concepts de nation et d'Etat qui vont intéresser cette recherche en matière de *nation-building* : ces concepts vont permettre de comprendre comment une thématique intéressant un processus historique propre ayant aboutis au modèle d'Etat-nation moderne a pris une coloration stratégique lorsqu'on les observe au travers du prisme des impératifs de sécurité internationale, de stabilité et de la mutation des enjeux géopolitiques.

---

<sup>62</sup> BASSIN Mark, « Imperialism and the nation state in Friedrich Ratzel's political geography » in *Progress in human geography*, Vol.11, n°4, Septembre 1987, pp.473-495, P.476 (URL : <http://citeseerx.ist.psu.edu/viewdoc/download?doi=10.1.1.860.5660&rep=rep1&type=pdf>)



## **Section I : Une gestation marquée par le contexte d'après seconde-guerre mondiale : « Guerre froide » et décolonisations**

L'idée de nation est une idée nouvelle qui s'est rétroactivement appliquée à des ensembles conceptualisés à savoir le « groupe ethnique », la « race », le « peuple », sous diverses appellations et significations, en Europe plus précisément et dans le monde entier.

Avant d'entrer dans l'étude de l'édification et de la genèse des nations, il serait judicieux de comprendre comment ce concept s'est construit au cours de l'Histoire, des origines notamment au XIXe siècle, jusqu'à la guerre froide. Ces deux éléments vont permettre d'étudier le contexte de l'émergence des « nations » en Europe, celles-ci étant finalement à l'origine du modèle d'Etat-nation triomphant dans le monde. Cela va influencer l'édification nationale d'autres nations, dans d'autres continents au cours d'une décolonisation marquée idéologiquement par la guerre froide.

La décolonisation crée non seulement de nouveaux Etats, de nouvelles nations, mais aussi de nouvelles perceptions de l'« espace » : l'espace national convoité devient ou redevient l'espace national propre à une identité. De l'autre côté, il réduit également l'espace national de l'entité colonisatrice (selon les modalités qui entourent l'indépendance, évidemment). Ainsi, pour les peuples « libérés et indépendants », l'ancien colon n'est plus seulement le bienvenu : il n'est plus légitime à habiter un territoire et ne peut pas non plus justifier sa présence coloniale : « *The victims were seen as inhabiting a space not theirs anymore and, therefore, were the object of exclusion and persecution*<sup>63</sup>. » Cela a pour conséquence l'émergence de troubles politiques et sociaux qui aboutissent généralement par l'expulsion et/ou la persécution de ces individus, perçus comme parasites dans le nouveau « corps national ». En Algérie, cela s'est illustré par une position politique d'une partie du Front de Libération Nationale (FLN) à l'encontre des « Pieds-Noirs » (c'est ainsi qu'est appelée la population, constituée des anciens colons de l'Algérie française, et revenue en France), colons devenus indésirables, une politique du choix contraint, souvent résumé par l'expression « *la valise et le cercueil*<sup>64</sup> ».

Un tel positionnement reste néanmoins une constante qui a pour conséquence les troubles ethniques et culturels que l'on connaît en Afrique sub-saharienne notamment, ou en Asie

---

<sup>63</sup> MASSELOS Jim, «Decolonized space : The reconfiguring of national and public space in India», in *Beyond Empire and Nation, The Decolonization of African and Asian societies, 1930s-1970s*, édité par BOGAERTS Els, RABEN Remco, publié par Brill, 2012 (chapitre d'ouvrage), pp.189-211, p.193

<sup>64</sup> Une expression qui peut être toute aussi discutée suivant le prisme historique avec lequel on peut analyser le retour (ou le départ ?) de ces « Pieds-Noirs », d'une Algérie, qui allait devenir socialiste et redevenir musulmane.

comme lors de la partition Indo-pakistanaise lors des indépendances respectives des Etats du Pakistan et de l'Inde. Cet espace, qui était appelé les « Indes britanniques » finira brutalement séparé en deux Etats-nations qui vont culturellement, politiquement et religieusement s'opposer jusqu'aujourd'hui.

### **Sous-section I : Un bref Etat des lieux de la pensée sur le concept de « nation »**

Cet état des lieux est marqué par l'émergence progressive de mouvements d'émancipations nationalistes notamment dans ce qui deviendra la Prusse, l'Allemagne et l'Italie. Par ailleurs, la réflexion sur l'identité nationale et le concept de nation sera nourrie des observations et des analyses en France par de nombreux courants de pensées nationalistes, favorisant la perception de nombreux points de vue sur la définition de nation.

Ce courant de réflexion n'est par ailleurs pas seulement européen puisque la « pensée nationale » (la pensée nationaliste est-elle toujours une pensée nationale ?) se retrouvera jusqu'en Amérique du Nord et en Amérique centrale (avec la figure de Simon Bolivar par exemple) faisant du XIXe siècle, le « siècle des nations ».

Ce sont les réflexions nourries et mûries, des penseurs et philosophes européens, et les modèles qu'ils ont participé à façonner qui vont permettre l'émergence des premières véritables « nations » inspirée d'une idéologie « nationale ». Cela a certainement eu de profondes conséquences qui s'observeront au XXe siècle, avec l'avènement des Etats nationalistes puis comme on le verra plus tard, la naissance du paradigme international du « concert des Etats-nations ».

Il serait ainsi intéressant de voir ce que le nationalisme intéresse le processus d'édification nationale au XIXe siècle (I) et comment ce même processus produit l'idée de nation (II).

**I. Le terreau de l'édification nationale : le XIXe siècle comme source inspiratrice des nationalismes naissants.**

Les principales études et approches sur l'idée de nation datent vraisemblablement du XIXe siècle notamment en observant le contexte général de l'émergence du principe de l'Etat-nation au XIXe siècle et au XXe siècle (A), comme entité structurelle des peuples (B).

**A. Contexte général de l'émergence du principe d'Etat-nation des XIXe et XXe siècle.**

En effet, le XIXe siècle succède à un XVIIIe siècle marqué en France par l'émergence d'une conceptualisation nouvelle de la nation : celle issue de la Révolution et qui succède, ou sinon remplace, l'idée ancienne de nation reposant sur l'institution royale et le christianisme national (gallicanisme). Le XIXe siècle est aussi marqué par la fin de la Révolution française et l'avènement du premier Empire Napoléonien en Europe dominant le continent pendant près d'une décennie. En même temps, des Empires (Espagne) vont peu à peu refluer vis-à-vis d'autres Empires bénéficiant d'un avantage militaire comparatif (Grande-Bretagne) et qui vont participer à construire une Europe tournée vers la « modernité » (technologique, scientifique et même idéologique), une Europe qui devient le terreau de l'édification d'un courant de pensée nationaliste.

Les résultats du Congrès de Vienne de 1815 se font ressentir chez certains intellectuels et activistes européens, qui vont se tourner vers l'étude de la nation en tant qu'entité « émancipatrice ».

En France, cela passe par des auteurs comme Ernest RENAN (1823-1892) qui identifie quatre caractères<sup>65</sup> qui participent de l'existence d'une nation et assure sa reconnaissance comme telle par les autres peuples tel que la race, l'esprit ... .

La communauté juive va aussi se lancer dans cette aventure à travers les écrits de Theodor HERTZL (1860-1904) qui plaide pour l'édification d'une nation juive, qui doit permettre à cette communauté de s'échapper de l'antisémitisme européen. Un projet sioniste qui sera d'abord violemment combattu au sein de la communauté juive mais qui, à force d'activisme, réussira

---

<sup>65</sup> RENAN Ernest, *Qu'est-ce qu'une nation ?* éditions mille et une nuit, 1997, 48p.

peu à peu à en fédérer certains membres, convaincus du bien-fondé de l'idée qui leurs apparaît salavatrice.

Dans le même temps, les Empires européens rivalisent dans la colonisation d'Etats d'Afrique et d'Asie alors qu'ils commercent autour du monde. Un siècle particulièrement enrichissant puisque la colonisation et le pillage des ressources (par la réduction en esclavage des populations et la patrimonialisation de territoires comme le Congo par le roi Leopold Ier de Belgique) fournissent aujourd'hui des explications quant à la domination des Etats d'Europe et d'Amérique du Nord sur le reste du monde<sup>66</sup>, dans un siècle pour lequel au final, les productions, développements et niveaux de vie des pays monde entier étaient, avant la colonisation, comparativement similaires<sup>67</sup>.

Néanmoins, les années qui ont suivi la première guerre mondiale ont pu permettre à l'auteur contemporain de s'interroger sur l'idée de « nation » et d'« Etat », notamment à l'issue de la négociation et de la signature des fameux Accords « Sykes-Picot » en 1916 (dont le contenu fera également l'objet d'une étude dans les chapitres suivants). Le projet sioniste mentionné précédemment se concrétisait par la déclaration de Lord Mountbatten (1900-1979), ancien gouverneur général des Indes, de la reconnaissance par la Grande-Bretagne d'un Foyer national juif, qui servira de base d'une nation juive émergente par la colonisation des territoires levantins de la Palestine<sup>68</sup>.

Ces accords rompaient avec le discours libérateur de la Grande-Bretagne notamment, qui avait promis aux nombreux peuples arabes évoluant au Proche et au Moyen-Orient un Etat possédant sa propre souveraineté. Or, contrairement aux prévisions, ils allaient enclencher une série de troubles politiques dont les conséquences seront encore palpables au XXIe siècle (on pense notamment à la tournure prise par les événements liés au Printemps arabe).

De cette promesse non-tenue sont par ailleurs nées diverses « structures étatiques » qui seront alors reconnus comme « Etats » par les principaux vainqueurs de la Première Guerre Mondiale (la plupart des Etats du Levant et du Golfe naîtront sur les cendres de l'ancien Empire Ottoman).

---

<sup>66</sup> GOLUB Philip, *Une autre histoire de la puissance américaine*, (traduit de l'anglais par Claude ALBERT), éditions du Seuil, Novembre 2011, 286p., pp.55-56

<sup>67</sup> POMERANZ Kenneth, *Une grande divergence, la Chine, l'Empire et la construction de l'économie mondiale*, Editions Albin Michel, Paris, 2010, 550p. (Justement c'était le cas à l'aube du XIXe siècle dès les années 1800, Cf : pages 30 à 40 notamment).

<sup>68</sup> On y reviendra certainement, le *nation-building* (édification nationale) israélien est à tout point un atypisme intéressant dans cette étude.

## **B. L'existence problématisable de la « nation » comme entité structurelle des peuples au XIXe siècle**

Alors, la « nation » existait-elle déjà au XIXe siècle ? Les idées nationales ont pris leurs racines dans un contexte européen trouble dans lequel les Etats d'Europe, suite au Congrès de Vienne de 1815 prévoient d'organiser la restructuration des Etats vaincus d'Europe et ceux qui, dans ce concert, souhaitent une stabilité des plus durable. Dans ce cas, quelles sont les origines des nations du XIXe siècle ? Sont-elles seulement issues du processus de genèse, et de maturation politico-identitaire des XVIIIe et XIXe siècle où sont elles issues d'un processus dont les fondements sont à rechercher dans un passé plus lointain ?

Certains énoncent que si l'idée nationale ne prend forme qu'au XIXe siècle, l'édification nationale des Etats est un processus particulièrement long qui prend racine dès le Moyen-Âge.

C'est cette position qui est défendu par Charles TILLY ou Karl DEUTSCH lorsqu'ils analysent l'émergence de la « nation française » dès le XIIe siècle en donnant de l'importance aux échanges et à la structuration de l'armée nationale. Celle-ci est marquée par une patrimonialisation du droit au commandement des armées - l'armée étant réservée aux nobles qui disposaient d'armées personnelles au service du Roi – à une nationalisation – l'armée devenant « nationale » pour lutter contre un ennemi extérieur – puis évoluant vers une institution de l'Etat qui lui retire toute possibilité de retour en arrière.

Ainsi, les institutions, liées au principe national, émergent pour donner naissance à la nation telle qu'on la connaît. Une autre définition elle fait intervenir le caractère de la « nation juive », perçu systématiquement comme une nation dans les écrits européens. Décrite bien souvent comme étant une « nation dans la nation », la nation juive se caractérise par son existence singulière notamment aux yeux d'une Europe chrétienne qui participera au façonnement de son identité de « nation » ou de « peuple » errant(e) jusqu'à l'avènement de l'Etat d'Israël en 1948.

Cela implique donc que la nation juive préexistait comme telle, peut-être bien avant les nations européennes, qui étaient surtout organisées en royaumes et « nationalement » identifiées par leur dirigeant : Roi, Prince, Empereur, Tsar (d'où les termes de Royaume, Principauté et d'Empire et du terme « Tsar » qui en russe provient étymologiquement du « César » romain). L'idée même de nation apparaît comme celle d'un peuple qui développe et entretient une

spécificité ethnique, culturelle, religieuse, territoriale aussi et disposant de ses propres institutions et lois.

Cette construction idéologique amène également à penser l'importance de l'espace territoriale comme facteur d'identification de la « nation ». On peut parler de nation française et de nation juive, mais la nation des juifs, c'est la « Terre Promise » par Dieu à son peuple élu qui devait traverser la Mer Rouge et combattre les « Philistins » pour y accéder.

La nation « France » n'existe que conceptuellement pour décrire une entité qui englobe autant l'Etat, comme organisateur politico-administrative, que la nation, comme substrat véhiculant l'identité spécifique du peuple français. Pour autant, le terme en lui-même invite à réflexion et rappelle qu'il peut qualifier des réalités abstraites similaires mais conceptuellement différentes.

On peut ainsi dire que la nation est une « idée » autant qu'elle est une « réalité » mais que le nationalisme est l'idéologie dont elle est tirée. C'est par ailleurs dans le nationalisme que réside les concepts fondateurs de la « nation », d'où « l'idéologie nationale » comme définition du nationalisme et vecteur de l'identité nationale.

C'est bien souvent dans l'historiographie des nations que l'on trouve les références en matière d'identité nationale. Elles en deviennent par ailleurs des points cardinaux et directionnels des partis nationalistes qui y trouvent, à l'image du littéraliste religieux, le référent immatériel de leurs doctrines.

Il est peu pertinent de ne s'intéresser qu'au nationalisme strictement dit pour comprendre ce que regroupe le nationalisme français, allemand ou même italien. Les idées nationalistes continuent d'influencer les consciences collectives de nationaux, notamment au travers de ce que l'histoire et les symboles nationaux continuent de véhiculer, en termes d'histoire et de mémoire<sup>69</sup>.

La Révolution Française de 1789 est une référence particulièrement forte en termes de symbole français et participe à donner un aspect militant à l'idéologie nationale française, sans forcément que celle-ci soit imprégnée du nationalisme du XIXe siècle. Les nationalistes français ont d'ailleurs souvent perçu la Révolution Française comme un événement négatif de l'histoire

---

<sup>69</sup> Nous faisons une différence dans ce travail entre « le nationalisme » comme étant l'idéologie de la nation comme « référence-racine » de la celle-ci et « l'idéologie nationale française » qui est, contrairement à ce que l'on présente souvent médiatiquement », une forme de vision nationale momentanée : c'est celle qui est admise comme inspirant le « politiquement correct » dans le monde politique.

française car elle a contribué à la chute du Roi, figure catholique et ancestrale nationale française, et à la progressive mise au pas du catholicisme, religion nationale française<sup>70</sup>.

Ainsi, il faut se poser les questions suivantes :

- Dans quel environnement intellectuel et philosophique, en lien avec les expériences passées, l'idée de nation a-t-elle pu prendre racine et se développer ?
- Quelle théorie peut définir l'idée de nation et comprendre comment celle-ci se construit ?

Le nationalisme et la nation naissent surtout au XIXe siècle comme une volonté de prendre une forme d'indépendance vis-à-vis d'un ordre dans lequel les « peuples » européens se sont retrouvés enfermés et l'émergence d'une conscience sentimentale d'identité commune.

C'est dans l'optique de comprendre les aspects de l'édification nationale que l'on introduit ainsi cet exposé.

## **II. L'émergence d'une théorie de « la nation » : vers l'identification de « nations » ?**

On s'intéressera tout d'abord aux conditions d'émergence du nationalisme au XIXe siècle (A) avant de s'intéresser aux principaux auteurs de ces nationalismes (B) pour comprendre d'une part toute l'étendue du nationalisme et d'autre part pour démontrer l'importance de la contextualisation dans la recherche et dans ce domaine.

### **A. Le contexte idéologico-philosophique d'émergence du nationalisme : modernité et darwinisme idéologique triomphant.**

Il est difficile d'éviter, pour ce travail, cette idée selon laquelle la modernité est devenue une idéologie perpétuellement rénovatrice, s'inscrivant dans un progressisme à la limite d'un messianisme historique. La modernité idéologique, qui s'est liée au darwinisme social ont sans

---

<sup>70</sup> Le catholicisme français est culturellement particulier puisqu'inspiré culturellement par une fidélité à l'Eglise inspirée par le gallicanisme et le statut de « fille aînée de l'Eglise », et une forme d'alliance divine inspirée par les figures de Saint-Louis ou de Jeanne d'Arc. S'y ajoutant une fidélité populaire forte au catholicisme refusant toute modification de son identité (massacre de la Saint-Barthélemy, expulsion continue des juifs). La Révolution française de 1789, par son aspect universaliste, et émancipatoire des juifs et des protestants notamment, aura ouvert la voie à la chute du catholicisme jusqu'à la loi de séparation des Eglises et de l'Etat en 1905.

doute profondément influencé l'émergence de l'idée de « nation » (1) dans une symbiose identifiable dans le monde arabe notamment (2), faisant de l'Etat, le modèle politique et social post-colonial de référence (3).

### **1. Le triomphe de la modernité comme terreau de l'émergence de l'idée de nation ?**

On ne prend pas suffisamment en compte le contexte scientifique dans lequel finalement les théories nationalistes ont émergé pour anticiper justement ces mouvements dans le monde contemporain. Si les études soulignent un ensemble de critères historiques et sociaux ayant poussés à l'émergence de ces mouvements, il semble que le modernisme, en tant qu'idéologie, n'ait pas été suffisamment abordé, tout du moins, sans prendre un point de vue suffisamment pertinent, pour expliquer l'émergence d'un contexte, et du contexte lui-même la naissance des nationalismes européens du XIXe siècle :

*« Historiens, écrivains ou poètes, selon les pays, ont toujours été chargés de formuler les termes du projet politique, en entretenant ou en créant de toutes pièces une mémoire qui fonde la volonté d'un avenir commun. Les écrivains nationalistes des « nouvelles nations » d'Asie et d'Afrique empruntent aujourd'hui, pour mobiliser les énergies, les thèmes et les accents des nationalistes européens du XIXe siècle <sup>71</sup> ».*

Cet élément de citation est très significatif : le XIXe siècle a été à l'origine de toutes les idéologies dont on peut observer les évolutions et matérialisations contemporaines, du darwinisme (scientifique, social) aux nationalismes qui vont se développer plus tard (au cours de la première moitié du XXe siècle). Il révèle une historiographie qui favorise la prise en compte d'écrivains, mettant en valeur les aspects qui soulignent la supériorité manifeste de leur « idée nationale » sur les modèles de leurs temps.

Si l'on revient au darwinisme, celui-ci a engendré directement ou indirectement, un certain nombre d'idéologies qui se sont répandues à travers l'Europe puis dans tous les Etats qui subissaient alors son influence culturelle, de manière ou non choisie. Le darwinisme social et politique de par l'influence considérable qu'il a eue jusqu'au XXe siècle a fortement contribué à faire émerger une idéologie du modernisme, guidée par la logique anglo-saxonne de domination mondiale et universelle.

---

<sup>71</sup> SCHNAPPER Dominique, *La France de l'intégration, sociologie de la nation en 1990*, Paris, Gallimard, 1991, 384p., p.77.



C'est pourquoi la Grande-Bretagne, comme terreau fertile du modernisme suite à la Révolution industrielle, s'est dotée d'une idéologie nationale inspirée de modernisme et tournée vers la supériorité civilisationnelle et raciale. Ces éléments ont contribué à la logique impérialiste d'un système total. L'impérialisme anglo-saxon s'est exporté dans le monde entier, traversant les montagnes afghanes et les océans pour se loger dans les Indes et la Chine à travers la Compagnie des Indes Orientales<sup>72</sup>.

La modernité s'est muée en modernisme dans le monde musulman en vue de faire émerger le « réformisme musulman ». Ce courant que l'on qualifierait ici de « moderniste », né au XIXe siècle également, remet en question les inspirations idéologiques qui ont contribué à modifier le modèle de Califat Ottoman en proposant, à l'instar de Khair al Dîn al-Tûnisi (1822-1890) et 'Abdul Rahmân al-Kawâkibi (1855-1902) une interprétation coranique alternative pour tenter de conceptualiser un nouveau modèle politique musulman, inspiré de la démocratie par exemple<sup>73</sup>.

Dans le monde européen, le modernisme du XIXe siècle a été le terreau de l'affrontement entre les idéologies communistes, réfractaires aux matérialisations du modernisme capitaliste, elle-même adversaire du communisme. Le modernisme a été l'un des principaux (si ce n'est le principal) piliers des « édifices idéologiques » contemporains.

Une des matérialisations de l'influence de la modernisation apparaît dans le cas de la Prusse dans les années 1870-1880. Cela est passé par l'édification d'une caste d'élite industrielle qui, influencée par l'idée moderniste, a permis la diffusion d'idées dans la presse puis a participé à l'émergence d'un nationalisme primitif Prusse. Cela a ouvert la voie à une définition du citoyen prusse : un Prusse est un allemand de confession protestante<sup>74</sup>.

On peut rappeler en France que deux conceptions historiques s'opposent : la conception allemande de la nation et la conception française de la nation, la première amène à ce que l'idée

---

<sup>72</sup> Cf. AMRICHE Fares, « Dominance américaine et polarisation Nord-Sud, origine et devenir de l'impérialisme anglo-saxon », mémoire de Master 2 Politiques Publiques du développement, Sous la direction de Fouad NOHRA, Paris, Université Paris Descartes (Université de Paris), 2015, 130p.

<sup>73</sup> NOHRA Fouad, "Arab Post-colonial Ideologies versus Colonial Political Legacy: The Case of Arab nationalism", in *Comparatism and Society*, n°36, sous la direction de Peter Lang, Oxford, Juin 2017, pp.203-231, 16p., p. 385. Evidemment, il existe une multiplicité de prismes conceptuels et philosophiques autour desquels s'oriente ce que l'Occident appelle le « réformisme musulman » (comme Jamal Ad-Din al-Afghani ou Muhammad Abdu) mais l'on n'ira pas plus loin ici dans l'analyse.

<sup>74</sup> CINNIRELA Francesco, SCHUELER Ruth, "Nation-building, the role of central spending in education", in *Explorations in economic history*, Elsevier publications, Août 2017, pp.19-38. P.22

de nation se définisse comme un *consociatio*<sup>75</sup>, un ensemble de peuplades qui, par contrat, crée la nation tandis qu'en France, c'est l'Etat qui incarne le contrat de création de la nation<sup>76</sup>. La nation s'est donc construite en Europe entre deux grandes visions : la vision allemande incarnée par FICHTE (1762-1814) qui implique l'idée de caractères purement nationaux chez un peuple (qui sont appelés les « essentialistes ») et la vision française, en général portée par RENAN, qui fait du sentiment national une condition d'existence de la nation<sup>77</sup> (les « constructivistes »).

Par ailleurs, il ne faut pas négliger l'apport et l'influence considérable d'un XIXe siècle imprégnée de modernité technique dans lequel « l'âge de pierre » est peu à peu remplacé par « l'âge du fer ». Ce caractère imprègne même l'idée de nation, puisque certaines édifications monumentales participent de cette construction d'une identité moderne, incarnée par l'idée de nation.

L'un des exemples fameux de ce modernisme édificateur parmi tant d'autres est la Tour Eiffel, symbole de modernité construite pour l'exposition universelle de 1889, imprimant la marque de la modernité autant dans les consciences populaires que dans le monde entier. Ce triomphe de la modernité suit la même voix que le darwinisme, transposé socialement comme la réalisation de la théorie hobbesienne, pessimiste, d'un monde réduit à une jungle où s'affrontent, à mort, les Etats qui dépassent tous les autres, sur les plans militaires, économiques et politiques.

## **2. La symbiose entre modernité et darwinisme social au service l'édification de « nations modernes ».**

L'idée même de modernité imprègne intimement l'existence des Etats-nations européens. Ce caractère transparait en particulier dans la perception qu'en ont certains peuples extra-européens. La Turquie moderne n'aurait sans doute pas existé si Mustapha Kémal « Atatürk<sup>78</sup> »

---

<sup>75</sup> Selon Arend Lijphart, une démocratie fondée sur le principe de *consociatio* est « le fruit d'une action délibérée des leaders de subcultures rivales pour neutraliser les effets paralysants et déséquilibrants du fractionnement culturel » (cf : DAALDER Hans, la formation de nations par « *consociatio* » : le cas des Pays-Bas et de la Suisse, in Revue internationale des Sciences sociales, Volume XXIII, n°3, UNESCO, Paris, 1971, p. 396 ; pour la définition de *consociatio* : Arend Lisphart, The politics of accomodation : pluralisme and democracy in the Netherlands, Berkley, Californie, 1968).

<sup>76</sup> ZAJEC Olivier, *introduction à l'analyse géopolitique, histoire, outils, méthodes*, 3<sup>e</sup> édition augmentée, éditions du Rocher, 2016, p.74.

<sup>77</sup> MYLONAS Harris, « Nation-building », publié par Oxford Bibliographies, G-B, Juillet 2017, p.1

<sup>78</sup> La référence idéologique est forte ici « Atatürk signifiant « l'Ancêtre des Turcs » dans le sens où il en serait « l'origine » moderne.

(1881-1938), influencé de cette idéologie, n'avait pas aboli le Califat, qu'il considérait comme un obstacle à franchir en vue, pour une Turquie moderne, d'arriver au niveau de puissance des Etats européens.

De manière générale, l'influence des réformistes musulmans et leur perception des Etats-nations européens comme modèles avancés ont d'une part nourri l'orientalisme européen décrit par Edward SAÏD<sup>79</sup> mais d'autre part ont convaincu les arabes de la pertinence d'un tel modèle. C'est justement lors du XIXe siècle que ce même monde arabe connaît un essor intellectuel (*nahda*) dans lequel les réformistes « musulmans » vont s'imprégner des modèles occidentaux pour exprimer leur volonté de les suivre.

Dans un contexte d'affaiblissement de l'Empire Ottoman, au XIXe siècle, considéré comme « l'homme malade de l'Europe », vont émerger les premières idées d'une nation arabe indépendante de l'Empire, qui a bien du mal à rester au niveau technologique et économique des puissances européennes, et qui peine à contrôler les territoires qu'elle a acquis ou dont elle disposait déjà au privilège de son héritage califal (l'Afrique du Nord est conquise par la colonisation française, une France qui va intervenir directement sur le territoire libanais en 1860, lorsque les wahhabites tentent de s'emparer de l'Arabie et surtout du Hejaz, ou lorsque les britanniques vont tenter de prendre la mainmise sur l'économie égyptienne).

De nombreux penseurs arabes vont par exemple tenter de mettre en valeur le modèle occidental en souhaitant séparer l'« Eglise » (religion) de l'Etat<sup>80</sup>. La notion d'Etat-nation commencera à émerger de la conscience ethnique arabe, construite sur la volonté d'indépendance vis-à-vis du pouvoir Ottoman et sur la possibilité donnée par les anglo-saxons de créer le modèle du « super-Etat arabe » idéalisé alors autant par les arabes chrétiens que les arabes musulmans, d'un côté comme de l'autre du Moyen-Orient (en Jordanie, la famille Al-Hachémi et dans l'Arabie, la famille Al-Saoud vont toutes les deux s'affronter pour pouvoir contrôler les trois villes saintes de l'Islam que sont La Mecque, Médine et Jérusalem).

L'émergence des différents Etats arabes sera la traduction d'un nationalisme arabe ethnique devenu idéologique, partisan et militant (voire triomphant, notamment avec l'Egypte de Gamal Abdel Nasser) qui sera la concrétisation d'une lente évolution du monde arabe percevant

---

<sup>79</sup> SAÏD Edward W., *Orientalisme, L'Orient crée par l'Occident*, traduit de l'américain par Catherine MALAMOUD (*Orientalism* en titre principal), Editions du Seuil, collection La Couleur des idées, France (Londres pour l'édition originale), 1980, 425p.

<sup>80</sup> C'est le cas notamment de Farah Antoun (1974-1922) qui en faisait l'apologie dans sa revue *Al Jami'ah*, publié de 1899 à 1910.

l'Occident comme un modèle à atteindre, voire à rivaliser. Cette logique sera suivie en Russie mais également dans toute l'Asie pendant les périodes de décolonisations, ces Etats percevant finalement le modèle d'Etat-nation comme le parachèvement historique d'un modèle intégral de gouvernance.

On aurait pu qualifier cela de paradoxe puisque les Etats décolonisés, dont les élites sont souvent formées en Occident, vont choisir l'Etat-nation modèle du colonisateur, comme principe d'unité nationale et fonctionnelle de l'Etat.

### **3. L'Etat-nation comme seul modèle postcolonial ?**

Pourquoi choisir l'étude du contexte de la seconde guerre mondiale en premier lieu ? La période qui a suivi la seconde guerre mondiale est contextuellement riche puisqu'elle mêle de manière inextricable les événements liés à la guerre froide et à la décolonisation, et le développement progressif des théories développementalistes qui ont été à la source des premières réflexions sur le *nation-building* (NB).

Plus précisément, c'est notamment le cas du lien entre « développement » et « nation » (au sens d'Etat-nation) qui a intéressé les pionniers de ces nouvelles approches. Avec la décolonisation et l'émergence progressive de nouveaux Etats en Afrique et en Asie plus particulièrement, l'approche développementaliste va se trouver coupler avec un prisme étatique, un prisme par lequel on tentera de réfléchir le développement en fonction des besoins spécifiques de chaque Etat-nation.

Donc, c'est après la Seconde guerre mondiale (1939-1945) que d'une part les premières théories du NB vont émerger, après notamment être passés par des approches développementalistes, et d'autre part, il s'agit également de comprendre en parallèle l'édification nationale des Etats européens à travers.

Pour cette seconde idée, il faut comprendre que l'on tentera de mettre en lumière les différentes définitions du *nation-building* en insistant sur la vision de ces modèles par les théoriciens de ce concept novateur. En effet, le terme de *nation-building* se traduit par « édification » ou « construction » nationale ou « construction/ édification de la nation/nationale ». L'édification nationale telle qu'elle est étudiée et comprise par une partie des théoriciens, et notamment en Europe (France en particulier) diffère notablement de la notion de « *nation-building* », qui elle

désigne notamment l'expérience américaine de reconstruction post-conflit en Afghanistan et surtout en Irak (ce que l'on compte aborder par la suite).

La contextualisation permettra d'appréhender plus facilement la suite de l'exposé, notamment en ce qui concerne l'identification de deux définitions du *nation-building*, *stricto sensu*. En effet, pour ce faire, on tentera notamment de développer la différence entre les deux définitions en les replaçant dans leur contexte respectif et en tentant de donner une nouvelle conceptualisation.

Justement, puisque l'on parle de *nation-building* comme « édification nationale, comment ce modèle de nation s'est-il édifié ? La nation, comme entité, émerge-t-elle spontanément ou est-elle la réalisation d'une « idée nationale » comme concept ? De nombreux auteurs se sont intéressés à ce sujet fondateur, une idée qui a fait autant parler les romantiques nationalistes que les scientifiques qui ont tenté une approche plus pragmatique.

## **B. Les principaux acteurs du concept de nation : des « pères fondateurs » aux théoriciens de la genèse de la nation.**

L'idée de la naissance de la nation et de ses origines a inspiré un grand nombre d'auteurs et d'activistes tout autour de l'Europe et outre-Atlantique pour comprendre comment leurs nations respectives se sont construites et sur quelles bases elles subsistent. Pour d'autres, c'est par un activisme caractérisé qu'ils se sont inscrits dans l'histoire nationale de leur pays. On retrouvera une diversité d'acteurs, tant dans leur discours, que dans l'idéologie qu'ils ont contribué à créer et que leurs suiveurs vont façonner.

On retrouve ainsi des professeurs d'universités et théoriciens moins « universitaires », voire clairement polémistes (le français GOBINEAU), ou révolutionnaires (l'italien [?<sup>81</sup>] MAZZINI), une diversité d'auteurs qui s'inscrivaient néanmoins dans les débats de leur temps, les sujets sont eux-mêmes hérités des présupposés sur les idées de races, de nations et de supériorité raciale énoncés en (A).

Les principes qu'ils énoncent seront abordés et analysés suivant leur argumentation vis-à-vis de concepts propres à la nation. Quels ont été les principes déterminants qu'ils ont élaborés et quelles en ont été les réalisations ? On observe que les théoriciens de la nation se partagent entre

---

<sup>81</sup> Un point d'interrogation, et pour cause : s'il est perçu comme un nationaliste italien, il n'est pas né italien mais dans le département de Gènes, alors département français sous le premier Empire.

vision romantique et scientifique (1), ce que les contemporains ont tenté de déchiffrer (2) en proposant leur vision de ce que représente l'entité nationale et l'abstraction « nation » en tant qu'idée.

### **1. Les théoriciens de la nation : entre romantiques et scientifiques dans une Europe mouvementée**

En France, c'est le comte Joseph Arthur De GOBINEAU (1816-1882) qui favorisera l'émergence d'une pensée nationale raciste dans son *Essai sur l'inégalité des races humaines* (1853-1855) dans lequel il propose une analyse « raciale » des différents peuples et cultures, pour en déterminer les caractéristiques générales propres à leur ethnie, jusqu'à en proposer un modèle nationale basé sur le métissage qui puisse associer en une seule « race » les caractères « supérieurs » de chacune des « races ».

Dans un contexte plus propice à l'édification d'un socle idéologique inspiré par le concept de « race », c'est surtout en Allemagne, dont la base de l'idée nationale est justement fondée sur la race, que ces théories seront reprises. Si GOBINEAU s'inscrit dans le « siècle darwinien », il reste, dans son positionnement, très loin des théories darwinistes<sup>82</sup>.

Ernest RENAN dans son ouvrage *Qu'est-ce qu'une nation ?* identifie déjà les critères caractéristiques de la « nation ». Tout aussi liminaire qu'avant-gardiste, il énonce déjà un grand nombre de principes piliers sur lesquels vont se baser les études sur la nation. L'existence d'une « dynastie<sup>83</sup> » comme abstraction de ce qui est aujourd'hui est étudié sous le format des « élites politiques » ayant participé à l'émergence de la nation, le « roman national » et les débats qui l'intéresse<sup>84</sup>, la langue aussi dans une certaine mesure<sup>85</sup>, la religion<sup>86</sup>, la « communauté

---

<sup>82</sup> Cf notamment : BIDDISS Michael D., « Gobineau and the Origins of European Racism », in *Race*, Vol.7, n°3, Janvier 1966, pp.255-270. P.257 et 259.

<sup>83</sup> RENAN Ernest, *Qu'est-ce qu'une nation ?*, éditions Mille et une nuits ... p.19

<sup>84</sup> *Idem* p.24

<sup>85</sup> *Idem* p.26. L'on souligne bien « une certaine mesure » car si la langue est vectrice d'un idéal de nation, l'idée nationale elle accepte la coexistence de plusieurs langues sans qu'elle ne porte atteinte à l'idéal de nation, qui implique un modèle. Par ailleurs dans, CLAVAL Paul, « Idéologie territoriale et ethnogenèse », in *International political science review*, vol.6, n°2, Avril, 1985, pp.161-170, p. 162, ce dernier cite notamment les différentes ethnies de la Birmanie comme les Katchin, les Gauri et les Atsi qui ont les mêmes références en matière de système de parenté, bien qu'ils ne pratiquent pas la même langue mais sont intégrés à la nation birmane. Il cite aussi un cas européen notamment entre les Saxons et les Magyars dans les années 1920 (p.163).

<sup>86</sup> *Idem* p.27-28

d'intérêts<sup>87</sup> », la géographie<sup>88</sup> dont on étudiera la principale caractéristique qui est la « frontière » sont des éléments qui permettent d'identifier l'existence d'une nation et leur profondeur permet, elle de comprendre ce qu'elle « est ».

Parmi les universitaires, on retrouve Numa Denis FUSTEL DE COULANGES (1830-1889), qui étudie l'époque des carolingiens pour en tirer les origines des institutions françaises. Il a inspiré Charles Maurras (1868-1952) et ses étudiants : « *le cercle Fustel de Coulanges, qui évolue dans la galaxie maurrassienne, milite contre la démocratisation de l'enseignement et préconise une réforme générale de l'inspiration et des institutions de l'enseignement de la Troisième République accusée d'asservir l'école*<sup>89</sup> ». Sa méthodologie d'appréhension de l'histoire, notamment de l'histoire de France dans son ouvrage *Histoire des institutions politiques de l'ancienne France*, démontre l'importance de la recherche historique loin du sentiment nationaliste.

D'autres historiens tout autant rigoureux comme Jacques BAINVILLE (1879-1936), figure non-négligeable (incontournable ?) de l'historiologie française, vont tenter une approche pragmatique pour comprendre ce que représente la nation française. S'inscrivant dans la ligne de Fustel de Coulanges, dans sa démarche scientifique, il souligne dans son ouvrage majeur *l'Histoire de France* (1924) l'aspect traditionnel de l'héritage culturel français, issu de la Gaule antique tout en traversant les différents régimes monarchiques et républicains par lesquels la France est traversée. D'autres enfin, MAURRAS notamment, auteur nationaliste et fondateur de l'Action française, tenteront une approche valorisée de la France, alors en période d'avant-guerre.

On remarquera de manière préliminaire que la nation revêt fondamentalement l'un des critères du nationalisme qui est le romantisme national, la mythification et le symbole, soit le « national » dans son sens profond, au-delà de ses représentations matérielles. Le romantisme national va permettre la rédaction d'un « roman national » partagé par le « peuple » national :

---

<sup>87</sup> *Idem* p.28

<sup>88</sup> *Idem* p.28

<sup>89</sup> GROS Guillaume, « Philippe Ariès, entre traditionalisme et mentalités, Itinéraire d'un précurseur », in *Vingtième Siècle. Revue d'histoire* 2006/2 (no 90), pages 121 à 140, p.10.

« *Productive as they were for nation-building and the development of the modern humanities, the Romantic searches for a deep past, a lost ethnic authenticity and unmediated unity as a necessary basis for contemporary national cultures have inherently problematic aspects*<sup>90</sup> ».

On peut finalement supposer que les principaux auteurs français en la matière sont à l'image de ceux qui sont en Europe : ils se divisent entre auteurs « scientifiques », qui vont tenter de comprendre l'émergence de la nation française, et les auteurs « idéologiques » qui vont en donner une explication en suivant un prisme particulier, la race pour GOBINEAU, notamment qui se rapproche des idéologues allemands.

Le XIXe siècle est marqué par un fort courant païen qui tente de trouver ses appuis dans la société allemande. Si NIETZSCHE (1844-1900) est un marqueur de ce nihilisme ambiant (en plus de l'entretenir, voire peut-être de l'encourager), c'est aussi un siècle qui voit peu à peu le déclin du christianisme concurrencé par des modèles de pensées rationalistes.

Néanmoins, dans cette période de temps, le besoin de doter l'Allemagne d'une religion<sup>91</sup> est un élément fondamental dans lequel les auteurs vont tenter de se pencher. Imprégnée d'un romantisme ayant tout autant permis la structuration de l'Italie comme Etat-nation, l'Allemagne va construire son idée nationale et spirituelle à travers le mouvement *völkisch* (le terme « *volk* » en allemand qui signifie « *peuple* »). L'idée est de rejeter les sources étrangères à l'idée nationale allemande pour construire une identité propre autour du passé religieux allemand et de mythes d'origines divines.

L'étude d'auteurs comme Johann Gottfried Von HERDER (1744-1803) ou Johann Gottlieb FICHTE démontre que le nationalisme allemand, loin de l'idée racial, semble surtout tourner autour du principe du partage de la même langue pour les peuples germaniques, ce qui finalement se distingue du racialisme<sup>92</sup> qui s'est peu à peu imposé dans les consciences du nazisme idéologique et politique.

---

<sup>90</sup> VON SCHNURBEIN Stefanie, « Creating the Paradigm: Historical Preconditions of Modern Asatru », in *Norse Revival, Transformations of Germanic Neopaganism*, publié par Brill, 2016, pp.17-53 (chapitre 1 de l'ouvrage), p.26

<sup>91</sup> « ... in Germany, the creation of a nation state and a national religion was of eminent importance for leading intellectuals and had been so for most of the 19th century. » in VON SCHNURBEIN Stefanie, "Creating the Paradigm: Historical Preconditions of Modern Asatru", in *Norse Revival, Transformations of Germanic Neopaganism*, publié par Brill, 2016, pp.17-53 (chapitre 1 de l'ouvrage), p.53

<sup>92</sup> Pourrait-on tenter une forme de néologisme en qualifiant le nazisme et ses affiliations contemporaines de « nationales-racialismes », auquel on pourrait ajouter le national-racialisme de partis d'ultra-droites occidentaux ?



Si la langue et le territoire deviennent des critères de rattachement national et donc effectué par l'Etat qui sert les intérêts de la nation en principe, on peut peut-être comprendre la différence de l'articulation entre droit du sol et droit du sang, entre la vision française et la vision allemande, qui a été l'argument de rattachement de l'Alsace-Lorraine à ces deux Etats<sup>93</sup>.

L'Allemagne a de commun avec l'Italie que leur démantèlement subit avec le Congrès de Vienne de 1815 a morcelé l'Europe continentale, entraînant la désagrégation de l'unité allemande, et d'une Italie autrefois divisée en principautés. De cette histoire d'une fragmentation entretenue historiquement, on peut ainsi expliquer (probablement en réaction) l'émergence de philosophe, d'historiens ou d'aventuriers romantiques comme Giuseppe MAZZINI, un des pères fondateurs du nationalisme italien.

Cette réalité, dans laquelle est décrite de manière romancée la souffrance d'un peuple qui doit parfois se battre pour obtenir son émancipation est un référent national qui se retrouve dans le nationalisme juif et israélien tout autant que dans un grand nombre d'Etats-nations décolonisés. Cette thématique se renouvelle donc et parvient autant aux Etats-Unis, qui construit autant son histoire nationale sur la volonté de se détacher de l'impérialisme britannique que dans des cultures différentes comme au Venezuela en la personne de Simon BOLIVAR (1783-1830), et son modèle social-nationaliste.

En bref, le roman national des Etats allemands et italiens dégage surtout un trait commun particulier : une construction basée sur un passé imaginé et imaginaire, des oppresseurs qui ont conduits aux constructions artificielles dans un contexte où finalement l'existence d'une nation pouvant être le terreau dans lequel « l'Etat opprimé » pourrait se lever était manifeste.

## **2. Des théoriciens contemporains plus pragmatiques centré sur l'émergence de l'idée nationale**

Toutes ces conceptions vont participer au façonnement d'une pensée nationaliste chez les théoriciens et d'une idéologie nationale chez les peuples et les nations qui vont peu à peu prendre conscience de leur caractère national. C'est ainsi que, après les aventures nationales du XIXe siècle, l'expliquent certains contemporains du XXe siècle :

---

<sup>93</sup> GUILLOREL Hervé, MICHELS Patrick, « Continuité territoriale, continuité nationale, le cas de l'Ex-Yougoslavie », in *Balkanologie*, Vol. I, n° 1, Association française d'études sur les Balkans, juillet 1997, P.22, Note n°20

- HOBBSAWM va dégager de l'émergence des Etats-nations un certain nombre de principes articulés autour du concept de « tradition inventée<sup>94</sup> », l'idée étant que ces mêmes traditions sont finalement des « productions de la modernité »<sup>95</sup>, et qu'elles doivent être distinguées des véritables traditions anciennes, qui sont finalement mises à mort par les premières, notamment avec la production de la tradition nationale du XIXe siècle.
- ANDERSON va accentuer la réflexion sur des communautés imaginées, en différenciant les processus historiques propres à « la tradition » et ceux qui appartiennent au « peuple ». Ce sont les communautés qui sont actrices de la naissance des nations qui les fait se développer au sein d'une identité commune. Néanmoins, on rejoint l'idée d'une invention d'une histoire commune que l'on qualifie de « mythe ». BAUDRILLARD semble en faire une conceptualisation similaire lorsqu'il énonce en substance dans son ouvrage *Simulacres et stimulations* que l'Histoire procède finalement d'un mythe, l'histoire mythifiée dans le roman national pouvant très bien être comparé à une mise en scène<sup>96</sup>.
- GELLNER va en quelque sorte affiner la pensée de WEBER en tentant de mettre en valeur les caractéristiques fondamentales qui font de l'Etat le seul maître légitime de la nation, fondant sa réflexion sur le pouvoir culturel, notamment dans son ouvrage *nations and nationalism* (1981). Tout d'abord, il va mettre en avant l'influence de l'éducation comme moyen de perpétuer le caractère national et donc spécifique de la nation, aux mains de l'Etat et ensuite il va aussi définir ce qu'est la nation au travers du nationalisme :

*« Le nationalisme est une théorie de la légitimité politique qui exige que les limites ethniques coïncident avec les limites politiques et, en particulier, que les limites ethniques au sein d'un Etat donné ... ne séparent pas les détenteurs du pouvoir du reste du peuple<sup>97</sup> ».*

---

<sup>94</sup> « Invented tradition » dans son ouvrage discuté : HOBBSAWM E., RANGER T., *The Invention of Tradition*, Cambridge University Press, Cambridge, 1983

<sup>95</sup> HOBBSAWM Eric, « Inventer des traditions », in *Enquête*, n°2, CNRS, Traduction de André Mary, Karim Fghoul et Jean Boutier, 1995, p. 171-189, p.172

<sup>96</sup> BAUDRILLARD Jean, *Simulacres et stimulations*, éditions Galilée, collection Débats, Avril 1985 (Première édition de 1981), 256p.

<sup>97</sup> GELLNER Ernest, *Nations et nationalismes*, traduit de l'anglais par Bénédicte Pineau, éditions Payot, Paris, 1989, 208p., p.12

Sa position sur les limites ethniques se retrouveront chez des penseurs contemporains comme BARTH (cf. chapitre II) alors qu'il définit l'Etat comme le seul possédant le monopole du pouvoir culturel.

Ernest GELLNER et Benedict ANDERSON doivent également figurer parmi les auteurs qui se sont, dans les années 1980, intéressés à la notion de *nation-building* en tant qu'édification nationale<sup>98</sup>. ANDERSON met l'accent sur la dichotomie entre le réel et l'imaginaire dans la conception d'une nation.

En bref, les historiens choisissent une approche sociale du concept d'édification nationale dont ils tirent un certain nombre d'éléments caractéristiques, la percevant comme étant le fruit d'une « narration » nationale, fruit d'un processus d'évolution politique, social, historique (ces éléments - il faudra les rappeler et les revoir par la suite – s'inscrivent dans l'aspect processuel du *nation-building* sous toutes ses définitions et occupent une place incontournable dans ce travail).

Au final, la « nation » peut tout autant procéder d'un nationalisme et *vice-versa* puisque c'est du nationalisme que sont nées les nations contemporaines, des nationalismes qui se sont construits sur des mythes et des réalités historiques justifiant un nouvel ordre, une alternative également à une faiblesse des constructions étatiques du XIXe siècle, marquées par la fragmentation de l'Europe après le Congrès de Vienne de 1815.

Le concept de nation est relié directement au contexte de ses premières tentatives de définition. En effet et on l'a vu, c'est surtout autour du XIXe siècle que des intellectuels européens vont se pencher avec précision sur cette notion.

On rappelle que le contexte s'y prêtait : l'Italie et l'Allemagne étaient alors fragmentées en principautés, la France sortait de l'ère impériale de Napoléon Ier et les nations européennes venaient de se réunir pour le Congrès de Vienne (1815) pour façonner un nouvel ordre européen.

Par ailleurs, le concept de « nation armée » (*nation-in-arm*) a été capital dans la construction nationale et étatique de ces Etats, notamment de la France Napoléonienne (sous Napoléon Ier)

---

<sup>98</sup> Leurs publications ne seront finalement traduites en français que tardivement, ce qui s'ajoute aux regrets formulés en introduction quant à l'intérêt que représente l'étude d'une telle conceptualisation par les esprits francophones (ou francophiles).

ou de la Prusse au XIXe siècle<sup>99</sup>. Ce concept inspiré de volonté d'édification nationale autour de l'institution militaire, occupe, dans l'étude du concept, une place de choix puisqu'elle est présente tout au long de l'exposé.

Qu'elle soit celle autour de laquelle se construit l'idée nationale, ou qu'elle soit, dans le cadre opératif, l'élément d'activation et de maintien de la planification globale, le rôle de l'armée comme institution pilier de l'Etat est considérable et sans doute lié à l'idée Wébérienne qui fait de l'Etat le détenteur du monopole de la violence légitime.

La modernité technique a permis de concrétiser davantage encore cette idée de « nation armée », notamment pour la Grande-Bretagne, qui lui a donné une domination absolument incontestable sur les mers durant le XIXe siècle. L'armée britannique, en pleine mutation, cherche encore son identité face à une Europe continentale qui l'a déjà trouvée dans ce concept militariste. Ce concept n'était pas réellement nécessaire dans un Empire triomphant. En effet, la projection de son idée nationale comme vitrine de son idée nationale a permis de donner une dimension militariste à l'édification nationale et étatique de la Grande-Bretagne<sup>100</sup>.

C'est dans cette période, marquée par une remise en cause des principes traditionnels mais aussi par une modernisation plus forte et un fort intérêt pour le progrès idéologique, que le nationalisme, tout d'abord « romantique » va avoir ses premiers théoriciens. Cet aspect romantique se retrouve-t-il aussi dans d'autres auteurs ? Quels concepts seront inspirés de ce « romantisme » national (à ne pas confondre avec le nationalisme romantique) ? C'est là où se situe la différence : ce sont les intellectuels qui ont récupéré le débat<sup>101</sup> qui impliquait alors d'interroger son propre rapport à l'identité. Ainsi deux types d'influences ont vu le jour : les historiens académiques et les historiens militants. Son aboutissement moderne est le concept d'Etat-nation : un Etat pour une nation, en principe, un Etat pour une nation en particulier aujourd'hui.

---

<sup>99</sup> LEONHART Jörn, "Nation-building, war experiences, and European models, The rejection of conscription in Britain", in *Fighting for a Living, A Comparative Study of Military Labour 1500-2000*, édité par ZÜRCHER Erik-Jan, publié par Amsterdam University Press, Amsterdam, 2013, pp.519-545, p.522.

<sup>100</sup> Idem p.523 : C'est surtout la transformation de l'armée britannique, constituée en partie de divers individus issus des dominions, les révoltes successives dans ces derniers (en Inde notamment) et le darwinisme social qui ont marqué la volonté de transformer l'armée impériale britannique, et *in fine*, son identité.

<sup>101</sup> MAGLOIRE Gérarde, « Haitian-ness, Frenchness and History », in *Pouvoirs dans la Caraïbe* [En ligne], Spécial | 1997, Revue du CRPLC, Sciences sociales et Caraïbe, mis en ligne le 15 mars 2011, pp.14-36, p.16

## **Sous-section 2 : La concrétisation du nationalisme : des Etats nationaux du XIXe siècle aux Etats nationalistes du XXe siècle.**

Comment le nationalisme a-t-il pu engendrer le fascisme ? Ernest RENAN en propose une explication qui semble avoir trouvé en pratique une certaine pertinence : en définissant les différents constituants de la nation, il a pu mettre en exergue les caractères qui participent de son évolution « fascisante », celles que l'on retrouve dans l'idéologie nazi, le fascisme italien ou le franquisme espagnol. Hannah ARENDT (1906-1975) déduisait de son étude du nationalisme qu'il était lié à une volonté nationale de prendre l'Etat pour « outil » de ses revendications<sup>102</sup>. Pourtant, le nationalisme est lui-même créateur d'Etat sans pour autant qu'il soit le ferment d'une instrumentalisation au départ et se perçoit même comme idéologie libératrice (I) engendrant les Etats modernes (II).

### **I. Le printemps des peuples : un exemple pertinent de l'émergence de nationalismes « édificateurs » et les liens inextricables entre Etat et nation.**

A l'image d'une renaissance, le terme de « printemps » qualifie ces révolutions qui touchent les peuples européens et aujourd'hui orientaux, après une période d'hiver dictatorial. De la poésie au romantisme nationaliste, ce sont ces « printemps » qui ont marqués le caractère identitaire et historique de ces révolutions ayant permis l'émergence des « nations » comme référent modèle des Etats (A) jusqu'à ce qu'ils se traduisent également en Orient après la première guerre mondiale (B).

#### **A. « Printemps révolutionnaires » dans l'Europe nationaliste**

Le XIXe siècle est le siècle des nationalismes qui se sont développés sur une toile de fond d'inspiration idéologique matérialiste, nihiliste inspiré par les présupposés du temps, le darwinisme scientifique transformé en darwinisme social. Celui-ci a fini en quelque sorte par inspirer cette forme de capitaliste anglo-saxon, au départ lui-même inspiré de la pensée

---

<sup>102</sup> Notamment dans son ouvrage *L'impérialisme*, Paris, Fayard, 1982, p. 183 : « Le nationalisme traduit essentiellement cette perversion de l'État en instrument de la nation, et l'identification du citoyen avec le membre de cette nation »

évangélique-protestante, imposant à tous l'idéologie de la concurrence acharnée sur fond de combat entre prolétaires et « patrons » capitalistes.

De ce présupposé idéologique naît donc l'idée selon laquelle des nations existeraient au sein de Royaumes, d'Etats ou d'une groupe national identifiable, inspiré par un sentiment d'appartenance à un même passé, vivant un même présent et devant partager, en conséquence une même destinée : celle dans laquelle un peuple national pourra s'émanciper et se développer au sein d'un territoire qui revêt les caractères matériels de la nation, un esprit nationaliste dans un corps qui lui est naturellement propre.

C'est aussi dans ce contexte qu'au sein de la communauté juive, marquée par les idées de son temps, naîtra le sionisme pour marquer le retour des juifs à la Terre d'Israël et qui culminera avec l'établissement d'un « foyer national juif » puis d'un Etat d'Israël en 1948. Le mythe national aidant, l'Etat d'Israël naît sur un terreau national qui a trouvé sa pertinence dans la Bible après avoir envisagé l'installation d'un foyer juif en Ouganda. La Bible aura servi de mythe national dans l'établissement de l'Etat d'Israël en Palestine et ce même mythe trouve aujourd'hui son histoire renouvelée et réactualisée avec un sionisme religieux remplaçant le sionisme laïc des premiers temps.

Cela ne signifie pas non plus que la question de l'identité juive soit résolue. En 1987 encore, Pierre BIRNBAUM interroge : « les juifs constituent-ils un peuple ou une nation, peuvent-ils se doter d'un Etat ?<sup>103</sup> ». On identifie clairement ici la dichotomie entre la nation et l'Etat et la différence entre les termes « nation » et « peuple ». Si les marxistes considèrent par ailleurs la nation comme un élément à rejeter radicalement, l'Union Soviétique dote le peuple juif d'un Etat, le Birobidjan, en Août 1936.

En effet, le sionisme est l'idéologie nationale qui va donner naissance au foyer national juif, ce sionisme va trouver de nouvelles justifications à l'existence de l'Etat d'Israël notamment avec la Shoah tout d'abord mais ensuite, de plus en plus en suivant des références religieuses voire apocalyptiques.

Cela témoigne donc de l'aspect mouvant des idéologies nationales qui cherchent à justifier l'existence et la pérennité des nations qu'elles inspirent. Cela doit être conservé en mémoire pour l'étude qui va suivre.

---

<sup>103</sup> BIRNBAUM Pierre, « Nation, Etat et culture : l'exemple du sionisme », in *Communications*, n°45, 1987. *Eléments pour une théorie de la nation*, sous la direction de Gil Delannoï et Edgar Morin. pp. 157-170.

## **B. Printemps révolutionnaires au Moyen-Orient : la transmutation du fait européen en Orient**

En Europe, de nombreux marqueurs vont créer les conditions de l'émergence du nationalisme, notamment lors des événements qualifiés du « printemps des peuples ».

L'étude du *nation-building* recouvre en premier lieu celle de la formation des nations modernes. Elle cherche à expliquer comment une nation en particulier s'est formée et les différents événements historiques qui ont permis de construire le modèle national actuel, un modèle fondé sur des valeurs, des principes souvent hérités d'événements violents et de crises, comme les révolutions françaises du XVIIIe et du XIXe siècle ou les révolutions italiennes du XIXe siècle<sup>104</sup>. Un grand nombre d'auteurs expliquent justement que ces « moments » ont été fondateurs dans la construction d'une identité nationale, préalable nécessaire à la formation d'un Etat-nation.

Ces événements ont produit l'Etat-nation tel qu'il est connu actuellement en Europe, il s'agit donc d'un processus qui fait intervenir de nombreux bouleversements politiques. Sont-ils utiles à notre travail ?

De prime abord, le mythe fondateur national met en relief des événements et des personnages inspirateurs, il est donc important de comprendre le parcours de ces deux objets de l'édification nationale. Le mythe national se nourrit de ces récits pour construire cette réalité partagée par des millions de citoyens. Les Révolutions européennes du XVIIIe et du XIXe siècle ont fait l'Europe actuelle et ont enracinés un certain nombre de principes, tant moraux, que juridiques, politiques et sociaux dans les consciences collectives de chacun des Etats.

Il en est de même pour les principaux acteurs de ces bouleversements dont les noms font partie de l'histoire commune, en particulier lorsqu'ils ont participé à la production intellectuelle de la légitimation du processus de bouleversements (qu'il soit une révolution ou autre). Rosa Luxembourg, Béla Kun ou Maximilien de Robespierre sont tout autant les noms de principaux personnages qui ont contribués à former les consciences européennes que des figures de

---

<sup>104</sup> ALESINA Alberto, GIULIANO Paola, REICH Bryony, "Nation-building and Education, Working Paper 18839", publié par l'Université de Harvard, National Bureau of Economics Research Working Paper Series, Février 2015, dernière mise à jour le 27 Mai 2015.

référence en la matière, des points cardinaux symboliques pour un certain nombre de citoyens dans leurs Etats respectifs.

Or, dernièrement, un certain nombre d'Etats sont passés par divers processus révolutionnaires qui ont contribué à l'émergence d'une nouvelle élite politique, sur les ruines des régimes précédents. Ces révolutions dites « colorées », ont également marqué le XXe et le XXIe siècle. Plus récemment encore ont eu lieu, dans le monde arabe, des révolutions colorées qui ont forcé certaines structures politiques, installées de façon démocratiquement discutables certes, à choisir la négociation et/ou le départ de la scène politique nationale afin qu'une nouvelle famille politique puisse d'effectuer une transition vers un régime où serait garanti l'Etat de droit.

On est néanmoins en droit de se poser certaines questions quant au processus révolutionnaire qui implique de prime abord la contestation d'une légitimité sur la base d'une revendication légitime supposée.

Du XVIIIe au XXe siècle, on a assisté à une évolution du processus révolutionnaire qui a amené d'autres acteurs à participer à ces bouleversements, voire à les provoquer de manière stratégique : on peut citer notamment le cas emblématique de la Grande-Bretagne qui a aidé et entretenu la révolte arabe contre l'Empire Ottoman, lors de la première guerre mondiale et permis l'émergence des deux familles régnantes sur les lieux saints de l'Islam et sur les territoires qui leurs sont consacrées : la famille des *El-Hachémi* en Jordanie et la famille des *Al-Saoud* dans ce qui deviendra l'Arabie Saoudite.

On peut alors parler de nationalisme édificateur et structurant : c'est l'idée nationale qui fait et conditionne l'émergence politique du nationalisme en tant qu'idéologie et comme nation en tant que représentation imaginée, puis matérialisée dans les « Etats-nations ». Tous les nationalismes n'aboutissent pas forcément à la naissance d'une nation ou même d'un « Etat-nation ». L'ethnie kurde répartie sur près de cinq Etats au Moyen-Orient ne développe pas une seule idée du nationalisme.

## **II. Quels modèles de nations à l'orée de la première guerre mondiale ?**

Les modèles d'Etats-nations européens sont caractérisés par deux principes fondateurs suivants les idéologies nationales qui en ont façonnés l'identité : le premier principe est le référent homogénéisant, un principe commun sur lequel l'identité se construit (A). Ce même référent



peut être renforcé voire dégénéré en un principe « excluant », fondant l'identité du nationalisme pour une nation donnée (B).

### **A. Le référent homogénéisant : principe structurant de l'édification nationale**

Si la nation ne se limite pas qu'à un principe ethnique, religieux, ou historique, le référent homogénéisant participe de la construction d'un « Autrui » et d'un « Soi » commun. C'est cela que l'on appelle le référent homogénéisant : cette architecture de valeurs, d'idées de perceptions de l'Autrui et du Soi commune au sein de la Nation.

Ce référent homogénéisant peut être identifié par les décisions politiques qui ont amenés des identités diverses à se retrouver à avoir une seule identité commune. Le processus d'homogénéisation peut être rapide ou se réaliser sur long terme soit en intégrant, soit en dissolvant progressivement les identités « périphériques » (celles qui sont les moins susceptibles de constituer un irrédentisme identitaire, notamment par le nombre d'individus composant une tribu, une ville ...)

Cette première révolution arabe a permis l'émergence d'Etats et de nations se constituant autour de mythes fondateurs bien particuliers qui ont profité de leur géographie pour légitimer leur pouvoir, un lieu géographique symbolique pour la famille *Al-Saoud* s'étant allié depuis des siècles avec les wahhabites qui ont conquis le *Nejd* tout entier puis le *Hejaz*. Le *nation-building* saoudien – peut-être aura-t-on l'occasion d'en reparler ? – a bénéficié d'un socle idéologico-religieux particulièrement solide. Il lui suffisait alors d'un appui militaire évident pour se détacher d'un Empire Ottoman dont l'autorité était religieusement affaiblie par l'idéologie *wahhabite*.

Le socle national de construction de l'Arabie Saoudite avait donc été légitimité une première fois par l'intervention militaire d'une puissance extérieure ayant participé à la Révolution arabe, et une deuxième fois lorsque les anglo-saxons ont poursuivi le travail d'édification en facilitant l'établissement d'une reconnaissance mutuelle entre Etats (cela sera analysé dans la partie II relative aux origines pratiques du *nation-building*, dans laquelle on tentera de mettre en évidence, une continuité dans la méthode d'édification nationale).

Puisqu'en amont, le *nation-building* est un processus, il implique une construction et une reconfiguration permanente de l'identité nationale. Ce rôle est occupé par un Etat, une

administration qui recherche une forme solide, à travers l'homogénéisation des consciences collectives, soit une cohérence nationale. C'est en partie ainsi que l'on peut expliquer la pression administrative française à faire adopter la langue française à une population qui, au XIXe siècle, n'était que 13% à la parler couramment<sup>105</sup>.

Charles TILLY remarque ainsi que « *presque tous les gouvernements européens ont historiquement pris des mesures qui ont homogénéisé leurs populations : adoption de religions d'État, expulsion de minorités, institution d'une langue nationale, éventuellement organisation d'une instruction publique de masse* »<sup>106</sup>.

Le *nation-building* est donc à ce moment étudié comme une source d'explication sur le développement des Etats-nations modernes. Il implique d'abord la formation d'une conscience nationale et, à ce moment, le *nation-building* n'est pas forcément « contrôlé » ou « guidé » par un individu ou une organisation humaine en particulier. Néanmoins, un Etat est capable de « faire » de manière spontanée du *nation-building* en vue de garantir sa stabilité à travers un processus global d'homogénéisation identitaire. Ce n'est que par l'intermédiaire d'événements successifs et de l'émergence d'un courant de pensée portée sur la création du mythe national que naît « la nation ».

Cette idée nationale est guidée par un sentiment, né d'une croyance en une forme d'homogénéité référentielle, selon laquelle une nation implique un modèle historique, politique et social dans lequel se retrouvent toutes les composantes individuelles ou communautés organisées. C'est le cas des Pays-Bas, par exemple, nation formée par le principe consensuel autour duquel à l'intérieur des frontières, un certain nombre de collectivités dispersées s'unissent pour former une nation<sup>107</sup>. Le principe homogénéisant est une constante de l'édification nationale.

---

<sup>105</sup> Idem., p.2

<sup>106</sup> TILLY Charles, "The formation of national states in Western Europe, (SPD-8)", Volume 8 (Studies in Political Development) Paperback – International Edition, édité Par Charles Tilly, Publié par Presses Universitaires de Princeton, Juillet 1975, 711p. : « ... *almost all European governments eventually took steps which homogenized their populations : the adoption of state religions, expulsion of minorities ..., institution of a national language, eventually the organization of mass public instruction* », p.43-44

<sup>107</sup> DAALDER Hans, « La formation de nations par « *consociatio* » : le cas des Pays-Bas et de la Suisse », in *Revue internationale des Sciences sociales*, Volume XXIII, n°3, UNESCO, Paris, 1971

Il est à noter que si la violence a longtemps été un moyen d'homogénéisation, que ce soit en Europe Occidentale, ou en Turquie motivé par la hantise de la perte de territoires en Anatolie<sup>108</sup> par exemple au début du XXe siècle, ce processus n'a pas été toujours « violent ». Le centralisme communiste en Pologne a longtemps existé en intégrant complètement les différentes origines européennes habitant la Pologne, et « ignorant » volontairement les origines des divers citoyens polonais, des années 1945 à 1989, alors tous intégrés au modèle soviétique<sup>109</sup>).

Le XIXe siècle est marqué par une forme subjective de rupture avec le modèle de paix Westphalien. Si en apparence, la paix de Westphalie, matérialisée par le traité de 1648 signe une reconnaissance européenne de l'existence pour chacun des Etats y participant d'une spécificité proto-national-étatique, le Congrès de Vienne de 1815 vient entériner les formes du traité pour provoquer l'effondrement de l'ordre ancien : le modèle de Westphalie ne vaut que pour l'Europe des puissances. Ainsi, l'Italie et l'Allemagne sont alors démembrées en principautés. La conférence de Berlin de 1884 a déterminé le partage des nations et permis un tracé partial des frontières ne prenant pas en compte les critères ethniques, historiques ou culturels.

### **B. Les Etats nationalistes : une dégénérescence ou un aboutissement de l'idée de nation ?**

La nation nationaliste n'est elle réellement qu'une dégénérescence de l'Etat-nation ou son aboutissement ? Est-ce une faiblesse intrinsèque au modèle d'Etat-nation qu'il y ait un risque de le voir se transformer en « nation nationaliste » ? Cette question est peut-être l'une des raisons pour lesquelles les politiques contemporains ont fait tant d'efforts en Europe pour éviter de voir émerger une force idéologique et politique nationaliste au sein de leurs Etats et qu'ils s'attachent avec tant de soin à la construction européenne, en tout cas, dans le sens de l'Histoire. Quel est l'intérêt d'un tel développement justement ? ARENDT avait énoncé dans ses études que le nationalisme était en soi une forme de fascisme. Cela signifie en substance que toute

---

<sup>108</sup> TARAS Raymond, *Challenging Multiculturalism, European Models of Diversity*, édité par TARAS Raymond, publié par Edinburgh University Press., 2013, 344p, p.297-298. C'est du kéralisme centralisateur dont il est notamment question.

<sup>109</sup> WŁOCH Renata, "Poland: Multiculturalism in the Making?", in *Challenging Multiculturalism, European Models of Diversity*, édité par TARAS Raymond, publié par Edinburgh University Press, 2013 (chapitre 12 de l'ouvrage), pp.257-278, p.259.

nation fondée sur les bases d'une idéologie nationaliste serait susceptible de s'organiser autour d'une forme de fascisme.

Il semble que le nationalisme soit porteur d'une forme d'espace qui lui est propre à l'instar du religieux. Les Etats et Royaumes fondés sur un ordre public religieux sont différents fondamentalement de ceux fondés sur un ordre public laïc et nationaliste puisque pour ces derniers la religion y occupe une place beaucoup moins grande ... mais c'est le nationalisme qui prend place de religion. L'identité du nationalisme, que l'on pourrait décrire comme l'idéologie et la structure que la nation prend conceptuellement, se dessine autour du référent homogénéisant, qu'il soit racial, ethnique ou même symbolique. Aujourd'hui, la symbolique de la Révolution française de 1789 participe à l'entretien d'une identité nationale portée sur des valeurs plutôt que sur une différenciation ethnique, même s'il tend à s'affaiblir. Le principe inspiré du « vivre-ensemble » implique que chaque individu au sein de l'unité nationale partage un ensemble complexe de valeurs, de principes et d'identification de l'Autrui commun.

Aujourd'hui se dessine un retour de plus en plus marqué des nations sur la scène politique intérieure et internationale, en témoigne les dernières élections présidentielles et législatives en Italie (2018), en France (2017) ou plus évidemment aux Etats-Unis (2016), où des candidats patriotes aux idées nationalistes ont été élus à la magistrature suprême (Donald TRUMP). Les idées nationalistes progressent dans la sphère sociétale comme réaction à une crise économique, sociale et politique identifiable.

Lorsque le référent homogénéisant devient instable, du fait d'une résurgence du nationalisme, centrée sur l'importance accordée à un ou plusieurs critères de l'idée nationale, alors une fracture se crée entre les adeptes de l'ancien et les adeptes du « nouvel ordre ». Ce référent est donc contesté comme n'étant pas ou plus valable et l'on en va proposer un autre, centré sur le nationalisme, l'ethnicisme, ou l'idéologie.

Cela implique une autre forme d'homogénéisation idéologique, qui exclut par exemple des pans entiers de populations qui étaient considérés comme des nationaux, alors que l'homogénéisation au départ visait surtout à l'intégration et l'assimilation des individus à une seule et même vision de l'identité.

L'exemple le plus marquant de ce référent est surtout lié aux juifs qui passent de citoyens nationaux à « ennemis intérieurs » sous le IIIe Reich. Mais l'on assiste aussi à ce type de retournement aujourd'hui dans de nombreux Etats européens, notamment parce que le référent homogénéisant « officiel » n'était déjà pas suffisamment accepté.

## **Section 2 : Un contexte historique et scientifique propice à l'émergence d'une nouvelle définition : guerre froide et affrontement idéologique**

Le contexte global intervient après une seconde guerre mondiale dont les principaux acteurs ont tous tirés des leçons sur son aspect excessivement meurtrier. Dans ce contexte de rupture radical dans la manière d'appréhender la guerre, vont se développer de nouvelles tendances qui prennent en considération le nouveau rapport des forces qui naît d'une part à travers l'émergence de deux grands blocs idéologiques et d'autre part, simultanément, le renforcement de sous-blocs idéologiques.

Ces derniers vont vouloir mettre en avant leurs différences tout en étant plus ou moins absorbés dans ce grand affrontement qui aura caractérisé la seconde partie du XXe siècle. Cette période sera marquée par des guerres de décolonisations dans lesquelles certaines grandes puissances historiques seront défaites par des stratégies indirectes de guérilla<sup>110</sup>.

De ce constat s'organise en amont une internationalisation institutionnelle. Le *Foreign Office* et le premier ministre britannique Winston Churchill préparent l'après seconde guerre mondiale en dessinant un « Conseil mondial » et une « commission des Nations-Unis pour l'Europe » en 1943<sup>111</sup> qui vont marquer les bases de la conférence de Washington d'Octobre 1943. Cette période sera surtout marquée par l'émergence des deux grands blocs qui seront ici nommés le bloc « soviéto-communiste » et le bloc « atlanto-libéral ».

### **Sous-section 1 : La permanence de la mythification dans la construction nationale : romantisme constructeur de la première à la seconde guerre mondiale.**

---

<sup>110</sup> DE LA MAISONNEUVE Éric, « Stratégie : la Rupture », in *Géostratégie* n°5, Juin 2001, pp.1-5, p.2. L'idée de « rupture apparaît notamment plus spécifiquement dans son ouvrage *La violence qui vient*, éditions Arléa, 1997, 240p. dans lequel il expose, entre autres, et dans un contexte de perte de vitesse du système d'« Etat-nation » les différentes étapes ayant conduits aux ruptures stratégiques (qu'il expose également) des cinquante dernières années.

<sup>111</sup> LALOY Jean, « Aux origines de la division en Europe : l'été 1943 », in *Revue des études slaves*, tome 54, n°3, 1982, pp.295-304, p.296.

L'histoire aurait-elle été différente si l'histoire de la guerre entre l'union soviétique et l'Allemagne nazie avait eu plus de retentissements dans les consciences nationales contemporaines en Europe ? Et si sa mémoire se serait enracinée aussi profondément que le souvenir de la libération de Paris et du rôle des américains dans le débarquement de 1944 en Normandie ? L'histoire de la seconde guerre mondiale, suivant qu'elle est perçue par la Russie et par le monde euro-occidental, est très différemment racontée. « Grande guerre patriotique » ou « seconde guerre mondiale », les deux récits démontrent à la fois que la seconde guerre mondiale a été le terrain d'un combat idéologique bien plus profond, ayant grandement influencé l'édification nationale des Etats (I), un élément tout à fait observable au travers du plan Marshall (II) aboutissant lors des décolonisations à une volonté stratégique de la part de deux superpuissances d'influencer, par ce biais, le destin de nations naissantes (III).

## **I. La seconde guerre mondiale : un premier terrain de cristallisation idéologique et de « romantisme constructeur »**

La perception de la seconde guerre mondiale est différente suivant que l'on ait été américaine ou européen dans les années de la guerre, ou que l'on ait été citoyen de l'Union soviétique. En effet, il faut déjà énoncer que la fête de la victoire est commémorée en Russie. Ensuite il faut énoncer que l'histoire de la seconde guerre mondiale dans la Russie contemporaine est bien différente de celle racontée par les européens.

### **A. Perceptions croisées de la seconde guerre mondiale et enracinements idéologiques dans les consciences collectives européennes.**

Récemment, la porte-parole du ministère des Affaires étrangères Russes, Maria Zakharova, lors de la commémoration du débarquement en Normandie le 5 Juin 2019, avait appelé à ne pas surestimer l'importance du débarquement en Normandie du 6 juin 1944, rappelant que l'ouverture du second front de l'Est par l'Armée rouge a été décisive pour la détermination de la Victoire face aux troupes du IIIe Reich<sup>112</sup>.

---

<sup>112</sup> AFP, Commémorations du 6 juin 1944: La Russie appelle à ne pas « exagérer » l'importance du Débarquement, Selon la porte-parole de la diplomatie russe, « l'issue de la Seconde guerre mondiale était déjà déterminée par la victoire de l'Armée rouge, avant tout à Stalingrad, Koursk », M.A. avec AFP Twitter, in 20minutes.fr, Publié le 05/06/19 à 16h55 — Mis à jour le 06/06/19 à 14h33, consulté le 11 Juin 2019

La diplomatie russe est allée bien plus loin pour décrire ce qu'elle a énoncée comme une écriture catastrophique de l'Histoire »<sup>113</sup>. Pour comprendre une telle réaction, il faut comprendre que l'Europe Occidentale – notamment – a développée, au fil des alliances diplomatiques et de leur enracinement dans la diplomatie nationale, une vision particulière vis-à-vis de la seconde guerre mondiale, une vision que l'on pourrait qualifier de « romantique ». C'est notamment en France que s'est enracinée une conception collective selon laquelle les Etats-Unis ont été les grands sauveurs de l'Europe occidentale face à l'occupation nazie. Cette perception des Etats-Unis en Europe Occidentale fut loin d'être partagée par l'ensemble des occidentaux, et notamment d'une partie non négligeable des français qui voyaient dans le débarquement américain en France une nouvelle occupation, en remplaçant une autre.

Que ce soit pour la première et la seconde guerre mondiale, les histoires européennes, notamment en Europe Occidentale, semblent ne pas retenir le rôle de la fédération de Russie dans une guerre qui n'a pu se solder par une telle victoire que parce que la Russie a pu soulager les fronts de guerre ouest-occidentaux.

Les années qui ont suivi la seconde guerre mondiale ont mis en évidence l'émergence de deux blocs idéologiques opposés, communément appelé « bloc communiste » de l'Est et « bloc capitaliste » de l'Ouest, et entre les deux existe une « ligne de démarcation », dont la concrétisation est la ligne de démarcation entre la République Fédérale allemande à l'Ouest et la République démocratique d'Allemagne à l'Est. La démarcation est beaucoup plus concrète en Asie, qui fut le théâtre de divers affrontements dans un pays à deux Etats : le Vietnam du Nord opposé au Viet Nam du Sud, la Corée du Nord opposée à la Corée du Sud.

Au final, on s'apercevra qu'à l'issue de cette période de guerre froide, le monde a abouti sur la victoire du bloc de l'Ouest sur celui de l'Est puisque l'Ex-URSS se désintégrant, le bloc de l'Ouest, en réalité, quasi intégralement incarné par les Etats-Unis, s'est permis de favoriser l'union des républiques allemandes, ennemies, sous son patronage et, pour marquer le coup victorieux, intégrer l'Allemagne puis la Pologne dans l'alliance atlantique de l'OTAN, véritable force de frappe de l'ancien bloc de l'Ouest, reconvertie en alliance occidentale euro-américaine.

C'est notamment cette lecture des événements qu'il paraît indispensable de rappeler puisque l'étude de la définition du concept de *nation-building* intéresse tout autant le processus

---

(<https://www.20minutes.fr/monde/2533943-20190605-commemorations-6-juin-1944-russie-appelle-exagerer-importance-debarquement>)

<sup>113</sup> Idem.

historique, qui permet à la nation de se doter d'une identité sans cesse changeante, que le processus politique et militaire, tel qu'il est compris dans les sphères anglo-américaines et des *think tanks* interventionnistes et humanitaristes.

C'est en effet à partir de la fin de la seconde guerre mondiale que l'on s'intéressera plus précisément à l'idée de nation en lui inoculant son lien avec l'Etat (un changement relativement notable puisque les auteurs de la période précédant la seconde guerre mondiale, influencés par l'émergence d'un nationalisme idéologique et scientifique, vont circonscrire la thématique de la nation autour de ses symboles, plus qu'autour de ses réalités politiques et administratives).

L'affrontement entre deux superpuissances a énormément influencé l'édification nationale de la grande majorité des Etats du monde, plus ou moins absorbé de fait par l'inimitié idéologique que se portaient mutuellement les Etats-Unis et l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques (URSS).

Cela implique des choix idéologiques fait par des Etats naissants, notamment dans le cadre du mouvement tout aussi important de décolonisation, des Etats qui dès leurs naissances, étaient confrontés au choix du « partenaire » ou plutôt du « patron » qui allait les aider à façonner idéologiquement, politiquement et structurellement un Etat. Ce dernier était créé bien souvent sur les ruines ou sur le vide (plus ou moins relatif) laissé par les anciens colons. La domination de ces derniers ne se faisant plus totalement ressentir, tout du moins sur le territoire, les réalités prenaient ainsi le pas sur l'ordre artificiel ancien et allait nécessairement mener à des ajustements structurels et, au plus haut niveau, à de véritables difficultés pouvant mettre en péril l'Etat naissant.

### **B. Le tracé des frontières : héritage ou handicap de la première guerre mondiale ?**

En Afrique, les frontières, bien souvent tracées selon « la règle de la règle », fracturaient des ethnies enracinées sur plusieurs Etats. C'est une logique d'urgence face à des Etats nés en réalité sous la menace d'un effondrement sociétal total :



« Les Etats africains ont été créés sur la base des frontières coloniales et la complexité d'une construction nationale à parti des critères ethnique, linguistique et tribal a conduit les hommes politiques africains à entériner l'inviolabilité des frontières étatiques<sup>114</sup> ».

Ces frontières restent une complexité voire un élément de fragilité dans l'édifice national des Etats qui, voisins, doivent se partager une ethnie sur plusieurs Etats. Un élément semblable peut être observable avec la minorité kurde dispersée entre l'Irak, la Syrie, la Turquie et en partie l'Iran.

Plusieurs ethnies étaient alors obligées de composer ensemble pour remodeler un semblant d'ordre.

En Afrique du nord, au Maghreb notamment, les Etats ont échappés au cercle vicieux et à l'emprise de l'ethnisation menant aux conflits, par le biais de l'édification d'un mythe national suffisamment convainquant pour justifier l'ordre établi, mythe surmonté également par le nationalisme arabe qui a été le ciment de l'édification nationale de l'Algérie (un nationalisme arabe modifié) par ailleurs. Comme tous les Etats africains colonisés, l'Algérie n'échappe pas à la règle multiethnique sur son territoire, multiethnicité plutôt remplacée ou supplantée par l'existence de diverses peuplades berbères évoluant sur son territoire. Cette réalité n'a, semble-t-il, pas été volontairement niée par le pouvoir en place mais préférant certainement l'unité de la nation sous un Etat « aveugle » de ces existences plutôt que favoriser le tribalisme qui engendrerait les mêmes conflictualités pour lesquelles une partie du continent africain peine encore aujourd'hui à se relever.

Ainsi, l'après-seconde guerre mondiale a été une période de risques et d'événements particulièrement importants pour la formation et le développement d'une conscience nationale chez ces Etats et pour d'autres, notamment les Etats les plus directement impliqués dans les alliances idéologiques de part et d'autre, cela a été l'occasion de voir leurs liens renforcés avec la superpuissance dont ils partagent l'idéologie, et ce pas seulement en termes diplomatiques.

En effet, le renforcement de ces mêmes liens a fait l'objet d'un travail particulièrement soutenu et progressif au cours des années qui ont suivi la seconde guerre mondiale. La guerre idéologique avait probablement démarré depuis la seconde guerre mondiale entre les deux blocs

---

<sup>114</sup> LINZ Juan J., DARVICHE Mohammad-Saïd, GENIEYS William, « Construction étatique et construction nationale », in *Pôle Sud, Elites, politiques et territoires*, n°7, 1997, pp. 5-26, op. cit. p.9

idéologiques mais la cristallisation des antagonismes mérite une place particulière et importante dans le cadre de l'édification nationale des Etats.

Le plan « Marshall » s'apparentait bien plus à une volonté d'édification continentale d'une Europe meurtrie et à divers endroits idéologiquement détruites, comme avec le nazisme dans ce qui deviendra la RFA et la RDA, l'Italie fasciste ou la France Vichyste, cette dernière ayant réussi l'exploit de remplacer l'idéologie nationale dominante par une idéologie politique de paix entre le Parti Communiste Français et les gaullistes.

Le *nation-building* comme nouvelle réponse face aux décolonisations est une idée à visée idéologique : le *nation-building* des Etats décolonisés s'est construit autour des héritages coloniaux et de l'urgence de s'insérer dans un ordre international, celui de l'après seconde guerre mondiale, propice à l'émergence des Etats-nations.

Or, la question de savoir si cette indépendance pouvait éventuellement se caractériser par une *restitutio in integrum*, « un rétablissement de situations sociales féodales ou même pré-féodales<sup>115</sup> ». Cela aurait pu permettre l'émergence ou non de nombreuses autres nations mais l'histoire collective impliquant la libération et la pertinence d'un discours justificateur ont été parfois suffisant pour cimenter dans les consciences collectives, cette « communautés des affections » que mentionnait Saint-Just comme noyau dur et germe de la nation.

Cet état de fait est supporté par une Raison d'Etat<sup>116</sup> qui implique notamment l'unification territoriale et identitaire d'un pays qui émerge de manière spontanée sur des frontières qui lui sont déjà tracées. Il faut alors faire de l'identité nationale et produire de l'histoire nationale en utilisant le vecteur politique.

### **C. L'émergence d'un courant de « culture stratégique de l'occupation », prélude aux *nation-buildings* japonais et allemands**

C'est surtout après 1941 que de nombreuses études vont se porter sur deux conceptions propres à l'administration militaire<sup>117</sup> : les affaires civiles et le « gouvernement militaire ».

---

<sup>115</sup> MARKOV Walter, « La Nation dans l'Afrique tropicale: notion et structure », in L'Homme et la société, N°2, 1966. pp. 57-64, op. cit. p.62

<sup>116</sup> Idem p.62

<sup>117</sup> BROCADES ZAALBER Thjis W., *World War II, Soldiers and Civil Power, Supporting or Substituting Civil Authorities in Modern Peace Operations*, publié par Amsterdam University Press., Amsterdam, 2006, 529p. P.11-12

L'occupation du Japon et de l'Allemagne était surtout conditionnée à deux faits majeurs : la destruction totale du régime nazi et de l'Etat allemand, et les bombardements nucléaires d'Hiroshima et de Nagasaki en 1945 qui ont contribué à créer les conditions d'une défaite totale dans le *storytelling* contemporain. On verra que de la même manière que lors *des nation-buildings* irakien et afghan, il n'y avait alors aucune planification de reconstruction particulière de ces Etats au-delà de leur occupation.

L'occupation des territoires au Moyen-Orient a fourni une première expérience d'une occupation moderne dans laquelle les prémices du *nation-building* contemporain se dessinent. L'occupation de territoires fournit une expérience pertinente d'une « gestion politique, administrative voire sociale » des peuples qui sont occupés. De même, l'occupation, à la différence de la colonisation, n'implique pas l'intégration impériale et la mise sous dépendance de peuples et de territoires considérés comme conquis.

L'occupation est temporaire bien qu'elle implique de nouvelles allégeances de la part des élites et d'une bureaucratie qui par persuasion ou force se sont soumis au nouvel ordre plutôt que d'y résister (sauf une quantité relativement négligeable bien souvent).

L'occupation devient tout autant le lieu de soumission du vaincu ... que le lieu de « libération du vaincu », libéré de l'emprise de l'adversaire mais sans oublier qu'il n'est finalement qu'un obligé de ce dernier. Dans ce vide laissé par la défaite de l'occupé autant que de l'ancien occupant, la mythification nationale laisse place à une romantisation nationale qui permet de créer les conditions de légitimation d'un nouveau modèle.

L'occupation dévoile alors un visage stratégique dans lequel il s'agit de légitimer l'action du *nation-builder* en optant pour une stratégie intégrale dans laquelle l'occupation revêt un aspect géostratégique mais aussi culturo-stratégique dans laquelle les *nation-builders* influenceront le passage d'Etats monarchiques (ou monarchiquement structurés, l'autorité royale ne se limitant certainement pas à la figure royale) à des Etats démocratiques et/ou républicains. Dans le Moyen-Orient, cela passe par de nombreuses reconfigurations en terme d'identité politique, reconfigurations qui auront pour conséquence un démantèlement du Califat Ottoman et la naissance de nombreuses entités politiques fabriquées de toutes pièces.

## **II. Le plan Marshall ou la réinscription stratégique de la (re- ?) construction nationale dans son contexte de guerre froide**

On identifie généralement la période de la guerre froide temporellement à partir de 1948 et géographiquement comme opposant deux blocs idéologiques : américains et soviétiques.

Considérant qu'il s'agit d'un bien trop grossier point de vue, la position sera ici de comprendre l'intérêt du Plan Marshall en reprenant la recontextualisation opérée depuis le début du travail, sur la seconde guerre mondiale. On soulignera l'importance stratégique du Plan Marshall qui, sur long terme, trouve sa véritable signification (qui ne se limite pas à un éventuel renforcement économique), pour cristalliser une alliance des Etats-Unis avec l'Europe.

Cela permettra à terme d'expliquer en grande partie les conditions d'émergence du *nation-building*, véritable objet de la thèse. Il faut d'abord expliquer l'intérêt du plan Marshall dans ce contexte « d'après-guerre », un contexte bien questionnable (A) en citant notamment tout l'intérêt que représente cette planification, en observant certains de ses aspects culturels (B).

#### **A. L'intérêt du plan Marshall dans le cadre d'une confrontation idéologique.**

De la conférence de Yalta et de la seconde guerre mondiale naissent deux doctrines stratégiques qui vont engendrer les naissances d'une inimitié entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S. Ces deux doctrines s'appliqueront de manière concomitantes de part et d'autre du fameux « rideau de fer ». Il faut recontextualiser la situation (1), pour comprendre précisément le plan Marshall (2).

#### **1. Plan Marshall ou planification « Marshall » ? : contexte global d'une planification continentale aux premières heures de la Guerre Froide**

Le principe du plan Marshall de 1946<sup>118</sup>, ou « programme de rétablissement (réparation ?) européen<sup>119</sup> » est d'accorder sous la forme de prêts, des crédits aux Etats européens afin de financer leur reconstruction, celle de leurs infrastructures notamment et, en échange d'ouvrir les marchés européens à un afflux considérable de produits américains. Il ne s'agit donc pas réellement d'un « prêt » à proprement parler mais bien d'un « échange de bons procédés ».

---

<sup>118</sup> Un nom qui reviendra par ailleurs : le plan Marshall, du nom du secrétaire d'Etat des Etats-Unis de l'époque, le général Georges Marshall, est présenté par un autre secrétaire d'Etat du nom de James Byrnes, prédécesseur du premier, en 1946.

<sup>119</sup> « *European Recovery Program* ».

En effet, les Etats-Unis finançaient leurs prêts par l'achat massif de produits par les citoyens des Etats européens, mais également par le recours, par les Etats, à d'autres manœuvres que la création monétaire pour éviter une dévaluation.

Ce plan s'inscrit dans une stratégie de *containment*<sup>120</sup> américain qui doit empêcher l'expansion du communisme aux Etats d'Europe occidentale notamment, qu'il faut reconstruire. Cette reconstruction passe par le plan Marshall, qu'il conviendrait d'appeler non pas le Plan Marshall mais la « planification Marshall » puisque ses objectifs se révéleront sur plusieurs années, voire décennies.

Celle-ci comprise seule ne donne pas suffisamment de visibilité à un projet qui, en réalité idéologique, est de plus grande ampleur stratégique, un projet d'origine américaine pour le vieux Continent, placé idéologiquement entre les deux grandes superpuissances, entre l'expansion capitaliste d'une part et l'expansion communiste de l'autre.

Cette suite de programmation en Europe lors de la période ayant suivie la seconde guerre mondiale ne doit-elle pas être regardée comme étant en réalité une initiation au *nation-building* contemporain ? Il suffit notamment de se référer aux accords *Blum-Byrnes*, au *plan Marshall* et au contexte d'institutionnalisation internationale pour comprendre qu'il existe des faisceaux d'indices permettant de considérer que la grande stratégie américaine était surtout dédiée à profiter d'une « *tabula rasa* » économique, politique en Europe ... laissée par la seconde guerre mondiale » pour reconstruire les Etats dont les infrastructures avaient été balayées par ces deux mêmes superpuissances. Un contexte marqué par ailleurs par une rivalité-inimitié d'une intensité certaine entre deux idéologies, et deux modèles de civilisations, représentées comme étant totalement opposées.

Or, si ce présupposé est vrai lors de cette période, à savoir que la Guerre Froide, selon sa dénomination, est un affrontement idéologique, il apparait un peu plus évident que dans un autre cadre idéologique plus récent cette fois, celui de la « guerre contre le terrorisme », après les attentats du 11-Septembre 2001, apparaisse les mêmes logiques de lutte idéologique et les mêmes techniques.

---

<sup>120</sup> La stratégie dite du « *containment* » (endiguement) décidée par Harry Truman avait pour obliger de contenir dans le « glacis communiste », à savoir tous les Etats voisins de l'U.R.S.S., la doctrine communiste et éviter son exportation dans d'autres Etats. Il s'agissait aussi à la marge d'éviter le renforcement des relais communistes de l'U.R.S.S. dans des Etats stratégiques comme la France, les communistes ayant bénéficiant alors d'une certaine popularité électorale.

C'est de là que vient l'intérêt d'analyser les événements et les accords passés entre les Etats-Unis, leader du bloc occidental capitaliste, et les grandes puissances européennes affaiblies après des années de guerre. Cette stratégie de contractualisation entre puissances américaines et européennes devant essentiellement se renforcer avec des affrontements de moins en moins froids et de plus en plus directs autour du monde entre les deux leaders idéologiques, on peut s'attendre à des mutations dans le paradigme idéologique de chacun, dont le témoignage serait justement matérialisé par le ou les Etats ayant reçus des moyens pour se reconstruire. On va passer d'un « *nation-building* » idéologique à un « *state building* » puis à un « *nation-state building* » pratique. Les représentations de cette planification sont par ailleurs le Japon et l'Allemagne.

Il est difficile d'une part de comprendre l'intérêt du plan Marshall dans le cadre du « *nation-building* » mais de l'autre, il est également difficile d'identifier clairement ses conséquences dans le cadre de l'étude. En effet, il faut recontextualiser : à l'issue de la seconde guerre mondiale, le plan Marshall a été proposé à un certain nombre d'Etats européens afin de participer à la reconstruction d'après-guerre.

L'objet de cette aide fut double : il s'agissait d'une part de rechercher des alliances qu'il fallait consolider et de l'autre, il fallait, en référence à la doctrine « Jdanov », « damer le pion » à l'URSS dans le cadre de la guerre idéologique entre les deux superpuissances, chacune d'entre elles ayant par ailleurs proposé son propre plan<sup>121</sup>. Cela a posé des problématiques de politiques intérieures dans certains Etats d'Europe occidentale, certains hommes politiques ayant, par exemple en France, été accusés d'être politiquement ou idéologiquement trop proche d'une des deux superpuissances.

## **2. Les débuts de la Guerre Froide : Le plan Marshall comme véritable déclencheur ?**

L'étude d'un tel sujet amène à revenir aux racines anciennes d'un nouveau paradigme d'intégration géo-civilisationnel : quand est-ce que commence réellement la « guerre froide » ?

---

<sup>121</sup> La plan Marshall a été proposé à l'U.R.S.S après la Seconde Guerre Mondiale mais celle-ci, par la voie de Staline, l'a refusé et a même développé son propre « plan Marshall » sous la forme d'une organisation d'Etats, proposé aux Etats européens et aux voisins communistes, sous l'acronyme (russe) de COMECON (Conseil d'assistance économique mutuelle) en 1949.

Si celle-ci est caractérisée par un affrontement idéologique entre deux conceptions du monde, elle se traduit sur le terrain par un effort de guerre, dans lequel chacune des deux superpuissances tentera de participer à la création de groupes armés en vue de participer à un affrontement indirect entre deux blocs d'alliances géopolitiques. Néanmoins, cela va beaucoup plus loin si l'on considère justement que la seconde guerre mondiale et surtout les négociations de Yalta avaient en réalité une dimension, une inspiration beaucoup plus extensive que celles qui les inscrivent dans un simple jeu de concert des puissances.

En combinant les événements issus de ces fameuses négociations avec les planifications de reconstruction de l'Europe, il apparaît qu'un schéma favorisant d'autres explications puisse permettre d'identifier ces phénomènes comme étant des tentatives de participer au *nation-building* européen post-seconde guerre mondiale (« *tabula rasa* »).

Cela est identifiable par une influence économique objective mais surtout par une influence culturelle intégrale et subjective qui a permis aux Etats-Unis d'obtenir une sorte de prolongement de ses idées et idéaux au sein des Etats d'Europe Occidentale puis de l'Europe orientale à l'orée de la chute du Mur de Berlin, chute du mur qui s'est poursuivie avec la désarticulation de l'Ex-empire soviétique.

Cette théorie semble notamment être justifiée par l'appui des Etats-Unis au projet européen de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (CECA) alors que ces derniers avaient un positionnement beaucoup moins mesuré vis-à-vis de l'Allemagne (ne serait-ce que par les aboutissements attendus du plan *Morgenthau*). Pourquoi donc opter pour un tel changement de paradigme ? Le contexte international semble offrir quelques éléments de réponses, et un certain nombre de faisceaux d'indices montrent l'ébauche d'une édification au sein des Etats d'Europe, d'une alliance qui allait devenir plus tard civilisationnelle et s'inscrire dans l'étude de théories politiques beaucoup plus pertinentes.

Ces éléments sont très importants dans l'étude de ce qu'est le « *nation-building* » parce que l'une des composantes de cette étude implique le concept de « *storytelling* » qui consiste justement à donner une historicité particulière à des mesures stratégiques en vue de leur donner une coloration idéologiquement orientée.

Le débat sur les présupposés, les ambitions et les objectifs du plan Marshall ne sont pas nouveau loin de là. Les européens avaient saisi déjà que dans le contexte géopolitique global, la reconstruction économique obligatoire des Etats européens était un marché, via la conférence

de Yalta de 1945, mais était également un terrain devenu vague pour de nouvelles perspectives de conquête, d'origine idéologique cette fois.

Il s'agit notamment de savoir si le Plan Marshall correspondait objectivement à des objectifs de reconstruction économique ou s'il s'inscrivait dans un cadre stratégique beaucoup plus élargis dans lequel l'implantation de nouveaux acteurs américains dans les sphères économiques de l'Europe n'allait pas influencer le commerce dans toute l'Europe et permettre aux Etats-Unis d'y enraciner ses propres marchés. L'aspect intrusif et porteur de culture de ce marché devait obligatoirement influencer les consciences européennes à adopter l'*american way of life* et plus généralement l'idéologie américaine. S'agit-il réellement d'une planification, d'un plan au sens strict ou plutôt d'un programme d'aide économique ? Peut-on y voir ici des liens avec le futur programme de *nation-building* tel qu'il fut conçu pour l'Irak après l'intervention humanitaire de 2003 ?

En ce sens, Michel CLOUSCARD<sup>122</sup> interprétait le plan Marshall comme une arme économique des Etats-Unis destiné à étendre l'influence de son modèle idéologique et économique capitaliste sur le plus grand nombre d'Etats européens au sortir de la seconde guerre mondiale. L'objectif était d'obtenir des alliés en Europe mais également des marchés, voire d'en faire un véritable poste de veille du communisme tout en poursuivant la fameuse stratégie du *containment* sur le plan géopolitique et diplomatique.

Si l'on réfute l'idée d'une volonté de soumission exercée par les Etats-Unis sur l'Europe, il n'en demeure pas moins que se limiter à conserver l'idée seule que le plan de reconstruction devait seulement permettre de nouer des amitiés ou des alliances en Europe apparaît comme un constat teinté de naïveté.

### **B. Des accords « Blum-Byrnes » à l'« *American way of life* » : ligne idéologique et les débuts de l'enracinement d'une nouvelle conscience américaine (« *american way of life* »)**

Revenons donc au plan Marshall et tentons, une nouvelle fois, de le recontextualiser : il s'agit d'un plan qui s'inscrit dans une volonté américaine de participer aux efforts de reconstruction de l'Europe, celle-ci étant dévastée. Ce plan est plus précisément destiné à quatre Etats : la

---

<sup>122</sup> In CLOUSCARD Michel, *Le capitalisme de séduction, critique de la social-démocratie libérale*, éditions sociales, collection problèmes, Décembre 1981, 247p. (cf : chapitre 2).



France, le Royaume-Uni, l'Italie et l'Allemagne. L'objectif est également de permettre à ces Etats de renforcer leurs liens avec les Etats-Unis.

D'autres éléments concomitants viennent accentuer l'idée que ce plan possède, dans le contexte, d'autres idéologies : l'Europe occidentale est tentée par le communisme (exemple probant : la France, où la majorité des sièges lors de la première élection législative d'après-guerre en 1945 est largement remportée par une coalition dans laquelle les communistes dominent), tandis qu'elle cherche également des soutiens pour son économie. L'accord Blum-Byrnes (1) vient renforcer l'aspect culturo-stratégique (2) de ce partenariat qui ouvrira les salles de cinéma françaises aux productions hollywoodiennes américaines déjà voraces en terme pécuniaire.

### **1. L'Accord *Blum-Byrnes* dans un contexte culturo-stratégique**

L'accord « Blum-Byrnes » est un accord signé à Washington en 1946 entre les Etats-Unis, par la voie de son secrétaire d'Etat James Byrnes et la France, représentée par Léon Blum. Cet accord possède certaines caractéristiques du plan Marshall puisqu'il permet à la France d'accéder à un autre prêt à la consommation et à une réduction du déficit français. En échange, la France doit faciliter l'ouverture de ses cinémas aux films américains et mettre fin à sa politique de quotas imposée aux films américains.

En conséquence, les cinémas français diffusent *l'American way of life* aux travers des productions cinématographiques américains (ce qui ne peut que permettre le remboursement du crédit alloué par les américains, par l'achat français de biens de consommations américains entrés via le programme du plan Marshall). Roosevelt commente justement cette stratégie par sa fameuse citation « Envoyez les films, les produits américains suivront<sup>123</sup> » qu'il énonce aux « Major Companies » hollywoodiennes<sup>124</sup>.

Par ailleurs, étant donné la fin des quotas, l'aspect stratégique se double par l'occupation de l'espace cinématographique français par des films américains. La conceptualisation d'une spécificité culturelle française doit permettre de protéger l'identité du cinéma français à travers

---

<sup>123</sup> CHATEAU Dominique (sous la direction de.), *La direction de spectateurs, création et réception au cinéma*, éditions les impressions nouvelles, 2015. Une stratégie bien connue des américains puisque le prédécesseur de F. Roosevelt, Herbert C. Hoover énonce que « dans les pays où pénètrent les films américains, nous vendons deux fois plus d'automobiles américaines, des phonographes américains, des casquettes américaines » (idem).

<sup>124</sup> REGOURD Serge, « Exception culturelle et cinéma français », in *Cinémas d'Amérique latine* [En ligne], 24 | 2016, mis en ligne le 01 décembre 2018, consulté le 27 juillet 2019 p. 183-185, p.183

l'exception culturelle française, protégée par le Centre National du Cinéma (CNC), créée justement en 1946.

Le plan Marshall, qui prend la forme d'un programme en réalité, ne souligne pas, ni ne cherche à cacher ses objectifs idéologiques non plus puisqu'en cherchant à trouver des débouchés pour l'exportation de ses produits, les Etats-Unis cherchent à favoriser l'établissement de la doctrine capitaliste sur celle du communisme dans les consciences et dans les marchés européens, le capitalisme anglo-protestant étant par essence vecteur d'idéologie, ce que l'on compte justement revoir plus tard.

Enfin, s'il s'agit de remporter la guerre contre l'idéologie communiste, il ne faut pas oublier que le cadre démocratique, qui est celui d'une organisation politique et administrative, s'oppose au cadre bureaucratique et autoritariste de l'organisation politico-administrative que veut le communisme politique. Promouvoir la démocratie devient donc un enjeu majeur qui permet l'exportation d'un modèle idéologique et qui entretient l'ouverture des marchés européens par les Etats-Unis.

Dans ce cas, quels liens directs cela a-t-il avec le *nation-building* ? En vérité, une telle construction idéologique va avoir des effets sur le long terme. Il faut énoncer que l'édification nationale dépend notamment d'une conscience identitaire et la guerre froide va participer de cet élan d'identification non seulement à un modèle mais plus encore à une civilisation toute entière. Si la conscience identitaire d'une nation évolue, elle poursuit cette évolution dans le temps fondamentalement par son rapport à l'« Autre », à l'« étranger », comme on l'a énoncé plus haut. Il n'est pas pertinent de décrire plus loin ce qui affecte l'évolution d'une nation si ce n'est son rapport à ce qu'elle considère comme l'Autre, l'Etranger, qu'il soit une tribu, un peuple, un clan ou une autre nation.

Une nation ne cesse d'évoluer dans le sens où son identité évolue au travers de sa propre identification vis-à-vis de l'Autre. Par conséquent, c'est son rapport à l'Autre qui devient le critère pertinent de sa propre identité.

## **2. La transformation culturo-stratégique de l'identité nationale et européenne : vers la construction des « Etats-nations d'Occident ».**

Vis-à-vis de la culture américaine, l'identité européenne s'en trouvera profondément changée puisque cette congruence idéologique sera renforcée et matérialisée par de nombreux liens

diplomatiques, politiques, militaires (OTAN) et culturelle. Ce renforcement sera très profondément ancré jusqu'au niveau des individus puisque cette « alliance » se justifiera par une proximité culturelle, culture américaine qui va pénétrer dans toutes les maisons des citoyens des Etats alliés occidentaux, à travers la télévision, le cinéma ... la culture en somme pour les français, la civilisation plutôt, pour les américains.

On peut observer cette évolution notamment au travers des effets des séries télévisées dans les consciences des individus et leur identification vis-à-vis de celles-ci. La série télévisée est, comme on l'observera également, un artefact très pertinent d'étude du *nation-building* en tant qu'édification nationale car, forcément celle-ci diffuse un modèle culturel, un paradigme propre à ses concepteurs, paradigme qui combine harmonieusement culture, idéologie, modèle ... Une série portée sur une famille diffusera très certainement un modèle familial à ses destinataires.

Finalement, l'édification de blocs idéologiques et géopolitiques à contribuer à l'émergence d'une forme d'équilibre structurel entre les puissances, un équilibre qui peut ajouter à la qualification d' « équilibre de la Terreur » lorsque l'on fait référence à la guerre froide. Cet équilibre a permis, dans chacun des deux blocs de façonner les consciences identitaires et idéologiques des individus et des populations, ce qui a favorisé parmi eux un attachement et une appropriation de l'idéologie dominante, notamment via l'emprise culturelle et intellectuelle que ces deux blocs exerçaient sur leurs populations.

Au final, on pourrait même se demander avec raison si notamment dans le cas du bloc dit « atlantique euro-américain capitaliste », l'idée d'une communauté économique unie n'aurait pas pu rendre légitime sa propre construction vis-à-vis du bloc soviétique qui lui était frontalier et qui la menaçait directement. C'est justement le cas de l'Allemagne partagée entre deux Républiques, à l'image de tant d'autres Etats-nations comme le Viet Nam, la Corée du Nord et du Sud, voire à l'époque, le Soudan.

Pourquoi insister sur le plan Marshall ? Celui-ci n'est pas seulement une simple planification mais un ensemble de programme d'action destiné à financer la relance ou plutôt le maintien d'une économie de marché qui, en Europe, avait pris un sérieux coup à l'issue de la seconde guerre mondiale. De plus, il s'agissait également d'introduire, dans les marchés européens, des produits américains de toute sorte, notamment des produits culturels, destinés à une population qui devait se reconstruire : soit une nouvelle base culturelle fondatrice en somme.

Par conséquent, s'il s'agit d'un ensemble de programmes d'actions, on peut supposer objectivement que cette aide correspondrait en réalité à un objectif stratégique sur long terme.

Dans ce cas-là, on arriverait à avoir les moyens nécessaires pour démontrer que cela s'inscrivait aussi bien dans le processus normal d'édification nationale mais également dans une forme de *nation-building* mêlant un interventionnisme militaire et le maintien d'un contingent militaire (dans le cadre d'une éventuelle coopération civilo-militaire).

Cela se couplerait également avec l'idée d'une influence latente d'un modèle idéologique, civilisationnel ayant réussi sa greffe dans une vieille Europe qui retrouverait un nouveau souffle dans un capitalisme imprégné d'idéologie et surtout capable de s'ancrer durablement dans des sociétés lui ayant délibérément ouvert les voies d'entrées. L'influence du plan Marshall dans le processus d'édification nationale des Etats s'inscrirait donc également dans ce *nation-building*, ce qui qualifie réellement l'existence d'une nouvelle donne issue de la seconde guerre mondiale. Par conséquent, de nouvelles définitions vont voir le jour, notamment au cours des années 1960-70, notamment des essais sur l'influence d'acteurs extérieur et l'étude du développement des nations à travers le prisme du *nation-building*.

Les références en la matière existent déjà, notamment à travers les exemples allemands et japonais, qui vont permettre d'entériner une pratique, et d'en cristalliser les éléments moteurs pour les intégrer plus tard dans une nouvelle définition. C'est dans une définition réactualisée que l'objectif humanitaire et développementaliste vont trouver (ou tenter de trouver) tout leur sens.

Si, de 1945 à 1960 environ, on ne peut identifier d'ouvrages ou d'articles relatifs au *nation-building*, on peut néanmoins voir que les productions successives en matière de développement ont pour point commun d'introduire les questions de *nation-building* dans leurs argumentations. Dans les articles américains, on remarque ainsi que les problématiques de développement sont abordées selon l'idée d'un problème structurel, existant au sein des nations qui doivent y faire face.

Tous ces éléments semblent indiquer une ligne directrice bien comprise par les stratèges américains : en vue de contrebalancer l'influence soviétique, le bloc atlantiste doit se former pour résister au « rouleau compresseur » communiste dans l'affrontement Est-Ouest qui se construit peu à peu. Ainsi, on met en place, de manière coordonnée, le plan Marshall dans toute l'Europe et, en ciblant les principaux Etats, leur permettre de gagner la guerre idéologique en inspirant les cultures européennes à reconstruire par les idéaux et le nouveau modèle de « *way-of-life* » américain.

Il n'est donc pas étonnant de retrouver la CIA parmi les principaux contributeurs à la construction de l'Union Européenne, construction qui souhaite s'élargir et offrir un « avant-poste » de résistance dans la stratégie plus globale de *containment* idéologico-militaire de la guerre froide.

Les accords « Blum-Byrnes » sont un accord signé entre la France et les Etats-Unis. Cet accord culturel a pour objet de faciliter la pénétration de la culture américaine sur le territoire français en échange d'un certain nombre de financements pour permettre la reconstruction de la France.

Le contexte global est donc concentré autour d'une internationalisation institutionnelle économique et monétaire : Accords de Bretton-Woods, Banque Mondiale, F.M.I sous imperium américain, un plan Marshall, un projet Blum-Byrnes et l'ISO (International Organization for Standardization) qui ont finalement facilité la standardisation d'un mode de vie (*The American way of life*) intégral aux européens qui entraient dans le bloc euro atlantique capitaliste.

Si l'Allemagne et le Japon sont considérés comme des *nation-buildings*, alors comment ne pourrait-il pas en être autrement pour le reste de l'Europe moderne capitaliste de l'après-seconde guerre mondiale ?

### **III. Décolonisations successives et guerre révolutionnaires : un contexte « d'idéologisation nationale »**

Les décolonisations arrivent très vite avec la fin de la seconde guerre mondiale. Celles-ci sont parfois précédées de révoltes et de révolutions qui s'inscrivent, avec une certaine mesure, dans la guerre froide idéologique, ce qui est le cas en Amérique centrale et du Sud.

On va assister à l'émergence successives d'Etats sans nations (A), dans un contexte déjà capital (B) de justification de leur propre existence. Néanmoins, certains Etats-nations vont développer leurs propres justifications idéologiques et identitaires comme références-racines de leurs constructions singulières (C).

#### **A. L'émergence successive d'Etats sans nation**

Ces nouveaux Etats nés sur les cendres de l'ancien modèle, ou les ruines pour ceux qui vont en conserver certains éléments, vont devoir se doter d'un discours et d'un mythe justificateur. Si révolution il y a eu et si ce sont les révolutionnaires qui ont réussis à prendre le pouvoir, il apparaît naturel qu'ils soient, dans ce cas, tout à fait avantagés, justifiant ainsi leur prise de pouvoir, armée par une historiographie « nationalisée », créant un mythe fondateur tout à fait pertinent. L'attractivité de ces modèles était multiple car il reposait sur un principe d'urgence et de continuité d'un système, dans lequel les acteurs politiques de l'édification nationale, formés en Occident, devaient finalement réaliser ce qu'ils y avaient appris, en terme de concepts<sup>125</sup>.

On rappelle que la colonisation a été à l'origine, directe ou indirecte, de la structuration des Etats africains et asiatiques contemporains. Néanmoins, cette réalisation, notamment en Afrique, s'est faite de manière violente sur la base de deux éléments<sup>126</sup> :

- Elle a modifié le rapport de l'individu au pouvoir en faisant émerger une société autour d'une autorité étatique au nom du « droit de gouverner »,
- Elle a construit un discours justificateur de « domestication » de peuples « non-civilisés ».

Ce sont ces deux éléments qui ont conduits à la formation des Etats coloniaux tels qu'on les connaît. L'indépendance n'a jamais réellement effacé ces conceptions.

Avant toute chose, il faut rappeler que cette décolonisation se fait progressivement dans un contexte de guerre froide. L'idée que les processus révolutionnaires soient influencés par les idéologies motrices de cette guerre froide est une réalité. Le processus surligne aussi des enjeux d'ordres culturels, si ce n'est civilisationnels : les années 1950 à 1960 marquent aussi une ère de partition<sup>127</sup> dans laquelle des peuples autrefois réunis vont choisir, avec plus ou moins de liberté de choix, de choisir un destin différent.

---

<sup>125</sup> BADIE Bertrand, *la diplomatie de connivence, les dérives oligarchiques du système international*, éditions la Découverte, collection Poches essais, Paris, 2011,2013, 276p., p.154 notamment ceux de « nation » de souveraineté », etc, sachant que pour certaines de ces sociétés, si les concepts existent, leurs significations sont toute autre, voire radicalement différentes.

<sup>126</sup> MBEMBE Achille, cite par IÑIGUEZ DE HEREDIA Marta, *Everyday Resistance, Peacebuilding and State-making, Insights from 'Africa's World War'*, publié par Manchester University Press. 2017, 235p. (ouvrage disponible à cette URL : <https://www.jstor.org/stable/j.ctt1wn0rvj>), p.27

<sup>127</sup> KAPLAN Martha, KELLY John D., "Constituting Common Futures: Reflecting from Singapore about Decolonisation in Fiji", in *Bearing Witness, Essays in honour of Brij V. Lal*, édité par MUNRO Doug, CORBETT Jack, publié par ANU Press, 1997, pp. 153-176, p.155.

On peut notamment citer le Pakistan et l'Inde pour des raisons ethno-religieuses mais également l'Allemagne de l'Est et l'Allemagne de l'Ouest pour des raisons idéologiques et géopolitiques. Les résultats de cette « ère de partition » peuvent s'observer jusque de nos jours, certains Etats emblématiques étant toujours séparés (les deux Corées), abritant des régions ayant de fortes disparités économiques (Allemagne) ou entretenant leur inimitié durant plusieurs décennies (Inde et Pakistan). De ces constats, on pourrait étudier les raisons profondes de ces différences / divergences puisque finalement, pour ce dernier cas, c'est surtout l'influence britannique qui a été décisive, pour mettre en lumière les disparités entre le Pakistan et l'Inde, Etats habités par des communautés, hindous et musulmanes, en apparence irréconciliables<sup>128</sup>.

Néanmoins, il faut comprendre que les blocs idéologiques auxquels vont appartenir les deux grands groupes d'Etats seront d'une part, concurrencés par des blocs alternatifs (la fameuse « troisième voie » de De Gaulle, ou au travers de la Conférence des Non-alignés) et d'autre part, des sous-blocs idéologiques vont exister et pérenniser leur existence dans le cadre de cet affrontement idéologique.

Il ne faut donc pas ignorer l'existence de sous-blocs idéologiques qui par ailleurs peuvent être géographiquement identifiés : le bloc de l'Est (idéologiquement communiste) et le bloc de l'Ouest (idéologiquement libéral et capitaliste), dotés eux-mêmes de sous-composantes, de sous-blocs : culturels, politiques ...

Ainsi deux catégories sont ici à retenir : le « bloc » et le « sous-bloc ».

La décolonisation est un processus tout à fait particulier puisqu'il implique la question de connaître le modèle de structure organisationnel étatique qui va émerger par la suite. Or, on remarque que tous les processus de décolonisation aboutissent à conserver l'influence du modèle colonial sans jamais chercher à en structurer un qui soit original.

C'est encore plus surprenant quand on sait que l'historiographie de certains Etats ne retient que les éléments les plus violents de la guerre, pour tenter d'en sublimer l'image révolutionnaire.

---

<sup>128</sup> Idem, p. 159

Il convient également de rappeler le constat de Pascal Chaigneau, à savoir que « *la décolonisation a fabriqué des Etats sans générer des nations, condamnant des populations diverses à vivre dans des frontières trop souvent artificielles* »<sup>129</sup>.

Ce constat est très majoritairement partagé aujourd'hui, puisque souvent, ces nouveaux Etats ne disposent pas forcément d'une administration efficace et du personnel adéquat, quand bien même ses élites auraient été formés pour le cadre politique. La nation semble être le prérequis de l'Etat, celui-ci devant obligatoirement créer, pour justifier son existence, un lien d'attachement, d'« appartenance » à la nation, lui permettant notamment de percevoir l'imposition<sup>130</sup>.

Ces Etats héritent également d'une administration coloniale, terme générique qui regroupe des réalités diverses, qui va des institutions jusqu'au modèle de société et de nation, et qui auront été façonné par les colonisateurs.

Cette réalité couvre de nombreux Etats d'Afrique, une réalité qui a participé à façonner les tensions et les conflits actuels :

- que ce soit en Belgique avec les Hutu et les Tutsis ,
- ou en Ouganda, la séparation artificielle entre un nord et un sud dont les conséquences se retrouvent aujourd'hui avec des mouvements militaristes religieux affrontant une armée nationale considérée comme une armée coloniale<sup>131</sup>.

### **B. Le processus d'idéologisation nationale des nouveaux Etats : un enjeu déjà capital pour les futures relations internationales et le positionnement politiques (et économique).**

Quel est l'utilité d'un tel exposé dans l'étude du NB ? Le *nation-building* implique un processus constant d'édification progressive d'une identité nationale, une identité mouvante à l'image d'un château dont il faut sans cesse s'occuper, réparer, ajouter de nouveaux éléments ou retirer d'anciens, voire réparer ou changer les fondations.

---

<sup>129</sup> CHAIGNEAU Pascal, « Pour une typologie des conflits africains », in *Des conflits en mutation, de la guerre froide aux nouveaux conflits*, COPPOLANI A., DOMERGUE-CLOAREC Danielle, éditions Complexe p.191-194 de l'ouvrage

<sup>130</sup> GROTENHUIS René, *Nation-building as Necessary Effort in Fragile states*, publié par Amsterdam University Press, Amsterdam, 2016, p.29

<sup>131</sup> PIQUEMAL Leslie, « La guerre au nord de l'Ouganda : une "solution militaire" sans issue ? », in *Afrique contemporaine* 2004/1 (n° 209), p. 141-161, p.149



En ce sens, ce sont des idéologies qui vont influencer l'identification d'un peuple à une idéologie afin d'en créer une nation, l'idée notamment d'un destin commun autour d'une idéologie nationale aux fondations historiquement et ethniquement ancrés. Les idéologies nationales des Etats nouvellement formés devront s'adapter à un monde en constante transformation, et ses interactions influenceront grandement leur manière de se percevoir eux-mêmes.

Inspiré de la méthode utilisée par HUNTINGTON dans son ouvrage, *Le choc des civilisations*, on tentera d'identifier parmi les blocs idéologiques principaux, des sous-blocs également idéologiques qui, de par leur nature propre, auront rejoint l'un ou l'autre des deux « blocs » de la guerre froide :

- un bloc sud-américain d'inspiration communiste mais divisé entre une volonté de fusionner christianisme et communisme en une théologie de la libération,
- un bloc maghrébin et surtout moyen-oriental d'inspiration communiste mais qui souhaite lui fusionner plusieurs idées déjà imbriquées : un islam communiste transformé en un islam socialiste au Maghreb, inspiré avec plus ou moins de force selon les Etats, de nationalisme arabe, lui-même issu d'un syncrétisme idéologique entre islam, et identitarisme arabe assumé en tant qu'idéologie et socialisme notamment au proche et au moyen orient.
- Un bloc arabo-wahhabite : influencé par le capitalisme libéral et l'islam dit wahhabite. Ce bloc « arabo-wahabit »e comme on pourrait l'appeler, est un bloc constitué des Etats arabes ayant adoptés et entretenu l'idéologie wahhabite au sein de leur nation.
- Un bloc chiite, chapeauté par l'Iran, influencé en partie par le communisme mais surtout par un islam chiite qui tend à vouloir devenir « résistant », une théologie de la résistance.
- Un bloc asiatique communiste, d'inspiration éminemment chinoise.

L'édification nationale des Etats décolonisés est fortement influencé par l'environnement dans lequel il naît. Par ailleurs, l'édification nationale doit se doubler d'une édification ou construction étatique, le *state-building* – dont on aura l'occasion de reparler en chapitre IV – qui doit être cohérent avec l'idée nationale et être légitime vis-à-vis de l'ensemble du nouveau

« peuple » qu'il organise socialement au-delà de toutes ses sous-composantes génériques, momentanément tout du moins, « endormies ».

De nouvelles réalités doivent être alors prises en compte :

« ... *Diasporic realities, religious rivalries and international security entanglements added complexity to colonial race hierarchies, resulting in a range of situations of self and other awaiting the new schemes for rights determination*<sup>132</sup>. »

Sont-ce de nouveaux schémas d'organisations pour un « peuple » nouveau ?

Ces sous-blocs idéologiques peuvent être identifiés en observant les contours idéologiques et les rapports qu'ils entretiennent avec certains Etats d'autres sous-blocs idéologiques. On peut ainsi observer que l'Irak, issu du sous-bloc du nationalisme arabe, se rapprochant de l'Arabie Saoudite est très partiellement entrée dans l'idéologie *wahhabite* mais sans jamais adhérer au capitalisme libéral.

C'est là où la géopolitique devient « géo-idéologique » : l'influence des territoires et notamment des proximités, du voisinage des Etats qui ont pour conséquence d'influencer l'idéologie nationale des Etats qui leur sont souvent frontaliers, dans des blocs fermés.

L'idée générale étant que l'identité nationale s'en ressentira et il émergera notamment, au fil de ces influences une politique nationale inspirée des valeurs d'origine étrangère : l'influence *wahhabite* en Irak a permis à l'Arabie saoudite d'y financer la construction de milliers d'écoles coraniques et de mosquées. Peut-être y tient-on là l'un des éléments ayant favorisé, après divers cataclysmes sociaux, économiques et politiques, l'émergence de groupes terroristes ?

On observe que l'édification nationale devient un processus qui se situe dans la balance entre ingénierie sociale et d'un arbitrage politique<sup>133</sup> vis-à-vis des principes, valeurs et symboles que l'on souhaite promouvoir en vue d'édifier une « idée nationale » commune.

---

<sup>132</sup> KAPLAN Martha, KELLY John D., "Constituting Common Futures: Reflecting from Singapore about Decolonisation in Fiji", in *Bearing Witness, Essays in honour of Brij V. Lal*, édité par MUNRO Doug, CORBETT Jack, publié par ANU Press, 1997, pp. 153-176, op. cit. p.159

<sup>133</sup> KUUTMA Kristin, « Between Arbitration and Engineering: Concepts and Contingencies in the Shaping of Heritage Regimes », in BENDIX, Regina F., EGGERT, Aditya, PESELMANN Arnika, *Heritage Regimes and the State*, édité par BENDIX, Regina F., EGGERT, Aditya, PESELMANN Arnika New edition, Presses universitaires de Göttingen, 2013, 413 p. p.21

### **C. Des idéologies alternatives à la polarisation : l'exemple du nationalisme arabe**

C'est dans cette idée là que l'on va décrire ce qui caractérise le *nation-building* et comment l'on étudie ce processus si particulier mais si révélateur pour les Etats-nations contemporains.

Le nationalisme arabe est fondé sur un certain nombre d'évènements et de principes découlant du même contexte modernisateur que les autres nationalismes : la longue réflexion sur la modernisation de l'Islam et surtout des fondations administratives de l'Empire Ottoman sera le terreau d'un nationalisme arabe tout d'abord supporté et encouragé stratégiquement par les britanniques avant qu'il ne soit délaissé au profit d'une réorganisation du Moyen-Orient arabe tout entier et le dépècement de l'Empire Ottoman.

Ledit nationalisme, sous la plume entre autres, de Michel AFLAK (1910-1989) et Salah-ad-Din EL-BITAR (1912-1980), connaît un regain d'intérêt à l'aube de la première guerre mondiale et servira aux Etats arabes naissants après la fin de l'Occupation française au Levant, à se structurer et se doter d'une identité nationale dont l'idéologie, inspiré d'une volonté de renaissance, saura séduire les autres peuples arabes de la région, fondant le panarabisme régional.

Les conséquences de cette cristallisation sur la décolonisation et l'émergence du nationalisme arabe n'ont pu cimenter l'édification nationale des Etats arabes. Le nationalisme arabe ne fait pas défaut à la bipolarité idéologique. Néanmoins, avec la décolonisation ainsi que les événements liés au Canal de Suez, cette idéologie née dès les années qui ont suivi les accords Sykes-Picot vont prendre de l'ampleur et permettre au monde arabe de se doter d'institutions et de liens diplomatiques étroits. Comment le nationalisme arabe (et donc l'idéologie qui la sous-entend) a-t-il participé à l'édification nationale des Etats arabes ?

Le nationalisme arabe et le panarabisme vont tous les deux jouer un rôle aussi dynamique qu'ambivalent suivant les régions qu'ils auront touchés.

Ce nationalisme arabe joue un rôle important de référentiel homogénéisant, non seulement sur l'ensemble de la région moyen-orientale mais aussi ailleurs ; ce logiciel va participer à faire adhérer la totalité des peuples arabes et arabisés dans le champ idéologique du nationalisme arabe comme idéologie contestataire de la guerre froide et comme principe identitaire.

Poussé par la volonté de réaliser l'idéal promis par les anglo-saxons lors des premiers printemps arabes de la première Guerre Mondiale, cela va permettre aux arabes d'aboutir dès les années

1950-1960 à la création d'un Etat arabe Egypto-syrien comme pilier d'un nationalisme panarabiste. Ce nationalisme va déboucher par la fondation d'un Etat arabe Egypto-Syrien.

## **Sous-Section 2 : L'émergence des premières définitions sur l'édification nationale**

Dans ce contexte global de guerre froide, et de décolonisations vont émerger dans le monde anglo-saxon les premières théories sur le *nation-building*. Inspiré par les réalités de ce temps, ces théories auront pour objet d'expliquer, selon différents points de vue, les conditions de naissance d'une « nation » au sens anglo-saxon, ce qu'entendent les européens aujourd'hui à travers le concept d'Etat-nation.

C'est par ailleurs inspiré des considérations de ce temps que vont se développer ces théories qui vont marquer durablement l'approche américaine du monde dans lequel ils deviendront, à l'issue de la guerre froide, « l'unique superpuissance ».

C'est sous l'aspect de prismes particuliers que va se développer le « *nation-building* » comme concept-outil d'explication de l'émergence de la nation en tant que « phénomène » aux conditions d'émergence politique, économique et social. C'est notamment sous l'aspect et l'impulsion développementaliste que vont se former ces définitions.

Les premières approches théoriques et pratiques du *nation-building* peuvent être en réalité situées dès les premières années après la seconde guerre mondiale, probablement dans les années 1950.

Si le terme de « *nation-building* » n'était alors pas conceptualisé, ce n'est que rétroactivement qu'on a pu requalifier les actions de certains acteurs dans le cadre de ce concept, notamment en tentant de comprendre le rôle de certaines organisations, fondations et universités qui ont participé à la planification économique pour des Etats tiers.

### **I. Des approches primitives « développementalistes » aux approches contemporaines « reconstructivistes » : contexte de décolonisation progressive**

La décolonisation, comme tout espace de « vide idéologique » momentané, est un enjeu vital de puissance et d'alliance stratégique durant la guerre froide, ce qui implique une alliance idéologique dans le cadre de guerres indirectes et de l'autre côté une dynamique de développement comme effort supplémentaire des Etats dans ce même cadre stratégique.

La reconstruction devient un enjeu bien au-delà des affrontements entre puissances rivales. Il faut étudier alors la réalité du restructivisme comme concept stratégique (A) et la symbiotique qui s'est construit entre le restructivisme et le développementalisme comme nouveau principe des rapports internationaux (B).

### **A. La réalité du « restructivisme » comme concept stratégique**

C'est la décolonisation qui vont faire émerger les théories développementalistes et restructivistes. Avec le plan Marshall, les théoriciens se sont également intéressés au lien entre la nation, au sens de l'Etat-nation, et le développement en vue de participer à la recherche sur la reconstruction des Etats après la longue période de conflit issue de la seconde guerre mondiale.

Dès les années 1950, les premiers théoriciens américains souhaitaient promouvoir l'idée de développement dans le cadre de la reconstruction des Etats à l'issue de la seconde guerre mondiale et plus encore dans les années 1960, cette approche s'est retrouvée couplée avec un fait nouveau : celui de la décolonisation progressive et de la désagrégation successive des anciens empires coloniaux européens.

Les acteurs sont nombreux et divers : les organisations internationales comme l'O.N.U. ou à visées militaires comme l'O.T.A.N., les Etats comme les Etats-Unis et les entreprises et les fondations notamment, les ancêtres des organisations internationales, notamment la fondation Ford.

Néanmoins, il faut savoir que les premières approches en matière de reconstruction post-conflit sont bien plus anciennes, et les plus importantes sont formulées aux Etats-Unis dès les débuts de la seconde guerre mondiale.

On peut notamment citer l'*Advisory Committee for Problems in Foreign Relations* (ACPFR) créée en 1939 par Simon Welles, alors sous-secrétaire d'Etat. Son aspect stratégique se révèle alors puisqu'elle « envisage, dans l'après-guerre [seconde guerre mondiale], un rôle important pour les États-Unis sur la scène internationale afin de promouvoir les intérêts américains de maintien de la sécurité nationale et internationale, et de la prospérité économique du pays<sup>134</sup>. »

---

<sup>134</sup> CHASSERIEAU Myriam, "Democracy Promotion and Nation-building in United States Foreign Policy Part I: Democracy from America ? Historical Continuities in U.S. Nation-building Policies", in *Transatlantica*, Revue d'étude américaine, n°2, 2011, mis en ligne le 17 juin 2012, p.1-6, p.2

En même temps, l'après-guerre reste de manière générale un terrain propice pour les Etats étrangers pour développer leurs relations en encourageant des reconstructions, dont les sociétés nationales seront bénéficiaires.

C'est ce même reconstructivisme qui va pousser les Etats-Unis à faire du Japon d'une part et l'Allemagne de l'autre les piliers alliés de ces derniers dans le cadre de la politique de l'« endiguement » (*containment*).

### **B. La symbiotique reconstructivisme-développementaliste comme nouveau principe des rapports internationaux**

L'émergence de nouvelles stratégies par les grandes puissances amènent à penser l'instabilité chronique comme principe conducteur et pérennisant de la géostratégie. Ce principe millénaire suppose qu'un Etat soit perpétuellement en danger de mort pour justifier un soutien militaire, ou la construction de bases militaires dans l'Etat. Si ce principe semble convaincre les pétromonarchies du golfe, Israël en use d'une manière détournée pour justifier continuellement le soutien que les Etats-Unis et l'Europe doivent lui apporter en vue de poursuivre son développement.

La République Islamique d'Iran catalyse depuis la Révolution Khomeinyste (1978-1979) les inquiétudes de ces deux grands, anciens et nouveaux en même temps, acteurs de l'Orient arabe puisqu'elle développe son propre modèle de « régénération identitaire » :

- Sur le plan national son histoire nationale renvoie à celle des grandes nations perses, dont elle souhaite assurer une forme de continuité.
- Sur le plan religieux, la chiisme duodécimain iranien insiste sur le référent islamique comme refuge contre l'effondrement des valeurs et pour la guerre contre l'injustice, sociale notamment.

La régénération de l'Etat et de la nation est une idée politique qui fera son chemin après la décolonisation pour ouvrir les voies aux nouveaux Etats. Elle passe par le développementalisme comme corollaire de la reconstruction de l'Etat.

Cette idée de développement, déjà présente en filigrane dans la pensée de DEUTSCH s'incarne aussi dans la notion de « pays en voie de développement ». Le développement est l'un des corollaires de la croissance économique et c'est dans le développement que vont s'axer les politiques internationales, initiées par les institutions et organisations internationales telles que

le F.M.I et la Banque mondiale pour tenter d'inspirer ces nouveaux Etats à réaliser des améliorations structurelles.

Si ces améliorations structurelles s'avèrent indispensables, selon ces institutions : elles vont aussi participer à ancrer ces nouveaux Etats dans la course internationale au développement et à la croissance, les deux horizons contemporains des Etats aujourd'hui.

## **II. Transformation de l'ordre international et *nation-building* : vers une nouvelle ère stratégique de transformation nationale**

Le démantèlement progressif de l'Union soviétique est interprété de nos jours comme la chute du modèle soviéto-communiste et intériorisé dans les consciences comme une victoire du bloc de l'Ouest ou plutôt de l'Occident sur la tyrannie communiste.

Elle a laissé place à une institutionnalisation plus poussée des relations internationales (A) et ouvert davantage les voies aux opérations de *nation-building* comme génératrices de paix (B).

### **A. L'institutionnalisation internationale comme vectrice de transformation nationale**

Le *nation-building* semble s'être vu greffer de nouveaux concepts importants liés d'une part à la chute du monde communiste et de l'autre, les conséquences de cette chute, à savoir la victoire subjective du monde capitaliste, démocratique et libéral avec ses idées et idéaux, qui sera suivie d'une bipolarité nord-sud.

Il convient de préciser que le terme de *nation-building* en tant que principe opératif est un terme de la conceptualisation originaire du monde anglo-saxon mais en réalité ENGELS (1820-1895) l'utilisait déjà sous la dénomination allemande de *Nationsbildung*, comme pour faire référence à l'édification nationale<sup>135</sup>.

---

<sup>135</sup> MARKOV Walter, « La Nation dans l'Afrique tropicale: notion et structure », in *L'Homme et la société*, N°2, 1966. pp. 57-64, URL : [http://www.persee.fr/doc/homso\\_0018-4306\\_1966\\_num\\_2\\_1\\_967](http://www.persee.fr/doc/homso_0018-4306_1966_num_2_1_967), p. 57

Il serait ainsi intéressant de comprendre comment l'idée de construire ou de reconstruire les *weak states* semble avoir changé de visage, puisque ces victoires idéologiques vont venir légitimer l'action d'un bloc de l'Ouest dont les Etats seraient les vainqueurs, s'inscrivant dans une narration de « fin de l'Histoire ».

De nombreux concepts généraux vont alors venir se greffer dans l'aspect global du NB, notamment l'idée de démocratisation, de libéralisme tant économique que sociétal et les idéaux des Droits de l'homme.

De ces mêmes idéaux vont s'ajouter d'autres idéaux qui vont façonner une conception d'un *nation-building* contemporain, dans lequel les acteurs vainqueurs, les *nation-builders*, vont intervenir en vue de rééquilibrer les défauts de la chute d'un soutien d'une grande puissance (les Etats communistes ne pouvant plus être soutenus par une URSS en effondrement et en désagrégation). Les années 1990 marqueront la fin d'une ère et un renouveau stratégique tant sur le plan militaire que diplomatique.

Le début des années 1990 est marqué par la chute du Mur de Berlin, signe radicalement symbolique d'effondrement d'une URSS déjà moribonde sur le plan économique (la *Perestroïka* n'ayant pas réussie à tenir ses promesses)

Les interventions militaires au Panama, à Haïti et au Soudan ouvrent le champ du *nation-building* opérationnel sur la scène mondiale, avec pour fondement un humanitarisme idéologique et interventionniste, dont les balbutiements se font déjà ressentir dans les années 1980 avec l'émergence et l'avènement de l'O.N.G. « Médecins Sans Frontière ».

Depuis la fin de la guerre froide, les opérations de *nation-building* se multiplient. Ainsi, jusque dans les années 1990, les opérations au Sud-Vietnam, au Panama ou en République dominicaine s'inscrivent dans ce nouveau cadre du *nation-building*. Si d'autres opérations se sont soldées, au moment même de l'opération militaire, par un échec comme à Cuba (1961), ou au Viet Nam (1975), l'idée d'intervenir dans d'autres Etats du monde n'a jamais été laissée à l'abandon.

Cette fois, ces interventions s'inscrivent dans un nouveau cadre, et dans des stratégies renouvelées. Si certains échecs ont été considérés comme marquants, comme au *Viet Nam*, les opérateurs *nation-builders* en ont, semble-t-il, tiré les conséquences. Elles fixent les bases



idéologiques et méthodologies du « *nation-building* opératif » tels qu'ils ont été pensés pour les expériences afghanes et irakiennes.

## **B. Du *nation-building* comme édification nationale au *nation-building* opératif : catalyseur de transformation**

Globalement, quels ont été les principes qui ont encouragés ces interventions ? Comment la fin de la guerre froide a-t-elle accéléré/ précipité cette nouvelle vision du monde et cette nouvelle approche des relations internationales ? Peut-on parler de « restructurisme » ? On tentera de trouver les réponses à ces questions en étudiant l'Agenda de la Paix initié par l'ONU dès les années 1990 (1) ainsi que les expériences irakiennes et afghanes comme étant une continuité de cet agenda, mettant en place un nouvel ordre international (2).

### **1. « Agenda de la Paix » et volonté d'une nouvelle organisation mondiale**

C'est l'Agenda pour la Paix de 1992 qui dévoile le réel contexte de reconfiguration de l'ordre du monde et de la compréhension mondiale du besoin des individus par les institutions internationales : l'ordre mondial implique désormais de mettre l'individu au premier plan des préoccupations des Nations-Unies<sup>136</sup>, avec une promotion des droits des premiers sur ceux des seconds, d'où le développement du « droit » d'ingérence, transformé peu à peu en « devoir » d'ingérence et de la dialectique humanitariste au nom des « droits de l'Homme<sup>137</sup> ». Ce premier passage, la promotion de l'individu, et notamment de celui de son épanouissement dans un cadre démocratique, se double d'un second passage, celui pour certains Etats d'assumer une responsabilité de protéger<sup>138</sup>.

En effet, la situation internationale s'est peu à peu développée après la seconde guerre mondiale par la démocratisation, sur le modèle des démocraties libérales euro-américaines, des anciens membres européens de l'Empire soviétique dans les années 1980 à 1990, suivant le

---

<sup>136</sup> CHANDLER David, « Comment le state-building affaiblit les Etats », in *Le défi impérial, Cahiers Marxistes*, n°233, Août-Septembre 2006, pp.39-52, p.40, disponible sur <http://www.cahiers-marxistes.be> (consulté le 6 Avril 2018).

<sup>137</sup> Les Droits de l'Homme ici devant faire référence à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH), signée à Paris le 10 Décembre 1948 par une cinquantaine d'Etats à l'époque.

<sup>138</sup> CHANDLER David, « Comment le state-building affaiblit les Etats », ... p. 43

démantèlement progressif de l'ancien bloc, une démocratisation par ailleurs qui ne s'est pas passée sans interventions militaires, comme dans les Balkans.

Une nouvelle donne s'impose alors : « L'Agenda pour la paix » édicté par le secrétaire général Boutros Boutros-Ghali pour l'Organisation des Nations Unies (O.N.U.) en 1992 pose les nouvelles fonctions de l'ONU dans le système d'après-guerre froide. Au cœur du programme se trouve la consolidation de la paix, symbolisant les nouvelles ambitions du Conseil de sécurité qui cherche à régler les causes profondes des conflits et à éviter « le retour de la violence<sup>139</sup> ».

Ce changement dans l'ordre des institutions internationales peut être lu de manière parallèle au nouveau positionnement des Etats-Unis qui ont pris un nouveau tournant sous le mandat de l'ancien président américain Georges H.W Bush, qui énonça, lors d'un discours en 1990, que les nations du monde devaient fonder un « nouvel ordre mondial ».

La nouvelle donne implique une reconfiguration politique et territoriale de la carte mondiale d'un axe Eurasiatique « allant de l'Allemagne au Kazakhstan<sup>140</sup> », en passant par le sud de l'Europe avec les guerres en Ex-Yougoslavie, dans les Balkans, région dans laquelle dont les reconfigurations se poursuivent encore aujourd'hui, mais également dans la Corne de l'Afrique et de l'Afrique subsaharienne. Cette reconfiguration a impliqué de nouveaux paradigmes et la prise en compte de nouveaux défis, d'ordre stratégique tant pour les Etats du monde entier, que pour les institutions internationales.

C'est aussi dans les années 1990 qu'est né véritablement la volonté internationale de participer aux constructions des Etats selon le principe du « droit des peuples à disposer d'eux-mêmes favorisant et terminant le long processus d'émergence des Etats-nations. Ce principe général issu de l'idéologie de la DUDH a inspiré la naissance d'un « principe nationaliste » pour lequel toute nation a le droit de se doter d'un Etat<sup>141</sup>.

De cette logique, les opérations militaires prendront dès lors une nouvelle dimension et un nouvel habillage dans le discours. Ce qui sera décrit comme de nouveaux *nation-buildings* par les théoriciens de la *RAND Corporation* au début des années 2000 est qualifié d' « opération de consolidation de la paix », soit l'édification d'une nouvelle structure étatique pour des Etats-

---

<sup>139</sup> LÉGARÉ Katia, « La « capture » locale du programme de consolidation de la paix : Entre hybridité et continuité de l'ordre politique », in *Études internationales*, Volume 41(2), édité par l'Institut québécois des hautes études internationales, pp.253–263, 2010. P.254

<sup>140</sup> GOTTLIEB Gidon A.G., « Nations without States », in *Foreign Affairs*, volume 73, N°3, University of Chicago Law School, pp.100-112, p.101.

<sup>141</sup> Idem. P.101.

nations considérés comme étant faibles ou défailants. C'est ainsi que seront qualifiés ces opérations qui, finalement, avaient pour objet de restructurer des Etats, selon la logique d'un « *state-building* ».

## **2. Les expériences irakiennes et afghanes : aboutissement du nouveau principe de « gestion » internationale des déséquilibres**

Après la seconde guerre mondiale, les théoriciens se sont penchés vers l'étude du nationalisme en tant qu'instrument idéologique pour comprendre les phénomènes politiques, sociaux et idéologiques qui ont poussé à l'avènement du fascisme en Europe. L'expérience nazie en Allemagne, l'expérience purement fasciste en Italie et l'expérience dictatoriale espagnole ont fait l'objet de nombreuses études de la part de sociologue notamment Hannah ARENDT dans ses trois ouvrages : les origines du totalitarisme.

Les expériences militaires et afghanes ont été déclenchées aux réponses aux attentats du 11-Septembre 2001 perpétrés sur le sol américain. La première de ces opérations militaires, l'opération afghane avait pour but de faire tomber le régime taliban. Il s'agissait donc d'une approche dont l'objet était clairement revendiqué : renverser un régime établi et lui en substituer un autre. Cette approche avait donc un support internationalement reconnu : celui de la lutte contre le terrorisme, et la volonté de mettre fin aux agissements d'Oussama Ben Laden, chef de l'organisation Al-Qaida.

L'expérience irakienne suit de près, tant temporellement qu'idéologiquement, l'expérience afghane avec l'opération *Enduring Freedom* (2001). Ensuite, avec le déclenchement de l'opération militaire *Iraqi Freedom* (2003), les Etats-Unis vont au travers du discours de la lutte contre le terrorisme, poursuivre leur stratégie en faisant tomber le régime du parti *Baas* incarné par Saddam Hussein, accusé d'être le complice d'Al-Qaida et de mettre sur pied une arme de destruction massive. En 2003, l'armée américaine prend Bagdad et fait tomber le régime baathiste de Saddam Hussein, mais elle n'est pas accueillie partout avec joie. La « conquête des esprits et des cœurs » des irakiens, censée permettre à l'armée américaine de parvenir à maintenir la paix, n'a pas pris racine dans un pays entretenu par des dizaines d'années de *Baathisme* et de discours anti-impérialistes. Les discours idéologiquement (voire

religieusement) orientés de Georges W. Bush voilent (ou dévoilent ?) une nouvelle donne stratégique : c'est la démocratie qui doit prévaloir sur la stabilité<sup>142</sup>.

L'image du soldat américain dont la seule fonction est de fournir un cadre démocratique pour le « maintien de la paix » n'a pas suffi pour remplir le fossé entre civils nationaux (ou autochtones) et militaires étrangers.

Par ailleurs, elle fait face, du moins au départ, à une résistance tenace de la part des insurgés irakiens, chiites (orientés idéologiquement, entre autres, par la figure de Moqtada Al-Sadr) comme sunnites. De plus, la découverte des scènes de tortures photographiées et filmées dans la prison d'Abou Ghraïb ont jeté le discrédit sur un Etat et une armée censés au départ incarner un modèle de civilisation démocratique occidental, et dont les règles d'engagements en sont la plus fidèle représentation<sup>143</sup>.

Révélatrice de l'approche de la compréhension de la notion d'Etat-nation par les américains, le constant historique fait que les Etats impriment sur les peuples qu'ils dominent leur propre vision du monde et notamment de la nation.

En quoi sont-elles des exemples d'une méthode de (re-) construction des nations ? La réponse est justement parce qu'elles sont intégrales, il s'agit de passer à un autre paradigme dans les consciences collectives, aussi bien des civils que dans l'ordre international, suivant un agenda bien précis. D'immenses moyens ont été mis en place dans la réalisation de ces projets.

Ce changement de paradigme impliquant un changement d'appréhension possible d'un concept déjà étudié : le *nation-building*. En inscrivant l'opération militaire dans le cadre du *nation-building*, on crée véritablement une nouvelle forme de conception : un *nation-building* opératif avec les concepts et méthodes qui lui sont associés, les objets d'études également.

On a pu comprendre toute la logique historique de la réflexion sur l'idée de nation, passant d'un romantisme nationalisé à une volonté de réfléchir académiquement un phénomène qui se matérialise au final par une réappropriation de l'espace, guidé par une historicité romantique de

---

<sup>142</sup> « *Democracy over stability* »

<sup>143</sup> Les règles d'engagements des troupes, dans une démocratie, sont des directives d'encadrement de l'action de troupes dans le cadre d'une intervention militaire. Elles impliquent entre autres que les soldats ne peuvent faire un usage disproportionné de la force par exemple contre des contestataires qui ne seraient pas armés (cf : LINDEMANN Thomas, « Des guerriers pour faire la paix, l'armée américaine en Irak », in *Cultures & Conflicts* n°67, édition L'Harmattan, Automne 2005, pp.13-34, mis en ligne le 04 janvier 2010, consulté le 01 octobre 2016, p.14.

*Le nation-building : Fondements conceptuels, manifestations opératives et enjeux stratégiques*

l'identité, comme vectrice de l'idéologie nationale. L'espace territorial devient celui de la nation qui a pu y développer un référent commun homogène, au cœur de l'idéologie nationale.

## **Chapitre 2 :**

### **L'édification nationale comme processus historique aux conditions spécifiques**

Le nation-building comme principe de construction nationale dans l'analyse des dynamiques de construction identitaire

#### **Introduction**

En principe, le terme *nation-building* est un concept d'origine anglo-saxonne et américaine plus précisément. Les recherches francophones en la matière sont bien souvent le fruit de chercheurs francophones issu du monde anglo-saxon (canadiens notamment) et perçoivent bien souvent le *nation-building* au travers de la géopolitique comme un trait de caractère de la stratégie Bushienne (fils) après les attentats du 11 Septembre 2001.

En vérité, il y a peu de recherches qui sont effectuées sur le concept même de *nation-building* bien que la grande « vague » de chercheurs français en la matière soit arrivé en même temps que celle de DEUTSCH. On a vu que le monde francophone a pu en aborder les rivages dans les premiers temps de la réflexion (années 1970-1970) sans tenter de poursuivre l'étude des conceptualisations américaines. Au contraire, les chercheurs américains ont largement profité de ce type de « silence » pour établir tout un domaine d'étude.

Justement, un élément d'importance doit être énoncé : le concept de *nation-building* a beaucoup bénéficié des publications anglophones diffusées par des institutions d'études, des universités ou des plateformes collaboratives de partages.

Par exemple, rien que pour le site JSTOR, le nombre d'occurrence pour le terme *nation-building* est de plus de 15 000<sup>144</sup> en nombre d'articles seulement, et qui y font plus ou moins directement référence, en étudiant toutes les nombreuses thématiques qui intéressent le *nation-building* (notamment le *state-building*, la construction des identités au sein des nations, les caractéristiques du nationalisme et du patriotisme, la reconstruction post-soviétisme dans des régions particulières du monde, la reconfiguration des espaces après la décolonisation et son

---

<sup>144</sup> A la date où s'est effectué le référencement soit en Novembre 2017.

rôle dans la construction identitaire, l'impact du religieux dans l'édification d'une administration ...).

Cela est très utile pour notre étude puisque cela nous permet déjà d'aborder ce que l'on appelle ici « l'architecture conceptuelle » du *nation-building*, soit toutes les notions et concepts qui y sont liés et qui permettent d'identifier globalement mais précisément sa définition. En effet, sa définition est multiple car l'on identifie deux grandes définitions du *nation-building*.

Le *nation-building* est un processus multiforme qui intéresse à la formation des Etats-nations. Si l'on a pu introduire brièvement cette définition très générale au précédent chapitre, pour l'y inscrire dans un contexte particulier, on observe que de son aspect protéiforme se dégagent deux grandes définitions qui englobent le sens même du sujet :

- Une définition qui définit le processus socio-historique de genèse d'une nation, une définition « ancienne » du *nation-building* que l'on dégage à travers les recherches des « premiers temps » d'études dudit concept (dans les années 1960-1970, se poursuivant par ailleurs dans le début des années 1980). Ce concept se poursuit normalement et explique les mutations des nations dans une chronologie et un contexte social, politique et géographique.
- Une définition qui implique une opération de construction-reconfiguration d'un Etat-nation, rattachée aux opérations de reconstruction post-conflit, une définition « nouvelle » et modernisée qui implique un certain nombre de « pratiques » cristallisées par l'expérience historique : cette définition apparaît d'une part par les expériences de reconstruction post-conflit et d'autre part au travers d'une doctrine naissante, depuis le début des années 1990 en particulier, à la fin de la période de « guerre froide ».

Plus généralement, le concept de *nation-building* s'intéresse au processus d'édification nationale, aux opérations de reconstruction post-conflit et, de plus en plus, au processus impliquant une ingénierie sociale pensée par le politique, ce qui semble ajouter une potentielle « troisième définition », sans pour autant que chacune d'entre elle ne se substitue aux deux autres bien au contraire<sup>145</sup>.

---

<sup>145</sup> Cet agencement de définition fera justement l'objet d'un éclairage plus précis en partie III après en avoir abordé quelques faisceaux d'indices dans les chapitres II et III.

Le terme se réfère principalement aux deux premières conceptions, tandis que la troisième sert de « pont » entre les deux conceptions pour désigner la poursuite permanente de ce processus<sup>146</sup>.

En premier lieu, il convient d'envisager toutes les études les plus importantes s'appliquant à ces deux définitions, une dichotomie qu'il conviendra justement de montrer dans ce chapitre dont le but est de démontrer notre présupposé énoncé.

Le chapitre III aura pour objet de dégager l'architecture conceptuelle des deux définitions et comprendre en quoi elles sont (et doivent être) étudiées de manière totalement différentes. Les deux approches doivent permettre de déboucher sur deux propositions de définitions globales qui puissent permettre d'identifier les deux visions du même concept.

Il faut néanmoins ajouter que si le sujet de ce travail sera surtout de dégager les deux définitions il s'agit de cibler celle de notre étude principale : la seconde définition et comprendre comment les deux définitions « s'agencent » : la définition d'un *nation-building* opératif doit également comprendre les éléments de la première définition et comprendre la nature des éléments édifiés (institutions, mais aussi principes légaux, économiques) au nom et en application de ce concept.

L'explication de cette dichotomie, qui souhaite une formulation cohérente de l'étude du concept permettra justement d'envisager la seconde définition dans son aspect le plus pertinent : nous insistons sur la méthode de contextualisation théorico-historique pour comprendre comment elle a pu se réaliser car les deux éléments, s'ils impliquent un processus, n'offrent pas les mêmes définitions, ni les mêmes présupposés.

---

<sup>146</sup> Il est à noter que les théoriciens et étudiants du nation-building ne se limitent pas à l'analyse d'ouvrages et de symboles et qu'ils réalisent bien souvent sur le terrain une enquête dans les Etats qui intéressent leurs travaux pour comprendre, que ce soit au niveau d'un village ou d'un Etat tout entier, l'importance qu'occupent certains symboles d'identités dont l'historicité révèle la profondeur du sens accordé à la nation.



## **Section 1 : Les fondements généraux du concept de *nation-building* comme « édification nationale ».**

Avant d'entamer l'étude de la pratique même du *nation-building* opératif, il faut s'intéresser aux définitions et aux éléments qui participent à sa conceptualisation. En effet, les définitions du *nation-building* sont très nombreuses et font intervenir un grand nombre de thématiques.

Comme énoncé en introduction, le processus d'édification nationale est un processus étudié par des historiens et des sociologues pour expliquer la naissance de la nation, comme une forme d'idée collectivement ancrée. Des experts se sont penchés sur ce qu'elle implique, sur le plan du développement, et comment elle s'ancre en tant qu'elle est issue d'un processus social, historique, politique ... C'est dans cette optique et dans cet ordre, d'abord, qu'il faut relever les principales définitions du concept à l'étude.

### **Sous-section 1 : Définitions premières du *nation-building* en tant qu'édification nationale**

L'étude du concept implique d'abord de comprendre sa définition par les différents auteurs. En effet, toutes les définitions du *nation-building* touchent à un grand nombre de matières qui évoluent d'abord autour des sciences humaines et liés indirectement à la science politique postérieurement au travers du processus d'édification du pouvoir, du gouvernement et de l'administration. L'édification nationale est d'abord considérée comme un processus de rapprochement des individus dans l'idée commune d'une identité fondatrice de la nation. Ensuite, elle implique, en même temps, un principe de rapprochement « technique » naturel entre les individus d'un espace considéré.

Partant de ce postulat, qu'est-ce que l'édification nationale ? S'agit-il d'abord de la naissance de l'idée de nation ou de la nation, elle-même dans toutes ses composantes ? Dans le premier cas, l'édification nationale ne peut s'effectuer sans un substrat idéologique fournit par des auteurs romantiques. Ainsi l'édification nationale ne peut se passer d'un récit romantique passant par l'expression de cette identité spécifique (I). Dans le second cas, la nation est un élément autant lié à des principes romantiques qu'à des éléments matériels « mécaniques » une forme de processus qui transparaîtra notamment dans les écrits des pionniers de la conceptualisation (II).

La forme la plus commune de processus de formation d'une identité collective a aussi pour visée de légitimer la puissance publique sur un territoire donné<sup>147</sup>.

Pour certains, dans le cas de la formation des Etats et nations d'Afrique, c'est le processus de *state-building* (à savoir l'édification politico-administrative de l'Etat) qui est le « *support physique de la production de la nation, nation-building, un des objectifs des Etats après leur indépendance*<sup>148</sup> ». La dichotomie introduite ici est double : entre le *nation-building* comme édification nationale et le *nation-building* opératif d'une part, et entre le *state-building* et le *nation-building* au sens général d'autre part. Ces deux éléments dichotomiques sont au cœur de cette partie et l'analyse doit permettre d'en révéler les contours.

Nous avons pu voir ce qu'était une nation possédant ses propres coutumes, rites, traditions, histoire. Il faut comprendre que l'édification nationale ou *nation-building* est un concept qui débute avec une prise de conscience : celle pour un groupe particulier de s'identifier comme une nation, notamment via une forme de romantisme sentimental traduisant un « roman national » empreint d'idéaux d'identité commune (I).

Dans un autre cas, l'édification nationale implique la naissance de la nation en tant qu'entité. C'est d'ailleurs par ce moyen que les historiens et sociologues politiques tentent de trouver les origines des nations européennes, remontant jusqu'au Moyen-Âge.

Suivant cette logique, le terme de nation renverrait plus ou moins une forme de « proto-civilisation » (II).

Ce point de vue doit faire l'objet d'une analyse critique puisque le processus de naissance de la nation implique nécessairement autant d'éléments d'ordres matériels (mémoriaux et autres monuments, symboles matériels, institutions) qu'immatériels (sentiment d'identité nationale commune, histoire commune, imaginaire national commun).

Si l'on a choisi cette voie pour expliquer l'édification nationale, c'est qu'aux travers de différents auteurs, les points de vues choisis pour décrire ce qui représente autant un phénomène

---

<sup>147</sup> VON BOGDANDY Armin, HÄUFLER Stefan, HANSCHMANN Felix, UTZ Raphael, "State Building, Nation-building, and Constitutional Politics in Post Conflict Situations: Conceptual Clarifications and an Appraisal of Different Approaches", in *Max Planck Yearbook of United Nations Law*, Volume 9, 2005, p.579-613, p.586: "Nation-building is the most common form of a processus of collective identity formation with a view to legitimizing public power within a given territory".

<sup>148</sup> POURTIER Roland. « État et nation : la mémoire des territoires (*State and nation : the memory of territories*) » in *Bulletin de l'Association de géographes français*, 87e année, 2010-1. 1960-2010: 50 ans d'indépendances africaines. pp. 145-158, p.150

(émergence de la nation) qu'un processus historique de développement (« *nation-building* » conscient ou inconscient) sont nombreux et fertiles.

La première partie permet d'expliquer les grandes catégories permettant d'identifier une nation proprement dite. La seconde partie implique cette fois de se concentrer sur le processus en lui-même, qui donne naissance à une nation.

## **I. L'édification nationale : du romantisme sentimental à l'expression d'une identité spécifique**

L'idée de *nation-building*, sous sa première conceptualisation d'édification nationale insiste généralement sur la nation issue d'un sentiment fédérateur des consciences individuelles, consistant en une conscience d'identité commune (A) et en l'existence de critères matériels par lesquels se fonde l'identité nationale commune (B).

### **A. Un sentiment, une passion, une « foi » ? La « subtile idée » de Nation comme vecteur fédérateur de l'édification nationale.**

L'édification nationale implique la naissance de l'idée nationale dans les consciences des individus qui s'identifient comme partageant, une même attache et une même loyauté à un modèle commun d'identité.

ANDERSON identifie la naissance de cette idée nationale comme procédant d'une connexion entre les individus d'une même « nation », même s'ils ne se connaissent pas. Cette connexion entre individus implique un lien entre eux qu'il faut identifier et dont on a déjà certains indices, celle d'un « sentiment commun d'appartenance » par exemple.

Des concepts précis s'y sont ajoutés comme celui d'*history-making*, ou la capacité à « créer » de l'histoire dans le cadre de l'édification nationale en mettant en valeur un « héritage » culturel national, par une politique de mise en valeur des monuments.

La forme politique des Etats, leur place dans la géographie, leur caractère ou non insulaire qui en résulte montre des aspects tout à fait diversifiés des représentations de ce qui, dans le cadre de l'édification nationale, appartient à la subjectivité politique, soit dans les consciences nationales, le sentiment imaginé collectivement d'appartenance à une nation.

En conséquence, de nombreuses conceptions seront amenées à caractériser ce lien avec le territoire, que ce sentiment nationale se vit au travers d'une territorialité comme « l'insularité » (*islandness*), ou comme issu plus directement d'une « nationalité » (*nationness*) qui ne s'attache par ailleurs plus forcément qu'à un territoire. Reste en définitive que c'est l'imaginaire qui joue un rôle important dans le processus de représentation. L'idée de sentiment national est par ailleurs indirectement confirmé par WEBER qui décrit les nations comme « dotées de la passion politique, de la volonté d'existence politique<sup>149</sup> ».

Le processus général implique d'une part un processus délié de contrôle, lié à l'aspect processuel du développement de la nation et de l'autre, elle peut être à l'initiative de l'Etat et des gouvernements successifs. Cette initiative a pour objet de participer à l'évolution de l'identité de l'Etat-nation, en fonction des influences idéologiques qui la traverse et qu'elle appréhende. Elle est liée à un besoin de structure et de cohésion sociale.

Les nombreuses définitions de l'édification nationale ne sont pas forcément contradictoires et doivent nous permettre de mener à une définition englobante. Elle servira de base pour une étude conceptuelle plus précise dans le chapitre 3, dans lequel on décortiquera « à la manière d'un chirurgien », l'architecture conceptuelle de chacune des deux définitions.

Le sentiment d'une conscience collective nécessite un certain niveau de « proximité » entre les différents acteurs qui participent à la formation de cette conscience, puis de l'entité « nation ». Pour certains auteurs, l'« habitude » de vivre en proximité peut créer le lien social qui servirait d'intermédiaire à la formation d'une nation en tant qu'entité puis d'Etat. C'est par exemple le cas du Gabon après la colonisation française de 1893 à 1960<sup>150</sup>.

C'est justement cette unification sociale, qui se construit par l'habitude, qui permet de faire émerger, même au sein de différentes tribus, la conscience partagée par tous d'appartenir à un même « groupe » élargi, qui serait la nation, cette dernière entrant en ligne de compte comme telle lorsque le dirigeant est choisi. Ce dernier devient bien souvent un symbole d'unité nationale et caractérise donc l'existence de la nation.

Ce principe peut se retrouver d'une certaine manière en Afrique du Sud, au-delà du simple *storytelling* humanitariste, avec la figure de Nelson Mandela (1918-2013), perçu comme ayant

---

<sup>149</sup> WEBER Max cité par GOSSIAUX Jean-François, « Ethnie, ethnologie, ethnicité », in *Ethnologie française*, « Quelles ethnologies ? France Europe 1971 - 1997, T.27, n°3, 1997, pp.329-344, p. 329.

<sup>150</sup> Pour plus d'informations, cf. : WEINSTEIN Brian, Gabon, *Nation-building on the Ogooué*, Cambridge et Londres, The M. T. T. Press, 1966, 287p.

unifié les africains blancs et noirs au sein d'un Etat-nation « postapartheid », ou au Maroc, par la figure du Roi Hassan II, enracinant le système monarchique au Maroc, un système par ailleurs autant inspiré de symbolique mais aussi de sens, mais structurant l'Etat-nation.

Ainsi, donc le *nation-building*, dans l'idée qu'il est le concept de description de la construction d'une nation, implique un caractère opératif lorsqu'il est « conscient ». Ses concepts fondateurs se rapprochent de ceux qui se sont développés au XIXe siècle, siècle des premiers véritables nationalismes. Parmi ces concepts certains citent la nation, le nationalisme, l'identité nationale ou l'Etat-nation<sup>151</sup>.

Si l'idée de nation n'est pas universelle, on insiste bien plus sur l'idée que le sentiment est celui d'un sens commun de l'identité (*common sense of identity*), qui existe partout de la même manière, au niveau tribal, ethnique, racial ... La « nation » européenne n'est, encore une fois, pas la « nation » asiatique par exemple.

Cela implique qu'un groupe spécifique reconnaît que ses membres partagent le même sens, la même signification et la même vision d'une identité commune, qui trouve ses manifestations dans des éléments d'ordre matériel, et ce dans tous les Etats du monde :

*« Nation-building » refers to the process by which a population in a particular state or territory acquires a shared identity, one common to all its inhabitants but not shared with outsiders – foreigners. Nation-building is an historical memory in North America and Europe but it is an immediate and powerful element in contemporary Asian cities<sup>152</sup> ».*

L'homogénéisation<sup>153</sup> est un principe fondateur de l'édification nationale et participe de tout temps au processus permanent de construction et de transformation nationale. L'intégration régionale participe de l'édification d'un seul socle d'identité commune, partagée par les individus composants la nation.

---

<sup>151</sup> MYLONAS Harris, « Nation-building », édité par Oxford Bibliographies, Juillet 2017., pp.1-3, p.1

<sup>152</sup> MCKINNON Malcolm, *Asian-cities, globalization, urbanization and nation-building*, Nordic Institute of Asian Studies Press, Copenhague, 2011, 258p. P.6

<sup>153</sup> Un processus mis en valeur par GELLNER notamment.

**B. Du sentiment au « substrat matériel », des critères objectifs de différenciation nationale : ethnie, race, religion.**

La « frontière » dans le cadre de l'édification nationale, si elle peut exister territorialement, elle existe surtout dans la définition de la « communauté », qui implique un ensemble d'individus qui partagent des dénominateurs physiques et culturels communs. Ce groupe se définit en tant que communauté primitive, l'individu faisant partie en première instance d'une communauté.

L'idée d'ethnie est-elle moins pertinente que l'idée de « race » ? L'idée de nation se construit autour de présupposés imaginés mais dont les fondements sont néanmoins basés sur des critères objectivement observables que ce soit la couleur de peau, voire s'y ajoutant, la couleur des yeux, la langue ... en bref des éléments physiquement identifiables ou compréhensibles comme tel par les autres membres qui partagent cette idée de « communauté » au sens large.

Ce n'est que lorsque la communauté commence à être imaginée (ANDERSON) qu'elle trouve finalement son intérêt dans l'idée de nation : la communauté est imaginée puisqu'elle implique un ou plusieurs dénominateurs communs entre individus qui ne le sont pas, avec ceux qui ne font pas partie de cette communauté.

Cette communauté existe par le biais de plusieurs types de représentations qui vont s'exprimer civiquement : la « race » dans le monde anglo-saxon s'est souvent exprimé par une représentation des différentes ethnies et cultures présentes sur le territoire colonial. Cette représentation était particulièrement forte dans les périodes où le nationalisme européen a pris son essor dans les années 1920 à 1940.

Elle a été la référence lors de la mise en place du processus constitutionnel d'indépendance pour un certain nombre d'Etats du *Commonwealth*, comme les îles Fidji jusqu'en 2013, année lors de laquelle Frank Bainimarama, actuel premier ministre des Îles Fidji, à l'origine d'un coup d'Etat en 2006, a inscrit constitutionnellement la citoyenneté fidjienne comme étant celle de « tous les citoyens », qu'ils soient indigènes ou d'origine étrangère (communauté indienne).

Ainsi, aux concepts différenciateurs de race ou même de religion sont attachés des droits civiques qui peuvent être différenciés.

La religion est encore un marqueur dont les réalités sont socialement et civiquement reconnues comme tel dans le Liban contemporain, où elles sont inscrites sur les cartes d'identités des citoyens libanais et servent de référence dans le cadre des élections législatives en vue de permettre un équilibre politique des communautés qui y vivent.

Pourquoi une telle différenciation ?

Il faut imaginer que les communautés nationales de ces Etats impliquent nécessairement la prise en compte d'un élément particulier de l'idée nationale qui est le « sentiment de la destinée commune ». Or, comment imaginer que des communautés étrangères et non-enracinées puissent avoir le droit de choisir le même destin que les autres qui sont, selon le prisme du privilège d'identité, illégitimes dans ce choix aux conséquences politiques communes ?

C'est là où l'on peut assister à un *cultural-building* qui a donné naissance à une anglicité (*englishness*) comme cristallisation de l'unité entre ethnie, race, et idéologie anglaise.

La construction d'une nationalité, d'une ethnicité ou d'une « racialité », se fait aussi dans le même rapport vis-à-vis d'une frontière raciale, ethnique supposée puisqu'en définitive, les irlandais, les écossais en Grande-Bretagne sont finalement considérés au XIXe siècle, comme « moins anglais que les anglais ». En effet, une « subordination culturelle » dans laquelle une influence culturelle domine les autres, a ses effets sur la conscience nationale.

Tout cela participe de ce que Charles TAYLOR nomme « l'imaginaire social », soit ce modèle de représentation sociale d'une nation avec ses conditions d'appartenance et ses critères d'identité.

Cet imaginaire social implique à juste titre un mélange entre éléments factuels et « imaginaires » pour créer la nation. L'idée nationale, pour être représentée, implique ce mélange constant d'éléments factuels et normatifs.

Là encore, les auteurs ont eu diverses manières de théoriser la naissance de la nation. Charles TILLY<sup>154</sup> précise l'approche de DEUTSCH et BENDIX en énonçant que le processus d'édification nationale répond au développement de plusieurs éléments, comme les évolutions technologiques, les voies de communications, qui vont participer à édifier la « nation », au sens de l'Etat-nation.

Cette précision est donnée car comme on le rappelle la dichotomie entre les processus d'édification nationale et d'édification étatique étaient abordés comme un seul et même processus. Si cette généralité n'est pas partagée par tous, c'est aussi parce que d'autres, comme

---

<sup>154</sup> Dans son ouvrage : TILLY Charles, *Coercion, Capital and European States, A.D. 990 – 1992*, publié par Wiley-Blackwell, Cambridge MA & Oxford UK, Revised edition, 1992, 284 p., pp.15-25.

TESCHKE<sup>155</sup>, suggèrent également que les mariages et alliances royales ont contribué à édifier les Etats-nations, comme une forme alternative de structuration.

## **II. La cristallisation de l'identité : la transformation contemporaine du concept de nationalité**

L'édification nationale se développe au travers de nouveaux rapports entre l'individu et l'Etat. L'individu développe une loyauté envers l'Etat au travers de son appartenance à la nation, celle-ci servant de condition à l'existence de l'Etat. On remarquera que la nationalité prend alors la forme d'une « citoyenneté » (A) circonscrite à un « principe frontériste », avec la frontière comme principe de construction, dans lequel elle se construit progressivement (B).

### **A. Manifestation ou cristallisation de la nationalité : une « citoyenneté » au sens large comme preuve de l'identité.**

L'appartenance à la nation fournit des droits et des devoirs comme une forme primordiale de citoyenneté. Ainsi, au sein d'une nation existent des institutions chargées d'assurer un ordre et une cohérence au système national. Ces institutions peuvent être des tribunaux (bien souvent) mais également des ordres, des classes sociales et sociétales, comme entre dans la société des trois ordres en France : Tiers-Etat, Noblesse et Clergé. C'est la même idée dans l'Inde, avec celle des castes, des Intouchables aux prêtres Brahmanes. On pourrait qualifier cela de proto-civilisation dans laquelle existe une forme primordiale de « citoyenneté ».

La citoyenneté est la matérialisation de l'idée nationale au sein de l'Etat : elle rend le sujet individu comme acteur politique au sein de la société. Ainsi, le sens accordé à la citoyenneté et la compréhension de ce qu'elle représente sur le plan politique permet de comprendre le caractère matériel de la « nation ». La citoyenneté est le pont entre l'abstraction « nation » et la matérialisation de son pouvoir politique. Elle est un instrument d'unicité de l'idée nationale en ce que le politique accorde ou non des droits différenciés suivant l'ethnie, la religion, la culture ... quant à l'action politique, appliquant une discrimination politique. C'est ainsi que le

---

<sup>155</sup> Cité par IÑIGUEZ DE HEREDIA Marta, *Everyday Resistance, Peacebuilding and State-making, Insights from 'Africa's World War'*, publié par Manchester University Press. 2017, 235p. (ouvrage disponible à cette URL : <https://www.jstor.org/stable/j.ctt1wn0rvj>), p.35.



comprennent les anglo-saxons notamment, la citoyenneté (« *citizenship* ») pouvant être lu comme étant la nationalité (« *nationality* »).

Ainsi, certaines communautés ou nationalités posséderont, de par une forme de citoyenneté intégrale, des droits supérieurs dans leurs Etats respectifs, à une autre communauté qui se verra accorder moins de droits. Cette discrimination tient sur des réalités historico-politiques de cohérence nationale : un citoyen français a le droit de voter aux élections présidentielles mais un individu ne détenant pas cette citoyenneté ne pourra pas participer à l'élection d'un représentant, qui n'est, par définition, pas le sien. En effet, la notion de « destin » joue son rôle de critère du *nation-building* puisque, le dirigeant décide du destin de la nation.

Par le droit de vote, les citoyens du pays confient leur destinée à un dirigeant qui doit les représenter. Autrement dit, si la citoyenneté est liée à la notion d'Etat-nation, elle est un privilège du « national » (l'individu « membre » de la nation), en conservant l'idée que l'existence de l'Etat conditionne ainsi la nationalité, qui reste par nature, inextricablement liée au concept de « nation » et son droit politique existe par le biais de la citoyenneté.

### **B. Entre le « Soi » et l'Autrui : la « Frontière » comme principe séparateur de construction nationale**

La construction de l'identité comme résultat d'un processus « interne » est insuffisante puisqu'elle se présente également comme étant le résultat d'une spécificité par rapport à l'Autrui de manière générale, l'Autre « nation » ou l'Autre « peuple ». C'est le corollaire de la construction de la nation comme « entité identitairement spécifique » qui implique un rapport au « Soi » et un rapport à l' « Autrui ». Il est par ailleurs souligné par la présentation faite d'un Etat de ses monuments, symboles nationaux, aux touristes afin de leur en faire comprendre toute la signification et le sens de cette « spécificité » dans l'espace national.

La frontière est un élément essentiel de tout groupe qui se définit comme possédant un particularisme par rapport à d'autres. La frontière peut se limiter aux conceptions idéologiques mais elle se manifeste dans le cadre d'une structuration politique et institutionnelle de l'entité nationale par la présence d'une frontière contrôlée : ces frontières assurent l'existence mais

surtout la pérennité du modèle national sur lequel s'est fondé la nation, en tant qu'entité et la préservation de la nation, en tant qu'ensemble d'individus liés par une spécificité nationale<sup>156</sup>.

Forcément, l'édification nationale implique que s'enracine dans les esprits des « Autres », cette conception du particularisme nationale qu'implique l'existence d'une nation, tant en tant qu'entité « identifié » par soi, qu'entité « identifiable » par l'Autrui.

C'est par ailleurs l'une des raisons pour lesquels l'étude de l'édification nationale intéresse aussi la perception chez l'Autrui, c'est-à-dire « celui qui n'est pas membre ou composante de la nation proprement dite », de ce que représente cette nation pour lui. Forcément, avec le tourisme et l'évolution des échanges, le rôle du tourisme dans l'imaginaire représentatif d'une nation exprime une conception toute particulière de la nation, qui subsiste dans certains de ses éléments, qui pour l'Autrui sont plus significatifs.

Cette perception, évoluant à travers le temps, donne une dimension toute particulière à certaines « nations » ou, aujourd'hui Etats-nations, comme l'imaginaire qui entoure les Etats-Unis (que l'on requalifie plus globalement d' « Amérique ») comme pays de libertés et d'opportunités, et de l'*American dream*. Ces images véhiculées représentent peut-être aujourd'hui, l'un des éléments les plus significatifs des représentations « des » Autrui puisqu'ils « vulgarisent » et « essentialisent » la perception que l'Autrui imagine d'un pays (l'Etat-nation au sens large et familier, sans forcément y inclure son système politique). Cette historiographie n'est pas nécessairement construite sur une inimitié : on observe entre autres comme exemple, la nation moldave qui fabrique son édification nationale comme étant inspirée du modèle roumain<sup>157</sup>.

C'est d'ailleurs l'un des (très) grands problèmes des Etats de l'Afrique subsaharienne, de la Corne de l'Afrique et de l'Afrique centrale qui fait que ces Etats se retrouvent, juste après leur indépendance, à gérer des peuples qui vivent sur plusieurs Etats différents. Le processus de nationalisation nationale<sup>158</sup> étant assez peu édifiant dans ces Etats, le rapport au système dépend

---

<sup>156</sup> Selon Susan PITCHFORD, c'est le sens du *nation- « building »* en tant qu'édification nationale : « Il faut donc entendre par "construction" d'une identité nationale à la fois la construction et la projection de cette identité » chez l' « étranger ». Cf. : PITCHFORD Susan, « Identity Tourism. Imaging and Imagining the Nation », in *Tourism social science* vol.10, Emerald Group Publishing, Bingley (Royaume-uni), 2008, 220p., p.3-4

<sup>157</sup> PORSCH Eva, « Negotiating the Nation in Tourist Historiography from the Republic of Moldova », in *Revue d'études comparatives Est-Ouest [Online]*, n°46-1, *La Moldavie face au défi de crises multiples*, Editions NecPlus, 2015, en ligne depuis le 15 Mars 2017, pp.161-184, p.166

<sup>158</sup> PORSCH Eva, « Negotiating the Nation in Tourist Historiography from the Republic of Moldova », ... p. 165, le terme est emprunté à Rogers BRUBAKER pour parler d'un Etat-nation qui réalise son édification nationale (in BRUBAKER Rogers, *Nationalism Reframed: Nationhood and the National Question in the New Europe*, Cambridge, University Press, Octobre 1996, 216p.

bien souvent des principes ethniques comme référent organisationnel du pouvoir, ce qui enclenche parfois des troubles et des crises politiques voire sécuritaires dans des Etats dont certaines ethnies ne sont pas suffisamment politiquement représentées.

Comme le souligne FOUCHER de manière très significative, « *Les frontières de l'Afrique posent plus de problèmes par ce qu'elles regroupent que par ce qu'elles recourent*<sup>159</sup> », des frontières héritées du colonialisme comme élément d'un passé encore présent, et pour lesquels les Etats doivent construire l'idée nationale et l'imprimer comme référent dans les esprits. C'est d'autant plus difficile que ces Etats sont souvent structurellement faibles dans de nombreux domaines (économies, institutions, démocratie).

On peut autant considérer les frontières comme des délimitations du territoire contrôlé et donc comme l'expression d'une forme de sanctuarisation du territoire face à une extension de l'Autrui (c'est le cas du contrôle des frontières dans le cadre de la mondialisation), autant que comme l'expression d'un *nation-building*<sup>160</sup>.

Dans le cas de la frontière, le concept de *home-building* est particulièrement révélateur. Il implique la théorisation idéologique d'un territoire national comme « foyer » ou « maison ». Cela a été le vecteur emblématique de la construction nationale de l'Etat d'Israël, autrefois « Foyer national juif en Palestine ». Une nouvelle fois, l'aspect sentimental du concept apparaît dans certaines conceptions<sup>161</sup>, comme avec l'idée de « communauté d'affection » ou de communauté imaginée, faisant naître « la nation » comme entité imaginée.

Le terme de « *homeland* » pour qualifier « la patrie » américaine ne peut être réellement traduit en français. La traduction mot-pour-mot aboutirait au terme « terre-maison », mais trois références françaises sont souvent utilisées : « terre natale », « terre-mère » ou « mère patrie<sup>162</sup> »,

---

<sup>159</sup> FOUCHER Michel, *Fronts et frontières, un tour du monde géopolitique*, Librairie Arthème Fayard, Paris, 1988, 528p, p.191

<sup>160</sup> MCKEOWN Adam H., *Melancholy order: Asian migration and the globalization of borders*, New York and London, Columbia University Press, 2008, pp. 1-6

<sup>161</sup> Notamment, HAGE Ghassan, "Migration, Food, Memory, and Home-Building", in *Memory, Histories, Theories, Debates*, édité par RADSTONE Susannah et SCHATZ Bill, Fordham University, 2010, pp.416-427, p.417.

<sup>162</sup> La « mère patrie » est un concept tout à fait intéressant pour expliquer finalement l'idée de nation. En effet, il dernier révèle littéralement le rôle du territoire comme étant un mélange entre la mère et la patrie, du latin *pater* qui signifie « père ». C'est un élément pertinent pour définir l'idée de nation, terme comme on le rappelle, vient du latin « *natio* », qui signifie « naissance ». Cela en révèle, plus que les autres termes, toute la dimension sentimentale qu'implique l'idée de nation.

Cela confirme que la frontière est aussi idéologique que territoriale. Le territorialisme idéologique faisant partie intégrante du processus d'édification nationale des Etats, il implique une signification de la frontière propre aux différentes cultures et identités qui évoluent au sein d'un territoire déterminé. Les invasions, razzias, conquêtes ... s'inscrivent dans l'histoire tant comme volonté d'intégrer des peuples dans un grand ensemble, que dans la manifestation d'un nationalisme idéologique qui fait de la frontière un objet de rivalité.

Cette idée de « frontière imaginée » n'est pas nouvelle. BARTH rappelle justement la réalité de frontières ethniques, qui structurent en amont le groupe « identifiable », comme condition de l'existence nationale<sup>163</sup>. Leurs « persistances » existent au moins dans une conscience de groupe qui ne disparaît pas toujours dans l'inter-ethnicité. Bien au contraire, parfois dans certaines occasions, cette frontière imaginée se renforce ou s'affaiblit au contact de différents autres groupes « identifiés ».

La frontière est donc l'un des liens précieux qui entoure l'idée de l'édification nationale comme ayant une connexion (c'est bien le terme) historique et « romancée » avec la notion d'espace : celle d'un espace qui influence dans un premier temps, la construction du modèle imaginaire, et qui dans un second temps façonne l'idée de nation, puis la nation elle-même. On peut justement expliquer la naissance des différents cultes, notamment polythéistes, qui impliquent le culte d'idoles et de statues dans ce cadre où la culture et sa romantisation se transpose en culte puis en un système religieux structuré et structurant, qui donne sens et pérennité à l'ensemble du système.

Il faut ajouter que l'idée de frontière renforce cette dimension du concept de *nation-building*, et notamment son volet national, celui d'être défini et reconnu comme tel par l'Autrui qui identifie la nation qui n'est pas la sienne et à laquelle il n'appartient pas.

*Le nation-building* est aussi défini comme « un processus qui mène à la formation de pays dans lesquels les citoyens ont le sentiment que leurs intérêts, objectifs et préférences sont suffisamment communs pour ne pas se séparer les uns des autres<sup>164</sup> ». Ainsi, il s'agirait de quelque chose qui naît d'une conscience collective d'un groupe dont l'aspect communautaire est, dans le cas de cette définition, inspiré par un sentiment d'intérêt commun.

---

<sup>163</sup> BARTH Frederick, « Les groupes ethniques et leurs frontières », in POUTIGNAT P. et STREIFF-FENART, *Théories de l'ethnicité*, PUF, Paris, pp.203-249

<sup>164</sup> ALESINA Alberto, GIULIANO Paola, REICH Bryony, "Nation-building and Education, Working Paper 18839", publié par l'Université de Harvard, National Bureau of Economics Research Working Paper Series, Février 2015, dernière mise à jour le 27 Mai 2015. 42p. p.3

La nationalité est un concept basé sur les idées de nation et de nationalisme. L'idée nationale existant au sein d'un Etat-nation admet l'idée qu'à ses « sujets » puissent lui être accordé des droits. Ce principe s'inscrit notamment dans la théorie du contrat social de Jean-Jacques Rousseau, impliquant que le contrat social, liant les citoyens et l'Etat, confère des droits et des devoirs à chaque citoyen. Les citoyens s'organisent en société en aliénant leurs droits et en choisissant des dirigeants<sup>165</sup>.

La nationalité c'est la manifestation civique des droits des citoyens de par leur nationalité, à savoir leur droit qui naît d'une identité civiquement établie dans un Etat.

On assiste justement de plus en plus à un dépassement de la citoyenneté propre à la nationalité, celle-ci devant se plier à de nouvelles formes de conceptions de la citoyenneté.

### **III. L'édification nationale comme processus de construction « proto-civilisationnel » d'une nation dans l'Histoire.**

L'édification nationale révèle plusieurs éléments centraux : il dispose d'un aspect fondamentalement processuel indépassable (A) qui arrive à maturation dans le cadre de la modernité (B), comme véritable ferment de l'idée nationale et de l'entité « nation ».

#### **A. Un aspect fondamentalement processuel et incontournable**

Le développement de l'idée de la nation au travers de l'édification nationale insiste sur des critères de constructions (piliers, fondations ...) mais également sur l'aspect processuel de cette dernière : la nation se construit au fur et à mesure des événements historiques qui ont conduit à l'identification d'un groupe spécifique à se définir comme une nation. La nation peut être reconnue comme telle rétroactivement, à l'image de la France, dont le roman national situe la naissance en tant que nation tant à l'heure du baptême de Clovis Ier (~466-511), roi des Francs, à la cathédrale de Reims en 496 de l'Ere chrétienne, tant en Août 1789 à l'heure de la Révolution française (tantôt à la prise de la Bastille le 14 Juillet 1789, tantôt lors de l'abolition des privilèges de la Noblesse et du Clergé, la nuit du 4 août 1789).

---

<sup>165</sup> ROUSSEAU Jean-Jacques, *Du contrat social*, première parution en 1762 (Sous le titre *Du contrat social ou Principes du droit politique*) à Amsterdam, présentation par BERNARDI Bruno éditions Flammarion, Décembre 2001, 255p.

La nation se construit, mais l'Etat et son mode de régime se construisent également dans ce processus historique, qui parvient à légitimer ladite nation. En effet, l'idée est que l'édification nationale passe nécessairement par un processus de construction progressif d'un Etat, notamment d'un Etat-nation fort comme l'entendent les analystes des nationalismes du XIXe siècle.

Cette approche s'est transformé sous l'influence des changements mondiaux depuis les années 1945-1950. L'idée d'une définition impliquant la tradition comme point d'appui de la naissance de la nation s'est couplée avec une idée de modernisation des techniques et des technologies, pour expliquer l'édification nationale. En effet, les nouveaux Etats, par le processus d'édification nationale suite à la décolonisation, marquent leur passage de la tradition à la modernité. Sans pour autant nier son aspect processuel, bien au contraire, les nouveaux théoriciens insistent sur le processus de modernisation technique pour expliquer l'édification nationale comme une conséquence de la modernité.

Ainsi, les chemins de fer, les moyens de transports et de communications ont fortement contribué au rapprochement des distances et favorisant ainsi l'homogénéisation du territoire.

Ce principe d'homogénéité est une constante des analyses de l'édification nationale :

*« Nation-building has been theorized as a structural process intertwined with industrialization, urbanization, social mobilization [...] as the result of deliberate state policies that aim at the homogenization of a state along lines of a specific constitutive story – that can and often does change over time and under certain conditions (state-planned policies) [...] as the product of top-bottom processes that could originate from forces outside of the boundaries of the relevant states; as the product of bottom-up process[...] that do not require any state intervention [...]»<sup>166</sup>*

Ce sont ces théoriciens qui marqueront le passage du processus de développement à l'idée du développement à proprement parler des Etats du Sud, durant la grande vague de décolonisations et d'indépendances après la seconde guerre mondiale :

*“Nation-building” may sound inappropriate because it is a term very closely identified with the mid-twentieth-century era of independence, revolution and the creation of new states and nations. How can it be applicable in an era of modernization in which private capital is as*

---

<sup>166</sup> MYLONAS Harris, *Nation-building*, ... 26 Juillet 2017,

*influential as the state? I have used the term deliberately to make the point that nation-building can still take place in an environment dominated by non-state actors*”<sup>167</sup>.

Cette définition semble être inspirée de celle développée par DEUTSCH, en faisant intervenir les notions d’industrialisation et d’urbanisation. La définition énoncée par DEUTSCH semble lier un processus politique et historique (urbanisation), lié lui-même à une technicisation des moyens (historique) dans le cadre d’une approche sociologique (ou quasi-sociologique). Elle met en avant l’idée d’une dynamique impulsée par un pouvoir, celui de l’Etat, ou d’une force extérieure, ce qui introduit l’idée du *nation-building* opératif, impliquant un *nation-building* de l’étranger.

Néanmoins, il semble qu’aucune définition n’ait réellement abordé les deux visions selon une même idée puisqu’elles sont fondamentalement différentes. DINNEN en a néanmoins soulevé l’idée car il définit le *nation-building* en prenant en compte le présupposé de départ et indique ensuite que ce terme s’applique aussi, aujourd’hui, à certaines opérations civilo-militaires bien précises.

## **B. La nation « moderne » comme expression aboutie de la civilisation**

La nation est donc perçue par les principaux auteurs comme issue d’une longue évolution sociale liée à l’industrialisation<sup>168</sup>. Cela implique un processus social dont le vecteur reste finalement les échanges économiques et la création, en amont, « de liens ». La nation est aussi un produit issu d’un processus de maturation économique suivant un processus de maturation historique.

La première théorie sur le *nation-building* confond les processus de l’édification nationale et d’édification étatique (*state-building*) : la nation naît d’un long processus de maturation identitaire, politique, économique et organisationnel. Le choix du mode de gouvernement est originaire d’un processus de maturation idéologique et politique d’une nation. C’est par ce

---

<sup>167</sup> idem., p.111

<sup>168</sup> Cf. notamment BENDIX Reinhard, *Nation-building and citizenship, Studies of our changing social order*, enlarged edition, publié par Routledge, Taylor and Francis Group, Londres et New York, 2017 (première publication en 1996 par Transaction publishers), 456p.. De ce constat, il fait une analyse du processus en comparant l’Allemagne et le Japon (pp.212 à 255) dont on reparlera en PARTIE II.

prisme que l'on explique en premier lieu<sup>169</sup> l'émergence de « nations » comme la Grande-Bretagne, la France ou la Prusse au XIXe siècle. DEUTSCH accordait une importance plus grande au processus de rapprochement économique en comparaison, entre les différents individus, puis les villages et les villes avec, en toile de fond, la modernisation des moyens de communications et de déplacements.

La modernisation prend pour modèle les principaux Etats-nations du début du XXe siècle comme la Grande-Bretagne ou la France qui font figure de références à rattraper, dès les années 1920<sup>170</sup>. Cela dit, TILLY ne rejette pas ces théories et n'en affaiblit pas non plus l'importance bien au contraire, considérant le commerce et les échanges comme un moyen et une cause toute aussi importante de l'édification nationale<sup>171</sup>. Le passage de l'approche de TILLY à celle de DEUTSCH n'est pas forcément liée à un changement réel de paradigme. Si l'un explique le processus historique, DEUTSCH préfère une approche aussi historique que processuelle.

Après un chapitre II consacré aux origines de la conceptualisation du *nation-building*, on a jugé pertinent de démontrer toute la pertinence de la démarche entreprise dans ce travail en abordant les questions liées aux « objets » permettant d'identifier le *nation-building* opérationnel et le *nation-building* en tant qu'édification/construction nationale. Ces objets que l'on appellera ici « artefacts » pour une compréhension plus large du terme « objets » permettent justement à un Etat-nation de s'identifier en tant que nation.

L'idée que la nation exprime au final une forme d'aboutissement de la civilisation est particulièrement marquée dans la construction nationale britannique. Si la nation britannique consiste en une « nation en arme » impériale, un « Empire sur lequel le Soleil ne se couche jamais », c'est surtout parce que c'est de cette manière que les nations définissent leur passé, leur présent et leur futur.

L'architecture conceptuelle complexe du « système de signification » des nations repose quelque peu sur les mêmes principes que ceux de la civilisation, inscrite historiquement dans le

---

<sup>169</sup> TILLY Charles, « The Long Run of European State Formation », in *Visions sur le développement des États européens, Théories et historiographies de l'État moderne*, Actes du colloque de Rome (18-31 mars 1990), publication de l'École Française de Rome, Rome, 1993., pp. 137-150, p.139

<sup>170</sup> WANNA John, "Nation-building in Australia: a discourse, iconic project or tradition of resonance?", in BUTCHER John, *Australia Under Construction, Nation-building past, present and future*, édité par John BUTCHER, publié par Australian National University Press, Australie, Avril 2008 (chapitre d'ouvrage), 172p. pp.1-5, p.1-2

<sup>171</sup> TILLY Charles, " The Long Run of European State Formation", in *Vision sur le développement des Etats européens, ...*, p. 145



passé (monuments, musées, histoire collective), construite dans le présent (institutions) et dont l'Etat n'est que le reflet de ce long processus de maturation nationale. La seule différence est surtout marquée par une histoire consistant en un roman national.

Au final, on peut identifier divers types de modèles d'Etats-nations ayant émergés suivants un certain nombre de critères tels qu'ils ont été définis précédemment : des nations ethno-impériales comme en Russie, dans laquelle une nation ethniquement identifiée domine les autres nations, des nations issues des décolonisations comme la majorité des Etats-nations d'Afrique.

Et rejoignant TILLY sur la dichotomie entre anciennes nations (modèle européen) et nouvelles nations (modèle post-colonial), SMITH identifie quatre modèles d'Etats-nations : la nation « occidentale » (*The Western*), illustré par les nations européennes que sont la France et l'Angleterre, dans lesquels l'idée nationale s'enracine suivant un long processus d'alliances politiques, de guerres et d'histoire, la nation issue de l'immigration (*The immigrants*), crée suivant une arrivée de flux d'immigrations et créant un nouvelle société, comme en Australie, la nation « ethnique » (*the ethnics*), ayant le modèle ethnique comme référent d'identité nationale et issue d'un long processus d'évolution structurelle ayant abouti à la pleine indépendance, et les nations coloniales (*The colonials*), issues de la décolonisation<sup>172</sup>. Cette identification par l'Autre d'une nation amène une pleine reconnaissance de cette dernière, ce qui amène à identifier l' « Autrui » comme répondant aux référents du « Soi ».

### **Sous-section 2 : La « naissance de la nation », le prisme des années 1970-1980 et le nation-building comme édification nationale dans les définitions contemporaines.**

Le prisme développementaliste apparaît pour faire la charnière entre l'aspect processuel du *nation-building* et les études indispensables pour permettre aux nouvelles nations nées de l'indépendance d'exister, du moins sur le plan international. Ce prisme développementaliste (I), imprégné du contexte de décolonisation, est développé dans les années 1960-1970. L'édification nationale devient l'enjeu premier et déjà capital des nouveaux Etats (II) et pose donc la question de la légitimité politique des institutions (III).

---

<sup>172</sup> SMITH Anthony D., "State-Making and nation-building", in *States in History*, édité par HALL John, Oxford, Basil Blackwell, Janvier 1986, pp.228-263.; p.241-242

## **I. Le principe développementaliste : la nécessité de « créer » la nation avant l'Etat ?**

Le prisme développementaliste s'appuie sur ce qui a été dit précédemment sur l'aspect fondamentalement processuel du *nation-building* en tant qu'édification nationale.

Le développement apparaît notamment comme une réponse aux difficultés « post-natales » des nouvelles nations, après la décolonisation notamment (A), ce qui lui donne un aspect dynamiseur de construction nationale (B).

### **A. Le développement comme réponse à la difficile construction « Etat-nation » suite à la décolonisation**

En premier lieu, il est nécessaire de comprendre de quelle nation on parle : au sens européen, on rappelle que la notion de nation regroupe deux réalités semblables mais distinctes.

La première réalité désigne l'Etat-nation au sens contemporain, c'est-à-dire l'ensemble de l'organisation souveraine politique composée d'une population, d'un territoire et d'une administration, caractérisée par une spécificité ethnique, culturelle et historique qui la distingue de manière non-équivoque des autres nations, elles aussi reconnues aussi comme tels. Selon cette première définition, la construction est donc double et ambivalente : on reconnaît l'existence d'une nation par rapport à toutes celles qui « ne sont pas comme elle » sur tous ces plans (culturel, historique ...), tout en reconnaissant l'existence des autres nations, c'est-à-dire de leur souveraineté (et spécificité) propre.

La seconde définition est semblable à celle qui a longtemps caractérisé la nation juive. Selon cette conception, une nation est un ensemble d'individus liés par leur spécificité historique, ethnique, religieuse et/ou culturelle (sachant que tous ces éléments ne sont pas forcément cumulatifs) qui ont conscience de leur existence en tant qu'entité et qui ont développé, au sein d'un Etat, des institutions propres destinées à garantir leur spécificité. L'aspect de souveraineté politique est transcendé par une souveraineté identitaire.

L'étude du *nation-building* en tant qu'édification nationale intéresse ces deux éléments. Néanmoins, sur le plan théorique, si DEUTSCH étudie le *nation-building* sous le premier aspect, c'est le second aspect qui semble transparaître dans la prise en compte du « sentiment national » et de cette « communauté d'affections » que l'on étudiait dans le chapitre précédent: cette communauté est consciente d'appartenir à une même nation, et cela implique

fondamentalement de partager des éléments objectifs d'identités, des référents qui sont communs mais également les critères caractéristiques de ces mêmes référents.

Ceux qui définissent la couleur de peau comme critère *sine qua non* d'appartenance à une nation, en tant qu'entité politique et culturelle au sens de l'Etat-nation ne sont pas forcément suivis par tous, qui peuvent faire de ce critère un élément bien secondaire. Dans ce cas, une forme « d'accord commun » existe entre les « nationaux », les membres de la nation, qui consiste à se considérer les uns les autres comme membre d'une nation, et partagent donc la même conception de ce qui fait d'elle une telle entité.

Cet aspect processuel est décrit par DEUTSCH comme « *une maison peut être construite en bois, en briques et en mortier, selon différents modèles, rapidement ou lentement, selon différentes séquences de montage, une nation [...] peut être construite selon différents plans, en divers matériaux ...*<sup>173</sup> »

Ce sont les raisons pour lesquels il y a une telle diversité de définitions pour la notion de nation puisqu'elle présente bien des réalités concrètes mais ses critères d'identification peuvent être abstraits. De même et sur la même logique, les auteurs n'ont pas tous définis la notion de nation de la même manière en vue de mettre en lumière le processus d'édification nationale.

L'édification nationale s'inscrit dans un processus spatio-temporel : elle est reconnue comme naissante à un moment donné de l'Histoire, elle se développe et pour certaines de ces nations, meurent ou se mêlent à d'autres nations. Néanmoins, le sentiment national semble être une condition de reconnaissance d'une nation même si celle-ci en réalité n'en a pas besoin pour exister : la nation est un corps, une entité qui peut se nourrir du sentiment national mais dont l'existence est surtout irriguée par des faits historiques, et la conscience d'appartenir à ce même « système » national qui en est finalement l'aboutissement, à un instant donné de l'Histoire.

Dans le cadre de la décolonisation, les nations les plus solidement ancrées sont celles qui ont su retenir le fait historique pour permettre le développement du sentiment national et faire émerger au final une conscience, chez les individus à appartenir à une nation, qui a préexisté ou qui vient de naître.

---

<sup>173</sup> DEUTSCH Karl, "The study of Nation-building 1962-1966", in *Nation-building in comparative contexts*, édité par DEUTSCH Karl, FOLTZ William J., publié par Transaction Publishers, New Brunswick, États-Unis, 1966, p.3: « as a house can be built from timber, bricks, and mortar, in different patterns, quickly or slowly, through different sequences of assembly [...] a nation ... can be built according to different plans, from various materials »

C'est le cas de l'Algérie qui a construit la quasi-totalité de son roman national sur le principe, voire même la valeur de « décolonisation », jusqu'à en faire un principe indispensable à la logique de sa diplomatie et qui transparaît avec force dans son hymne national.

Ainsi, la nation, finalement, naît-elle avant ou après l'Etat ? Ce dernier est un acteur de l'édification nationale comme on le verra plus loin, car il permet de façonner une nouvelle image de « la nation ». On a longtemps opposé les notions d'Etat et de nation car elles regroupaient des réalités bien différentes mais on emploie toujours communément, notamment dans l'espace francophone, l'Etat et la nation comme deux éléments signifiant les mêmes réalités.

Petit-à-petit, la notion d'Etat-nation a commencé à définir la construction totale de l'édifice, soulignant les réalités de l'Etat et de la nation comme un tout commun, les notions s'imbriquant l'une dans l'autre.

### **B. Le développement comme dynamiseur de l'édification nationale**

Les premiers théoriciens du *nation-building*, selon la conception de l'édification nationale se sont centrés sur ces deux principales thématiques. Ainsi, DEUTSCH ou BENDIX<sup>174</sup> ont analysé l'édification nationale comme un processus complet de construction de l'Etat-nation tandis que d'autres comme HOBBSBAWM, suggèrent une analyse de l'édification nationale comme celle du sentiment d'appartenance à une même nation.

En vérité, c'est surtout la seconde définition qui intéresse le *nation-building* comme édification nationale. Dans ce cas, comment faire émerger le processus d'édification nationale afin qu'il permette une cohésion entre les individus amenés à cohabiter et évoluer au sein d'un Etat, sachant qu'il est lui-même une construction dont l'artificialité est surlignée par l'héritage colonial ?

Des tribus, des peuples, des individus doivent évoluer ensemble dans un territoire doté de frontières qui sont issues de la colonisation, des frontières bien souvent tracées à la règle et qui

---

<sup>174</sup> Notamment dans BENDIX Reinhard, *Nation-building and citizenship, Studies of our changing social order*, enlarged edition, publié par Routledge, Taylor and Francis Group, Londres et New York, 2017 (première publication en 1996 par Transaction publishers), 456p., et DEUTSCH Karl, *Nation-building in Comparative context*, édité par Karl DEUTSCH et William J. FOLSTZ, United States, (New York, Atherton, 1966 pour la première édition) Nouvelle édition Avril 2010, 171p.

témoignent d'une répartition véritablement très discutable des territoires entre puissances impériales colonisatrices, et des peuples qui se retrouvent séparés entre plusieurs Etats.

L'impératif de stabilité économique, politique, social et régional devient si fortement présent qu'il doit être envisagé un moyen d'édifier une nation en passant d'un ensemble d'individu, de tribus et de groupes spécifiques, en une nation objectivement inclusive.

Les Etats qui ont réussi à construire un roman national justificateur réussissent le plus souvent à justifier l'ordre collectif par le « fait accompli de l'Histoire » : les révolutionnaires qui gagnent les guerres ou les leaders inspirés par des idéaux de liberté et qui, dans un combat politique, réussissent à construire une identité sur le rejet de l'Autrui colonisateur ou dominateur (c'est le cas pour l'Algérie surnommé le « *pays du million-et-demi de martyr* », mais aussi pour l'Afrique du Sud, la « *nation arc-en-ciel* »).

Ce roman national et mythe justificateur permet de donner une identité nationale sur laquelle les Etats peuvent alors construire leurs relations et envisager librement de poursuivre une orientation historique en entretenant et maintenant une unité nationale si forte qu'elle transcende durablement les éventuels clivages ethniques, sociaux ou raciaux.

En même temps, la résurgence de conflictualités reste possible mais elle est temporairement anesthésiée le temps de la construction nationale, ce qui permet d'autant plus de la canaliser et à terme de la rendre la plus marginale possible. Si ce moyen est efficace, il doit permettre aux acteurs politiques et à la société civile de se doter de repères en vue d'élaborer une unité nationale qui passe par une homogénéisation progressive du territoire.

Cette homogénéisation passe autant par un processus de construction idéologique de la nation, que par la construction d'infrastructures de communications au sein du territoire. Ces éléments ont déjà été mis en évidence par DEUTSCH mais il s'agit d'insister sur le processus de développement économique du territoire comme facteur dynamiseur de l'édification nationale et construction de solidarité.

Le processus implique donc une « irrigation » idéologique nationale des consciences individuelles venant de l'Etat et une matérialisation de celle-ci par la dynamisation des échanges au sein d'un territoire, celui de l'Etat. Cette double dynamique orientée dans la construction nationale doit permettre l'émergence d'une société dépassant les clivages précédents et scellant de nouvelles solidarités nationales et une loyauté envers l'Etat justifiée cette fois par l'idéologie nationale.

## **II. La question de la légitimité politique : des institutions enracinées**

La nation implique nécessairement un pouvoir politique qui a su justifier son modèle existentiel. L'Etat-nation n'est pas simplement issu d'un principe sentimental, il naît de réalités concrètes, politiquement établies : l'idée de nation s'incarne dans l'Etat-nation et notamment le pouvoir politique. En effet, au sens où on entend aujourd'hui la nation, il s'agit bien de l'Etat-nation, les deux termes comme on le rappelle étant devenus interchangeables.

Néanmoins, sur le plan conceptuel, l'erreur qui naît de cette confusion des deux termes est que la nation ne peut se passer de justification de son mode de régime, de son organisation administrative, politique, mais aussi religieuse lorsque c'est le cas (A) et il faut identifier les éléments conceptuels qui pourraient permettre d'en souligner les différences, notamment l'idée de « frontière » (B).

### **A. La problématique née de la confusion Etat/nation : les origines du pouvoir politique et de l'organisation du régime en place**

C'est la question de savoir si le pouvoir politique procède conceptuellement de l'Etat ou de la nation. C'est une grande problématique puisque c'est au sens de la nation et non plus de l'Etat que se perçoivent les institutions et leur légitimité existentielle. Pour autant, ces mêmes institutions sont celles qui façonnent l'Etat. C'est, à l'image de cette énigme, comme poser la question : « Qui naît le premier : l'œuf ou la poule ? » En même temps, les conquêtes témoignent que la puissance politique et surtout cette institution phare qu'est l'armée pour un Etat (royaume ou Empire), participent de cette construction nationale.

Le mode de régime, le modèle d'Etat ou les principes conditionnant l'existence d'institution comme le « conseil royal » ou le « *shadow cabinet* » britannique, sont issus d'une longue tradition qui ont, ou non, su conserver une utilité qui prend en compte les considérations de leur temps, mais aussi d'une légitimité que ces principes tiennent de par leur permanence temporelle et politique. Les élites politiques ayant contribué à la formation de la structure étatique ont cherché une forme de compromis entre eux, détenteurs d'une forme de pouvoir et de légitimité. Il ne faut jamais oublier que ce sont des minroités agissantes qui font l'histoire ...

Par exemple, on explique la fondation de la nation française par le baptême de Clovis Ier en 498 à Reims mais on explique aussi cette institution royale comme étant l'expression aboutie de l'alliance entre l'Eglise catholique et l'Etat, l'institution royale franque. Ce socle de

légitimité a réussi à maintenir mille ans de pouvoir politique en place, et ce malgré les nombreux retranchements territoriaux, rivalités de pouvoir et guerres intestines.

Cette organisation politique a su se développer et avec elle, créer une pratique propre du pouvoir ayant façonné les consciences des sujets du Roi, devenus en 1789, les citoyens français. De cette manière l'institution royale n'a, malgré tout, pas périclité, et a véritablement duré jusqu'à sa disparition en 1848, entre temps remplacée par les balbutiements de la République (Ière et IIe République) et surtout par le modèle impérial napoléonien (Premier et Second Empire).

Cette pratique royale du pouvoir survit par ailleurs toujours en France au travers de la figure du Président de la République qui, même sous la Troisième République (1875-1940) détenait des compétences qualifiées de « régaliennes<sup>175</sup> » comme la négociation des traités et le commandement des armées. Le régime politique français est aujourd'hui qualifié structurellement de régime semi-présidentiel avec à sa tête un « monarque présidentiel » comme Président de la République.

Or, cette lente évolution vers le parlementarisme, inspirée des idéaux des visions des philosophes français et britanniques Montesquieu et Locke, eux-mêmes inspirés par le parlementarisme, correspond à un modèle de régime et d'institution qui est le fruit d'une longue réflexion face à des problématiques situationnelles, liée notamment à la concentration des trois pouvoirs théoriques (législatif, exécutif et judiciaire) dans une seule institution.

Comment donc peut-on imaginer qu'un tel régime, dont les sophistications répondent à des problèmes d'un espace-temps radicalement différents de celui d'autres aires civilisationnelles, puisse être détaché de l'idée de nation ? Le régime parlementaire est une tradition nationale et a fait naître des institutions.

L'édification nationale amène donc à penser la nation comme structurée par l'Etat mais l'Etat est également lui aussi structuré autour d'une idée nationale, comme en témoigne la Révolution française de 1789, ayant abouti à l'émergence d'un modèle institutionnel propre, et aussi d'une histoire propre à la nation française. Les institutions de l'Etat sont donc autant nées d'un besoin de structuration, qu'inspirées d'une philosophie et d'une lecture de l'histoire ce qui rend difficile l'identification, en tout cas dans la compréhension francophone, d'une différence entre l'Etat et la nation.

---

<sup>175</sup> De « *Rex, regis* » en latin : le « roi ».

Cela pose sur un autre plan, un autre problème : celui de la structuration post-coloniale des territoires anciennement colonisés. Peut-on objectivement se satisfaire d'un mode de régime et de gouvernement dont les conceptualisations philosophiques et historiques proviennent de considérations spatio-temporelles liées à d'autres civilisations, surtout si ces dernières, dans l'histoire nationale des Etats post-coloniaux, font figure d' « oppression » ?

La colonisation et les processus de destruction des institutions qui ont suivis ont participé de l'émergence d'un modèle qui était foncièrement anachronique, voire incompatible avec le modèle sociétal de nouveaux Etats, un Etat parfois créé de façon totalement artificielle.

De plus, l'idée moderniste qui inspire le modèle d'Etat-nation qui triomphe actuellement n'a pas eu partout les mêmes effets et n'a pas enraciné dans les consciences les mêmes principes de légitimité politique. C'est justement les principes réformistes de la modernité couplés au nationalisme arabe (lui-même inspiré de modernisme) qui constituent la justification de l'Etat-nation dans la région du Levant notamment.

Or, et c'est bien le propos, les institutions se créent et se développent dans une dimension politique et culturelle qui les fait émerger, au besoin du politique notamment. De même, leur efficacité et leurs objectifs diffèrent structurellement des objectifs d'autres civilisations de par l'héritage culturel.

On a déjà évoqué brièvement ce qu'implique le *nation-building* comme édification nationale dans le chapitre 1 mais l'on doit voir plus en détail, selon les définitions qui se présentent, ce qu'implique l'idée de frontière dans ces définitions.

## **B. Un élément d'identification : la « Frontière »**

La frontière est le lieu d'intégration mais également de contestation de l'Etat. Elle est le « lieu », le « site » par excellence de la différence.

En principe, l'Etat implique l'enracinement d'une structure politique et d'une organisation reconnaissant un territoire. L'Etat dépend donc de sa propre capacité à assurer sa souveraineté sur un territoire donné, au travers de son organisation politique. Par conséquent, la frontière, lorsqu'elle se manifeste physiquement peut devenir un lieu de contestation entre l'Etat qui la reconnaît comme telle et la nation qui ne la reconnaît plus.



Par ailleurs un aspect psychologique de la Frontière demeure : comment un individu peut-il reconnaître comme « son semblable » un autre individu que l'Etat reconnaît légalement comme membre de la nation mais qu'il ne reconnaît pas lui-même comme étant un de ses membres ?

Si l'on en revient aux aspects des définitions précédentes sur l'idée de « barrière psychologique », manifestant l'idée de frontières dans les consciences des individus, on peut penser que d'une part l'idée de nation implique la même conscience de la notion de frontière et de l'autre, la même perception de ce qu'est un « membre de la nation ».

C'est là où l'affirmation selon laquelle la nation est un moyen de justifier où les frontières sont tracées et un moyen de contester ces frontières<sup>176</sup> prend tout son sens. Au niveau institutionnel, comment le principe de frontière peut permettre d'identifier la différence entre Etat et nation ?

On sait qu'en principe, les institutions relèvent d'une volonté et d'un besoin social et/ou politique lié à une absence dans un domaine précis, notamment de la part de l'Etat. En même temps, ces institutions évoluent et participent du développement du rapport entre l'Etat et son sujet. Ainsi, les institutions de l'Etat doivent servir les sujets de ce dernier mais aussi l'Etat.

La Frontière ne doit pas être comprise seulement comme un élément discriminant mais aussi comme élément constructeur : c'est autour de ces frontières que se développe l'idée et l'esprit national et les institutions qui font exister l'Etat ne sont que la matérialisation de la culture qui imprègne ces éléments.

Le régime monarchique européen repose sur le modèle chrétien du Roi chrétien tandis qu'en Russie, la perpétuation de l'Empire romain d'Orient et de l'Orthodoxie chrétienne a longtemps donné au chef de l'Etat la dimension impériale du César (Tsar) comme lieutenant de Dieu sur terre, fusionnant pouvoir temporel et spirituel. C'est la même logique que suivent le Calife musulman et l'Empereur japonais shintoïste.

L'enracinement culturel participe du développement culturel, et en définitive culturel de la représentation individuelle du politique dans les consciences nationales. Le pouvoir politique, intimement lié à la sphère culturelle, l'est parfois de manière si inextricable qu'il en devient incontournable d'en conserver l'institution, même symboliquement (comme ce fut le cas avec l'Empereur du Japon après la Seconde guerre mondiale).

---

<sup>176</sup> SUTHERLAND Claire, *Soldered States, Nation-building in Germany and Viet Nam*, Manchester University Press, Manchester et New York, 2010, 194p., op.cit p.4 (traduction personnelle) : "The nation is a way of justifying where borders are drawn and a means of contesting those borders".

### **III. Edification nationale : l'enjeu premier et déjà capital des nouveaux Etats**

Il est difficile de nos jours d'établir si les acteurs de l'édification nationale que sont l'Etat, les élites politiques ou les peuples, ont participé ou non, à une édification nationale consciente au cours du Moyen-Âge. Peut-on dire que la nation française a existé au Moyen-Âge ou n'est-elle le produit que d'un très long processus de maturation historique et politique ?

L'enjeu de nouveaux Etats aujourd'hui est de créer l'entité nationale et d'en conserver la maîtrise pour éviter les dérives nationalistes. Forcément, ces impératifs questionnent la réalité d'un processus qui peut ne pas être conscient de lui-même (A) et implique nécessairement une réappropriation nationale (B).

#### **A. L'édification nationale : une ingénierie vraiment inconsciente ?**

C'est en cela que certains auteurs énoncent que l'idéologie du *nation-building* réside essentiellement dans une forme mythifiée de la nation, composée d'éléments diversifiés mais qui, ensemble, participent de la genèse d'une idéologie nationale partagée collectivement.

Cela confirme la subtilité d'une part de la définition de la « nation » mais cela remet également en cause l'idée que le *nation-building* ne serait qu'une planification. Bien au contraire, le concept de *nation-building* semble avoir été le moyen par lequel la nouvelle théorisation s'est construite en vue de décrire le processus opératif d'intervention militaire démocratisante et de reconstruction post-conflit.

Cette ingénierie nationale transparait dans l'émergence d'une histoire nationale qui ferait remonter l'existence de la nation au passé qui démontrerait donc que la nation posséderait une forme première de légitime existence :

*« Les processus d'édification étatique et surtout nationale ("state and nation-building") incluent systématiquement, au-delà de leurs individuations temporelles et spatiales, un bricolage idéologique dont la fonction première est d'affirmer la continuité d'une "communauté" nationale préexistante, créée, "déjà-là", d'où une vision a-temporelle et linéaire de l'histoire prouvant, au-delà des ruptures et des discontinuités, la permanence d'une entité nationale qui transcenderait tous les autres clivages et notamment les clivages sociaux :*

*cette continuité peut être historique, linguistique, territoriale, ethnique, juridique, archéologique, etc.*<sup>177</sup> ».

La destinée est une référence de l'idée de la nation : c'est dans cet ordre qu'elle est l'un des piliers de l'idée nationale selon laquelle on pourrait parler de cette « intemporalité transcendante » caractéristique de la nation. GELLNER en fait notamment la critique, lui attribuant le qualificatif de « mythe<sup>178</sup> ». Le mythe lui-même est construit sur la base d'un ensemble, une constellation de mythes qui, par ailleurs, restent le référent des nations et des tribus en matière d'identité.

GIRARDET explique par ailleurs que ces mythes survivent au travers, notamment de leur utilisation politique et idéologique, ce qui participe sans cesse à leur réinvention<sup>179</sup>.

Tous les Etats-nations qui se sont décolonisées semblent s'être dotées d'une histoire justificatrice, une volonté de mettre sur pied une posture glorifiante d'un peuple qui devient une nation par son indépendance. La décolonisation fournit la légitimité du pouvoir et du système mis en place.

Cette histoire se confond avec une véritable « doctrine nationale » qui inspire le mythe fondateur de la nation et en Haïti par exemple, l'invention d'une telle doctrine de l'histoire nationale a toujours été une priorité des historiens du pays<sup>180</sup>. Ces derniers deviennent véritablement les acteurs, voire les agents de la transformation psychologique des peuples, qui finissent par adopter une histoire commune et s'identifier à des principes nationaux tirés de cette histoire imaginée collectivement.

Cette histoire nationale s'en trouve particulièrement renforcée si les événements qui ont conduit à la libération puis à l'indépendance s'en trouvent romancés, ce qui est le cas chez les nations ayant émergés après une guerre révolutionnaire, comme à Cuba ou en Algérie. Cela participe de la genèse d'une forme de « destinée » nationale, échelon parachevant l'idée romantique

---

<sup>177</sup> GUILLOREL Hervé, MICHELS Patrick Michels, « Continuité territoriale, continuité nationale, le cas de l'Ex-Yougoslavie », in *Balkanologie*, Vol. I, n° 1, édité par l'Association française d'études sur les Balkans, juillet 1997, p.1

<sup>178</sup> GELLNER Ernest, *Nations et nationalismes*, traduit de l'anglais par Bénédicte Pineau, Paris, Payot, 1989, 208p. (édition anglaise 1983), p.76 : « C'est un mythe que de considérer les nations comme un moyen naturel, donné par Dieu, de classer les hommes et de considérer les nations comme une destinée politique naturelle même si leur venue est tardive ».

<sup>179</sup> GIRARDET Raoul, *Mythes et mythologies politiques*, éditions du Seuil, Paris, 1986, 211p, pp.15-18

<sup>180</sup> MAGLOIRE Géralde, « Haitian-ness, Frenchness and History Historicizing the French Component of Haitian National Identity », in *Revue du CLPRC, Pouvoirs dans la Caraïbe*, Sciences sociales et Caraïbe, numéro spécial, 1997, pp.14-36, p.18-19, p.26.

nationale puisqu'il pave les relations diplomatiques avec les Etats (pour l'Algérie notamment : la défense de ceux qui ont participé à accéder à l'indépendance et ceux pour lesquels l'indépendance doit être encouragée).

Or, cette histoire n'est pas construite de manière véritablement inconsciente, ne serait-ce par le fait que le récit historique reste aussi un processus sur lequel les élites ont une forme de contrôle sans totalement en avoir la maîtrise, en tout cas jusqu'au moment où cette élite parvient à en façonner un mythe national.

### **B. Entre réappropriation territoriale et réappropriation de l'Histoire : le défi de l'édification nationale**

Une nouvelle fois, une thématique importante revient notamment dans les Etats anciennement colonisés par la France et ce depuis la décolonisation de Haïti. Forcé de se recomposer et de justifier leur existence, un certain nombre de principes ont structurés ces Etats, principes caractérisés par des « concepts » spécifiques : unité nationale, « *borrowed robes*<sup>181</sup> » - concept qualifiant l'aspect politique, économique et social du nouveau modèle décolonial, profondément inspiré de l'ancien modèle colonial.

L'historiographie algérienne par exemple suggère une volonté d'inscrire la nouvelle nation dans un passé dans lequel elle a préexisté, une sorte d'Algérie sans les algériens (un « modèle civilisationnel » préexistant au modèle national), mais dont l'idée nationale commune naît véritablement avec la guerre d'indépendance (1954-1962). Pour les deux derniers éléments, c'est dans ces principes que l'on structure le *nation-building* en dotant l'Etat d'une histoire légitimante, un « roman national ». Forcément, il faut alors produire le mythe justificateur et ce dernier doit pouvoir trouver ses racines dans l'histoire du territoire dans lequel la nation aurait à un moment donné préexisté.

Ainsi, la décolonisation ne produit pas forcément un changement dans l'espace, mais plutôt un changement dans la perception de l'espace<sup>182</sup> devenu un lieu d'enracinement possible pour une

---

<sup>181</sup> Idem. p. 28

<sup>182</sup> A ce sujet justement, dans le cas de l'Inde et du Pakistan après leurs indépendances respectives : MASSELOS Jim, "Decolonized space : The reconfiguring of national and public space in India", in *Beyond Empire and Nation, The Decolonization of African and Asian societies, 1930s-1970s*, édité par BOGAERTS Els, RABEN Remco, publié par Brill, 2012 (chapitre d'ouvrage), pp.189-211, pp.189-190

population qui finalement légitime son existence sur ce même territoire qui lui est propre : c'est une «(ré)appropriation » du territoire en quelque sorte.

Ce changement de perception apparaît dans la construction historique et dans la construction d'un nouveau rapport à l'environnement territorial qui doit devenir, dans la conscience collective nationale, le territoire national. Ce processus de « nationalisation » interne se réalise donc avec le temps, et demande une période d'adaptation : c'est là véritablement que l'on peut alors dire que le sentiment national peut prendre forme et participer à l'édification nationale.

## **Section 2 : Les artefacts du *nation-building* comme édification nationale**

De quoi parle-t-on lorsque l'on fait référence au terme d' « artefacts » ? L'étude du concept d'édification nationale n'intéresse pas seulement les différents objets qui participent de la spécificité définitionnelle d'une nation. Il ne s'agit pas seulement des objets qui, comme RENAN l'explique, sont à l'image des « chansons de geste » le reflet d'un esprit national devenu symbole de l'existence d'une nation. Il ne s'agit pas non plus, seulement des monuments.

Lorsque l'on parle d'artefacts, il s'agit de l'ensemble des éléments qui sont étudiés notamment par les chercheurs pour caractériser la définition même de l'édification nationale. De même, on utilise le terme d' « artefacts » pour englober les « concepts » et les « objets » ou « outils » (*tools*) utilisés dans l'analyse qu'en font les chercheurs du principe de *nation-building* « opératif ».

Plus que les « objets » de l'édification nationale, il s'agit aussi des concepts qui ont favorisé l'émergence d'un tel esprit national. Cela participe de la compréhension des différences entre les deux grandes définitions du concept de « *nation-building* ». Ainsi, dans une section 1, on étudiera la définition primordiale du *nation-building* comme principe d'édification nationale et dans une section 2, nous aborderons les éléments qui contribuent à l'émergence de la seconde définition du *nation-building*, une seconde définition se définissant par une pratique, un *nation-building* positif et opératif.

La sous-section 1 s'intéresse aux objets « artefacts » qui permettent à une nation de s'identifier en tant que tel, soit ses monuments, ses œuvres d'arts ... soit en bref, son patrimoine culturel national. La sous-section 2 s'intéresse quant à elle aux concepts qui sont étudiés et utilisés par les théoriciens dans le *nation-building stricto sensu*.

C'est en cela que cet exposé participe de clarifier l'idée de la thèse, selon laquelle il existe bien au moins deux grandes définitions du *nation-building*, l'une inspirée de l'analyse de la construction nationale comme processus historique et l'autre inspirée elle d'une volonté de reconstruire une nation sur des bases idéologiques, politiques, économiques ... mais aussi structurelles modernisées.

### **Sous-section 1 : Les artefacts d'études du *nation-building* en tant qu'édification nationale**

Dans cette sous-section il s'agira d'étudier les différents éléments matériels et immatériels qui permettent le processus d'édification nationale. Ces éléments sont donc les prérequis à l'émergence d'une véritable nation avec ses structures étatiques, et en sont la justification historique et politique.

Cette idée se base sur une histoire commune et une mémoire collective (I), qui amène la conscience d'un consensus collectif sur une histoire nationale partagé et qui transparait dans l'historiographie et dans le paysage territorial jusqu'à l'en imprégner (II).

#### **I. L'entretien d'un patrimoine immatériel commun : de l'histoire commune et de la mémoire collective**

Tous ces éléments participent de la construction de la « collectivité » comme vecteur d'inclusivité nationale. Au demeurant, c'est aussi l'une des principales conditions de l'édification nationale.

Qu'est-ce que la « collectivité » ? On entend la collectivité au sens où elle favorise l'émergence d'une « conscience de collectivité » dans laquelle coexistent des individus qui partagent les mêmes valeurs et la même attache à un « principe collectif ».

Le processus d'édification nationale, dans tous les pays du monde, autant que le *nation-building*, ont besoin de plusieurs critères qui conditionnent cet impact global de l'idéologie nationale sur les individus. Ces critères sont bien souvent immatériels et produisent finalement l'édification d'éléments matériels, qui n'en sont que l'émanation. Ces éléments matériels

conditionnant le *nation-building*, tournent autour du principe de la communication<sup>183</sup> : la langue est d'ailleurs le moteur du processus rassembleur alors que l'éducation en est le prolongement. Cet aspect est sans doute mis en évidence avec l'existence latente d'un « nationalisme anglophone » au Cameroun, un nationalisme anglophone qui a volonté à vouloir écarter l'identité francophone de ce pays<sup>184</sup>, la langue étant naturellement perçue comme vectrice d'une culture différente. C'est aussi la même chose, dans une moindre mesure, dès les premières années de l'indépendance de l'Algérie, de poursuivre une politique d'arabisation linguistique du pays et éviter d'entrer sur le terrain d'un éventuel aspect pluriculturel (lié aux langues et idiomes berbères) d'un Etat qui avait besoin d'unité nationale<sup>185</sup>.

Tous les moyens de communications participent nécessairement du *nation-building* tels que l'étudient les auteurs des années 1970-1980 notamment en mettant l'accent sur l'édification d'infrastructures (ports, aéroports, routes, chemins de fer) et de moyens de communications (téléphone, internet ...) comme condition de naissance de l'Etat-nation. La décision politique est au cœur du processus puisqu'il procède de la transformation du territoire et des communications entre les territoires.

#### **A. La « mémoire » collective, principe fédérateur d'une histoire sélective commune et la création du roman national**

RENAN énonçait déjà que « *l'essence d'une nation est que tous les individus aient beaucoup de choses en commun, et que tous aient oublié bien des choses*<sup>186</sup> ». L'idée nationale semble aller plus loin que l'idée même de tribu, ou du concept de « groupe » qui est finalement limité à une description numérative. Le concept de « nation » implique nécessairement l'existence d'une mémoire collective qui va de pair avec, entre autres, une conscience collective et ce faisant, une conscience de « collectivité ».

---

<sup>183</sup> DINNEN Sinclair, "The Twin Process of Nation-building and state-building, public", publié sous le titre "State Society and Governance in Melanesia", Briefing Note, n°1, 2007, 4p. "Education, language and communications policies are critical instruments of nation-building in every country" p.4

<sup>184</sup> JUA Nantang, KONINGS Piet, « Occupation of Public Space Anglophone, Nationalism in Cameroon », in *Cahiers d'études africaines* [En ligne], n°175, éditions de l'EHESS, 2004, p. 1-21, consulté le 3 Avril 2017, p.2-5

<sup>185</sup> Surtout que s'il existe en effet des idiomes berbères, l'influence culturelle arabe est considérable sur la totalité du territoire.

<sup>186</sup> RENAN Ernest, *Qu'est-ce qu'une nation ?*, éditions Mille et une nuits ... p.15

Le patrimoine national immatériel regroupe les artefacts principaux qui ont participé au processus de genèse de l'identité d'un Etat donné : les chansons qualifiées d' « épopées nationales » ont été l'objet d'une attention particulière au XIXe siècle. Ainsi, le « chant des allemands » est rédigé en 1841, dans le contexte du « printemps des peuples », et devient un hymne de révolte nationaliste. Certaines de ces chansons sont devenues par ailleurs des hymnes nationaux, comme *La Marseillaise* à partir de 1795, hymne révolutionnaire français qui fut par ailleurs substitué sous l'Empire de Napoléon Ier par le *Chant du Départ* en 1804.

La construction du mythe national est fondamentale et déterminante dans la structuration de la société en état de construction. Naturellement, « les vainqueurs écrivent l'histoire et les perdants la lisent à leurs enfants » : cette réalité possède des conséquences pratiques vérifiables puisque les sociétés les plus solides sont celles dont les fondements sont les plus solidement ancrés, enracinés même dans l'Histoire.

La société irakienne de 2003 possédait-elle les caractéristiques fondamentales qui faciliterait l'insertion de la démocratie, sans qu'il n'y ait de contestations qui seraient de nature à fragiliser définitivement l'Etat ? Est-on passé d'un *rogue state* à un *weak state* avec le *nation-building* irakien ? C'est le type de question auquel on peut répondre ici.

Autre élément matériel stratégique à ne pas négliger et qui a souvent été l'instrument, l'outil des politiques dans le cadre de l'homogénéisation collective des populations est l'éducation. Les Etats européens se sont notablement formés autour d'une homogénéisation de la langue, puis plus généralement autour d'une « forme culturelle » propre.

Ce fut le cas de la France avec la centralisation administrative progressive du XVIIIe siècle et la perte toute aussi progressive du patrimoine linguistique régional au profit du français comme langue nationale. En Prusse par exemple, cette homogénéisation date de la fin du XIXe siècle<sup>187</sup>.

Il semblerait d'une part que l'homogénéisation culturelle passe, pour les Etats, par une homogénéisation linguistique en tout premier lieu, et de l'autre que cette homogénéisation soit dès l'origine la volonté de l'Etat central. Ces réformes politiques ont été appliquées grâce à de forts investissements financiers<sup>188</sup>, étant donné l'aspect politique et les enjeux que revêt un tel

---

<sup>187</sup> CINNIRELLA Fransesco, SCHUELER Ruth, "Nation, Building the role of central spending in education", in *Exploration of Economic History*, Elsevier publications, publié en Août 2017, pp.18-39, p.1

<sup>188</sup> Idem, p.2



événement. Par ailleurs, les études ont démontré à ce titre que cette éducation favorisait un vote pro-nationaliste dans le cadre de cette homogénéisation<sup>189</sup>.

### **B. Le « Roman national » : le mythe communément et individuellement accepté**

Tous les éléments énoncés précédemment vont permettre d'identifier les composants de ce que l'on pourrait appeler « l'idée nationale », cette idée qui façonne la « nation » en tant que concept d'identité partagé par les membres d'une nation (un « collectif ») et sur lesquels ils sont globalement tous d'accord.

L'historien Gérard NOIRIEL estime que « *c'est au regard de la mémoire seule que la nation dans son acception unitaire garde sa pertinence et sa légitimité*<sup>190</sup>. » De la mémoire à son enracinement dans les consciences collectives, l'ensemble se construit au travers du roman national ou mythe national.

Pour préciser l'étude, c'est une histoire commune mais éminemment sélective qu'implique aussi le *nation-building* puisque le récit historique implique un rapport à l'Autrui conditionné par des événements historiques ayant conduit à des enracinements politiques, culturels et des déracinements du même ordre.

Ainsi, on peut interpréter le *nation-building* en Alsace-Lorraine qui, par le biais de la langue, a su conserver son attachement à la France en rejetant systématiquement l'attache allemande, de par la militarisation et l'histoire guerrière du territoire.

Le mythe national (« *narrative nation-building* ») est l'instrument le plus pertinent pour comprendre les dimensions qui recouvrent l'édification d'une nation, d'une nationalité et d'une « idée nationale », celle qui est partagée par tous pour décrire ce qu'ils imaginent collectivement comme étant la « nation » et ses composantes. Il participe de la construction de l'identité nationale puisqu'il est inclut dans la représentation d'une histoire commune collective.

---

<sup>189</sup> Idem, p.3

<sup>190</sup> NOIRIEL Gérard, *Population, immigration et identité nationale, 19<sup>e</sup> – 20<sup>e</sup> siècle*, Paris, Hachette, collection. "Carré-Histoire", 1992, 191p.

Le développement du roman national est la conséquence d'une forme de « principe de sélectivité historique » qui transparait par ailleurs dans l'éducation nationale et les programmes enseignés aux écoliers, une sélectivité des faits et une interprétation à visée idéologique. Dans le même ordre d'idée, on peut retrouver cet élément dans l'approche que font les nationaux de leur propre patrimoine en leur accordant une forte dimension historique dans le discours promotionnel adressé aux touristes qui visitent le pays, entretenant à l'extérieur le mythe de cette spécificité nationale.

Le *Nation-building* algérien est un élément d'étude tout à fait pertinent pour comprendre la différenciation entre la présence d'une identification nationale, dont l'histoire nationale (le « roman national », le « mythe national » qui est teinté de glorification des martyrs, de lutte et de combats légitimes) peut exister en même temps qu'une histoire ethno-culturelle d'identité berbère. Celle-ci fait des algériens des berbères d'origine (s'identifiant comme tout arabes) et cette histoire coexiste avec une histoire kabyle, qui intègre des éléments de ces historicités, histoire qui tente de s'élever comme une autre lecture de l'histoire des peuples, voire une lecture coupée de l'histoire nationale algérienne. Pour certains partis politiques même, cette histoire serait instrumentalisée par le politique pour asseoir sa domination idéologico-religieuse sur le pays.

L'Algérie est, dans le Maghreb, un particularisme puisque la notion même d'Algérie n'existait pas avant l'arrivée des Français<sup>191</sup>. C'est une série de mesure, de la républicanisation de la France qui aura des conséquences sur la nouvelle colonie algérienne jusqu'à la guerre d'Algérie, en passant par le décret Crémieux<sup>192</sup> et une gestion calamiteuse des revendications égalitaristes, qui vont nourrir l'idée de l'indépendantisme algérien<sup>193</sup>.

Une identité algérienne bâtie en opposition avec ce que représentait la France pour les nouveaux indépendantistes : une puissance oppressive et refusant toute expression de liberté qui enterra définitivement tout compromis avec le massacre de Sétif le 8 Mai 1945, date symbolique pour deux Etats-nations, l'une ancienne, l'autre en construction, qui ne célébreront jamais ce jour de la même manière<sup>194</sup>.

---

<sup>191</sup> DUMONT Gérard-François, MONTENAY Yves, «Le Maghreb, une géopolitique éclatée », in *Géostratégiques N°32, Turbulences maghrébines*, Paris, 3<sup>e</sup> Trimestre 2011, pp.29-65, p.37

<sup>192</sup> Décret n°163 du 21-22 Octobre 1870

<sup>193</sup> Idem p.37

<sup>194</sup> La France y célèbre la fin de la Seconde Guerre mondiale et la capitulation allemande.

La perception de ce conflit enracinera dans les consciences collectives algériennes et françaises deux visions quasiment antagonistes. Les antagonismes s'enracinent et participent bien évidemment au *nation-building* : le *nation-building* algérien s'est construit sur cet antagonisme avec le colonialisme français (en témoigne notamment l'hymne national algérien<sup>195</sup> et son historicité dans le roman national). Ainsi, les colons français mais également ceux d'origines étrangères, ont fini par quitter l'Algérie après l'indépendance dès 1962.

De même que le contexte communautaire dans le *nation-building* revêt une importance capitale, dans d'autres circonstances, l'antagonisme entre Fidjiens et indo-fidjiens aurait pu avoir des conséquences sur l'édification nationale fidjienne et provoquer la séparation entre les deux communautés<sup>196</sup>. Le choix par ailleurs d'un modèle dit « multiracial » a été la solution pour conserver une identité nationale unifiée autour de l'intégration de tous les nationaux.

Cela demande donc un management communautaire dans le cadre d'une manœuvre politique subtile pour empêcher un communautarisme et une fracturation étatique qui par exemple n'a pas pu être empêché pour l'Inde. L'édification du roman national dans la construction d'une identité nationale unifiée, est donc en soi capital pour comprendre les causes de l'édification nationale.

De ces mêmes lectures historiques peuvent donner diverses tendances idéologiques qui s'expriment parfois directement dans le politique. Il faut également savoir que l'émergence de visions alternatives du roman/mythe national algérien ont donné naissance à des personnages qui se sont aussi inscrits dans ces mythes et continuent à le faire perdurer, à le réactualiser voire l'exalter plus encore (la mort du chanteur Matoub Lounes fut, pour la cause identitariste et autonomiste et autodéterministe kabyle, une source d'activation de l'autonomisme culturel en Algérie).

---

<sup>195</sup> Le troisième couplet de l'Hymne national algérien énonce :

« Ô France ! le temps des palabres est révolu  
Nous l'avons clos comme on ferme un livre  
Ô France ! voici venu le jour où il te faut rendre des comptes  
Prépare-toi ! voici notre réponse  
Le verdict, Notre révolution le rendra  
Car nous avons décidé que l'Algérie vivra  
Soyez-en témoin ! Soyez-en témoin ! Soyez-en témoin ! »

<sup>196</sup> ROBERTSON Robbie, "Elections and nation-building: the long road since 1970", in FRAENKEL Jon, FIRTH Stewart (ed.), *From Election to Coup in Fiji, The 2006 campaign and its aftermath*, publié par Australian National University Press., 2007, pp. 250-260, p.251.

Ainsi subsiste une histoire nationale politique et idéologique, une histoire ethnique sans réelle idéologie (mais dont la reconnaissance impliquerait des positionnements politiques, c'est l'histoire berbère de l'Algérie) et une histoire kabyle, qui concerne une des cultures berbères de l'Algérie qui, bien que défendue par une minorité de kabyle, trouve un certain activisme en dehors du territoire kabyle, voire en dehors du territoire national algérien proprement dit (cela s'inscrivant également dans cette idée que les autonomismes politiques semblent plus forts en dehors de leur propre territoire).

## **II. La conservation et l'extériorisation du patrimoine commun matériel : des monuments historiques aux brochures de voyages comme objets du patrimoine identitaire**

C'est ici que l'on aborde le cas des acteurs de l'édification nationale. Si autrefois, l'idée d'identité est une conceptualisation latente, une forme d'attachement purement formel à un royaume, un roi, un « nuage de symboles » comme le roi, la reine, la religion et le territoire, aujourd'hui, les Etats sont pleinement conscients du rôle d'acteurs qu'ils jouent dans la construction d'un sentiment commun de partage d'une même identité. Cette idée se révèle peu à peu avec l'émergence des nationalismes et le sentiment de plus en plus fort au sein des nations d'Europe notamment d'appartenir à un peuple, à une nation différente des autres qui les entoure.

Les brochures de voyage expliquent l'édification nationale mais si l'on complexifie encore la signification du terme, la taxation et même les budgets consacrés aux divers ministères font parti du processus de *nation-building*. Comme WANNA l'énonce :

*« taxation may have played a far greater role in Australia's nation-building than any iconic project or monument. Similarly, annual budgets of government can be seen as nation-building statements — but they are more conventionally regarded as simply recurrent spending plans. Taking this point a step further, the term nation-building is not much used to describe the routine administration of state so essential to good governance<sup>197</sup> ».*

Selon le point de vue, le *nation-building* en tant qu'édification nationale est un concept qui prend diverses formes mais de manière extensive, sa compréhension peut tout aussi bien

---

<sup>197</sup> WANNA John, "Nation-building in Australia: a discourse, iconic project or tradition of resonance?", in BUTCHER John, *Australia Under Construction, Nation-building past, present and future*, édité par John BUTCHER, publié par Australian National University Press, Australie, Avril 2008 (chapitre d'ouvrage), 172p. pp.1-5, p.4

introduire l'analyse d'artefacts comme les brochures de voyage que les budgets gouvernementaux. Qu'est-ce qui serait susceptible de l'empêcher puisque le modèle d'Etat choisi implique nécessairement un modèle national qu'il faut penser et repenser ?

On peut légitimement analyser ces éléments comme étant des artefacts de l'édification nationale puisqu'ils participent à sa construction, chacun à leur façon. Les budgets gouvernementaux mettent l'accent sur une politique à court terme dans la chronologie historique mais permet de considérer avec attention, dans un cadre plus global comment le gouvernement, les élites politiques, en bref les acteurs politiques, mettent en œuvre leurs pouvoirs pour façonner un Etat-nation.

Certains acteurs occupent une place particulièrement importante comme les musées (A) ou les monuments (B) tandis que d'autres ne sont que des témoignages exemplaires de la manière dont se construit et s'entretient l'idée mythifiée de la nation. Dans le même ordre d'idée, l'idéologie nationale passe par une éducation nationale et civique, ce qui implique d'expliquer le rôle important de l'école dans cette formation (C).

#### **A. Les musées, références incontournables de la mémoire collective.**

Le musée est le lieu de la mémoire nationale : il possède des vertus intéressantes puisqu'il est un objet pertinent de l'étude de l'édification progressive d'une nation et des mythes justifiant l'ordre établi. Bien souvent, ce sont les Etats qui gèrent leurs propres musées nationaux en vue d'inscrire dans la conscience nationale des citoyens qui le compose le mythe national tel qu'il est perçu et entretenu par l'Etat.

L'immense majorité des Etats contemporains possèdent des musées nationaux. Cela participe d'une part au rayonnement de l'histoire nationale et d'autre part, elle a aussi des vertus qui permettent aux visiteurs extérieurs, à l'« Etranger / Autrui », d'identifier les grands piliers fondateurs de l'histoire collective. Les « œuvres d'arts » participent de ce rayonnement et de l'entretien de l'imaginaire mythique de l'histoire nationale.

Le musée ne consiste pas en un lieu fermé, et la conceptualisation du « musée » peut offrir des formes aussi particulières que diversifiées. Les musées à ciel ouvert permettent de donner une mythification d'un mode de vie passé ou d'enraciner au plus près des nationaux les référents passés que l'on souhaite mettre en valeur. Ces musées deviennent alors non seulement des lieux

de mémoire mais également des « sanctuaires » de l'idée nationale, comme un témoignage justifiant plus fortement une histoire auprès des nationaux.

En exemple, l'Indonésie comme tous les autres États entretiennent cet imaginaire en utilisant les musées comme point d'ancrage de leur identité. C'est, avec les monuments historiques, un référent incontournable de l'édification nationale. L'interprétation même du musée devient un puissant vecteur de nationalisme et transmetteur de « l'idée nationale ». Le musée devient lui-même un monument national.

De ces réflexions, l'aboutissement le plus manifeste de ce lien entre musée et transformation d'un lieu en un instrument de *nation-building* est encore plus marquant dans l'édification de « Skansen » en 1891, plus ancien musée à ciel ouvert du monde, modèle primaire du « Taman Mini » indonésien.

Son concepteur, Artur HAZELIUS (1833-1901) avait compris que la transmission d'une mémoire se trouvait dans la matérialisation des traditions et dans son existence, dans sa propre réalité : un environnement susceptible de l'entretenir pour en faire un véritable musée de la mémoire et une idée collectivement partagée et persistante.

C'est par ailleurs pour lutter contre la transformation d'un espace, qui peu à peu semble lui échapper à cause de l'industrialisation, que Hazelius a choisi de fonder ce village typique de la tradition suédoise. Cela entre dans une nouvelle discipline, à savoir la muséologie, ce qui pourrait se définir comme étant l'étude des musées en tant que structures de diffusions d'idées, de connaissances ...

D'où la construction de cette structure très riche en sens, en vue d'entretenir une mémoire, un référent national dans le cadre de l'édification nationale, impliquant une identité entretenue mais dont les acteurs sont parfois les obligés d'une histoire et d'une géographie toujours changeantes.

## **B. Le monument historique ou référent mémoriel de l'historicité nationale**

L'édification des mémoriaux est loin de revêtir seulement le simple appareil de lieu de souvenir et de recueillement. Il ne fait pas que susciter le recueillement : il est lui-même la conséquence d'un consentement à son édification. Plus précisément, et selon Kirk SAVAGE, le monument public est construit par des personnes qui sont capables d'imposer un consentement à son

édification. C'est donc également issu d'une volonté politique d'inscrire le monument dans un espace public, celui de la société avant tout<sup>198</sup>.

Par ce procédé, des morceaux de l'espace public, qui n'avaient aucune dimension particulière prennent une dimension idéologique et permettent d'imprimer dans les consciences une idée de rappel permanent d'un souvenir que le politique souhaite voir se manifester parmi les citoyens et les sujets de la nation.

C'est notamment lors de commémorations, l'occasion de célébrer un événement, soit au travers de l'institution d'une fête nationale ou d'un jour de commémoration (notamment lors d'événements tragiques comme la déportation des juifs en Europe dès 1941 ou le massacre de Srebrenica en 1995). Le monument historique devient un référent mémoriel à destinée intemporelle : il renvoie les nationaux à leur propre histoire et à leur rapport à celle-ci et participe à ce qu'ils n'oublient pas des événements qui doivent marquer leur esprit, et surtout leur identité.

Autre cas d'étude atypique du moins en apparence : le parc naturel. Celui-ci est identifié comme étant un « objet-frontière » : le parc est l'un de ces « objets-frontière » qui relie en ses formes et ses fonctions plusieurs discours et pratiques, tous disposant d'une profondeur historique. Ces constructions, dont la symbolique est imprégnée d'idéologie, s'inscrivent également dans l'inscription, dans la localité, d'une mémoire collective de valeurs et de représentations historiques. Cette thématique de la localité dans le cadre du *nation-building* opératif et de l'édification nationale est extrêmement importante puisqu'elle implique un processus inclusif d'idéologisation, de la plus petite à la plus grande échelle, d'une population d'une « nation ».

Le mémorial, qu'il soit un musée de la mémoire ou un monument, voire même une simple stèle « commémorative » incite le sujet, le récepteur à identifier un message, le mémorial raconte une histoire qui doit permettre au récepteur du message d'en tirer des conclusions, ou plutôt des leçons.

C'est la fonction pédagogique du mémorial qui doit par ce procédé permettre aux citoyens qui vivent et évoluent finalement avec ces mémoriaux de se rappeler comment penser l'histoire.

---

<sup>198</sup> SAVAGE, Kirk "The Politics of Memory: Black Emancipation and the Civil War Monument," in J. Gillis (ed.), *Commemorations: The Politics of National Identity*, Princeton University Press, Princeton, 1994, pp.127-149

La mémoire et le monument appellent à une conception propre de l'occupation de l'espace. Politiquement, elle se traduit aussi à travers des « commémorations », puisque ces monuments doivent participer à une forme de « rituel » de conservation de la mémoire.

En effet, le monument acquiert une dimension émotionnelle s'imprimant dans la mémoire (mémoire et émotions allant souvent de pairs), enraciné par le discours politique censé faire l'intermédiaire entre les deux éléments comme principe-pivot de compréhension de la symbolique du monument. Elle participe de l'entretien de l'histoire imaginaire nationale ou « roman national » et à des effets sur long terme dans l'édification nationale d'une nation.

En bref, c'est un processus purement idéologique puisqu'il implique également une forme d'attachement sentimental à un récit en particulier et l'on a pu comprendre que le récit en lui-même pouvait être ou non manipulé ou tout du moins partial à certains égards, le politique tenant toujours à préserver le système dans lequel il doit justifier son existence.

Cette compréhension de l'espace public devient très vite le lieu d'instrumentalisation idéologique et l'on sait quelle place elle occupait et occupe dans les régimes dictatoriaux qui mettent en valeur une idéologie qui se manifeste, très grossièrement par ailleurs, par une vision de l'Histoire particulière et l'édification de monuments glorifiant les chefs de l'Etat et leaders idéologiques nationaux. C'est d'ailleurs par ce procédé que ces dirigeants justifient en quelque sorte leur légitimité, imprègnent les mémoires de leur visage pour conquérir le consentement plus ou moins explicite de leurs citoyens/sujets.

Les monuments fournissent un exemple saisissant du pouvoir de l'Etat et de son idéologie nationale. Les monuments mais également l'architecture participent de cette construction nationale qui témoigne d'une idéologie<sup>199</sup>, ce qui permet d'affirmer que pour toute nation il existe une idéologie nationale qui irrigue l'entité nationale.

### **C. Les écoles : instrument subtilement puissant et vecteur premier d'idéologisation nationale de la part de l'Etat.**

« L'éducation nationale » est en soi un terme révélateur d'une approche nationale d'une thématique centrale de l'enseignement, faisant de celui-ci l'outil primordial d'intégration des enfants, en France justement, dans la République par la connaissance de la citoyenneté. L'école

---

<sup>199</sup> SUTHERLAND Claire, *Soldered States, Nation-building in Germany and Viet Nam*, Manchester University Press, Manchester et New York, 2010, 194p., p.3



est un lieu dans lequel se développe la conscience individuelle et collective d'appartenance à un système de signification et de représentation nationale. Elle est le lieu de formation citoyenne puisqu'elle fait des enfants des sujets politiques, et en définitive les sujets de la citoyenneté<sup>200</sup>.

L'idée d'analyser le processus éducatif comme l'un des fondateurs du sentiment national est particulièrement important. En effet, GELLNER<sup>201</sup> et ANDERSON<sup>202</sup> explorent justement avec précision le rôle que joue le système d'éducation dans la formation des représentations individuelles et collectives dans les consciences des enfants et les conséquences en terme d'appartenance et d'identification. L'école, l'éducation nationale et l'enseignement plus généralement participent de cette construction d'un sentiment d'appartenance à un système de valeurs et de représentation propre à l'idée nationale.

Ce principe s'inscrit dans un objectif politique de cohérence puisqu'il s'agit de réaliser l'acculturation civile et civique des enfants, inscrits à un rôle de citoyenneté nationale. C'est un objet d'étude particulièrement important lorsqu'il s'agit d'aborder le *nation-building* en tant qu'édification nationale.

L'école est également un lieu de construction et de déconstruction de l'idéologie d'appartenance nationale. L'enseignement imagée et imaginée a pour objet d'éviter ce que CASTORIADIS appelait le « magma de significations imaginaires<sup>203</sup> », à savoir au contraire la recherche d'une cohérence globale dans laquelle l'idée de nation trouve justifications idéologiques et matérialisations concrètes dans l'espoir que les élèves, futurs citoyens puissent se réapproprier « correctement » leur environnement. L'école, comme outil de construction identitaire et nationale, apparaît de la même manière dans le cadre des *residential schools* américaines du XIXe siècle<sup>204</sup>, censés former des citoyens américains en opposition avec les

---

<sup>200</sup> VAN DER PIJL Yvon, GUADELOUPE Francio, "Imagining the Nation in the Classroom: Belonging and Nationness in the Dutch Caribbean", in *European Review of Latin American and Caribbean Studies / Revista Europea de Estudios Latino-americanos y del Caribe*, n°98, Avril 2015, pp.87-98, p.89.

<sup>201</sup> GELLNER Ernest, *Nations et nationalismes*, traduit de l'anglais par Bénédicte Pineau, Paris, Payot, 1989, 208p. (édition anglaise 1983)

<sup>202</sup> ANDERSON Benedict, *L'imaginaire national Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, trad. de l'angl. par Pierre-Emmanuel Dauzat, Paris, La Découverte, 1996.

<sup>203</sup> CASTORIADIS Cornelius, *L'institution imaginaire de la société*, Paris, Seuil, 1975, p. 477, p.199. L'ouvrage est par ailleurs une référence française en matière d' « édification nationale » et très utile en tant qu'outil pour décrire les perspectives des changement sociétaux contemporains.

<sup>204</sup> NIEZEN Ronald, *Spirit Wars, Native North Américain Religions in the Age of Nation-building Berkeley*, University of California Press, 2000, 256.p (la première partie de l'ouvrage insiste justement sur la construction identitaire de l'enfant, futur « citoyen modèle » civilisateur car chrétien, au nom du principe « Christianiser, c'est civiliser »).

indigènes indiens ou esclaves, considérés dans l'enseignement comme des « sauvages ». L'école construit autant le « concitoyen » que « l'étranger ».

Les manuels scolaires sont le principal vecteur d'idéologie nationale puisqu'ils façonnent directement les représentations et l'idée imaginée collectivement de la « nation ». Ils sont les principaux vecteurs de diffusion d'une culture, même si celle-ci ne correspond pas forcément à une réalité empirique<sup>205</sup>.

Elle se traduit notamment, dans l'étude des livres d'histoire, par un rapport ambivalent vis-à-vis du modèle d'Etat-nation, celui-ci devant « surexister », dans les consciences, par rapport aux autres spécificités propres aux territoires locaux :

*« Les manuels d'histoire apprennent dès la Renaissance aux Français qu'ils ont pour ancêtres les Gaulois, ce qui a pour effet de gommer un millénaire de différenciation ultérieure et de situer dans le même cadre Français de langue, Languedociens, Catalans, Basques, Bretons, Alsaciens ou Savoyards.<sup>206</sup> »*

Son aspect idéologique et son vecteur de modèle culturel est communément admis et reste le lieu d'élévation des consciences tout en donnant, pour ceux qui possèdent le pouvoir une justification à leur situation de domination politique. En l'occurrence, ces lieux forment dans les consciences une idéologie nationale, inspiré de territorialité, d'historicité et d'ethnicité.

Par exemple, en Haïti, l'histoire expliquée dans les manuels tend à valoriser l'école comme un moyen de transcender des formes d'expressions culturelles locales, perçues comme archaïques, pour entrer dans la dimension d'une « élite culturelle ». Elle va même jusqu'à justifier la présence des « mulâtres<sup>207</sup> » et de leurs descendants comme étant constitutifs de la nation haïtienne, comme le vecteur de son émancipation culturelle et politique vis-à-vis de la France et de son développement<sup>208</sup>.

---

<sup>205</sup> MIGNOT Fabrice. Construction nationale et déplacements forcés au Laos (*Building a nation and forcing relocation in Laos*) in Bulletin de l'Association de géographes français, 78e année, Septembre 2001, Asie du Sud-Est. Réseaux de villes en Europe. pp. 197-208, notamment dans la diffusion d'un modèle de ethnico-culturel au Laos, p.205 et les difficultés d'intégration des ethnies dans l'Etat-nation importé d'Occident p.207

<sup>206</sup> CLAVAL Paul, « Idéologie territoriale et ethnogenèse », in *International political science review*, vol.6, n°2, Avril, 1985, pp.161-170, p.167.

<sup>207</sup> Traduit de l'anglais « Mulatto », il s'agit du terme utilisé pour qualifier les individus nés d'un parent blanc et d'un parent noir en Haïti. Il n'est dans, le monde scientifique de l'historiographie haïtienne, pas connoté négativement.

<sup>208</sup> MAGLOIRE Géralde, « Haitian-ness, Frenchness and History Historicizing the French Component of Haitian National Identity », in *Revue du CLPRC, Pouvoirs dans la Caraïbe, Sciences sociales et Caraïbe*, numéro spécial, 1997, pp.14-36, p.18-19.

De manière plus globale, on en arrive facilement aux mêmes conclusions que ZAJDA, à savoir que « *l'enseignement de l'histoire et les réformes des programmes d'histoire démontrent globalement que les manuels d'histoire et leurs nouveaux récits de maîtrise, qui décrivent les événements importants du processus de construction de la nation, ont été utilisés par différentes nations pour inculquer les valeurs du patriotisme, de l'identité nationale et du patrimoine culturel*<sup>209</sup>. »

C'est aussi confirmer la place de l'imagination dans le processus de représentation de « l'idée nationale<sup>210</sup> » puisque dans le cadre de cette éducation nationale, il s'agira, par exemple, bien plus d'orienter l'enseignement vers un système de valeurs communs. Le *Taman Mini* est ainsi un parc naturel dont l'objectif affiché est d'imprimer dans les consciences collectives une représentation, en miniature, d'un modèle de société indonésienne<sup>211</sup> autant qu'une vitrine de l'identité nationale et culturelle indonésienne, une véritable narration politique qui s'apparente à « un texte politique d'autoreprésentation nationaliste<sup>212</sup> ».

C'est non seulement l'Etat qui participe à la réalisation des programmes scolaires, dans le cadre de l'éducation dite nationale mais c'est également lui qui est chargé de créer le point nodal de compréhension du concept, sous sa définition contemporaine : le discours du *nation-building*.

## **Sous-section 2 : La nécessité d'une compréhension de l'édification nationale comme dynamique permanente**

L'édification nationale telle qu'elle est comprise par la doctrine est perçue comme un processus qui transparaît lorsque de nouvelles dynamiques s'emparent des rapports entre l'Etat et la nation, cette dernière étant l'abstraction de l'ensemble des individus la composant. Le *nation-*

---

<sup>209</sup> ZAJDA Joseph, "Nation-building and History Education in a Global Culture", in *Nation-building and History Education in a Global Culture*, édité par ZAJDA J., publié par Springer, Avril 2015, p.1-6,p.5 : "History education and history curricular reforms globally demonstrate that history textbooks and their new Master Narratives, depicting significant events in the nation-building process, have been used by different nations to instil the values of patriotism, national identity, and cultural heritage."

<sup>210</sup> ANDERSON Benedict, *L'imaginaire national Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, trad. de l'angl. par Pierre-Emmanuel Dauzat, Paris, La Découverte, 1996.

<sup>211</sup> HITCHCOCK Michaël, « « we will know our nation better », Taman mini and nation-building in Indonesia », in *Civilisations*, Revue internationale d'anthropologie et de sciences humaines, 52-2, publié par Institut de sociologique de l'Université libre de Bruxelles, 2005, pp. 45-54, p.52.

<sup>212</sup> ERRINGTON Joseph J, « Shifting languages, Interaction and identities in Iavanese Indonesia », Cambridge University Press, Cambridge, 1998., cité par HITCHCOCK Michaël, « « we will know our nation better », Taman mini and nation-building in Indonesia », in *Civilisations*, Revue internationale d'anthropologie et de sciences humaines, 52-2, publié par Institut de sociologique de l'Université libre de Bruxelles, 2005, pp. 45-54, p.53

*building* en tant qu'édification nationale met en avant la promotion d'une politique visant soit à renforcer les critères de l'identité nationale, soit à y intégrer de nouveaux éléments.

Néanmoins, il existe des critères permanents qui renforcent l'idée d'une forme d'identité spécifique propre à chacune des nations, ces dernières cultivant leurs spécificités par rapport aux autres. Aujourd'hui, notamment au sein des Etats Occidentaux et des grandes métropoles (que l'on appelle, pour les plus grandes, des « Mégalo-poles »), cette spécificité n'apparaît pas forcément tant l'architecture, le mode de vie et de pensée dans ces immenses villes s'est uniformisé, à travers la mondialisation.

Néanmoins, de manière générale et par le passé, le pouvoir politique s'est efforcé en son sein d'uniformiser les consciences, les langues, le mode de vie ... D'un autre côté, on souhaite s'adapter aux changements de circonstances ce qui implique nécessairement de modifier certains éléments de ce référentiel personnel, mental et psychologique de l'identité.

L'édification nationale se poursuit au-delà de l'indépendance ou de la reconnaissance qu'elle vient de Soi ou d'Autrui de son particularisme nationale (I). Ce processus se poursuit par l'intermédiaire des élites à la tête de l'Etat, machine structurante de l'édification nationale (postindépendance pour les Etats post-coloniaux notamment) (II).

### **I. L'édification nationale : un processus permanent de transformation nationale**

L'homogénéisation a toujours été l'objectif des Etats-nations œuvrant pour l'unité nationale. Cette unité passe par l'unification des composantes caractéristiques de l'Etat, qui ne souhaite aucun autre concurrent sur son territoire.

On parlera de « référent homogénéisant » ici pour désigner les caractères autour desquels s'oriente l'homogénéisation inspirée par l'Etat pour poursuivre son existence (A), un principe dynamique, transformable mais qui laisse entrevoir des caractères indépassables (B).

### **A. Le référent homogénéisant comme principe dynamique et transformable**

Le *nation-building* est un concept au travers duquel sont étudiés tous les changements en termes de valeurs, d'identités, de symboles nationaux, que ce soit au travers de discours politiques, de volonté d'institutionnalisation voire de cristallisation de principes identitaires. Etudier le *nation-building* d'un Etat implique une étude totale ou partielle d'un ou plusieurs éléments de l'identité qui s'inscrivent dans un contexte, dans une situation politique, sociale et/ou historique donnée.

S'il s'agit d'édification nationale et/ou de construction nationale, à savoir celle d'une identité, les référents peuvent être nombreux et les discours politiques renseignent sur la volonté de doter une identité précise à un programme politique par exemple.

Ainsi, en fonction des circonstances et des changements de paradigmes sociétaux par exemple, le discours politique va s'adapter et proposer une reformulation de la compréhension de l'identité nationale. C'est la raison pour laquelle la compréhension du *nation-building* comme étant une dynamique tant politique que sociale s'inscrivant sur un plan plus largement historique (voire philosophique pour ceux qui croient en un « sens de l'Histoire » ?) permet d'avoir une meilleure compréhension d'un concept, d'un processus constant et constamment changeant, transformant les rapports des individus à leur identité et aussi (et en conséquence), leur rapport à l'Autrui.

Dans un autre plan d'idée, le discours de la droite américaine, avec toutes ses tendances et sa pluralité, implique une forte connotation religieuse aux thématiques sur l'avortement, sur l'identité et sur l'immigration, cette dernière perçue aujourd'hui comme vectrice d'insécurité et de transformation identitaire non souhaitée alors qu'au Canada, la droite conservatrice assume et « voit dans la population immigrante un nouveau réservoir d'adhérents potentiels<sup>213</sup> ».

Ces discours politiques sont les vecteurs d'une vision particulière d'identité participent à l'édification nationale d'une vision commune de l'importance des thématiques et de leurs articulations sur le plan politique et social. Ces éléments s'inscrivent dans une forme de

---

<sup>213</sup> IPPERCIEL Donald, « Le tournant conservateur au Canada et le nouveau nation-building canadien », in *Études canadiennes / Canadian Studies* [En ligne], N°73 | 2012, édité par l'association française des études canadiennes, 2012, pp.25-46 (mis en ligne le 01 décembre 2014), op. cit. p.30.

philosophie publique constamment changeante parfois en fonction des partis au pouvoir<sup>214</sup>. Cette réflexion met en avant l'idée d'un référent mental d'un modèle d'identité nationale, comme on a pu l'apercevoir avec force dans les débats sociétaux en France vis-à-vis du « modèle » de français.

Citant le général De Gaulle, le débat de l'identité nationale aura tourné autour de sa fameuse phrase déterminant la France comme « blanche et chrétienne », pour les tenants de la droite, face à ce qui serait une « nouvelle France », en général portée par la gauche, une France dite « plurielle ».

Ce référent homogénéisant semble inspirer une partie de la droite française mais également les droites européennes qui semblent vouloir écarter toute volonté de standardisation sur un modèle pluriel et, effrayés par « l'islamisation » de leurs populations, qu'elles jugent dangereuse pour les valeurs dont ils se réclament. Ce référent semble se réactiver dans la plupart des Etats qui souhaitent orienter leur politique vers de l'identité nationale. Cela s'accompagne de mesures particulières (restriction du port du voile pour les femmes musulmanes, politique d'expulsion des migrants légaux ou non, restrictions diverses d'entrée plus forte aux frontières ...).

Le processus d'édification nationale s'inscrit dans l'histoire mais les élites politiques sont les principaux garants de l'évolution du processus. Cela implique de réfléchir constamment l'édification nationale. Ainsi, le *nation-building*, suivant l'objet étudié, pourrait révéler les transformations identitaires d'une société sur court, moyen ou long terme. Le référent homogénéisant est un point de repère de l'identité, il caractérise autant le *nation-building* comme édification nationale que le *state-making*, à savoir l'édification de l'Etat.

Un exemple est donné par SMITH lorsqu'il met en avant le rôle des élites et du pouvoir royal en France : on peut comprendre cela lorsque l'on fait référence à l'ordonnance de Villers-Cotterêts de 1539 faisant de la langue française la seule langue officielle (référent linguistique) et celle de l'Etat, avec la révocation de l'Edit de Nantes en 1685 comme référentiel religieux indépassable<sup>215</sup>.

---

<sup>214</sup> Idem. Voir notamment les transformations impliquées par le nation-building canadien initié par Stephen Harper, alors premier ministre du Canada, notamment en 2011 : « Nous déplaçons le Canada dans une direction conservatrice, et les Canadiens se déplacent avec nous dans cette direction. Les valeurs conservatrices sont des valeurs canadiennes. Les valeurs canadiennes sont des valeurs conservatrices » p.37-39 (on verra en partie 3 que c'est un processus similaire qui s'est passé en France sous le mandat présidentiel de Nicolas Sarkozy notamment).

<sup>215</sup> SMITH Anthony D., "State-Making and nation-building", in *States in History*, édité par HALL John, Oxford, Basil Blackwell, Janvier 1986, pp.228-263, p.247-248.

La conceptualisation occupe une place centrale dans l'édification nationale, à travers la construction d'un socle d'identité nationale commun. Ici, l'objectif sera de déterminer quels sont les concepts caractéristiques de ce que l'on nomme « l'ancienne définition » du *nation-building* en tant qu'édification nationale. Dans ce travail de thèse, on rappelle que l'on différencie *le nation-building* en tant qu'édification nationale et construction historico-sociale, du *nation-building* opérationnel ou contemporain que l'on étudie en section 2 pour marquer la différence entre ces deux définitions qui sont abordées, implicitement dans la théorie, selon cette dichotomie définitionnelle.

La conceptualisation est duale : elle provient de la volonté de trouver une idée d'Etat dans lequel la nation va pouvoir se développer. Elle consiste également en l'ensemble des concepts définissant l'édification nationale et qui peuvent permettre d'identifier les éléments caractéristiques de celle-ci. Le référent homogénéisant est donc fondamental pour comprendre comment les identités ont su adapter les concepts et idées d'identités qui les composent, notamment à travers le « *mind mapping* ».

### **B. La persistance de critères d'identité indépassables ?**

Le processus historique d'édification nationale est un processus constant impliquant des changements et des constances identitaires. C'est dans la mutation de l'identification de l'Autrui que se pose aussi la question de l'édification nationale : qui intégrer dans le « groupe » ? Forcément, en principe, la mobilisation d'une conscience nationale se fera naturellement pour répondre à cette question liée au principe d'homogénéité.

La nation étant globalement une entité dépendante d'une forme d'homogénéité<sup>216</sup>, l'intégration régionale des territoires et l'intégration nationale des individus doivent permettre d'assurer la continuité des constantes profondes qui font exister un modèle national ancré dans les consciences, et enracinées sur un territoire, en particulier si ces éléments se sont renforcés au travers des siècles.

L'édification nationale amène à étudier les rapports de l'édification nationale à l'intérieur, le Soi et celle construite par l'Autrui, l'autre. Elle dépend pour ces deux éléments de plusieurs phénomènes comme la cartographie mentale (« *mental/mind mapping* ») d'une communauté,

---

<sup>216</sup> Cette homogénéité est tout autant un facteur déterminant de la formation de la nation qu'un élément indépassable de la poursuite de l'existence nationale

et l'idée de communauté imaginée notamment. Ce *mental mapping* implique une posture idéologique de l'Autrui qui « imagine » la nation d'un autre. Les représentations qu'elles impliquent sont d'un tout autre registre en terme de concept et de compréhension du monde. C'est là tout le paradoxe que soulève l'orientalisme qui imagine le monde oriental, en particulier le monde arabe selon des caractéristiques stéréotypées d'une culture vraisemblablement sous-évalué (sous évo(a)luée parce que le modernisme du XIXe siècle faisait apparaître le monde oriental comme dépassé). Mais qu'est-ce que cela implique en termes d'édification nationale et d'étude en la matière ?

Ce *mind mapping* interroge ainsi le rapport de l'Autrui vis-à-vis de son approche d'une culture, d'une nation en particulier et quel est l'influence de cette perception par l'Autrui, au sein même de la nation qu'il appréhende ainsi. Comment pouvons-nous percevoir les Balkans, dont la conceptualisation semble s'être consolidée au XIXe siècle<sup>217</sup> : s'agit-il d'un héritage de la « grande Serbie » ? Se limitent-ils à la Serbie, la Croatie et la Bosnie ? Peut-on parler des Balkans comme un territoire uniquement peuplé de slaves, ont-ils tous la même conscience « ethnique » ou existe-t-il une mentalité purement balkanique<sup>218</sup> ?

L'idée d'une mentalité balkanique apparaît relativement surfaite lorsque l'on analyse correctement les histoires propres à chaque ethnie qui y cohabite et que l'on prend conscience qu'il s'agit finalement d'une perception d'une situation figée à un temps donné, les Balkans perçus comme un « sanctuaire de pratiques patriarcales et de modes de vies disparus<sup>219</sup> » depuis longtemps. Cela fausse les représentations réelles de la société et en infirme ses évolutions dans le temps. Cet élément doit être pris en considération dans le cadre de l'étude.

De ce « *mental/mind mapping* » découle le référent homogénéisant qui sert de terreau pour l'émergence de la conscience nationale. Ainsi, c'est une suite de processus considérant la nation comme elle est et comme elle doit être qui inspire une volonté intellectuelle et sentimentale d'appartenance à un même ensemble identitairement identifiable.

---

<sup>217</sup>MISHKOVA Diana, « The Balkans as an Idée-Force, Scholarly Projections of the Balkan Cultural Area », in *Civilisations*, Revue internationale d'anthropologie et de sciences humaines, Etre ou ne pas être balkanique Vol. 60 – n°2 publié par l'Institut de sociologie de la faculté libre de Bruxelles, 2012, p.39-64, op. cit. p.62

<sup>218</sup> Idem, p.46

<sup>219</sup> Idem, op. cit. p. 47 : « *The notion of a "Balkan mentality," both as a generalized regional and as an ethnic category, has long been duly criticized. Its local diffusion has been attributed to dubious academic popularity external to the region penchant for portraying the Balkan cultures as a sanctuary of patriarchal practices and life-styles long-extinct elsewhere in Europe.* ».



## **II. L'Etat : acteur direct et indépassable de l'idéologisation de l'édification nationale**

La modernité a eu pour effet le rapprochement des distances et l'homogénéisation des consciences nationales. En même temps, de nouveaux acteurs ont su émerger pour participer à cet élan de transformation identitaire.

Ces nouveaux acteurs ont pris conscience de leur influence et de leur capacité à influencer sur le discours national en vue de légitimer une vision de l'identité ou d'en promouvoir une vision nationale (A), notamment le rôle des élites politiques (B).

### **A. Le discours/ scénario du *nation-building* ou « storytelling » politique**

Le discours du *nation-building* consiste en une forme de scénarisation du mythe national (1). Il implique une réactualisation constante, à l'image (toute proportion gardée) d'une propagande justifiant l'ordre social et national (2). Il permet de conserver le lien social des nationaux avec l'histoire nationale et en définitive avec la « nation » elle-même.

#### **1. De l'édification nationale aux « *nation-makers* ».**

Est-ce qu'on prend en compte le discours politique qui doit accompagner le *nation-building* ? Finalement, après les analyses précédentes, on peut dire que le *nation-building* possède une troisième définition : celle qui fait de lui un processus d'édification nationale permanent.

Si le paradigme admet l'idée que le *nation-building* s'entend comme cette opération de reconstruction post-conflit en vue de restaurer la démocratie de manière durable, cette définition coexiste avec celle qui implique :

- d'une part que le *nation-building* a été étudié comme étant le processus d'édification nationale, celui de la nation,
- d'autre part comme un processus perpétuel de construction nationale, impliquant une modification des perceptions collectives de sa propre identité.

La construction nationale des Etats d'Asie Centrale s'est notamment effectuée sous la double impulsion des élites politiques promouvant l'idée de construction nationale ethnique d'une part, intégré, d'autre part à un grand ensemble nommé *Sovietskii narod* (peuple soviétique), faisant

des élites politiques russes de véritables « *nation-makers* »<sup>220</sup>. Ce terme est à ne pas confondre avec le terme « *nation-builders* » qui implique la construction ou la reconstruction d'un Etat-nation sous l'auspice du *nation-building* opératif.

Le discours du *nation-building* regroupe tous les moyens par lesquels le politique va justifier une politique d'édification nationale, ou une politique susceptible de changer, développer, aménager que ce soit dans un cadre local ou national, l'idée nationale. Cela passe notamment par un discours politique mais également par une écriture et une réécriture politique de l'histoire qui va finir par en transcender l'écriture académique.

C'est justement dans ce cadre que l'on étudie la posture de Mustapha Kemal Atatürk qui va doter la République de Turquie dès 1923 d'un tout nouveau modèle identitaire basé sur l'Europe occidentale en modifiant les caractères arabes de la langue turque et en introduisant une nouvelle conception du pouvoir après avoir abrogé le système califal.

S'inscrivant dans ce dépassement de l'histoire académique par l'histoire nationale réécrite, Atatürk va, à travers sa revue *Belleten*, autrefois dénommée *Tarih i-Osmani Ecümeni* dont les publications se feront en alphabet latin, tenter d'imposer une nouvelle vision de l'Histoire.

Plus précisément, il va tenter d'inscrire sa vision de la Turquie dans une histoire Républicaine de l'Empire Ottoman. Le discours politique suit le discours académique dans cette même ligne droite qui se réapproprie l'histoire pour en donner une nouvelle signification et justifier l'ordre établi, justifiant finalement la réforme républicaine kémaliste comme mode de régime enraciné.

De la même manière, on aurait pu également citer le *nation-building* russe de Vladimir Poutine qui « crée de l'identité » sur la base d'une conceptualisation traditionnelle de la société, notamment autour des thématiques de « l'Orthodoxie chrétienne » ou la « cohésion ethnique » et n'hésite pas à investir dans ce cadre-ci, dans des programmes télévisés, sur des chaînes très regardées comme le journal télévisé *Vremya* sur *Perviy Kanal* (« Première Chaîne »), pour lequel le rattachement de la Crimée en 2014 est considéré comme étant un « retour à la maison » . Même chose pour le journal diffusé sur la chaîne *Rossia*.

Celui qui domine le discours domine le scénario du *nation-building*, à savoir l'histoire justificatrice. Cette réalité socio-politique s'applique tant pour le pouvoir/autorité de l'Etat qui

---

<sup>220</sup> ISAACS Rico, POLESE Abel, Between “imagined” and “real” nationbuilding: identities and nationhood in post-Soviet Central Asia, Nationalities Papers, The Journal of Nationalism and Ethnicity, n°43 :3, Routledge, Taylor & Francis Group, 2015, pp.371-382, P.372

a une mainmise sur le discours que pour la nouvelle autorité du *nation-builder* qui inscrit parfois son projet dans une géostratégie globale.

Dans ce cadre, l'édification nationale devient l'initiative de celui qui détient le plus fort pouvoir culturel.

## **2. « *Political discourse of nation-building* » : l'exemple de la thématique de la « réconciliation ».**

Le « *storytelling* » politique s'inscrit naturellement dans le *nation-building* comme édification nationale. Il participe de la construction de la légitimité d'un modèle de *nation-building* et justifie le système institutionnel, politique voire culturel et identitaire qu'il participe à édifier. De même, il peut s'avérer d'un grand secours puisque dans le façonnement de l'histoire, il peut tout aussi bien participer à la reconstruction du dialogue social. Se génère alors un discours de réconciliation nationale dans les Etats-nations ayant traversé des guerres civiles.

Ce discours se construit progressivement mais suit les mêmes schémas généraux que le roman national. En réalité, il apparaît bien plus comme un « roman national » momentané puisqu'il s'inscrit dans le schéma de l'édification nationale aussi bien sur court que sur long terme. Ce discours suit un processus tout aussi long que la reconstruction nationale. Son rôle justificateur transparaît par le degré de légitimité qui est accordé à une mesure, un élément de l'édification nationale.

C'est dans le cadre d'une forme d'édification nationale, à savoir la « reconstruction nationale », que l'on pourrait définir par les moyens mis en œuvre pour recréer un sentiment de communauté autour d'un principe d'identité commun. Par exemple, le discours politique pour la réconciliation nationale au Zimbabwe était défini au fait que chaque citoyen puisse avoir le sentiment que le pays lui appartient<sup>221</sup> selon les termes des débats parlementaires, et que cela soit un principe partagé par la communauté nationale.

Le discours de réconciliation nationale se révèle aussi constructeur que créateur. Il est révélateur de la position que souhaite prendre un processus total de construction nationale et confirme l'un des principes moteurs et définitionnels de l'idée de nation : le destin « commun ».

---

<sup>221</sup> FISHER Josephine Lucy, *Pioneers, Settlers, Aliens, Exiles, The decolonisation of white identity in Zimbabwe*, publié par Australian National university Press., Canberra, 2010, 276p., p.28 (traduction de l'auteur).

La construction d'un tel discours de réconciliation demande de lui accorder un sens, une signification toute particulière qui demande une connaissance profonde des enjeux. Ce discours peut avoir plusieurs thématiques qu'il doit imprimer dans les consciences des citoyens (même si ce discours se réalise selon la thématique « ni vainqueur, ni vaincu » après une guerre civile), c'est lui également qui participe à créer les conditions d'un développement économique commun.

Conceptuellement, la thématique de la « réconciliation » est donc un élément caractéristique des édifications nationales contemporaines :

“... *Reconciliation, as a liberal-pragmatic regime of truth, identified the minorities and co-opted them as potential nation builders despite early indications of their ambivalent identification with the nationalist state*<sup>222</sup>”.

Le discours politique fait de la société civile un acteur particulièrement important et cet élément comme on le verra en abordant le *nation-building* opératif fait sens puisqu'il fait de celle-ci le nouvel acteur de sa propre reconstruction, même si en dernière instance, c'est le politique qui l'emporte. Le discours implique notamment des mesures, comme la participation des communautés au gouvernement, la reconnaissance du principe communautaire ...

En bref, l'objectif est d'obtenir une forme de « consensus relatif » au travers d'une coopération dans la volonté de poursuivre une destinée commune. Forcément, c'est donc dans ce cadre que se réalise le *nation-building* comme édification nationale, en particulier si l'on sait que ce processus finit par s'enraciner dans l'histoire commune.

Bien souvent, c'est aussi le discours national qui contribue à en façonner le mythe. Comme on l'énonçait précédemment, toute la construction du mythe national se base sur des éléments enracinés dans la conscience collective et des éléments oubliés. Forcément, il participe donc à l'édification du roman national qui justifie le modèle de société adopté.

De nombreux leaders politiques ont utilisés le terme de *nation-building* pour décrire ce qu'ils conçoivent comme la construction ou la reconstruction d'institutions civiles permettant le développement économique de leur pays. C'est le cas de Donald Trump ou entre autres, de leaders nationalistes, comme lors de la campagne électorale australienne de 2007<sup>223</sup>. Dans ce

---

<sup>222</sup> Idem p.33

<sup>223</sup> BUTCHER John, “The unfinished business of nation-building”, in BUTCHER John, *Australia Under Construction Book Subtitle: Nation-building past, present and future*, public par Australian National University Press, Australie, 2008, 172p., pp.7-16, P.7-8

membre historique du Commonwealth, le *nation-building* est défini comme un cadre politique de construction d'infrastructure sociale et économique<sup>224</sup>

### **B. L'acteur politique de l'édification nationale : le rôle des « élites ».**

C'est encore une fois cette altérité entre le Soi et l'Autrui qui caractérise le plus l'émergence des nations. Peu à peu, des monuments vont être édifiés, notamment dans l'ère industrielle caractéristique du XIXe siècle pour démontrer l'idée d'une spécificité identitaire vis-à-vis des autres nations.

Aux Etats-Unis, cela est symbolisé par la Statue de la Liberté (de son nom générique américain : « *Liberty enlighting the world* »), construite par Gustave Eiffel, Auguste Bartholdi et Viollet-le-Duc et offerte aux américains vers la fin du XIXe siècle. En France, c'est principalement la Tour Eiffel qui fera office de symbole d'une nation qui s'industrialise et qui par ailleurs s'inscrit dans le Progrès mécanique, scientifique et idéologique : on n'oublie pas que ces réalisations l'ont été lors d'expositions universelles dont les participants, les Etats-nations, devaient rivaliser de génie dans leurs constructions monumentales.

Un rôle fondamental est accordé aux élites car ce sont elles qui participent directement au processus de *nation-building*. Les élites façonnent la définition et le sens même du pouvoir politique. Cela transparaît aussi dans les titres accordés aux Princes (« Président de la République » dans les Etats Occidentaux ou anciennement colonisés, « Sultan » dans les pays arabes ou turcs, « Raïs » en Algérie ou en Egypte ...).

C'est peut-être aussi dans ce cadre que s'inscrit l'édification de la flèche de la cathédrale Notre-Dame de Paris, réalisée en bois de chêne et en fonte et réinstallée par Viollet-Le-Duc au XIXe siècle, accordant une nouvelle dimension moderne à cette cathédrale plusieurs fois centenaire<sup>225</sup> : marquer une spécificité identitaire.

Ainsi, donc, les Etats comprennent l'intérêt stratégique de l'usage des monuments, cette idée étant déjà dans les consciences des bâtisseurs de la République romaine de l'Antiquité, lorsqu'ils élevaient des édifices glorifiant les principaux dirigeants. Ici, elle s'en trouve une

---

<sup>224</sup> Idem p.8.

<sup>225</sup> AMRICHE Fares, EL-ZEIN Derek, « Notre-Dame de Paris, symbole de foi universelle ? », in *Entertainment, Medias, Law, Arts and Culture*, ..., p.4 à 8

nouvelle fois sublimée par l'aspect idéologique que ces constructions véhiculent et leur intérêt à figurer pour construire la mémoire.

Ainsi, des institutions étatiques participent à l'édification nationale au sein de leur propre Etat. Au Canada, par exemple, l'Etat finance la « National Capital Commission » en 1959 chargée de « *transmettre un sentiment commun d'unité nationale dans la capitale*<sup>226</sup> » afin d'en faire une manifestation des cultures anglaises et françaises.

Edward SAÏD souligne notamment comment l'invention de la tradition est issu d'un processus de sélection minutieux, partial mais utile<sup>227</sup> de certains éléments de l'histoire pour en créer une idéologie dynamique, et justifier la cohérence et la légitimité de l'ordre établi.

On aborde ici le cas de ce que l'on pourrait appeler les « Territoires de la mémoire » : il peut s'agir du cas des musées urbains, les plaques commémoratives : des éléments participant à l'éducation collective et à l'entretien d'un mémoire nationale (même logique pour les jours fériés). Ces éléments font partie des artefacts d'étude du *nation-building*.

Comment ces éléments sont mis en valeur au sein des nations, ces nations qui finalement existent comme sous la forme d'« essence » au sein des Etats contemporains ?

Ils sont des marqueurs d'une identité nationale par leur appartenance à participer à la mémoire collective, celle d'une identité à transmettre : l'identité mémorielle. Cette identité mémorielle apparaît être l'un des ciments de l'identité nationale en ce sens qu'elle participe de l'identification d'un ou plusieurs individus à une histoire commune qu'ils partagent et à laquelle ils se réfèrent ensemble.

La promotion du tourisme par un Etat est un référent pertinent pour comprendre la dynamique d'entretien du processus d'édification nationale. En Indonésie par exemple, dans le cadre de la visite de certains monuments nationaux justement comme le Taman Dari, l'accent est mis sur son aspect et son message culturel.

Dans ce cadre, quels sont les éléments qui prouvent que l'école peut être considérée comme un artefact du *nation-building* ?

---

<sup>226</sup> WEEKS Eric, « Forging an Identity in Bronze : Nation-building Through Ottawa's Memorial Landscape », in *Études canadiennes / Canadian Studies, Revue interdisciplinaire des études canadiennes en France n°78, Presque dix ans déjà : le nouveau Canada de Stephen Harper*, 2015, pp.49-75, p.64-65.

<sup>227</sup> SAÏD Edward W., « Invention, Memory, and Place, » in *Critical Inquiry*, Vol.26 n°2 (Hiver), 2000, pp.175-192 (disponible ici , URL : [https://sites.duke.edu/his180/files/2014/08/Said\\_Invention-memory-and-place.pdf](https://sites.duke.edu/his180/files/2014/08/Said_Invention-memory-and-place.pdf))

Cette promotion du tourisme est initiée par des grands acteurs qui développent une politique nationale en la matière. C'est justement le rôle des acteurs publiques comme l'Etat et ses collectivités de participer à l'entretien de cette spécificité nationale comme vitrine d'une histoire de l'édification nationale.

L'Etat confirme encore son rôle d'acteur du *nation-building*, participant à la structuration du pouvoir politique et de l'organisation politico-administrative du territoire national, dans le cadre de ce que l'on appellera plus tard le « *state-building* ».

Il est reconnu que le tourisme permet d'avoir une approche étrangère du phénomène national puisqu'il propose en réalité un espace de négociation de la nation<sup>228</sup>, ce terrain sur lequel l'Autrui identifie les composantes caractéristiques d'une entité nationale étrangère. On remarquera que cette construction dépend de la manière dont une nation « se présente » en tant que nation « singulière » et comment cette « présentation », en réalité son historiographie et son mythe fondateur, sont compris par l'Autrui, qui les réinterprète selon sa propre conception.

Evidemment, plus ces nations sont géographiquement et culturellement voisines, plus la compréhension peut être facilitée mais peut également être rendue plus trouble car deux nations peuvent s'opposer sur un aspect culturel qu'elles partagent et qu'elles revendiquent chacune comme étant sienne.

Cela accentue l'idée que la nation dépend de son récit mythique puisque celui-ci est bien souvent romancé de manière à exalter une forme de spécificité, d'unicité qui la distingue de toute autre et notamment de ses voisins.

Le sentiment national s'exacerbe suivant les réalités qui sont (ra-)contées dans le récit mythique. Cela fait donc intervenir des sentiments et comme tout sentimentalisme, né du romantisme, les éléments communs et antagonistes sont forcément ressentis plus fortement.

On peut comprendre cela en observant des éléments très anecdotiques, en citant par exemple la cuisine, élément culturellement révélateur pour certains Etats mais également les arts martiaux dans certains pays d'Asie (la rivalité entre les écoles d'Indonésie et de Malaisie en ce qui concerne le *Pencak Silat* et ses origines historiques).

---

<sup>228</sup> PORSCH Eva, « Negotiating the Nation in Tourist Historiography from the Republic of Moldova », in *Revue d'études comparatives Est-Ouest [Online]*, n°46-1, *La Moldavie face au défi de crises multiples*, Editions NecPlus, 2015, en ligne depuis le 15 Mars 2017, pp.161-184, P.166

### **III. La montée en puissance de nouveaux acteurs institutionnels : la dénationalisation des acteurs de l'édification nationale**

L'idée de société civile apparaît avec la mobilisation de plus en plus forte des O.N.G. dans le monde dès les années 1980. Elle implique la participation des nationaux-citoyens dans l'activité politique du pays (A). Elle est avec les médias (B) l'une des nouvelles figures du *nation-building* contemporain, qui reste néanmoins une prérogative des plus puissants Etats.

#### **A. La « société civile » : une évolution supplémentaire de la nationalité à la « citoyenneté »**

La société civile est l'abstraction de ce que l'on pourrait appeler les « citoyens ». Il s'agit de tous les acteurs non-politiques ou qui ne sont pas des fonctionnaires de l'Etat mais qui sont impliqués dans la vie citoyenne et civile d'une ville, d'une région, du pays, définition qui s'enracine dans la théorisation française. Dans ce cadre, la société civile est composée de divers acteurs organisés ou non, qui participent chacun à leur manière à la vie civile en s'investissant dans la promotion de mécanismes citoyens, civiques plus exactement (à l'image de la définition donnée par Cicéron dans son écrit *De Republica*).

Dans l'imaginaire démocratique moderne, la société civile s'émancipe en participant à la vie démocratique du pays, par l'intermédiaire de la dimension associative notamment, d'où le fait que les associations, mais également les ONG sont incluses parmi les grands acteurs de la société civile<sup>229</sup>, par les Nations-Unies notamment. Ces dernières définissent la société civile comme étant le troisième acteur de la société avec le gouvernement et « le monde des affaires »<sup>230</sup>. Son action dans le cadre du *nation-building* est incontournable notamment sous le prisme de la démocratie via leur participation aux élections qui peut être pluriel, autant au travers du militantisme que directement dans le processus de vote (voire notamment le rôle des électeurs dans le *nation-building* fidjien<sup>231</sup> qui élaborent notamment le processus de *nation-building*).

---

<sup>229</sup> On reparlera de cette notion plus en détail dans la partie III.

<sup>230</sup> <https://www.un.org/fr/sections/resources-different-audiences/civil-society/>, consulté le 13 Juillet 2019. La présence du « monde des affaires » comme acteur de la société civile n'est pas anodine car ils participent directement au *nation-building* opératif.

<sup>231</sup> ROBERTSON Robbie, "Elections and nation-building: the long road since 1970", in FRAENKEL Jon, FIRTH Stewart (ed.), *From Election to Coup in Fiji, The 2006 campaign and its aftermath*, publié par Australian National University Press., 2007, pp. 250-260, pp.255 à 260



Ils sont le dernier chaînon, mais représentent le chaînon le plus important du *nation-building* puisqu'ils sont associés à certaines prises de décisions. Mais elle n'est pas toujours associée aux choix de l'identité nationale.

### **B. Des acteurs émergents devenus acteurs principaux : les « médias »**

Le format académique est loin d'être le seul à avoir été choisi par des autorités de pouvoirs pour promouvoir une idée nationale. Bien au contraire, les médias sont considérés comme des outils d'influence de masse, à destination *des masses*.

Tous ces projets d'édifications/constructions nationales s'inscrivent dans le cadre d'une politique particulière possèdent la même logique afin de les identifier comme tel. En effet, ils suivent l'objectif de présenter un sens commun d'identité en disséminant de manière constante un sens particulier de communauté imaginé, dans le but d'y construire autour un consensus communautaire sur une identité<sup>232</sup>. Les médias et le pouvoir central sont des acteurs de l'édification identitaire et nationale.

Les médias sont un ensemble d'acteurs liés par leur propre modèle culturel national. Ils peuvent être la radio, la télévision, le cinéma. Ce dernier étant considéré le plus souvent comme étant un « art » à part entière, il est un exemple manifeste de l'expression culturelle d'une nation et sa diffusion participe de la transformation même du rapport des autres nations entre elles.

On a pu assister à une convergence de plus en plus forte, si ce n'est quasi-intégrale, entre certains grands aspects de la culture européenne et de la culture américaine, cette dernière ayant triomphé dans sa diffusion et ayant conquis les peuples européens, qui s'identifient tout autant à leur propre nation qu'à un modèle lié plus généralement à l'Occident que la culture américaine domine.

Les médias façonnent une identité et transmettent une culture nationale qui a fortement contribué à faire connaître certains aspects des grandes cultures nationales. « Hollywood » aux Etats-Unis ou « Bollywood » en Inde mais également les grands groupes médiatiques participent à étendre la frontière culturelle des nations au-delà des frontières physiques.

---

<sup>232</sup> HUTCHINGS Stephen, TOLZ Vera, "Ethnicity and nationhood on Russian state-aligned television: Contextualising geopolitical crisis", in *The New Russian Nationalism, Imperialism, Ethnicity and Authoritarianism 2000–2015*, édité par Pål Kolstø, Helge Blakkisrud, Edinburgh University Press, 2016, pp.298-335, p.299.

La massification des médias a entraîné la création du concept de « *mass-medias* », ou médias de masses censées propager les informations au plus proche des citoyens. Ils sont considérés en apparence comme des diffuseurs d'informations mais l'aspect idéologique de leur fonctionnement est incontournable.

### **C. De l'édification nationale au *nation-building* opératif : comprendre l'émergence d'une pratique du « Prince du monde »**

L'intérêt des développements poursuivis jusqu'ici aura été de montrer que l'édification nationale correspond à un processus particulier dont les dynamiques dépendent d'un certain niveau d'enracinement quasiment psychologique et sentimental d'une identité nationale, celle-ci produisant la nation.

De nombreux acteurs existent ensuite pour structurer l'entité nationale en lui donnant forme afin qu'elle puisse correspondre autant à une vision du Soi et de l'Autrui : elle doit être reconnue comme telle par les « nationaux » et par les étrangers, « l'autrui », et perçue à travers la Frontière, une frontière territoriale, culturelle, et donc psychologique. La nation tient donc autant du mythe collectif que d'éléments extérieurs, d'ordres culturels, tout à fait perceptibles objectivement (ethnie, race, couleurs, territoire ...).

Par ailleurs, le processus historique, politique, social, économique amène à des modifications de l'identité nationale, qui peuvent être plus ou moins vécus ou perçus autant comme des apports culturels que susciter des rejets, ce qui amène à des reconfigurations permanentes, autant de l'imaginaire collectif que de l'entité nationale elle-même.

La mémoire collective s'enrichit d'un roman national qu'elle cultive pour justifier l'ordre « identitaire » et collectif. Cela amène donc un élément politique, à un rapport particulier à l'histoire en vue de justifier l'ordre collectif et politique national. Lorsque les fondements de cet ordre sont fragilisés, alors le nationalisme émerge comme rappel des fondements de l'ordre national.

Forcément, cela implique aussi que l'Etat est l'un des principaux acteurs de cette édification nationale, l'Histoire lui imposant sans cesse une reconfiguration pour assurer sa survie dans l'ordre mondial. Néanmoins que dire de la relation entre « édification nationale » et « édification étatique » ? L'édification de l'Etat apparaît comme un élément procédant du *nation-building* alors pourrait-il en être l'acteur principal ?

DEUTSCH ou BENDIX n'en font pas référence dans leurs ouvrages phares, analysant justement le processus de *nation-building* comme un tout, certes, orienté autour de la structuration d'un Etat par son élite politique et la structuration de la nation par un processus social et modernisateur.

L'articulation des deux définitions, qu'il faut nécessairement aborder tout au long de la thèse, permettra-t-elle de trouver des éléments pertinents pour expliquer les différentes opérations réalisées en Europe, en Asie ou au Moyen-Orient ? Quels sont justement les nouveaux présupposés dans l'approche entre *Nation-building* en tant qu'édification nationale et *nation-building* « opératif » ? Quid également de la dichotomie entre *nation-building* et *state-building* et au sein de ces deux concepts, notamment sous le prisme du *peacekeeping* et du *peacebuilding* ?

Le *nation-building* n'est plus seulement un processus indifférencié qui fait des sociétés des éléments anecdotiques du processus historique. Les politiques sont conscients qu'ils peuvent réaliser des politiques de *nation-building* en promouvant telle ou telle valeur identitaire pour pouvoir contrer directement un autre processus idéologique de *nation-building*, provenant de la société civile elle-même.

Un exemple est la manœuvre de la renaissance de l'identitarisme religieux islamique, sous la dynamique de ce qui en Occident est qualifié de fondamentalisme<sup>233</sup> à la chute de l'Ex-U.R.S.S. par le Président Yuri Kokov dans la République de Kabardino-Balkariya et littéralement changer le destin d'une nation en prévenant la possibilité d'une montée d'une forme de nationalisme religieux en produisant et protégeant un ethno-nationalisme politique<sup>234</sup>.

De cet instrument politique entre les mains d'acteurs politiques, le *nation-building* est devenu un principe de planification national dont les acteurs sont de moins en moins nationaux et de plus en plus étrangers et/ou internationalement institutionnalisés.

---

<sup>233</sup> Ce que l'Occident appelle « fondamentalisme islamique » n'est pas à proprement parler un fondamentalisme puisqu'il s'agit d'un Islam inspiré d'idéologie wahhabite dont le constat est que les musulmans du monde entier ne sont plus croyants. De ce constat, l'idéologie wahhabite insiste sur le retour à un Islam « purifié » des mauvaises croyances qu'il a acquies. L'évolution de ce wahhabisme apparaît au travers des idéologies takfiriste ou kharijite qui impliquent respectivement pour la première la délégitimation du pouvoir politique non-musulman en terre musulmane et pour la seconde l'obligation de se rebeller contre le « gouverneur » (dirigeant) qui n'applique pas les règles de la *Chari'a*, et ce même si le dirigeant est musulman (pour plus de détail sur ces éléments à la chute de l'Ex-URSS, cf. : YEMELIANOVA Galina M., "Kinship, Ethnicity and religion in post-Communist societies", In *Ethnicities*, SAGE Publications, 2005, 5 (1), pp.51-82, p.63-65 plus spécifiquement).

<sup>234</sup> Idem, p. 74-76.

## **Chapitre 3 :**

### **L'opération de *nation-building* comme processus de reconstruction post-conflit**

Le *nation-building* opératif ou mise en pratique d'un plan de reconstruction, total ou partiel, de l'Etat et de la nation

### **Introduction**

Le *nation-building* comme édification nationale s'est trouvée couplée d'un second principe qui lui a donné une coloration stratégique. Désormais, le *nation-building* se « pratique » : il devient une affaire internationale, tout d'abord parce qu'il doit s'inscrire dans l'édification internationale de la paix décidée par « l'agenda de la paix » de l'O.N.U. dans les années 1990 et par l'action en la matière de l'administration Clinton des Etats-Unis, grand acteur du *nation-building* opératif.

L'administration Bush qui remplacera l'administration Clinton, poursuivra, dans une certaine mesure et au départ seulement malgré elle, cet agenda dans l'optique d'une stratégie globale sur le « grand Moyen-Orient » au nom de la lutte contre le terrorisme. Il s'agit de donner un caractère dynamique à cette construction en participant à l'édification d'une architecture nationale suffisamment pertinente pour faire exister un Etat viable et permettre sa stabilité.

La construction de la théorie du *nation-building* comme principe opératif s'inscrit dans le cadre d'une redéfinition du rôle de l'Etat-nation, en perte de vitesse depuis les années 1970 et concurrencé par l'institutionnalisation internationale.

Cette étude globale ne s'intéresse pas seulement au *nation-building* sous supervision américaine mais prend en compte un maximum d'opérations pour en dégager les principaux éléments qui vont déterminer les caractères généraux de l'opérativité du *nation-building*. On réservera l'étude approfondie des opérations irakiennes et afghanes pour la partie II sans pour autant négliger dans ce chapitre les éléments à retenir de ces deux grandes opérations. Il s'agit notamment de questionner les nombreux éléments qui ont été dégagés par la *RAND*

*Corporation* tout en proposant en filigrane une analyse personnelle de l'ensemble du principe opératif. C'est en effet sous l'autorité intellectuelle de la *RAND Corporation* que la nouvelle définition s'est imposée dans l'univers scientifique de la science politique jusqu'à presque éclipser le paradigme traditionnel consistant à étudier le nation-building comme étant celle de l'édification nationale. C'est justement la *RAND Corporation* qui a été la pionnière du nouveau paradigme.

Dans ce chapitre, on étudiera les fondements du *nation-building* que l'on qualifie d'« opératif », soit le *nation-building* pensé en tant qu'opération de construction et/ou de reconstruction post-conflit. Il convient d'énoncer que cette pratique n'est pas nouvelle puisque ses origines sont situées à la fin de la seconde guerre mondiale, qui a conduit les Etats-Unis en premier lieu, et ses alliés en second, à participer aux reconstructions allemandes et japonaises. C'est là l'originalité de cette notion qui reflète plusieurs réalités car l'on mettra en évidence l'existence de plusieurs formes d'opérations de *nation-building*. De même, l'on ne négligera pas non plus les définitions données par les principaux acteurs et théoriciens de l'opération de *nation-building* pour comprendre précisément ce qu'implique le processus. En effet :

- D'une part s'agit-il de *nation-building* ou de « *nation-making* » ? S'agit-il de reconstruire un Etat ou de le construire et à partir de quelle(s) dimension(s), quel(s) point(s) de départ(s) ? S'il s'agit de *nation-building*, alors on parle bien souvent de reconstruire un Etat ou une nation, ce dernier terme, compris comme la définition moderne de la nation, soit l'Etat-nation.

S'il s'agit de construire la nation, on peut tout aussi bien qualifier cela de « *nation-making* » puisque l'on passe en réalité d'une nation à une autre par un processus de construction dont les caractéristiques impliquent un changement total de paradigme et de système politique et social.

- D'autre part, quel est l'étendu de ce changement de paradigme qu'implique le *nation-building* opératif ? En règle générale, le *nation-building* opératif touche bien souvent des Etats qui ont été d'anciennes colonies ou occupés partiellement ou totalement par une ou plusieurs puissances étrangères. Ces Etats qualifiés d'Etats « faibles » ou « faillis » se retrouvent dans les listes des Etats considérés comme présentant un risque d'instabilité chronique du fait de leur construction artificielle autour d'une autorité forte doublée parfois d'un fort étatisme qui assure à la structure une légitimité de fait et de

force au-dessus de la légitimité démocratique qui, selon certaines institutions internationales, n'existe pas.

Dans cette même ligne, les opérations de *nation-building* semblent être devenues, sous l'influence de lobbies et de comités et/ou cabinets d'experts, notamment aux États-Unis, une nouvelle voie d'action s'inscrivant dans un cadre plus général, que la *RAND corporation* nomme les SSTR<sup>235</sup> (*Stabilization, Security, Transition, and Reconstruction*), le principe opératif du *nation-building*. On peut dire que c'est sous cet angle que s'incarne l'aspect opératif militaire du *nation-building*.

Le travail se cantonnera surtout à développer les différents volets de l'opération de *nation-building* afin d'en tirer les principes moteurs et l'architecture globale. Il s'agit surtout ici de démontrer à quel point le concept de *nation-building* opératif et celui perçu comme étant l'édification nationale sont conceptuellement différents.

### **Section I : Les principes généraux du *nation-building* opérationnel / opératif.**

Cette section permettra d'étudier les différences conceptuelles et le changement de paradigme opéré avec le *nation-building* opératif en prenant pour appui une description pertinente et critique de l'architecture opérationnelle de cette nouvelle vision de l'édification nationale.

Il faut déterminer quelles sont, selon le principe opératif et les observations émises, les limites d'une telle conceptualisation et d'une telle opération qui comme on le démontrera regroupe des réalités diverses. Ils impliquent des procédés d'une précision chirurgicale en terme de changements institutionnels et politiques.

---

<sup>235</sup> SZAYNA Thomas S., EATON Derek, RICHARDSON Amy , *Preparing the Army for Stability Operations Doctrinal and Interagency Issues*, édité et publié par RAND Corporation, 2007, 277p. Le chapitre 2 de l'ouvrage en définit les éléments fondamentaux de ce type d'opération et son architecture en quatre piliers ( "The four pillars are (1) U.S. Government Draft Planning Framework for Reconstruction, Stabilization, and Conflict Transformation, (2) The Post Conflict Essential Tasks Matrix (ETM), (3) operational concepts that center on three types of civilian-military teams, (4) Military Support to Stabilization, Security, Transition, and Reconstruction Operations Joint Operating Concept (JOC). » in Note n°2, chapitre 4 de l'ouvrage).

### **Sous-section 1 : De la dichotomie conceptuelle à l'architecture opérationnelle : Edification nationale et *nation-building* « opératif »**

Cette dichotomie conceptuelle que l'on relève dans la thèse provient justement de la nouvelle donne stratégique qui consiste à participer à la création de nouveaux Etats en reconstruisant sur de nouvelles bases institutionnelles, politiques sociales et même morales de nombreux pays dans le monde depuis la fin de la seconde guerre mondiale (I).

Sur la base de ces éléments qu'il faut conserver à l'esprit, le *nation-building* implique un ensemble d'acteurs définis (II) qui doivent participer à l'opération en suivant des principes que l'on appellera « piliers » de l'édifice global (III).

#### **I. Le *nation-building* opératif : une édification nationale « accélérée » ?**

Les opérations de *nation-building* vont beaucoup plus loin que la reconstruction d'infrastructures : elles participent intégralement de la refondation de la légitimité d'un régime. Le cadre démocratique, impliquant la participation du plus grand nombre de citoyens, sans différence de sexe, de race, de religion, mais doté de la nationalité (et donc d'un droit inhérent), est celui qui est choisi pour modèle de base de toutes les reconstructions notamment depuis les années 1990.

On a pu comprendre précédemment que le terme utilisé est le même pour décrire les deux processus : celui du *nation-building stricto sensu* qui aujourd'hui implique un caractère opératif et celui de *nation-building* comme processus d'édification nationale.

De par leurs dimensions, ces deux définitions sont liées mais définissent clairement deux conceptualisations très différentes (A). C'est justement le travail de cette thèse de mettre en relief l'idée que finalement les deux conceptions sont tout autant différentes ... que symbiotiques (B)

#### **A. *Nation-building stricto sensu* (opératif) et édification nationale : des concepts homonymes ?**

La dichotomie entre « *nation-building stricto sensu* ou opératif » et « *nation-building* en tant qu'édification nationale » est conceptuellement importante pour comprendre les ressemblances et les divergences entre les deux conceptions d'une reconstruction nationale et étatique. On a

choisi de traiter cette thématique en qualifiant le processus historique de l'expression « édification nationale » ou « construction nationale » car c'est au travers de cette dénomination que de nombreux chercheurs analysent ledit processus. De l'autre côté, le *nation-building* opératif n'est pas nouveau et s'inscrit dans de nombreux registres, tant dans le cadre d'opération de stabilisation régionale (voire internationale quand on mentionne le terrorisme) et de *peacebuilding* national.

La *RAND Corporation*<sup>236</sup> définit ce type de reconstruction post-conflit en lui attribuant un caractère presque intégral car il touche à de nombreux domaines comme les institutions, les infrastructures, la sécurité nationale et internationale (terrorisme idéologique ou ethnique) mais également le développement, tant humain qu'économique, et politique ... en bref, de très nombreux aspects sur lesquels les acteurs politiques peuvent avoir une grande influence par la prise de décision.

Autant un « concept-outil <sup>237</sup> » que véritable échafaudage pour la construction d'Etats modernes en devenir, ce terme acquiert donc deux définitions. On a abordé les fondations de la première définition dans le premier chapitre, dans celui-ci, on abordera celle qui concerne la construction d'un véritable Etat-nation. L'utilité d'une telle dichotomie se révèle surtout au sens où l'on entend démontrer que les éléments de divergences permettent d'identifier les bons comportements et les défauts d'une construction inscrite dans un cadre opératif.

On cite bien souvent en exemple les *nation-buildings* japonais et allemands comme de véritables réussites sur ce plan tandis que pour d'autres Etats, la situation de fragilité latente conduit à un constat d'échec, en Irak par exemple, mais également en Ex-Yougoslavie, avec les problématiques récurrentes de l'enclave « Kosovo », et de l'étrange construction étatique de l'actuelle Bosnie-Herzégovine.

Les investissements humains et financiers dans cette construction ne sont pourtant pas négligeables loin de là, ce qui parfois tend à faire confondre l'observateur sur la réalité de ce qu'implique réellement ces opérations à échelle multidimensionnelle.

On peut justement se poser la question : s'agit-il de reconstruction ou de construction nationale ?

---

<sup>236</sup> DOBBINS James, CRANE Keith, DEGRASSE Beth Cole, JONES Seth G., *The Beginner's guide to Nation-building*, publié par RAND Corporation, 2007, 284p.

<sup>237</sup> C'est ainsi que le perçoit Øyvind ØSTERUD, cité dans KOLSTO Pal, *Political Construction Sites Nation-building In Russia And The Post-soviet States*, 1st Edition, Routledge Taylor & Francis Group, 2018, 323p.



De par la diversité des acteurs comme les Etats, mais également des ONG des institutions internationales et des entreprises, l'opération va participer à donner à un Etat une nouvelle coloration politique mais peut-être aussi idéologique. Le *nation-building*, que l'on qualifie d'« opératif » dans cette thèse, ne s'analyse pas seulement en surface en mettant l'accent sur l'architecture de la démocratie libérale comme modèle ou horizon de cette opération.

L'analyse ne semble pas suffisamment mettre en valeur l'impact sur les individus de telles constructions, qui compte autant que l'impact collectif objectif : celui de faire « émerger la nation » dans la société civile. En conséquence, il faut nécessairement aborder l'étendue dimensionnelle d'une telle opération dont l'impact idéologique est quasiment aussi important que l'impact politique.

Ensuite, on utilise le qualificatif de *nation-building* pour décrire quant à lui les différents programmes et opérations qui aboutissent à l'émergence d'un Etat à l'issue d'une intervention militaire-type comme celle en Irak. Le terme étant lui aussi utilisé dans ce sens par les auteurs francophones, il serait judicieux de conserver cette dénomination d'autant plus que ce concept qui amène une anglicisation, conserve toute une idéologie propre au monde anglo-américain. Ainsi, deux concepts apparaissent dans l'étude de la thématique et il s'agit de comprendre comment l'on est passée d'un premier présupposé à une nouvelle conceptualisation.

Cette définition est comme on l'a déjà énoncé en introduction, le fait d'un certain nombre d'observation réalisée lors des opérations militaires américaines après le 11-Septembre 2001. Ces observations se sont portées sur les différentes étapes qui ont permis aux Etats autrefois considérés comme des « *rogue states* » (Etats « voyous » en l'occurrence, dont on aura l'occasion de reparler), se sont reconstruits autour d'un nouveau paradigme politique faisant intervenir une démocratisation.

Ainsi, la *RAND Corporation* a proposé une redéfinition du *nation-building*, faisant intervenir cet aspect opératif consistant à reconstruire des Etats, des administrations entières, et enclencher un processus de constitutionnalisation des institutions et des procédés démocratiques. Cette commission a effectué des études très diverses et fournis de nouveaux cadres conceptuels à cette notion, elle apparaît donc incontournable dans cette étude. Rétroactivement, elle prend position en affirmant qu'il y aurait eu près d'une opération de *nation-building* toutes les deux années après la fin de la guerre froide<sup>238</sup>. D'autres organismes vont permettre d'affiner la

---

<sup>238</sup> FUKUYAMA Francis, *Nation-building, beyond Afghanistan and Iraq ...*p.2

définition et l'étendue opérationnelle d'un tel procédé (« Taylor & Francis Group », institutions internationales ...).

Globalement, la définition du terme dépend du contexte, elle peut se résumer en ce qu'il s'agit d'un processus de reconstruction ou d'établissement d'institutions de la société civile dans les Etats faillis (ou en déliquescence « *failed states* ») ou la reconstruction d'une nation à la suite d'une opération de « *regime change* »<sup>239</sup>. Son étendue pose un problème : toutes les opérations de *nation-building* n'ont pas mené à une reconstruction intégrale de l'Etat. D'autres encore n'ont pas donné lieu à un *regime change*.

Ensuite l'opération dépend de la situation du pays, de l'Etat cible de l'opération : va-t-on intervenir militairement en vue d'assurer une stabilité, ou plus globalement, cette stabilité doit passer par un *nation-building* ? Dans quelles mesures réaliser cette opération ? Ainsi, suivant les situations des différents Etats, les opérations de *nation-building* vont présenter des réalités et donc des opérations très différentes.

Le travail de cette thèse n'est justement pas de tenter de trouver tous les éléments qui doivent faire d'un *nation-building* une opération absolument parfaite. Il s'agit surtout d'en tirer les grandes lignes pour comprendre en quoi elles peuvent être si complexes et pourquoi la question même d'envisager une telle opération serait susceptible de recréer de l'instabilité alors qu'il n'y en avait pas au début.

Il est donc nécessaire de définir ce que l'on entend par *nation-building* puisque le terme est loin d'être une invention récente et les notions qu'il met en jeu sont très différentes tant ses réalités le sont également, comme on a pu en aborder les grandes lignes précédemment.

On peut d'ailleurs comprendre pourquoi généralement, il est si difficile de comprendre comment planifier une opération de *nation-building*. Ces opérations demandent une compréhension particulière profonde des réalités sociales, historiques, politiques, et identitaires (généralement parlant) des Etats et/ou nations qui en sont les cibles.

---

<sup>239</sup> BUTCHER John, "The unfinished business of nation-building", in BUTCHER John, *Australia Under Construction Book Subtitle: Nation-building past, present and future*, public par Australian National University Press, Australie, 2008, 172p. pp.7-16 : "nation-building can refer to the re-building or establishment of the institutions of civil society in 'failed states' or even the reconstructing nations in the wake of 'regime change'".

Cette réalité se retrouve d'ailleurs un peu partout au fil des opérations de *nation-building*<sup>240</sup>. Cela pose une question : existe-t-il une véritable feuille de route pour construire un « Etat-nation » ?

C'est dans cette optique que la *RAND Corporation* publie l'ouvrage *The Beginner's guide to nation-building* pour tenter de donner les principes généraux de la reconstruction d'un tissu « national-étatique ». Désormais, centré autour de « volets », le *nation-building* se pratique par des Etats, des institutions et organisations internationales avec des acteurs gravitant plus ou moins directement autour du « patient » qui fait autant l'objet d'une « greffe démocratique » et qui doit suivre celle du changement de régime (Irak) ou du renforcement de l'autorité en place (Haïti notamment).

Le principe d'intervention militaire est suivi de la mobilisation d'acteurs humanitaires qui vont occuper une place très importante, quasiment charnière entre les *nation-builders* et les futurs citoyens de la « *new nation* ». L'aspect sécuritaire est pris en compte et inscrit les organisations internationales comme l'ONU comme acteurs de stabilité. L'aspect développementaliste du programme doit permettre de paver la voie au retour à la stabilité économique tout en soutenant l'émergence d'une société civile participant au développement du pays. C'est donc un programme très complet.

En même temps, les pays-cibles de ce type d'opérations ne sont pas des adeptes de la démocratie, ni d'une structure sociale qui ait donné lieu à un besoin de démocratie. On observera ainsi que le passage de l'une à l'autre des conceptions est marquée avant tout par une volonté de rupture radicale avec « l'ancien ordre » en proposant un modèle « totalisant » de société, sur la base de celles des démocraties libérales occidentales.

Enfin, ces opérations s'inscrivant dans le cadre du *regime change* ne sont pas nouvelles et la théorie les fait remonter au moins aux expériences japonaises et allemandes de reconstruction post-conflit, après la seconde guerre mondiale. En effet, si en principe, il s'agissait d'une guerre,

---

<sup>240</sup> Réalité soulignée avec force dans le *nation-building* du Timor Oriental dans PEREIRA Agio, "The Challenges of Nation-State Building" in INGRAM Sue, KENT Lia, MCWILLIAM Andrew *A New Era? Timor-Leste after the UN*, édité par, Australien National University Press, 2015, 263p. pp.15-29, p.18 : "On 20 May 2002, there was no blueprint handed to our political leaders or to our handful of public servants that said: 'This is a How to Build a Nation-State'. There were no 30-second nation-state building books available. The United Nations (UN) had kick-started the process in 1999, also without a blueprint or guides. The UN had never in its history had to build a state or govern one. There was no red book as there is in Australia to prepare incoming governments. There was no blue book either presented from the UN Transitional Administration in East Timor (UNTAET), when they handed over power. There was no guide. »

l'intervention militaire était toute aussi marquée par la volonté de faire tomber des régimes fascistes en Europe et en Asie. L'opération en question s'inscrivait plus dans la volonté stratégique de tenir en respect la puissante U.R.S.S. que d'afficher une volonté humanitariste de sauvetage des peuples européens et allemands en particulier. Ainsi, ces opérations sont marquées surtout par un aspect stratégique manifeste ... mais aussi par un manque de préparation sur la planification.

### **B. Un aspect processuel marqué par des impératifs très divergents.**

Il faut définir avec précision les termes de *nation-building* et de *state-building* en se référant aux définitions cristallisées dans la doctrine, par seulement celles de FUKUYAMA mais également celles d'autres théoriciens comme DEUTSCH, ou de certains auteurs qui utilisent le prisme analytique du *nation-building* en vue de fournir une étude sur l'édification nationale d'un Etat précis (des Etats aussi divers que le Viêt-Nam, Israël voire l'Ukraine), des auteurs et études qui sont, comme on le rappelle, souvent anglo-saxons.

De plus, une fois que le *nation-building* a été précisément défini (de même que ce que l'on entend par « édification nationale », un concept que l'on tente de construire pour le différencier de l'opération de reconstruction étatique et nationale sous entendue par le terme *de nation-building*). Le *nation-building* opératif se définit assez globalement comme un projet d'intervention en vue de résoudre un conflit et réaliser la démocratie selon un processus progressif mêlant maintien de la paix par des moyens militaires, développement politique, économique et social et démocratisation.

L'OCDE définit le *nation-building* comme suit:

*« Actions undertaken, usually by national actors, to forge a sense of common nationhood, usually in order to overcome ethnic, sectarian or communal differences; usually to counter alternate sources of identity and loyalty; and usually to mobilise a population behind a parallel statebuilding project. May or may not contribute to peacebuilding. Confusingly equated with post-conflict stabilisation and peacebuilding in some recent scholarship and US political discourse<sup>241</sup>».*

---

<sup>241</sup> Cité par GROTENHUIS René, *Nation-building as Necessary Effort in Fragile states*, publié par Amsterdam University Press, Amsterdam, 2016, p.73

On observera que la création d'un « sentiment d'appartenance à une nation commune » (« *sense of common nationalhood* ») est reconnue dans l'opération de *nation-building* puisque l'OCDE confirme la confusion conceptuelle entre les deux définitions, que l'on tente dans ce travail de mettre en évidence. Elle met néanmoins l'importance sur deux phénomènes :

- Son aspect processuel évident, lié à l'Histoire et en particulier à un processus historique,
- La symbiose entre le principe d'Etat et de nation qui a été dégagé de l'étude au chapitre 2.

Il est à noter que le *nation-building* a pris de nouvelles formes celle d'opérations qui s'inscrivent parfois complètement dans une vision des relations diplomatiques et d'emploi des forces militaires extérieures comme la souligne la définition de la *RAND Corporation*. Ainsi, l'aspect militaire ne se limite pas seulement à du « *peacebuilding* » post-intervention. L'intervention militaire elle-même, qui implique l'emploi de la force armée invasive et dans les formes qu'on lui attribue, semble s'inscrire comme une étape à part entière du *nation-building*.

Une définition qui a change puisqu'actuellement, le *nation-building* se limite, pour l'OCDE, à cette définition:

*“Nation-building is the process of building a sense of a common national identity, whether defined in an ethnic, cultural or political sense. Nation-building can be an important part of the process of state building and both can mutually reinforce each other. At the same time, it is important to recognise that states do not have a monopoly on the idea of a nation and destabilising forces (e.g. rebel movements) can also seek to make use of national identity and express it in opposition to the state<sup>242</sup>.*

On a donc bien deux grandes définitions qui, conceptuellement amène deux constats bien différents puisque certains piliers de l'édification nationale sont dans un ordre d'importance « relativisé » pour laisser place, dans le *nation-building* opératif, à l'objectif de démocratisation et de stabilité intérieure et internationale.

La seconde définition amène ce qui est de l'ordre d'impératif stratégique régional ou international. Les Etats-Unis à travers la directive 5100.46 (« *Responsibilities for Foreign Disaster Relief Operations* ») réactualisée en 2004 puis en 2012, s'organisent pour intervenir directement dans des Etats instables ou affaiblis, suite à des catastrophes naturelles, des guerres

---

<sup>242</sup> OCDE, “State-building in situations of fragility, initial fundings”, Août 2008, URL : <https://www.oecd.org/dac/conflict-fragility-resilience/docs/41212290.pdf>

voire des crises, en vue de les aider à surmonter les dégâts provoqués et les instabilités latentes causées par ces événements.

L'étude de la *RAND Corporation* dans *The Begginer's guide to nation-building* met en évidence ce sentiment d'appartenance commun à une même nation comme procédant de l'opération elle-même, cette opération devant faire surgir une société civile participant à sa propre reconstruction. Cette idée développementaliste comme nouveau ferment de l'unité nationale a déjà été explicité comme étant la nouvelle donne proposée après la décolonisation.

Si, elle ne s'est pas toujours montrée efficace, l'investissement effectué dans le cadre des *nation-buildings* les plus récents ont été colossaux et l'on peut considérer que l'opération de *nation-building* irakienne a été celle qui a eu le plus fort impact puisqu'elle a réalisé des changements radicaux et en profondeur d'un appareil politique considéré comme corrompu et anti-démocratique.

## **II. Les principaux acteurs du nation-building : les « nation-builders »**

Le *nation-building* implique une opérativité qui consiste en une intervention militaire dans un Etat donné en vue de participer à lui faire retrouver sa stabilité politique, notamment par le biais d'un processus de démocratisation<sup>243</sup> auquel est bien souvent greffé une assistance humanitaire.

Cet aspect humanitaire ne s'est pas retrouvé dans ce type d'opérations avant le début des années 1980 et a fini par se mêler au *nation-building* en vue de permettre aux nationaux de retrouver un semblant d'attache à la structure étatique qui avait failli à sa mission sécuritaire et/ou institutionnelle. Il s'agit surtout ici de répondre aux questions suivantes :

- Qu'est-ce qu'on appelle le *nation-building* opératif ?
- Quelles sont les éléments fondateurs du *nation-building* ?

Le *nation-building* est une édification nationale « mise en pratique », soit un immense projet aux dimensions multiples de reconstruction nationale aux acteurs les plus diversifiés.

---

<sup>243</sup> DOBBINS J. (et autres), *The begginer's guide to nation-building*, RAND Corporation ...

On peut diviser les acteurs du *nation-building* en deux, dans un ordre mettant en valeur leur influence dans la décision du processus d'édification :

- En premier lieu les acteurs dits de « création » ou d'« impulsion » de l'opération : qui vont impulser le mouvement du *nation-building* en lui donnant une coloration idéologique et politique et construire l'architecture globale de la reconstruction. Parmi ces acteurs figurent les « *nation-builders* », les ONG et la société civile qui sont finalement les principaux acteurs du mouvement global.
- En second lieu, les acteurs de « stabilisation » du processus d'émergence de l'Etat: ils sont les acteurs qui vont peaufiner, rationaliser et créer l'atmosphère d'harmonisation de l'architecture en proposant leur expertise ou en reconstruisant directement les infrastructures. Il s'agit donc principalement des cabinets d'études, de certaines ONG et des entreprises privées. D'autres acteurs viennent également participer à cette stabilisation de manière plus ou moins directs comme les Etats et/ou les donateurs privés

#### **A. Les acteurs de la « création nationale »**

On appelle ici les acteurs de création ou d'impulsion ceux qui participent directement aux grandes décisions et qui fixent les grandes orientations du processus de *nation-building*. Bien souvent, ils sont ceux qui impulsent le processus par la décision politique et la mobilisation des institutions internationales en vue de les mettre en œuvre. On y trouve notamment les grandes puissances régionales voire internationales (1), les institutions internationales (2), les organisations « Non-gouvernementales » (3) et la société civile (4).

##### **1. Les grands Etats régionaux ou internationaux**

L'idée que les Etats soient des acteurs directs et indirects transparait par le fait qu'ils ont aussi dû mettre sur pied, au sein de leurs diplomaties, des bureaux d'études des conflictualités dans l'objectif de promotion de la paix (comme le *Global Conflict Prevention Pool*, ou GCPP, de Grande-Bretagne en 2001 au sein de son ministère des affaires étrangères). Les Etats constructeurs ou *nation-builders* ont un statut particulier qu'il faut souligner ici puisqu'ils participent de manière direct ou indirect au *nation-building* via de nombreux moyens, directs ou indirects, que ce soit dans le processus de décisions ou par des incitations à adopter une réglementation particulière dans la mise en place d'une architecture de stabilité.

### *Le nation-building : Fondements conceptuels, manifestations opératives et enjeux stratégiques*

Des groupes d'Etats ont participé à un « listing » d'incitations en direction des Pays en voie de développements (P.V.D.) pour les encourager à développer leurs institutions dans le cadre d'une bonne gouvernance.

Les Etats-Unis, principal *nation-builder* de ces dernières années, se démarquent par leurs nombreuses opérations en la matière. Ils ont mis en place de très nombreux programmes et mécanismes en vue de faciliter le processus de *nation-building* des Etats du monde entier en agissant de manière directe (En Irak puis en Afghanistan via, entre autres, la *Task Force For Business and Stability Operation*, TFBSO, dont on aura l'occasion de reparler) ou indirecte.

Les mécanismes directs correspondent principalement à l'action militaire et au maintien de la paix, ce qui comprend la lutte contre les groupes armés, rendus responsables d'une instabilité sécuritaire latente, engendrant d'autres formes d'instabilité (économique, financière, sociale ...). Ce n'est ici qu'une des nombreuses formes que prend le « *hard power* » américain. Les mécanismes indirects correspondent plus souvent à des incitations par le biais de mécanismes dotés de fonds, ou indirectement grâce aux institutions internationales. Ce qui correspond bien plus à un « *soft power*<sup>244</sup> ».

Parmi ces derniers mécanismes se trouve le fameux « Consensus de Washington » qui a pour objectif de réduire l'intervention de l'Etat dans l'économie, prévoyant de libéraliser ledit secteur ou alors, plus indirectement via le *Millennium Challenge Account*. Mis en place sous le mandat de Georges W. Bush, ce mécanisme récompense les Etats qui ont amélioré leurs performances sur les plans démocratiques, économiques et sociaux.

Que ce soient le département d'Etat de la sécurité ou l'agence des Etats-Unis pour le développement international (USAID), les Etats-Unis participent dans de très nombreuses opérations de *nation-building* par leur leadership sur la scène internationale, leur volonté et leur capacité de financement. L'USAID, véritable département consacré à l'aide au développement et aux questions de *peacemaking* et de *nation-building*, dispose d'un budget d'environ 50 milliards de dollars.

Ce sont surtout des Etats plus puissants qui participent au *nation-building* dans des Etats plus petits. Les Etats-Unis se sont investis à de nombreuses reprises dans ce type d'entreprise<sup>245</sup>, la

---

<sup>244</sup> NYE Joseph S., *The futur of power*, Public Affairs, 300p.

<sup>245</sup> Il est difficile de savoir combien d'entreprises militaires et/ou humanitaires peuvent réellement être qualifiées de *nation-building* : peut-être faut-il les différencier d'opérations militaires de stabilisation étatique ? Si l'opération militaire au Koweït de 1991 correspondait à une « libération » du Koweït, elle ne serait pas du *nation-building*.



Syrie a participé au *nation-building* libanais à la suite de la guerre civile (1975-1990), l'Australie s'est positionnée de la même manière au Timor Oriental.

## **2. Les organisations internationales**

De très nombreuses organisations et institutions internationales participent soit en tant qu'actrices, soit en tant qu'impulseurs directs, soit en tant qu'acteurs inscrits dans le cadre d'une opération globale de *nation-building*.

Par exemple, ce sont les différents services de l'ONU qui auront la charge effective de participer à la reconstruction, la prise de décision elle devant être à l'initiative du conseil de sécurité (O.S.C.E.) On n'oublie pas les missions de maintien de la paix comme outil dans la procédure.

L'ONU est un acteur très important dans le cadre de la consolidation de la paix « *peacebuilding* » puisqu'elle y participe directement en organisant l'ensemble de l'intervention sous mandat international. L'ONU, par son conseil de sécurité en première instance, participe directement ou indirectement aux opérations de *nation-building* soit en les impulsant elle-même (Cambodge dans les années 1990), soit en étant un acteur indirect soit lorsqu'un ou plusieurs *nation-builders* lui transfère(nt) la gestion de toute ou partie d'un ou plusieurs volets du *nation-building* (Irak, 2004-2005).

Parfois, son rôle ne se limite à agir qu'à l'envoi de troupes ou à l'organisation d'élections (Cambodge notamment) ce qui participe de l'idée que le *nation-building* n'est pas forcément une opération devant intervenir sur tous les volets de la société (on verra qu'il peut très bien exister des *nation-buildings* et des *state-buildings* sur des domaines très précis de l'Etat et/ou de la nation). Elle peut ainsi décider de sanctions internationales ou l'envoi de troupes pour le maintien de la paix sur le territoire d'un Etat-membre par exemple,

Il est donc impératif que l'action de cette institution, incarnant paradoxalement la « toujours » introuvable « communauté internationale », soit la plus pertinente possible, en évitant notamment, les désaccords et les rivalités<sup>246</sup>, qui seraient susceptibles de fragmenter l'action et d'en affaiblir la cohérente coordination. Elle participe au *nation-building* des Etats en encourageant les investissements, en faisant des appels d'offres aux ONG en vue de faciliter leur intervention et en coordonner leurs actions, mais aussi en finançant des programmes de

---

<sup>246</sup> RUBIN Barnett R., « Afghanistan: la souveraineté comme condition de la sécurité », in *Critique Internationale* 2005/3 (n°28), p. 169-183, p. 171

développement comme le Programme des Nations-Unies pour le Développement (P.N.U.D.)<sup>247</sup>.

L'ONU n'est pas qu'un simple acteur dans le cadre du *nation-building*. On, l'a dit : elle s'inscrit globalement dans le cadre de l'Agenda de la Paix des Nations-Unies de 1992 qui a pour but d'édifier les conditions tenant à la paix civile et internationale. C'est par ailleurs dans ce cadre que de nouvelles notions, comme celle de *peacebuilding*<sup>248</sup> font apparition. C'est donc elle qui fixe le cadre général et l'orientation de l'action en faveur de la paix internationale, en témoigne par ailleurs, son action en vue de prévenir les conflictualités par exemple celles qui auraient pu émerger ou réémerger après le génocide rwandais, en 2014 par exemple<sup>249</sup>.

C'est aussi sous son patronage (ou son mandat) que s'organisent les missions multilatérales d'interventions. Comme dans une majorité de cas depuis l'intervention en Somalie, l'interventionnisme humanitaire est devenue un instrument pleinement conscient de l'Agenda de la Paix de l'O.N.U.

D'autres organisations internationales comme l'OSCE peuvent aussi intervenir dans des volets très spécifiques. Celle-ci a ainsi participé directement au *nation-building* dans les Balkans en organisant les élections en Bosnie par exemple.

Dans ce cadre, les Nations-Unies ont aussi développés leurs propres objectifs s'intégrant totalement dans une forme de « *state-building* latent » et encourager ainsi le renforcement de l'institutionnalisation des Etats, au travers des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), arrivés à terme en 2015, qui influencent les Etats du monde entier en vue d'orienter leur action dans le développement international<sup>250</sup>.

La réalisation de ces objectifs est certainement conditionnée à une intervention pour la construction ou la reconstruction d'infrastructures, médicales notamment dans le cadre des objectifs concernant le domaine de la santé. Par exemple, l'intervention est aussi plus ou moins

---

<sup>247</sup> United Nations Development Programme (UNDP)

<sup>248</sup> PAFFENHOLZ Thania, « Promotion de la paix et coopération internationale : histoire, concept et pratique », in Annuaire suisse de politique de développement [En ligne], Vol. 25, n°2 | 2006, mis en ligne le 18 décembre 2009, Consulté le 30 septembre 2016, p.25

<sup>249</sup> ONU, *Prévention des conflits armés*, rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'organisation, doc. A/55/985-S/2001/574, 2001.

<sup>250</sup> L'O.M.D. implique la réalisation de huit objectifs : élimination de la pauvreté et de la faim, assurer une éducation pour tous, promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation de la femme, réduire la mortalité infantile, améliorer la santé maternelle, combattre le VIH, le paludisme et autres maladies, préserver l'environnement, mettre en place un partenariat mondial pour le développement (cf. : <https://www.un.org/fr/millenniumgoals/>)

conditionnée à la forme et à la dangerosité d'une épidémie : seules des ONG étaient intervenus dans la prise en charge de l'épidémie du virus Ebola en 2015, qui sévit d'ailleurs toujours en Afrique de l'Ouest (en Guinée, au Liberia et en Sierra Leone surtout).

Omniprésentes à tous les niveaux du *nation-building*, elles sont parfois à l'initiative d'institutions temporaires importantes, comme celles qui sont chargées de la coopération internationale pour la reconstruction (on peut par exemple citer l'UNTAET ou « *United Nations Transitional Administration for East Timor* » qui a établi la CAVR) en vue de contrebalancer les difficultés à mettre en place une justice transitionnelle après une période de conflit au sein d'un Etat.

Elles participent de la reconstruction du système juridique de l'Etat, de l'établissement de ce qu'il convient de nommer « la comitologie du *nation-building* opératif » (enquêtes, identification des suspects responsables de crimes nationaux et internationaux) et de l'internationalisation de la justice. Elles semblent parfois habillées d'une plus grande légitimité que les cours nationales parfois accusées d'être complaisantes, voire simplement corrompues en matière de jugements de crimes<sup>251</sup>.

### **3. Les ONG**

Les ONG ont fait l'objet d'une mise en lumière avec leur intervention dans la sphère du *nation-building*. Déjà très présente dans les années 1980, leur rôle s'est accentué sous la pression des impératifs de la scène internationale dans les années 1990 durant lesquelles on les a vu accompagner l'effondrement des Etats les plus fragiles et leur intervention humanitaire dans les zones les plus touchées par les conflits, en Afrique notamment.

Si leur action a été jugée importante dans le cadre de l'aide internationale, leur volet politique pose des problèmes de compréhension de leur action. En effet, l'un des principaux enjeux est de connaître, voire d'identifier leur dimension politique. En effet et ce d'une part parce qu'elles sont parfois perçues comme étant des agents d'une influence extérieur, et d'autre part car elles n'ont pas souvent été capables de prédire d'éventuelles conflictualités tout en coordonnant leurs actions vis-à-vis de cette situation<sup>252</sup>.

---

<sup>251</sup> GUNN Geoffrey, HUANG Reyko, « Reconciliation as State-building in East Timor », in *Lusotopie*, n°11, Médias, pouvoir et identités, 2004, pp. 19-38P.25

<sup>252</sup> Voir notamment UVIN P., *Aiding Violence: The Development Enterprise in Rwanda*, West Hartford, Connecticut, Kumarian Press, 1998

Autre enjeu important, dans certaines conflictualités, leur rôle a eu pour conséquence d'aggraver certaines dimensions des conflictualités politiques qui, dans un Etat en guerre, n'a pu être prévu par ces ONG, comme au Rwanda notamment dès les années 1994<sup>253</sup>. Là encore l'ONU a, dans ce cadre, mis sur pied un programme de prévention des conflits armés<sup>254</sup>.

L'aide des ONG s'articule avec la supervision onusienne de l'architecture. Là encore, les ONG font preuve d'ingéniosité puisqu'elles participent de la surveillance et de la création notamment d'alertes en cas de conflictualités. C'est le cas de l'ONG suisse *Swisspeace* qui met sur pied son programme d'alerte *Fast*<sup>255</sup>.

Si elles ont aussi été critiquées pour avoir été, à la place de la société civile, le centre d'attention des *nation-builders*<sup>256</sup>, il est sans nul doute important de préciser que le rôle des ONG dans le cadre du *nation-building* et dans toutes ses étapes a été colossal et il n'est pas vain de suggérer que leur rôle va, et doit prendre, de l'importance dans ces prochaines années dans la résolution de conflits contemporains.

Le rôle des ONG s'étend bien plus loin que le cadre du *nation-building* purement opératif. Les actions des ONG dans ce cadre se superposent bien souvent à une action dans le cadre de l'édification nationale d'un Etat. En effet, les ONG jouent un rôle d'ingénierie sociale très important car elles participent à édifier des principes et des conceptions philosophiques, sociales et idéologiques qui sont diffusés auprès des populations et/ou des couches sociales auprès desquelles elles interviennent.

Ainsi, l'UNESCO qui participe bien souvent à des opérations de *nation-building* comme au Kosovo participe aussi de manière latente à cette ingénierie sociale de promotion d'un modèle d'éducation devant décourager les tentations de conflits<sup>257</sup> dans certaines régions du monde.

---

<sup>253</sup> PAFFENHOLZ Thania, « Promotion de la paix et coopération internationale : histoire, concept et pratique », in *Annuaire suisse de politique de développement* [En ligne], Vol. 25, n°2 | 2006, mis en ligne le 18 décembre 2009, Consulté le 30 septembre 2016.

<sup>254</sup> ONU, *Prévention des conflits armés*, rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'organisation, doc. A/55/985-S/2001/574, 2001

<sup>255</sup> Publication de *Swisspeace*, programme d'alerte *Fast*, [https://www.swisspeace.ch/fileadmin/user\\_upload/Media/Publications/Journals\\_Articles/Publications\\_by\\_staff/Krummenacher\\_Heinz\\_Local\\_Information\\_Networks.pdf](https://www.swisspeace.ch/fileadmin/user_upload/Media/Publications/Journals_Articles/Publications_by_staff/Krummenacher_Heinz_Local_Information_Networks.pdf), consulté le 16 Juin 2019

<sup>256</sup> PAFFENHOLZ Thania, « Promotion de la paix et coopération internationale : histoire, concept et pratique », in *Annuaire suisse de politique de développement*

<sup>257</sup> KUUTMA Kristin, « Between Arbitration and Engineering: Concepts and Contingencies in the Shaping of Heritage Regimes », in BENDIX, Regina F., EGGERT, Aditya, PESELMANN Arnika, *Heritage Regimes and the State*, édité par BENDIX, Regina F., EGGERT, Aditya, PESELMANN Arnika New edition, Presses universitaires de Göttingen, 2013, 413 p., p.22-23

Il faut savoir que toutes les ONG et agences humanitaires ne sont pas toutes forcément liées à l'opération de *nation-building* des grands acteurs. Certaines peuvent très bien prendre l'initiative d'intervenir sans être liés à un *nation-builder* étranger mais peuvent procéder directement ou indirectement de l'Etat en construction ou plus simplement de la société civile. Cela assure une certaine liberté d'action notamment lorsqu'elles sont financées par des acteurs internes en dehors du cadre opératif strictement dit<sup>258</sup>.

C'est là un autre élément dans lequel les deux définitions, édification nationale et *nation-building* opératif, se confondent puisque par ailleurs, la seconde définition prend en compte l'aspect d'ingénierie sociale que la première dessine seulement depuis quelques années, notamment les années 1980 et les débuts de l'interventionnisme « humaniste ».

#### **4. La société civile ou « *civil society* »**

Quel est le rôle attribué à la société civile dans un *nation-building* opératif ? Comment cela est-il encouragé et comment cela se matérialise-t-il ?

En bref, pour réaliser l'objectif de reconstruction du tissu social, ce qui est le rôle de la société civile, il s'agit de créer une planification basée sur l'inclusion des parties, le renouvellement du contrat social, la participation du plus grand nombre, le principe de non-discrimination et l'investissement dans le système de l'emploi. C'est là la recette de la reconstruction d'une société qui en amont est remplacée par un tout nouveau modèle.

La société civile dispose d'un statut particulier : elle est autant actrice du *nation-building* que sujette à la reconstruction. La société civile regroupe l'ensemble des individus considérés comme étant des nationaux. Dans le discours politique humanitaire, ce sont ceux qui doivent autant être secourus que ceux qui doivent construire la nation.

La société civile est autant actrice qu'obligé dans le cadre du *nation-building* puisque la construction de la « *new nation* » dépend tout autant de l'investissement en la matière effectuée par les autres acteurs que par sa perception, et sa réception par la société civile : saura-t-elle

---

<sup>258</sup> PAN Esther, *United nations : Nation-building*, publication du site du CFR (Council on Foreign relations) publié le 2 Octobre 2003, 5p. (actuellement disponible à cette adresse : <https://www.cfr.org/background/under/united-nations-nation-building>). C'est le cas notamment de certaines ONG issues de la société civile mais également d'ONG qui sans s'inscrire dans des projets ONUsiens interviennent déjà au niveau international comme Médecins sans Frontières en Irak.

s'accaparer cette nouvelle société fondée sur de nouvelles bases et se doter des institutions adéquates pour défendre ses droits et être la principale actrice de son développement ?

C'est là tout l'intérêt d'avoir placé la société civile parmi les grands acteurs du *nation-building*, surtout que cette société civile ne répondra pas de la même manière à ce que certains peuvent percevoir comme une libération et que d'autres peuvent percevoir comme une occupation et une attaque ennemie. C'est là où naît le risque de voir la société se fracturer et l'on peut se questionner de savoir : où est la société civile finalement ? Lorsque l'on observe l'Afghanistan ou le Soudan actuellement, cette question est d'actualité, l'Etat considérant finalement que certaines revendications de la part de ses nationaux, ne pouvant être résolues, il se charge d'« excommunier » en quelque sorte les « rebelles » de la société civile en les marginalisant et en les combattant.

Ainsi, la société civile s'identifie aux citoyens qui ne combattent pas l'ordre en place, à tort ou à raison. C'est un principe politique appliqué en Europe d'écarter les extrémistes pour ne laisser subsister que ceux qui sont d'accord pour respecter les « règles du jeu démocratique ».

Il serait plus pertinent d'en comprendre l'intérêt en filigrane dans ce chapitre, son rôle étant primordial et formant en quelque sorte la colonne vertébrale de la légitimité de l'ingénierie nationale.

### **B. Les acteurs périphériques ou « satellites » : stabilisateurs du processus**

Si les acteurs privés sont des structures dont les moyens sont bien peu comparables aux Etats, il ne faut en aucun cas négliger leur rôle historique et surtout leur influence caractérisée dans l'opération de *nation-building*.

Ces acteurs dits périphériques ou satellites ne le sont qu'en terme d'architecture globale, puisqu'ils ne vont pas forcément impulser le processus mais ils gravitent autour des grands acteurs en les fournissant en données, informations, études, mais aussi conseils stratégiques, voire en fonds pour guider le processus opératif.

On peut en citer trois grands que sont les cabinets d'études (1), les lobbys (2) et les entreprises privées (3) auquel on peut ajouter les donateurs privés.

## 1. Les cabinets d'études

Acteurs aussi ingénieux que les ONG, avec lesquels parfois leur action scientifique se confondent, ces derniers ont pour objet de fournir des études pertinentes sur un sujet ou un domaine précis dans la menée d'une opération de *nation-building*.

Ils sont bien souvent les principaux observateurs et analystes des situations de conflits et leurs rapports et comptes rendus dans ces domaines orientent l'ONU dans leurs démarches de maintien de la paix et de reconstruction post-conflit. Ainsi, des cabinets comme la *Joint Utstein Study*<sup>259</sup> fournissent des analyses pertinentes à l'ONU faisant de ces derniers un outil très important dans le cadre de l'architecture de la paix, de la prévention de conflictualités et surtout de l'évaluation de la réussite ou de l'échec d'une opération de *nation-building*, conditionnée au maintien durable de la paix<sup>260</sup>.

Dans quelle catégorie peut-on ranger des institutions aussi « idéologiquement orientée » comme la « Freedom House » ? Celle-ci se décrit comme un « chien de garde » (*watchdog*) dédiée à la promotion de la démocratie dans le monde<sup>261</sup>. Ainsi, elle produit des analyses et des études, tenant compte de l'évolution de la démocratie dans les Etats du monde entier, en particulier en dehors du monde occidental.

Elle est également connue pour être un acteur du *nation-building* en participant à l'analyse de l'évolution démocratique dans certains Etats (Timor-Leste, Afghanistan, Irak en particulier), en notant la démocratisation des Etats de 0 à 10, les Etats, ayant une note élevée, étant considérés comme plus démocratiques.

Les cabinets ou grandes structures d'études comme la *RAND Corporation* se dotent d'experts pour proposer une assistance technique de qualité, d'un niveau académique supérieur, aux acteurs du *nation-building*. Qu'elles soient ou non prospectives, ces études fournissent une base pertinente autant pour les *nation-builders* que pour les observateurs du processus qui peuvent tout autant participer à la réflexion.

---

<sup>259</sup> PAFFENHOLZ Thania, « Promotion de la paix et coopération internationale : histoire, concept et pratique », in *Annuaire suisse de politique de développement* ...., p.45

<sup>260</sup> SMITH D., *Towards a Strategic Framework for Peacebuilding : The Synthesis Report of the Joint Utstein Study on Peacebuilding*, Oslo, Peace Research Institute Oslo, 2003, disponible ici : <https://www.regjeringen.no/globalassets/upload/kilde/ud/rap/2004/0044/ddd/pdfv/210673-rapp104.pdf>

<sup>261</sup> Sur son site dédié : <https://freedomhouse.org>

## **2. Les lobbys**

Les lobbys occupent une place toute particulière dans le processus d'intervention puisqu'ils figurent parfois en amont du processus, voir en sont directement les impulseurs. Il est aujourd'hui incontestable que certains lobbys de ce qu'il est convenu d'appeler le complexe militaro-industriel ou des lobbys communautaires comme l'AIPAC (*American Israel Public Affairs Committee*) aient, à un moment, encouragé voire promu l'intervention militaire en Irak<sup>262</sup>.

Néanmoins, celles qui promeuvent l'opération de reconstruction peuvent ne pas être les mêmes et il est attendu que les lobbys interviennent soit avant, soit pendant, soit après l'intervention militaire elle-même.

De plus, les lobbys qui interviennent peuvent décider de ne plus intervenir durant une étape ou plusieurs étapes de l'opération globale en vue d'orienter le choix stratégique des décideurs.

Dans tous les cas, l'intervention des lobbys donnent une « coloration » à l'intervention puisqu'elle conditionne parfois sa légitimité. Le discours politique justificateur peut s'en trouver fortement influencé, de même que toute l'architecture de l'opération elle-même, lorsqu'un *nation-building* serait susceptible de produire des effets pervers dans certains Etats alliés, à un ou plusieurs *nation-builders*.

En conséquence, le rôle des lobbys est manifeste même s'il est parfois difficile de comprendre comment ils agissent aux différentes étapes de l'opération. Ces lobbys sont multiples et beaucoup d'entre eux ont conditionnés l'application d'un processus de *nation-building* parfois jusqu'à la prise directe de la décision d'intervention (notamment le rôle important joué par l'AIPAC, le lobby pro-israélien aux Etats-Unis, dans la prise de décision du gouvernement irakien d'intervenir en Irak<sup>263</sup>).

---

<sup>262</sup> MEARSHEIMER John J., WALT Stephen M., *Le lobby pro-israélien et la politique étrangère américaine*, Editions La Découverte, Janvier 2009, 504p

<sup>263</sup> Idem.



### **3. Les entreprises privées**

On observe que ces nombreux acteurs ont pour objet de se coordonner pour envisager une action efficace et pertinente sur l'Etat cible de l'opération de *nation-building*. Les entreprises privées participent à la reconstruction et à la stabilisation économique, et en dernier instance politique et social de l'Etat et de la nation qu'il faut faire émerger.

Cela s'effectue justement sous la supervision :

- Des organisations internationales comme l'ONU qui effectuent des appels d'offre,
- Du département d'Etat et de l'USAID lorsqu'il s'agit des Etats-Unis,
- De l'Etat-cible de l'opération qui, doté d'un gouvernement provisoire (ou définitif ?) choisit les entreprises qui dans le cadre d'un appel d'offre répondront de la meilleure manière.

Le principe est similaire à celui suivi par les ONG : « *faire le mieux possible avec des ressources limitées ou inadéquates*<sup>264</sup> ».

En même temps, il est difficile pour un Etat-cible de refuser une forme de « préférence » pour les entreprises des *nation-builders* et autres bailleurs de fonds. En règle générale, c'est un accord conclu entre Etats et avec divers investisseurs que se concluent justement les partenariats, par exemple en matière de reconstruction des infrastructures, habitations et autres réseaux de communications.

Les bailleurs de fonds peuvent-ils être réellement considérés comme des *nation-builders* ?

Internationaux ou créanciers, voire parfois investisseurs, ils ne font pas directement partie des *nation-builders* mais peuvent être considérés plutôt comme des acteurs très secondaires bien que leurs fonds soient véritables capitaux pour donner de la densité à la planification de l'opération globale. Par contre, s'intéresser à la question des bailleurs de fonds permet aussi de révéler un autre aspect de l'opération globale : en direction de quels volets de l'opération les fonds vont être alloués ?

Par ailleurs, les bailleurs de fonds nationaux, internationaux, organisations ou particuliers sont parfaitement conscients du pouvoirs (voire même de l'emprise) qu'ils peuvent exercer sur tout ou partie du secteur de construction qu'ils financent. Il est difficile d'imaginer qu'ils y

---

<sup>264</sup> DE HOOP SCHEFFER Alexandra, « Politique étrangère américaine : quels défis ? Rompre avec le tout-militaire et le *nation-building* », in *diploweb.com*, publié le 12 Juin 2011

renoncent ce qui implique notamment une régulation en amont pour éviter une influence extérieure délétère sur les agents de la reconstruction qui se chargeront de construire l'Etat-nation ... ou pas. En effet, tout réside sur la question de savoir comment les bailleurs de fonds, donateurs, investisseurs, perçoivent ce qu'ils investissent ou ce qu'ils donnent également

### **III. Les grands principes structurant l'aspect opérationnel du *nation-building***

L'opération du *nation-building* est avant tout une opération militaire puis politique, économique, sociale et humanitaire. L'aspect opérationnel du *nation-building* est guidé par des grands principes qui se distinguent des principes guidant l'édification nationale, fondant une distinction entre l'aspect opérationnel du *nation-building* opératif et l'édification nationale.

Il s'agit là d'expliquer en amont les motivations de telles opérations de construction d'Etats-nations modernes, guidée par les principes démocratiques. Pour ce faire, il s'agira de mettre en évidence un aspect édificateur (A), aidé par un principe militaire (B). Ces deux grands principes doivent permettre l'agencement harmonieux de l'action des différents acteurs au travers d'un principe d'interaction (C), et un principe de coordination entre les « ouvriers de l'« architecture » (D).

#### **A. Le principe « édificateur » du *nation-building*.**

La planification globale est organisée autour de plusieurs volets tels que la *RAND Corporation* les dégage de son étude sur le *nation-building*<sup>265</sup>.

Ses études mettent l'accent sur un certain nombre de « volets » que l'on nommera « piliers » du *nation-building*, censés être en principe les domaines dans lesquels cette construction devra s'opérer : volet sécuritaire, volet économique, volet du développement, volet de la démocratisation, volet de la *rule of law* (Etat de droit selon la conceptualisation anglo-saxonne<sup>266</sup>, et volet politique.

---

<sup>265</sup> DOBBINS J. ..., *The Beginner's guide to nation-building*, RAND Corporation, 2006

<sup>266</sup> Ibid.; ainsi que les ouvrages de la RAND Corporation suivants : DOBBINS James Dobbins, JONES Seth G., CRANE Keith, RATHMELL Andrew, STEELE Brett, TELTSCHIK Richard, TIMILSINA Anga, *The UN's role in nation-building : from Congo to Iraq*, édité et publié par RAND Corporation, 2005, 319 p.; DOBBINS James, MCGINN John G., CRANE Keith, JONES Seth G., LAL Rollie, RATHMELL Andrew, SWANGER Rachel, TIMILSINA Anga, *America's role in Nation-building, From Germany to Iraq*, édité et publié par RAND Corporation, 2003; DOBBINS James, James Dobbins, JONES Seth G., CRANE Keith, CHIVVIS Christopher S.,

Le principe édificateur est celui qui amène à considérer « la construction » de la nation et non plus seulement sa « reconstruction ». Le *nation-building* implique la mise en place de normes, d'institutions à visées démocratiques si profondément ancrées, tant dans les esprits des citoyens qui devront la protéger que dans le texte constitutionnel qui doit forcément les prévoir (tout comme la reconnaissance au moins tacite des Droits de l'Homme et de sa dialectique idéologique) que l'on ne peut considérer qu'il ne puisse s'agir d'une simple reconstruction.

Plutôt constructeur et édificateur, l'opération de *nation-building* s'attache à mettre sur pied « des commissions pour la Vérité » pour juger les coupables et entretenir l'aspect idéologique qu'il inspire. Le mode de régime n'est pas choisi par les nationaux, c'est la démocratie qui est à protéger comme seule et unique mode de régime véritablement légitime.

Les institutions internationales, les *nation-builders*, les ONG mais aussi les lobbys et cabinets privées s'attachent à faire de la démocratie le vecteur du développementalisme, influant sur l'ensemble de l'opération ... mais pas forcément sur les mécanismes qui doivent la faire réaliser comme le démontre justement l'unilatéralisme militaire.

### **B. Le principe militaire : la stabilité politique comme objectif final recherché ?**

Il convient de comprendre que l'opération de *nation-building* est quasi-systématiquement guidée par des principes militaires. Le principe de la planification stratégique est le premier d'entre eux et implique en tout premier lieu de mettre fin au conflit en détruisant toutes les armes du régime ou de l'organisation considérée comme vectrice première d'instabilité (les organisations terroristes au Soudan, en Afghanistan ou en Irak notamment). Cela signifie aussi de parvenir au maintien de la paix sur les principales villes et centres de décision importants, selon les principes de la guerre.

Le principe militaire influe sur la totalité de l'opération, et ce même dans sa construction, lorsque l'on sait que l'aspect civilo-militaire principal du *nation-building* est de permettre à la puissance occupante, car c'est de cela qu'il s'agit au final : de travailler avec les civils en vue d'édifier l'« architecture de stabilité ».

Le « principe militaire » implique que l'opération de *nation-building* soit en tout premier plan et au plus près des nationaux guidés par des responsables militaires avant d'être confiée à des

---

RADIN Andrew, LARRABEE F. Stephen, BENSAHEL Nora, STEARNS Brooke K., GOLDSMITH Benjamin W., *Europe's role in nation-building, from the Balkans to Congo*, édité et publié par RAND Corporation, 2008.

civils (Kosovo, Afghanistan, Irak, Japon et Allemagne n'en sont que les témoignages les plus édifiants). C'est le véritable début du *nation-building* : le rétablissement d'une forme d'« accalmie sécuritaire » devant éloigner toute forme d'affrontement hors des grands centres de décisions (grandes villes, zones vertes, bases militaires ...).

Ce principe est facilement perceptible par son rôle dans le *peacekeeping* (maintien, entretien de la paix), le *peacebuilding* (édification de la paix) et le *peace-enforcing* (renforcement de la paix) puisque comme on le verra, l'opération nécessite immanquablement une atmosphère de paix relative pour enclencher le *nation-building*, la reconstruction des infrastructures et de la « civil society ».

A ce propos, DOBBINS ajoute que les soldats sont parmi les principaux éléments de toute mission de *nation-building*<sup>267</sup>. Il s'agit de souligner l'importance du rôle des militaires dans ce type de planification.

### **C. Un principe d'interaction : entre acteurs locaux et acteurs issus de l'extérieur**

Le principe de l'interaction ou la perspective interactionniste<sup>268</sup> est cantonné bien souvent à celui du rapport entre les acteurs locaux, il a fini par évoluer et prendre une dimension nouvelle avec la forme de l'opération militaire. S'agit-il seulement d'une évolution dans la manière d'opérer le *nation-building* ou simplement qu'il existe une diversité de manière d'opérer ? Le principe d'interaction implique deux éléments :

- L'interaction avec les acteurs locaux : celle-ci amène à se demander de quelle interaction doit-on parler et laquelle réaliser, avec quels acteurs ? Certains acteurs vont apparaître puis disparaître totalement ou partiellement du champ du cadre global de l'opération : ainsi des acteurs vont intervenir purement militairement et laisser place à une force internationale d'intervention<sup>269</sup>.
- L'interaction entre les acteurs internationaux, ce qui implique d'aborder leur propre coordination.

---

<sup>267</sup> DOBBINS J. ..., *The beginner's guide to nation-building* ..., p.xxiv: "Soldiers are among the first elements of any nation-building to arrive".

<sup>268</sup> POULIGNY-MORGANT Béatrice, « L'intervention de l'ONU dans l'histoire politique récente d'Haïti », in *Pouvoirs dans la Caraïbe* [Online], 10 | 1998, pp.135-190 consulté le 24 Juillet 2019, disponible à cet URL : <http://journals.openedition.org/plc/576> ; DOI : 10.4000/plc.576.

<sup>269</sup> Idem, p.55 de l'article en ligne.

#### **D. Le principe de coordination et d'intégration entre les acteurs**

Cette liste de principe non-exhaustif met en relief les principes guidant l'action du nation-building opératif. Autant de principes qui mettent en valeur le rôle des *nation-builders*. Dans du simple maintien de la paix, la MONUC<sup>270</sup> ( créée via la résolution n°1279 du Conseil de sécurité du 30 Novembre 1999 et dirigée par la diplomate Leila Zerrougui) a demandé l'interaction entre plusieurs dizaines d'institutions nationales et internationales, ONG, acteurs étatiques.

Ces mêmes acteurs étaient eux-mêmes subdivisés au sein de différentes sections et divisions civiles (section des droits de l'Homme, section des Affaires civiles), militaires (avec pour Babacar Gaye<sup>271</sup> comme commandant des forces militaires), aidés d'ONG (Croix Rouge notamment).

Le tout est supervisé par l'ONU et aidé par d'autres mécanismes et organisations internationales (UNICEF, PNUD ...).

Il s'agit donc d'un immense échafaudage dans laquelle on retrouve :

- Une coordination multidimensionnelle pour la paix
- Une coordination multidimensionnelle pour le développement,
- Une coordination intégrale de tous les acteurs pour réaliser l'opération.

Il est parfois difficile d'imaginer le schéma en lui-même car les intervenants, surtout dans le cadre d'opération de *nation-building* contemporaine et de grande ampleur, peuvent être très nombreux et de tout type.

En même temps, c'est dans un cadre intégratif que s'opère la construction nationale-étatique puisque les militaires sont intégrés au sein d'une force, internationale ou coalisée, tandis que le centre de décision ou d'impulsion du *nation-building* organise avec ses partenaires l'agenda du *nation-building* en prenant en considération les différentes tâches qu'ils auront à superviser.

---

<sup>270</sup> Mission de l'Organisation des Nations-Unies pour la République Démocratique du Congo devenue en 2010 la MONUSCO.

<sup>271</sup> Il s'illustre notamment comme chef de la MINUSCA (Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en Centrafrique).

## **Sous-section 2 : L'organisation schématique de l'opération : de l'intervention militaire à l'établissement de la « new nation ».**

Elle implique le recours à la force armée avec pour objectif de rétablissement de la démocratie. En règle générale, les Etats qui sont ciblés par ces opérations sont qualifiés d'Etats faillis (ou *failed state*) mais cette opération peut ne pas comporter toutes les étapes qui sont décrites par la suite et se limiter à l'organisation d'élections par exemple (ONU).

En effet, certaines opérations de *nation-building* n'ont pas eu le caractère aussi intégral que celle qui fut lancée pour l'Irak ou même en amont dès 1945, pour le Japon ou l'Allemagne. Néanmoins, elles prennent généralement la forme d'une opération.

Il convient d'expliquer le schéma opérationnel type d'une opération de *nation-building* (I) avant d'étudier les « charnières du *nation-building* », devant permettre à l'édifice de se « solidifier » (II).

### **I. Schéma opérationnel d'un nation-building : une étape inspirée par les principes du *peace-building***

En tout premier lieu, il faut retenir que l'on envisage ici les grandes lignes opératives du *nation-building*. En réalité, chacune des étapes, sauf l'intervention militaire participent toute autant de l'opération qu'elles peuvent se réaliser en même temps.

Néanmoins, certaines étapes comme l'amorce du processus constitutionnel doivent se réaliser avec les acteurs politiques et civils de la société. En conséquence, il n'est pas peu pertinent, notamment de la part des théoriciens, de ne pas envisager le *nation-building* suivant un ordre précis si ce n'est celui qui démarre de la stabilisation et qui aboutit à l'étape du développement.

La posture ici est de suivre la logique militaire qui sous-tend cette opération et d'identifier cinq étapes nécessaires à la réalisation optimale du *nation-building*. Elle intègre différentes étapes qu'il faudra voir successivement : l'intervention militaire (A), la mise en place du nouveau régime (B), l'orientation « post-conflit » de la reconstruction (C), la démocratisation (D) et la consolidation de la paix (E).

### **A. Etape n°1 : L'intervention militaire ... ou le discours de l'intervention ?**

Il faut savoir que l'immense majorité des opérations de *nation-building* ne sont pas préparées au-delà de la pure préparation militaire. Ce principe s'est manifesté depuis les *nation-building* allemands et japonais et n'a quasiment jamais connu de réelles discontinuités depuis.

Par ailleurs, pour certaines opérations, la préparation est directement décidée au sein du Pentagone lorsque le *nation-builder* implique les Etats-Unis, comme en Irak ou en Somalie<sup>272</sup>. Avec les changements opérés depuis les années 1990, le principe-phare de la contrainte légitime, mis en exergue par Max WEBER, passe de plus en plus vers une reconnaissance DES Etats et non plus seulement ENTRE Etats<sup>273</sup>.

Le principe de légitimité suit un processus particulier de déconcentration étatique et de centralisation internationale dans laquelle les Droits de l'Homme occupent une place prépondérante voire incontournable.

Cette notion possède un aspect processuel. Le processus de légitimation se définit comme « *le processus de développement de la légitimité est l'adoption d'un ensemble d'attitudes positives à l'endroit des institutions démocratiques, celles-ci étant considérées comme la forme de gouvernement la plus appropriée*<sup>274</sup> ». Cela implique de cibler en particulier les destinataires du discours justificateur et, en particulier la société civile de l'Etat-cible de l'opération de *nation-building*.

Devenu le point d'orgue et référence de légitimité des Etats, cette dialectique met en œuvre un discours humanitariste et interventionniste depuis les années 1980, impliquant l'interventionnisme militaire humanitaire. Ce sont ces éléments qui participent à rendre difficilement déterminable le début de l'opération de *nation-building* puisque suivant ce principe, la délégitimation de l'Etat, provient du non-respect de valeurs (unilatéralement) qualifiées d'universelles, et d'une population qu'il convient donc de sauver. Ledit scénario est suivi d'un « *storytelling*<sup>275</sup> » chargé d'assurer à ce titre une nouvelle légitimité.

---

<sup>272</sup> BROCADES ZAALBER Thjis W., *World War II, Soldiers and Civil Power, Supporting or Substituting Civil Authorities in Modern Peace Operations*, publié par Amsterdam University Press., Amsterdam, 2006, 529p., p.489, note n°178 et aussi p.191 sur la préparation en Somalie.

<sup>273</sup> WOODWARD Susan L., « Construire l'Etat : légitimité internationale contre légitimité nationale ? », in *Critique internationale* 2005/3 (n°28), traduit par Béatrice POULIGNY, Géraldine MASSON et Daniel SABBAGH, 2005, p.139-152

<sup>274</sup> MORLINO Leonardo, « Consolidation démocratique, l'ancrage de la théorie », in *Revue Internationale de Politique Comparée*, Vol. 8, n ° 2, 2001, pp.245-267

<sup>275</sup> Cf. : chapitre 2

L'opération débute-t-elle donc seulement avec l'intervention militaire ? Et comment identifier l'instabilité, notamment quand le conflit armé devient guerre ? Le Programme de données sur les conflits de l'Université d'Uppsala définit comme « conflit armé » les confrontations qui font au moins 25 victimes par an, et n'utilise le terme de « guerre » (« conflit armé massif ») qu'à partir de 1000 victimes, ce qui peut donc caractériser de très nombreuses conflictualités dans le monde.

En conséquence, on peut dire que ces deux critères, celui du discours justificateur et de l'intervention militaire proprement dite, sont cumulatifs et s'inscrivent tous deux dans l'identification et dans le début de l'opération de *nation-building*.

### **B. Etape n°2 : La mise en place du nouveau régime et l'organisation d'une transition temporaire**

Cette étape est celle qui doit s'organiser autour de la chute du régime et de l'organisation temporaire du pouvoir.

Etant donné que le régime a soit déjà chuté, soit doit être renversé, il faut nécessairement que soit préparé une nouvelle autorité temporairement représentative. Ce principe se retrouve tant dans les Balkans qu'au Moyen-Orient ou au Japon.

Cette autorité provisoire a pour rôle de fournir un interlocuteur avec la ou les puissance(s) occupante(s). Elle doit participer à édifier les cadres généraux d'édification nationale en déterminant les grands principes de la reconstruction suivant les objectifs qui lui auront été assignés. Elle doit aussi jouer le rôle d'une autorité transitionnelle (comme au Timor Leste où cela fut sa tâche principale), ce qui lui donne une double casquette puisqu'elle prépare le « paradigme post-conflictualité ».

Issue d'une longue tradition dans le cadre d'une occupation et d'un partage international de cette responsabilité. L'usage par les organisations internationales de ce type d'administration s'est distinguée notamment lors d'opération au Timor Leste, au Kosovo ou au Cambodge. Pour les Etats ses origines historiques tiennent surtout aux mandats européens au Moyen-Orient.



Le pouvoir de l'autorité provisoire est guidé par l'article 64 de la convention de Genève, celui-ci dispose ainsi, quant au principe de l'occupation et comment elle s'est effectuée dans ces Etats:

*« Le pouvoir législatif dont l'occupant est investi en tant que Puissance responsable de l'application de la Convention et détenteur momentané de l'autorité, est limité aux matières ci-dessous limitativement énumérées ». Soit, selon le commentaire du CICR :*

*a) Il pourra promulguer des dispositions propres à l'application de la convention en conformité des obligations que celle-ci lui impose en de nombreux domaines : protection de l'enfance, travail, ravitaillement, hygiène et santé publiques, etc.*

*b) Il aura le droit d'édicter les dispositions indispensables à « l'administration régulière du territoire », en sa qualité de Puissance responsable de l'ordre et de la vie publics.*

*c) Enfin, il est autorisé à promulguer des dispositions pénales pour sa propre protection.*

*En vue de « pour remplir ses obligations sous la présente convention de gouverner le territoire et d'assurer la sécurité du pouvoir occupant »<sup>276</sup>.*

Cela assure à l'Autorité provisoire de l'Etat occupé une relative liberté d'action dans l'entreprise de reconstruction puisqu'elle peut décider d'organiser le régime selon ses propres objectifs. Néanmoins, elle est limitée par une forme de mandat implicite puisqu'elle doit, dans un délai précis, établir les grandes lignes que devra prendre le *nation-building* pour un Etat donné et être remplacé par un gouvernement provisoire, si cela est nécessaire.

### **C. Etape n°3 : Structuration et orientation « post-conflit » de la reconstruction**

L'orientation post-conflit implique la prise de décisions politiques d'orientation de l'opération. Plusieurs secteurs principaux sont par exemple mis en avant comme le combat contre-insurrectionnel, le maintien de la paix intérieur et extérieur, notamment dans les grandes villes qui sont les points-clés de contrôle (et en tout premier lieu la capital politique), et la gestion des grands problèmes humanitaires urgents (organisation de campement et de gestion des migrations, des réfugiés), ce qui implique la mobilisation d'acteurs internationaux non-

---

<sup>276</sup> Amnesty international, *IRAK Communication concernant les préoccupations d'Amnesty International relatives à la législation adoptée par l'Autorité provisoire de la coalition (APC)*, Document public, Index AI : MDE 14/176/2003 • ÉFAI, 19p., p.2

gouvernementaux (ONG) notamment, et la stabilisation économique, celle-ci pouvant en tout premier lieu se limiter à freiner l'éventuelle inflation ou freiner les dégâts de l'effondrement économique.

Elle est évidemment concomitante au processus de démocratisation. Si les acteurs internationaux sont présents, cette reconstruction peut être organisée par les acteurs politiques nationaux via des forums ou des organisations nationales spécifiques comme des commissions pour la reconstruction.

C'est à cette occasion que les discussions portant sur la reconstruction et les fonds alloués peuvent être amorcées, via des forums, des comités d'aide ou l'organisation de réunions diplomatiques, organisées en vue de promouvoir les dons, la réunion de fonds, les investissements, etc. Cet aspect économique se dote également d'une structuration légale de l'imposition qui doit permettre à l'Etat d'exister en tant qu'acteur économique et puissance publique fiscale de référence.

Les aides peuvent ou non être conditionnées mais souvent, notamment lorsqu'il s'agit de « *state-building* », soit elles le sont spécifiquement et les fonds sont orientés vers la reconstruction ciblée d'une institution mais dans ce cas, les fonds alloués sont parfois difficiles à tracer, notamment vers la localité.

#### **D. Etape n°4 : Vers la démocratisation progressive**

Cette étape est celle de la « *democratization* » impliquant notamment la rédaction de la Constitution ou d'ouvrir le cadre de réformes constitutionnelles et institutionnelles chargées de préparer la période post-conflit sur le plan politique.

La stabilisation sécuritaire implique parfois d'organiser de nouvelles élections notamment. Cela implique de mobiliser autant d'acteurs internationaux ou d'institutions qui puissent procéder à l'organisation de nouveaux scrutins et à une observation (une surveillance plus clairement) du processus.

Le processus de rédaction de la Constitution n'est pas forcément propre à tous les nation-building mais il est bien souvent entre les mains relativement partagées des *nation-builders* et de certains acteurs politiques directement stipendiés par les *nation-builders*, considérés comme plus impliqués dans la démocratie ou plus conciliants tout simplement. Les *nation-buildings*

japonais et allemands ont aboutis à une démilitarisation totale et surtout durable pour éviter toute réémergence de puissance.

Il est difficile de nier son aspect stratégique, tant objectif que subjectif, pour des puissances qui ne veulent pas d'un pouvoir belliqueux. Par ailleurs, en règle générale, les courants considérés comme les plus extrêmes comme les courants, idéologies et partis nationalistes (en Europe principalement mais aussi au Japon par exemple) ou les intégrismes religieux (notamment en Orient) sont systématiquement repoussés voire entièrement écartés (ou combattus) du processus pour éviter toute complication/dégénérescence de l'opération.

La reconstruction démocratique doit être envisagée avec pour finalité l'organisation du scrutin et l'élection au suffrage universel des principaux représentants de la nation. Le scrutin est surveillé par des observateurs internationaux et organisé bien souvent par l'O.N.U.

#### **E. Etape n°5 : La consolidation de la paix et le développement**

La consolidation de la paix ou le « *peace-enforcing* » ne dépend pas seulement de moyens militaires. Il dépend tout autant de moyens exogènes au conflit (développement économique également) que de facteurs endogènes à ce dernier, en permettant d'ouvrir la voie à la diplomatie, véritable fer de lance du passage vers le paradigme post-conflictualité. La transition dans ce cadre occupe une place de choix et est une étape cruciale de l'architecture opérationnelle.

La transition plus généralement parlant est l'étape majeure de l'opération de *nation-building*. Dans cette optique, on y inclut l'idée de transition démocratique, impliquant la mise en place de règles et de pratiques promouvant et matérialisant l'idée démocratique, mais également la justice transitionnelle.

Dans un souci de compréhension de l'idée de *nation-building*, la thèse met justement l'accent global sur la « transition » et non pas seulement sur l'idée de transition « démocratique » car toutes les opérations de *nation-building* n'avaient pas le même objectif démocratique. Cette transition démocratique est, en amont, assurée par une gouvernance transitoire.

⇒ Cette transition implique donc l'édification d'une justice dite « transitionnelle », notamment lorsque le pouvoir militaire est impliqué dans la chute du régime ou a priori, dans le combat contre un irrédentisme politique violent.

⇒ La transition est donc tant politique qu'institutionnelle, judiciaire (et même juridique dans certains cas).

L'aspect transitionnel s'est couplé avec un aspect militaire et développementaliste censé garantir la consolidation de la paix par la réforme militaire et la refondation de l'institution militaire (que l'on aborde plus en détail dans le chapitre 4). Le développement, qui débute par la création de l'architecture de stabilité, doit pouvoir se poursuivre et se détacher du plus grand nombre de difficultés possibles liées au paradigme de conflictualité pré-*nation-building*. Tel est en définitive le scénario envisagé pour les grandes opérations de *nation-building*. Il en reste que certaines étapes transitives sont à prendre en considération.

La consolidation de la démocratie est l'étape suivante de ce processus de consolidation structurelle de la paix, au sens global. De la consolidation de la démocratie dépend la consolidation de la paix civile. D'un autre côté, l'idée de justice transitionnelle doit aussi répondre à des normes d'un Etat démocratique, comme le respect du principe d'indépendance de la justice. Ainsi, si la consolidation de la démocratie répond de la consolidation de la paix, cette dernière est aussi inspirée de valeurs démocratiques. C'est en cela qu'il faut comprendre le rapport entre ces deux caractères du « *peace enforcing* ».

## **II. Les « charnières » de l'opération de *nation-building*, prélude au renforcement de la construction globale de l'Etat-nation.**

L'enracinement progressif du régime, la légitimation du processus via la participation aux élections sont tout autant d'élément qui vont favoriser la légitimité du régime et du mode de gouvernement.

La mise en place de la démocratie libérale moderne implique justement la reconnaissance des droits humains et la justice transitionnelle, tant pour légitimer le processus que pour marquer le passage à un paradigme de post-conflictualité (A). Pour que ce processus puisse arriver à maturation, tous les acteurs doivent s'organiser pour établir une coordination efficace et une gouvernance multiniveau (B).

**A. Reconnaissance des droits humains, justice transitionnel et légitimation de l'Etat : un cadre impératif de démocratie.**

Dans le cadre de la transition vers un régime démocratique, cet aspect du rétablissement de la paix apparaît souligné parce qu'il suppose forcément une lecture déjà particulière du conflit. En effet, il suppose une prise de position vis-à-vis d'un régime qualifié de non-démocratique, ce qui implique la remise en cause de l'existence de l'Etat de droit et donc du système judiciaire.

La justice transitionnelle implique :

- Un *storytelling* qui a pour objectif de faire toute la lumière sur des événements tragiques qui ont favorisé l'émergence de l'instabilité ayant fragilisé l'Etat et le tissu national.
- Créer les conditions de la résolution du ou des conflits en identifiant les acteurs de l'instabilité et en jugeant, de manière impartiale les commanditaires des crimes commis dans cette intention.

La justice a ce caractère transitionnel qu'elle doit permettre le passage d'un paradigme politique et sociale marqué par l'instabilité à celui de la stabilité. Elle constitue donc un élément charnier de la structuration d'une société consolidée.

C'est la question qui s'est posée pour redéfinir les relations entre le Brésil et ses citoyens après la période de dictature militaire de 1964 à 1985, le terrorisme d'Etat ayant été analysé par une commission en vue d'établir les dommages causés par ce régime et les réparations à effectuer.

Ce régime dictatorial, avec l'élection de Tancredo de Almeida Neves (1910-1985) comme président du Brésil, est considéré comme ayant « pris fin ».

S'agit-il d'une lecture de l'histoire brésilienne particulière qui témoigne de la « fin » d'un régime « dictatorial », c'est que le positionnement prit à la fin de ce régime consistait à répondre à la question suivante : qui sont les coupables et quelles fautes ont-ils commises ? Les trois lois qui ont été votées dans le cadre de cette justice transitionnelle témoignent d'une lecture toute particulière des conflictualités passées :

- Une loi n°6683 de 1979 en vue d'amnistier les dissidents et les militaires,
- Une loi n°9140 de 1995 qui a reconnu la responsabilité de l'Etat du Brésil dans la violation de droits de l'Homme,
- Une loi n°10 559 de 2002 qui a pour but d'offrir des réparations à ceux qui ont soufferts des actes de la dictature.

Or, l'idée de poursuivre les généraux qui ont participé à ce régime n'est que très rarement évoquée si bien que l'on a finalement qualifié cette justice transitionnelle comme faisant partie d'une volonté politique d'amnésie<sup>277</sup>. La justice transitionnelle est donc influencée par une lecture toute particulière du conflit, dont elle témoigne par ailleurs.

Il en est de même pour le Chili qui a suivi le même chemin que le Brésil puisque la construction de musées de la mémoire a pour objectif de participer à une transition politique et historique par le soutien à la construction de ces musées, reconnaissant l'existence d'un terrorisme d'Etat chilien. Ce processus de légitimation est notamment marqué par la référence aux « droits humains<sup>278</sup> » desdits sites consacrés.

La justice transitionnelle et reconnaissance de l'Etat pour les crimes perpétrés font partie du processus de relégitimation de l'Etat. Cette justice transitionnelle n'a pas toujours les mêmes formes que celle qui est produite au Brésil ou lors de la constitution de la Commission pour la vérité et la réconciliation à Timor Oriental (CAVR<sup>279</sup>) qui a bénéficié d'importants fonds pour permettre de créer les conditions de la réconciliation notamment :

- Faire du « *community reconciliation* », soit réconcilier les communautés en conflit pour reconstruire une société et un tissu national,
- Faire de la recherche de la vérité « *truth seeking* » en réalisant des enquêtes minutieuses, recherchant les coupables de crimes internationaux, encadrés par des acteurs locaux et internationaux, et dans un souci d'objectivité et d'impartialité,
- Créer des plateformes de médiations, que ce soit en termes communautaires, et/ou politiques ...

Chaque processus est, à l'image du *nation-building*, bien spécifique aux situations et au contexte global, bien qu'il soit sous observation et/ou impulsion de l'ONU :

- Au Timor Oriental, elle a nécessité des accords de réconciliation individuelle avec les officiers et généraux indonésiens accusés de crimes,

---

<sup>277</sup> GOES Iasmin, "Between Truth and Amnesia : State Terrorism, Human Rights Violations and Transitional Justice in Brazil", in *European Review of Latin American and Caribbean Studies / Revista Europea de Estudios Latinoamericanos y del Caribe*, n°94 (April 2013), pp.83 – 96, p.84

<sup>278</sup> SODARO Amy, "The museum of memory and Human rights : "A Living Museum for Chile's Memory", in *Exhibiting Atrocity, Memorial Museums and the Politics of Past Violence*, publié par Rutgers University Press, 2018, pp.111-137, pp.115-116 : "Memory politics of human rights has become a new form of political rationality and a prerequisite for state legitimacy" citant LEVY Daniel et SZNAYDER Natan

<sup>279</sup> Initiale pour son nom en langue portugaise : « CAVR, Comissão de Acolhimento, Verdade e Reconciliação, » ou en anglais : Commission for Reception, Truth and Reconciliation.

- En Irak, elle a été expéditif puisqu'il s'agissait de juger le dirigeant déchu, qualifié de dictateur Saddam Hussein après la chute du régime baathiste sur lequel il régnait.

Au final l'architecture de stabilité est supportée par cette « comitologie de la Vérité » qui doit permettre d'envisager le processus comme nécessairement intégratif et national. S'il s'inspire d'un principe de justice propre à celle que l'on attribue à la démocratisation, il n'empêche qu'il peut être profondément idéologique et inspirer une forme de manichéisme politique entre les acteurs de la « Vérité » et ceux qui, *in fine*, seront reconnus responsables puis jugés par les instances compétentes.

## **B. L'architecture de la stabilité : une multiplicité d'acteurs intégrés dans un processus complexe**

L'architecture de la stabilité est ce qu'il convient de décrire comme les éléments qui vont participer à stabiliser progressivement la situation politique, sécuritaire, économique, et sociale d'un Etat occupé afin de réaliser le *nation-building* dans les meilleures conditions.

Cela passe donc par une coordination multilatérale complexe (1) et une gouvernance multiniveau (2).

### **1. La coordination multilatérale et l'architecture structurelle : un édifice complexe**

Si les Etats-Unis ont fait appel à l'ONU pour organiser le maintien de la paix en Irak, c'est qu'en premier lieu, ils ont souhaité déléguer à cette organisation la gestion d'un grand nombre de problématiques imbriquées les unes dans les autres, obligeant les acteurs, les *nations-builders* à s'organiser autour d'une architecture complexe dans le cadre d'une coopération internationale et interservices. Il en fut de même avec « l'architecture de la paix » organisé pour la mission de l'ONU au Kosovo dans les années 1990.

C'est ici que l'on peut critiquer le multilatéralisme « coordinateur » considéré comme un poids dans le cadre de la reconstruction puisqu'il implique une coordination entre de trop nombreux partenaires ce qui risque d'alourdir le processus de décision voire de rendre confus l'architecture globale. Néanmoins, c'est dans le cadre multilatéral que se retrouvent les opérations les plus pertinentes et celles qui ont permis d'assurer une stabilité plus efficiente dans la période

« post-opératoire » surtout si ce cadre est lié à l'intervention directe et de l'initiative des institutions internationales, l'O.N.U en premier lieu.

Assurer la coordination des partenaires est fondamentalement stratégique et les Etats ne sont pas capables de l'assurer aussi bien que les institutions spécialisées, notamment en créant le cadre coopératif nécessaire à la construction du dialogue et de la résolution des conflits, les Etats étant bien souvent liés de manière intime à des impératifs stratégiques qui risquent de fausser plus encore les volontés de reconstruction.

On mettra notamment l'accent sur le voisinage proche qui semble fournir le meilleur cadre d'intervention : non seulement ils peuvent permettre d'intégrer le nouvel Etat dans une « aire » politique pertinente, notamment grâce aux organisations régionales, mais plus encore, ils peuvent permettre d'entretenir des canaux de négociations qui existaient déjà avant la période d'instabilité.

Le *nation-building* syrien au Liban dans les années 1980-1990, suite à l'intervention de la Syrie sur un Liban alors affecté par des crises politiques et surtout une guerre civile s'enlisant, a peut-être sauvé un Etat entraîné dans une destruction potentiellement mortelle. L'intégration régionale est un support et une étape intermédiaire de l'intégration internationale puisqu'il fournit le cadre d'un multilatéralisme comme tremplin vers l'intégration au système institutionnel international. Ce dernier insuffle fondamentalement les principes nécessaires au bon fonctionnement d'un système international fondé sur l'égalité des Etats et le respect du principe de souveraineté.

## **2. Une organisation multiface structurée en agence, en acteurs divers**

La gouvernance multiniveau ou « *multilevel governance* » amène à interroger l'organisation des acteurs du *nation-building*, suivant le rôle qu'ils se sont attribués et partagés.

La structure du *nation-building* opératif, notamment après le 11 septembre 2001 s'est d'autant plus complexifié que sous l'impulsion du Président Bush Jr., les objectifs stratégiques de son administration se sont doublés d'une volonté de renforcement structurel, en créant une coordination entre institutions avec pour objectif d'édifier un cadre cohérent pour les opérations de *nation-building*<sup>280</sup>. Ce principe de coopération institutionnel au sein des Etats-Unis devait

---

<sup>280</sup> DOBBINS James, POOLE Michele A., LONG Austin, RUNKLE Benjamin, *After the War, Nation-building from FDR to George W. Bush*, édité et publié par RAND Corporation, 2008, 190p., pp.87-88



se doubler d'un principe de coordination interinstitutionnel au sein du *nation-building* et d'une gouvernance multiniveau.

Au départ, liée à la gestion des rapports entre Etats fédérés et Etat fédéral, la gouvernance multiniveau implique un requestionnement permanent des moyens de gouvernement et de partage des pouvoirs entre les différents organes et pouvoirs de l'Etat. Cela implique bien nécessairement d'imaginer de nouvelles conceptualisations et de participer à une nouvelle forme d'ingénierie institutionnelle (s'inscrivant dans la thématique de la gouvernementalité propre à Michel Foucault).

Celle-ci implique de nouvelles manières de « pratiquer » le gouvernement dans un Etat. Cette gouvernementalité est un caractère propre au *state-building* puisqu'elle nécessite diverses stratégies de gouvernement en suivant une planification de la construction étatique et une planification du résultat de cette dernière. Elle est considérée comme une alternative et une réponse aux problématiques liée à un trop fort centralisme de l'Etat<sup>281</sup>.

Elle s'intéresse surtout au *state-building* et à la reconstruction de la structure du pouvoir politique puisqu'elle implique le débat de la reconstruction : s'agit-il de « gouvernance » ou de « gouvernement » du *nation-building* ? Si gouvernance il y a, alors le *nation-building* implique une planification imposée à l'Etat-cible, tandis que s'il s'agit d'un gouvernement, alors il n'y a pas d'imposition de feuille de route mais seulement le suivi de principes.

Or, c'est là que le débat entre en scène puisque des institutions et organisations internationales comme le FMI et la Banque Mondiale vont tenter d'influencer la manière de faire des Etats en leur indiquant une feuille de route par des programmes d'ajustements structurels inclus dans l'opération de *nation-building*. C'est momentanément ce dont il s'agit dans le cadre du *nation-building* irakien dans lequel il est parfois difficile de s'orienter : une architecture organisationnelle de la reconstruction coexiste avec une structure gouvernementale multiniveau, dans laquelle les institutions internationales pourront agir sous mandat.

---

<sup>281</sup> CLARKE John, COLL Kathleen, DAGNINO Evelina, NEVEU Catherine, *Disputing Citizenship*, publié par Policy Press at the University of Bristol, Bristol, Janvier 2014, 224p., pp.139-140

## **Section 2 : L'étendue dimensionnelle du *nation-building* : domaines d'intervention et limites conceptuelles et matérielles de l'opération.**

Après avoir étudié globalement la structure de l'opération de *nation-building*, il faut également étudier les aspects qui en seront touchés et impactés. Quels sont les domaines-cibles du *nation-building* ?

Ainsi, il s'agit ici non plus seulement d'étudier les artefacts mais surtout les concepts fondateurs, et moteurs du *nation-building* opératif. Il s'agira de répondre aux questions suivantes : quels sont les concepts fondateurs du *nation-building* et quels sont ses présupposés ? Quelles sont les notions qui devront intervenir dans le processus de (re)construction d'un Etat et quels sont les enjeux réels d'intervention dans ces domaines ? Ces domaines ou « piliers » ici correspondent aux domaines fondateurs de la nouvelle conception de l'Etat-nation du *nation-building*, fondé sur la démocratisation, le développement et le maintien de la paix.

### **Sous-section 1 : Les grands piliers du *nation-building* opératif ou l'Etat-nation selon le *nation-building*.**

L'Etat-nation est la cible de la reconstruction. Cela ne touche donc pas seulement la « nation » en tant qu'entité mais la totalité du système d'Etat-nation, qui suppose les piliers institutionnels, politiques et sociaux.

La qualification de *weak state*, qui peut être effectuée par l'ONU elle-même peut légitimer et justifier l'intervention militaire. Il faut donc des concepts fondateurs et des présupposés fondateurs : l'existence d'un *weak state*, ou d'un *rogue state*, ce qui pose définitivement la question de la différence entre Etat/nation.

L'intervention de militaire participe de la création d'un terrain propice à :

- la réconciliation politique, ce qui implique en amont un processus de *peacebuilding*, soit la construction ou l'édification de la paix,
- au *state-building*, soit le volet institutionnel du *nation-building* qui se concentre sur la reconstruction de l'Etat dans son sens premier (territoire, population, souveraineté) et « second » (institutions),

En amont de l'étude de ce nouveau principe de l'action internationale envers les Etats, le *nation-building* « opérationnel » a été théorisé comme une pratique des Etats et des organisations internationales. Pour bien marquer la différence avec la définition historique étudiée dans les

chapitres 1 et 2 de cette partie, on propose ici une approche originale de cette nouvelle conception en mettant en relief les notions et concepts sur laquelle elle fonde sa définition.

On y trouve des conceptions et notions philosophiques mais celles-ci ne seront pas analysées précisément ici. Il s'agit surtout de mettre en relief les définitions qui sont propres à l'opération et au schéma de « construction nationale » qu'elle propose.

Cela implique de comprendre une forme d'architecture conceptuelle qu'elle tente de mettre en avant, une conception tout à fait particulière à la *RAND Corporation*, et plus généralement au monde anglo-saxon qui construit des modèles entiers, qu'il pense « universels ».

On parle notamment de l'intégration des forces et du degré d'implication de celle-ci dans le maintien de la paix. Le *peacebuilding* s'inscrit dans le cadre de la promotion de la paix qui se définit généralement en trois phases : la prévention et/ou la gestion du conflit, la consolidation de la paix (*peacekeeping*)<sup>282</sup>, et le *capacity-building*, soit le renforcement des capacités institutionnelles de l'Etat.

On remarquera que de nombreux éléments touchant au *nation-building* opératif touchent surtout au *state-building* qui est un processus tout aussi particulier que le *nation-building*. La dichotomie entre *nation-building* et *state-building* est particulière parce que de nombreux acteurs du *nation-building* sont également des acteurs du *state-building*. Cette approche fera l'objet d'un chapitre 4 pour une étude détaillée.

### **I. Démocratie et *rule of law* : les principes fondateurs régissant la « New nation »**

L'opération de *nation-building* est basé sur plusieurs volets, thématiques pour lesquels la planification globale doit aboutir à un Etat dont la stabilisation doit être durable.

Dans le cadre du *nation-building*, l'accès à la démocratie est devenu centrale, même si en premier lieu, la transition vers ce mode de régime est une conception nouvelle de ce type d'opérations. La démocratie (A) implique également l'application de la *rule of law* (B).

---

<sup>282</sup> PAFFENHOLZ Thania, « Promotion de la paix et coopération internationale : histoire, concept et pratique », Annuaire suisse de politique de développement [En ligne], Vol. 25, n°2 | 2006, mis en ligne le 18 décembre 2009, Consulté le 30 septembre 2016, p.22

### **A. La démocratie comme vitrine du *nation-building* opératif.**

Ce principe de démocratie sert littéralement de base pour la quasi-totalité des opérations de *nation-building* depuis les années 1990. Elle est devenue un critère d'investissement et une garantie de stabilité politique dans le cadre d'un bon développement.

Faire du *nation-building* implique donc de participer à établir la démocratie, que ce soit en termes de modalités légales (« *rule of law* ») que d'institutions et un certain nombre de mécanismes ont été créés pour favoriser l'application de ce mode de régime<sup>283</sup>.

La démocratie est considérée, dans cette optique, comme la seule source sérieuse de légitimité parmi les multitudes de formes de régimes<sup>284</sup>. Elle est un corollaire de bonne gouvernance et créer les conditions d'une bonne institution, à savoir être transparente et efficace.

Le présupposé insiste notamment en ce que l'autoritarisme promeut une technocratie de mauvaise qualité tandis que la démocratie permet de renforcer le développement en faisant émerger une technocratie efficace.

La démocratie libérale est le lieu de naissance de la société civile et il semblerait par ailleurs que c'est aussi la société civile qui soit le support de la démocratie puisqu'elle la fait vivre en défendant ses valeurs et en permettant aux citoyens de s'organiser en vue de créer la dynamique d'institutionnalisation.

Ce présupposé est lui-même issue d'une longue conception philosophique qui provient notamment de l'approche wilsonienne des relations internationales, impliquant que la démocratie et l'autodétermination soient des critères indispensables de la paix et de la stabilité internationale<sup>285</sup>.

---

<sup>283</sup> On pourra citer en Afrique le NEPAD (New Partnership for Africa's Development), dans son document officiel paragraphe 71, p. 14 et 15 : "L'expérience a appris aux dirigeants africains que la paix, la sécurité, la démocratie, une bonne gouvernance, le respect des droits de l'homme et une saine gestion économique sont les conditions préalables indispensables au développement durable." Cité dans WILTZER Pierre-André Wiltzer, « Vers une paix et un développement durables en Afrique », in *Afrique contemporaine* 2004/1 (n° 209), p. 23-37, p.27.

<sup>284</sup> FUKUYAMA Francis, *State-Building, gouvernance et ordre du monde au XXIe siècle*, traduit de l'américain par Denis-Armand Canal (*State-building, Governance and World order in the Twenty-First Century*), éditions La Table Ronde, Paris, 2005 pour la traduction française, 199p, p.52

<sup>285</sup> BELLONI Roberto, Rethinking "Nation-building" : The Contradictions of the Neo-Wilsonian Approach to Democracy Promotion, in *The Whitehead Journal of Diplomacy and International Relations*, vol. 7, Hiver/Printemps 2007, pp. 97-109, Op.cit p ; 97

La société civile peut exister sans démocratie libérale mais celle-ci semble impossible à faire émerger sans appliquer les caractéristiques d'un ordre libéral démocratique<sup>286</sup>.

L'un des aspects édifians du *nation-building* est aussi d'encourager la consolidation de la démocratie dans des Etats où le régime en place nécessite un renforcement des capacités institutionnelles. La consolidation se définit comme « *un processus par lequel sont établies les structures et les normes démocratiques, ainsi que les relations entre le régime politique et la société civile*<sup>287</sup> ».

Même si ce renforcement n'est pas exclusif aux *weak states*, dont les cadres démocratiques restent à vérifier, ils sont surtout les cibles d'une volonté de légitimation de leur place en tant que régime stable.

### **B. La rule of law, comme support de la démocratie ?**

Pour revenir à la *Rule of law*, un élément déterminant du caractère démocratique du régime, ses principes et conditions sont listés ainsi :

- Une justice indépendante,
- Des institutions des Droits de l'Homme indépendantes,
- Des pouvoirs gouvernementaux encadrés par la loi,
- Un accès transparent et responsable au pouvoir politique,
- Des systèmes de police et de détention dont les pouvoirs sont définis précisément par la loi,
- Des systèmes militaires et de sécurité qui fonctionnent selon la loi,
- Un accès à la justice par des avocats compétents et abordables et aucun prélèvement ou retard prohibitif qui découragent la justice<sup>288</sup>.

---

<sup>286</sup> KHILNANI Sunil, « La « société civile », une résurgence », in *Critique internationale* 2001/1, (n°10), Presses de Sciences-po., pp. 38-50.,p.46

<sup>287</sup> MORLINO Leonardo, « Consolidation démocratique, l'ancrage de la théorie », in *Revue Internationale de Politique Comparée*, Vol. 8, n ° 2, 2001, pp.245-267, P.247

<sup>288</sup> VOORHOEVE Joris, (Re)building the rule of law, in Conseil Scientifique des politiques gouvernementales (*Wetenschappelijke Raad voor het Regeringsbeleid*), *From war to the Rule of law, Peace building after violent conflicts*, publié par Amsterdam University Press, 2007, pp.91-126., p.91 : «*The main elements of a complete rule-of-law system are: – An independent judiciary; – independent human rights institutions; – government powers that are determined by laws; – free and fair elections; – transparent and accountable access to political power; – police and detention systems whose powers are defined precisely by laws; – military and security systems that*

*Le nation-building : Fondements conceptuels, manifestations opératives et enjeux stratégiques*

En bref, il s'agit d'un principe très sensiblement comparable à celui de « l'Etat de droit » en France qui implique notamment une soumission absolue au principe de légalité des délits et des peines. Ce dernier implique que pour chaque peine existe une loi qui la légalise (reconnaissance) et l'encadre.

Ce principe est fondamental en France puisqu'il est issu des idéaux révolutionnaires des philosophes des Lumières, souhaitant lutter contre toute forme de justice arbitraire. Il s'agit de reconstruire un ordre légal sur la base d'un pouvoir et d'un système législatif légitime devant également combattre la corruption des agents et le clientélisme politique.

L'établissement de la *rule-of-law* implique la mise en place de mécanismes de prévention et de productions législatifs, exécutifs et judiciaires encadrés et légaux. En amont, la *rule of law* doit nécessairement être prévue dans les articles de la Constitution, pas nécessairement de manière expresse, mais du moins, le processus constitutionnel. C'est le cas lorsque le *nation-building* implique la structuration quasi-intégrale de l'Etat-nation comme en Irak, on doit pouvoir faire ressortir et appliquer ses principes fondamentaux.

Dans le passé, les opérations de *nation-building* n'impliquaient pas nécessairement un processus de constitutionnalisation mais néanmoins, certains caractères de la *rule of law* devaient être prévus, comme en Haïti, avec l'établissement d'élections libres, notamment via des résolutions des Nations-Unies, adoptées entre 1988 et 1990<sup>289</sup>.

Les principes de la *rule of law* demandent nécessairement l'application de la démocratie mais s'inscrivent aussi plus globalement dans le cadre du *state-building* : ils dépendent donc d'une structure politique, étatique suffisamment solide pour pouvoir être appliqués. Cela implique en définitive, selon la *RAND Corporation* et selon FUKUYAMA, de cibler les points stratégiques du *state-building*.

L'éducation démocratique s'effectue sur deux plans : elle doit être citoyenne et combinatoire avec les idées culturelles de l'Etat dans laquelle elle s'inscrit. Cela implique nécessairement

---

*function under the law; – access to justice through competent and affordable lawyers, and no prohibitive levies or delays which discourage seeking justice”.*

<sup>289</sup> A/RES/43/157, A/RES/44/146 et A/RES/45/150 dites “ Renforcement de l'efficacité du principe d'élections libres et honnêtes ”

une éducation civique des citoyens et des futurs citoyens, et moralement<sup>290</sup> (voire philosophiquement) compatible avec l'esprit des nationaux

## **II. Le pilier économique : la libéralisation économique comme horizon de l'émergence économique**

Le pilier économique du *nation-building* implique la mise en place d'une économie libérale (A) justifiée par des considérations de stabilité économique, sociale et politique (B).

### **A. La mise en place d'une architecture économique libérale**

L'instabilité politique et sécuritaire d'un Etat peut provenir d'une défaillance dans la gestion du domaine de l'économie. L'idée capitaliste et libérale de la « main invisible » sur les marchés n'empêche pas les Etats de se doter d'institutions devant réguler un certain nombre de domaines propres à la libre concurrence et au libre marché au sein d'une économie nationale.

Au contraire, la présence d'autorités administratives indépendantes en tant qu'autorités régulatrices participe de cette idée que si l'Etat n'est qu'un acteur « lambda » du domaine économique et qu'il en est un sujet, il doit permettre de créer les conditions favorables à l'introduction d'un marché libre et égal pour tous les acteurs.

Si le marché n'est pas libre, et certains domaines comme la finance ne sont pas régulés, les risques sont nombreux que les politiques économiques ne puissent être suffisantes à freiner une situation économiquement instable qui mène le pays au chaos économique en provoquant ou encourageant une inflation grandissante.

Une situation de crise économique peut avoir des conséquences aussi graves qu'inattendues sur le fonctionnement normal des institutions. Cette réalité peut se vérifier autant avant toute initiative de *nation-building* que pendant et après une éventuelle intervention. Généralement, les interventions militaires provoquent l'inflation de la monnaie nationale et une chute de l'industrie et des investissements. Forcément, arriver à ressouder la stabilité politique et sociale

---

<sup>290</sup> NOHRA Fouad, *L'éducation morale au-delà de la citoyenneté*, L'Harmattan, Collection Epistémologie et philosophie des sciences, Avril 2004, 148p

en dernier ressort permet de faire redémarrer l'économie sur de nouvelles bases politiques et/ou légales.

Ainsi, le volet économique n'est pas en reste puisque la stabilité sociale demande de la stabilité économique. Ce volet est incontournable, le *nation-building* contemporain insiste sur le développement économique comme nécessaire condition à l'épanouissement national et comme critère de réussite durable de l'opération.

### **B. La volonté de garantir la réussite de l'aspect social et politique de l'opération**

Ce volet est universellement reconnu que ce soit en Afghanistan, en Irak ou sur des territoires d'étendues plus modestes avec la *Regional Assistance Mission to the Solomon Islands*, déployée en Juillet 2003 (RAMSI) dont l'objectif était aussi de parvenir à la stabilité économique<sup>291</sup>, l'Etat peinant à délivrer biens et services et s'enfonçant dans une insécurité caractérisée par des tensions ethniques. C'est là où l'aspect militaire et plus globalement le volet « sécuritaire » a une influence directe sur le volet économique.

En vue de convaincre les politiques du bien-fondé de cette opération, la *RAND Corporation* met en valeur l'intérêt stratégique et de développement commercial possible avec ces nations reconstruites. La reconstruction d'infrastructures économique et de l'industrie sont les points clés d'une planification économique devant créer un marché du travail et permettre aux nationaux de travailler et créer une atmosphère de confiance pour les éventuels investisseurs.

De même, l'établissement d'une réglementation en matière de marché du travail doit permettre à ce dernier d'émerger du processus de reconstruction, qui doit faire face à de nombreux défis imposés par le principe militaire et celui de coordination. En effet, on peut citer le démantèlement de l'armée irakienne<sup>292</sup>, la chute de l'ancien gouvernement, la destruction des infrastructures de transports, des voies de communications ...

Le volet économique comprend un objectif important : celui d'éviter le développement de marchés parallèles de fournitures de biens qui pourraient s'avérer contreproductifs, même si au

---

<sup>291</sup> DINNEN Sinclair, FIRTH Stewart (ed.), *Politics and State Building in Solomon Islands*, édité par DINNEN Sinclair et FIRTH Stewart, publié par ANU Press, 2008, 310p. p.1

<sup>292</sup> Une armée estimée à près de 500 000 soldats.



départ il pourrait être tolérable à la marge. L'objectif est d'éviter la formation de mafias qui participent au pourrissement de la situation globale, et ce sur long terme.

Cet aspect du volet économique est encore peu abordé mais il doit être pris en compte pour prévenir d'éventuelles situations de monopoles mafieux. C'est aussi l'une des raisons pour lesquels le *nation-building* doit permettre de recréer un tissu économique et social en subventionnant les investissements locaux par les locaux et pour les locaux, en facilitant l'accès au crédit par exemple ou en réfléchissant à des incitations économiques et financières par exemple. En Irak, cela est directement passé par une loi sur la libéralisation de l'économie.

### **III. Le développement humain et la prise en compte de l'impératif humanitaire dans l'opération.**

Le volet humanitaire (*humanitarian relief*, selon la RAND Corporation) est un volet tout à fait complet mais tout autant problématique sur le plan conceptuel qui met en évidence le lien quasi-symbiotique entre les concepts d'Etat et de nation dans ce contexte précis.

Les opérations de *nation-building* doivent en effet, créer les conditions du développement humain (A), et, entre autre, faire émerger une élite qui puisse l'encourager voire la provoquer (B).

#### **A. Créer les conditions du développement humain**

En effet, selon les recommandations de la *RAND Corporation*, pour éviter de tomber dans la situation d'un « Etat failli », l'un des principaux objectifs (si ce n'est le principal objectif du *nation-building* opératif) est de créer les conditions politiques mais également sociales d'une édification nationale moderne et d'arriver au final à un Etat-nation démocratique durable.

La chute ou l'affaiblissement déliquescents de l'ancien régime amène forcément à une situation d'instabilité latente et d'insécurité proportionnellement, voire plus encore lorsqu'il y a une intervention militaire, comme en Afghanistan ou même avec l'intervention de l'OTAN dans les Balkans.

Cela engendre des problèmes humanitaires de grande ampleur, comme le déplacement de populations qui deviennent des réfugiés, la destruction des habitations, l'insécurité

grandissante, mais également des problèmes sanitaires (alimentation, eau ...), ce qui cause forcément une dégradation totale des conditions de (sur)vie.

Dans ce cadre, l'architecture de stabilité amène à considérer l'intervention d'une police, même internationale, sur des zones entières, ou l'édification de camps de réfugiés par exemple.

Cet aspect humanitaire légitimise le pouvoir en construction et/ou déjà en place de manière concomitante au *nation-building* opératif puisqu'il implique de reconstruire la confiance entre la population et les institutions et les *nation-builders*, qui agissent dans ce cadre même. L'aspect humanitaire s'inscrit donc autant dans ce que l'on appelle le *peacebuilding*, que dans le *state-building* et la prévention du « *failed state* »<sup>293</sup>.

Dans ce volet, le rôle des ONG est primordial : *Croix-Rouge* et *Croissant-Rouge*, *Médecins Sans Frontières*, *Action Contre la Faim* participent notamment à cet élan de reconstruction. Le développement de ces organisations « non-profit » est autant une chance qu'une difficulté dans le cadre d'opérations qui doivent permettre de recréer le lien entre la population et l'Etat.

Avant même de parler de citoyenneté, l'existence de l'Etat comme élément structurant un ensemble d'individus disposant de droits est une condition et une étape nécessaire du *nation-building*. Forcément, l'existence de l'Etat, au sens où il doit pouvoir assurer un minimum de service public manifeste sa capacité à légitimer son propre modèle existentiel, sans lequel il ne survit pas.

La construction d'infrastructure de santé et de soin, comme les hôpitaux, ne peut véritablement être achevée rapidement et les ONG peuvent alors assurer temporairement ce devoir de l'Etat, à assurer un minimum de structure sanitaire aux nationaux.

Néanmoins, cela ne peut pas se réaliser sur le temps long car cela risque de générer un Etat structurellement faible et peu dynamique en la matière (et il faut aussi prendre en compte les potentiels dangers, la logistique, et les fonds nécessaires pour faire travailler les équipes sur place).

---

<sup>293</sup> HAIMS Marla C., GOMPERT David C., TREVERTON Gregory F., STEARNS Brooke K., *Breaking the Failed-State Cycle*, publié par RAND Corporation, 2008, 344p., p.23

C'est l'un des aspects qui permet déjà de faire exister l'Etat mais aussi de prendre conscience que l'opération de *nation-building* doit pouvoir équilibrer la durabilité de l'édifice national (Etat et nation) et la durée minimale d'opération.

### **B. Le défi quant au choix des « élites constructrices » au sein des nationaux**

L'objectif développementaliste est ici le volet principal de soutien de l'édifice national, elle s'est traduite par toute une série de mesure destinée à renforcer les domaines du développement industriel et durable, le système économique, financier et banquier ou l'investissement.

Cet aspect s'est trouvé renforcé par la création en 2006 d'une *Task Force For business and Stability Operations*, sous la direction du département de la sécurité américain, ayant pour but, en plus de ceux énoncé, de développer également le secteur de l'énergie<sup>294</sup>.

Une question demeure et s'inscrit tant sur le développement humain que pour les autres domaines : *quid* de la formation du personnel, notamment dans un contexte général de migrations de guerre et de *brain drain* ?

De plus, d'autres questions demeurent : que dire de la « fuite des cerveaux » attendue et générée par l'instabilité ? Forcément, le personnel formateur sera celui des *nation-builders*, notamment aidé et financé par des ONG ou des institutions internationales.

Quel personnel former dans ce cas : s'agit-il d'experts ? Il faut des enseignants, mais surtout du personnel qui puisse être adapté aussi à la demande légitime des autochtones pour éviter des désagréments protocolaires comme des médecins hommes et femmes (c'est d'ailleurs en cela que la formation d'un personnel féminin est stratégique), des cadres de soin, des cadres de justice notamment qui doivent adopter une formation en matière de *rule of law*, et des personnes qui puissent ainsi connaître et participer autant à la vie politique qu'à la vie économique.

Un tel processus demande un investissement humain et financier colossal et a son importance, même au niveau le plus direct des populations concernées.

---

<sup>294</sup> ZIMMERMAN S. Rebecca, EGEL Daniel, BLUM Ilana, *Task force For Business and Stability Operations, Lessons from Afghanistan*, RAND Corporation, 2016, 139p., p.ix.

#### **IV. L'aspect sécuritaire : le difficile équilibre entre maintien de la paix et guerre contre-insurrectionnelle.**

Cet aspect sécuritaire fait apparaître deux grandes questions : celle d'une part de la formation d'une résistance à l'intervention militaire (A) et de l'autre la réflexion sur l'organisation des relations civilo-militaires qui n'est pas encore véritablement aboutie (B).

##### **A. La gestion de la formation des poches de résistance à l'intervention militaire**

Souvent, l'émergence de poche de « résistance » au sens le plus large possible, apparaissent durant certaines de ces opérations, qu'elles prennent la forme de mouvements anti-occupations ou qu'elles soient déjà présentes, sous la forme de légères instabilités. La gestion de ces résistances n'est pas partout effectuée de la même manière et si l'intégration de ces forces dans le processus peut parfois être pensée (notamment comme le montre récemment les efforts effectués en vue de créer un cadre de négociations pour les Talibans, au Qatar, et sous impulsion américaine), elle n'est pas souvent choisie pour s'inscrire dans un cadre de légitimité car le formalisme consensuel n'est pas considéré comme le plus pertinent dans ce contexte d'affrontement.

En effet, si l'on souhaite mettre fin à un système que l'on qualifie de totalitaire en lui opposant la démocratie libérale, il est nécessaire pour légitimer le nouveau système en place et dans le « *storytelling* » fournir un paradigme suffisamment pertinent pour éviter ce type d'accointance. C'est l'une des raisons pour lesquelles, en Irak, les anciens baathistes ont été ciblés par l'administration américaine puis par le nouveau gouvernement irakien choisi.

Cette logique est la même qui est suivie dans le volet humanitaire, qui met en évidence un certain nombre de principes clés (« *Key Challenges* ») en vue de réussir une opération de *nation-building*, comme notamment l'assistance aux réfugiés et aux nationaux déplacés à l'intérieur et à l'extérieur de l'Etat<sup>295</sup>.

C'est ainsi qu'est construite la nouvelle définition du *nation-building* : il s'agit de dégager les volets principaux de cette opération et d'en déterminer les objectifs pour les réaliser. Cette méthodologie présente beaucoup d'intérêt en soi car elle permet d'identifier en amont quels

---

<sup>295</sup> DOBBINS J. ..., *The beginners guide to nation-building*, ... p.111

sont les principaux volets qui devront être prévus, dans la réalisation efficace d'une opération de cette ampleur.

### **B. La réflexion sur l'aspect civilo-militaire de l'opération.**

La réflexion sur les relations entre civils et militaires débute dans les années 1930 par l'observation des militarismes japonais et allemands, mais c'est surtout dans les années 1960 que la réflexion commencera à prendre de l'ampleur<sup>296</sup>.

Les recherches, sur cette thématique, sont surtout axées par les relations entre civils et militaires d'un même pays. Dans les années 1990, elle s'actualise avec la multiplication des conflits mais également des actions internationales (interventions militaires) dans le cadre des opérations de stabilisation et de maintien de la paix.

Il s'agit surtout de savoir comment l'appareil militaire peut se développer dans une démocratie et comment considérer le rôle de celle-ci et son rapport avec la société civile. Par contre, il y a assez peu de recherches concernant les relations entre les militaires qui vont intervenir, et les nationaux de l'Etat dans lequel ils interviennent.

Or, ce visage du *nation-building* opératif est primordial dans la réduction de la barrière / distance entre ces deux grands acteurs de la (re)construction nationale. On parlera notamment de *Civil Military Cooperation* pour définir les relations entre ces derniers recommandée comme étant un pilier fondamental du cadre opératif des opérations SSTR<sup>297</sup>.

La construction d'une nouvelle armée offre tout autant d'avantage que de défis pour les *nation-builders*. La formation de nouveaux acteurs de la sécurité intérieure, tant sur le plan policier que militaire ne demande pas seulement des investissements humains et financiers mais, en plus des coûts demandés pour la reconstruction d'infrastructures spécialisées en la matière (commissariats, casernes ...).

Il faut notamment prendre en compte en amont la déconstruction de l'institution militaire, qu'elle soit partielle ou totale, ce qui demande soit une réorganisation de l'appareil militaire,

---

<sup>296</sup> JOANA Jean, SMYRL Marc, « Civils et militaires en démocratie », in *Revue internationale de politique comparée*, Volume n°15, 1, 2008, p.7-13, p.8-9

<sup>297</sup> SZAYNA Thomas S., EATON Derek, RICHARDSON Amy, *Preparing the Army for Stability Operations Doctrinal and Interagency Issues*, édité et publié par RAND Corporation, 2007, 277p., p.117-118

soit une dissolution de celui-ci, les deux devant au final permettre de créer une nouvelle armée institutionnalisée, selon le principe D.D.R.<sup>298</sup>.

## **Sous-section 2 : Une opérativité bidimensionnelle : de l'opération de reconstruction national-étatique à l'entretien permanent d'une révolution sociétale.**

Le *nation-building* opératif est l'un des éléments les plus édifiant en matière d'opération *stricto sensu* puisqu'il s'inspire du vocabulaire médical pour fournir son architecture conceptuelle : on parle alors de greffe « démocratique », de « chirurgie » (*surgery*) de « partition »<sup>299</sup> parfois pour qualifier des Etats qui se décomposent.

Ces termes font finalement parti du vocabulaire propre à la notion d'Etat (on parle aussi d'organes de l'Etat, de tête ...).

Cela significatif mais tout autant révélateur : pourquoi parler de greffe démocratique s'il s'agit réellement de passer d'un « Etat » à un autre, d'un Etat totalitaire à un Etat démocratique ?

En même temps, le caractère opératif de ce *nation-building* implique de nombreux et profonds changements de paradigmes qui alimentent l'idée d'une construction globale plus que d'une simple reconstruction. On en revient au concept pour définir quelle est l'étendue réelle d'une opération de *nation-building*, qu'elle soit spatiale ou temporelle.

Il s'agit ici de redéfinir ce que recouvre la notion de *nation-building* opératif au sens des éléments que l'on tire des observations des opérations notamment dans son étendue, mais aussi comprendre sa cohérence vis-à-vis de la définition donnée en chapitre II, une définition elle plus théorique et qui se concentre essentiellement sur un processus historique d'un phénomène « transcourant » : l'idée de nation.

---

<sup>298</sup> Désarmement, Démobilisation, Réintégration, principe dont on aura l'occasion de revoir dans le chapitre IV.

<sup>299</sup> Cf notamment GOTTLIEB Gidon A.G., "Nations without States", in *Foreign Affairs*, volume 73, N°3, University of Chicago Law School, pp.100-112, p.100

## **I. Cadre spatio-temporel du NB : l'étendue dimensionnelle du *nation-building* opératif**

On a pu percevoir l'aspect « intégratif » du *nation-building* comme inspiré de multidimensionnalité, tant dans l'édification de l'Etat que dans ses acteurs. Néanmoins, on peut percevoir que le *nation-building* touche autant aux individus qu'à l'Etat, si ce n'est même à la région entière du globe dans laquelle il s'inscrit, si l'on considère d'une part que les *nation-builders* sont souvent des Etats voisins et que la construction mise en place dépend tout autant de ces acteurs comme facteur de stabilité.

Forcément, le cadre opératif est double : la construction de l'Etat-nation a des objectifs et des enjeux du niveau national au niveau local (A) jusqu'au niveau individuel (B).

### **A. La précision du cadre spatial opératif : construction au niveau national et impact au niveau local**

Aujourd'hui, le concept de *nation-building* permet de comprendre l'influence qu'exercent les lieux de mémoires dans les consciences collectives et comment ces mêmes lieux participent à entretenir une mémoire collective sur une dimension spatio-temporelle bien déterminée. En effet, l'édification d'un parc national, voire même d'un simple parc municipal permet d'enraciner certaines conceptions philosophiques et/ou politiques dans les consciences des citoyens. Le fait de choisir le nom d'une plaque commémorative ou le nom d'une rue, d'une école, a une influence déterminante dans les consciences politiques.

Ainsi, les écoles traditionnelles catholiques préféreront choisir les noms de « saints » ou d'intellectuels chrétiens catholiques pour en souligner toute la portée de leur mission éducative. Cette dimension n'est certainement pas négligée jusqu'au plus proche des administrés puisque le concept de *nation-building* est utilisé pour déterminer l'étendue de cette influence dans les consciences collectives des citoyens d'une nation, d'une ville, voire même d'un quartier.

La construction d'un parc naturel est par exemple, une manière d'inscrire dans ces consciences un certain nombre de valeurs et de principes propres à une idéologie identitaire, celle de

l'écologie dans une volonté politique de préservation d'un milieu naturel, justifié par la science<sup>300</sup>.

Si cette politique implique une volonté de « créer » une identité, alors dans ce cas, il est difficile de nier qu'une politique particulière n'en revêt pas l'aspect. Ici, il s'agit de créer de « l'identité » jusqu'au niveau municipal, et au service du cadre national.

Dans ce cadre, le discours qui entoure la justification de cette ingénierie autant civile que sociale pour la réalisation d'un tel objectif prend un habillage qui veut se détacher du caractère politique strictement dit<sup>301</sup>, lui donnant une justification éco-scientifique. Or, selon l'agence fédérale responsable du contrôle, cette « *nouvelle interprétation scientifique du territoire* » - selon l'auteur – est subordonnée à « *à son mandat traditionnel de faire rayonner une nature sauvage où l'activité humaine est, par définition, absent* »<sup>302</sup>.

L'idée d'imprimer une identité idéologique par cette construction, issue d'une volonté politique est une manière d'ancrer une forme d'identité sur un territoire circonscrit, dans un but de valorisation nationale. C'est en cela que ce projet est un « *nation-building*<sup>303</sup> ».

C'est par ailleurs une leçon pertinente pour analyser le *nation-building* contemporain puisque la construction d'un élément au niveau local participe à la matérialisation d'une idéologie nationale qui va, par le processus historico-politique et identitaire s'enraciner dans les consciences au niveau local.

N'est-ce pas là l'un des grands reproches à l'encontre du *nation-building* irakien, qui pêche par manque de compréhension des représentations locales, notamment lorsque l'on revoit les

---

<sup>300</sup> CRAIG-DUPONT Olivier, Science gouvernementale et nation-building : Parcs Canada et la réinterprétation des territorialités locales, in *Scientia Canadensis, Science in Government*, Volume n°35(1-2), 2012, pp.65–83, p.66

<sup>301</sup> Idem p.78 : <sup>301</sup> : « Pour les dégager « de toute entrave politique ou sociale », Parcs Canada utilise spécifiquement le discours de l'écologie scientifique. En effet, le manuel propose l'intégration de tous les parcs nationaux canadiens dans une division territoriale établie en fonction de « régions naturelles » du Canada et de « thèmes d'histoire naturelle dignes d'être représentés » ».

<sup>302</sup> Idem p.78

<sup>303</sup> Idem p.83 « La science offerte par Parcs Canada participe ici, à sa manière, à concrétiser le pouvoir de gouvernance fédérale sur le territoire des provinces et ainsi à soutenir le nation-building canadien ». Pour plus de précision sur l'usage des Parcs nationaux dans le cadre du Nation-building (édification nationale) : ZELLER Suzanne, *Inventing Canada: Early Victorian Science and the Idea of a Transcontinental Nation*, University of Toronto Press, 1988.



théories de DEUTSCH sur le *nation-building*, impliquant une construction socio-économico-politique locale qui devient un système « proto-national<sup>304</sup> » ?

On revient ainsi à ce que l'on a énoncé au chapitre 2 concernant l'aménagement urbain comme manifestant une architecture, elle-même significative de message et d'imaginaire construisant l'identité.

Cette idée notamment ressort dans l'aménagement de parcs nationaux par exemple :

*« Tout en menant à l'encadrement du milieu naturel, la science a permis d'inscrire cette représentation identitaire de l'État-nation sur le territoire, notamment à travers les activités d'inventaires et de cartographie des agences responsables de l'exploitation et de la protection des ressources naturelles. Les parcs nationaux, en tant que productions territoriales d'agences gouvernementales, s'inscrivent dans cette logique d'encadrement de l'environnement par la science fédérale. Dès la fin du XIVE siècle, les états nord-américains des États-Unis et du Canada procèdent à la nationalisation de grands monuments naturels de la côte ouest, dans les Montagnes Rocheuses.<sup>305</sup> »*

Le rapport à la frontière est consubstantiel au *nation-building*. Si aujourd'hui, la frontière est analysée comme faisant partie des critères d'identification d'un Etat, notamment le contrôle des frontières comme celle d'un Etat fort<sup>306</sup>, elle est l'un des objets fondamentaux analysé comme fondement du *nation-building* en tant qu'édification nationale.

Plus encore, elle représente pour eux apparaît comme une ligne de cloisonnement circonvenant un ensemble de symboles, de valeurs, à laquelle une communauté s'identifie<sup>307</sup>, qui va « *du drapeau ou de la forme des clochers à la structure sociale acceptée, aux croyances religieuses, aux principes éducationnels* »<sup>308</sup>.

---

<sup>304</sup> DEUTSCH Karl, *Nation-building in comparative context*, édité par Karl DEUTSCH,

<sup>305</sup> CRAIG-DUPONT Olivier, ..., p. 66

<sup>306</sup> REDON Marie, « Frontière poreuse, État faible: les relations Haïti/République dominicaine à l'aune de la frontière (« Porous border, weak State ? The relations between Haïti and the Dominican Republic seen from the border ») » in *Bulletin de l'Association de géographes français*, 87e année, 2010-3. pp. 308-323, p.308

<sup>307</sup> REDON Marie, « Frontière poreuse, État faible: les relations Haïti/République dominicaine à l'aune de la frontière », ..., op. cit .. pp. 310.

<sup>308</sup> Idem p.310

**B. Du niveau local ... au niveau individuel : le *nation-building* comme système de représentation intégrale de la « nation ».**

L'idée de nation implique un sentiment individuel de (r)attachement particulier à une entité collective à travers la conscience de partager une identité commune d'un système global de représentation du monde. Cela implique donc que l'individu « membre de la nation » se fait de celle-ci une représentation personnelle de ses caractéristiques et des éléments qui ont conditionné son sentiment d'appartenance, avec plus ou moins d'objectivité dans un choix qui par ailleurs ne l'est pas forcément.

Par exemple, c'est notamment le cas d'un individu de confession juive qui, religieusement, naît juif s'il naît d'une mère juive selon les conceptions religieuses du judaïsme. Cette identité s'impose et s'enracine bien plus aisément dans sa représentation de soi et du monde lorsqu'il naît dans un environnement favorable à cette identification.

La représentation et la valeur de l'économie et de l'argent est aussi un élément caractéristique et distinctif d'une représentation générale du monde. La vision des opportunités de richesse est une vision inspirée d'idéologie, elle est l'un des piliers de la *doxa* idéologique américaine dans la menée des affaires :

*« The thrifless man is the man who never buys very much, because he never has very much money with which to buy. The way to insure large buying, on an increasing scale from year to year, a steady expansion of business, and a continued increase of employment, is to get behind the thrift campaign<sup>309</sup>».*

Cela en fait l'un des éléments caractéristiques de la vision, de la représentation mentale d'un élément finalement universel. Dans le cas de la société civile, on prend en compte l'individualisme comme menace pour celle-ci, sa constitution et son existence. En effet, si le concept de société civile, qui naît notamment de l'interprétation des conceptions de LOCKE sur la société, et des postulats de HEGEL, s'attachent au lien entre l'individu et son rôle dans la société, alors ce même lien se meut et évolue en fonction notamment du sens qui est accordée à la citoyenneté.

---

<sup>309</sup> CARVER T.N., "The Relation of Thrift to Nation-building Author(s)", in *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, Vol. 87, The New American Thrift (Jan., 1920), Published by Sage Publications, Inc. in association with the American Academy of Political and Social Science pp. 4-8, p.8.

En effet, la civilité, corollaire de la citoyenneté, étant désolidarisée d'une citoyenneté étendue sans consentement des intéressés, elle risque de disparaître irrémédiablement, entraînant avec elle la citoyenneté proprement dite qu'elle a bâtie<sup>310</sup>.

Quand on parle de système de représentation intégrale de la nation, on veut dire que les principes même du *nation-building* opératif sont tout autant inspiré d'un romantisme propre à la dialectique « *Rogue state* » / « *Democratic state* », voire dans sa forme la plus fantasmée, manichéenne : l' « Axe du Bien » contre l' « Axe du Mal ». De cette construction d'un bien triomphant du mal, on peut reconstruire le *storytelling* politique ayant influencé le *nation-building* de l'Irak. Même la liberté est mythifiée quelque part, lorsque l'on observe le schéma idéologique de la destinée manifeste américaine.

On peut supposer qu'un mythe national tente d'en remplacer un autre suivant les principes déjà énoncés par BAUDRILLARD et GELLNER. C'est en cela que l'on parle de « *conquête des esprits et des cœurs* », idée bien souvent délaissée dans la plupart des études sur le *nation-building*, alors qu'en réalité, on pourrait même se demander si elle n'occupe pas une place très importante dans l'organisation stratégique.

Elle est parfois considérée comme dépassée par une stratégie psychologique bien connue du « *choc et de la stupeur* », un *blitzkrieg* psychologique censé, dans le cadre d'une guerre, affaiblir moralement tout potentiel ennemi qui serait susceptible de combattre, et de le neutraliser avant qu'il ne puisse avoir l'intention de résister. C'est justement en ces termes qu'il faut étudier la volonté de faire émerger une « société civile » de cette nouvelle démocratie naissante.

## **II. Le véritable objectif final recherché : l'émergence de la « *civil society* » ?**

La *Civil society* est le centre, l'objet même autour duquel gravite le *nation-building* dans son volet « sociétal » et dans le discours qu'elle transmet. Elle en devient même l'abstraction nationale car elle occupe dans le discours la place d'élément incontournable à la réussite du projet global et à l'émancipation nationale.

---

<sup>310</sup> Cf justement KHILNANI Sunil, « La « société civile », une résurgence », in *Critique internationale* 2001/1, (n°10), Presses de Sciences-po., pp. 38-50, p.46 à 48 (p. 48 : « L'extension du champ de la citoyenneté peut miner la qualité de la civilité (qui n'est pas la même chose que le « sens civique »), pourtant essentielle dans les situations d'hétérogénéité sociale et de pluralité. La civilité permet un certain degré de reconnaissance mutuelle entre individus de groupes différents. Mais, comme le remarque Leca, « la civilité, essentielle à la citoyenneté, peut paradoxalement être mieux conservée lorsque la citoyenneté elle-même n'existe pas »,

Cette « émancipation » politique s'effectue dans le discours par la « libération ». La *civil society* est l'actrice de sa reconstruction post-nation-building (A). Néanmoins, cela renforce le questionnement du *nation-building* contemporain comme procédant réellement d'une « édification nationale » ou d'une véritable ingénierie (B).

### **A. La « *civil society* » comme obligée du *nation-building* opératif et actrice principale de la poursuite de l'édification nationale**

La *civil society* devient actrice de son propre développement : tel est le rôle qui est attribué à la nouvelle nation (1) dans le scénario de sa propre reconstruction et de son propre développement (2).

#### **1. La « *civil society* » comme « héritière » du *nation-building***

La société civile a pris cette dimension d'actrice et de destinatrice de l'édification nationale avec l'opération militaire en Irak. L'objectif de la société civile est d'assurer la continuité et la poursuite du travail organisé dans le cadre de la construction de l'architecture de la paix et matérialisée par le *nation-building*.

Ce principe s'est poursuivi de cette manière, en quelque sorte, au travers du discours tenu par certains Etats Occidentaux lors des Révolutions Arabes à l'encontre des chefs d'Etats et gouvernements des « *rogue states* » arabes considérés comme des régimes pouvant être ciblés par un *nation-building*. La société civile fait figure de cœur destinataire de l'opération. Elle fait également l'objet du discours du *nation-building*, qu'il passe par un discours de « table-rase » ou de réconciliation nationale.

La société civile est définie comme l'ensemble des acteurs institutionnels non-gouvernementaux qui participent au fonctionnement de la vie publique et politique. Dans un cadre plus large au niveau internationale, les institutions internationales ciblent les acteurs de la société civile en vue de leur faire parvenir des fonds pour « court-circuiter » l'Etat<sup>311</sup> en vue d'améliorer directement la vie publique et rendant les citoyens, membres de cette société civile, plus responsable.

---

<sup>311</sup> KHILNANI Sunil, « La « société civile », une résurgence », in *Critique internationale* 2001/1, (n°10), Presses de Sciences-po., pp. 38-50, op. cit. p.39

Parmi les acteurs de la société civiles se trouvent les ONG, les entreprises privées, les associations à but non-lucratifs (même religieuses) ... Cet ensemble d'acteurs, caractérisés par leurs organisations et leurs actions, forment la société civile.

Néanmoins, dans son sens plus large, la société civile désigne surtout la société des citoyens, une société regroupant des citoyens engagés dans la vie politique sans être lié directement ou indirectement à l'Etat.

Son rôle est primordial puisque c'est elle qui va participer à créer et à développer l'économie et créer un marché de la consommation suffisamment pertinent pour créer le développement attendu.

De manière concomitante à l'émergence d'une « *civil society* », il faut donc également créer les conditions de l'émergence d'une « *economic civil society* <sup>312</sup> » qui participe de la structuration du régime et de la stabilité étatique et étatique, soit les résultats d'un Etat-Providence après avoir mis en place l'Etat Policier, selon les conceptions wébériennes académiques.

## **2. La « *civil society* » comme garante de son propre développement humain**

Dans ce cadre plusieurs objectifs sont assignés à cette *civil society*, et l'objet principal du *nation-building* est de créer les conditions de son émancipation pour qu'elle puisse se mobiliser économiquement, politiquement, socialement.

Créer les conditions de sa mobilisation, c'est tenter de transmettre à cette société civile un dynamisme qui ferait d'elle le moteur de la démocratie et plus généralement parlant du système tout entier que l'opération met en place.

Ainsi, comme l'énonce précisément MORLINO, « *Il implique l'émergence, la formation, le changement des ancrs qui retiennent ou possiblement contrôlent la société civile en général aussi bien que divers secteurs spécifiques de cette dernière* <sup>313</sup> », soit un mouvement vertical qui

---

<sup>312</sup> GRAÇIA FEIRÓ Rui, "Challenges to the consolidation of Democracy", in INGRAM Sue, KENT Lia, MCWILLIAM Andrew (ed.), *A New Era ? Timor-Leste after the UN*, Australian National University Press, 2015, pp.59-70, p.64

<sup>313</sup> MORLINO Leonardo, « Consolidation démocratique, l'ancrage de la théorie », in *Revue Internationale de Politique Comparée*, Vol. 8, n ° 2, 2001, pp.245-267, p.252

doit permettre l'organisation de la société civile puis son autonomisation par le biais de l'accaparement du processus de construction nationale par celle-ci.

On remarque que cela passe notamment par la mise en place de mécanismes et de mesures d'ordre sociales et économiques, comme des incitations au travail pour les femmes, ou la libéralisation de l'économie en vue de fournir une opportunité de créer des entreprises.

L'objet économique du *nation-building* est de permettre de faire émerger une société civile qui puisse répondre aux conditions de la réussite de l'opération, ce qui implique l'émergence d'une classe moyenne, considérée comme moyen pertinent de créer une société civile, ou la possibilité laissée aux acteurs de fonder des associations et des partis pour permettre d'influencer la scène politique nationale.

En théorie, c'est en s'appuyant sur la naissance d'une classe moyenne conséquente – qui puisse également entreprendre car le terme est important – que l'on va favoriser la lutte contre la pauvreté. Le présupposé implique notamment la libéralisation de l'économie et une redistribution efficace des biens pour y parvenir<sup>314</sup>. C'est ainsi que le principe du *nation-building* explique globalement comment la société civile va permettre de générer le processus de développement.

Il est vrai que le phénomène d'« émergence » économique participe à la transition politique vers la démocratie. C'est ainsi qu'est expliqué, dans les années 1980, l'émergence d'une classe moyenne qui puisse être politiquement active en vue de défendre ses droits<sup>315</sup>.

Néanmoins, si la classe moyenne (*middle classes*) favorise l'émergence de la démocratie, les conditions de son émergence ne sont pas forcément les mêmes et le développement économique ne produit pas forcément de classe moyenne.

En même temps, de nombreux moyens sont mis en place pour participer à cet effort qu'il soit économique, intellectuel ou idéologique avec, par exemple les équipes provinciales de reconstruction, qualifiés de « bras civils » des armées<sup>316</sup>.

---

<sup>314</sup> KREMER Monique, VAN LIESHOUT Peter, WENT Robert, "Understanding development, in KREMER Monique, VAN LIESHOUT Peter, WENT Robert, "Less Pretension, More Ambition, Development Policy in Times of Globalization", édité par Presses universitaires d'Amsterdam, Amsterdam, 2010, 312p. pp.49-86, p.55

<sup>315</sup> Idem p.69 et 72 à 75 également pour les éléments contribuant à souligner l'importance de la classe moyenne ou « middle-class », dans la démocratisation.

<sup>316</sup> DE HOOP SCHEFFER Alexandra, « Politique étrangère américaine : quels défis ? Rompre avec le tout-militaire et le nation-building », ..., p.4

Dans le cadre d'une reconstruction nationale ou d'un *state-building*, la construction de la société civile s'avère capitale puisque les déséquilibres engendrant des migrations, elles sont au final une sorte de « baromètre<sup>317</sup> » de la réussite totale de l'opération.

De nombreux programmes ont été mis en place pour mettre la convergence d'intérêts entre *nation-builders* et la société civile, au travers du « *Commander Emergency Response Program*<sup>318</sup> » (CERP) en Irak notamment. Ce CERP incarne cet aspect peu étudié du *nation-building* qui implique une action « multiface » dans l'opération, mêlant les différents volets afin d'obtenir des résultats plus cohérents avec les objectifs de reconstruction.

Ainsi, le CERP qui a pour but de servir la mission de stabilisation de l'armée en obtenant l'appui de la population locale<sup>319</sup>, dans le cadre du volet économique, militaire mais également du développement. Ce programme important finance la reconstruction d'infrastructures de provisions énergétiques, mais également de communications, ce qui s'avère capital dans le cadre développementaliste du *nation-building* opératif.

Cet aspect, plus que tout autre participe à la légitimation de l'action des *nation-builders*. Dans cette même idée, cet aspect des relations civilo-militaire transparaît plus encore dans le cadre du volet stratégique. L'aspect stratégique du *nation-building* de la « *civil society* » est de participer au « *civilian surge* » à savoir au renforcement des capacités civiles, ce qui signifie autant de rendre l'aspect militaire de l'opération plus facilement « compréhensible par les locaux (ce qui s'apparente de plus en plus nettement aux référents mandataires voire coloniaux du XIXe siècle)<sup>320</sup>

L'ouvrage phare de DOBBINS, *The beginner's guide to nation-building*, publié par la RAND Corporation met en évidence la construction d'une opération de *nation-building* sur la base de dix domaines principaux divisés en chapitre : la préparation au *nation-building*, le volet militaire, le volet policier, le volet de l'Etat de droit (*rule of law*), l'aspect humanitaire, la

---

<sup>317</sup> FISHER Josephine Lucy, *Pioneers, Settlers, Aliens, Exiles, The decolonisation of white identity in Zimbabwe*, publié par Australian National university Press., Canberra, 2010, 276p. p.36

<sup>318</sup> Voir notamment ZIMMERMAN S. Rebecca, EGEL Daniel, BLUM Ilana, *Task force For Business and Stability Operations, Lessons from Afghanistan*, RAND Corporation, 2016, 139p.

<sup>319</sup> RABASA Angel, GORDON John, CHALK Peter, CHIVVIS Christopher S., GRANT Audra K., MCMAHON K. Scott, MILLER Laurel E., OVERHAUS Marco, PEZARD Stephanie, *From Insurgency to Stability, Volume I: Key Capabilities and Practices*, édité et publié par RAND Corporation., 2011, 273p., op.cit.p.42 (traduction de l'auteur)

<sup>320</sup> DE HOOP SCHEFFER Alexandra, « Politique étrangère américaine : quels défis ? Rompre avec le tout-militaire et le nation-building », in [diploweb.com](http://diploweb.com), publié le 12 Juin 2011

gouvernance (ou le gouvernement ?), la stabilité économique, la démocratisation, le développement et les questions portant sur le coût du *nation-building*. Chacun de ces aspects est exposé en fonction d'un certain nombre de principes qui leur est associé, lors de l'opération de *nation-building*.

Par exemple, dans le cadre du volet militaire, l'un des aspects caractéristiques du *nation-building* consiste en la triple action « *désarmement, démobilisation et réintégration*<sup>321</sup> » des forces militaires en exercice sur le territoire de l'Etat-cible de l'opération. Il s'agit d'un des piliers du volet militaire du *nation-building*.

Cette construction édifiante présente tout l'aspect scientifique, et la construction conceptuelle et opérationnelle du *nation-building*, divisée en volets et en piliers. Ces piliers sont décrits selon quatre éléments qui vont permettre d'évaluer la pertinence de l'architecture, à savoir : les défis clés, les pratiques pertinentes, la taille et le coût de l'entreprise. A ces quatre éléments généraux s'ajoutent, suivant la caractéristique du volet, les références en matière d'acteurs clés.

Enfin des questions demeurent amenant d'autres réponses : le *nation-building* est une question de temps alors quand doit-on considérer une opération de *nation-building* comme terminée, voire « réussie » ? Qui justement juge de la pertinence du processus de développement des institutions pour assurer l'existence, l'équilibre et la stabilité de l'Etat ? Il est très difficile d'en donner une réponse pertinente, notamment en ce qui concerne la légitimité du « juge ».

En outre, qui s'assure de la pertinence du « *state-building* », un élément très important et inscrit tout le long du « *nation-building* » ?

Le « *state-building* » est aussi une question d'espace car la reconstruction des institutions implique qu'elles existent au-delà des frontières des villes contrôlées, ce qui demande outre des réorganisations politiques, des réorganisations territoriales (déconcentration, décentralisation ...) qui permettent au « tissu national » de se résorber et de se développer.

Il s'agit justement de la périphérie du *nation-building* : jusqu'où doit aller le *state-building* dans l'architecture globale d'un *nation-building* ? Prenons par exemple l'armée : peut-on légitimement supposer qu'une armée mal entraînée ou « pourrie » (corrompue) participe de l'entretien du déséquilibre politique et sécuritaire<sup>322</sup> ? L'existence de l'armée en tant

---

<sup>321</sup> DOBBINS J. ..., *The Beginners guide to nation-building* ... , p.20.

<sup>322</sup> BADIE Bertrand, VIDAL Dominique, *Nouvelles guerres, l'Etat du monde 2015*, éditions La Découverte, 2014, 360p. p.36



qu'institution est un garant de stabilité étatique mais doit-on pour autant créer une institution qui soit un jour capable de se lever contre soi ou ses alliés ?

## **B. Quelle cohérence globale pour la définition du concept de *N.B* opératif et édification nationale ? : Points de rupture avec l'édification nationale**

En premier lieu, les deux définitions que l'on a mises en valeur prennent en considération un processus, sans doute l'un des éléments convergents des deux définitions, qui participe de leur symbiose sur le plan théorique (1).

Elles finissent par se rejoindre sur un certain nombre d'éléments caractéristiques de la stabilité. Pourtant, les opérations de *nation-building* ne semblent pas toute suivre les lignes directrices d'une édification nationale pourtant objective (2).

### **1. Deux définitions à visée symbiotique ... en théorie.**

D'une notion propre aux « *cultural studies* » du monde anglo-américain, l'idée de *nation-building* s'est peu à peu retrouvée dans le champ politique<sup>323</sup> puis de la géopolitique pour en recevoir toute la dimension.

Finalement pourquoi dans ce contexte ne parle-t-on pas plus des parcs nationaux ou plus simplement encore de la dénomination des édifices culturels et/ ou éducatifs ? Ces éléments s'inscrivent dans le cadre de « l'ancienne définition » comme faisant de ces constructions des références en matière d'identité nationale, de l'autorité qui les construit<sup>324</sup>.

Elles sont par ailleurs un outil particulièrement pertinent pour comprendre comment l'identité nationale d'une nation qui vient d'émerger, entreprend de construire son espace en adéquation avec sa propre vision nationale. Ce sont des éléments stratégiques qui, comme le souligne

---

<sup>323</sup> CHIVALLON Christine, « Retour sur la « communauté imaginée » d'Anderson, Essai de clarification théorique d'une notion restée floue », in *Raisons politiques* 2007/3 (n° 27), pages 131 à 172, p. 132

<sup>324</sup> HITCHCOCK Michaël, « we will know our nation better », *Taman mini and nation-building in Indonesia*, in *Civilisations*, Revue internationale d'anthropologie et de sciences humaines, 52-2, publié par Institut de sociologique de l'Université libre de Bruxelles, 2005, pp. 45-52.,p.45.

HEFNER, sont des éléments caractéristiques qui permettent de comprendre comment la nation émergente s'exprime<sup>325</sup>.

Enfin la *RAND Corporation* estime à cinq ans le cadre temporel nécessaire à l'inclusion de la démocratie<sup>326</sup> pour un Etat, condition nécessaire et surtout finale de l'opération de *nation-building*. Est-ce une durée suffisante pour constater la stabilité dont l'Etat a besoin ? Il est maintenant observable que des Etats non-démocratiques peuvent être effectivement plus stables que des Etats dont le cadre démocratique est avancé. Il semblerait que sur cette question, on touche à des éléments qui démontrent déjà l'une des grandes difficultés du *nation-building* à savoir penser les principales caractéristiques de la réussite de l'opération.

Le *nation-building* irakien semble montrer que cinq ans de *nation-building* peuvent très bien déboucher sur de l'instabilité « chronique » dont il faut prendre en considération les origines structurelles. Il en est de même avec le *nation-building* afghan qui n'en finit pas de l'irrédentisme taliban, qui résiste aux transformations et qui refuse par ailleurs toute volonté d'intégration malgré de nombreuses négociations.

Ce n'est que récemment que les Etats-Unis ont accordé une voie d'entretien avec les insurgés talibans qui finalement par la force réussissent à s'intégrer non dans le processus de *nation-building* opératif mais dans un nouveau cycle qu'il appartiendra de déterminer. En effet, il est aujourd'hui difficile d'identifier ce qu'il risque de se passer à ce niveau des négociations.

Reconstruire l'Etat afghan alors que celui-ci n'a réellement existé que de manière authentiquement artificielle sur une région historiquement liée à un modèle national absolument différent des cadres imposés, c'est tenter de créer une structure dans un chaos perpétuel.

C'est aussi une autre raison de comprendre les éléments fondateurs du *state-building*, pour avoir des repères sur les références en matière de construction du système institutionnel, à la base de l'existence de l'Etat moderne.

---

<sup>325</sup> HEFNER, R. W., 1994. « Reimagined community : a social history of Muslim education in Pasuruan, East Java », in C. F. Keyes, L. Kendall & H. Hardacre (eds). *Asian Visions of Authority : Religion and the Modern States of East and Southeast Asia*. Honolulu : University of Hawaii Press, pp. 75-95 ,.p.94

<sup>326</sup> DOBBINS James, MCGINN John G., CRANE Keith, JONES Seth G., LAL Rollie, RATHMELL Andrew, SWANGER Rachel, TIMILSINA Anga, *America's role in Nation-building, From Germany to Iraq*, édité et publié par RAND Corporation, 2003, 280p.p.XXV

## **2. La réussite d'une opération de *nation-building* : les références de l'édification nationale comme exemple ?**

En premier lieu, il convient d'énoncer que les opérations de *nation-building* ne sont pas toutes obligatoirement destinées à la réussite. Les investissements colossaux entrepris par les Etats-Unis dans l'opération irakienne de 2003 ont longtemps été la démonstration phare que tous les investissements dans le cadre de l'édification nationale ne sont pas toujours susceptibles d'être rentables.

D'ailleurs, le processus d'émergence des nations dans les Balkans à la suite de la désintégration de l'Ex-Yougoslavie, dans les années 1990, ont mis en évidence l'existence de conflictualités latentes qui sont pour l'heure toujours difficile à résoudre (c'est le cas de la problématique province / de l'Etat du Kosovo, ou de l'inimitié encore forte entre extrêmes droites ethniques bosniennes et serbes). Le maintien de la paix peut tout à fait être requalifiée en maintien d'une « accalmie temporaire » pour les besoins d'une opération.

Ce sont d'ailleurs ces divisions ethniques et culturelles au sein même du modèle d'Etat (paradigme dont les Etats décolonisés ont tant de mal à sortir) qui participent de l'existence latente de conflictualités même après une opération de maintien de la paix. Observant les réussites japonaises et allemandes de *nation-building*, après la seconde guerre mondiale, la *Carnegie Endowment for International Peace* avait suggéré que la réussite globale de l'opération dépendait de trois grands critères, qui se retrouvent dans la définition du *nation-building* en tant qu'édification nationale :

- Une population homogène
- Une identité nationale forte
- L'existence d'une relative mais notable égalité sociale et économique entre les citoyens<sup>327</sup>.

En aval du processus, bien souvent dans les opérations de *nation-building* les plus complexes, l'un des signes majeurs d'un potentiel échec est caractérisé par l'organisation du transfert de l'autorité d'une opération vers l'ONU.

---

<sup>327</sup> PAN Esther, « United nations : Nation-building », publication du site du CFR (Council on Foreign relations) publié le 2 Octobre 2003, 5p. (actuellement disponible à cette adresse : <https://www.cfr.org/backgrounders/united-nations-nation-building> ); p.2. A ces trois critères s'en ajoutent deux autres, non moins négligeables comme l'héritage constitutionnel et un système dont les fondements se rapprochent de la démocratie.

C'était le cas de l'opération américaine en Somalie, soutenue par l'ONU, aussi dans les années 1990. Bien que des milliers de personnes aient été sauvés de la famine, le volet du maintien de la paix n'a jamais été réalisé. L'organisation régionale rendant compte de la création d'Etats comme le « Somaliland » tend à démontrer qu'il a été préféré une partition étatique plutôt que de poursuivre l'idée d'un projet national.

Tout cela justifie-t-il des dépenses faramineuses ? Les coûts de ces opérations sont bien souvent très élevés : la *RAND Corporation* estime que les investissements faits, dans ce cadre, au Kosovo sont 25 fois supérieur en terme pécuniaire et 50 fois supérieur dans le cadre militaire que le *nation-building* afghan, déjà conséquent <sup>328</sup>.

Pourtant rien que dans l'investissement dans le cadre de la stabilité, les Etats-Unis avaient déjà dépensé pour près de 400 milliards de dollars dans la reconstruction (ou plutôt la construction) de l'Etat Afghan, comprenant toutes les dépenses militaires, les investissements, l'aide au développement, ce qui est considérable.

Ces opérations sont bien souvent couteuses mais l'investissement semble moins tenir sur des objectifs financiers à court terme que sur des objectifs financiers, économiques, relationnels et politiques sur du long voire du très long terme. Dans ce cadre seulement, elles peuvent être considérées comme « rentables » notamment si l'on évalue les ressources naturelles des Etats qui sont conquis par l'intervention militaire des Etats<sup>329</sup>.

-----

Y a-t-il un bon *nation-building* ? De nombreuses conditions participent en amont de la réussite potentielle d'une opération de *nation-building* avant même toute intervention. Parmi celles-ci, on peut effectivement citer, comme le fait la *RAND Corporation*, l'expérience démocratique passée ou l'homogénéité nationale<sup>330</sup>. Il semble en amont que si la création d'une société comme terreau fondateur de la nation est important, un aspect tout aussi capital et symbiotique aura son rôle à jouer dans la structuration institutionnelle de l'ensemble : l'Etat.

---

<sup>328</sup> Idem. op.cit. p.19

<sup>329</sup> Estimées à près de 900 milliards de dollars en termes de ressources naturelles (pétrole, eau, métaux rares ...).

<sup>330</sup> DOBBINS James, ... , *America's role in Nation-building, From Germany to Iraq*, édité et publié par RAND Corporation, 2003, 280p., p.XXV

## **Chapitre 4 :**

### ***State-building et nation-building : les concepts clés du state-building dans le cadre du nation-building***

La construction ou la reconstruction l'architecture institutionnelle, politique et démocratique d'un Etat pendant et après une période d'instabilité.

*« Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948,*

*Article 21*

[...]

*La volonté du peuple est le fondement de l'autorité des pouvoirs publics ; cette volonté doit s'exprimer par des élections honnêtes qui doivent avoir lieu périodiquement, au suffrage universel égal et au vote secret ou suivant une procédure équivalente assurant la liberté de vote. »*

Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, 1948

## Introduction

Si le concept de nation a trouvé ses références dès la fin du XVIIIe siècle et s'est cristallisé au cours du XIXe siècle, la notion d'Etat a trouvé ses références juridiques dès la conférence de Montevideo sur les droits et devoirs des Etats<sup>331</sup> en 1933, organisée par la Société des Nations. Celle-ci a, dans son article 1<sup>er</sup>, définit l'Etat selon quatre critères cumulatifs :

« *L'Etat comme personne de Droit international doit réunir les conditions suivantes:*

- I. *Population permanente.*
- II. *Territoire déterminé*
- III. *Gouvernement.*
- IV. *Capacité d'entrer en relations avec les autres Etats, soit la souveraineté*<sup>332</sup>. »

Cette définition enracinée dans le droit international ne mentionne pas la présence d'institutions mais permet aux Etats de s'identifier entre eux, de manière à ce qu'ils puissent se reconnaître mutuellement comme tel. On fait remarquer ici que la souveraineté est perçue sur le plan international comme ne dépendant plus seulement de la capacité à user de son pouvoir dans les limites territoriales mais qu'elle dépend d'un critère extérieur de reconnaissance : celui d'établir des liens diplomatiques avec les autres Etats.

Ensuite, dans le cadre interne des Etats cette fois, le *state-building* fait figure de volet institutionnel du *nation-building*, soit le cadre politico-administratif (institutionnel) autour duquel doit se construire le *nation-building* d'un Etat. Selon FUKUYAMA, « *bâtir une Etat revient à créer de nouvelles institutions gouvernementales et à renforcer celles qui existent déjà*<sup>333</sup> », au sens ou l'entend le *state-building* conceptuel.

Définir le *state-building*, et son intérêt pratique, implique de répondre aux questions suivantes : quelles sont les institutions qui participeront à la vie politique et administrative dans l'Etat après

---

<sup>331</sup> Recueil des traités et engagements internationaux enregistrés par le Secrétariat de la Société des Nations : <https://treaties.un.org/doc/Publication/UNTS/LON/Volume%20165/v165.pdf>

<sup>332</sup> Idem.

<sup>333</sup> FUKUYAMA Francis, *State-Building, gouvernance et ordre du monde au XXIe siècle*, traduit de l'américain par Denis-Armand Canal (*State-building, Governance and World order in the Twenty-First Century*), éditions La Table Ronde, Paris, 2005 pour la traduction française, 199p. p.II

l'opération ? Quelles sont celles qui doivent être rénovées et quelles sont celles qui doivent être construites ?

Pour ce faire, des mécanismes ont été mis en place autour des concepts de « *capacity-building* » et de « *institution-building* » afin de donner une feuille de route pour élaborer des institutions efficaces, but premier du *state-building*. Evidemment, d'autres instruments de « mesure » permettent également de comprendre comment élaborer une forme de « diagnostic » du *state-building* et de proposer des mesures efficaces (comme le « *scope* » et le « *strength* », propositions formulées par FUKUYAMA dans son ouvrage *State-building, gouvernance et ordre du monde au XXIe siècle*). Les grands principes du *nation-building* se retrouvent dans le *state-building* si bien que ce dernier peut être compris comme une dimension propre au *nation-building*.

Si le *state-building* implique l'édification ou la construction étatique, de la même manière que pour le *nation-building*, ce concept possède son aspect processuel historique, politique, social ... Néanmoins, le concept de *state-building* a surtout été élaboré pour s'inscrire dans un cadre opératif, que celui-ci soit du simple maintien de la paix (*stabilization*) ou plus généralement dans le cadre d'un véritable *nation-building*, au centre de cette réflexion.

Il est donc important de savoir en amont si le *state-building* est conceptuellement différent du *nation-building*, l'est-il également en pratique ?

Ainsi est envisagé un processus qui en théorie tout du moins, peut se découpler du *nation-building* pour se concentrer sur l'édification, la reconstruction ou l'amélioration d'institutions qui existent ou non pour un ou plusieurs Etats.

### **Section 1 : La pertinence d'une dichotomie conceptuelle entre *nation-building* et *state-building***

De la même manière que pour le *nation-building*, le *state-building*, bien que l'expression soit moins connue, suggère l'étude de l'édification de la structure étatique autour de la nation mais s'inscrit également dans le cadre du *nation-building* opératif. S'agit-il d'un élément distinct du *nation-building* ou en est-il l'un des piliers fondamentaux ? Pour comprendre son articulation avec le *nation-building stricto sensu*, qui se réfère en apparence à l'idée de « nation », on mettra en lumière les principaux piliers du *state-building* ainsi que ses acteurs.

### **Sous-section 1 : Les fondements et principes généraux du *state-building***

Le *state-building* est perçu comme une pièce maîtresse dans le *nation-building* global. Tantôt considéré comme un élément extérieur, tantôt comme un corollaire du *nation-building*, la dichotomie s'est peu à peu installée si bien que l'on différencie aujourd'hui nettement les deux notions.

C'est surtout depuis 1945 que l'on a vu se développer de nouvelles manières de gérer les relations entre Etats, notamment en permettant à des organisations et des institutions internationales de participer à l'institution de règles commerciales, économiques et institutionnelles au sein des Etats-nations du monde entier.

Les accords de Marrakech ont fait émerger le G.A.T.T en Avril 1947 et les accords de Bretton-Woods de Juillet 1944 notamment, ont permis la création du Fonds Monétaire Internationale (FMI) et de la Banque Mondiale (B.M.), autrefois dénommée « banque internationale pour la reconstruction et le développement » (B.I.R.D.). Ces institutions sont toujours au service de la construction institutionnelle et politique des Etats contemporains en orientant stratégiquement leurs choix politiques pour qu'ils s'intègrent pleinement au nouveau paradigme international.

On pourrait appeler cela du « *state-building* » partiel puisqu'il s'agit finalement d'aider à l'édification d'institutions ou à renforcer des institutions déjà existantes dans un ou plusieurs Etats en les dotant d'une base juridique ou d'une expertise en vue de renforcer son efficacité. Un *state-building* peut avoir pour objectif d'améliorer des institutions bien précises comme des infrastructures de santé uniquement

Si l'Agenda pour la Paix décidé à l'ONU en 1992 avait pour objectif la stabilité mondiale, le *state-building* semble vouloir y répondre, en proposant un modèle d'Etat dans lequel les institutions sont dirigées par la démocratisation, démocratie elle-même perçue comme modèle politique de référence.

Cela implique de répondre à la séparation des pouvoirs, à la reconnaissance du principe de souveraineté nationale (et/ou populaire) via le système de suffrage universel ... soit de nombreux mécanismes qui supposent aussi une véritable perception du pouvoir inspirée d'idéologie et de vision de l'Histoire. Un tel échafaudage repose avant tout sur l'assentiment des citoyens, sujets de l'Etat, ce qui suppose une certaine légitimité et, de la part des citoyens, une appropriation des institutions qui peut être vérifiable en évaluant le taux de participation aux élections, corollaire du taux d'adhésion à un système politique.



L'édification d'une architecture économique à un Etat en construction est devenue un défi d'envergure au niveau mondial dans le cadre des relations internationales<sup>334</sup>. Il faut néanmoins souligner que construction/édification nationale et construction étatique sont conceptuellement proches, mais différents, mais paradoxalement, sont complètement imbriqués l'un dans l'autre en pratique.

## **I. L'évolution de la réflexion sur l'institutionnalisation et l'édification nationale**

L'étude de l'édification nationale de l'Etat-nation, en tant qu'abstraction du format politique et national de l'édifice organisationnel de la société, étudie le *nation-building* et le *state-building* sans réellement faire de différences entre les deux éléments. L'édification nationale et l'institutionnalisation demandent une réflexion sur l'homogénéisation et l'harmonisation entre la sphère conceptuelle de l'« Etat » et la sphère conceptuelle de la « Nation » (A), pour comprendre l'impact du *state-building* dans le *nation-building* opératif (B).

### **A. Homogénéisation nationale et harmonisation nationale-étatique : les deux grands enjeux d'un *state-building*.**

Le principe du *state-building* repose sur la volonté de poursuivre l'unification de la nation et de lui donner les moyens d'exister politiquement et territorialement. Par le biais du concept de « souveraineté », Jean BODIN illustre déjà au XVI<sup>e</sup> siècle cette volonté d'existence d'un pouvoir politique supérieur censé guider l'Etat-nation dans l'Histoire humaine. Ce pouvoir caractérisé par son intemporalité et sa dimensionnalité particulière (liée notamment aux objectifs de conquêtes du pouvoir politique), est unifié entre les mains du « souverain », le Prince puis la Nation, proclamée en France par la Révolution française de 1789 et dans l'article 3 de la DDHC.

Précisément, il s'agit du concept de souveraineté qui est à l'origine un principe et un privilège divin. Cette souveraineté doit pouvoir être reconnue et respectée par les autres Nations comme étant la cristallisation de toute la volonté d'existence, d'indépendance et de pouvoir de l'Etat-

---

<sup>334</sup> DINNEN Sinclair, FIRTH Stewart (ed.) *Politics and State Building in Solomon Islands*, édité par DINNEN Sinclair et FIRTH Stewart, publié par ANU Press, 2008, 310p. p.2

nation. Par conséquent, la souveraineté, quel que soit la forme qu'elle prend, est la condition d'existence interne et internationale de l'Etat-nation, une souveraineté bâtie sur une légitimité acquise en amont (qu'elle soit théoriquement d'origine terrestre ou divine).

Le *state-building* implique donc une construction, l'édification d'un Etat par la création d'organes et d'institutions chargées d'appliquer la souveraineté telle qu'elle est conçue sur un territoire bien délimité. Cela passe par la construction d'une administration également en plus d'une volonté d'unifier le territoire.

Ainsi, l'édification administrative, et le modèle de régime qui est choisi par un Etat, est considéré comme étant l'héritage de plusieurs siècles de consolidation et de maturation d'un processus de gestion et d'application du pouvoir politique.

Néanmoins, si le terme de « *state-building* » est récent, certains auteurs récents l'utilisent pour décrire ce que d'autres auteurs classiques (DEUTSCH, BENDIX, TILLY) incluent dans le *nation-building*, à savoir l'édification étatique. Pour Newman, le *state-building* est un élément de l'édification nationale en ce sens qu'il implique les mêmes logiques que celle de l'Etat, bien souvent une homogénéisation violente par exemple, en termes d'administration fiscale ou militaire :

*« In historical perspective statebuilding has generally been a coercive and often a violent process. Statebuilding involves imposing a unified, centralised state and subjugating peripheral regions, securing border areas and imposing regulation, institutions, taxation and control. This has been a violent process because it threatens the interests of recalcitrant actors and it encounters outlying resistance which must be suppressed. [...] In stark contrast, in the twenty-first century scholars and policy analysts interested in peacebuilding portray peacebuilding and statebuilding as complementary or even mutually dependent<sup>335</sup>. »*

C'est de cette homogénéisation dont on parle dans les chapitres 2 et 3 qui revient ici comme moyen de structuration de l'Etat dans l'étude du *state-building* comme processus historique. Cela fait de l'Etat un obligé du *state-building* mais aussi et dans une certaine mesure un acteur parmi d'autres de sa propre construction.

---

<sup>335</sup> NEUMAN Edward, "The violence of statebuilding in historical perspective: implications for peacebuilding", in *Peacebuilding*, volume 1, n°1, 2013, Taylor & Francis Group, publié en Février 2013, pp.141-157, p.143 (disponible à cet URL:

<https://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/21647259.2013.756281?scroll=top&needAccess=true&journalCode=rpcb20>)

Dans la même logique, la centralisation ou la décentralisation, par exemple sont deux modèles de structuration administrative et politique de l'Etat et des « sociétés locales » (villes, villages, transformés en commune) qui le compose. De même, l'édification de voies de communications, qui vont souvent du centre administratif et politique du pays (le « cœur » du pays, souvent la capitale) vers ses territoires périphériques témoigne d'un principe qui a déjà été énoncé par DEUTSCH comme étant issu d'un processus de modernisation, de structuration et d'extension d'un Etat (de l'Etat réel notamment) puisqu'il peut aussi permettre d'identifier les frontières de celui-ci.

Par exemple, le concept de « secteur-réseau<sup>336</sup> » met en évidence l'idée selon laquelle l'accès à des voies de communication peut être vecteur d'unification nationale. Le secteur- réseau « *porte ses effets dans le plus profond du tissu social et participe intimement à la reformulation des rapports sociaux et de l'organisation sociale en général*<sup>337</sup> » puisqu'il construit l'identité nationale, par l'intermédiaire de structures étatiques, en unifiant l'espace social, économique, identitaire. Cela fait de l'Etat le lieu central de construction étatique : la présence de l'Etat se manifeste par l'édification de voies de communication de la capitale vers le reste du territoire, partie intégrante de l'organisation politico-administrative<sup>338</sup>.

C'est en cela que le *state-building* n'est même pas analysé en tant que concept de l'édification nationale. Le *state-building* est une conceptualisation née pour différencier l'édification de la structure étatique de la structure de la « nation ». En réalité et avec les expériences les plus récentes, le *state-building* est un outil utilisé pour concevoir l'appareil institutionnel d'un Etat dans le cadre d'une opération de stabilisation politique ou de reconstruction (*nation-building* opératif) d'une nation.

C'est là que réside la dichotomie entre les deux concepts puisque le *nation-building* opératif semble beaucoup plus s'intéresser à « créer la nation », en élaborant le concept de « nationalité » (*nationhood* - avec les réalités et l'imaginaire qui l'entoure) par l'édification d'un tissu social et identitaire à parti duquel l'on peut tirer la légitimité de l'ordre institutionnel

---

<sup>336</sup> Secteur-réseau est un concept qualifiant un réseau propre à un secteur comme l'automobile, l'informatique, le réseau ferroviaire. Cf. : GÖKALP Iskender, « De l'espace, de la territorialité et des réseaux », in *Cahier / Groupe Réseaux*, n°1, 1985. pp. 33-44, p. 39

<sup>337</sup> GÖKALP Iskender, « De l'espace, de la territorialité et des réseaux », in *Cahier / Groupe Réseaux*, n°1, 1985. pp. 33-44, p.38

<sup>338</sup> On rappelle qu'un certain nombre de grandes villes du monde, et notamment Paris, sont construites sur ce modèle : les grands axes routiers, ferroviaires et même fluviaux pour celles qui le peuvent, mènent à la capitale.

et politique établi, qui lui dépend en partie du *state-building*. Cette articulation assez complexe entre les deux concepts implique de comprendre le rôle du *state-building*.

En effet, il est difficile en réalité de séparer aujourd'hui les concepts d'Etat et de nation tant leurs présupposés et les notions qu'ils regroupent s'imbriquent les unes aux autres. On rappelle toujours que les termes *state-building* et *nation-building* sont parfois (voire souvent) utilisés de manière interchangeable, notamment pour décrire la reconstruction globale d'un Etat. La reconstruction des infrastructures et des institutions implique nécessairement la participation de la société civile dans l'essentiel du processus, notamment dans le choix des acteurs politiques dans le gouvernement et dans l'institutionnalisation démocratique (pluralisme politique, libertés).

D'un point de vue purement structurel, cette dichotomie apparaît même purement artificielle : la construction des Etats-nations dépendant notamment des ressources naturelles qu'ils exploitent, leur usage créent également des appréhensions, des visions de l'environnement qui participent à la construction d'une mémoire et d'habitude, voire d'un culte lié à ces mêmes ressources. La problématique de l'eau en Palestine révèle cet aspect de la question : « *Water constitutes a political interface, a place for community building*<sup>339</sup> ». De même, le besoin d'utiliser ces ressources font naître des institutions, des ressources humaines, mais aussi naturelles ou artificielles. En Irak existe un ministère du pétrole par exemple.

### **B. L'impact du *state-building* dans le processus de *nation-building***

Enfin, le *state-building* est un corollaire du *nation-building* dans un sens, mais il reste que s'il s'agit de la condition de sa réussite, alors le *nation-building* doit aussi légitimer la construction de l'édifice institutionnelle.

La confirmation d'un tel modèle réside surtout dans la participation au fonctionnement institutionnel de l'Etat, déjà par l'admission d'un cadre de fonctionnaires, mais surtout par la participation aux élections qui doivent faire fonctionner ces mêmes institutions.

---

<sup>339</sup> DE DONATO Anita, "Water politics within the Palestinian nation-state Building, The case of the Dheisha refugee camp and the Bethlehem district (West Bank)", in *Journal des anthropologues*, 132-133, publié par Association française des anthropologues, 2013, pp.169-195, p.184

Il y a donc une ambivalence dans la légitimation de l'ordre établi. La première est que le *state-building* est l'instrument de réalisation de l'objectif final recherché : le *nation-building*<sup>340</sup>, la seconde est qu'un *nation-building* efficace est conditionné à la participation de la société civile au processus de fonctionnement des institutions et, en premier lieu, aux élections. L'édification d'une administration aussi inclusive qu'efficace participe aussi de cet enjeu. Cela signifie aussi qu'il faut parfois sacrifier, en partie du moins (!), l'efficacité à la légitimité pour solidifier les institutions, et leur enracinement comme instrument aux mains des citoyens.

Dans l'amas conceptuel qui s'est aggloméré, il était alors difficile d'envisager la construction d'une théorie de l'Etat efficace. La désagrégation de l'U.R.S.S. a laissé le champ libre pour tenter de comprendre les modèles d'Etats naissant. On pourrait presque qualifier cela de nouvelle évolution de la théorie du « modèle d'Etat » parfait puisque ces nouveaux Etats se sont souvent retrouvés à devoir choisir un modèle, lui-même hérité du modèle communiste, avec un pouvoir politique particulièrement fort et un étatsisme avancé, des Etats dotés d'une lourde administration et peu de place en réalité à une intégration au commerce internationale.

Dans cet océan d'Etats qui venaient de se désagréger, le bloc atlanto-libéral et capitaliste, le fameux vainqueur de l'Histoire avec à sa tête les Etats-Unis, vainqueur de l'affrontement et triomphant, s'est empressé, via l'institutionnalisation internationale, d'inviter ces Etats dans le processus de libéralisation des économies du monde entier. Dans cette planification, il s'agissait aussi de permettre le développement des Etats les plus pauvres de la planète et d'encourager les pays en voie de développement à émerger dans le cadre de l'O.M.C.

Comment alors passer de modèle d'Etats communistes, d'un étatsisme très avancé et du modèle de parti unique, au modèle d'Etat de démocratie libérale promouvant le pluralisme politique ? Sur le plan du cheminement conceptuel, on se situe clairement dans deux dimensions différentes. Il fallait aussi passer de l'étatsisme au libéralisme. De nombreuses notions sont alors nées pour tenter de comprendre comment aider ces Etats à passer de l'une dimension à l'autre, comme l'idée de « gouvernementalité ». Cette notion<sup>341</sup> de Michel Foucault tend à définir ce qui participe pour l'individu à établir un ordre dans lequel il peut se gouverner lui-même.

On peut dire que si le *nation-building* s'intéresse ainsi au « contenu » de l'Etat-nation, alors le *state-building* s'intéresse à la matière, à la structure même de ce « contenu ». Par exemple, sur

---

<sup>340</sup> GROTENHUIS René, *Nation-building as Necessary Effort in Fragile states*, publié par Amsterdam University Press, Amsterdam, 2016, p.82.

<sup>341</sup> La gouvernementalité est née d'un néologisme entre « gouvernement » et « rationalité ».

un même domaine comme l'éducation, le *nation-building* s'intéresse surtout au sens accordé au mythe national, et à sa construction autant dans les manuels que dans la conscience collective nationale. L'étude du domaine de l'éducation dans l'optique du *state-building* intéresse plutôt l'étude des institutions de l'Etat et leurs légitimités.

L'étude des institutions de l'Etat est aussi un domaine du *nation-building*, lorsque sous cette optique, elle est étudiée en fonction de l'histoire et de l'intérêt qu'elles représentent pour les citoyens : un intérêt historique, politique, religieux.

Le domaine institutionnel est surtout étudié dans le cadre du *state-building* dans l'optique de comprendre son utilité et son efficacité, sa construction et l'aspect administratif de son organisation, cela dans la compréhension de son aspect processuel. En effet, le *state-building* est un processus de construction de l'Etat, un processus se réalisant sur un ou plusieurs domaines propres de l'Etat. C'est de cette manière l'on peut comprendre l'étude de la « structure » de l'*Etat-nation*. Néanmoins, il reste à remarquer que les différences entre les deux notions restent encore assez débattues dans le monde scientifique bien que certaines lignes démarcatrices peuvent être identifiées.

## **II. Le *state-building*, conceptuellement disjoint mais en pratique intégré au processus de *nation-building* opératif**

Aborder le *state-building* implique de pouvoir comprendre comment il s'insère conceptuellement et mécaniquement dans le *nation-building*. Cela revient en premier lieu à analyser ce qu'en théorie il énonce pour comprendre comment il se réalise en pratique. On fait remarquer ces deux concepts ne sont qu'une preuve supplémentaire de la difficulté de définir la différence entre les notions d'Etat et de nation (A).

Néanmoins, la compréhension et la mise en pratique de ces concepts par les acteurs du *nation-building* opératif permet d'affirmer qu'il peut exister des moyens de comprendre du moins dans les grandes lignes ce qui différencie conceptuellement ces notions.

En second lieu, la dichotomie *nation/state-building* implique de comprendre, après avoir analysé les principes du *nation-building* opératif, de définir les grands objectifs du *state-building* et comment ils sont réalisés (B).

### **A. Nation-building et state-building, des limites conceptuelles très floues**

Le *state-building* implique l'édification partielle ou totale d'une structure étatique. Cela va de l'établissement de frontières jusqu'à la création d'institutions décentralisées par exemple. Le *state-building* implique la réunion de conditions spatio-temporelles : l'objectif du *state-building* est de permettre l'existence d'une administration capable de remplir son rôle en assurant l'existence et le fonctionnement continu d'institutions régaliennes en premier lieu, et d'assurer en second lieu la présence de l'Etat sur l'ensemble du territoire pour ses administrés. Elle nécessite donc un pouvoir politique dont la légitimité doit être la plus forte possible.

En amont, à côté du *nation-building* s'est développé l'étude du *state-building*. L'étude du *state-building*, de la même manière que celle sur le *nation-building* porte sur l'édification des différents caractères composant l'Etat, tant au niveau administratif et politique. De plus, ce concept a suivi le même processus de redéfinition avec les expériences de *nation-building*. Ainsi, au départ, si le *state-building* implique un processus de construction d'un Etat, cette définition se double d'une autre caractéristique : celle qui implique la construction ou la reconstruction des institutions afin d'obtenir un Etat le plus viable possible et assurant son rôle au sein de la société qu'il participe à créer.

Aux origines, la notion de *state-building* a pris son essor dans les années 1990, pour répondre aux interrogations liées à l'effondrement du bloc soviétique et aux nombreuses déclarations d'indépendance qui en ont été la conséquence. De nouveaux Etats indépendants entraînent dans l'ordre international.

L'OCDE définit le *state-building* ainsi:

*“An endogenous process to enhance capacity, institutions and legitimacy of the state driven by state-society relations: In its simplest form, state building is the process of states functioning more effectively. Understood in this positive context, it can be defined as an endogenous process to develop capacity, institutions and legitimacy of the state driven by state-society relationships”<sup>342</sup>.*

Le *state-building* intéresse la forme de l'Etat, choisie justement en vue d'encourager le développement économique et social et l'ouverture politique vers le modèle démocratique. En principe, le *state-building* se base sur l'idée que le fédéralisme ou la décentralisation sont des

---

<sup>342</sup> GROTENHUIS René, *Nation-building as Necessary Effort in Fragile states*, publié par Amsterdam University Press, Amsterdam, 2016, p.73.

modèles administratifs qui encouragent et favorisent les conditions de réussite de l'opération. C'est notamment le cas pour le Timor-Leste dans le cas de la décentralisation<sup>343</sup> et pour l'Irak, quant au choix fédéraliste, qui avaient des objectifs sociaux et politiques de stabilité.

Le *state-building* par son aspect processuel peut également être tout à fait disjoint du *nation-building*: les planifications pouvant être opérées au sein d'Etats pour la construction d'institutions est un processus dont les origines proviennent d'une décision politique. Les aspects de la MINUSTA s'inscrivent surtout pour le maintien de la paix (*state-building*) et ce malgré les nombreux éléments de *nation-building* qu'elle participe à faire émerger (Droits de l'Homme, développement). Le maintien de la paix est une condition essentielle du *state-building* autant que du *nation-building* puisqu'il participe de l'existence et de la pérennité de l'Etat, considéré comme *weak state* voire *failed* ou *collapsed state* pour les Etats en situation plus précaire.

Par conséquent, il est tout à fait possible qu'un Etat puisse réaliser ou puisse être aidé dans la réalisation d'un *state-building* sans forcément que cela soit dans le cadre d'une opération de *nation-building*. L'édification d'institution protégeant les droits de l'environnement par exemple font partie de ce cadre de *state-building*. Mais, généralement, toute opération de *nation-building* implique forcément un *state-building* qui doit permettre l'intégration du système démocratique dans la société.

### **B. Les piliers du *state-building* : entre architecture conceptuelle complexe et grandes lignes d'une construction institutionnelle portée sur la paix civile**

Le *state-building* est généralement décrit comme étant le synonyme de restauration de l'Etat de droit par l'édification de nouvelles structures et d'institutions politiques et de sécurité participant à la résolution de problèmes économiques et sociaux<sup>344</sup>. Il se base sur le constat de la fragilité d'un grand nombre d'Etats, après l'effondrement de l'Ex U.R.S.S (liée notamment à l'extrême étatisme imposé par la forme du gouvernement qu'implique le communisme et le soviétisme), sur la montée de la criminalité internationale (trafic de drogues, cartels ...), la lutte contre les épidémies et la faiblesse des autorités étatiques de ce que l'on appelait autrefois les

---

<sup>343</sup> GRAÇIA FEIRÓ Rui, "Challenges to the consolidation of Democracy", in INGRAM Sue, KENT Lia, MCWILLIAM Andrew (ed.), *A New Era ? Timor-Leste after the UN*, Australian National University Press, 2015, pp.59-70, p.65-66

<sup>344</sup> Australian Strategic policy institute, cité par DINNEN Sinclair, FIRTH Stewart (ed.) *Politics and State-Building in Solomon Islands*, édité par DINNEN Sinclair et FIRTH Stewart, publié par ANU Press, 2008, 310p., p.4



pays les moins développés (sous le sigle de P.M.D. ou de P.M.A « pays les moins avancées », aujourd'hui requalifiés dans une même catégorie « Pays en Voie de Développement ») à lutter contre ces nouveaux acteurs de l'instabilité. De ces impératifs d'ordre internationaux est née l'idée de participer au renforcement des institutions de ces Etats « précaires » et en déliquescence.

Avec les expériences irakiennes et afghanes au début des années 2000, le *state-building* fera surface pour expliquer la planification de la reconstruction et du renforcement (on parle de « consolidation ») des institutions des Etats.

L'après-seconde guerre mondiale a donc été en quelque sorte un accélérateur de la mondialisation en vue d'éviter le retour au protectionnisme international, considérée comme une des causes majeures du conflit le plus meurtrier de l'Histoire.

Néanmoins, on peut percevoir les frontières entre les deux concepts lorsque l'on fait référence à la (re)construction d'une société dans le cadre du *NB* opératif. Puisqu'il s'agit de construire des institutions par exemple, celle-ci ne peuvent se passer de légitimité et l'édification de la *Loya Jirga* en Afghanistan participe de cette reconnaissance de légitimité dans un Etat où le tribalisme est fort.

En pratique, l'un des principaux objectifs affichés des Nations-unies depuis le début des années 2000 était de participer à renforcer le processus de renforcement institutionnel des Etats, à travers le *peacebuilding* », le « *peacekeeping* » et le « *peace-enforcing* » (consolidation de la paix). Elle en a notamment fait allusion lors de son sommet de 2005 dans l'optique de créer une commission de consolidation de la paix<sup>345</sup>, ce terme, étant une nouvelle idée née dans les pages de l'Agenda pour la paix de l'ONU de 1992<sup>346</sup>. D'autres éléments de l'opération globale se sont ajoutés, notamment la « *preventive diplomacy* ».

Ces éléments s'inscrivent-ils dans le *state-building*, en sont-ils des concepts fondateurs où doivent-ils être géré de manière différente ou dans une autre dimension ? Cette question implique de comprendre que le *state-building* se réalise dans un contexte de gouvernance globale puisqu'il s'agit de reconstruire, totalement ou partiellement une autorité, une structure administrative et des institutions capables de faire « exister » l'Etat, tant dans sa dimension

---

<sup>345</sup> *Résultats du Sommet du Millénaire 2005*, Assemblée Générale des Nations Unies, A/60/L.1, 15 septembre 2005, §§97-105.

<sup>346</sup> SCHRICKE Christian, « L'Agenda de la Paix du Secrétaire général B. Boutros-Ghali - Analyses et premières réactions », in *Annuaire français de droit international*, volume 38, CNRS, Paris, 1992. pp. 11-31, p.13-14

d'autorité intérieure (élections) qu'extérieure (représentation et souveraineté). Le *state-building* possède des dimensions propres : il peut se réaliser sur des éléments précis comme la mise en place de structures permettant des élections régulières ou sur l'ensemble du système étatique en créant de nouvelles institutions, un nouveau gouvernement, de nouvelles autorités en faisant table rase de celles qui préexistaient.

Pourquoi ce concept existe-t-il alors que l'idée de *nation-building*, au sens anglo-saxon implique déjà, en pratique, l'édification d'une structure étatique et nationale comme vecteur d'un développement économique et de stabilité politique ?

En même temps et dans ce cadre, la société civile a le devoir de demander des institutions fiables et efficaces car comme l'énonce FUKUYAMA :

« la majorité des cas de construction étatique et de réformes institutionnelles réussies sont intervenues lorsqu'une société a engendré une forte demande domestique d'institutions, avant de les créer de toute pièce, de les importer de l'étranger « clé en main » ou d'adapter aux conditions locales des modèles extérieurs<sup>347</sup> ».

De prime abord, le *state-building* désigne tous les moyens nécessaires en vue de (re)bâtir un édifice étatique, à savoir un système politique et une administration qui puisse permettre à un Etat d'être pleinement souverain. Ce *state-building* implique notamment aujourd'hui l'implantation d'un système démocratique libéral semblable aux Etats européens.

Le terme fait référence à ce qui est souvent qualifié d'« ingénierie de la construction étatique<sup>348</sup> ». Il s'inscrit dans le cadre :

- D'une part, d'une dichotomie entre « *state* » et « *nation-building* »,
- D'autre part dans le cadre d'une redéfinition de son étendue définitionnelle et conceptuelle : dans quelles dimensions ce concept se définit-il ?

En effet, cette dichotomie s'apprécie assez souvent chez les chercheurs en la matière. S'ils utilisent parfois de manière interchangeable *nation-building* et *state-building*, ils soulignent la

---

<sup>347</sup> FUKUYAMA Francis, *State-Building, gouvernance et ordre du monde au XXIe siècle*, traduit de l'américain par Denis Armand CANAL, édition La Table Ronde, Paris, Février 2005, 199p., p.63

<sup>348</sup> CAPLAN Richard, POULIGNY Béatrice, « Histoire et contradictions du state building », in *Critique internationale*, Editions Presses de Sciences Po., 2005/3 n°28, p.123-138, p123.

différence entre la construction dite de l'édifice étatique et la construction de l'édifice nationale<sup>349</sup>.

### **III. Diagnostic préopératoire et volonté d'orienter le *state-building* des Etats-cibles dans le cadre développementaliste**

Faire le diagnostic des Etats est une phase toute aussi compliquée qu'idéologiquement orientée : comment identifier les « Etats fragiles » ? (A). S'il s'agit de mettre en évidence les conditions de déliquescence de l'Etat, il faut aussi en trouver des solutions adaptées (B).

#### **A. Les Etats-cibles d'un *state-building***

Le *state-building* s'attache également aux notions de *weak states* voire de *failed states*, soit respectivement des Etats faibles ou faillis, qui ont d'énormes lacunes à assurer leur existence sur un territoire, notamment en ne fournissant pas les principaux services qui puisse assurer sa légitimité, comme l'existence d'une police et d'une armée.

Dans le cas des *failed states*, ces Etats se sont tout simplement effondrés car ils n'ont pas su surmonter un ou plusieurs bouleversements majeurs alors qu'ils étaient déjà des *weak states*. Le plus souvent, ces *failed states*, qui ne sont pas même capables d'assurer la sécurité de leur propre personnel administratif, s'effondrent lorsqu'une autre légitimité la conteste, bien souvent par les armes, et prend contrôle des principales « places d'existence » de l'Etat : ressources minières, administrations, conquête de la capitale ... voire est suivie d'une chute des dirigeants en place. Les *failed-states* sont en définitive des Etats qui vont petit-à-petit s'effondrer.

Cette stabilité s'apprécie-t-elle seulement sur le plan intérieur ? Cette stabilité s'apprécie en fonction de la légitimité accordée aussi sur le plan international : au Soudan, la stabilité politique n'a pas été assurée à cause d'insurrections de seigneurs de guerre tandis qu'on se rend vite compte qu'en Afghanistan, ce sont les seigneurs de guerre qui assure l'existence d'un « système » tribal grégair. En général, l'Etat demande une intervention extérieure en vue de l'aider à rétablir la situation, l'Etat, les acteurs extérieurs ou les institutions internationales vont

---

<sup>349</sup> GUILLOREL Hervé et MICHELS Patrick, « Continuité territoriale, continuité nationale, l'exemple Yougoslave », in *Balkanologie*, Vol. I, n° 1, édité par l'association française d'étude sur les Balkans, juillet 1997. P.1

participer à rétablir l'ordre public, en réalisant du maintien de la paix, et créer les conditions d'assurance des services publics fondamentaux (administration notamment).

Dans cet objectif d'obtenir une gradation, une échelle de l'efficacité d'un *state-building*, ce qui est l'un des objets de ce chapitre, il serait également intéressant d'analyser le cas des « *rogue states* », ces Etats qualifiés d'Etats voyous par un certain nombre d'acteurs internationaux. Quel *state-building* réaliser pour ces Etats voyous ? S'agit-il d'une nouvelle catégorisation de *state-building* et s'inscrit-elle dans l'opération de *nation-building* ? Il ne faut pas oublier que l'Afghanistan et l'Irak, respectivement en 2001 et 2003, ont été qualifiés de *rogue states*, de par leur positionnement politique, militaire et idéologique. Il serait donc pertinent de s'interroger sur cette qualification également.

En quoi peut-on dire que le *nation-building* est irrémédiablement imprégné d'idéologie (notamment pour certains, inspirés de nationalisme arabe, d'autres de libéralisme post-communiste, avec une influence dans le discours qui l'accompagne, à savoir l'interventionnisme ... ?). Enfin, en termes d'acteurs, il s'agit des mêmes que pour le *nation-building* et c'est justement dans cette optique que l'on considère bien souvent le *state-building* comme un corollaire du *nation-building* et un de ses volets généraux.

### **B. Le *state-building* en action : les conditions de pérennité d'un Etat en déliquescence.**

En quoi consiste le *state-building* en pratique ? L'idée du *state-building* fait intervenir un certain nombre d'éléments devant permettre la construction et le maintien de la paix. Cela passe nécessairement par un certain nombre de phases, d'étapes par lesquels l'on parvient à une stabilité politique durable dans l'Etat. Il tient notamment en plusieurs étapes :

- La triptyque « *désarmement, démobilisation, réintégration* <sup>350</sup> » résume l'approche selon laquelle les forces dissidentes en présence (armée, milices, groupes de combat terroristes, nationalistes, irrédentistes ...) doivent être prêtes au désarmement et à la dissolution pour être réintégrées dans une armée nationale institutionnalisée.

---

<sup>350</sup> JOHNSON Hilde, « Les cadres stratégiques pour la consolidation de la paix », in *Afrique contemporaine* 2004/1 (n° 209), p. 7-21, p.11. En Afrique centrale, la France intervient pour réaliser des opérations dites de « désarmement, démobilisation, rapatriement, réinstallation, réinsertion » (DDRRR) (cf notamment : WILTZER Pierre-André Wiltzer, « Vers une paix et un développement durables en Afrique », in *Afrique contemporaine* 2004/1 (n° 209), p. 23-37).

En complément de ce programme général vont être enclenchés des opérations de déminage par exemple, et la création de tribunaux permettront de réintégrer les communautés dans un système de justice également institutionnalisé. La société civile occupe une place centrale dans un tel processus puisqu'elle a pour tâche de légitimer le processus global et y participer activement. Dans le cadre des opérations « *désarmement, démobilisation, rapatriement, réinstallation, réinsertion* », la France, au sein du volet réinsertion, « *participe à réintégrer les populations dans le tissu économique et social les populations engagées dans le conflit*<sup>351</sup> » par exemple.

- La reconstruction des infrastructures administratives permettant à l'Etat d'« exister » et d'assurer son rôle auprès des populations.

Cela passe par la reconstruction de bâtiments administratifs, de réseaux de communications importants, mais aussi de prendre en compte le principe de « territorialité » propre à l'Etat et aux difficultés de celui-ci, à savoir la communication administrative entre le centre et la périphérie du *nation-building*, soit ces territoires dans lesquels l'instabilité peut s'installer plus facilement, l'Etat n'étant pas présent pour la juguler.

- La justice transitionnelle : il s'agit, dans le cadre du *state-building*, de construire un modèle de justice moderne selon les principes énoncés dans le chapitre III.

Elle figure parmi les trois piliers du *state-building* : avec l'architecture sécuritaire et celle des services publics et sociaux en particulier. Dans ce cadre, il s'agit surtout d'intégrer le nouveau système judiciaire comme référence légitime du pouvoir judiciaire de l'Etat. Cela demande donc une formation modernisée des juges, la construction, reconstruction ou réforme de tribunaux, voire même d'un second niveau de juridiction (juridiction d'appel).

- L'aspect social du *state-building* est celui qui met en œuvre la symbiose entre *state-building* et développement. De cette idée provient l'objectif de construire ou de reconstruire des services et des infrastructures de santé, d'éducation, de justice qui doivent être à la charge de l'Etat.

Cela signifie que l'Etat, à l'aide ou directement sous la supervision des *nation-builders*, doit mettre en place toutes les mesures destinées au financement, à la construction et à l'entretien

---

<sup>351</sup> WILTZER Pierre-André Wiltzer, « Vers une paix et un développement durables en Afrique », in *Afrique contemporaine* 2004/1 (n° 209), 2004, p. 23-37.

de ces éléments « quasi-institutionnels » (ce qui demande entre autres des financements via l'imposition mais aussi la création de services dédiés au sein d'un ou plusieurs ministères). Cet aspect renferme des volets bien particuliers puisque parfois, si l'éducation est de l'ordre de l'Etat, il arrive que les manuels scolaires voire le programme éducatif même soit de l'initiative des *nation-builders*. C'est le cas notamment de l' « OSCE [qui a élaboré] de nouveaux programmes d'enseignements et à la rédaction de manuels scolaires » pour le *nation-building* de la Bosnie-Herzégovine<sup>352</sup>.

Au final, il faut permettre à l'Etat de survivre avant de revivre, il faut donc reconstruire, voire construire des infrastructures qui permettront à celui-ci de commercer, notamment avec les *nations builders*. Il est donc essentiel que ces derniers puissent y participer en investissant financièrement et durablement de manière à ce que la *builded-nation* et le *nation-builder* puissent profiter d'un partenariat commun.

Pour analyser le degré d'efficacité d'une construction étatique, FUKUYAMA a développé deux outils qui mettent en valeur l'action et la légitimité de l'Etat : l'étendue et la capacité ou « *scope* » et la force du pouvoir étatique, à savoir le « *strength* », soit selon ses termes « *la possibilité qu'ont les Etats de planifier et d'exécuter leur politique, et d'imposer les lois de façon nette et transparente, ce qu'on désigne généralement par la capacité institutionnelle*<sup>353</sup> ». Deux instruments sont utilisés pour expliquer le concept, et notamment pour fournir un référentiel en matière de construction étatique :

- Le premier référentiel est un tableau des fonctions de l'Etat réalisé par la Banque Mondiale.
- Le second référentiel est un graphique avec, dans l'axe des abscisses, les différentes fonctions de l'Etat et dans l'axe des ordonnées, la capacité institutionnelle de l'Etat.

Cette manière d'analyser l'efficacité de la construction étatique semble pertinente puisqu'elle établit une liste raisonnée des différentes caractéristiques permettant de comprendre précisément les faiblesses d'une construction étatique, soit « l'édifice étatique » et non pas seulement l'édification elle-même. C'est justement sur ce plan que l'on pourra se référer pour

---

<sup>352</sup> WOODWARD Susan L., « Construire l'Etat : légitimité internationale contre légitimité nationale ? », in *Critique internationale* 2005/3 (n°28), traduit par Béatrice POULIGNY, Géraldine MASSON et Daniel SABBAGH, 2005, p.139-152, op.cit. p.143.

<sup>353</sup> FUKUYAMA, *State building, gouvernance et ordre du monde au XXIe siècle*, éditions La Table Ronde, ...p.25. Scope ici peut signifier "capacité", "étendue", ou "aptitude", selon les mots du traducteur.

comprendre les faiblesses institutionnelles d'un Etat et tenter de trouver les moyens de pallier les défauts.

Il permet somme toute d'obtenir un diagnostic, suivant les recommandations de la Banque Mondiale, à l'image du médecin qui élimine chaque hypothèse pour n'en retenir qu'une seule et donner un traitement adapté.

D'autres indicateurs sont également utilisés<sup>354</sup> notamment les références de la *Freedom House* ou le *Corruption Perception Index* qui détermine l'indice de corruption d'un Etat.

Cette légitimité est la justification de l'ordre établi et une condition *sine qua non* de réussite du processus de (re)construction étatique. Le processus de *peacemaking* est intégré dans le cadre du *state-building* sous la forme d'objectifs, à savoir notamment : l'édification d'une architecture institutionnelle inclusive (armée et administration) et la stabilisation économique.

## **Sous-section 2 : Les acteurs du state-building centré autour d'un processus d'ingénierie institutionnelle**

Il s'agit tout d'abord d'interroger ce qu'implique l'institutionnalisation dans le cadre du *nation-building*. Cette institutionnalisation, qui correspond au *state-building*, inscrit donc ce dernier comme compris dans le *nation-building*, en pratique.

Cette institutionnalisation s'organise bien évidemment et en tout premier lieu autour du principe de stabilité (I), en centrant la construction autour des acteurs traditionnels du *nation-building*.

Cela implique également de comprendre comment l'Etat participe à son propre *state-building* en prenant les reines d'un procesus initié par une Autorité provisoire, transitionnelle ou supplétive (II).

---

<sup>354</sup> FUKUYAMA Francis, *State-building, Gouvernance et ordre du monde au XXIe siècle, ...*, p.30

## **I. L'institutionnalisation réalisée autour de l'objectif de stabilité multidimensionnelle**

Cette institutionnalisation se réalise autour de deux grands principes moteurs du *state-building* : le premier implique de consolider la structure étatique contre les éventuels groupes armés qui risqueraient d'y porter une atteinte grave (A), le second implique de renforcer les capacités administratives pour prévenir le risque d'une inefficacité administrative (B).

### **A. La consolidation de la structure étatique : impératif à la stabilité de l'architecture stato-nationale**

La construction d'un gouvernement n'occupe pas seulement un objectif de stabilité. S'il reste le point de repère du *state-building* et du *peacekeeping*, il reste qu'en portant le regard sur des gouvernements créés à la suite des révolutions arabes de 2011, comme le Conseil de Transition Libyen ou le Conseil National Syrien (CNS), ces derniers avaient aussi un objectif stratégique non-négligeable. En effet, ils s'inscrivent d'une part dans la suite d'un discours des forces combattantes en présence et de l'autre ils sont là pour délégitimer un pouvoir en place ou passé<sup>355</sup>. En Irak, ce fut le cas avec la formation du nouveau gouvernement élu en 2005 avec à sa tête le premier ministre Nouri Al-Maliki, du parti *Da'wa*, parti historiquement anti-*baath* irakien.

Actuellement, dans le cadre des révolutions arabes de 2011, le Conseil National de Transition Libyen (CNT) a servi de base politique pour légitimer la révolution arabe libyenne et représente un point d'ancrage d'un nouveau pouvoir étatique. Le CNS, lui, possède également les mêmes caractéristiques que le CNT Libyen. Il s'agit là d'une nouvelle forme de *state-building* qui justement semble donner une nouvelle dimension au « *Nation-State Building* » contemporain. Plus précisément, cette mutation de la tactique s'inscrit dans un choix stratégique opéré par les décideurs américains en premier lieu et européens en second lieu.

L'un des éléments à prendre en compte qui se situe dans la route de la lutte contre-insurrectionnel dans certains Etats est la lutte contre l'existence et la mise en place d'un Etat embryonnaire par les groupes armés. Ce « proto-Etat » existe au moment où il parvient à prendre contrôle de territoires dont il assure le contrôle, profitant de la faiblesse momentanée

---

<sup>355</sup> DAVIS Troy, « L'ingénierie démocratique et son application au processus de paix israélo-palestinien », in *Géostratégie* n°37, in *Incertitudes syriennes*, Paris, 3<sup>e</sup> Trimestre 2012, pp.89-105, p.95



de l'Etat-cible du *state-building*. Dans les Etats musulmans notamment, il « existe » plus particulièrement auprès des citoyens en assurant l'existence d'une justice embryonnaire (notamment chez *Al-Qaida* et *Daesh*, inspiré d'un modèle wahhabite et takfiriste violent et rudimentaire) qui donne l'illusion de la légitimité auprès des nationaux<sup>356,357</sup>.

Il faut, dans le cadre du processus « *DDR* », établir les groupes institutionnalisés et institutionnalisables car ils peuvent tout aussi être susceptibles de participer au *state-building*, dans le cadre de la sécurité intérieure. Ce modèle dans lequel les milices protègent des villages ou des tribus se retrouve partout (en Afrique notamment ou plus récemment avec la constitution de milices de défense en Birmanie/Myanmar contre la violence bouddhiste ou le cas plus emblématiques du Hezbollah, véritable organisation institutionnalisée).

Ainsi, en terme économique et institutionnel, le *state-building* implique notamment un modèle économique pour l'Etat qui est celui du capitalisme libéral. Ce principe historique d'origine idéologique est celui qui fut pour les *nation-buildings* japonais et allemands, se structurant contre la posture communiste en matière d'économie.

### **B. Le renforcement des capacités étatiques au service de la légitimité de la structure politico-administrative**

Selon FUKUYAMA, la privatisation des entreprises d'Etats étant un objectif de la réforme libérale, elle doit aussi être suivie de capacités institutionnelles suffisantes pour la supporter<sup>358</sup>. Renforcer les capacités institutionnelles est un objectif particulièrement important pour permettre d'envisager correctement les réformes du système tout entier.

Ce renforcement des capacités passe notamment par une fiscalité efficace, par une imposition efficace qui puisse prendre en compte les revenus imposés mais aussi les moyens de les prélever. Ce renforcement vise notamment à donner une plus grande capacité aux institutions mais celle-ci n'est pertinente que lorsque le pouvoir politique et institutionnel est fort. C'est justement dans le cadre de cet équilibre entre « *strength* » et « *scope* » des institutions, que l'on

---

<sup>356</sup> On pourrait par ailleurs envisager un modèle similaire nationaliste en Europe dans lequel certaines manifestations sont apparues avec les crimes de guerre commis en Ex-Yougoslavie durant les années 1990, à Srebrenica notamment.

<sup>357</sup> BADIE Bertrand, VIDAL Dominique (Sous la direction de.), *Nouvelles guerres, l'état du monde 2015*, éditions La Découverte, Paris, 2014, p.54

<sup>358</sup> Idem p.41

évalue la manière de réaliser cette reconstruction de ces dernières, et envisager celles qui doivent l'être en premier.

Si la reconstruction d'un tissu économique et des infrastructures qui y sont liées s'inscrit dans le processus du *nation-building*, la (re)construction des institutions propices à l'élévation du niveau économique est de l'ordre du *state-building*. Cela implique l'édification d'institution de régulation du commerce, de l'industrie et de la finance, pour prévenir la formation de monopoles illégaux, de délits et d'éventuelles crises économiques.

Il semblerait que la planification du *state-building* serait plus pertinente s'il s'agissait d'abord d'identifier les moyens d'investir dans la reconstruction de services publics stratégiques pour empêcher l'émergence de tensions, en Irak, l'absence de fournitures des services publics ayant conduit, en 2007 par exemple dans le gouvernorat de Ninive, à un regain de tensions entre forces kurdes et forces arabes irakiennes<sup>359</sup>.

En effet, lorsque le processus de vote est boycotté par la communauté sunnite, notamment à Mossoul où finalement la minorité kurde sort politiquement renforcée, les représentants de cette dernière ont négligé la prise en compte des demande sunnites en matière de service public et de sécurité<sup>360</sup>. Cela a laissé une place à des organisations terroristes comme l'Emirat Islamique d'Irak (E.I.I) pour récupérer « *les esprits et les cœurs* » des sunnites qui se sentent finalement abandonnés par l'Etat et le système politique entier.

## **II. Les acteurs du *state-building* : La prédominance caractérisée des institutions étatiques dans le *state-building***

Outre ceux qui participent directement à la reconstruction de l'édifice global, des acteurs particuliers favorisent l'émergence ou la sauvegarde d'un Etat. L'effondrement d'un Etat irakien en quasi-déliquescence malgré le processus de *nation-building* en 2017 a été évité justement parce que, dans un contexte extrêmement difficile d'affrontement avec *Daesh*, de services publics détruits, de corruption généralisé, et de volonté d'indépendance, l'émergence

---

<sup>359</sup> DAGHER Sam, "Tensions Stoked Between Iraqi Kurds and Sunnis," in *New York Times*, 17 Mai 2009 (URL : <https://www.nytimes.com/2009/05/18/world/middleeast/18nineveh.html>)

<sup>360</sup> JOHNSTON Patrick B., SHAPIRO Jacob N., SHATZ Howard J., BAHNEY Benjamin, JUNG Danielle F., RYAN Patrick K., WALLACE Jonathan, "The Islamic State of Iraq and the Iraq War", in *Foundations of the Islamic State, Management, Money, and Terror in Iraq, 2005-2010*, publié par RAND Corporation, 2016, pp.11-47 (URL : <http://www.jstor.org/stable/10.7249/j.ctt1cd0kpz.8>), p.40.

d'un groupe de volontaire, le « *Hashd al-Chaabi* » en Irak, a permis en grande partie la sauvegarde de l'intégrité nationale.

Si le multilatéralisme est une constante du *state-building*, il arrive que pour la poursuite de projets, le bilatéralisme soit également présent comme avec la mise en place d'une commission « Vérité et Justice » entre les dirigeants du Timor Leste et de l'Indonésie en 2005 chargée d'enquêter et poursuivre les auteurs de crimes commis en 1999 à l'aube de l'instabilité timor-lestienne. Il faut donc nécessairement que des acteurs traditionnels entrent en action (A) qui démontre que la structure du *state-building* suit celles, traditionnelles, des fondations d'un Etat (B).

### **A. Les acteurs institutionnels traditionnels du *state-building*.**

L'institution militaire est l'un des principaux (si ce n'est le principal) acteur structurant *du state-building*. FUKUYAMA considère qu'elle est une composante essentielle d'une puissance nationale<sup>361</sup>. L'armée est un acteur fondamental dans la reconstruction d'une structure étatique (1) mais confirme également le rôle non-négligeable des autres acteurs traditionnels (2).

#### **1. L'armée : acteur fondamental dans le *state-building* post-conflit d'un Etat**

On parle ici de l'institution militaire de manière large car il s'agit de l'armée ou d'une mosaïque de forces militaires coalisées comme en Irak devant assurer la reconstruction. Elle est l'élément déclencheur et décisif du *nation-building*. Dans le processus de *state-building* ou même d'une forme de « *statekeeping* » si l'on veut employer la « novlangue » anglosaxonne, l'armée nationale est le pilier structurant l'existence même de l'Etat et du système institutionnel.

Elle a le rôle d'assurer son existence face aux menaces étrangères ou nationales. Son rôle notamment de collecteur de l'imposition depuis l'antiquité, lui assure systématiquement le « dernier mot » dans ce qui a attiré à l'existence de l'Etat.

L'armée est un acteur qui se révèle structurant, lorsque l'on analyse son rôle dans le cadre du *state-building*. Elle est figure d'autorité de référence et acteur de la sécurité extérieure mais parfois aussi intérieur.

---

<sup>361</sup> FUKUYAMA, *State-building, gouvernance et ordre du monde au XXIe siècle*, ... p.184

Elle est tout autant un outil du pouvoir en place qu'un outil de pouvoir puisque c'est souvent par son action que se sont construits un certain nombre d'Etats du XXe siècle. Elle est et reste un acteur incontournable de la formation des Etats-nations d'Europe en particulier du XVIIIe au XXe siècle.

Ainsi, elle peut être celle qui, de par son organisation et sa structure forte permet d'assurer, en l'absence d'un Etat fort (*weak state*), l'existence d'un service public, comme en Birmanie dans les années 1960-1970 en participant au paiement des fonctionnaires ou la livraison de provisions<sup>362</sup>.

Elle peut également, en l'absence d'institutions suffisamment pertinentes, apparaître comme « l'Etat réel » en tant que dénominateur national commun institutionnel puisqu'elle est tout autant l'actrice de l'édification nationale que de l'édification structurelle étatique de l'Etat. Elle joue aussi le rôle de « thermomètre » de stabilité, la prise du pouvoir des militaires par un coup d'Etat étant bien souvent le signe d'un affaiblissement de l'autorité gouvernementale<sup>363</sup>.

Son rôle permanent de gardienne de la sécurité nationale ajoute à sa légitimité de fait, qui lui provient entre autres de son caractère « national ».

TILLY en fait l'un des éléments majeurs structurant le *state-building* des Etats-nations au XIXe siècle<sup>364</sup> et dans certains cadres, ils fournissent un enjeu très important du *state-building* car c'est parmi les hauts gradés que peuvent être cooptés les « gouverneurs », un débat qui a intéressé la structuration du Sud-Soudan à partir du SPLM<sup>365</sup>.

Dans ce même cadre, l'armée est un élément qui doit être reconstruit dans le cadre du volet militaire du *nation-building*. Or, si l'armée est une institution, sa reconstruction est donc du *state-building*.

---

<sup>362</sup> CALLAHAN Mary Patricia, *Making Enemies : War and State Building in Burma*, Singapour, Iitaca et Londres, Singapour University Press – Cornelle University Press, 266p. p. 179

<sup>363</sup> Voir notamment pour son rôle dans le *nation-building* fidjien : ROBERTSON Robbie, "Elections and nation-building: the long road since 1970", in FRAENKEL Jon, FIRTH Stewart (ed.), *From Election to Coup in Fiji, The 2006 campaign and its aftermath*, publié par Australian National University Press., 2007, pp. 250-260, pp.257-260

<sup>364</sup> TILLY Charles, « The Long Run of European State Formation », in *Visions sur le développement des États européens, Théories et historiographies de l'État moderne*, Actes du colloque de Rome (18-31 mars 1990), publication de l'École Française de Rome, Rome, 1993., pp. 137-150, p.139

<sup>365</sup> GROTEHUIS René, *Nation-building as Necessary Effort in Fragile states*, publié par Amsterdam University Press, Amsterdam, 2016, p.43

Cette reconstruction s'effectue une fois que le démantèlement de l'armée originelle nationale s'est réalisée. Bien que cela ne soit pas toujours le cas dans toutes les opérations de *nation-building*, dans le cadre où c'est l'armée qui détient le pouvoir dans un Etat (le cas des régimes militaires), son démantèlement est la conséquence de son implication intégrale dans le système ancien et son combat contre l'armée du ou des *nation-builders*.

Entre 2001 et 2003, c'était le cas de l'Irak mais également de l'Afghanistan, qui entretenait une force militaire conséquente via son armée de talibans (de l'arabe, *Talib-al-'ilm* qui signifie « étudiant en religion »), bien qu'idéologiquement pour cette dernière il ne s'agissait pas d'une armée de profession, ni même réellement institutionnelle.

L'objectif de cette reconstruction d'armée doit se poursuivre dans le cadre de l'aspect transitionnel du *nation-building*. Le *state-building* doit permettre de transférer les pouvoirs militaires d'une institution étrangère de fait (l'armée ou la coalition internationale) à une structure nationale institutionnalisée.

Dans ce cadre, outre la coopération civilo-militaire intervient la coopération militaire-militaire<sup>366</sup>. L'amorce de cette coopération est finalement la dernière étape de l'opération globale de *nation-building* et termine en quelque sorte le travail opéré depuis l'intervention militaire dans l'Etat puisqu'elle participe de la récupération par l'autorité étatique du « monopole de la violence légitime ». La boucle est bouclée.

La formation de ces militaires dispose aussi d'une formation « policière », à savoir que cet aspect « policier » se limite à une formation de maintien de la paix ou à des contrôles. De plus, la formation inclut surtout un aspect contre-insurrectionnel, dans les cas, où la violence se manifeste, soit contre les forces des *nation-builders* ou, dans le cas d'une guerre civile, entre groupes ethniques, politiques, ou ethnies ennemies.

On pourrait résumer le rôle de l'armée comme fondamental, par cette citation de Charles TILLY : « *les Etats font la guerre, la guerre fait les Etats* ».

L'Etat Sud-Africain post-Apartheid avait mené de grandes opérations de *peacebuilding* en vue de permettre une forme de réconciliation nationale dans les années 1990, notamment dès 1997,

---

<sup>366</sup> Ce qui était notamment le cas dans la réorganisation et la reconstruction des forces de sécurité irakienne, avec une planification dédiée à être réalisée pour Décembre 2011 (Cf : RABASA Angel, GORDON John, CHALK Peter, CHIVVIS Christopher S., GRANT Audra K., MCMAHON K. Scott, MILLER Laurel E., OVERHAUS Marco, PEZARD Stephanie, *From Insurgency to Stability, Volume I: Key Capabilities and Practices*, édité et publié par RAND Corporation., 2011, 273p., p.34).

année à laquelle le ministère de la justice lance son « *Community Peace Program* » dans une ville au nom singulier pour les sud-africains : Zwelethemba (ce qui signifie « endroit de paix ») en vue d'en faire un exemple pour les villes sud-africaines. Le succès de ce modèle, auquel est lié un Code de gestion des conflits, a abouti à la création d'une vingtaine de comités supplémentaires<sup>367</sup> jusqu'en Février 2005.

On a déjà vu que l'un des principes dans le cadre du *nation-building* opératif implique un *state-building* qui passe par exemple par une réorganisation de l'armée nationale, que ce soit en Irak, ou en Afghanistan par exemple.

La transformation des interventions semble aller dans ce sens puisque ce sont des forces internationales qui sont chargées d'assurer ces missions de *nation-building* et de *state-building*. La RAMSI par exemple avait pour objet de renforcer les structures des institutions clés de l'Etat des îles Salomon<sup>368</sup>.

## **2. La confirmation des acteurs traditionnels**

DAALDER identifie trois grands formateurs de l'Etat-nation, se référant à l'édification nationale de la Suisse et des Pays-Bas : l'armée, la bureaucratie et l'école<sup>369</sup>. Si l'armée est un élément fondamental c'est justement parce qu'elle procède directement de la défense du territoire par ses citoyens et est le premier et dernier chaînon de l'existence de l'Etat, détenant le monopole de la violence légitime.

La bureaucratie elle, participe de l'action homogénéisante des territoires de l'Etat puisque les décisions politiques doivent être appliquées de la même manière, uniformément sur l'ensemble du territoire. Elle est autant représentative des citoyens que du modèle d'Etat qui lui est imposée, souvent autour d'une élite qui se constituera au sein de la bureaucratie, orientant les grandes actions administratives d'uniformisation sociale, politique, idéologique, voire religieuse et ethnique.

---

<sup>367</sup> DINNEN S., CARTWRIGHT John JENNEKER Madeleine, SHEARING Clifford, WAI Isaac, MAIA Paul, *Community-building and Security: Case Studies*, in *Civic Insecurity: Law, Order and HIV in Papua New Guinea*, publié par The Australian National University Press, édité par Vicki Luker et Sinclair Dinnen, pp.237-264, p.252

<sup>368</sup> DINNEN Sinclair, FIRTH Stewart (ed.) *Politics and State Building in Solomon Islands*, édité par DINNEN Sinclair et FIRTH Stewart, publié par ANU Press, 2008, 310p.,p.4.

<sup>369</sup> DAALDER Hans, la formation de nations par « *consociatio* » : le cas des Pays-Bas et de la Suisse ..., p. 389

L'unification nationale qui facilite grandement l'édification nationale ne procède pas simplement de ces deux éléments, dont il faut surtout, dans le dernier cadre, préciser qu'ils ont un aspect combinatoire liée encore une fois à des éléments d'ordre historique et politique, notamment la souveraineté de l'autorité politique.

A propos du *state-building* opératif, l'armée reste l'élément fondateur du processus et dans certains Etats, lui enlever son rôle ou sous-estimer son importance revient à participer à la destruction de l'Etat tout entier, dans des régimes militaires bien nombreux notamment. Elle démontre surtout l'impact de la géopolitique dans l'édification nationale et comme on va le voir, dans le *nation-building* opératif et son *state-building*.

La formation des élites dans le *state-building* est également une constante intéressantes, élites de toutes les formes qu'elles soient : ecclésiastiques, mais aussi militaires ou politiques, elles s'institutionnalisent par la légitimité qu'elles ont à exister sur le plan politique. Elles ont obtenu une adhésion qui peut provenir de divers horizons : elle peut être intellectuelle, religieuse et spirituelle (lorsque les élites sont parfois organisées et/ou institutionnalisées par des Textes Saints et/ou la Constitution nationale), philosophique ...

En bref, elles détiennent une forme de légitimité de fait définie collectivement comme fondamentale sur la base d'une vision de l'Histoire commune. C'est de cette adhésion que provient leur *leadership* et parmi les acteurs non-étatiques du *state-building* figurent des organisations aussi diverses que des partis politiques par exemple : c'est au travers de ce *leadership* qu'elles peuvent être qualifiées d'élites.

### **B. Les acteurs du *state-building* opératif : une confirmation de la définition même de l'Etat.**

Le *state-building* étant un élément de l'architecture globale du *nation-building*, cette planification n'est pas nécessairement réalisée avant l'opération. Bien au contraire, les planifications afghanes et irakiennes de 2001 et 2003 ont été décidées à la suite de débats pendant et peu après les opérations militaires, qui ont elles-mêmes participé de la chute des gouvernements de ces Etats.

Par ailleurs, si l'on considère que le *state-building* doit avoir une influence sur les quatre éléments fondateurs de l'Etat, territoire (1), population (2), souveraineté (3), organisation

politique (4), on se rend compte que les acteurs traditionnels restent dans ce cadre les plus pertinents.

### **1. Le territoire : la Frontière<sup>370</sup>, le référent premier de l'Etat.**

Une nouvelle fois, la « Frontière » réapparaît comme fondatrice du territoire et surtout de l'Etat. Le processus de formation des Etats est donc inspiré fondamentalement dans le cadre des frontières par la guerre. Qu'elles soient imposées par l'Histoire (frontières africaines ou orientales rectilignes) ou issues d'un compromis entre des acteurs actifs (notamment en Europe Occidentale), les frontières sont fondamentalement liées à l'institution militaire et à la puissance du système national qui voit ses revendications légitimées par la puissance et l'Histoire.

Dans le cadre du *state-building* opératif, l'ordre international implique que les frontières soient sécurisées pour éviter toute extension de la conflictualité au-delà des frontières. Les frontières et le territoire voisin peuvent néanmoins être des lieux de refuges pour des migrants fuyant les zones de conflits comme on a pu le percevoir récemment avec l'afflux massif de réfugiés syriens en Turquie depuis les débuts du conflit syrien dès 2011. Le territoire demande donc une certaine maîtrise et dépend du rapport entretenu avec la frontière politique. La protection des frontières est donc un indice de la perception de la puissance d'un Etat qui est capable de faire respecter cette ligne de démarcation tant historique, qu'idéologique (voire religieuse avec Israël ?), ethnique ou autres.

La « Frontière » peut exister de manière latente au sein d'Etat dont les ethnies et les cultures cohabitent et coexistent sans qu'il y ait eu un processus de brassement culturel entre individus de culture différente. Et l'on ne parle pas seulement de métissage mais d'individus en grand nombres qui finissent par s'installer dans les territoires où évoluent déjà des ethnies et cultures différentes (le cas de l'Ex-Yougoslavie est un référent intéressant). Elle suit un processus d'institutionnalisation et d'ancrage proportionnel avec l'évolution du sentiment national. Le territoire est justement dirigé par une organisation politique.

Le territoire est un objet du *state-building* et celui-ci est à la recherche d'une construction qui lui permette d'établir une organisation politique légitime et de référence sur l'ensemble des zones à l'intérieur des frontières. Parfois cela demande carrément de retravailler sur de nouvelles frontières comme avec le Timor-Leste et l'Indonésie, ou en observant les frontières

---

<sup>370</sup> Le terme « Frontière » dispose d'une majuscule : on l'étudie en tant que concept, sous le prisme du *nation-building*



maritimes avec l'Australie<sup>371</sup>. Sur ces questions, le vote de mesures particulières, d'ordre économique comme l'interdiction de l'évasion fiscale, peut se poser avec une plus ou moins grande importance.

## **2. Organisation politique : « L'autorité provisoire » comme supplétif, l'Etat comme continuateur**

Souvent qualifiée d'autorité d'occupation puisqu'elle en est une, elle est, le temps de l'opération, un organe de décision structurel de l'Etat et surtout, elle est le référent politique en matière de *nation-building*. Ce rôle primordial rappelle celui tenu par les grandes puissances françaises et britanniques durant la première guerre mondiale sur les *dominions* qu'elles avaient établies au Proche et Moyen-Orient. Ce rôle s'est manifesté lors de la guerre froide par l'occupation de territoires par les Etats-Unis en Corée du Sud et au Vietnam, après s'être incarné dans le cadre du *nation-building* en Haïti.

L'idée d'une autorité provisoire et plus généralement d'un référent non-national s'inscrit dans l'occupation du territoire. Elle a notamment pris des colorations politiques puisque les théoriciens de l'impérialismes considèrent souvent ces structures comme faisant partie d'une stratégie de néocolonialisme. Difficile d'éviter cet écueil lorsque l'on observe les actions de l'Autorité provisoire de la Coalition en Irak chargée d'édicter des réglementations unilatérales dans le seul souci d'orienter le *nation-building* tout entier vers des objectifs considérés tout aussi unilatéralement comme « porteurs de vertus démocratiques ».

L'Autorité provisoire doit assurer tous les pouvoirs propres à l'existence de l'Etat, parmi lesquels l'intégration à une culture démocratique, mais également l'établissement d'une citoyenneté et un contrat social communs. Le contrôle bureaucratique est également mis à l'honneur puisqu'il s'agit de redistribuer les fonctions administratives de manière opaque, en évitant toute forme de corruption et ce jusqu'à la mise en place d'un gouvernement provisoire transitif et *in fine* un gouvernement légitime ou au rétablissement de l'autorité légitime en amont.

---

<sup>371</sup> PEREIRA Agio, "The Challenges of Nation-State Building" in INGRAM Sue, KENT Lia, MCWILLIAM Andrew *A New Era? Timor-Leste after the UN*, édité par, Australien National University Press, 2015, 263p. pp.15-29

En même temps, on peut être partagée vis-à-vis de l'étendue des champs d'actions de ces autorités provisoires qui ne semblent pas toutes dotées du même degré d'indépendance vis-à-vis du ou des *nation-builders*. On peut l'observer dans l'Autorité provisoire des Etats-Unis au Cambodge (UNTAC) chargée de stabiliser le pays et mettre fin au régime *khmer rouge* et d'ouvrir les voies à l'accession à la démocratie.

Cette référence est une constante des opérations de *nation-building* puisque l'Autorité provisoire (supplétive/ temporaire) se manifeste systématiquement pour gérer des territoires.

Déjà énoncé en chapitre III, l'autorité provisoire et/ou transitionnelle va notamment participer à créer les conditions de la réconciliation, ce qui s'inscrit comme on le verra justement, dans une forme de « *peacebuilding* » social, en participant au façonnement d'un *storytelling* de la légitimité.

Parfois, une mission préparatoire peut être envoyée comme étape préalable à la mise en place de cette autorité (comme lors de l'opération au Cambodge<sup>372</sup> déployée en Novembre 1991).

### **3. La population : la « *civil society* » / Société civile au service de la dynamique constructiviste**

Quel rôle joue donc la « population » dans l'édification de l'Etat ? En vérité pour ce critère, il faut aller rechercher les principes dans l'idée du « Contrat social » du philosophe Jean-Jacques Rousseau (1712-1778), idée issue d'une longue réflexion sur le principe fondateur d'une société par ses individus.

L'Etat implique une organisation sociale dans laquelle les individus consentent et adhèrent à un système dans lequel ils choisissent de vivre ensemble en accordant le monopole de la violence légitime à une autorité politique étatique, et donc supérieure.

Ce principe de consentement dispose de plusieurs volets économiques, politiques et sociaux. Cette adhésion au système est elle-même conditionné par son aspect « collectif » : les individus consentent et adhèrent à un système de façon collective et s'organisent pour s'autogérer au travers d'une autorité supérieure. Cela dit, la population est actrice de ce consentement mais peut tout à fait choisir le mode de régime qui lui convient tout en conservant l'initiative de

---

<sup>372</sup> Notamment sous mandat international, la mission préparatoire des Nations-Unies au Cambodge, la MIPRENUC.

l'activité en société : c'est le cas des acteurs de la société civile qui participe au façonnement d'une identité politique.

Il a déjà été discuté de l'importance de la « *civil society* » dans l'appropriation du nouveau *storytelling* politique devant légitimer le nouveau système. Pour être plus précis, la « *civil society* » doit s'accaparer le système démocratique. Elle est au cœur du processus de reconstruction national et étatique puisqu'elle est visée par la consolidation démocratique. En effet, l'opération de *nation-building* a pour objet de recréer le lien entre le régime politique, ses institutions et la société civile qui y participe et qui se l'approprie.

La société civile a beau être une conception récente, sa participation existe dans le cadre du *state-building* en tant qu'actrice institutionnalisée. Elle est aussi l'obligée d'un système qu'elle a participé à façonner et pour laquelle elle a tacitement tout du moins, donné son consentement.

Le *state-building* demandant l'application de la démocratie et l'activation d'une dynamique dans la « *civil society* », celles-ci doit être l'actrice de sa propre demande de bonne gouvernance, de bon gouvernement et de lutte contre toute forme de népotisme, de corruption et de clientélisme susceptible de fragilise les institutions étatiques.

Selon FUKUYAMA, si la demande d'institutions doit être de l'initiative des citoyens qui sont les « clients » de cet échange, entre « imposition » et « *institution-building* », si ce n'est tout simplement de bonnes institutions, cela confirme que le *state-building* est un processus constant, qui peut aussi amener les sujets/citoyens à réclamer de nouvelles institutions.

En même temps une autre dimension existe aussi en la matière : quelles institutions de développement peut-on proposer pour une population qui a subi les conséquences des défauts de l'Etat dans l'assurance de sa responsabilité de protéger ? Avant d'envisager le rôle de la société civile, il faut s'interroger si celle-ci existe encore dans un Etat où l'instabilité est latente, et éviter que les populations ne se retrouvent dans un paradigme dans lequel elles dépendent d'un système mafieux ou clairement terroriste. Le volet humanitaire du *nation-building* devient donc un élément de l'architecture de *state-building* devant déposséder les revendications des groupes rebelles pour ramener ces « nationaux » dans le giron de l'opération.

Ainsi, la « population » au sens global se définit autant par la *civil society*, que par les réfugiés fuyant l'instabilité, mais aussi les groupes rebelles qui composent parfois l'essentiel des forces qui concrétisent une légitimité rivale à l'Etat. Qu'ils soient les principaux orchestrateurs de l'instabilité ou seulement la conséquence (effondrement économique, voire social ou climatique

aussi), il faut penser à composer avec eux dans le cadre de l'architecture de stabilité en vue d'optimiser la transition vers un régime plus stable.

#### **4. Souveraineté : un principe transnational ?**

La souveraineté, « une et indivisible » et « puissance perpétuelle de gouverner »<sup>373</sup> n'est pas perçue de la même manière comme principe fondateur du pouvoir politique. En principe dans certaines conceptions monothéistes du Livre, la souveraineté est détenue uniquement par Dieu. Le pouvoir temporel est basé sur une forme de lieutenance de droit divin, se matérialisant par un monarque comme Lieutenant de Dieu sur Terre, et dans l'Islam de la même manière en la personne du Calife. Avec Jean Bodin et avec la personnalisation du pouvoir de Louis XIV, la souveraineté est passée, conceptuellement tout du moins, des mains de Dieu aux mains de l'autorité royale.

Avec la Révolution française de 1789, la souveraineté réside dans la nation qui en dispose aux travers du principe représentatif de la souveraineté nationale. Cette conception s'est depuis largement répandue en Europe et dans les anciennes colonies françaises qui en ont disposé ainsi. Dans les institutions internationales, l'idée même de souveraineté comme puissance supérieure transparaît comme dans l'ONU qui soumet la souveraineté des Etats à la « responsabilité de protéger » et à la « souveraineté responsable » consacrée dans la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide de 1948.

La souveraineté devient donc plus que jamais, avec le paradigme post-seconde guerre mondiale, une affaire internationale.

Par ailleurs, sur le plan intérieur, le *state-building* se concentre sur la création et/ou le renforcement des institutions déjà existantes en lui donnant les capacités d'agir dans les divers domaines régaliens et fondamentaux comme la police, la justice ou l'armée.

Cela signifie que sur les différents volets (humanitaire, sécuritaire, économique ...), le *state-building* demande de renforcer des institutions qui existaient déjà dans le pays cible. Si ces institutions n'existent pas, il faut alors les créer de toute pièce. Or, créer une institution demande forcément le contrôle de la structure étatique et on agit alors parfois, en dehors de tout cadre de

---

<sup>373</sup> Selon les termes de Jean BODIN, dans « Les Six Livres de la République », 1570.

légitimité. D'où l'utilité d'un agent particulièrement important dans le processus global : l'autorité provisoire.

### **III. Une construction étatique dynamisée au service de la durabilité du système : le *capacity-building* comme élément fondamental du *state-building*.**

Le *state-building* est un échafaudage qui permet à la nation d'exister et d'évoluer comme tel au niveau international. Or l'édifice implique une construction solide puisque les investissements effectués doivent permettre une certaine durabilité d'un système autrefois fragile. Il s'agit en quelque sorte de faire « table-rase » d'une situation qui ne doit pas se reproduire puisqu'il s'agit de créer les conditions de stabilité sociale avant d'obtenir la stabilité politique tant recherchée.

Or, si la stabilité sociale se trouve également dans l'édification d'un gouvernement, il faut nécessairement envisager le *peacemaking*, le *peacebuilding* et le *peacekeeping* (A) dans le cadre du *state building* et non pas seulement dans celle du *nation-building*.

Construire les institutions garantes de la paix sous le prisme du *state-building*, c'est donner au principal acteur de la violence légitime, à savoir l'Etat, les moyens de pouvoirs exister partout sur son territoire et pour tous ses citoyens.

Ou alors, le monopole de la violence légitime n'est plus opérationnel si le maintien de la paix et la sécurisation de la paix ne sont pas organisé au niveau central (concurrence pouvant être organisée par des milices, groupes armés, tribaux ...). Le renforcement des capacités de l'Etat est donc fondamental (B). Ces éléments amènent à considérer le *state-building* comme étant fondamentalement processuel (C), donc de la même nature que le *nation-building*.

#### **A. *Peacemaking*, *peacebuilding* et *peacekeeping* : une architecture de la « stabilité fondatrice » au service du *state-building***

Ces trois termes sont-ils véritablement des concepts de l'opération de *nation-building* ? Il semblerait qu'ils puissent en effet faire référence à trois concepts liés à la construction de l'architecture de la paix. Celle-ci façonne d'une certaine manière l'architecture de la stabilité, à savoir tous les moyens et toutes les institutions nécessaires pour parvenir à préserver la stabilité, en premier lieu au sens de la sécurité intérieure. Attention, certaines opérations de maintien de la paix peuvent ne pas être du *nation-building*.

*Peacebuilding* et *peacekeeping* sont deux concepts qui s'inscrivent dans l'étape de l'opération globale. Si certains considèrent le *peacekeeping* et le *state-building* comme étant deux éléments complètement différents, d'autres encore considèrent que les deux termes font référence aux mêmes éléments de construction de l'Etat<sup>374</sup>.

Le *peacebuilding*, ou « construction de la paix » est conditionné par le respect du *peacekeeping* le « maintien de la paix ». Le *peacekeeping* est un objectif global de l'opération qui doit permettre de créer les conditions d'une paix durable sur le plan sécuritaire en tout premier lieu. Pour créer ces conditions, il faut faire émerger un environnement favorable à la négociation et aux échanges entre les acteurs de la vie publique.

On a déjà énoncé que les processus de *peacemaking* et de *peacekeeping* dépendent autant d'une forme de « *soft action* » et de « *hard action* » : le « *hard action* » militaire pour maintenir la stabilité en matière de sécurité individuelle et collective et le « *soft action* » pour inscrire l'ensemble dans le cadre de l'architecture de la légitimité, corollaire d'une architecture de la stabilité.

En effet, on ne (re)construit pas un Etat-nation sur un terrain dangereux, il faut donc que le terrain soit propice à l'édification. Or, c'est, une nouvelle fois, autant dans la légitimité que dans la légalité que réside ce principe.

Pour ce faire, le *peacebuilding* comprend :

- La légitimation de l'autorité politique en tout premier lieu (c'est elle qui, en principe, se charge d'appliquer les mesures qui vont suivre<sup>375</sup>),
- La fin des violences et la préférence pour la négociation pour le règlement des différends,
- L'existence d'une justice impartiale et au plus près des administrés,
- La lutte contre la corruption dans toutes les institutions,
- La redistribution des ressources de l'Etat de manière impartiale et égale, l'égalité n'impliquant pas forcément le versement du même salaire pour tous

---

<sup>374</sup> IÑIGUEZ DE HEREDIA Marta, *Everyday Resistance, Peacebuilding and State-making, Insights from 'Africa's World War'*, publié par Manchester University Press. 2017, 235p. (ouvrage disponible à cette URL : <https://www.jstor.org/stable/j.ctt1wn0rvj>), p.25.

<sup>375</sup> idem p.26

Si les institutions internationales ont été parmi les premières à mettre en œuvre le *state-building* sans forcément entrer dans le *nation-building*, c'est surtout dans le cadre de ce maintien de la paix que les 69 interventions de l'ONU ont été effectuées. Le *nation-building* a besoin d'une forme de structure étatique pour pouvoir se réaliser.

Cette structure étatique doit se réaliser au travers du *peacebuilding* qui implique la réforme totale du système sécuritaire : cela implique notamment le principe *DDR* énoncé précédemment mais aussi la reconstruction d'une police efficace et non-corrompue. Sur ces deux points, le recrutement est primordial mais il est difficile d'éviter l'infiltration (si ce n'est impossible) de la part des forces adverses. Le cas taliban est un exemple marquant de cette tactique de harcèlement. Il est aussi primordial d'enlever, puis de redonner un armement efficace aux forces de polices pour assurer la paix civile.

Le *state-building* fait-il parti du *peacebuilding* ou vice-versa ? Le *peacebuilding* ou construction de la paix est le volet premier de l'intervention devant ensuite réaliser le *peacekeeping* (le maintien de la paix). La construction de la paix demande de mettre fin aux conflictualités ce qui implique de créer les conditions du dialogue, et l'amorce progressive de la fin de l'instabilité par la lutte contre les forces rebelles ou la mise en place de négociations.

Le *peacebuilding* est une logique devenue incontournable pour lutter contre le terrorisme national, régional ou international. Il s'inscrit intégralement dans l'idée d'être un « bouclier du *nation-building* », en permettant aux conditions d'existence de l'Etat de se réaliser partout sur le territoire dont il est en principe selon l'ordre international souverain.

### **B. *Capacity-building*, *institution-building* et rédaction d'une Constitution au coeur du processus**

Le principe du *state-building* est de permettre de renforcer les institutions existantes lorsqu'elles sont démocratiques. Du reste, il est nécessaire d'assurer une organisation du pouvoir et un mode de régime qui puisse correspondre à ces aspects.

C'est dans ce cadre que se réalise le « *capacity-building* » dont l'objectif est d'augmenter les capacités de l'Etat à assurer son rôle au plus près de ses citoyens et de manière durable. Cela implique entre autres des processus de décentralisation efficaces devant permettre à l'Etat d'exister, dans les aires les plus inaccessibles.

Ceci est important car l'effondrement de l'Etat implique pour d'autres acteurs de rechercher une forme d'indépendance vis-à-vis d'un Etat et d'un pouvoir ayant failli à sa mission. Ainsi, le *capacity-building* revêt cet aspect décisif et doit être compris comme l'ensemble des moyens visant à renforcer les capacités de l'Etat.

Cela passe avant tout par l'édification et l'application de la loi et la prévention de toute forme d'instabilité. En amont, cela passe un renouvellement des loyautés vis-à-vis de l'Etat. En aval, le renforcement du tissu économique, la construction d'infrastructure représentative de pouvoir, l'établissement d'une police et le remplacement progressif de l'armée de maintien de la paix par une armée nationale sont des éléments qui participent du *capacity-building*.

Pour aller plus loin dans le processus, le renforcement des capacités de l'Etat lui permet de créer une communauté (*community-building*) en retrouvant la loyauté des corps constitués mais aussi des organisations sociales enracinées (tribus, groupes ethniques) et des individus composant la nation.

L'imposition de la paix, sociale et civile surtout, au niveau des villes est fondamental car elles sont les grands centres de décisions. Cette imposition peut se faire par la force, comme en Haïti notamment<sup>376</sup>. Un certain nombre d'études confirment qu'un sentiment partagé de sécurité par les citoyens vis-à-vis de la violence contribue à un meilleur développement<sup>377</sup> de même, la violence, qu'elle soit domestique ou extérieure (insécurité), contribue à l'affaiblissement des conditions de développement que ce soit au sein d'une ville ou d'une nation<sup>378</sup>.

Au niveau le plus proche des administrés, l'établissement de points de contrôles (*checkpoints*) participe à l'architecture de la sécurité et ne peut que renforcer le processus de *state-building* par les *nation-builders*.

Egalement et élément important : le *state-building* fiscal doit aussi être orienté de manière à ce que le prélèvement et la perception des impôts soit la plus efficace possible, de même que la redistribution dans l'administration. L'efficacité fiscale du système est l'un des piliers de la durabilité du système étatique reconstruit : les donations et autres ressources allouées ne

---

<sup>376</sup> DI RAZZA Namie. « Les nouveaux défis du processus Onusien de consolidation de la paix en Haïti (*New challenges to the UN Peacekeeping process in Haïti*) », in *Bulletin de l'Association de géographes français*, 87e année, 2010-3. pp. 293-307, p.298

<sup>377</sup> ARAL Sevgi, BURRIS Scott C., SHEARING Clifford D, "Health and the Governance of Security: A Tale of Two System"s, in *The Journal of Law, Medicine & Ethics*, 30(4), 2002, p.632-643.

<sup>378</sup> DINNEN S., CARTWRIGHT John JENNEKER Madeleine, SHEARING Clifford, WAI Isaac, MAIA Paul, *Community-building and Security: Case Studies*, in *Civic Insecurity: Law, Order and HIV in Papua New Guinea*, publié par The Australian National University Press, édité par Vicki Luker et Sinclair Dinnen, pp.237-264, p.237



peuvent pas éternellement compenser le manque à gagner quant à la perte de ressources liée à l'imposition. De même, ces ressources doivent être utilisées pour développer les différents aspects et domaines régaliens (santé, éducation, économie, développement).

Or, l'intérêt du *capacity-building* est d'imprimer un dynamisme devant encourager l'Etat à un prélèvement de l'impôt efficace. La construction d'une administration fiscale et d'un système de taxation adéquat sont des éléments qui intéressent le renforcement des capacités de l'Etat et en définitive des institutions.

### **C. Le *state-building* : permanence d'un processus d'ingénierie institutionnelle**

Les institutions naissent par nécessité. Il n'est clairement d'aucune pertinence pour un Etat de créer des institutions de manière discrétionnaire sans qu'elle ne repose sur une volonté de combler un besoin supérieur, et plus cette nécessité est grande, plus importants seront les fonds lui seront alloués pour poursuivre les objectifs qui lui sont fixés.

Les cadres de cet ingénierie sont fournis par les divers acteurs « experts » qui offrent leur conseils aux *nation-builders*, comme l'USAID ou les services des ambassades qui présentent les différents domaines dans lesquels cette « ingénierie » doit s'appliquer (notamment : « *rule of law governance, public diplomacy* »<sup>379</sup>).

Cette ingénierie se déroule sur plusieurs niveaux :

- Tout d'abord la création des institutions, selon le cadre du régime considéré, souvent en accord avec les objectifs démocratiques, encouragés par les institutions internationales et les *nation-builders*,
- Ensuite, l'organisation de la direction politique que doivent prendre ces institutions dans le cadre d'un déroulement vertueux et stratégique du *nation-building* global.

Cela implique donc la création d'institutions qui ne doivent pas faillir à leur objectif premier : celui d'assurer l'existence de l'Etat et, de préférence, assurer la continuité démocratique programmée par l'opération.

---

<sup>379</sup> RABASA Angel, GORDON John, CHALK Peter, CHIVVIS Christopher S., GRANT Audra K., MCMAHON K. Scott, MILLER Laurel E., OVERHAUS Marco, PEZARD Stephanie, *From Insurgency to Stability, Volume I: Key Capabilities and Practices*, édité et publié par RAND Corporation., 2011, 273p., p.39

*Le nation-building : Fondements conceptuels, manifestations opératives et enjeux stratégiques*

C'est un processus latent de même nature que le *nation-building* mais qui peut ici être autant un procédé. Dans le cadre d'une opération de reconstruction post-conflit, le *state-building* participe de l'émergence d'institutions sur un modèle d'Etat démocratique libéral, devant suivre une logique spécifique pour arriver aux normes des *nation-builders*, dans le cas où *le nation-building*.

Si l'on parle d'ingénierie c'est aussi parce que l'édification de l'Etat se fait sur des points bien précis et orientés dans le cadre d'objectifs de développement. C'est donc une architecture téléguidée, dans laquelle il faut autant prendre en compte les volontés nationales (sans pour autant chercher à toutes les réaliser) et les impératifs de développement et de démocratisation devant permettre d'enclencher la stabilisation progressive à l'intérieur de ces Etats, et en définitive sur le plan régional.

Ce développement prend aussi compte un aspect crucial propre au *nation* et au *state-building* : l'aspect culturel du pouvoir. L'Irak ou l'Afghanistan sont des Etats qui n'ont quasiment jamais eu l'occasion, sauf avec les interventions militaires d'expérimenter un régime démocratique dans lequel le choix des dirigeants est conditionné par un suffrage universel.

Pour d'autres Etats dans le monde c'est la même chose : seules les Révolutions arabes ont permis à la Tunisie et à l'Egypte d'avoir eu le droit de choisir démocratiquement leurs dirigeants respectifs. La culture du pouvoir a habitué des générations et des peuples à être gouvernés au travers d'un principe consensuel loin des cadres démocratiques du principe majoritaire, absolu ou relatif.

## **Section 2 : *State-building*, un corollaire obligatoire du *nation-building*.**

La reconstruction d'institution conditionne l'existence et l'efficacité d'un Etat mais qu'est-ce qui conditionne sa légitimité ?

En amont, le *nation-building* en tant que processus intégral montre l'aspect symbiotique contemporain de l'Etat et de la nation. Pourrait-on alors considérer qu'il existe un modèle d'Etat-nation « abouti » ?

### **Sous-section 1 : Le caractère symbiotique du *nation-building* et du *state-building* dans le cadre opératif**

Le *state-building* ne peut être théoriquement détaché du *nation-building* que dans le cas précis où l'on insiste sur la construction ou le renforcement des institutions et dans le cadre global de la construction et du maintien de la paix. On remarquera que les opérations et processus de *state-building* s'inscrivent dans le *nation-building* dans le cadre développementaliste (I).

En même temps, cela questionne aussi la direction politique dans le *state-building*, c'est le retour de la question du dilemme du *state-building* (II) : gouvernance ou gouvernement ?

#### **I. L'aspect processuel développementaliste, ciment de la relation *nation/state-building***

Cet aspect processuel, déjà remarqué dans le *nation-building* implique que le développement soit le moteur d'une modernisation structurelle, idéologique et culturelle de l'Etat (A) participant au façonnement d'un nouveau modèle d'Etat-nation (B).

##### **A. Le développement, le corollaire de la modernité dans le *state-building***

Si la modernité est un principe influant directement sur la nation, alors le développement est le pendant idéologique de la modernité.

Un corollaire mais également une condition de réussite du *nation-building*. Il est peu pertinent de détacher l'étude de la pratique du *state-building* de celui du *nation-building*. En effet, pour

expliquer la réussite du *state-building* de certains Etats, notamment à la suite d'une crise comme celle liée au démantèlement de l'URSS, l'existence d'un sens partagé de l'identité nationale, caractère du *nation-building*, explique qu'un Etat comme la Pologne se soit sorti avec succès des effets dommageables de la chute de l'Union soviétique.

Le rôle de l'armée par exemple n'est pas seulement un rôle qui se limite aux atours institutionnels de sa création. Bien au contraire, elle peut participer, dans son rapport avec les citoyens, à la construction d'un rapport du citoyen à l'Etat et du citoyen avec l'étranger puisque, lorsqu'elle dirige, décide de l'« ennemi », même si celui-ci est un simple citoyen. Ainsi l'armée est un acteur structurant du *nation-building* puisqu'elle s'implique dans la construction de l'identité par ses positionnements. De même, la construction de l'ennemi renforce l'idée de nationalité commune (*nationhood*).

On rappelle justement que le référent national implique un positionnement intérieur vis-à-vis d'une perception individuelle de l'identité et d'une perception autant individuelle que collective de l'Autrui. Il s'agit de « références-pivots », qui dans certains contextes peuvent être réactivées, cet élément est assez universellement partagé puisqu'on l'a autant retrouvé dans les guerres balkaniques que dans les guerres Erythréo-éthiopiennes dans les mêmes périodes dans les années 1990, là où les solidarités nationales éthiopiennes ont renforcé l'idée d'unité au travers de symboles stratégiques.

Dans ce contexte, l'armée est un référent institutionnel et identitaire incontournable dans le cadre du *nation-building* et son démantèlement en Irak par exemple a eu pour conséquence de faciliter le changement de paradigme politique tout en faisant se développer un fort activisme dont l'identité est marquée par le rejet de l'occupation et de la légitimité du nouveau gouvernement.

Quand on énonce que le *state-building* est justement une condition obligatoire du *nation-building*, c'est en observant notamment le processus d'appropriation de l'Etat par les citoyens qui va être caractéristique de la réussite d'un *nation-building*, en particulier dans les nouveaux Etats postcoloniaux. On parle notamment du processus de réappropriation du territoire, qui implique une dialectique stratégique entre territoire et mémoire, un territoire objectivement identifiable (frontières, topographie, le « paysage ») lié à une mémoire collective, permettant l'émergence de la nation.

Cette dichotomie s'affaiblit lorsque l'on remarque que finalement, les processus de nation et de *state-building* suivent historiquement le même rythme et s'imbriquent l'un avec l'autre dans le

cadre institutionnel. C'est pour cela que l'on préférerait utiliser le terme de *nation-state-building*.

De manière plus précise, le *state-building* conditionne la réussite globale du *nation-building*. Puisque le *state-building* implique de construire des infrastructures mais surtout des institutions dotées de capacités fortes, il implique donc d'être mis sur un pied d'égalité avec le *nation-building* en ce sens qu'il participe au développement économique et sociale de l'Etat.

Néanmoins, sur le plan opérationnel, le *state-building* doit être considéré comme le corollaire du *nation-building* puisqu'il doit donner l'armature de la « *new nation* ». Il faut toujours se rappeler que l'Etat étant une construction artificielle née pour permettre l'existence et le développement national, il faut que l'Etat et la nation qui sont interdépendants puissent coexister en symbiose.

**B. Une pratique particulière de la transfiguration au travers du state-building :  
Quand le « *New State* » façonne la « *New Nation* ».**

Une nouvelle fois, la question de l'étendue dimensionnelle du *nation-building* se pose au travers de la dimension même du *state-building*. On aperçoit qu'il ne s'agit ni seulement de la construction d'institutions mais aussi de modalités d'assurance de la sécurité qui ne fait pas partie du *nation-building* mais bien du *state-building* puisque c'est l'armée, nationale ou supplétive (celle du ou des *nation-builders*) qui en a la charge.

Un autre débat revient ici : c'est aussi le débat sur l'étendue du *state-building*. En effet, si le processus implique une symbiose entre nation et Etat, alors jusqu'où s'arrête le *state-building* et en amont pourquoi participe-t-il du façonnement d'une nouvelle conscience politique ? Le *nation-building* et le *state-building* reposent tous les deux sur l'appropriation du système démocratique et des principes qui lui sont attachés et ce en écartant la culture politique de peuples qui sont parfois habitués à d'autres procédés de légitimation du pouvoir.

On rappelle en effet que le: façonnement des infrastructures ou reconstruction de l'Etat jusqu'au niveau de ses fondements (territoire, population ...). La mise en place de la *rule of law* implique d'opter pour une posture de « *tabula rasa* » face à une culture politique qui, en Irak, ou en Afghanistan est surtout caractérisé par un pouvoir consensuel, dans un *loya jirga* mais aussi dans une autorité politique commune et tribale.

Le « *new state* » façonne la *new nation* en lui attribuant une nouvelle culture du pouvoir dans lequel la démocratie est le centre de gravité du processus de développement et de maintien de la paix. Le *state-building* comme le *nation-building* invite à un processus intégratif. C'est en cela enfin qu'il est difficile d'apprécier clairement la différence entre Etat et nation, et l'on proposerait de réfléchir plutôt sur les aspects symbiotiques d'une conceptualisation de « *nation-state-building* ».

## **II. La direction politique dans le *state-building* : Gouvernance ou gouvernement de la « *New nation* » ?**

Puisque l'opération du *nation-building* est globalement centrée sur une construction orientée vers l'efficacité (la réussite de l'entreprise et les investissements en dépendent), il faut nécessairement se poser la question de savoir si un pouvoir politique est suffisamment pertinent pour pouvoir poursuivre sur la feuille de route imaginée par les *nation-builders*.

L'édifice global fait apparaître que la gouvernance du processus peut supplanter le gouvernement même démocratiquement élu (A) faisant naître un paradoxe sur le principe d'un modèle de gouvernement « non-imposé » (B).

### **A. La gouvernance supplantant le gouvernement : un souci de technicité et de moralité ?**

Le *state-building* implique une reconstruction modélisée sur le référent démocratique et de préférence libérale puisqu'il insiste sur le présupposé selon lequel le développement vertueux d'un Etat implique un régime démocratique le plus « démocratique possible » (pluralisme politique, des partis, libertés politiques) et dont l'économie est foncièrement libérale capitaliste.

Des institutions basées sur une vision particulière du pouvoir (séparation des pouvoirs, principe de légalité des délits et des peines ...), et des infrastructures, doivent permettre de mettre sur pied un Etat viable, soit littéralement réaliser en un minimum de temps tout un processus historique qui a abouti à celui de l'Etat moderne en Europe au XIXe siècle, dans un monde en constante évolution et dont le modèle doit prendre en compte ces évolutions (!).

Lorsque l'on porte le regard sur le *nation-building* irakien ou Timor Lestien, on observe les mêmes constats et les mêmes mesures mises en place avec les mêmes présupposés. On peut se

demander alors si ce n'est justement pas de gouvernance et non de gouvernement qu'implique le *nation-building*. La gouvernance politique implique une technocratie qui participe de la réalisation des objectifs dans une planification stratégiquement pensée, notamment pour réaliser toutes les conditions de la démocratie et en définitive du *nation-building*.

La gouvernance (*governance*) est un terme autrefois utilisé dans le vocabulaire du monde entrepreneuriale (*corporate governance*) entré peu à peu dans le monde de la politique par le biais de la gouvernance administrative, puis dans le cadre des relations internationales dans le cadre du processus d'institutionnalisation internationale (*global governance*)<sup>380</sup>. C'est dans ce cadre qu'il s'inscrit dans le PNUD, mentionné en chapitre III, à propos de l'évaluation de l'exercice politique, économique, et administratif d'un Etat.

La gouvernance implique donc un cadre d'idéal dans lequel les gouvernements sont chargés d'appliquer un programme pertinent dans le cadre du renforcement de la structure du *nation-building*, et, de préférence, sans rupture idéologique et technique. En conséquence, ce processus :

- Renforce l'idée qu'un gouvernement démocratiquement élu n'est pas forcément démocratique car il est finalement lié aux orientations de la planification globale,
- Renforce l'idée que la réussite d'un *nation-building* implique une plus grande responsabilisation des *nation-builders* qui au contraire, semblent se décharger ici de la responsabilité de leurs actions de (re)construction.

Ainsi, le budget investit par le PNUD dans la bonne gouvernance a atteint 565 millions de dollars par an notamment au niveau local<sup>381</sup>. Cette question de l'économie du *nation-building* est centrale puisqu'elle pose immédiatement la question de la gestion des fonds, de la gestion également de l'opération en amont.

C'est dans cette optique que l'on réfléchit à l'efficacité de l'opération et que cette même question implique de réfléchir le *state-building* comme une opération dont l'équilibre dépend autant de la gouvernance de l'opération que du gouvernement qui doit en assurer la pérennité. Le contrôle des comportements des agents devient alors inévitable, ce qui invite à créer des incitations à ne pas s'écarter des lignes directrices de l'édification.

---

<sup>380</sup> DUAULT-ATLANI Laëtitia, « Les ONG à l'heure de la « bonne gouvernance » », in *Autrepart*, vol. n°35, n°3, 2005, pp.3-17, p.6

<sup>381</sup> <https://www.undp.org/content/undp/fr/home/democratic-governance-and-peacebuilding.html>

Pour ce faire, FUKUYAMA cite l'exemple des organisations militaires qui créent finalement le cadre culturel pertinent pour tirer parti des normes et du capital social<sup>382</sup> qui créent finalement un environnement favorable à la réussite de l'opération, une forme d'éducation qui dépasse donc le cadre strict de la citoyenneté, elle-même déjà indispensable<sup>383</sup>, une forme de « morale » institutionnelle dans l'intérêt supérieur du renforcement de l'édification.

Dans ce cas un *state-building* managérial serait-il plus prudent et la permanence d'une autorité provisoire serait préférable dans ce cadre opératif ? Impliquer une logique bureaucrate, à la « sauce eurocommunautaire » serait pertinent notamment en observant ce qui s'est passé pour la Bosnie-Herzégovine.

Néanmoins pour celle-ci, si la bureaucratie à l'européenne a permis une intégration commerciale puis bientôt économique à l'UE, le principe transitatif s'il est un exemple reste à nuancer puisque politiquement, ce sont surtout les partis des extrêmes qui sont encore les plus forts.

C'est l'idée de performance qui implique que le *state-building* puisse trouver un équilibre entre gouvernance menant à l'efficacité et gouvernement et qui permet d'envisager une feuille de route au final quelque peu imposée par des acteurs étrangers mais nécessaire pour que la démocratie soit appliquée.

### **B. Le paradoxe de la démocratisation « imposée non-démocratiquement »**

Si l'objectif du *nation-building* est de parvenir à la démocratie, celle-ci dépend nécessairement de la mise en place d'une stabilité supportant la démocratie, celle-ci devant par la suite supporter la stabilité socio-politique de l'Etat dans une nouvelle forme de dynamique politique.

Eviter la corruption, l'accaparement du processus par l'individualisme des agents ... tous ces éléments sont pris en compte dans le *state-building* efficace.

---

<sup>382</sup> FUKUYAMA Francis, *State-Building, gouvernance et ordre du monde au XXIe siècle* ....., p.105-106

<sup>383</sup> Cf notamment dans ce cadre : NOHRA Fouad, *L'éducation morale au-delà de la citoyenneté*, L'Harmattan, collection Epistémologie et philosophie des sciences, Avril 2004, 148p.. Dans cet ouvrage sont dessinés des clés d'élaboration d'une éducation morale philosophique au sein du système éducatif français. Peut-être, comme l'implique cet ouvrage, que les réponses dans ce champ, sont à rechercher dans une réflexion philosophique ?



On ne va pas non plus demander aux *nation-builders* de s'assurer que les agents qu'ils cooptent ou recrutent soient de parfaits employés. Néanmoins, on va s'efforcer de « *mieux aligner les motivations des agents sur les intérêts des commettants*<sup>384</sup> ».

Cela rejoint la réflexion entre la bonne gouvernance qui implique une feuille de route à suivre et le bon gouvernement qui lui est lié à des impératifs démocratiques. C'est ce que soulignent notamment DINNEN ou CHANDLER, ce dernier notamment à travers l'expression de « *dilemme du state-building*<sup>385</sup> », qui implique que si l'organisation démocratique du régime est un préalable à la légitimation internationale et au développement, elle ne peut se réaliser pleinement sans se soumettre à une feuille de route institutionnelle en principe développementaliste inspirée par des institutions internationales comme la Banque Mondiale, le FMI ...

En conséquence, on revient aux questions qui doivent séparer la gouvernance d'un processus et le gouvernement politique élu démocratiquement sur un programme politique.

La Constitution doit alors nécessairement contenir et prévoir l'indispensable aspect développementaliste mais cela doit, en même temps, pouvoir se combiner avec la reconstitution d'une armée, ce qui semble paradoxal.

Dans la reconstruction de l'Allemagne et du Japon après la Seconde guerre mondiale, le Japon avait en quelque sorte abandonné son domaine militaire aux Etats-Unis et opté pour le développement économique. L'Allemagne n'avait pas délaissé son domaine militaire mais avait choisi le chemin du développement économique en abandonnant toutefois son militarisme.

Enfin, il est difficile pour des Etats encore affaiblis par les conflits, les destructions et instabilités sociales, sécuritaires d'opter pour une reconstruction intégrale.

Nécessairement, il faut alors choisir une voie :

- soit celle qui permet une stabilité définitive avec la voie militaire, ce qui implique une restructuration de l'Etat mais un développement limité, qui maintient une forme de précarité de longue durée,

---

<sup>384</sup> FUKUYAMA Francis, *State-Building, gouvernance et ordre du monde au XXIe siècle*, ... op. cit. p.84

<sup>385</sup> CHANDLER David, « The state-building dilemma, Good governance or democratic government », in HEHIR Aidan, ROBINSON Neil, *State-building, Theory and practice*, Routledge Advances in International Relations and Global Politics, Londres et New York, 2007, pp.70-88, p.79.

- soit celle qui opte pour le développement économique mais alors l'aide militaire des autres Etats, que ce soit unilatéralement ou dans le cadre institutionnel international, sera indispensable.

### **III. Conséquences : le *state-building* comme « échafaudage » politique, administratif et démocratisant**

Au final, le *state-building*, en ce qu'il doit toucher toutes les sphères de l'édifice étatique, apparaît comme une forme d'échafaudage institutionnel (A) en vue de générer le lien entre nation et Etat, auquel participe la « *civil society* » et la « *new nation* » (B).

#### **A. Un échafaudage politique et institutionnel en besoin de légitimité**

Le *state-building* implique de s'interroger sur un certain nombre d'éléments constitutifs de l'Etat lui-même : souveraineté, territoire, mais également citoyenneté. Quelle citoyenneté dans un Etat amené à abriter plusieurs ethnies, cultures, communautés religieuses qui se retrouvent alors obligées de collaborer en vue de participer à l'assurance d'un équilibre national ?

La citoyenneté amène également la question du rôle des anciens et des nouveaux partis politiques présents sur le champ de bataille politique du nouvel Etat. Lors du *nation-building* irakien, le parti *Baas* alors au pouvoir, a été chassé mais également interdit sur le territoire irakien et on a pu voir les conséquences d'un tel radicalisme dans cette décision puisque certains de ses cadres ou anciens membres, notamment le fameux Izzat Ibrahim Ad-Duri, ont participé à l'entreprise terroriste de *Daesh*.

Citoyenneté, parti politique, vote : en amont le système démocratique est-il déjà soluble dans des sociétés habituées à un pouvoir fort malgré de faibles structures politiques (*capacity building*) ?

Le modèle d'« état importé », tel que BADIÉ l'énonce, doit également être interrogé : quel Etat pour des populations dont la structure clanique, ou tribale a laissé des siècles voire des millénaires de traditions de gouvernance enracinées ? Les populations concernées ont dû être obligées à s'habituer à cet état de fait, on passe d'une forme de régime à une autre et les logiques

et principes auxquels ces régimes obéissent, notamment dans le cas de l'Irak, peuvent être radicalement différents.

S'il s'agit de gouvernance, alors il ne s'agit pas moins que d'une construction dont l'artificialité risque de poser de lourds problèmes en terme de participation à la vie politique. On revient au principe de gouvernementalité qui implique que les peuples en question ne puissent réellement appliquer la démocratie au sens où on l'entend communément, à savoir créer les conditions d'un scrutin libre et impartial dans un régime où la corruption est absente.

Sous ce prisme, la gouvernementalité implique que d'une part :

- Les individus au sein d'un groupe puissent s'autogérer politiquement,
- Le système de gouvernement qu'ils mettent en place est cohérent et stable.

Forcément, quand on pose la question de la gouvernance du *nation-building*, il faut nécessairement que le gouvernement mis en place puisse suivre une feuille de route, qui obéit à des principes internes liés à des objectifs de stabilité, et des objectifs externes, d'ordre international, en vue d'obtenir quelque part, la reconnaissance des autres Etats.

Si le gouvernement est et doit être élu démocratiquement (absence de corruption, pluralisme politique, suffrage universel, vote secret ...), il doit néanmoins suivre ces principes pour poursuivre valablement les efforts amorcés lors de l'opération, et ce pour réaliser « l'après-*nation-building* ».

### **B. L'Etat comme acteur du lien social avec la « *New nation* »**

En conséquence, on peut supposer que le state-building demande un véritable échafaudage politique et administratif, lié à des objectifs de gouvernance, nécessairement, cet échafaudage est inspiré d'idéologie du *nation-builders* et la construction globale, liée à la vision de la gouvernance des acteurs principaux. La question de la légitimité se pose mais plus encore des fondations même d'un régime qui doit soutenir une société dont les principes et valeurs se traduisent différemment du modèle mis en place pour organiser l'entité nationale.

Insister sur la « *civil society* », dans la construction de l'édifice global, le « *Nation-state* », permet d'affirmer avec peu de certitude que cette *civil society* n'est qu'une forme primaire de l'entité nationale de l'Etat, un embryon qui doit permettre au lien social entre nation et Etat de se créer, de cimenter le lien entre ces deux édifices, aussi conceptuellement éloignées que

structurellement similaires. Le lien entre nation et société civile apparaît dans la question des droits et devoirs nationaux et citoyens : finalement, ceux qui ne disposent pas de ces droits ne peuvent se réclamer pleinement de l'entité nationale.

La « *New nation* » issue du *nation-building* doit participer activement au processus démocratique pour donner de la légitimité à toute l'architecture. C'est par ailleurs par ce moyen que les sociétés japonaises et allemandes ont légitimé le modèle en partie imposé par les *nation-builders* après la Seconde guerre mondiale, modèle qui avait idéologiquement rompu avec le fascisme et le militarisme passé (cf notamment partie II et chapitre 5).

Au final, l'édifice national, qui correspond à celui de l'Etat-nation, semble être guidé par des principes et valeurs qui laissent supposer que la démocratie doit permettre l'émancipation de la société et faire émerger une nation. Le *state-building* est l'échafaudage qui permet de créer cette structure et correspond à un plan d'ingénierie autant démocratique que social, l'aboutissement final étant que la *new nation* soit démocratique et stabilisé durablement.

Dans ce cas, il reste à aborder le moment qui qualifie la réussite du *nation-building* opératif par les aspects du *state-building* développementaliste.

### **Sous-section 2 : Une échelle de qualification pour un Etat stable/réussi « *Weak state* » et « *failed state* » ? L'existence potentielle d'un « modèle type d'Etat idéal »**

Le *state-building* s'inscrit dans l'opération de *nation-building* comme un échafaudage devant créer les conditions de la légitimité démocratique libérale.

C'est un processus global qui doit être accompagné par des institutions internationales pour permettre l'intégration de la « *builded* » / « *new* » *nation* dans l'ordre international des Etats démocratiques (ouvrant la voie à la diplomatie et au commerce interétatique).

On énonce que l'aboutissement du processus doit permettre une application de la démocratie, la stabilité et le maintien de la paix participent de la réussite totale de l'opération. Dans ce cas, on pourrait se demander dans quelle mesure on peut considérer qu'un *state-building* est réussi et dans ce cas-ci comment identifier la réussite du *state-building* ? (I)

Dans un second temps, comment envisager l'idée d'un échec du *state-building* et existe-t-il, au sein de la théorie du *nation-building*, une forme de « gradation » avec comme échelon le plus

inférieur le « *failed/colapsed state* », l'Etat failli ou décomposé, et, au plus haut, l'Etat démocratique libéral (II).

### **I. Analyse de la perception d'un *state-building* réussi : entre légitimité internationale et exercice de la citoyenneté comme référence de stabilité**

Quels sont les critères d'un *state-building* réussi ? Quel lien et dans quelles mesures la réussite d'un *state-building* peut-il influencer celle du *nation-building* ? On propose d'évaluer le *state-building* réussi à travers le niveau de corruption (A) et son corollaire celui du principe de souveraineté (B) qui s'érode avec la corruption.

#### **A. La désagrégation de l'Etat comme étalon de mesure de la solidité de l'édifice étatique.**

Le *state-building* pourrait posséder ses propres dimensions et sa propre dimensionnalité, à savoir que l'on envisage notamment un *state-building* limité, de la même manière que pour le *nation-building* opératif, à des considérations d'ordre sécuritaire<sup>386</sup>, négociée avec certains acteurs internationaux voire même des sociétés à statut particulier.

La corruption implique une désagrégation de l'autorité politique et institutionnelle de l'Etat : elle participe de créer une forme grégaire d'illégitimité de cette autorité car la corruption se réalise en dehors de la légalité. La corruption nuit donc à la stabilité civile directement, et elle est plus grave encore lorsque l'on monte l'échelle administrative.

Pour analyser l'étendue de la réussite d'un *state building*, les observateurs disposent de nombreux outils d'analyses et de rapports comme le « *Transparency International Corruption Perceptions Index* » qui mesure le taux de corruption dans le système social et politique d'un pays. De même, les cabinets et organisations spécialisées comme la *Freedom House* ou même les Nations-Unies produisent directement leurs analyses sur la progression du processus de *state-building*.

La réussite d'un *nation-building* ou *a minima* d'un *state-building* n'est pas identifiable sur court terme. Parfois cette réussite passe l'enracinement du régime sur plusieurs années, voire

---

<sup>386</sup> CHANDLER David, « Comment le *state-building* affaiblit les Etats », in *Le défi impérial*, Cahiers Marxistes, n°233, Août-Septembre 2006, pp.39-52, p.51.

décennies et seule l'identification de la stabilité politique peut être caractéristique de la réussite du processus global. Un Etat au sein duquel, après une période de coups d'Etats répétés, est suivi par une autre période d'absence de coup d'Etat peut traduire une forme de stabilité.

Néanmoins d'autres critères doivent s'ajouter comme la façon dont le régime politique et les institutions maintiennent leur légitimité, s'ils ne sont pas finalement que les appareils d'institutions internationales, à l'image d'un corps qui ne survit que par « transfusion sanguine » ou par « assistance respiratoire ».

### **B. La « souveraineté » comme condition définitive de légitimité structurelle**

C'est surtout l'idée de souveraineté qui demeure, une souveraineté incontestable conférant à l'Etat une légitimité d'abord nationale avant d'être internationale. C'est justement ce pourquoi travaillent les structures étatiques qui recherchent à enclencher un processus de légitimation. La sauvegarde de la souveraineté apparaît comme le premier devoir de l'Etat-nation<sup>387</sup>. Par conséquent, toute l'architecture du *nation-building* doit permettre la préservation de la souveraineté comme catalyseur de l'existence juridique, politique, institutionnelle et identitaire de l'Etat-nation.

Une légitimité internationale sans légitimité nationale semble alors peu pertinente au regard d'un processus qui échappe alors aux nationaux qui doivent parfois (ré)apprendre la citoyenneté. La légitimité internationale existait déjà depuis des siècles au moins depuis la reconnaissance de la part de la France et de la Grande-Bretagne d'Etats, comme les Pays-Bas<sup>388</sup>, avec lesquels, par l'établissement de relations diplomatiques, les autres puissances étaient contraintes de se soumettre à cette réalité, les deux grandes puissances imposant aux autres leur propre vision de l'ordre international.

Dans le cadre du *nation-building* opératif, la légitimité internationale est d'office donnée au nouveau gouvernement (confirmé comme légitime) ou à l'ancien qui est à défendre. On mesure le niveau d'étaticité (*stateness*) en fonction du degré de puissance qu'à l'Etat à assurer son

---

<sup>387</sup> PEREIRA Agio, "The Challenges of Nation-State Building" in INGRAM Sue, KENT Lia, MCWILLIAM Andrew *A New Era? Timor-Leste after the UN*, édité par, Australien National University Press, 2015, 263p. pp.15-29, p.22

<sup>388</sup> DAALDER Hans, « La formation de nations par « *consociatio* » : le cas des Pays-Bas et de la Suisse », ..., p.386

existence et sa souveraineté sur son territoire. « Il existe ainsi plusieurs niveaux d'étatisme »<sup>389</sup> ce qui ne signifie pas non plus qu'il est un référent pertinent pour comprendre la réussite du *state-building* et du *nation-building*. Néanmoins, il fournit une idée intéressante quant au degré de mainmise et de maîtrise qu'exerce l'Etat sur sa propre administration. C'est là différence entre l'étatisme pur, qui parfois se substitue à la nation et l'étatisme, qui se définit, elle, comme une maîtrise efficace et vertueuse de l'administration, ce qui implique une réglementation stricte anti-corruption des contrôles fréquents, une culture administrative susceptible de limiter les mauvais comportements.

Souvent d'ailleurs les acteurs de la légitimation d'Etats ne sont plus seulement les institutions internationales mais les Etats qui brillent par leur puissance et leur réseau diplomatique d'allié. Ainsi, les Etats-Unis participent à l'édification de la théorie des *failed state* ou ces « Etats faillis » qui n'auront, en réalité pas forcément suivi le modèle occidental<sup>390</sup>. Parfois cela passe directement par le qualificatif très orienté de *rogue state*.

Le *state-building* réussi parvient à créer de solides institutions démocratiquement élues lorsqu'elles le doivent, au nom du principe de séparation des pouvoirs notamment.

## **II. Théoriser une gradation de l'efficacité institutionnelle ? Vers une véritable scientification du *nation-building* opératif.**

L'étude du *nation-building* et de son corollaire, le *state-building* semble mettre en lumière, sur le plan international l'existence d'une gradation des Etats selon leur « avancée démocratique » (A).

Le *state-building* imprime cette volonté d'intégrer un Etat dans l'ordre international en lui proposant un modèle partagé par la majorité des Etats-nations d'Occident notamment<sup>391</sup>. Elle met notamment l'accent sur une forme de stratification des Etats, quelque peu inspiré d'un modèle « évolutionniste » (B).

---

<sup>389</sup> LINZ Juan J., DARVICHE Mohammad-Saïd, GENIEYS William, « Construction étatique et construction nationale », in *Pôle Sud, Elites, politiques et territoires*, n°7, 1997, pp. 5-26, op.cit p.10

<sup>390</sup> DURAND Frédéric, « Timor-Leste face à la récurrence des crises » Failed State, ou pays en quête de projet ?, in *Lusotopie, Afrobroséliennité ? Luso-afrobroséliennité ?*, édité par Association des chercheurs de la revue Lusotopie, Brill, Karthala XVI (2), 2009, pp.65-81, p.66

<sup>391</sup> Un modèle véritablement suivi en principe que par moins d'une « quarantaine d'Etats sur les 192 que compte l'ONU » in PARIS Henri (de), « Démocratie parlementaire et islamisme au Maghreb », in *Géostratégiques* N° 32, publié par l'Académie Géopolitique de Paris, 3e TRIMESTRE 2011, pp.215-231, p.228

**A. Un principe sous-jacent d'Etat « idéal » ? L'identification d'un processus de « démocratisation » progressif**

Les théoriciens du *nation-building* et du *state-building* ont donc déjà créé les cadres notionnels et conceptuels pour identifier l'efficacité d'un *nation-building* ou d'un *state-building*. On peut légitimement supposer par ailleurs, qu'un *state-building* efficace est significatif d'un *nation-building* réussi puisque c'est de la capacité institutionnelle dont dépend le *nation-building* pour lui donner toute sa force d'attraction envers les civils.

C'est en somme la capacité de l'Etat à « exister », soit fournir les principaux services pour lesquels il s'est engagé, suivant l'objet de sa construction (Etat libéral ou Etat interventionniste, deux types d'Etats aux motifs d'intervention publics différents ...), on dira « capacité ».

Les trois principes cardinaux et challenge du *state-building* sont sa légitimité, son autorité et ses capacités<sup>392</sup> (ce qu'il est capable de construire, de fournir et de développer, comme service public).

Une typologie des Etats semble se dégager de l'expérience du *nation-building* opératif même si en réalité, de nombreux adjectifs, comme le souligne IÑIGUEZ DE HEREDIA, ont déjà été trouvés pour tenter de qualifier les différentes formes d'Etats fragiles dans le monde :

*“As a result ‘African’ states are applied all sorts of ‘madlibs’ – adjectives to be inserted in a blank space next to the word ‘state’ – all of them accentuating its lack of something, its failure<sup>393</sup>”.*

A cela s'ajoute une classification nominative particulière pour les Etats africains, notamment par les termes suivants :

« *‘failed’* (Leys 1976), *‘lame’* (Sandbrook 1985), *‘fictive’* (Callaghy 1987), *‘weak’* (Rothchild 1987), *‘collapsing’* (Diamond 1987), *‘quasi’* (Migdal 1988), *‘invented’* and *‘imposed’* (Jackson 1990), *‘shadow’* (O'Brien 1991), *‘over-developed’* and *‘centralized’* (Davidson 1992),

---

<sup>392</sup> GROTENHUIS René, *Nation-building as Necessary Effort in Fragile states*, publié par Amsterdam University Press, Amsterdam, 2016, p.75

<sup>393</sup> IÑIGUEZ DE HEREDIA Marta, *Everyday Resistance, Peacebuilding and State-making, Insights from 'Africa's World War'*, publié par Manchester University Press. 2017, 235p. (ouvrage disponible à cette URL :<https://www.jstor.org/stable/j.ctt1wn0rvj>), p.36



'swollen' (Zartman 1995), 'soft' (Herbst 1996), 'extractive' and 'parasitic' (Clark 1998a), 'premodern' (Buzan 1998) and 'post-state' (Boone 1998)."<sup>394</sup>

Et cela concerne plus particulièrement le *state-building* comme processus de construction et structuration de l'Etat. Dans le cadre opératif, les adjectifs correspondent à des réalités et des définitions beaucoup plus terre-à-terre et identifiables.

Ces adjectifs désignent parfois des réalités similaires. Mais ils imposent une vision d'une forme de graduation entre Etat effondré et Etat démocratiquement construit. On peut par ailleurs proposer une forme d'évolution de l'Etat effondré à l'Etat modèle voire idéal, sur le même principe énoncé dans les théories de LIPSET.

Ces Etats ne sont pas forcément à classer suivant un degré de développement mais surtout selon le degré d'appréhension des éléments propres au *state-building* développementaliste, inspiré des valeurs défendues par les institutions internationales et les principaux *nation-builders* qui en sont les impulseurs.

En principe, cela prend les formes suivantes :

- L'Etat idéal démocratique serait à l'image de l'Etat moderne européen ou américain. Imprégné de démocratie, il offre les avantages d'une forte identité basée sur le principe de légalité.

Par ailleurs, le principe démocratique amène à des institutions solides et à une légitimité provenant du suffrage universel. Les institutions économiques et diplomatiques sont axées sur la volonté de croissance et de développement. L'indice de corruption est très faible et l'un des référents en matière de liberté est que les médias sont en principe libres.

- Vient ensuite l'Etat, dont la stabilité repose sur la démocratie mais qui ne l'est pas forcément complètement.

L'indice de corruption est en constante baisse mais son mode de fonctionnement laisse supposer une volonté de démocratisation. Peut-on y mettre l'actuelle Tunisie ?

---

<sup>394</sup> DUNN Kevin, SHAW Timothy (publié par), *Africa's Challenge to International Relations Theory*, édité par Springer, Palgrave Macmillan, 2001, 242p.

- Les Etats faibles ou *weak states*, dont les institutions sont soit peu légitimes (en observant notamment la participation des citoyens à la vie politique malgré le cadre démocratique), ou dans un environnement d'instabilité latente (économique, politique) voire devant faire face à des organisations armées.

On pourrait y mettre la plupart des Etats arabes du Moyen-Orient comme la République arabe syrienne, le Liban. L'actuelle Algérie se trouve dans cet état. Souvent les *weak states* compensent par un étatsisme exacerbé.

- Les *failed states* sont des Etats qui sont passés par un processus de désagrégation progressif de leur souveraineté et de leur autorité politique, si bien que l'instabilité latente s'est renforcé et a fait s'effondrer les institutions.

Cela passe par une délégitimation progressif de l'Etat, causée soit par des revendications nationalistes, ethniques, religieuses, à vocation politique, soit par une économie qui a fini par s'effondrer.

### **B. « L'Etat idéal » : les fondements d'une typologie inspirée d'idéologie**

Les fondements d'une telle typologie apparaissent déjà avec l'analyse faite par LIPSET<sup>395</sup> qu'il réalise selon le prisme du degré de démocratisation et du niveau de démocratie. Il distingue notamment les démocraties stables et les démocraties instables et les dictatures, les deux derniers éléments sont compris dans une seule catégorie.

On trouve alors une multitude d'adjectifs et de qualificatifs qui permettent d'identifier la situation politique des Etats et comprendre leur intégration dans un ordre schématique, en étape, de leur fragilité : *Weak state / Rogue state / Failed State / Post-conflict nation*<sup>396</sup>.

---

<sup>395</sup> LIPSET Seymour Martin, "Some Social Requisites of Democracy: Economic Development and Political Legitimacy", in *The American Political Science Review*, publié par American political Science Association, Vol. 53, No. 1 (Mar., 1959), pp. 69-105, p. 75-76

<sup>396</sup> PEREIRA Agio, "The Challenges of Nation-State Building" in INGRAM Sue, KENT Lia, MCWILLIAM Andrew *A New Era? Timor-Leste after the UN*, édité par, Australien National University Press, 2015, 263p. pp.15-29, p.21

### 1. Le « *weak state* » / ou les « *failing states* »

Dés le début des années 1990, on identifie un certain nombre d'Etats comme étant des « *failed states* » comme par exemple : le Rwanda, Haïti, le Liberia, le Congo, la Sierra Leone et l'Afghanistan<sup>397</sup>.

Dans cette même période de temps, d'autres Etats sont comparés eux à des *weak states*, voire à des *failing states* (des Etats en cours d'effondrement), comme une partie des Etats d'Amérique Latine ou d'Asie du Sud et de l'Est.

Pour décrire globalement leurs situations, ils sont décrits, par Rosa BROOKS comme suit :

« Ces États " faibles " sont extrêmement variés et peuvent, dans certains cas, combiner des structures de gouvernance fragiles avec une influence régionale et des richesses considérables, comme l'Indonésie, le Pakistan et la Colombie, mais ils ont tous en commun sur le précipice, au risque apparemment perpétuel de sombrer dans une guerre civile dévastatrice ou une simple anarchie<sup>398</sup> ».

Le modèle d'Etat « idéal » existe-t-il ? On observe que dans le state building contemporain, un certain nombre d'idées doivent trouver une application dans les opérations de reconstructions : démocratie libérale, économie libérale, « *rule of law* » anglo-saxonne et respect de la DUDH pour les exemples les plus frappants de ces conditions de réussite caractérisés du *nation-building*.

Le concept de « *failed state* » implique un Etat qui est en train de s'effondrer, en premier lieu parce qu'il ne peut assurer l'existence des institutions publiques, et second lieu parce qu'il ne trouve alors plus de justification à son existence<sup>399</sup>.

C'est selon une approche wébérienne, l'Etat qui, par exemple, ne peut plus assurer ses rôles fondamentaux en terme de police, de justice et d'armée notamment. En effet, cela est notamment dû à des crises économiques, politiques, sociales qui s'aggravent et/ou s'accumulent

---

<sup>397</sup> EHRENREICH BROOKS Rosa, "Failed States or State as Failure ?", in *The University of Chicago law review*, volume 72, 2005, n°4, pp.1159-1196, p.1161.

<sup>398</sup> EHRENREICH BROOKS Rosa, "Failed States or State as Failure ?", ..., pp.1159-1196 : « *These "weak" states are tremendously varied, and may in some cases combine fragile governance structures with substantial regional influence and wealth--consider Indonesia, Pakistan, and Colombia-but they all teeter in common on the precipice, at seemingly perpetual risk of collapse into devastating civil war or simple anarchy* » (definition originale, traduction rapproché effectuée par l'auteur de la these). P. 1161

<sup>399</sup> VON BOGDANDY Armin, HÄUFLER Stefan, HANSCHMANN Felix, UTZ Raphael, "State Building, Nation-building, and Constitutional Politics in Post Conflict Situations: Conceptual Clarifications and an Appraisal of Different Approaches", in *Max Planck Yearbook of United Nations Law*, Volume 9, 2005, p.579-613, p.580.

ont eu pour conséquence une « faillite » de l'Etat qui s'engage alors dans un processus d'effondrement. On peut parler par exemple d'une hausse de la violence, d'une crise économique générale, de corruption institutionnelle.

Les « *failure states* » sont aussi des Etats qui ont hérités de la colonisation une situation dans laquelle il n'a pas su s'imposer à sa population, soit en raison de frontières poreuses, ou d'une administration déjà passablement corrompue et d'un cadre politique dictatorial.

On pourrait même en réaliser une véritable échelle où l'on aura un Etat démocratique au début et un « *collapsed state* », un Etat en voie d'effondrement ou effondré, en fin d'échelle. Cette échelle schématiserait un Etat qui, de plus en plus faible, se dirige vers la situation de « *collapsed state* ».

Une observation de VON BOGDANDY mérite d'être soulignée : les Etats de l'Europe de l'Est ont eu du mal à se rééquilibrer à la suite de la chute du communisme, ces derniers ont dû redoubler d'effort pour lutter contre l'effondrement tant bien que mal. C'est le cas notamment en Ex-Yougoslavie où le pouvoir de l'Etat s'est finalement disloqué jusqu'à ce que les communautés qui y vivent n'y reconnaissent plus l'autorité de l'Etat, une criminalité et un marché noir s'y sont développés dans le vide de l'Etat. C'est également le cas dans les Etats d'Asie centrale du Kazakhstan au Tadjikistan.

Enfin donc arrive le *rogue state* : est-il un Etat voyou parce qu'il s'est effondré sur lui-même si bien que sa tête dirigeante oriente l'Etat vers une voie défailante ou bien est-il un Etat que les autres Etats considèrent comme tel ? La question mérite d'être abordée. En allemand, le terme de « *rogue state* » est traduit par le terme « *paria-staaten* », pour justement mettre en valeur cette idée que ce sont aussi les autres [Etats] qui usent de cette terminologie pour isoler un Etat sur le plan des relations internationales.

Cette terminologie n'est pas vide d'idéologie bien au contraire, certains auteurs ont émis l'hypothèse que le caractère de « *failed state* » pouvait justifier une nouvelle forme de colonialisme, *a minima* dans cet *a priori*, selon lequel les administrations occidentales seraient naturellement supérieures<sup>400</sup>.

Au final le *state-building* est un processus parallèle au *nation-building* et son corollaire naturel dans le processus socio-historique d'édification nationale. Lié à la construction d'une identité collective, qui se veut nationale (le terme « nationale » est ici à entendre dans son sens le plus

---

<sup>400</sup> Ibid, p.583

large, la nation pouvant tout aussi bien être « la race », ou dans le cas d'une religion « la communauté »), elle doit se doter d'un pouvoir politique, d'institutions ... participant de cette identité, justifiée par une histoire et un besoin national de s'en doter. Cela implique des coutumes, comme dans les Etats Occidentaux du Moyen-Âge, la primogéniture, l'institution d'assemblées de barons dans le cadre de la nomination du roi ...

Toutes ces structures sont la matérialisation de l'existence nationale : c'est l'Etat. L'histoire montre également que le processus peut-être à l'initiative de l'Etat : en France, la centralisation administrative a aussi imposé la langue française comme langue d'usage dans un territoire aux langages alors différents. L'Etat crée alors la nation et la nation crée l'Etat dans une dynamique impulsée naturellement par l'Histoire. C'est aussi la une raison pertinente de la part d'auteurs, comme DEITSCH ou TILLY de faire remonter l'étude du concept au Moyen-Âge. Le *nation-building* italien et allemand sont aujourd'hui parfois qualifié de *nation-state-building*<sup>401</sup> par exemple

Il est à rappeler que le terme de « *weak state* » se traduit en français par « Etat fragile ». En règle générale, il désigne un Etat dont les institutions sont fragilisées par des problèmes structurels suffisamment graves pour remettre en cause sa stabilité (notamment par la corruption généralisée, par l'absence de sécurité intérieure).

Le problème de ces Etats est qu'ils sont donc structurellement sur la pente dangereuse, vers l'étape de « *failed state* » (Etat failli) : ainsi, le Sud-Soudan est qualifié d'Etat fragile par exemple et l'on s'est interrogé sur sa viabilité puisqu'il se reconnaît comme tel<sup>402</sup> « *dès sa phase de gouvernement autonome ayant précédé l'indépendance*<sup>403</sup> ».

Comment pallier justement à ces difficultés liées aux constructions oligarcho-anarchiques liées à un *state-building* partial ? Dans le cas du Sud-Soudan, si la question du *state-building* demeure centrale, l'idée est la suivante : « *le constat s'est imposé que l'on ne pouvait rien bâtir de solide sans des institutions politiques et administratives qui fonctionnent en s'éloignant des*

---

<sup>401</sup> LEONHART Jörn, "Nation-building, war experiences, and European models, The rejection of conscription in Britain", in *Fighting for a Living, A Comparative Study of Military Labour 1500-2000*, édité par ZÜRCHER Erik-Jan, publié par Amsterdam University Press, Amsterdam, 2013, pp.519-545, op.cit. p.525.

<sup>402</sup> VERON J.B « Sud Soudan : une indépendance semée d'embûche », in *Afrique contemporaine*, 2011 (n°239), p.21

<sup>403</sup> GAULME François, « Le Sud-Soudan est-il bien armé pour sa survie ? Introduction thématique », in *Afrique contemporaine* 2013/2 (n° 246), p. 11-19, p.12.

*modèles oligarchiques et des pratiques prédatrices d'élites sans légitimité forte*<sup>404</sup>». Ce constat devrait être érigé en principe.

L'OCDE définit le *weak state* comme un Etat « *dont les instances étatiques n'ont pas la capacité et/ou la volonté politique d'assumer les fonctions essentielles pour faire reculer la pauvreté et promouvoir le développement, ni d'assurer la sécurité de la population et le respect des droits de l'homme* ».

Néanmoins, il y a plusieurs points ici qui sont questionnables : à quel moment peut-on considérer l'existence d'une « volonté politique » de ne pas assurer les fonctions essentielles d'un Etat ? De même, le cadre des « droits de l'Homme » est foncièrement questionnable. Ces « zones d'ombre » font de la qualification de « *weak state* » un élément à relativiser puisqu'elle impliquerait une « approche paternaliste », notamment à destination des Etats considéré comme fragiles<sup>405</sup>.

## **2. *Failed state* ou *colapsed state* : constater l'effondrement de l'Etat.**

S'il existe le concept de *failed state*, peut-on imaginer qu'une nation puisse également connaître un effondrement. L'existence de différends politiques, sociaux, identitaires plus largement peut participer de l'effondrement d'un tissu national, notamment si ces fractures n'ont pu être colmatée à temps par l'action politique des dirigeants (recréer une solidarité par exemple). Des irrédentismes vont parfois créer des fossés, notamment dans des Etats que l'on qualifie assez imprécisément de multi ethniques mais que l'on pourrait, si l'on prend un prisme institutionnel, qualifier de « multicommunautaires », soit ces Etats dont les communautés ont été institutionnalisées de manière à ce qu'elles soient reconnues comme tels.

Le communautarisme qui les guette alors peut prendre une tournure défavorable pour la cohésion nationale, chacune des communautés cultivant sa différence loin de vouloir partager l'histoire, les rites et les coutumes nationales. Ces fossés s'enracinent notamment dans les consciences collectives et créent des situations de troubles qui peuvent dégénérer en guerre civile.

---

<sup>404</sup> idem, p.16

<sup>405</sup> DUVAL Claude, ETTORI François, « Etats fragiles ... ou Etats autres ? Comment repenser l'aide à leur développement, notamment en Afrique », in *Géostratégiques* n°25, *Géopolitique de l'Afrique subsaharienne*, Octobre 2009, pp. 43-55, p.46

C'est plus encore le cas lorsque les dirigeants politiques ne font pas le nécessaire pour remédier à la situation, ou si la situation politique ou économique du pays est si grave que les communautés décident de s'affranchir d'un Etat affaibli.

C'est ce qui s'est passé en Ex-Yougoslavie mais c'est également ce qui a manqué de se passer en Irak en 2017, avec la tentative de référendum organisé par Massoud Barzani en vue de pouvoir déclarer l'indépendance du Kurdistan irakien.

Il faut donc que les Etats ayant choisis ces modèles multiethniques puissent prévoir ce type de situation et adopter une stratégie efficace pour éviter l'effondrement national, engendrant l'effondrement étatique (*failed state*).

### **3. Les mutations du *state-building* ou quand le discours idéologique transforme le *state-building* : le *rogue state*, un autre élément de qualification ?**

Au final c'est l'idée du « *rogue state* » qui alourdi l'argument selon lequel les *failed states* ne sont en réalité que des illusions<sup>406</sup>, des vues de l'esprit, surtout si l'on comprend que pour certaines catégories d'Etats que nous allons voir, il semblerait que le système d'Etat-nation n'ait pas été convenablement greffé sur certaines constructions ethno-territoriales (un ou plusieurs peuples évoluant sur un territoire délimité physiquement par des frontières mais sans réelle présence d'un « Etat »). Cette catégorisation implique une planification pour ces Etats considéré comme failli et ayant besoin de l'aide internationale, par tous moyens.

L'idée de *state-building* admet même la construction de ce qui est appelé des « souverainetés intermédiaires<sup>407</sup> », notamment dans le cas de la Palestine ou du Sahara Occidentale, pour lesquels il existerait une « forme d'indépendance » située entre la pleine souveraineté et une autonomie étatique. Cette conceptualisation interroge sur de nouvelles formes de « souverainetés ».

Parmi les mutations du *state-building* figurent notamment ce passage, déjà énoncé précédemment, du devoir d'ingérence humanitaire et à la responsabilité de protéger, une théorie de la « juste cause » énoncée dans le rapport de la Commission internationale sur l'intervention

---

<sup>406</sup> EHRENREICH BROOKS Rosa, Failed States or State as Failure ?, in The University of Chicago law review, volume 72, 2005, n°4, pp.1159-1196, p. 1185

<sup>407</sup> Idem p.1186

et la souveraineté des Etats (CCISE) dénommé sobrement « la responsabilité de protéger »<sup>408</sup>. S'agit-il d'une réactualisation de la théorie de la guerre juste de Saint Thomas d'Acquin ?

Cela confirme l'hypothèse que la dichotomie entre *NB* et *SB* est conceptuellement intéressante mais peu pertinente dans l'édification d'un Etat suffisamment pertinent. Cette séparation s'avère néanmoins nécessaire puisqu'elle implique une modernisation de fait accélérée.

Elle révèle surtout que la planification sur la base de volets doit surtout mettre en avant des acteurs locaux et non plus des acteurs extérieurs car elle fausse parfois certaines représentations conceptuelles, ces acteurs se retrouvant aussi bien dans le *nation-building* que dans le *state-building*. L'armée n'est finalement qu'un catalyseur et un exemple démonstratif de cette réalité. Cette réalité justement possède un volet stratégique qu'il faudra certainement étudier dans les chapitres suivants.

De nombreux éléments enfin laissent à penser que la promotion des valeurs et d'un système de démocratie libérale tel que le présupposent « *nation* » et « *state-building* » implique dans un cadre stratégique un « *institutionnal soft power* » qui permettrait justement d'appliquer le schéma global de la théorie de la « paix démocratique » et faciliter la pénétration des grands acteurs en la matière dans les Etats en vue de participer à l'édification de leur propre modèle d'Etat-nation moderne.

Il ne faut pas non plus se leurrer, si le *nation-building* offre un cadre efficace de dotation d'institution, deux éléments sont à ne jamais négliger :

- le premier élément est la capacité qu'ont les *nation-builders* à modeler une nouvelle société, notamment en participant à la genèse d'une société civile qui doit prendre conscience de ses nouvelles responsabilités. En effet, l'application de la démocratie implique de nouveaux rapports avec l'idée même de pouvoir, de droit, de devoirs et de responsabilités sociales et politiques.

Les régimes ciblés par les opérations de *nation-building* sont bien souvent des régimes où la démocratie n'a jamais été appliquée, ni même dans ses modalités de formes parfois, et lorsqu'elle l'est, le contrôle effectué en amont est particulièrement oppresseur. En outre, cela implique donc de nouvelles habitudes et de nouvelles structures qui doivent permettre au

---

<sup>408</sup> CIISE (Rapport), « La responsabilité de protéger », publié par le Centre de Recherche pour le Développement International, Ottawa, Décembre 2001, 116p. Un chapitre entier est consacré à cette vision de l'interventionnisme et au changement de paradigme international en la matière, p.37 (disponible ici : <https://idl-bnc-idrc.dspacedirect.org/bitstream/handle/10625/17566/IDL-17566.pdf?sequence=6&isAllowed=y>)



nouveau citoyen d'identifier ses pouvoirs et l'étendue de celui-ci dans ce nouveau cadre. Le simple fait de voter librement est loin d'être un critère de réussite démocratique si ce vote n'est pas « démocratiquement conscient ».

Les européens occidentaux sont éduqués dès l'adolescence à comprendre l'origine et les enjeux du vote démocratique. Il est difficile d'imaginer l'étendue des réformes structurelles en matière d'éducation notamment pour tenter d'instiller ces éléments dans les consciences de citoyens n'ayant jamais, pour certaines catégories, élus leur dirigeant librement. Alors, envisager un *nation-building* qui implique une transformation sociale et sociétale demande plus de complexité. On peut partager le constat de FUKUYAMA : « *ceux qui se consacrent au nation-building découvrent rapidement que leur capacité à modeler la société est tout aussi limitée*<sup>409</sup> ».

- Le second élément n'est que la conséquence directe du premier élément : le nombre de réussites de *nation-building*, au sens opératif, est limité, voire limité même dans son étendue. C'est-à-dire que, pour certaines de ces opérations, les transformations opérées dans ce cadre opératif n'ont pu réussir que dans certains volets ciblés. FUKUYAMA semble par ailleurs inclure, parmi ces *nation-buildings*, les expériences de colonialisme européen. Dans cette thèse, l'idée est que si les colonisations ont participé à façonner le *nation-building* de certains États, on va beaucoup plus loin en disant que le concept lui-même est inspiré des idées coloniales du XIXe siècle et d'une nouvelle forme de messianisme contemporain.

---

<sup>409</sup> FUKUYAMA Francis, *State-Building, gouvernance et ordre du monde au XXIe siècle*, traduit de l'américain par Denis Armand CANAL, édition La Table Ronde, Paris, Février 2005, 199p., op.cit. p.67

## **SOMMAIRE**

### **PARTIE II :**

#### **Le *nation-building* en action :**

#### **Esquisses des enjeux de l'édification des Etats**

Chapitre 5 : Les premières opérations de *nation-building* ? De la recomposition du Moyen-Orient de la première guerre mondiale aux reconstructions japonaises et allemandes à l'issue de la seconde guerre mondiale.

Chapitre 6 : Un *nation-building* euro-communautaire ? Le rôle de l'Union Européenne dans l'établissement de *nation-building*.

Chapitre 7 : Focus sur les expériences irakiennes et afghanes de *nation-building*

Chapitre 8 : Le temps « post NB » - Evaluer les profondeurs de la « localité » et comprendre les échecs des *nation-building*

## **PARTIE II :**

### **Le nation-building en action :**

#### **Esquisses des enjeux de l'édification des Etats**

*« Faisons un rêve : imaginons qu'aujourd'hui nous ne soyons pas réunis dans la salle de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies, mais dans la salle d'une "Assemblée générale de l'Organisation des Associations unies", nouvelle institution internationale qui rassemblerait toutes nos organisations, traversant les frontières, les couleurs, les sexes, les races, les générations, toutes décidées à servir, sous toutes les formes, un seul but : le bien commun de l'humanité. Imaginons les décisions qu'une telle Assemblée pourrait prendre ! Et comme le monde serait différent si une telle organisation avait son mot à dire sur la nature du développement, sur le partage des ressources mondiales, sur l'évolution du droit international et sur les moyens de le faire respecter. Un tel rêve est réaliste : aujourd'hui, nos organisations, dites ONG, pèsent plus lourd sur le destin de l'humanité que bien des nations ayant leur siège dans cette salle. Jusque dans les pays les plus dictatoriaux, des femmes, des hommes, des enfants améliorent leurs conditions de vie en se groupant, hors de la politique.*

*Bien des changements majeurs de ces cinquante dernières années, dans le droit international, dans les relations entre les peuples, dans la conception de la démocratie, dans la nature de l'économie, sont nées de nos organisations : le combat pour les droits de l'homme, l'action humanitaire, la médecine d'urgence, le droit à mourir dignement et à contrôler les naissances, les droits des femmes, le devoir d'ingérence humanitaire, la prise en compte des nouvelles maladies, le droit à l'enfance, la protection de l'environnement, le droit à la gratuité de la santé et de l'éducation, le droit à l'information et à se regrouper en associations [...]*

*les ONG représentent l'avant-garde de ce que sera le meilleur du monde d'après-demain : un monde fait de diversité, de tolérance, d'altruisme, d'intérêt pour le bonheur des autres. »*

Extrait du discours de Jacques Attali, « Les ONG, rempart contre l'apocalypse », au sommet mondial des ONG à l'Assemblée générale des N.U, le 10 Septembre 2004<sup>410</sup>.

---

<sup>410</sup> Disponible sur le site du journal Le Monde : « Les ONG, rempart contre l'apocalypse, par Jacques Attali »,

## Introduction générale de la partie

### I. Le *nation-building* : entre schématisation stratégique d'une reconstruction et édification progressive d'une idée de « nation ».

La Partie I a permis de mettre en lumière les deux grandes définitions du *nation-building*, deux visions qui, semble-t-il, s'opposent en principe puisqu'elles impliquent deux processus dont les acteurs poursuivent finalement une logique complètement différente, notamment en terme de légitimité :

- D'abord, le *nation-building* comme concept d'étude du processus d'édification nationale, qui implique une édification non seulement de ce que l'on comprend comme nation mais aussi de l'Etat qui la structure. Cela démarre donc d'une idée nationale, dont les composantes impliquent la conscience d'une identité commune, jusqu'à l'émergence d'une nation et de ses institutions qui lui sont propres, puisqu'une nation implique fondamentalement un fonctionnement structuré et une logique propre. Cette définition amène à penser l'édification nationale dans ses origines comme dérivant de principes et de noyaux durs comme l'ethnie et/ou la religion, ces éléments pouvant se combiner<sup>411</sup>.
- Ensuite, le *nation-building* comme opération de construction ou de reconstruction après une période de conflit identifiée comme ayant déstabilisée un Etat. Nécessairement, elle implique la mise en œuvre de moyens considérables, militaires mais aussi O.N.G. y participent. Le cadre militaire d'une telle opération, plutôt orientée vers le civilo-

---

Publié le 10 septembre 2004 à 12h29 - Mis à jour le 10 septembre 2004 à 12h29 (URL : [https://www.lemonde.fr/archives/article/2004/09/10/les-ong-rempart-contre-l-apocalypse-par-jacques-attali\\_378562\\_1819218.html](https://www.lemonde.fr/archives/article/2004/09/10/les-ong-rempart-contre-l-apocalypse-par-jacques-attali_378562_1819218.html))

<sup>411</sup> DARVICHE Mohammad-Saïd, *La biographie nationale ou comment justifier l'ordre collectif*, in Pôle Sud, n°1, Biographie et politique, 1994, pp.101-116, consulté le 10 Juin 2016. On peut proposer la vision de DARVICHE, pour résumer ce qui a été énoncé en partie I, à savoir que ce dernier met en avant trois noyaux durs en tant qu'idéaltype, qui conditionne la naissance des nations :

- L'idéaltype volontariste qui admet l'existence d'une construction volontaire de la nation au travers d'une production culturelle et intellectuelle,
- L'idéaltype objectiviste qui admet l'existence d'une influence extérieure dans la formation des nations
- L'idéaltype spiritualiste qui admet que la nation possède un sens spirituel.

Ces trois éléments possèdent néanmoins leurs propres spécificités selon DARVICHE car dans la thèse, on insiste surtout sur les référents conceptuellement identifiables de la construction des nations. Quant au principe religieux, on énonce dans la thèse que la religion peut-être un moyen de justifier la naissance d'une nation mais sans accorder de manière systématique à cette nation, devenue Etat, un caractère sacré. Le nationalisme arabe est inspiré d'Islam mais l'idée nationale n'a pas « la dimension sacré » qu'inspire le noyau dur religieux à des Etats comme l'Arabie Saoudite par exemple.

militaire, nécessite aussi la mobilisation des médias, des réseaux de communications de tout type et de la société civile, qui doit également reconstruire le pays.

Cette dernière implique s'inscrit dans une opération de grande envergure de changement global et/ou de consolidation d'un régime affaibli par une instabilité. Celle-ci a entraîné un effondrement partiel ou total d'un Etat qui a failli à ses missions principales, notamment de sécurité de sa population. Souhaitant éviter une contagion de ce processus destructeur, dans un monde de plus en plus interdépendant, des Etats se sont octroyés, parfois au mépris du droit international, le droit d'intervenir à l'intérieur des autres Etats pour rétablir un semblant de stabilité, par le biais de mécanismes d'ingénieries institutionnels. En même temps, on peut aussi s'interroger sur le diagnostic fourni par les intervenants (*nation-builders*) et le « *storytelling* » politique choisi pour légitimer l'intervention.

Puisque l'on a aussi déterminé les origines de la théorie du *nation-building* en tant qu'édification nationale, cette partie devra permettre d'identifier les origines pratiques du *nation-building* opératif. S'il existe deux grandes lignes conceptuelles de cette notion, on peut observer que sa pratique trouve ses fondements dans l'Histoire, sous d'autres appellations.

L'interventionnisme, s'il se dégage du principe westphalien de 1648, reste un moyen d'action utilisé pour la création d'Etats-tampons notamment, ou la stabilisation d'Etats alliés. En même temps, les formes que prend l'interventionnisme moderne reste, lui, à déterminer puisque ses caractères structurels, idéologiques et stratégiques en font un particularisme qui doit être nécessairement identifié, dans le passé.

Puisque « *le passé contamine inévitablement le présent*<sup>412</sup> », ce sont ces références qui vont permettre d'identifier les noyaux durs originels des concepts et de la pratique du *nation-building* et son origine sur le plan historique, l'édification nationale. Cet interventionnisme se couple surtout de l'action de nouveaux acteurs subversifs : les ONG depuis le début des années 1945.

Il s'agit donc, dans la même ligne droite que celle suivie par la thèse, d'affiner la conception particulière du *nation-building* en mettant en valeur toutes ses dimensions pour en déterminer tous les enjeux.

---

<sup>412</sup> Fernand BRAUDEL, *La dynamique du capitalisme*, Paris, Artaud, 1985, cité par GOLUB Philip, *Une autre histoire de la puissance américaine*, traduit de l'anglais par Claude ALBERT, Editions du Seuil, Novembre 2011 pour la langue française, 286p.

Pour ce faire, il faut se tourner vers les grandes expériences passées, qualifiées par les chercheurs et les théoriciens de *nation-building*.

Qui sont les *nation-builders* historiques et qu'ont-ils accompli lors de ces expériences passées ? Dans quelles mesures et pour quelles raisons pourrait-on relier les différentes opérations les plus récentes à celles du passé ? Ce sont ces questions qui vont servir de voies d'arrimage à une idée qui consiste en ce que le *nation-building* poursuit finalement les mêmes objectifs depuis le XIXe siècle, à savoir la fondation d'Etat-nation sur un modèle européen particulier.

## **II. Approfondissements : les noyaux durs théoriques et pratiques du *nation-building***

Certaines expériences n'ont été qualifiées que rétroactivement de *nation-building* alors que les Etats qui ont été reconstruit par *nation-building* avait été détruit par une guerre d'ampleur mondiale et de haute intensité. C'est notamment le cas pour ces stratégies ayant mené à une occupation et une reconstruction stratégique, comme on a tenté de le mettre en évidence dans la partie I.

C'est justement le cas de l'Allemagne, divisée en plusieurs zones de contrôle par les forces Alliées à l'issue de la seconde guerre mondiale, puis en deux Etats marqués chacun par l'idéologie des deux Superpuissances émergentes qu'étaient alors les Etats-Unis et l'U.R.S.S. : la R.F.A et la R.D.A

Cela permettra de souligner aussi les différences que l'on peut constater entre les opérations dites « réussites » et celles qui sont qualifiées d'« échecs » en analysant les différents aspects des constructions saoudiennes et israéliennes, deux constructions nationales objectivement différentes mais qui trouvent leur légitimité à exister aujourd'hui dans une certaine stabilité étatique qui se poursuit jusque de nos jours.

Cela fait, il faut également mettre en valeur l'existence de particularismes dans le cadre des opérations de *nation-building* : toutes n'ont pas les mêmes objectifs et ne correspondent pas forcément aux mêmes logiques suivant l'environnement dans lequel elles se réalisent.

Ainsi, comme on le soulignait dans la Partie I : toutes les opérations de *nation-building* si elles sont similaires dans leur objectif d'installer une atmosphère de stabilité politique et sociale et si elles se distinguent par leur aspect géostratégique commune, elles ne sont pas menées de la

même manière puisque les problématiques rencontrées et la situation régionale peuvent ou non être des facteurs plus ou moins importants.

Ainsi, on mettra en lumière l'existence de plusieurs « méthodes » de *nation-building* en décrivant le *nation-building* « européen » ou « communautaire », dans les Balkans en particulier qui implique un processus intégratif dans la construction communautaire de l'Union Européenne.

Ces opérations pourront peut-être permettre d'identifier des lignes directrices dans les nouvelles stratégies d'Etats qui souhaiteraient poursuivre un schéma de *nation-building* dans d'autres Etats. Cela soulignera notamment l'idée qu'un *nation-building* peut très bien être guidé par des intérêts stratégiques qui peuvent combiner humanitarisme, pragmatisme et stratégie géopolitique.

Cela fait, il restera à analyser selon les éléments que l'on a soulevés en partie I, les *nation-building* afghans et irakiens qui témoignent justement de cette prise de distance avec le principe de l'édification nationale et l'émergence d'une définition du *nation-building* comme principe d'intervention et de reconstruction dans une nation.

L'on tentera de comprendre justement pourquoi les réussites et échecs des modèles afghans et irakiens et les conséquences actuelles des dysfonctionnements constatés. En même temps, il s'agira de mettre en valeur la prise en compte des aspects extérieurs liés à l'édification nationale de ces deux Etats pour permettre de comprendre les difficultés, voire les contradictions de lier les anciens paradigmes aux nouveaux dans la reconstruction post-conflit.

Tous ces éléments permettront au final de souligner l'importance de certains critères indépassables dans l'édification nationale et le *nation-building* opératif, en mettant en lumière par exemple l'importance de la « localité » et aussi et surtout, ce que l'on tente de souligner depuis le début de cette partie : tenter de dépasser le caractère « artificiel » de l'Etat puisqu'il est, dans le schéma actuel, l'élément capital dans les éventuelles recompositions futures dans l'ordre international.

Dans ce type de contexte, comment se sont effectuées les constructions et reconstructions des Etats afghans et irakiens ? De même, comment l'Union Européenne a pu elle-même participer à l'opération de *nation-building* de la Bosnie-Herzégovine, en tant que principale intéressée ? Peut-on alors identifier plusieurs types de *nation-building* ? Quels sont les différentes typologies de *nation-building*, peut-on en réaliser un autre classement ? Existe-t-il un *nation-*

*Le nation-building : Fondements conceptuels, manifestations opératives et enjeux stratégiques*

*building* européen qui soit différent du *NB* anglo-saxon ? Existe-t-il aussi à un degré moindre, un *nation-building* qui se limite à des caractères particuliers de la « société » ?

Toutes ces questions doivent trouver leurs réponses dans quatre chapitres consacrés aux réalisations passées, celles qui font références en tant que « premières opérations » et dont il faudra également déterminer le contexte avec précision pour obtenir des clés de lecture des opérations les plus récentes.



## **Chapitre 5 :**

### **Les premières opérations de *nation-building* ?**

### **De la recomposition du Moyen-Orient de la première guerre mondiale aux reconstructions japonaises et allemandes à l'issue de la seconde guerre mondiale.**

#### **Introduction**

Les Accords « Sykes-Picot », accords secrets signés en 1916 entre la France et la Grande-Bretagne, entérinent le partage des terres d'Orient, autrefois propriété de l'Empire Ottoman entre ces deux grandes puissances. S'ils ont souvent été désignés sous cette appellation, il convient d'énoncer que la Russie Tsariste y était également partie au travers de l'accord Sazanov-Paléologue, du nom des deux représentants de la diplomatie, française et russe, accord qui octroyait à la Russie une partie des territoires de la Turquie, situé à l'Est du pays.

Seule la Révolution bolchévique de 1917 aura eu raison de cet accord franco-russe, considéré comme l'incarnation d'une politique impérialiste, ce que les révolutionnaires bolchéviques dénonceront en publiant les documents liés à ces accords.

Si les territoires en question sont sous contrôle ottoman, la grande révolte arabe de 1916 participera à y mettre fin et permettra tout d'abord à un allié de la Grande-Bretagne, Hussein Ibn Ali Al-Hachémi, de prendre le contrôle du Levant pour le retirer à l'Empire Ottoman.

Dans cette aventure, l'intervention des services secrets britanniques, et surtout de l'entremise du désormais célèbre Thomas Edward Lawrence (le fameux Lawrence « d'Arabie »), mais aussi près de la dynastie Al-Saoud, le moins célèbre mais tout aussi important Harry Philby, vont considérablement aider une Grande-Bretagne à affaiblir un Empire désormais divisé. Les deux espions seront par ailleurs sous la supervision de Percy Cox, officier britannique signataire du traité de Darin.

En effet, une année auparavant, la Grande-Bretagne signait avec l'émir du *Nejd*, Abdelaziz ibn Abderrahmane al-Saoud, le traité de *Darin* (26 Décembre 1915) en vue de créer un autre front

de guerre sur les Saints Territoires musulmans, contre l'Empire Ottoman. Elle aura eu le mérite, outre de ne pas avoir affronté l'Empire Ottoman, d'avoir pris le contrôle de la quasi-totalité de la péninsule arabique après avoir défait la dynastie Hachémite qui avait conquis le *Hejaz*.

Cette dernière revendiquait le contrôle du Troisième Lieu Saint de l'Islam et souhaitait prendre le contrôle des Deux autres Lieux Saints. Les britanniques reconnaitront le royaume Saoudien comme tel, non sans avoir aidé à l'installation du roi Fayçal, un des fils de Hussein ibn Ali, sur le Trône d'Irak.

Le tracé des frontières tel qu'il apparaît actuel correspond à un partage entre deux nations consistant le plus simplement du monde en un tracé, une « *ligne diagonale tracée au milieu des sables* » qui partageait ainsi « *les territoires situés au nord de cette ligne au tracé arbitraire [qui] reviendraient à la France, et l'essentiel des terres s'étendant au sud iraient au Royaume-Uni*<sup>413</sup> ».

Ainsi, ces populations sont passées par un système politique califale, aux frontières déterminées, à un système impérial dans lequel les populations auraient un nouveau rapport avec l'idée même de frontière.

En vue de comprendre les modalités de construction de ces deux Etats que sont le Liban et la Syrie, il s'agira de souligner l'aspect mosaïque des sociétés arabes dont elles ont hérité. Ces éléments d'ordre historique impliquent un contexte tout à fait particulier, un contexte de guerre entre grandes puissances européennes avec des acteurs très divers et dont les manuels scolaires européens évitent de s'attarder sur les raisons des conflits qui avaient alors secoué le Moyen-Orient comme étant un front de guerre éloigné mais d'une importance non-négligeable.

Avec les conquêtes et les divisions territoriales opérées entre les puissances conquérantes, les sociétés arabes qui en avaient émergées étaient alors marquées par l'existence de nombreuses communautés ethniques et religieuses, coexistant depuis des siècles et ce bien avant l'installation des dynasties musulmanes pour certaines, et auxquels se sont ajoutées successivement des populations venues de territoires non-arabes.

Ainsi donc, l'occupation française et l'occupation britannique ont façonné des Etats qui ont su faire émerger leur propre approche de l'histoire, une histoire commune aux nationaux des différents Etats qui pourtant partageaient globalement la même histoire et le même héritage

---

<sup>413</sup> BARR James, *Une ligne dans le sable, le conflit franco-britannique qui façonna le Moyen-Orient*, Ministère de la Défense/ éditions Perrin, 2017 pour la tradition française, 510p., p.12. Plus loin, James BARR cite Sykes : « *J'aimerais tracer une ligne depuis le « e » d'Acre jusqu'au dernier « k » de Kirkouk* », p.22.

civilisationnel islamique. On observera par ailleurs, la naissance du nationalisme arabe tel que conceptualisé par Michel AFLAQ (1910-1989) et dans les communautés chrétiennes comme revendiquant et acceptant cet héritage comme naturel.

Ce chapitre sera construit en deux parties : la première permettra d'identifier les éléments propres aux *nation-buildings* Syriens et Libanais tout en les réinscrivant dans leur environnement stratégique. L'intérêt est de comprendre comment l'on peut qualifier, au final les interventions françaises et britanniques dans ces régions, de *nation-building* puisqu'elles ont permis l'émergence d'un ensemble d'Etats du Proche-Orient jusqu'aux portes de l'Asie centrale.

La seconde partie mettra l'accent sur les réalités de deux grands Etats qui, par leur stabilité, semblent se détacher du reste de la région, à savoir l'Arabie Saoudite, qui tient son nom de la famille régnante des Saoud, véritable « propriétaire » de l'Etat-nation, et l'Etat d'Israël, qui voit ses fondations bibliques, puis structurelles se concrétiser en 1948 avec la déclaration d'indépendance par le premier ministre David Ben Gourion. Israël, s'il ne naît pas après la première guerre mondiale, arrive après un processus de structuration particulièrement précis et méthodique, de légitimation d'une part et de renforcement structurel d'autre part.

### **Section I : *Nation-building* au Levant? Une analyse globale sur les *nation-buildings* de la Première guerre mondiale au Levant et au Moyen-Orient.**

Rétrospectivement, il est difficile d'observer le Proche et le Moyen-Orient d'aujourd'hui sans comprendre que les évolutions philosophiques, culturelles et politiques qui ont traversés ces régions et ont fortement façonné les consciences des nombreuses communautés qui y évoluent depuis des siècles. Le « *shâm* » ou Levant et l'Irak occupent d'ailleurs toute l'actualité géopolitique aujourd'hui, et semble vouloir montrer aujourd'hui les failles d'un système d'Etat-nation pensé il y a maintenant un siècle.

Analyser les cas syriens et Libanais permettra de déterminer quelle est la nature du *nation-building* qui a été réalisé dans ces régions et ce qui permet de laisser penser qu'ils sont à ce titre, des expériences premières en la matière. En effet, il ne s'agit pas de seulement de reconstruire des Etats mais d'en faire sortir « de terre », sur les territoires d'un Empire Ottoman

vaincu qui allait par ailleurs laisser place à un Etat-nation sur les modèles européens, dans une région particulière du Moyen-Orient appelé le « Shâm » en arabe, à savoir le « Levant »<sup>414</sup>.

Dans le même temps, le reste des territoires ottomans n'ont pas été conquis car, par le jeu de l'influence et des services secrets britanniques notamment, les territoires du *Nejd*, du Bahreïn et des Lieux Saints allaient se retrouver dirigé par des familles royales alliées à la Couronne.

Il faut comprendre avec précision la réalité recouvrant l'émergence de ces nombreuses entités étatiques en analysant tout d'abord les cas syriens et libanais, puis les cas saoudiens et israéliens, pour comprendre finalement en quoi ces deux derniers, en termes de stabilité, diffèrent tant de leurs homologues précédemment étudiés.

### **Sous-section I : Les cas syriens et libanais, prélude aux *nation-buildings* contemporains ?**

Le Liban et la Syrie (I) partagent, au-delà de leurs propres frontières tracés à la règle comme un bon nombre d'Etats colonisés, partagent une structure sociale qui s'est traduite politiquement par une institutionnalisation communautaire assez particulière. En effet, dans les deux Etats, la société se compose d'une mosaïque de cultures, de religions et de croyances qui faisaient la diversité ethnico-religieuse de l'Empire Ottoman dont ils sont issus. Ces Etats ont pris la voie du nationalisme arabe (II) mais qui n'a pas pu vaincre le principe confessionnel (III).

#### **I. L'« équilibre communautaire », origine et fondement euro-moderne des Etats syriens et libanais**

En même temps, les sous-composantes de ces systèmes d'institutionnalisation communautaire (faire des communautés des structures de pouvoirs en légitimant leurs dirigeants par exemple) possèdent leurs propres particularismes issus de la volonté de l'ancien occupant français de conserver une forme de domination sur les territoires (A), des systèmes qui, par ailleurs, résistent difficilement aux changements de paradigmes tant ils institutionnalisent les fractures (B).

---

<sup>414</sup> De la même manière que de nos jours, le terme Najd a perdu son sens géographique, le terme de Sham ne désigne pas seulement les territoires de l'actuelle Syrie et de l'actuel Liban mais couvre l'ensemble du Proche Orient, du sud de la Palestine jusqu'aux frontières de la Turquie et jusqu'à la frontière avec l'Irak. C'est d'ailleurs ce modèle qui inspire les nationalistes syriens à revendiquer la « Grande Syrie » comme unité étatique de la totalité du territoire levantin.

### **A. Un *state-building* français construisant deux systèmes communautaires particuliers**

Pour Samir SAUL, le projet de *nation-building* initié pour la Syrie et le Liban semble anational, à savoir qu'il reflète un objectif de construction d'Etats sur des bases communautaristes dans l'objectif est d'attiser les particularismes et étouffer le panarabisme<sup>415</sup>.

On observe justement ce type de construction confessionnelle au Liban (1), une construction à laquelle la Syrie a tenté d'échapper (2).

#### **1. Le Liban : un système confessionnel sclérosé dans un pays revendiquant son particularisme identitaire**

Le système libanais actuel trouve ses fondements dans l'édification d'une structure politico-étatique menée par une France qui souhaitait équilibrer les intérêts turcs, syriens et ses propres intérêts dans la région. Ainsi, en 1916, Marc Sykes, François Georges-Picot mais aussi un certain Sergueï Sazonov<sup>416</sup>, ce dernier, représentant de la Russie tsariste, signèrent les accords Sykes-Picot devant partager l'entièreté du territoire moyen-oriental. Alors sous domination ottomane, ces territoires allaient être partagés entre les grandes puissances françaises, britanniques et russes, ces derniers en ayant été écartés suite à la révolution bolchévique de 1917<sup>417</sup>.

Les traités successifs négociés dans cette région avaient pour objectif de permettre à la France coloniale d'établir en Syrie et au Liban ses dominions de la même manière que la Grande-Bretagne réalisait alors son *commonwealth*. Par ailleurs, si la Grande-Bretagne tenait éloigné ce système communautaire en préférant des alliés stratégiques<sup>418</sup> en s'appuyant sur le tribalisme, la France a préféré l'institutionnaliser, en ouvrant la voie à un système qui en Syrie

---

<sup>415</sup> SAUL Samir, « Découpage colonial et nation-building en Syrie mandataire : Regards français sur les suites de l'accord Sykes-Picot (1916-1938) », in *Guerres mondiales et conflits contemporains* n°257, 2015, pp.111-135, p.112

<sup>416</sup> Ce dernier, ministre des affaires étrangères du Tsar Nicolas II, est moins connu car finalement la Triple Entente à vue l'Empire Russe se détacher de son alliance après la Révolution bolchévique, celle-ci ayant mis fin au régime tsariste russe.

<sup>417</sup> Ce seront par ailleurs les bolchéviques qui vont informer en premier le monde entier du contenu de ces Accords secrets.

<sup>418</sup> Cf notamment MONTAGNE Robert, « la politique de la Grande-Bretagne dans les « pays arabes » », in *Politique étrangère* n°5,1946, pp.489 – 514, p. 489-490. L'auteur énonce que dans la politique de la Grande-Bretagne, c'était surtout les considérations stratégiques qui l'emportaient sur toutes les autres. Il s'agit vraisemblablement de la même logique que celle suivie par la France mais la compréhension britannique des enjeux sur long terme semblait l'emporter sur la logique française vraisemblablement teintée de paternalisme.

lui permettrait de s'appuyer sur une minorité régnante qui, dans ses fondements, ferait « l'équilibre » entre toutes les communautés à savoir les Chiites alaouites.

Elle a permis de faire naître un système basé sur le confessionnalisme dans lequel chacune des 17 grandes confessions du Liban, très majoritairement issues du Christianisme et de l'Islam, se partagent la plupart des postes de pouvoir.

Cet étrange et ancien système confessionnel s'est retrouvé confirmé par les accords de *Taëf*, signé en 1989 qui avaient surtout pour but de garantir aux représentants des trois grandes communautés (chrétiens maronites, musulmanes chiites et sunnites), les trois grands postes clés du Liban à savoir la présidence de la République chrétienne, la présidence du conseil chiite et la direction du gouvernement (premier ministre) sunnite (suivant un système de choix propre à chacune des trois confessions).

Ce système se retrouve fortement contesté dans la crise qui secoue le Liban depuis Octobre 2019 car les élites politiques et communautaires étant directement liées au pouvoir n'osent pas opter pour une transition vers un régime moins corrompu et moins dépendant des puissances étrangères. La crise bancaire agit par ailleurs comme catalyseur de ces difficultés qui semblent définir un régime sclérosé par ce type de confessionnalisme élitiste.

Les difficultés que traverse le système politique libanais est par ailleurs du indirectement à ce système confessionnel qui empêche les grandes décisions d'être prises et fracturent le pays en communautés elles-mêmes liées à des puissances régionales ou mondiales : la communauté sunnite à l'Arabie Saoudite, la communauté chiite à l'Iran (le *Hezbollah*<sup>419</sup> tente d'ailleurs de sortir de la vassalité pécuniaire qu'elle lui impose) et la communauté chrétienne est tiraillée entre plusieurs allégeances référentes à leur diversité.

Cet étrange système semble mettre en évidence, surtout depuis la guerre civile libanaise (1975-1990) que l'idée nationale a eu énormément de difficultés à émerger dans l'esprit libanais sans qu'il ne soit l'objet de récupération de la part des unes ou des autres communautés.

---

<sup>419</sup> Le *Hezbollah* est un parti politique créé en Juin 1982 et d'obédience musulmane chiite. Son fondateur est Mohammed Hussein Fadlallah, *ayatollah* libanais et *sayyed* (descendant du Saint Prophète Muhammed et clerc chiite), victime de plusieurs tentatives d'assassinats et décédé en 2010. La direction de ce parti, qui comporte une organisation militaire particulièrement solide, est caractérisée aujourd'hui par une sorte de bicéphalisme, avec un leader idéologique, Naïm Qassem et un leader politique, le Sayyed Hassan Hassan Nasrallah. Ce parti a gagné en popularité dans les pays arabes après sa victoire militaire face à Israël en Juillet 2006. Les forces militaires de ce parti institutionnalisées au Liban avait réussi à repousser les assauts des forces militaires israéliennes dans une zone urbaine et très difficile d'accès.

Dans ce contexte, tant la culture politique et la culture populaire libanaise ont permis de sauvegarder une idée nationale néanmoins fragile dans laquelle se conjugue surtout une attitude ambivalente vis-à-vis de l'influence syrienne.

En effet, celle-ci considérée par une partie de la population libanaise tantôt comme instigatrice de la plupart des déséquilibres politiques que connaît ce pays créé sous mandat français que, pour autre autre partie de la population, comme allié à soutenir notamment face à l'influence américaine dans la région.

## **2. Une Syrie irrédentiste au système de gouvernement atypique**

La Syrie est un Etat très particulier même au Moyen-Orient. Il se distingue par une construction atypique qui mêle autant influence de l'Islam, du nationalisme arabe, dont elle est toujours, en tant que nation, l'une des plus acharnées défenseuses, et la volonté de se libérer de la tutelle française durant le mandat qu'elle s'est appropriée dans l'accord avec la Grande-Bretagne.

On tentera justement d'identifier cet atypisme syrien en révélant les origines de la forte idée nationale syrienne, synonyme d'un *nation-building* d'inspiration syrienne (a) et de comprendre son *state-building* (b) influencé par la France et la modernité européenne.

### **a. Les origines d'une volonté nationale syrienne unifiée**

Il semble que dans la logique de leur création, les puissances dominantes ont tenté d'opposer la Syrie et le Liban en tirant parties des structures d'organisation sociale qui existaient alors et en jouant sur ces particularismes propres aux Etats du Moyen-Orient. Ainsi, de plus en plus de libanais, à l'extérieur du territoire parmi la diaspora occidentale, revendiquent un particularisme identitaire, qui serait même éloigné de l'arabité et qui considèrent la Syrie comme l'héritière d'un nationalisme arabe qui ne doit pas concerner le Liban.

Ce courant de pensée se base sur l'idée selon laquelle, dans le même temps, la Syrie n'aurait jamais réellement pardonné la perte des certains de ses territoires qu'elle considère comme historiquement les siens (notamment une partie de la vallée de *Bekaa* et *Rachaya*<sup>420</sup>).

---

<sup>420</sup> ZAHAR Marie-Joëlle, « Les risques du nation-building « sous influence », les cas de l'Irak et du Liban », in *Critique internationale* 2005/3 (n°28), 2005, 12p., p.2

C'est là l'une des grandes causes de la division arabe mise en place par le Traité de Sèvres qui crée de nombreuses revendications nationales entre ces Etats dans la région, chaque Etat revendiquant de la part d'un autre, un territoire qu'il considère comme le sien.

Ce n'est pourtant pas ce que connaît la Syrie, Etat laïc dont la seule obligation est que le Président de la République soit de confession musulmane. Bien que l'élite politique dirigeante est souvent issue de personnalités chiites alaouites, la Syrie a souhaité conserver son particularisme social et ethnique diversifié sans qu'il ne puisse servir à une éventuelle base de construction institutionnelle politique. C'était l'idée même du Congrès syrien en proclamant l'indépendance de la Syrie, du Liban et de la Palestine le 7 Mars 1920<sup>421</sup>.

Néanmoins, face au nationalisme syrien, la France procède au découpage entre l'Etat de Damas, l'Etat d'Alep, l'Etat des Druzes et l'Etat des alaouites. Si le fédéralisme semble séduire la France, c'est l'Etat unitaire auquel s'attachent les Syriens<sup>422</sup>.

Dans un sens la France tient à ses relations avec les minorités chrétiennes. De l'autre elle tente de les utiliser pour pouvoir asseoir son influence dans la région, d'où la volonté de coopter ces minorités, qui sont par ailleurs identifiée comme telle par la France, pour pouvoir poursuivre sa politique au Moyen-Orient et écarter le nationalisme arabe, perçu comme un véritable danger.

Pour la France, la protection des minorités devient stratégique au sens où elle devient le prétexte de justifier la construction de plusieurs Etats ethno-confessionnels (notamment en tentant d'« émanciper » les Alaouites, les Druzes et les chrétiens du Liban) ou d'une fédération des Etats alors que la Société syrienne est plus le reflet d'une mosaïque dans laquelle coexistent ensemble finalement des individus de diverses confessions et ethnies..

---

<sup>421</sup> SAUL Samir, « Découpage colonial et *nation-building* en Syrie mandataire : Regards français sur les suites de l'accord Sykes-Picot (1916-1938) », ... p.117

<sup>422</sup> Idem p.118



**b. La naissance et la consolidation de l'Etat syrien : un *state-building* difficile aux inspirations modernes**

L'Etat syrien est construit de manière très particulière. Son histoire tend à mettre en évidence un référent incontournable : celui d'une mosaïque dans laquelle les communautés ne détiennent pas le pouvoir réel. Elle affirme clairement sa volonté unitariste sans aucune séparation d'ordre confessionnelle ou ethnique<sup>423</sup> et ce dès la fin des années 1920.

Dans son affrontement politique avec la France lui sera accordé un mandat d'une trentaine d'années au bout duquel la Syrie sera déclarée indépendante et disposera d'une « armée nationale ». Ainsi la Constitution de Damas de Juin 1928 proclame dans son article 2 :

*« les territoire syriens détachés de l'Empire ottoman constituent une unité politique indivisible mais que ne sauraient être prises en considération les divisions qui se sont produites depuis la guerre. »*

Influencé par le modernisme européen, l'Etat syrien s'est construit autour du régime de la République à l'image de son occupant historique, la France, centralisée et unitaire (héritage ottoman également oblige). Ainsi, ayant refusée toutes les tentatives de partitions de la France, c'est le 17 Avril 1946 que la République syrienne déclare son indépendance de la France.

Se considérant comme étant comme « lieu sacré » et héritière du nationalisme arabe, la Syrie va tenter de créer le super-Etat arabe qui avait été promis par les britanniques aux arabes en s'unissant à l'Egypte puis au Yémen (du Nord) avec la République Arabe Unie. Néanmoins, le projet fini par péricliter ce qui conduit à la reformation des deux Etats initiateurs sur les frontières de leurs indépendances respectives.

Le Président est élu via une forme de plébiscite qui a permis au Président Hafez El-Assad et à son fils Bachar El-Assad d'arriver au poste de Président de la République. L'aspect communautaire est assez inexistant dans le monde politique syrien, si bien que si les clercs religieux occupent une place non-négligeable sur certains aspects sociétaux, il en ressort que la République arabe Syrienne sous sa dénomination est un Etat laïc.

La seule et unique exception faisant est que selon la Constitution Syrienne, le président de la République doit être de confession musulmane. Il ne s'agit pas réellement d'une démocratie,

---

<sup>423</sup> Idem p.128

surtout au sens occidental, par contre, il s'agit bien d'une République au sens où l'intérêt général doit en principe primer sur les intérêts particuliers des éventuelles communautés.

Ce type de structure a évité aux communautés de prétendre à une institutionnalisation et à la formation d'élites communautaires pour gouverner le pays, à la manière du Liban. Un élément est à remarquer néanmoins est la persistance des élites alaouites au pouvoir, élites perçues comme illégitimes dans l'actuelle guerre civile qui sévit (2010 - 202?) par les rebelles syriens mais également par certains groupes terroristes comme le Front Al-Nosra actuellement.

Les élites alaouites ont émergé au sein du parti *Baas* syrien pendant l'occupation du pays et ont accédé officiellement au pouvoir, particulièrement avec l'accession de Hafez El-ASSAD au poste de président de la République arabe syrienne. Elles ont ainsi dépassé le clivage résultant de l'émergence du Territoire alaouite de 1922<sup>424</sup>.

L'idée qu'une seule et unique communauté puisse régner dans un Etat majoritairement sunnite a réussi à se maintenir. Cet atypisme a été la cible des attaques de membres de la Confrérie des Frères musulmans, culminant avec le massacre de Hama le 2 Février 1982, ce qui marquera le fossé entre revendications musulmanes sunnite et pouvoir syrien laïc.

Sur le plan géopolitique, la Syrie peut être considérée comme un *nation-builder* régional du Liban. En effet, A plusieurs reprises, la Syrie a offert tant ses services de médiation dans la crise de la guerre civile du Liban (1975-1990) que sur le plan sécuritaire qui ont menées 35 000 soldats syriens à maintenir la paix au Liban<sup>425</sup>.

L'Etat syrien s'est donc construit autant sur des restructurations permanentes entre conflits intérieurs extérieurs et frontaliers, à la recherche de l'idéal nationaliste arabe inspirateur de son idée nationale, qu'en tentant de consolider ses appuis stratégiques et territoriaux notamment face au voisin israélien et à l'ennemi intérieur des Frères musulmans.

Ce sont ces éléments qui expliquent probablement la virulence et la violence avec laquelle la République arabe syrienne se défend face à ce qu'elle considère comme étant aujourd'hui un amalgame de guerre civile et surtout d'une guerre fomentée de l'étranger.

---

<sup>424</sup> Lemonde.fr, « L'Etat alaouite en syrie, une remontée de l'histoire ? », in Lemonde.fr, publié le 27 Juillet 2012, consulté le 9 Avril 2020, URL : <https://www.lemonde.fr/blog/syrie/2012/07/27/letat-alaouite-en-syrie-une-remontee-de-lhistoire/>

<sup>425</sup> Idem p.4 (Quatorze points de réconciliation nationale de 1980, conférence de Genève (1983) conférence de Lausanne (1984), qui ont été les bases pour permettre la réconciliation communautaire et sa traduction dans l'accord de Taëf de 1989).

Quant au Liban, petit Etat qui a survécu, il doit être noté que l'idée nationale libanaise et la société libanaise ont été ébranlés par l'assassinat de l'ancien premier ministre Rafic Hariri le 14 Février 2005 (il n'était alors plus premier ministre). En effet, elle a aussi mis en valeur les deux grands courants de la société libanaise : l'une favorable à la Syrie et l'autre qui lui est défavorable. La « communauté internationale », composée majoritairement d'Etats Occidentaux opposés à la Syrie, impute à celle-ci de l'avoir orchestré avec l'aide d'une partie des dirigeants Libanais.

### **B. L'ambivalence du discours justificateur : de la « tyrannie des turcs » à la volonté d'« émanciper les peuples » comme fondateur des mythes nationaux**

Il est difficile de différencier réellement les discours britanniques et français sur leurs discours justificateurs du *nation-building* : si les britanniques souhaitent garantir pour les arabes un super-Etat délié de la tutelle impériale ottomane, le discours justificateur avait, de la même manière que le discours français l'objectif d'« émanciper les peuples » qualifiés de « mineurs » du Moyen-Orient, car insuffisamment constitué<sup>426</sup> et considéré comme n'ayant pas été ouverts « aux lumières européennes » de la modernité et de l'Etat-nation.

Le discours justificateur servirait alors à justifier une nouvelle colonisation des territoires tout en participant à l'édification d'une légitimité du nouveau colon/occupant qui participerait à structurer des peuples en un Etat puissant au Levant. C'est en définitive une fusion entre la méthode britannique d'occupation et les impératifs idéologiques coloniaux<sup>427</sup> et libérateurs français.

La « tyrannie des turcs » allait jouer un rôle important dans la mise en place d'un récit justificateur de la révolte arabe du Proche et du Moyen-Orient. De même dans le Golfe, la famille *Al-Saoud*, liée au clan issu de Muhammed ibn Abdelwahhab (1703-1793) ne sera pas en reste puisque cette dernière alliance s'est manifestée, par deux fois, par une rébellion contre l'autorité du Calife, qui aura tôt eu faire de les défaire.

---

<sup>426</sup> SAUL Samir, « Découpage colonial et nation-building en Syrie mandataire : Regards français sur les suites de l'accord Sykes-Picot (1916-1938) », in *Guerres mondiales et conflits contemporains* n°257, 2015, pp.111-135, note n°4, p.113.

<sup>427</sup> Qui existe de manière assez latente dans une certaine forme d'esprit en France ballotant entre les devoirs de civilisation proposés par Jules Ferry et le « fardeau de l'homme blanc ».

Un passé dans lequel finalement la propagande britannique va puiser les racines d'un nouveau mythe justificateur, en promettant publiquement aux arabes un Etat arabe dont ils seraient les possesseurs pléniers, mais négociant secrètement avec les hauts dignitaires ascendants des actuelles familles royales jordaniennes et saoudiennes.

L'enracinement dans les consciences arabes d'un Empire Ottoman perdant sa légitimité favorisera notamment la volonté arabe de se doter d'un Etat moderne et nationaliste, inspiré autant par des réformistes musulmans que par la modernité européenne. En effet, l'Empire Ottoman perd peu à peu ses territoires, depuis la colonisation française et les vagues d'indépendances successives des territoires des Balkans du XIXe siècle.

S'ajoutant à cela des interventions militaires de la part des grandes puissances françaises et britanniques au cœur du territoire Ottoman au Liban en 1860 et en Syrie. Le XIXe siècle, s'il a été le terreau des nationalismes européens, peut être considéré comme le début de la fin de l'Empire Ottoman qui ne parvenait pas à se réformer. La Révolution des « Jeunes-Turcs » de Juillet 1908 va participer à précipiter la chute d'un Empire considéré autrefois comme incontournable dans le jeu des puissances européennes.

Le Califat devient un modèle dépassé et c'est le modèle d'Etat-nation qui va de plus en plus s'imposer par l'émergence d'un fort nationalisme turc comme solution aux déboires de l'Empire chancelant et peinant à affirmer son autorité face à des grandes puissances qui encouragent les Etats des Balkans à écarter l'Empire Ottoman des limites géographiques de l'Europe. Le traité de Sèvres va amorcer la naissance de l'Etat-nation laïc turc marqué par une forte occidentalisation culturelle sur tous les plans (politique, administrative, éducation ...).

### **C. Des systèmes vieillissants et inefficaces sur la longue durée ? Le triomphe de la tribalité anglo-saxonne sur le confessionnalisme « à la française »**

En institutionnalisant un système communautaire, il s'agissait de rechercher une forme non pas d'équilibre mais de représentation proportionnelle dans laquelle chaque communauté représenterait un poids politique au nom de son poids confessionnel ou ethnique dans l'Etat. Sur un tel schéma, il est alors difficile d'appréhender des événements qui seraient susceptibles d'influencer le poids d'une ou plusieurs communautés.

En même temps, et notamment pour le Liban, on peut observer aujourd'hui à quel point un tel système de répartition communautaire du pouvoir à créer une situation de sclérose lorsque ce

même système favorise l'émergence d'élites communautaristes mais aussi jalouse de leurs privilèges.

Dans un monde contemporain où le principe d'interaction régionale et internationale guide les relations internationales, ce type de changement amène forcément de nouveaux défis à prendre en considération.

Il amène également à reconsidérer la question de la définition de l'Etat et d'une nation. Ajoutant une autre idée aux définitions déjà énoncées dans l'immense éventail dont l'on disposait déjà : un Etat peut valoir pour un temps donné. C'est aussi le cas pour les nations, même ethniquement et/ou religieusement marquées.

Dans cette optique, comment construire une véritable nation dans un Liban fondamentalement crée pour concentrer les populations chrétiennes d'Orient mais où la minorité chiite est devenue la majorité et consent elle-même, au nom de la conservation de l'unité nationale, à ne pas revenir sur un principe communautaire déjà sclérosé, la corruption s'y ajoutant par ailleurs ?

En Syrie, c'est en apparence différent puisque Bachar Al-Assad, l'actuel président syrien, contesté par un certain nombre d'Etats occidentaux et leurs alliés du Golfe, avait pour objectif d'ouvrir son pays aux relations diplomatiques avec les Etats d'Occident, en témoignent ses multiples visites en Europe depuis le début des années 2000.

Cela signifie donc que la construction de ces Etats s'est orientée d'une manière peu orthodoxe, en s'élevant certes sur les ruines de l'Empire Ottoman mais en prenant en compte les institutions politiques créées lors de l'occupation française et britannique. On peut l'observer dans l'édification d'un système politique syrien orienté autour de personnalités alaouites et d'un système d'inspiration républicaine en Syrie.

Dans le même temps, on peut s'interroger sur la place laissée à l'institutionnalisation communautaire lorsque celle-ci est finalement dépassée, comme en Syrie, par un régime centralisé fortement doublé par la conservation de réalités anthropologiques, qui, elles, ont finies par être institutionnalisées : le sunnisme majoritaire en Syrie a fortement encouragé la création de connexion entre les diverses communautés, si bien que les liens entre politiques et religieux s'est transformé en une machine de légitimation.

Les grandes obédiences sunnites sont alors directement liées au pouvoir central, et l'appui légitimant de l'ancien grand mufti de Syrie, à savoir *feu* le Sheikh Ramadhan Al-Bouti<sup>428</sup>, dont la reconnaissance internationale et intercommunautaire même au sein de l'Islam est incontestable, a fortement renforcé les appuis d'un modèle de gouvernance pourtant émancipé des tentative de mise sur pied du principe communautaire.

En observant l'Etat syrien, ses recompositions politiques et territoriales mettent en lumière la difficulté de maintenir une stabilité sur la longue durée. Néanmoins, à l'image de ces Etats construits sur une forme précaire du modèle d'Etat-nation, il semble que ces constructions soient difficiles à maintenir sur longue durée, notamment lorsque l'on observe la persistance du modèle précaire d'Etat-nation dans une région fortement marquée par des recompositions complètement dénuées de réalités.

Leur donner de la réalité devient difficile puisque le lien social entre les institutions et les élites, accentués par d'éventuelles tensions communautaires implique nécessairement une forte centralisation mais un défaut persistant de démocratie, voire d'existence de la corruption.

Enfin, il faut nécessairement ajouter que ce système hérité met en lumière ce qui est appelé la persistance de la *colonialité*, soit « *la manière dont les structures sociales et les représentations héritées du passé impérial occidental continuent de peser sur le présent*<sup>429</sup> ». C'est dans ce sens que l'on entend que ce type de système maintient une persistance d'un modèle qui semble en quelque sorte maintenir une forme d'illégitime pression sociale, et peut être ressenti comme porteur d'illégitimité.

Les communautés qui évoluent dans ces Etats et qui n'ont pas disparu peuvent alors tirer de ce postulat une volonté de se rebeller face à un ordre qu'elles perçoivent comme fondamentalement illégitime puisque redevenu étranger.

Il suffit aussi d'observer le taux de participation aux élections et d'une manière globale, l'investissement sociétal dans le champ et la sphère politique pour comprendre que ces systèmes n'ont pas réussi à imaginer un autre moyen que de gouverner un peuple et un territoire que l'histoire leur a imposé.

---

<sup>428</sup> Considéré comme l'une des plus grandes autorités sunnites dans le monde, mais également très respectés par les autres courants de l'Islam chiite, le Cheikh Mohammed Saïd Ramadhan AL-BOUTI a été assassiné le 21 Mars 2013 lors d'un attentat à Damas alors qu'il donnait cours à ses élèves au sein de la grande Mosquée des Omeyyades.

<sup>429</sup> GOLUB Philip, *Une autre histoire de la puissance américaine*, traduit de l'anglais par Claude ALBERT, Editions du Seuil, Novembre 2011 pour la langue française, 286p., p.21

Dans une vision plus large, on peut observer qu'elle s'inscrit dans une « *cosmologie impériale* »<sup>430</sup> qui imaginait le partage du monde entre Empires coloniaux, faisant de ces systèmes des Etats aux structures plus fragiles. C'est le cas de l'Empire colonial français et britannique, qui ont inspiré ce système moderne d'Etats-nations aux peuples dont ils prenaient contrôle par la conquête.

En définitive, les institutions de ces Etats récemment nés sont affaiblis et le lien social entre la société civile et les citoyens d'une part avec les institutions d'autre part, condition fondamentale de la légitimité, est structurellement faible, liée à une absence de renforcement des institutions locales de gouvernance<sup>431</sup>, dans le cadre d'un *nation-building* post-conflit ou d'une édification nationale.

Cette idée ancrée dans la conscience des élites a donc pu ouvrir la voie à un renforcement de légitimité des structures de l'Etat sur le plan de l'idée nationale, d'où le développement d'une identité arabe forte et vivante, au travers du nationalisme arabe notamment.

De l'autre côté, le choix de l'institutionnalisation à la britannique révèle déjà les fondements du *nation-building* contemporain. Alors que la France se limitait à structurer selon sa propre logique des Etats arabes qui allait lui servir de vassaux soumis, la Grande-Bretagne allait utiliser le tribalisme en s'appuyant sur les structures de pouvoir déjà existantes, notamment en Arabie et en Transjordanie et participer à influencer voire organiser l'économie des Etats pour en faire des partenaires stratégiques.

C'est ainsi que l'Irak et l'Arabie Saoudite vont opter pour leur stratégie pétrolière, sous l'influence de conseillers anglo-saxons et américains, tandis qu'au Liban et en Syrie, l'économie sera surtout le moyen pour les britanniques d'écarter les ambitions impériales françaises<sup>432</sup>.

---

<sup>430</sup> GOLUB Philip, *Une autre histoire de la puissance américaine ...* p.22

<sup>431</sup> ZAHAR Marie-Joëlle, « Les risques du *nation-building* « sous influence », les cas de l'Irak et du Liban », in *Critique internationale* 2005/3 (n°28), 2005, 12p., p.9

<sup>432</sup> MONTAGNE Robert, « La politique de la Grande-Bretagne dans les « pays arabes » », in *Politique étrangère* n°5, 1946, pp.489 – 514, p.493

## **II. La voie du nationalisme pour pallier aux difficultés de l'édification d'un Etat moderne**

Le nationalisme arabe naît dans la ligne droite de la modernisation de la pensée philosophique et politique arabe au début du XX<sup>e</sup> siècle. Influencée par une vision panarabique et l'influence de philosophes modernistes inspirés d'« occidentalisme », elle se couple notamment d'une vision de plus en plus négative d'un Empire Ottoman perçu comme n'ayant pas réussi à produire sa propre modernité.

Le nationalisme arabe a cette qualité d'être accessible à tous les arabes qui se revendiquent comme tel (A) et va justement viser à produire une « arabité » comme de l'identité nationale d'un grand Etat réunissant les peuples arabes (B), une vision finalement dépassée par les intérêts stratégiques d'Empires souhaitant s'offrir les territoires de l'ancien empire Ottoman.

### **A. Le nationalisme arabe, particularité d'une idéologie nationale intégrative et la modernisation progressive de l'Empire Ottoman**

Le nationalisme arabe naît dans un contexte de volontés de réformes du monde arabe, en particulier dans le Levant, en observant les difficultés d'un empire Ottoman perdant du terrain tant sur le plan politique, militaire que scientifique face à une Europe qui apparaît plus moderne et plus triomphante. Cette idée a traversé le XIX<sup>e</sup> siècle et ce malgré les profonds changements opérés par l'Empire Ottoman dans la modernisation de son armée et de sa législation<sup>433</sup>.

D'ailleurs, comme l'énonce DARVICHE, « *une des réalisations les plus remarquables de la modernité est la mise en acceptation de la nation comme référence ultime de l'ordre collectif*<sup>434</sup> ». Inspirée de la modernité européenne, la « nation » devient dans le monde arabe le référent de structuration politique pour les peuples.

---

<sup>433</sup> Cette volonté marquée de modernité semble également être liée à des considérations idéologiques de la part de l'Empire Ottoman, qui contrairement à la Russie tsariste perçoit l'Occident comme un « facteur de déparvation » : « *Ce qui est frappant dans le cas ottoman, c'est qu'il y a eu une sorte de consensus sur le fait qu'il fallait se moderniser et faire partie des nations « civilisées ». On voit la différence avec le cas de la Russie. A l'époque où l'Empire ottoman se lançait dans une politique de réformes à l'occidentale (les Tanzimat), l'empire des tsars était plongé dans un débat entre slavophiles et occidentalistes, les premiers rejetant la « civilisation occidentale », facteur de déparvation et de dégénérescence, et souhaitant un repli sur des valeurs spécifiquement russes et slaves.* » in GEORGEON François, « L'Empire ottoman et l'Europe au XIX<sup>e</sup> siècle, De la question d'Orient à la question d'Occident » in *Confluences Méditerranée* 2005/1 (N°52), p.29-39, p.20

<sup>434</sup> DARVICHE Mohammad-Saïd, *La biographie nationale ou comment justifier l'ordre collectif*, in Pôle Sud, n°1, Biographie et politique, 1994, pp.101-116, consulté le 10 Juin 2016, p.101.



Le monde arabe se retrouve ainsi géographiquement et intellectuellement isolé dans ce grand ensemble qu'est le monde musulman : à l'est, par les territoires conquis par les puissances européennes devenus partis de leurs empires respectifs, à l'Ouest et au Sud, par deux territoires qui échappent à l'empire Ottoman, la Perse et la péninsule arabique<sup>435</sup>.

Par ailleurs, dans ce contexte, l'Empire Ottoman perd peu à peu tous ses territoires situés dans l'Europe chrétienne (comme la Serbie, la Grèce, des territoires de l'actuelle Roumanie alors que l'Empire Ottoman pouvait se targuer d'être arrivé militairement aux portes de Venise et malgré son ouverture économique entre 1838 et 1840).

Finalement, les bases de la Turquie moderne, comme GEORGEON l'observe, seront en réalité fortement influencées par la modernisation progressive de l'Empire Ottoman<sup>436</sup>. Au final, c'est par l'Empire Ottoman que de vastes réformes vont être engagées et c'est par Mustapha Kémal Atatürk, père de la Turquie moderne, qu'elles vont aboutir (notamment via la latinisation de l'alphabet turc, autrefois en caractères arabes, vecteur de la nouvelle standardisation culturelle en Turquie).

L'étrange positionnement Kémaliste, impliquant que l'Empire Ottoman n'était finalement pas au rang des nations civilisées ( « *Nous devons, dit-il, trouver notre place dans la famille des nations civilisées* »<sup>437</sup>) a eu une très forte influence sur les consciences arabes qui désormais pouvaient tout aussi bien, elles-mêmes, se détacher d'un Empire vieillissant<sup>438</sup>.

On retrouve ainsi dans cette historicité, tous les éléments ayant fermentés dans les consciences cet esprit national propre à la civilisation et à l'idée de nation : principe d'homogénéité, volonté de se détacher de modèles « vieillissants » par une modernité idéologique et technique, volonté aussi de se doter d'une historicité commune.

---

<sup>435</sup> La Perse a peu à peu remplacé son sunnisme par une forme de chiisme duodécimain, tandis que la péninsule arabique a été le théâtre, à plusieurs reprises de soulèvements formentés par une alliance saoudo-wahhabite depuis le XVIIIe siècle. L'idéologie de la plupart des Saoudiens s'est donc peu à peu éloignés du sunnisme hanbalite pour entrer dans l'idéologie créée par Muhammad Ibn Abdelwahhab, considérée au départ comme une nouvelle doctrine, loin du chiisme ou du sunnisme.

<sup>436</sup> GEORGEON François, « L'Empire ottoman et l'Europe au XIXe siècle, De la question d'Orient à la question d'Occident » in *Confluences Méditerranée* 2005/1 (N°52), p.29-39.

<sup>437</sup> Mustapha Kémal ATATÜRK cité par GEORGEON François, « L'Empire ottoman et l'Europe au XIXe siècle, De la question d'Orient à la question d'Occident » in *Confluences Méditerranée* 2005/1 (N°52), p.29-39. p.19

<sup>438</sup> L'Empire Ottoman souffrait justement d'une volonté de se moderniser en vue de » rattraper les Etats européens ». L'Empire, déjà fortement diminué territorialement se percevait déjà comme « arriéré ». Finalement, c'est la modernité kémaliste, s'appuyant sur cette « légitime prétention » (puisque le Califat avait acquis intérieurement ce qu'il considérait comme une faiblesse) qui a eu raison de ce retard, et est finalement venue remplacée un système qui apparaissait comme déjà comme dépassé.

Plusieurs Etats adoptent les référents idéologiques du nationalisme arabe, du Royaume du Maroc jusqu'en Irak, avec les difficultés structurelles qu'impliquent les décolonisations, la prise d'indépendance et la création d'une idéologie nationale commune.

Telles sont les difficultés liées à une construction finalement héritée d'un modèle colonial dont il fallait assurer la structuration d'une part et la poursuite de la légitimité de l'autre. Le principe centralisateur ottoman a servi de base fondamentale à des Etats qui devaient tout aussi se retrouver à choisir entre le référentiel libéral capitaliste du bloc atlantique et le référent communiste et socialiste de l'URSS durant la guerre froide.

L'idéalisme arabe de revanche décoloniale vis-à-vis de la France et de la Grande-Bretagne est notamment sublimée par l'action de Gamal Abdel Nasser, président de la République d'Egypte, nationalisant le Canal de Suez. Tel était l'un des objectifs de Michel AFLAQ dans la construction du nationalisme arabe : « damer le pion » aux impérialismes d'antans, persistants dans les nations colonisatrices. Cela a fortement popularisé l'image de leader de NASSER et de l'Egypte plus généralement, mais peut-être cela a aussi eu un autre rôle ambivalent vis-à-vis de l'idéal national arabe dans la volonté de créer structurellement le super-Etat dont idéalisaient les nationalistes arabes des premiers temps.

### **B. Le dépassement du cadre de l'Etat-fabriqué avec l'exemple de la République Arabe Unie : du nationalisme arabe au panationalisme arabe comme stade supérieure de l'Etat-nation**

La République Arabe Unie semble affirmer l'aboutissement d'un processus idéologico-politique initié avec le nationalisme arabe. Se distinguant du nationalisme européen, le nationalisme arabe souhaitait dépasser le cadre national (et notamment ce qui fut considéré comme l'aspect superficiel de l'idée nationale dans laquelle s'enfermaient les arabes) pour opter pour un projet d'union à l'image du rêve arabe de « super-Etat » ethnique et populaire. Il se distingue et se démarque très clairement du Kémalisme d'ATATÜRK qui implique lui une véritable révolution culturelle.

Ce phénomène politique est tout à fait intéressant car il est un cas typique de construction étatique issue d'une idéologie nationale dans un territoire qui, depuis la fin de la colonisation, démontre les symptômes d'une région qui recherche sans cesse une recombinaison pertinente. Dans le même temps, elle souligne aussi une volonté d'unité arabe transfrontalière, faisant de

ces frontières des éléments proprement accessoires à l'idéal d'une superstructure étatique arabe comme aboutissement de cette forme très particulière de nationalisme.

Le nationalisme arabe est-il fondamentalement supra-national, à savoir implique-t-il nécessairement de faire disparaître les Etats arabes pour permettre la création d'un super Etat arabe ? Peut-on envisager que le nationalisme arabe admette l'existence d'une pluralité d'Etats-nations arabes ? On peut s'en poser la question puisque cette idéologie naît du rêve brisé du super-Etat arabe promis par les anglo-saxons aux arabes, pour s'être rebellés contre l'autorité ottomane. Aujourd'hui, plusieurs Etats arabes se sont construits sur ce modèle et ont su s'organiser autour de ce principe.

De l'autre côté, les nombreuses révoltes wahhabites ont tôt fait d'enraciner une volonté de se détacher d'un empire ottoman idéologiquement devenu trop éloigné de la « pureté originelle » qu'offrirait le saoudo-wahhabisme. Ce courant religieux s'est peu à peu diffusé dans le *Nejd* saoudien puis par extension dans le *Nejd* irakien et le reste de la péninsule arabique. La géographie a eu un fort impact sur l'isolement wahhabite vis-à-vis de l'empire Ottoman qui ne contrôlait alors plus, dans le *Hejaz*, terre sainte de l'Islamique Médine, La Mecque et les villes frontalières de la Mer Rouge.

Ce type d'expérience a eu des effets profonds dans le nationalisme arabe et dans la perception de celui-ci dans le monde arabe. En effet, la Syrie qui en est sortie, s'est retrouvée affaiblie et quelque peu « sonnée » puisqu'elle a eu à réorganiser la sécurité intérieure, considérant l'existence d'une infiltration profonde d'ennemis dans le pays<sup>439</sup>. Ce phénomène a eu des répercussions très fortes puisqu'elle a encouragé les officiers des services secrets syriens à opter pour une stratégie de « purification », notamment à l'encontre de l'organisation des Frères musulmans<sup>440</sup>.

Dans le même temps, elle a permis de mettre en valeur un certain nombre d'éléments propres à la cristallisation de cette forme nouvelle de « fusion étatique » :

- Il est difficile de prédire ses évolutions sans prendre en considération l'aire culturelle, religieuse ou ethnique de la zone et les rapports de force qui s'y jouent.
- Ces fusions « ouvrent » les voies aux contestations internes lorsque le nombre d'acteurs politiques devient élevé.

---

<sup>439</sup> TEBIB Roger, « Les services de renseignement et de sécurité en Syrie, Evolutions et actions », in *Géostratégiques* n°37, *Incertitudes syriennes*, 3<sup>e</sup> Trimestre 2012, pp.165-170, p.165

<sup>440</sup> A laquelle, du moins au départ, les Présidents égyptiens Gamal Abdel Nasser et Anouar el-Sadate adhéraient.

- Le principe d'homogénéité doit certainement être renouvelée dans une structure qui admet l'identité arabe mais les identités politiques et/ou culturelles naissantes avec l'identité nationale nouvellement créée.

L'Irak n'a pas été épargnée par le confessionnalisme puisque géographiquement située dans la sphère d'influence saoudo-wahhabite, l'Irak aurait été forcément imprégnée davantage par une Arabie Saoudite en quête d'allié, face à la menace d'une Iran chiite Révolutionnaire, ennemi idéologique naturel de la couronne saoudo-wahhabite (celle-ci considérée comme dévoyée et usurpatrice des Lieux Saints) près de ses frontières.

Par ailleurs, Saddam Hussein a volontairement choisi de permettre l'entrée de cette idéologie et la laisser se développer en vue probablement de s'appuyer sur une communauté sunnite forte pour contenir les volontés politiques chiites et kurdes, utilisées, selon lui, par des puissances étrangères. Sans doute est-ce cette politique qui a contribué à ouvrir les voies pour les Etats-Unis à obtenir une position en Irak par l'intermédiaire des nationaux irakiens chiites et kurdes et encourager, après la chute du dictateur, Nouri Al-Maliki d'opter pour une politique de « retour au chiisme ».

Le « principe homogénéisant » s'est trouvé renforcé par l'Egypte qui souhaitait construire la nation arabe autour de sa nation, comme figure principale et représentante. L'Egypte, considérée comme un modèle dans le monde arabe n'a pas su se distancer d'un « nassérisme de vainqueur » comme fondement légitime de structuration de cette superstructure ? Est-ce là où le nassérisme a dépassé le nationalisme ?

Le référentiel administratif ottoman semblait pertinent pour empêcher une éventuelle désagrégation mais de nombreux paramètres semblent interférer dans l'édification de ce super-Etat arabe, notamment le développement du critère confessionnel, sur le modèle des Frères musulmans, qui invite à se distancer des Etats, un modèle qui serait susceptible d'entrer en confrontation avec le modèle d'Etat-nation arabo-nationaliste.

On pourrait même se demander dans une certaine mesure si le phénomène confessionnel, appelé en Occident « Islamisme politique » pourrait de vouloir à son tour prendre la relève du nationalisme arabe pour créer ce fameux super-Etat qui semble inspirer également ... les groupes armés terroristes.

### **III. Les faiblesses du nationalisme arabe face au principe confessionnel : le point faible structurel de l'idéologie nationale ?**

Surmonter les faiblesses structurelles des Etats postcoloniaux relèvent d'un défi autrement plus difficile que celui qui survient après une simple période de conflits parce que les structures de l'Etat et l'idée nationale ne sont pas forcément ancrées suffisamment dans les consciences des nationaux pour créer ce lien social.

On observera notamment que certains Etats comme le Liban n'ont pu réellement surmonter l'édification confessionnel par un nationalisme pertinent (A), ce qui par ailleurs semble être aussi l'un des échecs du modèle national arabe face au modèle institutionnel étatique (B).

#### **A. De la guerre civile libanaise à la Révolution du Cèdre : la confirmation du caractère sclérosé du système institutionnel**

Les actions entrainées par le plan Sykes-Picot semblent confirmer qu'ils s'agissait d'opérations de *nation-building*, une qualification rétroactive pour des constructions qui ont eu lieu antérieurement à la seconde guerre mondiale.

L'édification nationale libanaise et sa construction communautaire sont issus de l'Occupation française du pays qui n'a pris son indépendance qu'après la seconde guerre mondiale. La guerre civile libanaise (1975-1990) a mis en évidence les nombreux points faibles d'Etats qui appliquaient une forme de construction sociale dans laquelle les communautés religieuses formaient le cœur de l'édifice.

La solution pour Liban serait de rechercher une forme d'idée nationale cohérente et pragmatique. En effet, cet Etat doit créer un véritable socle d'identité national pour des communautés qui risquaient de retourner à une forme de « communautarisme historique » : soit se replier sur des visions historiques propres à leurs propres origines ethniques et confessionnels. Dans cette configuration, il devient difficile de dépasser des identités collectives égocentrées lorsque la création de l'Etat doit justifier son existence sur une idée nationale commune. La Révolution du Cèdre de 2005 a mis en valeur tout du moins un malaise qui existe entre le modèle politique actuel et la volonté de le dépasser<sup>441</sup>. Par ailleurs, la crise politique subie par le Liban en 2019 révèle également la difficulté pour les communautés de

---

<sup>441</sup> DEBS Nayla, « L'identité libanaise, une difficile identité plurielle », in *Topique* 2010/1 (n° 110), pp.105-116 (URL : <https://www.cairn.info/revue-topique-2010-1-page-105.htm>).

s'émanciper de ce système encore cloisonné, qui a garanti une forme de paix sociale mais qui, empêchant les réformes de fonds, risque de la fragiliser encore.

Le Liban est une construction particulière liée non seulement à des dynamiques extérieures qu'à des institutions intérieures dont il peine à s'émanciper. Le *nation-building* libanais dépend tout autant de ce qui a été identifié dans la partie I : qu'une nation dépend autant des dynamiques intérieures que des dynamiques extérieures qui participent à lui donner son image et son aspect. Suivant sa porosité, elle parvient ou non à faire sienne ces influences pour pouvoir se développer tant « identitairement » que structurellement.

La France semblait avoir compris quelque chose dans les diverses constructions étatiques auxquelles elle avait participé notamment en Afrique lorsqu'elle appuyait un leader après l'indépendance ou lorsqu'elle encourageait et aidait à l'organisation d'élections présidentielles. L'idée étant qu'elle avait retrouvée l'idée d'accomplir une forme de destinée et de partenariat avec les anciennes colonies en s'impliquant dans son pré-carré.

Cette expression a des origines assez ambiguës, on la doit à Vauban (1633-1707), utilisée pour qualifier l'objectif « *d'harmoniser, régulariser et fortifier les frontières du royaume afin de mieux résister aux agressions extérieures*<sup>442</sup> ». En ce sens, la simple expression est fortement significative pour une ancienne puissance coloniale. Elle est d'ailleurs attachée à l'idée d'une « *pax gallicana* » en référence à la *pax romana*<sup>443</sup>.

Ce pré-carré qu'elle conceptualise aujourd'hui s'attache à conserver une architecture de paix et de stabilité dans les Etats d'Afrique et notamment ceux situés dans la bande sahélo-saharienne et sub-saharienne. Les mêmes logiques semblent en apparence guider la France en Afrique et les Etats-Unis dans le Moyen-Orient en premier lieu, puis dans le monde entier en second lieu.

Si cette architecture a besoin de se maintenir c'est parce que les partenariats stratégiques de la France dans cette zone revêtent pour elle une grande importance, notamment sur long terme. Pourtant, ce « pré-carré » n'a pas été façonné pour se réaliser dans les Etats du Proche et du Moyen-Orient, dont les constructions ont été notablement réalisées par la France, un simple partenariat s'est maintenu.

---

<sup>442</sup> BAT Jean-Pierre, « Le rôle de la France après les indépendances. Jacques Foccart et la *pax gallica* », in *Afrique contemporaine* 2010/3 (n°235), p. 43-52, p.43.

<sup>443</sup> Idem p.44

Pourtant les ambitions de la France sur cette zone orientale ne semblent pas s'être éteintes, en témoigne notamment un discours de François Hollande en 2016 qui affirmait vouloir rétablir une forme moderne de mandat sur la Syrie<sup>444</sup> à travers l'O.N.U.

La réconciliation libanaise a mis en exergue la peur intrinsèque des Etats arabes de se retrouver dépecés et divisés une nouvelle fois en plusieurs petites structures ethno-confessionnelles.

C'est ce sur quoi insiste l'accord de *Taëf* qui entérine ce fait et énonce : « *Le Liban est une patrie souveraine, libre, indépendante, patrie définitive de tous ses fils, et une par son territoire, son peuple et ses institutions dans le cadre des frontières délimitées dans la Constitution libanaise et reconnues internationalement* » (alinéa I. 1. A) et « *le territoire libanais est un pour tous les Libanais. Chaque Libanais dispose du droit de résider sur toute partie de ce territoire et d'en jouir sous la protection de la loi. Il ne peut y avoir de répartition du peuple selon quelque critère que ce soit. Le territoire ne peut être soumis à la division, à la partition ou servir de patrie de substitution*<sup>445</sup> ».

## **B. L'échec du modèle du nationalisme arabe face au nationalisme institutionnel étatique**

Finalement, le nationalisme arabe ne s'est pas éteint et chaque Etat a pu réaliser selon son propre modèle un nationalisme : un nationalisme arabe irakien influencé par le « saddamisme » ou un nationalisme arabe inspiré par l'ancien président Hafez El-Assad qui fait de la Syrie un influent *nation-builder* régional et un partenaire diplomatique pertinent.

Cet élément de dissonance s'apprécie au regard des cas saoudiens et israéliens.

Le confessionnalisme ethnicise la conflictualité en matérialisant des lignes de fractures existantes entre les confessions et renforçant entre elles les divisions et la communautarisation de ces dernières. Renforcée plus encore par l'institutionnalisation, elle maintient et creuse encore le fossé en créant des communautés au sein d'un modèle national qui peu à peu risque de périlcliter au profit du communautarisme. C'est l'un des points majeurs de la problématique confessionnelle.

---

<sup>444</sup> Le Monde avec AFP, « Hollande n'exclut pas une intervention militaire en Syrie sous mandat de l'ONU », *Lemonde.fr*, Publié le 29 mai 2012 à 20h46 - Mis à jour le 30 mai 2012 à 08h09, consulté le 13 Février 2020, disponible à cet URL : [https://www.lemonde.fr/politique/article/2012/05/29/hollande-n-exclut-pas-une-intervention-militaire-en-syrie-sous-mandat-de-l-onu\\_1709252\\_823448.html](https://www.lemonde.fr/politique/article/2012/05/29/hollande-n-exclut-pas-une-intervention-militaire-en-syrie-sous-mandat-de-l-onu_1709252_823448.html)

<sup>445</sup> KANAFANI-ZAHAR Aïda, « La réconciliation des druzes et des chrétiens du Mont Liban ou le retour à un code coutumier », in *Critique internationale* 2004/2 (no 23), *Vers un monde postnational ?*, pages 55 à 75, p.62

L'échec du R.A.U. révèle notamment cette volonté qui existe au sein du nationalisme arabe de vouloir fédérer des nations sans pour autant les doter d'intérêts communs autre que celui de l'idéal d'unité arabe. Cette identité s'étant relativement dissoute dans les nationalismes étatiques, et les intérêts stratégiques de ces Etats divergents de celui de cet idéal, il s'est retrouvé très vite impossible à réaliser sans qu'il n'y ait la volonté d'un acteur étatique d'unir, autour de lui, les Etats pour tenter de les fédérer autour d'une idée commune.

Cette volonté n'est pas forcément d'imposer une hégémonie mais elle implique nécessairement un principe d'homogénéité au-delà même de l'idéalisme nationaliste. On se rappelle également que l'Etat libyen souhaitait tout aussi bien une unité arabe autour de lui (l'union tunisio-libyenne dans les années 1970) dont les tentatives ont toutes échouées, avant de se tourner vers le reste du continent africain en fédérant ses Etats autour de l'Union Africaine<sup>446</sup>.

Ces idéaux restaient irréalisables tant que des liens d'intérêts entre Etats ne se substituaient pas à l'idéalisme nationaliste qui ne proposait alors pas d'unions d'intérêts autres que ceux issus d'une éventuelle unité face aux anciennes puissances coloniales.

Ces divisions enracinant une idée nationale dans chacun des deux pays fait écho à la stratégie de la Grande-Bretagne et de la France en vue de sécuriser le Foyer National Juif qui allait être reconnu en tant qu'Etat en 1948.

Cet échec de l'idéal nationaliste arabe s'illustre notamment dans l'émergence de la Confrérie des Frères Musulmans en Egypte, considérée en Syrie comme porteuse intrinsèque d'instabilité. C'est ce qui explique, une nouvelle fois, la forte répression de cette Confrérie aux ambitions politiques non-cachées et qui avait portée l'ancien dirigeant NASSER mais également SADATE au pouvoir en Egypte.

La République Arabe Unie a eu pour conséquence de faire naître des inquiétudes au sein de l'appareil d'Etat syrien qui craignait probablement que des membres de cette confrérie ne puissent un jour s'y infiltrer, ou qu'elle poursuive clandestinement sa propagande au sein de la société syrienne. Sans compter que la Syrie avait elle aussi influencée les baasistes libanais pour qu'ils puissent également rapprocher le Liban de la sphère de cette nouvelle République auprès de laquelle allait se voir rattaché un troisième Etat : le Royaume Mutawwakilite du Yémen, dirigé par le roi Mohammad Al-Badr (1926-1996).

---

<sup>446</sup> NGUYEN THAY SON Jacques, La Libye, quelles issues ?, in *Géostratégie* n°32, turbulences maghrébines, 3<sup>e</sup> trimestre 2011, pp.183-196, p.187



C'est donc aussi la démolition de la République Arabe Unie qui a renforcé les clivages nationaux entre les deux grands leaders du nationalisme arabe historique que sont l'Égypte et la Syrie.

## **Sous-section II : Deux modèles d'édifications concomitantes : les modèles de l'Arabie Saoudite et Israël**

Si certains Etats du Proche et du Moyen-Orient ont dû créer leur propre modèle national pour réussir à se construire dans un environnement aussi intensément actif et traversé par les clivages religieux, d'autres encore ont su préserver leurs modèles en s'assurant d'une légitimité historique qui apparaît peu contestable, autant pour les citoyens qui y vivent, que pour ses voisins.

On ne pourra parler de l'Iran car autant géographiquement qu'ethniquement, elle n'est pas située dans le monde arabe, mais elle fournit un cadre de légitimité tout autant pertinent lorsque l'on compare cet Etat à l'Arabie Saoudite et Israël. En effet : ces trois Etats, dont les origines sont « enracinées » (I) sont les seuls de la région à être ethniquement et/ou religieusement homogènes (II). Par ailleurs, les fondations institutionnelles semblent être recherchées dans des précédents qui semblent s'accorder avec la conscience de sujets suffisamment mûrs pour en être considérés comme citoyens. Au niveau, externe, ces Etats maîtrisent leurs environnements respectifs (III).

### **I. Une légitimité processuellement acquise : l'enracinement progressif d'une identité ethno-religieuse**

Le religieux semble vouloir dépasser les frontières comme pour vouloir établir l'universalisme au-dessus des nations. Néanmoins l'idée de l'Etat-nation semble vouloir résister à un rouleau compresseur qui utilise bien souvent des moyens armés et plus subversifs.

Dans le même temps, certains Etats particulièrement solides fondent leur existence sur des textes sacrés qui référencent l'héritage qu'ils revendiquent sur ces terres, ce qui est le cas de l'Ancien Testament et du Coran pour Israël et l'Arabie Saoudite (A) faisant de leur mythe national un élément émergent du référent religieux (B).

### **A. Des fondations déjà présentes ? La Bible et le Coran comme référents ... nationalistes ?**

Avant toute chose, lorsque l'on parle de « Bible » ici, cela désigne autant l'Ancien Testament que le Nouveau Testament. En effet, la justification, par exemple de l'Etat d'Israël, est autant basée sur la réalisation du projet biblique de l'Ancien Testament par des personnalités de confessions juives, que sur sa justification dans le Nouveau Testament, chez les chrétiens évangélistes américains par exemple. L'Etat d'Israël trouve sa justification tant chez les juifs, que chez les chrétiens qui y adhèrent d'après la vision biblique présente dans les deux textes (et notamment une vision apocalyptique de la question chez ces mêmes chrétiens). Ainsi justifie-t-on ici le terme de « Bible » car l'Etat d'Israël que l'on compte par la suite, construit son mythe national, à l'extérieur, à l'aide de ces deux textes, et auprès de deux communautés différentes<sup>447</sup>.

En Arabie Saoudite, le mythe national fondateur est justifié par une vision historique du Coran. En effet, le Royaume dit « Saoudien » actuel est un royaume qui, depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, a toujours tenté de justifier son existence et sa légitimité dans les zones du *Hejaz*, du Yémen mais surtout du *Nejd*.

On compte trois royaumes saoudiens : le premier est l'Emirat de Darya (1744-1818), le second Etat saoudo-wahhabite de 1824 à 1891 et le troisième qui débute sa consolidation dès 1902 et qui finit son unification en 1932. Il se poursuit jusqu'aujourd'hui.

Mais ce royaume se distingue par deux grands faits marquants :

- Le premier élément est que c'est dès la fondation du premier Etat saoudien que naît l'alliance entre le politique Mohammed ibn Saoud et le religieux Mohammed ibn Abdel Wahhab (XVIII<sup>e</sup> siècle). Ce dernier est le fils d'une illustre famille de Oulémas, d'obédience musulmane sunnite et de rite hanbalite.
- Le second élément est qu'il s'est systématiquement construit dans la rébellion face à l'Empire Ottoman, seule détentrice alors du droit de régner sur Médine, La Mecque et Jérusalem au nom du Califat.

On compte ainsi trois royaumes saoudiens, les deux premiers ayant été défaits par l'empire Ottoman, le troisième royaume, se poursuivant aujourd'hui.

---

<sup>447</sup> C'est la raison pour laquelle ici dans ce contexte, on ne distingue pas la Bible de la Torah, et uniquement dans ce contexte.

L'Arabie va connaître jusqu'à trois royaumes wahhabites, la région étant grandement influencée par un wahhabisme religieux progressivement mis en place s'étant diffusé peu à peu autant par l'épée que par la prédication.

Ce mouvement sectaire est habité par une idéologie fondée sur l'idée d'un « retour à la source » de l'Islam et se revendique comme étant issu des « pieux prédécesseurs » (*salaf salah*)<sup>448</sup>. De par son seul emplacement, limité à la péninsule arabique, ce royaume s'appuie sur la légitimité d'une idéologie qui revendique son ascendance directe du Dernier des Prophètes de l'Islam<sup>449</sup>.

Une telle légitimité géographique, appuyée par l'histoire et par la consolidation d'un pouvoir politique et religieux est fondamentalement solide, notamment lorsque l'idéologie nationale et l'aspect tribal de la société saoudienne et des structures de pouvoirs permet à l'Etat saoudien de s'appuyer sur des référents extrêmement solides, renforçant le lien social entre les citoyens saoudiens (qui sont par ailleurs associés à la famille régnante des *Al-Saoud* dans le nom même du pays et de leur citoyenneté) et la famille régnante.

Ainsi, l'Etat est fondé sur des bases solides et une idéologie religieuse justifiant même le pouvoir en place (interdiction radicale de toute révolte envers le « gouverneur », considérée au mieux comme de la rébellion, et au pire comme du « kharijisme », de la dissidence, et punissable pénalement).

Israël est né au départ de la promotion et l'organisation du sionisme en Europe au XIX<sup>e</sup> siècle, ce qui va favoriser une effervescence forte marquée par ailleurs par des courants nationalistes influencés par les Printemps européens en lien avec la recrudescence de l'antisémitisme du même siècle. Ces deux éléments combinés ont poussé les juifs d'abord assimilés et non-religieux à rejoindre le sionisme nationaliste.

Les divergences d'opinions ont fortement influencé les théoriciens du sionisme jusqu'à envisager le fameux « foyer juif » en Ouganda alors que la Palestine était sous contrôle de l'Empire Ottoman. La légitimité d'Israël s'appuie justement autant sur la longue histoire

---

<sup>448</sup> Les éléments propres à la doctrine wahhabite peuvent se retrouver dans deux grands ouvrages wahhabites parmi ceux rédigés par Mohammed ibn Abdelwahhab, à savoir *Kitab at-Tawhid* (en arabe, *Le Livre de l'Unité* et *Sharh Thaltât il-Usul* (Les Trois Principes fondamentaux), ouvrages maintes fois commentés et recommentés par les Oulémas (« théologues-savants ») wahhabites (voir notamment IBN ABDUL AZIZ AL-SHEIKH Cheikh Salih, *Le comble des souhaits*, commentaire du Livre de l'Unité, traduit par Ing. Saïd Boumazza, éditions Anas, 4<sup>e</sup> édition, Riyad pour l'édition arabe 2007, 336p. et AL-UTHAYMIN Cheikh Muhammad ibn Salih, *le commentaire des trois principes fondamentaux*, traduit par Saïd Boumazza, éditions Anas, 4<sup>e</sup> édition, Riyad pour l'édition arabe, 2005, 272p.).

<sup>449</sup> Cf. LAOUST Henri, *Les Schismes en Islam, introduction à une étude de la religion musulmane*, éditions Payot, Paris, 1965, 466p., p.323

(oserait-on qualifier cela également de « tradition » ?) antisémite de l'Europe qui a poussé à l'émergence du sionisme<sup>450</sup> que sur l'ancien référent de la Terre Sainte biblique, traditionnellement considérée comme la « terre-mère<sup>451</sup> ».

L'idée laïc du sionisme des premiers temps du foyer national juif se couple aussi avec des référents sionistes de plus en plus religieux, justifiant également l'Etat d'Israël comme étant au final une forme de « don Divin » justifiant religieusement son existence.

Cela s'inscrit entre autres dans un dialogue avec certaines Eglises américaines protestantes, mais également avec l'Europe auprès des chefs d'Etats et leaders<sup>452</sup> recherchant la même sympathie des chrétiens européens qu'aux Etats-Unis.

Si le mythe biblique admet l'idée d'une terre sainte, le mythe national saoudien repose sur une vision qui admet une complexité historique. Il reste à remarquer que le monde musulman ne considère pas forcément l'Islam pratiqué en Arabie Saoudite, et désormais répandu à travers le monde, comme un Islam « authentique » : une forme de Concile musulman, la Conférence Internationale islamique, qui s'est réunie à Grozny en 2016, regroupant un grand nombre d'Oulémas musulmans du monde entier, ont considéré le wahhabisme comme étant un élément étranger à l'Islam, même sunnite.

L'existence de l'Etat d'Israël tient aussi sur le mythe d'une Palestine comme « terre sans peuples », destinée à être habitée par un « peuple sans terre ». Au final, ces histoires nationales, tant pour Israël que l'Arabie Saoudite, semblent surtout montrer une forme de personnalisation voire de nationalisation (réappropriation nationale) de l'histoire religieuse.

## **B. Un mythe national, émergent et nourrissant le référent religieux**

Le référent coranique s'est profondément enraciné dans les consciences individuelles à travers une longue histoire de quatorze siècles, sur un territoire considéré comme sacralisé à savoir la péninsule arabe. Celle-ci est devenue par de nombreux biais idéologiques, notamment le wahhabisme qui écartait alors de l'Islam (excommunication) ceux qui adhéraient alors aux

---

<sup>450</sup> (Cf. PARTIE I)

<sup>451</sup> WILLNER Dorothy, *Nation-building and Community in Israël*, Princeton Legacy Library, Princetown, New Jersey, 1969, 478p., p.45. L'histoire juive considère notamment la présence juive en Palestine comme, relativement ininterrompu depuis l'entrée biblique du peuple à Canaan ce jusqu'aujourd'hui, une présence traversant les âges, autant l'Empire romain et le Moyen-âge (p.14).

<sup>452</sup> Certains leaders européens comme l'ancien président Sarkozy ou le chef des conservateurs en Pologne, Jaroslaw Kaczynski, qualifiaient d'ailleurs Israël de « miracle ».

quatre grandes écoles de jurisprudence parmi les sunnites, ainsi que la totalité du monde chiite (en témoigne l'attaque de l'Irak), le territoire saint et donc « purifié » des idéologies hérétiques.

Le Royaume est inspiré par un wahhabisme ne laissant pas de place à l'interprétation religieuse et allié de fait à un pouvoir politique, celui des Al-Saoud, fondant un Royaume qui, dans ses fondements, sépare les affaires politiques dominées par les al-Saoud et les affaires religieuses dominées par la famille des Ibn Abdel Wahhab, celle-ci aujourd'hui incarnée dans et par la famille Al-Cheikh<sup>453</sup>.

Une construction nationale précède une reconnaissance étatique, il faut se questionner sur la pertinence d'un tel positionnement qui admet une forme de laïcité, là où le pouvoir temporel s'unit à une autorité spirituelle. Mais les deux sphères étant cloisonnées, elles restent séparées l'une de l'autre car le Roi d'Arabie n'est pas le chef de la communauté sunnite/wahhabite.

Ce mythe national s'est aussi enraciné dans les esprits au-delà des frontières, d'autant plus que ces Etats ont eu une reconnaissance internationale, par les divers échanges entretenus entre le Royaume saoudien et les grandes puissances « du siècle » notamment.

Il s'agissait aussi de reconnaître le pouvoir d'une famille, d'un pouvoir politique manifesté par la signature d'accords économiques voire d'une alliance militaire (Le Pacte de « Quincy » entre l'Arabie Saoudite et les Etats-Unis signé le 14 Février 1945) notamment. En Israël, la reconnaissance d'un foyer national juif via la Déclaration Balfour de 1917 a servi comme structure historico-politique de la fondation de l'Etat d'Israël en 1948.

La conservation des élites en place, stratégie anglo-saxonne de *nation-building*, a été un facteur déterminant redoutable à la légitimation du pouvoir en place. Il semble par ailleurs que c'est ce modèle qui a été suivi dans la quasi-totalité du monde anglo-saxon puisque l'on retrouve cette logique jusque dans les îles Samoa, administrées alors par la Nouvelle-Zélande sous mandat de la Ligue des Nations dans les années 1920<sup>454</sup> (!).

---

<sup>453</sup> Il faut par ailleurs noter l'intransigeance des Oulémas (savants, théologiens) wahhabites qui refusent d'une part de renouer avec l'interprétation du Coran (*Ta'wil*) et encourageant leurs publics (étudiants ou non) à ne pas se mêler du domaine politique. Dans le même temps, ils sont bien souvent les plus grands soutiens de la Couronne Saoudienne.

<sup>454</sup> TCHERKEZOFF Serge, "Culture, nation, society, Secondary change and fundamental transformations in Western Samoa Towards a model for the study of cultural dynamics", in *The Changing South Pacific, Identities and Transformations*, édité par TCHERKEZOFF Serge, DOUAIRE-MARSAUDON Françoise, publié par ANU Press, 2008, pp.245-301, notamment pp.245-248

De même, la conservation des principes réglementaires locaux, notamment lorsqu'ils sont considérés comme ayant un caractère sacré<sup>455</sup> a été d'une importance non-négligeable, tout en étant institués dans un cadre global de relations entre Etats, entre l'Arabie Saoudite et la Grande-Bretagne par exemple.

Sur le plan du contexte d'émergence de ces Etats, l'Arabie Saoudite et Israël ne faisaient alors pas l'objet direct de rivalités d'influence autant que cela se retrouve au Liban et en Syrie. Il se trouve que ces Etats se sont donc formés au milieu d'un désordre de rivalité entre les deux grandes puissances européennes de l'époque et, plus globalement, dans le cadre d'une volonté de cohérence stratégique dans la région par les vainqueurs de la première guerre mondiale.

Ainsi, on a assisté pour ces deux Etats, à une historicisation de la Bible comme « *saga du peuple juif* »<sup>456</sup> Israël, expression que l'on pourrait reprendre pour qualifier l'épopée de l'alliance saoudo-wahhabite de l'Emirat de *Darya*, ancêtre du Royaume de l'Arabie Saoudite moderne. Ces deux Etats ont ensuite changé d'alliés lorsque les Etats-Unis sont devenus la première puissance mondiale après la seconde guerre mondiale.

Pourtant si le régime saoudien semble subjugué les occidentaux, il révèle en réalité une profonde discontinuité avec l'histoire de l'Islam. Si l'on peut remarquer l'absence de Constitution aux premiers temps de l'Etat wahhabite, on observe, dès les premiers temps de l'Islam, l'existence de la constitution de l'Etat de Médine (VIIe siècle après J-C), préalable obligatoire pour entretenir un semblant de « relations internationales » avec les autres Etats, tribus ou nations.

L'Etat wahhabite et également Israël se structurent, en réalité, autour d'un mythe accepté communément par une population ethniquement homogène et dont le lien social avec l'Etat est soutenu par une histoire commune qui a toutes les apparences de la légitimité.

---

<sup>455</sup> Idem, p. 253. C'est justement le cas du système « *matai* » dans les îles Samoa

<sup>456</sup> DIECKHOFF Alain, « Les dilemmes territoriaux d'Israël », in *Cultures & Conflits*, édité par le Centre d'études sur les conflits, liberté et sécurité, L'Harmattan, 21-22 | printemps/été 1996, mis en ligne le 15 mars 2006, 9p.,p.4

## **II. Le principe homogénéisant comme pilier de référence de l'institutionnalisation communautaire**

Une nouvelle fois, on retrouve ce principe comme élément solidifiant l'édifice global d'un Etat-nation : une population partageant une même vision du passé, vivant ensemble dans le présent et partageant un même destin car une nation amène l'idée de destinée commune des citoyens.

Ce principe homogénéisant est le noyau dur des Etats-nations les plus solides puisqu'il sert idéologiquement à justifier l'ordre établi, par un système législatif, judiciaire, de pouvoir et social. Si autrefois le référent ethnique participait de la consolidation nationale (A), il tend peu à peu à se faire remplacer - et non soutenir - par un référent confessionnel avec qui il rivalise désormais (B).

### **A. L'ancienne unité de référence : la confirmation du « principe ethnique » comme consolideur du principe consensuel national.**

Le principe ethnique est donc un des éléments structurants indépassable puisqu'il présente les caractéristiques premières et objectives de l'homogénéité. L'histoire nationale fondée sur le mythe est donc pertinente mais il ne dépasse pas toujours ce principe premier qui a servi à l'édification de toutes les nations au départ.

Dans le cas saoudien, les structures sociales ont ici en réalité été totalement conservées et sont restées entre les mains des « maitres des lieux », les *al-Seoud* qui dominaient la politique en alliance avec les wahhabites (la famille *al-cheikh*), tandis qu'en Israël, l'Etat israélien s'est construit autour de cette idéologisation sociale du *kibboutz*, dans un contexte de Printemps des Peuples et de montée de l'antisémitisme en Europe, au XIXe siècle.

Par ailleurs, il faut mentionner que les deux Etats ont, de par leur environnement stratégique, construits leurs propres identités avec difficulté alors qu'autour d'eux surgissaient des Etats nationaux comme la Turquie, Israël et la Jordanie, cette dernière s'étant construit autour de l'autorité royale de la famille royale se prétendant descendante du Prophète.

Au-delà, l'Arabie Saoudite qui semble trouver une sorte de stabilité ne la doit qu'à sa propre histoire et à l'idéologie wahhabite qui la sous-tend. Son environnement stratégique est en grande partie à son avantage : elle est entourée d'émirats de faibles tailles, sortes de principautés, qui font figure d'Etats-tampons, si ce n'est même d'Etats vassaux qui sont profondément influencés par le wahhabisme.

Seule l'Iran pouvait offrir une rivalité (si ce n'est une inimitié ?) religieuse suffisante tant son idéologie chiite duodécimain « à l'iranienne » (car même le chiisme duodécimain iranien diffère grandement du chiisme duodécimain irakien) s'oppose au wahhabisme qui considère déjà en son sein que le chiisme est un courant au-delà de l'aberration religieuse<sup>457</sup>.

Dans la même mesure, c'est l'identité arabe qui a été sollicitée par les puissances européennes pour incarner cette révolution à l'encontre du Califat Ottoman. L'idéal d'un grand Etat arabe a eu une grande influence sur les esprits des peuples arabes qui évoluaient sous l'autorité Ottomane, autorité transformé en « joug Ottoman » ou en « *tyrannie sanglante des turcs*<sup>458</sup> ».

Pourtant, Georges Picot semblait énoncer avec réalité que « *promettre aux arabes un grand Etat [...] c'est leur jeter de la poudre aux yeux [...] On ne peut transformer une myriade de tribus en un ensemble viable*<sup>459</sup>. »

On observe donc que le mythe national peut-être un référent pertinent dans le cadre de l'édification nationale. De plus, aujourd'hui il reste un élément structurant et justifiant l'ordre social et politique. On peut observer que le mythe national se combine avec le référent ethnique : il le renforce voire le sublime pour justifier l'ordre social.

« L'Etat d'Israël devient l'Etat des juifs puis l'Etat-nation du peuple juif<sup>460</sup> alors que l'Arabie Saoudite devient le véritable référent arabe et musulman » : tel est l'objectif de ces constructions étatiques supportées historiquement par un mythe qui trouve ses fondements dans une vision de l'histoire de leurs religions respectives.

Le référent ethnique sert de base à une construction idéologique solide : c'est là le processus naturel du fondement des Etats-nation puisque la conscience de la similarité est déjà imprégnée au sein de « l'ethnie ».

Cela renforce la cohésion nationale. Les deux Etats profitent notamment de leur situation géographique intéressante puisqu'entourés d'Etats finalement faibles ou affaiblis, qui doivent

---

<sup>457</sup> Le Wahhabisme est fortement influencé par les écrits de Ibn TAYYMIYA (1263 – 1328), sur le chiisme. Ce dernier, théologien de l'Islam très influent se réclamant de l'hanbalisme, une des quatre grandes écoles de jurisprudence de l'Islam sunnite. Cf notamment RIGOLET-ROZE David, « Les chiites de la province saoudienne du Hasa : une minorité « nationale » stratégique au cœur des enjeux ethno-confessionnels régionaux », in *Hérodote* 2009/2 (n° 133), pages 108- 135.

<sup>458</sup> BARR James, *Une ligne dans le sable, le conflit franco-britannique qui façonna le Moyen-Orient*, Ministère de la Défense/ éditions Perrin, 2017 pour la tradition française, 510p.

<sup>459</sup> BARR James, *Une ligne dans le sable, le conflit franco-britannique qui façonna le Moyen-Orient, ...*, 510p., p.41

<sup>460</sup> AFP, « Netanyahu défend la loi sur Israël «État-nation du peuple juif» », in *la-croix.com*, publié et modifié le 29/07/2018, consulté le 14 Mars 2020, URL : <https://www.la-croix.com/Monde/Netanyahu-defend-loi-Israel-Etat-nation-peuple-juif-2018-07-29-1300958485>



encore justifier leur propre ordre social. Cela a des conséquences structurelles fortes : notamment au sein de l'armée, référent pertinent autant dans l'édification nationale que dans le *nation-building* contemporain : la cohésion des troupes, le respect du principe hiérarchique, participent du lien social entre les citoyens et l'armée.

C'est ce qui explique probablement que les armées arabes soient si prometteuses sur le plan militaire mais si peu structurées sur le plan interne, la cohésion militaire n'étant pas suffisamment pertinente<sup>461</sup> (et gênée par une bureaucratie qui doit user autant de force ... que de corruption pour se faire respecter), une critique que l'on peut tout aussi bien adresser à certaines armées africaines.

Le *nation-building* en tant qu'édification nationale dit nécessairement prendre en compte ces considérations. Néanmoins, il arrive que le confessionnalisme puisse dépasser le cadre initial de l'ethnicité sous certaines conditions.

### **B. L'ethnicisme, support démultipliant ou insuffisant face au confessionnalisme ?**

Israël dispose d'un avantage particulièrement fort en terme de légitimité : comme on l'a énoncé, l'idéal biblique comme référent en la matière et l'aspect progressif de son établissement avant même toute idée d'Etat réel renforce sa légitimité aux yeux des citoyens israéliens qui peuvent alors lui faire allégeance.

Le particularisme est renforcé autant auprès des juifs croyants que des « juifs non-croyants » qui peuvent tantôt y voir la résurrection de l'Etat Biblique come réalisation de la Promesse Divine, que par une volonté de réaliser un idéal d'Etat juif et fuir ainsi l'antisémitisme européen (ces deux récits se combinent aussi lorsque l'on se réfère à la « Shoah<sup>462</sup> », la « catastrophe » en hébreu pour qualifier les crimes perpétrés par le régime nazi du IIIe Reich en Europe).

Cette unité dans la souffrance, présente dans l'imaginaire national et au-delà, façonne une conscience d'identité commune forte, basée sur l'expérience historique.

On peut même entrer dans un volet plus subtile mais beaucoup plus difficile à cerner qui est la question philosophique du *nation-building* en tant qu'édification nationale. En effet, l'ethnie n'est qu'un référentiel parmi d'autres, en tant que noyau dur de l'édification nationale. Dans

---

<sup>461</sup> DE ATKINE Norvell B., « Why Arabs Lose Wars », in *Middle East Quarterly*, Vol.6, n°4, December 1999 (Disponible à cet URL : <https://www.meforum.org/441/why-arabs-lose-wars>)

<sup>462</sup> On attribue la paternité du terme « Shoah »

certaines Etats, ce référentiel est secondaire tandis que le référentiel religieux se transforme en principe « ethnique » dans certains Etats qui souhaitent une homogénéisation par la force de leur modèle sociétal.

Le confessionnalisme est devenu récemment l'un des éléments centraux des enjeux de l'édification nationale, non seulement au sens de sa définition première mais également au sens de l'opération de *nation-building*. Il est notamment devenu la référence dans la reconstruction de l'Etat irakien.

Il est également l'un des éléments sur lequel se fondent les revendications tant nationalistes que religieuses pour obtenir plus de pouvoirs au sein des institutions aux fins, éventuellement, de les transformer. Il reste une référence pour les stratèges américains lorsqu'ils ont abandonné leurs revendications en Iran pour pouvoir opposer ce dernier à l'Arabie Saoudite dans leurs revendications communes de *leadership* régional.

C'est également l'un des canaux par lequel au final les Etats-Unis mais également le Royaume-Uni entretiennent des relations avec les leaders religieux des Etats du Proche et du Moyen-Orient, la Confrérie des Frères musulmans notamment. Il semble donc que le nationalisme arabe cède peu à peu la place au confessionnalisme auquel la République arabe syrienne tente de résister dans la révolution qu'elle traverse actuellement.

C'est enfin le confessionnalisme qui a aussi permis à des Etats comme Israël ou l'Arabie Saoudite de triompher face à tous leurs rivaux dès leur création, et ce qui a assis une position régionale par le fait accompli. Va-t-on peut-être assister dans les années qui viennent à la volonté de légitimer sur de nombreux territoires, l'existence d'Etats ou de proto-Etats religieux qui s'attribueront des référents religieux sur la base de l'Histoire ?

### **III. Un environnement régional maîtrisé ? Le chaînon manquant d'un Etat-nation moderne**

Cette maîtrise de l'environnement stratégique de la part d'Etats manifeste clairement la légitimité d'une nation à asseoir son existence vis-à-vis de ses voisins.

Cela a déjà été développé dans la partie mais il est en est une autre manifestation aux travers des exemples saoudiens (A) ou Israéliens (B). Finalement, une nation n'est-elle pas celle qui se fait reconnaître comme telle par les autres peuples ?

### **A. Principautés wahhabites en Arabie saoudite**

L'Arabie, autrefois désignée sous la terminaison *Jazirat ul-Arab* (péninsule arabe), devient sous la royauté des Al-Saoud, elle est « Saoudite » et ses citoyens acquièrent la nationalité saoudienne.

Ces principautés marquent également l'un des aspects profonds du royaume Wahhabite et qui participent de la solidité de sa construction : l'aspect impérial intrinsèque qui semble caractériser les relations entre l'Arabie Saoudite et certaines des principautés ou émirats qui entourent l'Etat le plus grand du Golfe.

Difficile pour ces petits Etats de contester la légitimité du leader régional surtout lorsque celui-ci est revendiqué comme héritier véritable de l'Islam (et pas seulement sunnite). En effet, la nation saoudo-wahhabite se considère comme la seule authentiquement musulmane et certains Etats qui l'entourent ont adopté ses points de vue religieux.

L'Emirat du Qatar est par ailleurs lui-même un Etat d'obédience wahhabite, il doit nécessairement alléger à la Mère-patrie du wahhabisme d'une part mais également à la tribu (aujourd'hui le clan des *Al-Soudhayri* au sein de la tribu des *Banu Al-Saoud*) devenue la plus puissante de la région. En effet, les principautés et émirats du Golfe sont en règle générale dirigés par des chefs de tribus.

De même, l'Arabie Saoudite est bordée par deux Etats au Sud qui sont bien souvent considérés par ce dernier comme, pour le Yémen comme l'« arrière-cour du Royaume<sup>463</sup> » et pour Oman, comme un partenaire stable et peu turbulent.

En bref, la géographie est toute aussi importante pour établir ces Etats et la maîtrise de l'environnement est une condition indispensable pour la fondation d'un Etat pérenne.

Dans le cas des nations nées après la décolonisation, l'observation objective des frontières a forcé les Etats à choisir une construction stato-nationale inclusive. Dans le cadre des Etats-nations saoudiens et israéliens, les principes identitaires se sont enracinés comme fondements de la cohésion sociale et nationale.

---

<sup>463</sup> Surnommée également l'« Arabie Heureuse », le Yémen est le pays arabe le plus pauvre de la région. Une guerre civile traverse le pays depuis le début des « révolutions arabes » de 2010.

Si l'Etat saoudien a pu se créer, il a réussi à maintenir sa spécificité nationale et étatique autour de la structure étatique saoudienne et une idéologie nationale wahhabite, dont elle était le lieu de naissance.

### **B. Etats divisés autour d'Israël : une géopolitique extérieure favorable à l'édification et la consolidation intérieure**

C'est l'actualisation d'un principe stratégique vieux comme le monde : changer l'environnement stratégique de manière à ce que celui-ci soit à son avantage. Israël se retrouve alors entouré d'Etats arabes mais surtout d'Etats divisés, dont les référents nationaux vont naturellement renforcer la cohésion interne des individus partageant la même histoire et la même identité.

L'Etat d'Israël ne s'est pas contenté de se tenir à l'écart des conflictualités l'entourant bien au contraire, il y a participé et a renforcé son assise de manière indirecte en collaborant stratégiquement avec certains acteurs déstabilisants comme lors de la guerre civile libanaise (1975-1990).

PASIC rappelle cet état de fait élémentaire de la géopolitique, en étudiant la formation des Etats des Balkans qu' « *en raison de la proximité de grands et puissants Etats – l'Empire romain d'Occident et les premiers Etats féodaux germaniques voisins des Slovènes, l'Empire byzantin proche des Macédoniens – ces tribus eurent le plus grand mal à s'ériger en Etats indépendants et à constituer des entités nationales distincts* <sup>464</sup> » ;

Le maintien de cette division revêt pour un Israël une importance particulièrement capitale puisque considérée par les Etats arabes comme un affront et une menace permanente. Néanmoins depuis la défaite de la guerre des « Six Jours » en 1967, on peut observer, comme on a pu l'observer dans les Balkans, un regain de nationalisme de la part des nationaux israéliens, ce qui a légitimé, chez eux, la place d'Israël.

C'est justement la lutte incessante contre les impérialismes vénitiens et turcs que l'on explique la formation d'une partie des Etats des Balkans<sup>465</sup>. Le principe de consolidation est un noyau dur de la volonté de stabiliser spatialement l'empreinte stratégique<sup>466</sup>.

---

<sup>464</sup> PAŠIĆ Najdan, « La formation des nations dans les Balkans et chez les Slaves du Sud », in *Revue internationale des sciences sociales*, L'édification nationale dans diverses régions, revue trimestrielle publiée par l'UNESCO, volume XXIII n°3, Paris, 1971 pp 428-449, p.430

<sup>465</sup> Idem p.432

<sup>466</sup> L'achat de terres en Palestine, la consolidation de la base territoriale par la militarisation et la présence de « colons milices », l'édification des kibboutzim participent de cette logique. Cf. : DIECKHOFF Alain, « Les

Ainsi dans leurs histoires nationales respectives, ces Etats ont su inscrire le récit (plus ou moins mythifié) de leur existence et assurer une légitimité accrue. La guerre a aussi cet effet décisif puisqu'elle marque de manière indélébile un fait accompli.

La combinaison gagnante si l'on peut se permettre serait la combinaison d'Etats vaincus et divisés, pour éviter des voisins impérialistes et qui pourraient être contrôlés. C'est d'ailleurs tout l'objectif de l'Etat d'Israël dans la région, mais aussi sur un autre plan et dans une certaine mesure, pendant la guerre civile libanaise, une Syrie renforcée par la guerre civile intérieure libanaise, fracturant les communautés qui y évoluent.

## **Section II : Les modèles de reconstruction japonais et allemands : la qualification rétroactive de *nation-building***

Après la Seconde Guerre Mondiale, la France et la Grande-Bretagne sont apparus, aux yeux du monde entier, comme des nations vulnérables, secourues par l'Union soviétique mais aussi les Etats-Unis, face à une *wehrmacht* contrôlant la majeure partie de l'Europe continentale.

Le fait est que ces deux Etats qui ont régné plusieurs centaines d'années ont vu leur rayonnement dépassé par celui de deux superpuissances qui avaient réussi à marquer de leurs empreintes le tournant d'une guerre totale.

Pourtant, très rapidement la rivalité entre la Grande-Bretagne et la France est éclipsé par la nouvelle rivalité américaine et soviétique, marquée en l'occurrence par les conférences de Yalta et de Postdam de 1945.

### **Sous-section 1 : Du « vide » idéologique à la reconstruction institutionnelle : *Tabula rasa* et permanence de principes indépassables.**

Selon FUKUYAMA, les projets de Constitution allemandes et japonaises sont issus d'un effort d'institutionnalisation dont les bases démocratiques sont fondées historiquement sur

---

dilemmes territoriaux d'Israël », in *Cultures & Conflits*, édité par le Centre d'études sur les conflits, liberté et sécurité, L'Harmattan, 21-22, printemps/été 1996, mis en ligne le 15 mars 2006, 9p., p.2

l'expérience institutionnelle d'autres pays<sup>467</sup>. C'est donc de l'ingénierie démocratique que les Constitutions allemandes et japonaises sont nées.

Ensuite, en termes d'histoire, la seconde guerre mondiale (1939-1945) a laissé place au Japon à une occupation du territoire national par les forces militaires américaines tandis que c'est un modèle d'occupation similaire qui a été choisi pour les « restes » de l'Allemagne, alors séparée entre plusieurs occupants.

Les forces américaines, britanniques et françaises occupent la partie Ouest et les forces soviétiques occupent la partie Est. La capitale de l'Allemagne, Berlin, subit tout aussi bien le même schéma de découpage. Tout d'abord elle est occupée par quatre armées et la ville sera subdivisée en deux zones : Berlin-Est et Berlin-Ouest.

C'est donc une administration internationale du pays qui s'organise, alors que se négocie non seulement la paix entre vainqueurs et vaincus mais également son coût. L'anéantissement des forces et le démantèlement des armées allemandes et japonaises ne sont que les signes d'un effondrement total de système, laissant un « vide » à remplir que les alliés vont s'empresse de remplir (I), en vue de reconstruire ces nations selon un schéma particuliers (II).

### **I. L'anéantissement total de l'historicité allemande et japonaise : prélude à un vide idéologique**

La défaite des forces de l'Axe a été l'occasion pour les puissances mondiales d'une réorganisation du monde selon un certain nombre de planifications stratégiques. L'après-seconde guerre mondiale a été le théâtre d'un nouveau paradigme qui s'est imposé lorsqu'il a fallu en quelque sorte désigner les vainqueurs et les perdants de cette guerre.

Finalement, l'Histoire retient que les militarismes impériaux tant de l'Allemagne du IIIe Reich que de l'empire Japonais, nés du nationalisme, devaient être remplacés et définitivement effacés.

On rappelle que l'Empire Japonais et le IIIe Reich allemand ont été, d'une part, anéantis idéologiquement et militairement par les alliés. D'autre part, les fondements idéologiques liés

---

<sup>467</sup> FUKUYAMA Francis, *State-Building, gouvernance et ordre du monde au XXIe siècle*, traduit de l'américain par Denis-Armand Canal (*State-building, Governance and World order in the Twenty-First Century*), éditions La Table Ronde, Paris, 2005 pour la traduction française, 199p, p.59.

à l'aspect « militant » des idéologies nationales de ces deux nations ont été des outils pour servir d'appuis à une nouvelle idéologie nationale pertinente.

Enfin, il faut ajouter que les territoires de ces deux Etats ont été conquis militairement et le cadre humanitaire de ces interventions était alors peu envisageable. Il faut présenter cet « anéantissement idéologique » par son effet particulier : l'exemple de la France est par ailleurs assez intéressant (A) à ce sujet, avec la libération de Paris en 1944, pour étudier les exemples nippon et allemand en la matière (B).

#### **A. L'exemple de la France : un anéantissement idéologique et le remplacement d'une « trame » historique par la volonté politique**

La capitulation inconditionnelle des forces japonaises, et la chute du régime du III<sup>e</sup> Reich vont laisser des marques indélébiles dans l'histoire de ces nations devenues Empires, organisées autour d'idéologies ayant volonté à « vivifier » l'esprit « racial » de leurs nations respectives.

La chute de ces Empires n'est donc pas seulement matérielle et ces Etats n'ont pas seulement subis de défaites militaires : la chute de leur idéologie quasi-religieuse en même temps que la destruction totale et le démantèlement de leur armée respective laissera un vide idéologique et spirituel chez les peuples qui en auront été les suiveurs (et/ou les victimes) conscientes ou non et ce, malgré des remous politiques au Japon dès la proclamation de la défaite.

Le Japon a alors su développer sa propre identité de « vaincu », facilité en cela par son caractère insulaire, mais l'idéologie nationale des élites a été peu à peu remaniée pour laisser place à la démocratie dès 1946. Pour la France, le mythe national a permis à la nation de survivre et de transcender son existence au travers d'une l'historicité bien choisie.

En effet, la libération de la France par la Résistance en Août 1944, dont l'histoire a su retenir l'action décisive de la deuxième division blindée du général Leclerc, propulsera le général De Gaulle en tant que rebâtisseur mythique d'un Etat-nation occupé et détruit par une seconde guerre mondiale meurtrière.

Organisant cette historicité, le général De Gaulle célébrera cette victoire en organisant un défilé de la victoire à Paris et, pour marquer la rupture avec le régime vichyste du Maréchal Pétain, collaborateur du régime nazi, organisera à Notre-Dame de Paris le *Te Deum* pour renforcer le caractère symbolique de cette victoire face à un régime dont la légalité soulève autant de débat qu'elle déchaîne les passions.

Le vide laissé par le régime de Vichy a été quasi-inexistant puisqu'un régime en a aussitôt remplacé un autre : la chute du régime de Vichy a été suivi par la fameuse ordonnance du 9 août 1944 relative au rétablissement de la légalité républicaine sur le territoire continental<sup>468</sup> qui annule tous les actes législatifs et réglementaires votés lors de la période vichyste. A cet acte s'ajoute un discours de De Gaulle, alors chef du Gouvernement Provisoire de la République Française (G.P.R.F.) qui énonce de manière non-équivoque le principe historique : « [le régime de] *Vichy fut et demeure toujours nul et non-venu*<sup>469</sup> ». Pour le régime Nazi et l'Empire japonais, ce dernier ayant été l'allié idéologique et militaire du nazisme, l'histoire est bien différente puisque l'effondrement éclair de leur modèle a justement permis une rupture radicale avec leur propre historicité.

Par ailleurs, une autre ligne historique, ou « *storytelling* » énonce que le modèle civilisationnel allemand et japonais par l'organisation systématique de destruction, de massacres et de génocide sont sortie de la civilisation<sup>470</sup> La chute du nazisme n'a pas seulement été la chute d'un régime mais bien d'un modèle civilisationnel qui a laissé place à un vide qu'il fallait combler. Stratégiquement, la Grande-Bretagne souhaitait également mettre l'Allemagne hors d'Etat de nuire<sup>471</sup>, de manière définitive.

Faire tomber l'idéologie en faisant tomber le régime qui la maintint apparaissait une stratégie alors prometteuse lors de la seconde guerre mondiale. D'ailleurs, les alliés avaient planifié la reconstruction allemande dans un cadre bien précis.

Elle devait suivre dans les grandes lignes un principe éloigné du discours de la « punition ». En vue de prévenir une énième résurgence idéologique (qu'elle puisse ou non passer par le nationalisme), il fallait nécessairement passer par une nouvelle réflexion de l'intégration allemande dans le champ idéologique occidental, et donc le camp des Alliés<sup>472</sup>.

---

<sup>468</sup> <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LEGITEXT000006071212>

<sup>469</sup> Paroles prononcées par le général De Gaulle, alors président du G.P.R.F. à la suite de son discours donné à l'Hôtel de Ville de Paris, 25 Août 1944.

<sup>470</sup> LALOY Jean, « Aux origines de la division en Europe : l'été 1943 », in *Revue des études slaves*, tome 54, n°3, 1982, pp.295-304, p.304

<sup>471</sup> Idem, p. 296

<sup>472</sup> DOBBINS James, POOLE Michele A., LONG Austin, RUNKLE Benjamin, *After the War, Nation-building from FDR to George W. Bush*, édité et publié par RAND Corporation, 2008, 190p. p.16. Il a été pris en compte d'empêcher le retour à la situation mise en place par le Traité de Versailles de 1919, ressenti comme une humiliation.



## **B. Le quasi - « vide idéologique » nazi et nippon : le remplacement progressif par l'idéologie américaine**

La défaite du Japon, de l'Allemagne et de l'Italie marque la chute des nationalismes ethno-raciaux militaristes qui n'ont finalement été que les manifestations perverses des nationalismes nés au XIXe siècle. Néanmoins, ces idéologies ont pu trouver une forme de légitimité auprès des citoyens de ces Etats, qui étaient néanmoins fortement liés idéologiquement par la lutte d'un ennemi mortel commun : le communisme.

Ainsi donc, la scène mondiale consisterait en un nouveau contexte dans lequel dès 1945 vont émerger des rivalités de puissances mondiales : le communisme apparaissait comme le vainqueur de la guerre, alors que l'appui militaire américain aux forces alliées semble avoir été conditionné par un certain nombre d'éléments stratégiques.

Les défaites allemandes et japonaises sont donc profondément idéologiques et l'occupation militaire de leurs territoires a été orchestré de manière à les mettre définitivement hors d'état de nuire dans le nouvel équilibre international, tant dans le Japon en Asie qu'Allemagne en Europe. Ces deux Etats disposant d'une élite profondément idéologisée ont dû faire émerger de nouvelles élites, celles que les vainqueurs allaient permettre d'exister. Ainsi donc, il existait pour ces nations une forme de vide idéologique, inspirant l'idée nationale des deux nations.

Il faut préciser que ce vide idéologique allemand et japonais s'est réalisé car le modèle politique qui fonde leur société, un modèle impérial et militaire s'est trouvé anéanti par un modèle qui a su s'imposer parmi les nations du monde comme le vainqueur : celui des Etats-Unis. Ainsi, « *Au Japon comme aux Philippines, une force militaire a contribué non seulement à gagner la guerre, mais aussi à réformer les vaincus*<sup>473</sup> ».

De l'autre côté, le vide idéologique n'a pas fait disparaître la culture du travail tant en Allemagne et au Japon, de sorte que si l'anéantissement a été le prélude à une forme de rattachement civilisationnelle aux Etats-Unis, chacun de ces deux Etats à l'histoire mouvementée a pu développer sur les mêmes bases, leur propre modèle économique. L'idéologie américaine y a simplement amené un libéralisme économique comme corollaire du capitalisme remplaçant les idéologies nationales d'autant, tant l'idéologie militariste nazie que l'idéologie panationaliste nippon.

---

<sup>473</sup> HAMEL Tewfik, "L' "US Asia Pivot" ou la quête d'une "profondeur stratégique" : le dilemme de sécurité en Asie""", in *Géostratégiques* n°39, Le Japon, 2e Trimestre 2013, France, p.115-129, p.121

Au Japon, cela passe par la mise en application de la doctrine « Yoshida » du nom du premier ministre Shigeru Yoshida (1946-1947) du Japon au sortir de la seconde guerre mondiale qui a pour objectif de suivre deux axes : laisser la gestion des affaires militaires aux Etats-Unis, ce qui plaçait le Japon sous dépendance militaire américaine, et préférer la croissance et le développement économique.

Dans le même temps, WATANUKI rappelle que c'est la création de l'Etat Meiji et la chute du shôgunat qui ont entraîné la modernisation du pays<sup>474</sup>, inspiré donc par le modernisme euro-américain. Mais c'est également la combinaison entre la modernité et l'existence d'une élite réactionnaire qui ont contribué à l'émergence de l'idéologie fasciste.

C'est également ce modèle qui a conditionné l'émergence de l'idéologie nationale-socialiste allemande (issue du N.S.D.A.P) comme combinaison du militarisme moderniste et de l'action des élites politiques réactionnaires.

Dans cette optique, le lien social entre les citoyens et les institutions qui n'ont pas été bouleversés, reste inchangé et la poursuite du développement peut se réaliser correctement tandis que pour des sociétés déstructurées, elles seraient rapidement en crise, voire n'arriveraient peut-être pas à y survivre.

Cette idéologie a eu une immense influence sur la pensée politique et culturelle japonaise qui alors se tournait vers le pacifisme, rompant avec le militarisme quasi-millénaire de cette nation autrefois divisée en grandes provinces rivales.

On observe d'ailleurs une singularité présente chez les deux régimes japonais et allemands mais à des époques différentes, ce qui signifie qu'une même logique a cependant animé ces deux empires. En effet, les deux Etats sont de puissantes structures, marquées par l'impérialisme dont le nationalisme est cristallisé par la figure d'un empereur ou d'un leader mais dont le chef politique était nécessairement une figure militaire.

Dans le Japon féodal, c'était l'empereur qui cristallisait les sentiments nationaux mais c'était le *shogun*, chef de guerre le plus puissant qui dirigeait réellement le pays<sup>475</sup>. Chez la Prusse, le rôle était tenu par le Chancelier Bismarck.

---

<sup>474</sup> WATANUKI Joji, « Création d'Etats et formation de nations en Asie centrale », in *Revue internationale des sciences sociales*, publiée par l'UNESCO, volume XXIII n°3, Paris, 1971, pp.450-464, p.453

<sup>475</sup> WATANUKI Joji, « Création d'Etats et formation de nations en Asie centrale », in *Revue internationale des sciences sociales*, publiée par l'UNESCO, volume XXIII n°3, Paris, 1971, pp.450-464, p.452

Le militarisme inspirant l'ensemble de l'Empire, il fallait alors remplacer la figure militaire sans pour autant toucher la fonction symbolique qu'elle représentait comme cristallisant la volonté nationale.

Pour réaliser cette grande ambition, les alliés ont pu réussir ce changement de paradigme en tournant les deux nations contre le communisme qui servait de prétexte pertinent pour l'édification de nouvelles nations, avec un ennemi, déjà considéré comme l'ennemi à abattre avant le début de la guerre : l'Union soviétique.

Sur ce fondement idéologique, l'Allemagne de l'Ouest et le Japon, qui disposeraient de fortes ressources allaient participer comme nouveaux alliés idéologiques dans une stratégie plus vaste de « *containment* » face au communisme. Peut-on alors parler de greffe politico-culturelle pour ces deux Etats ? Cette logique peut tout à fait être observée dans certaines proportions dans l'occupation soviétique de la RDA notamment.

## **II. Un véritable *nation-building* pour deux nations à construire : le début de la vague de planifications**

Il apparaît peu pertinent de se limiter au plan Marshall pour comprendre la totalité de la stratégie américaine d'après seconde guerre mondiale. Si l'action américaine a été d'une aide non-négligeable pour permettre le reflux des troupes allemandes en France, c'est surtout l'armée Rouge qui a le plus contribué à éteindre l'avancée des troupes du IIIe Reich et leur reflux depuis Stalingrad jusqu'à Berlin-Est.

Un élément idéologique demeure donc quelque peu problématique pour les américains : l'éventuel arrivée d'un communisme fort dans les Etats d'Europe qui écarterait les ambitions américaines de conquêtes des marchés américains sur ces territoires à acquérir. Il fallait nécessairement reprendre en mains les nations « détruites » pour éviter qu'elles ne se tournent vers le vainqueur militaire de l'affrontement de la seconde guerre mondiale, ayant réussi de Stalingrad jusqu'à Berlin, à revenir sur ses défaites successives (A).

Cela passe notamment par des planifications qui n'avaient par ailleurs pas toutes les mêmes intérêts stratégiques au départ (B)

### **A. La « reprise en main » américaine de deux Etats-nations dévastées**

Les Etats-Unis s'étaient manifestés diplomatiquement par une politique isolationniste de tradition, la doctrine Monroe affirmant ne pas souhaiter se mêler des affaires des Etats européens. Pourtant, ils sont intervenus militairement lors de la Ière Guerre Mondiale en vue de soutenir les forces de la Triple Entente, à la place d'un Empire Russe terrassé par la Révolution bolchévique de 1917.

Soulignons déjà que la reconstruction du Japon et de l'Allemagne possède un caractère tout à fait différent des reconstructions irakiennes et japonaises. En effet, ces deux premiers Etats ne pouvaient être réellement considérés comme des *failing states* mais plutôt comme des Etats conquis, dotés par ailleurs d'une longue histoire nationale et d'une bureaucratie efficace<sup>476</sup>. Ces éléments ont fortement contribué à légitimer l'existence de ces Etats auprès des citoyens qui lui ont fait « allégeance ».

L'unité de la nation allemande a fait l'objet d'une sévère protection, la République Fédérale d'Allemagne (RFA) par exemple refusant d'entretenir des relations diplomatiques avec qui reconnaissait l'existence de la République Démocratique Allemande (RDA). Cette unité ne faisait aucun doute mais la transformation politique de la scène internationale et la géopolitique en ont décidé autrement « ... *il y avait aussi la revendication partagée par une majorité de personnes, selon laquelle c'est une même nation allemande qui se trouvait divisée*<sup>477</sup> ».

En même temps, si le modèle nationaliste, évolution supérieure à celle de la nation, était détruit, l'appareil d'Etat de ces pays était lui fonctionnel et subsistait, d'autant que pour le Japon, la permanence du modèle impérial, fondateur du Japon, et hostile au communisme, fournissait un terreau intéressant pour le développement d'une nouvelle forme d'idéologie nationale.

Au niveau de la structure étatique, plusieurs plans de construction d'un Etat allemand et d'un Etat japonais ont été proposés, des modèles similaires d'Etats fédéraux qui devaient être :

- Occupés pour être démilitarisés (donc l'élimination du principe militariste),
- La chute du régime, impliquant la chute de l'idéologie.

---

<sup>476</sup> BELLONI Roberto, Rethinking "Nation-building" : The Contradictions of the Neo-Wilsonian Approach to Democracy Promotion, in *The Whitehead Journal of Diplomacy and International Relations*, vol. 7, Hiver/ Printemps 2007, pp. 97-109, p.103

<sup>477</sup> LINZ Juan J., DARVICHE Mohammad-Saïd, GENIEYS William, « Construction étatique et construction nationale », in *Pôle Sud, Elites, politiques et territoires*, n°7, 1997, pp. 5-26, op.cit. p.11.

*Le nation-building : Fondements conceptuels, manifestations opératives et enjeux stratégiques*

- Créer les conditions d'une intégration démocratique tels que l'imaginèrent le président Truman et le ministre Acheson à Postdam<sup>478</sup>,
- Le passage à un régime démocratique avec transfert des pouvoirs à l'autorité rendue alors légitime, et par les Etats-Unis et par l'élection.

La reconstruction de ces deux nations semble avoir un objectif commun : vaincre le militarisme, qui faisait partie de l'identité des deux Etats-nations. De l'autre côté, il fallait aussi doter ces Etats d'une capacité à se reconstruire tout en utilisant leur positionnement stratégique : le Japon situé à l'extrême Orient, la « dernière frontière de l'Est » vis-à-vis de l'Union soviétique, et de l'autre une Allemagne comme « ultime frontière de l'Ouest ».

Cela permettrait de verrouiller un nouvel axe stratégique décidé pour lutter contre l'influence soviétique, le fameux *containment*.

On rappelle que la stratégie de *containment* (« endiguement ») s'inscrit de manière élémentaire dans la doctrine Truman avec le Plan Marshall : il s'agissait de contenir l'avancée et l'influence de l'Union soviétique sur les Etats européens. Le terme provient d'un courrier de Georges Kennan adressé au secrétaire d'Etat James Byrnes ... à l'origine de l'accord *Blum-Byrnes* en vue d'influencer la culture européenne en encourageant la diffusion de la culture de la masse américaine dans les Etats Ouest-européens (cf. chapitre 1).

Le Président Truman avait déjà décidé de cette stratégie, notamment vis-à-vis de la Grèce et de la Turquie, qui représentaient géographiquement des « avant-postes » du « bloc de l'Ouest » (La Turquie intégrera l'OTAN dès Février 1952, alors que géographiquement, elle ne dispose pas d'interface avec l'« Atlantique nord »).

Pour le Japon notamment, un document du « *Policy planning staff* » résume la stratégie des Etats-Unis pour le Japon, soit « *devenir un satellite américain ... sans identité qui lui soit propre*<sup>479</sup> ». On a donc dans ces cas précis un objectif stratégique qui va tout aussi bien impliquer une forme d'investissement qui en aura toutes les formes : c'est la reconstruction et la restauration de l'industrie.

---

<sup>478</sup> DOBBINS James, POOLE Michele A., LONG Austin, RUNKLE Benjamin, *After the War, Nation-building from FDR to George W. Bush*, édité et publié par RAND Corporation, 2008, 190p., p.26

<sup>479</sup> GOLUB Philip, *Une autre histoire de la puissance américaine*, traduit de l'anglais par Claude ALBERT, Editions du Seuil, Novembre 2011 pour la langue française, 286p.

C'est le Traité de San Francisco du 8 Septembre 1951 qui entérinera en quelque sorte la véritable fin de l'impérialisme japonais avec, en échange, une indépendance accordée par les Etats-Unis pour l'ancien pays occupé.

Il faut comprendre que cette reconstruction n'apparaissait pertinente que dans le cas où l'anéantissement préfigure la mise en place d'une planification stratégique nationale aux conséquences internationales.

### **B. Des planifications stratégiques de *nation-builders* : le plan Morgenthau et le plan Dodge**

L'histoire européenne cite bien souvent le plan Marshall en exemple pour la reconstruction des Etats nations d'Europe. Un point de vue plus percutant (et pertinent) serait de comprendre l'ensemble des planifications qui ont été proposées pour des Etats vaincus mais surtout anéantis. Cette planification s'inscrit tout autant comme plans de reconstruction mais elle participe tout autant de la stratégie de *containment*.

Est-il pertinent aujourd'hui d'énoncer que ces planifications étaient des investissements massifs dans des économies dévastées en vue de permettre la redynamisation de la production ? Lorsque l'on observe les résultats de cette politique dans les Etats, souvent qualifiés de miracles économiques, on peut légitimement penser que ce sont bien ces investissements qui ont permis la reconstruction et la régénération économique.

L'aspect stratégique dénote déjà une forte orientation militaire du projet vers le *containment* et autant vers la soumission de l'Allemagne, alors considérée comme matrice d'un impérialisme dominateur de l'Europe.

Ainsi, les Etats-Unis et l'Union soviétique participent à la fragmentation de l'Allemagne d'une part et plus généralement de tous les Etats situés de part et d'autre de la frontière de « *containment* », une frontière alors dessinant les frontières des blocs impériaux idéologiques (notamment la Corée et le Viet Nam en Asie de l'Est). C'est la planification « Dodge » qui est appliquée au Japon et qui doit mettre fin au militarisme japonais.

Le construction d'un modèle inspiré par des visées stratégiques correspond très simplement à la logique pragmatique des relations internationales de l'époque. Les signes de cette visée stratégique pour l'Europe, déjà perceptibles dans la rédaction du plan « Morgenthau ».

La rédaction d'un plan Morgenthau devait justement accuser le peuple allemand des crimes de l'Occupation. Il semble confirmer cette rupture marquée par le Traité de Versailles de mettre sur pied une culpabilité nationale, reconnue internationalement<sup>480</sup>, pour avoir été la cause d'une guerre. Cette fois-ci cette humiliation aurait pu se réaliser sous diverses autres manières. La planification Morgenthau devait être le clou du cercueil d'une Allemagne considérée comme bien trop véhémente et militairement ambitieuse en Europe. Ainsi, elle devait être démantelée en plusieurs petits Etats et devait rompre avec l'idée d'une potentielle réconciliation avec les occupants.

L'Allemagne de l'Est aura ainsi pu être sous domination soviétique définitive en accord avec la Conférence de Téhéran de 1943, qui répartissait les territoires qui seraient préalablement conquis.

Néanmoins, si cette planification avait pour objet d'éclater l'Allemagne et détruire définitivement son militarisme, on pouvait s'attendre à une réunification potentielle en plein milieu de l'Europe et, dans un contexte de guerre froide, cela aurait été une très mauvaise idée susceptible de rendre plus difficile la conquête européenne par l'idéologie américaine.

Finalement, si ce plan n'a pas été suivi, la création de l'OTAN le 4 Avril 1949, consécutif au Plan Marshall (signé le 3 Avril 1948), a poursuivi les mêmes perceptions qu'avaient les Etats-Unis de l'Union Soviétique et de l'Allemagne. Ainsi, l'OTAN assume justement que l'impératif de l'organisation s'inscrivait totalement dans cette double approche stratégique soit soumettre l'Allemagne et exclure les soviétiques : « *la définition des objectifs de l'Alliance par Lord Ismay, qui fût premier secrétaire générale de 1952 à 1957, consistait depuis 1949<sup>481</sup> à inclure les Américains, exclure les Soviétiques et soumettre les Allemands* <sup>482</sup> ».

Dans le même temps, en RFA, la doctrine *Hallstein* était mise sur pied pour rompre avec la connaissance de la RDA jusqu'en 1972 où la doctrine de l'*Ostpolitik* allait commencer à rapprocher RFA et RDA.

En conséquence, on pourrait en déduire que la planification de la reconstruction allemande, mais aussi par extension la reconstruction japonaise, aurait pu être guidée par la logique de

---

<sup>480</sup> En référence au Traité de Versailles de 1919, entre les vainqueurs de la Première Guerre Mondiale et l'Allemagne, lui imputant l'entière responsabilité de la Première Guerre mondiale.

<sup>481</sup> C'est-à-dire dès sa création. On rappelle que l'OTAN ou Organisation du Traité de l'Atlantique Nord voit le jour le 4 Avril 1949.

<sup>482</sup> Centre de documentation de l'Ecole militaire de l'OTAN (CDEM), L'OTAN, Fiche de Synthèse n°7, Décembre 2015, 10p. p.8

« reconstruction contrôlée », le militarisme et l'impérialisme qui l'inspire devant être radicalement anéanti. Cela est naturellement pour le cas de l'Allemagne, habitée par le spectre de la *Mitteleuropa*, faisant d'elle un pivot stratégique géographique et géopolitique incontournable de par sa place et son histoire dans l'Europe continentale, plus encore pour les Etats-Unis.

## **Sous-section II : Des Etats pacifiés et une réorganisation politique au service des miracles japonais et allemands**

La pacification des nations allemandes et japonaise a été l'un des grands facteurs du succès de leur relance économique.

Un environnement maîtrisé (I) mais aussi l'existence de fondements structurels à l'émergence du modèle d'Etats-nations, combiné à un système politique et administratif malléable ont été des facteurs déclencheurs des miracles japonais et allemands (II).

### **I. Un contexte régional relativement maîtrisé : l'une des grandes observations du *nation-building*.**

On observe que le *nation-building* efficace joue sur deux principes : l'existence des référents idéologiques pré-enracinés pour assurer la « continuité de l'Etat-nation » comme modèle d'organisation politique (A) et un contexte régional maîtrisé et « harmonisé » fournit une aide non-négligeable dans l'organisation de la reconstruction (B)

#### **A. Des référents idéologiques pré-enracinés pour assurer la « continuité de l'Etat-nation » comme modèle d'organisation politique.**

Parmi les différentes opérations de *nation-building* réalisées par les Etats-Unis, celles de l'Allemagne de l'Ouest et du Japon (en plus de celle de Panama) se distinguent par le succès de l'entreprise démocratisante. Cela dit, ces deux Etats partagent une structure culturo-politique imprégnée par une forte autorité et une empreinte de l'Etat sur les consciences nationales.



Si c'était également le cas pour d'autres Etats comme l'Irak, la gouvernance du pays manquait de réelle légitimité, profondément marquée par la corruption et des élections peu démocratiques. Ces régimes tenaient surtout par la force et par la violence.

Pourtant, il est déjà arrivé dans l'histoire du Japon et de l'Allemagne que la force puisse unifier le pays : c'était notamment le cas avec l'épopée d'Oda Nobunaga (1534-1582) pour le Japon et l'action unificatrice de l'Allemagne par le chancelier Bismarck (1815-1898), soit deux grands « chefs de guerre ».

A un détail près : les unités nationales japonaises et allemandes n'ont pu se réaliser que parce qu'il existait au sein de ces territoires une forme d'unité nationale préexistante marquée par des victoires militaires face à des adversaires historiques depuis longtemps enracinés. La guerre façonne l'identité tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des frontières.

Le schéma est-il alors le même pour les reconstructions des nations ? Sur quelles bases se sont réalisées les (re)constructions ? Quelles conclusions peut-on tirer finalement pour les cas syriens, libanais saoudiens et israéliens ? En fait, le *nation-building* a été limité à fournir les cadres de l'Etat moderne à des peuples arabes qui vivaient sous le califat Ottoman et sous un autre modèle administratif et culturel.

L'Irak, l'Afghanistan mais aussi le Timor-Leste, le Soudan ou la Somalie sont des Etats jeunes et foncièrement fragiles qui sont loin d'avoir le passif des Etats européens ou l'influence culturelle de ces derniers (surtout qu'ils ont souhaité se construire sans leur influence après leurs décolonisations).

Finalement, on commence à entrevoir quelques éléments de réponses lorsque l'on observe les influences dans les idéologies nationales et le remplacement successif d'un militarisme persistant dans ces Empires millénaires. Par l'occupation militaire, ils ont su réorganiser l'Etat en vue qu'il puisse suivre les volontés idéologiques du *nation-builder*.

Par ailleurs, on retrouve finalement des similitudes entre les processus initiés par les *nation-builders* contemporains et les Etats-Unis au Japon avec le même déroulé opérationnel qu'énoncé dans le chapitre 3 : une intervention militaire, justifiée par l'attaque de Pearl Harbour de 1941, l'effondrement de l'ancien ordre, remplacé avec l'occupation du pays et une volonté de reconstruire le pays via des moyens institutionnels.

Ainsi, la récolte des dons s'organisera au Japon par l'intermédiaire de la Commission mixte sino-américaine sur la reconstruction rurale (*Sino-American Joint Commission on Rural*

*Reconstruction*). Cette institution était encadrée par les Vainqueurs de la seconde guerre mondiale, que sont la République populaire de Chine et les Etats-Unis qui, vainqueurs, faisaient office de *nation-builders*.

### **B. Un contexte régional maîtrisé et « harmonisé »: une aide non-négligeable dans l'organisation de la reconstruction**

Il est difficile de comprendre ces constructions sans prendre en considération le contexte économique, social et surtout géopolitique d'une époque marquée par l'affrontement des blocs Est-Ouest. Un tel affrontement en Europe se déroulait sur le territoire de ce qui fut autrefois un seul Etat : l'Allemagne. Celle-ci fut divisée en deux Etats en suivant les considérations de puissances entre les Etats-Unis et l'Union Soviétique, qui avaient été énormément investis dans la guerre contre le IIIe Reich, tant financièrement qu'humainement.

Ces efforts ont pu reconstituer l'Etat-nation Ouest-allemand mais pas dans la même ampleur que l'Etat-nation est-allemand, qui s'est d'ailleurs retrouvé, après la réunification, comme plus pauvre que l'Ouest. La sécurisation du pays ayant été facilitée, les conditions d'aménagements politiques et économiques ont pu facilement suivre leurs cours et se fonder sur une nouvelle alliance et un nouvel ennemi.

Dans certains territoires musulmans ayant subi le *nation-building* opératif, total ou partiel, le *jihâd* devient un moyen de résistance à une occupation dont le discours n'a pas forcément su justifier l'intervention.

On aurait pu avoir ce type de résistance au Japon mais le militarisme japonais a été anéanti et l'esprit « samouraï » également avec la défaite de 1945 caractérisant l'anéantissement total des adversaires tant japonais (par le feu nucléaire) qu'allemand, cette dernière sous le feu des plus grandes puissances militaires mondiales.

La mise en place de la CECA a été d'une grande utilité dans la construction de la réconciliation franco-allemande, terme utilisé surtout pour créer une nouvelle « histoire » dans les rapports franco-allemand, détériorés par les deux guerres mondiales.

Pour contrebalancer cet état de résistance, les Etats-Unis ont dû frapper avec force en Irak pour arrêter choquer les populations avec « force et stupeur » (« *Shock and awe* », cf. chapitre 8 de la thèse). Il s'agissait surtout de marquer l'esprit et de créer les conditions de l'écriture d'une « page blanche » afin de mettre une nouvelle scénarisation comme on le verra plus tard.

## **II. En définitive : des nations enracinées mais des structures plus aisément malléables pour les alliés.**

La maîtrise du « *storytelling* » (A) est capital dans la nouvelle reconstruction de l'Etat-nation cible du *nation-building*. Elle passe par une scénarisation de la reconstruction. Elle s'inscrit en quelque sorte dans une actualisation de la stratégie du *nation-building* contemporain (B).

### **A. Le « vide » idéologique : « *tabula rasa* » de la scénarisation d'une nouvelle histoire nationale**

Il est assez peu connu du grand public que les Etats-Unis ont également tenté de créer un *storytelling* /scénarisation de la reconstruction allemande. Elle révèle de cette volonté de faire du soldat américain un « ami » de la population chez laquelle il intervient, vision incarnée par celle du soldat américain distribuant des paquets « *care* » aux enfants allemands lors de l'occupation de l'Allemagne<sup>483</sup>.

Les conditions de réussite sont autant liées à celle du vide idéologique nationale laissé après la seconde guerre mondiale qu'à des considérations d'ordre administrative : le modèle structurel administratif de ces nations enracinées était performant ; un modèle administratif qui fut conservé, ce qui maintint une forme de continuité de l'Etat tout en opérant le virage idéologique attendu. C'est la politique de la « *tabula rasa* » en quelque sorte en ne conservant que les éléments culturels qui allaient techniquement aider au *nation-building*.

En définitive, ces nations étaient enracinées mais les structures internes administratives et politiques ont été plus facilement modifiables. C'est exactement le contraire des Etats fragiles soutenus par une structure nationale difficile à trouver mais une centralisation et un Etat qui asseoit avec force ses structures étatiques parce qu'il ne peut faire autrement.

C'est sur un terreau proprement fertile à l'implantation d'une nouvelle idéologie nationale renforcée une nouvelle fois par les considérations de la Guerre Froide et la lutte contre le communisme et l'Empire soviétique. Il est probable que ces deux luttes aient orienté la

---

<sup>483</sup> LINDEMANN Thomas, *Des guerriers pour faire la paix, l'armée américaine en Irak*, in Cultures & Conflits n°67, édition L'Harmattan, Automne 2005, pp.13-34, mis en ligne le 04 janvier 2010, consulté le 01 octobre 2016, op.cit. p.15.

planification stratégique et la reconstruction nationale de ces Etats tout en maintenant les piliers autour desquels elle devait se fonder.

Pour l'Allemagne, ce fut plus compliqué puisque séparée en deux, l'existence nationale devait subsister tout en étant organisée en deux modèles d'Etats, d'où par ailleurs les dénominations de certains Etats qui en ont conservé les traces (RFA/RDA, Corée du Nord, Corée du Sud, Vietnam du Nord/du Sud).

### **B. Le *nation-building*, un principe gouvernant les méthodologies anglo-saxonne de conquête.**

L'idée de qualifier rétroactivement les reconstruction japonaises et allemandes de *nation-building* est intéressante puisqu'elle permet de comprendre et discerner les noyaux durs originels qui ont participé à construire la pratique contemporaine.

Cela révèle également d'autres visages du *nation-building*, lui par contre profondément stratégique, puisque ces opérations se sont réalisés dans un contexte bien trop pesant pour ne pas être pris en compte.

Si les *nation-buildings* syriens et libanais issus des mandats ne disposaient pas de cet aspect humanitaire aussi pesant, la permanence de la question de la prise en compte de l'élément stratégique dans ces constructions incite à une analyse profonde des enjeux pour chacun des deux « camps » en présence, le camp soviétique devant tout aussi assumer une nouvelle responsabilité sur ce qui allait finalement être son *dominion* : la République Démocratique Allemande (RDA).

Dans les deux cas, le principe fondamental est que les Etats-Unis souhaitaient gouverner par *proxy*, à travers les gouvernements respectifs<sup>484</sup>, via un principe d'élection des dirigeants qui devait s'organiser très vite en vue de précipiter plus rapidement l'entrée de ces deux nations dans les cadres du modèle de régime démocratique.

---

<sup>484</sup> DOBBINS James, POOLE Michele A., LONG Austin, RUNKLE Benjamin, *After the War, Nation-building from FDR to George W. Bush*, édité et publié par RAND Corporation, 2008, 190p, p.28

On peut observer que l'on a limité la divergence de type institutionnelle, les anciennes institutions allemandes avaient été démantelées tandis que les institutions japonaises étaient conservées selon les principes suivants :

- La Constitution japonaise de 1947 qui doit entériner le « tournant décisif » est elle-même rédigée avec (par ?) les américains avec pour principe la non-belligérance, ce même principe qui sera implicitement appliqué à la RFA (République Fédérale Allemande),
- Dans le « vide » de l'après-guerre, les Etats-Unis pourront sans mal réussir à influencer définitivement le destin du Japon au travers de principes moteurs. En effet, l'Empereur est garant de la liberté de culte, ce qui autorise les missionnaires chrétiens (américains donc évangélistes) à être utilisés comme promoteurs (que l'on peut lire également « promoteur ») de l'idéologie puritaine américaine, et sceller une alliance par un traité de paix du 8 Septembre 1951 dans le cadre de la lutte contre le communisme, une lutte « intemporelle » puisqu'elle existait déjà lors de la seconde guerre mondiale.

Un modèle politique à reconstruire qui s'est donc trouvé affiliée à la logique historique du pouvoir : celle d'une forte autorité politique permettant au finale de doter les deux Etats d'une grande capacité au marché intérieur.

C'est par ailleurs dans cette optique de l'Europe communautaire peut-être considérée comme ayant fortement contribué à relever le niveau de vie des allemands et en définitive, assurer le succès de la reconstruction nationale.

Ces expériences passées témoignent que le *nation-building* possède une assise historique bien précise dont on a dessiné les grandes lignes. On observera notamment que l'Europe communautaire, qui a participé au renforcement de l'Allemagne de l'Ouest puis de l'Allemagne réunifiée, aura son rôle à jouer en matière de *nation-building*.

## **Chapitre 6 :**

### **Un *nation-building* euro-communautaire ?**

## **Le rôle de l'Union Européenne dans l'établissement de nation-building.**

### **Introduction**

#### **I. L'identification des grandes logiques, cristallisées dans les *nation-building* du XXe siècle**

Dans le chapitre précédent, l'on a mis en évidence les logiques guidant les *nation-buildings* dans le Proche et le Moyen-Orient par la Grande-Bretagne et la France pendant et après la Première guerre Mondiale tout en les confrontant aux diverses critiques qui portent sur leurs constructions. On avait notamment mis en évidence les principes énoncés dans la partie I comme difficiles à dépasser dans la construction et la genèse des Etats-nations. On a également mis en lumière un « savoir-faire » européen et américain dans l'édification nationale, que l'on définissait déjà comme une forme de « privilège du vainqueur ».

En tentant de mettre un terme aux ambitions des nationalistes arabes, les deux grandes puissances ont dû savamment orchestrer la révolte arabe contre l'Empire Ottoman tout en tentant également de dépasser ce dernier en Europe, sur la région des Balkans.

Les fondements du *nation-building* avaient déjà été cristallisés par les pratiques antérieurs et avait ouvert à d'autres possibilités en Allemagne et au Japon après la seconde guerre mondiale. Dans le même temps, cela a mis en évidence des éléments de l'édification nationale elle-même : la construction des Etats en fonction de logiques externes et des idéologies qu'il fallait nécessairement imprimer dans les identités nationales.

On a pu montrer que certaines idéologies, dynamisant l'impérialisme nationaliste pouvaient être d'une part, supprimées, et d'une autre part réutilisées, voire redirigées vers un ennemi commun par le *nation-builder*.

C'est ce qui a redynamisé le développement interne de l'Allemagne de l'Ouest en encourageant la formation et le développement de l'Union Européenne, et le Japon en encourageant le développement et prenant contrôle du domaine militaire pour pouvoir le gérer stratégiquement face à la « nouvelle menace communiste ».

De plus, on ne sous-estime pas non plus l'influence non-négligeable d'une influence de l'idéologie moderniste dans les *nation-buildings* japonais et allemands, qui n'ont finalement pu être réalisables que parce qu'ils avaient intégrés cette idéologie bien avant les reconstructions opérées par les Etats-Unis. Dans les pays arabes, cette modernité européenne a été acceptée comme telle au sein des nouvelles idéologies présentes dans la formation de l'identité nationale, comme le nationalisme arabe.

C'est une logique plus ou moins similaire que l'on retrouve dans une forme de *nation-building* d'origine européenne ou « communautaire ». En effet, l'Union Européenne est un *nation-builder* stratégique qui utilise son pouvoir d'attraction pour attirer les Etats d'Europe, en particulier, dans sa sphère d'influence économique. C'est justement ce qu'ambitionnaient déjà les Etats d'Europe pour les Balkans au XIXe siècle, région qui a connu des troubles violents dans les années 1990 suite à l'effondrement de l'Union Soviétique et de l'Ex-Yougoslavie.

## **II. Les Balkans, entre *nation-building* euro-communautaire et « laboratoire stratégique<sup>485</sup> » d'expérimentation**

Les Balkans ont toujours eu une histoire mouvementée : région située au sud de l'Europe, elle comprend l'actuelle Bosnie-Herzégovine, la Serbie, le Monténégro, la Macédoine du Nord, l'Albanie, le Kosovo (un territoire dont le statut d'Etat est contesté) mais également la Grèce et la Bulgarie.

Les Balkans ont aussi été le terrain de la rivalité euro-ottomane puisque chacune des forces situées de part et d'autres ont tenté de les dominer, alors que les peuples, nations et ethnies des Balkans recherchaient une forme d'indépendance.

Les Balkans sont aussi une région au particularisme historique, liée à un pluriculturalisme sans être intégralement multiculturel. En effet, depuis le Moyen-Âge, cette région est teintée d'une

---

<sup>485</sup> DE LA MAISONNEUVE Eric (Général), « Les Balkans : laboratoire stratégique du XXIe siècle », in *Géostratégie* n°4, publié le 9 Mars 2016, consulté le 9 Janvier 2017, (disponible à cet URL : <http://www.academiedegeopolitiqueparis.com/les-balkans-laboratoire-strategique-du-21eme-siecle/>)

histoire évoluant entre conflit et coexistence, ayant contribué à l'émergence de sociétés aux fondations religieuses et ethnoculturelles multiples bien qu'inscrit dans la *slavité* ethnique. Le Califat ottoman réussit tant bien que mal à dominer une région, sous l'assaut répété de ses troupes ; les Balkans furent aussi le théâtre de nombreux affrontements entre peuples slaves jusqu'au XIXe siècle.

Les Etats qui composent les Balkans ont, depuis la première guerre mondiale, peu à peu déclarés leur indépendance vis-à-vis d'un Califat Ottoman qui perdait alors en puissance dans toutes les régions sur lesquels il imposait son *dominion* (d'où son nom générique d'« Empire ottoman » alors qu'il s'agissait politiquement d'un Califat).

Néanmoins, les nombreuses exactions que faisait subir l'Empire Ottoman aux peuples des Balkans et notamment aux Orthodoxes qui ressassent toujours le souvenir d'une Constantinople perdu (rebaptisée « Istanbul », prononcer le nom orthodoxe de la Capitale est d'ailleurs illégal en Turquie) a enraciné l'image d'un Empire particulièrement brutal, violent et injuste.

Les bosniaques notamment, nom générique qualifiant les bosniens musulmans, perçus comme les descendants des turcs et de slaves qui se sont convertis, occupent justement les haines des plus extrémistes des nationalistes de l'actuelle Serbie et de la République *Srpska*, Etat dont la scène politique est marquée par les extrémismes politiques.

Ce que l'on appelle *nation-building* euro-communautaire s'inscrit dans la volonté de reconstruire la région des Balkans suivant une recomposition sociale, politique économique mais également géopolitique particulière qui puisse permettre d'intégrer des Etats issus d'une décomposition au sein de la structure communautaire de l'Union Européenne. Pour ce faire, on observera que l'Etat-nation reste finalement un outil particulièrement efficace dans cette logique.

Dans le cas de la Bosnie Herzégovine, son édification est issue d'un long processus qui débute avec la signature le 21 Novembre 1995 d'un accord-cadre de paix, puis le 14 Décembre 1995 avec les accords de Dayton qui signent la fin des combats. L'effondrement de l'Ex-Yougoslavie, Etat fédéral, et le renforcement des tensions et ambitions communautaires sur fond de crise économique, ont achevé le modèle d'un Etat pluriethnique dominé par le socialisme soviétique, qui n'admettait pas les barrières ethniques sans forcément nier leur existence.



Il faut savoir que la Bosnie n'existait pas en tant que telle. Les serbes musulmans et orthodoxes étaient inclus dans une seule et même citoyenneté ethnique. Néanmoins, une série d'événements politiques et intellectuels – la création par Tito de la nationalité dite « musulmane » aux côtés des autres nationalités slaves et la publication de la « Déclaration islamique » (*Islamska deklaracija*) d'Izetbegovic en 1970 – ont fortement contribué à déboucher sur la guerre ethnique dans les Balkans.

Ce sont les atrocités commises (violences et nettoyage ethnique, pillages, émigrations forcées) et la construction et la résurgence (ou la réécriture ?) d'une histoire musulmane qui ont contribué à créer une identité et une citoyenneté<sup>486</sup> bosniaque, par ailleurs aujourd'hui pro-turque et résolument contre la Serbie.

Il faut rappeler que dans le cadre de la simple édification de l'UE, cette dernière, en tant qu'organisation dotée d'institutions consacrées, est l'actrice de sa propre construction : elle participe via une série de mesures à rapprocher les Etats-nations membres de l'UE en terme politique, culturel, économique et institutionnel.

Ainsi, l'UE reconnaît aux citoyens des Etats-membres de l'UE le droit pour chacun d'eux de participer aux élections municipales d'un pays dont ils ne sont pas originaires mais qu'ils habitent et détenant une carte électorale, selon le régime applicable.

### **Section I : Le *nation-building* dans les Balkans, une expérience communautaire européenne**

L'Union Européenne est passée par divers processus d'élargissements depuis sa fondation sous la forme de la Communauté Economique du Charbon et de l'Acier, créée par un traité bilatéral entre la France et l'Allemagne de l'Ouest, par le traité de Paris en 1951. Le traité de Rome de 1957 a été signé entre les six Etats fondateurs de ce qui sera appelé la CEE, la Communauté Economique Européenne<sup>487</sup>.

---

<sup>486</sup> DOBBINS James, MILLER Laurel E., PEZARD Stephanie, CHIVVIS Christopher S., TAYLOR Julie E., CRANE Keith, TRENKOV-WERMUTH Calin, MENGISTU Tewodaj, *Overcoming obstacles to Peace, Local Factors in Nation-building*, publié par Rand Corporation, 2013, 300p. (disponible à cet URL : [https://www.rand.org/content/dam/rand/pubs/research\\_reports/RR100/RR167/RAND\\_RR167.pdf](https://www.rand.org/content/dam/rand/pubs/research_reports/RR100/RR167/RAND_RR167.pdf)), p.97

<sup>487</sup> Réunissant la France, l'Allemagne de l'Ouest, la Belgique, les Pays-Bas l'Italie et le Luxembourg.

Ce processus d'élargissement se poursuit en 1973<sup>488</sup>, en 1981<sup>489</sup>, et 1985<sup>490</sup> pour culminer en 1992 avec la signature du traité de Maastricht et la naissance de l'Union Européenne le 1<sup>er</sup> Novembre 1993, date de sa mise en vigueur. Celle-ci n'aura de cesse de s'élargir en 1994, en 2003, en 2005 et en 2012 pour compter aujourd'hui près de 28 Etats.

Dans ce changement progressif de paradigme sur la scène politique européenne et afin d'entrer dans l'Union Européenne, si certains Etats ont adopté un mythe national parfaitement cohérent avec celui défendu par les piliers de la construction européenne (une guerre froide dont le théâtre européen a terminé sur la « libération de l'Allemagne et des Etats anciennement communistes »), d'autres Etats ont dû adapter leur propre mythe national en y ajoutant une forte dimension anticommuniste comme l'a fait l'administration Croate depuis les années 2000 par exemple<sup>491</sup>.

En effet, la reconstruction du discours historico-politique est devenue un enjeu de l'intégration à l'édifice de l'Union Européenne, notamment tourné vers une histoire partagée de la seconde guerre mondiale.

On peut y percevoir aussi une volonté de cohérence puisque c'est la Communauté Economique du Charbon et de l'Acier (CECA) qui a été considérée comme ayant initié le projet d'union politique, économique et finalement monétaire. Cette volonté de construire un roman européen commun va jusqu'à la volonté de la part des acteurs de cette construction de créer une adhésion émotionnelle au travers de commémorations communes.

L'intervention en Bosnie-Herzégovine est autant motivée aux Etats-Unis par la nécessité de redorer son blason après l'échec de l'intervention en Somalie dans les années 1990. Cet interventionnisme américain sera marqué par la volonté contraire des européens à éviter l'escalade des violences et de prendre parti.

Néanmoins, les Etats-Unis vont soutenir les musulmans bosniens à travers un vote du Congrès, ce qui témoigne que la prise de décision en matière de politique étrangère puisse aller contre la volonté du Président américain.

---

<sup>488</sup> Intégration de l'Irlande, du Royaume-Uni et du Danemark.

<sup>489</sup> Intégration la Grèce.

<sup>490</sup> Intégration du Portugal.

<sup>491</sup> PAVLAKOVIAE Vjeran, PERAK Benedikt, "How Does This Monument Make You Feel? Measuring Emotional Responses to War Memorials in Croatia", in *The Twentieth Century in European Memory, Transcultural Mediation and Reception*, édité par ANDERSEN SINDBAEK Tea, TÖRNQUIST-PLEWA Barbara, publié par Brill, 2017 (chapitre 12), pp.268-304

**Sous-section 1 : L'exemple Yougoslave : le « démembrement-intégration » d'un *failed state* aux frontières de l'Europe communautaire**

La Yougoslavie représente un retour de l'Histoire. Elle incarne cette volonté des « Slaves du Sud » (Yougoslavie signifie « l'Etat des slaves du Sud ») de s'unir tout en conservant leurs propres spécificités ethnoculturelles tant en tant qu'individus qu'en tant qu'ethnie-peuple.

L'étude de son démantèlement et du *nation-building* qui en a suivi, permet de revenir sur l'une des plus grandes crises que le continent européen ait connu en son sein depuis la fin de la seconde guerre mondiale.

La Yougoslavie a su, après la fin de la domination ottomane sur la région entière, se reconstituer en tant qu'Etat à l'image du Royaume Serbe, qui s'est reconstitué à plusieurs reprises au Moyen-Âge (XIIIe-XIVe siècle ap. J-C) et dans l'ère moderne (1882-1918), bien qu'elle s'en distingue par l'idéologie nationale et les référents ethnoculturels.

L'Ex-Yougoslavie n'était donc pas seulement une réminiscence des Royaumes serbes. Elle représente surtout la volonté des peuples slaves de s'unir au sein d'un Etat commun qui respecteraient leurs particularismes tout en les fédérant, pour pouvoir se confronter aux appétits tant des Empires européens qu'ottomans, situés de part et d'autres de la région des Balkans.

Les années 1980 ont été à l'origine d'une profonde réflexion de la part d'intellectuels yougoslaves, remettant en cause l'Etat Yougoslave comme dépassé (I). L'idéologie communiste notamment ne trouvait plus de justification dans un Etat en crise économique forte.

L'effondrement de l'Union soviétique a précipité les choses, et quelques années plus tard, l'Etat Yougoslave s'effrite en plusieurs entités slaves, qui vont tenter de s'affirmer les unes sur les autres par des affrontements ethniques meurtriers.

Elle a aussi été l'occasion pour l'Union Européenne nouvellement créée, à la suite de la C.E.E. de s'ériger en tant que protectrice des minorités et actrice des conflits au sein de l'Europe continentale (II), tentant d'asseoir sa position diplomatique et de grand acteur économique. L'Union Européenne allait alors affirmer son rôle de *nation-builder*.

## **I. La dissolution progressive de l'Ex-Yougoslavie : un Etat-nation désintégré par la « nation-Etat » ?**

La région des Balkans est marquée par la domination ottomane, une domination impériale perçue comme violente par les différentes ethnies slaves, à ceci près que les bosniens, serbes convertis à l'Islam évoluaient aussi avec les Croates, les Serbes dans cet environnement éclectique.

L'idée nationale yougoslave tenait à écarter les différences religieuses tout en conservant les particularismes ethniques dans un constitutionnalisme fédéral, consolidé par un Etat et des institutions<sup>492</sup> rendues légitimes par la paix qui subsistait alors dans ce territoire. Il faut expliquer les origines modernes du modèle d'Etat-nation slave (A) et son dépassement par le nationalisme serbe (B).

### **A. Les origines modernes du modèle de « l'Etat-nation slave »**

L'Etat slave se construit dans une géographie particulière risquée. Les nations slaves des Balkans se sont construites en résistant aux assauts militaires des Etats-nations européens de l'Ouest et de l'Empire ottoman à l'Est. Cette particularité a eu comme conséquence, pour chacun des Etats, l'émergence d'une identité slave particulière dans laquelle les différentes ethnies s'unissaient momentanément dans l'Histoire pour résister aux assauts de chaque extrémité de l'Europe.

La géographie propose à ces ethnies une région située stratégiquement en plein cœur de la Méditerranée, aux portes de la Sublime Porte. Les Etats-nations des Balkans ont su trouver leurs indépendances, entre compromis avec l'Europe de l'Ouest et irrédentismes avec l'Empire Ottoman.

On dénombre aujourd'hui, dans les Grands Balkans près d'une dizaine d'Etats : Bosnie-Herzégovine, l'Albanie, le Kosovo (dont l'indépendance n'est pas reconnue par l'O.N.U.), la Macédoine (du Nord), la Croatie, la Serbie, la Bulgarie, et la Monténégro. On y ajoute parfois la Grèce, voire dans une certaine mesure, l'Italie.

---

<sup>492</sup> SMITH Anthony D., "State-Making and nation-building", in *States in History*, édité par HALL John, Oxford, Basil Blackwell, Janvier 1986, pp.228-263, p.262

Le centralisme administratif et idéologique, notamment renforcé par l'imposant nationalisme des grands Etats d'Europe Occidentale, a beaucoup contribué à éclipser le caractère ethnique de certaines identités régionales et ce, malgré un activisme politique, idéologie et culturel particulièrement fort. Le concert européen issu du Congrès de Vienne de 1815 (ouvert le 1<sup>er</sup> Novembre 1814) et la montée des nationalismes européens au cours du XIXe siècle démontrent là une influence commune considérable chez les nations slaves des Balkans

C'est notamment le cas en France ou en Allemagne où les identités territoriales (basque, bretonnes ou même alsaciennes) ne sont plus ethniques mais ont été absorbées dans la dimension culturelle. Cela dit, en Allemagne, le rapport à l'ethnie est consubstantiel à l'influence de l'idée nationale allemande qui est partagée par tous les groupes ethniques allemands, l'Allemagne s'étant organisée autour d'une idée ethnique bien différente de celle de la France.

En bref, il n'y a pas de « race » basque ou bretonne qui justifie aujourd'hui l'identitarisme de ce que l'on peut convenir d'appeler des « minorités culturelles » en France. Si en Grande-Bretagne subsistent des entités territoriales culturellement déterminées, on voit mal l'extrémisme politique écossais, par exemple, revendiquer une spécificité raciale.

Il ne faut pas oublier de souligner que les Balkans ainsi qu'une partie des territoires européens voisins étaient des parties du territoire de l'Empire Ottoman. Dès le XIXe siècle, ces territoires vont peu à peu se détacher de cet Empire et participer à l'amorce d'une vague d'indépendances jusqu'à la fin de la première guerre mondiale.

Le paradigme des « nationalismes polymorphes<sup>493</sup> » est-il pertinent dans cette situation ? On peut le supposer, dans le cas de l'Ex-Yougoslavie la question qu'il devait élucider était de pouvoir intégrer convenablement toutes les ethnies tout en maintenant un modèle social cohérent.

Un projet de confédération avait été proposé par les Slovènes mais la Serbie et le Monténégro le refusèrent<sup>494</sup>. Ayant pris en compte cette situation, les Slovènes ont décidé de déclarer leur indépendance en 1991 après un plébiscite positif en Décembre 1990.

---

<sup>493</sup> BACH Jean-Nicolas, « EPRDF's Nation-building: Tinkering with convictions and pragmatism », in *Cadernos de Estudos Africanos*, n°27, Janvier-Juin 2014, publié par Centro de Estudos Internacionais, p.105-126, p.123

<sup>494</sup> LUKIC Renéo, *La désintégration de la Yougoslavie et l'émergence de sept Etats successeurs*, éditions Hermann, Presses de l'Université de Laval, 4<sup>e</sup> trimestre 2013, 692p., p.161

Cela rappelle que c'était non seulement la problématique éthiopienne<sup>495</sup>, mais également la problématique que les Accords *Sykes-Picot* ont, du côté français notamment, enterrés pour les remplacer : la structure étatique est-elle dissociable de la structure sociale des rapports ethniques, culturels, religieux (...) de domination ?

C'était aussi tout l'objectif du *Hezbollah* libanais de préserver la paix social en choisissant un modèle communautaire qui les désavantage (pour rappel : les chiites sont plus nombreux que les sunnites et les chrétiens au Liban) alors qu'ici, il s'agissait bien plus de recompositions politiques qui ne correspondaient à aucune autre réalité que celle de la domination du vainqueur, domination dont le mode s'est enraciné.

C'est un point de vue expliquant comment le nationalisme turc, lui aussi hérité de l'existence de l'Empire Ottoman, n'a pu contenir les nationalismes grecques, serbes ... qui ont participé à son effondrement tant son nationalisme ethnocentrique n'a pu s'adapter à la réalité de sa construction, lorsque sa légitimité a été remis en cause. Cela a produit des massacres et des déplacements de populations de grande ampleur entre 1917 et 1923.

Cette perte des territoires Ottomans (de la Serbie en 1815 jusqu'à la Roumanie en 1860), l'Empire n'en conservant que la Thrace orientale à l'aube de la première guerre mondiale, suit le même processus débuté au Maghreb par la colonisation des territoires gouvernés par la Régence d'Alger pour le compte de l'Empire Ottoman au XIXe siècle.

Aux rythmes des alliances ethniques, les principales ethnies Slaves, Serbes, Croates et enfin Bosniennes (des serbes islamisés) ont forgé une identité particulière dans une région marquée par la persistance de l'ethnicité comme référent quasi-tribal.

En définitive, les Etats slaves des Balkans ont eu une histoire mouvementée mais c'est leur réémergence, en tant que nations chrétiennes<sup>496</sup> et démarquées des rivalités impériales européennes (notamment l'occupation nazie des nations slaves, les slaves étant alors considérés comme une « race de seconde zone », par l'idéologie nazie notamment) et ottomanes, qui s'est retrouvée intégrée dans les histoires nationales des Etats.

---

<sup>495</sup> Voir justement BACH Jean-Nicolas, « EPRDF's Nation-building: Tinkering with convictions and pragmatism », ... , p.105-126. C'est tout le propos de cette étude.

<sup>496</sup> Le rôle et le message idéologique que portait la « Sainte-Alliance » décidée par le Tsar Alexandre Ier a fortement contribué à faire émerger le christianisme comme référent national, tant dans les Balkans que dans le reste de l'Europe Occidentale

La Grèce, alors membre de l'OTAN aux côtés de sa voisine la Turquie, rejoint l'Union Européenne dès 1981 et ouvre les portes de l'Union Européenne dans cette région qui connaît de profonds changements identitaires, politiques et idéologiques.

### **B. Le discours identitaire serbe dépassant le modèle idéologique soviétique mourant**

Slobodan Milosevic arrive au pouvoir comme chef du parti de la Ligue des Communistes de Serbie en 1989. Le discours justificateur de Milosevic était axé sur l'idéalisation du peuple et la « dénonciation » de « l'autre », comme étant l'ennemi<sup>497</sup>, ceux qui n'étant pas d'accord avec sa politique nationaliste serbe devant se préparer à la « guerre<sup>498</sup> ». Les processus de construction identitaires justifiés par des discours idéalisés du moi « nationaliste » se double d'un manichéisme de l'« Autre » propre aux nationalismes, mais qui est, sans équivoque, interprété manifestement comme étant « l'ennemi ». De l'autre côté, son discours nationaliste portait sur la réalisation de l'idéal d'une « Grande Serbie » pour tous les slaves de l'Ex-Yougoslavie.

Ce puissant argument nationaliste serbe était inspiré du rêve d'une grande-Serbie, dominant les trois mers qui l'entourait alors au début de la période de Renaissance, qui devait faire figure de contestation de la réduction du territoire de la Yougoslavie d'une part et de la réduction du territoire serbe de l'autre. La chute de l'Union soviétique viendra fortement compromettre le modèle de la Yougoslavie qui va trouver une autre fois, des modèles rivaux qui vont émerger en son sein.

L'ex-Yougoslavie était en même temps une fédération dans laquelle coexistaient six Etats ethniques. Cette fédération était autrefois constituée de trois Etats, serbes, croates et « musulmans »<sup>499</sup>, cette dernière étant constituée d'ancêtres de serbes et de croates islamisés sous l'Empire Ottoman. Elle recouvre donc une réalité plus complexe, certains individus

---

<sup>497</sup> Idem, p.4

<sup>498</sup> LUKIC Renéo, *La désintégration de la Yougoslavie et l'émergence de sept Etats successeurs*, éditions Hermann, Presses de l'Université de Laval, 4<sup>e</sup> trimestre 2013, 692p.,p.118

<sup>499</sup> A entendre au sens ethnique, il s'agit en réalité de serbes dont les ascendants s'étaient convertis à l'Islam sous la domination ottomane. Le mot « Musulmans » caractérise ce phénomène qui, sur plusieurs siècles, est identifié par les populations croates et serbes comme une « ethnie », voire comme « nation-peuple » depuis les années 1960, ce qui ne recouvre parfois pas les mêmes réalités.

pouvant être non-croyants. C'est aussi l'un des caractères du *nation-building* où la construction de soi par l'Autre peut créer cet atypisme.

Un tel discours, dans une fédération dans lesquels si le nombre de mariages mixtes était faible mais où la « *distance interethnique était toute aussi faible* (un sentiment très peu présent de fractures entre les communautés)<sup>500</sup> », aurait eu une portée faible si dans le contexte où il fut énoncé, l'Ex-Yougoslavie n'était pas en voie d'effondrement.

Ainsi, dans les années 1980, alors qu'on assistait à une sorte de « repli stratégique » de la part de l'Union soviétique, le nationalisme a peu à peu pris le dessus dans les consciences collectives, ce qui s'est caractérisé par un renforcement de l'Etat au niveau fédéral pour éviter la dislocation.

On remarquera par ailleurs que la conscience citoyenne de la Yougoslavie s'est finalement dissoute dans la conscience ethnique et culturelle, elle bien présente et sans nul doute constituant le « noyau dur » des communautés ethnico-culturelles des Etats, elle qui aura été utilisée par le pouvoir communiste pour renforcer son appui. Fragilisant de plus en plus le modèle idéologique du pays, le discours ultra-nationaliste de Milosevic, suivi de la dissolution de la Ligue des communistes de Serbie, vont précipiter les débuts de conflictualités bien réelles (en tout cas pour des européens encore incertains à ce moment) entre ethnies et peuples slaves au sein de la République fédérale de Yougoslavie (notamment entre les serbes et les slovènes).

L'Ex-Yougoslavie, cernée par ses contradictions internes, notamment depuis la mort de Tito, son modèle ethnique et l'influence du discours nationaliste serbe a fini, dans la violence la plus extrême, par se désagréger jusqu'à former sept Etats : la Slovénie et la Croatie en 1991, la Bosnie et la Macédoine en 1992, le Monténégro (séparé de la Serbie en 2006) et le Kosovo qui a pris son indépendance, de manière unilatérale en 2008.

Il est difficile d'envisager avec précision les influences du substrat nationaliste dans les consciences collectives mais elles peuvent, dans certains cas, participer de l'identification et de la prévention de troubles dans des modèles d'Etat-nations où la citoyenneté nationale d'un consensus et d'un contrat entre plusieurs ethnies se trouvant dans une situation de déséquilibre économique et social.

---

<sup>500</sup> DROUET Michel, « Citoyenneté dans un État pluri-national », *Balkanologie* [En ligne], Vol. I, n° 1 | juillet 1997, mis en ligne le 02 juin 2008, consulté le 01 octobre 2016



Si autrefois on n'aurait pu finalement l'envisager, dans le cas des Balkans, elle en est devenue un symptôme<sup>501</sup>, probablement est-ce à partir de cet exemple que l'on considère l'origine du terme de « balkanisation ».

## **II. La mise en place des conditions du *nation-building* contemporain par l'Europe communautaire**

Le modèle idéal yougoslave supplanté alors par le référent ethnique et communautaire finit par s'imposer progressivement comme référent d'un nouvel ordre (A).

Néanmoins, ce référent s'est retrouvé en quelque sorte confirmé si ce n'est renforcé par l'action de l'Union Européenne qui va construire une nouvelle narration pour un *nation-building* (B).

### **A. L'orientation progressive du discours justificateur : lorsque l'édification nationale surpasse l'étatisme yougoslave**

La « libanisation » et la « balkanisation »<sup>502</sup> sont deux termes qui ont été conceptualisés pour désigner l'érosion progressive de l'idée nationale d'un Etat. La balkanisation implique elle une remise en cause de l'Etat en plus de l'idée nationale, en ayant pour conséquence la division d'une nation en plusieurs autres entités nationales. Sont-ce deux concepts définissant l'Etat failli occidental ? Le rôle prégnant des intellectuels dans les années 1980 (ou comme dans les années 1990, avec la création du Mouvement Démocratique de Serbie) à ouvrir la question identitaire et surtout nationale serbe<sup>503</sup>, a favorisé l'émergence d'idées et de partis politiques extrêmes.

Dans ce cadre, en analysant les dynamiques ethno-culturelles dans certains de ces Etats qui sont passés par le même processus les ayant conduits à l'affrontement au Liban et dans les Balkans, on peut retrouver cette forme de tribalisme sans tribu, caractéristique des noyaux durs ethniques et/ou culturels dans des Etats où une guerre civile, ou un affrontement de ce même type, a alourdi les différences sociales en produisant des fractures, ce qui les a dynamisés aussi.

---

<sup>501</sup> DROUET Michel, « Citoyenneté dans un État pluri-national, le cas de l'Ex-Yougoslavie »,..., p.11

<sup>502</sup> Cf notamment : AMRICHE Fares, « Théorie et pratique du Nation-building : de l'émergence du concept à l'ingénierie géopolitique », mémoire de Master 2 soutenu à l'Université Paris Descartes sous la direction de Fouad NOHRA, 2016, 87p., p.75-76

<sup>503</sup> TOMIĆ Yves, Serbie : une transition démocratique inachevée », in *Balkanologie*, Vol. I, n° 1, édité par Association française d'étude sur les Balkans, juillet 1997, p.6

Peut-on pour autant parler de « tribalisme sans tribu » ? Il semblerait, puisque cela est passé, après l'affaiblissement ou la chute de l'Etat, par un retour pour les communautés à des éléments communs d'identités « *c'est-à-dire réduit à des codes, des symboles et des significations partagées*<sup>504</sup> » alors qu'autrefois, ces différences étaient minimisées ou peu présente dans le langage politique.

L'idée de nation étant très différente pour les religions évoluant au Liban, on peut parler d'un tribalisme religieux, notamment en observant comment les communautés chrétiennes et musulmanes se sont affrontées et comment l'on a débouché sur des guerres interchrétiennes. Néanmoins, il semble qu'un semblant de tribalisme se soit mêlé politiquement à des revendications nationales : un nationalisme guidé par une légère forme de tribalisme.

On retrouve aussi un tribalisme sans tribu qui se double d'un « *tribalisme dans l'Etat*<sup>505</sup> » : les communautés se sont retrouvées non plus réellement dans des Etats-nations mais dans des Etats-tribus comme dans les Balkans, ou évoluant au travers d'un modèle tribal dans un Etat qui, lui, n'arrive pas à faire émerger une idée nationale cohérente et pertinente pour toutes les communautés comme au Liban.

Peut-on dire avec pertinence que c'est une forme de nationalisme qui a triomphé au Liban lorsque l'on y observe un repli communautaire des principaux groupes religieux et ethniques d'après-guerre ? Ce n'est pas le nationalisme qui a triomphé au Liban bien au contraire, c'est une forme de tribalisme ethno-culturel qui s'y est incarné lors de la guerre civile (1975-1990)

De même dans les Balkans, le nationalisme des années 1980 a débouché sur des discours nationalistes de la part des principaux leaders communautaires en Ex-Yougoslavie, ce qui a peu à peu contribué à effacer l'idée nationale yougoslave, qui s'est dissoute dans l'identitarisme exacerbé des communautés y évoluant. Pour autant, le nationalisme ne s'est pas affaibli ou affaïssé dans ces régions, malgré la présence d'un Etat qui aurait dû les limiter.

Le tribalisme n'est plus seulement la représentation d'une tribu : il devient ici un mode de représentation sociale et politique. La peur, peut-être exagérée de l'islamisation des Serbes<sup>506</sup>, a ouvert la voie à un Radovan Karadžić, prêt à mettre sur le pied de guerre une armée serbe pour la reconquête de ses frontières historiques et créer la « Grande Serbie ». C'est justement

---

<sup>504</sup> HACHEMAOUI Mohammed, *Clientélisme et patronage dans l'Algérie contemporaine*, Karthala, IREMAM, collection « les terrains du siècle », Paris, Aix-en-Provence, 2013, 204 p., p.54-56

<sup>505</sup> PICARD Elizabeth, *Les Liens primordiaux, vecteurs de dynamiques politiques*, in Picard (dir.), *La Politique dans le monde arabe*, Armand Colin, Paris 2006, p.69

<sup>506</sup> LUKIC Renéo, *La désintégration de la Yougoslavie et l'émergence de sept Etats successeurs*, ...p.229

ce discours qui a réveillé les nationalismes relativement endormis des autres ethnies dans les Balkans en leur redonnant une dynamique, chacune souhaitant alors conserver son identité propre.

Les autorités serbes allaient alors utiliser l'armée nationale yougoslave au service des ambitions expansionnistes des nationalistes serbes.

En premier lieu, il convient d'énoncer que la fragmentation sociale, si elle était latente lors des quelques mois après le début de l'effondrement de l'URSS, a par contre, dans son volet politique et étatique, surpris les observateurs de l'époque<sup>507</sup> et avait eu pour effet de provoquer une violente fragmentation de l'Ex-Yougoslavie.

Cette fragmentation avait fait oublier les solidarités et l'unité nationales qui avaient fédérés ces peuples dans le combat contre l'occupation nazie, ce qui avait abouti en 1945 à un fédéralisme solide dans lequel les relations entre les ethnies serbes et croates notamment allaient s'ouvrir sur des décennies de coexistence<sup>508</sup>.

Cette fédération d'Etats et de régions avait pour particularisme d'être constitués de cinq entités dominées par leurs groupes nationaux respectifs et de deux régions où coexistaient un certain nombre d'ethnies<sup>509</sup>.

Si par ailleurs, les Etats-Unis n'ont pas souhaité intervenir dans le *nation-building* dans les Balkans, c'est d'une part parce qu'ils n'en voyaient pas forcément un intérêt direct au-delà de faire du maintien de la paix (*peacekeeping*) et surtout d'autre part, parce qu'ils résistaient en amont aux pressions exercées à l'encontre des militaires<sup>510</sup>.

---

<sup>507</sup> BOWMAN Glenn, « Nation, xénophobie et fantasme », in *Balkanologie* [En ligne], Vol. I, n° 1, traduit par Frédérique Humbert et Patrick Michels publié par Association française d'études sur les Balkans (Afebalk), juillet 1997, mis en ligne le 02 juin 2008, consulté le 01 octobre 2016, p.1

<sup>508</sup> DROUET Michel, « Citoyenneté dans un État pluri-national », *Balkanologie* [En ligne], Vol. I, n° 1 | juillet 1997, mis en ligne le 02 juin 2008, consulté le 01 octobre 2016, p.2

<sup>509</sup> BOWMAN Glenn, « Nation, xénophobie et fantasme », in *Balkanologie* [En ligne], Vol. I, n° 1, traduit par Frédérique Humbert et Patrick Michels publié par Association française d'études sur les Balkans (Afebalk), juillet 1997, mis en ligne le 02 juin 2008, consulté le 01 octobre 2016, p. 7. La fédération Yougoslave était constituée ainsi : six groupes ethniques : Slovènes, Croates, Serbes, Monténégrins, Macédoniens et « Musulmans » (au sens ethnique) et de douze minorités nationales, à savoir Albanais, Hongrois, Turcs, Slovaques, Tsiganes, Bulgares, Roumains, Ruthènes, Tchèques, Italiens, Valaques et Ukrainien.

<sup>510</sup> BROCADES ZAALBER Thjis W., "World War II, Soldiers and Civil Power, Supporting or Substituting Civil Authorities" in *Modern Peace Operations*, publié par Amsterdam University Press., Amsterdam, 2006, 529p., p.277

## **B. L'intervention dans les Balkans : les grandes lignes d'une action euro-communautaire dans un contexte d'effondrement systémique.**

Les années 1990 sont marquées par la désintégration de l'Union soviétique et de l'idée communiste plus généralement. Les nations des Balkans ont été durement touchées par cet effondrement et l'érosion du modèle idéologique communiste a souligné le noyau dur intrinsèquement ethno-national des peuples évoluant dans la région.

Néanmoins, les facteurs de la guerre civile intérieurs ne peuvent réellement s'expliquer seulement par un regain de nationalisme. L'armée yougoslave attaque la Bosnie-Herzégovine alors qu'elle est elle-même sous l'emprise de la guerre civile, le gouvernement en place et la République Serbe, et qu'elle vient d'être reconnue comme état indépendant par la Communauté Européenne et les Etats-Unis.

Par ailleurs, il était intolérable que l'Europe communautaire puisse laisser des Etats européens se détruire mutuellement à ses frontières, étant données ses origines historiques et sa volonté de construire la paix à l'intérieur de sa construction. Elle va alors tout faire pour enclencher le plus efficacement possible des processus de *state-building* et de *peacekeeping*, corollaires de l'Etat stable.

Les points les plus importants de cette construction seront de créer le lien social l'Etat, la nation et les institutions qui lui sont propres d'où la volonté d'obtenir, de la part des intéressés nationaux une « *appropriation locale des réformes*<sup>511</sup> » et justifier par cela le rétablissement de la souveraineté, point d'orgue des constructions euro-communautaires.

L'intervention aboutit aux accords de Dayton du 14 Décembre 1995. Ces derniers doivent fournir une première base pour une cessation des combats, avant la mise en place des conditions du *D.D.R.* L'édification de la paix s'oriente vers une occupation militaire de la Bosnie par l'OTAN et par une volonté de reconstruction nationale, via un *state-building*, lui, européen.

La fin de la guerre froide a été signée par le démembrement de l'URSS et l'effondrement progressif de son idéologie, soumise au poids de ses contradictions. De ce nouveau « vide idéologique », on a assisté à une reconfiguration plus ou moins chaotique des nations et des Etats autour de notions d'identités, qu'elles ont tiré de leurs propres histoires.

---

<sup>511</sup> LUKIC Réneo, *La désintégration de la Yougoslavie ...*, p.67

C'est surtout l'intervention de l'Allemagne, reconnaissant unilatéralement les indépendances slovènes et croates au début du conflit, qu'elle a accélérée chez les serbes la volonté de créer un Etat ethnique, renouant avec passé slave d'identité serbe et ... et de conflictualités slaves<sup>512</sup>.

Ce fut l'occasion pour les Etats-Unis dans les années 1990, de justifier leur intervention au nom des droits de l'Homme et pouvoir également « damer le pion » à la Fédération de Russie naissante dans ce nouvel Etat surnommé la « petite sœur » de la Russie qu'est la Serbie, qui est également un des centres spirituels de l'orthodoxie chrétienne en Europe (avec la Grèce).

### **Sous-section 2 : Le schéma opérationnel du *nation-building* euro-communautaire en trois piliers: attraction, reconstruction et intégration**

L'Union Européenne s'est investi à de nombreuses reprises dans des opérations de maintien de la paix.

Pour la *RAND Corporation*, il s'agissait d'opérations de *nation-building* pour un certain nombre d'Etats : trois Etats africains que sont le Sierra Leone, la République démocratique du Congo et la Côte d'ivoire, et trois Etats européens, à savoir l'Albanie, la Macédoine et la Bosnie).

Néanmoins, le *nation-building* choisi pour la Bosnie est particulier puisqu'il est :

- d'une part celui qui a demandé le plus de moyens,
- et d'autre part parce qu'il est celui qui s'inscrit le plus dans une forme d'intégration communautaire dans l'UE, alors même que celle-ci connaît des changements majeurs (dont le traité de Maastricht en 1992).

C'est en tout cas l'orientation choisie pour les différentes ethnies de l'Ex-Yougoslavie : une planification de grande ampleur jamais vue depuis la Seconde guerre Mondiale sera mise en place pour procéder à l'édification d'une architecture de stabilité et de paix au sein de l'Europe.

---

<sup>512</sup> DE LA MAISONNEUVE Éric (Général), « Les Balkans : laboratoire stratégique du XXIe siècle », in *Géostratégie n°4*, publié le 9 Mars 2016, consulté le 9 Janvier 2017, 12p. (disponible à l'URL : <http://www.academiedegeopolitiqueparis.com/les-balkans-laboratoire-strategique-du-21eme-siecle/> )

## **I. Le « *nation-building* » dans les Balkans : l'organisation internationale de la nouvelle structure stato-nationale**

L'intervention européenne dans les Balkans se couple d'une intervention internationale avec supervision de l'O.N.U. Il est nécessaire de mettre en lumière les cadres généraux *du nation-building* dans l'Ex-Yougoslavie (A) tout en étudiant comment elle se couple avec celle des institutions internationales (B)

### **A. Les cadres généraux de l'intervention du *nation-building* ex-yougoslave**

Il faut en premier lieu énoncer que les interventions des différents acteurs dans la crise sont liées à l'évolution de cette dernière : l'intervention a été progressive et calculée en fonction de l'évolution des conflictualités. Néanmoins, elle n'a pas toujours répondu à toutes les complexités d'une crise dans laquelle les acteurs internes de la crise, les Croates, les Serbes et les bosniaques, changeront systématiquement d'alliances bipartites faites d'affrontements, d'alliances et de désaveux.

De même l'intervention tardive des Etats-Unis et de la Communauté Economique Européenne (CEE) vont avoir des conséquences néfastes sur une crise qui ne débouchera que sur une intervention militaire pour enrayer la progression Serbe et à laquelle même Milosevic ne croyait pas<sup>513</sup>. La CEE souhaitait aussi pouvoir intervenir dans un territoire frontalier pour renforcer sa position mais elle n'interviendra qu'avec l'accord et le soutien des Etats-Unis, démontrant surtout sa « timidité » et sa « tiédeur » dans les grandes occasions. Le représentant de l'Union Européenne après le traité de Maastricht, signé en 1992, Carl Bildt, n'a pas réussi à imposer la voix de la CEE dans le règlement de ces conflits.

En réalité, ce sont surtout les Etats-nations en Europe qui vont tenter d'agir, mais à leur manière, privilégiant les rencontres avec certains acteurs de la crise (notamment pour la France, ce sera une rencontre entre François Mitterrand avec le président de la Fédération de Bosnie-Herzégovine, Alija Izetbegovic, le 28 Juin 1992) mais sans pour autant tenter d'entrer militairement en Serbie malgré les crimes qui y sont recensés par les observateurs internationaux et les journalistes.

---

<sup>513</sup> LUKIC Réneo, *La désintégration de la Yougoslavie ...*, p.293, et 303 à 304n

De l'autre côté, les Etats-Unis restent attentifs à ce qu'il se passe dans la région, mais sans agir jusqu'à ce que l'administration Clinton en soit pressé par le Congrès américain durant les années 1993-1995.

Au cœur géographique, l'Allemagne ayant fortement contribué à ce processus tout en ouvrant ses frontières à l'accueil de réfugiés et de migrants d'origine balkanique. Il est très difficile d'identifier tous les « exécutants » du programme du *nation-state building* opérée en Bosnie-Herzégovine mais on peut tout du moins en repérer certaines logiques et certains Etats comme les Etats-Unis, l'Union Européenne (après le Traité de Maastricht) et l'O.T.A.N. comme acteurs principaux.

L'Union Européenne, par l'intermédiaire de la Commission européenne, a mobilisé ses institutions pour les mettre au service de la reconstruction d'un semblant d'institution pour les Etats slaves, alors qu'elle vient de mettre en place sa politique étrangère et de sécurité commune (PESC) avec le Traité de Maastricht en 1992. En définitive, l'action militaire décisive sera celle des Etats-Unis et de l'OTAN alors que l'action de reconstruction sera plutôt une action internationale et européenne.

Ainsi, ce sera la Banque Européenne de Reconstruction et de Développement (BERD) pour le volet économique, alors que c'est la CIVIPOL qui s'occupe du volet politique.

Sur le plan militaire c'est l'*implementation force* qui jouera le rôle de pacificateur, puis la SFOR (*Stabilization Force*) jouera celui de stabilisateur, passant ensuite à une force EUFOR Althéa pour renforcer le passage d'une gestion décentralisée des déséquilibres, donc de l'OTAN vers une force euro-communautaire. Bien souvent, que ce soit en Afrique ou dans les balkans, l'Union Européenne réalise ses opérations de *nation-buildings* partiels ou totaux avec l'aide de l'OTAN<sup>514</sup>

Avec les Accords de Dayton de Décembre 1995 sera mis sur pied le Bureau du Haut représentant en Bosnie-Herzégovine (*Office of High representative*), chargé des relations avec les citoyens. Les accords de Paix de Bonn de 1997 vont lui permettre d'affirmer son caractère d'autorité provisoire dans ce contexte. Il a aussi réalisé une centralisation censée pouvoir affaiblir la puissance politique.

---

<sup>514</sup> Réalité très souvent soulignée, par la *Rand Corporation* qui semble critiquer son processus de décisions qui demande l'unanimité des 27 membres de l'Union Européenne (cf. : DOBBINS James, JONES Seth G., CRANE Keith, CHIVVIS Christopher S., RADIN Andrew, LARRABEE F. Stephen, BENSANEL Nora, LAWSON Brooke Stearns, GOLDSMITH Benjamin W., *Europe's Role in Nation-building, From the Balkans to the Congo*, RAND Corporation, 2008, 298p. URL : <https://www.rand.org/pubs/monographs/MG722.html>)

Ce bureau servira à mettre en place tous les éléments qui permettront à la Bosnie-Herzégovine de se restructurer mais également d'impulser une dynamique « intégrative » à un Etat en pleine déliquescence. On peut citer notamment la mise en place d'une monnaie forte, mais également participer à la mise en place d'une administration bureaucratique et de la libéralisation de l'économie.

Le système économique reçoit une aide estimée à près 4 milliards de dollars<sup>515</sup> et l'ensemble de l'opération organise des réunions de donateurs et investisseurs à Sarajevo (2,1 milliards de dollars) qui récoltent également plusieurs autres milliards de dollars les mois suivants.

Dans le même temps, un certain nombre de mécanismes initiés par la communauté internationale dans le cadre de créer les conditions de la gouvernance plutôt que du gouvernement : le choix s'est ainsi centré sur la prise en main par les Etats donateurs de la politique économique du pays dans laquelle « *l'on présuppose que seule la croissance économique peut mettre un terme à la guerre et réduire les risques d'une nouvelle explosion de violence*<sup>516</sup> ».

L'intervention dans les affrontements ethno-communautaires en Ex-Yougoslavie a aussi été marquée par le déploiement d'acteurs internationaux. Ainsi, l'Union Européenne ne s'est pas retrouvée seule à résoudre cette crise.

### **B. La participation des institutions internationales dans l'édification du *peacebuilding***

L'édification politique de la Bosnie est toute particulière puisqu'elle est à l'image de cette identité européenne dont l'on souhaite doter le nouvel Etat. Elle s'inscrit dans la même ligne droite que le volet économique qu'elle sert.

Ainsi, la Bosnie ne disposait pas de sa souveraineté économique et monétaire (budgétaire surtout) durant les sept années auxquelles elle fut soumise aux ajustements structurels du Fonds Monétaire International (FMI).

---

<sup>515</sup> DOBBINS James, MILLER Laurel E., PEZARD Stephanie, CHIVVIS Christopher S., TAYLOR Julie E., CRANE Keith, TRENKOV-WERMUTH Calin, MENGISTU Tewodaj, *Overcoming obstacles to Peace, Local Factors in Nation-building*, publié par Rand Corporation, 2013, 300p., p.106

<sup>516</sup> WOODWARD Susan L ; Construire l'Etat : Légitimité internationale contre légitimité nationale ..., p.148



La FORPRONU (Force de Protection des Nations-Unies) est déployée en Bosnie-Herzégovine avant qu'elle ne soit remplacée par l'O.T.A.N. L'ONU déploie donc la FORPRONU, aux Casques bleus pour le volet de *peacekeeping* et *peacebuilding* et, le volet civilo-militaire.

Elle se double d'une action internationale et communautaire à l'intérieur du pays avec l'action de l'O.S.C.E. pour le volet culturel et légal, et celle du Haut-Commissariat de l'O.N.U. pour les réfugiés afin d'aider ceux des Etats frontaliers à l'Ex-Yougoslavie à rentrer dans leurs pays respectifs et ce dans de meilleures conditions de sécurité. L'O.S.C.E. a mis en place un département en vue d'organiser des réformes éducatives à destination du personnel enseignant en Bosnie-Herzégovine.

Le FMI se chargera, entre autre, de fournir les données nécessaires aux analyses économiques tandis que l'UNHCR s'occupera de tous les aspects des droits humains et notamment de la gestion de l'organisation du retour des réfugiés.

L'ensemble de la construction est guidé par l'objectif de démocratisation. L'ensemble de la structure de démocratisation s'est effectuée sous le patronage de l'ONU mais surtout de l'UE puisque celle-ci s'est impliquée notamment dans la démocratisation des forces armées (création d'un département de stabilisation régionale), l'OSCE met en place un code de conduite<sup>517</sup>.

Cette démocratisation implique notamment l'interdiction de la corruption. Elle doit parvenir à une gestion des déséquilibres politiques dans la mise en place du *peacebuilding* comme par exemple lutte contre les tentatives de captation de l'aide internationale par les mafias qui les revendaient, la reconstruction de la police (aide notamment de la part d'une force police européenne) en coordination avec l'*UN international task police force*.

CHANDLER observe au final que le processus de démocratisation, corollaire du *state* et du *nation-building* a été réalisé sans être passé, avant, par l'établissement de l'état de droit (*rule of law*<sup>518</sup>).

---

<sup>517</sup> UNHCR, International Crisis Group, *Is Dayton Failing? Bosnia Four Years After the Peace Agreement*, Europe Report 80, 28 Octobre 1999 (URL: <https://www.refworld.org/docid/3ae6a6ea4.html>).

<sup>518</sup> CHANDLER David, "The Problems of 'Nation-building': Imposing Bureaucratic 'Rule from Above'", in *Cambridge Review of International Affairs*, Volume 17, N°3, publié par Carfax Publishing, Octobre 2004, pp.577-591, p.579

## **II. L'aspect transitionnel du processus de résolution du conflit : à défaut d'une justice partielle ... une justice partielle ?**

Le *nation-building* communautaire opéré pour les Etats des Balkans est inégal entre les Etats mais s'accroche surtout à la construction de la Bosnie-Herzégovine.

Cette reconfiguration des Etats des Balkans rappelant la concert<sup>519</sup> des puissances du XIXe siècle, a amené la participation d'un large panel d'Etats Occidentaux et d'acteurs internationaux. Elle met néanmoins en lumière une forme d'unilatéralisme dans ce nouveau *state-building* (A). Il s'agit de rechercher l'organisation d'un système politique organisé autour de la démocratie libérale (B)

### **A. L'architecture de la réconciliation nationale : l'unilatéralisme internationale dans un nouveau *state-building***

Il est à noter que les tribunaux qui ont permis de juger les criminels de guerre, notamment serbes et croates, ont été créés sous l'impulsion et le financement euro-communautaire. Néanmoins, on notera la participation du Tribunal Internationale de La Haye dans le cadre de l'architecture de la réconciliation. Un tribunal pénal international Yougoslave sera également chargé de juger les crimes de guerres. Des cours d'Etats ont également été créés en Bosnie en 2000.

L'ensemble de cette architecture sera décisif puisque c'est cette architecture qui décide qui sont les vainqueurs et les vaincus, notamment vis-à-vis des crimes de génocide, de massacres, dont les principaux acteurs sont encore actuellement en cours de jugement (suicide de Slobodan Praljak ancien général Croate en plein procès en 2017, Radovan Karadic, Ratko Mladic, Slobodan Milosevic ...). Le processus en lui-même n'est pas figé mais l'opération militaire s'inscrit dans *un nation-building* puisque ces mêmes forces ne sont pas forcément destinées à être démobilisées, le pire étant le cas où elles parviennent à échapper à ceux qui les ont créés, voire à revendiquer par la violence une place politique. Les Balkans sont une région marquée par une montée en force d'une grande criminalité qui profite de ces extrémismes et de la fragilité sociale et sociétale pour s'y établir durablement<sup>520</sup>.

---

<sup>519</sup> BOIDEVAUX Francine, « L'Europe gère les Balkans, la responsabilité finale reste au concert des puissances », in *Relations internationales, les nouveaux outils de la diplomatie au XXIe siècle*, 2005/1 (n°121), éditions Presses universitaires de France, 2005, pp. 91 – 107, p.91. Cf également sur l'idée de « concert européen » : AMRICHE Fares, « Fondements idéologiques du Nation-building », sous la direction du professeur Fouad NOHRA, soutenu à l'Université Paris Descartes, 2016, 88p.

<sup>520</sup> DE LA MAISONNEUVE Eric, « Stratégie : la Rupture », in *Géostratégie* n°5, Juin 2001, p.4

La formation des soldats est stratégique mais doit être guidé par l'idée qu'elle puisse servir intégralement dans l'encadrement et le processus opérationnel du *nation-building*. Cette formation peut tout à fait s'effectuer dans le cadre de l'opération militaire avant occupation (pour les armées musulmanes bosniennes [les Bosniaques depuis 1993] et croates).

Néanmoins, on observera que les bosniaques dans toute leur diversité n'ont pas réellement été appelés à s'intégrer dans le processus en dehors des réglementations décidées par l'Union Européenne qui décidera nécessairement de la route à suivre dans l'établissement d'une forme de « *démocratie contrôlée* » ou, comme la nomme EVANS une autonomie contrôlée par une bureaucratie<sup>521</sup>. Celle-ci impliquera une justice et une réconciliation nationale dans laquelle des citoyens seront d'une certaine manière forcée de participer.

Le produit national brut de la Bosnie-Herzégovine est en forte croissance depuis 2003. Cette année marque également la fin de la reconstruction du pays après des années de guerre, et considérée comme un succès des médias nationaux et européens, une reconstruction basée sur la coopération avec l'UE et les États-Unis, ainsi que le processus de privatisation, qui a permis à l'État d'accélérer une forme de la réconciliation, à l'image d'une "entente cordiale". Néanmoins, la croissance du PIB reste relativisée étant donné le taux de chômage élevé dans cet Etat. La croissance a ralenti et a fini par se stabiliser au cours des dernières années.

## **B. La construction d'un système politique organisé autour de la démocratie libérale**

Comme à l'accoutumée et mis en lumière dans la partie précédente, l'objectif des *nation-builders* est de mettre sur pied une architecture de stabilité dans laquelle se trouve combinés *state-building*, *peacekeeping* et *peace enforcing*, en encourageant l'intégration d'acteurs cooptés parce qu'ils respectent le processus imposé de l'Union Européenne, qui sera de mettre sur pied un système politique favorisant la réconciliation.

La formation de partis politiques dans le cadre de l'application d'un système démocratique libéral participe de de *peacebuilding* dans lequel la sollicitation de partis modérés et le rejet des partis dits extrémistes est un des facteurs clés de cet outil constituant l'exercice électoral. BERMUDEZ et GUERRERO énoncent à ce titre que l'exercice électoral dans le discours « *se*

---

<sup>521</sup> EVANS Peter, *Embedded autonomy, states and Industrial transformation*, Princeton University Press, Princeton New York, 1995, 344p., cf notamment p.12 et p.50

*présente un instrument fondamental pour la construction et/ou la reconstruction de la citoyenneté et des institutions démocratiques des sociétés défaits par la guerre*<sup>522</sup>. »

Dans ce processus, la mise en place des conditions permet d'inscrire le récit de cette guerre dans la mémoire collective et en faire un sujet de renforcement des conditions de la paix sociale en créant le lien social. C'est la raison de l'armistice intercommunautaire<sup>523</sup> mis en place entre les trois ethnies slaves de la Bosnie-Herzégovine : Croates, Serbes et Bosniaques. Le discours politique doit s'en ressentir et encourager cette paix momentanément précaire.

Faire émerger les idées démocratiques est autant un objectif stratégique qu'un atout indispensable pour justifier le système libéral d'où la raison de permettre la participation de modérés pour éviter les extrêmes. Cela devient même une condition de la viabilité de la structure toute entière.

C'est là où le *state-building* rejoint les réalités contemporaines : la participation aux élections est un indicateur de la légitimation de la structure. Auquel cas, elle devient moins « légitime ».

### **III. De nouveaux modèles d'Etats-nations structurellement européens : des nationalismes enracinés vers l'europhisme culturel et politique**

Peut-on tirer des noyaux durs d'une observation de cette dynamique ? On voit malgré tout que l'Union Européenne a, sur ces Etats, adopté un processus d'europhisation : les différentes étapes de cette construction ont ainsi suivi un schéma d'intégration fondé sur le développement des échanges commerciaux, c'est-à-dire semblable à celui de l'Union Européenne.

Par contre, il reflète également un mouvement entrepris peu à peu depuis les années 1990 et qui aboutira en Irak avec sa pacification : le changement de plus en plus assumé d'un paradigme contemporain dans lequel la légitimité internationale dépasse la légitimité nationale.

Peut-on y voir la fin des nationalismes européens mais la résurgence de nations (A), faisant de l'Europe-communautaire un élément attractif pour les nouvelles nations des Balkans (B) ?

---

<sup>522</sup> BERMUDEZ Maria Del Mar, GUERRERO Juan Carlos, « Les élections dans les opérations internationales de pacification : un instrument de réconciliation ? Une réflexion sur la Bosnie. », in *Cultures et conflits*, n°40, publié le 1 Septembre 2000, mis en ligne le 28 Septembre 2006, consulté le 1<sup>er</sup> Octobre 2016, 16p., p.1

<sup>523</sup> Idem p.6

### **A. La fin des nationalismes ... mais pas des nations ? La résurgence des modèles ethno-nationaux au cœur des Balkans**

La résurgence des modèles nationaux s'est traduit par des référents ethnoculturels différents durant la désintégration de l'ex-Yougoslavie, chaque ethnie revendiquait un héritage et une histoire nationale propre à son identité : tant les Serbes par un expansionnisme impérial, que les Croates par leurs traditions catholiques (et leur héritage latin) et les bosniaques par un Islam qui a été accusé, à tort, d'avoir des visées impérialistes (c'est une déclaration d'Alija Izetbegovic<sup>524</sup> qui a activé le nationalisme agressif et expansionniste serbe).

De manière assez étrange, c'est l'incapacité des Croates, des Serbes et des Bosniens à opter pour une désescalade des violences et un compromis qui a poussé chacune des ethnies à la violence la plus grande. Cette violence a entraîné de nombreux massacres et atrocités (nettoyages ethniques, expulsions et viols de masses) reconnus comme crimes de guerre et crimes contre l'humanité par le Tribunal Pénal international. Les leaders militaires et des milices serbes (entre autres Ratko Mladic, Radovan Karadzic, Slobodan Milosevic) notamment ont été identifiés comme des criminels de guerre et recherchés par les polices internationales.

Il en est de même pour les généraux croates impliqués dans des massacres. Ces derniers seront traduits en justice. Entre autres, la réconciliation semble ne pas avoir réussie sans l'influence du *peacebuilding* européen qui a permis de faire émerger un « forum de la paix » et créer les conditions de la reconnaissance d'entités devenues alors totalement nationales.

L'objectif est d'enterrer les nationalismes tout en permettant l'existence des nations. Le système choisit semble relativement efficace mais l'existence des partis d'extrême droite et leur poids politique dans la Bosnie-Herzégovine reste fort.

Les affrontements ethno-confessionnels vont avoir pour conséquence non de dissoudre les nationalismes mais de mettre relativement fin aux nations-Etats dans cette région : les frontières administratives dénoncées par Milosevic qui serviraient de base à l'édification des Etats ne changeront pas.

---

<sup>524</sup> BOUGAREL Xavier, « Travailler sur l'islam dans la Bosnie en guerre. Partie 1 », in *Cultures & Conflicts* [Online], n°47 | automne 2002, Online since 29 April 2003, connection on 19 March 2020. (URL : <https://journals.openedition.org/conflicts/821>)

## **B. L'europhisme ou l'attraction de l'Europe communautaire pour les Balkans**

L'effondrement politique et économique a créé des zones d'ombres dans lesquels l'absence de l'Etat a été surcompensé par la présence de mafias qui continuent de contribuer à alimenter financièrement les partis extrémistes. Les structures de ce nouveau réseau « étatique » se sont consolidés en l'absence de l'Etat<sup>525</sup>. Cet état de fait s'est couplé avec une volonté de se détacher de l'Etat centralisateur qui s'est manifesté par une dislocation de l'ex-Yougoslavie et un renforcement au niveau local des structures de pouvoirs, elle-même renforcé par un fort identitarisme.

Le renforcement de la localité comme point d'ancrage politique s'est aussi accompagné par la mise en place, dans l'édification globale, de canton et de municipalités (*opstina*<sup>526</sup>). *Le nation-building* opéré en Bosnie-Herzégovine est considéré comme le plus important jamais opéré jusqu'au début du XXe siècle<sup>527</sup>.

Les perspectives souhaitées étaient l'intégration de la Croatie dans l'UE, malgré la corruption encore présente, et dans une région encore troublée (troubles venant du Kosovo notamment, dirigée par Izetbegovic), avec un taux de chômage qui diminue mais qui reste encore très élevé dans une région<sup>528</sup> (de 32% pour l'Albanie à plus de 57% pour le Kosovo en 2017, n'ayant que très légèrement chuté en 2019<sup>529</sup>).

Cette action s'est inspiré d'une forme d'europhisme ou « europhisme » soit une logique d'action fondée sur la volonté d'encourager l'intégration des Etats d'Europe à travers l'imposition de normes politiques, culturelles, économiques en vue de créer l'architecture de la paix. Basé sur un présupposé assez proche de celui de LIPSET, à savoir que les démocraties ne peuvent se faire la guerre, elle se double d'une volonté de créer un arc économique intégré et faire de la construction européenne un horizon permanent de développement.

La démocratisation progressive ne semble pas avoir été le premier principe du discours des Etats de l'Union Européenne. Néanmoins, ce principe se trouve appliqué dans les nouveaux

---

<sup>525</sup> DOBBINS James, MILLER Laurel E., PEZARD Stephanie, CHIVVIS Christopher S., TAYLOR Julie E., CRANE Keith, TRENKOV-WERMUTH Calin, MENGISTU Tewodaj, *Overcoming obstacles to Peace, Local Factors in Nation-building*, publié par Rand Corporation, 2013, 300p.p.100

<sup>526</sup> Idem. P.100

<sup>527</sup> Idem p. 102.

<sup>528</sup> World Bank, *Western Balkans Regular Economic Report*, Fall 2017 (disponible à cet URL :

<https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/2017/12/08/breve-region-danube-balkans-du-8-decembre-2017>)

<sup>529</sup> World Bank , *Western Balkans regular economic report*, "Reform momentum needed" n°15, printemps 2019  
<https://www.worldbank.org/en/region/eca/publication/western-balkans-regular-economic-report>

Etats des Balkans. Par contre, l'Union Européenne n'a jamais caché sa politique de voisinage, qui a pris un tournant depuis la chute du bloc soviétique, permettant une plus grande pénétration de l'Europe communautaire, politique et culturelle, dans les Etats post-soviétiques et ceux qui recherchaient alors un modèle pour assurer la continuité ont pu trouver dans l'Union Européenne une aide secourable.

Le stratégie de l'Union Européenne ressurgit plus encore dans la question de la Macédoine et du Kosovo : celle-ci devant viser « à la transformation structurelle des pays candidats<sup>530</sup> », d'abord par le respect des conditions économiques, politiques, idéologiques et démocratiques nécessaires à l'entrée, mais ensuite la volonté de poursuivre ce partenariat profond qui implique une forme d'alliance diplomatique entre tous les Etats de l'U.E.

Au final, l'action de cette force coopérative euro-américaine et de l'OTAN aura eu pour conséquence d'opter pour une vision pragmatique, enracinant les réalités existantes dans le conflit et les matérialisant par la construction de nouveaux Etats sur de nouvelles frontières.

## **Section II : L'internationalisation de la question du nation-building balkanique**

L'intervention de l'Union Européenne dans le conflit yougoslave a eu de nombreuses conséquences sur la construction des Etats-nations balkaniques contemporains. Son influence se retrouve dans la reconstruction des romans nationaux de la plupart des Etats des Balkans, sans compter que d'autres régions souhaitent actuellement accéder à l'indépendance ou ont, entre temps, réussi à l'obtenir avec plus ou moins de reconnaissance internationale.

C'est notamment le cas du Monténégro suite au référendum du 21 Mai 2006 ayant abouti à une réponse positive à la question, et en 2008, le Kosovo a proclamé unilatéralement son indépendance<sup>531</sup>.

L'Etat de Bosnie-Herzégovine est un Etat particulier dont les structures ont été modifiées par les intervenants extérieurs, tant internationaux qu'européens en vue de créer l'architecture de

---

<sup>530</sup> CHATZISTAVROU Filippa, « Ancienne république yougoslave de Macédoine : une quête d'identité commune à travers l'intégration européenne », in *l'Europe en Formation*, 2008/3 (n°349 -350), Centre international de formation européenne, Automne- Hiver 2008 pp. 173 – 187, p.175

<sup>531</sup> L'indépendance du Kosovo n'est pas reconnue par les grandes institutions internationales comme l'ONU. Par contre, les *nation-builders* dans les Balkans et la plupart des puissances occidentales ont formellement reconnu l'indépendance de cette ancienne Province yougoslave.

stabilité qui puisse permettre de pérenniser cette union de « cantons » slaves, marqués par la guerre.

En conséquence, les Etats des Balkans ont également poursuivi leur processus d'adhésion de l'Union Européenne mais restent attentifs aux changements de situation de l'Albanie, du Kosovo et de la Serbie.

### **Sous-section I : L'édification d'un « Etat hybride » : la Bosnie-Herzégovine comme « succès » communautaire ?**

On a mis en évidence dans la partie précédente, l'idée que pour que les Etats des Balkans puissent alors entrer dans l'Union Européenne des années 90, cela impliquait nécessairement le respect de conditions *sine qua non*, parmi lesquelles la fin des troubles politiques identitaires et la chute ou la transition démocratique des régimes autoritaires.

Cela permettrait la réconciliation nationale, le retour des réfugiés et la stabilité politique. L'Union Européenne a œuvré pour permettre à ces Etats de l'Ex-Yougoslavie mais aussi de provinces comme la Macédoine ou le Kosovo d'accéder à cette union d'Etats.

Pour ce faire, elle a fortement contribué à permettre aux minorités, notamment albanaises, kosovars d'être autonomes dans des secteurs culturels stratégiques comme la politique de la langue ou l'éducation.

C'est dans cette optique que l'on étudiera un cas tout à fait particulier et exemplaire comme la Bosnie-Herzégovine qui fournit l'exemple-type d'un *nation-building* d'inspiration européenne.

L'intégration à l'UE devient, pour ces Etats, une manière de conserver une identité propre (I), tout en poursuivant son intégration intensive (intégration de l'acquis communautaire entre autres) (II), ce qui peut permettre d'envisager l'existence d'un modèle pour une intégration élargie de nouveaux Etats sur la même base (III).



**I. L'édification progressive d'un modèle d'« Etat hybride » au cœur des Balkans : entre tentative de conservation identitaire et volonté d'intégration communautaire**

L'Etat hybride de Bosnie Herzégovine (A) caractérise l'institutionnalisation internationale à vocation intégrative que l'on mentionnait précédemment : la Bosnie-Herzégovine se caractérise par une administration atypique pour un Etat européen, qui rappelle, toute proportion gardée, la bureaucratie des pays communistes.

L'aspect préparatoire du *nation-building* apparaît notamment dans la mise en place pour cet Etat d'un système économique inspiré des fondamentaux de l'Union Européenne (B).

**A. L'Etat-hybride : l'atypisme politico-administratif de la Bosnie-Herzégovine**

Après les accords de Dayton de 1994, inspirés des Accords de Washington, devant en principe mettre fin à cette guerre, l'Union Européenne poursuit sa logique de paix en proposant à Sarajevo en 1999 un Pacte de Stabilité pour l'Europe du Sud-Est en vue de permettre à certains nouveaux Etats des Balkans (La Croatie, la République de Macédoine, la République fédérale de Yougoslavie et l'Albanie) d'adopter les réglementations nécessaires pour répondre aux conditions d'intégration à l'Union Européenne.

Un Processus de stabilisation et d'association (P.S.A.) est mis en place spécialement pour ces Etats (et pour le Kosovo) en vue de les guider vers le chemin d'une adhésion pleine et entière. La rédaction des statuts pour le Kosovo révèle d'ailleurs sans équivoque les ambitions de l'Europe communautaire pour cet Etat reconnu comme indépendant par un nombre limité d'Etats dans le monde. L'objectif était justement de parvenir à une indépendance pleine et entière pour un Etat qui, dans bien des domaines, semble avoir suivi, dans l'édification stato-nationale, le même schéma que la Bosnie-Herzégovine<sup>532</sup>.

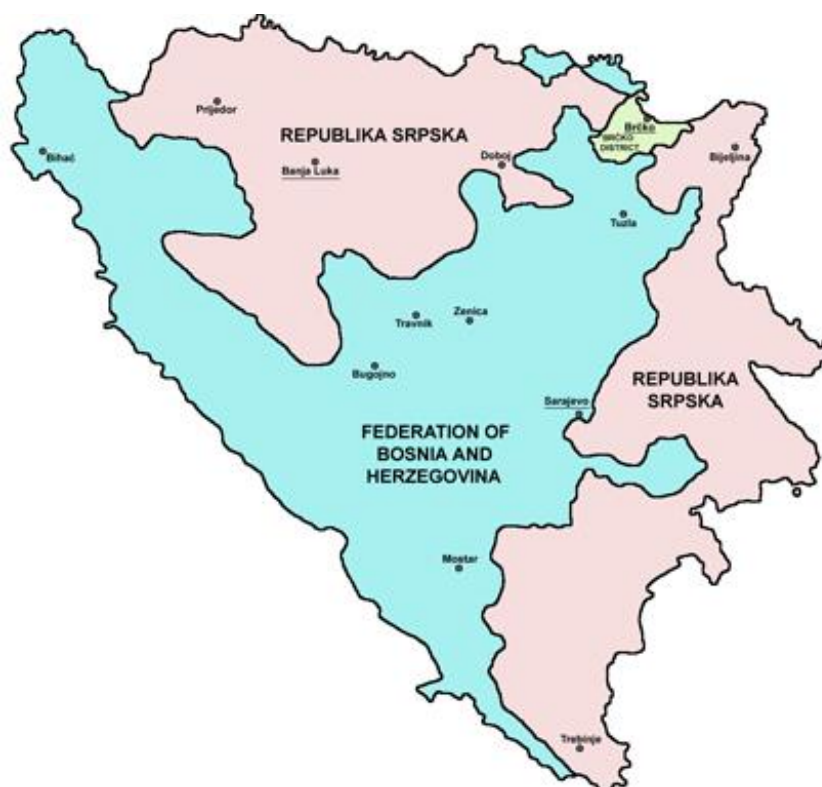
Les frontières intérieures de la Bosnie-Herzégovine sont modifiées et l'on assiste à la réémergence d'une entité bipartite entre la République *Srpska* et la République fédérale de

---

<sup>532</sup> HEHIR Aidan, UNMIK, « Facilitating Kosovo's final status or its future status ? Reconceptualising the problem, changing the solution » in *State-building theory and practice* édité par Aidan Hehir et Neil Robinson, Routledge, Taylor and Francis Group, Londres et New-york, 2007, 200p., pp 125-141, p.137 à 139

Bosnie. Les frontières intérieures ont été redessinées pour refléter les réalités de la réparation des ethnies au sein de la Bosnie-Herzégovine.

A l'issue des accords de Dayton, signé le 10 Décembre 1995, la Bosnie-Herzégovine confirme trois entités : la République Serbe de Bosnie (*Srpska*), la Fédération croato-bosniaques de Bosnie-Herzégovine et un territoire administré par les Nations Unies, à savoir le district de *Brčko*.



*Carte de la Bosnie-Herzégovine*<sup>533</sup>

Au niveau administratif, l'État est composé de trois entités (mentionnées ci-dessus). L'une de ces trois entités, la Fédération de Bosnie-Herzégovine elle-même, par sa grande territorialité est subdivisée en dix cantons. Tous les « cantons » de la fédération disposent d'une constitution, d'un gouvernement et d'une assemblée.

Bakir Iztebegovic est le président d'un « collège présidentiel » de la Bosnie-Herzégovine depuis le 10 mars 2014, qui partage la présidence avec Željko Komšić (Croate) ; Milorad Dodik (Serbe). Au départ, la direction du gouvernement choisie par la Bosnie-Herzégovine est

<sup>533</sup> Cf. : <http://www.pays-monde.fr/4-carte-bosnie-herzegovine-167.html>

comparée à celle d'un *Raj*<sup>534</sup>, par sa lourdeur, mais également au départ par son aspect institutionnel, lié autant aux institutions internationales qu'aux Etats-Unis et à l'UE.

Le système présidentiel est basé sur une présidence collégiale représentative de trois peuples (Bosniaques, Croates et Serbes). Chaque président est élu pour un mandat de quatre ans renouvelable et le candidat qui a recueilli le plus grand nombre de voix devient le chef de l'exécutif.

Le président du cabinet actuel est Svizdik Denis, élu en février 2015, les élections suivent la même logique que la représentation électorale des peuples du pays. L'assemblée parlementaire est bicamérale : elle est composée de la Chambre des représentants et d'une Chambre des peuples (constituée de 5 élus à chaque peuple constitutif).

L'administration de la Bosnie-Herzégovine de l'État fédéral est un atypisme car elle est composée de près de 180 ministres (les nombreux ministres des entités et des différentes institutions politiques).

L'Union Européenne s'intéresse fortement à la politique intérieure et extérieure de la Bosnie. Le représentant de la Bosnie-Herzégovine est également le représentant spécial de l'UE.

Il a été déployé, au lieu de forces de l'OTAN assurant la sécurité, une force européenne "EUFOR Althea" qui maintient des liens entre les forces armées nationales et l'armée bosniaque de l'OTAN.

Dans le même temps, l'administration de l'Etat, à l'image d'un pays comme l'Algérie notamment, est la plus grande pourvoyeuse d'emploi alors que le chômage est en forte hausse avec près de la moitié de la population au chômage. Le tissu économique semble donc plutôt précaire et difficile à reconstruire.

---

<sup>534</sup> TRAYNOR Ian, « Ashdown 'running Bosnia like a Raj' », The Guardian, publié le Samedi 5 Juillet 2003, consulté le 10 Mars 2020 (URL : <https://www.theguardian.com/world/2003/jul/05/politics.foreignpolicy>)

## **B. La préparation intégrative : le modèle économique européen comme « greffon »**

Le modèle de *nation-building* pour la Bosnie-Herzégovine avait un rôle qui semble s'inscrire dans une volonté d'intégration à l'Union Européenne, un *nation-building* opératif à visée « déterministe », puisque la libéralisation de l'économie fut l'un des principaux axes de reconstruction du tissu social, économique et politique de l'administration étatique du « nouvel Etat ».

Idéologiquement, il s'agissait de faire le deuil du communisme et d'intégrer déjà en tout premier lieu la Bosnie-Herzégovine dans un espace géoéconomique et politique qui achevait peu à peu son passage du communisme d'Etat au capitalisme « internationalisant ». Il fallait donc gérer ce traumatisme en quelque sorte, en plus du traitement de choc qui s'en est suivi avec les guerres balkaniques des années 1990.

En effet, l'axe économique libéral se centre sur un ajustement de l'économie bosniaque aux critères d'entrée à l'Union économique et monétaire, qui est alors en pleine mutation, après le Traité de *Maastricht* et l'application des « quatre libertés » de circulation en 1993, et l'entrée de l'Autriche, de la Finlande et de la Suède dans l'Union Européenne en 1995. Le traité de *Maastricht* a ouvert les voies à la mise en place d'une monnaie unique européenne en alignant les politiques économiques et monétaires des banques centrales de chaque Etat membre (les « Trois phases » de la monnaie unique définis dans ledit traité).

Pour la Bosnie-Herzégovine, la redéfinition de l'économie d'un Etat doit se faire sur plusieurs dimensions, à savoir « *la politique monétaire, le commerce international, les douanes, le service de la dette, l'approvisionnement en énergie ainsi que les transports et les autres communications transfrontalières*<sup>535</sup> ».

Cela a impliqué notamment le contrôle de l'économie par un fonctionnaire du Fonds Monétaire International, chargé d'effectuer toutes les politiques de libéralisation nécessaires pour la reconstruction de ce pays. Dans le même temps, cela a participé à réintégrer la Bosnie-Herzégovine dans la sphère d'influence économique de l'Union Européenne.

En même temps, le modèle économique choisi pour la Bosnie-Herzégovine révèle aussi certains éléments qui s'inscrivent dans la volonté de créer un espace de réconciliation pertinent : on peut

---

<sup>535</sup> WOODWARD Susan L., « Construire l'État : légitimité internationale contre légitimité nationale ? » in *Critique internationale* 2005/3 (n°28), pp.139-152, p.141

citer dans ce cadre l'aspect commercial de la ville de Brcko qui est devenue, par l'intervention de l'OTAN et des Etats-Unis, un lieu privilégié d'investissement tout en établissant de solides liens économiques entre différents acteurs nationaux qui s'affrontaient autrefois.

C'est donc une reconstruction de type « internationale » mais également « européenne » qui a été choisie en vue de libéraliser l'économie mais également de mettre sur pied l'administration transitoire nécessaire pour permettre à l'Etat d'intégrer l'Union Européenne. Le *nation-building* euro-communautaire apparaît donc comme le greffon d'un Etat construit sur une planification internationale.

Le modèle d'« aire de marché » semble vouloir mettre en évidence l'aspect coopératif du volet économique d'une opération de *nation-building* qui se révèle efficace. Peut-être est-ce sur ce volet que l'on devrait insister dans l'édification globale ?

Un rapport sur la Bosnie-Herzégovine<sup>536</sup> examine l'exclusion sociale en tant que concept multidimensionnel dans le contexte de la transition postsocialiste et de l'après-conflit. Il note notamment la participation aux élections politiques et à la société civile, l'accès aux services, et l'exclusion extrême et à long terme, pour conclure que la moitié de la population souffre d'exclusion sociale, qui affecte de manière disproportionnée la population rurale, les pauvres, les personnes âgées, les jeunes et les enfants, en particulier dans les besoins éducatifs.

Finalement, la reconstruction de l'économie est encore à revoir, on notera que les disparités entre les villes et les campagnes est colossale, un autre élément démontrant que la reconstruction n'a pas tout à fait pénétré correctement les lieux éloignés du pouvoir. Bien que le PIB augmente, il reste que la Bosnie-Herzégovine est encore l'un des Etats les plus pauvres de l'Union Européenne.

Autre élément à ne pas négliger, les années de communisme n'ont pas su changer l'économie du pays qui est resté cantonnée aux échanges de produits du secteur primaire et du secteur secondaire. Si le premier partenaire de la Bosnie-Herzégovine est l'Union Européenne, les échanges se cantonnent aux produits de base.

---

<sup>536</sup> Cf. : <http://hdr.undp.org/>

## **II. Une architecture structurelle totalement intégrée : la Bosnie-Herzégovine comme Etat fondamentalement « européen »**

La Bosnie-Herzégovine semble vouloir faire coexister deux grands idéaux : celui de l'Etat moderne du *nation-building* euro-communautaire (A) en sacrifiant néanmoins l'idée d'une forme de légitimité de l'édifice stato-national : on parle alors de la gouvernance plutôt que le gouvernement (B). La gouvernance doit permettre d'enraciner l'idée euro-communautaire dans la structure étatique afin de la capter dans l'environnement politique de l'Union Européenne.

### **A. La Bosnie-Herzégovine : Etat modèle du *nation-building* euro-communautaire ?**

La Bosnie-Herzégovine représente à peu de choses près le type de construction réalisée sur deux ou trois ethnies slaves comme la Serbie-Monténégro ou la Tchécoslovaquie dans les Balkans. Ces Etats ont l'apparence et la structure de fédérations, et ont optés pour un modèle d'union car bien souvent, les nationaux qui les composent vivent bien souvent dans des grands ensembles indifférenciés. Les citoyens de ces Etats ne se distinguent pas alors par des frontières établies mais à l'image d'une mosaïque vivent ensemble sans forcément se mélanger mais sans même s'affronter.

L'identité reconstruite autour d'une unité identitaire finalement réaménagée pour être conforme à l'existence du nouvel Etat sans pour autant faire naître un sentiment national. Une nouvelle fois, c'est l'Union Européenne qui a eu l'initiative de la monnaie unique et du système économique.

Dans le même temps, cette structure étatique semble dotée d'un objectif de construire un nouvel Etat dans lequel les serbes devraient coexister avec les bosniens pour obtenir une harmonisation politique encouragée par des décideurs politiques qui participeraient à cet objectif « structurateur ». Ceci est aussi le cas pour le recrutement des fonctionnaires d'Etats dans les services publics de sécurité

Le rôle de l'Allemagne est à souligner dans la crise qu'ont traversé les Etats des Balkans lors des années 1990 : on rappelle que sa reconnaissance de l'indépendance de la Croatie a fortement influencé le devenir des autres nations de choisir l'indépendance.

La construction institutionnelle de la Bosnie rappelle celle de l'Union Européenne de nos jours. La bureaucratie bosnienne a été construite suivant le schéma parlementaire communautaire.

Il faut l'observer en fonction de sa monnaie mais aussi en fonction de sa construction bureaucratique : l'une des faiblesses de l'administration publique est sa densité, bien que les prélèvements fiscaux soient faciles<sup>537</sup>, l'appareil administratif est fortement dépendant des fonds publics si bien qu'une rationalisation de l'administration devient nécessaire. Il faut rappeler que l'administration du pays est l'une des plus denses au monde avec près de 100 000 fonctionnaires pour un Etat d'environ 4 millions d'habitants.

Une monnaie « préparatoire (?) » a été intégrée pour l'Etat : le Mark allemand. Sans doute pertinent dans le cadre d'une intégration régionale économique et politique comme l'Union Européenne, cette mesure atypique fait néanmoins figure de marque idéologique de l'empreinte communautaire dans la construction de l'Etat Bosnien. Elle s'inscrit aussi dans la mise en place d'un système douanier commun avec les Etats de l'U.E.

Cette monnaie est similaire à celle de l'Allemagne sur laquelle elle a basé sa propre monnaie. Afin d'éviter les problèmes économiques et structurels que l'ex-Yougoslavie a connu pendant sa période d'avant conflit, le pays a choisi le Mark convertible afin d'avoir une monnaie forte, peu susceptible de provoquer des crises monétaires.

Il convient de noter que la Bosnie-Herzégovine semble remplir les conditions de son adhésion à l'Union Européenne, récemment modifiée. Contrairement à d'autres pays avant leur adhésion à l'UE, la Bosnie a donc une monnaie forte mais une reconstruction économique plus poussée. Si l'Union Européenne accepte la Bosnie, elle devra donc adopter l'euro et transférer une grande partie de sa politique monétaire aux autorités européennes.

En termes d'investissement, la Bosnie-Herzégovine peut se targuer d'être l'un des pays les plus compétitifs de toute l'Europe, en plus de s'être tournée avec succès vers les secteurs d'exploitation des matières premières, notamment les mines, l'exploitation forestière ou ceux liés à l'utilisation des tissus (forte demande de main-d'œuvre).

Ainsi, la Bosnie fabrique des vêtements (chaussures) en grandes quantités et les exporte vers les pays voisins, dont la Croatie. Le FMI estime que le secteur des industries bosniaques est l'un des secteurs prometteurs d'un pays qui poursuit sa lente mais profonde reconstruction.

---

<sup>537</sup> En termes de fiscalité, la Bosnie-Herzégovine possède l'un des systèmes les plus compétitifs de ce dans toute l'Europe. Les coûts bancaires ont un impact moins lourd dans tous les pays européens, et dans le domaine de l'électricité, les coûts sont également très compétitifs.

La main-d'œuvre est, comme nous l'avons dit précédemment, de très bonne qualité car elle est composée de travailleurs qualifiés qui sont généralement bien accueillis dans les pays où ils veulent travailler. Le pays connaît encore une "fuite des cerveaux", un symptôme des pays en développement.

La Bosnie-Herzégovine bénéficie de sa situation géographique au carrefour de plusieurs centres économiques : les Balkans, une ouverture sur la mer Méditerranée et une ouverture sur l'ensemble des pays de l'Est et du Europe de l'Ouest. En outre, le pays est membre de l'ALECE (Accord de libre-échange centre européen) depuis 2006, concernant près de 22 millions de personnes en Europe de l'Est.

L'Iran et l'Arabie Saoudite, ainsi que les investisseurs turcs, figurent parmi les investisseurs les plus récents mais les plus actifs dans le pays. Le processus de privatisation de l'économie entrepris depuis le début des années 2000 a été la conséquence directe de la libéralisation et participer de fluidifier les investissements directs étrangers dans le pays.

Néanmoins, le pays connaît des problèmes en raison de la privatisation structurelle qui reste inefficace et le nombre d'entreprise, tout en se développant dans le pays, est principalement le fait d'étrangers. Le libéralisme économique qui anime cette dynamique économique dans le pays laisse une partie de la population au chômage, qui opte parfois pour l'économie « grise » (marché noir). En effet, le secteur privé national est sous-développé.

### **B. La légitimité de l'édifice stato-national euro-communautaire : la gouvernance plutôt que le gouvernement**

L'institutionnalisation internationale amène à interpréter les actions des acteurs internationaux comme ayant fait le choix d'établir un système bureaucratique pour supporter un système politique difficilement justifié et légitime.

Une légitimité qui révèle son aspect social et sa pertinence puisqu'il doit permettre d'aller au-delà des conflictualités<sup>538</sup> pour trouver des solutions, encourager le développement du consensus et du consentement domestique au-delà des différences ethnoculturelles

---

<sup>538</sup> CHANDLER David, « The state-building dilemma, Good governance or democratic government » in *State-building, theory and practice*, édité par Aidan Hehir et Neil Robinson, Routledge, Taylor and Francis Group, Londres et New-york, 2007, 200p.,pp.69-85, p.85



Le modèle choisi par l'Union Européenne pour ces Etats se manifeste par la volonté de les intégrer dans sa sphère économique et d'y édifier, notamment pour la Bosnie Herzégovine, un modèle administratif à l'Européenne, basé sur la bureaucratie. C'est là l'une des grandes interrogations qui restent en suspens une administration colossale pour la Bosnie pour un pays plutôt faiblement peuplé, soulignée par la déclaration de Lord Ashdown :

« *The next big issue for Bosnia is the ludicrously tangled and complex system of government in this country. We have 13 prime ministers, 13 ministers of education, 13 ministers of the interior for 3.7 million people* »<sup>539</sup>

Une administration par ailleurs aux mains de fonctionnaires internationaux. La Bosnie fait figure de premier véritable *nation-building* dont l'UE serait le maître d'ouvrage, ce qui ferait d'elle « véritablement le premier Etat authentiquement européen »<sup>540</sup> dont la souveraineté serait intégralement celle de Bruxelles. On pourrait même tenter de provoquer en disant qu'elle reflète en réalité ce qui attend probablement la plupart des Etats européens : en effet, les négociations concernant les forces de polices ou celle de la Banque mondiale sont directement effectuées par Bruxelles<sup>541</sup>.

La construction étatique (*state-building*) semble avoir laissé des traces dans cet Etat où la construction administrative témoigne surtout de cafouillages<sup>542</sup> institutionnels pour un Etat si faiblement peuplé puisque le modèle établi pour cet Etat manque de cohérence.

Il semblerait, au regard des interventions européennes effectuées dans les Balkans à l'issue des conflictualités passées en Ex-Yougoslavie, dans les années 90, que l'on soit en mesure d'identifier un certain nombre de caractères d'un *nation-state building* d'origine européenne et influencée par des aspects politiques idéologiques et culturelles de l'Union Européenne.

---

<sup>539</sup> LEUNG Rebecca, *Visits Bosnian City Of Mostar*, CBSnews.com, publié le 17 Octobre 2003, consulté le 11 Mars 2020, URL : <https://www.cbsnews.com/news/mostar-nation-building/>

<sup>540</sup> CHANDLER David, « Comment le state-building affaiblit les Etats », in *Le défi impérial, Cahiers Marxistes*, n°233, Août-Septembre 2006, pp.39-52, p.47, disponible sur <http://www.cahiers-marxistes.be> (consulté le 6 Avril 2018).

<sup>541</sup> CHANDLER David, « Comment le state-building affaiblit les Etats », ..., p.48

<sup>542</sup> CHANDLER David, *Peace without Politics ? Ten Years of international State-Building in Bosnia*, in *International Peacekeeping*, Volume n°12, n°3, Routledge, Londres, Automne 2005, p.307-321

Ceci est marqué plus précisément dans trois cas :

- La Bosnie Herzégovine, caractérisé par un découpage atypique, que l'on peut aisément supposer être inspiré des pratiques françaises et britanniques au Moyen-Orient, notamment au regard des mandats britanniques et français au Liban en Syrie et en Palestine.
- Le Kosovo, caractérisé notamment par l'absence de reconnaissance d'un nombre élevé d'Etat au niveau international, sans cesse le théâtre de nouvelles problématiques politique avec la Serbie voisine, le Kosovo étant identifié comme le centre religieux orthodoxe de celle-ci. Le Kosovo et Voïvodine sont deux régions, deux provinces autonomes, autrefois intégrées à l'ancienne république de Serbie. Il est l'archétype d'Etat dans lequel la grande criminalité a su profiter des faiblesses pour exister.
- L'Albanie, un nouvel Etat musulman qui revendique également des frontières sur les territoires serbes (?) et dont l'indépendance couplée à celle de la reconnaissance de celle du Kosovo fait naître également des ambitions nationalistes en Macédoine voisine. Ce phénomène de revendication nationaliste semble susciter de nombreux espoirs dans la région et en même temps, on pourrait se demander si ce phénomène n'est pas recherché par une Union européenne qui s'agrandirait d'autant plus en favorisant l'adhésion de la Bosnie et de la Serbie (?).

L'adhésion à l'Union Européenne est donc un travail de longue haleine débuté par la reconstruction de l'Etat-nation. L'enracinement du conflit a transformé l'histoire des nations serbes, croates et bosniennes dans la région. En conséquence, la Bosnie-Herzégovine reste un Etat aux structure fragiles et qui, comme tous les autres Etats mais plus sensiblement encore, est dépendant de facteurs externes qui peuvent faire évoluer la situation, notamment la situation du Kosovo qui reste encore aujourd'hui, une question qui demande des compromis, l'Albanie et le Kosovo envisageant une unification<sup>543</sup>.

La Bosnie-Herzégovine attend de son sort concernant son adhésion à l'Union Européenne. Pour l'instant, les seuls accords régissant le commerce entre l'Union économique et la Bosnie-et-Herzégovine consistent en un seul accord intérimaire sur le commerce et les mesures

---

<sup>543</sup> Le courrier des Balkans (Radio Slobodna Evropa), « Vous avez dit Grande Albanie ? Kosovo-Albanie : qui agite le spectre de l'unification nationale ? », in Lecourrierdesbalkans.fr, traduit par Chloé Billon, mardi 5 mai 2015 Disponible à cet URL : <https://www.courrierdesbalkans.fr/a-qui-profite-une-grande-albanie>

d'accompagnement (Official Journal of European Union [OJEU], L.169 du 30/06/2008<sup>544</sup>, modifié par l'OJEU L233 du 30/08/2008 et remplacé par l'accord de stabilisation et d'association l'OJEU L164 du 30 Juin 2015).

L'Etat a déposé sa demande d'adhésion à l'Union Européenne le 16 Février 2016. Il est fort probable que cette adhésion puisse permettre d'harmoniser la structure administrative du pays et offrir une solution viable pour l'Etat au sein d'une Union européenne en voie d'harmonisation.

### **III. Un modèle d'Etat européen : quelles perspectives pour l'Ukraine et la Turquie en matière d'édification nationale européenne ?**

On a pu apercevoir les grandes lignes du modèle européen de *nation-building*. Basé sur un présupposé similaire à celui de LIPSET, il admet le développement comme soutien de la croissance économique et comme moteur d'une meilleure intégration européenne. En même temps, le modèle idéologique est fortement inspiré du passé allemand : mettre fin aux conflictualités par une monnaie forte et par l'érosion des nationalismes agressifs.

C'est là le point de rencontre entre le *nation-building* opératif et l'édification nationale en tant que processus historique (A). La démocratie remplace les anciennes directions politiques institutionnels pour donner un nouveau référent structurel pour ces Etats (B).

#### **A. Le modèle européen : quand le *nation-building* rencontre l'édification nationale**

BUHLER rappelle que la construction de l'Union Européenne et de sa puissance se définit en trois cercles concentriques :

*« Dans un premier cercle formé par les Etats d'Europe centrale et Orientale, l'attrait de l'admission au sein de l'Union avait entraîné une transformation spectaculaire, orientant toute leurs politiques publiques. Les minorités ethniques dispersées sur les territoires des nouveaux membres ont été traité selon les normes européennes, désamorçant les tensions autrement inévitables. Et la pression ne se relâchent pas sur les membres les plus récents pour qu'ils*

---

<sup>544</sup> <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/en/ALL/?uri=OJ%3AL%3A2008%3A169%3ATOC>

*s'alignent sur les normes de l'union (lutte contre la corruption, surveillance des frontières extérieures ...).*

*Dans un second cercle, les politiques de voisinages ont pour ambition de stabiliser les pays dont la perspective d'adhésion est plus éloignée, en encadrant les politiques publiques, en modérant les politiques étrangères, en les invitant à s'imprégner de l'acquis communautaire. Cette méthode contribue largement à la stabilisation des Balkans<sup>545</sup> ».*

En principe, la construction européenne n'admet pas d'Etat sans qu'il n'y ait d'efforts suffisants réalisés dans tous les grands domaines du droit, de la politique intérieure et étrangère, et dans la structure économique. C'est la contrepartie pour profiter des avantages commerciaux, douaniers, politiques et militaires accordés par l'Union économique et monétaire.

Il s'agit, ni plus ni moins, que d'impulser une forme de « *nation-building* européen » pour des Etats qui doivent satisfaire une même vision de l'idéal européen. Forcément, cet idéal sous-entend des rapports communs puisque l'Union Européenne tend à évoluer vers plus d'harmonisation. Ces Etats doivent donc être en accord avec la politique étrangère de l'Union puisqu'un certain nombre d'organismes et d'institutions devra fédérer les voix de chacun des Etats. On comprend que l'Union Européenne n'a pas vocation à rester la « naine politique » qu'elle est actuellement.

La nouvelle citoyenneté européenne engage donc un nouveau nationalisme européen qui doit absolument revêtir les formes qui vont lui permettre de justifier son existence.

C'est la raison pour laquelle l'Union Européenne tente de trouver une historiographie à sa mesure, justifier son assise historique et s'octroyer une forme de légitimité comme issue d'un long processus dont elle apparaîtrait comme l'aboutissement. C'est ainsi que le *storytelling* insiste sur des figures historiques centrales tant comme Victor Hugo, pour l'idéalisme romantique ou l'idée des « Pères Fondateurs » pour justifier les « Etats-Unis d'Europe » dont l'écrivain français rêvait.

Aujourd'hui, le mythe européen tend également à se poursuivre jusqu'à ce que récemment fasse débat le rôle de l'Union soviétique comme libératrice de l'Europe du joug du IIIe Reich.

---

<sup>545</sup> BUHLER Pierre, *La puissance au XXIe siècle*, CNRS Editions, collection Biblis, Paris 2014, 616p., p.470

En définitive, il faut nécessairement que les nouveaux adhérents et candidats puissent partager la même vision de l'histoire et sur ce point, l'UE ne veut pas négocier.

### **B. Des conditions strictes d'entrée dans la communauté : le référent démocratique**

Le principe démocratique fait force de loi au sein de la communauté des Etats de l'UE. Le traité d'Amsterdam du 2 Octobre 1997 stipule, dans son protocole annexé au traité, que « *Tout État européen qui respecte les principes énoncés à l'article F, paragraphe 1 peut demander à devenir membre de l'Union* », à savoir :

*“l'Union est fondée sur les principes de la liberté, de la démocratie, du respect des droits de l'Homme et des libertés fondamentales, ainsi que l'État de droit”.*

Un processus de *nation-building* interne semble particulièrement nécessaire pour les Etats qui n'obéiraient pas suffisamment aux exigences démocratiques euro-communautaires. La Turquie est ainsi géographiquement aux portes de l'Europe mais aussi depuis 1963, aux portes de l'Union Européenne.

Si la doctrine considère généralement que le critère démocratique n'est pas le principal dans l'accession à l'UE, il reste que le principe des élections européennes implique que la démocratie et son application existe dans tout l'espace européen de manière uniforme et sans équivoque.

Dans le même temps, certains soulignent le déficit démocratique qui caractérise l'Union Européenne, dans laquelle la majorité de l'électorat se concentre dans neuf Etats. La réintégration des réfugiés des Etats voisins aux Balkans après la guerre renvoie à l'intégration des réfugiés syriens durant la grande vague migratoire de 2017-2018.

En effet, lors de celle-ci, l'Union Européenne a permis l'entrée sur son territoire des centaines de milliers de syriens, mais également de migrants d'autres Etats, ce qui a provoqué des remous au sein de certains Etats d'Europe de l'Est (et la constitution d'un groupe dissident : le « Groupe de Visegrad »).

Il y a une forme d'obligation, à participer à une vision internationaliste et humaniste de la réconciliation pour les leaders politiques de l'Union Européenne. La question du génocide arménien pour la République de Turquie est par exemple un élément fondamental, qui doit être intégré dans l'histoire nationale turque et permettrait justement une plus rapide adhésion à

l'Union Européenne, alors que le pays peut être considéré comme une grande puissance régionale (et intégrée à l'OTAN comme allié stratégique).

La reconnaissance de ce génocide inscrirait dans une forme de démocratisation libérale à l'européenne de la Turquie qui lui permettrait, une nouvelle fois, d'être considérée comme un Etat européen. La distanciation de l'actuelle Ukraine vis-à-vis de la Russie lui a permis de se rapprocher de l'Union Européenne malgré ses difficultés économiques grandissantes.

En définitive, le référent démocratique doit aussi impliquer l'intégration du récit communautaire de l'histoire. C'est une vision toute aussi héritée du passé allemand qui recherche, dans sa propre construction nationale, la construction européenne par la fédération et l'harmonisation juridique.

## **Sous-section II : Entre *nation-building* européen et construction communautaire : entre cohérence stratégique et impératif d'évolution progressive.**

Existe-t-il finalement d'autres impulseurs de NB ? Il est difficile d'imaginer qu'un Etat participant à une opération militaire au sein d'un autre Etat, notamment dans son voisinage, ne puisse également participer pour en tirer, après avoir participé à édifier l'Etat, un bénéfice quelconque. C'est notamment le cas avec l'intervention syrienne au Liban durant la guerre civile libanaise.

La construction européenne témoigne elle-même que certains Etats puissants peuvent transférer leur souveraineté dans l'organisation de ce qui est devenu une union économique et monétaire. L'objectif de la Communauté Economique du Charbon et de l'Acier (CECA) avait pour principe de promouvoir la paix en édifiant les cadre d'une coopération économique durable entre les deux puissances voisines et traditionnelle de l'Europe continentale que sont la France et l'Allemagne.

Elle s'est peu à peu entourée d'un discours justificateur qui s'est transformé finalement en idéologie, l'idéologie dite « européiste », avec l'union des Etats d'Europe comme éternel horizon de cette construction vieille de plus de soixante-dix ans.

Cette organisation internationale à statut particulier entre fédération et confédération a su donner les bases d'un modèle d'évolution progressive pour les organisations internationales du même genre autour du monde. C'est en partie le modèle choisi par l'Union Economique

Eurasiatique lancée en 2015 par la Fédération de Russie, le Kazakhstan et la Biélorussie, s'inscrivant dans le plus large projet de la « Route de la Soie » chinoise.

## **I. L'évolution communautaire de l'Union Européenne**

La réconciliation franco-allemande confirme ici son caractère de modèle par l'intégration à une forme de traité (Communauté Economique du Charbon et de l'Acier), base de l'évolution communautaire. C'est cette philosophie qui a encouragé la construction européenne et l'intégration des Etats après la seconde guerre mondiale (A), une philosophie que l'on peut aujourd'hui discerner dans les explications de Karl Popper, idées elles-mêmes issues de la philosophie Bergsonienne, dans laquelle les sociétés sans frontières sont considérées comme celles qui sont les plus aptes à la paix<sup>546</sup>.

Cette paix doit se matérialiser notamment par des liens d'intérêts, notamment la libre circulation des biens, des personnes et des services. Elle se manifeste ici par le triomphe de la légitimité internationale, combinée à une légitimité européenne dans la modélisation des « Nouveaux Balkans » (B).

### **A. Les objectifs de la construction européenne : la réconciliation par l'intégration**

Soulignée dans les ouvrages de Pierre HILLARD<sup>547</sup>, l'orientation communautaire de l'Union Européenne est basée sur l'intégration forte des Etats de toute l'Europe. Devant permettre d'édifier inspirée de l'idéal Hugotien des « Etats-Unis d'Europe » et des principes de la construction de la Paix de Jean Monet, elle se révèle également comme disposant d'une logique autant intégrative que culturellement, politiquement et économiquement harmonisante.

L'édification nationale européenne s'articule dans le cadre d'une institutionnalisation commune.

---

<sup>546</sup> POPPER Karl, *La société ouverte et ses ennemis, Tome 1, l'ascendant de Platon (The Open Society and Its Enemies*, éditions du Seuil, 1979, (Routledge, Londres, 1945 pour l'édition originale) 256p.

<sup>547</sup> HILLARD Pierre,, *Minorités et régionalismes dans l'Europe fédérale des régions*, édition François-Xavier De Guibert, 5e édition revue et augmentée, Paris, 2004, 421p.

Cette institutionnalisation s'organise autour de deux principes qui ont la même action d'une harmonisation culturelle et juridique :

- un principe communautaire au travers de l'actuelle union européenne, qui impliquait un marché commun au départ comme matérialisation de la « réalisation de la paix » en Europe, par la réconciliation franco-allemande,
- un principe fédérateur autour du Conseil de l'Europe, doté de véritables institutions dont l'objectif serait d'harmoniser le droit et la culture<sup>548</sup>, notamment au travers de la cour européenne des droits de l'homme.

Ces deux organisations internationales ont pour origine la reconstruction après la seconde guerre mondiale. Celle-ci a ouvert les voies à une nouvelle donne internationale et à une plus forte institutionnalisation internationale.

La chute du Mur de Berlin a accéléré cette construction en intégrant progressivement tous les Etats de l'Ex-Union Soviétique souhaitant rompre avec un modèle idéologique de moins en moins efficace et perçu comme de plus en plus violent. Dans cette même optique et pour répondre aux nombreuses demandes d'adhésion, a été voté le Traité de Maastricht qui conditionne à son article 49 l'intégration européenne à des principes démocratiques.

La philosophie américaine de croissance et de démocratie s'affirme à l'européenne : la Bosnie-Herzégovine doit devenir un Etat immanquablement marqué par la croissance et le développement. La démocratie doit être l'outil de cette croissance économique en vue de renforcer ses structures.

L'intégration est un facteur structurant et légitimant l'existence de l'UE. De plus, elle met à tous les Etats de partager la même vision, voire le même destin, ce qui impulse une dynamique quasi-nationale à l'Union Européenne. Si l'objectif premier de la construction européenne est de participer à l'établissement d'un premier socle de paix européenne, par le partenariat économique Franco-Allemand, cette base fondamentale servira d'anti-chambre de la paix pour le reste des Etats d'Europe Occidentale en premier lieu, puis d'Europe Orientale post-communiste en second lieu.

---

<sup>548</sup> BUHLER Pierre, *La puissance au XXIe siècle*, CNRS Editions, collection Biblis, Paris 2014, 616p., p.106



**B. L'internationalisation du *nation-building* européen : la légitimité internationale combinée à la légitimité européenne.**

On a pu apercevoir que ce sont surtout des acteurs internationaux et européens qui ont opté pour une action de grande envergure, tout d'abord en agissant directement auprès des acteurs internes du conflit dans les Balkans puis en utilisant la manière forte en tentant de sécuriser les zones de guerre et de mettre fin à la conflictualité. Ensuite, ce sont les Etats-Unis qui ont participé à une action militaire, notamment en Serbie.

Il fut en effet plus facile de permettre la reconnaissance de la Slovénie comme indépendante car le peuple slovène évoluait sur un territoire bien précis à savoir l'actuelle Slovénie.

Cœur central de l'orthodoxie chrétienne serbe, le Kosovo est une enclave idéologique lourde de signification pour les Serbes : elle est un lieu de mémoire sans commune mesure pour le nationalisme serbe. Actuellement, le Kosovo est une entité dont l'indépendance n'est pas internationalement reconnue, bien au contraire, elle est surtout contestée alors que ce sont les Nations-Unies qui ont organisé son administration, via la résolution 1244 du 10 Juin 1999.

Le pays est dans un Etat plus que mitoyen : les infrastructures sont délabrées depuis la guerre, et la corruption et la mafia tendent ostensiblement à croître. Beaucoup aujourd'hui s'interrogent sur l'avenir de cet Région-Etat qui dépend de l'aide américaine et européenne. Il semble que de la même manière que la Macédoine, cet Etat ne peut compter à l'avenir que sur une intégration à l'Union Européenne pour consolider ses appuis diplomatiques et son existence en tant qu'Etat-nation.

Est-ce le retour à l'artificialité ? Le Kosovo est-il finalement une nation ? Il est difficile de l'envisager bien qu'il soit religieusement assez homogène (un territoire à majorité écrasante de musulmans) :

*« Kosovo currently exists in limbo, administered by the United Nations. Many Kosovars want Kosovo to become an independent state; Serbia and Montenegro oppose this. The international community continues to hedge, anxious about the proliferation of microstates, 'z but leery of leaving Kosovo under the thumb of Serbia. It is conventional wisdom to lament the uncertainty about Kosovo's final status, and to attribute many of Kosovo's ongoing problems solely to this*

*uncertainty. But why should we assume that Kosovo faces an either/or choice, with independent statehood as one option, and provincial status (or merger with Albania) as the other?*<sup>549</sup>.

Elle imprègne l'historicité serbe, et pour SETON-WATSON (Robert William)<sup>550</sup>: « *Il est difficile pour nous de comprendre comment l'histoire de Kossovo est complètement liée à la vie quotidienne de l'entière nation serbe*<sup>551</sup> ». L'interdépendance dans l'idée nationale serbe que le Kosovo fait partie intégrante de la nation serbe pose de nombreuses questions quant à sa reconnaissance par un nombre limité d'Etats, mais d'un poids colossal dans l'ordre international, de son statut d'Etat plein et entier.

Enfin, un Kosovo indépendant serait une manière de remettre en cause les principes de paix hérités de la seconde guerre mondiale et marque surtout la victoire de l'institutionnalisation internationale : la reconnaissance de l'indépendance Kosovar permettra de redéfinir les frontières au sein de l'Ex-Yougoslavie et mettre fin à toutes les tentatives de réconciliation entre Serbes et Musulmans ethniques.

Cela aura des conséquences importantes sur les relations interethniques dans cette région, même si en définitive, on pourrait s'attendre à ce qu'elles soient finalement réunies au sein de l'Union Européenne.

C'est également cette question qui remet au goût du jour la « légitimité internationale » comme moyen de pleine reconnaissance d'un Etat : la reconnaissance de l'Autrui, dans cette dialectique nationale s'impose une nouvelle fois : la différenciation entre deux nations se fait par leur pleine reconnaissance mutuelle de leurs différences respectives.

Dans le cadre du modèle d'Etat-nation contemporain, s'y est greffé avec les évolutions de l'ordre international une reconnaissance internationale institutionnalisée de l'existence des Etats, qui concurrence directement la reconnaissance, elle, tacite de l'existence de l'Etat, pour une nation donnée. Le Kosovo en est un parfait exemple.

---

<sup>549</sup> EHRENREICH BROOKS Rosa, "Failed States or State as Failure ?", in *The University of Chicago law review*, volume 72, 2005, n°4, pp.1159-1196, p.1189

<sup>550</sup> Deux autres homonymes, Hugh SETON-WATSON et Christopher SETON-WATSON, sont les fils de l'auteur cité, historiens renommés dans le monde anglo-saxon.

<sup>551</sup> SETON-WATSON R. W., "Serbia yesterday, to-day, and to-morrow", A school address published for the Kossovo Day Committee, Westminster : Vacher and Sons Ltd, 1916. p.8 L'expression est particulièrement significative pour un auteur du début du XXe siècle, spécialiste de la région des Balkans, la publication de l'ouvrage ayant eu lieu sous la Première Guerre Mondiale. On l'a vu : la région des Balkans avait par ailleurs été soumise à un grand remaniement sous la première guerre mondiale, à l'issue de laquelle, conséquemment à la chute de l'Empire Ottoman un certain nombre d'Etats ont déclaré leur indépendance.

En définitive, la légitimité internationale est l'un des fondements de la reconnaissance du caractère « étatique » d'un territoire, même au sein du *nation-building* euro-communautaire ; la localité est et sera un enjeu majeur du *nation-building* si la conjoncture reste la même en matière de maintien de l'Etat-nation comme principe pivot de direction, de gouvernement et d'administration de la nation. On observe étonnamment que pour la Bosnie Herzégovine, on a tenté de mettre frein à ces structures d'autogestions locales<sup>552</sup>.

Cela entraîne le développement d'une économie parallèle, du simple marché noir au commerce de stupéfiants et d'armements sur des territoires de guerre, un commerce ayant trouvé ses appuis dans toute l'Europe et des armes ayant été acheminées jusque dans certains « quartiers » d'Ile-de-France, provenant de l'Ex-Yougoslavie. De nouveaux acteurs aussi issus de l'armée, des paramilitaires notamment qui sont responsables de ce trafic, à l'image du « *nation-collapsing* » de l'Ex-Union soviétique (URSS), dont les armements avaient été peu à peu vendus par certaines portions de l'armée.

## **II. De nouveaux venus et une avancée supplémentaire dans le *nation-building* : la révolution ukrainienne comme nouveau *storytelling* constructeur de l'Ukraine**

Une nouvelle scénarisation est une nouvelle approche vont permettre à l'Union Européenne de s'avancer plus près des frontières de la Russie. On observe donc que, si l'intervention américaine avait été un support de l'action européenne dans les Balkans, elle semble tendre vers plus de pression vis-à-vis de l'Union Européenne en vue de lui permettre d'y intégrer des Etats, et de faire évoluer les Etats qu'elle intègre dans sa sphère d'influence tant idéologique que politique.

C'est une forme de *nation-building* scénarisé – dans lequel l'on façonne le mythe national et le réactualise – renouant avec le passé des révolutions colorées de la guerre froide (A), ce qui amène en conséquence l'Europe à renforcer ses propres positions idéologiques en vue de réactualiser sa légitimité auprès de ses propres citoyens (B). Elle finit aussi par réactualiser le mythe européen pour permettre aux nouveaux Etats de s'intégrer plus durablement.

---

<sup>552</sup> WOODWARD Susan L., « Construire l'Etat : légitimité internationale contre légitimité nationale ? », in *Critique internationale* 2005/3 (n°28), traduit par Béatrice POULIGNY, Géraldine MASSON et Daniel SABBAGH, 2005, p.139-152, p.143

### **A. L'Ukraine et la « Révolution de Maïdan » ou le nouveau scénario révolutionnaire**

Le 21 Novembre 2014, le président sortant Victor Ianoukovitch est réélu à la magistrature suprême en Ukraine à l'issue du second tour des présidentielles. A l'issue de la proclamation des résultats, des dizaines de milliers d'Ukrainiens descendent dans les rues de Kiev en vue de manifester contre la réélection d'un président qu'ils considèrent comme illégitime, soupçonnant des fraudes dans la tenue du scrutin.

Dans le même temps, un certain nombre de partis d'extrême droite entrent au pouvoir dans le *Dombass*<sup>553</sup>, une région russophone frontalière de la Russie qui décide d'entrer en dissidence contre le pouvoir en plus, résolument russophobe.

La révolution trouve un nom, à l'image de la révolution tunisienne qualifiée de révolution de Jasmin, l'Europe renoue avec la vieille tradition des révolutions colorées, la révolution de Maïdan rappelle la Révolution Orange de 2004-2005 en référence aux banderoles oranges des opposants à la victoire de Viktor Ianoukovitch, brandissant les oripeaux de son adversaire politique Victor Ioutchenko. Ce dernier sera proclamé vainqueur des élections présidentielles.

On s'est rendu compte que l'action d'un certain nombre de néo-conservateurs américains a été capitale dans la scénarisation du renversement du Président, perçu comme une « marionnette du Kremlin ». Dans le même temps, l'Ukraine se rapproche de l'Union Européenne mais également de l'O.T.A.N., rompant avec la vieille promesse qu'avait formulée l'organisation de « ne pas s'approcher des frontières de la Russie ».

Cette dernière perçoit en effet ce rapprochement comme une menace sur son territoire alors que les Etats-Unis, qui avaient déjà participé à une tentative de révolution dans le passé<sup>554</sup>, et l'Union Européenne, décident ensemble de sanctions contre la Fédération. Or, pour cette fois-ci, les financiers et organisateurs du scénario sont bien connus et révélés par de nombreux médias autour du globe<sup>555</sup>.

---

<sup>553</sup> Cette région située à l'extrême Est de l'Ukraine, riche en charbon et très russophone, comprend les *oblasts* de Donetsk et de Loughansk.

<sup>554</sup> TRAYNOR Ian, « US campaign behind the turmoil in Kiev », in *theguardian.com*, publié le 26 Novembre 2004, consulté le 18 Mars 2020, disponible à cet URL

(<https://www.theguardian.com/world/2004/nov/26/ukraine.usa>)

<sup>555</sup> On y trouve notamment l'action de Georges Soros, président d'une fondation au nom bien révélateur d'*Open society*, qui souhaite encourager les Etats du monde entier à ouvrir leurs frontières et mettre, en définitive, fin aux nations. Cette O.N.G. est par ailleurs accusée de financer des associations proches des droits de l'homme dans l'Union Européenne et en Fédération de Russie. On avait déjà énoncé le double-rôle des O.N.G. dans la partie

Les Etats frontaliers de la Russie ne sont entrés que récemment dans l'Union Européenne mais deux Etats étaient encore récalcitrants : la Biélorussie qui est une alliée de la Russie et l'Ukraine, que la Russie a toujours considérée comme sienne depuis l'Union soviétique, considérant la déclaration de Nikita Khrouchtchev, ayant donné la Crimée à l'Ukraine en 1954, comme une erreur.

Ce *storytelling* semble davantage faire progresser le caractère démocratique d'une Ukraine qui semble résolument tournée contre la Fédération voisine.

Cette révolution se rapproche également de celle qui a traversé la Géorgie en 2003 lors de laquelle les Etats-Unis se sont investis à écarter l'ancien président sortant, Edouard Chevardnadze (qui démissionne la même année) en vue d'y installer Mikheil Saakachvili, actuel président de la Géorgie et allié des Etats-Unis, une nouvelle fois près des frontières russes. Une nouvelle actualisation de la stratégie scénaristique semble préparer ce *nation-building* démocratique.

### **B. L'extension d'un nouveau *storytelling* : réécriture de l'histoire au cœur de la nouvelle Europe**

L'histoire de la Seconde guerre mondiale a récemment fait parler d'elle sur le terrain des relations diplomatiques entre la Pologne et la Fédération de Russie, chacun des deux Etats rejetant sur l'autre la responsabilité de la seconde guerre mondiale. Plus récemment, c'est la Pologne par la voix de son président de la République, Andrzej DUDA qui a accusé la Fédération de Russie d'avoir déclenché la seconde guerre mondiale<sup>556</sup>.

La genèse de cette affaire montre une volonté politique au sein de l'Union Européenne de trouver une histoire commune justificatrice. Potentiellement le manque de légitimité dont ses institutions souffrent explique en partie le taux d'abstention remarquable que l'on peut constater lors des élections législatives européennes.

De la même manière, l'Union Européenne a du mal à trouver les moyens de se reconstituer autour d'une idée de destinée commune lorsqu'une crise économique sans précédent frappe une

---

mais ici, cela souligne le second rôle idéologique et plus subversif de ces ONG dont le but est de faire basculer l'opinion publique vers un camp idéologique.

<sup>556</sup> AFP, « La Pologne et la Russie se déchirent à propos de la Seconde guerre mondiale », in *lexpress.fr* avec AFP, publié le 22 Décembre 2019, mis à jour le 22 Décembre 2019, consulté le 19 Mars 2020 (disponible à cet URL : [https://www.lexpress.fr/actualite/monde/europe/la-pologne-et-la-russie-se-dechirent-sur-l-histoire-de-la-seconde-guerre-mondiale\\_2112362.html](https://www.lexpress.fr/actualite/monde/europe/la-pologne-et-la-russie-se-dechirent-sur-l-histoire-de-la-seconde-guerre-mondiale_2112362.html))

zone euro qui peine à y trouver d'autres solutions que des mécanismes obligeant les Etats à réaliser des réformes pécuniaires lourdes dites « de rigueur ».

La crise des migrants a divisé les nations de l'Europe communautaire, dont les peuples perçoivent un danger tant sécuritaire, qu'une crise créatrice d'inquiétudes quant à l'identité nationale.

Pour confirmer le nouveau récit de la seconde guerre mondiale, le *storytelling* insiste sur l'influence néfaste de la Fédération de Russie lors de la Seconde Guerre Mondiale. C'est également celle qui justifie encore aujourd'hui l'opposition farouche qui existe entre la Pologne et la Russie sur cette histoire.

L'Europe y joue aussi là une carte de sa justification : la scénarisation et l'enracinement, dans les identités nationales collectives européennes, d'une conscience commune que la paix est la raison d'être de l'Europe communautaire et que cette paix semble troublée par les manifestations géopolitiques et géostratégiques russes à ses frontières.

### **III. L'épineuse problématique du Kosovo dans la construction communautaire : sanctification orthodoxe et majorité musulmane d'une part, homogénéisation nationale et intégration communautaire d'autre part.**

Le Kosovo, une province ethno-religieusement complexe. Les institutions internationales ont tenté de créer un Etat avec ce qu'il restait de l'*UCK* du Kosovo mais celle-ci refuse tout compris avec la Serbie voisine et multiplie les provocations à ses frontières.

Si socialement, le Kosovo est une structure très fragile, il démontre que l'Etat-nation reste un outil toujours d'actualité dans l'intégration européenne (A).

Il faut notamment présenter le visage international de l'administration du Kosovo : une administration internationale insuffisante et une Union européenne impuissante (B).

### **A. Le Kosovo à la croisée des chemins : un carrefour ethno-religieux, une société fragile et un pouvoir politique en érosion**

Le Kosovo est un territoire qui représente parfaitement l'affrontement entre légitimité internationale et légitimité nationale. On pourrait même y ajouter la légitimité régionale tant les conditions dans lesquelles cette province a su se faire reconnaître comme Etat est particulière. Elle illustre notamment comment les *nation-builders*, notamment lorsqu'il s'agit de puissants voisins, restent en définitive les décideurs.

Le Kosovo est traversé, dès la fin des années 1970 et le début des années 1980, par une vague autonomiste qui réclame l'application de la Constitution de 1974, alors que les heurts intercommunautaires et les tensions croissaient en Serbie.

Tout d'abord, on peut difficilement affirmer que le Kosovo, qui a déclaré unilatéralement son indépendance en 2008, partage ses frontières avec plusieurs Etats : il en est vrai avec l'Albanie, la Macédoine et le Monténégro mais la Serbie, quatrième Etat frontalier la considère comme sa province (Kosovo-et-Métochie).

Le Kosovo dans les consciences des Serbes est une province fondamentalement liée à l'orthodoxie chrétienne serbe, un élément central de l'identité serbe dans les Balkans, puisqu'à l'image de Constantinople pour les Russes, elle fait figure de cœur du christianisme orthodoxe pour les Serbes. C'est tout autant paradoxale que le Kosovo est habité par une majorité de musulmans mais plusieurs dizaines de nationalités différentes y coexistent (notamment issues des Balkans). Donc en définitive, le Kosovo est également une province à majorité musulmane ce qui en fait une enclave territoriale musulmane dans l'océan orthodoxe.

Dans le même temps, le détachement à l'identité serbe se réalise notamment par une albanisation culturelle et éducative de la nation toute entière, au détriment du croate et du serbo-croate, langues pourtant parlées dans les villages. Il en est de même pour les sites culturels et les villes qui sont rebaptisées par les Institutions Provisoires de Pristina<sup>557</sup>.

C'est la résolution 1244 de l'O.N.U. qui fixe le statut du Kosovo en attendant des changements éventuels<sup>558</sup>. Finalement elle reste pour l'O.N.U le cadre fondamental sur lequel repose la structure de ce que cette résolution désigne comme étant une « province autonome ». Dans cette

---

<sup>557</sup> TROUDE Alexis, « Le Kosovo au cœur de la question des frontières dans les Balkans », in *Géostratégie* n°38, La géographie des conflits, Paris, 1er Trimestre 2013, pp.129-140, p.136

<sup>558</sup> <https://peacemaker.un.org/kosovo-resolution1244>

optique, un Groupe de Contact avait été mis en place dans lequel certains acteurs européens (France, Allemagne, Pays-Bas et la Russie) participaient à la reconstruction du Kosovo

De par la diversité de ses acteurs mais aussi de par l'influence de l'OTAN, le modèle de construction et d'administration du Kosovo n'est donc pas inspiré que par l'Union Européenne. Néanmoins, l'influence qu'a eu l'Union Européenne sur un certain nombre de volets ne lui enlève en rien son caractère de NB d'origine européenne.

### **B. Le visage international de l'administration du Kosovo : une administration internationale insuffisante, une Union européenne impuissante**

Dès sa reconstruction, la planification économique choisie pour le Kosovo semblait s'orienter vers le libéralisme et la libéralisation des secteurs de l'économie du pays. Néanmoins, on a pu s'apercevoir que la « *Kosovo Trust Agency* », chargée de la privatisation d'entreprises au Kosovo, semblait se confondre avec le ministère des finances et de l'Economie du gouvernement provisoire<sup>559</sup>. On observait la même situation avec l'Autorité Provisoire de la Coalition en Irak.

Dans le même temps que l'homogénéisation culturelle le pays se dissout peu à peu. En effet, traversé par les mafias albanaises et kosovars qui entretiennent une forme d'instabilité ainsi que par un vivier de combattants djihadistes, il est difficile d'envisager un avenir quant à la garantie de la sécurité civile dans la société.

Comment gérer l'institutionnalisation de la criminalité, notamment lorsqu'elle s'enracine comme un moyen de commerce et de socialité? Les *state-builders* vont-ils devoir faire avec ? Le trafic de drogue a été par exemple l'un des grands apporteurs de finance de l'Afghanistan sous les seigneurs de guerre. Tout d'abord, interdit sous le régime Taliban, la chute de celui-ci a engendré une forte hausse de la production à destination de l'Europe notamment.

S'agit-il des mêmes logiques que celle qu'il faut entretenir avec la résistance ? La résistance à l'opération militaire ne doit plus être regardée comme un vecteur d'instabilité. L'aspect inclusif du NB doit pouvoir permettre aux décideurs de les faire s'asseoir à la table des négociations

---

<sup>559</sup> Idem, p.133



Le Kosovo incarne un modèle de *nation-building* à l'européenne<sup>560</sup> de la même manière que la Bosnie-Herzégovine. On observe une évolution progressive du système politique qui peine à éradiquer une corruption qui s'installe au niveau institutionnel.

Dans le même temps, ce système interroge un élément central de la légitimité et de la faiblesse de l'Union Européenne à imposer sa propre vision communautaire vis-à-vis de l'influence américaine :

« *Why not a permanent UN administration? Or a loose affiliation with a willing third-party state? Or some sort of special status within the EU? Perhaps Kosovo's problem is not the ambiguity of its final status, but our collective inability to think beyond the paradigm of statehood*<sup>561</sup> ».

Le caractère artificiel de l'Etat, en ressort d'autant plus que l'on a longtemps assisté à une érosion de son autorité et de la *rule of law*<sup>562</sup>, au detriment des mafias du pays albanais voisin que la mission EULEX n'a, semble-t-il, pas réussi à totalement supprimer.

### **C. L'Etat-nation, outil toujours incontournable vers l'intégration européenne ?**

C'est là où l'Etat-nation représente autant un défi qu'un outil stratégique dans l'intégration européenne : favoriser les dissidences au sein des Etats et les réintégrer dans de grands ensemble était déjà une stratégie relativement forte dans l'impérialisme anglo-saxon des siècles précédents<sup>563</sup>.

L'intégration européenne devient un atout structurant des Etats européens pour lesquels, notamment pour la Macédoine, elle devient un enjeu même de la survie du pays dans l'unité, plutôt qu'un éventuel retour à l'instabilité régionale latente depuis quelques années.

La question du renforcement des institutions ou de la création des institutions, le choix va dépendre de leur existence d'une part et de l'existence même des fonctions des institutions de l'autre. Quels sont les objectifs que devront atteindre cet Etat également ? Suivant les objectifs

---

<sup>560</sup> BOIDEVAUX Francine, « L'Europe gère les Balkans, la responsabilité finale reste au concert des puissances », in *Relations internationales, les nouveaux outils de la diplomatie au XXIe siècle*, 2005/1 (n°121), éditions Presses universitaires de France, 2005, pp. 91 – 107.

<sup>561</sup> EHRENREICH BROOKS Rosa, "Failed States or State as Failure ?, ..., p.1189

<sup>562</sup> CAPUSSELA Andrea Lorenzo, *State-building in Kosovo, democracy, Corruption and the EU in the Balkans*, éditions I.B Taurus Londres et New York, 2015, 304p., p.127

<sup>563</sup> AMRICHE Fares, « Dominance américaine et polarisation Nord-Sud, origine et devenir de l'impérialisme anglo-saxon », mémoire de Master 2 - Politiques Publiques du développement, Sous la direction de Fouad NOHRA, Paris, Université Paris Descartes (Université de Paris), 2015, 130p., pp.30 à 60

assignés sur une durée déterminée ou non, l'étendue des fonctions étatiques ne seront pas les mêmes et l'analyse de leurs forces sera donc issue d'une réflexion pour trouver des solutions aux manquements. Elles seront nécessairement marquées par l'action américaine ou par celles unilatérales des Etats de l'Europe communautaire, si l'Union Européenne ne parvient pas à faire entendre sa voix et à en fixer les grandes lignes.

La simple question du recouvrement de l'imposition ne se posera pas avec le même poids au début et à la fin de la reconstruction, même si son importance se pose dès le début. On ne doit pas non plus oublier le rôle que doivent jouer les *nations-builders* et la réflexion sur l'étendue laissée à leur travail dans la mise en place ou la reconstruction d'un système institutionnel cohérent et évitant au possible les blocages.

Pour la question des Balkans, la déclaration issue du sommet de Zagreb aurait ainsi pour effet d'entériner les grandes lignes du *nation-building* dans les Balkans, consistant en définitive à rapprocher les Balkans à l'U.E<sup>564</sup>

En observant la situation dans les Balkans, mais également de manière plus globale dans le monde entier, on peut en déduire que « *l'Etat-nation continue à être l'unité organisationnelle clé du système international*<sup>565</sup> ».

L'UE encourage le processus de réconciliation nationale bien qu'elle puisse permettre en définitive l'émergence de nouveaux Etats près de ses frontières communautaires. Bien plus encore, elle encourage les Etats candidats nouvellement nés à se doter de l'acquis communautaire et se structurer pour entrer dans une union qui, en quelque sorte, cimente une unité nationale à retrouver.

Suivant cette logique, on peut considérer que l'Etat-nation devient un outil pertinent aux mains des *nation-builders* qui, par leur puissance, qu'elle soit issue du *hard* ou du *soft power*, est capable de séduire et d'attirer les nouveaux Etats au sein de son attraction gravitationnelle.

C'est à l'image d'une forme de retournement du principe d'Etat-nation, qui est capté par l'Union Européenne et ses membres les plus puissants, en vue d'intégrer des Etats moins

---

<sup>564</sup> Cf notamment : Déclaration finale du sommet Union européenne-Balkans, à Zagreb, Croatie le 24 novembre 2000

<sup>565</sup> CHATZISTAVROU Filippa, « Ancienne république yougoslave de Macédoine : une quête d'identité commune à travers l'intégration européenne », in *l'Europe en Formation*, 2008/3 (n°349 -350), Centre international de formation européenne, Automne- Hiver 2008 pp. 173 – 187, p.186

puissants mais respectant les nombreuses conditions énoncées à intégrer un système complet et profiter de ses avantages.

De même, l'U.E. encourage le *state-building* de ces Etats via l'encouragement à des politiques de démocratisation tout en proposant son modèle juridique aux pays candidats. Cela implique donc pour ces Etats anciennement soviétiques une transformation majeure des institutions, facilitée d'une part par la chute de l'idéologie et de la structure soviétique et d'autre part, du simple principe de géographie, érigé en concept géopolitique, permettant une politique de voisinage naturelle avec les autres Etats membres de l'UE.

Néanmoins, il ne faut pas oublier que cette dynamique est impulsée par l'U.E mais aussi, de par ce phénomène d'attraction, irrémédiablement par les dirigeants des Etats candidats qui doivent, au risque d'être marginalisés économiquement, politiquement et diplomatiquement, intégrer l'UE.

#### **IV. Le *nation-building* euro-communautaire : les défis d'une approche hybride**

L'« approche hybride » dont on parle est celle qui consiste à intégrer, dans un *nation-building* partiel ou total des acteurs internationaux qui disposent de leur propre logique, et des acteurs étatiques ou organisationnels européens qui disposent également de leur logique propre. La répartition des tâches de la reconstruction devient moins évidente.

Dans le même temps, ce type de *nation-building* offre une reconnaissance régionale solide à des Etats-nations qui devaient s'affirmer après la chute de l'Union soviétique, ce qui offrirait une forme de garantie à d'éventuelles partitions futures (A).

Cela permettrait justement à l'Union Européenne, après avoir été confrontée à ces situations, de garantir une meilleure gouvernance communautaire en institutionnalisant ce type de *nation-building* (B).

## **A. Le morcellement des Etats-nations d'Europe : un défi pour l'Union Européenne**

Depuis les années 1990, les conflits armés qui ont traversé la région ont réactivé le sécessionnisme latent qui caractérisait déjà les républiques sécessionnistes de Moldavie comme la Transnistrie<sup>566</sup>.

On peut citer l'exemple de la Moldavie qui reste l'un des enjeux de l'intégration européenne à l'heure où de nombreuses nations dans les Balkans ont déclaré leur indépendance et se sont jointes au concert des nations de l'Union Européenne (c'est notamment le cas de la Macédoine récemment).

La région des Balkans est en réalité une zone d'une grande complexité ethnique puisqu'issue de l'Empire Ottoman, de nombreuses peuplades y étaient dispersées sous la forme de « *milliyets* »<sup>567</sup> ethnoculturelles<sup>568</sup>, des proto-nations éparpillées dans le territoire.

C'est par ailleurs à cause de ce modèle dépassé que les nations slaves soumises à l'Empire Ottoman réussirent à s'en extirper.

La République Socialiste Soviétique Autonome Moldove en 1924 installée par l'URSS, la Moldavie était devenue l'un des Etats réclamant l'indépendance et, sans souveraineté étatique accordée, il aurait été loisible à l'une des deux grandes régions la composant, la Gagaouzie, de revendiquer l'indépendance. Un morcellement supplémentaire donc, aux portes de l'Europe. Elle est par ailleurs symptomatique de cette redéfinition de l'Etat-nation en Etat « national<sup>569</sup> ».

L'intégration de nouveaux Etats dans l'Union Européenne amène à poser la question de son avenir qui paraît incertain aux vues des divisions internes que son modèle prévoit. Dans le même temps, l'activité diplomatique des Etats d'Europe semble fournir de précieux faisceaux d'indices pour comprendre les enjeux de la consolidation européenne.

---

<sup>566</sup> KING Charles, « Politique panroumaine et identité moldove, *Balkanologie* », Vol. I, n° 1, édité par Association française d'études sur les Balkans (Afebalk), juillet 1997, mis en ligne le 02 juin 2008, consulté le 30 septembre 2016 (traduit de l'anglais par Patrick Michels et Suzana Đurić), p.2

<sup>567</sup> NOHRA Fouad, « Pouvoir politique, droits fondamentaux et droit à la révolte : la doctrine religieuse face aux processus révolutionnaires dans le monde arabe », in *La Revue des droits de l'homme* n°6 | 2014, mis en ligne le 30 octobre 2014, consulté le 04 décembre 2014. 12p., p.4 (URL : <http://revdh.revues.org/922>)

<sup>568</sup> Dans cette idée, se référer à HOTTINGER Arnold, « Milliyet ottoman et nation européenne dans les Balkans », *Liber* supplément à Actes de la Recherche en Sciences sociales (105), décembre 1994. Le terme lui-même provient du turc *milliyet*, qui signifie « nation » (cf : Partie I – Introduction).

<sup>569</sup> KING Charles, « Politique panroumaine et identité moldove », in *Balkanologie*, ..., p 19

Le couple franco-allemand semble orienter sa politique étrangère dans le même sens. C'est un signe d'entente au sein de l'Union Européenne. Par ailleurs, il semblerait que l'Allemagne a, à plusieurs reprises, émis sa volonté de participer aux *state-buildings* des Etats instables<sup>570</sup>.

Quid de ces éléments par rapport au *nation-building* à l'europpéenne ? Les voies autonomistes et indépendantistes européennes se font entendre tant en Espagne, qu'en Grande-Bretagne et même à l'Est de l'Ukraine avec la région du *Dombass*. L'Union Européenne semble prêter attention à ces mouvements tout en ayant une attitude ambivalente tant pour l'Ecosse que pour la Catalogne, régions menacées par les institutions européennes « d'exclusion » en cas d'indépendance<sup>571</sup>.

Les partis indépendantistes d'Ecosse, probablement en observant les mouvements indépendantistes dans les Balkans, se sont aussi saisi de l'occasion pour pouvoir rester en Europe, sur fond de Brexit<sup>572</sup>. L'Union Européenne traverse donc deux défis en matière de *nation-building* : le premier est de pouvoir s'affirmer au sein de ses frontières en tant que *nation-builder* tandis que l'autre défi est de pouvoir assurer la pérennité de son existence en garantissant à tous les Etats d'Europe une intégration efficace.

### **B. Un morcellement potentiel ... mais pour une meilleure gouvernance : les Balkans comme « laboratoire<sup>573</sup> » des futurs défis communautaires**

L'Union Européenne représente ce que l'on appelle communément un « nain diplomatique ». La France, l'un de ses pays fondateurs et membres, possède plus de poids diplomatique que l'Union Européenne. Dans le même temps, elle doit faire face à l'Amérique-monde et à sa propre vision de la *pax americana*, qui lui permet aujourd'hui de préempter sur l'Union Européenne dans la gestion des conflits, jusque dans les limites de ses frontières.

---

<sup>570</sup> Le plus récemment en Libye, notamment dans le cadre de l'architecture de stabilité.

<sup>571</sup> AFP, « La Catalogne sera exclue de l'Union Européenne en cas d'indépendance », in lepoint.fr, publié le 8 Octobre 2017 à 11:28, consulté le 19 Mars 2020 (URL : [https://www.lepoint.fr/europe/la-catalogne-sera-exclue-de-l-union-europeenne-en-cas-d-independance-08-10-2017-2162902\\_2626.php](https://www.lepoint.fr/europe/la-catalogne-sera-exclue-de-l-union-europeenne-en-cas-d-independance-08-10-2017-2162902_2626.php))

<sup>572</sup> BERNARD Philippe, « Pour nous les Ecosais, l'indépendance est le seul moyen de rester dans l'Europe », in lemonde.fr, publié le 31 janvier 2020 à 10h51, mis à jour le 31 janvier 2020 à 15h12, consulté le 19 Mars 2020, (URL : [https://www.lemonde.fr/international/article/2020/01/31/l-independance-de-l-ecosse-est-le-seul-moyen-de-rester-dans-l-ue\\_6027921\\_3210.html](https://www.lemonde.fr/international/article/2020/01/31/l-independance-de-l-ecosse-est-le-seul-moyen-de-rester-dans-l-ue_6027921_3210.html))

<sup>573</sup> Le terme est emprunté à l'article de DE LA MAISONNEUVE Éric, « Les Balkans : laboratoire stratégique du 21ème siècle », in *Géostratégie n°4*, Publication de l'académie de Géopolitique de Paris, (disponible à cet URL : <http://www.academiedegeopolitiquedeparis.com/les-balkans-laboratoire-strategique-du-21-eme-siecle/>).

Carrefour religieux entre l'Orient chrétien orthodoxe et l'Occident chrétien catholique, les Balkans sont une région située au sud de l'Europe et s'étendent de la moitié de la Croatie jusqu'à la partie européenne de la Turquie et ce jusqu'au Sud, comptant les îles grecques. Zone aussi riche en histoire que mouvementée, elle est le théâtre dans les années 1980, d'un questionnement idéologique du communisme comme modèle d'Etat par les intellectuels, un débat qui touche par ailleurs, avec plus ou moins de force, toute l'Europe orientale.

Dans le même temps, l'Europe communautaire connaît, depuis la C.E.C.A., un élargissement sans précédent d'une organisation internationale *sui generis* suivant un modèle d'intégration continental, cherchant une harmonisation réglementaire et économique constante. Dans ce cadre, la promotion de la démocratie joue un rôle fondamental dans l'intégration au cercle des Etats de l'Union. Elle débute notamment par l'intégration des Etats du Sud-Ouest européen, intégration ayant fortement contribué au renforcement institutionnel de ces Etats dans l'objectif démocratisation sur le modèle libéral occidental<sup>574</sup>.

De l'autre côté, un processus similaire s'est réalisée à la faveur du requestionnement du modèle communiste et de l'élargissement de plus en plus fort de l'Union Européenne (et peut-être aussi de l'OTAN) vers les frontières de l'actuelle Fédération de Russie. Géographiquement, cela prend la forme d'un élargissement vers les pays de l'Est, et idéologiquement, vers les Etats de l'Ex-Union soviétique.

Cela a dynamisé les relations entre les Etats européens mais cela a provoqué dans certains territoires des débordements et des conflits particulièrement meurtriers ayant conditionné la naissance d'entités étatiques réclamant leur indépendance.

La guerre la plus meurtrière depuis la fin de la Seconde Guerre Mondiale dans les Balkans a menée l'Union Européenne à adopter un certain nombre de règles et de décisions politiques favorable à l'intervention et au maintien de la paix dans une zone marquée par les affrontements ethniques, culturels et religieux.

Pour LUKIC, c'est finalement aujourd'hui que les différents Etats des Balkans peuvent être qualifiés d'Etats-nations, grâce à la reconstruction européenne opérée pour ces différentes nations<sup>575</sup>. En effet, on peut en déduire que si les nations croates, serbes, bosniennes (Musulmans), ou slovènes préexistaient, ce sont surtout les structures de ces Etats qui ont dû

---

<sup>574</sup> WHITEHEAD Laurence, « L'élargissement de l'Union Européenne : une voie risquée de promotion de la démocratie », in *Revue internationale de politique comparée* 2001/2 (Vol. 8), p. 305-332, p.308

<sup>575</sup> LUKIC Renéo, *La désintégration de la Yougoslavie*, ... p.68

être bâties, pour mettre un terme à plusieurs centaines d'années d'alliances et de désunions successives.

En définitive, l'Union Européenne définit son propre *nation-building*, que l'on pourrait qualifier de « *euro-community building* » en participant à l'aménagement des structures politiques et nationales d'Etats afin qu'ils intègrent cet arc de stabilité qu'est l'Union Européenne, inspiré des idéaux des « Pères fondateurs ». S'ajoute à cela une philosophie particulière faisant de la croissance l'unique chemin à suivre, et de la démocratie le but à atteindre en vue d'une consécration par l'adhésion communautaire.

## **Chapitre 7 :**

# **Focus sur les expériences irakiennes et afghanes de *nation-building***

### **Introduction**

Aborder les *nation-buildings* afghans et irakiens apparaît incontournable dans une telle recherche, deux Etats symboles de la nouvelle stratégie de *nation-building* proposée par les *nation-builders* contemporains. Après les attentats du 11 Septembre 2001, la « guerre contre le terrorisme » est déclarée et la cible est désignée : il s'agit de l'organisation terroriste *Al-Qaida* et son chef Oussama ben Laden, ainsi que le régime Taliban avec à sa tête Mollah Mohammed Omar, un puissant chef de guerre Afghan qui sera proclamé commandeur des Croyants (*Amir al-Mu'minin*) faisant de lui l'Emir de l'Afghanistan (1996-2001).

L'armée américaine attaque les positions des Talibans et en fait tomber le régime ... tout du moins momentanément parce que les Talibans qui en ont été chassés finissent par se ressouder pour décider d'une contre-attaque alors même que les américains ont conquis le pays.

Se référant aux expériences passées, et en contradiction avec ses positions personnelles sur le sujet, l'ancien président américain Georges W. Bush double sa guerre contre le terrorisme d'une volonté de démocratiser certains Etats identifiés comme peu ou pas démocratiques.

Dans le même temps, la « lutte contre le terrorisme » révèle les faiblesses des stratégies de guerre moderne face à des mouvements de résistance/guérillas enracinés, dans des territoires exiguës et difficile d'accès : montagnes hostiles, villes peu nombreuses et pays peuplé majoritairement par des individus de l'ethnie Pachtoune, ethnie qui évolue également sur la frontière du côté du Pakistan ...



## **I. Contexte du *nation-building* irakien : le renversement d'un Etat voyou**

La reconstruction du pays, au travers d'une vaste opération de *nation-building*, que les Etats-Unis laisse en partie à l'O.N.U. ne semble pas montrer de résultats pertinents. Pourtant, il est décidé que les Etats-Unis et plus globalement l'O.T.A.N. doivent renverser le « régime » de Saddam Hussein, président de la République d'Irak, un ancien allié des Etats-Unis. En effet, celui-ci est considéré comme le dictateur d'un *rogue state*.

Par ailleurs, le « dictateur » est accusé de fabriquer des armes de destruction massive. Le 5 Février 2003, Colin Powell, général américain et secrétaire d'Etat à la Défense du Président Bush effectue un discours à l'O.N.U. pour persuader les Etats du monde entier de la dangerosité d'un dictateur dont on aurait « les preuves de son projet destructeur ».

Le pays (l'Irak) est conquis mais pas les esprits et les cœurs des citoyens américains, du monde occidental mais surtout du reste du monde, ceux qui assistent aux scènes des dépouilles des soldats retournant dans leurs pays, les scandales liés aux tortures d'irakiens, d'une guerre civile naissante et d'un pays qui peine à se relever d'une véritable destruction.

On se rend finalement compte que l'architecture de la paix, édifiée conceptuellement et matériellement par les *nation-builders*, n'est ni véritablement fonctionnelle, ni universellement admissible. C'est d'ailleurs là l'une des grandes faiblesses de la théorisation anglo-saxonne, à la recherche de « modèles » conceptuels qui s'appliqueraient à tous.

Etrangement, le modèle de l'« Etat-nation » n'est jamais véritablement remis en cause pour ces Etats qui, comme l'Irak et l'Afghanistan est un modèle foncièrement étranger, aux origines philosophiques et conceptuelles très éloignées géographiquement et culturellement des peuples qui les ont à peine adopté, voire véritablement dompté.

## **II. La « localité », un concept pertinent pour expliquer l'existence de légitimité.**

La « localité » se définit comme un point d'ancrage territorialement défini par des « frontières » conscientes par ses habitants. Le terme fait le plus souvent référence à des villages ou des communes de très petites tailles, se développant souvent à des distances éloignées ou très éloignées des métropoles et des mégalo-poles.

La localité implique également un imaginaire puisqu'elle est le lieu dans lequel vont se développer et évoluer des identités « particularisées », ce qui place ses habitants dans une dimension tout à fait différente de celle qui vit en ville, de la même manière que la différence qui existe entre la ville et la campagne. Penser la localité, c'est d'abord penser le local comme un espace fermé, difficile d'accès d'une manière ou d'une autre, une dimension différente, qui possède ses propres dynamiques et dans lequel une société se développe.

Elle est aussi caractérisée par l'approche qu'en ont les individus qui y vivent : le local n'implique pas de mouvements aussi dynamiques que ceux des villes, elle vit donc dans sa propre dimensionnalité d'espace-temps en quelque sorte. Elle peut même être figée dans un temps donné : un temps économique si la localité ne se développe pas de la même manière que la métropole, ou un temps « social » lorsque, par exemple, cette localité ne suit pas les mêmes logiques d'intégration et d'inclusions de populations d'origine étrangère.

Comprendre la localité, c'est comprendre qu'il existe encore des disparités de développement économique, social, environnemental qui impriment les territoires dans un cadre spatio-temporel différents de celui des « Grands ensembles » les plus dynamiques que sont les métropoles et les mégalo-poles.

Cette approche implique-t-elle de les appréhender comme étant « sous-évoluées » ? Cette question, aux aspects philosophiques, pourrait peut-être être résolue dans le chapitre 9 de la thèse puisqu'elle implique de faire le parallèle entre développement économique et darwinisme socio-économique tel qu'on en avait tracé les lignes en introduction.

Il reste que pour répondre à cette question, il faut surtout mettre en valeur l'aspect politique et idéologique des ingénieries proposées pour les opérations de *nation-building* les plus emblématiques comme celle de l'Afghanistan et de l'Irak.

En effet, quand on parle de la localité, il faut mettre en valeur l'idée qu'elle est un principe incontournable de compréhension du monde. C'est le rapport à la localité qui fait qu'il est difficile même pour les plus fortes dynamiques d'y pénétrer avec la même aisance que dans les grandes villes. Si en Afghanistan et en Irak, elle passe le plus souvent par le concept de « tribu », elle passe, dans certains pays d'Asie du Sud et de l'Est à travers l'image du paysan, figure de

tous les combats de justice social (depuis des siècles dans certains Etats) en Chine ou même en Malaisie<sup>576</sup> par exemple.

Pour l'Afghanistan, le pays est singulier puisque l'existence même d'un « Etat » et d'institutions est discutable tant le lien social entre les nationaux (qui peuvent difficilement être appelés citoyens) et les institutions (extrêmement fragiles) est ténu. Quant à l'Irak, l'Etat a servi de référent et de vitrine du *nation-building* contemporain.

### **Section 1 : L'Etat Afghan, aux origines d'un Etat-tampon artificiel**

Etat dont la géographie est propice à la « localité », l'Afghanistan (pays des *Afghans*) est un pays de montagnes dans lequel survit une forme de tribalité multimillénaire organisée autour d'une ethnie dominante, les pashtounes, ethnie d'origine indo-européenne. L'Etat moderne afghan naît véritablement au XIXe siècle, dont les tribus sont unifiées par les conquêtes et victoires militaires d'Abd Ar-Rahman Khan (1840-1901).

Ce dernier, à l'aide des britanniques a réussi à édifier et unifier un territoire, dans un contexte d'affrontement entre puissances européennes pour le contrôle du monde. Le nom médiéval du territoire, le *Khorassan*, est aujourd'hui le nom donné à une région située géographiquement au sud de l'Afghanistan et au Nord de l'Iran. Cette région possède d'ailleurs une valeur islamique<sup>577</sup> et eschatologique<sup>578</sup> pour les Talibans d'aujourd'hui.

C'est un Etat où la localité et la tribalité faisaient déjà parti du socle de l'édification nationale. Lorsque Abd Ar-Rahman Khan l'emporte sur ses frères, lors d'une guerre de succession devant déterminer le futur héritier de l'émirat. C'est sous son émirat que le terme « *Afghanistan* » est utilisé pour qualifier le territoire peuplé de tribus et d'ethnies diverses sur lequel il règne. On peut dire qu'Abd ar-Rahman Khan est le « père fondateur » d'un Etat sur lequel il a pu imposer

---

<sup>576</sup> HACK Karl, "Decolonization and violence in Southeast Asia Crises of identity and Authority", in *Beyond Empire and Nation, The Decolonization of African and Asian societies, 1930s-1970s*, édité par BOGAERTS Els, RABEN Remco, publié par Brill, 2012, pp.137-166 (chapitre d'ouvrage), p.139 : "Peasant wars and tensions between central state and rural areas loomed large but with limitations. Although one movement, communist, claimed to speak for all peasant conflicts, only in Indochina did it succeed in seizing power ».

<sup>577</sup> C'est en effet à partir de cette région que le leader Abou Mouslim Al-Khorassani défia le Califat Omeyyade au VIIIe siècle, et entrepris de conquérir la totalité de la région. Le chef des abbassides, Abu Al Abbas As-Saffah, poursuivit et termine l'œuvre du premier par une offensive générale sur cette dynastie en l'exterminant, selon le récit, dans sa totalité (sauf un seul membre, Abd Ar-Rahman ibn Mu'awwyya qui réussit à s'enfuir et se faire reconnaître comme le premier Calife de Cordoue en 929) et avoir ouvert les voies à l'établissement de la Dynastie Abbasside, légitime car descendante directement du Prophète Mohammed (p).

<sup>578</sup> Elle serait en effet le lieu de l'émergence d'une grande armée musulmane capable de mettre fin à l'injustice qui régnerait à la Fin du Monde.

sa loi (« *hukumat* ») en vue d'institutionnaliser les formes de son gouvernement, sur la base d'une islamisation des institutions.

C'est notamment la chute des institutions du gouvernement taliban qui a participé à l'application de pratiques coutumières, alors que ces pratiques ont été remplacées alors par une *shari'a*<sup>579</sup>, sous Abd Ar-Rahman Khan.

Du patrimonialisme traditionnel, l'Etat Afghan est passé une autorité légale qui se veut être un Etat de droit. Néanmoins, les lois coutumières n'ont pas été substituées à la *shari'a* et celles-ci sont toujours restées appliquées sur la totalité du territoire et suivant sa diversité. L'Etat moderne, structurellement précaire, n'a pas su pénétrer dans la localité. Comment envisager alors le *nation-building* dans des conditions aussi précaires ?

Peut-être est-ce là la raison pour laquelle les Etats-Unis ont souhaité être aidés par l'O.N.U. pour réaliser cette immense tâche qui n'est en fait que la construction d'un Etat-nation ? L'Etat afghan semble somme toute artificiel, ce qui implique donc de savoir à partir de quelle situation donnée l'on démarre pour construire l'Etat.

### **Sous-section I : Genèse de l'opération de *nation-building* afghan**

Le *nation-building* afghan, bien qu'il n'ait pas été prévu pour durer, aurait dû être transféré par les Etats-Unis, aux Nations-Unis. Celle-ci, par son Conseil de sécurité, encouragera les Etats-Unis et ses alliés à former une nouvelle administration (dite de « transition » pour le pays via la résolution n°1378 du Conseil de sécurité des Nations Unies). La chute de Kaboul arrive en Novembre 2001 et avec elle, celle du régime Taliban.

Néanmoins, le combat est loin d'être terminé puisque la résistance s'organise surtout dans les montagnes. Quatre groupes afghans en dehors des talibans (comprenant des réfugiés, des exilés et des ennemis des Talibans comme l' « Alliance du Nord »), signent l'Accord de Bonn, le 5 Décembre 2001. La résolution 1401 du Conseil de Sécurité des Nations-Unies du 28 Mars 2002 met en place l'UNAMA (*United Nations Assistance Mission in Afghanistan*) qui doit participer à la coordination des efforts des institutions internationales dans l'assurance de la paix (*peacebuilding*), de la sécurité et de l'assistance humanitaire dans la région.

---

<sup>579</sup> TARZI Amin, Islam, "Shari'a, and State Building under 'Abd al-Rahman Khan" in *Afghanistan's Islam, From Conversion to the Taliban*, Edited by GREEN Nile, University of California Press, 2017, pp.127-144; p.130

Une conférence internationale pour l'assistance et la Reconstruction est organisée à Tokyo en vue de lever des fonds pour la reconstruction. C'est aussi dans ce cadre que l'on a vu se déployer tout un arsenal d'ONG ayant pour objectif de participer à l'effort d'assistance humanitaire mais également technique aux principaux acteurs du *nation-building*. Elles se sont très précisément inscrites dans le cadre de la reconstruction tout en permettant d'établir des voies aux principes des relations civilo-militaires, les ONG devant assurer la sécurité de leurs personnels, tout en réalisant leurs travaux.

La place d'un Etat dans la géostratégie globale implique la compréhension de dimensions stratégiques qui n'ont pas toujours à voir avec sa propre puissance. L'Afghanistan est dans ce cadre-là un exemple tout à fait typique de l'importance qui est accordée à son emplacement dans la géographie mondiale. C'est la résurgence du fameux précepte Napoléonien : « *la puissance de tout pays réside dans sa géographie* ». Il serait pertinent d'en tirer là une extrapolation importante puisque c'est la perception des espaces qui, sous le prime d'une géostratégie particulière, enjoint les acteurs à lui donner ou non une grande importance.

Des siècles d'invasion n'ont pu soumettre les tribus, très majoritairement pachtounes, à une domination étrangère bien que le pays ait fait l'objet de divers plans de partage en vue de canaliser les rivalités impériales de la Russie et de la Grande-Bretagne à travers le traité anglo-russe de 1905, à l'image de ce qui s'était par ailleurs déroulé précédemment lors de la conférence de Berlin sur l'Afrique<sup>580</sup>.

On observera que l'Afghanistan s'est construite autour de la figure du souverain d'Afghanistan, Abd Ar-Rahman Khan (1844-1901) vers la seconde moitié du XIXe siècle et a suivi les trois principes « Tillyien » d'édification nationale-étatique : coercition (monopole de la violence légitime), capital (fonds), légitimité<sup>581</sup> tout en enjoignant à ce dernier de ne jamais demander soumission aux tribus et individus au-delà de la ligne Durand<sup>582</sup>.

Le manque de cohérence dans l'opération Afghane est soulignée par le rapport du Groupe d'étude sur les opérations de paix de l'organisation des Nations unies (A/55/305 - S/2000/ 809) mettant notamment en avant l'appel des Nation-Unies pour la reconstruction et l'absence de planification (un élément qui se retrouvera par ailleurs dans le *nation-building* irakien).

---

<sup>580</sup> RUBIN Barnett R., « Afghanistan: la souveraineté comme condition de la sécurité », in *Critique Internationale* 2005/3 (no 28), p. 169-183, p.171.

<sup>581</sup> TILLY Charles, *Coercion, Capital, and European States, AD 990-1992 (Studies in Social Discontinuity)*, Cambridge (MA), Blackwell, 1992.

<sup>582</sup> RUBIN Barnet., « *Afghanistan, la souveraineté comme condition de la sécurité* », op.cit., ..., p. 173

## **I. L'exemple-type de l'Etat artificiel : les origines de l'Etat afghan.**

L'Afghanistan est un état qui historiquement a été le territoire d'affrontement puissances opposées lors du « Grand Jeu » (notamment entre la Grande-Bretagne et l'Empire Russe) ou entre le communisme soviétique et le *containment* américain. Et n'a été construit que pour pouvoir gérer les tribus qui y évoluaient et qui gênaient les influences impériales. Son passé souligne son caractère d'« Etat-tampon » (A), fondé sur une tribalité institutionnelle (B) mais une citoyenneté encore difficile à définir aujourd'hui tant les changements sont nombreux (C).

### **A. Aux origines d'un Etat-tampon dans le « Grand jeu » des puissances européennes**

La figure de l'émir Abd Ar-Rahman Khan, restée celle du fondateur d'un état musulman unifiant les tribus autour de la même religion et vainqueur des guerres, est peut-être l'une des explications qui souligne la raison pour laquelle Mollah Mohammed Omar a réussi avec les talibans à prendre contrôle d'un pays dont l'Etat était alors en voie d'effondrement. L'institutionnalisation des règles coutumières, de la *shari'a* et des autorités traditionnelles a profité à ces deux principaux leaders en vue d'assurer leur légitimité du gouvernement du territoire.

En même temps, la Grande-Bretagne a joué un rôle primordial dans la Constitution de cet Etat, et notamment de ses frontières puisque la ligne frontalière entre l'Afghanistan et le Pakistan, la ligne Durand, remplit son rôle de ligne de partage depuis 1893, date à laquelle cette frontière partageait alors le Raj britannique et l'Afghanistan. Cette ligne Durand est mise en cause par les talibans et par l'ensemble des pachtoune de cette région frontalière dont l'activité est particulièrement forte.

L'Afghanistan s'est construit dans le « Grand jeu » et gouverné par la volonté de consolider un état-tampon comme porte verrouillable vers l'Asie (traité anglo-russe de 1905). L'histoire de l'Afghanistan se construit dans des luttes et rivalités de pouvoirs entre les principales grandes puissances. Néanmoins, RUBIN note que ce sont finalement la fin de ces luttes et notamment

la fin de la rivalité russo-américaine qui a précipité l'instabilité sur le pays<sup>583</sup> et a permis à l'Emirat islamique d'Afghanistan de s'installer.

L'Emir a été aidé par les Britanniques à établir ce semblant d'Etat-tampon mais structurellement, cet Etat souffre de toutes les faiblesses de l'Etat-postcolonial, et l'absence totale et pérenne de sentiment national rend très difficile la construction d'un Etat moderne dans toute sa complexité.

Il n'est donc guère étonnant de constater que l'émergence de l'émirat islamique d'Afghanistan, sous le commandement de « Mollah » Mohammed Omar n'est en réalité qu'une résurgence d'un modèle passé. Cette légitimité est basée d'ailleurs sur le triomphe vis-à-vis d'un ennemi historique de l'Afghanistan (la Russie) d'un homme qui a su s'imposer, après la chute de l'Union soviétique, comme chef d'un Etat, unificateur du pays et restaurateur d'un modèle enraciné.

Cet aspect s'est une nouvelle fois retrouvée durant la guerre froide entre les Etats-Unis finançant les Talibans et les groupes résistants islamiques armés (qui sont aujourd'hui considérés comme étant des groupes islamistes « dangereux » et porteurs d'instabilité). L'Afghanistan communiste s'est retrouvée à lutter contre des « combattants de la liberté » qui devaient se libérer du joug idéologique de la dictature. Un discours qui se retrouvera d'ailleurs renouvelé bien plus tard lors des Révolutions arabes.

## **B. Un principe de localité fondé sur une tribalité institutionnelle**

Le principe de localité afghan se construit bien plus autour d'un agrégat de microsociétés constituées en villages que d'un ensemble de villes, les grandes villes afghanes étant culturellement beaucoup plus perçues par les pachtounes traditionnels comme incarnant le modèle occidental. Cela étant dit, il y a assez peu de grandes villes en Afghanistan.

En 2001, le pays était constitué d'environ 21 millions d'habitants pour une densité par habitant de 33,10 habitants au kilomètre carré<sup>584</sup> et divisé administrativement de 34 *velayat* (le terme est issu de l'arabe *wilaya* qui signifie « province »).

---

<sup>583</sup> RUBIN Barnett R., « Afghanistan: la souveraineté comme condition de la sécurité », in *Critique Internationale* 2005/3 (n°28), p. 169-183., p.8

<sup>584</sup> Cf. : <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SP.POP.TOTL?locations=AF>

L'Afghanistan est majoritairement constitué de paysans et la majeure partie de sa production est agricole. Cela est significatif d'un pays peu peuplé et mais dont la production est traditionnelle, le secteur primaire dominant radicalement dans la production intérieure.

L'accord de Bonn lui-même allait institutionnaliser des « chefs de guerre »<sup>585</sup> pour permettre la stabilisation du pays autour d'un arc de sécurité. Ainsi donc, le pays est géographiquement composé de montagnes, de plaines et de vallées fertiles mais également de sous-sols d'une richesse insoupçonnée.

En effet, les agences estiment que l'Afghanistan reposerait sur l'équivalent de 1000 milliards de dollars de ressources naturelles.

De cette manière, les institutions peuvent difficilement pénétrer le territoire sans affronter la « localité afghane » qu'implique les chefs de guerre, notamment depuis les années 1980, mais aussi les « chefs de village ». C'est là l'une des grandes faiblesses structurelles du *nation-building* qui doit pénétrer dans la géographie du territoire et permettre l'existence du nouvel Etat en dehors des grandes villes du pays, ce qui implique aussi que la centralisation étatique est une faiblesse pour des Etats qui se voudraient démocratiques.

C'est la centralisation communiste qui amène à renforcer cet aspect de « traditionnalité », liée d'autant plus à la tribalité : le pays réel peut se limiter simplement aux grandes villes.

La tribalité est un particularisme que même Abd Ar-Rahman Khan n'a pas enrayé, bien au contraire. L'identification au caractère tribal comme fondamentalement intrinsèque à l'esprit afghan devait s'institutionnaliser pour permettre l'existence, même précaire d'un Etat dans ce territoire géographiquement difficile dont l'histoire témoigne n'avoir jamais été réellement conquis.

En conséquence, le référent tribal s'institutionnalisant, il rencontre des difficultés intrinsèques lorsqu'il s'agit d'exprimer une forme de citoyenneté.

---

<sup>585</sup> RUBIN Barnett R., « Afghanistan: la souveraineté comme condition de la sécurité » ..., p.176



### C. Une « citoyenneté afghane » difficile à identifier

L'Etat afghan suit la logique d'Etat-tampon persistant qui empêche d'une certaine manière, l'idée même de citoyenneté de se créer réellement. Sachant que les USA ne souhaitaient pas de *nation-building* en Afghanistan, ils se sont retrouvés obligés d'y participer<sup>586</sup> pour y faire appliquer la « démocratie », au sens le plus large possible.

Le modèle tribal de la société afghane est si prégnant qu'il s'oppose quelque peu à l'idée d'une communauté nationale. En effet, puisque l'identité collective implique un élément psychologique essentiel, à savoir une perception mutuelle de l'appartenance à cette identité collective<sup>587</sup>.

De l'autre côté, l'absence de participation des Talibans au pouvoir a su sublimer leur réaction face à une autorité qu'ils jugent illégitime et d'occupation. L'idéologie islamiste aidant, elle imprègne une volonté de dissidence face au pouvoir en place et nourrit un rapport de rejet avec la nation.

L'identification dans le *jihâd* appelle à une autre identification qui encourage la venue des combattants étrangers, les *foreign fighters* : il ne s'agit plus seulement de protéger la nation mais la *Oumma* contre l'ennemi intérieur et celui venu de l'extérieur, de la même manière qu'en Palestine, l'idée de défense d'une nation palestinienne se transforme en une défense de la *Oumma*. Il s'agit donc de dénationaliser la lutte<sup>588</sup> et la rendre internationale.

L'une des caractéristiques de cette introuvable « religion civique » qu'est la nationalité, et qui implique donc l'existence de citoyen est soulignée par RUBIN : un aspect psychologique demeure puisque les soldats qui seront recrutés seront à l'image de mercenaires : bien rémunérés mais pas prêts à mourir<sup>589</sup>, sans compter qu'il est aujourd'hui difficile d'identifier les soldats infiltrés dans la précaire armée afghane construite.

Le caractère tribal de l'Afghanistan met en exergue un élément de la continuité afghane : le caractère autochtone de ses chefs et d'un principe de « localité » persistant qui fait que les

---

<sup>586</sup> Idem p.182

<sup>587</sup> VON BOGDANDY Armin, HÄUFLER Stefan, HANSCHMANN Felix, UTZ Raphael, "State Building, Nation-building, and Constitutional Politics in Post Conflict Situations: Conceptual Clarifications and an Appraisal of Different Approaches", Max Planck Yearbook of United Nations Law, Volume 9, 2005, p.579-613, p.599

<sup>588</sup> ROUGIER, cité dans DJEBBI Sihem, « Les migrations de conflit, facteur central de déstabilisation régionale ? Comparaison des migrations palestiniennes et irakiennes au Moyen- Orient », in Les Champs de Mars 2011/1 (N° 21), 2011, p. 35-54., p.42

<sup>589</sup> Idem p.177

Afghans et surtout les combattants sont en vérité les seuls à décider du sort des populations du territoire.

L'influence considérable de la résistance anti-communiste de la part de ces combattants a été décisive dans leur légitimation et il semblerait que la reconnaissance d'une citoyenneté afghane ne puisse être réellement discutée sans l'aval de ces seigneurs de guerres.

## **II. Le *nation-building* en Afghanistan ou la tentative de construction pure et simple de l'Etat**

L'Accord de Bonn a eu une influence considérable sur le *nation-building* envisagé par les Etats-Unis et l'O.N.U. pour l'Afghanistan après la chute du régime Taliban en 2001. L'effondrement de l'Etat afghan n'a en rien diminué la résistance de ce qui, en réalité peut être considéré comme le véritable Etat afghan à savoir l'organisation politico-religieuse talibane, alliée à Al-Qaïda.

L'institutionnalisation, dans un tel environnement devient difficile (A). Le state-building est par ailleurs un processus fragile (B), et le moment de la transition devient un exercice périlleux (C).

### **A. L'introuvable Etat afghan, caractéristique d'une institutionnalisation difficile**

L'un des éléments principaux qui a marqué le *nation-building* afghan est qu'il s'appuie sur le discours de Georges W. Bush liés aux attentats du 11-Septembre 2001. Pointant du doigt le rôle d'Oussama Ben Laden et de son organisation terroriste, *Al-Qaïda*, qui aurait trouvé refuge en Afghanistan, le président américain envoie alors l'USCENTCOM, qui a planifié les opérations militaires, en vue de renverser le régime taliban.

La stratégie opérationnelle en Afghanistan avait pour objet de créer à Kaboul un sanctuaire qui en ferait un centre de décision suffisamment fort, tout en faisant chuter le régime. Géographiquement, le pays était difficile d'accès et il a fallu faire intervenir des contingents parmi les alliés des Etats-Unis, venant d'Europe, et d'Asie notamment.

*Le nation-building : Fondements conceptuels, manifestations opératives et enjeux stratégiques*

L'opération militaire avait trois objectifs : détruire Al-Qaida en Afghanistan, faire chuter le régime taliban et fournir une assistance humanitaire par la reconstruction des infrastructures<sup>590</sup>. De la même manière que dans ses interventions militaires précédentes depuis le début des années 1990, elle applique la stratégie en 3D : Diplomatie, défense et développement<sup>591</sup>.

Le volet civilo-militaire est directement installé à l'aide des diverses ONG : elle participe à la formation soutenue des troupes aux codes culturels, religieux et coutumiers afghans<sup>592</sup> par tout un ensemble d'ONG et d'organismes. Les Etats-Unis ont déjà perçu l'attrait de la « localité » comme enjeu majeur de la mise en place de la paix.

Par ailleurs, pour permettre un *nation-state-building* efficace, on facilite la formation d'experts parmi les citoyens afghans<sup>593</sup>, avec expérimentation et évaluation de leurs capacités.

La plupart des études soulignent deux éléments fondamentaux dans la structure de l'Afghanistan :

- L'artificialité de son existence en tant que nation : il n'y a pas réellement de « nation » en Afghanistan, si bien que l'on peut carrément qualifier ce particularisme de « *nation-failure* »,
- L'artificialité de l'Etat : les institutions afghanes étaient non-fonctionnelles bien avant la guerre entreprise par les Etats-Unis pour renverser le régime taliban<sup>594</sup>. Cela signifie, outre le centralisme soviétique que les institutions afghanes étaient déjà fragiles et peu fonctionnelles.

Rapidement, l'ONU prend le relais, il s'agit de réaliser une institutionnalisation au niveau international mais qui ferait de l'Afghanistan, à l'image du Timor Leste, un Etat construit par les organisations internationales.

---

<sup>590</sup> DOBBINS James, POOLE Michele A., LONG Austin, RUNKLE Benjamin, *After the War, Nation-building from FDR to George W. Bush, ...*, p.90

<sup>591</sup> USAID, *Pre-decisional working draft*, 31 Juillet 2012 draft, 69p.

(URL : [https://www.usaid.gov/sites/default/files/documents/1866/3D%20Planning%20Guide\\_Update\\_FINAL%20%2831%20Jul%2012%29.pdf](https://www.usaid.gov/sites/default/files/documents/1866/3D%20Planning%20Guide_Update_FINAL%20%2831%20Jul%2012%29.pdf) (consulté le 9 Juillet 2019))

<sup>592</sup> HELMUS Todd C., *Advising the command, Best Practices from the Special Operations Advisory Experience in Afghanistan*, publié par la RAND Corporation, Etats-Unis, 2015, 66p., p.36

<sup>593</sup> Idem p.37

<sup>594</sup> THIER Alexander, CHOPRA Jarat., « The role ahead : political and institutionnal reconstruction in Afghanistan », in *Third World Quarterly, Reconstructing War-Torn Societies: Afghanistan*, Vol.23, n°5, Taylor & Francis Group., 2002, pp.893 - 907

Pour l'Afghanistan et dans la dialectique dans laquelle elle se trouve, cela serait revenir au *statu quo* du « Grand jeu » : un Etat-tampon qui puisse arranger, en matière sécuritaire, tous les Etats voisins, dont le Pakistan, allié des Etats-Unis. Néanmoins, cette décision prise au niveau international devrait s'appuyer sur une autorité suffisamment forte et légitime alors que l'autorité talibane mise en place et qui avait survécu à la chute du régime est toujours combative, si bien qu'en 2011, les talibans contrôlaient les 2/3 du territoire afghan.

L'accord de Bonn a entériné une réalité pratique qui semble être un véritable signe de faiblesse dans le *nation-building* en institutionnalisant un état de fait : celui de l'alliance du Nord, un groupe combattant rival des Talibans devait faire partie du gouvernement et éviter la partition du pays.

### **B. Reconstruire un Etat introuvable : le moment du *state-building***

Partir d'un tel schéma pour « reconstruire » l'Afghanistan n'apparaît pas pertinent. Il s'agirait bien plus de construire l'Etat Afghan que de la reconstruire, surtout pour un Etat qui, finalement se limitait aux grandes villes de ce pays.

Il s'agissait, à travers l'accord de Bonn, de mettre en place :

- Une Constitution fonctionnelle et légitime organisant les institutions du pays pour permettre le développement de ce dernier,
- Une représentation suffisamment pertinente (légitime et à volonté démocratique également) pour pouvoir gouverner le pays

L'O.N.U a fortement été sollicitée pour reconstruire l'Etat afghan tandis que les Etats-Unis puis l'alliance de l'OTAN participaient à la sécurisation du pays et à l'application du programme *D.D.R.* auprès des rebelles talibans.

L'un des grands objectifs de cette reconstruction sera la constitution de la *Loya Jirga*, en Afghanistan une congrégation représentative des tribus afghanes, formées par leurs élites. La *Loya Jirga*, ou « grande assemblée », est un rassemblement traditionnel de représentants des différentes tribus et factions afghanes.

Le *nation-building* afghan opéré a suivi les mêmes étapes que décrit précédemment : une intervention militaire suivie par une relative transition démocratique. Dans les faits, elle s'est traduite sur le plan institutionnel par l'établissement d'une première *loya jirga* temporaire,

formée dans l'urgence afin, après rédaction de la Constitution, d'en former une seconde élue selon les conditions énoncées dans ce dernier texte.

La reconstruction de l'Etat-nation afghan est prévu pour se réaliser sur une longue durée. On notera que des conférences de donations et d'aide à l'investissements sont toujours organisées pour aider le pays. La conférence des donateurs de Tokyo de 2002 a permis de récolter près de 4.5 milliards de dollars. Ces fonds ont ensuite été répartis dans les efforts des ONG en vue de stabiliser le pays. L'Iran a aussi participé en investissant et en reconstruisant certaines infrastructures.

On ne compte pas moins de 62<sup>595</sup> Etats qui ont réitéré leur engagement durant la conférence de Paris en 2008 dans le cadre du mouvement général de stabilisation du pays.

Le budget de l'Etat Afghan dépend à près de 80% de donateurs étrangers<sup>596</sup> et le problème est déjà présent. Comment envisager un *state-building* moderne et légitime dans une construction aussi artificielle, alors comment en plus pourrait-on parler de citoyenneté quand le modèle sociétal est encore très ancré dans le tribalisme ?

La citoyenneté implique une forme de philosophie du rapport vis-à-vis de l'Etat-nation : il implique déjà la reconnaissance de la souveraineté de la nation (ou du peuple) et la reconnaissance des droits et devoirs citoyens de chaque individu. La construction tribale de la société afghane reste encore très éloignée d'un tel modèle. Cela demande une éducation civique qui demande encore d'autres programmes, et qui ressembleraient à de la « transition culturelle » du pouvoir.

Une nouvelle fois, l'indépassable localité (cf. PARTIE I) bien comprise en Afghanistan, là où la protection des organisations humanitaires locales<sup>597</sup>, comme l'AHDS, fait figure d'obstacle. Les groupes autochtones de résistance à l'occupation pouvant se fondre dans la population, cela oblige les militaires à les traquer, quitte à générer du mécontentement local et un

---

<sup>595</sup> VAN BILJERT Martine, "Imaginary institutions : State-building in Afghanistan", in KREMER Monique, VAN LIESHOUT Peter, WENT Robert (eds.), *Doing Good or Doing Better, Development policies in a Globalising World*, écrit par le Conseil scientifique des politiques gouvernementales (*Wetenschappelijke Raad voor het Regeringsbeleid, WRR*), publié par Amsterdam University Press, Amsterdam, 2009, 378p., pp.157-175. P.163

<sup>596</sup> Budget qui est Presque intégralement injecté dans les domaines de la sécurité, la justice et les services sociaux cf : GROTENHUIS René, *Nation-building as Necessary Effort in Fragile states*, publié par Amsterdam University Press, Amsterdam, 2016, p.64

<sup>597</sup> GROTENHUIS René, *Nation-building as Necessary Effort in Fragile states*, ..., p.82

positionnement contre ces ONG, ces dernières pouvant tout aussi être perçues comme des moyens d'enraciner l'occupation.

En matière de sécurité, ce sont les forces internationales d'assistance et de sécurité (ISAF : *International Security Assistance Force*), sous le commandement de l'OTAN qui occupent cette fonction. Elle doit également participer à reconstruire une armée nationale au travers du programme D.D.R.

Dans le même temps, *l'Afghan Reconstruction Group* doit s'occuper du programme D.D.R. auprès des anciens combattants qui peuvent être réintégrés dans l'armée nationale. Actuellement, l'armée et la police afghane compteraient près de 350 000 personnes<sup>598</sup>

La gestion de la criminalité est aussi une problématique épineuse car elle concerne fortement la lutte contre le trafic de drogue, trafic quasi-institutionnalisé dans le pays, notamment après la chute des Talibans (l'émir Mollah Mohammed Omar avait interdit la culture du pavot, d'où est extraite l'héroïne trafiquée, considérée comme une impureté et un péché par la Loi de l'Islam) suivant la mise en place de *l'Afghan National Development strategy*.

Dans la rédaction de la nouvelle constitution, les Afghans ont rejeté l'idée d'Etat fédéral, notamment en observant la répartition des communautés dans le pays et l'influence du critère communautaire dans ce territoire.

Progressivement le *nation-building* a été confié à des instances internationales tel que l'O.N.U. pour parvenir à renforcer localement les capacités de l'Etat. C'est une stratégie en apparence correcte mais le lien social et les difficultés politiques subsistent.

---

<sup>598</sup> MERCHET Jean-Dominique, « En Afghanistan, les Occidentaux ont été confrontés aux limites de leur puissance », in *lopinion.fr*, publié le 05 janvier 2015 à 10h46, consulté le 20 Mars 2020, URL : <https://www.lopinion.fr/blog/secret-defense/en-afghanistan-occidentaux-ont-ete-confrontes-aux-limites-leur-puissance-19983>

### **III. Expliquer le particularisme de la persistance du modèle sociétal afghan**

Sans nul doute l'une des plus grandes difficultés de ce *nation-building* est de créer les conditions de l'émergence d'une société civile et d'une citoyenneté légitimant la structure du pouvoir et de l'Etat afghan nouvellement mis en place.

L'un des moyens aura été de s'appuyer sur des élites cooptées, et de connivence avec les *nation-builders*. Il a fallu encourager la participation des femmes aux procédures démocratiques notamment et permettre aux jeunes de s'intéresser à la reconstruction de l'Etat.

Les inviter à participer à la défense de l'Etat afghan en construisant l'armée s'avère judicieux mais il reste que cette armée est poreuse et il est difficile d'identifier les éventuelles infiltrations. Il faut étudier justement les fondements de la conscience afghan (A) pour comprendre à quel point le *state-building* a été illusoire pour ce pays (B)

#### **A. Les solides fondements de la conscience afghane : persistance d'une conscience locale**

La conscience tribale afghane se double d'un passé guerrier qui a fini, au bout de plusieurs guerres, notamment face à l'Empire britannique, par enraciner l'identification personnelle des pachtoune à la figure du « *moudjahidin* »<sup>599</sup> résistant à toute volonté extérieure d'occupation.

Toujours dans le cadre de la guerre, l'Emir proclame l'une des régions les plus l'Est d'Afghanistan comme étant un « *kafiristan* ». L'Etat Afghan positionne son discours et son identité : l'Islam est le fondement national d'identité, le Kâfiristân doit être islamisé. Ainsi, l'émir islamise le Kâfiristân qui se transforme en *Nouristan*. En réalité, l'Islam a aussi servi d'unificateur des tribus d'Afghanistan avec pour modèle un Emir qui, après sa victoire dans le Kafiristan a été surnommé le « destructeur d'idoles ».

S'agit-il pour autant de faire un *nation-building* dans une « non-nation » ? Quelle nation pourrait être alors pertinente pour l'Afghanistan ? Existe-t-elle réellement au-delà de la simple structure qui vit d'aide internationale, de même pour l'armée nationale afghane entièrement supervisée par les Etats-Unis ? L'idée nationale afghane pose, une nouvelle fois, plus de questions, qu'elle ne trouve de réponses, bien qu'elle en ait les référents.

---

<sup>599</sup> TARZI Amin, Islam, *Shari'a, and State Building under 'Abd al-Rahman Khan in Afghanistan's Islam...*, p.127.

Une telle absence de planification pour un Etat qui dépendait déjà de l'aide internationale pour se structurer (une aide internationale qui finalement fait « exister » un Etat<sup>600</sup>) est suffisamment grave pour que la chute du régime taliban puisse avoir pour conséquence le passage du caractère de « *rogue state – weak state* » à celui de « *failed state* », qui nourrit les inquiétudes de ses voisins pakistanais et iraniens. D'ailleurs, ce seront la banque mondiale et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement qui vont participer au *capacity building*<sup>601</sup> en finançant l'institutionnalisation.

L'Afghanistan n'a visiblement jamais fonctionné comme un Etat moderne<sup>602</sup>. En effet, la localité ancrée historiquement dans la « génétique historique » d'un territoire comme l'Afghanistan, terre des Pachtounes, couplée à un tribalisme fort et une historicité marquée par la résistance aux invasions, participe de cette idée que le modèle étatique, ou plutôt d'Etat-nation en Afghanistan n'a jamais réellement fonctionné<sup>603</sup> comme tel.

Dans ce cas, doit-on institutionnaliser le tribalisme ? La *Loya Jirga* s'en charge mais quid des enjeux et objectifs d'un tel dispositif ? C'est comme tenter d'imposer une représentation, un modèle qui est le seul que l'on croit fonctionner.

En Irak notamment, même l'ancien dirigeant irakien déchu, Saddam Hussein a dû céder du pouvoir aux tribus locales qui gouvernaient alors la province d'Anbar, notamment pendant la guerre Iran-Irak et la première guerre du Golfe<sup>604</sup>. Cette province, caractérisée par une forte influence des tribus possède des particularismes et un rapport avec le pouvoir central tout à fait inédit par rapport aux autres provinces d'Irak. Les tribus qui y évoluent sont marquées par une forme de défiance forte pour les autorités de l'occupation et du gouvernement. Le boycott du référendum de 2005 y a été très suivi.

---

<sup>600</sup> C'est l'une des principales critiques que l'on pourrait porter au modèle d'aide internationale puisque pour certaines opérations de *nation-building*, ou limitée à du *state-building*, cela implique de sacrifier l'indépendance des Etats à la stabilité, ce qui a eu pour conséquence

<sup>601</sup> FUKUYAMA Francis, *Nation-building: Beyond Afghanistan and Iraq*, ... p.122

<sup>602</sup> EHRENREICH BROOKS Rosa, "Failed States or State as Failure?", in *The University of Chicago Law Review*, volume 72, 2005, n°4, pp.1159-1196, p.1167

<sup>603</sup> SCHARF Michael P., WILLIAMS Paul R., Report of the Committee of Experts on Nation Rebuilding in Afghanistan, 36. *New England School of Law, New England Law Review*, Rev 709,711, 2002 (disponible ici : <https://studylib.net/doc/8994017/new-england-law-review>). C'est en substance ce que résume le rapport sur le *nation-building* opéré en Afghanistan.

<sup>604</sup> JOHNSTON Patrick B., SHAPIRO Jacob N., SHATZ Howard J., BAHNEY Benjamin, JUNG Danielle F., RYAN Patrick K., WALLACE Jonathan, "The Islamic State of Iraq and the Iraq War", in *Foundations of the Islamic State, Management, Money, and Terror in Iraq, 2005-2010*, publié par RAND Corporation, 2016, pp.11-47 (URL : <http://www.jstor.org/stable/10.7249/j.ctt1cd0kpz.8>), p. 28



On observera par la suite des réunions successives avec des « accords historiques » comme le soulignent les médias, mais qui se sont effondrés en quelque semaines si ce n'est quelques jours après leur signature<sup>605</sup>.

Dans une telle mesure, il faut nécessairement observer que le modèle n'est pas seulement tribal mais implique la compréhension profonde de ce qu'est la localité afghane et comment elle se couple avec la pertinence d'un gouvernement national.

L'idée nationale afghane existe mais elle se réalise difficilement dans d'autres dimensions, que dans les villes, sans l'appui d'une localité qui a servi de base de repli face à des invasions extérieures. La géographie apporte d'ailleurs un avantage certain à l'enracinement d'une forme d'« irrédentisme à l'afghane », servant de « repli national stratégique ».

### **B. Un *state-building* illusoire.**

Le processus choisit pour l'Afghanistan devait permettre à une seconde *Loya Jirga* d'incarner le modèle démocratique choisi pour l'Afghanistan. Cet Etat serait, pour la construction sociale de l'Afghanistan, un appareil qui ne dépasserait pas son autorité au-delà de Kaboul. Le gouvernement par intérim jouait alors le rôle d'autorité transitionnelle vers la démocratie. La transition est assurée par Hamid Karzaï, chef du gouvernement de transition et élu en 2004 président de la République d'Afghanistan.

L'un des trois piliers institutionnels du *state-building* implique la mise en place d'une justice transitionnelle. Il consiste en la création d'une justice sous les conventions modernes : un système judiciaire soumis à un système juridique modernisé et démocratique. En Afghanistan, cela était sous leadership italien. Cette justice transitionnelle a pour objet comme énoncé en partie I, de s'inscrire dans la réconciliation nationale. Parfois, elle n'est pas directement institutionnalisée par l'Etat.

Nécessairement, il faut mettre en place un gouvernement, qui doit prendre en compte tous les aspects les plus infimes des réalités afghanes. Une problématique particulièrement épineuse pour un pays habité par différentes ethnies et tribus, mais également de courants religieux bien différents comme les chiites Hazaras, les chiites duodécimains, les sunnites wahhabis, salafis ou orthodoxes ... Il faut aussi composer avec l'influence traditionnelle conséquent du modèle

---

<sup>605</sup> Comme le plus récent de ces accords, signé en Mars 2020 et ayant tenu seulement ... que 2 jours.

de chefferie, et entre autres la chefferie de guerre qu'implique cet Etat très fragile. Si cela est moins le cas aujourd'hui et surtout dans les métropoles du pays, cela reste en quelque sorte la règle dans les territoires non-conquis par l'alliance militaire occidentale.

La justice existe-t-elle en Afghanistan ? Oui il y a, du moins, dans les territoires où la présence de l'Etat est moindre, une forme de justice tribale. La planification implique de savoir s'il faut conserver, modifier ou considérer la justice inexistante pour édifier un système judiciaire moderne. Se limiter à observer les châtiments corporels infligés aux condamnés n'est certainement pas la meilleure idée pour se référer à l'idée que se font les locaux de la justice.

Les fondements des sociétés traditionnels étant enracinés dans les consciences et les usages collectifs, les référents sont très souvent les « médiateurs locaux » non-institutionnalisés, comme les imams, ou les référents tribaux (les « anciens », c'est encore le cas dans un grand nombre d'Etats en dehors des référents occidentaux). La corruption des acteurs institutionnels reste dans les consciences collectives un élément capital de la prise en compte du système : il le délégitime radicalement.

## **Sous-section II : Afghanistan : un modèle de *state-building* qui montre ses fragilités ?**

L'Afghanistan devait, pour réussir ce type de *nation-building*, se débarrasser d'une part de son statut d'éternel Etat-tampon mais également se débarrasser des combattants insurgés talibans qui restaient sans doute le plus grand mur vis-à-vis du *nation-building* afghan.

### **I. L'architecture du *nation-state-building* envisagée en Afghanistan : l'échec de la combinaison stato-nationale**

Le *nation-building* afghan n'a jamais vraiment réussi. Après près d'une vingtaine d'années à opérer dans ce territoire, les Etats-Unis, les institutions et organisations internationales et militaires, n'ont jamais réussi à imposer la paix. Les membres des ONG étaient enlevés. Le discours taliban, mais aussi celui d'organisations terroristes comme Al-Qaida, a trouvé pied dans les consciences de certains musulmans jusqu'en Occident, intensifiant le recrutement de combattants étrangers.

L'Etat afghan reste irrémédiablement lié au clientélisme (A) et à l'aide internationale des ONG, même si le rôle de celles-ci, tant idéologique que matériel, reste peu efficace (B).

### **A. Un Etat soumis au partage et au clientélisme international**

Le constat qui est fait de l'Afghanistan est sans ambages : il s'agit d'un Etat où le patronage et le clientélisme favorisent une corruption omniprésente et où se constituent des réseaux de pouvoirs non-officiels<sup>606</sup> échappant d'une certaine manière au principe de légalité. Par ce biais, le système politique est fragile et le népotisme dont il souffre défavorise sa légitimité, notamment auprès de la résistance talibane qui les considère comme tel.

Or, c'est par le patronage que s'exerce notamment le pouvoir de Hamid Karzaï, ancien président de l'Afghanistan sous l'occupation américaine. Un patronage qui rappelle fortement les mandats et constructions nationales au Levant et en Irak durant et après la Première Guerre Mondiale.

La nation afghane existe-t-elle au-delà même des grandes villes du pays ? C'est la question que l'on pourrait se poser lorsque l'on constate la difficulté de faire émerger une société civile prompt à participer à son propre *nation-building*. C'est le renforcement des capacités civiles « *civilian surge* » qui semble avoir été stratégique dans un Etat dominé autrefois par les Talibans.

L'ancien président Obama énonçait étonnamment qu'il ne s'agissait pas de faire du *nation-building* car ce sont les Afghans qui doivent reconstruire leur nation<sup>607</sup>. Etonnant paradoxe lorsque l'on sait que le *nation-building* demande autant de gouvernance démocratique que de gouvernement politique légitime. Néanmoins, il est très difficile d'articuler ces deux éléments si le gouvernement est fondamentalement considéré comme illégitime justement parce que le modèle démocratique ne semble pas convenir à certains grands acteurs nationaux ou régionaux.

Cette instabilité latente et cette volonté de résolution du conflit se poursuivra jusqu'aujourd'hui alors que Donald Trump avait décidé d'entamer des négociations avec les Talibans (avant de les interrompre brutalement). Ce clientélisme hérité des années d'après-guerre contre l'Union

---

<sup>606</sup> VAN BILJERT Martine, "Imaginary institutions : State-building in Afghanistan", in KREMER Monique, VAN LIESHOUT Peter, WENT Robert (eds.), *Doing Good or Doing Better, Development policies in a Globalising World*, écrit par le Conseil scientifique des politiques gouvernementales (*Wetenschappelijke Raad voor het Regeringsbeleid, WRR*),, publié par Amsterdam University Press, Amsterdam, 2009, 378p., pp.157-175, p.158

<sup>607</sup> DE HOOP SCHEFFER Alexandra, « Politique étrangère américaine : quels défis ? Rompre avec le tout-militaire et le *nation-building* », in *diploweb.com*, ... citant le discours d'OBAMA du 16 Décembre 2010, à propos de la stratégie afghane p.7

soviétique<sup>608</sup> tend à prendre fin avec l'arrivée des Talibans mais reprend après l'intervention américaine.

### **B. Le rôle incontournable des ONG : la dialectique humanitaire et idéologique de la reconstruction Afghane**

Les années 1980 ont été les « années d'or » durant lesquelles l'humanitarisme internationale s'est développé. On peut citer l'exemple du modèle de Médecins Sans Frontières (MSF), fondé en 1971, dirigé alors par Bernard Kouchner.

Ces ONG ont mis en évidence un moyen de rendre les frontières poreuses en légitimant leur action humanitaire comme respectant les principes de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH) de 1948, et ayant volonté à agir seulement sur le plan humain en permettant la création de corridors de livraison de nourritures, de médicaments et des biens de premières nécessité.

Cette pénétration des ONG dans un espace territorial considéré autrefois comme confiné et hermétique (le monde communiste notamment et certains Etats « fragiles ») a été suivi par une forte médiatisation, notamment de Médecins Sans frontières par exemple, appelée médiatiquement opération des « *french doctors*<sup>609</sup> ». Elle se combine à la fondation de l'association humanitaire « Action contre la Faim » pour intervenir en Thaïlande.

Dans le même temps, c'est aussi en 1977 que les Etats-Unis fondent le Bureau aux affaires des Droits de l'Homme et des Affaires humanitaires (qui, aujourd'hui, prend le nom de « *Bureau of Democracy, Human Rights, and Labor* »).

Cette doctrine va suivre l'intervention américaine en Afghanistan, une doctrine à laquelle le président américain Ronald Reagan ne va pas déroger, fondant la doctrine de l'interventionnisme humanitaire, en la dotant de sa doctrine militaire et d'une forme évoluée de son aspect humanitaire et démocratique en créant la *New Endowment of Democracy* (NED).

---

<sup>608</sup> DORRONSORO Gilles, « Les enjeux de l'aide en Afghanistan », in *Cultures & Conflits* [Online], n°11 | automne 1993 (Cultures & Conflits n°11 (1993) pp. 93-112), publié le 13 Mars 2006, consulté le 20 Mars 2020, §6 (URL : <http://journals.openedition.org/conflits/431>)

<sup>609</sup> Cette appellation renvoie à l'action des médecins français dans la guerre du Biafra à la fin des années 1960. Alors médecin, Bernard Kouchner crée Médecins Sans Frontières, association d'aide aux réfugiés et aux blessés.

Elle fonde notamment l'action américaine du *nation-building* depuis le début des années 1990, incarné dans le concept français de « Sans Frontiérisme<sup>610</sup> » par les « *cross-borders* ».

L'aide des ONG a surtout consisté à la reconstruction d'infrastructure de service public de fourniture d'eau, d'électricité ainsi que de l'aide médicale d'urgence. La mise en place de structures d'éducation, notamment aux femmes et aux plus jeunes, s'inscrivait également dans l'objectif d'assurer un minimum de lien social entre l'autorité provisoire et les afghans.

Il est difficile d'avoir des données spatiales sur la réparation territoriale des ONG autre que dans les zones contrôlées par les Etats-Unis.

La dialectique humanitaire trouve ici son référencement dans le déploiement des ONG en Afghanistan dès les années 1978 mais s'arrête, du moins sur le volet humanitaire, momentanément dès le début des affrontements entre les « combattants de la liberté » et l'armée soviétique.

Une nouvelle fois, c'est la résurgence des mêmes problématiques qui touchaient déjà les ONG dans les années 1980. En effet, on a assisté à la confirmation de la faiblesse structurelle de l'action des ONG en Afghanistan, faiblesse marquée par la faible pénétration des ONG si ce n'est par l'intervention de seigneurs de guerre et commandants (dont le commandant Massoud dès les années 1980-1990).

L'influence idéologique a été fortement limitée alors que les ONG fournissaient également le moyen pour des élites de se constituer. En réalité, l'Afghanistan semble avoir piégée les Etats-Unis mais également tous les acteurs étatiques et institutionnels (près de 36 Etats au départ) dans la spirale de la violence et l'irréductibilité Pashtoune.

---

<sup>610</sup> Voir également JOXE Ludovic, « Les limites du sans-frontiérisme – Entre pensée universaliste et action sur-mesure », Communication donnée lors de l'université d'été du RéDoc sur le thème « Dépasser les frontières » Strasbourg, le 16 Juin 2017.(URL : [http://redoc.uqam.ca/wp-content/uploads/2017/08/Joxe\\_ReDoc-Strasbourg-2017.pdf](http://redoc.uqam.ca/wp-content/uploads/2017/08/Joxe_ReDoc-Strasbourg-2017.pdf))

## **II. Une intervention *low-cost* pour un engoulement militaire conséquent**

C'est l'échec de la pacification de l'Afghanistan, des Talibans détenant toujours l'initiative dans la région (A), une reconstruction de l'Afghanistan basée sur l'éventuelle existence d'un Etat potentiel qu'il fallait réparer (B).

### **A. L'échec de la pacification de l'Afghanistan préalable à la mise en place du nouveau régime.**

Le programme de *nation-building* afghan a été moins coûteux que celui qui a servi pour les opérations militaires<sup>611</sup>. Les deux premières années de l'intervention ont coûté moins cher pour le développement économique afghan que pour l'architecture de la stabilisation et le combat contre les Talibans, que l'on pourrait par ailleurs décrire comme une guerre d'usure à l'encontre de la coalition ?

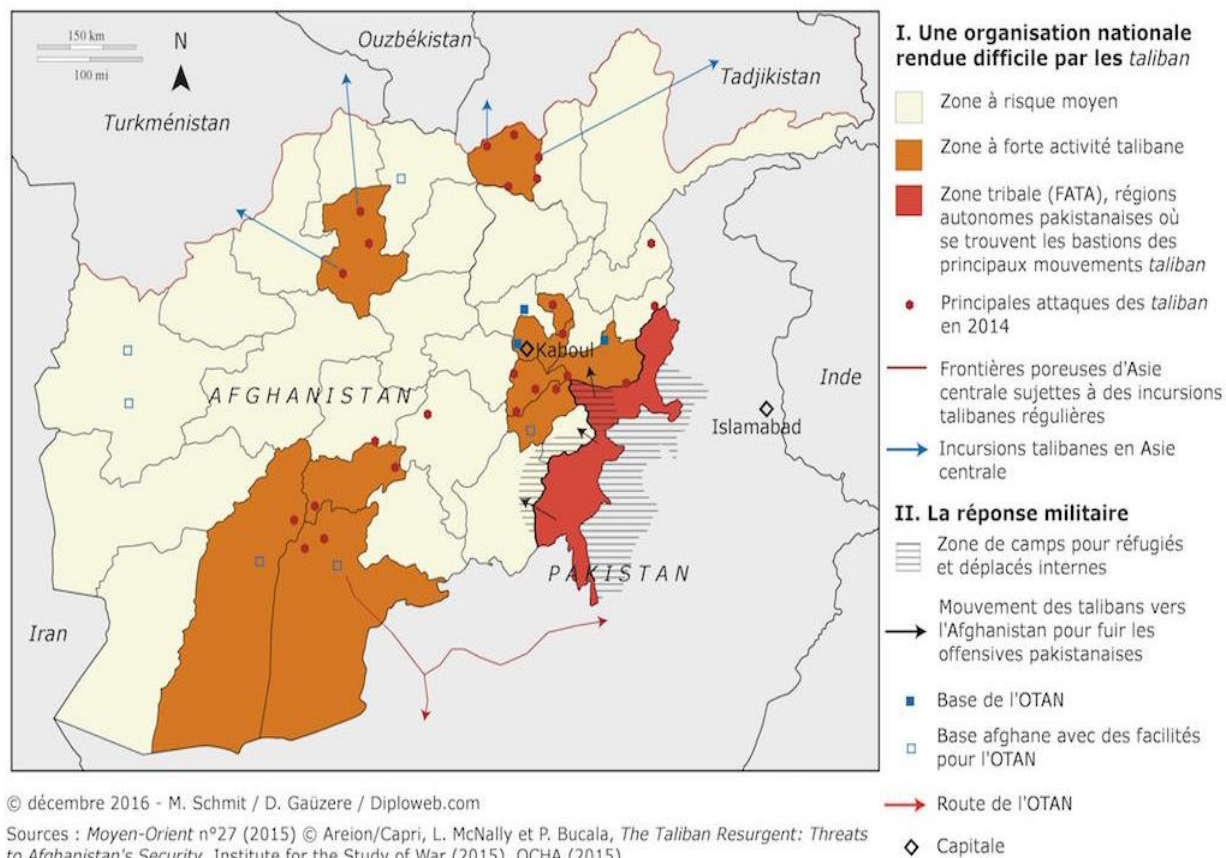
Les limites sont une localité si forte, difficile à évaluer tant elle s'est ancrée dans la conscience des Afghans, qui se définissent bien souvent par leur appartenance tribale (on rappelle : les Pachtounes majoritairement, répartis entre plusieurs Etats, dont le Tadjikistan ou le Pakistan). Les leaders comme les seigneurs de guerre, qui étaient déjà présents, ont été autorisés à candidater et les votes des citoyens afghans sont allés en leur faveur<sup>612</sup>.

Empêcher le retour des talibans et conserver les leaders institutionnels semble une position paradoxale mais cohérente avec la volonté globale de faire tomber les régimes jugés « voyous ». Néanmoins, ces noyaux durs d'instabilité que représentent les seigneurs de guerre dans le cadre du *state-building* risquent de favoriser le retour légitime des dominants naturels que sont les talibans. L'ensemble pourrait même se retourner contre les *nations-builders*, les locaux pouvant tout aussi avoir de la famille du côté des moudjahidines que de celui des membres des institutions en place.

---

<sup>611</sup> Idem p. 165 : “\$ 57 in the first two years of the intervention, compared to \$ 233 in East Timor and \$ 679 in Bosnia) and the fact that spending on development aid continues to be dwarfed by military spending and plagued by unmet pledges and unspent funds”.

<sup>612</sup> VAN BILJERT Martine, “Imaginary institutions : State-building in Afghanistan”, in KREMER Monique, VAN LIESHOUT Peter, WENT Robert (eds.), *Doing Good or Doing Better, Development policies in a Globalising World*, ... pp.157-175. P.159



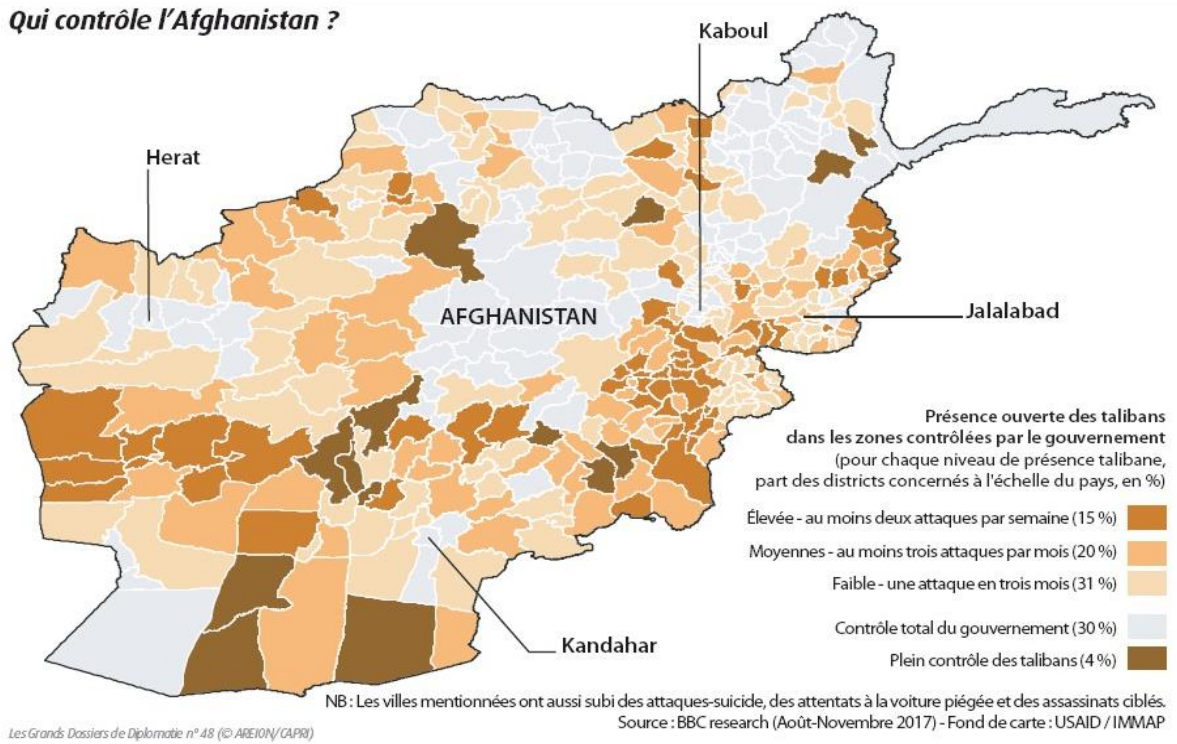
*Carte des zones d'activités tribales d'Afghanistan en 2015*<sup>613</sup>

La carte ci-dessus montre les zones d'activités tribales. Lorsqu'on la compare à d'autres cartes de l'Afghanistan, elles démontrent l'évidence du lien entre activité tribale et territoires non-(re)conquis par l'OTAN.

<sup>613</sup> GAÜZERE David, « Afghanistan : le troisième front de l'Etat Islamique ? », in *diploweb.com*, publié le 7 Février 2017, consulté le 20 Mars 2020, Disponible à cet URL : <https://www.diploweb.com/Afghanistan-le-troisieme-front-de.html>

La superposition des cartes semble saisissante, notamment lorsque l'on observe les deux cartes suivantes :

**Qui contrôle l'Afghanistan ?**

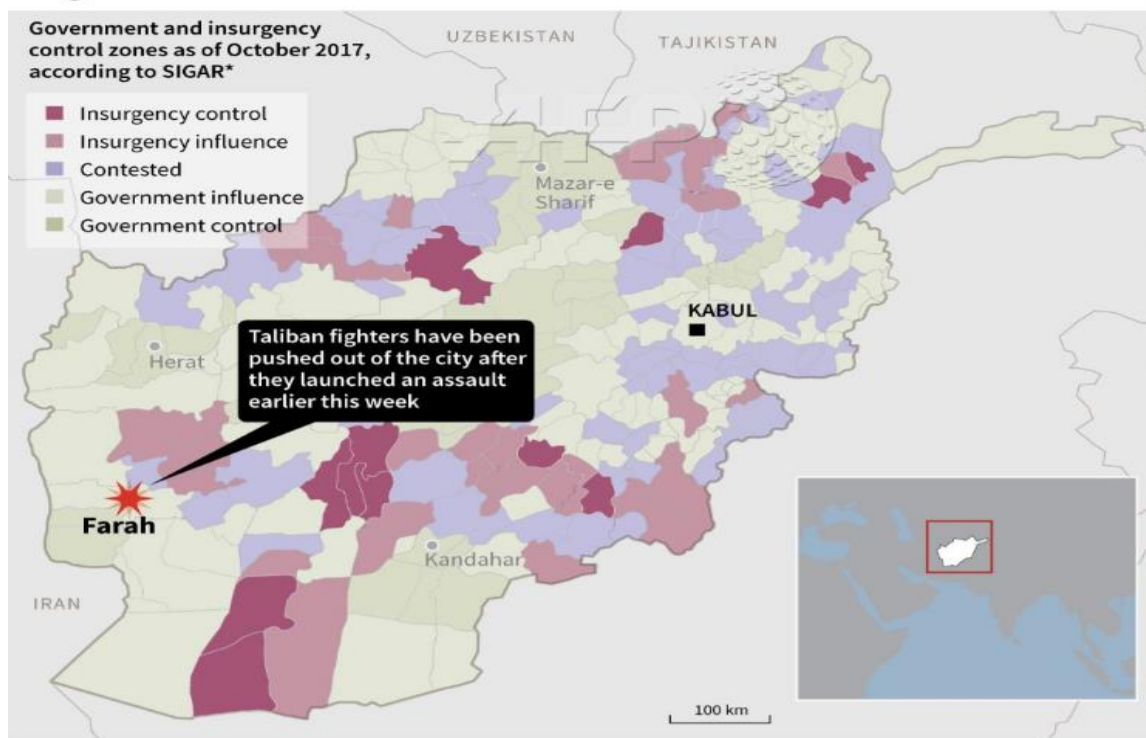


*Carte des zones contrôlées en 2017*<sup>614</sup>

<sup>614</sup> Entretien avec Didier CHAUDET, publié dans la revue *Diplomatie*, Les Grands dossiers n°48, « L'Etat des conflits dans le monde », 1<sup>er</sup> Décembre 2018



## Afghanistan conflict



Source : \*Special Inspector General for Afghanistan Reconstruction

© AFP

*Carte des zones de conflits en Afghanistan en 2017 (AFP)*

Chacune de ces cartes font apparaître un fait que l'on relevait déjà dans la réflexion : seules les grandes villes peuvent être considérées comme étant « contrôlées » ou plutôt sécurisées, alors que des attentats les ciblent dans le cadre d'une stratégie de harcèlement des forces de sécurité.

L'« Etat » afghan, avant même l'idée de *nation-building*, est donc absent au-delà des frontières même des grandes villes, les Talibans ont repris le contrôle d'immenses territoires à la coalition occidentale, qui peine à trouver une solution, même dans le cadre diplomatique.

### **B. « Réparer l'Afghanistan » ou la persistance de la « magie mentale » comme stratégie américaine**

Le *state-building* implique de comprendre les interactions profondes entre les différents agents. Le principe interactif en Afghanistan amène à penser que le socle social sur lequel la société se construit est la tribu, puis la famille élargie, une structure sociale qu'il faut nécessairement prendre en compte car dans le cas contraire, on produirait un Etat dépersonnalisé, fondé sur de nouvelles structures sociales.

Le *nation-building* doit être cohérent avec le *state-building* et l'attachement à l'Etat, impliquant une loyauté à l'égard d'un système et de ses acteurs politiques, ne pourrait alors se développer dans le sens où l'entendent les *nation-builders*. C'est aussi là l'un des enjeux du *state-building* de construire un système inclusif-exclusif pertinent qui ne puisse laisser aucun acteur institutionnel hors du champ de l'intégration nationale et politique, tout en écartant ceux qui ont eu, au moins un certain temps, une légitimité.

Le discours politique s'avère donc un précieux atout. Justement, en la matière, on a repensé le *nation-building* sur le concept d'une « réparation » du pays (« *fixing Afghanistan* »), un élément de discours présent dans l'action des organisations internationales comme les Nations-Unies<sup>615</sup> notamment. Il s'agirait d'une forme d'exercice de « magie mentale<sup>616</sup> » dans laquelle l'existence de l'Etat afghan serait simplement une question de présomption (« *assumption of a*

---

<sup>615</sup> VAN DER BORGH Chris, "Post-war peace-building: what role for international organizations?", in Conseil scientifique des politiques gouvernementales (WRR), *Doing Good or Doing Better, Development Policies in a Globalising World*, édité par KREMER Monique, VAN LIESHOUT Peter, WENT Robert, publié par Amsterdam university Press, Amsterdam, 2009, 378p, pp.303-320, p.304

<sup>616</sup> VAN BILJERT Martine, "Imaginary institutions : State-building in Afghanistan", in KREMER Monique, VAN LIESHOUT Peter, WENT Robert (eds.), *Doing Good or Doing Better, Development policies in a Globalising World*, ... p.166

*state* »<sup>617</sup>). Socialement, le système proposé est lui-même décrit par la *RAND corporation* comme pouvant être socialement contradictoire avec le système préexistant<sup>618</sup>.

La constitution d'une armée institutionnelle est de très loin l'une des preuves les plus manifestes de l'échec du *state-building* afghan : cette armée, qui subit de nombreuses infiltrations, est une armée institutionnalisée sous perfusion financière et mainmise de la coalition internationale et surtout par les Etats-Unis, qui forment ses adhérents.

Le substrat national y étant absent (elle est formée par les leaders de la coalition), elle manque de toute la légitimité de l'institutionnalisation pour un Etat qui n'existait déjà que de manière fantomatique.

C'est de ce constat que proviennent des négociations interminables qui ont abouti en 2019 à ce que les Etats-Unis puissent, après avoir investi d'immenses sommes d'argent (on parlait déjà de près de 400 milliards de dollars en 2011), ouvrir les voies à la négociation pour qu'ils puissent reprendre le contrôle du pays et abandonner les leaders qu'ils avaient alors importés (notamment Hamid Karzaï).

### **III. La sous-estimation du facteur tribal dans le *nation-building*-afghan : « porosité des frontières » et l'ethnie résistante au confessionnalisme**

L'Afghanistan est aussi un Etat possédant une forte minorité chiite (30%) alors que l'immense majorité est sunnite, de rite hanbalite. On aurait pu s'attendre à ce que ce rite soit le vecteur d'une forte dynamique wahhabite et puisse ouvrir la voie à une guerre civile, à l'image de l'Irak.

Ce n'est justement pas ce qu'il s'est passé et qui différencie par ailleurs le mouvement Taliban des autres groupes terroristes idéologiques à savoir l'enracinement ethnique d'un groupe qui en réalité incarnait l'Etat-nation (A) et qui, à l'image du régime Kadhafiste, était le seul moyen de garantir l'existence de frontières réelles (B).

---

<sup>617</sup> Idem p. 166

<sup>618</sup> « The process of nation-building is bound to create contradictions between preexisting and newly created social systems » in BENARD Cheryl, JONES Seth G., OLIKER Olga, THURSTON Cathryn Quantic, STEARNS Brooke K., CORDELL Kristen, *Women and Nation-building*, publié par RAND Corporation, Center for Middle East Public Policy, 2008, 213p., op. cit. P.135

### **A. L'ethnie comme référentiel indépassable de l'irrédentisme religieux pachtoune**

Finalement, le temps a révélé les réalités d'une difficile construction de la nation : le facteur pachtoune, réalité de l'édification nationale afghane, une ethnie composant l'immense majorité du territoire afghan mais qui évolue aussi sur le territoire pakistanais.

Les liens tribaux existant au sein de l'ethnie (voire même au-delà, des lois coutumières propres) et les réseaux d'allégeance dans un environnement dominé par un Islam traditionnel ont renforcé la volonté pachtoune de lutte contre celui qu'ils considèrent comme l'« envahisseur » de la même manière que dans le passé avec la Grande-Bretagne, l'Union soviétique et aujourd'hui la coalition occidentale incarnée dans l'OTAN.

Ce facteur a surenclanché la porosité des frontières entre l'Afghanistan et le Pakistan, bien que ce dernier soit l'allié des Etats-Unis. Cela a mis en évidence la difficulté de comprendre les raisonnements stratégiques des Etats voisins sur long terme, le Pakistan étant devenu un allié de la Chine mais ayant également abrité en son territoire et à proximité d'une de ses bases militaires, l'ancien dirigeant d'Al-Qaida, Oussama Ben Laden.

On a par ailleurs longtemps estimé que l'ancien chef des Talibans était caché, à l'instar d'Oussama Ben Laden au Pakistan, et peut-être également protégé par l'institution militaire.

Cette « porosité des frontières » entre l'Afghanistan et le Pakistan existant parce que l'ethnie pachtoune, majoritaire au sein des Talibans mais aussi présente dans une certaine mesure dans l'organisation Al-Qaida, a rendu très difficile l'occupation et la pacification d'un territoire par ailleurs entouré de montagnes, hostile, difficile d'accès et frontalière au Pakistan, lui-même ayant du mal à assurer la sécurité de cette frontière.

Finalement c'est là où le principe de réalité amène à penser l'environnement géographique comme un principe plus large, l'existence d'une nation, d'un Etat étant conditionné par l'environnement dans lequel ceux qui s'en attribue l'identité évoluent.

Ce référent n'a pas été suffisamment exploité, en lien avec la persistance d'une « localité » n'a pas permis aux Etats-Unis puis à l'OTAN de réussir le *nation-building* afghan.

La division entre chiites hazaras et pashtounes talibans n'a pas non plus permis de diviser le pays et pour cause, la confrontation sunnite-chiite est une constante idéologique de groupes terroristes pour lesquels les Talibans ont toujours souhaité entretenir une certaine distance malgré des alliances de circonstances, en vue de combattre le communisme ou la présence de l'OTAN.

Cette idéologie ne s'est pas enracinée dans la conscience des combattants talibans, la division sunnite chiite étant beaucoup plus accessoire, même au niveau politique, qu'en Irak.

### **B. Le caractère artificiel de l'Etat : l'illustration libyenne et la porosité de l'Etat lui-même**

L'Etat libyen est un atypisme en Afrique du Nord car il est difficile d'en identifier même les grandes institutions de pouvoirs, alors que la plupart des régimes du Maghreb possèdent des institutions à l'image de celles qui ont été quasi-copiées sur les modèles occidentaux après leur colonisation.

Si la démocratisation n'a pas réellement pris pied dans ces Etats-nations, marqués bien souvent par de nombreux coups d'Etats, celle-ci s'est retrouvée compensée par un modèle d'Etat, structurellement ou d'inspiration républicaine forte, dans lequel la démocratie sociale notamment était, du moins au Maghreb, la clé du lien social entre autorités locales et pouvoir central (surtout en Algérie).

Un autre élément d'importance est que la Libye est le seul Etat d'Afrique du Nord à avoir été colonisé par l'Italie. C'est par ailleurs l'Italie qui a donné à ce territoire le nom que lui donnait les romains de l'Antiquité, identifiant par-là les peuples « berbères » qui y évoluaient.

L'indépendance de la Libye en 1951 fait arriver au pouvoir l'émir Idriss Ier devenu roi. Il fut renversé le 1<sup>er</sup> Septembre 1969 par le colonel Kadhafi, autoproclamé général, qui fait naître, à cette occasion, la République arabe de Libye.

Il construit alors un Etat libyen aux multiples inspirations : nationalisme arabe, Islam « coraniste » (rejetant toute idéologie sunnite et tout le corpus des *hadiths*, les récits rapportés du prophète) et démocratie directe, inspirations qu'il réunit dans un « Petit Livre Vert », à l'image du « petit livre rouge » de Mao Zedong.

Il entreprend alors de développer une politique extérieure ambiguë parfois à tendons tirés avec l'Occident (son régime est accusé d'avoir fait abattre un Avion de ligne « Lockerbie », le 21 Décembre 1988 causant la mort de 270 personnes), mais tente une politique africanophile en se tournant vers l'Afrique saharienne et sub-saharienne.

A l'intérieur du pays, il consolide les liens de « son clan » et de sa tribu, les *Banu Ghaddafas* avec les autres tribus aussi bien, qu'il est difficile d'identifier les institutions qui détiennent le pouvoir réel dans le pays.

Néanmoins, la Libye possédait le plus haut indice de développement humain de toute l'Afrique. L'Etat existait mais à la seule condition que l'organisation « stato-kadhafiste » subsistait et donnait un sens au lien social qui existait entre gouvernant et gouverné.

C'est l'effondrement du régime, orchestré par la France, l'Allemagne, l'Italie, la Grande-Bretagne et en amont par les Etats-Unis, qui a mis en évidence la réalité d'un pouvoir qui consistait surtout en l'unité du territoire plus qu'en l'unité du pays.

En effet, le régime s'est effondré mais également l'Etat, ce qui marqué l'inexistence de réelle légitimité autre que celle de la force des milices. L'affrontement qui se joue en Libye oppose alors les milices et mouvements armés les plus forts.

Si l'autorité de l'Etat s'est effondrée en Libye, en Afghanistan, cette autorité s'est trouvée rapidement capable de se retourner puisqu'elle contrôlait encore des territoires : l'Etat s'est « replié » dans les montagnes pour y appliquer une *shari'a* qui n'a en réalité jamais cessé d'être, remplaçant l'Etat afghan dans ses tâches les plus élémentaires et le délégitimant en conséquence.

Il faut également souligner que dans le cas de l'Afghanistan, on peut estimer aussi une porosité idéologique liée au wahhabisme. En effet, importé d'Arabie Saoudite, ce courant fusionne avec le takfirisme et le kharijisme pour dynamiser encore plus les assauts des forces djihadistes dans le pays et notamment d'Al-Qaida.

Le Pakistan voisin, de même obédience, ne semble pas non plus capable d'endiguer ce type de fléau. Le Pakistan partageant ses frontières avec l'Afghanistan joue un rôle trouble dans l'ouverture de ses frontières tant aux armées américaines qu'aux talibans qui arrivent assez facilement à jouer sur la frontière pakistanaise.

En définitive, le *nation-building* n'a pu totalement réaliser ses ambitions, ni même de manière partielle : l'Afghanistan est sur le point d'être reconquise par des Talibans qui mènent depuis 2001 une guerre d'usure qui a fait fuir l'union soviétique, craignant une sorte de « Viet Nam russe ».

## **Section 2 : Irak, l'exemple-type ou vitrine de *nation-building* américain ?**

Le *nation-building* irakien confirme l'hypothèse selon laquelle la pratique américaine tend à cristalliser le formalisme du *nation-building*. Il semblerait que dans les grandes lignes du projet, ce soit la même planification qui ait été suivie aussi bien en Afghanistan et en Irak, même chose pour le positionnement vis-à-vis des insurgés.

L'Irak subit aujourd'hui la fissure béante que lui a infligée l'administration coloniale britannique en creusant le fossé entre les structures locales de pouvoirs, chefs tribaux notamment et les idéaux d'un Etat centralisé dirigé de l'extérieur.

Cet Etat central se révèle faible et incapable de prendre en considération la réalité sociopolitique des tribus autochtones d'Irak, irrédentistes et incapables de se soumettre à l'autorité coloniale qui cherche encore à conjuguer tradition et « modernité indigène<sup>619</sup> », facteur particulièrement utile à toutes les administrations coloniales des grandes puissances qui les utilisaient comme sous-traitants.

Contrairement à ce qui a été appliqué avec l'Inde, les anglo-saxons préféreront prioriser la tutelle par les cheikhs plutôt que les *effendis*, les fonctionnaires.

Il est difficile de répondre à cette question sans aborder l'ensemble des moyens mis en œuvre pour réaliser une telle opération de reconstruction. En effet, se limitant simplement à l'effort financier, le coût de la totalité des guerres d'Afghanistan et d'Irak, en comptant les reconstructions et le maintien de la paix (*nation-building* et *state-building*) a été estimé à une somme oscillant entre 4000 et 6000 milliards de dollars<sup>620</sup>.

---

<sup>619</sup> DODGE Toby, *Inventing Iraq : The Failure of Nation-building and a History Denied*, Londres, C. Hurst & Co. / New York, Columbia University Press, 2003, 260 p., p.74-75

<sup>620</sup> Lapresse.ca, *États-Unis: 4000 à 6000 milliards de dollars pour les guerres d'Irak et d'Afghanistan*, publié le 29 Mars 2013, consulté le 8 Mars 2020, Disponible à cet URL : <https://www.lapresse.ca/international/etats-unis/201303/29/01-4636005-etats-unis-4000-a-6000-milliards-de-dollars-pour-les-guerres-dirak-et-dafghanistan.php>

**Sous-section I : Le *nation-building* irakien ou la tentative de passage d'un « *rogue state* » à un « *good state* »**

L'opération *Enduring Freedom* de 2003 a permis de faire tomber le dictateur Saddam Hussein. Dès lors, et à partir de la mise en place de l'architecture de stabilité, les observateurs en déduisent une mauvaise préparation de la planification<sup>621</sup>. Une Constitution voit le jour mais n'est pas réellement plébiscitée, notamment par la communauté sunnite qui la fuit.

Des questions se posent alors à propos de ce qui ressemblait à une véritable vitrine du *nation-building* pour le Moyen-Orient : quelle est la citoyenneté à construire pour l'Irak de l'après-Saddam sachant que celle-ci ne s'est finalement limitée qu'à la simple appartenance à une communauté politique irakienne ? Il faut notamment porter le regard sur la construction de la citoyenneté irakienne, historiquement liée à une appartenance à un empire puis à un système politique avant d'être le moyen d'expression d'une souveraineté nationale (par le vote).

En règle général, la légitimité d'un gouvernement est proportionnelle au taux de participation aux élections et il faut voir ce qu'il s'est passé avec les premières élections législatives irakiennes ... Comment est-on passé de l'Irak à un « *rogue state* », un « Etat voyou » dirigé par un « dictateur sanguinaire » à un Etat qui devait permettre d'étendre la démocratie au Moyen-Orient (selon le *storytelling* occidental) ?

L'élection récente du parti de Moqtada Al-Sadr et de son alliance (idéologiquement contre-nature) avec la gauche irakienne<sup>622</sup> ne démontre-t-elle pas l'envie de la part d'une majorité d'irakien de repousser le prisme communautaire qu'inspire le parti *Da'wa* (d'obédience chiite) et de transcender, aujourd'hui les clivages liés à cette Constitution ?

Les Etats-Unis se sont cantonnés à appliquer une loi libéralisée et non un modèle d'Etat unifié. C'est en cela que l'aspect stratégique du NB ressort le mieux et explique finalement en quoi l'on peut inscrire NB irakien de plus stratégique qu'autre chose. D'ailleurs, l'Irak est un Etat-carrefour (I) dont la reconstruction est modélisée sur celle du Japon et de l'Allemagne après la seconde guerre mondiale (II).

---

<sup>621</sup> MENDELSON FORMAN Johanna, « Striking out of Baghdad », in FUKUYAMA Francis, *Nation-building: Beyond Afghanistan and Iraq*, JSU Press, Baltimore, Etats-Unis, 2006, 262p., p.196

<sup>622</sup> A l'issue des élections législatives de 2018, l'alliance Sadrisme-communiste l'emporte mais le résultat du scrutin est contesté, notamment par le pouvoir en place et un gouvernement n'arrive pas à se former. A noter que Moqtada Al-Sadr, cumule deux légitimités historiques : il est le fils d'un des plus grands penseurs chiites moderne, l'ayatollah Mohammed Baqeer Al-Sadr et il est un ancien leader de milices chiites anti-américaines. A ce titre, il est considéré comme un ennemi des Etats-Unis. Il vient d'annoncer, en réaction à l'assassinat du général Qassem Soleimani et, la résurrection de la milice dont il était le dirigeant: l'armée du Mahdi.



## **I. Un Etat-carrefour religieux et communautaire**

L'Etat irakien a traversé un grand nombre de guerre et de coups d'Etats. Fondé par les britanniques sur la Transjordanie pour pouvoir y contrôler l'accès au pétrole, le coup d'Etat opéré par Saddam Hussein met fin à la Monarchie en Irak, qui se transforme en une République arabe, elle-même inspirée des idéaux du nationalisme arabe.

L'aspect fortement imprégné par l'existence de trois grandes communautés ethno-religieuses (A) ainsi qu'un grand nombre de petites communautés encourage le pouvoir à adopter une forte autorité envers les citoyens irakiens.

Néanmoins, les nombreuses guerres successives, notamment la guerre Iran-Irak (1980-1988), la guerre du Golfe (1990-1991) et l'embargo terrible subit par le pays vont peu à peu l'affaiblir et le forcer à se replier sur lui-même. L'Irak est considéré comme un *rogue state* et une opération doit mettre fin à un régime soupçonné d'être allié à Al-Qaïda et de fabriquer des « armes de destruction massive » (B).

### **A. L'Etat irakien, un Etat arabe symbolique dans un environnement idéologiquement dynamique.**

La langue arabe est la langue officielle du pays, Mais il y a également d'autres langues parlées, comme le kurde et le turkmène. La langue étrangère la plus étudiée est l'anglais. L'Irak est un pays à majorité musulmane.

Les musulmans représentent 97 % et les autres religions environ 3 %. L'Irak est connu pour avoir de nombreux sanctuaires religieux appartenant aux prophètes et aux imams, en particulier dans le chiisme qui accordent une grande importance à l'imamat. On dénombre également près de 118 églises dont certaines sont très importantes pour la communauté chrétienne (notamment vis-à-vis des rites nestoriens, chaldéens).

Près de 80% de la population de l'Irak est de langue arabe, tandis que plus de 95% sont musulmans (sunnites et chiites) dans la religion. Les hautes terres vallonnées du Nord-Est irakien sont principalement habitées par des Kurdes, qui sont musulmans sunnites, il existe d'autres grandes minorités d'Irak comme les Turkmènes (Turcs), les Arméniens et les Assyriens (chrétiens nestoriens). Une immense partie de la population juive du pays a émigré en Israël dans les années 1950.

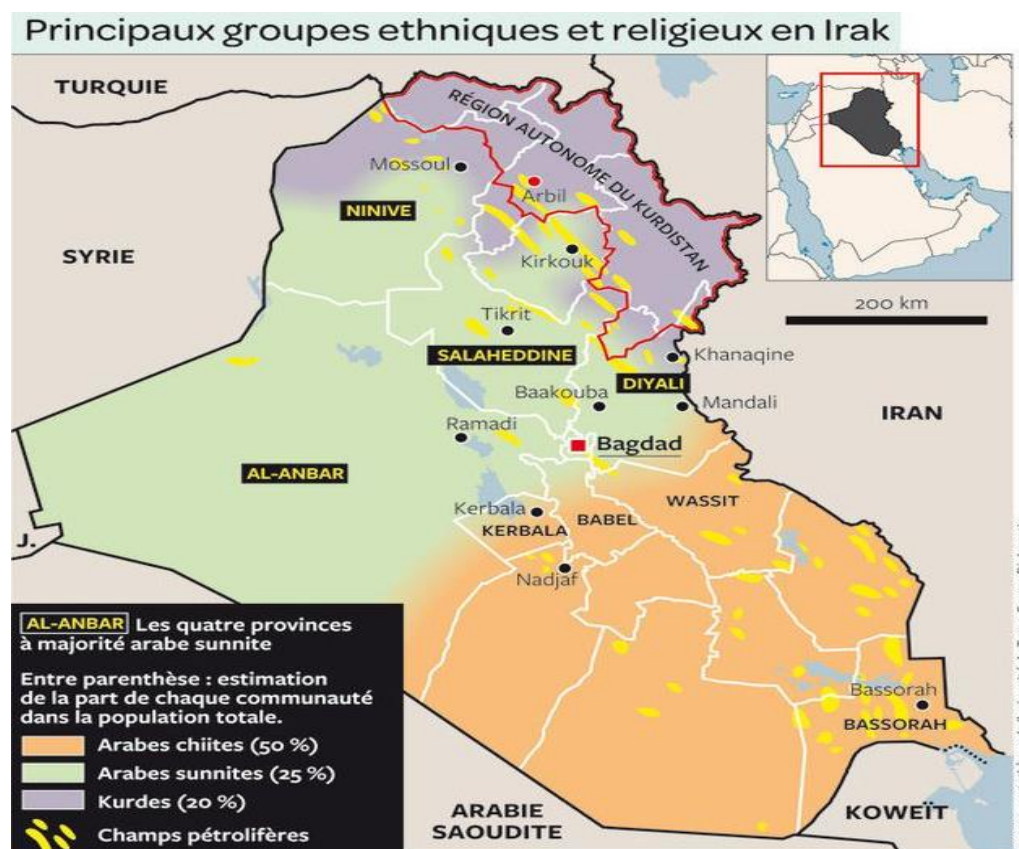
À la suite des différentes luttes contre les insurgés ou sectaires qui ont émergés avec l'occupation américaine de l'Irak en 2003, on estime que 1.600.000 à 2.000.000 Irakiens avaient quitté l'Irak. D'ici la fin de l'année 2006, on estime qu'ils auraient déménagé principalement vers la Jordanie ou la Syrie voisine.

La population, dans les derniers recensements, se situe à une moyenne qui représente environ 33 millions d'habitants. 59 % de la population est âgée entre 16 et 64 ans. 38 % ont moins de 16 ans et seulement 3 % ont plus de 64 ans. La plus grande partie de la population est à Bagdad avec 7 millions d'habitants. Ainsi, la population irakienne est majoritairement composée de jeunes, en âge de travailler.

L'Irak est un pays qui se considère comme l'un des leaders du nationalisme arabe, Saddam Hussein son dirigeant historique a succédé à Michel Aflak à la tête du secrétariat général du comité panarabe du parti *Baas*. Il est donc un leader du nationalisme arabe et offrait donc à l'Irak une forme de légitimité historique de leadership arabe, tant allié que rival de la République arabe syrienne voisine.

Dans le même temps, allié des Etats-Unis, l'Irak a été touchée directement par la Révolution iranienne et aussi par des révoltes chiites et kurdes dans le pays, révoltes par ailleurs très durement réprimées en tentant notamment de s'opposer au confessionnalisme chiite (interdiction du parti chiite *Da'wa*) et l'ethnicisme kurde, qui auraient divisé le Nord de l'Irak kurde, riche en pétrole, du reste du pays.

En effet, on rappelle que l'Irak se construit sur trois communautés géographiquement situables : au Nord dominé par les Kurdes, le sud autour de Bassora habités par les arabes chiïtes et le centre et l'Ouest par les arabes sunnites.



*Carte de la répartition géographique des grandes communautés irakiennes.*

Le facteur religieux et la porosité des frontières en Irak a été marquée par trois grands facteurs, lié notamment à des frontières géographiques qui, de manière persistante, influencent l'Irak : le wahhabisme saoudien (l'Arabie Saoudite), du chiïsme duodécimain iranien (d'inspiration idéologique Révolutionnaire venu d'Iran) et du nationalisme kurde (l'ethnie kurde située autant en Turquie voisine qu'au Nord de la Syrie, formant une bande kurde allant de l'Est de la Turquie au Nord de l'Iran, sans réelle discontinuité).

Cette dynamique n'est pas forcément qu'interne puisque les frontières suractivent finalement ces idéologies.

Une nouvelle fois, le principe de réalité joue en défaveur du *nation-building* irakien cette fois qui n'est pas forcément touché par une porosité ethnique des frontières, dans ce qu'il convient d'appeler un pur Etat baathiste (à savoir un Etat qui se construit autour du baathisme idéologique et institutionnel).

L'effondrement idéologique et institutionnel incarné dans la chute du régime baathiste a encouragé des idéologies, tenues autrefois en respect par le pouvoir centralisateur socialo-baathiste ; à revenir en force.

Tout d'abord, le nationalisme kurde par l'intermédiaire du mouvement initié par la famille Barzani et encouragé par la Constitution irakienne de 2005 ; ensuite le wahhabisme saoudien particulièrement fort en Irak et mené par la vague de *wahhabisation*, celle-ci en partie encouragée par l'ancien président Saddam Hussein dans les années 1990 ; et enfin le chiisme duodécimain iranien, lui-même renforcé par l'idéologie révolutionnaire khomeyniste.

Dans cet environnement particulièrement sulfureux, l'Irak aurait difficilement pu échapper aux influences extérieures naissantes dans les périodes d'instabilité interne.

### **B. Organisation d'une intervention militaire : le discours justificateur**

En premier lieu, les autorités américaines avaient peur d'entrer dans l'idée d'une mission pacificatrice, qui l'est devenue par des discours politiques. Echaudée par les difficultés de l'armée américaine depuis l'opération *Restore Hope* en Somalie (1993-1995), l'armée américaine ne souhaitait pas du tout s'impliquer dans le cadre d'une opération d'intervention, d'occupation et de maintien de la paix comme le sous-entend au final le *nation-building*.

L'identité de l'armée américaine veut que le soldat est un combattant et non un civil. Voilà le principe qui a guidé l'armée américaine et la transformer en une force de stabilisation serait tout à fait contraire à son projet de départ. Traumatisée par l'expérience vietnamienne, elle ne souhaite que de rentrer dans le radicalisme de sa profession. L'emploi également de supplétifs mercenaires est loin d'être une excellente idée pour poursuivre la sécurisation du territoire.

En définitive, les opérations de *nation-building* sont non-préparées voire non-prévues, et surtout engendrent la fabrication de stabilités fragiles qui auraient pu être évitées, au moins pour l'Irak, l'administration Bush sachant pertinemment à quoi s'attendre avec l'expérience de la chute du régime taliban.

Autre élément plus étonnant est l'idée que les experts américains savent que l'homogénéité est un terrain foncièrement pertinent dans la mise en place de démocratie. L'histoire montre que le cadre de l'unité politique est le vecteur de l'unification nationale. En effet, comme énoncé en filigrane en chapitre II, l'Etat est autant un *nation-builder* que les principaux acteurs du *nation-building* comme « édification nationale ».

## **II. « L'effondrement » et la reconstruction, une reconstruction idéologique similaire au Japon et à l'Allemagne**

Il serait pertinent de monter les évolutions procédant du nation-building irakien, dont il faut identifier les étapes (A) avant d'envisager son aspect « développementaliste » (B) pour identifier les grands objectifs de cette reconstruction.

### **A. Le *nation-building* irakien : une opération quasi-chirurgicale pour établir un nouveau modèle d'Etat arabe.**

Les étapes du *nation-building* opérationnel pour l'Irak se sont réparties sur presque deux ans, pour construire un Etat viable. En octobre 2003, le Conseil de sécurité des Nations-unies a adopté une résolution américano-britannique appelant à un calendrier pour l'autonomie en Irak. Les Etats-Unis ont décidé d'accélérer le processus (en raison de l'instabilité du pays notamment), et en Novembre 2003, le Conseil d'administration a approuvé un plan. Le pétrole et son commerce seraient ainsi la base de la politique de reconstruction de l'Irak.

A la planification économique s'ajoute une planification politique : l'un des enjeux est de mettre en place le plus rapidement possible des élections démocratiques afin de former un nouveau gouvernement, et de préférence tenant compte des spécificités culturelles du pays.

La politique de reconstruction fut axée sur plusieurs plans différents à savoir une politique de développement, de nombreux investissements passant le plus souvent par des offres publiques directes (des contrats avec des entreprises étrangères).

Le gouvernement avait une obligation de résultat deux fois supérieure car il s'agissait de reconstruire un Etat qui n'existait plus (infrastructures détruites, absence du politique ...). Un budget de reconstruction fut voté.

Comme mentionné plus haut, ce sont les rentes pétrolières qui vont permettre de mettre en place une politique de reconstruction efficace, rapide et encourageant le développement. En effet, l'Irak est un pays qui sera alors dépendant de ses rentes pétrolières pour près de 80% du PIB. Près de 92.6% des exportations de biens et 90% des revenus budgétaires proviennent alors du pétrole depuis la mise en place de cette politique de reconstruction, planifiée par les Etats-Unis au moment même de la chute de Saddam Hussein.

Le schéma est similaire à tous ceux qui ont été mentionnés précédemment sauf que la supervision de l'opération se fait sous commandement américain seulement, les Nations-unies interviendront de manière très subsidiaire, postérieurement, suite à l'accord donné par Lakhdar Brahimi de leur permettre une assistance technique :

- 1° : la chute du dictateur Saddam Hussein devait être réalisée par une opération militaire. Bagdad devait tomber pour que l'armée américaine puisse organiser la débandade de l'armée irakienne. L'objectif était surtout de vaincre les baathistes restés fidèles au dirigeant. A ce moment, l'Irak est qualifié de « *rogue state* », Etat « voyou ». Quarante-neuf Etats participent à la Coalition internationale dirigée par les Etats-Unis et en second par la Grande-Bretagne.

La participation de l'armée à tous les niveaux du *nation-building* confirme que le volet militaire s'étend à une dimension bien supérieure à celle du simple maintien de la paix mais participe de l'entière édification aussi bien dans la construction de l'Etat que dans l'inspiration des principes du *nation-building* (notamment le rôle très important joué par le secrétariat américain de la Défense).

- 2° : L'occupation étant militaire, elle est marquée par la mise en place d'une autorité provisoire, celle de la Coalition (APC). Celle-ci est d'abord dirigée par Jay Gardner, un général américain, avant qu'il ne soit remplacé par Paul Bremer (*Coalition Provisional Authority*). Cette APC confirme le statut d'Etat occupé de l'Irak.

L'occupation s'organise et se concentre d'abord dans les grandes villes. Cette période d'occupation et de contrôle par l'APC est marquée par une confusion dans la prise de décision : le centre impulseur des décisions est-il les Etats-Unis directement ou l'APC ?<sup>623</sup> Dans le même temps, le déclenchement de la reconstruction est conditionné à l'application de la directive n°1 de l'APC, à savoir l'ordre de débaasification du régime.

- 3° : L'élection d'une assemblée nationale transitionnelle dans les dix-huit provinces de l'Irak. Cette assemblée doit en principe élire un « gouvernement de transition » pour l'Irak. En attendant, la force internationale (dominé par les membres de l'OTAN) met en place le gouvernement intérimaire irakien, un organe consultatif, qui prendra le

---

<sup>623</sup> Ce que souligne justement l'étude : "... it was during this period of maximum confusion over lines of authority that Bremer published a timetable for the restoration of sovereignty that had not been approved by any of the NSC principals" p.129 in DOBBINS James, POOLE Michele A., LONG Austin, RUNKLE Benjamin, *After the War, Nation-building from FDR to George W. Bush*, édité et publié par RAND Corporation, 2008, 190p.

contrôle du pays après l'APC puisque le 28 juin 2004, Paul Bremer, administrateur provisoire de l'APC, lui transfère la souveraineté du pays.

- 4° : Une nouvelle constitution doit être rédigée pour l'Etat irakien défendant les principes de la *Rule of law* et appliquant les nouveaux cadres de la démocratie. Ainsi, le 30 Janvier 2005, une assemblée constituante est élue. La nouvelle constitution doit remplacer la loi administrative de transition, une sorte de « constitution temporaire » non-votée mais entrée directement en vigueur dès le 8 Mars 2004.
- 5° : Le 3 Mai 2005, le gouvernement de transition a pour tâche de prendre ses dispositions pour gouverner le pays. En principe, légitimement élu, il doit pouvoir contrôler la totalité du territoire et assurer les fonctions régaliennes.
- 6° : Des élections législatives devaient être programmées avant la fin de l'année 2005 pour élire un gouvernement légitime, qui serait le « gouvernement de transition irakien ».
- 7° : La nouvelle constitution est finalement approuvée en Octobre 2005.

Dans ce cas, si le *nation-building* opératif devait se terminer avec les élections législatives, il s'agirait alors pour les américains de pouvoir prédire ou anticiper les conflits qui déjà naissent au sein du *capharnaïm* irakien, entre résistance à l'occupation, et conflits entre sunnites et chiites.

Néanmoins, au cours de la construction, des critiques vont déjà aller à l'encontre du système constitutionnel créé en grande partie sous direction américaine : l'IGC, le Conseil de gouvernement irakien (CGI ou IGC / *Islamic government council*) accusait les Etats-Unis de « ne pas construire de consensus », mais ces critiques n'ont pas été entendues<sup>624</sup>.

En effet, le *nation-building* irakien avait surtout un grand objectif : faire s'effondrer l'idéologie nationale nationale-arabe au travers de la conquête du pays, avec au final la chute d'une figure du nationalisme arabe dont l'idéologie transparait, le tout dans un discours justificateur. Il fallait donc créer la « page blanche » de l'« après-Saddam ». Cette page blanche sera réécrite avec la Constitution irakienne de 2005 qui met bien en valeur les aspects démocratiques tels qu'ils ont

---

<sup>624</sup> DOBBINS James, POOLE Michele A., LONG Austin, RUNKLE Benjamin, *After the War, Nation-building from FDR to George W. Bush*, édité et publié par RAND Corporation, 2008, 190p., p.124

été pensés par les conquérants, mais qui ne mentionne rien du nationalisme arabe des premiers temps.

Par ailleurs, la reconstruction idéologique de l'Irak est tout à fait semblable de celle qui ont touché le Japon et l'Allemagne, à ceci près que l'influence du discours justificateur n'a ni eu les mêmes conséquences, ni les mêmes réalités.

### **B. L'édification des conditions préparatoires au « miracle irakien » : le nouveau système économique**

Les économistes ont fait une estimation du budget irakien avant la reconstruction : il était de 20 milliards de dollars. Cette somme apparaît sans conteste comme insuffisante pour permettre non seulement une reconstruction et un développement rapide comme le prévoyait l'Etat irakien.

La dette extérieure était évaluée entre 60 et 130 milliards de dollars sans compter près de 200 milliards de dollars que réclamaient les pays voisins à titre de réparation pour les guerres du Golfe.

Le coût de la reconstruction de l'Irak a été estimé par Paul Bremer, à la fin de 2003 pour 100 milliards de dollars sur trois ans.

Il faut également souligner que les Etats-Unis ont eu un rôle très important dans la mise en place d'une politique de reconstruction. Il s'agissait ainsi, par l'intermédiaire d'ONG d'impulser des politiques d'aides humanitaires en amont pour « reconstruire le peuple irakien ». Ainsi, Georges W. Bush, alors président des Etats-Unis, avait affecté près de 3 milliards de dollars d'aide et d'assistance humanitaire et en réparation de certains dommages de guerre en Septembre 2003.

L'économie irakienne après la chute de Saddam Hussein est dans un état catastrophique : la dette extérieure est abyssale et l'embargo a fait un nombre gigantesque de victimes humaines. De plus, seuls les aliments de première nécessité étaient autorisés à l'exportation vers l'Irak de même que les médicaments, que les usines irakiennes avaient interdits de fabriquer. En effet, cette économie avait déjà hérité des déboires de la guerre avec l'Iran (1980-1988).



Le régime confisquait également les avoirs de toute entreprise qui réussissait, d'autant plus qu'il était obligatoire à toute personne voulant devenir investisseur en Irak d'obtenir une autorisation spéciale.

L'objectif de la politique de reconstruction fut donc de rompre définitivement avec l'image d'une économie sous contrôle et encadrée : la libéralisation économique fut ainsi mise en place pour permettre aux investisseurs d'entrer en Irak et permettre également, à terme, la reconstruction d'authentiques entreprises irakiennes.

Le pétrole est la principale ressource de l'Irak qui dépend presque entièrement de cette source d'énergie. Selon les derniers chiffres en 2010, les exportations de l'Irak s'élèvent à 84 milliards de dollars. L'Irak est considérée comme la troisième plus grande réserve de pétrole au monde après la Russie et l'Arabie Saoudite.

Avec 33 millions d'habitants, l'Irak est l'un des plus grands marchés de la région. La diversification de l'économie irakienne constitue un enjeu majeur d'autant que le secteur des hydrocarbures est peu pourvoyeur en termes d'emplois (1%). D'importants défis restent à relever pour favoriser la création d'emplois, l'émergence d'un secteur privé et améliorer le niveau de vie de la population.

Pourtant l'Irak est riche en pétrole et riche en raffineries. Depuis 2005, le secteur pétrolier a connu une hausse relative puis après le premier appel d'offre de l'Irak dans le secteur en 2009, l'économie irakienne s'envolera avec la hausse des prix du pétrole.

Selon Paul Wolfowitz, l'extraction de pétrole permettrait à l'Etat irakien d'obtenir entre 50 et 100 milliards de dollars de recettes sur deux à trois années. C'est sur cette hypothèse que les Etats-Unis ont encouragé l'Irak à axer sa politique de reconstruction toute entière sur les recettes issues de la fourniture de pétrole. Les prévisions des économistes américains énonçaient des dépenses annuelles de fonctionnement pour l'Etat irakien à près de 11 milliards de dollars.

De nombreux acteurs liés à l'Etat peuvent être mentionnés : M. Douglas Feith, juriste de profession et Donald Rumsfeld, au ministère de la défense supervisent le travail des experts sur l'avenir de l'industrie pétrolière irakienne. Sa première décision dut de confier la gestion du pétrole irakien, à *Kellog Brown & Root* (KBR), filiale du groupe pétrolier américain *Halliburton*, que Dick Cheney, autre acteur à mentionner, a dirigé. La feuille de route énonce qu'il s'agit de maintenir la production de pétrole irakien à près de 2,84 millions de barils par

jour. *Exxon mobil*, et des entreprises anglo-saxonnes (BP notamment) investissent dans le pétrole irakien.

Les Etats-Unis tentent d'empêcher la corruption des élites irakiennes mais aussi de prendre le contrôle de ces aides pour planifier directement cette reconstruction. Ainsi, des aides de 3 à 5 milliards de dollars furent annoncés à Madrid par le président de la Banque mondiale, James Wolfensohn, et 2,5 à 4,25 milliards furent proposés par le directeur du Fonds monétaire international, Horst Köhler<sup>625</sup>. D'autres acteurs internationaux doivent être mentionnés. En effet, la politique de reconstruction de l'Irak a été encouragée par le « *Club de Paris* », groupement de nombreux créanciers publics, qui a amorti la dette de l'Irak de près de 11,6 milliards de dollars.

La reconstruction de l'Irak ne s'est pas seulement distinguée par son aspect géopolitique et le *storytelling* américain qui en a été fourni. La reconstruction de l'Irak a fait l'objet d'une série de mesures importantes chargées de fournir à l'appareil d'Etat la légitimité nécessaire pour fonctionner et exister.

De même, d'immenses sommes ont été investies dans la reconstruction de l'économie, des infrastructures de communications et de services publics (eau, électricité) du tissu social ... faisant du *nation-building* irakien, une opération d'une envergure si grande qu'elle peut être comparée aux reconstructions effectuées par les alliés, et surtout par les Etats-Unis depuis la seconde guerre mondiale en Allemagne.

Dès 2003 par exemple, l'Union Européenne s'est impliquée pour soutenir les efforts de reconstruction de l'Irak en engageant plus d'un milliard d'euros dans les secteurs de l'éducation, de la santé, des services publics et du soutien aux processus électoraux. Le montant des aides de la BIRD s'élève à 605 millions de dollars (montant initial de prêt). A ce jour, le montant décaissé est d'environ 287-288 millions de dollars.

On peut également citer le rôle primordial joué par la *Task Force For Business and Stability Operation* (TFBSO) créée par le département de la Défense des Etats-Unis. Tout d'abord créée sous le nom de "*Task Force to Support Improved Department of Defense Contracting and Stability Operations*", son rôle important a participé à créer les conditions du développement en Irak avant que cette mission ne lui soit étendue en Afghanistan (en 2011 notamment).

---

<sup>625</sup> GALLOY Christian, « Reconstruction de l'Irak: succès plus politique que financier des Etats-Unis à la conférence de Madrid », in *latinreporters.com*, publié le 25 Octobre 2003, consulté le 23 Mars 2020 (URL : <http://www.latinreporters.com/espagnepol25102003.html>)

*Le nation-building : Fondements conceptuels, manifestations opératives et enjeux stratégiques*

En collaboration avec l'USAID, elle participe à identifier les secteurs de développement à favoriser et à encourager notamment dans le secteur de l'énergie, où les rapports ont envisagé des ressources naturelles pour près de 908 milliards de dollars.

La TFBSO participe de cette idée de création de partenariats économiques, politiques et financiers entre les Etats-Unis et les Etats que ces derniers (re)construisent. En Afghanistan, elle a eu pour tâche de créer les conditions de création de contrat, faisant d'elle une « niche » exploitable pour les investisseurs, américains en particulier. En effet, c'est l'un des grands aspects stratégiques du *nation-building* que de permettre à l'une ou les puissances *nation-builders* de favoriser l'émergence d'un système de négociations et d'un cadre légal pour permettre de libéraliser les investissements et d'opter bien entendu pour une préférence faite aux acteurs qui ont participé à la reconstruction de l'Etat.

Nier cet aspect économique et commercial du principe opératif, c'est quelque peu détourner l'un des objectifs économiques majeurs du *nation-building* qui implique un processus d'intégration dans le système du commerce international, la naissance et l'entretien de partenariats économiques et diplomatique privilégiés.

Cet aspect caractérise le *nation-building* afghan et irakien plus exactement mais peut tout autant s'appliquer pour d'autres Etats. Cela dit, c'est l'idée d'intervention hors mandats internationaux qui ont amené à repenser le *nation-building* comme moyen de contractualisation préféré. Ce qui amène forcément à repositionner son aspect « humanitariste », étant donné que l'on peut tout à fait lier ces « contractualisations préférées » à des investissements sur un long ou un très long terme.

Contrairement aux reconstructions japonaises et allemandes, les citoyens irakiens n'affichaient ni le même rapport avec l'idée nationale irakienne, ni même une allégeance à un régime personnel organisé autour d'une figure, le président Saddam Hussein, et d'un parti, le *Baas* irakien. On peut notamment souligner l'absence de réelle société civile active, une « fuite des cerveaux » et des institutions toujours faibles.

Le consensus ou plutôt dans une moindre mesure le compromis qui pourrait exister entre les trois grandes communautés irakiennes et les minorités qui y (sur-)vivent semblait alors quasiment inexistant sauf à supposer qu'il s'oriente, comme beaucoup d'Etats autoritaires, sur un pouvoir central fort destiné à pallier les faiblesses institutionnelles structurelles.

## **Sous-section II : Une institutionnalisation inefficace : la grande faiblesse du *nation-building***

L'institutionnalisation irakienne a souffert d'un manque de légitimité constante, les sunnites notamment, kurdes comme arabes considérant le régime comme fondamentalement lié aux américains. Rapidement des groupes de résistance voient le jour tandis que les anciens baathistes chassés du pouvoir et interdit d'y accéder s'organise pour lutter contre le « colon ».

Naissent ainsi un certain nombre de milices combattantes, levant l'étendard du *jihâd* contre l'opresseur américain, *jihâd* par ailleurs menés autant par des chiites (sous l'égide notamment de Moqtada Al-Sadr) que par les sunnites, dès 2003. Rapidement, l'organisation *al-Qaida* entre également en scène alors que les Etats-Unis tentent de légitimer rétroactivement leur intervention et, face aux pertes, offrent l'occasion à des compagnies militaires privées (mercenariats) d'intervenir dans le cadre opératif.

Dans le cadre institutionnel, c'est l'Autorité Provisoire de la Coalition de Paul Bremer qui met en place un certain nombre de mesures économiques politiques et diplomatiques en vue de créer les conditions de la nouvelle démocratie irakienne (I). Une nouvelle fois, elle sera marquée par sa fragilité (II) alors que l'on achève en définitive un modèle national vieux de près d'une quarantaine d'années et propre à l'identité irakienne (III).

### **I. Une institutionnalisation inefficace : L'Autorité Provisoire de la Coalition : instrument de contrôle ... ou organe indépendant ?**

Le *nation-building* irakien a mis sur pied une autorité provisoire de la coalition (A), censée incarner une forme d'autorité transitionnelle à l'image des mandats internationaux confiés à la France et à la Grande-Bretagne au Moyen-Orient durant et après la Première Guerre Mondiale. Dans le même temps, elle s'est trouvée doublée par la mise en place d'un système sociétal hétérogène (B).

#### **A. L'A.P.C., une institution de contrôle unilatérale**

Dès la fin de l'intervention militaire américaine est mis en place une autorité provisoire de la coalition, censée organiser les efforts de la transition vers un nouvel Etat par la reconstruction. Néanmoins, elle met en place des réglementations de manière unilatérale tout d'abord en

pourchassant les anciens Baathistes à la tête de l'Etat irakien et ensuite en libéralisant l'économie irakienne en ouvrant l'Etat à la privatisation :

« *L'Autorité provisoire de la coalition a transformé le système économique irakien de façon unilatérale. Elle a imposé la non-réglementation des investissements étrangers qui, à l'exception des ressources naturelles, ne sont soumis à aucun mécanisme de contrôle national* <sup>626</sup> ».

Cette libéralisation économique s'est effectuée tout d'abord par une libéralisation du commerce extérieure et trois éléments méritent d'être mentionnés pour le seul mois d'Avril 2004:

- Une taxe de 5% sur les importations,
- Un nouveau système de taxation le même mois,
- Une loi sur la liberté économique des entreprises.

Elle n'a rien à voir avec une action internationale, bien au contraire car l'A.P.C. était sous la direction de Paul Bremer. Ce dernier devint alors le véritable dirigeant d'une Irak, elle-même devenue un territoire sous mandat onuso-américain, mais sous contrôle de l'OTAN en imposant une feuille de route à une reconstruction pourtant à peine planifiée (voir partie I).

Le dialogue entre les instances de cette A.P.C. et la cooptation des nouveaux dirigeants irakiens est d'ailleurs assez floue, sans compter qu'aucune explication n'a permis de comprendre comment cette autorité s'est retrouvée dans cette position, ni même les raisons du choix des initiatives qu'elle a prise, et qui sont, par conséquent, totalement assumés par les Etats-Unis (le dialogue entre l'A.P.C. et les départements d'Etats responsables est également assez flou, on ne dispose pas d'éléments pertinents pour démontrer à quel point cette institution était ou non véritablement dépendante des services des Etats-Unis).

Le gouvernement transitoire comme le souligne ZAHAR observe aussi le manque de représentation chiite, pour une population composant la majorité des irakiens considéra alors que « *le transfert de souveraineté en Irak était plus symbolique* »<sup>627</sup>. Peut-être était-ce dû à la peur de voir des responsables chiites ouvrir les portes à une Iran voisine qui souhaitait voir son influence s'étendre tout autant en Irak.

---

<sup>626</sup> ZAHAR Marie-Joëlle, « Les risques du nation-building « sous influence », les cas de l'Irak et du Liban », in *Critique internationale* 2005/3 (n°28), 2005, 12p., p.8

<sup>627</sup> Idem p.8

Les mêmes erreurs sont donc commises en Afghanistan ? Ecarter de manière définitive les membres du régime baathiste, au travers de ses directives unilatérales, a eu des répercussions très graves qui ont encouragé l'émergence d'un fort pouvoir dissident au travers de Daesh / l'E.I.I.L.

### **B. Le choix d'institutionnaliser l'hétérogénéité plutôt que de retrouver l'homogénéité**

L'Etat, par sa politique, participe de l'unité nationale. Néanmoins, si l'Etat n'oriente pas sa politique sociale et sociétale dans la volonté de créer « l'homogénéité » alors les risques d'instabilité augmentent, notamment en fonction des volontés de leadership qui risquent de s'affirmer en concurrence avec le leadership institutionnel. En Irak, la volonté de créer l'Etat fédéral a été le déclencheur de toute une série de revendications renforcée plus ou moins par la politique affichée de retour d'un modèle religieux chiisant, qui risquait de créer des divisions.

Un leadership institutionnel insuffisamment fort pour garantir ce nouveau paradigme propice à la partition ethnique et religieuse, notamment sur le plan international, a failli mettre un point final à l'Etat irakien. GOTTLIEB souligne que « *Homogeneous national entities may be more likely to evolve into peaceable democracies than states rent by harsh linguistic and cultural antagonisms* ».

C'est justement le cas de l'Irak dont la politique mais surtout le modèle de construction en amont a préféré opter pour une forme non consensuelle mais compromissionnel d'Etat qui n'a pas permis de créer l'unité social et la « société civile » pertinente pour recréer l'idée nationale préexistante avec le nationalisme arabe baathiste.

L'Etat n'a pas su se reconstruire, ni proposer de véritables voies aux diplômés irakiens. On a assisté à une fuite des cerveaux continue, que ce soit en Irak depuis les années 1990 et bien sûr avec la chute de Saddam Hussein. Quelle reconstruction peut-on envisager avec une élite intellectuelle obligée et encouragée à quitter (si ce n'est fuir) le pays ?

La mise en place de programmes spéciaux, destinés à la formation d'élites nationales, pourrait ne pas être efficace si les élites destinées à être formées n'étaient ni suffisamment encadrées, ni même réellement attachées à l'idée d'investir le savoir acquis, dans la reconstruction nationale.

Assortir ces programmes à une obligation d'investissement national serait-il suffisant (et juste) pour encourager ces élites nouvellement formées rester dans le pays ? Rien n'est moins sûr.

## **II. Le nation-building : l'édification d'une stabilité étatique foncièrement fragile**

Le fédéralisme administratif a été l'une des volontés mise en place par la Constitution irakienne. C'est ce modèle politico-administratif qui a été choisi, plutôt que sur le centralisme des origines (A) comme principe fédérateur (B).

### **A. Un modèle étatique aux origines relativement centralisé, un modèle national « fédéralisant » : le choix ambigu d'un modèle contreproductif**

Cette question concerne surtout le Kurdistan irakien : il semble que la route suivie pour l'édification nationale irakienne ait été d'accorder des droits de plus en plus fort à un Kurdistan qui devait par la suite accéder à l'indépendance.

Bien loin du fédéralisme coopératif et intégratif, qui aurait pu permettre, comme dans le cas de l'Australie<sup>628</sup>, une réintégration du Kurdistan administratif dans l'Etat irakien réel, le modèle choisi a particulièrement renforcé les velléités politiques d'un Kurdistan déjà réfractaire à conserver son caractère de région autonome (octroyée en partie avec l'accord de Saddam Hussein).

Le fédéralisme coopératif, notamment en Australie, implique une diversité d'acteurs qui puissent coordonner, et négocier les pouvoirs qui sont accordés à chacun des niveaux de gouvernance et/ou de gouvernements. Cela nécessite la mise en place d'un autre niveau de gouvernance intermédiaire ou d'autres institutions de gouvernements.

La théorie de la *gouvernementalité* de Foucault semble montrer son intérêt ici : c'est justement la gouvernance multiniveau qui a réellement manqué à l'Irak alors qu'il semble que ce soit sur ce modèle qu'a été réalisée l'architecture du *nation-building* opératif pour le même Etat.

Cela implique la même logique de comitologie intégrative que celle de l'Union Européenne en réalité, toute proportion gardée puisque le territoire irakien a toujours été unifiée autour d'un Etat unitaire centralisé.

---

<sup>628</sup> DUGDAL Paul, Multi-level Governmentality, in *Multi-level Governance, Conceptual challenges and case studies from Australia*, édité par DANIELL Katherine A., KAY Adrian, publié par Australian national university press, 2017, pp.101-120 (chapitre 5 d'ouvrage), p.103

La comitologie est définie par HOOGHE et MARK comme suit :

« *Comitology was designed to allow national governments to monitor the [European] Commission, but it has had the additional, and unintended, consequence of deepening subnational and group participation in the European political process*<sup>629</sup> ».

De manière analogique, en prenant en compte l'impératif de stabilité nationale, régional, international mais aussi en conservant la forme centralisée de l'Etat irakien, le principe intégratif aurait dû être préféré à celui qui a impliqué la régionalisation qui s'est plutôt traduit par une fracture ethnico-politique avec l'Etat central.

La reconstruction de l'Etat irakien s'est faite en écartant l'objectif de durable stabilité alors qu'il s'était effondré avec la chute du baathisme. La comitologie aurait pu aider la construction de l'Etat irakien en identifiant en amont les grands acteurs locaux et en réintégrant en premier lieu la communauté arabe sunnite marginalisée.

L'aspect sécuritaire réapparaît à plusieurs reprises : pour combattre le terrorisme des groupes proches d'Al-Qaida, le gouvernement irakien a mis sur pied, dans le cadre d'un programme de réconciliation nationale, une armée au nom révélateur, les « fils de l'Irak », composée de près de 90 000 hommes<sup>630</sup>, majoritairement sunnites. De l'autre côté, des milices chiïtes s'organisent pour lutter contre l'organisation Daesh.

### **B. Le fédéralisme plutôt que la fédération des individus : le piège du *nation-building* irakien**

Le fédéralisme à l'irakienne se voulait un modèle de *nation-building* construit sur l'institutionnalisation communautaire selon un modèle tripartite et avec la possibilité offerte aux « minorités » d'une représentation parlementaire. Sur le papier, la représentation formelle existe. En réalité, ce modèle représentatif vient faire table-rase d'un système laïc fortement enraciné ayant permis d'encadrer les relations entre citoyens irakiens, qui sont désormais divisés ici en communautés.

---

<sup>629</sup> DUGDAL Paul, Multi-level Governmentality, in *Multi-level Governance, Conceptual challenges and case studies from Australia*, édité par DANIELL Katherine A., KAY Adrian, publié par Australian national university press, 2017, pp.101-120 (chapitre 5 d'ouvrage), citant HOOGHE Liesbet, MARKS Gary, *Multilevel governance and European integration*, Rowman & Littlefield Publishers, Mai 2002, 272p., p.25

<sup>630</sup> PETRAEUS David, *Report to Congress on the Situation in Iraq: Testimony Before the Senate Armed Services Committee*, Washington, D.C., April 8–9, 2008b.



Le modèle fédéral choisi implique notamment un système constitutionnel qui rompt avec un unitarisme étatique présent depuis le fondement de l'Irak. Gérer la localité dans ce modèle pose déjà des problèmes sécuritaires, dans certaines villes, cela risque de provoquer des dissensions politiques graves.

Dans des Etats unitaires, comme le Timor-Leste, le *nation-building* orienté vers l'unitarisme ont poussé les autorités à proposer un modèle de décentralisation forte pour faire aboutir le *nation-building* au développement local des institutions<sup>631</sup>.

La structure de la société irakienne a été bouleversée par une Constitution ayant en réalité permis aux clivages ethniques et communautaires de se réaffirmer davantage, et d'obtenir une situation dans laquelle le pays serait, à l'image du Liban, aux mains d'une société certes multiconfessionnelle mais chacune des confessions/ethnies souhaitant, en définitive, privilégier leurs propres intérêts communautaires, peut-être au détriment des autres.

Enfermée dans ce clivage, la répartition géographique de la population irakienne y aidant, cela serait susceptible de faire naître des revendications au-delà même du simple régionalisme, celui-ci pouvant alors être perçu dans une situation si particulière comme une route vers l'indépendance de chaque communauté.

Samir SAUL énonçait justement cet aspect confessionnaliste comme l'une des grandes faiblesses, notamment face aux stratégies britanniques et françaises dans la région du Moyen-Orient, le levier préféré des français « *pour accentuer ou opérer les divisions qui freineraient la dynamique unitaire et nationale* »<sup>632</sup>.

Finalement, cela a ouvert la voie à un repli tant communautaire qu'institutionnelle dans lequel chaque communauté s'affrontent pour le contrôle de leur propre territoire. C'est l'échec également de la doctrine de *Foreign Internal Defense* qui a pour objet de faire participer des conseillers militaires pour aider à la formation d'une défense nationale après avoir démantelée

---

<sup>631</sup> GRAÇIA FEIRÓ Rui, "Challenges of the consolidation of Democracy", in INGRAM Sue, KENT Lia, MCWILLIAM Andrew (ed.), *A New Era ? Timor-Leste after the UN*, Australian National University Press, 2015, pp.59-70, p.65-66. Un processus par ailleurs attendu puisqu'il s'agit de donner plus de force à des institutions locales correspondant au processus des trois « D » : Déconcentration, Délégation, Devolution.

<sup>632</sup> SAUL Samir, « Découpage colonial et nation-building en Syrie mandataire : Regards français sur les suites de l'accord Sykes-Picot (1916-1938) », in *Guerres mondiales et conflits contemporains n°257*, 2015, pp.111-135, p.134

l'armée nationale qui préexistait<sup>633</sup>. Tant en Afghanistan qu'en Irak, ce type de formation a favorisé la création d'une armée mais qui ne dispose d'aucune réelle cohésion sociale.

### **III. Un *nation-building* ayant achevé la « nation irakienne » ?**

Le *nation-building* à l'irakienne a plutôt participé à achever une nation qui en réalité a perdu ses repères idéologiques sans pouvoir proposer un autre modèle pertinent. Rapidement, et naturellement, l'Iran tente d'y pousser son influence autant que l'Arabie Saoudite et la Turquie, ce qui a rendu la gestion de la paix plus que précaire (A).

Le *nation-building* ne semble pas prendre en compte ces réalités. Elle produit surtout une « illusion de la paix » (B) : une perception extérieure de la paix mais qui ne convient en rien au modèle sociale et au contexte de la reconstruction.

#### **A. Une gestion catastrophique de la paix : la transition ratée.**

Le *statu quo ante nation-building* était le suivant : les sunnites étaient minoritaires mais étaient ceux qui disposaient du pouvoir. Après le *nation-building*, c'est en faveur de la communauté chiite que la balance a penché, ce qui a pu déjà enraciner chez les sunnites, déjà influencés par une forme idéologique du pouvoir de Saddam Hussein lui-même influençant le sunnisme national par le wahabisme voisin, une perception moins favorable d'un pouvoir chiite.

Avec l'arrivée d'Al-Qaida, Abou Moussab Al-Zarqawi et son organisation *Jama'at at-Tawhid wal jihad* ont participé à étendre le discours anti-chiite et lancé des offensives face aux pouvoirs gouvernementaux et aux chiites, tout en obligeant les tribus sunnites à participer à leurs côtés.

Un tribunal spécial irakien mis en place pour juger un Saddam Hussein affaibli a condamné ce dernier à mort, exécuté dans une mise en scène sordide par pendaison, le jour de l'*Aïd*, fête musulmane, le 30 Décembre 2006, ce qui a fortement marqué les esprits des irakiens.

Cela n'a pas empêché des leaders de vouloir poursuivre les combats contre Al-Qaida, en témoigne l'action de Sattar Abu Risha qui crée le « mouvement pour le réveil d'Anbar ». Finalement la réponse fut que le discours de ce mouvement permis de diminuer

---

<sup>633</sup> ZAJEC Olivier, « L'assistance militaire à des forces armées étrangères, une remise en perspective de la réflexion américaine », ...

significativement l'influence d'organisations comme l'Emirat islamique d'Irak, avant qu'il ne se transforme aujourd'hui en E.I.I.L. De même, la société civile irakienne s'est investie dans le processus de paix et d'autres accords de réconciliation ont vu le jour comme en Août 2007.

Si certains médias pensaient que la démocratie n'était pas applicable en Irak, ce travail tend à montrer le sens contraire de cette assertion. En réalité, ce n'est pas la démocratie qui est contestée en tant que mode de régime car même la *RAND Corporation* reconnaît la participation des citoyens, notamment au combat contre les organisations terroristes.

C'est surtout que le modèle choisi de « proto-fédéralisme » a été le catalyseur de tensions ethniques et religieux, renforcée par une insécurité qui n'a pas pu être gérée correctement.

### **B. Produire l'illusion de la paix : une constante du *nation-building* opératif**

Le général YAKOVLEFF énonçait justement cette réalité qui amène de manière systématique une mythification de la guerre par les perceptions collectives que l'on en retire : « *les guerres idéologiques engendrent souvent une forte dérive, à cause de la forte interaction entre les événements de la guerre et la perception de sa rationalité*<sup>634</sup> ».

Dans une certaine mesure, le mythe de la « guerre de Troie » n'était alors qu'un exemple de ce principe général de la guerre. Aujourd'hui, cette guerre idéologique est sublimée par des technologies de l'information, toujours plus perfectionnées et invasives, puisqu'elle pénètrent dans tous les foyers, comme l'envisageait par ailleurs Marshall McLuhan<sup>635</sup> en son temps. Quelles ont été les zones d'ombres dans lesquelles les fractures du modèle de stabilité et de nation se sont réalisées ?

L'émergence d'une résistance anti-impérialiste anti-américaine s'est faite non autour d'une idée religieuse mais autour d'un principe, celui de libérer le pays de l'occupation américaine. Elle a d'abord regroupé les baathistes, et les sunnites en ont formés une certaine majorité, avant que des mouvements chiïtes, notamment proches de Moqtada al-Sadr n'en viennent à s'y rallier. L'enlisement du conflit se situe autour de 2006 à 2007 : l'armée américaine est alors de plus en

---

<sup>634</sup> Cité dans MOTTE Martin, *La mesure de la force – Traité de stratégie de l'école de guerre*, Editions Tallandier, histoire, Avril 2018, 415p.

<sup>635</sup> Cf. notamment : RAMBAUD Thierry, « Marshall McLuhan (1911-1980) : théoricien catholique des médias ? », in *Revue Entertainment and Law*, éditions Bruylant 2019/4, pp 209-216.

plus décriée et détestée, alors que dans des sondages, les nationaux irakiens trouvaient à 60% que les attaques de la part des insurgés contre l'armée américaine étaient justifiées<sup>636</sup>.

La province d'*Al-Anbar* a perdu toute autorité à la suite de l'invasion américaine de l'Irak de 2003, ce qui a fragilisé durablement les institutions qui y sont construites, perçues comme étant celles de l'« occupant »<sup>637</sup>.

Un modèle apparaissait tout aussi équivalent à celui de l'Etat, à savoir le califat ou *a priori* l'émirat, perçu comme un moyen de retrouver une certaine authenticité face à un pouvoir délégitimé, idée d'Etat farouchement défendu par les leaders d'*Al-Qaida* comme Ayman al-Zawahiri ou Abou Moussab Al-Zarqawi.

Il semblerait enfin que le *nation-building* irakien ait été une forme de compromis entre la conquête et la « délivrance » démocratique inspirée par l'interventionnisme. D'une part, on écarte toute idée de retour du *baathisme* en l'enterrant définitivement, et de l'autre on démilitarise le pays pour pouvoir recréer dans les meilleures conditions un « nouveau pays ».

Or, c'est justement le problème avec l'Irak mais également l'Afghanistan de mélanger ces deux aspects qui en réalité se contredisent et sont loin d'avoir les mêmes résultats que le schéma japonais ou allemands qui eux, ont été réalisés à la suite d'une véritable conquête et dont la réalité de l'existence d'une unité nationale, ciment d'une bureaucratie légitime, est sans équivoque.

C'est la mythification de la paix, mais pas la paix elle-même, qui a révélé les défaillances opérations de *nation-building* plus encore que précédemment, surtout dans des régions où les connaissances profondes des enjeux sont incontournables : l'Etat irakien était un Etat laïc forgé pendant des dizaines d'années d'embargo et de guerre, contre l'Iran tout d'abord, puis contre le Koweït et les Etats-Unis.

Le renforcement de la rhétorique des droits de l'homme qui prennent finalement une forme de force juridique : la résolution n°1483 va légitimer l'intervention américaine de manière rétroactive.

---

<sup>636</sup> BBC, ABC News et NHK opinion poll on Iraq, 10 septembre 2007, [iraqanalysis.org](http://iraqanalysis.org) cité dans LINDEMANN Thomas, *Des guerriers pour faire la paix, l'armée américaine en Irak*, in *Cultures & Conflits* n°67, édition L'Harmattan, Automne 2005, pp.13-34, mis en ligne le 04 janvier 2010, consulté le 01 octobre 2016, p.1

<sup>637</sup> JOHNSTON Patrick B., SHAPIRO Jacob N., SHATZ Howard J., BAHNEY Benjamin, JUNG Danielle F., RYAN Patrick K., WALLACE Jonathan, "The Islamic State of Iraq and the Iraq War", in *Foundations of the Islamic State, Management, Money, and Terror in Iraq, 2005-2010*, publié par RAND Corporation, 2016, pp.11-47 (URL : <http://www.jstor.org/stable/10.7249/j.ctt1cd0kpz.8>), p.29

Si les ONG ont aussi pu agir, c'est simplement parce qu'elles interviennent dans le champ de l'ONU, qui leur accordent une légitimité d'apparence. Beaucoup d'acteurs les accusent de n'être que des agents d'influence extérieure comme on l'a fait remarquer précédemment. Ainsi, la NDI va encore jouer le rôle de conseiller référent auprès des autorités d'occupation en plus de l'USAID<sup>638</sup>.

Tous ces éléments démontrent qu'ils s'inscrivent dans une idée globale : l'Etat n'est plus seulement une construction décidée par l'histoire individuel des peuples, il devient le privilège du protecteur. A moins que comme l'énonce l'adage « l'histoire est écrite par les vainqueurs », il n'en est que l'émanation la plus manifeste. A ce titre, un cadre militaire de la reconstruction est assuré par le secrétaire d'Etat aux affaires militaires des Etats-Unis.

En Serbie par exemple, mêmes les partis démocratiques ont été d'accord avec les accords de paix mais ils souffrent d'un manque d'impulsion démocratique et sont également inspirés d'un idéal national (Mouvement du Renouveau Serbe ou Parti Démocrate ...). Le parti socialiste serbe a dans les années 1990 pris contrôle des médias, en se faisant élire, lors des premières élections libres depuis 1945, ce qui lui a permis de court-circuiter les contestations et réorganiser la politique<sup>639</sup>.

En conséquence, on peut légitimement poser les questions suivantes : le *nation-building* américain n'a-t-il pas plutôt achevé en réalité l'Etat irakien ? En effet, car déjà fragile sur le plan de la légitimité, et bientôt sur le plan de la stabilité, le *nation-building* en Irak a créé des micro-fractures politiques et a renforcé les fractures communautaires déjà existantes tout en ouvrant la voie à une plus forte contestation de la part des différents protagonistes et acteurs.

Le modèle fédéraliste n'était foncièrement pas équitable ici, mais il était considéré comme un corollaire du développement économique au niveau intraétatique en responsabilisant le gouvernement, notamment en le faisant participer davantage au développement économique<sup>640</sup>.

Ce n'est que par une forme de contestation du modèle établi et un refus de voir l'Etat irakien historique disparaître dans la guerre civile que le groupe *Hashd Ach-Chaabi* avec l'aide de

---

<sup>638</sup> Dont le rôle controversé a fait beaucoup de bruit en Russie. Elle a participé à financer le groupe de Helsinki en charge de la « défense des Droits de l'homme ».

<sup>639</sup> TOMIĆ Yves, « Serbie : une transition démocratique inachevée », in *Balkanologie*, Vol. I, n° 1, édité par Association française d'étude sur les Balkans, juillet 1997, p.3

<sup>640</sup> FUKUYAMA Francis, *State-Building, gouvernance et ordre du monde au XXIe siècle*, traduit de l'américain par Denis-Armand Canal (*State-building, Governance and World order in the Twenty-First Century*), éditions La Table Ronde, Paris, 2005 pour la traduction française, 199p, p.49

l'armée nationale irakienne et de ses services spéciaux, ont fait reculer l'organisation terroriste Daesh. Pour mettre fin aux ambitions indépendantistes de la famille Barzani, à la tête d'une faction d'indépendantistes kurdes, ledit groupe a occupé le Kurdistan irakien qui, par la voie de son représentant, souhaitait organiser un référendum sur l'indépendance de la région autonome.

On aurait pu déterminer que l'avenir de l'Etat irakien qui comme on aurait pu l'attendre, se rapproche de plus en plus de son allié régional naturel au niveau religieux, à savoir l'Iran alors que le parti islamique *Dawa* avait remporté les premières élections législatives « libres » du pays.

Finalement, peut-on réellement dire que l'opération de *nation-building* ou tout du moins son volet militaire ait fait l'objet de contestation forte de la part des irakiens ? Pas vraiment, la chute de Saddam Hussein ayant, semble-t-il, été bien accueillie par la population mais celle-ci, selon un rapport d'« Amnesty international » a été irritée par la destruction de ses références culturelles et nationales (pillages des musées, effondrement des institutions)<sup>641</sup>. Cette question de l'identité se retrouve également dans le cadre militaire.

Mais peut-on seulement sans cesse accuser seulement les *nation-builders* d'un tel fait ? On remarque que dans son moment le plus critique, avec une organisation terroriste qui fait figure d'Etat de fait et un risque de séparatisme kurde, la réaction populaire s'est faite dans la profondeur du pays.

En effet, une *fatwa* du *Sayyed Ali Al-Sistani*, plus grande autorité chiite du pays et parmi les plus grandes autorités du monde chiite plus généralement, déclare le *jihâd* contre *Daesh* et impulse la création d'un groupe de volontaires combattants, le *Hazd Ash-Chaabî*.

---

<sup>641</sup> Amnesty international, « Des atteintes aux droits humains perpétrées de sang-froid par des groupes armés », Amnesty International, Londres, juillet 2005 (Références : MDE 14/009/2005 - ÉFAI / URL : <https://www.amnesty.org/download/Documents/88000/mde140092005fr.pdf>)

### **C. L'« Etat-nation », ennemi de la *Oumma* : la nouvelle donne dialectique face à l'insécurité due au terrorisme**

Le discours des organisations terroristes s'est fortement influencé par une idéologie panationale si ce n'est anti-nationale : sur la base d'une interprétation religieuse, elle a tracé les lignes d'une forme plus globale d'irrédentisme et de dissidence face aux autorités arabes. La puissante propagande de ces groupes terroristes avait permis, via la brèche des « Révolutions arabes », de remettre en cause les pouvoirs de toutes les autorités étatiques du Maroc jusqu'à l'Indonésie, rêve du « Plus Grand Etat » musulman, un rêve plus grandiose encore que le super Etat « raté » des anglo-saxons.

De nouvelles idéologies ont fait leur apparition et ont commencé à contester les structures préexistantes incarnées dans l'Etat-nation. C'est notamment le cas de la dissidence islamique prônée par Abd Allah Azzam, et qui se retrouve dans la pensée d'Oussama Ben Laden. La Confrérie des Frères Musulmans, elle-même fondée sur la base des ouvrages de Sayyid Qutb et de Hassan Al-Banna, souhaite amener à une forme d'islamisation des sociétés musulmanes tout en conservant le modèle républicain. Elle accepte la modernité mais la fusionne avec un Islam politique.

Tenus en échec par les trahisons des leaders qu'ils avaient cooptés (Gamal Abdel Nasser, mais aussi Hosni Moubarak), ses membres ont réussi à conquérir via des élections libres le pouvoir sur l'érosion de l'autorité de l'Etat, via les Révolutions arabes, qualifiées par ailleurs de « printemps arabes », en Mai 2012, permettant à Mohammed Morsi, leur candidat, d'être élu Président.

Soutenus par les Occidentaux, ces organisations qui se structurent en partis politiques vont également prendre les armes en vue de reconquérir le pouvoir. Le soutien aux groupes insurgés commence dès les années 1980, en Afghanistan. Les Etats-Unis vont soutenir les insurgés afghans contre le pouvoir soviétique alors que des dizaines d'années plus tard, ce seront également ces insurgés qui vont être soutenus en Libye en premier plan, puis en Syrie après, en vue de renverser des « régimes », adjectif pour qualifier les « *rogue states* ».

Cette nouvelle idéologie considère justement l'Etat-nation comme un modèle ennemi de la *Oumma*, qui doit concentrer l'essentiel des Croyants et qui doit donc être délié de toutes les frontières historiquement enracinées, celles-ci étant considérées comme des erreurs des dirigeants passés.

Le renversement de cette dialectique va se réaliser, les Occidentaux vont alors armer les rebelles, parfois même s'inspirant de l'islamisme wahhabite, pour renverser les régimes et créer une nouvelle scénarisation. Elle se combine par ailleurs à une volonté d'ingérence volontariste et morale<sup>642</sup> qui habille les opérations de *nation-building* et qui permettent aux ONG de se déployer plus efficacement.

#### **D. L'Irak à la croisée des chemins : le nouveau *nation-building* ?**

Dès 2014, l'Etat irakien s'est trouvé confronté à l'une des plus graves crises de son existence lorsqu'une organisation terroriste revendique la partition de l'Irak et s'en réclame indépendante. Autoproclamée « Etat Islamique de l'Irak et du Levant », cette organisation terroriste et semi-Etat (revendiquant toutes les terres où habitaient en réalité les sunnites irakiens et syriens) a pris les armes contre les autorités irakiennes, à majorité chiite, accusées de discrimination en vers les sunnites, et profite de l'érosion conséquente de l'Etat irakien, affaibli par des années de guerre. Rapidement, le groupe s'approprie les stations et puits de pétroles pour pouvoir en contrôler l'approvisionnement et pouvoir l'échanger avec les autres groupes terroristes, voire les Etats directement.

Du côté kurde, Massoud Barzani souhaite de réaliser le rêve de son père en tentant d'organiser un référendum pour l'indépendance de la région dont il est le Président, devenue autonome avec la Constitution irakienne de 2004.

La mise en scène de la barbarie à laquelle ce groupe terroriste, qui ne trouvera absolument aucune reconnaissance sur la scène internationale (ni en tant qu'Etat, ni en tant que nation, ni dans le monde de l'Islam, ni même dans une certaine mesure parmi les groupes terroristes<sup>643</sup>), force l'Etat irakien à envisager une contre-attaque . De même, la tentative de Barzani va être une problématique à résoudre pour assurer l'unité irakienne.

L'avènement de la contre-attaque arrivera par la publication d'une fatwa par l'Ayatollah irakien Ali al-Sistani, qui va permettre l'organisation d'une armée populaire irakienne, divisée en milices. Celles-ci seront soutenues par l'afflux de la jeunesse combattante irakienne et formera

---

<sup>642</sup> ZAJEC Olivier, « L'assistance militaire à des forces armées étrangères, une remise en perspective de la réflexion américaine », publié le vendredi 3 Septembre 2010 sur [diploweb.com](http://diploweb.com)

<sup>643</sup> Al-Qaida, par la voix de son nouveau leader Ayman al-Zawahiri avait énoncé que *Daesh* pouvait être considéré comme un ennemi d'*al-Qaida*.



l'armée de *Ashd Ach-Chaabi* qui aura pour tâche d'une part de reconquérir le territoire irakien et d'autre part d'assurer la sécurité des lieux saints chiites.

L'armée nationale irakienne, les unités spéciales irakiennes, le Hezbollah irakien, les *Pasdaran* (Gardiens de la Révolution dirigé par l'une des plus grands figures du Moyen-Orient : le général Qassem Soleimani<sup>644</sup>) s'organisent pour contre-attaquer et récupérer (avec succès mais aussi violence) les territoires perdus de l'Etat irakien. Le Kurdistan irakien est envahit en faisant avorter le plan de référendum.

Sur le court terme, le *nation-building* en Irak a failli enterrer l'Etat irakien. Sur le moyen terme, les alliances et les provocations américaines ont retourné le Moyen-Orient tout entier contre la présence américaine en Irak, devenue le symbole des troubles dans la région. C'est un véritable échec pour une opération dont les coûts orbitaux atteignent plus de 2000 milliards de dollars.

En Afghanistan, les nombreux pourparlers entamés entre les représentants des Talibans et les Etats-Unis ont conduit à des échecs successifs.

---

<sup>644</sup> A l'heure où la thèse était rédigée, le général Qassem Soleimani et le n°2 de l'armée des *Hashd Ash-Chaabi*, Abou Mahdi al-Mohandes venait d'être assassiné par les Etats-Unis, le Vendredi 3 Janvier 2020.

## **Chapitre 8 :**

### **Le temps « post NB »**

-

## **Evaluer les profondeurs de la « localité » et comprendre les échecs des *nation-buildings***

### **Introduction**

Dans une certaine mesure, le système d'Etat-nation est un système repris par la plupart des peuples autodéterminés choisis dans l'urgence de la gouvernance ou dans l'impossibilité de choisir un système qui aurait été celui des origines. Ce système apparaît parfois comme étant le ciment des régimes autoritaires auquel certains Etats Occidentaux, par stratégie correspondante à une vision du monde particulière (et héritée de décennies et de siècles de puissance bien souvent), « permettent » finalement l'existence.

Ceux dont ils contestent ou qu'ils ne souhaitent plus voir exister sont qualifiés de *rogue states*, suivant un discours justificateur ciblant un « régime » qu'ils dénoncent comme coupables d'attaques envers des droits de l'Homme, qui ne sont pas ailleurs pas réellement opposables à aucune Etat, puisqu'il s'agit de conventions internationales, qui n'engageant que ceux qui le souhaitent.

#### **I. Des Etats sans « nations » : trouver la nation autochtone dans un Etat étranger.**

On se demandait déjà en Côte d'Ivoire si la nation existait, alors que Félix Houphouët-Boigny (1905-1993) prenait la charge de la présidence ; cette « nation » restait à construire. Dans ce cas, il est temps de faire le constat de cette édifice qu'est l'Etat-nation sur des peuples autodéterminés : les nations ont-elles pu se construire ? Pour ces Etats, quel bilan peut-on enfin tirer en terme de légitimité existentielle ? Il n'est alors pas difficile de comprendre que l'aide internationale est devenue le vecteur d'une transition démocratique qui, parfois, n'arrive jamais tant le système étatique en place souffre de légitimité (Afghanistan). A la division internationale

du travail succède peut-être une division internationale de gestion des peuples, organisée par ceux que l'on a qualifié trop pertinemment de *nation-builders*, et par des organisations à laquelle cette tâche est, d'une manière ou d'une autre (parfois *de facto*), dévolue (comme l'O.N.U en Irak notamment). D'où l'intervention d'acteurs non-étatiques comme les O.N.G, qui obéissent à un agenda onusien, ce dernier influencé par une vision du monde particulière.

Le système d'Etat-nation se greffe à des peuples qui héritent d'un passé colonial et qui doivent transcender ce passé par l'intermédiaire d'une histoire nationale commune. Mais que se passe-t-il si, notamment contrairement à l'Algérie, cette histoire commune ou roman national, ne parvient ni à se construire, ni à trouver ses références ?

La conceptualisation de l'idée de nation étant déjà en soi, entre deux peuples voisins, très différentes (France et Allemagne), comment imaginer la perception d'un tel concept sur des peuples étrangers à l'Europe occidentale ?

C'est en partie cette absence de compréhension qui est la cause des nombreuses reconfigurations ethniques, terme euphémiste pour parler des affrontements ethniques, culturels et tribaux en Afrique subsaharienne et australe notamment (Rwanda, Côte d'ivoire et Biafra).

Il arrive alors que le modèle social et les rapports socio-politiques entre les communautés, soit brisé par l'émergence programmée par le colon d'une élite communautaire comme au Rwanda, au travers des *Tutsis*, ethnicisation artificielle qui ne correspond souvent à aucune réalité biologique et culturelle (il s'agit plus de « castes » institutionnalisées).

## **II. L'absence de prise en compte réelle de paramètres extérieurs profonds.**

Les différentes opérations de *nation-building* mettent en avant une idée forte selon laquelle suivant un grand nombre de paramètres, autant internes (poids des religions, identités des décideurs, identité des institutions ...) qu'externes (sécurité régionale, relations diplomatiques, ethnies ou groupe d'identités situés sur plusieurs territoires), il est difficile d'envisager une planification universelle de la reconstruction un Etat (*state-building*).

Le principe de plus en plus fort « un Etat = une ethnie » semble de plus en plus prendre le pas sur le principe ancien, si ce n'est même histoire, qui acceptait l'existence d'ethnie mais qui uniformisait le territoire par homogénéisation politique. C'est justement ce qui a caractérisé la séparation de la province syrienne en cinq régions par le colon français, une séparation similaire fut aussi envisagée pour l'Algérie.

Surtout, le *nation-building* met en lumière les structures coloniales héritées des périodes coloniales dans les Etats du sud, majoritairement cibles des opérations de « *nation-state building* ». Le *nation-building* souligne de manière plus forte encore une nouvelle dichotomie entre les deux types d'Etats contemporains « sortis » de la colonisation. Reprenant les travaux de Pierre Phillippe REY et de Hassan HAMDÂN sur les structures de la colonisation, NOHRA procède à la dichotomie suivante :

- D'une part les sociétés post-coloniales qui se sont émancipées de la colonisation, notamment en mettant en place une forme de nationalisme rédempteur (c'est l'objectif du nationalisme arabe au Proche-Orient).
- D'autre part les sociétés néocoloniales avec en leur sein une présence hégémonique de l'ancien colon<sup>645</sup>. Cette domination se réaliserait donc au travers de ce que l'on pourrait appeler une « main transparente », pas véritablement « invisible » puisqu'elle est identifiée par l'opinion publique et par les médias aux travers d'avantages et concessions, accordées à l'ancien colon, que ce soit en termes de marchés publics ou en termes pécuniaires, pour le financement de campagnes politiques.

On observe justement que le *nation-building* met en lumière l'artificialité de la structure étatique. Finalement, le *nation-building* produit des stabilités qui peuvent parfois être structurellement instables, notamment pour de grands Etats.

### **Section I : Le *nation-building* : créer des stabilités structurellement instables ?**

Après la Guerre Froide, les Etats et institutions internationales s'étaient rendus compte du caractère artificiel des structures étatiques des pays décolonisés ou en phase de « désoviétisation » ; et le *state-building*, soit comme corollaire d'un véritable *nation-building*, soit comme *nation-building* partiel, apparaissait pertinent pour compenser les faiblesses structurelles. Cela a permis de mettre en lumière les origines des pouvoirs de décisions politiques et du caractère interactif entre représentations sociales et les dirigeants de l'Etat<sup>646</sup>, le fameux lien social qu'il faut soit faire naître, soit renforcer.

---

<sup>645</sup> NOHRA Fouad, "Arab Post-colonial Ideologies versus Colonial Political Legacy: The Case of Arab nationalism", ..., p.1-16, p.2-3

<sup>646</sup> ROBISNSON Neil, « State-building and international politics, the emergence of new problems and agenda », in *State-building, theory and practice*, édité par Aiden Heir et Neil robinson, Routledge, Taylor and Francis Group, (chapitre 1), pp.1-28, p.3-4

De l'autre côté, les théoriciens étudiant l'impérialisme ont aussi émis cette hypothèse selon laquelle une domination coloniale se perpétuerait alors au travers de structures facilitant l'accès des anciens colons aux ressources naturelles, humaines et pécuniaires de certains Etats néocoloniaux ou plutôt « néo-colonisés ».

Dans le même temps, il subsiste cette idée selon laquelle le droit d'ingérence développée autour des ONG dans les années 1980, se transforme en un devoir d'ingérence, au nom du « principe humanitaire ». L'ombre de la colonisation n'est jamais loin, puisque celle-ci était justement justifiée par le « *devoir d'ingérence et d'exportation de modèles civilisationnels*<sup>647</sup> ».

Pour les critiques de ces interventions, il devient difficile de nier les liens entre les opérations de *nation-building* et ce que les théories de l'impérialisme suggèrent comme étant du néocolonialisme.

On pourrait s'intéresser aux relations entre l'Etat ayant fait l'objet de *nation-building* et le ou les *nation-builders* pour comprendre leur relation et les évolutions successives. Cette relation est assez révélatrice puisqu'elle peut parfois aussi disposer de nouveaux aboutissements voire de nouveaux rebondissements.

On peut tout aussi bien remarquer une dégradation des relations entre les deux protagonistes<sup>648</sup>, une relation privilégiée ou une relation cordiale. D'autres enfin restent naturellement liés aux *nation-builders*. Ces relations évoluent suivant les acteurs de la vie politique qui, après l'établissement de démocratie, doivent permettre à la « *builded nation* » de « *décider de son destin*<sup>649</sup> ». C'est assez paradoxal puisque le discours du *nation-building* semble aller dans le sens contraire de cette affirmation.

Ces questions se rapportent toutes à la période « *post-nation-building* », celle qui vient après l'opération et qui permet d'observer les résultats d'une telle entreprise. Si les opérations allemandes et japonaises ont démontré leur succès aujourd'hui, d'autres opérations ont pu mettre en évidence les difficultés de la possibilité de reconstruire, si ce n'est simplement construire l'Etat, pour qu'il puisse durer. C'est tout le paradoxe des structures coloniales créant des Etats sans nation, et en définitive des Etats sans réelles histoires ou historiographies

---

<sup>647</sup> CORDELLIER Serge (Sous la direction de.), *Le dictionnaire historique et géopolitique du XXe siècle*, édition La Découverte, 3<sup>e</sup> édition augmentée, Juin 2008, 831p., p.145

<sup>648</sup> DINNEN Sinclair, FIRTH Stewart (ed.) *Politics and State Building in Solomon Islands*, édité par DINNEN Sinclair et FIRTH Stewart, publié par ANU Press, 2008, 310p. P.22-25. Elles se sont rétablies depuis 2008 notamment.

<sup>649</sup> Cf. chapitre 5.

nationales. Et puis l'on peut se poser légitimement la question de savoir quelle est la destinée de ce type de « nation » et s'il d'agit d'un modèle viable.

On observe que les nations sans réelle histoire nationale ou sans destinée (un peuple destiné à vivre ensemble dans l'Histoire) sont véritablement le dilemme de la création d'Etat (*state-making*) et du *nation-building*<sup>650</sup>, constat confirmé dans les analyses précédentes.

Autre paradoxe de la décolonisation souligné par le diplomate Johnnie CARSON, observateur sur le terrain, celui-ci déplorait le manque d'initiative des grandes puissances dans la prise en compte rapide des problématiques structurelles d'Etats africains, considérés comme des *weak states*, durant la Guerre Froide et devenus pour certains des *failed states*, notamment dans la gouvernance ou le contrôle des frontières<sup>651</sup>, soit deux des grands éléments propres à l'administration d'un Etat<sup>652</sup>

En même temps, fabrique-t-on aujourd'hui des Etats censés avoir une histoire justificative ? Le *Somaliland* ou le Soudan du Sud sont des exemples frappants d'une création d'Etats pour trouver avant tout une solution à un conflit armée régional et non pour doter deux entités d'une histoire justificative.

### **Sous-section 1 : La production de stabilité fragile : une conséquence des *nation-buildings* intégraux (comme l'Irak ?)**

Il suffit d'observer les différents *nation-buildings* pour considérer difficile qu'il existe réellement un seul modèle de *nation-building* ou un plan général qui permettrait, de manière mécanique, d'obtenir les mêmes résultats dans la reconstruction stato-nationale qu'avec les miracles japonais et (Ouest-) allemands. Ces réussites ont été conditionnées par des éléments intérieurs et extérieurs particuliers.

Ces mêmes miracles se sont produits dans des circonstances extrêmement spécifiques et même dans les grandes lignes que l'on a dressées, on peine encore aujourd'hui à comprendre que ces

---

<sup>650</sup> SMITH Anthony D., "State-Making and nation-building", in *States in History*, chapitre 9, édité par HALL John, Oxford, Basil Blackwell, Janvier 1986, pp.228-263, p.242

<sup>651</sup> CARSON Johnnie, *Défis sécuritaires transnationaux en Afrique*, in *Revue internationale et stratégique* 2010/3 (n°79), éditions Armand Colin, 2010, pp.20-29, p.22 à 24

<sup>652</sup> On rappelle ici qu'un Etat, selon la définition commune est constitué d'un territoire délimité par des frontières, sur lequel évolue une population et dans lequel existe un gouvernement qui y applique sa souveraineté. Il peut donc échanger avec ses semblables que sont les autres Etats.

modèles n'ont finalement fonctionné que parce qu'ils remplissaient certaines conditions bien spécifiques.

De même, le Timor-Leste, le Panama, le Soudan ou la Somalie ne sont en rien comparables aux anciens (ou nouveaux ?) empires japonais et allemands qui ont enracinés au cœur de leur construction, des principes modernistes dès le XIXe siècle, soit des processus qui ont suivi leur maturation mais qui ont servi de structures pour une reconstruction post-conflit dans un environnement très particulier, tant économique, que politique et stratégique.

Les opérations de *nation-building* semblent donc nécessiter bien plus qu'un échafaudage, aussi complexe soit-il, mais doivent permettre d'identifier les réelles faiblesses des Etats et en apportant les meilleures solutions sur le long terme.

Bien au contraire, le non-respect des règles de droit international, mais également les stratégies des grandes puissances dans ces régions, ont eu les conséquences attendues, à savoir encourager des partitions là où, au XIXe siècle au contraire, elles ont encouragé des unions, dont les Etats du « Concert européen » se passeraient bien.

Un Etat irakien en plein déliquescence et aux structures politiques minées tant par une constitution fragile qu'une corruption grandissante ont fait apparaître le groupe terroriste E.I.I.L./*Daesh*, sur les bases de l'Emirat islamique d'Irak, et à renforcer les prétentions kurdes à l'indépendance, menaçant gravement l'unité irakienne (I).

De l'autre côté, ces opérations ont eu pour conséquence de souligner les faiblesses structurelles qui existaient ou préexistaient au sein des Etats décolonisés (II).

## **I. De l'Irak contemporaine aux origines de Daesh : les deux *frankenstein* et le miroir déformant du *nation-building***

Comme BROOKS en fait le constat, ces *nation-buildings* ont globalement produit une stabilité fragile<sup>653</sup>.

L'idée intégrative du plus grand nombre, dans le cadre du *nation-building* est particulièrement critiquable puisqu'elle repose en amont sur un discours teinté d'idéologie.

Si le discours est accepté par les acteurs institutionnels, comme les hommes politiques ou l'administration, que dire alors des acteurs extérieurs comme les seigneurs de la guerre qui sont invités à participer indirectement au *nation-building*<sup>654</sup> ?

Les *nation-buildings* peuvent produire leurs propres antagonistes (A), si la prise en compte de paramètres plus profonds n'est pas suffisante (B).

### **A. *Daesh* : un *frankenstein* irakien ?**

L'émiettement du pouvoir irakien, émiettement du pouvoir rendu possible par la démocratie a finalement failli achever un Etat qui a finalement suivi la même voie que celle de l'Indonésie<sup>655</sup>, la corruption généralisée avec et la stabilité en moins.

L'organisation *Daesh* renvoie quelque part aux Etats-Unis et à ses alliés toutes les raisons de leurs échecs de manière démultipliée :

- Une communauté sunnite déconsidérée de la part d'un pouvoir communautaire chiite revendiqué comme vainqueur du Baathisme, redéfinit historiquement par le pouvoir chiite, comme un pouvoir injuste dans le discours politique ;
- Une radicalité politique renforcée par la radicalité religieuse, en une combinaison explosive entre wahhabisme subversif et comportement takfiriste qui renoue avec la volonté de retrouver non plus l'âge d'or irakien mais l'âge d'or « imaginé » de l'Islam, réalisé par le Califat ;

---

<sup>653</sup> EHRENREICH BROOKS Rosa, "Failed States or State as Failure ?", in *The University of Chicago law review*, volume 72, n°4, 2005, pp.1159-1196, p.1164

<sup>654</sup> Notamment, recommandé par BROOKS Rosa: O BRIEN James C., *Lawyers, Guns; and Money: Warlords and Reconstruction After Iraq*, 11 UC Davis J Intl L & Policy 99, 101-03, 2004 (l'auteur a lui-même participé à de nombreuses missions en la matière pour le gouvernement des Etats-Unis).

<sup>655</sup> FUKUYAMA Francis, *State-Building, gouvernance et ordre du monde au XXIe siècle...* p.115.



- Sur fond d'une situation économique et sociale qui ne finit plus de se détériorer ce qui implique nécessairement un repli communautaire renforcé par des affrontements intercommunautaires dans la région.

Ce « Frankenstein » s'inspire de tous les penchants les plus violents d'un Islam rigoriste (wahhabite) et de la « rigueur » politique baathiste. Il met en place un régime dont les principaux acteurs sont parfois d'anciens baathistes eux-mêmes alliés à des confréries soufies de *Naqshbandis* (notamment Izzat Ibrahim Al-Douri).

Les baathistes de l'Etat irakien sous Saddam Hussein punissaient littéralement ceux qu'ils considéraient comme leurs ennemis. L'Etat irakien cumule donc toutes les frustrations historiques<sup>656</sup> liées surtout à l'évacuation *manu militari* des baathistes de l'appareil d'Etat sous contrôle américain.

Cette « évacuation », orchestrée par l'A.P.C. a ouvert les voies à un pouvoir dont le discours idéologisé implique un « retour fort du chiisme », comme l'a longtemps défendu l'ancien premier ministre Nouri Al-Maliki. Ce pouvoir, rejeté par des sunnites qui y voyaient une collaboration entre « l'occupant » et le pouvoir central, a eu pour conséquence un rejet d'un pouvoir perçu comme celui de « croisés ».

Ce discours a beaucoup servi à des groupes terroristes pour émerger, profitant autant du chaos de la guerre que du vide idéologique, pour tenter d'embrigader une population jeune et pauvre.

Les réussites d'un éventuel *nation-building* ont beaucoup à voir avec l'identification d'acteurs locaux et d'une légitimation historique comme on l'a entraperçu avec les exemples saoudiens et israéliens. L'Etat d'Israël et l'Arabie Saoudite montrent comment des nations préexistantes ont su se construire autour d'une histoire commune.

La nation juive a su se construire autour de plusieurs mythes, successifs, communément acceptés d'ailleurs par une grande partie des *nation-builders* et des nations extérieures. Elle les a inclus dans un roman national en se les réappropriant, justifiant sa revendication de nation.

Le passage entre l'idée de peuple et celui de nation se traduit notamment par son rapport avec l'Autrui, construit surtout sur le souvenir des persécutions subies en Europe durant tout le

---

<sup>656</sup> Voir notamment, sur l'héritage revendiqué des contestations et principaux soulèvements arabes de ces dernières décennies, après la seconde guerre mondiale : CATUSSE Myriam, « L'État au péril des sociétés au Moyen-Orient », in Anna Bozzo; Pierre-Jean Luizard, *Vers un Nouveau Moyen-Orient ? États arabes en crise entre logiques de divisions et sociétés civiles*, RomaTrePress, 2016, pp.35-53, p.40.

Moyen-âge plus particulièrement. Cette perception de l'Autrui comme rejetant la nation juive et forçant la communauté toute entière à se replier et à perpétuellement émigrer, a participé à forger cette mythique parabole du « juif errant ».

Cette idée de nation juive a été utilisée par des marxistes et des communistes comme Staline<sup>657</sup> pour justifier les conditions de naissance d'une nation issue d'une seule classe sociale ouvrière, montre comme souvent que l'idée de nation est l'objet de manipulations et de stratégies de la part du politique.

Le modèle qui inspire l'Etat-nation juif est de type allemand et centralisé, pour unir des communautés juives dans un environnement universaliste, mais pas obligatoirement créée en Palestine. C'est encore assez étrangement que l'on retrouve l'influence du darwinisme social du XIXe siècle, et cet indépassable localité qui fait que le territoire est un élément fondamental des structurations de la nation :

- L'idée de territorialité a su murir dans un courant idéologico-culturel favorable,
- L'idée d'un Etat avait pour objet de structurer une nation juive pour lui donner une substance culturelle dans laquelle l'idée de nation pouvait se développer, notamment pour ceux qui n'y croyaient pas, pour les juifs vivants dispersés dans le monde.

Pour ce dernier élément, l'aspect darwiniste de la théorie fait évoluer le concept de nation : c'est l'idée raciale qui l'implique selon JABOTINSKI<sup>658</sup>.

L'Etat d'Israël semble s'être consolidé et le temps des errances du bi-nationalisme est par ailleurs révolu puisque si la tendance a été proposée en particulier par des arabes chrétiens syriens, et subi de nombreuses évolutions et récupérations<sup>659</sup>, elle est enterrée par l'enracinement de l'identité juive sur le territoire.

---

<sup>657</sup> BIRNBAUM Pierre, Nation, Etat et culture : l'exemple du sionisme, in *Communications*, Eléments pour une théorie de la nation (sous la direction de Gil DELANNOI et Edgar MORIN), n° 45, éditions du Seuil, 1987, pp. 157-170; p.160

<sup>658</sup> Idem p. 168 : « la substance de la nation, l'alpha et l'oméga de sa spécificité se trouvent situés dans sa composition raciale ».

<sup>659</sup> FISH Rachel, "Bi-Nationalist Visions for the Construction and Dissolution of the State of Israel", in *Israel Studies*, Vol. 19, No. 2, *Zionism in the 21st Century* (Summer 2014), publié par Indiana University Press, pp. 15-34, p.19 et en filigrane jusqu'à la page 33.

Cela a abouti notamment à ce qu'en 2017, la *Knesset* vote une loi fondamentale, la loi « Israël, Etat-nation du peuple juif », qui enracine l'ethnicité juive dans *et* comme le modèle national israélien, à l'image d'un clou dans la tombe du binationalisme.

**B. La notion d' « affect » dans la construction nationale ? L'échec de la société civile et la résurgence de l'ancienne définition de l'édification nationale.**

Le *state-building* est lui-même issu d'un carrefour entre de nombreux processus tous inclus dans une évolution historique. Parmi ces processus, on peut citer la forme et la politique des Etats dans l'attribution des ressources, soit la physiologie de l'Etat selon ARDANT<sup>660</sup>.

Néanmoins, c'est dans la reconstruction de la nation elle-même que doit se développer le lien social qui amène les individus à reconnaître la légitimité de l'Etat. La construction d'un *state-building* sans *nation-building* au sens du « tissu national » est une aberration car il ne met pas de lien entre Etats et nationaux et crée donc une forme d'illégitimité.

L'idée de communauté des « affections » est une constante de la légitimité d'une construction nationale-étatique (néologisme obligatoire). Il est difficile de ne pas identifier une forme d'affect dans le lien social tant recherché entre les institutions de l'Etat et la nation, composés d'individus. C'est la raison pour laquelle on a aussi développé, aux côtés du principe humanitaire, l'idée d'une « *civil society* » qui puisse permettre de créer ce lien social indispensable.

Le *nation-building* doit permettre de créer des structures suffisamment pertinentes pour permettre aux Etats de poursuivre leur existence : le *nation-building* communautaire réalisé dans les Balkans invite les Etats qui composent cette région à être intégré à un socle de développement économique pour écarter les velléités de la guerre et affaiblir les tensions existantes entre les différents Etats ethniques.

L'architecture proposée est en adéquation avec les revendications des parties. Le passé et le souvenir des massacres de Srebrenica en Juillet 1995 est encore présent dans les consciences des bosniaques en témoigne également l'édification des lieux de mémoire autour du pays. Il est

---

<sup>660</sup> Dans les deux tomes de son ouvrage phare : ARDANT Gabriel, *Théorie sociologique de l'impôt*. Paris, S.E.V.P.E.N., 1965, Tome I et II., 1212 p.

difficile d'envisager une chute de tensions entre les extrêmes qui sont acteurs politiques importants dans ces Etats.

La question du Kosovo met en balance les intérêts des deux communautés et la communauté internationale ne semble pas vouloir calmer le jeu en reconnaissant l'indépendance de cette province autrefois serbe.

De plus, il ne faut pas oublier que si la structure nationale peut être solide, si la structure du pouvoir ne l'est pas et dépend directement du lien social entre gouvernant et gouverné, il y a des risques d'instabilité particulièrement fort puisque le système institutionnel, de par sa fragilité, peut, en s'effondrant, entraîner la chute de l'Etat-nation tout entier (Arabie Saoudite ?).

Quel *civil society* doit émerger de ce *nation-building* quand on sait que chaque communauté se replie sur sa propre histoire ? L'OSCE avait identifié cette difficulté en participant à la réécriture de manuels scolaires dans lesquels il fallait mettre en évidence ce lien social entre les communautés pour dépasser les affrontements passés.

Mais *quid* alors d'instabilités chroniques résultant d'une reconstruction illégitime et dans laquelle une insécurité latente subsiste, due aux recompositions décidées après la guerre ?

La « *civil society* » ne peut exister si elle ne propose que des postes de travail pour les élites, quand elle en propose d'ailleurs. Si elle doit se réapproprier le processus, elle doit nécessairement créer cette communauté des affectations.

Le *nation-building* semble donc disposer d'un volet philosophique plus profond que la simple technicité anglo-américaine qui pense pouvoir réparer, sans prendre en compte ces considérations philosophiques (certaines d'entre elles déjà développées par SPINOZA<sup>661</sup>) ayant des conséquences institutionnelles évidentes.

---

<sup>661</sup> Cf. : LORDON Frédéric, « La légitimité n'existe pas, Éléments pour une théorie des institutions », in *Cahiers d'économie Politique / Papers in Political Economy* 2007/2 (n° 53), pp. 135-164 (URL : <https://www.cairn.info/revue-cahiers-d-economie-politique-2007-2-page-135.htm>).

## **II. Le *nation-building* contemporains : Révélateur des désordres créés par la colonisation ... et la décolonisation**

Le *nation-building* révèle deux éléments communs : en premier lieu il met en évidence le caractère artificiel de la structure étatique, ne reposant que sur la force pour justifier l'ordre collectif plutôt que sur une biographie nationale pertinente (A).

Cette réalité semble une nouvelle fois s'être confirmée dans le scénario libyen, qui n'a par ailleurs pas subi de *nation-building* intégral (B).

### **A. Le caractère artificiel de l'Etat mis à l'épreuve par le *nation-building***

Le *nation-building* possède cet aspect symptomatique qu'il explique en réalité les difficultés liées d'une part à la décolonisation et d'autre part, elle met également en évidence les désordres engendrés après la colonisation.

On pourrait peut-être en déduire, selon un point de vue assez large de la question et non sans créer la polémique que si la colonisation des territoires a poussé l'Etat centralisateur, français par exemple, à construire de (très) nombreuses infrastructures, elle a néanmoins inscrit son empreinte de manière non-équivoque dans ces Etats de manière si profonde qu'elle entre désormais en contradiction directe avec les conceptualisations profondes et délégitimant le système en place.

Les référents ethniques et tribaux retrouvés, ils inspirent profondément la politique africaine et créent des remous dont les origines peuvent être situés dans les périodes avant et pendant la colonisation.

Les fractures créées par le tracé linéaire des frontières mettent fondamentalement en évidence la création arbitraire d'un Etat qui révèle alors peu à peu son aspect artificiel, le délégitimant aux yeux des citoyens qui y vivent<sup>662</sup>.

De l'autre côté, c'est en observant le système mis en place après la chute du régime de Saddam Hussein, qui a pourtant enraciné dans les consciences, et dans la pratique centralisatrice administrative, des dizaines d'années de baathisme et de nationalisme arabe, que l'on a pu se

---

<sup>662</sup> Cela s'ajoutant à ce qui a été énoncés dans le chapitre I de la partie I en faisant référence à l'édification d'Etat sans nation.

rendre compte de l'aspect artificielle de la construction de l'Etat irakien, ne pouvant supporter ses propres et profondes contradictions, sous-jacentes de son émergence.

En matière économique, l'une des difficultés majeures est que sa structure est essentiellement construite sur les échanges de pétrole. En effet, toute l'économie irakienne est basée sur l'échange de pétrole.

Le pétrole représente près de 95 à 99% des exportations irakiennes si bien qu'il est obligatoire pour l'économie irakienne de garder non seulement une production pétrolière élevée mais cela nécessite aussi des prix qui puissent lui permettre de garder un certain équilibre dans toutes ses aspects commerciaux (balance commerciale, termes de l'échange ...).

A ce sujet, les exportations de biens en Irak sont surtout occupées par l'exportation de pétrole, en général vers un client principal, les Etats-Unis, pour lesquels il faut pouvoir rembourser la dette de la chute de Saddam Hussein

Ce n'est pas son aspect démocratique qui pose réellement question, bien que sa structure administrative soit énormément impactée par la pratique de la corruption, c'est surtout l'aspect social et la désidéologisation de l'idée nationale qui a encouragé les différentes communautés à revendiquer leurs places au pouvoir. L'émergence progressive d'une communautarisation kurde et chiite et le tournant diplomatique pris par l'ancien dictateur avec l'Arabie Saoudite ont érodé l'idée nationale irakienne.

Le modèle d'Etat irakien baathiste tenait, sans savoir qu'un tel modèle n'a en réalité jamais réellement existé sous cette forme au sein de l'Irak historique, ce territoire ayant toujours été manifestement et géographiquement dominé soit ethniquement par les arabes, ou soit lorsqu'il était un territoire ottoman, par le Califat turque.

L'impression de l'homogénéité est encore bien présente et l'exemple Ottoman reste que si le territoire est malgré tout composé des mêmes populations, l'Irak en tant que nation n'existait pas réellement, le Califat de Bagdad étant un Etat régnant sur une portion bien plus grande encore que l'Irak actuelle et concentrant une population plus ethniquement et/ou religieusement diversifiée.

On peut néanmoins observer que le *nation-building* peut avoir des victoires limitées ; notamment dans la construction de petits Etats désarmés comme le Panama. On peut également reconnaître que dans certains domaines très précis, le *nation-building* opératif peut trouver des succès.

Mais un *nation-building* concernant de grands Etats, avec un passé colonial, risque surtout de déstabiliser durablement l'Etat en lui-même, voire toute la région puisque la « Frontière » (telle que décrit dans la partie I) ne devient plus une justification pour séparer des peuples qui peuvent parfois vivre sur deux à trois frontières différentes (les Pachtounes afghans et pakistanais par exemple).

### **B. Tirer les conséquences de l'échec : du scénario irakien ... au scénario libyen ?**

Dans la suite des Printemps arabes qui ont débuté avec la chute du président tunisien Ben Ali et égyptien Moubarak en 2011, les Etats-Unis ainsi qu'une partie de l'Europe ont tenté d'ouvrir la voie à une nouvelle stratégie d'endiguement de celui qu'ils considéraient en Libye comme leur interlocuteur.

Ainsi, l'« autrefois » président Kadhafi est devenu le « dictateur sanglant » d'un régime sur le point de tomber face aux « révolutionnaires ». Une nouvelle scénarisation semblable aux exemples tunisien et égyptien a permis d'amorcer un renversement de légitimité nationale (notamment par la scénarisation de démissions symboliques de personnages importants du « régime »).

Le scénario libyen révèle ici les contradictions d'une opération de *nation-building* quasi-avortée puisqu'elle a eu pour conséquence de détruire tous les fondements de ce qui faisait de la Libye un Etat moderne. L'idée nationale mais également la structure administrative organisationnelle, tenait sur ce que l'on pourrait appeler le « khadafisme ».

Une fois la disparition du *leadership* enclenchée, il devient difficile sur le terrain d'organiser une reconstruction lorsque les divers courants, groupes armés ethniques, culturels et/ou politiques revendiquent une place au pouvoir.

Il faut alors nécessairement revenir à la réalité et s'appuyer sur les dernières forces institutionnelles encore existantes pour recréer un semblant d'existence de l'Etat.

Le Conseil National de Transition Libyen (CNT) n'a pas même réussi à récupérer le processus de *nation-building* alors que les affrontements se poursuivent encore en 2020 aux abords des grandes villes libyennes de Misrata et de Benghazi, et même de Tripoli, les trois épicentres « guerriers » de la révolte contre ce que les médias occidentaux, fidèles à leur propre représentation scénarisée, ont qualifiés de « forces loyalistes » de Kadhafi.

On n'imagine également assez mal le Conseil National Syrien (CNS), fondé sur le même modèle que le CNT libyen, avec à sa tête Basma Kodmani, prendre le contrôle des forces révolutionnaires dirigées contre l'armée arabe syrienne, forces révolutionnaires auxquelles se sont rapidement joints des forces d'organisation terroristes comme *Al-Qaida* (le Front *Al-Nosra*, transformé en *Fath Al-Sham*), ou *Daesh* (*Dawla Al-Islammyya fil Iraq Wal Shâm*).

Elle a donc été écartée de la tête du CNS qu'elle avait cofondée, dirigé aujourd'hui par Georges Sabra, un « opposant au régime » selon la même scénarisation, et un des membres de la Coalition nationale syrienne, chargé de diriger les forces révolutionnaires syriennes.

Georges Sabra est un homme mais chrétien, ce qui risque de ne pas « arranger » les forces révolutionnaires, nouveaux « combattants de la liberté », d'où l'idée d'incorporer ce dissident dans une coalition plus large, elle, dirigée par un imam sunnite, à savoir Mouaz Al-Khatib, mais coalition toujours autant peu soutenue des acteurs locaux<sup>663</sup>.

## **Sous-section II : La « localité » : horizon indépassable de l'opération de *nation-building***

Finalement l'étatisme et le nationalisme ont eu des difficultés à corriger les déséquilibres structurels qui impliquent l'existence de populations aux identités très diverses et, parfois, très attachés à leurs propres communautés. Le centralisme ottoman s'est poursuivi en Syrie ou en Irak avec pour volonté de ne reconnaître que des citoyens nationaux et non des communautés institutionnellement établies, d'où le choix de l'Etat laïc.

Si l'on a longtemps observé des difficultés de démocratisation, mêlé à un fort autoritarisme chez certains d'entre eux, c'est aussi de par cet héritage centralisateur qu'il peut être expliqué, de la même manière qu'il le peut également pour l'Ex-Yougoslavie, et dont il reste quelques ruines si l'on observe attentivement certains Etats d'Asie centrale.

Pour autant, ces Etats ont souvent recherché l'ouverture politique vers les Etats occidentaux avant qu'on ne le leur permette : c'est en cela qu'il faut lire les diverses rencontres entre l'ancien leader de Libye Mouammar Kadhafi et l'ancien président français Nicolas Sarkozy. Il en est de même des rencontres de ce dernier avec le président syrien Bachar Al-Assad. Saddam Hussein a également eu sa « part de rencontres » avec les grands décideurs américains.

---

<sup>663</sup> Cf le sondage donné ici : <https://www.bbc.com/news/world-middle-east-34173549> (on soulignera aussi que ce sondage a été dans un pays en guerre). Moaz Al-Khatib a par ailleurs démissionné de son poste auprès de la Coalition Nationale Syrienne.



Ces *weak states* structurels se sont, avec le *nation-building*, changé en *weak states* totalement dépendants de l'aide extérieure et internationale dans toutes ses formes (I). Cela amène à définir ce que l'on entend par le principe de « localité » comme référent de *nation-building*, opératif et naturel, efficace (II), en particulier en ce qui concerne l'autorité de la localité (III).

**I. Du *weak states* structurelles à des *weak states* « dépendants » : le *nation-state building* comme fabrique de la dépendance internationale ?**

On peut observer un autre élément qui caractérise ces Etats faibles qui finalement restent structurellement toujours faibles : c'est la persistance d'un ou plusieurs Etats ou institutions internationales dont il dépend nécessairement.

Cela peut passer par l'aide militaire ou l'assistance économique et financière. C'est une forme caractéristique de dépendance internationale (A) qui passe par l'aide internationale (B).

**A. De *weak states* structurels à *weak states* dépendants : l'introuvable indépendance.**

Cette question apparaissait déjà dans l'étude du Kosovo comme « région-Etat » étant donné que peu d'Etats dans le monde reconnaissait son indépendance. Surtout, même dans sa structure interne, son organisation et son existence dépend d'une grande part de l'aide américaine.

Cette question vient à la suite de celle de l'observation sur l'Afghanistan, un Etat dont le caractère foncièrement artificiel peine à trouver ses marques et ses structures institutionnelles. Que ce soit dans les domaines sécuritaires, économiques, sociaux, médicaux ... ces Etats restent dépendants de manière persistante aux aides internationales, et ce après un *nation-building* particulièrement coûteux.

Il en est de même pour des *nation-buildings* dépendants d'autres particularismes régionaux : le Sud-Soudan est un Etat « venu du haut et élitiste », contre lequel il faudra construire un « modèle hybride, qui ne se limite pas à une copie servile de modèles libéraux-démocrates mais qui renforce comme au Somaliland, les bases d'une paix solide (*peacebuilding*) en rapprochant

les institutions modernes et traditionnelles ». <sup>664</sup> Il s'agit là de croiser une nouvelle fois, les efforts de *state-building* avec pour objectif final d'obtenir un *peacebuilding* effectif.

L'un des principaux objectifs et enjeux aujourd'hui est notamment de pouvoir influencer au niveau local pour obtenir des résultats globaux tout en assurant une coordination efficace entre les acteurs intérieurs et extérieurs (les missions de l'ONU notamment).

C'est ce qui ressort justement de l'expérience de *state-building* opérée sous l'auspice des Nations Unies en Haïti après le Séisme meurtrier de 2011, pour lequel est proposé une réflexion en matière de développement local <sup>665</sup>, véritable porte de sortie à ce qui pourrait être appelé une « *malédiction sclérosante* <sup>666</sup> » des interventions extérieures : la dépendance à l'aide extérieure, pécuniaire ou même militaire.

C'est par ailleurs le constat que fait Francis FUKUYAMA du *state-building* qui selon lui, créer surtout de la dépendance plus que de l'autonomie, par la multiplication des institutions et la dépendance aux aides internationales <sup>667</sup>.

## **B. L'aide internationale : un atout stratégique à remettre en perspective**

Cette partie servira justement à expliquer les faillites des Etats construits et les modèles qui n'ont pu être transposés pour des Etats. Elles pourraient également servir de solutions globales aux problèmes de « *nation-state building* ».

On observe dans les cas d'études que le *nation-building* qu'ils représentent ont beau avoir suivi les mêmes logiques de volonté d'édifier une nouvelle nation, basée sur l'idéal démocratique, plus encore en Irak, les réalisations n'ont pas été les mêmes partout. Cela signifie surtout que plusieurs types de réponses peuvent être apportées aux problématiques de fragilité des Etats, fragilité qu'elle soit d'origine institutionnelle ou politique (pouvoir autoritaire, voire dictatorial).

Par exemple, en Afghanistan, il s'agissait surtout de pouvoir construire une armée nationale afghane pour remplacer le *statu quo* engendré par des forces tribales, l'absence de force locale

---

<sup>664</sup> GAULME François, « Le Sud-Soudan est-il bien armé pour sa survie ? Introduction thématique », in *Afrique contemporaine* 2013/2 (n° 246), p. 11-19. p.16

<sup>665</sup> *Idem*, 266 p

<sup>666</sup> L'expression est de l'auteur de la thèse.

<sup>667</sup> FUKUYAMA Francis, *State-Building, gouvernance et ordre du monde au XXIe siècle*, traduit de l'américain par Denis Armand CANAL, édition La Table Ronde, Paris, Février 2005, 199p, p.70-72

de défenses, *statu quo* renforcé par les forces qui s'étaient constituées sur les ruines de la guerre contre l'Union Soviétique.

C'est là où l'on, se rend compte que l'aide internationale peut avoir des visages divers et à ne pas négliger, à mettre sur le compte du *nation-building* : l'aide humanitaire stratégique.

Celle-ci a été un pilier de la stratégie américaine de pression à l'encontre du régime de Karthoum<sup>668</sup> notamment. En effet, l'opération humanitaire, l'*Operation lifeline Sudan* (OLS) précédant le *nation-building* soudanais, avait des objectifs de renforcement de la *Sudan People's Liberation Army* (SPLM) et permettre aux ONG de s'occuper de l'aide humanitaire, déchargeant celle-ci de cette tâche en orientant le combat.

Conséquence : le Sud-Soudan ne peut alors, jusqu'aux années 2000, imaginer avoir accès à l'autodétermination. Il faudra attendre. La mauvaise prise en compte des intérêts des principales forces du pays, qui perçoivent l'absence de prise en compte de leur situation enclenche des tensions qui aboutiront à redéclancher la guerre, au Darfour cette fois.

La prise en compte de l'unité nationale comme vecteur de la paix a été pensé mais il semblerait que les puissances occidentales ayant influencé le gouvernement de Khartoum n'ont pas été convaincu de la volonté du S.P.L.M. d'arrêter les combats, bien que les accords semblaient leur accorder une existence politique au sein des institutions de pouvoirs. Les Etats-Unis ont donc autorisé l'usage de la force radical contre le SPLM, détruisant la rébellion. La partition arrive le 9 Juillet 2011, quand le Sud-Soudan proclame son indépendance après un processus référendaire positif à 98%<sup>669</sup>.

Les opérations en Afrique, qualifiées de maintien de la paix au départ pour se développer en véritables opérations de *state-building* (*nation-building* partiel) par la suite, sont imprégnées de ce manque cruel de coordination entre les différents acteurs de la situation. C'est notamment le cas de la situation au Mali<sup>670</sup> parfois dû notamment à un manque de compréhension de l'influence de ces acteurs dans les zones où ces opérations sont effectuées.

C'est là où l'aide humanitaire peut aussi avoir des effets pervers : elles peuvent renforcer un rapport de force voire l'enraciner. Les ONG participent à vouloir remplacer l'Etat dans certaines

---

<sup>668</sup> LAVERGNE Marc, « Les conflits soudanais, ou l'échec d'un projet d'Etat-nation unitaire et laïc », in. Les conflits dans le monde, approche géopolitique, B. GIBLIN, Armand Colin, 2011, Collection U (chapitre d'ouvrage), pp.209-221, p. 217.

<sup>669</sup> Idem p. 219 à 221.

<sup>670</sup>MORIN David, ZAHAR Marie-Joëlle, LIÉGEOIS Michel, *Guide du maintien de la paix 2013*, QC, Athéna, Outremont, Canada, 2014, 266 p.

de ses attributions essentielles, là où il ne peut le faire, et donc elles agissent comme son prolongement. En conséquence, si cette aide n'est pas stratégiquement contrôlée, elle risque de se retourner contre les planificateurs *nation-builders*. L'aide de la part d'acteurs locaux devient donc forcément indépassable et incontournable.

## **II. La « localité » : l'horizon malgré tout indépassable du *nation-building* ?**

La localité s'exprime de diverses manières en réalité. Elle implique une forme de création spontanée issue des autochtones. Elle permet de faire naître des pratiques propres et caractéristiques à une culture donnée.

La localité s'exprime sur territoire donnée géographiquement identifiable et se caractérise surtout par la différence socio-culturelle qu'elle entretient avec les ensembles.

Cette question révèle un aspect philosophique dans le *nation-building* : la paix ne peut pas s'imposer de l'extérieur. Elle s'impose d'elle-même parce que ses destinataires l'interprètent comme étant authentique, ce qui est, d'un certain point de vue, la grande faiblesse du *nation-building*, sans cesse à la recherche de lien social et de légitimité.

D'où l'intérêt du concept de « localité » pour définir ce « lieu symbolique » dans lequel l'édification nationale doit nécessairement commencer (A), une localité qui doit générer sa propre société civile (B).

### **A. La « localité », comme génératrice d'édification nationale.**

Notamment comme marqueur d'une identité palestinienne là où autrefois, le référent en la matière se trouvaient alors être ces « indiens » d'Amérique :

*“The new conditions of domestic water access and management, imposed by the Israeli military forces, UNRWA and the PNA, have engendered new values and meanings connected to water, and new values and criteria for the building of the authority roles in the refugee camp”*<sup>671</sup>

La localité est le lieu de rencontre privilégié entre l'homme et son environnement politique, économique, historique et social. Par conséquent, tant le centre d'impulsion naturel de

---

<sup>671</sup>DE DONATO Anita, “Water politics within the Palestinian nation-state Building, The case of the Dheisha refugee camp and the Bethlehem district (West Bank)”, in *Journal des anthropologues*, 132-133, publié par Association française des anthropologues, 2013, pp.169-195, p.178

processus créatif de l'Etat-nation, si elle favorise l'émergence de la ville, elle reste, au sens conceptuel, un outil pertinent de compréhension du processus de formation identitaire :

“ ... for the PNA water policies are central in the formation of citizens in the building of a Palestinian nation, following the model of the contemporary western nation-state”<sup>672</sup>.

Le lien avec la localité transforme le site dans lequel il se réalise, puisqu'il implique tant un rapport d'affect qu'un rapport culturel :

“In determining the differences from refugees in the appropriation of local resources like water, the Bethlehem citizens interpret the elements and practices of the western middle class culture as markers of social standing and new criteria for building the self and the image of the « other », which lead to different interpretations of the local context and new practices in social interactions.”

La localité n'a pas été seulement l'impulseur du *nation-building*. Bien au contraire, et ceci est une constante des grandes sociétés de l'histoire, la localité peut aussi jouer un rôle d'obstacle à la construction nationale, pour voir parfois se développer en son sein un autre *nation-building* qui s'affirme comme en opposition avec celui qui est dominant. Le droit d'expropriation pour la construction d'infrastructure de communication est un droit souverain de l'Etat qui participe de son développement national et, indirectement du *nation-building*.

Sur la même longueur d'onde, les ressources naturelles qui se trouvent sur le territoire de l'Etat peuvent faire l'objet d'un positionnement social voire identitaire, et se retrouver dans une symbolique nationale (le chêne, ressource naturelle plurimillénaire des peuples phéniciens, est devenu le symbole national Libanais).

L'idée de reconstruction nationale implique de comprendre les dimensions spatiales dans lesquelles elle peut se réaliser. En conséquence, il faut nécessairement envisager la problématique sous l'angle de l'attachement des nationaux à leur territoire et surtout à quel niveau l'on peut « qualifier » cela d'attachement, d'appartenance (« *belonging* »).

Cette question se pose à tous les niveaux et dans toutes les réalités de disparités spatiales traversées par certains territoires des Etats du monde entier : s'agit-il du « quartier » ou de la cité ? S'agit-il du village ou de la commune ? Pour ces mêmes raisons, il faut donc poser la

---

<sup>672</sup> Idem, P.190

question de l'attachement et de l'identification en fonction de l'espace<sup>673</sup> puisque les réalités spatiales sont caractérisées par l'existence de « frontières » sociales, ethniques et même culturelles.

C'est le cas de certains « quartiers » en France, un terme qui possède toute sa dimension sociale, culturelle et politique dans ce débat. Dans le cadre du *nation-building* opératif, le « village » voire la « tribu » (qui n'est donc parfois plus seulement une question de territoire mais plus généralement d'espace pour les nomades), réinterroge la pertinence d'un *nation-building* comme réellement inclusif. L'opération de *nation-building* est souvent problématique dans sa gestion de la localité, l'action des institutions internationales étant localement décriée<sup>674</sup>.

Des chercheurs se sont justement penchés sur la question de la gestion de la localité comme actrice crédible de source de légitimité (et d'inimitié notamment). DOYLE et SAMBANI<sup>675</sup> ont conclu à ce titre que l'opération globale inclus un *peacebuilding* qui doit prendre en compte les inimitiés qui puissent localement exister dans l'action internationale de *state-building* et surtout de *peacebuilding*.

Si l'on se situe dans la volonté de « construire » une nation, de l'édifier au sein d'une édification nationale, alors certainement, le sentiment des locaux est à prendre en compte puisque nécessairement plus l'hostilité des locaux sera forte, plus la force de l'édifice global sera affaibli. Le « *strength* » de *state-building* en sera fortement impacté, manquant alors de légitimité.

Cette question est plus fortement soulignée si les acteurs internationaux sont nombreux et si leur coordination est insuffisante sur le plan local (*local and « heavy » footprint*), le grand défi du *nation-building* opératif sous supervision internationale.

---

<sup>673</sup> CLARKE John, COLL Kathleen, DAGNINO Evelina, NEVEU Catherine, *Disputing Citizenship*, publié par Policy Press at the University of Bristol, Bristol, Janvier 2014, 224p., p.154

<sup>674</sup> Notamment dans les îles Salmon : MORGAN M.G., MCLEOD A., 2006. 'Have we failed our neighbour?', In *Australian Journal of International Affairs*, vol. 60, n°3, 412–28.

<sup>675</sup> DOYLE Michael W., SAMBANIS Nicholas, *Making War and Building Peace: United Nations Peace Operations*, Princeton University Press, Princetown, 2006, 424p.

## **B. « Localité » et « société civile » : deux concepts hétérogènes**

L'un des caractères du *nation-building* opératif est de ne pas pouvoir mettre suffisamment l'accent sur le concept de « localité » et le coordonner avec celui de « société civile » qu'il participe à fabriquer dans le cadre de l'Etat-nation.

La multiplication des ONG et l'introuvable véritable coopération civilo-militaire, très compliquée dans le cadre d'une opération perçue comme un nouveau mode d'occupation, notamment sur des territoires dont l'histoire en témoigne les traces, se sont substitués à l'action locale (et à l'idée de construction d'une société civile actrice de son propre destin), comme l'entend la définition du concept de « nation ». Comme l'énonce par ailleurs Fabrice MIGNOT :

*« L'Etat-nation n'apparaît alors plus comme l'instrument d'une caste, d'une classe ou d'une tribu ethnique et/ou politique, il a vocation à intégrer l'ensemble des sociétés établies sur le territoire national. La difficulté de faire coïncider Etat et causes religieuses ou idéologiques universelles montre la réticence des groupes humains à dépasser une conscience locale qui correspond à une expérience géographique et à un espace maîtrisé de survie<sup>676</sup> ».*

S'ajoutant à cela, se pose la question de l'étendue du rôle des ONG dans ces Etats. En effet, si elles participent directement et en grand nombre à des opérations de maintien de la paix, dans le cadre notamment d'opération de *nation-building*, leur champ d'action reste peu contrôlé (et contrôlable) par les Etats qui les « accueillent<sup>677</sup> ». Quelle action locale pour ces ONG dont la présence reste parfois incontournable (prévention des risques sanitaires, soins ...) mais dont l'étendue de celle-ci reste difficile à cerner ?

C'est justement bien plus à partir du cadre local que démarre le véritable *nation-building* comme l'a souligné Karl DEUTSCH qui en fait une certaine démonstration<sup>678</sup>. Par analogie, ce sont les processus de réduction des barrières (commerciales, économiques, culturelles, politiques) qui, à partir du local, participent à l'édification d'une ville, puis d'une nation dans le cadre d'un développement local globalisé, une forme première de « mondialisation locale ».

---

<sup>676</sup> MIGNOT Fabrice, « Construction nationale et déplacements forcés au Laos (*Building a nation and forcing relocation in Laos*) » in *Bulletin de l'Association de géographes français*, 78e année, Septembre 2001, Asie du Sud-Est. Réseaux de villes en Europe. pp. 197-208, p.197.

<sup>677</sup> BADIE Bertrand, *la diplomatie de connivence, les dérives oligarchiques du système international*, éditions la Découverte, collection Poches essais, Paris, 2011,2013, 276p., p.158.

<sup>678</sup> DEUTSCH Karl, *Nation-building in Comparative context*, édité par Karl Deutsch et William Foltz, United States, (New York, Atherton, 1966 pour la première édition) Nouvelle édition Avril 2010

De même, c'est le « local » qui a servi de référence dans le cadre de la construction d'Etat lors de la colonisation de l'Afrique<sup>679</sup> sur la base de « noyaux ethno-démographiques ». La décolonisation n'a finalement abouti qu'à l'émergence de quasi-Etats<sup>680</sup>, ou d'Etats sans réelles nations.

C'est pourquoi de nombreuses études orientent l'idée de changer de cap dans le *nation-building* en accentuant le rôle de la société civile et l'investissement dans le développement local.

Cette localité indépassable se retrouve dans le *state-building* notamment dans le cadre du maintien de la sécurité publique : celle-ci ne peut pas être gérée seulement par de agences d'Etats, il est nécessaire que ce travail soit effectué au niveau local en responsabilisant les acteurs concernés<sup>681</sup>. C'est ce sur quoi travaillent les O.N.G depuis les années 1990, qui sont investies par les Etats de missions dans le cadre, notamment, de campagnes de vaccination dans des zones touchées par des épidémies de virus.

Cette approche, de responsabilisation des communautés locales, qui entre dans le cadre du *peacebuilding* semble avoir prouvé son efficacité<sup>682</sup> dans le cadre des « *community-based approaches* » : responsabilisation et mobilisation des locaux pour en faire les acteurs de la reconstruction en les faisant participer à des campagnes de prévention des maladies ou de prévention de la violence.

Peut-être justement est-ce dans la capacité de gouvernance locale<sup>683</sup> qu'il faut plutôt investir et non plus seulement dans un pouvoir central délégitimé ? Cela implique une gouvernance locale du *state-building* et en parallèle, un gouvernement du pouvoir central de ces problématiques qui implique une dynamique cohérente entre le niveau « macro-étatique » et « micro-étatique ».

---

<sup>679</sup> POURTIER Roland. État et nation : la mémoire des territoires (*State and nation : the memory of territories*) in Bulletin de l'Association de géographes français, 87e année, 2010-1. 1960-2010: 50 ans d'indépendances africaines. pp. 145-158, p.146-147

<sup>680</sup> JACKSON Heilbrun, cité par ROBINSON Neil, « State-building and international politics, the emergence of a new problem and agenda », in *State-building, theory and practice*, édité par Aidan HEHIR et Neil ROBINSON, Routledge Taylor and Francis Group, Londres et New-york, 200p., pp.1-28, p.5

<sup>681</sup> DINNEN S., CARTWRIGHT John JENNEKER Madeleine, SHEARING Clifford, WAI Isaac, MAIA Paul, "Community-building and Security: Case Studies, in *Civic Insecurity: Law, Order and HIV in Papua New Guinea*", publié par The Australian National University Press, édité par Vicki Luker et Sinclair Dinnen, pp.237-264, p.241

<sup>682</sup> Idem p. 241 et surtout p.242 en ce qui concerne l'Afrique du Sud.

<sup>683</sup> Local capacity governance



### **III. Autorités de la « localité » : le cœur structurel du *nation-building* efficace**

Maintenant se pose la question de la responsabilisation des autorités locales dans le cadre d'une intervention militaire qu'ils n'ont jamais vraiment voulu, ou tout du moins, ils n'en ont pas exprimé la volonté. Comment passer du *community-building* qui implique dans le cadre du *nation-building*, de responsabiliser des populations et d'en faire, en mobilisant la société civile, les véritables acteurs du *nation-building* ?

De même, la justice comme principe cimentant l'existence de l'Etat de droit (et en définitive de l'Etat tout court, lorsqu'il assure l'existence de sa représentation sur le territoire par l'édification de tribunaux), semble suivre le même modèle : les tribunaux locaux semblent avoir une certaine efficacité même s'ils se révèlent insuffisants à résoudre de manière toutes les problématiques, elles témoignent néanmoins de la légitimation de l'Etat lorsqu'elles en reçoivent les financements ou, tout du moins, un contrôle pertinent de sa part.

La localité est structurellement la première génératrice de lien social et amène le citoyen, ou l'individu à développer son premier lien social avec l'Etat (A). Elle devient génératrice de paix et de stabilité (B). Si l'action des ONG est tournée vers la « localité », c'est justement pour tenter de capter cette localité, mais elles font le contraire : elles font de la localité, une continuité de l'Etat (C).

#### **A. La présence de l'Etat dans la localité : l'Etat comme procédant de la localité**

En effet, même si la localité reste le centre névralgique de l'existence de la nation territorialement située, l'Etat doit pouvoir assurer sa présence locale, même de manière réduite. Cela passe, comme on l'a vu par la mise en place d'un programme élaboré de gestion des conflits locaux, liée à des structures locales guidée par un protocole mêlant gestion des conflits et de *community-building* : une véritable construction de structures sociétales guidée par des règles sociales.

En effet, il faut comprendre que la structure tribale de certaines sociétés impliquent une gestion de la localité qui doit être particulièrement subtile pour ne pas dégénérer en ce que craignaient déjà les anglo-saxons en Irak, à l'époque de leur mandat sur le territoire, à savoir une influence des cheikhs tribaux locaux empêchant l'émergence de tout pouvoir étatique fort<sup>684</sup>. Pourtant

---

<sup>684</sup> PICARD Elizabeth, Toby Dodge, *Inventing Iraq : The Failure of nation-building and a history denied*, in *Critique internationale* 2004/1 (n°22), Presses de Sciences Po., 2004, p. 147-150, p.149

c'est en préférant donner la priorité à ces cheikhs que les britanniques se sont retrouvés à gérer en Irak un Etat faible, le tribalisme prenant sa place naturelle dans ce nouveau modèle.

La gestion de la localité est subordonnée à la compréhension du rôle de celle-ci dans l'architecture du principe d'interaction. En effet, parfois, la localité devient un élément nécessairement indépassable du *nation-building* :

« *Aujourd'hui, en Haïti, ce sont les lieux mêmes de survie qui se sont raréfiés, limitant les interfaces possibles entre l'individu et l'intervenant extérieur, quel qu'il soit, forçant, au moins partiellement, à un nouveau repli sur les lieux et répertoires d'interprétation que sont la rumeur, l'invisible, les cadres de référence du vaudou*<sup>685</sup> ».

L'évolution des rapports entre les acteurs, l'évolution même des acteurs obligent à réfléchir constamment ces questions pour identifier les véritables acteurs, détenteurs de pouvoirs, au niveau le plus local possible.

Ce qui est proposé par certains et qui souligne justement cet indépassable localité est que les acteurs locaux ou « domestiques »<sup>686</sup> (*domestic actors*) doivent être prioritaires dans *le nation-building* opératif. En effet, et l'on partage cet avis, d'autant que le système semble ne pas pouvoir trouver de solutions à l'influence considérable du site local comme élément incontournable de la stratégie globale. L'idée du domaine civilo-militaire ne semble réellement prise en compte que sur le prisme des relations entre les forces d'occupations et les locaux.

Il est des Etats où cet élément est soumis à des variables psychologiques et culturelles trop difficile à cerner pour être scientifiquement identifiable. Comment ne peut-on par contre pas s'attendre à ce qu'une certaine partie des irakiens ou afghans ne puissent répondre aux appels aux armes au nom du *jihâd* contre ce qui est déjà, sur le plan du droit international, une occupation militaire ?

De même, on devra envisager de faire de la subversion culturelle un moyen d'édifier des Etats, comme dans un Venezuela qui aujourd'hui est foncièrement bolivariste, avec toutes les ramifications idéologiques et les conséquences socio-politiques que cela implique.

---

<sup>685</sup> POULIGNY-MORGANT Béatrice, « L'intervention de l'ONU dans l'histoire politique récente d'Haïti », in *Pouvoirs dans la Caraïbe* [Online], 10 | 1998, pp.135-190 consulté le 24 Juillet 2019, disponible à cet URL : <http://journals.openedition.org/plc/576> ; DOI : 10.4000/plc.576

<sup>686</sup> GROTEHUIS René, *Nation-building as Necessary Effort in Fragile states*, publié par Amsterdam University Press, Amsterdam, 2016, p.153.

L'indépassable localité implique nécessairement à interroger le rapport individuel qu'ont les locaux avec leur propre identité. Elle permet de comprendre comment axer l'opération de *nation-building* en permettant d'inclure la totalité des acteurs et d'en fournir un socle de légitimité et d'autorités, ces dernières étant par nature dans cette localité. Prendre en compte la localité comme prisme moteur de construction du système global est suivre le même raisonnement finalement que les premiers concepteurs du *nation-building* sous l'œil du développement dans les années 1960-1970.

La localité implique peut-être une vision plus générale de la complexité de ces sociétés traditionnelles. Il s'agit d'identifier les acteurs et aussi les institutions existantes de la même manière que le politique le fait déjà sur le plan intérieur. Il s'agit non seulement de les institutionnaliser mais aussi de connaître de l'existence de cette localité et ne pas laisser s'échapper hors de leurs domaines, ces éléments qui sont de l'ordre de la souveraineté nationale, voire même des domaines régaliens tels que WEBER les envisageait.

Le prisme du « site » tel qu'il est envisagé par la théorie des sites<sup>687</sup> semble une approche pertinente, puisqu'elle permet d'envisager l'ensemble de la société cible comme un principe et une architecture intégrale.

La localité est un prisme par lequel le *state-building* d'un grand nombre d'Etats décolonisés pourrait passer pour retrouver une nouvelle forme de légitimité. L'Etat africain ne peut s'émanciper dans le cadre d'un développement cohérent avec lui-même, que dans un « environnement africain » délié du modernisme occidental imposé par la construction d'un Etat artificiel par moment. Dans cette optique, les Etats « *défaillants ou en état de défaillance (state-failure)* peuvent retrouver là une voie alternative de redéveloppement cohérent, loin du rêve de l'Etat occidental » qui semble hérité des idéaux coloniaux<sup>688</sup>.

Il s'agit au final, à travers la localité, de repenser toute la construction de structure étatique, sans forcément la balayer du revers de la main. Il s'agit surtout de proposer une alternative aussi aux sempiternels programmes d'ajustement structurels (P.A.S) économiques et étatiques du F.M.I notamment, qui plongent ces Etats dans une nouvelle forme de rapport de soumission

---

<sup>687</sup> LATOUCHE Serge, NOHRA Fouad, ZEROUAL Hassan, *Critique de la raison économique. Introduction à la théorie des sites symboliques*, préface d'Angèle Kremer-Marietti, Paris, l'Harmattan, 1999, 126p.

<sup>688</sup> DUNN Kevin, SHAW Timothy (publié par), *Africa's Challenge to International Relations Theory*, édité par Springer, Palgrave Macmillan, 2001, 242p., p.48 (l'idée du *state-building* africain comme poursuivant les idéaux coloniaux) et p.179-180 (alternative au *state-building*).

cette fois à un système institutionnel international et désorganisent les économies de ces sociétés<sup>689</sup>.

### **B. La localité, génératrice de stabilité et de paix social.**

Cette gestion de la localité performante est illustrée par l'action millimétrée et en conséquence la victoire du parti *Golkar* aux élections présidentielles indonésiennes de 1999<sup>690</sup>. En effet, le contrôle politique des municipalités et autres localités (villages), ont permis de stabiliser politiquement le pays

Plus encore, la préférence dans la cooptation de leaders dans des postes institutionnels<sup>691</sup>, en ciblant les leaders suivant un principe d'identification d'une « zone stratégique » de *leadership* (imams pour la « mosquée », jeunes pour les « associations ») a permis une mobilisation beaucoup plus forte de la population rurale dans le processus démocratique.

Puisque le principe implique de prendre en compte le rapport des locaux et les acteurs « subnationaux », dans ce cas l'on propose ainsi, dans certaines zones bien précises la prise en compte de la localité comme élément indépassable, il faut par ailleurs comprendre que certaines « localités » ou « site » n'entretiennent que des rapports difficiles avec le pouvoir central, et on l'a vu avec le cas de l'Irak.

Cette « localité » possède des institutions locales qu'il faut certainement identifier, des institutions socialement construites et ayant une légitimité intrinsèque. L'un des éléments ayant participé à permettre la démocratisation progressive des îles Samoa a été la compréhension et l'intégration de ces cadres dans un principe gouvernemental qui conserve cette « localité<sup>692</sup> »

---

<sup>689</sup> ÑIGUEZ DE HEREDIA Marta, *Everyday Resistance, Peacebuilding and State-making, Insights from 'Africa's World War'*, publié par Manchester University Press. 2017, 235p. (ouvrage disponible à cette URL : <https://www.jstor.org/stable/j.ctt1wn0rvj>), p.38

<sup>690</sup> L'on y reviendra

<sup>691</sup> KUSWORO Ahmad, *Pursuing Livelihoods Imagining Development, Smallholders in Highland Lampung, Asia Pacific environment monograph 9*, publié par Australian National University Press, 2014, 201p. p. 76 (disponible à cet URL : <https://open.org/search?identifiant=469192>)

<sup>692</sup> TCHERKEZOFF Serge, "Culture, nation, society, Secondary change and fundamental transformations in Western Samoa Towards a model for the study of cultural dynamics", in *The Changing South Pacific, Identities and Transformations*, édité par TCHERKEZOFF Serge, DOUAIRE-MARSAUDON Françoise Douaire-Marsaudon, publié par ANU Press, 2008, pp.245-301., p.264 : notamment dans la différence de consideration des locaux vis-à-vis du concept européen de démocratie et de leur propre vision de la démocratie.

Un élément à ne pas négliger : ce qui est souvent reproché à ces opérations est leur manque de légitimité nationale couplée à ce choix imposé aux nationaux de s'orienter selon la ligne idéologique et politique suivie par le ou les *nation-builder(s)*.

Il ne s'agit pas de les faire participer pleinement au processus politique en les écartant du processus institutionnel, réservé aux « vainqueurs » et aux investisseurs. La responsabilité locale n'est ainsi orientée que dans l'axe idéologique de la reconstruction par les *nation-builders*.

La légitimité internationale contre la légitimité nationale encore une fois demande à ce que le processus global, enclenché par la communauté internationale soit « décentralisé »<sup>693</sup>, c'est-à-dire : soit laisser les locaux se charger de la réception de l'ordre institutionnel et sociétal, soit qu'ils choisissent directement l'ordre au travers duquel ils souhaitent exister politiquement.

Quant aux services publics, ils sont également compris dans cet objectif global de reconstruction communautaire (*community-building*). Cette approche locale fut également celle de la *Saraga Peace, Good Order and Community Development Association*<sup>694</sup> en Papouasie-Nouvelle Guinée, avec les mêmes résultats, en encourageant l'intégration communautaire localisée des différentes ethnies.

Il est nécessaire de mettre fin à l'insécurité que représentent les *failed states*, des insécurités qui se présentent sur le plan national, régional et même international. Ainsi, le document 2002 de stratégie de sécurité nationale des Etats-Unis faisait le constat suivant : « *L'Amérique est maintenant moins menacée par des Etats conquérants que par des Etats faillis.* »<sup>695</sup>.

---

<sup>693</sup> PEREIRA Agio, "The Challenges of Nation-State Building" in INGRAM Sue, KENT Lia, MCWILLIAM Andrew *A New Era? Timor-Leste after the UN*, édité par, Australien National University Press, 2015, 263p. pp.15-29, p.22

<sup>694</sup> DINNEN S., CARTWRIGHT John JENNEKER Madeleine, SHEARING Clifford, WAI Isaac, MAIA Paul, *Community-building and Security: Case Studies, in Civic Insecurity: Law, Order and HIV in Papua New Guinea, ...*, pp.237-264, p.257-262

<sup>695</sup> Gouvernement des Etats-Unis, *The National Security Strategy of the United States of America*, <https://www.globalsecurity.org/military/library/policy/national/nss-020920.pdf>

### **C. ONG et localité : la coordination locale comme base fondamentale du *nation-building***

On peut poser la question du recrutement local des ONG, ce qui doit en plus permettre d'assurer plus efficacement le *peacebuilding* et le *state-building*. L'introduction même des principes facilitateurs de l'économie modernisée et de la démocratie, bien qu'ils permettent d'obtenir une forme de stabilité, crée des tensions qu'il faut résorber dans ces sociétés traditionnelles<sup>696</sup>.

Sans compter que les investisseurs en réalité préfèrent travailler avec des ONG internationales<sup>697</sup> que des ONG locales, probablement ont-elles compris la perception potentielle des locaux vis-à-vis de ce genre d'action ? Difficile de l'établir mais ce qui est sûr, c'est que la confiance des locaux envers les institutions internationales semble sur une mauvaise passe.

La construction d'un pouvoir légitime en Irak, en Afghanistan et au Timor Leste par exemple ne pourra et n'a pas pu se faire sans l'intervention des acteurs locaux<sup>698</sup>. Le fédéralisme et/ou la déconcentration étant considérés comme les moteurs d'une prise de décisions inclusives et efficaces au niveau local, il faut réinventer l'idée de localité pour prendre en compte les aspirations de la localité.

Celle-ci doit pouvoir permettre à l'Etat de survivre aux bouleversements attendus suite à l'opération de *nation-building* tout en prenant en compte les réalités locales. Retenir le principe de délégation du pouvoir de décision<sup>699</sup> est central en réalité, dans le cadre de la prise en compte de la « localité » et ne peut être que cohérent avec l'ensemble de l'édifice de stabilité que l'on souhaite rebâtir.

Cela implique de dépasser certains acteurs institutionnels et traditionnels avec lesquels les grandes puissances et les institutions internationales ont eu affaire depuis longtemps. C'est donc un complet changement de paradigme qu'implique aujourd'hui les *nation-buildings* efficaces.

---

<sup>696</sup> SENGHAAS Dieter, *On Perpetual Peace: A Timely Assessment*, traduit de l'allemand par Ewald OSERS édité par Berghahn Books, New York, 2007, 216p.

<sup>697</sup> WOODWARD Susan L., *Construire l'Etat : légitimité internationale contre légitimité nationale ?*, in *Critique internationale* 2005/3 (n°28), traduit par Beatrice POULIGNY, Geraldine MASSON et Daniel SABBAGH, 2005, p.139-152, p.152

<sup>698</sup> Pour comprendre l'influence des acteurs locaux cf notamment : GUNN Geoffrey, HUANG Reyko, « Reconciliation as State-building in East Timor », in *Lusotopie*, n°11, *Médias, pouvoir et identités*, 2004, pp. 19-38

<sup>699</sup> FUKUYAMA Francis, *State-Building, gouvernance et ordre du monde au XXIe siècle*, ..., p. 76

## **Section II : Intégrer la localité ... ou la dépasser : les défis majeurs du *nation-building* du XXI<sup>e</sup> siècle**

D'après les conclusions précédentes, l'intégration d'un principe de localité dans le *nation-building* peut s'avérer contreproductif dans des sociétés traditionnelles, qui échappent (dans une certaine mesure) par nature à l'Etat.

Néanmoins, si le *nation-building* semble majoritairement produire des Etats fragiles, il reste qu'il n'en demeure pas moins une idée pertinente pour tenter de déterminer les causes des fragilités structurelles des Etats, notamment ceux qui ont été décolonisés et qui ont dû, par le biais d'élites formées en Occident, imposer un modèle de gouvernance, dont ils ne comprenaient pas toutes les significations profondes, pour assurer leur existence légitime aux yeux du monde.

Identifier les acteurs de la légitimation locale a été l'une des grandes stratégies de la Grande-Bretagne en Arabie Saoudite : rapidement ce fut la dynastie des *Al-Saoud*, liée aux mouvements wahhabites qui recherchaient une suprématie face à un Empire Ottoman contre lequel ils entraient traditionnellement en dissidence. Assis sur leurs position dominante, garantie par une puissance aussi grande que celle de la Grande-Bretagne, la dynastie saoudienne a fondé les bases d'un Etat sous la forme d'un Royaume qui tente de mêler vie traditionnelle et inspiration moderniste.

### **Sous-section 1 : Identifier les acteurs de légitimation locale**

Le *nation-building* ne peut pas réellement s'imposer sauf dans le cadre d'un rapport de force. Nécessairement, il peut faire intervenir les forces armées, issue d'une nouvelle reconstruction institutionnelle ou issue de l'extérieur. Pour éviter les affrontements il est également indispensable qu'un minimum de lien social existe entre gouvernants et gouvernés. Cela demande l'identification des acteurs de la légitimation locale, celle qui permet déjà de créer le lien dans le déploiement des *nation-builders* (institutionnels, ONG, militaires ...).

Dans le même temps, il faut aussi créer le cadre de la viabilité de l'édifice stato-national. Bien souvent, on tentera de reconstruire les Etats en créant des liens commerciaux sur la base d'une ou plusieurs ressources qui s'échangeront entre le ou les *nation-builders* et la nation à (re-) construire. De l'autre côté, lorsque l'Etat est faible ou qu'il tend à s'effondrer on remarque que l'armée reste la dernière véritable vectrice de l'unité stato-national.

On observe que les fondements structurels d'un *nation-building* efficace reposent sur une utilisation efficace des ressources et des acteurs en place (I), la souveraineté indigène devient un marqueur du *nation-building* futur (II).

### **I. Les fondements structurels d'un « *nation-state-building* » efficace**

La construction progressive de l'Etat ne peut dépasser les cadres strictes du développement. Il faut nécessairement que soient réunis un certain nombre d'éléments pour pouvoir survivre aux « crises existentielles ».

L'existence et l'exploitation des ressources naturelles (A), le rôle structurant de l'armée (B) pour les défendre les protéger deviennent en situation de troubles sévères, des éléments, en plus des civils, à protéger en priorité pour envisager l'existence de l'Etat.

#### **A. Les conséquences de la nationalisation d'une ressource : l'exemple du pétrole**

Lorsqu'une ressource naturelle fait l'objet d'une campagne politique, elle est bien souvent tournée en faveur d'un nationalisme qui justifie sa récupération politique et son usage par l'Etat au détriment parfois des compagnies pétrolières ayant autrefois bénéficié d'accords (ou de complaisance) de la part des autorités locales. C'est là que se trouvent les justifications politiques des nationalisations, surtout dans les Etats ayant traversé une révolution communiste dans les années 1960-1970

Cette politique nationaliste qui démontre la volonté d'un Etat de récupérer ses ressources pour augmenter sa propre rente modifie la relation entre l'Etat-nation et ses propres ressources jusqu'au plan identitaire. Le pétrole est un symbole de la politique impérialiste américaine autant que, liée au nationalisme arabe par exemple, elle en devient la ressource-phare de contestation, ou « déclencheuse » de guerre (nationalisation du pétrole par Mossadegh en Iran, nationalisation du pétrole au Venezuela).

Ces sursauts de souveraineté nationale au travers des ressources façonnent un *nation-building* qui s'enracine profondément et avec force dans les consciences, renforçant le caractère national des peuples. Le pétrole devient la ressource nationale mais aussi le symbole d'une forme



nouvelle d'identification de la ressource comme propriété idéologiquement naturelle de l'Etat et donc de ses citoyens.

Pour beaucoup de musulmans, le wahhabisme saoudien qui se prétend comme seul véritable Islam, ne s'est en réalité étendu que sur la base des recettes du pétrole.

Dans le cadre de cette localité, la construction d'une dynamique au sein de la société civile peut créer les cadres d'une contestation vis-à-vis de ces projets nationaux. La recherche de soutien de la part des acteurs locaux est alors importante en vue de trouver une légitimité aux revendications<sup>700</sup> et il est capital d'observer où ces acteurs locaux orientent leur recherche de soutien pour identifier les véritables acteurs de la légitimité.

On peut par ailleurs observer cela autant sur plan national que sur le plan international où la recherche de légitimité devient capital pour la reconnaissance politique de droit particuliers. La mobilisation des acteurs locaux et l'identification des acteurs de légitimité est un préalable à la bonne marche d'une *nation-building*, qu'il soit opératif ou qu'il constitue un élément d'ingénierie sociale inclus dans une politique nationale<sup>701</sup>.

Une fois les acteurs locaux identifiés, il sera plus facile pour ces derniers d'être légitimés, surtout qu'ils sont en constante relations avec les locaux, ce qui constitue le défi majeur du *nation-building* contemporain. Cela signifie qu'ils seront à même de pouvoir répondre aux changements sociaux ou aux difficultés de ces derniers.

## **B. L'armée : dernier élément structurant de l'Etat moderne**

Il semble donc impossible de jouer sans l'armée sans la détruire et de faire s'effondrer les structures de l'Etat tout entier.

L'armée peut servir d'élément restructurant du *nation-building* au lieu de penser à son éviction. La reconstitution des forces militaires ne peut pas se passer sans la prise en compte du cadre

---

<sup>700</sup> CHALOPING–MARCH Minerva, « The mining policy of the Philippines and « resource nationalism » towards nation-building », in *Le Journal de la Société des Océanistes*, n°138-139, 2014, pp.93-106, consulté le 8 Mars 2017 (disponible à l'URL : <http://jso.revues.org/7067>), p.100-101.

<sup>701</sup> Il suffit notamment d'observer les expériences dans d'autres Etats pour se rendre compte du degré d'impact de ces décisions sur le plan local comme les décisions d'exploitation minière sur l'émergence d'une dynamique locale de contestation (cf : CHALOPING–MARCH Minerva, « The mining policy of the Philippines and « resource nationalism » towards nation-building », in *Le Journal de la Société des Océanistes*, n°138-139, 2014, pp.93-106, consulté le 8 Mars 2017 (disponible à l'URL : <http://jso.revues.org/7067>), p.103)

local et les forces américaines par exemple ont pu l'expérimenter en Irak<sup>702</sup>, où ils ont pu comprendre qu'en même temps que la localité, l'aspect civilo-militaire du *nation-building* n'est pas pertinent dans le cadre de ce type d'opérations, réalisées sans mandat international, sans préparation pertinente et avec une coalition formée par des militaires sans réelle expérience, d'un volet pourtant incontournable si ce n'est capital dans ce type d'action.

L'Etat centralisé répond de ce même principe que l'armée est le premier élément de construction étatique, ayant pour objet de sécuriser les frontières<sup>703</sup>. Une force de défense plus généralement parlant pour toute incursion physique, culturelle ou idéologique ce qui assure une forme d'intégrité culturelle et nationale à l'Etat centralisé et peut empêcher d'éventuelles instabilités internes.

C'est un modèle d'Etat qui aurait pu être pertinent pour l'Irak « post-Saddam Hussein » en éteignant toute volonté de partition déclenchée par l'octroi d'un statut autonomiste à la province kurde. Dominé par l'Islam, éteindre momentanément les problématiques liées à la division sunnite-chiite aurait permis à l'Irak de créer ce consensus au-delà du rejet du régime de Saddam Hussein et de l'établissement de la démocratie libérale.

Or, la stratégie politique choisie par le pouvoir semblait entretenir le retour à une identité chiite fort, dans un Etat frontalier entre l'Arabie Saoudite et l'Iran, deux Etats aux islams ambivalents (chiisme duodécimain iranien et wahhabisme saoudien qui se rejettent mutuellement) disposant de forts relais idéologico-religieux en Irak. La centralisation, surtout dans un tel contexte régional, apparaissait incontournable

Un exemple significatif est celui du nationalisme indonésien (*Nas-A-kom*, mélange idéologique) de Suharto et son influence dans l'édification nationale et l'institutionnalisation politique progressive par son concept de démocratie guidé (*guided democracy*). Le *Golkar* (contraction de sa dénomination indonésienne « *Partai Golongan Karya* ») est un parti politique

---

<sup>702</sup> RABASA Angel, GORDON John, CHALK Peter, CHIVVIS Christopher S., GRANT Audra K., MCMAHON K. Scott, MILLER Laurel E., OVERHAUS Marco, PEZARD Stephanie, *From Insurgency to Stability, Volume I: Key Capabilities and Practices*, édité et publié par RAND Corporation., 2011, 273p., p.37 : "The U.S. experience in Iraq indicates that intelligence support to local security forces is one of the most valued aspects of partnering with U.S. force".

<sup>703</sup> SMITH Anthony D., "State-Making and nation-building", in *States in History*, chapitre 9, édité par HALL John, Oxford, Basil Blackwell, Janvier 1986, pp.228-263

indonésien fondé en 1964 par l'armée nationale indonésienne. Il réussit avec succès et à de nombreuses reprises, à tenir les partis institutionnels en échec<sup>704</sup>.

Cela démontre notamment l'utilité de l'armée et de la « figure militaire » comme structuratrice du *state-building* et comme élément soutenant le *nation-building*. C'est notamment et actuellement le cas pour l'Egypte.

En effet, après avoir pourchassé la Confrérie des Frères Musulmans, l'Egypte a pu réussir à ressouder l'Etat autour de la figure de l'armée avec un chef d'Etat Abd el-Fatah Al-Sissi, certes peu démocratiquement élu, mais à la direction politique d'un Etat encore économiquement et socialement en difficulté. C'est donc dans l'armée qu'il faut s'appuyer pour participer à un *nation-state building* efficace.

C'est aussi dans une certaine mesure cette légitimité qui a participé à justifier le choix du Maréchal Pétain, habillé de son titre de « Héros de Verdun »<sup>705</sup> après la défaite de 1940, pour « chef de l'Etat français » et la figure du général De Gaulle comme président du Conseil (IVe République) puis Président de République (Ve République), le vainqueur de la Seconde guerre mondiale mais également celui qui a réussi à dépasser la crise de la guerre d'Algérie.

C'est autant un atypisme qu'un élément significatif : l'armée reste finalement le dernier vecteur de l'existence de l'Etat moderne puisque, par principe, elle a le monopole de la violence légitime. Peut-être a-t-on ici l'institution de référence dans le cadre du *nation-building* opérationnel efficace ?

Est-ce ce qui a manqué aux américains en Irak ou y a-t-il des éléments qui laissent penser que l'édification nationale irakienne souhaitait mêler stabilité tout en tentant de réparer maladroitement des fragilités qu'elle a elle-même contribué à renforcer ?

Il va falloir d'ailleurs envisager le même type de scénario pour le Venezuela de l'actuel Président Maduro puisque déjà, les Etats-Unis identifient l'armée comme principal pilier et atout structurant l'édifice national Venezuela autour d'un président incarnant l'héritage tant Chaviste que Bolivariste. Le ministre de la défense, le général Vladimir Padrino a énoncé dans

---

<sup>704</sup> Cf notamment : KUSWORO Ahmad, *Pursuing Livelihoods Imagining Development*, Smallholders in Highland Lampung, Asia Pacific environment monograph 9, publié par Australian National University Press, 2014, 201p. (disponible à cet URL : <https://oapen.org/search?identifiant=469192>), p.73-76.

<sup>705</sup> Un « titre » rappelé encore aujourd'hui par l'actuel Président Macron considéré comme un « grand soldat », le 7 Novembre 2018, quelques jours avant les commémorations de l'anniversaire de l'armistice de la Première Guerre Mondiale.

un discours que l'armée vénézuélienne était prête à combattre tout ennemi qui tenterait d'attaquer, le 19 Février 2019<sup>706</sup>.

## **II. Souveraineté indigène / souveraineté locale : le défi majeur du *nation-building* du XXI<sup>e</sup> siècle**

Le *nation-building* doit permettre à une souveraineté indigène de se développer tout en jouant sur l'idée d'une occupation. La scénarisation d'un mythe national justificateur devient ici pertinente puisque les locaux se réapproprient leur propre indépendance. Cette idée, l'Union Européenne l'a bien comprise dans les *nation-buildings* qu'elle a tentée de réaliser et précédemment cité. L'objectif est d'entretenir le lien social entre l'Etat et la nation.

On parle donc ici de souveraineté « indigène » pour désigner cette souveraineté qui doit émerger dans les racines culturelles, politiques et idéologiques de la nation à reconstruire (A).

C'est un exercice difficile dans le cadre d'une occupation et les conséquences attendues en cas d'échec on peut les observer dans de nombreuses opérations de *nation-building*, partielles ou totales tant en Afrique, qu'en Asie ou au Moyen-Orient : soit une forme d'anarchie qui prend, notamment dans les pays musulmans, la forme du takfirisme (B).

### **A. Retrouver une souveraineté indigène avec des acteurs extérieurs : un exercice périlleux**

Le principe est que les Nations-Unis reconnaissent déjà le principe des peuples dits autochtones (« *indigenous peoples* ») à pouvoir se gouverner et se développer librement et de leur propre initiative, au travers notamment de la Déclaration des Nations-Unies sur le droit des peuples autochtones (DNUDPA). Celle-ci stipule précisément, à propos de trois éléments particuliers qui intéressent le *nation-building* opératif, que :

*« Convaincue que le contrôle, par les peuples autochtones, des événements qui les concernent, eux et leurs terres, territoires et ressources, leur permettra de perpétuer et de renforcer leurs institutions, leur culture et leurs traditions et de promouvoir leur développement selon leurs*

---

<sup>706</sup>Lamanchelibre.fr, « Venezuela: l'armée "en alerte" pour éviter toute violation des frontières », publié le 19 Février 2019, consulté le 12 Mars 2020 (URL : <https://www.lamanchelibre.fr/actualite-664463-venezuela-l-armee-en-alerte-pour-eviter-toute-violation-des-frontieres>)

*Le nation-building : Fondements conceptuels, manifestations opératives et enjeux stratégiques*

*aspirations et leurs besoins* [Les Nations-Unies énoncent aux articles 3, 4 et 5 de leur Déclaration sur les peuples autochtones] :

« Article 3

*Les peuples autochtones ont le droit à l'autodétermination. En vertu de ce droit, ils déterminent librement leur statut politique et assurent librement leur développement économique, social et culturel.*

Article 4

*Les peuples autochtones, dans l'exercice de leur droit à l'autodétermination, ont le droit d'être autonomes et de s'administrer eux-mêmes pour tout ce qui touche à leurs affaires intérieures et locales, ainsi que de disposer des moyens de financer leurs activités autonomes.*

Article 5

*Les peuples autochtones ont le droit de maintenir et de renforcer leurs institutions politiques, juridiques, économiques, sociales et culturelles distinctes, tout en conservant le droit, si tel est leur choix, de participer pleinement à la vie politique, économique, sociale et culturelle de l'État.<sup>707</sup> »*

Chacun des articles met l'accent sur le droit des peuples autochtones à s'administrer comme ils le souhaitent, à savoir construire leurs propres institutions, leur propre nation en dernière instance puisque par ailleurs, selon l'article 6 « *tout autochtone à droit à une nationalité* ».

La prise en compte de l'importance de la localité transparaît ici : de quel(s) peuple(s) autochtone(s) il s'agit et surtout quelle(s) conséquence(s) pour les Etats cibles d'une opération de *nation-building* ? Doit-on articuler l'existence d'un peuple autochtone en Irak, formé notamment par les tribus comme il est fait avec les indiens d'Amérique aux Etats-Unis, et celles des non-autochtones ? Là, un vide survient puisque la définition du peuple autochtone peut très bien s'appliquer aux tribus nomades du désert saharien et aux tribus irakiennes qui n'ont pas été institutionnalisées.

Les peuples autochtones sont définis comme suit : « *Les peuples autochtones ou aborigènes sont ainsi dénommés car ils vivaient sur leurs terres avant que des colons venus d'ailleurs ne s'y installent. Ils sont - selon une définition - les descendants de ceux qui habitaient dans un*

---

<sup>707</sup> Déclaration des Nations-Unies sur les peuples autochtones, disponible ici : [https://www.un.org/esa/socdev/unpfii/documents/DRIPS\\_fr.pdf](https://www.un.org/esa/socdev/unpfii/documents/DRIPS_fr.pdf)

*pays ou une région géographique à l'époque où des groupes de population de cultures ou d'origines ethniques différentes y sont arrivés et sont devenus par la suite prédominants, par la conquête, l'occupation, la colonisation ou d'autres moyens*<sup>708</sup> ». Sont cités en exemple les amérindiens ou les inuits, qui vivent encore actuellement et respectivement aux Etats-Unis et au Groenland, avant leur conquête terrestre et leur colonisation. Ces peuples ont conservé certaines de leurs coutumes sans forcément s'être pleinement intégrés dans le nouveau système national-étatique.

En conséquence, il peut être intéressant de comprendre si ces peuples doivent aussi subir le *nation-building* et comment ils pourraient s'intégrer de manière cohérente dans un processus de rassemblement national. La question de la localité implique donc une prise en compte des principes d'autodétermination, en terme culturel, social voire politique. Dans ce cas, comment le *nation-building*, inspiré des principes des Nations-Unies peut-il s'articuler avec l'autodétermination des peuples, lorsque, par exemple, les principes qui y sont promulgués sont absolument contraires à ceux que revendiquent finalement ces « autochtones » ou ces « indigènes » ?

Ces questions sont importantes puisqu'elles impliquent un changement de paradigme dans la prise en compte plus sérieuse de cette localité que le *nation-building* opératif ne semble pas maîtriser, même à grand coup de « déclarations ». De même, envisager le *nation-building* et le *state-building* dans des Etats fragiles sans prendre en compte l'aspect local de la question indigène, qui est centrale, risque justement de porter atteinte au modèle de légitimité que l'on souhaite construire pour l'Etat. La question indigène amène également celle de la localité et la gouvernance au niveau local en lien avec le *nation-building* opératif.

L'évolution et l'inclusion sociale de ces communautés autochtones ou apparentés, impliquent d'envisager de nouvelles formes de gouvernance dans ce cadre opératif global. Dans le cas contraire, le processus de gouvernance devient un véritable frein à l'épanouissement de ces autochtones, indigènes ou groupes tribaux puisque la gestion de leur autodétermination est complètement externalisée : ils n'en ont pas ou plus le contrôle, ce qui est contraire au principe même de l'autodétermination des peuples, reconnu dans la Déclaration des Nations-Unies relative aux peuples autochtones.

---

<sup>708</sup> Haut-commissariat des droits de l'Homme, Fiche d'information No.9 (Rev.1), Les droits des peuples autochtones, URL : <https://www.ohchr.org/Documents/Publications/FactSheet9Rev.1fr.pdf>, 34p., p.1

Le *nation-building* ne peut pas démarrer de « zéro » et construire des institutions dans un cadre démocratique qui n'est pas suffisamment efficient ni même accepté par tous, puisque la totalité des principaux acteurs ne sont pas inclus dans ce cadre. Effacer le passé, selon le prisme du *nullius in terra*<sup>709</sup>, comme il a été fait avec l'Irak, a révélé d'immenses erreurs de jugement et le parti *Baath*, bien qu'écarté du pouvoir, ne pouvait que finir dans la même situation que celle des Talibans en organisant une résistance face à un nouvel « ennemi » occupant.

Il est pertinent de rappeler que le *nation-building* implique d'identifier les données sur lesquelles tous les acteurs identifiables vont opérer. Puisque le vocabulaire médical s'y prêtant, il s'agit de « greffer » des éléments d'un modèle sur un autre modèle : par conséquent, identifier ces données propres à l'ancien modèle pour tenter d'en déterminer les éléments « agenceurs » pourrait aussi être une solution sur long terme.

De même, l'analyse du *nation-building* opératif doit pouvoir se délier des principes moteurs des Etats occidentaux modernes, principaux acteurs de ce dernier. Le principe absolu du développementalisme perçu comme ultime horizon du NB n'est pas suffisamment efficient puisqu'un trop grand nombre de paramètres serait susceptible de mettre en cause l'édifice.

Même chose pour la démocratie libérale qui aura beau rester la référence « suprême » du NB occidental, elle reste un mode de régime qui par ailleurs a tendance à s'enfoncer dans la corruption, alors même que le processus de NB n'est pas terminé (Irak). C'est ce que l'on appelle un « rejet du greffon » et cela a des conséquences néfastes tant sur la partie qui a subi la greffe que sur l'ensemble du corps.

On a pu voir entre autres que la planification du *nation-building* a bien souvent précaire comme avec le *nation-state building* irakien, afghan, d'origine australienne dans les îles Salomon<sup>710</sup>, ce qui a souvent conduit à une persistance de l'insécurité.

Des pathologies coloniales doivent encore être soignées, notamment par le temps pour envisager de nouvelles évolutions du *nation-building*. On parle parfois de « paternes ».

---

<sup>709</sup> SMITH Diane E., "Governing data and data for governance: the everyday practice of Indigenous sovereignty" in *Indigenous Data Sovereignty, Toward an Agenda*, edited by KUKUTAI Taha, TAYLOR John, ANU Press, 2016, pp.117-135, p.122.

<sup>710</sup> DINNEN Sinclair, FIRTH Stewart (ed.) *Politics and State Building in Solomon Islands*, édité par DINNEN Sinclair et FIRTH Stewart, publié par ANU Press, 2008, 310p. p.14: la RAMSI était jugée comme suit: "inadequately prepared and is still not properly equipped to perform the vast majority of policing functions throughout the Solomon Islands".

Parfois le *nation-building* se construit bien malgré eux, contre les *nations-builders* eux-mêmes et/ou contre le nouveau système, comme principe historique d'unité face à un ennemi identifié<sup>711</sup>. C'est peut-être ce qui a manqué aux américains lorsqu'une forme de résistance à l'occupation s'est manifestée en Irak.

### **B. L'exemple du takfirisme comme risque de déstructuration totale du lien social individu - Etat**

Tout d'abord, on refuse d'utiliser le terme « islamiste » bien qu'il soit courant ici parce que l'on considère qu'il ne reflète pas suffisamment la réalité idéologico-religieuse de la dynamique irrédentiste et rebelle qui se dégage du terrorisme contemporain d'inspiration musulmane.

Au-delà de la structure opérationnelle, la persistance culturelle et localité comme principe conditionnant la réussite du *nation-building*. La réussite de *nation-building* comme l'Arabie Saoudite ou Israël sont des Etats qui ont su conserver avec brio l'aspect culturel de leur transformation en Etat-nation contemporain. La construction nationale n'avait alors que peu de dimension artificielle :

*« les cas qualifiés de « réussites » correspondent à des pays ayant su conserver des valeurs culturelles et sociétales fortes face aux transformations institutionnelles et techniques amenées lors de cette première mondialisation. Le Japon et la Corée du Sud en sont les exemples les plus révélateurs.<sup>712</sup> ».*

Elle met aussi en valeur cette dynamique difficile entre tradition et modernité puisque le Timor Leste, malgré la volonté affichée de construire localement des institutions parvient difficilement à réaliser le système étranger proposé par les institutions internationales.

Au final, puisqu'il s'agit de *nation-building*, l'aspect central est de comprendre comment l'individu est lié à cet aspect artificiel, cela fonctionne notamment par le degré de loyauté qu'il manifeste vis-à-vis de l'Etat.

Le taux de participation aux élections mais également l'application de principes démocratiques (vie associative, adhésions aux partis politiques, aux institutions ...) sont des indices de la

---

<sup>711</sup> Idem, p.30

<sup>712</sup> DURAND Frédéric, « « Timor-Leste face à la récurrence des crises » Failed State, ou pays en quête de projet ? », in *Lusotopie, Afrobrésiliennité ? Luso-afrobrésiliennité ?*, édité par Association des chercheurs de la revue Lusotopie, Brill, Karthala XVI (2), 2009, pp.65-81, op. cit. p.66



volonté d'adhésion à ce nouveau modèle d'Etat-nation réimporté une nouvelle fois par l'Occident.

Dans le même temps, on peut porter le regard sur les Etats musulmans de l'ancien empire mongole qui se sont séparés de l'Union soviétique, à savoir le Kazakhstan, le Kirghizistan, l'Ouzbékistan, le Tadjikistan et le Turkménistan. Il s'agit d'une autre zone dans laquelle des Etats se sont créés, de manière assez artificielle, puisque ces territoires ont été issus de découpages administratifs internes à l'union soviétique<sup>713</sup>.

L'artificialité des frontières est aussi un marqueur de frontières encore poreuses mais également d'un Etat qui doit poursuivre la centralisation héritée du modèle soviétique pourtant idéologiquement dépassé pour assurer sa stabilité. Cela n'a pas empêché ces Etats de traverser des troubles interethniques et des guerres civiles qui ont encouragé la mise en place de régimes autoritaires.

Dans ce type de situation, il est difficile de ne pas envisager des tensions futures, liées notamment à la montée en puissance de revendications tant ethnicistes que politiquement islamistes. L'idée ethnique d'ailleurs ne semble pas vouloir se détacher de la vision même du pouvoir, le mode de recrutement des élites étant essentiellement tribal<sup>714</sup>.

Ce type de troubles ne pourra alors être géré que par une coopération régionale efficace car les ethnies étant artificiellement divisées en Etat, cette « artificialité » risque, de la même manière que dans les autres Etats touchés par ce phénomène de voir des revendications idéologiques délégitimant l'Etat, le percevant comme fondamentalement artificiel.

« L'islamisme » propose pour ainsi dire une solution qui semble avoir plus de sens que le découpage dans lequel les frontières ont été établies, entre autoritarisme et irrédentisme délégitimant l'Etat. D'où par ailleurs la radicalité idéologique de groupes comme *al-Qaida*<sup>715</sup>.

En conséquence, l'islamisme idéologique de ces groupes a pour effet de surinterpréter l'idée nationale et l'Etat comme étant des autorités fondamentalement artificielles, peu pertinentes et

---

<sup>713</sup> DOMBROWSKY Patrick, "Quelle stabilité politique pour demain ?", in *Géostratégiques* n°28, *La réémergence de l'Asie centrale*, 3e Trimestre 2010, pp.65 – 73, p.65

<sup>714</sup> Idem p.68

<sup>715</sup> L'idéologie de l'ancien chef de l'organisation Al-Qaida, Oussama Ben Laden, est ce sujet est claire : « Nous ne reconnaissons pas les frontières idéologiques »

trompeuse face à l'unité exaltée de la Oumma<sup>716</sup> qui, selon cette idéologie wahhabo-takfiriste, impose l'émergence d'un « seul et unique Etat islamique du Maroc à l'Indonésie ».

Il semble que pour certains de ces Etats, il s'agissait d'user des techniques occidentales tout en affirmant sa propre civilisation<sup>717</sup>, mais affirmer son identité sur des bases politiques et idéologiques qui ne sont pas celles des sociétés enracinées, bases qui ont conditionné ces sociétés pendant des centaines voire des milliers d'années, démontre déjà les limites d'un tel positionnement.

Il est donc nécessaire d'aller au-delà du caractère artificiel de l'Etat et s'il faut passer par un processus de « sanctification » de l'Etat pour reconstruire le lien social entre les institutions et les citoyens, cela pourrait permettre de le relégitimer. Cette sanctification peut se réaliser par divers moyens sans pour autant porter atteinte à l'Etat lui-même.

## **Sous-section II : Dépasser le caractère artificiel de l'Etat**

C'est même d'elle qu'émerge d'ailleurs les leaders des Etats faibles qui doivent nécessairement centraliser, se structurer pour se renforcer, à l'image d'un animal blessé acculé et dans lequel s'incarne un leader politique qui fait office de chef d'Etat fort.

L'armée structure donc l'identité. Mais cela génère donc, dans ce cas présent, des « *shadow states*<sup>718</sup> » comme on a pu l'apercevoir avec les figures peu communes de Saddam Hussein en Irak et Amin Dada en Ouganda. C'est justement la raison pour laquelle l'universalité d'un tel modèle est déjà en soi questionnable.

FUKUYAMA en pose la question vis-à-vis de l'institutionnalisation propre au *state-building* : « *Mais dans quelle mesure cette connaissance est-elle transposable à des pays aussi éloignés historiquement et culturellement que la Somalie ou la Géorgie ?*<sup>719</sup> ».

---

<sup>716</sup> La *Oumma* implique une forme de fraternité entre les Croyants mais n'impose aucunement l'inexistence de frontières entre les Etats. Néanmoins ce concept religieux a été interprété par un takfirisme contemporain comme délégitimant toutes les constructions étatiques dans lesquels le chef de l'Etat (le « gouverneur ») est considéré comme non-croyant car n'appliquant pas la Shari'a et n'étant qu'une simple courroie de la domination de l'Occident.

<sup>717</sup> CHARNAY Jean-Paul, "Les systèmes sociostratégiques de l'Occident en perspectives", in *Géostratégiques* n°28, *La réémergence de l'Asie Centrale*, 3e Trimestre 2010, pp.189 – 219, p.202

<sup>718</sup> RENO William, *Warlords politics and African states*, édité par Lynne Rienner Publishers Inc, Boulder, Londres, Juillet 1997, 257p.

<sup>719</sup> FUKUYAMA Francis, *State-Building, gouvernance et ordre du monde au XXIe siècle*, traduit de l'américain par Denis-Armand Canal (*State-building, Governance and World order in the Twenty-First Century*), éditions La Table Ronde, Paris, 2005 pour la traduction française, 199p., p.46

## **I. Des faiblesses structurelles dans les grandes lignes du *nation-building* opératif**

Le *nation-building* opératif révèle ici son artificialité et son manque de compréhension réels des enjeux profonds de la construction d'un Etat (A), bien que le volet civilo-militaire semble prendre toutes les apparences de la création du lien social (B).

### **A. L'aspect artificiel du *nation-building* opératif**

Le volet civilo-militaire a besoin d'un développement si l'on veut avoir des interventions efficaces hors mandats internationaux : l'approche des théories constructivistes propose une civilisation dans le cadre du volet civilo-militaire.

Elle implique que le soldat puisse s'identifier comme un membre de la « société civile<sup>720</sup> ». Pour ce faire, il faut réinstitutionnaliser le modèle identitaire de l'armée intervenante pour qu'elle puisse avoir une plus grande légitimité dans l'intervention.

Ainsi, dans son approche de l'autrui, les autochtones seraient moins susceptibles de poursuivre le combat après une « victoire décisive » (la chute du régime ?). C'est peut-être ce qui explique que les interventions internationales sont moins susceptibles d'enclencher des systèmes de résistance ?

Dans le cas du lien social avec la population, il est difficile d'envisager des contacts chaleureux mais ils seraient susceptibles d'encourager la contre-insurrection, voire de participer à l'édification d'une amitié qui déboucherait sur des relations plus tièdes entre les deux pays :

*« Ils vivent dans des camps fortifiés et éloignés de la population. La plupart de leurs contacts face-à-face avec les Irakiens s'établissent... durant les barrages, les fouilles ou les points de contrôle des véhicules<sup>721</sup> ».*

On soulignait déjà en chapitre 1 les relations difficiles entre les civils irakiens et les militaires américain en Irak, ces derniers n'ayant reçus qu'une faible formation dans la communication avec les nationaux. L'O.N.U. intervient systématiquement pour sauver l'édifice en dernier

---

<sup>720</sup> LINDEMANN Thomas, *Des guerriers pour faire la paix, l'armée américaine en Irak*, in Cultures & Conflits n°67, édition L'Harmattan, Automne 2005, pp.13-34, mis en ligne le 04 janvier 2010, consulté le 01 octobre 2016, p.17.

<sup>721</sup> Idem p.23

recours, que ce soit au Kosovo ou en Haïti, plus récemment en 2004. Les opérations de maintien de la paix prennent l'ampleur de véritable opération de *nation-building* dont l'objet est d'assurer la sécurité intérieure jusqu'à la satisfaction des besoins des individus, notamment comme l'illustre l'action de la MINUSTAH en Haïti<sup>722</sup>.

Ayant pris en considération la possibilité de prévenir les conflictualités et éviter dans les déboires du génocide rwandais (comme énoncé en partie I), l'O.N.U. a renforcé son dispositif pour que cette mission, dans le cadre de la résolution 1542 du Conseil de sécurité des Nations Unies du 30 Avril 2004<sup>723</sup>, ayant pour objectif, pour les casques bleus) de stabiliser le pays et d'éviter la guerre civile<sup>724</sup>. Cette actualisation du volet de la paix est dorénavant inscrite dans le programme DDR (désarmement, démobilisation, réinsertion).

C'est la nomination de technicien qui a permis le retour momentané de l'état de droit en Haïti. Cette organisation sous mandat onusien a permis d'établir un diagnostic suffisant pour établir les conditions d'un *institution-building* efficace, en établissant par exemple des « tribunaux de paix ».

Reste la formation du personnel mais si l'O.N.U intervient comme établissant les conditions de la reconstruction (*nation-building*), c'est aujourd'hui l'idée de développement qu'il convient de surligner comme véritable *peacebuilding* (consolidation de la paix) de l'édifice global.

## **B. Expliquer le succès de la domination britannique : le modèle d'intervention britannique du XIXe siècle**

La Grande-Bretagne dispose d'une expérience tout à fait particulière et inédite en matière de conquête territoriale puisqu'elle s'est dispersée aux quatre coins du globe en structurant sa puissance autant sur la Marine que sur sa monnaie, la *Livre Sterling*, qu'elle a rendue en conséquence comme incontournable sur la scène financière.

Du XVIIIe au XIXe siècle, elle a réussi, comme aujourd'hui les Etats-Unis, à imposer sa manière de commercer, combinant marchandage agressif et déploiement de Compagnies

---

<sup>722</sup> DI RAZZA Namie. Les nouveaux défis du processus Onusien de consolidation de la paix en Haïti (*New challenges to the UN Peacekeeping process in Haïti*), in Bulletin de l'Association de géographes français, 87e année, 2010-3. pp. 293-307, p.295

<sup>723</sup> [https://undocs.org/fr/S/RES/1542\(2004\)](https://undocs.org/fr/S/RES/1542(2004))

<sup>724</sup> Idem, p.297. Cela implique notamment la lutte contre l'insécurité et « la violence sociale ».

nationales, comme la Compagnie des Indes Orientales, en vue d'obtenir de la part des *dominions* des marchés suffisamment étendus et prolifiques pour enrichir la Couronne.

Il s'agissait donc d'obtenir, bien plus que des territoires mais des marchés sur le long terme pour, en définitive, pérenniser la puissance d'un Empire dont le territoire allait jusqu'à l'Océanie.

En définitive, la Reine d'Angleterre reste le chef de l'Etat de plusieurs anciens *dominions* jusque de nos jours au travers de l'organisation du *Commonwealth*<sup>725</sup>. Il est en réalité difficile, même pour de véritables connaisseurs de la question de comprendre les implications profondes d'une telle réalité car même en Grande-Bretagne « *la Reine règne mais ne gouverne pas* ».

La Grande-Bretagne a conservé son contact avec la population en Irak (et en a peut-être profité de l'hostilité de la population vis-à-vis des Etats-Unis), la France a quand même conservé ses liens au travers de la Francophonie. Suivant les consciences nationales collectives, on peut s'attendre à ce que ces armées puissent recevoir plus ou moins de réticence en matière d'intervention.

Les interventions françaises sur des théâtres d'opérations où elle s'est illustrée par la colonisation laisse étrangement moins de possibilité pour elle de rencontrer de la résistance. On peut néanmoins penser que dans d'autres territoires, elle puisse rencontrer une résistance si ce n'est une véritable insurrection nationale comme en Algérie où les anciens litiges historiques n'ont toujours pas été vraiment résolus. En même temps, on peut conclure que l'armée américaine était loin d'être destinée à effectuer des opérations de *nation-building* comme celle effectuée en Irak.

Les experts sur la question du *nation* et du *state-building* mettent en avant l'intérêt scientifique de procéder à des comparaisons régionales pour comprendre les échecs et les réussites entre deux ou plusieurs Etats qui sont ainsi situés dans le même aire géographique, si ce n'est « civilisationnelles ». Par ailleurs, lorsque l'Etat est lui-même à l'initiative de projets de *state-building*, ces derniers peuvent être des échecs sans pour autant porter atteinte au développement d'institutions sur des branches qui ne sont pas impactées par ces projets.

Or, dans le cadre de la reconstruction post-conflit, il est très difficile, voire impossible d'obtenir une analyse pertinente sans comprendre d'une part l'organisation et la structure politico-

---

<sup>725</sup> Le *Commonwealth of the Nations* est actuellement composée de 54 Etats dont 16 royaumes.

administrative d'un Etat et d'autre part, de comprendre l'environnement géographique et géopolitique dans lequel il a émergé et s'est développé, surtout pour les Etats décolonisés.

Cela souligne le caractère artificiel d'un Etat qui est construit et qui différencie la méthodologie française de la méthodologie britannique de *nation-building* :

- La règle tribale pour la Grande-Bretagne pour laquelle ce sont des grands dirigeants de tribus déjà établis qui sont inclus dans une institutionnalisation, légitimités au niveau internationale. Cette règle est allée jusqu'à ouvrir les voies de l'administration britannique à La Mecque, pour laquelle des espions britanniques auraient infiltrés jusque les grandes institutions saoudo-wahhabites (l'exemple de John Philby notamment),
- La règle « communautaire » pour la France, qui semblait voire au progressif *nation-building* syrien de son mandat un rival de la puissance française alors que la Syrie tentait surtout de copier un modèle d'Etat qui permettrait d'assurer la sauvegarde de son modèle de société dans laquelle les communautés n'étaient pas institutionnalisées (et préférer la laïcité).

C'est la méthodologie britannique qui l'emporte et qui, ici est mise en avant : s'appuyer sur des élites « purement » locales, notamment sur celles qui existaient avant d'y réaliser leur véritable opération.

## **II. Dépasser l'aspect artificiel de l'Etat : condition de réussite finale du *nation-building* ?**

De nombreux auteurs ont décrit l'aspect artificiel de la construction étatique en vue de manifester l'existence matérielle de la nation : la nation façonne les institutions, qui façonnent la nation en retour. Forcément le lien social est indispensable : un Etat qui fonctionne sans crée ce lien social avec la nation, prise dans son abstraction (les individus qui la compose) sera foncièrement fragile et nécessitera une plus forte « emprise » sur ses citoyens (A). La recherche du consensus favorise l'émergence de la stabilité et de la solidité des institutions (B), ce que l'on avait déjà relevé dans la partie I.

Peut-on néanmoins faire participer des nations extérieures à un *nation-building* et en favoriser la stabilité ? La coopération régionale (C) en serait peut-être un début de réponse dans ce cadre. Autrement, sans consensus et sans intervention extérieur, il faut, la même manière que le stipule

le droit international, le consentement de l'Etat pour y intervenir et celui-ci peut parfois prendre des formes ... particulières (D).

**A. Construire la paix au-delà de l'Etat-nation ? : les contradictions du state-building sur le nation-building**

Le *state-building* souhaite participer à la construction d'Etats sur un modèle qui combine objectifs démocratiques, stabilisation régionale et internationale et en amont, l'agenda de la Paix promu par l'ONU au début des années 1990.

En même temps, le *state-building* doit s'inscrire dans cette intense vague de mondialisation qui semble-t-il rencontre de plus en plus d'obstacles au sein des souverainetés internes, notamment sur le plan de l'institutionnalisation internationale comme avec l'O.T.A.N.<sup>726</sup> ou l'O.N.U, (notamment sur la résolution du conflit en Palestine ou même en Syrie<sup>727</sup>) ou dans le cadre d'une « européanisation », forme de mondialisation régionale, via l'Union Européenne, sur la question des migrants.

Un point fondamental et une contradiction apparaissent dans l'objectif d'assurer une stabilité pour des Etats dont les populations ne perçoivent pas les résultats. C'est notamment le cas actuellement au Mali dans le cadre d'une opération de stabilisation avant toute idée de *nation-state building*. C'est ici une autre contradiction du *state-building* et du *nation-building* qui se révèle : le *nation-building* a-t-il pour objet de construire une paix qui dépasse le cadre de l'Etat-nation qui en est la cible ?

L'un des points fondamentaux de cette question est de comprendre que la gestion de cette sécurisation internationale est de plus en plus externalisée : tant par les institutions internationales que par des Etats-tiers qui choisissent d'intervenir dans d'autres Etats, avec ou sans le consentement de ces derniers.

C'est par ailleurs l'une des limites au concept de *peacebuilding*, comme corollaire au *nation-state-building* puisqu'il est difficile de parler de paix véritable lorsqu'il y a absence de guerre

---

<sup>726</sup> Le Président français Emmanuel Macron devant la difficulté des discussions quant à l'avenir de l'OTAN (et notamment sur le cadre de son financement) avait déclaré que l'organisation était en « état de mort cérébrale ».

<sup>727</sup> A l'heure actuelle la Fédération de Russie et la République populaire de Chine viennent d'opposer un 8<sup>e</sup> veto quant à une résolution sur l'aide alimentaire en Syrie et que les grandes négociations dans le cadre de l'O.N.U échouent (Accord de Vienne sur le nucléaire iranien de 2015, processus de paix en Palestine).

mais présence de violence dans une société<sup>728</sup>. C'est justement le problème avec le *nation-state building* contemporain qui fabrique en réalité des Etats structurellement fragiles, et ne trouve pas de solutions aux violences qui se perpétuent, comme étant structurellement liées au nouveau paradigme créé par le nouvel « Etat ».

Enfin, il est finalement difficile si ce n'est impossible de réaliser une planification intégrale d'un *nation-building* pertinent et les concepts développés par la doctrine en la matière se révèlent parfois trop scolaires pour comprendre les réalités qu'englobent les termes « légitimité », « identité nationale », « roman national ». Si ces référents terminologiques sont légions dans la définition historique du *nation-building* comme édification nationale, ils apparaissent assez rarement dans l'étude ou la pratique du *nation-building* en tant qu'ingénierie sociopolitique.

Faire de l'Etat un élément matériel et non plus artificiel cosnsite aussi certainement à créer ou de recréer un « tissu national » composé d'une histoire nationale consensuellement admise et une idéologie nationale sur lesquels se fonde un passé, un présent et un destin commun.

Donc dépasser le caractère artificiel de l'Etat peut se faire en redécouvrant les fondements nationaux et tribaux du modèle social local.

Cela doit se faire en amont par la construction d'un consensus national, incarné matériellement et en définitive, au bout du processus, par une Constitution sur le plan juridique, et une histoire nationale sur le plan socio-historique.

### **B. Construire « le consensus » à l'intérieur : étape capitale du *nation-state building***

C'est sans doute là qu'intervient cette idée de consensus dans le *nation-building*. La défiance manifeste d'insurgé mais également de divers pans des sociétés qui voit l'ancien ordre subitement voler en éclat doit pouvoir être identifié et analysée. C'est à cette conclusion notamment qu'est parvenue la Banque Mondiale en 1998 quant à la situation de la Somalie<sup>729</sup>.

---

<sup>728</sup> C'est le paradoxe entre la paix « positive » (dans laquelle il y a absence de guerre et de violence suite à ce conflit), et la paix négative (qui est une absence de guerre mais une société malgré tout violente avec une forte insécurité), mise en exergue par Johan Galtung dans « The Approaches to Peace: Peacekeeping, Peacemaking, and Peacebuilding » in *Peace, War, and Defense: Essays in Peace Research*, édité par Johan Galtung, Copenhague, 1976. Cette absence de guerre est ainsi ressentie en tant que paix positive lorsqu'elle met fin à toute forme de conflit armée dans une société au sein d'un Etat.

<sup>729</sup> World Bank. 1998a. Post-Conflict Reconstruction: Uganda. Precip No. 171. World Bank: Washington (consulté le 23 Décembre 2019, disponible ici : (<http://documents.worldbank.org/curated/en/903971468303262536/Post-conflict-reconstruction-Uganda-case-study-summary>))



C'est là où finalement le *nation-building* tel qu'il est pensé, car structuré autour d'un nouveau mythe national mais surtout autour un modèle étatique structurel importé, ne prend pas suffisamment en compte les ancrages sociaux hérité de dizaines, voire de centaines d'années de conditionnement social issu de l'enracinement. Conceptuellement, l'importation d'un régime arrive forcément à des points de contradictions lourds qui participe de sa délégitimation, sans compter les débordements de violences qui l'accompagne (c'est le cas de l'immense majorité des plus récentes opérations de *nation-building*).

La construction du consensus bien plus que d'une architecture de la paix démocratique semble donc incontournable pour la recherche de stabilité durable : il s'agit en réalité de sortir d'un état momentané de « *failed state* » qui risque de se transformer en « *collapsed state* » et c'est ce constat qui doit être fait une fois le régime ancien tombé. La violence qui suit l'effondrement est de diverse nature, qu'elle soit économique, guerrière ou sociale et c'est ce constat qui doit guider le retour à la « paix positive » de GALTUNG devant être réalisée par la mise en place d'un consensus sociétal avant d'être authentiquement national.

Les référents culturels, religieux, ethniques ... sont tout autant d'éléments à intégrer dans les paramètres d'analyse pour comprendre comme organiser le consensus national. De même, la rédaction d'une Constitution devrait être une étape supplémentaire à l'achèvement du consensus qu'il faut en amont fabriquer. L'immense majorité des opérations de *nation-building* montrent que mettre fin aux violences sociales, économiques et politiques en investissant dans le capital humain, permettent d'avoir des résultats pertinents sur long terme<sup>730</sup>.

Or, ces éléments ne sont pas suffisamment pris en compte dans le *peacekeeping* et le *peace enforcing*, deux corollaires d'un *state-building* durable et s'inscrivant dans le cadre plus général d'une paix positive.

Finalement, c'est là où *nation-building* contemporain peut trouver de réels succès sur tous ses visages importants : la lutte contre les injustices sociales dans laquelle les Etats devront forcément créer et/ou pérenniser un modèle de protection social<sup>731</sup>. Il s'agit donc de rendre l'Etat indispensable aux citoyens, ce qui s'inscrit naturellement dans sa légitimation.

---

<sup>730</sup> RONDINELLI Dennis A., MONTGOMERY John D., "Regime change and nation-building : Can donors restore governance in post-conflict states ?", in *Public Administration and Development, Royal Institute of Public Administration, Commonwealth Association for Public Administration and Management, Wiley 25(1):15 – 23* Février 2005, p.21

<sup>731</sup> Idem p.21.

Dans le même temps, le haut-commissariat de l'O.N.U pour les réfugiés avait mis en exergue l'importance capitale de favoriser les conditions de retour des réfugiés en mettant purement et simplement fin à toute violence structurelle et encourager la participation de ces derniers à la reconstruction et au développement économique.

Cela demande nécessairement d'immenses moyens et permettre le retour aux réfugiés ne se limite pas à leur construire des camps<sup>732</sup>. En Bosnie notamment, l'un des marqueurs capitaux de l'organisation du *state-building* est la difficulté de gérer le retour des déplacés dans des conditions où les frontières sont poreuses et où les nombreux massacres et expulsions ont entraînés de nombreux déplacements de populations.

C'est tout l'intérêt d'opter pour un processus à long terme et surtout beaucoup plus favorable à l'émergence d'une paix positive. C'est aussi dans cette optique que l'on doit comprendre tout l'intérêt de la *Rule of law* comme ferment pertinent d'une légitimité et du consensus avant de réaliser la démocratisation<sup>733</sup>. Le principe de constitutionnalisation de la *rule of law* implique qu'elle ne doit pas être imposée de l'extérieur mais émerger du consensus national, transcendant les particularités culturelles, religieuses, ethniques ... sans jamais les nier.

La *rule of law* deviendra la condition d'émergence de leaders politiques qui sauront encourager les meilleures représentations. Dans le cas où la représentation politique et la démocratisation se font avant tout processus d'établissement de la *rule of law*, il y a des risques de voir celle-ci devenir une simple façade juridique sans réelle légitimité, ni utilité comme c'est le cas en Bosnie ou en Irak<sup>734</sup>.

Au final, la mondialisation aidant, la localité peut être gérée par l'accroissement des interactions économiques et les échanges, ce qui favorisera la pénétration de la mondialisation. Quelque part, la culture mondialisée pourrait être créatrice de ce village « global<sup>735</sup> » dans lequel pourra se réaliser le consensus tant recherché ?

---

<sup>732</sup> BELLONI Roberto, Rethinking "Nation-building" : The Contradictions of the Neo-Wilsonian Approach to Democracy Promotion, in *The Whitehead Journal of Diplomacy and International Relations*, vol. 7, Hiver/ Printemps 2007, pp. 97-109

<sup>733</sup> Cf chapitre 6

<sup>734</sup> CHANDLER David, "The Problems of 'Nation-building': Imposing Bureaucratic 'Rule from Above'", in *Cambridge Review of International Affairs*, Volume 17, N°3, publié par Carfax Publishing, Octobre 2004, pp.577-591

<sup>735</sup> Le fameux concept de « village global » ou « global village » développé par Marshall Mc Luhan spécialiste des médias.

### **C. Construire l'Etat de l'extérieur : la coopération régionale comme référent pertinent ?**

On observe que le *nation-building* n'a réellement pas d'efficacité sans un minimum d'authenticité locale. De l'autre côté, on souhaite éviter que les difficultés puissent passer les frontières et que l'instabilité puisse s'installer durablement et créer un phénomène régional. Les interactions entre les Etats sont le fondement d'une coopération régionale efficace et assurent une forme de stabilité économique et sociale, notamment dans des aires culturelles proches. C'est le cas de l'Union Européenne ou des Etats-Unis, le commerce intérieur dans ces régions ayant renforcé leur cohésion nationale et régionale.

La coopération régionale semble être la règle du *nation-building* pour un Etat voisin et serait la seule véritable solution viable, notamment dans l'établissement de partenariats stratégiques, économiques et sociaux. Cet effort doit survenir pour prévenir les instabilités économiques ou sécuritaires qui pourraient se déverser sur tous les Etats voisins. Cela serait susceptible d'ouvrir des perspectives de croissance pour ces Etats qui ont besoin de développement.

Pour l'Irak, cela s'est traduit par les investissements turques dans les infrastructures, la Turquie a été l'un des piliers de la reconstruction d'infrastructures en Irak. Les compagnies turques ont ainsi été demandées dans la construction de voies de communications (routes notamment) et appréciées pour la qualité de leurs travaux.

Le consul général de Turquie déclarait en 2009 que « *le volume des échanges commerciaux entre l'Irak et la Turquie a atteint, en 2009, 9 milliards de dollars et les sociétés turques ont signé la même année des projets d'investissement se montant à 8 milliards de dollars* », de projets dans l'optique de la politique de reconstruction des infrastructures.

Ce partenariat permet également à l'Irak de se doter d'une position honorable au niveau international en rupture avec la position marginale de l'Irak sous Saddam Hussein. Ainsi, 90 % de ce chantier gigantesque qu'est devenu l'Irak est aujourd'hui aux mains des entreprises de BTP turque. De même en matière énergétique, la Turquie a aussi eu sa place parmi les partenaires de l'Irak<sup>736</sup>.

L'inter-régionalité est devenu un dynamiseur du *nation-state building*. L'intégration régionale dans un cadre aux normes juridiques implique des concessions qui participent à l'influence de

---

<sup>736</sup> Les deux plus gros projets en Irak sont des projets énergétiques et c'est une entreprise turque, *Calik Energy*, qui les a emportés.

l'organisation régionale sur l'Etat. L'homogénéisation passe par l'harmonisation des normes juridiques et fabrique donc un espace dans lequel les frontières sont rendues moins poreuses autant pour les dynamiques économiques que culturelles, ce qui facilite les échanges dans tous les domaines. Le choix pour ces organisations de la forme de l'organisation internationale (marché commun, union économique et/ou monétaire) participe de cette volonté de consolider des constructions abouties.

L'intérêt des partenariats régionaux apparaît lorsque l'on observe la capacité lors des nation-building à créer des relations commerciales avec les *nation-builders*. Cela apparaît comme un élément efficace du renforcement des liens entre Etats et de reconnaissance mutuelle de légitimité : échanger entre Etats démontre un respect mutuel et une volonté d'interagir et de nouer des liens solides. A l'issue de ce partenariat, d'autres encore pourraient être envisagés prochainement, notamment dans le cadre d'un développement respectif et de création de réseaux d'interdépendances stratégiques.

Si l'Etat irakien a momentanément pu envisager son développement, c'est parce que les échanges qu'il s'est entretenus avec les Etats-Unis, notamment dans le domaine pétrolier auraient permis à l'Irak d'engranger des bénéfices de près de 94 milliards de dollars, et ce même en 2012.

#### **D. Fabriquer le consensus ... ou le consentement ?**

Si l'on a abordé les rivages de la psychologie dans le *nation-building*, on n'a pas encore suffisamment mis en valeur un élément de l'aspect militaire de l'opération : l'aspect psychologique. Avec les *nation-building* en Afghanistan et en Irak, elle est mise en valeur par la nouvelle stratégie des Etats-Unis.

Elle transparaît dans l'affect qui entoure le discours ou la scénarisation du *nation-building* notamment, et dans le discours humanitaire. Cela façonne le mythe national auquel l'affect, comme on l'avait mis en lumière précédemment, joue un rôle moteur.

L'aspect psychologique et moral joue également le rôle de catalyseur et amplificateur lorsque comme le souligne DE LA MAISONNEUVE, pour les interventions dans les Balkans, l'objectif

stratégique est d'installer le conflit au cœur des populations et de les y impliquer totalement<sup>737</sup>. C'était aussi dans une certaine mesure l'intérêt de l'action américaines dans le Moyen-Orient.

Elle prend la forme d'une stratégie de guerre psychologique nommé « *shock and awe* » (« choc et stupeur »), dans lequel la stratégie militaire implique une action à forte impact psychologique pour « frapper et stupéfier » les populations et les armées ciblées.

Il s'agissait de mettre en place toutes les conditions de la « page blanche<sup>738</sup> » pour effacer et recréer, une nouvelle fois, la même contextualisation qu'au Japon et en Allemagne, à savoir : l'anéantissement de l'ennemi et la fin rapide des combats avec le moins de victimes possibles, pour éviter les désagréments d'une opinion publique réfractaire (tant à l'intérieur du pays qu'à l'extérieure, chez les *nation-builders*).

La « page blanche » devait ainsi à permettre plus facilement l'installation de la gouvernance du nation-building et d'organiser durablement la reconstruction de l'Etat irakien, avec le moins de résistance et de contestations possibles. Il s'agissait en pratique de fabriquer le consensus et le consentement domestique tant recherché<sup>739</sup> pour créer le lien social avec la « *new nation* » en construction. Cela est passé par l'édification d'une *civil society* mais aussi par cet aspect psychologique moteur chez les populations irakiennes dans toute sa diversité.

Forcément lorsque l'influence du *soft power* et l'embargo internationale ne semble pas réussir l'action militaire apparaît comme tant la dernière solution ici.

En conclusion, il est foncièrement nécessaire que ces structures d'Etat-nation puisse rechercher leur propre authenticité culturelle<sup>740</sup>. Dans le même temps, on observe que le *nation-building* possède bien que l'aspect stratégique est présent de manière latente. En réalité, il s'inscrit de façon plus global dans de grandes stratégies, dont il n'est que la mise en forme élémentaire.

---

<sup>737</sup>DE LA MAISONNEUVE Éric (Général), « Les Balkans, laboratoire stratégique du XXIe siècle », in *Academiegeopolitiquedeparis.com*, publié le 9 Mars 2016, consulté le 20 Mars 2020, (URL : <http://www.academiegeopolitiquedeparis.com/les-balkans-laboratoire-strategique-du-21eme-siecle/>)

<sup>738</sup> On peut citer notamment, dans cet aspect psychologique : KLEIN Naomi, *La stratégie du Choc*, éditions Actes Sud, LeMéac, Essais Sciences, Avril 2008, 669 p.

<sup>739</sup> Pour HUNTINGTON, ce lien est capital dans la recherche de la légitimité et du lien social gouvernant-gouverné (cf. HUNTINGTON Samuel, *Political order in changing society*, Yale University Press, The Henry L. Stimson Lectures, New Haven, Londres, Mai 2006 (première édition en 1968), 488p.

<sup>740</sup> NORAH Fouad, « Arab Post-colonial Ideologies versus Colonial Political Legacy: The Case of Arab nationalism », in *Comparatism and Society*, n°36, sous la direction de Peter Lang, Oxford, pp.203-231, 16p., p.11

**SOMMAIRE - PARTIE III: Enjeux subjectifs et perspectives du *nation-building***

Chapitre 9 : Fondements philosophiques du *nation-building* contemporain

Chapitre 10 : Géostratégie et sociostratégie du *nation-building*  
– Redéfinition permanente d'un concept selon le contexte géopolitique

Chapitre 11 : *Nation-building* dans la dynamique mondialisante  
– Des enjeux socio-stratégiques majeurs

Chapitre 12 : Conclusion : *Nation-building* au sein des Etats Occidentaux – Une grille d'analyse pertinente pour la prospective politique

## **PARTIE III :**

### **Enjeux subjectifs et perspectives du *nation-building***

« *Toute la puissance d'un Etat réside dans sa géographie* ».

Napoléon Ier

#### **Introduction générale de la partie**

Il est très difficile d'obtenir une réponse pertinente à la question de savoir si un autre modèle de *nation-building* aurait permis à l'Irak ou à l'Afghanistan de sortir de la situation politique et sécuritaire dans laquelle s'enlise ces Etats. La seule manière de pouvoir s'en rendre compte serait de laisser ces Etats s'organiser eux-mêmes et d'une certaine manière de laisser les nationaux gérer ces questions qui demanderont certainement une attention toute particulière des Etats voisins.

D'autres auteurs sont cités pour comprendre et cibler au fur et à mesure l'étude sur les principales définitions. La nouvelle définition semble surtout se rapprocher des premières philosophies proches de Hobbes, de Darwin et de Machiavel. Le substrat philosophique ne semble pas changer dirait-on : la philosophie de Léo Strauss et son application dans les nations est inspirée des mêmes principes que les philosophies du XIXe siècle, inspirant elles-mêmes les nationalismes qui en sont imprégnés.

Si la philosophie ne change pas, le monde changeant, les techniques changent et il faut alors appréhender de nouvelles réalités. Le simple fait de parler d'ingénierie sociale, étatique, institutionnelle pourrait déjà faire référence à un processus qui peut s'externaliser mais ces matières existent et il est temps d'en prendre compte dans l'appréhension des problématiques internationales et mondiales.

**I. Une architecture conceptuelle en « poupée russe » : philosophie et stratégie sous-jacentes irriguant le *nation-building*.**

Dès l'origine et comme on l'a souligné dans la partie précédente, la conquête, inspirée par la modernité, elle-même inspirant une cosmologie impériale<sup>741</sup>, a eu une forte influence sur la construction sociale et politique des Etats décolonisés.

Elle a d'abord été d'inspiration française et anglo-saxonne, notamment en Afrique, au Proche et au Moyen-Orient, deux empires inspirés de modernisme idéologique. Les Etats-Unis ont pris la succession de ces Empires en renforçant cet aspect de modernisme en lui ajoutant une teinte « *droit-de-l'hommiste* ».

C'est que ces territoires sont très importants de par leur position géographique : ils sont autant perçus par l'Iran comme un axe géopolitique et religieux, en vue d'exporter le modèle révolutionnaire khomeyniste, que comme des territoires partis du *Heartland* tel que l'énonçait alors le géopoliticien Halford MacKinder, stratégie qui semble irriguer la réflexion américaine en la matière.

Les stratégies mais également les philosophies qui guident le *nation-building* sont nombreuses mais surtout marquées par leurs apparentes contradictions et par leur nature profonde, qui se mêlent néanmoins avec une grande cohérence.

En effet, l'humanitarisme mondialisant américain semble en apparence contradictoire avec l'intervention militaire mais en profondeur, on observe qu'elles semblent tous les deux s'inscrire dans une stratégie globale de destruction des structures anciennes pour la refondation de nouvelles structures, basée sur l'idéal républicain et démocratique euro-américain. C'est aussi ce que révèle le *nation-building* européen de la Bosnie-Herzégovine qui semble en définitive adopter les référents économiques et culturo-politique de l'Allemagne, clé de voûte des institutions européennes en ces matières.

De même, lorsque l'on observe le *nation-building*, il apparaît que des moyens de grande ampleur ait été mobilisés, en termes de ressources humaines, financières ou intellectuelles pour proposer un modèle qui puisse tenir au mieux une société avec ses multiples visages. Néanmoins, le *nation-building* révèle ses faiblesses lorsque l'on porte le regard sur les origines

---

<sup>741</sup> Cf. Chapitre 5



de telle édifice institutionnel : des modèles d'Etats-nations qui semblent parfois artificiels et qui révèlent tout cet aspect une fois qu'ils sont confrontés à des problèmes liés à leur structure.

Pourtant, il est difficile de comprendre l'entière réalité de ce que recouvre cette ingénierie institutionnelle qu'est le *nation-building*, compris au sens où il s'agit d'un *nation-state-building*, à savoir la reconstruction d'une structure d'Etat-nation, si on ne fait pas références aux aspects stratégiques et aux logiques profondes qu'il est censé en quelque sorte dissimulé.

Autrefois, les idées inspirants les relations internationales obéissaient à une forme de principe de « réalité », mis en avant à travers le concept de *Realpolitik*<sup>742</sup> mais aussi de la pensée philosophique de Morgenthau<sup>743</sup> lorsqu'il définit le réalisme froid de l'action politique comme obéissant à des logiques propres à la défense de l'intérêt national, ce dernier pouvant être entendu au sens le plus large possible. C'est ce qui a amené des diplomates comme KISSINGER<sup>744</sup> à se positionner contre un *nation-building* en Irak.

En même temps, les théories des relations internationales ont, elles aussi, évoluées et les principes philosophiques les guidant, une nouvelle fois ne peuvent être considérés comme universels. Ainsi, on retrouvera des philosophies et des stratèges autour des décideurs de la politique de *nation-building*.

Ce changement de doctrine est difficile à identifier puisque de nouvelles logiques, conditionnées par les changements de paradigmes internationaux, ont poussés les *nation-builders* à opter pour de nouvelles approches et délaissant les anciennes. On pourra notamment citer l'influence considérable des philosophes politiques comme Léo STRAUSS ou de géostratèges comme MACKINDER ou BRZEZINSKI.

L'autre temps sera aussi de mettre en valeur les évolutions contemporaines quant au *nation-state-building* qui apparait transformé par les nombreuses dynamiques impulsées par le phénomène de mondialisation et de globalisation.

---

<sup>742</sup> Terme allemande signifiant « politique réaliste », que l'on préfère traduire par « réalisme politique », dont on attribue la naissance pour décrire la logique des actions d'Otto Von Bismarck au XIXe siècle.

<sup>743</sup> MORGENTHAU Hans, *Politics among the nations, The Struggle for Power and Peace*, Alfred A. Knopf, First edition, New York, 1948, 516p.

<sup>744</sup> KISSINGER Henry, « Phase II and Iraq », in *Washington Post*, 13 Janvier 2002, p. B7

## **II. Dynamiques modernes ... ou post-modernes<sup>745</sup> de transformation des Etats-nations : la mondialisation en question.**

L'on différencie les deux termes en optant pour une définition du premier comme impliquant un processus naturel de rapprochement des unités, des territoires, des nations par l'extension des moyens de communication, tandis que la globalisation répond à des principes plus profonds d'uniformisation d'un modèle, qu'il soit idéologique, culturel, voire ethnique ou social.

Le second terme semble dériver de l'anglais « *globalization* » qui convient pour décrire les sociétés anglo-saxonnes et américaines, sociétés dans lesquels sont mélangés les ethnies, les cultures, les religions (le fameux *melting-pot* américain, qui existait de manière spécifique dans les *slums* des grandes villes industrielles britanniques du XIXe siècle) ... pour ne laisser subsister qu'un modèle idéologique et social uniformisé.

La « société multiculturelle » est issue d'une philosophie qui trouve racine dans les plus anciennes pratiques impériales, sans doute antérieure même à l'antiquité (antérieure même à l'Empire d'Alexandre de Macédoine).

Une société multiculturelle qui existe dans les certaines philosophies occidentales, mais aussi pluriculturelle, sans qu'elle ne soit multiculturelle (ce qui implique une société métissée et inscrite dans une société cosmopolite).

Une société multiculturelle doit pouvoir permettre la participation et l'inclusion tant politique qu'idéologique de tous les pans de la société. Aujourd'hui, le constat est que dans toutes les sociétés multiculturelles ou pluriculturelles, les Etats, comme structures modernes, ont du mal à satisfaire les volontés de reconnaissances des identités comme entités à part entière en leur sein. Ils perçoivent cela comme des "départs de feu" vis-à-vis de leur modèle unitariste.

De l'autre côté, il n'est pas étonnant de voir que d'autres Etats réveillent ou plutôt activent des revendications identitaires dans le cadre de stratégie spécifique. Dans ces conditions, ces réactivations ont pour objet de créer ou renforcer les différences identitaires qui deviennent des divergences politiques.

---

<sup>745</sup> Au sens où l'édification nationale prend désormais appuie sur une idéologie qui imagine une échelle de « réussite de l'Etat-nation » (cf. chapitre IV notamment).

Lorsqu'elles s'inscrivent durablement dans les consciences, elles risquent de porter atteinte au modèle d'Etat. Dans ce cadre, il devient pour l'Etat difficile de se positionner alors que d'autres proposent pour sortir de ce modèle une « hétérogénéité absolue<sup>746</sup> » qui puissent permettre à chaque identité de s'exprimer politiquement librement et émanciper ces différences.

Or, cela engendre certainement des troubles politiques qui peuvent dégénérer en conflits durables puisque si en apparence l'Etat doit pouvoir assurer sa propre stabilité, il doit sans nul doute aussi préserver ses intérêts nationaux et stratégiques, surtout s'il identifie que ces « troubles » ont pour origine l'activité d'Etats-tiers.

Il en est de même avec l'édification nationale sous sa « troisième définition » qui rejoint la seconde : à savoir que le processus d'édification nationale implique une édification, une reconstruction permanente de l'identité comme principe de différenciation et donc en dernier lieu d'existence propre.

Construire une identité forte est aussi un gage de caractère et d'esprit d'une certaine manière, rejoignant presque les conclusions d'Ibn Khaldoun sur « l'esprit des peuples<sup>747</sup> ».

Ainsi le monde anglo-saxon a pu construire son identité loin de toute culpabilité vis-à-vis des crimes qu'il aurait commis dans les temps de leur existence, que ce soit l'esclavage des peuples noirs, le génocide des apaches d'Amérique du Nord, ou même en Australie avec le massacre des Aborigènes, le premier ministre australien souhaitant construire une identité australienne « sans honte et irréfutable<sup>748</sup> ».

---

<sup>746</sup> BRADY Veronica, "A flaw in the Nation-building Process: Negotiating the sacred in our multicultural society" in *Negotiating the Sacred, Blasphemy and Sacrilege in A Multicultural Society*, édité par COLEMAN BURNS Elizabeth, WHITE Kevin, publié par ANU Press., Australie, 2006, pp.43-49 (chapitre 4 de l'ouvrage).

P.46: " ... some 'absolute heterogeneity that unsettles all the assurances of the same in which we comfortably ensconce ourselves'.

<sup>747</sup> IBN KHALDÛN, *Al-Muqaddima (Les Prolégomènes), Discours sur l'histoire universel*, Editions SINDBAD, Collection Thesaurus, Commission libanaise pour la Traduction des Chefs d'œuvre, Beyrouth, 1968-1969

<sup>748</sup> BRADY Veronica, "A flaw in the Nation-building Process: Negotiating the sacred in our multicultural society" in *Negotiating the Sacred, Blasphemy and Sacrilege in A Multicultural Society*, édité par COLEMAN BURNS Elizabeth, WHITE Kevin, publié par ANU Press., Australie, 2006, pp.43-49 (chapitre 4 de l'ouvrage).

P.47:

"Looking more widely, the fortress mentality underlying the government's treatment of asylum seekers and their supporters reflects a similar fear of difference and support for the Prime Minister's determination to build a society which is 'unapologetically and unashamedly Australian'— according to his monolithic definition."

Enfin, en étudiant concrètement comment se manifeste le *nation-building*, on comprend qu'il existe plusieurs types de *nation-building* opératif :

- Un *nation-building* s'inscrivant dans une volonté du politique de transformer les consciences en modifiant le rapport de la nation à sa propre identité, il s'agit de la simple ingénierie sociale de transformation de l'identité.
  
- Un *nation-building* opératif impliquant une reconstruction intégrale d'un Etat, impliquant une nouvelle vision de la nation, la « société civile », et un discours justifiant l'intervention militaire elle-même soutenant la reconstruction opérationnelle. Celle-ci comprend aussi une forme d'ingénierie sociale qu'est le vecteur de la justification du nouvel ordre établi.

## **Chapitre 9 :**

# **Fondements philosophiques du *nation-building* contemporain**

### **Introduction**

Dans les parties précédentes, on a mis en évidence l'existence sous-jacente d'organisation des acteurs internationaux agissant au nom d'intérêts humanitaires. Il est difficile d'envisager les questions en matière de *nation-building*, qu'il soit issu de l'édification nationale ou du *nation-building* opératif sans aborder l'aspect idéologique qui en découle.

D'une part, l'édification nationale est imprégnée du mythe national, qui est un référent en matière d'idéologie nationale et de nationalisme.

D'autre part, l'aspect humanitaire de l'opération de *nation-building* est foncièrement empreint d'idéologie, celle de l'humanitarisme actif issu de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948. En effet, comme on le soulignait, cette vision du monde est issue d'une philosophie, ou plutôt d'une longue progression dans la maturation d'une philosophie qui traverse les âges. De cette philosophie naît une vision du monde qu'il faut mettre en pratique.

#### **I. Les *nation-builders* euro-américains : véritables constructeurs de l'Etat-nation**

Les *nation-builders* les plus prolifiques des derniers siècles ont été sans doute les européens et notamment parmi eux la Grande-Bretagne et la France qui figurent au sommet des « ingénieurs » du *nation-building* ?

Néanmoins, les Etats-Unis, par leurs récentes expériences ont su proposer un modèle relativement proche de ceux proposés par les deux nations européennes précédentes, modèle néanmoins proprement influencé par des conceptualisations européennes bien que structurellement, l'inspiration américaine semble dominer.

Dans ce chapitre, on étudiera spécifiquement les fondements philosophiques qui ont contribué à faire, émerger l'idée de *nation-building* comme principe d'ingénierie stratégique.

On observera notamment que la pratique du *nation-building* contemporain, s'il est inspiré de principes d'origine européen, ces derniers s'incarnent dans la philosophie américaine. Finalement, on mêle les anciens positionnements stratégiques et le discours européen à sa propre expérience en matière d'édification nationale et étatique.

On pourra analyser la construction des Etats-Unis pour tenter d'en déduire les grandes lignes inspiratrices des projets les plus récents et, peut-être, des projets futurs, envisagés par un Etat puissant qui réussit, bon gré mal gré, à faire fléchir les positions diplomatiques de ses partenaires pour en faire des alliés dans ses aventures impériales.

## **II. Un aspect humanitaire latent : des influences philosophiques identifiables.**

Cet aspect humanitaire voit ses racines, sur le plan international, naître à la fin de la Seconde Guerre Mondiale, ce qui semble confirmer le tournant décisif qu'elle fut matière d'intervention armée. C'est tout le discours justifiant les opérations militaires.

De plus, cet aspect humanitaire s'est trouvé combiné, dans le cadre des plus récentes interventions, avec certains éléments de l'idéologie américaine pour lui donner un aspect messianique proche de celui de la *Manifest Destiny* des premiers temps.

Comme pour lui donner cet aspect, et dans la même ligne directrice, FUKUYAMA va publier son fameux ouvrage *La fin de l'histoire et le dernier homme*, comme présentant le triomphe manifeste et incontestable des Etats-Unis dans l'Histoire humaine.

*Le contrat social* de Jean-Jacques Rousseau (1712-1778), philosophe français inspirateur de la Révolution de 1789, est un texte et un principe, qui entoure l'édification d'un Etat-nation légitime. Le *nation-building* doit être la manifestation d'un contrat social entre les individus et les institutions de gouvernance notamment<sup>749</sup>.

L'idée de contrat entre l'individu et l'Etat doit garantir l'édification de l'Etat et de la nation, celle-ci émergeant d'un mythe justificateur que l'on pourrait aisément qualifier de « mythe religieux civique ».

---

<sup>749</sup> GRAÇIA FEIRÓ Rui, "Challenges to the consolidation of Democracy", in INGRAM Sue, KENT Lia, MCWILLIAM Andrew (ed.), *A New Era ? Timor-Leste after the UN*, Australian National University Press, 2015, pp.59-70, p.66

L'aboutissement en France de ce modèle apparaît dans le culte de l'Être Suprême instauré pendant le régime de la terreur sous Robespierre, une religion nationale et civique dans laquelle tous les citoyens, sans aucune limite confessionnelle peuvent s'identifier, une religion « civique » liant l'individu à l'Etat possédant son caractère sacré.

Quel rapport avec le *nation-building* ? Le discours justifiant les opérations de *nation-building* et le contexte global dans lequel elles se sont déroulées semblent montrer que l'idéologie revendiquée par les principaux acteurs du *nation-building* contemporain, et en premier lieu les Etats-Unis.

C'est de ces philosophies que la vision française de l'Etat-nation moderne est véritablement née, la Révolution de 1789 occupant une place fondamentale dans la conscience collective d'une forme de libération et d'aboutissement d'un processus historique.

Elle se caractérise par ce « mélange » d'idéologie nationale américaine avec celle de l'universalisme des Droits de l'Homme pour en donner un discours justificateur (section I) caractérisé en pratique par un certain nombre d'édification qui se réalise par le *nation-building* (section II).

### **Section I : De la Renaissance à la *Manifest Destiny* : Une philosophie humaniste aux origines européennes**

La *manifest destiny* insiste sur l'émergence progressive d'une nation après de nombreuses épreuves successives. Elle implique une forme de miracle divin dans la naissance de la nation américaine notamment et un destin grandiose qui fait de cette histoire nationale une saga, soit une historicisation qui tend vers la mythification nationale.

C'est aussi elle qui participe de la construction d'une forme de nouvelle mythification nationale justifiant le *nation-building* et issue de l'idéologie nationale américaine (I), l'humanitarisme interventionniste n'étant finalement que la continuité d'une forme de *Manifest destiny* dans laquelle les Etats-Unis, après 1945 (II), poursuivent l'objectif de libérer les nations, du joug communiste entre autre.

#### **Sous-section I : Le mythe de l'Etat idéal : le pacifisme universel et la recherche d'une Jérusalem Céleste**

L'humanisme est teintée d'une forme de christianisme oublié, que l'on a souhaité lier à des principes philosophiques, copiant en quelque sorte dans les philosophies grecques dans la Renaissance. La « Cité » dans la République selon Platon possède ses propres idéaux philosophiques et tient à faire de l'homme un parfait citoyen ancré dans la Cité.

Les philosophes de la Renaissance, qui ont redécouvert les écrits grecs, ont souhaité dans leur temps, proposer leurs propres modèles, notamment à travers les idées d'utopies dans lesquelles une société est imaginée comme étant portée à la perfection.

Bien souvent, ces récits, contrairement à la République de Platon qui se base sur les coutumes de son temps, sont fictionnels mais propose au lecteur une forme de cité mythique idéal.

Dans un cadre religieux, ces idées se retrouvent dans chacune des religions monothéistes, dans l'idée d'un retour à une Cité Céleste, la « cité de Dieu » de Saint-Augustin ou la Jérusalem Céleste du Messie. Pour certaines tendances musulmanes, Médine était l'idéal d'une cité-Etat qu'il faut nécessairement retrouver dans toutes les villes musulmanes du monde.

C'est aussi ce qui nourrit l'humanisme contemporain, transformé en humanitarisme puisqu'il développe une logique d'action humanitaire (I).

FUKUYAMA notait également que, dans une certaine mesure, chaque *nation-builder* avait pour logique de transmettre leur modèle dans les autres nations, au travers du *nation-building*. Dans le cadre du modèle américain, il s'agit surtout de transmettre un modèle imprégné de philosophie nationale-messianique (II).



**I. L'humanitarisme interventionniste : Les origines du « pacifisme universalisateur » de Thomas d'Aquin à la République Universelle.**

Il faut remonter aux origines philosophiques de la pensée du mythe de l'Etat idéal en Europe, et qui lie par ailleurs idéalisme humanitaire et utopie philosophique (A) dans la volonté de construire l'Etat idéal, incarné dans la volonté de mettre sur pied un « ordre international » (B).

Ces philosophies offrent une vision romancée d'un modèle de société dans une époque de découvertes scientifiques et de remise en question des principes anciens ... une forme de modernité en quelque sorte.

**A. Aux origines philosophiques européennes et modernes de la pensée de l'édification des Etats**

L'humanitarisme trouve ses racines dans l'humanisme des utopistes européens du XVIe et XVIIIe siècle. Les philosophes comme François De Rabelais (1494-1553) au travers de l'abbaye de Thélème, de Thomas More (1478-1535), ou d'Erasmus de Rotterdam (1466-1536), tous ont surtout marqué leur siècle avec une idée fixe : modéliser une utopie (le terme est d'ailleurs emprunté à l'un des ouvrages phares de Thomas More) dans laquelle un modèle de société ou d'Etats serait imaginé comme remplissant toutes les conditions de la perfection.

Ces récits sont par ailleurs nourris par de la fiction, ces ouvrages n'étant pas des référents scientifiques mais des propositions philosophiques et fictionnelles comme en utilisaient aussi certains philosophes français des Lumières pour transmettre leurs opinions (Voltaire au travers de *Micromégas* ou de *Candide*, Montesquieu au travers des *Lettres Persanes* ...).

Ces récits s'inscrivent par ailleurs dans une forme première de véritable mondialisation, avec la colonisation du continent américain que européens en réalité « redécouvrent » après l'avoir « effleuré » avec les expéditions d'Eirikr Thorvaldson dit « Éric Le Rouge » entre le IXe et le Xe siècle ap. J-C.

En réalité, c'est surtout les siècles des grands explorateurs et de la redécouverte des écrits grecs qui invitent les auteurs européens à imaginer de bâtir la cité idéale, à l'image de *La République* de Platon, considéré comme la première œuvre utopique.

Dans une certaine mesure, c'est aussi ce qui a poussé les Colons américains à vouloir bâtir la Nouvelle Jérusalem, trouvant dans cette « nouvelle Terre américaine » une forme de promesse Divine à accomplir.

On peut retrouver cette vision universaliste et « sans-frontériste » de la cosmologie américaine, faisant de la frontière un élément bien relatif d'un paradis terrestre sans fin qui s'incarne dans les Etats-Unis, « nouvelle Jérusalem » des américains. Un élément bien relatif mais qui existe aussi d'une certaine manière, puisque tout ce qui dépasse la frontière est alors considéré comme fondamentalement barbare et non civilisé.

Or, le *nation-building* implique surtout l'intégration d'Etats dans des alliances, des subordinations ou des sujétions à des principes démocratiques qui caractérise d'une certaine manière une projection de la frontière à celle de l'Etat-cible du *nation-building*.

C'est le cas pour les Etats-Unis mais également les institutions internationales qui sont inspirés des principes démocratiques libéraux américains (et qui ont toutes été fondées sur initiative américaine rappelons-le).

## **B. Une évolution contemporaine de cette philosophie dans la recherche d'un ordre internationale**

Cet humanitarisme interventionniste est supporté par les défis qui sont nées afin de la Guerre Froide avec l'agenda de la paix de 1990, dans le cadre de la responsabilité de protéger (*responsibility to protect*) et participer à l'effort de coopération entre Etats forts et Etats fragiles qui risquent de s'effondrer et créer de situations de chaos régionales<sup>750</sup>.

Cette dialectique souligne cette idée selon laquelle les Etats fragiles sont ceux qui ne sont pas suffisamment intégrés à l'ordre international, au « nouvel ordre mondial » tel que l'énonçait Georges H.W. Bush dans les années 1990. De ce nouvel ordre implique donc dans le discours l'existence de désordres et de difficultés à surmonter.

La chute de l'Ex-Union soviétique invite finalement les Etats-Unis à poursuivre ses interventions militaires sous une nouvelle justification morale. Le *nation-building* devient ainsi nécessaire pour prévenir les désordres et construire des Etats qui pourraient, à terme, devenir

---

<sup>750</sup> ROBINSON Neil, « State-building and international politics, the emergence of a new problem and agenda », in *State-building, theory and practice*, édité par Aidan HEHIR et Neil ROBINSON, Routledge Taylor and Francis Group, Londres et New-York, 200p., pp.1-28, p.1

des partenaires économiques intégrés à « l'ordre international » voire des alliés stratégiques avec lesquels coopérer, dans les différentes régions du globe.

Cet humanitarisme est lui-même issu de réflexions philosophiques européennes et prend en quelque sorte la suite de la longue évolution de la philosophie occidentale européenne initié avec la pensée de Saint Thomas d'Aquin au Moyen-Âge et sa théorisation de la « guerre juste ».

Cette doctrine expliquée dans son ouvrage *Somme théologique* se résume ainsi :

« On a coutume de définir guerres justes celles qui punissent des injustices, quand il faut par exemple entrer en guerre contre une nation ou une cité, qui a négligé de punir un tort commis par les siens ou de restituer ce qui a été enlevé injustement »<sup>751</sup>.

En même temps, ce concept de guerre juste a traversé les époques et s'est peu à peu développée autour pour y intégrer l'idée de la « guerre préventive », censée être menée pour empêcher un Etat d'attaquer injustement un autre Etat.

## **II. Les manifestations apparentes du nation-building dans la logique de conquête : l'exemple des Etats-Unis, principal *nation-builder*.**

La Nouvelle Jérusalem s'incarne dans le mythe national américain dans la découverte d'une Amérique « pleine de promesse », terre destinée à une nation de pasteurs devant guider le peuple, en règle général les protestants, dans ce cadeau d'origine divine.

Ce mythe entretenu dans la philosophie « W.A.S.P. » (*White Anglo-Saxon Protestant*) est alimenté par le souvenir des persécutions rencontrée en Europe occidentale.

Cette terre n'est pas seulement une terre d'accueil, elle est un cadeau Divin qui doit permettre aux nouveaux venus d'y trouver refuge et d'y vivre l'idéal de la religion réformée.

C'est ainsi, selon le mythe national américain, que se construit l'idée nationale (A). Une fois cette nouvelle Terre indépendante du pouvoir et de l'empire de la Couronne britannique, qui l'avait tant opprimée<sup>752</sup>, Dieu dote les américains d'un Destin national, la *Manifest destiny*, qui

---

<sup>751</sup> BOURGEOIS Frank, « La théorie de la guerre juste : un héritage chrétien ? », in [Études théologiques et religieuses 2006/4 \(Tome 81\)](#), Institut protestant de théologie, pp. 449-474, p.460

Soit dans le texte original : *Iusta autem bella ea defini solent, quae ulciscuntur iniurias, si qua gens vel civitas, quae bello petenda est, vel vindicare neglexerit quod a suis improbe factum est, vel reddere quod per iniurias ablatum est.*

<sup>752</sup> Il suffit notamment de se référer au texte de la Déclaration d'indépendance des Etats-Unis de 1776 pour s'en rendre compte.

trouve ses applications contemporaines dans la volonté messianique de guider le monde dans le droit chemin (B).

### **A. A la recherche de la « Nouvelle Jérusalem » comme la cité Céleste utopique**

L'histoire des Etats-Unis est une histoire de pèlerins qui rêvaient d'atteindre une nouvelle terre sur laquelle ils pourraient, loin des intrigues et des persécutions européennes, développer une nouvelle société basée sur la Jérusalem Céleste.

La « Nouvelle Jérusalem » de ceux que l'on appellera « les Puritains », qui allait naître sur ces terres, devait être porteuse de promesses d'un avenir radieux dans laquelle l'idée était de baigner dans une forme de pastoralisme utopiste, dans la même ligne droite que les idéologies développés par les humanistes du XVIe au XVIIIe siècle, sans néanmoins entrer dans l'utopie.

C'est dans ce terreau, inspiré de protestantisme, que se développent de nombreux courants religieux qui se revendiquent du christianisme des premiers temps, des Puritains aux Mormons en passant par les Quakers ou les Congrégationalistes.

La construction des Etats-Unis comme Etat et nation a revêtu des formes bien spécifiques. Justement, cette spécificité de la construction du schéma américain se base sur une forme propre de « territorialité », qui fait de la frontière un point pivot de positionnement radical de la perception de l'Autrui : soit il est civilisé, soit il est un barbare.

C'est cette schématisation mentale qui a construit l'identité américaine et le caractère véritablement national, à savoir « identitairement particulier », d'une nation en tout premier lieu, issue de souche blanche européenne. Celle-ci, à l'image de Moïse traversant la Mer Rouge après avoir fui l'Europe persécutrice, à trouver dans les Etats-Unis d'une Terre promise néanmoins habitée par des « indiens » ayant pris forme de « *philistins* ».

La déclaration d'indépendance des Etats-Unis le 4 Juillet 1776 va signer une forme de déclic pour cet Etat composé alors de « *Treize Colonies* », considérées par la Couronne Britannique comme de véritables colonies membres du Commonwealth, mais dont les peuples devaient se soumettre à la domination impériale britannique.

Ce fut le cas des colons européens d'Amérique qui dans leur Déclaration d'Indépendance inscrivent la culpabilité du Roi de la Grande-Bretagne et plus largement la Grande-Bretagne, de son oppression vis-à-vis des américains.

**B. L'émergence de la « destinée manifeste » : la Nouvelle Jérusalem à la recherche de son destin.**

Dans ce même terreau est développé l'idée d'une « destinée manifeste ». Elle est définie par BOORSTIN comme étant une notion désignant « *la doctrine de l'inévitabilité de la suprématie anglo-saxonne et [employée] par ceux qui croyaient que c'était le destin des Etats-Unis et de la race anglo-saxonne gouverner l'hémisphère Ouest.* »

Elle désigne plus précisément une destinée nationale des Etats-Unis, plus que des américains, d'avoir été choisi par Dieu pour guider et gouverner le monde.

Cette croyance n'est pas seulement populaire puisqu'elle s'incarne aux plus hauts sommets de l'administration dans le développement des Etats-Unis depuis ses débuts, par la conquête permanente de terres à l'intérieur et par la conquête des espaces extérieurs.

C'est dans cette même logique que les Etats-Unis choisiront d'une part de poursuivre leur périple conquérant jusqu'aux bords des Caraïbes et ce jusqu'à la fin du XIXe siècle puis de s'isoler de l'Europe, observant en cela la doctrine Monroe dite de l'isolationnisme. Le pays qui se nomme les Etats-Unis voit ses habitants se nommer « les américains ». En toute logique, les « américains » doivent donc pousser l'aventure en Amérique Centrale, et en Amérique Latine plus généralement.

La logique conquête est donc conservée tout au long de l'histoire des Etats-Unis qui auront passés plus de des deux tiers de son existence à faire la guerre. Le façonnement d'une « réforme » de la doctrine Monroe, par le Président Théodore Roosevelt (qualifiée par « le corollaire » Roosevelt), amène les Etats-Unis à fonder leur légitimité à s'étendre sans imaginer de frontière, considérant toute empiétement sur ses intérêts comme un crime de lèse-majesté.

Dans le même temps, cela apparaît dans la doctrine comme une forme de responsabilité américaine de sauvegarder la sécurité mondiale, Roosevelt imaginant les Etats-Unis comme devant intervenir malgré eux ou selon ses propres mots « à contrecœur ».

Difficile de ne pas relier cela, pour les contemporains au fameux concept de « fardeau de l'homme blanc », idée conceptualisée à l'heure des Empires européens modernisant du XIXe siècle.

## **Sous-section II : L'évolution progressive de la *Manifest Destiny* : de la conscience humanitariste à la responsabilité divine d'agir**

Le mythe national se dote bien souvent d'un discours pour justifier son aspect à vouloir s'étendre au-delà du territoire métropolitain. Cela est le cas dans l'idée de la *Manifest Destiny* mais également dans les mythes nationaux européens qui considèrent, comme on l'a aperçu précédemment, qu'il est du devoir de l'homme blanc de civiliser le monde.

Ce discours, mettant en avant le « fardeau de l'homme blanc » a été utilisé pour justifier une volonté de libérer les peuples des chaînes d'une oppression mythifiée. C'est, en l'occurrence, ce même discours qui a servi les Britanniques dans leur conquête du Moyen-Orient et du Golfe et dont on trouve les réalisations jusque de nos jours.

Ce principe trouve par ailleurs ses fondements philosophiques et spirituel (I) avec pour objectif de construire un monde à l'image du « libérateur » (II) et qui retrouve son incarnation moderne dans le nouveau mythe universaliste contemporain (III).

### **I. La réalisation pratique du discours : la démocratisation dans le cadre d'une « libération », concepts-moteurs, matérialisations, présupposés**

L'idée de « libération » existe dans de nombreuses philosophies d'inspiration religieuse, tant en Amérique latine qu'aux Etats-Unis. Elle est un principe spirituel à part entière qui irrigue parfois l'action diplomatique des Etats (A). Elle trouve notamment ses applications contemporaines, chez les *nation-builders* Occidentaux, dans l'idée de la greffe démocratique (B). La libération au sens spirituel a pour objet de défaire le lien de l'âme envers l'oppression du Malin et lui permettre de s'ouvrir à Dieu.

#### **A. La « libération », comme principe philosophico-spirituel**

Alexis De Tocqueville, dans son ouvrage, *De la Démocratie en Amérique*, met l'accent sur une constante du pouvoir hégémonique américain, identifié déjà au XIXe siècle qui place la démocratie au cœur des actions américaines sur la scène internationale.

Pour ce faire, un véritable arsenal conceptuel a été développé pour permettre de créer cette vision stratégique et philosophique selon laquelle il serait possible d'une part de transposer un

régime étranger sans bouleverser durablement les repères politiques et sociaux d'une société. D'autre part, il s'agit d'y installer un régime dont le système fermé, à savoir fondé sur ses propres préférences idéologiques, ce qui implique une confrontation directe avec le système social déjà en place dans cet Etat, sans jamais parler de guerre de conquête.

L'idée de libération apparaît dans un concept religieux chrétien : la théologie dite de « la libération ». En Amérique Latine, cette conception philosophique inspire le christianisme catholique et lui donne un aspect socialisant ; une conception également politique idéale pour combiner le communisme idéologique du système politique et institutionnel, et la spiritualité de millions de citoyens.

Cette théologie inspire notamment la diplomatie des pays d'Amérique latine, et anciennement socialiste et communiste à marquer leur défiance vis-à-vis des Etats-Unis qu'ils considèrent comme un pays impérialiste.

Or cette idée de libération existe aussi dans la « théo-philosophie » qui inspire l'action américaine. Elle a inspiré la volonté « américaine » de libérer les peuples tenus par le communisme tant en Chine, en Iran<sup>753</sup>, en Afghanistan ou directement en union soviétique. Cela, Raymond ARON le qualifie de « doctrine »<sup>754</sup>.

Ainsi, on parle de « greffe démocratique » ou de « contagion démocratique » pour qualifier une construction qui ne pouvant réellement tenir sur un éventuel miracle économique. Peut-être que cela pourrait fournir un référent politiquement pertinent aux Etats non-démocratiques de la région. Ce même principe s'est retrouvé précédemment dans les *nation-buildings* allemand et japonais, reconvertis en démocratie libérale.

Celle-ci semble par ailleurs expliquer aux yeux des *nation-builders* une meilleure inclusion dans l'ordre international et une meilleure participation aux échanges internationaux. En réalité, les partenaires commerciaux et plus généralement les grands acteurs étatiques de l'ordre économique recherchent bien plus des régimes alliés avec lesquels ils réglementent, en réalité, le commerce international au travers d'une organisation internationale comme l'OMC.

---

<sup>753</sup> ARON Raymond. « En quête d'une philosophie de la politique étrangère », In *Revue française de science politique*, 3<sup>e</sup> année, n°1, 1953. pp. 69-91 ; p.78

<sup>754</sup> Idem p.79

L'idée démocratique semble être l'*alpha* et l'*omega* de l'action des *nation-builders* alors que le droit international (si ce n'est le droit naturel ?) implique que les peuples puissent s'autogouverner eux-mêmes tout en choisissant eux-mêmes la forme du régime.

### **B. La greffe « démocratique » : le transfert du modèle démocratique**

L'idée de la greffe démocratique se base sur l'idée de construire notamment un « arc de démocratie » qui permettrait de faire émerger une stabilité régionale et faire du Grand Moyen-Orient un havre de paix et un modèle pour les Etats alentours.

Elle est un objectif des Etats-Unis et des puissances européennes occidentales, pour le monde musulman et plus particulièrement pour le Moyen-Orient ; notamment en cooptant des élites et en créant un réseau démocratique, dont la structure sociale traditionnelle et surtout religieuse de la société, est considérée comme un adversaire idéologique<sup>755</sup>.

Par conséquent, des mécanismes doivent être mis en place pour coopter des élites qui seraient finalement « pro-démocratie » pour créer les conditions d'acceptation de celle-ci.

De manière moins étonnante mais sur une ligne particulièrement curieuse, la *Rand Corporation* en souhaitant vouloir établir un dialogue en mettant en avant les « musulmans libéraux » n'hésite pas à mettre en avant des personnalités particulièrement controversées sur la scène politique et intellectuelle comme Wafa Sultan et « Ibn Warraq », ainsi que de recommander des plateformes dont la libéralité cache surtout le rejet radical de toute culture islamique qui souhaite préserver son identité<sup>756</sup>.

Finalement, si la démocratie doit passer par ce type d'agencement, il n'est pas étonnant que des islamistes l'ayant identifié comme tel, puissent recruter plus facilement des personnes pour tenter de contrer, à leur manière, ce qu'ils perçoivent comme une menace directe à leur identité

---

<sup>755</sup> RABASA Angel, BENARD Cheryl, SCHWARTZ Lowell H., SICKLE Peter, *Parallels Between the Cold War and the Challenges in the Muslim World Today*, RABASA Angel, BENARD Cheryl, SCHWARTZ Lowell H., SICKLE Peter (coll.) *Building Moderate Muslim Networks*, édité par RAND Corporation, 2007, pp.35-40, 37

<sup>756</sup> RABASA Angel, BENARD Cheryl, SCHWARTZ Lowell H., SICKLE Peter A *Forgotten Dimension in the War of Ideas*, in RABASA Angel, BENARD Cheryl, SCHWARTZ Lowell H., SICKLE Peter *Building Moderate Muslim Networks*, édité par RAND Corporation, 2007, pp.121-138, p.124 et s.



profonde (en particulier dans un cadre où l'affrontement entre la tradition et la modernité est aussi fort et violent) et à l'idéologie qu'ils défendent.

Si les droits de l'Homme ne sont pas incompatibles avec l'Islam, bien au contraire ils en sont totalement compatibles, ce que l'on défend dans cette thèse, il faudrait alors expliquer aux afghans au nom de quels principes l'occupation se pérennise dans leur pays.

La promotion des droits humains, dans le cadre de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (D.U.D.H.) de 1948 dans le cadre socio-politique d'Etats musulmans est une chose, appliquer une politique qui met en danger les voies d'interprétation propice au dialogue en est une autre, puisque cela fournit un arsenal délégitimant l'action occidentale dans ces Etats.

De même une politique sociale basée sur les droits de l'Homme telle que la perçoit la D.U.D.H. doit-elle forcément être appliquée dans des systèmes complets ? La promotion par exemple du « droits des femmes » en est devenu l'un des enjeux majeurs en Afghanistan.

Cette immense contradiction que produit le *nation-building*, implique aujourd'hui, par exemple, l'intégration de la question du concept occidental de *gender* (le concept même de *gender* ou genre américain, étant foncièrement étranger en Afghanistan !) révèle les faiblesses et la colossale distanciation optée par les Etats-Unis pour aborder des situations qu'elle ne peut concevoir sans la juger selon ses standards.

En effet, la société afghane étant traditionnelle, l'Islam n'interdit pas le travail des femmes mais la société encourage une répartition traditionnelle des tâches qui se révèle totalement incomprise par les tenants de la démocratisation de ce type de système.

Cette idée de greffe démocratique se couple donc avec une dynamique de contagion démocratique.

Si la contagion démocratique, devant favoriser notamment l'émergence de régimes démocratiques au proche et au Moyen-Orient était dans le discours du *nation-building* irakien, inspiré de la guerre contre le terrorisme, certains mettaient déjà en doute l'effet contagieux de cette prétendue panacée, voire même son échec annoncé dès 2004<sup>757</sup>.

---

<sup>757</sup> DINNEN Sinclair, FIRTH Stewart (ed.) *Politics and State Building in Solomon Islands*, édité par DINNEN Sinclair et FIRTH Stewart, publié par ANU Press, 2008, 310p. p.3

## **II. « Construire le monde à son image<sup>758</sup> » : l'inspiration vétérotestamentaire du *nation-building***

Peut-on dire alors que la modernité, aujourd'hui, incarnée dans le modèle américain s'incarne dans cette doctrine géopolitique ? Le *nation-building* est inspiré de ces considérations tant spirituelle que philosophique de libérer un Etat d'une forme d'oppression, ou tout du moins de libérer ses sujets (principe humanitaire).

Ce principe s'incarne dans l'histoire nationale des *nation-builders* (A) et notamment, elle va impliquer des concepts qui seront transmis à l'Etat-cible (B).

### **A. Du modèle national comme référence à la construction du mythe national : l'exemple américain.**

L'industrialisation américaine a été particulièrement rapide depuis la fin du XIX siècle. Il n'a fallu quelques années pour que la thalassocratie britannique soit supplantée par la Marine américaine qui ira jusqu'à aider les européens de la Triple Entente, à gagner la Première Guerre mondiale face aux forces de la Triple Alliance (à partir de 1917).

La modernité aux Etats-Unis a suivi le modèle de la Grande-Bretagne, même si elle s'est surtout illustrée par une libéralisation culturelle seulement assez récemment, en en devenant par aille le porte-flambeau

Structurellement, les Etats-Unis se sont construits comme une République tout à fait atypique.

L'Etat américain s'est construit sur des principes moraux bibliques mais structurellement pragmatiques : les Treize Colonies fondatrices allaient devenir celles des Etats-Unis, donc de tous les autres Etats qui, par la suite, allaient rejoindre cette immense structure. Il fallait donc reconnaître l'indépendance des treize colonies vis-à-vis de la Grande-Bretagne mais également entre elles afin qu'elles puissent conserver leur identité, leur loi.

La constitution d'un Etat fédéral puissant devait nécessairement servir cet intérêt issu du plus simple principe de réalité. De plus, si la Déclaration d'indépendance a servi de base morale

---

<sup>758</sup> Cf notamment FUKUYAMA Francis, *State-Building, gouvernance et ordre du monde au XXIe siècle*, traduit de l'américain par Denis Armand CANAL, édition La Table Ronde, Paris, Février 2005, 199p. ; DOBBINS James, MCGINN John G., CRANE Keith, JONES Seth G., LAL Rollie, RATHMELL Andrew, SWANGER Rachel, TIMILSINA Anga, *America's role in Nation-building, From Germany to Iraq*, édité et publié par RAND Corporation, 2003, 280p.

pertinente pour la fondation d'un Etat fédéral, c'est la Constitution des Etats-Unis, acceptée le 17 septembre 1787 et s'appliquant depuis 4 mars 1789 qui se révèle intéressante en la matière à bien des égards.

Elle répond correctement aux principes fondateurs énoncés précédemment en organisant les rapports entre l'Etat fédéral, les Etats fédérés et les citoyens, accordant à ces derniers des amendements qui constituent un cadre pour la protection de libertés fondamentales.

Ainsi, pour assurer cet équilibre d'intérêt entre colonies mais également entre l'Etat fédéral et les Etats fédérés, il a fallu pour les Pères fondateurs se rendre indépendant d'un Etat comme la Grande-Bretagne, se doter d'une administration et d'un gouvernement qui respecteraient les droits individuels sans porter atteinte à l'ensemble des Colonies.

Le choix d'un système politique qualifiée de régime présidentiel (que l'on préférera décrire comme étant Congressionnel, le Congrès disposant de pouvoirs bien plus étendus) avec un Président comme vecteur d'unité allait être guidé par une séparation stricte des pouvoirs. Ce système politique atypique reconnaît la spécificité de chacun des trois pouvoirs : le pouvoir judiciaire, exécutif et législatif allaient être indépendants les uns des autres. Ce modèle est inspiré par la volonté de se détacher d'un modèle britannique faisant du souverain, une autorité trop puissante.

L'ensemble est donc supporté par une Constitution écrite avec un Président fort mais contrebalancé par un Congrès tout aussi puissant capable de prendre l'initiative de contester les décisions du Président et un pouvoir judiciaire résolu à se maintenir à sa fonction. Sa fonction est de juger les conflits mais dans certains cas, les arbitrer, entre les deux autres pouvoirs institutionnalisés.

D'une part et, plutôt ironiquement, tous ces éléments semblent aller de pair avec les démonstrations précédentes et les affirmations de cette thèse qui appuient l'histoire nationale comme seule véritable source de légitimité.

D'autre part, cela démontre à quelle point l'étude de la construction américaine présente un tel intérêt, dans la volonté d'édifier les Etats contemporains, et pose une énième fois la question : s'agit-il, au travers de l'étude du *nation-building*, d'observer chez un Etat la volonté de développer son propre modèle et de l'imprimer dans d'autres territoires peuplés ?

**B. L'émergence des concepts fondateurs et moteurs de la construction structurelle du *nation-building* : le modèle sociétal et l'idée de souveraineté.**

BOORSTIN explique comment les différentes unités des Etats-Unis ont pu se conglo­mérer pour former la nation fédérale par excellence contemporaine :

*« Les Etats-Unis seraient la plus grande nation du monde doté d'un gouvernement républicain et, cependant, seraient constitués d'unités indépendantes plus petites, plus nombreuses, plus réelles et plus animées d'un esprit de rivalité que n'importe lequel des régimes républicains du vieux continent. [...] Ailleurs, la création d'un Etat avait été, en règle général, l'œuvre d'une province puissante – la, Prusse, la Savoie ou l'Île-De-France – qui dictait sa volonté aux autres, ou d'un envahisseur – un Guillaume le Conquérant ou un Napoléon – qui imposait son administration à un peuple désorganisé. Mais les Etats-Unis devinrent spontanément, en quelque sorte, une nation consolidée par les forces mêmes de dispersion. De toutes les illusions reconfortantes, aucune ne devait être plus séduisante que celle qui consistait à croire que la forme de gouvernement américaine serait immuable ou qu'elle pouvait rester prisonnière des vues et des objectifs d'une seule génération<sup>759</sup> »*

On pourrait rapidement penser qu'il ne s'agit là que de l'apogée splendide de l'*hegemon* de Gramsci, dans un certain angle. Celui-ci implique de comprendre la logique moderne de fonctionnement des Etats-Unis comme un unificateur mais surtout un homogénéisateur culturelle, politique et structurelle puissant, pour éviter toute chute de son modèle.

On rappelle que l'Etat fédéral doit pouvoir être suffisamment puissant pour unir d'abord Treize premières colonies, premiers Etats fédérés, mais également tous les autres Etats par la suite. Son histoire se construit autour de ce principe unifiant autour d'une structure devant composer avec le plus grand nombre de numérateurs différents, devant trouver un seul dénominateur commun puissant.

C'est aussi ce qui fait des Etats-Unis une République si particulière, se construisant non pas autour d'un intérêt général comme les Républiques européennes auxquelles se sont calquées la majorité des Etats après la colonisation, mais comme fondée sur l'assemblage d'intérêts privés. Il ne devient donc pas étonnant de voir les candidats à l'élection présidentielle américaine

---

<sup>759</sup> BOORSTIN Daniel, *Histoire des américains, l'aventure coloniale, naissance d'une nation, l'expérience démocratique ...*, p.817

s'afférer autour de puissants lobbys, qui ne sont que l'émanation du principe communautaire des Etats-Unis sur lequel la société nationale se construit.

Dans le cas de l'Europe, on soulignait déjà l'inspiration des modèles de Révolution. Mais ces derniers n'ont pas suffisamment été approfondis : ils avaient surtout pour objet de permettre le transfert et la désacralisation progressive de la souveraineté pour la concentrer aux mains du « Peuple » ou de la « Nation ».

Si le Roi était le Lieutenant de Dieu sur Terre, alors il incarnait en quelque sorte « l'ombre de la souveraineté divine » (« l'Ombre de Dieu sur Terre » comme la surnommait les auteurs turcs vis-à-vis du Calife Ottoman, au XVI<sup>e</sup> siècle). Cette souveraineté se trouve désacralisée par Jean BODIN, en France, qui, en 1576, la définit comme la « *puissance absolue et perpétuelle d'une République* » mais la conceptualise comme étant propriété du Roi.

Puis arrive la Révolution française de 1789 avec la proclamation de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen qui, dans son article 3 dispose que « *Le principe de toute Souveraineté réside essentiellement dans la Nation. Nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément* ».

Ces principes ont fortement inspiré les Etats modernes et constructions nationales des Etats décolonisés et ont servis de support à une structure qui n'était, en définitive pas suffisamment pertinente pour faire émerger de véritables nations. Dans le même temps, elles ont surtout fait triompher un modèle d'Etat-nation, d'inspiration européenne, qui s'est imposé partout dans le monde.

### **III. La conjonction de l'idéalisme humanitaire et universaliste français et de la *Manifest Destiny* : l'humanitarisme moderniste**

La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1789 répondait, de et à la Déclaration d'Indépendance des Etats-Unis de 1776 mais aussi dans une certaine mesure de la Constitution des Etats-Unis d'Amérique de 1787.

La Déclaration universelle des Droits de l'Homme est publiée en 1948 et a été rédigée sous la direction d'un français, René Cassin (1887-1976), pour être à la base de l'institution des Nations-Unies. C'est dans ce dialogue politico-juridique que s'inscrit ces idées d'universalisme et d'humanitaire, inspiré par les philosophies propres à leur structuration nationale, et se traduisant par la création du concept de « crimes contre l'humanité », à travers le Tribunal

International de Nuremberg, en 1945. La Cour pénale internationale (CPI) de La Haye reconnaît ces crimes lorsqu'ils ont été commis à partir de 2002.

C'est la naissance véritable de l'« institutionnalisation mondiale », plutôt qu'« internationale ». Le choix de cette qualification est loin d'être anodine puisqu'elle participe de créer une forme première d'harmonisation juridique, sur des bases, des valeurs et des visions communes d'un fait juridique.

Elle participe de la volonté de créer une conscience unique de l'humanité, comme l'institutionnalisation la définit. Cette culture mondiale ouvre les voies à la République universelle (A). Elle se traduit par une volonté de rendre les frontières idéologiquement poreuses (B), d'où l'action des ONG.

#### **A. De la Révolution française de 1789 à l'universalisme contemporain : la volonté de construire la République Universelle.**

Cette idée d'une cité universelle démarre-t-elle de la *Manifest Destiny* ? On sait que le Révolutionnaire Clovis Anacharsis (1755-1794) mettait en avant l'idée d'une République Universelle. Le concept de *Manifest Destiny* provient des écrits de John O'Sullivan (1813-1895) qui précise les contours d'une destinée américaine de conquête du monde, dans laquelle les frontières des États-Unis seraient sans cesse repoussées aux extrémités du globe.

Cette destinée manifeste a profondément enraciné dans les consciences politiques l'idée que ce qui était la Nouvelle-Jérusalem soit apte à conquérir le monde, comme une nation sans frontière.

C'est dans le discours du *nation-building* que s'exprime justement cette caractéristique de « destinée manifeste », inspiré notamment d'un esprit pionnier et pastoral américain, que l'on retrouve par ailleurs dans l'édification nationale américaine et dont les moteurs sont identifiés par TOCQUEVILLE (1805-1859) comme procédant de la Providence elle-même.

De cet universalisme, certains en sont écartés. Ainsi, il semble se conceptualiser, de plus en plus une catégorisation qui rappelle celles des Empires antiques divisant barbares et civilisés, le barbare devenant une catégorie sociale à part entière. La télévision, guidée naturellement par la volonté de scénariser les faits et amplifiant le phénomène, installe notamment dans les esprits, les violations multiples des Droits de l'Homme (ceux de la D.U.D.H. de 1948 et non de ceux de la D.D.H.C. de 1789) des États considérés comme des « *rogue states* » ou de potentiels « régimes » illégitimes et autoritaires.

C'est notamment le cas de la Fédération de Russie qui, aujourd'hui, est considérée comme une autocratie, dirigée par « l'éternel » Président Poutine, une vision qui ne correspond en rien à la réalité du pouvoir russe, inspiré, et en pratique façonné par une volonté d'intemporalité (tant par le modèle Tsariste que par les modèles Communistes, Léninistes et Stalinistes).

Dans la guerre contre la Tchétchénie, l'argumentaire droit-de-l'homme a souvent été utilisé par la France pour déplorer le « comportement de la diplomatie russe ». C'est la même chose aujourd'hui lorsque les diplomaties occidentales tentent de discréditer l'action russe chez son allié régional traditionnel, à savoir la République Arabe Syrienne.

### **B. Une manifestation contemporaine : l'érosion des frontières par la conjonction entre humanisme français et humanitarisme américain**

Il s'agit ici d'interroger le rôle stratégique qu'occupent les ONG, qui participent cette fois d'une nouvelle évolution de la conception humanitaire. En effet, le cadre de leurs interventions dépasse celui de leur propre mission puisqu'elles sont bien souvent sous les ordres et le financement d'organisations et/ ou d'institutions internationales.

Elles participent de la mise en pratique réelle d'une méthodologie particulière dans laquelle l'opinion public pourrait être mobilisée. L'émotionnel entre alors en jeu comme pour répondre d'un spectacle « macabre » : famine, exactions, crimes contre l'humanité en définitive, doivent pouvoir être, après avoir été considérés comme tel, stoppés et punis, selon la nouvelle conception du droit international.

Ainsi fonctionnent les grandes ONG et institutions internationales, celles-ci dont la puissance et l'influence dépend comme toujours de leur financement, principalement celui des Etats occidentaux.

Quelles réelles différences avec les lobbys si ce n'est qu'elles peuvent être le vecteur d'une vision du monde, des sociétés et de l'humanité qui ne dépend, en définitive, que des Etats qui seraient susceptible de les partager ?

Dans ce cas, le rôle de ces institutions internationales, et des ONG notamment possède un aspect beaucoup plus subversif. Surtout si elles s'inscrivent dans ce même cadre de prôner et promouvoir un modèle de société unique, dans chaque micro ou macrosociété du monde entier.

L'humanitaire entre en jeu pour réaliser, au-dessus des conflictualités l'idéal promis dans la D.U.D.H. et mettre fin à des crimes définis par le statut du tribunal de Nuremberg comme suivant :

*« L'assassinat, l'extermination, la réduction en esclavage, la déportation, et tout autre acte inhumain inspirés par des motifs politiques, philosophiques, raciaux ou religieux et organisés en exécution d'un plan concerté à l'encontre d'un groupe de population civile ».*

L'« émotionnel » est la règle et le « spectacle » est la méthode : c'est cette combinaison explosive qui participe de la modélisation de l'opinion public dans le cadre de la guerre idéologique.

C'est la persistance de la scénarisation et de la mise en scène qui mettent en avant l'idée que l'intervention devient nécessaire, en accord avec des règles de droits naturelles qui existeraient au-delà du droit international.

Il existerait donc des droits naturels qui inspireraient la D.U.D.H. comme les droits naturels qui inspireraient ceux qui ont fondés la D.D.H.C. de 1789. C'est la même logique que suit la rédaction de la D.U.D.H. En faut-il déterminer quels sont les principes et valeurs qui existeraient et qui transcenderaient les droits des Etats ?

C'est aussi le même schéma qui façonne la construction d'une légitimité internationale qui doit permettre à une légitimité nationale fabriquée de toute pièce d'affronter celle qui est déjà en place actuellement dans les Etats en Syrie et peut-être bientôt en Iran, République islamique qui souffre de toutes les tares, selon la scénarisation médiatique en Occident.

L'interventionnisme humanitaire naît et crée, par ses actions répétés un humanitarisme comme logique d'action, inspiré par les *french doctors* des premiers temps (années 1970-1980) et par la DUDH, une évolution supplémentaire de la DDHC.

Cette fusion entre universalisme français et humanitarisme américain a servi de conjonction entre l'humanitarisme universaliste et l'interventionnisme américain.



## **Section II : La *Manifest Destiny* et les évolutions contemporaines de la philosophie du *nation-building*, comme prolongement des idéaux « extra-nationalistes »**

Les idéaux philosophiques du *nation-building* mettent en avant les concepts de modernité et ses applications. Elles demandent finalement une forme d'ingénierie sociale dans laquelle un modèle incarné par des Etats extérieurs doit être fonctionnel à l'intérieur d'autres Etats.

L'idée étant que la « *New nation* » puisse devenir finalement un modèle par elle-même. C'est aussi dans une certaine mesure, l'image macropolitique des Etats-Unis ou de l'Europe Occidentale par exemple dans le cadre d'un *nation-building* d'inspiration euro-américain.

En effet, cela rejoint également le type de critique qui est adressé au capitalisme consumériste d'inspiration américaine, dans lequel on perçoit l'idée de ne laisser subsister dans l'humain que l'identité d'un simple consommateur, et qui se réalise par la loi de la consommation.

Ce modèle conquérant finit par s'exporter, aidé en cela par une mondialisation vectrice de fortes dynamiques mais qui met en avant les puissances qui sauront en maîtriser les flux. Ainsi, un modèle doit subsister, celui du vainqueur : un « extra-nationalisme » plutôt qu'un écho de la mondialisation.

### **Sous-section I : La volonté d'imprimer l'idéal moderniste dans le *nation-building***

Cet idéal se divise en trois temps : tout d'abord il implique une forme d'ingénierie sociale puisqu'il doit participer à remplacer les fondements idéologiques des sociétés, notamment traditionnelles, d'où l'utilité de permettre aux ONG, vectrices du modèle du *nation-builder*, de pénétrer les localités (I).

Il s'agit d'y instiller une idéologie particulière et comme on a pu le percevoir dans les *nation-buildings* d'inspiration occidentale, notamment, elle participe de remplacer les fondements sociétaux en les inspirant de modernité idéologique (II). L'idée est de faire de la « *builded-nation* », ou « *New nation* » une nation ayant en réalité accomplie son déroulement historique et passée à la démocratie libérale (III).

## **I. L'ingénierie sociale du *nation-building* comme courroie de transmission de la philosophie**

En résumé l'ingénierie sociale du *nation-building* implique, lorsqu'il est bien compris, d'utiliser les ONG comme interfaces, ou courroies de transmission idéologique. Elles vont aussi participer à influencer la prise de décision (A).

Pour ce faire, elle implique également d'imprimer une vision culturelle du droit, le droit participant à l'émergence d'une société en conditionnant juridiquement l'existence de coutumes et de pratiques pourtant séculières (B). Ces éléments s'inscrivent au final dans un fort mouvement général qui ressemble à une Révolution, dans laquelle un modèle est renversé et remplacé par un autre (C).

### **A. Introduction à l'ingénierie sociale : les ONG comme interfaces de connexion et de transmission idéologique.**

Le principe d'ingénierie sociale du *nation-building*, exposé en filigrane en partie I et II, est un processus qui est assumé par les ONG et par la doctrine qui étudie les processus liés à ce concept dans les sociétés contemporaines. HANNERZ qualifie l'action de l'UNESCO d'ingénierie culturelle dans la logique des Etats-nations et dans le cadre d'une logique de gouvernance globale.

On peut comprendre que les expériences du *nation-building* témoignent de la volonté de laisser une empreinte (*footprint*) durable de la part des *nation-builders*, qui est imprégnée de leurs expériences respectives en matière d'édification nationale.

La volonté de mettre sur pied un tel *nation-building* idéologisé, et dont les institutions et la forme politico-administrative, que ce soit pour le *nation-building* européen ou américain, impriment leurs expériences respectives dans les Etats qui seront la cible de ces opérations. S'agit-il donc de modeler des Etats à leur image ? Ce sont les ONG et les *Think tanks* à vocation philosophique qui participent de ce transfert idéologique et philosophique.

Des lobbys de l'armements ont évidemment été particulièrement actifs dans la prise de décision en Irak. *Lockheed Martin* n'est pas une simple compagnie de ventes d'armements, son dirigeant, Bruce P. Jackson a été un lobbyiste particulièrement actif et membre de nombreux lobbys idéologiques notamment le *Project on transitional democracy*, la *New atlantic initiative* et le *US Comittee to expand NATO* (qui n'est autre que le précédent du *Project on transitional*

*democracy*), et qui a pour objet d'étendre l'influence de l'OTAN dans les Etats de l'ex-Union soviétique notamment.

Il est également lié à des groupes idéologiques aux tendances néoconservatrices, comme le *Project for a New American Century* et a fondé le *Committee for the liberation for iraq*, une organisation non-gouvernementale créée en 2002 ayant pour objet de participer à la mise en place en Irak d'un régime d'inspiration libéral en promouvant notamment la chute de Saddam Hussein considéré comme un dictateur.

Au final, on peut se demander si le *nation-building* irakien n'a pas été préparé en amont depuis 2002 puisque les premières organisations, les premiers acteurs réels de ce *nation-building* contemporain ont commencé leurs activités dans ce domaine bien avant les débuts de la guerre en Irak de 2003. Cela réduit d'ailleurs la barrière entre ONG, *think tanks* et véritable humanisme idéologico-philosophique.

Dans le même temps, l'idée de la *Rule of Law* a mis sur pied une conceptualisation européenne pour ces nouveaux Etats, l'idée de « l'Etat de droit », à la manière dont les anglo-saxons le perçoit puisse protéger les intérêts supérieurs d'une nation construite sur le modèle choisit par les conquérants.

### **B. La rule of law : transférer une vision du droit et de la société**

Le système juridique sera donc bâti autour d'un principe qui est d'une part, étranger et de l'autre qui permette d'assurer la continuité du modèle imaginé. Le principe de la *Rule of law* est similaire à celui du *Reichstaat* allemand ou l'Etat de droit français.

Développé par le juriste britannique John Locke, c'est en définitive selon le prisme de Friedrich Von Hayek<sup>760</sup> dans l'inspiration américaine, qu'elle permettra de bâtir l'Irak et l'Afghanistan avec une logique libéraliste et antisocialiste, qui aura pour but d'effacer l'héritage socialiste de ces deux Etats. De manière plus globale, c'est aussi selon cette philosophie que se développent les « nouveaux » Etats contemporains des Balkans, construits par une Europe communautaire conquise par les idées libérales américaines. Gérer le passage d'une économie socialiste à une telle économie libérale n'est pas chose aisée, dans un territoire profondément marqué, chez les

---

<sup>760</sup> VON HAYEK Friedrich, *La Constitution de la Liberté*, traduit de l'anglais par Raoul Audouin et Jacques Garello, Editions Lexis Nexis, collection Liberalia ; Septembre 1994 (1960 pour la version anglaise), 530p.

nations arabes, par l'influence d'un nationalisme arabe avec lequel le socialisme a su naturellement se « syncrétiser ».

La démocratie devient alors, selon cette doctrine, le moyen du libéralisme, celui-ci économique doit permettre de liberté les individus composants la société. On comprend déjà ce que cela signifie en terme plus propres : c'est la vision américaine de ce qu'un individu qui commerce et qui s'est enrichit est « béni » par Dieu.

La situation n'est donc pas du tout comparable avec les situations allemandes et japonaises de l'après Seconde guerre mondiale qui ont choisi de rejeter le communisme tant sur le plan idéologique que sur le plan économique.

Ces éléments répondent du principe posé par LIPSET : plus une nation est riche, plus elle soutiendra la démocratie, c'est le présupposé sur lequel se fonde l'entière structure du *nation-building*<sup>761</sup>. L'idée démocratique repose donc dans le développement et faire du développement amène plus de démocratie. Or, le présupposé n'implique pas forcément que la démocratie mène à la prospérité.

Ce présupposé plus idéologique ne prend pas en compte les différents aspects du capitalisme mondial, ni de la financiarisation de l'économie qui a longtemps pesé sur les ruines russes de l'Union soviétique et qui d'ailleurs commence à faire débat en Europe Occidentale tant son influence est grande. Elle en devient même, dans certains discours, un argument politique lors des élections<sup>762</sup>.

La *rule of law* devient un vecteur de la démocratie. C'est la même chose pour l'idée allemande de *Reichstaat* qui implique une forme d'Etat de droit, conditionné à l'application d'un certain nombre de principes. Si le premier de ces principes est la soumission de l'Etat à son propre droit, cela ne signifie pas qu'en dehors l'Etat de s'y soumet pas.

---

<sup>761</sup> LIPSET Seymour Martin Some Social Requisites of Democracy: Economic Development and Political Legitimacy, in *The American Political Science Review*, publié par American political Science Association, Vol. 53, No. 1 (Mar., 1959), pp. 69-105, p.75

<sup>762</sup> En référence à l'ancien président François Hollande qui déclarait, lors d'un discours de sa campagne présidentielle de 2012 « Mon ennemi, c'est la finance ».

L'objectif est donc de façonner une nouvelle société et de créer les conditions pour que la *civil society* puisse se réapproprier démocratiquement cette construction et la défendre.

C'est donc une conception étrangère qui doit être appliquée localement une rupture avec un ordre ancien : il faut mobiliser les masses populaires pour la réaliser, ce qui s'apparente à une forme de révolution.

### **C. La Révolution induite : le *nation-building* comme une révolution provoquée**

Le principe d'une révolution peut-être brièvement décrit comme l'énonce Jean-Paul CHARNAY comme « *en son sens sociologique, renversement d'un régime, et d'un ordre social par un mouvement populaire de grande ampleur ; en son sens idéologique, mutation des structures institutionnelles pour parvenir à plus de bonheur*<sup>763</sup> ». Le *nation-building* en définitive répond parfaitement à une combinaison de ces deux définitions

Comment le *nation-building* s'est doté de caractère philosophique et quelle philosophie se cache derrière ce concept lorsque l'on observe ses manifestations contemporaines ?

L'idée est de provoquer une forme de révolution induite, à savoir un renversement de l'ordre social dans la mise en place d'un nouveau régime, sur un nouveau mythe justificateur et sur la base de nouvelles valeurs.

Qu'elle soit douce (la Révolution de « Velours » de 1989) ou dure (Révolution bolchevique ou « Rouge » de 1917), la révolution doit nécessairement permettre le passage d'un régime, considéré par les Révolutionnaires comme porteur d'injustice, du moins dans le mythe justificateur, à un régime considéré par ces acteurs comme un idéal atteint. C'est là toute l'idée et la logique de la pensée Trotskiste de créer les conditions d'une révolution permanente.

Or il s'agit cette fois de provoquer la révolution, d'une manière ou d'une autre, en intervenant pour en réaliser les évolutions ou en encourageant les nationaux à se révolter contre les dirigeants de l'Etat. C'est aujourd'hui ce que l'on observe au Moyen-Orient, mais également en Europe, les néoconservateurs allant jusqu'à participer directement aux Révolutions<sup>764</sup>.

---

<sup>763</sup> CHARNAY Jean-Paul, "Les systèmes sociostratégiques de l'Occident en perspectives", in *Géostratégiques* n°28, *La réémergence de l'Asie Centrale*, 3e Trimestre 2010, pp.189 – 219, P.204

<sup>764</sup> Victoria Nuland alors Secrétaire d'Etat assistante des Etats-Unis pour l'Europe et l'Eurasie, a été aperçu parmi les manifestants de la Révolution orange. Il faut également mettre en lumière cela en combinaison avec une déclaration de Madame Victoria Nuland intervenante dans une conférence à l'*US-Ukraine Foundation* le 13 décembre 2013 qui a énoncé que depuis l'indépendance de l'Ukraine en 1991, les Etats-Unis « *ont investi près de*

Cette pensée s'est incarnée, dans la philosophie américaine dans la pensée de Léo Strauss. Etudiant les théories de Hobbes et de Machiavel, ce dernier rédige sa conceptualisation du droit naturel comme fondamentalement biblique. Sa pensée, qui guide les néoconservateurs<sup>765</sup>, invite les leaders mondiaux à avancer sur le Chemin du bien.

Néanmoins, il « recommande à l'élite dirigeante de manipuler la vérité et de brandir la mythologie nationale pour faire avancer le bien, quitte à se faire prendre à son propre piège<sup>766</sup> ». Toute scénarisation devient ainsi possible tant que l'on y met les moyens et que l'on parvient à l'objectif final recherché.

Elle se combine par ailleurs à la pensée de Bernard Lewis, concepteur du « choc des civilisations » et qui aujourd'hui influence profondément les penseurs stratégiques et philosophiques du « Nouveau siècle américain » (*New American Century*).

Ce dernier, dans sa vision historique, propose une vision dans laquelle l'Islam et le Christianisme s'opposent fondamentalement depuis les débuts de leur histoire, opposition qui doit nécessairement aboutir dans une époque proche. Proche des néoconservateurs et conseiller de Benyamin Netanyahou, il est l'un des grands idéologues à l'origine de l'idée selon laquelle il existerait un rejet fondamentalement islamique de la démocratie<sup>767</sup>.

L'idée de révolution ici fait surtout apparaître la volonté d'installer durement la démocratie dans les Etats du monde entier, et au Moyen-Orient en particulier. Elle trouve cette combinaison dans la pensée de leur élève commun HUNTINGTON qui conceptualise à sa manière également le choc des civilisations.

L'humanisme devient donc ici l'instrument d'une volonté réelle de chercher une forme d'idéal. Un humanisme présent aussi bien dans l'idée du discours que dans l'esprit des institutions internationales et dans les projets proposés dans le cadre de plan de développements post-*nation-building* opérationnel<sup>768</sup>. Cette question est importante car c'est elle qui légitime l'intervention aux yeux de l'opinion publique internationale et de l'opinion des autochtones. Elle est donc l'un des piliers de la légitimation de l'interventionnisme militaire et civil sur le

---

5 milliards de dollars » auraient investi près de 5 milliards de dollars pour aider l'Ukraine à accomplir une transition démocratique.

<sup>765</sup> GUELDRY Michel, « Qu'est-ce que le Néoconservatisme ? », in *Outre-Terre* 2005/4 (n°13), pp.57 à 76, notamment pp.64-65

<sup>766</sup> Idem p.65

<sup>767</sup> LEWIS Bernard, *Pouvoir et foi, question d'Islam en Europe et au Moyen-Orient*, traduit Sylvie Kleiman-Lafon, Odile Jacob, histoire, 2011, 261p.

<sup>768</sup> Pour comprendre cette idée, se référer au *East Timor National Development Plan développé en 2002*, dont les objectifs sont fixés pour l'horizon 2020.

territoire d'un Etat reconnu par le droit international comme souverain. Elle est aujourd'hui une révolution purement provoquée de l'extérieur par des acteurs internes.

## **II. La modernité, principe moteur et dynamisant de la philosophie du *nation-building***

On parle souvent de modernité pour qualifier l'évolution des techniques et de la technologie qui permet d'accéder à un autre niveau de complexification dépassant un cadre ancien. Cette modernité, utilisée pour qualifier l'évolution technologique s'est muée au XIXe siècle, avec la Révolution industrielle de 1830 en un idéal philosophique dans lequel coexiste une évolution.

Inspiré de darwinisme de son temps, cette modernité s'incarne aujourd'hui par l'application de principes qui seraient en définitive l'aboutissement d'un processus philosophique (A) mais qui se confronte aux modèles anciens (B).

### **A. Une modernité idéologique aux applications contemporaines multiforme**

La conséquence de tels présupposés est qu'un nombre difficilement estimable d'Etats seraient susceptibles d'être considérés comme étant de potentiels *weak states* voire des *failed states*. On pourrait même y inclure la fédération de Russie post-soviétique puisque son effondrement a donné lieu à une désagrégation des services publics, une forte instabilité sécuritaire dans certaines régions et une forte hausse de la criminalité et de la délinquance.

Une interprétation extensive pourrait même faire considérer tous les Etats n'étant pas intégré au bloc atlantique comme étant de potentiels *weak states*.

Le *nation-building* implique la modernité<sup>769</sup>, sur plusieurs échelles :

- Matérielle, avec la construction d'infrastructures diverses, de transferts de technologies civils, de services et de savoir-faire occidental moderne qui peuvent être déjà en eux-mêmes inspirant d'un modèle de pensée particulier,
- Idéologique, puisqu'elle va encourager les acteurs du *nation-building* à inspirer une notamment via le déploiement d'O.N.G. inspirant une forme de progressisme auprès de

---

<sup>769</sup> LATHAM Michael E., *Modernization as Ideology. American Social Science and "Nation-building" in the Kennedy Era*. Chapel Hill, NC, The University of North Carolina Press, 2000. 288 p, p.167-170

la société civile (notamment en Afghanistan où les O.N.G. assumaient justement cette part de transformation sociale des afghans en *loyal citizens*<sup>770</sup>),

- Religieuse, en définitive puisqu'il implique nécessairement que les principales institutions religieuses puissent encourager le processus et donc surtout, le justifier sur le plan idéologique.
- Economique, notamment au travers de l'influence de Karl Popper (1902-1994) dans la prise de conscience européenne, faisant des frontières des obstacles au commerce et, en définitive, à la paix.

Cette combinaison peut être identifiée comme celle qui doit s'incarner dans la planification du *nation-building*. A l'image des Etats-nations occidentaux, chacun des éléments de cette modernité doit être greffé à la société des Etats instables en vue de les « réparer » et de permettre leur développement.

C'est en cela que les organisations internationales acquises à cette philosophie tentent par des programmes internationaux, régionaux, nationaux d'orienter le processus de *nation-building* des Etats qui y sont membres.

Il en est de même pour des O.N.G. qui, en définitive, sont financées et programmées soit directement par les organisations internationales, soit par les Etats qui proposent des offres.

### **B. De la philosophie à l'idéologie : la confrontation avec les philosophies et idéologies enracinées**

Structurellement, les ONG sont en quelque sorte les avatars des idéologies des organisations internationales ou des Etats qui participent à travers elle à un *nation-building*, qu'il soit partiel ou complet. Elles sont vectrices d'idéologies, provenant de philosophies particulières.

C'est justement le problème d'affrontement idéologique qui sublime la violence de l'insurrection afghane, irakienne ou toute insurrection animée par une forte idéologie, notamment lorsqu'elle est inspirée par le phénomène religieux, lorsque celui-ci dispose de l'arsenal conceptuel pour en justifier la violence.

---

<sup>770</sup> FUKUYAMA Francis, *Nation-building: Beyond Afghanistan and Iraq*, JSU Press, Baltimore, Etats-Unis, 2006, 262p., p.115



Par ailleurs, c'est l'une des raisons qui explique la stratégie de pénétration domestique des ONG, et qui doit permettre de changer les fondements culturels des localités dans lesquels elles accèdent.

Cela ne se passe pas toujours sans réaction, bien au contraire puisqu'en définitive, si des programmes sont mis en place, la guerre finie par chasser ces ONG dans des zones contrôlées militairement.

On observe une action qui reste à l'image de celles des « Pères Blancs » en Kabylie, lors de la colonisation française de l'Algérie à partir de 1830, christianisant des autochtones pauvres, dans des territoires militairement sous contrôle.

D'autres encore soulignent un aspect psychologique et philosophico-social comme éventuelle explication de cette modernité, qui tend à uniformiser les comportements individuels auquel l'irrédentisme traditionnel oppose une radicalité<sup>771</sup>.

C'est cette radicalité, souvent mise à l'index mais peu expliquée qui assume le rôle de contre-attaque face à un modèle perçu comme invasif puisqu'étranger et militairement organisé.

### **III. La *builded-nation* comme nation de la « Fin de l'histoire » ?**

Dans le chapitre 4, on avait expressément tenté de schématiser l'idée d'une « évolution » dans la pensée contemporaine qui définit l'Etat-nation idéal. Le *failed state* et le *rogue state* occupent ainsi une place moindre tandis qu'Etat-nation démocratique, et libéral, occupe un rang élevé.

C'est justement ce modèle d'Etat utopique, mettant en avant l'Etat idéal pour des nations, qui doivent encore soit se former, soit se redécouvrir que l'on va donc imprimer pour créer une « *New nation* » considérée comme égale aux autres (A), ce qui inscrit d'ailleurs une forme de triomphe du modèle national qui s'est exporté (B)

---

<sup>771</sup> PUPAVAC Vanessa, « Witnessing the demise of the developing state, problems for humanitarian advocacy », in *State-building, theory and practice* édité par Aidan Hehir et Neil Robinson Routledge, Taylor & Francis Group, 2007, 200p. pp.89-106, p.94

**A. Le modèle de l'Etat utopique confirmé dans la construction de la « New nation »**

Cette expansion d'un modèle incarne ce que John Hobson expliquait comme un marqueur d'« un retour à une conception impérialiste bipolaire selon laquelle les Etats occidentaux sont élevés au statut de civilisés, donc d'hyper-souveraineté, alors que les Etats orientaux sont rétrogradés au statut de souveraineté conditionnelle et doivent renoncer à leur droit d'autodétermination . »

Au final, l'hyper-souveraineté s'entend comme une souveraineté extraterritoriale (c'était aussi le cas de la doctrine Monroe vis-à-vis du voisinage proche des Etats-Unis, notamment les Etats du bassin des Caraïbes et du Mexique) des Etats Occidentaux qui se manifeste, vis-à-vis des Etats Orientaux comme une manière de réaliser la persistance d'un Empire qui semble vouloir sans cesse se justifier. *Le nation-building* devient en ce sens un moyen situé entre le *hard* et le *soft power* d'une puissance occidentale pour se réaliser.

La frontière étant assez poreuse, elle doit se combiner conceptuellement avec l'idée qu'elle reste un point de différence entre « le barbare » et le civilisé. Ne pouvant justifier cette contradiction, elle implique donc que le barbare puisse d'une certaine manière « se civiliser » à son tour.

L'on soulignait l'aspect psychologique du caractère opérationnel qui existe bel et bien et qui s'intègre donc au schéma global pour certains Etats, notamment ceux qui sont considérés comme « lié au terrorisme international ». L'idée d'amnésie collective politiquement organisée en vue d'éviter la remise en cause totale d'un système ou idée est un corollaire de la « page blanche idéologique ».

En effet, l'aspect idéologique est incontournable dans cette opération qui doit autant avoir un effet moral que psychologique pour les populations en place et créer dans les consciences un nouveau « *storytelling* » qui reconnaît qu'une nouvelle ère a commencé<sup>772</sup>.

*Le nation-building* opératif s'inscrit par ailleurs, dans le cadre des attentats du 11 Septembre 2001 à cette fameuse stratégie américaine dont on aura l'occasion de reparler qui se nomme le « choc et la stupeur » (*Shock and Awe*).

---

<sup>772</sup> Cf : DOBBINS James, CRANE Keith, DEGRASSE Beth Cole, JONES Seth G., *The Beginner's guide to Nation-building*, RAND Corporation, 2007, p. 146.

L'aspect psychologique est entièrement pris en compte dans une opération de *nation-building*. L'idée de *rogue state* n'est que l'incarnation d'un discours orienté, le terme est lourd de sens, notamment d'une rhétorique, elle-même émotive.

### **B. L'extension du modèle : Une forme de triomphe du destin national.**

Finalement ce triomphe historique implique que la *manifest destiny* est octroyée par Dieu selon cette vision.

Donc, en conséquence cette fin de l'histoire implique que Dieu ait donné les moyens aux Etats-Unis, nouvelle Jérusalem de réaliser cette ambition de conquête du monde mais également de conquête des esprits et des cœurs au moyen d'une intense et puissante machinerie industrielle culturelle.

Ce destin finalement trouve son application et sa poursuite dans l'humanitarisme interventionniste, humanitarisme définit dans la Déclaration Universelle (*sic*) des Droits de l'Homme de 1948.

Ainsi, dans ses manifestations réside l'idée qu'il existerait des Etats faibles ou peu enclin à la démocratie. Ces Etats seraient susceptibles d'engendrer de l'instabilité que seule une action extérieure pourrait canaliser et guérir. Dans le cas du *nation-building*, il y aurait une forme d'échelle entre les Etats les moins modernes, dictatoriaux et les Etats les plus démocratisés, qui seraient les Etats les plus évolués.

Les Etats les plus autoritaires seraient ainsi ceux qui seraient les plus enclins à la violence gratuite, à l'oppression et donc les moins démocratiques, ces derniers sont qualifiés de « *rogue state* », ou d'Etats voyous, réfractaires à l'ordre international.

Les Etats les plus évolués seraient le modèle à atteindre, une référence en matière démocratique, en matière de structure et de philosophie, des Etats modernisés.

De part cette idée, ils seraient donc les plus à même d'intervenir pour greffer leurs modèles à des Etats-nations en vue de les transformer et de les moderniser, peut-être, selon ce présupposé, parce qu'ils n'en seraient pas capables ?

Ce modèle exporté participe de la *Manifest destiny* mais se retrouve aussi dans la construction de l'Etat allemand qui inspire la construction de l'UE comme union économique et monétaire.

Les principes développés par la Cour de Justice de l'UE imprègnent la totalité des Etats européens qui y adhèrent alors que, de l'autre côté, subsiste une Cour Européenne des Droits de l'Homme.

Cette cour non-communautaire mais qui implique près de 47 Etats-membres européens (traité du Conseil de l'Europe) et qui poursuit les mêmes objectifs : l'harmonisation du droit dans l'Europe continentale et/ou communautaire. Les référents sont par ailleurs les mêmes : les droits de l'Homme selon l'optique de la D.U.D.H. de 1948.

### **Sous-section II : L'aspect conquérant de la philosophie du *nation-building* : un « extra-nationalisme » plutôt qu'un écho du mondialisme**

La mondialisation est une dynamique qui a toujours existée dans l'Histoire humaine. Cette mondialisation possède diverses facettes tant économiques, que politique, culturelle, sociale ... Elle peut donc se définir économiquement comme désignant « l'émergence d'une économie globalisée », ou comme la cause de l'émergence de grands ensembles régionaux comme l'Union Européenne, ou culturelle, faisant apparaître une culture globalisée<sup>773</sup>.

Dans le même temps, elle désigne aussi une dynamique dans laquelle se construit un monde dont les unités économiques, sociales, politiques, étiques, deviennent de plus en plus interdépendantes les unes des autres.

Dans le cadre de l'aspect philosophique du *nation-building* à l'étude, cette mondialisation est donc elle aussi traversée par des dynamiques internes propres aux différentes unités, notamment les Etats-Nations. Entre autres, la mondialisation, phénomène naturel se couple par différentes dynamiques qui s'affrontent, se confrontent ou s'associent, voire s'imprègnent les unes des autres.

C'est en cela que l'on parle d'extra-nationalisme, pour désigner un modèle qui dans une unité, domine une ou plusieurs autres unités jusqu'à n'en devenir qu'un prolongement. Ici, il s'agit

---

<sup>773</sup> CORDELLIER Serge (sous la direction de.), *Le dictionnaire historique et géopolitique du XXe siècle*, éditions La Découverte, Poche, 3<sup>e</sup> édition augmentée, Paris, 2007, 831p., p.470.

d'exporter un modèle de l'idée nationale (I) qui s'inscrit en définitive dans une logique d'empire (II).

### **I. L'« extranationalisme » : définition d'un concept affinant la compréhension de la logique de mondialisation**

Le modèle d'Etat-nation ne peut se structurer correctement lorsqu'il s'impose dans un environnement étranger.

On observe justement ces réalités dans la corne de l'Afrique, région dans laquelle les territoires se trouvent finalement morcelés pour tenter de trouver un équilibre ethno-national qui puisse permettre une forme précaire de stabilité.

Les territoires constituant la Somalie ayant été colonisés par des puissances différentes, le *Somaliland* s'est détachée de l'actuelle Somalie et a proclamé, en 1991, son indépendance.

On observe que l'Etat-nation n'apparaît pas pertinent pour les pays anciens colonisés et dans lesquels la modernité idéologique ne s'est pas enracinée (A) et participe de la persistance d'un danger de sécession (B), marqueur d'une volonté de trouver un équilibre ancien (B).

#### **A. L'Etat-nation, un modèle philosophiquement et structurellement étranger**

« L'Etat-nation » est un modèle imprégné de philosophies diverses et combinatoires ainsi que d'idéologies : on a longtemps parlé dans le cadre de la démocratisation comme étant une étape importante du *nation-building* voire incontournable, son objectif principal dans la conjoncture contemporaine et l'articulation de l'opération comme participant d'un scénario bien construit.

Pourtant, on parle déjà de l'Etat-nation comme un modèle d'Etat importé<sup>774</sup>, lui-même issu de la réalisation d'une « greffe de l'Etat<sup>775</sup> » sur des territoires et des peuples, dont la construction et le modèle idéologique sont le reflet de centaines d'années de développements.

---

<sup>774</sup> BADIÉ Bertrand, *L'Etat importé, l'occidentalisation de l'ordre politique*, éditions Fayard, l'espace du politique, 1992, 334p.

<sup>775</sup> POURTIER Roland. « État et nation : la mémoire des territoires (*State and nation : the memory of territories*) » in *Bulletin de l'Association de géographes français*, 87e année, 2010-1. 1960-2010: 50 ans d'indépendances africaines. pp. 145-158, p.147

GELLNER met bien en évidence que « *c'est bien le nationalisme qui engendre la nation et non l'inverse* »<sup>776</sup>, ce qui implique que le projet de *nation-building* opératif reste, de manière indépassable, idéologique. Cela permet d'affirmer qu'un nationalisme émerge réellement du *nation-building* sous la forme d'une ligne historique et d'un discours idéologique.

Cette double conjonction tend à considérer le nouveau nationalisme (celui de la « *New nation* », ou de la « *builded nation* ») comme une véritable ingénierie socio-historique ou comment l'on peut fabriquer une nation en construisant le mythe. En bref, il s'agit de la pure application de la fameuse maxime « ce sont les vainqueurs qui écrivent l'histoire ».

L'idée que le nationalisme puisse être une « religion » civique est, par exemple, peu compatible avec l'idée d'un régime religieux, dans lequel la religion est fondatrice de la citoyenneté, le nationalisme étant même dans une certaine mesure parfois rejeté.

L'idée de faire émerger la souveraineté étatique dans les Balkans est inspirée du passé allemand, dans lequel plusieurs unités et principautés allemandes s'unissent pour former la Prusse, l'unité allemande qui inspire également la construction européenne.

Les Révolutions arabes sont également inspirées, dans leur mythification occidentale des Printemps européens du XIXe siècle. Il s'agit d'encourager des peuples à se soulever, par les armes contre un pouvoir considéré comme fondamentalement oppresseur et dictatoriale, mais toujours dans l'optique de retourner cette révolte pour y instaurer la démocratie sous peine de tomber dans « l'hiver islamiste<sup>777</sup> ».

Dans le cas des Etats décolonisés, il subsiste une hantise persistante qui façonne leur action politique face à des idées politiques régionalistes ou irrédentistes : la hantise qu'une partie du territoire national soit morcelé et que chacune de ces parts prennent une indépendance face au pouvoir central, sur fond de revendications ethniques ou religieuses.

---

<sup>776</sup> GELLNER Ernest, *Nations et nationalismes*, traduit de l'anglais par Bénédicte Pineau, Paris, Payot, 1989, 208p. (édition anglaise, 1983), p.55

<sup>777</sup> Cette étonnante conjecture a longtemps été sous-entendue dans les médias télévisuels ou papiers du monde francophone. Pourtant, l'Islam politique a été combattu dans ces Etats, de diverses manières, mais qui reçoit de manière indirecte une forme contrôlée de relégitimation extérieure : il s'agit de protéger d'une main des « islamistes » politiques que l'on combattait de l'autre.

Pourtant l'islamisme politique contemporain n'est qu'un des facteurs témoignant d'une volonté de reconquête idéologique d'un Etat-nation pour lequel certaines revendications musulmanes considèrent qu'elle lui est étrangère. C'était justement tout l'enjeu des élections législatives en Algérie de 1991, qui ont permis au Front Islamique du Salut (F.I.S.) d'obtenir, au premier tour, un nombre de sièges important à l'Assemblée nationale Algérienne (près de 47,3% des suffrages, loin devant le second parti, le Front de Libération Nationale avec seulement 23,4%).

## **B. La persistance du danger de sécession dans les Etats décolonisés : vecteur d'instabilité latente.**

Dans l'étude du *nation-building*, des auteurs mettent en valeur le rôle que joue l'imagination d'un destin comme vecteur de l'idée nationaliste dans les consciences nationales. Otto Bauer énonce justement ce principe quand il définit la nation comme une « *communauté de caractère fondée sur une communauté de culture, issue d'une communauté de destin*<sup>778</sup> ».

C'est aussi la raison pour laquelle le nationalisme juif se revitalise aujourd'hui dans l'idéal religieux d'une utopie future promise par Dieu après des siècles d'errances et de souffrances, dans le cadre d'une eschatologie particulière. L'Etat d'Israël apparaît donc justifié tant politiquement que religieusement, un mythe national auquel peuvent se référer tant juifs que non-juifs à l'étranger, qui pourraient adhérer aux écritures de l'Ancien Testament.

Ce principe est un moteur du nationalisme mais là, il ne s'agit plus seulement de nationalisme. Dans le cadre d'une mondialisation avancée, les concurrences entre Etats font apparaître l'avantage décisif et colossal des Etats-Unis qui ont été le centre impulseur de cette nouvelle mondialisation dont ils ont finalement pris le contrôle, la mondialisation étant en réalité une dynamique qui caractérise même régionalement, tous les temps de l'histoire.

Mais l'on n'a jamais assisté à une telle prise de contrôle du mouvement de l'Histoire par les Etats-Unis. Les français ne sont pas en reste puisque les anciennes colonies ont bien souvent copié le modèle français. L'*extranationalisme* devient une manière d'étendre et de pérenniser une forme d'Empire, dans lequel l'idée nationale reste présente quoi qu'il arrive, et est maintenue comme tel en diffusant voire transférant sa philosophie et sa manière de penser le monde.

Il est pourtant probable que dans les années à venir, les Etats anciennement décolonisés ne soient obligés d'organiser une séparation pour éviter de sombrer de manière durable dans l'instabilité. De l'autre côté, un pouvoir central fort serait susceptible de lancer une opération de reconquête militaire du pays pour éviter la sécession.

Les éléments conditionnant cette éventuelle sécession impliquent que le pouvoir central (autorité centrale) puisse avoir pied jusque dans toute la géographie et dans toutes les sphères

---

<sup>778</sup> Cf. notamment : BAUER Otto, *La question des nationalités*, Éditions Syllepse, Paris, 2017, 660p.

sociales du pays, au plus profond des territoires, ce qui même dans un Etat développé est difficile. Cette condition est bien souvent écartée pour des pays en voie de développement qui sont bien souvent dotés de grands territoires habités, mais difficilement desservis par des infrastructures les plus fondamentales.

Cela peut être difficile et qui révèle justement les faiblesses structurelles qui peuvent apparaître, ou qui existent déjà dans le *state-building* de ces Etats qui sont aussi décolonisés.

C'est aussi ce qui anime certains projets de grandes puissances, en vue de participer à ce phénomène de sécession organisé : l'influence israélienne au Kurdistan et l'influence saoudienne dans le *Nejd* Irakien peuvent participer de la partition de cet Etat situé dans une zone du monde fortement convoitée. La hantise, pour la Jordanie de voir se confirmer un « Croissant chiite<sup>779</sup> », selon les termes du Roi Abd Allah II de Jordanie poussent justement les Etats d'Israël et d'Arabie Saoudite à converger de plus en plus vers un partenariat, en vue de briser la route à cette initiative.

L'extranationalisme prend ainsi des dimensions stratégiques tout à fait identifiables et implique l'impression d'un modèle stato-national, aux origines historiques, philosophiques et idéologiques particulières comme projection sur une autre nation. Si toute proportion reste gardée, elle semble mettre en évidence l'existence d'une logique impériale.

## **II. Le *nation-building*, inscrit dans une philosophie d'Empire**

Le *nation-building* n'est finalement que la conséquence d'une forme de nationalisme qui tend à s'exporter, comme le tendent à démontrer des théories d'Arendt de de Lénine sur l'extraversion des empires capitalistes.

Mais l'aspect idéologique n'est pourtant pas suffisamment exploité puisqu'il implique au final des siècles d'évolution philosophiques et idéologiques qui amènent une connexion, une conjonction des idéologies pour produire une dynamique dans l'Etat-nation.

Le *nation-building* peut donc être le moyen d'inscrire une logique d'empire (A) qui en définitive, correspond en quelque sorte à une réminiscence d'une volonté d'Empire qui a toujours existé dans les idéologies nationales (B) des *nation-builders*.

---

<sup>779</sup> Le Croissant Chiite serait formé des Etats chiites ou à majorité chiites dans le Moyen-Orient, du Liban à la Syrie en passant par l'Irak, l'Iran et formant un croissant dont la pointe se situerait dans l'actuel Yémen.



### **A. Une logique d'Empire, cause d'une structure foncièrement fragile**

L'étude de la *manifest destiny* s'inscrit dans cette vision d'empire qui sous-entend les interventions françaises et britanniques au Levant dans le cadre du *nation-building* post-première guerre mondiale. DUROSELLE définit l'Empire comme étant « *un ensemble politique militaire, économique et culturelle, continental et/ou maritime, formé de plusieurs nations dirigées par l'une d'entre elles pour son profit*<sup>780</sup> ».

Par ailleurs, l'Empire dispose d'une logique et d'une dynamique.

En effet, la logique d'Empire implique que dans son fonctionnement, un Empire tend à vouloir dominer les autres nations. Elle dispose d'une dynamique d'empire également qui fait que les autres nations dominées gravitent autour d'une nation impériale qui les inspire par sa culture dominatrice et dominante. DUROSELLE explique justement que « *cette nation impériale se considère comme supérieure aux autres parce qu'elle les a conquises au nom la diffusion de la « civilisation » et de la mise en valeurs de ressources naturelles inexploitées* ».

Cette logique et cette dynamique de domination au travers de l'empire est une traduction d'une destinée nationale (le « fardeau de l'homme blanc ») conceptualisée, notamment aux Etats-Unis principal *nation-builder*.

Imprimer un modèle d'Etat-nation sur un autre territoire qui possède ses propres particularismes culturels met en évidence l'idée d'une « *tabula rasa* », comme nécessité d'effacer l'existence d'un modèle concurrent sur un territoire donné, un modèle qui existe et qui donc doit être remplacé soit directement par la force, soit de manière plus subversive par l'influence culturelle.

C'est dans cette optique que la « page blanche » devient le moyen de réécrire une nouvelle histoire stato-national. Le *nation-building* semble répondre de cette idée et il est naïf de considérer que l'humanitarisme ne dispose pas de volet stratégique.

Or, on observe bien souvent que la désagrégation d'un empire implique pour ces structures de retourner à un modèle préexistant avant même l'occupation, la conquête ou la colonisation.

---

<sup>780</sup> DUROSELLE Jean-Baptiste, *Tout empire périra*, Théorie des relations internationales, éditions Armand Collin, Février 1992, 346p.

Pourtant, le modèle d'Etat-nation européen subsiste sur des fondations parfois pas toujours pertinentes pour des sociétés enracinées, subsistant malgré les conquêtes.

Elles n'ont pas forcément vécu directement ces grands changements sociaux liés à la colonisation, notamment les sociétés traditionnelles qui ont subsisté grâce à la géographie difficile, formant en quelque sorte une barrière à la modernité.

### **B. Panaméricanisme, paneuropéisme, panarabisme : des idéaux de *nation-building***

La modernité issue du XIXe siècle s'est combinée à cette vision héritée des Temps anciens de créer une Cité céleste. Si elle traverse les Etats nations d'Amérique du Nord et d'Europe occidentale, elle ne s'incarne pas dans tous les modèles.

Cet esprit américain inspiré de la *Manifest Destiny* a pour conséquence de faire germer dans les esprits des politiques et intellectuels américains, réfléchissant l'idéal (et non l'idée) de nation : une certaine conceptualisation de l'Universel, perçu comme étant impulsé par les américains des Etats-Unis, perpétuels pasteurs, et « horizon ultime » du reste du monde.

Cette idée apparaît par exemple dans la construction du panaméricanisme, depuis la doctrine Monroe et notamment à l'aube du XXe siècle (culminant entre autres avec la guerre Hispano-américaine de 1898).

Ce panaméricanisme inspirera les relations des Etats-Unis avec le reste de l'Amérique géographique et dans un aspect, au départ subjectif, avec le reste du monde.

En effet, l'idéal américain d'une Union des Républiques d'Amérique, sous les auspices des Etats-Unis inspire l'esprit progressiste américain. De nombreuses conférences panaméricaines témoignent d'une volonté de la réaliser, par des politiques comme le président américain Franklin D. Roosevelt (1882-1945), le Président Howard Taft (1857-1930) des sénateurs comme le sénateur Knox (1853-1921) ou des hommes affaires et industriels influents, comme Andrew Carnegie<sup>781</sup>.

---

<sup>781</sup> Dedication of the Pan-American Building, in *The American Journal of International Law*, Vol. 4, No. 3 (Jul., 1910), Cambridge University Press, pp. 679-687, p. 680 : "*The idea of a closer union of the American Republics has long been a favourite one of the enlightened and progressive spirits of America, and it is peculiarly appropriate that it be given definite form and effect in this year of 1910 which thus marks at one and the same time the actual, although non-political, union of America and the progress of Latin America in the century following the*

Si le panarabisme n'a pas voulu de créer une forme d'Empire, cette idéologie trouve une forme de logique impériale. Celle-ci se trouve aujourd'hui peu à peu remplacée par un panislamisme qui, lui, a une volonté d'Empire, tentant, bien que maladroitement, de copier une image d'« Empire spirituel » des premiers Temps.

Par contre, on peut aussi s'interroger sur la construction européenne d'inspiration allemande. Influencée idéologiquement, politiquement et économiquement par des référents germaniques, on peut se demander si la construction euro-communautaire n'implique-t-elle pas aussi une logique d'empire ?

On s'est justement beaucoup posée la question sur l'action allemande dans les Balkans comme incarnant le renouveau de la *Mitteleuropa*<sup>782</sup>, continuité géopolitique de l'Allemagne étendant son espace vital tant sur les Etats d'Europe de l'Est que dans les Balkans.

On a notamment pu l'observer donner des frayeurs aux dirigeants américains lors de la Guerre en Irak de 2003-2004, guerre non-souhaitée au départ par les diplomates français allemands, auxquelles s'ajoute la diplomatie russe.

Cet état de fait a conceptualisé un axe diplomatique Paris-Berlin-Moscou, axe continental par lequel on entérinait la réconciliation franco-allemande mais qui orientait la diplomatie euro-communautaire vers l'Est, plutôt que vers l'Ouest.

En définitive, l'étude philosophique du *nation-building* implique forcément d'étudier ses enjeux stratégiques.

---

*declaration of its independence in 1810. The Fourth Pan-American Conference of July, 1910, to be held at Buenos Aires, is but a more formal and ceremonious manifestation of the spirit embodied in the Pan-American Building of the city of Washington.*”. L'article présente notamment les discours, inspiré des idéaux panaméricains, de Carnegie et Knox en la matière.

<sup>782</sup> Le terme *Mitteleuropa* qui peut être traduit comme étant le « Centre européen » ou la centralité européenne » a été conceptualisé par Friedrich Neumann dans son ouvrage au même nom et qui émet l'idée, dès 1915, de faire de l'Allemagne le « quatrième Etat mondial aux côtés de la Grande-Bretagne, de l'Amérique et de la Russie » (cf. : KONSTANTINOVIĆ Zoran, « Les Slaves du Sud et la *Mitteleuropa* », in *Revue germanique internationale* [Online], 1 | 1994, publié le 22 Juin 2011, consulté le 24 Mars 2020 (disponible à l'URL: <http://journals.openedition.org/rgi/424>).

### **III. Une application des philosophies profondes des Etats : le *nation-building* comme géostratégie**

L'intérêt d'avoir étudié les fondements philosophiques du *nation-building* permet de discerner avec plus de clarté ses ambitions pratiques.

On a pu retrouver dans certaines expériences passées, une volonté d'effacer certains éléments doctrinaux et fondamentaux des sociétés pour leur en substituer de nouvelles tout en les rendant fonctionnel.

Finalement, ceci correspond à une évolution doctrinale mais dont on peut en déduire la persistance idéologique et méthodologique (A) qui s'inscrit en profondeur dans une guerre des idées (B).

#### **A. Evolutions des doctrines, permanence philosophique, et applications systématiques : un fil rouge philosophique et idéologique identifiable**

L'humanitaire contemporain et son idéologie, l'humanitarisme, se dote d'une nouvelle définition : « *la catégorie de l'humanitaire comme doublet de la Realpolitik des États*<sup>783</sup> » : elle se manifeste par une évolution (ou une transformation ?) de la doctrine Monroe aux Etats-Unis, consistant en la doctrine « Bush » d'intervention démocratisante, comme une résurgence de la politique du *Big Stick* initiée par Theodore Roosevelt<sup>784</sup>.

La transposition de l'idéologie nationale américaine, une véritable vision du monde est finalement elle-même imprimée sur un Etat-nation, qui doit s'acculturer à réécrire son histoire de manière à ce qu'elle soit conforme au mythe justificateur du *nation-builder* américain ou euro-communautaire ... Cela constitue un tournant majeur mais qui est également induit dans les *nation-buildings* européens. Il se combine harmonieusement avec une mondialisation qui facilite, grâce à l'institutionnalisation internationale, l'influence culturelle stratégique des Etats.

---

<sup>783</sup> Cité par ALLIEZ Éric NEGRI Antonio, « Paix et guerre », in *Multitudes*, vol. n° 11, no. 1, 2003, pp. 25-34, p.11

<sup>784</sup> CHASSERIEAU Myriam, "Democracy Promotion and Nation-building in United States Foreign Policy Part I: Democracy from America ? Historical Continuities in U.S. Nation-building Policies", in *Transatlantica*, Revue d'étude américaine, n°2, 2011, mis en ligne le 17 juin 2012, pp.1-6, p.2

Il reste qu'elle pose aussi questions importantes : comment construire une nation dans un monde dont les frontières sont de plus en plus poreuses et de plus en plus instables ? A cette question s'ajoute aussi les défis du *Nation-building* contemporain vis-à-vis des extrémismes notamment. Ces derniers sont autant religieux, qu'ethniques, voire dans un futur proche, nationalistes. Forcément, la doctrine philosophique contemporaine va devoir s'adapter à des changements de paradigmes cruciaux et adapter en conséquence une nouvelle stratégie.

Les philosophies modernes ne sont qu'une actualisation de philosophies anciennes à l'origine de la modernité idéologique. Cette modernité s'est combinée aux nationalismes européens et asiatiques de domination impériale, ethnique et/ou culturelles. Aujourd'hui, cette modernité idéologique produit les mêmes conséquences impériales chez les *nation-builders*.

Or, si tout empire périra (DUROSELLE), il faudrait en conséquence pouvoir réaliser une prospective des futures désagréations. L'Union Soviétique s'est désagrégée et a produit des Etats considérés comme structurellement faibles, peut-être parce qu'ils n'ont pas achevé leur « effondrement ».

Or, la Fédération de Russie, après s'être complètement effondrée, est revenue sur ses anciennes racines : à savoir une combinaison entre l'orthodoxie chrétienne originelle et un pouvoir politique autocrate et puissant. Peut-être est-ce là, en réalité que l'on doit trouver les référents pour sortir de l'aspect de la « persistance coloniale » chez les Etats-nations décolonisés ?

### **B. Une extension du domaine de la lutte ? : la guerre des idées et le retour à l'affrontement entre tradition et modernité**

Comme principe intime de l'action internationale américaine mue par l'*hybris*, TOCQUEVILLE explique notamment comment la démocratie participe de l'édification nationale de la société américaine en permettant aux opinions de s'exprimer.

Dans son essai *De la Démocratie en Amérique*, il explique également comment ce qu'il définit comme la « société civile » évolue, la démocratie participant de cette évolution tant sociale que politique<sup>785</sup>. Elle est une source de légitimation avant d'être une source de légitimité.

---

<sup>785</sup> DE TOCQUEVILLE Alexis, *De la démocratie en Amérique*, publié par Institut Coppet, Paris, Janvier 2012, 635p., consulté le 7 Août 2019 : « L'aspect de la société civile ne s'est pas trouvé moins changé que la physionomie du monde politique » p.390

Dans le discours du *nation-building*, elle occupe une place très importante. La démocratie devient le point de référence entre le « Bien et le Mal », en témoigne le discours de l' Axe du Mal et de « croisade » contre le terrorisme de Georges Bush Jr. dont le profil de *Born Again Christian* faisait transparaître, dans ses discours, un aspect particulièrement idéologico-centré d'une stratégie globale.

Ce sont les mêmes termes et expressions, auxquels font écho l'action diplomatique et militaire française en Libye dès 2011, Claude Guéant, alors ministre français de l'Intérieur qualifiant l'initiative française armée de « croisade<sup>786</sup> », l'ONU servant une nouvelle fois de « légitimeur » international.

L'idée de détruire intégralement un régime pour en admettre la démocratie n'est pas si ancienne et a été développée par HUNTINGTON:

*“ trials should only take place if the dictatorship is forcefully re placed by a democracy and the authoritarian elites are disempowered; otherwise the 'political costs of such an effort will outweigh any moral gains”<sup>787</sup>.*

La critique anticolonialiste d'un *nation-building* comme étant un néocolonialisme manifeste ne s'est pas faite attendre. Néanmoins, elle repose sur un principe de colonialité qui caractérise bien souvent les racines des impérialismes du XIXe-XXe siècle.

La colonialité comme principe final recherché du *nation-building*, par l'édification d'un Etat-nation défendant les principes et valeurs constructivistes modernes, est perçu comme revers inévitable de la modernité<sup>788</sup>.

D'ailleurs, on peut considérer que le *nation-building* et le *state-building*, dans ce nouvel ordre international ne pourrait finalement proposer une pertinence, que si les racines mêmes des nouveaux Etats ou des Etats nés après la colonisation puissent être inspirée par la modernité, à entendre comme étant multiforme : philosophique, intellectuelle, morale, politique, religieuse ... et sans doute bien d'autres encore.

---

<sup>786</sup> Le Nouvel Obs, « Quand Claude Guéant parle de "croisade" à propos de la Libye », in *nouvelobs.com*, publié le 22 Mars 2011, consulté le 24 Mars 2020, (URL : <https://www.nouvelobs.com/politique/20110322.OBS0061/quand-claude-gueant-parle-de-croisade-a-propos-de-la-libye.html>)

<sup>787</sup> GOES Iasmin, *Between Truth and Amnesia : State Terrorism, Human Rights Violations and Transitional Justice in Brazil*, in *European Review of Latin American and Caribbean Studies / Revista Europea de Estudios Latinoamericanos y del Caribe*, n°94 (April 2013), pp.83 – 96, p.86

<sup>788</sup> MIGNOLO Walter, cité par GOLUB Philip, *Une autre histoire de la puissance américaine ...*, p.21

Si la colonisation a été violente, elle a participé en effet à la modernisation des territoires qui l'ont subi, notamment par la construction de réseaux d'infrastructures de communications (routes, ponts, ports, aéroports).

Elle a imprimé tant dans les leaders postrévolutionnaires ou les nouveaux dirigeants décolonisés l'idée d'un Etat-moderne qui apparaît être la seule véritable ruine laissée après la colonisation et qui laisse néanmoins les derniers vestiges de la colonisation prospérer sur ces territoires. C'est sans nul doute le plus grand changement opéré pour les peuples décolonisés : celui de la déconstruction conceptuelle.

Cette idée semble renforcée par la conquête de l'Irak par les Etats-Unis, une conquête non-assumée qui s'est transformée en opération non seulement de reconstruction mais de construction d'un modèle intégral. La « guerre des idées » poursuit aussi son chemin dans la mondialisation.

Elle implique un *nation-building* qui influence même de manière limitée les consciences politiques nationales. GOES Iasmin propose ainsi une explication vis-à-vis de cette aspect dans la victoire de la nouvelle théologie de libération à l'américaine (citée plus haut) face à la théologie de libération d'inspiration christiano-communiste.

Peut-être est-ce pour ces raisons que le Brésil a élu de re-chef un homme politique, Jair Bolsonaro, aux aspirations idéologiques (celle de Plinio Corrêa de Oliveira et de son mouvement « Tradition, famille et propriété ») proches de celles des militaires qui ont renversé le régime brésilien en 1964, influencés par les Etats-Unis dans le cadre de la guerre froide<sup>789</sup>.

Cette guerre des idées oppose bien souvent un « oppresseur » et un opprimé. Le discours du *nation-building* contemporain est imprégné par ces idéaux et implique donc une plus profonde compréhension des enjeux idéologiques, pour pouvoir orienter les choix politiques d'autres Etats à graviter autour d'un modèle. Elle revêt donc un aspect stratégique qu'il conviendra de déterminer plus en détail.

---

<sup>789</sup> GOES Iasmin, "Between Truth and Amnesia : State Terrorism, Human Rights Violations and Transitional Justice in Brazil", in *European Review of Latin American and Caribbean Studies / Revista Europea de Estudios Latinoamericanos y del Caribe*, n°94 (April 2013), pp.83 – 96, p.87 : "Plinio Corrêa de Oliveira, founder of the Brazilian Society for the Defence of Tradition, Family and Property, wrote in 1959 that 'the main goal of a legitimate dictatorship [should be] the restoration of the order' that communists - the 'inner enemies' - had destroyed (quoted by Brune 1971, 19; my translation). Indeed, the reigning perception of Brazilian politics after 1964 was based on the US-supported National Security Doctrine, according to which the enemy came from within the country and the 'inner peace' should be maintained at all costs. »

**Chapitre 10 :**  
**Géostratégie et sociostratégie du *nation-building***  
—  
**Redéfinition permanente d'un concept**  
**selon le contexte géopolitique**

« *Le processus fondamental des temps modernes, c'est la conquête du monde en tant qu'image conçue* ».

Martin Heidegger

### Introduction

Cette phrase significative de Heidegger traverse la pensée géostratégique positive (à savoir active, opérative) dans un monde qui ne se conçoit qu'au travers d'un prisme, une vision.

Le prisme de la conquête est inspiré par la géopolitique, dont les termes et la conceptualisation, d'origine allemande, nous viennent de Friedrich Ratzel, qui, dans son ouvrage la géographie politique (*Politische Geographie*) paru en 1897, théorise la conquête impériale d'un espace vital.

Cette idée de la géopolitique s'organise autour d'une vision du monde est confortée par l'approche de théoriciens dont les théories font de plus en plus parler d'elles, et dont témoignent les actions et les politiques sur la scène internationale.

On citera notamment Halford MacKinder qui envisage justement la géopolitique bien plus comme une philosophie que comme une science, justifiant notamment l'idéologie nazie<sup>790</sup>. Pour comprendre son articulation avec le *nation-building*, il est nécessaire d'en souligner l'implication de la contextualisation<sup>791</sup> dans l'environnement international.

---

<sup>790</sup> VENIER Pascal, « La pensée géopolitique de Sir Halford Mackinder, l'apôtre de la puissance amphibie », in Hervé Coutau-Bégarie and Martin Motte (sous la direction de), *Approches de la géopolitique, de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Economica, 2013, pp. 483-507, p. 484

<sup>791</sup> Ô TUATHAIL Gearóid, *Rethinking Géopolitics*, édité par Simon DALBY, Gearóid Ô TUATHAIL Routledge, Taylor & Francis Group, 1998



## **I. Nation-building, indissociable de la géostratégie des grandes puissances**

Etudier le volet stratégique du *nation-building*, notamment en analysant les objectifs sur long terme d'une telle entreprise permet d'avoir une vision plus précise de l'importance d'un tel projet, qui devient finalement, aux vues des investissements colossaux, en terme humains et financiers, peut-être justifié par des impératifs de puissance évidents.

Cela signifie donc que les logiques qui soutiennent la géopolitique, et surtout la géostratégie ne sont pas forcément mues par les mêmes considérations mais plutôt, que pour chaque Etat, elle relève de sa propre approche du monde, ce qui signifie qu'il n'y a jamais de réelles lectures de la géopolitique sans comprendre les changements et transformations dans les visions du monde, qu'elles sont censées incarner.

C'est toute l'optique qui a été développée dans le chapitre précédent et dont les aboutissements explicatifs résident dans celui-ci, qui doit justement analyser les enjeux du *nation-building*, ses liens avec la géopolitique et la géostratégie.

Par ailleurs, l'on définit dans cette thèse la géopolitique comme le principe impliquant une perception des espaces sans temporalité définie tandis que la géostratégie implique une perception des espaces, mais sur un temps précis, ce qui ajoute une dimension temporelle.

On rappellera enfin que Friedrich RATZEL (1844-1904), un des grands concepteurs de la géopolitique (ou « géographie politique » comme il l'a nommé en allemand) a eu une formation darwiniste, et qu'il s'inscrit dans la lignée des penseurs du XIXe siècle inspiré par un darwinisme idéologique qui aura façonné, même marginalement, la majorité des idéologies modernes et contemporaines occidentales.

En illustration, l'écologie est l'une de ces idéologies, professée par Ernest Haeckel qui a également eu une influence considérable sur RATZEL lui-même.

Les relations internationales étant à l'image de ce que le philosophe anglais Thomas HOBBS (1588-1679) décrit dans son *Léviathan*, une véritable « jungle sauvage », scène sur laquelle les Etats sont finalement condamnés à l'affrontement, même s'il ne passe pas forcément par des moyens militaires. Il est difficile d'imaginer qu'une telle entreprise n'ait pas, surtout pour la puissance américaine, une rétribution tout à fait convaincante.

On observera la résurgence et la continuité d'une idée fixe qui traverse les esprits anglo-saxons depuis plus d'un siècle et qui s'est transmis, avec le passage de la Grande-Bretagne aux Etats-

Unis comme plus grande puissance mondiale, d'une stratégie qui se renouvelle et s'actualise : celle du contrôle des ressources naturelles, notamment énergétiques.

Cette grande course initiée par les anglo-saxons au travers du charbon s'est longuement poursuivie avec, en substitution, le pétrole comme acquisition stratégique de première importance.

Dans ce cadre s'inscrit aussi le lancement de l'Agenda pour la paix de l'ONU dans les années 1990, institution dominée par l'influence américaine, les Etats-Unis lançant dans le même temps leur « *revolution in military affairs* » qui entérine l'influence des évolutions technologiques dans la stratégie militaire américaine<sup>792</sup>.

Il est impossible d'envisager l'étude du *nation-building* sans oublier l'aspect fondamentalement stratégique des objectifs finaux des Etats à savoir ouvrir les voies à l'accès aux ressources naturelles de l'Etat en question. Ni l'Afghanistan, ni l'Irak, ni même l'actuelle Syrie avec ses réserves de gaz, ni par ailleurs le Venezuela et ses réserves pétrolières n'échappent à cette logique rationnelle.

Après avoir soutenu l'ancien Président de l'Assemblée nationale Juan Guaido comme opposant au « régime » de Nicolas Maduro, actuel Président du Venezuela, soutenu par le peuple vénézuélien et l'armée nationale, les Etats-Unis viennent de mettre une prime sur la tête du « dictateur » qualifié de narcotrafiquant<sup>793</sup>.

Ces Etats n'échappent à la règle que suit les Etats-Unis, première puissance importatrice de pétrole et résumé par David HARVEY : « *Qui contrôle le Moyen-Orient contrôle le robinet pétrolier mondial, et qui contrôle le robinet pétrolier mondial, contrôle l'économie mondiale*<sup>794</sup> ».

---

<sup>792</sup> Cf. COUTAU-BÉGARIE Hervé, *Traité de stratégie*, Economica, 7<sup>e</sup> édition revue et augmentée, Bibliothèque stratégique, 2011, 1200p., p.620-621

<sup>793</sup> Une prime s'élevant à 15 millions de dollars à la fin du mois de Mars 2020.

<sup>794</sup> HARVEY David, *Le nouvel impérialisme (The New imperialism*, traduit de l'anglais par Jean BATOU et Christakis Georgiou, éditions Les prairies ordinaires, collection penser/croiser, Paris, France (Oxford, 2003 pour l'édition anglaise), 2010, 251p., p.42

## **II. La quête permanente de la puissance pérenne et profonde**

Une telle quête implique nécessairement pour les Etats-Unis mais aussi pour tous les Etats qui s'impliquent dans cette concurrence d'opter pour une profondeur stratégique suffisante. Pour les Etats-Unis et notamment ses alliés qui n'agissent vraisemblablement que dans les limites imposées par les premiers, il s'agit notamment d'étendre la frontière stratégique par des moyens militaires.

D'autres Etats dans la même situation, mais liés notamment par des relations diplomatiques historiques, on pense à la Fédération de Russie et à la République arabe syrienne, préféreront la voie de la négociation.

C'est justement ce qui pousse, selon CHAUPRADE, Washington à tenter, dans l'avenir, de faire pression sur la périphérie russe<sup>795</sup>. Et l'on assiste sur deux points chauds, Ukraine et Syrie, à cette modification de l'échiquier, par des mouvements devant conduire pour l'Ukraine à un *nation-building* à l'européenne et de l'autre, un *nation-building* à l'irakienne.

Une « Amérique-monde<sup>796</sup> » qui souhaite effectivement selon sa logique refaire le monde à son image, à l'instar des deux grandes puissances européennes du début du XXe siècle que sont encore la France et la Grande-Bretagne en modelant le Moyen-Orient.

Par conséquent, un certain nombre de stratège ont pu et su identifier à quelle point la géographie, comme le disait Napoléon Ier, était tout à fait déterminante dans la place qu'occupe un pays sur la scène mondiale. Mais plus que la géographie, c'est la géopolitique voire la géostratégie, à savoir les moyens mis en œuvre pour contrôler ces régions plus ou moins éloignées, qui est le centre névralgique de la scène mondiale.

De même, la philosophie qu'inspire le *nation-building* a donné lieu à des évolutions stratégiques tout à fait multiples mais qui ont trouvé une cohérence dans certaines visions du monde et/ou dans la pensée stratégique contemporaine.

Ainsi, de la même manière que la vision stratégique conçoit le monde en fonction de son intégration au système du commerce international, cette vision dessine un modèle d'Etat auquel

---

<sup>795</sup>CHAUPRADE Aymeric, « La Russie, obstacle majeur sur la route de l'« Amérique monde » », in *Géostratégiques* n°24, la géostratégie de la Russie, Septembre 2009, p.111-118, p.118

<sup>796</sup> Idem, p.112

un certain nombre ne se plie pas, soit par faiblesse administrative, soit parce que ces Etats ne souhaitent pas (ou ne peuvent volontairement pas) s'impliquer dans un tel processus.

Un certain nombre d'Etats compris dans cet arc ont été qualifiés de « fragile » du fait de l'effondrement de l'Union soviétique. FUKUYAMA en dresse une liste géographique : « *une zone d'Etats faibles ou défailants allant des Balkans à l'Axe du Sud-Est en passant par le Moyen-Orient, le Caucase et l'Asie Centrale*<sup>797</sup> ».

La « hantise de la défaite et du déclin » habite la plupart des anciens empires de l'Europe continentale alors que la plus grande puissance de toute l'histoire peine à se remettre des guerres d'Afghanistan ou d'Irak, comme un souvenir ravivant les blessures de la Guerre du Viet Nam (1955-1975).

Cette définition d'Etats fragiles, inspire ainsi aux *nation-builders* notamment, un sentiment d'insécurité latente et permanente, accru avec les risques supposés du « terrorisme international », une expression aussi floue mais désignant les groupes et organisations dites « jihadistes ».

Au-delà du principe géopolitique figure ce qui détermine le critère de légitimité : l'« esprit de corps »<sup>798</sup>, comme le nomme IBN KHALDÛN (1332- 1406) et l'attachement national à un modèle particulier. Le discours politique se transforme en une légitimation internationale de structures reconnues (ou plutôt perçues stratégiquement) comme révolutionnaires.

Cette volonté de recomposition n'est pas propre à un seul territoire puisqu'il doit toucher le plus largement possible le Proche et le Moyen-Orient, et l'Iran, située aux portes de l'Asie centrale. Au départ, le plan du *nation-building* visait, on le rappelle, à une contagion démocratique d'ampleur régionale. Or, cette contagion ne s'étant pas effectuée, notamment sous la cadre de la démocratie libérale, il a été décidé de procéder d'une autre manière, en oeuvrant par le moyen d'une technique trouvant ses fondements dans le Moyen-Âge.

Cette planification amène une reconfiguration des frontières mais incidemment des peuples des Etats du Moyen-Orient, dans des nations qui avaient déjà du mal à enraciner une conscience collective.

---

<sup>797</sup> FUKUYAMA Francis, *State-Building, gouvernance et ordre du monde au XXIe siècle*, traduit de l'américain par Denis-Armand Canal (*State-building, Governance and World order in the Twenty-First Century*), éditions La Table Ronde, Paris, 2005 pour la traduction française, 199p.p. 13.

<sup>798</sup> RUBIN Barnett R., « Afghanistan: la souveraineté comme condition de la sécurité », ... , p.177.

## **Section I : Géostratégie en confrontation dans le cadre du *nation-building***

On rappelle que le *nation-building* s'est effectué dans un cadre bien précis qui est celui de la reconfiguration du Grand Moyen-Orient, décidée depuis longtemps au niveau militaire. Certaines cartographies, passées à la postérité, sont là pour démontrer avec quels objectifs les grandes puissances comptent réaliser leurs ambitions.

La naïveté consiste à éviter de les étudier, d'en parler ou d'écarter des points de vues qui seraient susceptibles de remettre en cause l'idée selon laquelle la permanence des logiques de puissance amène ces mêmes puissances à souhaiter soit à pérenniser leurs positions, soit à en vouloir davantage.

Le *nation-building* est sans doute justifié par des principes humanitaires hérités du contexte post-seconde guerre mondiale. Il n'en reste qu'il nécessite un fort investissement financier, intellectuel, militaire, et en définitive humain, ce qui demande, sur le plan des relations internationales, une forme de « rentabilité de l'investissement ». Cette méthode philosophique est inspirée des mêmes philosophies que les Etats-nations tentent d'imprimer chez ceux qu'ils considèrent comme leurs rivaux.

Cette philosophie reste ancrée dans une logique d'empire qui demande une mise en pratique. « Grande Syrie », « Grande Albanie », « Grand Israël », « *Global Britain*<sup>799</sup> », « Plus Grande France » ne sont que des prête-noms pour des objectifs de conquêtes déjà affirmés chez les stratèges nationaux et observables dans l'histoire passée des Etats.

C'est justement dans ces référents passés que l'on trouve leur philosophie, c'est dans ces référents passés que l'on retrouve également les « Grandes stratégies » et enfin, ce sont elles qui conditionnent les impératifs stratégiques des Etats dans le futur.

---

<sup>799</sup> Déjà réaffirmée dans les discours de Theresa May, cette ambition, basée sur le renforcement des liens commerciaux avec les anciens dominions de la Grande-Bretagne, et une plus grande marge de manœuvre vis-à-vis de l'U.E., a été réaffirmée par le Nouveau secrétaire aux Affaires Etrangères britannique, Dominic Raab, lors d'un discours le 2 Février 2020.

**Sous-section 1 : La persistance des noyaux durs dans la stratégie du *nation-building* : de la théorie philosophique à l'application pratique par des géostratégies en compétition**

Il est ici temps de montrer dans quels types de stratégies ces *nation-buildings* s'inscrivent. On a pu le voir : ces méthodes tirent leurs origines de méthodes passées. Si aujourd'hui les Etats-Unis dominent de manière hégémonique par leur stratégie globale, la France et la Grande-Bretagne n'ont pas toujours été en reste.

Ces Etats ont toujours eu volonté d'avoir une influence dans le Proche et le Moyen-Orient. Leurs héritages chrétiens respectifs, la France comme royaume catholique et la Grande-Bretagne comme héritière des Rois d'Israël, les ont encouragés à participer ensemble aux Croisades en vue de conquérir la ville sainte de Jérusalem.

La Terre Sainte occupait (ou occupe toujours ?) une place centrale dans ces stratégies : il faut contrôler la Terre dans laquelle les prophètes sont nés et sur laquelle les Apôtres ont prêché la bonne parole et la Bonne Nouvelle (Evangile). Certains territoires du Levant et de l'Irak sont cités à de nombreuses reprises dans la Bible et sont considérés comme des Lieux Saints du Christianisme.

Il ne faut jamais considérer ces éléments comme des éléments annexes aux grandes stratégies puisqu'elles influencent le comportement des Etats sur de longues périodes de temps.

Si aujourd'hui, ces réalités ne retrouvent pas de réelles références, que ce soit dans les discours ou la doctrine stratégique, elles ont momentanément forgé les esprits nationaux dans la construction d'un esprit de conquête. Elles restent des référents incontournables et peuvent être utilisés pour justifier un retour aux sources dans les géostratégies nationales.

On pourrait remonter bien plus loin dans le temps lorsque l'on observe notamment la méthode qui consiste à mettre en place des « Etats-tampons » au XIXe siècle mais qui ne sont en fait que des doctrines stratégiques qui se réactualisent jusqu'aujourd'hui. Ces « Grandes stratégies » (I) se poursuivent inlassablement jusqu'aujourd'hui (II).

## **I. Les « Grandes stratégies » ou les noyaux durs de l'action civilisationnelle.**

Ce que l'on appelle ici les « grandes stratégies » sont un ensemble de stratégies qui définissent l'action extérieure et les relations internationales entre les très grandes puissances impériales, sur une période de temps assez longue, qui ont longtemps dominé la scène continentale ou internationale.

Ce terme désigne surtout des théories stratégiques qui malgré une longue période historique se sont poursuivies sans arrêt, étant de manière permanente réactualisées conceptuellement, en fonction des changements internationaux.

Ces grandes stratégies existent dans tous les Etats puissants du XIXe siècle mais peuvent tirer leurs racines de pratiques antérieures ou de faits passés. Il s'agira d'étudier tant le monde anglo-saxon (A) que les mondes allemands (B), français (C), arabo-musulman (D) mais aussi russo-orthodoxe (E).

### **A. Dans le monde anglo-saxon : Le *Sea power*, le *Heartland* et le *Rymland***

L'exemple le plus frappant de l'existence de ces Grandes stratégies est sans doute dans le monde anglo-saxon la géostratégie pensée par Halford MacKinder (1861-1947) développant son idée de *Heartland*, réactualisée et affinée une première fois à travers du *Rimland* de Nicholas Spykman (1893-1943).

La théorie du *Heartland* implique l'existence d'un pivot géographique ou plutôt géostratégique qui, une fois contrôlée, permettrait de contrôler la totalité du monde. Ce *Heartland*, ou « Terre-Cœur » littéralement en français, serait le cœur du monde entier.

Le contrôle de la Terre remplace ici le contrôle de la Mer, territoire dans lesquelles la Grande-Bretagne excellait contrôlant la ressource phare de l'époque : le charbon. L'utilisation de cette ressource a permis le développement des chemins de fer et des bateaux à vapeur et donc d'une part de dompter les distances et de dompter les « espaces ».

Théorisée par Alfred Mahan (1840-1914) qui imagine le contrôle de la Mer au travers du *Sea Power*, construire la thalassocratie de demain revient donc, notamment pour les Etats-Unis, à contrôler ce nouvel espace dans lequel se confrontent désormais les grandes puissances.

Observant les développements de la marine britannique, il énonce que cet Empire, devenu durant l'ère industrielle la Première puissance mondiale, avait su organiser et développer une structure social et professionnelle autour de l'utilisation des mers, que ce soit dans le domaine commercial, militaire ou territorial, envoyant des colons habiter des terres déclarées comme « *terra nullius* », comme l'Australie, habitée pourtant par des Maoris qu'il « fallait soumettre ».

Le *Rimland* n'est qu'une actualisation supplémentaire de la théorie du *Heartland*. Développée par Nicholas Spykman, il identifie l'idée d'une île mondiale, le *Rimland*, entourée d'îlots plus petits. Si le *Heartland* semble intéressant, c'est surtout le contrôle du *Rimland* qui s'avère incontournable, une bande de terre constituée à l'intérieur même du *Heartland*, car elle contient les plus riches gisements de ressources naturelles.

Pour lui, « *Qui contrôle le Rimland règle sur l'Eurasie, qui contrôle l'Eurasie contrôle le destin du monde* ». C'est une maxime qu'HARVEY réactualise dans sa pensée, en identifiant l'impérialisme américain.

### **B. Le monde germano-allemand : Du *Lebensraum* et aux origines du « paneuropéisme »**

Conceptualisateur de la « géographie politique », terme qui désigne aujourd'hui la géopolitique, on doit à l'allemand Friedrich Ratzel (1844-1904) cette dénomination qui lui a permis de mettre sur pied une nouvelle vision du monde dans laquelle se dessine autant une vision romancée qu'une géostratégie en devenir.

Cette doctrine tend à rendre réelle une forme de « destinée manifeste » des Etats-nations, théorisée alors dans l'influence du darwinisme social et de la modernité idéologique européenne du XIXe siècle.

L'Allemagne est réformée par le Congrès de Vienne, qui ne lui pas assuré d'unité stato-nationale. Néanmoins, la philosophie allemande va forger une conscience et une vision dans laquelle le peuple liée à la Terre (*Völk*) : RATZEL imagine le développement d'un peuple par la conquête des espaces et l'extension de sa frontière.



Il théorise un espace vital (*Lebensraum*) dans lequel le peuple ne croît que parce qu'il dispose d'espace suffisant<sup>800</sup>, c'est justement la seule manière d'externaliser les problèmes liés à la survie d'un peuple et lui permettre de s'en émanciper.

Si cette théorie a fortement influencé l'idée d'espace vitale dans l'idéologie nazie, elle poursuit également son chemin dans l'influence de la construction européenne qui n'a jamais réellement cessée de croître en absorbant le plus d'Etats situés dans son attraction traditionnelle et continentale. C'est ainsi que ce modèle se « vend » dans le reste du monde et se développe en vue d'assurer au sein d'un espace douanier commun le plus de liberté d'échange et créer un espace de paix à l'intérieur de cette union.

Elle remet également au goût du jour la notion de *Mitteleuropa* dans laquelle l'Allemagne doit nécessairement s'étendre pour ne plus avoir de faiblesse de part et d'autres de sa géographie. Cette théorie actualisée par Karl Haushofer (1869-1946) retrouve ses actualisations par l'extension contrôlée de l'Union Européenne, jusqu'au frontières de la Fédération de Russie.

La Russie étant perçue comme un grand rival, si ce n'est un ennemi traditionnel des visions géopolitiques allemandes, il faut nécessairement pouvoir prévenir ses velléités impériales et savoir jusqu'où porte son regard, toujours tourné vers l'Europe.

### **C. Le monde français : « Plus grande France » et l'exportation civilisationnelle**

Le terme de « géopolitique » est un concept purement français, c'est ainsi qu'il traduit l'expression, de « géographie politique » de Friedrich RATZEL. Si l'on considère qu'il existe une théorie française de géopolitique (LACOSTE, CASTEX), elle est surtout caractérisée par une pratique géopolitique : le modèle civilisationnel français est exporté tant dans les colonies que dans les conquêtes européennes.

C'est cette pratique qui cristallise l'essentiel des rapports qu'entretient la France, en tant qu'Empire, avec les autres nations. Cette réalité s'est retrouvée tant dans les Croisades, que dans l'Empire Napoléonien et la colonisation des territoires d'Afrique et d'Asie : le *nation-*

---

<sup>800</sup> RATZEL Friedrich, *L'espace vital (Der Lebensraum)*, Allemagne, 1901

*building* français est un modèle civilisationnel que la France a foncièrement utilisé pour être exporté de différentes manières.

Or, il s'est retrouvé confronté à des modèles déjà existants alors que, contrairement au *nation-building* britannique, il s'agissait ici surtout de chercher les racines de la nouvelle nation dans celles-là même qui faisaient l'ancienne.

Inspirée par une forme de destinée manifeste civilisatrice, la mission idéologique française trouve notamment ses racines modernes dans la Révolution, véritable printemps national lors duquel justement l'idée de souveraineté s'est retrouvée couplée avec la légitimité nationale (Emmanuel-Joseph Sieyès) et populaire (Jean-Jacques Rousseau) pour justifier l'effondrement révolutionnaire d'un ancien ordre (historiquement dénommé comme étant l'« Ancien Régime ») et base fondamentale d'un nouveau régime, qui ne trouvera pas de stabilité avant le coup d'Etat Napoléonien de 1804.

Armé idéologiquement de principes civilisateurs et tentant de combiner ordre ancien et principes philosophiques nouveaux, l'Empire Républicain à l'image d'un nouvel Empire romain, n'est finalement que l'une des nombreuses manières de mettre en marche la « République Universelle », d'abord européenne, mais sous domination française.

On observera notamment que la construction européenne est aussi vectrice d'une continuité tant allemande que française de ce modèle de *nation-building*, ou plutôt d'« euro-*nation-building* ».

#### **D. Le monde arabo-musulman : l'Empire « spirituel »**

Le monde arabe n'est pas un monde à proprement parler impérialiste. Il n'y a jamais eu d'empire arabe autre que l'Empire spirituel des Premiers Temps, dans lequel l'Islam régnait sur tous les territoires contrôlés militairement par les Califes Orthodoxes mais laissait subsister les identités religieuses les plus disparates (pas seulement juives ou chrétiennes, mais zoroastriennes, hindous, bouddhistes ...).

En échange d'un impôt symbolique, la Dîme (*Jizyyah*), les Califes successifs ont permis aux religions d'exister et d'être protégées et reconnues comme parts de la civilisation islamique, malgré les risques de subversion existants de l'extérieur, les centres religieux de ces communautés étant bien souvent à l'extérieur de cet Empire spirituel (notamment les Empires perse zoroastrien et byzantin orthodoxe).

Cet Empire s'est par conséquent étendu, mais pas suffisamment solidifié, ce qui a fait émerger de nombreuses fractures qui ont néanmoins conservé, de l'Andalousie musulmane de l'Emirat de Cordoue à l'Emirat Ghaznévide (977-1187), l'Islam comme référent temporel, guidé par l'impératif spirituel.

Le Calife est littéralement dans l'Islam le « Lieutenant de Dieu » sur Terre, le terme « *Khalifat* » signifiant en arabe autant « dépôt [divin] » que « [Lourde] Responsabilité ». Si l'on considère, dans le sunnisme, les Quatre Premiers Califes comme des Califes « Bien guidés » ou Orthodoxes, la dynastie Omeyyade est considérée comme s'étant peu à peu détournée de la voie orthodoxe. En conséquence, le pouvoir temporel doit suivre l'impératif spirituel, il incarne un modèle de direction, de droiture et il est radicalement interdit de se rebeller contre lui (sous peine de mort). Le Calife doit notamment gouverner avec la justice de l'Islam.

Aujourd'hui, ce modèle semble, tout du moins en apparence, s'incarner dans la Royauté saoudienne qui détient un nouveau titre de « Gardien des Deux Mosquées ». Or, si la Royauté saoudienne s'est, dès l'origine du troisième Royaume, opposée au retour du Califat, elle tente, au travers de son wahhabisme, religion nationale, de s'imposer comme étant le référent spirituel de l'Islam, les autres courants étant considérés comme hérétiques voire proprement excommuniés.

Finançant la majorité des organisations internationales à visée « islamisante » (notamment la Ligue Islamique Mondiale), elle souhaite trouver dans cette nouvelle place un moyen de contrôler les esprits et les cœurs des musulmans, aidée en cela par une dynastie qui a assis sa légitimité sur l'aventure d'Ibn Abdel Wahhab au XVIIIe-XIXe siècle.

C'est l'alliance entre le saoudisme et le wahhabisme que l'on peut nommer saoudo-wahhabisme<sup>801</sup> que l'on peut en réalité » qualifier cette volonté de recréer un Empire spirituel. Cette idéologie est extrêmement décriée dans l'Islam, même l'Islam sunnite. En effet, on rappelle qu'une forme de Concile, la « Conférence islamique internationale de Grozny » en Août 2016, a été organisé à Grozny, réunissant l'immense majorité des oulémas (théologiens-juristes).

---

<sup>801</sup> HOSEIN Imran Nazar, *Le Califat, le Hedjaz et l'Etat-nation Saoudo-Wahhabite*, traduit par Samir Boulhila, éditions Fiat Lux, Mars 2015, 178p.

Ces derniers ont considéré le wahhabisme comme étant même étranger au sunnisme<sup>802</sup>, le wahhabisme étant une idéologie qui serait une déformation du vrai sens du sunnisme.

### **E. Le monde Russo-orthodoxe : le regard vers l'Occident, le cœur vers l'Orient**

Le monde Russo-orthodoxe est tirée par sa géographie immense : située de part et d'autre de l'Europe et de l'Asie, mais également dans une certaine mesure dans l'Amérique continentale, son, prolongement continental s'étendant jusqu'au Nord du Canada, l'Alaska ayant d'ailleurs été momentanément un territoire russe jusqu'au 30 mars 1867, date à laquelle les Etats-Unis achètent ce territoire à l'Empire Russo-slave. De cette immense territoire, l'empire russe a tenté de développer une vision ambivalente voire parfois ambiguë : Pierre Ier le Grand occidentalisant avec effort et dureté l'Empire russe, considérant l'Asie comme continent barbare.

L'Empire Tsariste semble avoir suivi, avec un peu plus de succès néanmoins, le chemin historique qu'a suivi l'Empire Ottoman : la séduction occidentale de la modernité aura eu raisons des deux modèles politico-religieux dans lesquels subsistait une forme d'héritage lié à l'empire Romain (le califat s'établira dès 1453 à Constantinople alors que le centre spirituel orthodoxe se transférera en Russie). Dans le même temps, les deux Etats seront traversés par des bouleversements révolutionnaires l'un par la Révolution Rouge, d'inspiration marxiste (laïque et athée), l'autre par le nationalisme athée désislamisant d'Atatürk. Par ces deux événements, les deux Etats auront accomplis, en quelque sorte, leur « transition » vers la modernité ...

Cette idée d'une géopolitique nationale russe est très liée à l'Orthodoxie justement. Elle revient également dans la géostratégie russe contemporaine initiée par l'actuelle Président Vladimir Poutine qui trouve ses fondements dans le lien établit entre l'empire Russe de Catherine II et les communautés orthodoxes du Levant.

Les liens entre la République arabe syrienne et la fédération de Russie retrouvent finalement cette forme de lien qui s'était déjà tissé au cours des XVIIIe et XIXe siècle et qui se retrouve

---

<sup>802</sup> HOFFNER Anne-Bénédicte, « La Conférence de Grozny et la compétition pour l'orthodoxie islamique », in *Lacroix.fr*, publié le 4 Novembre 2016 à 14:57, consulté le 25 Mars 2020 (URL : <https://www.la-croix.com/Urbi-et-Orbi/Actualite/Monde/La-Conference-Grozny-competition-pour-lorthodoxie-islamique-2016-11-04-1200800818>)

aujourd'hui ... dans les mêmes formes : retrouver des ports en Mer chaudes et protéger les communautés chrétiennes orthodoxes. Pour la Fédération de Russie et l'Empire russe de Catherine II, l'aspect stratégique de la Syrie est primordial : « *Damas détient la clé de la maison Russie* <sup>803</sup> ».

Pour la France, il s'agit aussi de protéger des chrétiens, les catholiques plus précisément. Certains catholiques installés dans l'actuel Liban sont par ailleurs les descendants de croisés s'étant enracinés dans le pays. Autant pour la France que pour la Grande-Bretagne, s'il existe des ouvertures économiques dans ces territoires, ils peuvent être justifiés par l'impérialisme, caractère propre aux nationalismes capitalistes qui combinent un aspect idéologique et économiquement prédateur<sup>804</sup>.

Dans cet ensemble géostratégique russe subsiste deux grandes lignes : une rivalité plusieurs fois centenaires avec les anglo-saxons (en Afghanistan), et avec les Trucs occidentaux, issus de l'Empire Ottoman (l'actuelle Turquie) ces derniers détenant encore et toujours l'ancienne Constantinople.

## **II. Des doctrines stratégiques constantes mais réactualisées**

Si l'on retrouve la persistance de la logique d'Empire (A) dans ces nouvelles stratégies mises théoriquement sur pied et actuellement observables en action (B). Ces grandes stratégies trouvent une réactualisation permanente à travers des stratégies plus élaborées qui ne consistent, en fait, qu'à une forme affinée, précise et contextualisée d'une vision du monde qui traverse les âges.

### **A. La persistance de la logique civilisatrice : une logique d'Empire.**

En définitive, la même observation peut être faite tant sur les référents philosophiques que sur les référents géopolitiques ou géostratégiques : l'idée de la persistance d'une identité propre à faire fonctionner, dans une machinerie conceptuelle, la civilisation, qui doit fonder l'action et

---

<sup>803</sup> RAIMBAUD Michel, *Les guerres de Syrie*, Éditions Glyphe, Janvier 2020, 264p., p.10

<sup>804</sup> Cf notamment, ARENDT Hannah, *L'impérialisme*, Paris, Fayard, L'espace du politique, 1982, 350 p.

la logique d'empire que prend le nationalisme, selon la conception qu'en propose Hannah ARENDT (*Les origines du totalitarisme : le nationalisme*).

Pour la Grande-Bretagne, cela est symbolisé par l'action d'Edmund Allenby, général britannique, achevant d'entrer à Jérusalem à la tête d'une troupe hétéroclite, constituée de chrétiens, de musulmans et d'hindous issus des *dominions* britanniques énonce « *aujourd'hui, les Croisades sont finies* ».

Cela rappelle également le comportement du général français Gouraud lorsque la Syrie a tenté de déclarer son indépendance, frappant la tombe de Saladdin (*Salah al-Dîn al-Ayyûbi*) en s'écriant « *Saladin, réveille-toi, nous sommes revenus !* <sup>805</sup> ».

Sur l'idée impérialiste, le Moyen-Orient était déjà pour les Etats européens un territoire à conquérir, peut-être est-ce même là l'une des grandes causes de la première guerre mondiale, causes qui se retrouvent dans les conflictualités contemporaines : la maîtrise des ressources naturelles stratégiques que sont les énergies fossiles.

Pour contrer les projets allemands de construction d'une ligne de chemin de fer reliant l'Irak à l'Allemagne, la Grande-Bretagne va faire durer la première guerre mondiale dans les Balkans, zone par laquelle transiter ce chemin de fer acheminant les ressources vers l'Allemagne<sup>806</sup>.

La France n'est pas en reste puisqu'elle a longtemps suivie une « Grande stratégie », elle, foncièrement militaire théorisé par Raoul Castex pour le Levant et les Etats d'Indochine. Dans le même temps, il insiste d'une part sur un déploiement maritime et de l'autre il fournit une stratégie qui inciterait la France à se redéployer vers ses anciens dominions d'Afrique.

Bien entendu, cela s'inscrit dans un cadre plus global qui fait de la France le gendarme de l'Afrique anciennement française, ce qui explique ses interventions dernières en Côte d'Ivoire pour « renverser l'illégitime président ivoirien GBAGBO » (selon le scénario) ou soutenir le Mali dans la zone sahélo-saharienne.

Ainsi, dès 2012 soit au début des révolutions arabes, l'ancien Président François Hollande déclare devant l'O.N.U., le 25 Septembre 2012 : « *Sans attendre, je demande que les Nations*

---

<sup>805</sup> NORAH Fouad, "Arab Post-colonial Ideologies versus Colonial Political Legacy: The Case of Arab nationalism", in *Comparatism and Society*, n°36, sous la direction de Peter Lang, Oxford, pp.203-231, 16p.

<sup>806</sup> ENGDahl William, *Pétrole, Une guerre d'un siècle, l'ordre mondial anglo-américain*, Editions Jean-Cyrille Godefroy, 336p., Janvier 2015, p.30 à 39 notamment.

*unies accordent dès maintenant au peuple syrien tout le soutien qu'il nous demande et protègent les zones libérées, en assurant une aide humanitaire pour les réfugiés*<sup>807</sup> » .

En même temps et de manière étonnante, les médias français n'auront retenu que son vague appel vague au multilatéralisme. S'agit-il surtout d'établir un mandat international ou d'un mandat national géré par les puissances conquérantes ?

Dans les deux cas, il s'agira pour la France d'occuper purement et simplement un territoire, celui-là même qu'elle s'est chargée de dominer à l'issue de la seconde guerre mondiale durant trente ans avant l'accession à l'indépendance de la République syrienne. Néanmoins, la logique géopolitique de l'actuelle fédération de Russie tend à s'affirmer en Syrie pour protéger un régime qu'elle considère comme traditionnel allié.

Empire invisible, moralité internationale mais également les évolutions et les mutations des technologies demandent, et ouvrent la voie à des actions plus subversives.

### **B. L'actualisation des « Grandes stratégies » : le *nation-building* dans les géostratégies contemporaines**

Les doctrines anciennes trouveront leur réactualisation dès 1945 avec l'objectif de contenir l'avancée de l'Union soviétique pour le bloc de l'Ouest. Ces « mises à jours » sont tout autant en terme théorique qu'en matière de logique pratique. La doctrine TRUMAN vient contenir l'avancée de l'Union soviétique en Europe par une savante combinaison d'américanisation culturelle d'une part, une forme de « *soft nation-building* » et par des alliances successives combinant aide économique et financière aux Etats pour leurs reconstructions.

Du *Heartland* de Halford MacKinder au *Rimland* par Nicholas Spykman, ces théories de « Grandes stratégies » ont su retrouver une actualisation qui s'est retrouvée appliquée des années plus tard. « Le passé contamine le présent » comme dirait le proverbe. La dialectique du *Heartland*, du *Rimland* et du « Grand Jeu » démontrent que les anglo-saxons et américains détiennent encore l'initiative de la stratégie globale sur le plan mondial.

---

<sup>807</sup> Le Parisien, « Hollande devant l'ONU : «La première des urgences, c'est la Syrie» », mis en ligne le 25 Septembre 2012,consulté le 8 Mars 2019, Disponible à cet URL : <http://www.leparisien.fr/international/ONU-le-mali-et-la-syrie-au-centre-du-discours-de-hollande-25-09-2012-2180774.php>

La conquête de l'Irak, comme point chaud situé en plein milieu du *Heartland*, carrefour des mondes chiïtes et sunnites, et de l'Afghanistan, porte ouverte vers l' « Asie profonde » et Etat-tampon<sup>808</sup> et également située sur l'arc du *Heartland*, semblent s'inscrire dans ces grandes stratégies anciennes.

Par ailleurs, les Empires précédents souhaitaient conquérir ces territoires riches en ressources naturelles en y plaçant des « hommes de paille » au pouvoir et en tentant, avec plus ou moins de succès, de délimiter des frontières dans ces territoires encore hostiles à leur présence.

Cette stratégie du *Heartland* trouve ses nouvelles réactualisations dans l'actuelle vision de BRZEZINSKI mais également dans de nombreux grands stratèges (les grandes stratégies plus anciennes sont prises très au sérieux par ceux qui aujourd'hui tentent de les réactualiser). BRZEZINSKI cite notamment PROKHANOV pour analyser le millénarisme russe, tentant d'identifier l'Etat-nation russe, entre identité nationale et citoyenneté russe<sup>809</sup>.

Dans son ouvrage *Le Grand échiquier*, BRZEZINSKI justifie une stratégie de *containment* vis-à-vis de la Russie suivant un plan en plusieurs parties :

- Ce *containment* peut prendre pour base structurelle les Etats qui, autour de ce que représentait l'Ex-Union Soviétique, étaient déjà des alliés des Etats-Unis,
- Renforcer l'Union Européenne selon des critères spécifiques de manière à soutenir sa consolidation contre la Fédération de Russie<sup>810</sup>, cela passe notamment par la volonté de détacher l'Ukraine de l'attraction russe parce que selon lui, sans l'Ukraine la Russie cesse d'être un empire en Eurasie<sup>811</sup>,
- Se lier à la France et à l'Allemagne pour former un mur Occidental face à l'influence russe dans lequel l'Europe communautaire pourrait profiter des atouts militaires des Etats-Unis,
- Contenir l'émergence chinoise mais également les vellétés japonaises en second plan.

Une plus grande France certes, mais une stratégie imbriquée dans la grande stratégie américaine, de sorte que la stratégie française ne peut réellement trouver d'appuis sans le soutien des américains, seuls qui peuvent réellement s'opposer aujourd'hui à la grande stratégie

---

<sup>808</sup> RUBIN Barnett R., « Afghanistan: la souveraineté comme condition de la sécurité », in *Critique Internationale* 2005/3 (n°28), p. 169-183.

<sup>809</sup> BRZEZINSKI Zbigniew, *Le Grand échiquier, l'Amérique et le reste du monde (The Great Chessboard)*, traduit de l'anglais par Michel Bessière et Michelle Herpe-Voslinsk, éditions Pluriel, 1997, 2010, 273p., p.132

<sup>810</sup> Idem P.77

<sup>811</sup> Idem p.74



russe dans le Proche et le Moyen-Orient. Ses relais dans le pouvoir syrien et sa synchronisation stratégique avec la Chine et la République Islamique d'Iran impliquent que la Fédération de Russie puisse s'investir durablement au Moyen-Orient.

L'aide à la reconstruction et à l'édification communautaire par les Etats-Unis notamment a été d'une grande utilité pour forger le bloc continental européen contre l'U.R.S.S.

Une question pertinente pourrait être posée à propos des conclusions de Samuel HUNTINGTON portées dans son ouvrage-phare le « choc des civilisations » (« *clash of the civilizations* »), salué par ailleurs par BRZEZINSKI.

Tout d'abord, les théories du « Choc des civilisations » amène à s'interroger sur les origines de ce type d'« Etat des lieux » puisque l'expression rappelle en elle-même l'affrontement biblique de l'*Armageddon* lors duquel les armées du bien affronteront les armées du mal dans une ultime bataille qui décidera du sort de l'humanité, prélude au *Jour du Jugement Dernier*.

L'ouvrage est un développement d'un article publié dans la revue *Foreign affairs*, publiée par l'un des plus influents *think tank* de la politique étrangère américaine, à savoir le « *Council on Foreign relations* » (C.F.R., ou Conseil des relations étrangères).

Le « choc des civilisations » repose notamment sur un présupposé : l'émergence attendue de plusieurs acteurs issus d'un ancien tiers-monde qui seraient susceptibles d'amener à une conflictualité avec les Etats-Unis, mais également amener la guerre au reste du monde.

L'auteur semble analyser les grandes logiques des différentes civilisations qu'il identifie (huit civilisations<sup>812</sup>, constituées elle-même de diverses « sous-cultures » selon son analyse).

HUNTINGTON pointe notamment deux grands futurs « acteurs » qui risquent de menacer la suprématie de la civilisation occidentale (seule considérée comme universaliste<sup>813</sup> dans l'ouvrage) :

- La Chine comme grande rivale des Etats-Unis,
- La réémergence d'un monde musulman susceptible d'être revendicatrice et structurellement dissident face à la domination occidentale.

---

<sup>812</sup> Le monde serait constitué suivants les civilisations ci-ci-contre : la civilisation chinoise, la civilisation japonaise, la civilisation hindoue, la civilisation occidentale, la civilisation latino-américaine, la civilisation africaine (clairement identifiées p.43 à 56) et dans une certaine mesure la civilisation orthodoxe (dominée par la slavité, à l'exception de la Pologne).

<sup>813</sup> HUNTINGTON Samuel P., *Le choc des civilisations* (« *The clash of civilizations and the remaking of World order* »), éditions Odile Jacob, Collection histoire, 1996 (2000 pour la version Française), 547 p., p.84 notamment désigne la civilisation occidentale comme la civilisation universelle « caractéristique ». et p.481

Cet état de fait se retrouve dans la stratégie américaine contemporaine qui fait des Etats-Unis un concurrent de la Chine et un acteur de la domination impériale sur le Proche et le Moyen-Orient. Dans le même temps, c'est également le même présupposé qui guide l'action extérieure américaine.

Elle se combine harmonieusement, du moins en apparence, avec les idées développées par le stratège Zbigniew BRZEZINSKI dans son ouvrage *Le grand échiquier*. Ce dernier identifie l'Eurasie comme le plus grand continent sur la surface du globe<sup>814</sup> et comme axe géopolitique. L'« Eurasie » devient un continent géostratégique.

Un tel présupposé n'est guère étonnant puisque finalement, il est aisé de considérer cette immense Eurasie, avec toute sa diversité ethnique, culturelle, nationale, religieuse ... comme une cible pour l'action américaine. Il ne viendrait pas à l'idée de géostratèges d'identifier le continent américain tout entier comme un immense bloc. Néanmoins, c'est effectivement dans cette zone du *Heartland* que se retrouvent les plus grandes réserves de ressources naturelles du monde.

La construction européenne laisse également penser que les « Grandes stratégies » françaises et allemandes ne sont pas mortes bien au contraire, guidées par cette volonté de construire et reconstruire l'Europe sur les bases de la paix par le commerce.

### **C. Le « Nouveau Grand Jeu » contemporain : les mêmes perspectives ?**

Le « Grand jeu » qui s'est déroulé en Asie principalement désigne cet affrontement géostratégique entre puissances européennes pour le contrôle de territoires et des ressources du monde. Elle a notamment opposé, comme on l'a déjà vue précédemment, la Grande-Bretagne et l'Empire russe en Afghanistan au XIXe siècle.

Le « Nouveau Grand Jeu » sur le terrain européen proposé par BRZEZINSKI ici identifie le terrain de la confrontation géostratégique, il va de « Lisbonne à Vladivostok<sup>815</sup> ». D'une certaine manière également, c'est aussi dans cette mesure que Thomas P. BARNETT identifie un arc des ambitions et de reconstruction pour la puissance américaine.

---

<sup>814</sup> BRZEZINSKI Zbigniew, *Le grand échiquier* ... p.59

<sup>815</sup> Idem p.61

Ces éléments se combinent enfin à une nouvelle vision de la stratégie impliquant le déploiement de ressources stratégiques plus subversives pour consolider ou pérenniser la puissance d'un Etat sur un autre au travers de ce que Joseph NYE nomme le *soft power*<sup>816</sup>.

Suivant ce prisme, le *nation-building* convient parfaitement à cette nouvelle approche dans laquelle il suit alors deux logiques :

- Un « *hard nation-building* », qui implique l'action militaire unilatérale tel qu'on l'a déjà vu,
- Un « *soft nation-building* » dans lequel l'influence culturelle devient une arme d'influence civilisationnelle et permet d'enraciner dans la conscience collective d'un Etat-nation une forme de « proximité culturelle et civilisationnelle », à l'image d'une pièce de puzzle dont on aura modifié les formes et l'image pour l'intégrer au schéma global.

Dans une certaine mesure, NYE met en avant l'aspect coopératif de ce *soft power* qui implique l'influence d'un modèle dominant et triomphant sur de nombreux domaines. C'est à l'image du *nation-building* européen dans les Balkans, qui implique l'attractivité du modèle européen pour les nations des Balkans, décomposées et détruites par la guerre civile ethno-communautaire dans les années 1990.

Le contrôle de l'axe géostratégique que représente le Moyen-Orient devient donc incontournable : il sert autant pour contrôler l'acheminement des ressources naturelles que pour l'endiguement des puissances asiatiques. C'est l'affrontement « *Pipeline* Russie-Europe vs *Pipeline* Euro-Qatar » (ce dernier projet que la Syrie a proprement refusée, une Syrie aujourd'hui partenaire, si ce n'est alliée militaire de la Fédération de Russie dans la région).

De nouveaux axes impériaux pour projeter une logique d'Empire : l'Arabie Saoudite par le wahhabisme, vecteur apparent d'un « Islam des premiers temps », ou la Chine, par le *soft power* économique comme vecteur d'un nouvel impérialisme économique.

On observe de plus en plus un retour de la question identitaire et religieuse dans une mondialisation, dont on souligne les effets pervers, au fur et à mesure qu'ils touchent les peuples en Occident.

La Fédération de Russie vient d'inscrire la croyance en Dieu dans sa constitution comme élément de l'identité russe, élément qui se couple avec une réforme constitutionnelle pouvant

---

<sup>816</sup> NYE Joseph S., *The futur of power*, Public Affairs, Décembre 2011, 300p.

permettre à l'actuel Président Russe, Vladimir Poutine, de se représenter comme candidat à la présidentielle. Le pouvoir semble donc se structurer autour d'un retour d'une forme de stabilité temporelle, se basant sur une justification spirituelle.

Cette réalité existe également dans d'autres civilisations, tant au Japon où l'Empereur détient son pouvoir du Ciel, en tant que chef de la religion shinto (Shintoïsme) mais aussi dans la doctrine de Mandat du Ciel en Chine.

Si le retour à l'Empire en Chine se manifeste, alors certainement, elle va devoir le justifier sur ses propres fondements idéologico-structurels. C'est aussi ce qui motive la Turquie, qui souhaite retrouver une forme de prééminence impériale au Moyen-Orient, notamment Syrie.

### **Sous-section 2 : *Nation-building* et géostratégie : focus sur les nouvelles stratégies des *nation-builders* contemporains**

Une stratégie qui s'avance donc en Europe mais aussi au Moyen-Orient. La vision allemande de la géopolitique se couple avec le concept de *mitteleuropa* tandis que pour la France, il s'agit de renouer avec les mandats du début du siècle.

La France importe son modèle dans les Etats européens sous Napoléon Ier et bâti un Empire fondé autant sur un Empire familial européen que sur le droit, Napoléon Ier imposant le code Napoléonien aux nations conquises et intégré sous le joug français.

Cette vision impériale va traverser la France jusqu'aux colonisations de l'Afrique et de l'Asie pour cristalliser la pratique française moderne, puis contemporaine du *nation-building*. Elle se confronte alors à vision impériale de l'Allemagne, arrivant avec l'avènement de l'Empereur Guillaume Ier de Prusse (1871-1888) et de la Chancellerie de Bismarck (1915-1898).

Cette vision impériale se combinera avec les idéologies raciales intrinsèques allemandes pour vivifier le nazisme Hitlérien, considérant la France comme son « ennemi mortel ». Pour amorcer la réconciliation franco-allemande, il s'agira au travers d'une Europe communautaire de s'impliquer dans la bonne marche d'un *nation-building* européen à l'intérieur mais également à l'extérieur (I).

La stratégie anglo-américaine reste, quant à elle centrée vers le Proche et le Moyen-Orient avec l'objectif continue de conserver la mainmise sur le *Heartland* et le *Rimland*.

Au Moyen-Orient cela passe alors par le même modèle initié que lors de la Première Guerre Mondiale et se combine avec l'inspiration révolutionnaire du *nation-building* : c'est le moment des Révolutions arabes (II). Ces stratégies sont toujours d'actualité et se répètent d'ailleurs actuellement dans les continents américains

### **I. Au sein de l'Europe communautaire : la combinaison des vellétés nationales impériales allemandes et françaises**

On avait souligné la nouvelle scénarisation des révolutions européennes en Ukraine mais l'on n'a pas mis encore en évidence dans quel contexte géostratégique elle s'inscrivait. C'est justement l'occasion ici (A) et de souligner que cette stratégie trouve aussi ses actualités dans la construction européenne (B).

#### **A. Le « scénario » ukrainien : la Révolution ukrainienne au service d'une nouvelle scénarisation du mythe national.**

Le discours libérateur s'incarne bien souvent dans la démocratie libérale tout en se construisant vis-à-vis de régime considérés comme rogue state ou oppresseur. L'omniprésence de ce discours dans la politique et la diplomatie internationale occidentale et plus spécifiquement américaine, participe de la volonté de créer un mouvement de démocratisation non par le principe de légitimité populaire, suivant un processus historique de « réclamation de droits », mais en ouvrant la voie à des agitateurs politiques de type révolutionnaire, de se poser/revendiquer comme incarnation de la légitimité populaire.

Une avancée supplémentaire est réalisée, rejoignant de plus en plus l'idée de *nation-building* comme principe mandataire réapparaît avec l'institutionnalisation de force démocratique révolutionnaire et leur reconnaissance internationale dans une stratégie « préconflit ».

Avec les « révolutions arabes » et les révolutions colorées en Ukraine mais actuellement à Hong Kong (2018-2019) ou de manière latente au Venezuela (2018-2019), les événements semblent de plus en plus prendre la même tournure même si les acteurs de ces retournements semblent de plus en plus faciles à identifier tant l'histoire se répète systématiquement avec un même scénario.

Le scénario ukrainien a suivi exactement le même que celui qui a encouragé le reste des révolutions arabes, sans « les interventions démocratiques » : l'ancien président Yanoukovitch a quitté ses fonctions de Président pour céder la place à une assemblée de nouveaux partis.

En Tunisie, c'est l'ancien Président Ben Ali qui quitte ses fonctions de Président pour céder la place à une nouvelle assemblée de partis. Dans les deux cas, d'anciens acteurs en cours d'institutionnalisation vont être légitimés internationalement.

Peut-on y voir le retour aux périodes de la Renaissance, du « Grand Jeu » ou alors des théories des stratèges comme Halford McKinder ou même Brzezinski ?

Ce dernier mettra en évidence dans son ouvrage devenu classique *Le Grand échiquier* l'importance primordiale de poursuivre le barrage européen face à l'influence russe en prenant pour appui l'Ukraine comme catalyseur de l'influence impériale russe et l'intégration communautaire (Union Européenne) comme premier mur à cette stratégie impérialiste de « contre-empire ».

De l'autre côté, la Crimée se rattachait alors à la Fédération de Russie suite à un référendum d'approbation en 2017, poursuivant une politique historique et stratégique entreprise depuis les débuts du XIXe siècle par la « Grande » Catherine de Russie (1729-1796).

Dans une Ukraine endettée, qui était déjà en 2007 l'un des plus grands pourvoyeurs de l'aide américaine, les Etats-Unis souhaitaient déjà y implanter les principes fondateurs de la démocratie libérale (C'est penserait-on légitimement l'un des coûts de l'aide américaine fournis à ces Etats : créer les conditions d'un *state-building* démocratique et d'un *nation-building* pro-occidental).

C'est là où la stratégie américaine et la stratégie euro-communautaire ont un point commun : une méfiance traditionnelle de la Russie, considérée comme prédatrice et oppressive.

## **B. La construction européenne : un *nation-building* communautaire aux inspirations franco-allemandes ?**

La construction européenne combine autant les fondements de la construction nationale allemande que l'extériorisation de sa puissance en choisissant des partenaires dans son voisinage. En effet, la construction de partenariat extérieur implique de développer un environnement suffisamment stable et prompt aux partenariats économiques.

Dès 2007, l'Union Européenne lance l'union pour la Méditerranée, qui s'inscrit dans le cadre du processus de Barcelone et surtout du partenariat euro-méditerranéen (*Euromed*) pour montrer, au-delà de l'Union Européenne elle-même, l'intérêt que représente encore, pour la France de développer un « forum » dans lequel les Etats autour de la Méditerranée, Etats anciennement décolonisés compris, pourraient échanger sur des thématiques politiques et économiques.

Au niveau de l'Union Européenne cette politique se manifeste par la politique européenne de voisinage<sup>817</sup> (PEV) qui offre un nouvel espace de coopération avec des Etats non-membres la communauté.

Il s'agit d'influencer les Etats membres comme non-membres de l'Union Européenne en vue d'harmoniser progressivement les intérêts et les valeurs des Etats non-membres avec celles de la communauté :

*« Le concept qui se trouve ancré dans la politique européenne de voisinage est celui d'un cercle de pays, partageant les valeurs et objectifs fondamentaux de l'UE et s'engageant dans une relation de plus en plus étroite allant au-delà de la coopération, c'est-à-dire impliquant un niveau d'intégration économique et politique important. Cette démarche secrètera des gains énormes pour les pays concernés en termes de stabilité, de sécurité et de prospérité renforcées.*

*Les plans d'action, à élaborer sur la base des principes fixés dans la présente communication, constituent une première étape importante pour mettre en œuvre ce concept. Ils définiront la marche à suivre pour ces trois à cinq prochaines années. La prochaine étape pourrait consister dans la négociation d'accords européens de voisinage, appelés à remplacer la génération actuelle d'accords bilatéraux, à condition toutefois que les priorités fixées dans le plan d'action*

---

<sup>817</sup> Article 8 du traité sur l'Union Européenne; Titre V du traité sur l'Union Européenne (action extérieure); Articles 206 et 207 (commerce) et articles 216 à 219 (accords internationaux) du traité sur le fonctionnement de l'Union Européenne (TFUE).

*soient respectées. Les progrès accomplis sur cette voie permettront à l'UE et à ses partenaires de s'entendre sur les objectifs à plus long terme à atteindre dans le cadre du développement progressif de leurs relations au cours de ces prochaines années*<sup>818</sup>. »

En définitive, on peut s'attendre à une refonte des relations avec ces Etats non-membres qui seront probablement bienvenus à des partenariats de plus en plus rapprochés, pour procéder à une éventuelle intégration intracommunautaire.

Ce n'est ni plus ni moins que du *soft-european-building*, un *nation-building* communautaire, dans lequel les Etats non-membres seraient probablement appelés un jour, à être intégrés dans un partenariat plus rapproché avec l'Union Européenne.

En même temps, cette construction se fait surtout parce que ces Etats sont dans la sphère d'influence française, pour la plupart d'entre eux. Ce partenariat doit constituer les bases d'une intégration civilisationnelle dont les fondements se retrouvent en quelque sorte déjà dans la structure socio-politique interne de ces Etats.

C'est donc vers une évolution de la construction européenne comme s'orientant vers une évolution communautaire supplémentaire : la porosité des frontières à l'intérieur mais une fragmentation régionale, au travers des Chartes de l'autonomie locale et régionale et des régions qui peuvent, sans passer par l'Etat, contracter avec les autres Etats membres.

Elle se combine à une forme de *soft-nation-building* partiel : la Charte des langues régionales ou minoritaires qui recherche également une forme de reconnaissances de minorités et renforcer la régionalisation pour intégrer, sans passer par des Etats récalcitrants, le nouveau modèle européen.

---

<sup>818</sup> Communication de la commission - Politique européenne de voisinage – Document d'orientation {SEC(2004) 564, 565, 566, 567, 568, 569, 570} (52004DC0373) (URL : <https://eur-lex.europa.eu/%20LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CELEX:52004DC0373:FR:HTML>)



## **II. Dans le « Grand-Moyen Orient » : une combinaison subversive du *soft power*, du *hard power* et du *smart power***

Philosophie révolutionnaire logique d'Empire combinés se sont retrouvés dans les révolutions arabes, qualifiés en Europe de « Printemps (*Arab springs*) », témoignant de ce passage des « Grandes stratégies » multiséculaires, aux stratégies décennales et enfin aux stratégies actuelles qui n'en sont que des applications (A). On peut néanmoins en observer certaines limites en Libye (B) et quelque peu en Syrie.

### **A. Les révolutions arabes : De la « Grande Stratégie » aux grandes opérations**

Les révolutions arabes se basent sur un mythe, qui a pris les allures d'un véritable romantisme et qui s'est rapidement disséminé, grâce aux réseaux sociaux dans la quasi-totalité du monde arabe. Si les effets ont été, en terme d'impacts, assez disparates, ils ont été la cause de l'enclenchement de stratégies déjà observées dans le passé.

En effet, les Révolutions arabes auraient démarré en Tunisie. A Sidi Bouzid, un jeune marchand devant subvenir aux besoins de sa famille, Tarek<sup>819</sup> Bouazizi vend quotidiennement des légumes sur le marché de la ville. Or le 17 Décembre 2010, le jeune vendeur se fait confisquer ses marchandises par la police de la ville, qui lui réclame un pot-de-vin.

Il décide de s'immoler par le feu en guise de protestation. Les jours suivants, la nouvelle est relayée sur les réseaux sociaux et prend une grande ampleur, si bien que des manifestations se déclenchent et aboutissent à la fuite du Président alors en exercice, Zine el-Abidine Ben Ali.

Prenant plus d'ampleur dans le monde arabe, c'est au tour de la place Tahrir en Egypte d'être investie par des manifestants, ce qui provoque le départ d'Hosni Moubarak de la Présidence d'Egypte le 11 Février 2011.

Ces anciens alliés des Etats Occidentaux s'étant enfuits tous deux très rapidement, ils réveillent, dans l'ensemble du monde arabe, des manifestations contre « l'oppression des dictateurs ».

---

<sup>819</sup> Le vrai nom, de celui qui est connu médiatiquement en Europe comme dénommé « Mohamed », s'appelle en réalité Tarek Bouazizi.

Pour la seconde fois, des révolutions doivent permettre d'ouvrir la brèche et de faire s'effondrer des régimes. Néanmoins, certains régimes « seront effondrés<sup>820</sup> » plus vite que les autres : la Libye, la Syrie, eux, devront se confronter à des révoltes militaires. Le Yémen pour sa part n'arrive plus à se régénérer autour de l'ancien président Ali Abd'Allah Saleh. Le Président qui lui succède, Abdo Rabbo Mansour Hadi est empêché de gouverner, considéré par les rebelles *Houthis* comme un « pion des Etats-Unis ».

Le scénario de la Révolution arabe ramène la nouvelle stratégie américaine sur le devant de la scène : le « *leadership from Behind* ». Les Etats-Unis vont alors peu à peu se transformer en agent de subversion pour permettre aux Révolutions de s'accomplir contre le droit international :

« *Tous les Etats doivent s'abstenir d'organiser, d'aider, de fomenter, de financer, d'encourager ou de tolérer des activités armées subversives ou terroristes destinées à changer par la violence le régime d'un autre Etat ainsi que d'intervenir dans les luttes intestines d'un autre Etat* », ainsi que dispose la résolution n°2625 de l'O.N.U. du 24 Octobre 1970.

De cette stratégie, les Etats-Unis vont à plusieurs reprises tenter d'intervenir en Syrie alors que de nombreuses fois, certains Etats Occidentaux alliés vont être accusés par les dirigeants arabes et leurs alliés de tenter de s'ingérer dans les affaires internes des Etats. En Libye, guidé par les Etats-Unis, la France, coordonnée avec l'Allemagne et le Royaume-Uni, va bombarder la capitale de la Jamahiriya arabe libyenne, tout en parachutant des armes aux rebelles<sup>821</sup>.

Dans le même temps, deux Etats se distinguent par des objectifs géopolitiques, l'un assumé, l'autre révolu : le « Grand Israël » et la « Grande Syrie ». Par analogie, on aurait pu supposer que l'intervention militaire syrienne au Liban aurait pu participer à cette stratégie de grande ampleur.

Le « *leadership* » ou « *leading from behind* » s'inscrit dans cette optique. Cette stratégie américaine a pour but d'encourager les alliés de Washington à agir militairement sur le terrain, sans pour autant que l'armée américaine ne s'implique clairement dans le processus.

---

<sup>820</sup> Le choix des termes est ici assumé.

<sup>821</sup> GÉLIE Philippe, « La France a parachuté des armes aux rebelles libyens », in *lefigaro.fr*, *op. cit.*, publié le 28 juin 2011 à 19:41, mis à jour le 28 juin 2011 à 22:38, consulté le 26 Mars 2020, (URL: <https://www.lefigaro.fr/international/2011/06/28/01003-20110628ARTFIG00704-la-france-a-parachute-des-armes-aux-rebelles-libyens.php>).

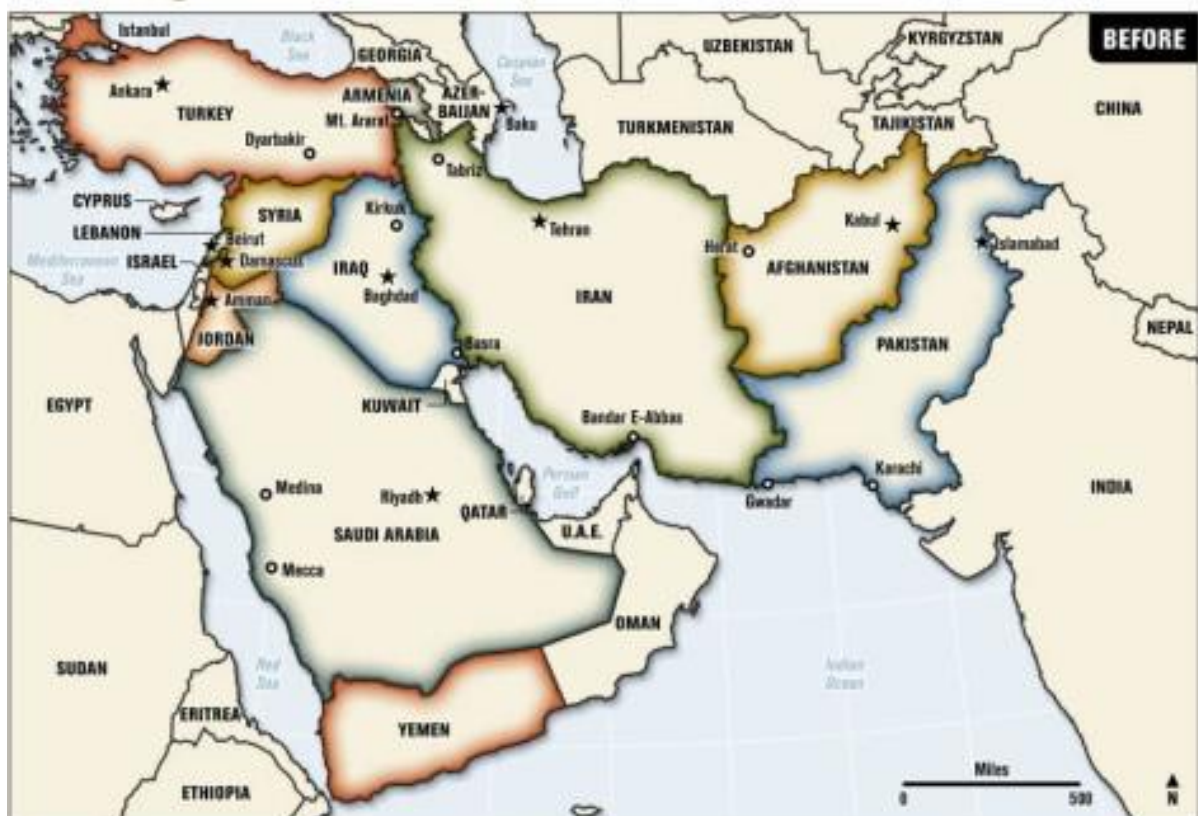
*Le nation-building : Fondements conceptuels, manifestations opératives et enjeux stratégiques*

Si elle ne s'est pas réellement distinguée dans le cadre des opérations en Afghanistan et en Irak, elle a pris de l'ampleur lors de l'attaque de la Libye en 2011 afin de faire tomber le régime de Mouammar Kadhafi.

En Irak, c'est une autre stratégie dont l'aspect militaire a des objectifs autant tactiques que politique et social : cette tactique opérationnelle a pour objet d'imprégner la conscience collective des irakiens et surtout des habitants de Bagdad au travers une attaque très puissante de leur capital. C'est la tactique, ou plutôt la stratégie du « *shock and awe* », le « choc et stupeur ».

Si les tacticiens de « choc » ont envisagé cette dernière dans le cadre d'un affrontement sur champ de bataille entre armée équilibré du XVe et XVIIIe siècle notamment<sup>822</sup>, elle prend aujourd'hui une dimension psychologique qui dépasse sa dimension purement militaire.

### Redrawing the Middle East map



<sup>822</sup> On pourrait citer en la matière les grands tacticiens et stratèges européens, de Maurice de Saxe à Frédéric II de Prusse en passant en France par le Comte de Guibert.

Cette carte ci-dessous (AFTER) représente les différents Etats considérés comme inséré dans le « Grand Moyen-Orient » ou « Moyen Orient élargi », dans lequel tous les Etats se trouvant entre la Turquie le Pakistan et le Yémen, inclus sont impliqués.

La carte ci-dessous représente, elle, toutes les modifications de frontières qui sont proposées dans la nouvelle vision géopolitique américaine, avec une scénarisation « à la britannique ». On peut observer des références qui ont déjà été explicités dans d'autres stratégies, qu'elles soient, arabes, israéliennes, entre autres :

- La prise en compte de la peur du « Croissant chiite », qui a fait émerger un « mur sunnite » contre une Iran qui se verra territorialement réduite,
- Une Irak fragmentée en trois Etats distinct dont un Etat totalement kurde qui serait formé par des morceaux de territoires Nord-syriens, Est-Turc et Nord Irakiens, peuplés majoritairement de kurdes,
- Un Etat sunnite en Irak constitué de provinces majoritairement arabe sunnite de l'ancien Irak,
- Une Jordanie plus grande, frontalière du *Hejaz*, Terre Sainte sanctuarisée et reconnue comme Etat (une sorte de Vatican),

L'Etat d'Israël reviendrait aux frontières de 1967, comme le reconnaît ainsi le Droit International tandis que le Liban serait doté de morceaux de territoires syriens qui empêcherait cette Syrie affaiblit d'avoir un accès à la Mer Méditerranée.

Il en est de même pour l'Afghanistan qui serait coupé d'un Baloutchistan à son sud alors que le Pakistan serait réduit à une bande territoriale située entre l'Afghanistan et son rival indien.



Le plan de Ralph<sup>823</sup> Peters se trouve dans son article « Frontières de Sang, que faire pour améliorer le Moyen-Orient ? » publié dans l'*American Forces journal*. Il témoigne de cette volonté unilatéraliste de redessiner les cartes, en modifiant sur le plan interne la structure politique et sociale des Etats du monde entier, tout en recherchant une forme de compromis entre chaque territoire, avantageant certains Etats selon des considérations stratégiques.

C'est justement dans ce même cadre que l'on peut comprendre les volontés britanniques et françaises de réaliser leurs ambitions aventureuses dans ces Etats dans lesquels ces deux anciens Empires ont entretenus des rivalités.

En même temps, et ayant compris le changement de paradigme instillé par les Etats-Unis via le général Dwight Eisenhower<sup>824</sup>, la France et l'Empire britannique ne semblent plus vouloir réaliser leurs ambitions sans l'accord et l'encadrement américain.

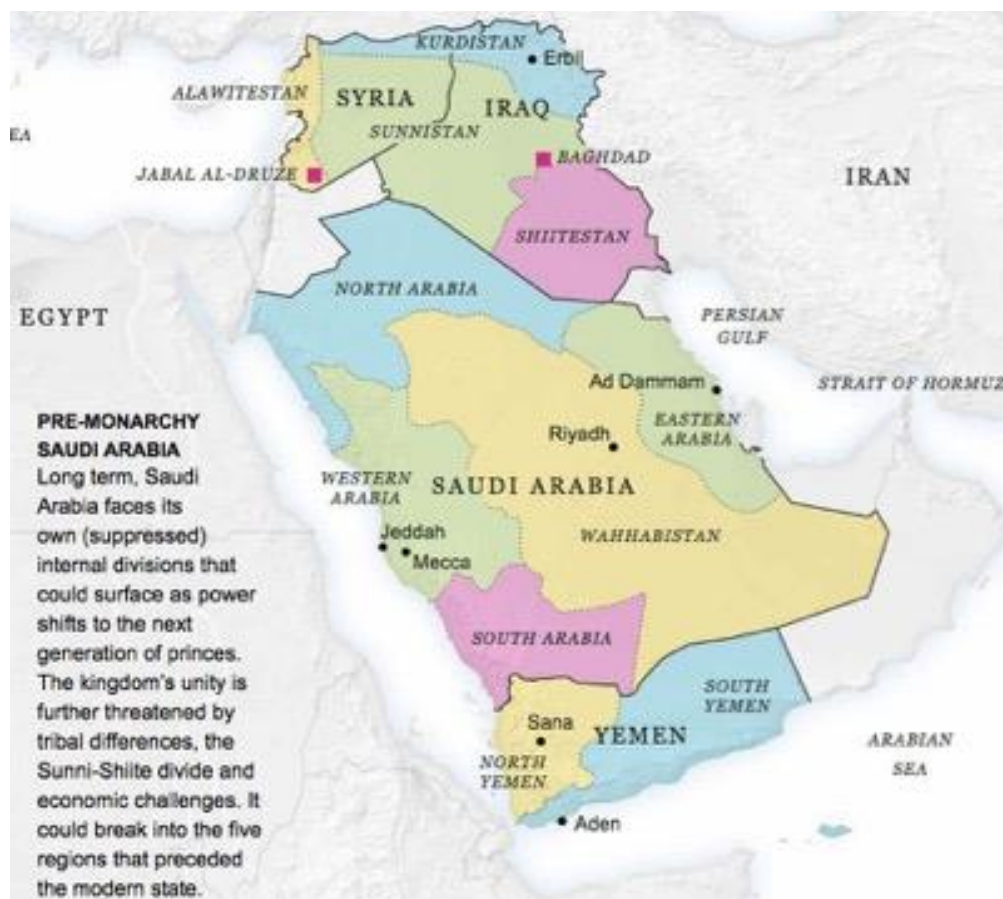
<sup>823</sup> PETERS Ralph, « Blood borders. How a greater middle east would look », in *Armed Froces Journal*, Juin 2006 (Disponible à cet URL : <http://armedforcesjournal.com/blood-borders/>)

<sup>824</sup> C'est l'un des interprétations que l'on propose ici à savoir que l'intervention du président Eisenhower lors de l'attaque franco-israélo-britannique sur le canal de Suez avait pour objet de freiner leurs ambitions impériales, si elles étaient contraires aux intérêts américains, ces derniers souhaitant alors par ailleurs se trouver un maximum d'alliés lors de la guerre froide, parmi les Etats qui suivraient un processus de décolonisation.

*Le nation-building : Fondements conceptuels, manifestations opératives et enjeux stratégiques*

Par ailleurs, si cela est la même chose aux Etats-Unis, il en est de même pour l'Europe qui possède ses propres ambitions personnelles et qui, comme on peut le percevoir, réalise ses propres idéaux par une construction organisée de plus en plus inclusive.

A cette construction s'ajoutent les institutions qui réalisent une harmonisation culturelle, juridique et même morale sur la totalité de l'Union Européenne, celle-ci prise comme support de ces mêmes idéaux.



*Carte réaménagée de la stratégie américaine proposée par Robin Wright*

Cette carte réactualisée des découpages prévus pour le Moyen-Orient conforte les idéaux américains en la matière dans la région tout en renouant avec les occupations/colonisations françaises et britanniques au Moyen-Orient : l'Etat alaouite réapparaît alors que l'Irak est divisé en trois parties.

On observera, en accord avec la pensée américaine mais également française (et on verra pourquoi), l'établissement d'un Etat qui intègre les deux lieux saints de l'Islam et séparés de toute les revendications wahhabites en séparant le *Nejd* saoudien en deux parties (*North Arabia* et *wahhabistan*).

En Afrique du Nord, le schéma est aussi envisagé pour la Libye<sup>825</sup> qui doit subir une division en trois parties représentant les régions historiques du pays :



*Carte des trois régions historiques de la Libye, selon la partition de Robin Wright*

C'est en définitive la fragmentation proposée pour la Libye, suivant une partition en trois régions traditionnelles qui ont formées la Libye.

### **B. L'exemple Libyen : un échec ... ou une vision plus large ?**

La Libye a été durant les années 2011-2012 le théâtre d'une révolution aidée par les Occidentaux, la France, la Grande-Bretagne en avant et les Etats-Unis en arrière, accomplissant une nouvelle doctrine stratégique dénommée « *Leading From Behind* ». Cette doctrine implique que les Etats-Unis allaient encadrer, dès à présent, l'action coercitive à l'encontre des régimes qualifiés de « *rogue states* » afin de les faire s'effondrer et reconstruire le pays entier par la suite.

---

<sup>825</sup> WRIGHT Robin, « Imagining a Remapped Middle East », *thenewyorktimes.com*. Septembre 2013, consulté le 12 Mars 2020 (disponible à cet URL : <https://www.nytimes.com/2013/09/29/opinion/sunday/imagining-a-remapped-middle-east.html?pagewanted=all&r=0>)

La construction européenne est caractérisée par une volonté de *nation-building* qui existe au-dessus des Etats et qui se réalise clairement par les voies institutionnelles. La Constitution d'organes de décisions sur le modèle de la séparation des pouvoirs au sein de l'Etat, la construction de cadres d'unification culturelle européenne et notamment d'une citoyenneté européenne semble aller vers une plus grande et une plus forte intégration, un processus qui n'a, malgré les difficultés, jamais cessé de s'accélérer.

La révolution Libyenne, dont le centre fut Misrata, a embrasé tout le littoral libyen pour finalement renverser le leader Mu'ammar Kadhafi, tué dans l'affrontement.

Un C.N.T. naîtra le 17 Février 2011 à Benghazi, sous la direction de Mustapha Abdeljalil, ex-ministre de la Justice de Kadhafi. Ce scénario est le même que celui qui fut suivi aussi bien en Tunisie qu'en Syrie.

En Egypte, la révolution n'a pas eu les mêmes effets puisqu'il n'y a pas eu de guerre civile (le changement de régime est l'objectif de cette opération de grande ampleur qui n'avait alors pas l'objet de réaliser du *nation-building* et s'inscrivait dans le *régime change* »).

Néanmoins, un élément commun est le « *storytelling* » qui reste le point commun d'ancrage entre les deux principes : l'interventionnisme humanitaire ne s'est tout simplement pas suivi d'une intervention terrestre et d'une reconstruction globale, avec l'architecture que l'on connaît.

Par contre, autre élément, l'interventionnisme humanitaire s'effectue par le biais de rebelles qui sont subventionnés en armements et soutenus tant directement et qu'indirectement, par des *nation-builders*. Ces grands acteurs sont intéressés à faire tomber, non pas des régimes en réalité, mais de véritables modes de direction d'un Etat-nation qu'il a fallu plusieurs décennies à construire et consolider.

Ces rebelles de la liberté semblent être de la même nature pour la plupart que ceux qui combattirent l'Ex-URSS en Afghanistan, dans les années 1980. Ne s'agit-il pas de *nation-building* pour autant ? On peut affirmer qu'il existe de nombreux éléments confirmant un *nation-building* sans l'appareil mis en place en Afghanistan, en Irak ou en Bosnie, qui n'ont pas connu de pareils.



### **III. A la recherche d'un modèle de paix par la guerre, l'actualité syrienne comme point d'orgue de la confrontation impériale**

La domination impériale possède aussi une dimension de paix, sur la base d'une vision nationale déjà mise en lumière précédemment. La recherche de la paix a, sous la forme du *nation-building*, une portée autant stratégique que philosophique.

Néanmoins, cette paix est l'une des conséquences et non de la cause de la puissance (A). Cette réalité se manifeste actuellement autant en Syrie (B) qu'en Europe et aujourd'hui d'ailleurs près des Caraïbes (C).

#### **A. *Pax Americana, Pax Britannica, Pax Gallica* ou l'éternel principe du *Si Vis Pacem, Parabellum***

La logique propre aux Etats-nations et l'Histoire est le sens profond de la géostratégie et l'intérêt du *nation-building* comme géostratégie.

La logique de domination imprègne nécessairement les relations internationales : c'est la course de l'Histoire qui pousse les Etats-nations à réaliser leurs ambitions, notamment lorsque ces dernières sont les plus puissantes.

C'est aussi, en définitive, avoir les moyens de ses ambitions qui permet de concrétiser ces dernières et triompher sur toutes les autres en vue d'établir son propre ordre mondial : *pax britannica* pour la Grande-Bretagne, *pax americana* dans le monde, *pax gallica* en Afrique ...

Il est aujourd'hui impossible de comprendre ces logiques sans se référer aux doctrines stratégiques qui influencent les civilisations, qui ont su préserver leurs modèles au travers du temps.

Les années 1990 ont été charnières pour les Etats-Unis principal acteur du *nation-building* contemporain. WALT énonce que les Etats-Unis « *ont vu dans la puissance incontestée dont elles disposaient l'occasion de modeler l'environnement international, de renforcer encore la position américaine et de récolter des bénéfices plus importants à l'avenir*<sup>826</sup> ».

---

<sup>826</sup> GOLUB Philip, *Une autre histoire de la puissance américaine*, traduit de l'anglais par Claude ALBERT, Editions du Seuil, Novembre 2011 pour la langue française, 286p., p.11

*Le nation-building : Fondements conceptuels, manifestations opératives et enjeux stratégiques*

Elle est à l'image des autres puissances, le reflet, bien plus que d'une puissance ou d'une vision, mais d'une véritable *cosmologie impériale*<sup>827</sup> comme concept premier de toute la géopolitique et de la géostratégie des Empires.

C'est ce qui lie mais également différencie, dans le moteur intime des Etats-nations, leur projection de puissance.

Ce constat admet nécessairement que la nature impériale de ces « Vainqueurs de l'Histoire » pousse ces derniers à influencer l'ordre international. Cela répond du même principe stratégique, fondamentalement lié aux relations entre Etats, qui implique que l'environnement puisse être modifié afin qu'il soit à l'avantage de celui qui le réalise.

Néanmoins, si ce principe étant ancien, il se réactualise sous la forme d'idéologies et de conceptualisations stratégiques particulières qui sont hérités au travers du temps, mais sont toujours dominés par les mêmes logiques impératives et opératives qui influencent les civilisations.

Le vainqueur est celui qui, dans le monde où l'homme est un loup pour l'homme réussit à triompher de tous ses adversaires et imposer la vision du monde comme étant la vérité, vers la « paix perpétuelle » kantienne.

De ces grandes stratégies découlent des stratégies actives dans lesquels on reconnaît les moteurs intimes de ces Etats-nations.

On peut l'observer directement dans la stratégie opérée par les Etats-Unis dans l'ensemble du Moyen-Orient. Les réalités du principe de mandat se retrouvent aujourd'hui appliquées par une puissance qui a inspiré l'universalisme français et qui a été inspiré des philosophies européennes, mais aussi du modèle stratégique britannique.

Le *nation-building* libyen souhaitait faire du CNT, le centre d'organisation d'un gouvernement de transition qui deviendrait, en définitive, l'allié des puissances organisatrices de la révolte contre le nouveau dictateur du « *rogue state* Libye ».

Les *nation-builders* ont pris une nouvelle forme d'organisation d'autorité provisoire plus pertinente que celle qui organisait la reconstruction irakienne. Comme on l'avait énoncé, l'Autorité Provisoire de la Coalition elle-même est à l'image de ce que représentait la Compagnie des Indes orientales pour la Grande-Bretagne, à savoir une compagnie privée

---

<sup>827</sup> GOLUB Philip, *Une autre histoire de la puissance américaine...*, p.21

impériale censée ouvrir les portes des marchés dans les *dominions*<sup>828</sup>. Elle a permis de libéraliser l'économie irakienne en rompant radicalement avec le socialisme passé.

Ainsi, le CNT, le conseil national de transition libyen, était légitimé auprès de puissances extérieures qui devenaient *de facto*, celles qui allaient légitimer l'existence de la nouvelle nation libyenne en offrant aux peuples occidentaux, en premier lieu, et au monde entier en second lieu, la nouvelle scénarisation nationale : une révolution qui aurait permis de faire tomber un dictateur, dans la lignée des Printemps arabes.

Cela aurait permis à terme de renverser le paradigme du nationalisme arabe, qui serait réactivé voire ressuscité, dans lequel l'« islamisme » inspiré par des Frères Musulmans aurait un rôle de protagoniste dans la scénarisation.

On rappellera que Rachid Ghannouchi, ancien Président du Parlement tunisien arrivé au pouvoir avec la chute de l'ancien Président-dictateur Zine el-Abidine Ben Ali, a été accueilli comme réfugié politique à Londres et les liens existaient déjà entre les Etats-Unis et les Frères Musulmans, ces deux acteurs souhaitant s'opposer au nationalisme arabe défendu alors par Gamal Abdel Nasser.

L'ancien président d'Egypte, Mohamed Morsi, cadre de l'organisation des Frères musulmans, était également un citoyen américain. Les Etats-Unis ont une longue expérience de la dynamique takfiriste et /ou wahhabite notamment en Afghanistan, stratégie imaginée par Brzezinski pour écarter les ambitions soviétiques sur le territoire.

Dans le même temps, c'est aussi le scénario préconisé pour la République arabe syrienne et un éventuel CNS, un « conseil national syrien », qui réenclencherait la même scénarisation que pour la Libye.

---

<sup>828</sup> Cf, à ce sujet : HALCHIN Elaine L., « The coalition Provisional Authority (C.P.A.) : Origin, Characteristics and Institutional Authorities », in *Congressional Research Service*, The library of Congress, Avril 2004 (<https://fas.org/sgp/crs/mideast/RL32370.pdf>) (les liens sont confirmés dans la publication de la RAND Corporation : DOBBINS James, JONES G. Seth, RUNKLE Benjamin MOHANDAS Siddharth, *Occupying Iraq, a history of the coalition provisional authority*, National security research division, 2009, 364p., p.11 (URL : [https://www.rand.org/content/dam/rand/pubs/monographs/2009/RAND\\_MG847.pdf](https://www.rand.org/content/dam/rand/pubs/monographs/2009/RAND_MG847.pdf))

**B. Le scénario syrien du *nation-building* : un référent pertinent pour observer les planifications des nation-builders**

Tout d'abord, il faut rappeler l'importance stratégique que reflète le Kurdistan dans cette configuration, puisque la problématique de ce territoire, habité également par des arabes, est particulier, les kurdes ayant été un peuple nomade alors que les arabes actuels irakiens et/ ou syrien, dans le Kurdistan syrien, s'y étaient déjà enracinés.

Le Kurdistan est le carrefour stratégique de trois grands acteurs : l'Union Européenne, les Etats-Unis et la France, cette dernière ayant disposé d'un bureau de représentation à Erevan. Elle est le territoire pour lequel justement la France a longtemps souhaité une indépendance.

Néanmoins, si la présence kurde est facile à évaluer, réaliser l'idée d'un véritable Etat du Kurdistan est difficile car le territoire s'étend sur plusieurs pays arabes mais également en partie sur la Turquie actuelle.

Le Kurdistan sous *nation-building* serait facilement reconnaissable par les Etats Occidentaux dans un souci stratégique et permettrait l'établissement de nombreux partenariats sans compter les stratégies sous-jacentes de pérennité de puissance issues des « Grandes stratégies », développées précédemment.

Néanmoins, cette région serait pour les Etats alentours, perçue comme un véritable ennemi et favoriserait la construction d'une véritable synchronicité stratégique, envers un Etat qu'ils ne reconnaissent pas.

Plusieurs planifications sont envisagées, mais toutes, sur le plan intérieur, concourent à faire de cet Etat un « Etat occidental » :

- Le *Rojava*
- Le Kurdistan Irakien

Cette éventuelle « entité kurde » manifeste également tous les problèmes des Etats décolonisés modernes puisque, comme on l'a énoncé, la minorité kurde se disperse dans plusieurs Etats de la région : Iran, Irak, Turquie, Syrie, Azerbaïdjan ...

L'Union Européenne fait de cette question, en plus de celle de la reconnaissance du génocide arménien, perpétré à l'époque du califat Ottoman par les *Jeunes Loups Gris*, des conditions

préalables nécessaires à l'entrée de la Turquie dans la zone euro : ainsi, « *si la Turquie se séparait de son Sud-Est, elle entrerait plus facilement dans l'Union Européenne*<sup>829</sup> ».

Le *nation-building* étudié dans cet optique, dans ce que l'on appelle une grille d'analyse « en poupée russes », permet mieux de cerner cette action de la part des Etats-Unis, grand *nation-builder*, qui a, semble-t-il, réveillé les ambitions de la Grande-Bretagne, de la France ou de la Turquie, tous anciens Empires en quête de renouveau.

Le *nation-building* est par ailleurs perçu comme inscrit dans un cadre plus large d'action coercitive indirecte qui se situe au carrefour de nombreuses stratégies de guerres, sans pour autant en démontrer l'efficacité:

« *Cette relation entre MCO [Major Combat Operation], IW [Irregular Warfare] et un effort accru de soutien et de légitimation de la gouvernance civile (SSTR) reste encore la clé de la réflexion américaine actuelle. Mais à l'avenir, l'impératif d'action indirecte, de préférence aux aventures expéditionnaires de nation-building coercitives, pèsera lourd sur les priorités du Department of Defense*<sup>830</sup> ».

Le cadre militaire des interventions rappelle celui qui a conditionné la création de l'OTAN, un des acteurs importants du *nation-building* et de son volet militaire dans les Etats musulmans du Proche-Orient et de l'Asie Mineure.

La mise en place d'un « mur sunnite » est déjà prévu et la réactualisation de cette planification prévoyait justement un « Sunnistan » entre l'Irak et la Syrie, sur les terres mêmes où évoluait l'organisation *Daesh*, pour contrer un éventuel « croissant chiite ».

La guerre actuelle en Syrie opère selon les mêmes présupposés et, poussés par les Etats Occidentaux et la fragmentation prévue pour l'Irak, l'indépendance de la Région autonome du Kurdistan en Irak a été avortée à la dernière limite. C'est justement l'intervention russe en Syrie qui a permis de repousser cette ambition.

---

<sup>829</sup> BATUM Suheyli, « Turquie : faudra-t-il se séparer des Kurdes pour entrer dans l'UE « ? », in *Courrier International* n°805 (citant Vatan, journal turc), publié le 6 Avril 2006.

<sup>830</sup> FIORINA Jean-François, ZAJEC Olivier, *Etats-Unis : quelles perspectives stratégiques ?*, diplomweb.com, publié le 21 Octobre 2011, consulté le 17 Août 2018, 8p. *op. cit.* p.8 (disponible à cet URL : <https://www.diplomweb.com/Etats-Unis-queelles-perspectives.html>)

**C. Une géostratégie opérative conservant son point d'orgue : le « heartland Russie »**

De manière plus globale, l'OTAN a poursuivi son extension stratégique à travers l'Europe pour tendre aujourd'hui à vouloir y intégrer l'actuelle Ukraine. Celle-ci vient de traverser en 2014 une révolution colorée dans laquelle les Etats-Unis sont directement intervenus. Cela a suscité de fortes inquiétudes de la part d'une Russie qui s'inquiète également d'une intégration de la Géorgie<sup>831</sup> mais également plus récemment du Monténégro.

La crise de la Géorgie, mais plus récemment la crise ukrainienne (qui n'a toujours pas trouvé de débouchés dans le Donbass) mais aussi la réintégration historique de la Crimée dans la Fédération de Russie, a fortement contribué à pousser les Etats d'Europe à avoir une attitude ambiguë vis-à-vis de celle-ci.

Il faut réinterroger d'une part l'utilité de l'OTAN pour certains (notamment la France) et sa réactivation plus poussée par d'autres (la Pologne qui craint le retour en force d'une fédération de Russie à ses portes).

Assez symboliquement, actuellement le nombre d'états membres de l'Union Européenne, avec laquelle l'OTAN développe un partenariat stratégique fort et le nombre de membres de l'U.E est de 28 Etats.

Dans cette configuration, le Kosovo a été l'un des plus grands fournisseurs de combattants de l'organisation E.I.I.L. / *Daesh*. Le Kosovo apparaît ni plus ni moins que comme un état-client des Etats-Unis et un de ses grands alliés la région. Dans cet Etat se situe la base militaire de Camp Bondsteel, qui permet à l'armée américaine de se déployer dans la zone des Balkans et ce, jusque dans la mer Caspienne. Il est difficile d'imaginer que le soutien des américains aux combattants « jihadistes » de la région ne s'est pas poursuivi, encore jusque de nos jours.

On n'écarte pas l'hypothèse que le Kosovo mais également la Bosnie, qui sont construits sur les mêmes bases politiques et idéologiques, servent finalement de « viviers à combattants » tant pour l'Arabie Saoudite que pour les américains qui avaient imaginé une alliance américano-djihadiste sous le conseil ... de Zbigniew Brzezinski. Ainsi se trouve confirmée en Europe une

---

<sup>831</sup> Avec la Fédération de Russie est entrée en guerre en 2008, dans le cadre de la deuxième guerre de l'Ossétie du Sud.

réalité implacable : « le facteur dominant dans la région pour le nation-building et le « state building », c'est l'UE »<sup>832</sup>.

Enfin, la construction des frontières du Kosovo semble suivre une logique particulière dans cette grande stratégie globale pensée par Brezinski, à savoir barrer la route aux ambitions russes sur cette zone de l'Europe.

TROUDE identifie ainsi la volonté de maintenir la Serbie dans une forme de dépendance stratégique :

« Le rattachement au Kosovo est porté par tous les partis albanais de la vallée qui proposent un marché : en cas de partition du Kosovo, sa partie septentrionale donnée aux Serbes permettrait aux Albanais de Prešovo d'être arrachés au nouvel Etat kosovar. En cas de heurts entre les deux forces militaires, les liens avec la Macédoine et la Grèce seraient coupés pour la Serbie, à l'endroit où le corridor européen X est vital pour la survie de l'économie serbe<sup>833</sup> ».

Avec les troubles récents au Kosovo et en Albanie, va-t-on assister à la résurgence d'une PESCS<sup>834</sup>, une politique dont la pertinence va dépendre de son intégration harmonieuse avec une OTAN<sup>835</sup>, qui doit elle-même jouer avec une Turquie diplomatiquement instable et une Fédération de Russie de plus en plus sûre de ses moyens ?

Dans le même temps, les *nation-buildings* de la Bosnie et du Kosovo révélaient les réalités d'une dynamique stratégique dans laquelle les structures institutionnelles internationales serviraient non plus à assister les *nation-builders* mais à être les relais de leur puissance dans les Balkans.

L'éternel retour de cette logique de domination confirme et cristallise des réalités spécifiques, que les stratèges contemporains du *nation-building* semblent oublier ... volontairement ?

---

<sup>832</sup> BOIDEVAUX Francine, « L'Europe gère les Balkans, la responsabilité finale reste au concert des puissances », in *Relations internationales, les nouveaux outils de la diplomatie au XXIe siècle*, 2005/1 (n°121), éditions Presses universitaires de France, 2005, pp. 91 – 107., p.92

<sup>833</sup> TROUDE Alexis, « Le Kosovo au cœur de la question des frontières dans les Balkans », in *Géostratégie n°38, La géographie des conflits*, Paris, 1er Trimestre 2013, pp.129-140, p.139

<sup>834</sup> BOIDEVAUX Francine, « L'Europe gère les Balkans, la responsabilité finale reste au concert des puissances »,... : « La PESCS et la PESD se forgent dans les Balkans occidentaux » p.92

<sup>835</sup> Une OTAN qui par ailleurs recherche de plus en plus une nouvelle légitimité face à la fédération de Russie et à la « menace islamiste ».

## **Section II : Les perspectives géostratégiques : de nouveaux espaces du *nation-building***

Les évolutions technologiques, la volonté de ne plus revenir à la barbarie nazie (summum d'un processus ancien) et la prise de conscience induite par l'institutionnalisation internationale et par la volonté de défendre une vision humaniste ont transformé les stratégies de communications et d'agressions entre puissances.

La croissance économique et le développement sont au cœur des préoccupations des organisations internationales, des Etats, des sociétés civiles et d'autres acteurs privés. Le *hard power*, dans lequel réside la projection de puissance militaire, semble de moins en moins susciter l'adhésion d'une opinion publique, acquise à la cause démocratique dans les anciennes et nouvelles puissances occidentalisées et mondialisées (notamment dans les très grandes villes des puissances émergentes).

Ainsi, la conquête doit se déplacer vers de nouveaux espaces susceptibles de faire « moins de débats » quant aux répercussions civiles et militaires attendues en cas de conflits armés conventionnellement.

Autrefois, l'espace à conquérir était la Terre, car elle était le lieu d'expansion territoriale et de développement traditionnel des hommes. Un lien quasi sacré existait entre l'homme et la terre, qui donnait ses fruits car le Dieu de la Cité la protégeait. La découverte de nouvelles ressources va permettre à l'Homme d'en dominer les dimensions temporelles et spatiales au travers de la locomotive à vapeur (machine à vapeur au sens général).

Par ailleurs, avec l'impulsion de nouvelles technologies de la modernité, une nouvelle fois, le Charbon, le nouvel espace à conquérir était la Mer, lieu de connexion entre les autres territoires à conquérir et permet de créer des routes commerciales avec d'autres Etats. La mer permettait également de couper des accès stratégiques à d'autres rivaux et d'empêcher le développement de ces derniers.

Avec le charbon arrive le pétrole qui dynamise l'évolution technologique et lui donne une nouvelle dimension en complexifiant la construction de navires de guerres comme les sous-marins. Elle en atteindra l'apogée avec un nouvel espace à conquérir : « le Ciel », dans lequel un nouvel espace se constitue pour créer des routes commerciales, dompter les distances et contester des rivaux qui en amorçaient déjà la course lors des différentes expositions universelles européennes de la fin du XIXe siècle.



Le Ciel par extension recouvre également la conquête de l'espace, qui s'ouvre sur fond de rivalité impériale entre l'Union Soviétique et les Etats-Unis dès la fin des années 1950, avec le 4 Octobre 1957, le satellite soviétique Spoutnik Ier qui devient le premier objet à être mis en orbite autour de la Terre.

Avec les évolutions induisent dans les technologies de l'information et de la communication, de nouveaux espaces sont à conquérir : le cyberspace devient un milieu dans lequel les Etats peuvent se livrer des guerres asymétriques. Mais plus encore, la massification des médias va ouvrir la voie à de nouveaux territoires de conquête.

### **Sous-section 1 : La conquête des esprits et des cœurs : entre méthode religieuse ancienne et évolution technologique moderne.**

Le *soft power* est défini par Joseph NYE, qui soutient que les changements de paradigmes internationaux ont fortement contribué à édifier un nouvel ordre international.

Elle est conditionnée par des nouvelles stratégies beaucoup plus subversives qui mélangent évolution des NTIC d'une part, mais aussi la réactualisation et redynamisation des stratégies religieuses traditionnelles, d'autre part. Cette scénarisation est double : elle doit autant conquérir les cœurs de l'opinion publique que celle de l'opinion des nationaux de l'Etat-cible.

Les *mass-medias* deviennent le vecteur d'une forme plus subversive de conquête et d'influence stratégique (I). Les religions également inspirent, de plus en plus, le discours de certains anciens Empires qui souhaitent justement y trouver une justification morale et une destinée manifeste pour se réaliser complètement (II)

#### **I. Les *mass medias* et la scénarisation au service de nouveaux mythes nationaux**

Les médias de masses ou *mass medias* offrent un journalisme à différents degrés, du journalisme d'information au journalisme d'opinion. Le journalisme d'opinion reste un élément fortement idéologique puisqu'il influence les consciences et façonne la pensée : il est, par définition, un vecteur d'opinion.

Les *mass medias*, par leur aspect de « vecteurs d'opinions », vont s'inscrire dans cette nouvelle vision de l'hégémonie au travers du *soft power* (A). Elle est actuellement vérifiable à travers

l'organisation médiatique d'une scénarisation des migrations, celles-ci pouvant aussi être considérée comme « arme de guerre » (B).

### **A. *Soft power et soft nation-building en action***

Le *Soft power* comme le *Hard power*, comme toute stratégie possède leurs nuances. Le *soft power* demande une hégémonie plus subversive mais qui reste liée à une volonté de conserver une domination, même relative sur des adversaires alors que le *hard power*, plus traditionnel, implique la coercition militaire et armée pour pérenniser une puissance économique déjà dominante (« *carrot & stick* »).

Le *hard power* étant, dans un monde fait d'interactions constantes, d'évolutions militaires et technologiques grandissantes mais aussi en matière de communication et d'information, difficile à conserver, il faut nécessairement opter pour des moyens qui susciteraient moins d'opposition.

Le *soft power* est conceptualisé par NYE pour répondre ces impératifs. Il implique une forme de subversion dans laquelle la diplomatie, l'influence culturelle, et le modèle de valeurs, basé sur le rapport déjà dominant des Etats-Unis parvient à pérenniser l'hégémonie du modèle de puissance (impérial).

C'est par ces moyens que Etats-Unis parviennent à extérioriser et externaliser leur puissance pour la projeter sur d'autres espaces traditionnelles ou modernes (cybermonde, spatial ...).

Selon cette même définition, le *nation-building* est une forme de *soft power* agressif ou de *soft hard power* dans lequel il existe bien une intervention militaire mais celle-ci doit être couplée au rétablissement progressif de la stabilité, par l'intermédiaire de la démocratisation et la légitimation d'un régime. Le développement est l'objectif phare de cette ingénierie et doit permettre la croissance économique comme vectrice de la réussite de l'ensemble de l'entreprise.

Ces évolutions ont contribué à opter pour des stratégies beaucoup plus subversives pour permettre à des Etats de poursuivre leur logique et leur dynamique d'empire.

C'est la combinaison de ces éléments et leur utilisation dans un cadre stratégique qu'incarne le *nation-building*. Cette ingénierie géostratégique voire même sociostratégique, une stratégie sociale et sociétale, apparaît donc comme ayant été générée par ce *soft power*.

Mais là où l'Union Européenne préférera un véritable *soft nation-building* ou plutôt un *sweet nation-building* selon l'expression de Walter Russell Mead, les Etats-Unis qui l'utilisent également lui préféreront bien plus le *hegemonic power* pour maintenir en définitive sa puissance, même sur des stabilités fragiles qui risquent de se retourner contre lui<sup>836</sup>.

C'est la raison pour laquelle le *nation-building* n'est qu'une évolution tactique d'une opération globale de *soft power* répondant à des stratégies et des grandes stratégies plus globales encore. C'est de cette manière qu'il faut comprendre tous les *nation-buildings* et il est naïf de considérer, une nouvelle fois, qu'il n'y a que des ambitions humanitaires dans ces interventions coûteuses.

### **B. La nouvelle donne stratégique dans la scénarisation : l'organisation des migrations.**

La mondialisation a fortement influencé les stratégies et donc les tactiques géostratégiques. Celles-ci fortement influencées par l'évolution des technologies et les interactions entre Etats ont aussi permises des déplacements plus faciles pour les hommes, les biens et les marchandises. C'est là qu'interviennent de nouvelles armes subversives qui étendent le domaine de la lutte par des moyens non-militaires.

Si la guerre des idées était déjà conceptualisée, un nouveau type de guerre commence lentement à faire son apparition dans lequel les acteurs de premier plan sont les civils. Utilisés tant comme bouclier humain que comme *proxy* pour attaquer des Etats, ils deviennent aujourd'hui, parfois malgré eux, des armes capables de déstabiliser des pouvoirs politiques, voire des Etats entiers.

Dans cette optique, les migrations ont occupé la scène médiatique européenne des années 2018-2019. Les images de centaines, voire de milliers de réfugiés, syriens, mais également afghans, soudanais qui arrivaient sur les plages ou traversaient des frontières des Etats européens en vue de fuir les combats et/ou se réfugier en Europe, ont déchainés les passions sur la scène politique.

Elles ont aussi mis en lumière la stratégie de certains Etats, de certaines structures, des stratégies réelles ou supposées, d'utilisation, de médiatisation et de déploiement de ces migrations, dans un but politique, stratégique, social et aussi géostratégique. L'une des utilisations stratégiques

---

<sup>836</sup> Le terme de « *sweet power* » a été forgé par le Walter Rusell Mead, comme un corollaire du *soft power*. Ce dernier le distingue du « *hegemonic power* »

de ces migrations se réalise notamment avec l'action de l'actuel Président de la République de Turquie, à savoir Recep Tayyip Erdogan, contre l'Union Européenne.

De manière traditionnelle, « *les réfugiés sont plus souvent « objets » instrumentalisés que véritables acteurs politiques capables d'influer de manière autonome les processus politiques en cours*<sup>837</sup> », une présence autant instrumentalisée par les Etats d'accueil que par les Etats qui organisent cette médiatisation et le « spectacle de réfugiés fuyant le régime », en vue notamment de justifier des actions militaires potentielles.

La mise en scène médiatique des corridors de réfugiés venant de Syrie et d'Irak dans les années 2016-2017 mettent en lumière une stratégie du discours justificateur : les réfugiés ayant fui les combats sont accueillis en France comme ayant fui le régime syrien.

Les migrations deviennent non seulement des armes de guerres, mais les images et la scénarisation de ces migrations deviennent également des armes de guerre, à l'encontre d'un régime qui se voit opposer un nouveau scénario et assumer une nouvelle culpabilité de crime de guerre.

La crise migratoire a entraîné un fort ressentiment et souligné les fossés qui existaient entre les idées politiques des peuples d'Europe certains souhaitant accueillir les réfugiés au nom de l'idéal du « vivre-ensemble » démocratique, tandis que l'autre côté mettait en avant le risque sécuritaire et identitaire qu'impliquait l'accueil de ces populations étrangères venant du Moyen-Orient.

## **II. La religion : nouveau (ou ancien ?) cœur constitutif de la planification stratégique du XXIe siècle**

La religion est comme on l'a énoncé un moteur dynamique qui permet de justifier l'existence de certains Etats qu'ils utilisent pour base de leur mythe leur mythe national. L'idée religieuse est extrêmement profonde et sa construction conceptuelle et spirituelle est complexe. Néanmoins, l'idée religieuse doit, pour se faire accepter, être facilement discernable pour le

---

<sup>837</sup> DJEBBI Sihem, « Les migrations de conflit, facteur central de déstabilisation régionale ? Comparaison des migrations palestiniennes et irakiennes au Moyen- Orient », in *Les Champs de Mars* 2011/1 (N° 21), 2011, p. 35-54, p.42

plus grand nombre en vue de conquérir les esprits et les cœurs et leur faire admettre l'idéal de la Vérité, au-delà du monde de la métaphysique.

Elle a toujours été le premier moyen, cause et conséquence de la conquête des esprits et des cœurs (A), les anciens empires se servant aussi de ses aspects profondément messianistes pour tant comme méthode de domination que pour justifier leur extension (B).

### **A. Le cœur des stratégies de conquêtes devient le moyen de conquête ?**

On a pu l'apercevoir précédemment : de la même manière que l'opération découle d'une stratégie globale, selon le vocable militaire, le type d'opération change mais pas la manière de procéder, et encore moins la logique. Cela passe donc par des *nation-buildings*, des révolutions ou des contre-révolutions, notamment dans les points considérés comme « chauds » de la stratégie globale.

La philosophie qui influence ces actions, comme on a pu le voir précédemment, semble être la même qui inspire les grands *nation-builders*.

Ce sont les changements de paradigmes liés à l'avancement des technologies mais aussi à la mondialisation qui ont fortement modifié l'approche de ces questions, jusqu'à ce qu'aujourd'hui les moyens mis en place soient, lorsqu'ils sont initiés directement par des Etats, subversifs, ou soient, lorsqu'ils sont indirectement liés à eux, invasifs. Le nation-building reste une édification nationale et se nourrit nécessairement d'une forme mythifiée d'une histoire nationale.

Or, l'institutionnalisation internationale amène nécessairement à poser l'idée d'une légitimité internationale, qui peut, dans une certaine mesure dépasser la légitimité nationale. Il y a un aspect psychologique fort dans cela, et la stratégie militaire qui inspire le NB contemporain semble souligner chez lui cet aspect important, à savoir la « conquête des esprits et des cœurs ».

On observe donc un aspect évolutif de ces stratégies qui combinent évolution de moyens et un changement la permanence des référents idéologiques de la conquête au travers de la civilisation. Ces référents sont parfaitement compris et intégrés dans la stratégie de BRZEZINSKI mais également de HUNTINGTON. Ces visions se retrouvent dans l'immense majorité des conceptualisations de vision du monde depuis Arnold TOYNBEE (1889 – 1975)

par exemple qui s'intéresse au moteur des civilisations, de leur naissance à leur déclin, en expliquant ce qui les inspire.

TOYNBEE souligne un fait intéressant dans son ouvrage *Le monde et l'Occident (The World and the West)*. Pour lui, la religion prime sur les éléments constitutifs de la société. Cette doctrine dicte en quelque sorte ce qui fait le moteur de l'action des Etats. Cela semble confirmer justement la définition du *nation-building* en tant qu'édification nationale, mettant l'idée religieuse au premier plan<sup>838</sup>.

Les religions servent de tremplin à la diffusion d'idées nationales, par exemple. Leurs référents sont capables de modifier considérablement les consciences politiques d'un pays et les faire même basculer dans d'autres idéologies. Le wahhabisme, l'évangélisme américain ou le chiisme iranien sont tous les trois porteurs d'idéologies capables de faire chanceler les ordres idéologiques enracinés. Ainsi, le Guatemala, ou le Brésil s'inspirent de la « théologie de la libération » pour construire leurs référents comme idées nationales, mais cette théologie a été fortement dépassé par l'influence des Eglises évangélistes.

Le chiisme révolutionnaire iranien a un fort impact psychologique, émotionnel et politique chez les chiites du monde entier et tend à armer intellectuellement le chiite contre l'« oppresseur américain », tout en justifiant l'ordre politique de la République Islamique fondée par l'ayatollah Ruhollah Khomeiny (1902-1989).

Elle va parfois jusqu'à les doter d'une vision eschatologique qui s'ajoute à une forme de destinée manifeste en lui offrant une forme de sacralité. La République Islamique d'Iran s'attend à recevoir « l'Imam Du Temps », le *Mahdi*, alors que l'Etat d'Israël s'attend quant à lui à recevoir le Messie, le *Machi'ah*. Elle permet aux mythes justificateurs de trouver une forme d'accomplissement et une marche à suivre comme dynamique nationale.

Evidemment, cela a des conséquences géopolitiques : « le Grand Israël » doit pouvoir conquérir les terres de l'antique Royaume d'Israël et se maintenir hors de portées des peuples alentours, considérés selon cette même logique, comme ennemis.

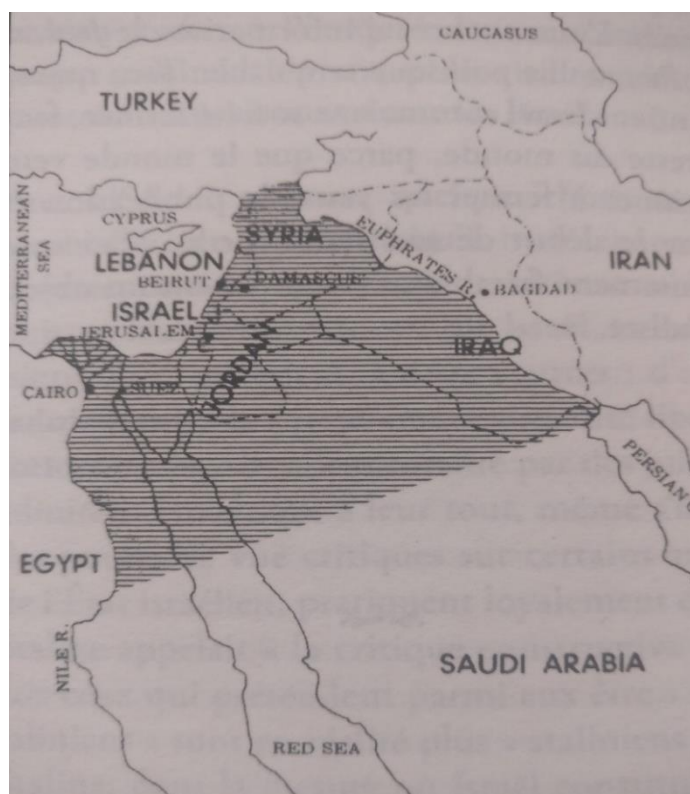
Pour l'Iran, le chiisme duodécimain révolutionnaire doit nécessairement s'opposer aux oppresseurs, qui lui barre la route de Médine et de La Mecque, lieux de révélation véritables du

---

<sup>838</sup> A noter qu'Arnold TOYNBEE n'est pas à proprement parler un géopoliticien.cf. TOYNBEE Arnold J., *Le monde et l'Occident*, traduit par Primerose Du Bos, Desclée de Brouwer, Paris, 1953

Mahdi. Au-delà des intérêts stratégiques, ces volontés dynamisent les nationalismes et leur offre une justification morale à la conquête.

Le Grand Israël possède sa propre formalisation politique et stratégique. Un fonctionnaire israélien a déjà publié un plan pour le Grand-Moyen Orient dans lequel il recommande d'envenimer les divergences entre les Etats arabes en vue de les diviser et les fragmenter en structures politiques et ethniques rivales, ce qui court-circuiterait durablement, toute tentative de la part de ces peuples de menacer Israël et de garantir non seulement sa supériorité mais également son expansion :



*Carte hypothétique du « Grand Israël »<sup>839</sup>*

Cela repose sur le même principe que ci proposé autrefois par la Grande-Bretagne après la première guerre mondiale et par les Etats-Unis en 2006, soit le fractionnement des Etats arabes en multiples « *haddadland* », mini-Etats contrôlés par des contingents israéliens<sup>840</sup>. Une nouvelle fois, il ne s'agit que d'appliquer un ancien principe conquête : « diviser pour mieux régner ».

<sup>839</sup> YINON Oded, *Le plan sioniste pour le Moyen Orient*, éditions Sigest, collection Vie politique, 2015 (première édition en 1982), 93p., p.68.

<sup>840</sup> Idem, p.62-63

## **B. La recherche d'une forme d'humanité accomplie ou l'aspect messianiste du *nation-building* stratégique**

A partir de ces théories, on peut supposer notamment que la véritable fin de l'histoire consisterait en une vision de « l'humanité accomplie » au travers de laquelle la religion affronterait, tôt au tard, le vide spirituel de l'Occident, soit en s'y intégrant, soit en le rejetant radicalement avec pour aboutissement une forme de « fin de l'Histoire », une nouvelle vision bien différente de celle de FUKUYAMA<sup>841</sup>.

HUNTINGTON énonce également des recommandations complémentaires, propres à sa vision du monde, en estimant que si une potentielle alliance musulmane naît entre la Chine et le monde musulman, elle aura intérêt à défier l'Occident.

Dans cette mesure, on peut comprendre tout l'intérêt que représente, pour les Etats-Unis, la médiatisation des violences de la Chine à l'encontre de la minorité musulmane des Ouïghours, minorité turcophone de l'Ouest de la Chine. On peut également comprendre, au travers de ce prisme, l'alliance militaire entre le Pakistan, seule puissance nucléaire musulmane et les Etats-Unis

En définitive, le *nation-building* n'est qu'une nouvelle application de ces théories civilisationnelles, ce qui confirme, dans une certaine mesure, les théories sur l'impérialisme qui considèrent, outre l'expansion du capitalisme, que ces opérations de *nation-building* s'inscrivent tout aussi dans des missions civilisatrices. On a pu l'observer dans une certaine mesure avec le Proche et le Moyen-Orient durant la première guerre mondiale.

Ce sont des stratégies passées, dont on pourrait même supposer qu'elles sont intrinsèquement civilisationnelles (on peut citer en exemple la France, qui souhaite établir ou rétablir un mandat en Syrie). Cette stratégie est messianiste car elle appelle un discours qui doit conquérir les esprits et les cœurs, elle doit permettre d'exprimer le modèle civilisationnel en convertissant les peuples auxquels le message est destiné. Forcément, il propose également une philosophie et une idéologie intrinsèque qui doit faire « table rase » du passé.

---

<sup>841</sup> FUKUYAMA Francis, *la fin de l'Histoire et le dernier homme*, éditions Flammarion, collection Champs essais, 12 Janvier 2009, 450p.



## **Sous-section 2 : Le développement d'une stratégie plus subtile : un *nation-building* subversif en action faisant naître de nouveaux défis**

Il existe plusieurs types de *nation-buildings* suivant les dimensions qu'il traverse et tend à modifier. L'influence culturelle a fortement modifié le paysage politique français si bien que, lors des élections présidentielles de 2012, des primaires, pratique symbolique et référentielle du régime présidentiel américain, avaient été organisées en France, régime constitutionnellement parlementaire, dans le but de faire émerger les deux grands partis français d'alors, les Républicains, parti hérité de l'Union pour un Mouvement Populaire, de droite, et le Parti Socialiste, un parti de gauche.

Les idées politiques américaines ont également pénétré la société française mais également européenne en incluant notamment la nouvelle question du *gender*, par exemple. Ces éléments idéologiques proviennent des Etats-Unis, grand vainqueur de la mondialisation et de sa propre globalisation, comme modèle social et politique.

Elles ne sont en définitive qu'une application du principe de *soft power*, théorisé par le politologue américain Joseph S. NYE auquel s'ajoute également le *smart power* (I). Les nouvelles stratégies de *nation-building* impliquent de revoir le modèle d'Etat-nation contemporain qui en subit les influences proportionnellement à son insertion dans ce nouvel ordre mondialisé (II).

### **I. L'évolution stratégique du *nation-building* : l'influence extérieur et les rivalités hégémoniques comme vecteur d'un nouveau *nation-building***

Ce nouveau *nation-building* contemporain invite les Etats du monde entier à rejoindre les institutions et organisations internationales en vue de créer des arcs de stabilités mais aussi de partager un socle commun de valeurs humaines. Dans le même temps, sur le plan stratégique, les Etats s'influencent culturellement mutuellement pour pouvoir exporter leur modèle.

Cela a des conséquences sur les structures internes propres aux sociétés dans lesquels les identités se retrouvent brassées, mélangées et influencent le langage, la culture et les perceptions de l'Autrui.

L'effondrement progressif des barrières, tant naturelles par la maîtrise de la technologie, et tant idéologiques, par l'émergence de nombreuses zones de libre-échange (ZLE) dans le monde

entier, facilitent d'autant plus la circulation des biens, des personnes et des marchandises mais également des philosophies, des cultures, des idéologies et des religions.

Certains Etats ont définitivement compris que ces influences permettent de proposer un modèle qui n'est au final que l'extension de leur propre civilisation, même de manière partielle. Les Etats-Unis l'ont déjà réalisé au travers du plan Marshall, dès 1945, et ont poussé encore plus loin cette influence jusqu'aux portes de l'actuelle Fédération de Russie.

Par ailleurs, cette influence a gagné toutes les métropoles, capitale des grandes villes, en témoigne l'architecture, les relations sociales et l'anglais comme langue de communication mondiale.

C'est justement de cette observation que NYE conceptualise le *hard power*, le *soft power* et le *smart power* comme trois manières d'exercer le pouvoir des Etats-Unis, principal *nation-builder*, tant objectif que subjectif et subversif.

#### **A. Une évolution du smart power ? Sociostratégie ou l'incarnation conceptuelle du « *soft nation-building* »**

Tente-t-on d'édifier ou d'imposer un modèle-type d'Etat-nation ? La question posée a un lien avec l'idée du fondement philosophique du *nation-building*, notamment dans l'imaginaire collectif du monde « libre », selon la polarisation choisie dans le discours justificateur.

On imprime non plus seulement un modèle d'Etat, mais un modèle anthropo-sociologique qui ne pourra alors être remis en cause, à travers l'enracinement de recompositions ethniques, idéologiques et culturelles<sup>842</sup>.

C'est en cela que l'on recherche une durable et profonde enracinement du modèle d'Etat-nation. L'influence de ce type de construction dépendra surtout de ce que les élites, choisies avec un modèle démocratique, y participeront.

Il faut aussi, pourquoi pas, donner des solutions face à l'unilatéralisme et donner une plus grande force de contrainte aux organisations internationales pour assurer leur crédibilité. Si l'on

---

<sup>842</sup> CATUSSE Myriam, « L'État au péril des sociétés au Moyen-Orient », in Anna Bozzo; Pierre-Jean Luizard, *Vers un Nouveau Moyen-Orient ? États arabes en crise entre logiques de divisions et sociétés civiles*, RomaTrePress, 2016, pp.35-53, p.42.

y réfléchit, doit-on institutionnaliser le *Nation-building* pour empêcher la contrainte de l'unilatéralisme ?

Au final, s'agit-il d'impérialisme ? Le *nation-building* est issu d'une vision géopolitique d'ensemble mais l'armature conceptuelle et son caractère opérationnel post-conflit semblent en avoir fait oublier son volet géostratégique.

Comme le rappelle par ailleurs Barnett RUBIN : « *L'utilisation par des organisations et Etats très divers d'expressions génériques telles que « consolidation de la paix », « reconstruction après conflit », « construction nationale » ou « stabilisation » a pour effet de détacher ces opérations de leur contexte historique*<sup>843</sup> ». D'où la nécessité de proposer une vision d'ensemble dans ce travail afin de comprendre toutes les dimensions qu'implique une notion, un concept-outil aux visions aussi plurielles.

Finalement, le *nation-building* met en lumière, au travers de cette analyse, l'un des plus grands changements de ces derniers siècles dans la géopolitique et l'ordre international. Ce changement est marqué par le passage d'une stratégie d'absorption des entités étatiques à celle d'une transformation intérieure sous pression étrangère<sup>844</sup>.

## **B. Un modèle d'Etat pourtant précaire face aux nouveaux changements internationaux**

L'étude des *nation-building* a permis de démontrer l'existence d'un modèle-type idéal ayant pour principes fondateurs la démocratie libérale et l'économie libérale – avec bien entendu des dynamiques plus difficiles à identifier : la privatisation des ressources énergétiques liée à une politique d'alliance avec les *builded-nations* (un modèle finalement hérité du XVIIIe-XIXe siècle).

Dans le cadre sociétal, ces indices de mesures qui permettent de qualifier le degré de démocratisation et de développement pour qualifier ou non la réussite du *nation-building* sont des critères bien souvent liés à des considérations sociétales d'Europe Occidentale et

---

<sup>843</sup> RUBIN Barnett R., « Afghanistan: la souveraineté comme condition de la sécurité », in *Critique Internationale* 2005/3 (no 28), p. 169-183, p.171

<sup>844</sup> RUBIN Barnett R., « Afghanistan: la souveraineté comme condition de la sécurité », ..., p. 169-183, p.172 ; et BARNETT Michael, « The New United Nations Politics of Peace: From Juridical Sovereignty to Empirical Sovereignty », in *Global Governance* Volume 1 (1), 1995, p. 79-97.

d'Amérique du Nord. Ils sont appliqués de manière indifférenciés dans chaque Etat-cible de l'opération notamment en ce qui concerne par exemple l'émancipation des femmes, la non-discrimination lié à des critères inclusifs ...

Ce n'est d'ailleurs pas forcément étonnant puisque finalement dans le cadre de la gestion du discours politique et du *storytelling*, ces catégories semblent fournir le parfait vecteur de légitimation : le discours « libérateur » censé fournir la légitimité de l'opération trouve plus facilement de facilité à s'ancrer dans les esprits comme étant une réalité chez certaines catégories.

*Quid* de la question du droit international ? On peut identifier des objectifs géopolitiques et géostratégiques contraires à la Charte des Nations-Unies, qui prévoit notamment la non-ingérence des Nations-Unies dans les Affaires intérieures des Etats rappelé presque chaque année à son article 2§7.

La rhétorique des droits de l'homme et de l'humanitaire est née en 1980 dans un contexte global de guerre froide mais aussi dans un contexte de repositionnement permanent entre les deux superpuissances de l'époque. L'objectif est surtout de pouvoir entrer dans des Etats dont les frontières sont solides mais en les rendant plus poreuses, notamment dans les Etats communistes. C'est ainsi que de nombreuses ONG vont voir le jour.

En définitive, ce modèle d'Etat-nation apparait comme le modèle vainqueur, tout du moins en apparence car il semble de plus en plus concurrencé par des dynamiques de « *nation-buildings* » provenant de l'extérieur.

## **II. Le dépassement du cadre géostratégique : vers une nouvelle évolution de la stratégie à l'intérieure des nations**

Les Grandes stratégies sont toujours d'actualités et peuvent être identifiées au niveau macrogéopolitique. Néanmoins aujourd'hui, pour être toujours applicables, elles nécessitent aussi des stratégies au niveau microgéopolitique, c'est-à-dire au sein des Etats voire même au sein des individus (ce qui est sous-entendu dans la conquête des esprits et des cœurs).

L'Etat-nation à ce moment-là peut être considéré comme un modèle dépassé (A), ce qui implique de relever les nouveaux défis qu'il doit traverser (B).

### **A. Des modèles d'Etats-nations en péril ?**

Beaucoup s'interrogent justement, au travers des frontières devenant de plus en plus affaiblies, légalement mais aussi idéologiquement si l'on n'entrerait pas dans une ère dans laquelle le modèle d'Etat-nation serait finalement en péril ?

On a pu apercevoir dans le *soft nation-building* d'inspiration européiste que le modèle d'Etat-nation n'est pas mort bien au contraire, il reste un référent dans la construction communautaire et permet d'intégrer des systèmes, des populations et des nations entières à un modèle commun, culturellement et juridiquement harmonisé.

Néanmoins, la suite du raisonnement demande une plus grande compréhension des enjeux de cette « intégration ». De nouveaux enjeux impliquent une plus grande interaction entre les Etats et une plus grande interdépendance. Dans le même temps se retrouvent chez les « perdants de la mondialisation » une forme de défiance, un refus d'un modèle multiculturel en Europe continentale notamment.

Ainsi, ces Etats, qui ont acceptés le jeu de la globalisation (une mondialisation dominée par le modèle américain), n'en ont pas accepté toutes les conséquences et refusent actuellement l'accueil des réfugiés, accueil qui est imposé par l'Union Européenne.

Ces Etats formant le groupe de Visegrad profitent pourtant de la « *Politique Agricole Commune* » (PAC) et de toutes les autres politiques d'harmonisation européenne, qui demandent un budget conséquent.

Se joue en effet, dans le cadre du *nation-building*, une volonté d'intégrer plus globalement les Etats-nations dans de grands ensembles commerciaux en premier lieu, mais qui deviendraient par la suite, plus complexes.

Les Etats-nations déjà enracinés et ayant totalement acceptés les fondements philosophiques et idéologiques que supposent ces transformations, connaissent ainsi des problématiques propres à ceux des Etats décolonisés : des problématiques d'identité peuvent surgir dans l'avenir et mener à des recompositions sociales, politiques voire en terme de frontières.

C'est tout l'enjeu de développer des partenariats régionaux qui ne sont au final que des étapes à franchir vers des partenariats plus globaux, comme le fameux Traité Transatlantique devait (ou devrait ?) l'incarner.

## **B. Le *nation-building* contrôlé : les prochains défis de l'Etat-nation**

Au niveau microgéopolitique, le *nation-building* partiel peut se concentrer sur un ou plusieurs volets de la « construction » ou de l'édification nationale, mais également du *state-building*. La maîtrise de « frontières invisibles » ou culturelles devrait être un sujet de débat dans les prochaines années car elles existent aussi dans la manière de percevoir l'Autrui. Ainsi l'on reconnaît explicitement l'idée de frontières psychologiques qui influeraient sur l'identification de l'Autrui, de l'Etranger.

Au niveau macrogéopolitique, l'amiral Raoul Castex, l'un des plus grands stratèges maritimes français semble entrevoir l'approche de nouvelles modalités stratégiques qui ne se cantonneront pas à de la simple géopolitique : « *L'influence de la géographie sur les opérations est un facteur qui ne reste pas constant au cours des âges. Il évolue avec le temps, les engins et le progrès technique*<sup>845</sup> ».

NYE prévient également les Etats-Unis mais aussi les Etats : attention à l'ivresse de la puissance qui a fortement inspiré le discours Bushien et à catalyser l'antiaméricanisme dans le monde entier. Sur le plan diplomatique, cela a laissé de fortes traces et les ambitions américaines ont failli être contrecarrées par le refus de certains Etats européens d'entrer en guerre en Irak. L'Axe « Paris, Berlin, Moscou » a donné des sueurs froides à Washington, craignant que l'Europe n'arrive finalement aux mains de Moscou, par des moyens inédits et inattendus.

Le triomphalisme est un élément qui imprègne fortement et profondément le discours<sup>846</sup> des présidents américains, notamment après la fin de la guerre froide, et a beaucoup servi à faire émerger des scénarisations de l'Histoire comme marquant la victoire des Etats-Unis sur tous leurs rivaux.

La propagande culturelle devient le discours de « vente » de la puissance et du modèle américain. Pour l'Union Européenne, c'est le caractère solide du modèle communautaire démocratique, moral et économique qui doit servir l'idée communautaire, tout du moins dans

---

<sup>845</sup> CASTEX Raoul (Amiral), *Théories stratégiques, volume III les facteurs externes de la stratégie*, édition Economica, (1929 à 1935 pour la première édition), Paris, France, 1997, 576p., p.158

<sup>846</sup> Cf notamment GUERLAIN Pierre, « La crise intérieure et la politique étrangère des Etats-Unis », in *Revue Française d'Études Américaines* n°64, « crise et crises », éditions Belin, Mai 1995, pp. 351-362 (disponible à cet URL : [https://www.persee.fr/doc/rfea\\_0397-7870\\_1995\\_num\\_64\\_1\\_1591](https://www.persee.fr/doc/rfea_0397-7870_1995_num_64_1_1591)), p.359 à 361 : « La propagande culturelle vient renforcer les stratégies économiques qui sont le meilleur moyen d'assurer la prépondérance américaine sur la scène internationale. Les enjeux culturels sont de plus en plus vécus comme des enjeux économiques et les conflits de civilisation viennent remplacer les conflits idéologiques de type politique. »

le continent Européen. La dynamique qui inspire les puissances sont issues de longues traditions civilisationnelles ... et civilisatrices, on tient une énième fois à le rappeler.

D'autres Etats devront nécessairement jouer avec leur propre géographie pour pouvoir subsister, voire accueillir de nouveaux venus pour pouvoir assurer la continuité de leur système. Les évolutions technologiques et la progression de l'influence technologique invasive vont fortement conditionner l'existence et la conceptualisation de nouvelles approches géopolitiques et géostratégiques futures.

Elles commencent déjà à orienter les débats dans les sociétés, occidentales notamment. Les islamistes politiques s'emparent déjà de la question des référents occidentaux dans leur propre idée nationale et certains d'entre eux y perçoivent justement cette influence étrangère, qui justifie aussi en quelque sorte, leur dissidence armée.

C'est aussi cela qu'ils perçoivent dans ces modèles dont ils ne veulent pas, c'est aussi d'une certaine manière ce qui donne du sens à leur combat idéologique et qui amène aussi d'autres individus, à remettre en cause les fondements des sociétés dans lesquels, majoritairement, ils ont été élevés. Ces questions d'identités sont aussi traversées par les Etats occidentaux et les *nation-builders*.

Ces derniers observent, en leur sein, des changements sociétaux qui ne correspondent pas toujours à ce qu'ils perçoivent comme étant leur référent culturel et philosophique.

En conséquence, la question de la construction des nations devient de plus en plus un enjeu non seulement primordial mais capital pour comprendre les futures recompositions, tant sociales qu'internationales ... voire même mondiale ?

## **Chapitre 11 :**

# **Nation-building dans la dynamique mondialisante – Des enjeux socio-stratégiques majeurs**

### **Introduction**

L'étude des principes du *nation-building* en tant qu'édification nationale ont permis de démontrer toutes ses dimensions et son caractère évolutif, car fondamentalement processuel. Il implique l'étude d'autres matières et notamment celle de la géopolitique pour comprendre comment sa pratique, sa mise en application en tant qu'opération s'inscrit, dans une logique plus globale (en terme de dimension spatiale et temporelle) d'extension d'un modèle.

On avait aussi mis en lumière un des traits fondamentaux du *nation-building*, qui autrefois, consistait en une édification nationale mais qui, après avoir pris un caractère opératif, est devenu une des différentes façons de réaliser cette édification. De même, en extrapolant, on en a déduit l'idée qu'il peut aussi exister d'autres formes d'« opérativités » du *nation-building*, plus subtiles néanmoins à identifier.

Ce chapitre tend justement à insérer ces nouvelles façons de percevoir le *nation-building* dans le contexte et le cadre de la mondialisation. Il faut mentionner que, dans ce cadre, la société civile, dans l'ordre interne, occupe une place prépondérante dans l'édification de son propre modèle national. Comme on l'a énoncé précédemment, on avait mis en lumière le rôle de certaines ONG qui tentent d'influencer la construction nationale mais également la société civile dans le cadre de la reconstruction et de l'architecture de la paix<sup>847</sup>.

D'autres problématiques vont naître dans les esprits de certaines des grandes ONG qui, disposant de fonds, vont fortement influencer les consciences nationales en vue de les amener à choisir de défendre certaines positions idéologiques aux conséquences juridiques, et donc en définitive, aux conséquences sociales immenses.

---

<sup>847</sup> POULIGNY Béatrice, « Civil Society and Post-Conflict Peacebuilding: Ambiguities of International Programmes Aimed at Building "New" Societies », in *Security Dialogue*, vol. 36, n° 4, 2005, pp. 495-510.



Il arrive que ce soient des ONG nationales et internationales qui prennent le relais et qui contribuent, même dans l'ordre interne des Etats, à l'édification d'une société dans laquelle les citoyens, pris individuellement ou collectivement au sein de la société civile, ne se reconnaissaient pas. Cela n'est donc pas seulement l'apanage des « *building* » ou « *builded nations* », c'est un fait qui touche tout autant les *nation-builders* eux-mêmes.

En effet, l'édification d'institutions internationale participe de cet agenda. Par exemple, celui décidé dès 1990 par l'O.N.U. afin de fournir les bases à cette fameuse architecture dont on parlait précédemment. Elle s'inscrit dans un cadre plus global qui appelle à la construction de la « communauté globale des Etats-nations<sup>848</sup> » ou « famille des nations ».

C'est dans ce cadre « internationalisant » (certains diront « mondialisant » ou « globalisant ») que l'on va instituer le passage du gouvernement à la gouvernance de problématiques internationales comme la sécurité internationale, mais aussi l'écologie par exemple. Cela a pour conséquence pour les Etats partisans de cette « horizon », à vouloir influencer le processus de transformation du *state-building* chez les Etats qualifiés de fragiles.

### **I. *Nation-building* et processus de construction et d'édification nationale : comment identifier défis contemporains des Etats-nations ?**

De la gouvernance internationale des problématiques mondiales naît l'idée de la « bonne gouvernance » de la part des Etats, selon la conception internationale. Ces derniers doivent gérer ces problématiques dans leur sphère d'influence, proprement dite.

C'est en cela que l'on énonce que le passage de la « division internationale du travail » coexiste avec une « gestion internationale des peuples et des nations », décidée soit par la « communauté internationale », abstraction plus ou moins questionnable de la communauté globale des Etats-nations, soit directement par les institutions internationales.

En effet, une tendance sur le temps long consiste pour les analystes à identifier des problèmes structurels qui ne sont pas vécus spécifiquement par ces « *weak states* ». Bien au contraire, la fragilisation du modèle d'Etat-nation amène à penser la fragilité, comme une véritable tendance des sociétés dans le monde entier.

---

<sup>848</sup> GROTENHUIS René, *Nation-building as Necessary Effort in Fragile States*, Amsterdam University Press, 2016, p.35

Cela se résume avec pertinence dans le propos de DE LA MAISONNEUVE : « *Sur fond de droits acquis, de privilèges et d'ignorance de l'intérêt général, nos sociétés entretiennent ainsi en leur sein une multitude de fractures, dont l'addition les faits ressemblés à de grands polytraumatisés*<sup>849</sup> ».

Ces mêmes institutions en viennent à décider des changements et transformations sociétales qui doivent s'opérer dans les cinq à cinquante prochaines années : l'abaissement de l'âge de la majorité sexuelle, la volonté finalement de protéger les « minorités » ... impliquent des transformations sociales aussi grandes qu'un bouleversement révolutionnaire dans des Etats qui ont une perception bien différente de cette question et qui, pour eux, relève de l'ordre civilisationnelle.

## **II. Des questions sociétales dans le *nation-building* interne, liés à des dynamiques externes.**

Ces questions appartiennent à l'étude du *nation-building* en tant qu'édification nationale, et participent de la réinvention permanente de l'identité nationale. Chaque nation organise son *nation-building* et dans ce cadre, c'est l'Etat qui en choisit les principes.

Ainsi, par exemple, les Pays-Bas se sont concentrés sur une forte libéralisation des mœurs dans la volonté de représenter l'idéal d'une nation « progressiste », promouvant toute un série d'éléments spécifiques à ce modèle de pensée comme la légalisation de l'avortement, l'euthanasie et le mariage homosexuel<sup>850</sup>...

La construction de la société participe à la construction de la « nation » et de ce que l'on imagine être la nation. En conséquence, les transformations sociétales impliquent en amont une transformation de l'idée nationale (celle qui est imaginée). La volonté d'intégration des populations immigrées en France devait, par exemple, répondre à la condition de l'assimilation républicaine.

Ainsi a été donné le feu vert pour permettre de régulariser les nouveaux arrivants qui par ailleurs, n'étaient pas destinés à rester toute leur vie en France, jusqu'au décret du 26 Avril 1976 relatif au regroupement familial. Cela a encouragé de nouvelles migrations dont le sens a

---

<sup>849</sup> DE LA MAISONNEUVE Eric, « Stratégie : la Rupture », in *Géostratégie* n°5, Juin 2001, p.3

<sup>850</sup> GROTENHUIS René, *Nation-building as Necessary Effort in Fragile States*, ..., p.26

fini par changer : de migrations de travail à des migrations de peuplement, elles transforment tant le paysage de la ville que celle des sociétés dans lesquelles elles interviennent.

Depuis, la législation n'a pas cessé d'étendre ce droit, ce qui a impliqué une redéfinition de l'identité française selon la thématique de la « diversité » (que l'on interroge également par la suite).

Dans d'autres Etats d'Europe, ces migrations deviennent un fait totalement inédit, par lesquelles des individus et des familles migrantes, ne provenant pas même des anciens pays colonisés, sont invitées par des Etats-nations, qui ne partagent en rien leur culture à y vivre et à cohabiter avec les anciens arrivants.

Cela demande donc de comprendre la mondialisation contemporaine, caractérisée par un contexte et des transformations qui, sur le plan social, sociétal et même juridique est inédit dans l'Histoire humaine.

### **Section I : Mondialisation, internationalisation et « globalization » : du besoin d'une cohérente action internationale**

Parmi les grands changements de la fin de la Seconde Guerre Mondiale, la mondialisation a été le plus grand bouleversement traversé par les Etats du monde entier. Cette mondialisation, qualifiée de globalisation dans le monde anglo-américain, qualifie aussi d'autant plus l'idée d'un monde globalisé et uniformisé, tel qu'on peut le voir dans les grandes mégapoles et métropoles du monde entier.

On a pu en discerner certains grands aspects dans le chapitre précédent en introduisant l'idée de « globalization » pour définir cette mondialisation qui offre un modèle de société pour toutes les autres, un *nation-building* global en bref.

Pour comprendre comment le *nation-building* s'insère dans ces paradigmes, il faut en premier lieu nécessairement aborder les mutations liées aux dynamiques internationales de la mondialisation.

La transnationalisation des problématiques sociétales est l'un des éléments liés à cette extension du *nation-building* comme étant une édification nationale, le second est aussi d'en aborder les conséquences, ce qui implique notamment d'aborder les questions des transformations de la citoyenneté.

**Sous-section I : Mutations internationales et mutation des sociétés : un défi du *nation-building* contemporain interne.**

Cette thématique fait intervenir une nouvelle génération de questions sur l'identité, tant collective qu'individuelle, et participe de ce questionnement permanent de ce même concept.

On rappelle que l'une des définitions du *nation-building* implique non seulement un processus permanent de reconstruction nationale et identitaire (I) et une capacité de construire le modèle-national ailleurs (II).

La nécessité de référent identitaire commun, à des identités individuelles et collectives (communautés) plus nombreuses, concurrence aussi l'idée de « souveraineté » du collectif national (à ne pas confondre avec la souveraineté nationale, elle, propre aux théories françaises d'Emmanuel Sieyès).

Force est de constater que la mondialisation a eu une influence considérable sur les changements de paradigme idéologique mais pas forcément sur les Grandes stratégies. Par contre, elle a aussi bouleversé l'imaginaire social des peuples qui la vivent ... ou qui la subissent.

**I. Le modèle internationalisé de l'Etat-nation : la nécessité de référents identitaires de plus en plus idéologiques.**

Les anciens modèles se sont raccrochés au modèle vainqueur des Etats-Unis, à l'image de pièces de puzzles qui s'imbriquent les unes avec les autres.

Cela prend en considération le fait que l'Etat-nation est un modèle « habité » par des idéologies qui permettent ces imbrications.

La mondialisation implique une mondialisation du modèle de l'Etat-nation (A), et de l'autre côté une dynamique inverse dans laquelle l'Etat-nation, notamment via la dynamique d'institutionnalisation internationale, se mondialise (B).

### **A. La mondialisation du modèle de l'Etat-nation**

Deux aspects de la mondialisation doivent être ici gardés à l'esprit :

- la mondialisation implique une dynamique mondiale contemporaine et ses conséquences sur le plan structurel des Etats-nation,
- la mondialisation devient le vecteur d'une redéfinition permanente des rapports entre l'individu et le ou les nations.

L'Etat-nation est devenu en deux siècles le modèle de référence par lequel les sociétés se construisent. Ce modèle s'est cristallisé sur le plan international au point où il est aujourd'hui difficile d'en envisager un modèle alternatif.

Il devient donc le modèle structurant des institutions internationales. Ce modèle se perçoit plus encore dans les *nation-buildings* dans les années 1990 et celui de l'Afghanistan :

*« C'est pourquoi la notion de « stratégie de sortie », d'orientation plutôt nationaliste, et la notion de « durabilité de l'action à terme » (sustainability), d'orientation mondialiste, peuvent converger vers la mission de construction d'un État légitime et capable d'agir. Mener à bien cette mission requiert des institutions de gouvernance provisoire qui intègrent les problématiques de légitimité nationale et de légitimité internationale<sup>851</sup> ».*

On recherche en définitive à créer l'idée nationale dans la conscience des nationaux qui doivent développer le lien social avec l'Etat, préalable à l'émergence de cette citoyenneté active et à la société civile.

Cette « mondialisation de la construction étatique » s'oppose à des ordres publics existants ou qui ont déjà existé mais qui ont été rendus légitimes et qui ont aussi façonné la société. On relève notamment la contradiction avec les modèles de société dans lesquels l'idée nationale, inspirée par les référents européens du nationalisme, n'existait pas avant l'intervention. Si l'on peut identifier un rapport, éventuellement sacré avec la « Terre des ancêtres », il n'était pas lié à des considérations aussi profondément idéologiques que l'idée nationale en question.

---

<sup>851</sup> RUBIN Barnett R., « Afghanistan: la souveraineté comme condition de la sécurité », in *Critique Internationale* 2005/3 (no 28), p. 169-183, p.183

C'est toute la contradiction d'imposer ces types de modèles dans des sociétés aux structures institutionnelles liées aux référents religieux, dans lesquels l'Etat peut être perçu comme porteur d'atteinte à l'idée religieuse, plus profondément ancrée que l'idée nationale.

Ce même référent religieux peut-être lui-même fondateur d'une « vivre ensemble » dans lequel les communautés ethniques, religieuses ou sociales coexistent depuis plusieurs siècles.

On avait déjà mis en valeur l'idée que le « vivre-ensemble » est une des conditions de l'émergence de la nation, ce « vivre-ensemble » pouvant avoir plusieurs significations suivant les particularismes des diverses sociétés dans le monde.

L'idée d'imposer un modèle d'Etat risque justement de délégitimer celui-ci auprès des citoyens. Par ailleurs, c'est aussi en cela que l'on relève les contradictions méthodologiques de certains *nation-buildings* : notamment l'appui en Afghanistan, à des « seigneurs de guerre » (*warlords*) au combat contre les forces Talibanes, aidés en cela par la mission de la Force internationale d'assistance à la sécurité (ISAF) autorisée par les Nations-unies. Cela constitue néanmoins un exemple concret du problème que soulève la mondialisation de la construction étatique aujourd'hui en cours.

On peut également parler de la mondialisation économique qui amène aussi les Etats à prendre un référent idéologico-politique de référence<sup>852</sup>. Ce sont justement les avantages économiques et la volonté de paix qui ont participé, du moins dans le discours, à influencer les Etats d'Europe occidentale à abandonner une part de leur souveraineté pour construire l'Union Européenne.

La construction européenne, on le rappelle, se base également sur celle d'une identité commune d'appartenance à un même modèle de civilisation, qui explique encore le rejet de la Turquie en tant qu'Etat-membre. Une nouvelle fois, on revient sur le présupposé de HAYEK amènent la croissance économique comme vectrice de la paix et celui de LIPSET qui amène la démocratie comme condition de développement et de la paix.

Cela pose avec pertinence la question des réussites de ces *nation-buildings* et notamment de la fin de l'opération elle-même. A quel moment peut-on parler de réussite d'un projet lorsque les mêmes problématiques profondes subsistent de manière latente dans une structure qui maintient majoritairement les Etats, à l'état de *weak states* ?

---

<sup>852</sup> Cf notamment les théories de la croissance développées par Serge LATOUCHE, « Absurdité du productivisme et des gaspillages, « Pour une société de décroissance », in *monde-diplomatique.fr*, publié en Novembre 2003, consulté le 28 Mars 2020 (URL : <https://www.monde-diplomatique.fr/2003/11/LATOUCHE/10651>).

**B. De la mondialisation à la globalisation (« *globalization* ») : l'Etat-nation dans la dynamique mondialisante**

L'Etat-nation est autant un modèle qui s'internationalise qu'un modèle qui se mondialise. Les migrations et les dynamiques impliquent que ces derniers soient culturellement, idéologiquement et politiquement enracinés dans la structure d'un système mondial, au travers des organisations internationales (Organisation Mondiale du Commerce notamment).

Il en est également de même au niveau interne, pour lequel des dynamiques internes peuvent avoir des conséquences régionales voire mondiales, grâce aux nouvelles technologies de l'informations et de la communication (NTIC).

L'avancement généralisé et constante de l'usage des NTIC implique dans le monde arabe, qui connaît une hausse massive due notamment à internet, des influences extérieures sur les consciences. Ainsi donc, ce n'est plus seulement la mondialisation mais la globalisation du monde arabe qui passe par l'usage croissant et généralisé des NTIC<sup>853</sup>.

On observe assez bien que les réseaux sociaux ont joués un rôle très important dans les Révolutions de la seconde décennie de ce XXI<sup>e</sup> siècle, puisqu'ils ont participé à canaliser les volontés de s'opposer à un système corrompu, systèmes qui se sont très vite retrouvées à gérer leur manque de légitimité originelle.

Dans un autre point de vue, ces mêmes réseaux sociaux et moteurs de recherches possèdent une puissance politique si grande qu'elle fait l'objet de demandes politiques de contrôle, notamment contre les discriminations sur internet. Après les médias télévisuels, les médias alternatifs peuvent-ils être qualifiés de cinquième pouvoir, capables autant d'influencer le destin d'une nation que celui d'une région du monde toute entière ?

Si l'on énonçait déjà en chapitre II que les médias étaient acteurs, alors la montée en puissance des NTIC couplée à celle des médias internet aura participé sans conteste à créer le *storytelling* politique et les conditions propices à l'idée d'une « révolution » dans les pays arabes et en Ukraine. La construction du mythe révolutionnaire participe à légitimer le nouveau pouvoir. Pourtant, il est difficile de comprendre dans des Etats à volonté démocratique comme la Tunisie ou la Libye comment d'anciens ministres du régime « dictatorial » se retrouvent directement au gouvernement.

---

<sup>853</sup> PARIS Henri (de.) (2S), « Démocratie parlementaire et islamisme au Maghreb », in *Géostratégiques* N° 32, publié par l'Académie Géopolitique de Paris, 3<sup>e</sup> TRIMESTRE 2011, pp.215-231, p.219

La technologie participe directement du *nation-building* d'un Etat, qu'il soit un acteur actif ou simplement passif de celui-ci.

Les technologies de communications créent des liens dans lesquels les dynamiques culturelles s'enclenchent pour s'influencer les unes les autres, et participent nécessairement non seulement à la mondialisation mais aussi à une globalisation, tant interne qu'externe.

## **II. bouleversements de l'imaginaire social par les migrations, le remodelage des frontières mentales et idéologiques.**

On rappelle que cet imaginaire social, impliquant des éléments d'ordre normatif et factuel, ne peut simplement être modifié par la décision politique puis par la plus simple soumission des peuples à ce même ordre.

Au contraire, le processus implique une pédagogie politique qui a été malmenée au fil du temps par le politique, qui n'a pas réellement su fabriquer socialement (ingénierie sociale) ce consentement tacite dans un tissu national sans cesse en mutation. On observe ainsi une souveraineté de plus en plus concurrencée (A) notamment par la reconnaissance des droits individuels (B).

### **A. Quelle souveraineté pour les Etats-nations dans un tel environnement international et mondialisant ?**

La souveraineté est un concept qui existe dans toutes les sociétés mais dont la signification demeure très particulière. Si en Occident, la souveraineté tend à se désacraliser et à finalement atterrir aux mains de la nation ou du peuple, les référents religieux en la matière tendent à lui laisser une place indiscutablement supérieure et transcendante : la souveraineté est un attribut Divin. Par ailleurs, cette souveraineté des Etats et de la/le nation/peuple tend de plus en plus à être transférée vers des institutions internationales entérinant le mouvement de supranationalisation de la souveraineté.

On assiste ainsi à la transformation des souverainetés et peut-être même à la mutation du concept de souveraineté. Cette souveraineté devient de plus en plus partagée ou contractuelle entre les Etats-membres d'une organisation internationale qui en détient une part indéniable dans des domaines qualifiés de « souverains » comme l'économie ou la monnaie pour l'Union



Européenne. Celle-ci participe à l'édification d'un socle d'identité européenne commune, qu'elle fait remonter dans son histoire à la Reine Victoria (1819-1901) d'une part, et à des « pères fondateurs » d'autres parts.

Le fait que l'idée même de souveraineté se transforme est quelque chose de bien connu en France, qui, après la révolution de 1789, rappelait que la souveraineté, « puissance absolue et perpétuelle d'une République » selon Jean BODIN<sup>854</sup>, réside essentiellement dans la Nation. C'était là une première « désacralisation » du concept qui impliquait que le Roi n'était plus le Lieutenant de Dieu sur Terre, et qu'il ne disposait donc pas de la souveraineté (un important débat qui est l'une des causes des affrontements entre l'Eglise et le pouvoir temporel en Europe).

Cette notion existe aussi dans le « Mandat Céleste » chinois dont l'Empereur détient en réalité la simple lieutenance. Même chose pour le Tsar en Russie, et le Calife ou l'Emir dans les pays musulmans. Les débats concernant cette souveraineté ont tôt fait d'orienter cette transformation en une dichotomie entre souveraineté nationale et souveraineté populaire. Or, si autrefois, la souveraineté résidait essentiellement dans la nation selon article 3 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789, il semble que ce principe puisse connaître des évolutions successives, notamment au regard des droits et des individus protégés.

## **B. La mutation des droits de l'Homme aux nouvelles références**

Le concept de droits humains et de droits de l'Homme développé actuellement par les accords d'Helsinki du 1<sup>er</sup> Août 1975 implique, de la part des Etats, une gestion politique inclusive des problématiques nationales<sup>855</sup>. La communauté internationale conditionne désormais l'existence qu'elle reconnaît de la légitimité de l'autorité<sup>856</sup> par la protection des droits de l'Homme.

La protection des droits de l'Homme est comprise comme étant extensive. Cela participe par exemple de l'intégration de la question du *gender* et la perception de la différenciation sexuelle.

---

<sup>854</sup> Dans son ouvrage fondateur, *Les Six Livres de la République*. Il justifiait alors la légitimité de la puissance royale à qui il confiait alors la souveraineté. Elle s'inscrivait par ailleurs comme étant l'usufruit de la puissance politique, le nu-propriétaire de la souveraineté étant, dans un Etat catholique désigné comme « Fille aînée de l'Eglise », la propriété naturelle de Dieu.

<sup>855</sup> Cf. Acte finale de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, dans son VII : [https://www.humanrights.ch/cms/upload/pdf/130403\\_Acte\\_final.pdf](https://www.humanrights.ch/cms/upload/pdf/130403_Acte_final.pdf)

<sup>856</sup> BARKIN Samuel, CRONIN Bruce, "The State and the Nation: Changing Norms and the Rules of Sovereignty in International Relations", in *International Organization*, Vol. 48, No. 1, publié par The MIT Press, Cambridge University Press, Hiver 1994, pp. 107-130, p.108.

Dans le cadre de l'idéologie du genre importé des Etats-Unis, elle s'inscrit doucement en France par exemple, mais comment peut-on envisager de réaliser un *nation-building* dans d'autres Etats si cette même question risque de s'inviter dans les débats nationaux ?

Ces Etats seraient donc considérés comme arriérés s'ils n'intégraient pas cette vision intégrale du monde issu notamment des principes occidentaux ? En amont, cette question a longtemps sous-entendue celle de l'interventionnisme américain, qui dans le discours, a construit l'imaginaire collectif de la « libération des femmes opprimées par le régime taliban », alors qu'une partie d'entre elles en sont les supportrices assumées.

Ces questions intéressent les constructions sociales et nationales au sein de l'Etat et font partie du *nation-building* interne des Etats, celui qui confirme cette vision de l'Etat comme acteur de sa propre transformation.

Les idées de l'égalité homme-femme, inspiré par la vision occidentale née aux Etats-Unis, a subi les mêmes évolutions et la notion de « *gender* » a peu à peu fait son apparition dans les valeurs défendues par les institutions européennes<sup>857</sup> et internationales. L'idée même de République est également mise à l'écart par la concurrence d'un modèle qui ne reconnaît pas toujours la notion d'intérêt générale propre à une république.

## **Sous-section II : La difficulté de canaliser les nouveaux enjeux liés aux bouleversements des logiques nationales-édificatrices extérieures dans l'ordre interne**

Ce que l'on nomme « logique nationale-édificatrice » revient à se référer au processus permanent d'édification nationale. Il implique une transformation de la perception de ce qu'est l'identité et de ses éléments définitionnels.

L'idée est que les différents mouvements et dynamiques idéologiques et culturelles, liés à la mondialisation, favorisent une globalisation dans laquelle un seul modèle d'Etat-nation voit le jour pour supplanter tous les autres : un modèle qui s'inspire en définitive des principaux modèles qui existaient dès le XIXe siècle et qui ont survécu jusqu'aujourd'hui.

Certaines questions idéologiques qui traversent les Etats font naître par exemple des questions de reconnaissance politique et juridique de communautés qui n'existaient pas fondamentalement, ou qui n'existaient pas sous la forme de communautés.

---

<sup>857</sup> <https://www.coe.int/fr/web/genderequality/information-from-international-organisations>

Cette question a beaucoup à voir avec les mouvements de migrations des individus mais aussi de migrations des idées, que l'Etat peut avoir du mal à identifier ou canaliser (I), ce qui peut aussi en définitive les amener à transformer leur propre modèle de nationalité et donc de citoyenneté (II).

### **I. Les difficultés de l'Etat-nation à canaliser ces bouleversements liés aux enjeux de la mondialisation**

La mondialisation d'un modèle sociétal, implique l'émergence de nouvelles transformations identitaires et difficultés de l'Etat à les canaliser (A) et implique donc citoyenneté en transformation à redéfinir perpétuellement (B) parce que les questions d'identité surgissent dans le milieu juridique et des revendications d'une nouvelle forme de citoyenneté.

Ces mutations sociales correspondent à des réalités philosophico-idéologiques profondes qui amènent à réformer le droit et la société mais elles ne sont pas acceptées par tous les Etats, bien qu'ils soient en apparence, fortement intégrés à la mondialisation (B).

#### **A. Mondialisation d'un modèle sociétal et émergence de nouvelles transformations identitaires.**

La plupart des Etats d'Europe occidentale ont, dans les années 1970-1980, fortement investi dans la promotion d'un modèle multiculturel, par une série de mesures en Allemagne<sup>858</sup>, au Pays-Bas ou en Grande-Bretagne<sup>859</sup>.

En France, cela est passé par la mise en place du décret n°76-383 du 26 Avril 1976 sur le regroupement familial, qui a suivi la décision d'intégrer des travailleurs étrangers dans le territoire national, en vue de favoriser la croissance et le développement économique.

Ce modèle d'intégration permanent a fortement participé à transformer le visage de la communauté nationale en tentant d'en trouver historiquement les justifications, pour pouvoir les intégrer sur le plan national et politique.

---

<sup>858</sup> Politique de reconnaissance et d'émancipation politique aux Pays bas, voir : ENTZINGER Han, « Y a-t-il un avenir pour le modèle néerlandais des « minorités ethniques » ? », in Revue européenne des migrations internationales, Vol. 10, n° 1, 1994, p. 73-95.

<sup>859</sup> *Race relations Act* en 1979.

Le *nation-building* dans la mondialisation s'inscrit nécessairement dans la mondialisation d'un modèle de société, la mondialisation d'un modèle sociétal qui se traduit déjà auprès de l'O.N.U par l'encouragement et la promotion d'un système de valeurs particulier, témoignant d'une vision du monde soumis à une idéologie.

Aujourd'hui, on peut en observer les résultats, l'émergence de consciences politiques liées à l'identité est une réalité qui traverse l'Europe après avoir traversée les Etats-Unis : la conscience d'un passé hérité d'une colonisation et/ou de l'esclavage fait naître d'une part une forme de justification à l'existence de ces « nouveaux arrivants » sur le territoire mais aussi d'autre part de nouvelles revendications politiques et identitaires.

En effet, en témoignent la construction de mémoriaux et de musées consacrés à des thématiques bien précises (colonisation, etc). Du côté opposé à cette dynamique, cette prise de conscience identitaire se manifeste par une volonté de réidentitarisation vis-à-vis d'un modèle alternatif au modèle national.

A cette diversité de nationalités, d'origines et de communautés américaines ont aussi été traversées par de nombreuses inquiétudes, comme celle formulée par John Stuart MILL : « *Free institutions free institutions are next to impossible in a country made up of different nationalities*<sup>860</sup>. » Pour lui, les institutions doivent pouvoir avoir un cadre national dans lesquelles elles peuvent se développer, celle de la « nationalité ». C'est là où l'on assiste à une citoyenneté qui tend à se transformer et qui doit nécessairement s'adapter.

A l'identité « arabo-maghrébine » de certains citoyens s'ajoutent une identité musulmane dont les manifestations sont mal comprises voire rejetées de la part des pouvoirs publics qui y voient un renforcement communautariste, en France, en Suisse, en Italie ou en Grande-Bretagne voire un éventuel « danger pour la civilisation<sup>861</sup> » :

*“Globalization and economic development increase mobility, and so the need to restrict ethnic ghettoization. The privileging of local ‘indigenous’ groups, and the concomitant dangers of increasing fragmentation – and at worst of ethnic cleansing – sharply contrast to needs and dynamics of globalization*<sup>862</sup>.

---

<sup>860</sup> MILL John Stuart, *Representative government*, 1861, nouvelle édition chez Batoche Books, 2001, 219p. p.182

<sup>861</sup> Ce qui transparait bien souvent dans les discours politiques de l'extrême droite européenne, tant chez le Vlaams Belang que dans le Rassemblement national français, héritier du Front National.

<sup>862</sup> HACK Karl, “Decolonization and violence in Southeast Asia Crises of identity and Authority”, in *Beyond Empire and Nation, The Decolonization of African and Asian societies, 1930s-1970s*, édité par BOGAERTS Els, RABEN Remco, publié par Brill, 2012, pp.137-166 (chapitre d'ouvrage), p.162

## **B. La perception d'une éventuelle menace par l'Etat-nation**

Les Etats ont bien souvent du mal à comprendre ces nouvelles transformations qu'elles ne souhaitent pas voir se renforcer en leur sein, les percevant comme des sources d'instabilités.

La Chine notamment limite de plus en plus le culte de l'Islam aux Ouïghours qui sont ethniquement et idéologiquement très différents de l'ethnie majoritaire Han qui domine le territoire.

Toute une série de mesure<sup>863</sup> mise en place par l'Etat chinois, montre qu'il éprouve une grande méfiance vis-à-vis de l'activité musulmane sur son territoire. Il voit notamment d'un mauvais œil l'influence wahhabite dans la région, qui risque de lui poser des problèmes sécuritaires dans l'avenir.

Cela démontre également que l'édification nationale chinoise ne semble pas forcément vouloir intégrer plus clairement ces minorités musulmanes alors que la Chine a déjà fait face à des violences communautaires en 2009, préférant la politique de la dureté à la politique de la douceur (*hard policy/soft policy*). Cette réalité se construit face à ces communautés dont il a malgré tout compris qu'il devait prendre en charge sous peine de voir des fractures sociales se créer.

C'est justement le capitalisme de marché qui renforce la concurrence entre les communautés Ouïghours et Han, ainsi que le sursaut « *ethnoconscient* » chez les Ouïghours<sup>864</sup>, là où peu de ressources sont redistribuées, et où la majorité Han est perçue comme étant une vectrice de l'Etat oppresseur.

Il semblerait que cette interprétation soit aussi là même en Occident où l'on voit émerger des identités de plus en plus nombreuses et aux revendications teintées d'idéologies, aux origines américaines.

On peut citer l'exemple du « blanc privilégié » en France, mais aussi et avant tout aux Etats-Unis (« *white privilege* »), qui sont perçus de la même manière. Les mêmes logiques et les mêmes réponses peuvent être remarqués, dans ces deux Etats ici, face aux mêmes types de *stimuli*, même si les différences entre les peuples qui les vivent sont immenses.

---

<sup>863</sup> HASMATH Reza, "Managing China's muslim minorities : migration labor, and therise of ethnoreligious conscioussness among Uyghurs" in BARBALET Jack, POSSAMAI Adam, TURNER Bryan S., *Urban Xinjiang, in Religion and the State, A Comparative Sociology*, publié par Anthem Press, 2011, pp.121-137.

<sup>864</sup> Idem p.131

Doit-on permettre, dans les Etats-cibles du *nation-building*, de participer à l'introduction de concepts et visions du monde étrangère dans des territoires où évoluent des populations dont les cadres idéologiques diffèrent parfois radicalement avec ceux-là même qui dirigent ces Etats ? Que dire alors de cette différence entre les occupants *nations-builders* et les « autochtones » ?

## **II. Une citoyenneté en transformation permanente : le « *citizen-building* » comme corollaire du *nation-building* ?**

Sur un plan politique supérieur, ces questions amènent aussi à une réforme de la vision dans laquelle s'inscrit l'Etat-nation en tant que modèle détenant son propre particularisme identitaire : doit-il nécessairement s'identifier à une communauté d'Etats comme l'UE, sachant qu'elle promet aussi un ensemble de principes philosophiques et juridiques à harmoniser ?

Pour rappel, la citoyenneté est la mise en forme matérielle de la nationalité, qui dépend elle-même du référent national. Un citoyen est un membre de la cité qui détient donc des droits, parce qu'il est reconnu juridiquement comme tel.

Or, la citoyenneté nationale devient de moins en moins substantielle puisque ses référents matériels nationaux sont de plus en plus concurrencés par des référents de moins en moins objectifs, mais qui transforme l'idée nationale (A) en lui substituant ses référents anciens tant à l'intérieur qu'à l'extérieur (B).

### **A. Une citoyenneté nationale de moins en moins substantielle**

La citoyenneté implique un rapport d'identité sociale et juridique vis-à-vis de l'Etat : elle confirme l'appartenance à un système social et institutionnel précis. On parle bien de confirmation puisqu'être citoyen implique des droits et des devoirs substantiellement liés aux valeurs du modèle de système : valeurs Républicaines, valeurs démocratiques ... valeurs fluctuantes en fonction des acteurs sans cesse nouveaux et changeants de l'identité, qui participent à la redéfinition de cette dernière (diversité à la française, *melting-pot* et droit de vote des étrangers, droits de vote des citoyens européens dans une élection municipale qui participe à cette volonté d'unification politique).

Comme énoncé en Partie 1, la nationalité, censée lier le citoyen et l'Etat, est maintenant dépassée par une nouvelle définition de la citoyenneté, dont la substance nationale se trouve elle-même dépassée par la mondialisation du rapport idéologique entre l'individu et la société internationale. De même, de nouveaux droits naissent de par cette volonté de redéfinir la notion de citoyenneté qui, au départ est lié à la nationalité, et en amont à l'identité.

En effet, par ce biais identitaire, finalement, comme le dit René GROTENHUIS, le citoyen trouve dans la citoyenneté un cadre dans lequel il coïncide avec son rôle dans une communauté qui mêle ethnicité, culture, langue, religion.

Si l'immigration permet de conserver une forme de stabilité socio-économique en perpétuant le même rôle à jouer dans la société, elle produit une segmentation ethnique et sociale du travail d'une part mais cela a aussi des conséquences politiques, puisque les nouvelles générations chercheront à en modifier le *statu quo* (il suffit notamment de porter le regard sur la nouvelle génération malaisienne qui conteste l'ordre social favorable aux « Bhumiputras », natifs malaisiens, statut pour lequel ils disposent d'avantages économiques et sociaux), d'autres parts.

La redéfinition des normes implique aussi la redéfinition plus spécifique du rapport des nouveaux arrivants à la nation. Si l'on souhaite éviter de renforcer les fractures, et encourager un développement inclusif de toutes les composantes d'une nouvelle société, ou d'une société reconstruite, ce qui ne signifie pas forcément faire « *table rase du passé* », il faut nécessairement retravailler ce rapport dans le contexte politique et social.

C'est notamment questionner le « *home-building* » qui intéresse la construction du sentiment d'appartenance à un foyer. C'est probablement ce qui se développe en France, et plus généralement, en Europe occidentale qui accueille de nombreux candidats à la naturalisation.

L'autrui est perçu de manière beaucoup plus relatif en réalité, c'est le cœur même des changements qui touchent à l'idée de nationalité et de citoyenneté avec l'arrivée de nombreuses personnes étrangères accueillies via l'immigration.

L'idée de « construction du foyer » implique nécessairement celui de l'édification nationale. Par exemple, les nouveaux arrivants finissent par créer une structuration communautaire autour de leur identité en vue de faire exister, d'une manière ou d'une autre « foyer » d'identité qu'ils ne trouvent peut-être pas en Occident.

C'est dans ce cadre que se construisent des quartiers entiers comme dans le XIII<sup>e</sup> arrondissement de Paris avec la communauté chinoise ou le quartier de Barbès dans la même ville, pour la communauté algérienne.

**B. UE et *nation-building* voire « *european-building* » : *European building* et enjeux du *nation-building* face aux défis d'une Europe divisée**

L'indépassable localité, qui semble être finalement comprise et interprétée comme telle par l'UE, veut rapprocher les citoyens des différents Etats ne partageant pas tous les mêmes valeurs, d'où la mise en place d'une citoyenneté européenne avec la possibilité pour les citoyens de l'UE, résidants dans une ville d'un Etat membres de participer aux élections municipales. Une telle civilité européenne implique donc la construction progressive d'une civilité pan-nationale.

En effet, la gestion de la localité est un défi pour les organisations aussi bien nationales qu'internationales, lorsque celles-ci veulent être inclusive des différentes composantes de la société dans un socle de valeurs communes. Si les médias sont un vecteur performant de projection culturelle et politique, ils permettent de diffuser le modèle national ou organisationnel choisi.

Peut-être va-t-on aussi assister, d'ici les prochaines années, à une gestion plus pertinente des régions en matière démocratique puisque d'une part elles sont des références incontournables du modèle de l'UE en terme politique et de l'autre, elles s'inscrivent aussi dans sa stratégie de régionalisation progressive (Charte des langues régionales, reconnaissance de leur rôle vis-à-vis de négociations). En même temps, une civilité pan-nationale sera-t-elle nécessairement post-nationale en Europe ? C'est là tout l'enjeu de la construction européenne.

La signature d'une Charte des langues régionales combinée à la mise en place d'un certain nombre de protocoles encourageant la protection des identités au sein de chaque Etat de l'Union Européenne, permettra à terme de reconnaître ces « proto-nations » comme étant des nations devant nécessairement pouvoir s'autodéterminer.

S'ajoutant à cela, l'accueil de populations étrangères (en France notamment via le regroupement familial) en Europe Occidentale plus particulièrement, a fait émerger des questions de sécurité et d'identité qui n'ont pas su trouver de réponses pertinentes sur le plan politique que le rejet systématique de celles-ci les qualifiant de « dérives » extrémistes.



Comme pour donner une analyse prospective de ce qui attend certains Etats d'Europe, HILLARD énonce que :

*« Dans la situation actuelle, l'immigration non-européenne en Allemagne, comme partout en Europ, est la première entorse à l'unité ethnique germanique. Mais rien n'interdit d'appliquer des protections et une reconnaissance religieuse et culturelles à ces nouveaux migrants en raison du respect que l'on doit à tous les particularismes dans le cadre des droits de l'homme. Le principe peut tout simplement être élargi d'autant plus que le droit européen prime sur le droit national. Nous restons donc toujours dans le cadre d'une légitimation et d'une reconnaissance ethnoculturelle. Qui plus est ces populations non-européennes qui vivent en groupes compacts pourront aussi en raison de leurs différences, prétendre à l'autonomie territoriale en Europe. Les Chartes de l'autonomie locale et régionale rendent possible l'émergence de « Kosovos bis »<sup>865</sup> ».*

En conséquence de ces évolutions et des défis qui l'attende, l'Europe communautaire devra nécessairement adopter une posture plus souverainiste pour pouvoir fonctionner, sans être gênée par des Etats qui détiennent l'essentiel de la souveraineté.

D'ailleurs, renforcer l'harmonisation des législations, en plus de celles en matière économique, sera certainement l'un des grands enjeux de cette réduction attendue et supplémentaire des barrières culturelles, économiques et commerciales, notamment au regard du règlement de la dette et de la volonté de préserver le mode de vie des citoyens européens, sans affronter de trop lourdes contestations.

En définitive, Pierre BUHLER l'explique :

*« Ce transfert ultime de souveraineté – même si celle-ci subsistait sous la forme résiduelle d'un droit de sécession de chaque entité « fédérée » changerait radicalement la nature de l'Union. Et ouvrirait sur un grand nombre de questions : celles de l'expression des identités nationales, celle de la représentation des intérêts spécifiques de chaque partie constituante, celle de la légitimation d'une autorité européenne et celle des pouvoirs à lui consentir, celle de la cohésion et de la stabilité de cet ensemble. A la vérité, personne en Europe n'est prêt à ce saut ultime<sup>866</sup> ».*

---

<sup>865</sup> HILLARD Pierre, *Minorités et régionalismes dans l'Europe fédérale des régions*, édition François-Xavier De Guibert, 5e édition revue et augmentée, Paris, 2004, 421p., p.301

<sup>866</sup> BUHLER Pierre, *La puissance au XXIe siècle*, CNRS Editions, collection Biblis, Paris 2014, 616p., p.464

Là est la difficulté puisqu'il s'agira de construire une Europe qui pourra préserver sa propre identité au-delà des nations et le mode de choix d'une restructuration régionale (une partition en réalité) au détriment des nations semble pointer le bout de son nez.

Si personne en Europe ne semble prêt à faire ce saut, ce seront les défis émergents que devront traverser des Etats-nations, peu à peu dissous dans la mondialisation, qui vont devoir s'affirmer au-dessus des divergences communautaires, idéologiques, raciaux, religieux, ethniques qui secouent actuellement l'Europe.

L'étrange discours du Président Emmanuel Macron de Février 2020 sur le « séparatisme islamique » semble mettre l'accent sur ce type de problématique qui semble n'être connu et vécu que par une part de la population française. Pourtant, il n'admet pas la responsabilité de l'Etat dans ce naufrage que semble connaître le modèle républicain français, incarné parfaitement l'Etat-nation moderne français, ce qui est une erreur fondamentale.

Nécessairement, il faudra repenser la question de l'Etat-nation en fonction de ces problématiques tant sociales que sociétales et si les pays d'Europe ne sont pas prêts à les affronter, ils y seront forcés. Il faudra donc y réfléchir, en privilégiant notamment l'idée qui est à la base de l'Etat-nation, à savoir le principe d'homogénéisation. C'est en ce sens qu'il faut revoir un modèle qui, pour l'instant, semble fabriquer plus de fragilité sociétale qu'elle ne tend à réparer des fractures sociales, déjà profondément ancrées en France depuis les années 1980.

## **Section II : Mondialisation, multiculturalisme et redéfinition du rapport à l'Etat-nation : entre l'indispensable homogénéisation nationale et l'intégration à un ordre international en mouvement permanent.**

*Le nation-building* est, d'une part, créateur de dynamique, et d'autre part, il s'inscrit dans une dynamique historique globale, dynamique historique aujourd'hui caractérisée en premier lieu par la mondialisation. Les territoires se rapprochent par le jeu des moyens de communication mais les frontières s'affaiblissent également par le double truchement d'organisations internationales et d'idéologies « globalisantes ».

Ce phénomène est passé par l'Europe, sous diverses publicités et courants idéologiques notamment la fameuse « *united colors of benetton* ». Il est pertinent d'interroger en effet : si

l'on les identités nationales sont imaginées, alors pourquoi ne pas imaginer une identité autour du multiculturalisme<sup>867</sup> ?

### **Sous-section I : De l' « *international building* » comme nouveau référent d'identité**

La citoyenneté internationale se construit progressivement et traduit l'idée d'un *international building* au-dessus des *nation-buildings*, avec un principe commun : l'harmonisation (I) des valeurs, de la culture, des référents historiques (liés à la première et à la seconde guerre mondiale notamment) et juridiques.

C'est par cette modification en profondeur, liée à toutes les dynamiques mondialisantes énoncées jusqu'à présent, que l'on tente de créer cette idée de « village global » dans lequel, par des moyens politiques et juridiques, on façonne la société (II).

#### **I. L'institutionnalisation internationale : prochaine étape de définition d'un « *international-building* »**

Une citoyenneté nationale se transforme donc, concurrencée elle-même par d'autres formes de citoyennetés. Si l'on perçoit l'existence d'une citoyenneté européenne, qui garantit des droits et des devoirs à tous les citoyens des Etats de l'Union Européenne, on assiste également progressivement à l'émergence idéologique d'une citoyenneté mondiale, motivée par des défis qui ne pourraient trouver des réponses que par une action mondiale organisée (A).

C'est justement par le dépassement du lien social nation-citoyen que s'effectue ce processus (B).

#### **A. La matérialisation d'une « citoyenneté internationale » par le « citoyen du monde ».**

---

<sup>867</sup> “Yet all national identities are constructed and imagined, so why not an identity imagined around multiculturalism?” interroge LEVEY Gordon Brahm dans son article: LEVEY Geoffrey Brahm, “Multicultural Integration in Political Theory”, in CLYNE Michael Clyne et JUPP James (ed.), *Multicultural Integration in Political Theory in A Harmonious Relationship*, publié par ANU Press, 2011, pp.73-87, p.80

Cette philosophie s'est traduite par l'intervention et la signature d'un grand nombre de traités en faveur de la protection des minorités, impulsée par des institutions et organisations internationales comme le Conseil de l'Europe, l'O.S.C.E. ou l'O.N.U.

Ce processus, loin de s'arrêter va beaucoup plus loin dans l'inclusivité des minorités, qu'elles soient d'origine étrangère ou même nationale lorsqu'il s'agit de minorités régionales.

Idéologiquement, elle a répondu aux initiatives des institutions internationales tendant, notamment après 1990 à créer un « citoyen du monde », dans laquelle se retrouveraient la gouvernance des affaires de l'écologie, de la stabilité et de la gouvernance.

Evidemment, elle a eu aussi plusieurs autres configurations, qui ont tout d'abord érodée l'idée de la citoyenneté nationale. En Europe, cela s'est traduit en 1992 par la mise en place de la Charte des langues régionales et minoritaires, censée protéger et encourager le développement du patrimoine culturel immatériel national.

Entre les nouveaux arrivants formant des minorités allogènes et les minorités régionales<sup>868</sup>, la protection culturelle des minorités se renforce alors que l'idée nationale et l'Etat-nation semblent d'autant plus concurrencés.

Cette Charte a suscité des controverses dans certains Etats et bien qu'entrée en vigueur dès le 1<sup>er</sup> Mars 1998, certains Etats étaient réticents à la signer. En France notamment, le Conseil constitutionnel a été saisi et dans sa décision n°99-412 DC du 15 juin 1999, il a refusé le droit à la France de ratifier cette convention, au motif qu'elle serait susceptible d'ouvrir à une éventuelle reconnaissance et une protection à des minorités. Le français serait alors la langue de la République.

GIORDAN propose l'idée de minorité linguistique<sup>869</sup> pour éviter d'entrer dans cet écueil, et distinguer ce concept de celui de « communauté » dans l'optique de permettre « *aux citoyens manifestant une loyauté envers des langues régionales ou minoritaires d'exercer cette volonté dans un cadre collectif indispensable [...] sans risque d'enfermement communautariste* ».

---

<sup>868</sup> Notamment via une Convention-cadre pour la protection des minorités nationales présentée le 8 Février 1991 au Conseil de l'Europe et signée par 39 des 47 Etats membres.

<sup>869</sup> GIORDAN Henri, « Plaidoyer pour la notion de minorité in, Nationalité, citoyenneté et solidarité (sous la direction de Michel SEYMOUR, Liber, Québec, p.67 et GIORDAN Henri, le pouvoir et la pluralité culturelle, in « Hérodote » 2002 / 2 (n°105), éditions La Découverte, pp.178-190, p.189

Au finale, la solution semble trouvée et la réintégration de ces communautés pourrait passer non par la reconnaissance, mais par l'interprétation de cette Charte par le concept de minorité linguistique, et ce dans le cadre républicain.

Dans ces Etats unitaires comme la France, qui ne connaissent pas les mêmes problématiques que celle de la minorité kurde au Moyen-Orient, il serait plus aisé de participer à une nouvelle forme d'intégration par la reconnaissance républicaine, ce serait une forme de « dialogue d'assimilation ».

Le modèle éducatif européen est par ailleurs inspiré de ces mêmes conceptions, ce qui implique une volonté de transformation des conceptions de l'identité au niveau européen.

Pour les modèles encore peu hétérogènes en Europe, certains plaident pour un multiculturalisme sur le modèle français avec une étape intermédiaire de « multiculturalisme *vanilla*<sup>870</sup> » justement pour transcender les éventuels effets politiques d'une montée des nationalismes.

L'actuelle Pologne, la Hongrie ou la Slovaquie font fronde pour lutter contre l'accueil de nouveaux migrants dans des sociétés qui sont de plus en plus réticentes à en accueillir, en raison des préoccupations sécuritaires.

Ces membres du Groupe de *Visegrád*<sup>871</sup> souhaitent une redéfinition des rapports de l'Union Européenne avec l'identité qu'ils souhaitent protéger.

Deux visions des identités de l'Europe semblent alors s'affronter : la première inspirée d'une forme de mondialisme européen, évoluant vers une intégration et une inclusivité plus forte des migrants, et la seconde préférant conserver le droit de gérer ces questions au niveau national et dont la politique met en valeur la souveraineté nationale.

---

<sup>870</sup> « Vanilla multiculturalism » : une conception défendue par WŁOCH Renata, "Poland: Multiculturalism in the Making?", in *Challenging Multiculturalism, European Models of Diversity*, édité par TARAS Raymond, publié par Edinburgh University Press, 2013 (chapitre 12 de l'ouvrage), pp.257-278, p. 275

<sup>871</sup> Le groupe de Visegrád s'est formé à l'initiative de la Hongrie, de la Pologne, la République Tchèque et la Slovaquie en vue de faciliter leur intégration au sein de l'Union Européenne.

## **B. Dépasser le lien nationalité-citoyenneté : mémoire commune et valeurs communes**

Quelles problématiques, quels enjeux et quelles perspectives pour le *nation-building* peut-on envisager dans un univers mondialisé et dans lequel les disparités et les inégalités, tant sociales que sociétales, se creusent ? Comment par exemple, peut-on réaliser un *nation-building* à l'irakienne, de manière aussi pénétrant, dans un Etat comme l'Arabie Saoudite ? Par exemple, comment les *nation-buildings* vont prendre en compte les nouvelles problématiques sociétales liées à de nouvelles idées, comme le *gender* par exemple ?

Ces questions ont traversé l'Europe au XIXe et au XXe siècle et ont contribué à faire des femmes une catégorie politique à part entière, en inscrivant les femmes dans le roman national, comme en Norvège, où elles furent les premières à avoir accès au droit de vote en Europe<sup>872</sup>.

De la culture mondiale à la culture politique mondiale, de H.G. Wells à Maurice Merleau-Ponty en passant par Marshall Macluhan, l'édification d'un consensus de la « communauté internationale » sur le régime démocratique a longtemps occupé les esprits des philosophes et politiques.

La culture mondiale est un concept théorisé après la seconde guerre mondiale envisageant l'hypothèse d'une culture globalisée unique à l'échelle du monde entier. La mondialisation se retrouve globalisée et plus seulement cantonnée aux centres de commerces qu'étaient les ports, ou les grandes métropoles.

Cette immense dynamique, composée elle-même de dynamiques régionales, nationales, et locales, participe à l'uniformisation des standards culturels et politiques, notamment d'une part en faisant du modèle d'Etat-nation européen le modèle triomphant des sociétés politiques organisées et de l'autre, elle a imprimé une seule forme de régime, perçue comme la finalité de l'histoire, qu'est la démocratie libérale.

L'UNESCO définit l'Etat-nation comme étant une « *alliance entre nation et Etat* » tout en confirmant que la crise de l'Etat-nation se trouve dans la séparation entre ces deux termes<sup>873</sup>.

---

<sup>872</sup> LARGUECHE Aladin, "Gender Identities and Nation-building in Norway: Men and Women at the University of Christiania (1813-1894)", *Cliothes / Pisa University Press, Paths to Gender: European Historical perspectives on Women and Men*, Edizioni Plus, pp.127-139, 2010, 4th Year Transversal volume : Ainsi est expliqué ce qui est nommé la première combinaison entre démocratie, féminisme et nationalisme p. 83

<sup>873</sup><http://www.unesco.org/new/fr/social-and-human-sciences/themes/international-migration/glossary/nation-state/>

Les migrations sont devenues un élément propre du *nation-building* et perçues comme tel dans la doctrine générale, notamment lorsque l'on porte le regard sur les flux d'immigrations interrégionaux comme en Afrique australe ou au Proche-Orient. Quelle définition par exemple de la citoyenneté pertinente pour un Etat composé en grande partie aussi par des nationaux palestiniens mais qui se retrouvent dans un autre Etat voisin ?

De la même manière qu'en France pour certaines communautés d'origine africaine ou maghrébine, la Jordanie pratique aussi une forme de ségrégation à l'emploi pour ces nouveaux venus, qui vont d'abord rechercher à occuper des emplois peu attractifs<sup>874</sup>.

En Europe, si l'accueil des réfugiés est perçu comme de bonne qualité, il reste que les nombreux changements sociaux qu'ils impliquent, notamment dans le cadre de leur enracinement pose des questions d'identité. La République française pensait avoir trouvé la solution grâce au discours politique de l'assimilation mais rien n'est sûr, puisque « le malaise identitaire » a trouvé une place dans le débat politique, et même au niveau de la scène européenne.

Par conséquent, la réflexion sur l'édification / construction nationale a pris de nouveaux visages et tente de trouver des solutions à de nouvelles problématiques comme l'accueil des nouveaux arrivants, comme le « *home-building* », un concept né d'ailleurs pour expliquer comment ces derniers arrivent à capter leur environnement pour le transformer socialement et y imprimer leur marque identitaire.

Comme Ghassan HAGE le cite, l'orientation que prend la construction communautaire libanaise dans les Etats dans lesquelles elle émigre implique d'en prendre toutes les dimensions que cela implique pour l'Etat mais aussi pour les nouveaux arrivants migrants : « *promote specifically "Lebanese" feelings of security, owning one's home, ensuring that one is surrounded by Arabic-speaking people, having family around, having familiar house decoration to promote Lebanese feelings of familiarity*<sup>875</sup> ... ».

Ces structurations communautaires, sans forcément être communautaristes, tendent à impliquer une mémoire diasporique dans une articulation avec l'espace dans laquelle elle évolue. Ces

---

<sup>874</sup> DE BEL-AIR Françoise, Migration et politique, Politiques d'immigration de travail et construction nationale en Jordanie (1975-2002), in Mondes en mouvements, Migrants et migrations au Moyen-Orient au tournant du XXIème siècle., Métral, F./Jaber, H. Institut français du Proche-Orient (IFPO), pp. 159-178, 2005, p.169-170.

On parle de « construction nationale » ici pour qualifier l'édification nationale. Finalement, le concept touche aussi à des sujets éminemment particuliers mais qui ont des incidences directes sur le statut de citoyen, qui fait référence à l'Etat, et en dernière instance à la nation.

<sup>875</sup> HAGE Ghassan, "Migration, Food, Memory, and Home-Building", in *Memory, Histories, Theories, Debates*, ..., p.423

modifications de l'espace étant perçues comme étrangère par les populations « autochtones », elles restent des lieux de vies et de mémoires de communautés différentes.

## **II. Vers des bouleversements juridiques profonds : « le droit est le miroir de la société »**

Les grands changements de société risquent d'être de plus en plus repoussés par des Etats qui souhaitent conserver leurs propres modèles. Ils souhaitent reprendre contrôle de leur *nation-building* pour n'accepter finalement que les influences qu'ils souhaitent intégrer et rejeter celles dont ils considèrent qu'elles sont fondamentalement contraires à leurs propres référents idéologiques nationaux.

Or, dans le cadre de l'UE cela risque d'être difficile car celle-ci a besoin d'une harmonisation culturelle et juridique, par le haut. Il faut donc de nouvelles conceptualisations qui permettent de justifier le nouvel ordre (A) dans un souci de cohérence (B) vis-à-vis d'une mondialisation dont il faut donc, en quelque sorte, gérer l'aspect dynamique.

### **A. De nouvelles conceptualisations philosophico-juridiques au service de la mutation des sociétés**

Dans un nombre croissant d'affaires en Europe occidentale, la défense « par la culture » commence peu à peu à émerger comme un moyen d'exception par lequel un justiciable, citoyen ou non de l'Etat dans lequel il aurait commis un acte illégal peut s'en défendre au motif que l'acte en question serait susceptible d'être un élément de son identité culturelle d'origine<sup>876</sup>.

Ainsi, en audience sont acceptés, à la manière du droit international, des éléments d'ordre juridique et culturel qui peuvent prouver que la culture d'un individu peut être acceptée comme « exception de justice », ce qui pourrait adoucir certaines peines prévues pour des actes qui peuvent être interprétés comme des manifestations d'une « culture ».

Ainsi, dans une affaire de viol, le juge peut considérer que « la culture doit être considérée comme une circonstance atténuante au moment de la fixation de la peine et non comme « pure défense » lors de l'enquête ou du procès ».

---

<sup>876</sup> SONG Sarah, « La défense par la culture en droit américain », in *Critique internationale*, 2005/3 (n° 28), p. 61-85. (URL : <https://www.cairn.info/revue-critique-internationale-2005-3-page-61.htm>)



Cette nouvelle conception du droit, en gestation depuis quelques années, a déjà traversé l'Atlantique pour se fondre dans la jurisprudence européenne, témoignage de la prise en compte du multiculturalisme comme modèle de société. Néanmoins quelles seraient les conséquences sur long terme ?

L'arrivée toujours constante de migrants, justifiée par des impératifs humanitaires et écologiques amène à repenser le droit de façon constante et à prendre en compte ce type de comportement de manière adaptée. Or, un tel système risque justement de créer un droit d'exception voire de créer une forme d'impunité totale surtout entre cultures très différentes, qui donneraient lieu à des « vengeances culturelles » au nom de cette même égalité.

CHALIAND met justement en avant un moyen de comprendre et d'intégrer ces éléments dans le cadre de son analyse faite de la pensée de Santi Romano à propos de la relevance juridique<sup>877</sup>.

Dans le cadre conceptuel de ROMANO, qui s'oppose à Kelsen, l'ordre juridique devient la référence pertinente pour décrire le droit comme étant une « organisation, structure, unité sociale. »

Le droit impliquant un corps social et un corps social impliquant un droit social particulier, les minorités peuvent être perçues comme des corps sociaux et des ordres juridiques particuliers.

Dans ce cas, quel modèle de civilité et de citoyenneté va-t-on alors envisager pour prendre en considération ces nouvelles idées qui peuvent très bien, à terme, permettre l'application de systèmes légaux entiers dans l'ordre juridique des Etats concernés ? C'est justement la thématique du *nation-building* opératif.

Dans le même temps, comme le remarque FUKUYAMA, la communauté internationale a été fortement décrédibilisée par l'interventionnisme américain en Irak. Elle avait alors mis en valeur les divergences de point de vue vis-à-vis du droit international entre l'Europe et les Etats-Unis et a été l'occasion pour la France d'affirmer, du moins à ce moment, ses positions diplomatiques vis-à-vis de l'aventurisme démocratique américain.

Les institutions internationales souffraient déjà d'un manque de légitimité, accusées bien souvent d'avantager les Etats riches et Occidentaux du nord (si ce n'est que certaines d'entre elles sont même accusées, parfois d'être un lieu de favoritisme du Nord et de déstructuration du Sud, comme pour le FMI).

---

<sup>877</sup> CHALIAND Gérard, *Les minorités à l'âge de l'Etat-nation*, éditions Fayard, Avril 2014, 198p.

L'« inscription du rôle politique de la femme dans le roman national norvégien qui a permis d'accéder à un aspect symbolique de militantisme féministe à la fin du XIXe siècle (dont le symbole le plus fort est celui de Gina Krog, militante féministe du XIXe siècle).

L'idée de la « féminité » et son influence dans l'édification nationale est une thématique assez récurrente dans l'étude du *nation-building* des Etats européens, durant la première moitié du XXe siècle.

Cette étude témoigne de ce que regroupe le *nation-building* en tant qu'outil de développement d'une étude approfondie sur les dynamiques sociales et politiques qui ont contribué à l'émergence de l'Etat-nation contemporain, et des différentes idéologies qui l'inspire : la vision féministe russe, bien que très avancée à l'époque du régime soviétique, est aujourd'hui très éloigné de l'idéal euro-occidental inspiré par le féminisme américain qui y est exporté.

En témoigne notamment, dans certaines conceptions, l'identification et la promotion de la figure de la femme, en Occident, comme constructrice et actrice de l'édification du monde occidental contemporain moderne<sup>878</sup>. Ce fort mouvement aura des conséquences très importantes en Occident et y participera de l'évolution des mentalités et des sociétés du monde entier.

### **B. Une mondialisation face au besoin d'une action institutionnelle internationale cohérente**

Dans le même temps, l'article 2 alinéa 7 de la Charte des nations-Unis admet la possibilité du droit d'intervention de l'O.N.U dans un seul cas bien précis : celui pour lequel la paix et la sécurité internationale soient menacées. Dans le principe, cela apparaît cohérent car ce qui menace toutes les nations doit pouvoir être contrecarré par une action du plus grand nombre d'entre elles.

---

<sup>878</sup> CLAY CARSON Luella, *A New Opportunity in the Building of a State*, in *The Quarterly of the Oregon Historical Society*, Vol. 7, No. 1, publié par Oregon Historical Society, Mars 1906, pp. 1-27, p.14.:” *What peculiar responsibility is given into the keeping of the women of our day and region? It is this: It is an opportunity to aid in establishing standards of social character and attainment in the making of a great State from its infancy to its maturity.*”

Mais quid justement d'une action coordonnée en la matière lorsque le conflit en l'occurrence répond à l'obscur dénomination de « terrorisme international » ? Cette dénomination repose sur une seule, unique mais vague idée que la multiplicité des crises dans le monde est simplement dû à une volonté de propager la terreur parmi les populations par des actes de terrorisme.

De plus, l'interventionnisme occidental dans les Etats arabes<sup>879</sup> est mal perçu dans des Etats arabes du Proche-Orient qui ont construit la Ligue arabe autour d'une idée directrice : la sécurité régionale est une affaire interne aux Etats de la région<sup>880</sup>.

Ces principes structurant les Etats arabes ont été peu à peu renversés par le jeu d'alliances développés par certains Etats arabes avec les Etats Occidentaux, notamment lorsque la Ligue est intervenue à plusieurs reprises pour sanctionner certains de ses membres comme la Libye alors contestée par les anciens *nation-builders* européens, puis ensuite la République arabe Syrienne.

Une autre question arrive également : celle de la structuration des relations diplomatiques et commerciales. Les organisations internationales telles que l'OMC y jouent un rôle fondamental et participent à l'établissement d'une réglementation internationale et d'une forme de régulation du marché et de l'économie. C'est également en ce sens que le FMI, pour le volet monétaire et budgétaire, a pour objectif l'ouverture à la concurrence des marchés de tous les Etats.

Une ligne idéologique toutefois contestée par des accusations, notamment de la part des pays du Sud qui y voient une menace pour leurs marchés nationaux par une machinerie libéralisante, justifiée entre autres par les mesures prises après l'Uruguay Round entre 1986 et 1994. Cela porte notamment sur un certain nombre de sujet, comme l'abandon du *General Agreement on Tariffs and Trade* (GATT) de 1947 pour le GATT de 1994 qui a été pour les Etats-Unis et l'Union Européenne un moyen de pression sur les Etats du Sud<sup>881</sup> en vue de pénétrer leurs marchés.

---

<sup>879</sup> C'est également le cas de l'Union Africaine.

<sup>880</sup> GARABAGHI Ninou, *Les organisations internationales et régionales et les révoltes arabes*, in *Géostratégie* n°32, Turbulences maghrébines, 3e semestre 2011, pp.79-110, p.89.elle fournit dans son article un résumé précis des événements qualifiés de « Printemps arabes » et notamment du rôle des organisations régionales dans ces derniers.

<sup>881</sup> PETITEVILLE Franck, « L'hégémonie est-elle soluble dans le multilatéralisme ? Le cas de l'OMC », in *Critique internationale* 2004/1 (no 22), p. 63-76, p.72.

En quoi cela intéresse-t-il le *nation-building* ? Il semble que le *nation-building* veuille inscrire les Etats qu'il crée dans le cadre de cette sphère d'intégration à un ordre international économique. Il est très intéressant de remarquer comment s'orientent les échanges avec les Etats qui ont subi un *nation-building* opératif et les principaux acteurs des échanges internationaux.

Cette mondialisation ne bénéficie finalement qu'à des Etats riches et au niveau international, les Etats du monde entier doivent adapter leur profil idéologique et culturel à ce nouveau mode de commerce et d'échanges sous peine de se voir boycotté ou rejeté de la « communauté internationale » à l'instar de l'Iran ou de la Corée du Nord.

Cette influence caractéristique reste idéologique en premier lieu puisqu'elle a pour conséquence de transformer des marchés, des sociétés et la perception des échanges commerciaux, au niveau mondial. Ce serait plus un « *global-building* » dont l'intérêt, dans le cadre de ce noyau dur du *soft power* américain a pour objet de faire plier les plus faibles et de leur imposer sa volonté. L'accusation de guerre commerciale envers les Etats-Unis trouve parfois ses justifications et il est difficile de ne pas le percevoir ainsi puisqu'il s'agit finalement d'appliquer les maximes clausewitzziennes aux relations commerciales internationales.

Au niveau « macropolitique », on pourrait suggérer qu'il s'agit là d'une nouvelle forme de *nation-building* impliquant l'impression d'un modèle de conception du commerce sur des Etats, un modèle qui désavantage ceux dont les marchés sont finalement peu compétitifs car structurellement affaiblis depuis la naissance de leurs Etats, il n'y a pas si longtemps.

La fin de la guerre froide a été une période charnière puisqu'elle a :

- été marqué par la recrudescence du nombre d'Etats instables politiquement dans le monde entier,
- Provoqué l'effondrement de nombreux Etats dans le monde suite à l'effondrement du modèle communisme.

Par ailleurs, elle a révélé de nombreux problèmes structurels que ces Etats en réalité semblaient partager. Leur intégration économique à l'ordre économique international s'est effectuée parfois avec beaucoup de difficultés. Cette intégration n'a pas pu s'inscrire correctement dans le *nation-building* interne de ces Etats, tant le processus de complexification économique s'est

avancé au point qu'il apparaît même beaucoup trop avancé<sup>882</sup> pour certains Etats, qui ont encore de graves difficultés structurelles.

## **Sous-section II : Le défi transculturel, multiculturel ou le retour à la nation ?**

Le défi transculturel implique que les Etats-nations n'adoptent pas les mêmes points de vues quant à leur propre *nation-building*. Ils perçoivent que l'édification et la construction de leur propre modèle national, risquant d'être concurrencé voire dépassé, par des dynamiques extérieures qui, si elles ne sont pas contrôlées, peuvent affecter l'ensemble du tissu social et provoquer des bouleversements non-souhaités. Surtout ces bouleversements affectent la structure social et donc forcément politique du pays.

C'est là où la question du *nation-building* s'avère pertinente puisqu'elle cristallise les problématiques tant des Etats décolonisés que des *nation-builders*, parfois ex-Etats colonisateurs. Ces questions sont liées à l'intégration de nouvelles valeurs mais aussi de « nouveaux venus » (I), des problématiques qui semblent trouver une solution par l'institutionnalisation internationale, pour certains tout du moins (II).

### **I. Le *nation-building* cristallisant les problématiques contemporaines de l'intégration ?**

Certains Etats et certaines structures politiques, notamment des partis perçoivent l'intégration massive, liée aux forts mouvements d'immigration, comme porteur d'un danger pour un modèle enraciné dans lequel l'imaginaire identitaire est finalement profondément transformé (A). L'émergence de nouveaux arrivants, impliquant qu'ils agissent également comme des acteurs politiques, peuvent transformer les valeurs du pays dans lequel ils arrivent (B) et dans lesquels ils s'enracinent sur plusieurs générations parfois.

---

<sup>882</sup> KREMER Monique, VAN LIESHOUT Peter, WENT Robert, "Understanding development, in KREMER Monique, VAN LIESHOUT Peter, WENT Robert, "Less Pretension, More Ambition, Development Policy in Times of Globalization", édité par Presses Universitaires d'Amsterdam, Amsterdam, 2010, 312p. pp.49-86, p.67-68

### **A. Intégration des nouveaux arrivants et désintégration d'un modèle enraciné ?**

La politique de reconnaissance trouve une existence tant sur le plan international que sur le plan national. Il semblerait par ailleurs qu'elle soit inspirée du modèle de *melting-pot* américain qui insiste sur la reconnaissance des minorités en tant que communautés, d'où l'existence tout à fait naturelle de lobbys. Cette vision de la société se transporte, avec l'américanisation de l'Occident outre-Atlantique en Europe occidentale notamment qui adopte des politiques d'intégration des nouveaux arrivants.

Le multiculturalisme, concept né au Canada pour reconnaître l'existence ambivalente des diversités culturelles au Canada (notamment la culture française) a pour objet la reconnaissance et l'intégration politique de « groupes » identifiables par leurs spécificités culturelles dans l'objectif d'assurer une unification territoriale, linguistique et culturelle<sup>883</sup>.

C'est alors que la politique de reconnaissance internationale trouve ses relais au travers de politiques de reconnaissances nationales dans laquelle, comme l'énonce HONNETH « *des groupes minoritaires luttent pour la prise en compte juridique ou la valorisation sociale de leur identité collective* » justifié par « *des expériences partagées d'exclusion d'humiliation ou de mépris, qui poussaient les membres d'un tel groupe à resserrer leurs liens et à s'engager solidairement pour obtenir leur reconnaissance juridique ou culturelle*<sup>884</sup> ».

Enoncé de telle manière, on observe alors un parallèle de situation entre l'ordre national qui tente, notamment en France, de ne pas institutionnaliser les communautés, perçues comme des corporations, et donc contraire à l'esprit de la Révolution de 1789, et l'ordre international qui implique aujourd'hui, avec l'Agenda de la Paix de 1990 et la combinaison des stratégies étatiques de reconnaître stratégiquement des Etats pour affaiblir des rivaux (le cas de la persistante question de l'Etat Kurde).

Le *nation-building* permettrait d'observer des comportements internationaux qui ne seraient que le reflet de comportements internes et issu d'une longue gestation de l'idée nationale des Etats, traversant dimensions de temps et d'espace en définitive ?

---

<sup>883</sup> KASTORYANO Riva, « Des multiculturalismes en Europe au multiculturalisme européen ». in *Politique étrangère*, Institut Français des Relations internationales, 2000, 65 (1), pp.163-178, p.165

<sup>884</sup> HONNETH Axel, « La reconnaissance entre États, l'arrière-plan moral des relations interétatiques », in *Cultures & Conflits* [En ligne], 87 | Automne 2012, mis en ligne le 26 décembre 2013, consulté le 01 octobre 2016, pp.27-36, p.30

La reconnaissance des Etats impliquant nécessairement la connaissance d'une situation de fait établie<sup>885</sup>, elle impliquerait la reconnaissance d'un groupe se considérant comme une entité étatique. Or, au-delà de la stratégie, elle doit impliquer la mise en place d'une moralité internationale matérialisée par des traités plus contraignants.

C'est là, l'un des enjeux majeurs de la gouvernance internationale de ces questions pour lesquels la reconnaissance de l'existence de nation impliquerait des critères sociaux politiques et anthropologiques matérialisés par des considérations juridiques. C'est là la différence entre gouvernement internationale et gouvernance internationale pertinente.

Sinon, les institutions internationales ne disposeront jamais de la légitimité d'action hors de ce cadre nécessaire, sans compter que leur action doit rester circonscrite dans le cadre de la scène internationale. Leur implication dans le *nation-building* reste quelque peu inspiré des présupposés idéologiques et philosophiques des *nation-builders* historiques, occidentaux majoritairement, et impérialistes de surcroît. L'aspect stratégique sera nécessairement mis sur la table lorsque ces puissances s'y investissent.

## **B. Intégration des nouvelles valeurs : les conséquences de la transformation culturelle**

L'émergence progressive d'une norme globale participe justement de la réinterprétation des notions d'« Etat » et de « nation ». Cela suppose nécessairement, rétrospectivement vis-à-vis du passé colonial d'un certain nombre d'Etats, de réinterroger le rapport des individus, de la société, à une nation qu'ils ont vu émerger et dont, culturellement, ils s'apparentent mais avec une autorité qui souffre de légitimité.

C'est toute la justification justement des principes d'autodétermination et des Droits de l'homme. En définitive, « *l'émergence de normes mondiales en matière d'autodétermination, de non-discrimination et de droits de la personne a rendu les régimes coloniaux plus difficiles à justifier*<sup>886</sup> ».

Le droit de la défense par la culture cristallise aussi toutes les peurs et les inquiétudes, notamment de la part d'Etats européens qui découvrent de nouveaux modes culturels. De même,

---

<sup>885</sup> Idem p.30-32

<sup>886</sup> EHRENREICH BROOKS Rosa, "Failed States or State as Failure ?", in *The University of Chicago law review*, volume 72, 2005, n°4, pp.1159-1196; op. cit (traduction personnelle): "*emerging global norms of self-determination, nondiscrimination, and human rights made colonial regimes more difficult to justify*" p.1172

l'émergence de nouvelles valeurs politiques implique aussi une structuration politique de ces nouveaux acteurs en tant que « communauté politique », qui risquent de concurrencer la communauté nationale.

Va-t-on, dans le futur, vers l'éclatement de la souveraineté nationale au profit de souverainetés communautaires ? Si l'on suit cette logique d'éclatement, on peut même considérer en définitive que l'on risque encore l'éclatement des communautés vers la reconnaissance de droits non seulement individuels, mais aussi individualistes.

Avec l'émergence de nouvelles visions du droit, liées à de nouvelles visions sociétales telles qu'elles ont été exposées précédemment, on parvient à discerner l'influence qu'occupe l'édification nationale dans les consciences individuelles et collectives.

L'émiettement de la communauté nationale en communautés idéologiques, qu'elles soient politiques, ethniques ou sociales semble caractériser la plupart des *nation-builders* qui tentent de faire subsister ces idées dans un fragile cadre démocratique. Le politique se les accapare et parvient à les utiliser dans le cadre électoral.

## **II. L'institutionnalisation internationale au service de la définition de la nation ?**

Les résultats de la mondialisation démontrent l'intervention de nouveaux acteurs internationaux comme les organisations internationales et les ONG.

C'est aussi sur la qualification de « *weak states* » qu'interviennent un certain nombre d'acteurs ayant pour objet de remplacer l'Etat sur des champs considérés comme « faibles » ou « fragiles » par ces mêmes organisations, afin d'appliquer toute sorte de politique d'ajustement structurel, économique et culturel. C'est dans ce cadre que ces interventions sont qualifiées d'ingérences humanitaires.

De l'autre côté, le nombre de missions de la paix (qui ne sont en fait que des *nation-buildings* parfois très limités) entreprises par l'ONU depuis 1987, n'a cessé de prendre de l'ampleur (leur nombre a triplé entre 1987 et 1994<sup>887</sup>, l'âge d'or des *state* et/ou *nation-buildings* opératifs sous supervision internationale). L'action internationale a donc été de plus en plus forte.

---

<sup>887</sup> VAN DER BORGH Chris, "Post-war peace-building: what role for international organizations?", in Conseil scientifique des politiques gouvernementales (WRR), *Doing Good or Doing Better, Development Policies in a Globalising World*, édité par KREMER Monique, VAN LIESHOUT Peter, WENT Robert, publié par Amsterdam university Press, Amsterdam, 2009, 378p, pp.303-320, p. 303



Dans le même temps, les grandes organisations et institutions internationales ont souvent participé à la reconnaissance de nation, en reconnaissant leur indépendance sous la forme d'Etats (A) ce qui implique, qu'au niveau international subsiste une forme d'identification de ce qu'est « la nation » (B).

**A. Nationalisme libéral et fondements originels du droit des « nations » et non plus « des peuples » à disposer d'elles-mêmes : les prémices d'une reconnaissance internationale de l'existence d'une nation ?**

On en a très rapidement fait allusion au chapitre I notamment en identifiant les origines « droit-de-l'homme » de cette nouvelle conception, qu'est le nationalisme libéral institué et encouragé par les institutions internationales mais qui, dans un cadre stratégique, rappelle avec véhémence que la légitimité internationale et la légitimité nationale peuvent s'entrechoquer pour permettre la reconnaissance d'une autre « légitimité nationale ».

C'est par ailleurs dans ce paradigme que réside le problème de l'existence de l'Etat d'Israël, du problème kurde voire, peut-être d'autres « nations » qui seront potentiellement reconnues comme telles dans le cas où stratégiquement parlant, des marchés ne seraient pas suffisamment ouverts dans des Etats, par réticence ou par défiance d'un ordre international.

Lorsque le cadre de l'unité étatique s'affaiblit, des *leaderships* concurrents viennent contester directement le *leadership* institutionnel du pouvoir en place. Cela peut prendre la forme du nationalisme en Europe mais la forme de l'« extrémisme religieux » dans les Etats musulmans, le romantisme religieux ayant eu une influence émotionnelle, psychologique et mentale plus forte dans ces Etats.

Pourtant, ce type de nationalisme, bien souvent inspiré d'idéologie nativiste, se trouve combattu aussi bien sur le plan national qu'international alors que dans le même temps, la reconnaissance sélective de « nations » par des institutions internationales, voire seulement par des ensembles d'Etats, participe de ce paradoxe au sein de l'ordre international entre légitimité nationale et de légitimation internationale.

Le cas du Kosovo et d'Israël sont marquants à ce sujet puisque leur légitimité est contestée par une quantité non-négligeable d'Etats. De même, si l'on poursuit la logique de cette légitimation, quelles seraient les conséquences d'une reconnaissance internationale de nations qui

revendiquent, par un *leadership* politique voire institutionnellement consacré (autonomie kurde en Irak), des territoires qui, historiquement, ne leur appartiennent pas ?

La redistribution des cartes, au sens littéral et au sens figuré, appartient finalement à celui ou ceux qui, parmi les acteurs, peuvent permettre de voir leur volonté se réaliser et le *nation-building* opératif dans ce cadre devient plus stratégique que jamais, en particulier lorsque l'on suppose une troisième définition.

Celle-ci implique un *nation-building* de type libéral et qui, au travers d'une culture mondiale, traverse les frontières et participe à l'édification culturelle, morale et politique d'Etats-nations inspirés d'idéologie libéral. Cela fait d'eux des territoires idéologiquement et au sens stratégique, littéral et figuré, « conquis » par le modèle dominant<sup>888</sup>.

Autre cas de la géostratégie : l'émergence de nations qui développeront ou développent déjà une histoire en fonction de l'orientation stratégique sur long terme de leurs alliances. On peut penser au cas de la Moldavie qui se positionne déjà dans une optique qualifiée d'eurasiste en choisissant de présenter une histoire tournée vers une perspective romanisante. L'aspect caractéristique de cette nouvelle historiographie se retrouve, entre autres, dans la présentation faite aux touristes de l'histoire du pays.

## **B. La reconnaissance internationale des Etats comme reconnaissance d'une nation ?**

Le *nation-building* implique un processus de transformation permanente et c'est ce processus qui est étudié pour comprendre comment une identité change et s'adapte en fonction des contraintes, des défis ... Il implique également la reconnaissance de l'idée de nation sur le plan juridique, une problématique qui se pose autant pour les palestiniens, que pour les kurdes, les baloutches ...

---

<sup>888</sup> Un principe déjà mis en exergue par Ibn Khaldun dans ses *Prolégomènes (Discours sur l'histoire universel)*, Editions SINDBAD, Collection Thesaurus, Commission libanaise pour la Traduction des Chefs d'œuvre, Beyrouth, 1968-1969).

Les réponses à apporter auront forcément des conséquences importantes et risquent de légitimer ou non l'émergence d'Etats. C'est aujourd'hui seulement à travers cette reconnaissance internationale que l'on reconnaît l'existence d'une nation.

Cette problématique existe sous diverses nuances, comme par exemple la reconnaissance internationale négociée de nations puisque la reconnaissance internationale semble prendre de plus en plus le pas sur la reconnaissance nationale. C'est toute la dialectique de la reconnaissance de l'Etat d'Israël et d'un véritable Etat de Palestine, et non seulement comme une « Autorité palestinienne ».

Cette question concerne la région toute entière puisqu'elle traverse la plupart des problématiques contemporaines liées au *nation-building* comme la reconnaissance de la nationalité de réfugiés, une minorité qui devient considérable par le nombre (comme en Jordanie<sup>889</sup>) et qu'il est difficile d'intégrer ou même d'accueillir parfois tant les considérations politiques risquent de mettre en péril l'existence même de l'Etat et du tissu national (en exemple : le Liban et la guerre intercommunautaire). C'est la Ligue arabe qui a joué un rôle de coordination et d'impulsion de la nationalisation de ces réfugiés.

Néanmoins, des discriminations fortes existent au sein de ces Etats à l'encontre des palestiniens et si l'on envisage une uniformisation et une harmonisation des principes sociétaux dont le centre névralgique doit être les institutions internationales, les réponses apportées doivent pouvoir être prises en compte, uniformément, dans tous les Etats.

Dans le cas contraire, l'accueil de nouveaux réfugiés risque de cristalliser des tensions fortes, augmentées ou instrumentalisées par des puissances étrangères ou des groupes politisés, susceptibles de ou ayant volonté à bouleverser l'ordre établi.

C'est d'ailleurs dans ces conditions difficiles que sont nés toute la martyrologie et le discours justificateur, incarnés dans la symbolique nationale palestinienne pour justifier son existence en tant que nation. Une existence politique, au travers de l'Organisation de Libération de la

---

<sup>889</sup> Une situation précaire des Palestiniens qui se renforce avec le nationalisme politique impulsé par le Roi de Jordanie au travers de son programme « Jordan First » censé contribuer à développer le sentiment d'identité nationale jordanienne, au dépend des palestiniens.

Palestine (O.L.P), a permis l'émergence de la symbolique nationale, d'une identité et d'une histoire commune transnationale<sup>890</sup> dans laquelle s'incarne le *nation-building* palestinien<sup>891</sup>.

La nation palestinienne catalyse de nombreuses problématiques que pose le *nation-building* contemporain dans l'avenir, la légitimité internationale de sa reconnaissance se confrontant directement avec la légitimité nationale de son existence en tant que nation d'abord, et puis en tant qu'Etat. Quel *state-building* pour la Palestine quand la reconstruction se cantonne à une aide internationale dans des programmes qui ne sont même pas dans le cadre de *peacebuilding* avec Israël ?

La question de la Palestine soulève justement celle de la construction transnationale de l'identité et met en valeur l'argument de la thèse, selon lequel cet aspect existe dans le cadre d'une construction internationale de l'identité, au travers de valeurs mondialisantes.

L'idéologie internationaliste, incarnée par les grandes institutions internationales, a aussi pour ambition de construire un modèle d'identité qui définit les rôles des individus dans une société.

Evidemment, le cadre politique démocratique ou la question substantielle des inégalités sociales et sociétales est relevée mais sous une approche particulière qui ne laisse aucune place à la différenciation de paradigme ou de vision du monde (conception du rôle sociétal de la femme, l'intégration de la « diversité » ethnique ou sexuelle ...).

### **III. Mass-médias et la transformation identitaire**

Un pouvoir qui a pris de l'ampleur à mesure que les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) devenaient de plus en plus complexes. Les *mass-medias* sont des *nation-builders* de grande efficacité (A). Si l'on en a vu les grands contours dans la partie précédente, on n'a pas non plus étudié correctement l'idée qu'envisageaient certains politologues sur leur influence potentielle sur la scène mondiale.

Dans le cadre de la mondialisation, ils peuvent être le vecteur de valeurs, d'idéaux et d'idéologies qui peuvent entrer en contradiction avec celles qui inspirent certains Etats-nations

---

<sup>890</sup> Cf notamment, AL-HUSSEINI Jalal, « Le statut des réfugiés palestiniens au Proche-Orient : facteur de maintien ou de dissolution de l'identité nationale palestinienne ? » in *Les Palestiniens entre Etat et Diaspora - Le temps des incertitudes*, Karthala, collection Terres et gens d'islam, pp.37-65, 2011, p.48-53.

<sup>891</sup> ANNA LODDO Stéphanie, *Palestinian Transnational Actors and the Construction of the Homeland*, communication pour la conférence « The Making of World Society: Transnational Practices and Global Structures », Université de Bielefeld, Allemagne, 24-25 Novembre 2000, p.13 notamment.

ou cultures. Les pays musulmans censurent les images « dégradantes » alors que certains Etats tentent aussi de se protéger face à une invasive voire dangereuse influence culturelle (B). Forcément vient la question de la nécessité d'un *nation-building* « conscient » afin, pour les Etats, d'identifier les faiblesses de l'Etat-nation ou choisir comment les dépasser (C).

### **A. L'édification du village « glocal » ?**

Le terme « glocal » est issu d'un néologisme constitué par la fusion des termes (en anglais) « global » et « local », ce qui signifie en quelque sorte qu'un modèle global peut être retrouvé, sous tous ses aspects, localement.

On en avait abordé les rivages dans les chapitres I, III et IX : les médias jouent le même rôle qu'ils jouaient dans la diffusion d'un modèle culturel. Les lois du marché qui incitent à la consommation des médias mettent en évidence l'aspect culturelle de la question mais également son aspect stratégique : l'influence culturelle est déterminante pour comprendre les grands changements internationaux voire civilisationnels.

Le monde occidental a beau être d'origine chrétienne, les identités diverses présentent sur les territoires caractérisent leur propre édification nationale historique. Néanmoins, c'est l'influence de l'idée européenne qui a permis l'émergence d'un monde occidental européen et par extension, c'est le modèle culturel américain qui s'est imposé dans un monde européen et océanique dans lequel on peut identifier une unicité du mode de vie, de la culture et de la philosophie.

Les *mass-medias* jouent ce rôle d'influenceur culturel jusque dans les coins géographiques les plus reculés et participent de la création de l'« Amérique-monde » dans laquelle la mondialisation participe de l'extension d'un modèle triomphant.

KYMLICKA en fait déjà le constat : les démocraties libérales participent à leur propre *nation-building* en faisant intervenir leurs médias nationaux<sup>892</sup>.

Si des grands-Etats appliquent un *nation-building* destiné à leur assurer la sauvegarde de leur propre identité, d'autres utilisent justement leur projet de *nation-building* à une échelle beaucoup plus grande. On peut déjà affirmer, au vu de ce que l'on a énoncé sur la stratégie

---

<sup>892</sup> Cité par LEVEY Geoffrey Brahm, "Multicultural Integration in Political Theory", in CLYNE Michael Clyne et JUPP James (ed.), *Multicultural Integration in Political Theory in A Harmonious Relationship*, publié par ANU Press, 2011, pp.73-87, p.81

d'exportation culturelle américaine, qu'elle a un impact considérable sur les consciences des nations d'Europe.

Cela contribue à rapprocher, autant temporellement que spatialement, les nations européennes du modèle américain, véritable centre impulseur d'une forme de *nation-building* qui n'en est pas (encore ?) un.

L'idée nationale subsiste malgré tout mais se dissout peu à peu dans de nouvelles approches d'identités collectives : celle de la « Civilisation Occidentale » ou celle de « l'Europe », les deux allant souvent de pairs, une vision dont l'union, dans des valeurs démocratiques et pluralistes, doit nécessairement dépasser les clivages ethniques, politiques et culturels. C'est en somme ce qu'énonçaient certains partisans d'un dépassement de l'idée nationale<sup>893</sup>.

L'évolution de la diffusion du message culturel et identitaire, notamment à travers l'évolution des médias, rappelle de manière prophétique ou voulu, ce que le penseur des médias Marshal McLuhan qualifiait de « village global », soit cette construction d'un monde interconnecté dans lequel on fusionne le « local » et le « global » dans une nouvelle conceptualisation : le « *glocal* ».

Pourtant, dès les premières heures de l'étude du *nation-building*, en tant qu'édification nationale, des auteurs, comme Walter MARKOV, professeur d'histoire moderne à l'Université de Leipzig, reconnaissait déjà le caractère indépassable d'un certain nombre de critères déjà présentés comme tels dans la partie I : « *Localisme, communalisme et tribalisme, sont des barrières franchissables pour la nation*<sup>894</sup> ».

Cela implique donc que le *nation-building* possède certainement des limites en tant qu'élément d'opérativité tel qu'il est imaginé dans les conceptions stratégiques actuelles. Par conséquent, et c'est là l'un des éléments caractéristiques de ce travail, il est nécessaire de revenir aux premières définitions du *nation-building*, en tant qu'édification nationale, pour dégager les éléments qui rejettent la pertinence de la méthodologie contemporaine de *nation-building* opératif.

---

<sup>893</sup> "We do not need a new ideology of nationhood... Our aim must be a community without a nation" in CASTLES Kalantzis, COPE, M. , MORISSEY M., *Mistaken Identity: Multiculturalism and the Demise of Nationalism in Australia*, Pluto Press, Sydney, 1992 p.148.

<sup>894</sup> MARKOV Walter, « La Nation dans l'Afrique tropicale : notion et structure », in *L'Homme et la société*, N°2, 1966. pp. 57-64, p.58

D'autre part, il faut se pencher sur l'aspect d'ingénierie sociale que représente la « projection culturelle » que représente la mondialisation et surtout l'idéologie mondialisante qu'elle implique.

Les médias sont donc des « *nation-builders* » au sens qu'ils participent à la construction d'une « nation imaginée ». De nombreux Etats ont pris conscience de cet aspect stratégique de l'ingénierie sociale que provoquent les *mass-medias* notamment.

L'accord *Blum-Byrnes* n'était alors que le commencement de ce qui allait finir par être du véritable « *civilization-building* » dans des Etats culturellement influençables, en fonction de leur législation culturelle. La France, par exemple, a dû se doter d'une « exception culturelle » pour pouvoir protéger sa production culturelle, dans le cinéma en particulier, soit tout un arsenal de dispositifs réglementaires ou incitatifs à la protection et la promotion de la culture française.

Une société internationale existerait, qui précéderait une société mondiale et qui serait caractéristique d'une « pluralité reproductible » telle que la dénomme ANDERSON<sup>895</sup> dans le cadre des sociétés coloniales multiculturelles.

Cette mutation des médias entraîne forcément un changement des perceptions identitaires à l'heure où les évolutions technologiques rapprochent les distances. En se concentrant sur les fondements des théories de DEUTSCH, de TILLY et de BENDIX, énoncés en chapitre I et II, on peut considérer qu'un nouveau *nation-building* est peut-être en formation, au niveau régional ou international.

Cela implique également que les pouvoirs étatiques puissent prendre le contrôle des médias, pour entretenir une narration déjà existante ou envisager un *nation-building* alternatif, pour garantir une forme de stabilité intérieure.

Pour la première, elle semble parfois de plus en plus difficile à accepter, comme en témoignent les Révolutions arabes de 2011 et plus récemment, les manifestations algériennes qui secouent le pays depuis 2019, et qui ne veulent plus s'arrêter à l'heure où ces lignes sont rédigées<sup>896</sup>.

---

<sup>895</sup> ANDERSON Benedict, *L'imaginaire national Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, trad. de l'angl. par Pierre-Emmanuel Dauzat, Paris, La Découverte, 1996, p. 187

<sup>896</sup> Soit le 2 Juillet 2019 ; depuis quelques mois, chaque Vendredi, des millions d'algériens descendent dans les rues pour manifester, en vue de contester la légitimité du pouvoir en place. Cette contestation autrefois portée sur la volonté du pouvoir de permettre à l'ancien président Bouteflika, très affaibli physiquement, de se représenter une autre fois pour assurer la constance du pouvoir et du système, n'a pu tenir. La Président Bouteflika a démissionné. Les élections présidentielles étant sans cesse repoussées, le pouvoir est assuré en intérim par le chef

Pour la seconde, elle se matérialise notamment par une volonté politique de promouvoir des valeurs de cohésion sociale et nationale. C'est comme on l'avait énoncé en chapitre III, le cas en Fédération de Russie.

Il s'agit de construire des concepts, dont les principes doivent permettre d'identifier une narration, un discours idéologico-identitaire à travers une dénomination : l'armistice signée le 8 Mai 1945 se nomme le Jour de la Victoire en Fédération de Russie. De même, le jour du référendum de rattachement de la Crimée à la fédération de Russie a aussi été nommé le Jour de la Victoire, surlignant cette référence historique passée<sup>897</sup>.

### **B. Gérer l'héritage culturel dans le cadre d'un gouvernement néolibéral et un modèle immigrationniste : le choix de l'ingénierie sociostratégique pour un *nation-building* conscient**

Enfin à l'extérieur, l'une des conditions d'un *state-building* efficace, permettant de passer du statut de « *weak state* » à celui d'Etat « normal » est la porosité de ses frontières, le contrôle des flux du « dedans » et du « dehors ».

La mondialisation, dans un long contexte d'après seconde guerre mondiale, a permis aux identités de se multiplier au-delà des frontières idéologiques, mentales, psychologiques et territoriales dans lesquelles elles évoluaient alors, pour obtenir une société « fragmentée ».

C'est aussi dans ce cadre que l'on peut s'intéresser à des éléments qui semblent anecdotique mais qui posent malgré tout, des problématiques d'ordre sociétale s'inscrivant dans un modèle de requestionnement des principes sociétaux.

Une nouvelle fois, la stratégie reste celle de l'édification identitaire sous la format d'une ingénierie sociale. Celle-ci implique que l'identité nationale est repensée et devient le lieu où s'affrontent de manière de plus en plus objective des acteurs qui souhaitent conserver un modèle idéologique plus traditionnel et ceux qui souhaitent aller toujours plus loin dans la transformation sociale :

---

d'Etat-major algérien Gaïd Ahmed Salah. Perçu comme une relique du système « Bouteflika », cela n'a pas suffi à arrêter la contestation algérienne qui se poursuit sans interruption.

<sup>897</sup> HUTCHINGS Stephen, TOLZ Vera, "Ethnicity and nationhood on Russian state-aligned television: Contextualising geopolitical crisis", in *The New Russian Nationalism, Imperialism, Ethnicity and Authoritarianism 2000–2015*, édité par Pål Kolstø, Helge Blakkisrud, Edinburgh University Press, 2016, pp.298-335, p.312.



« *L'utilisation du management du patrimoine culturel pour concevoir une ingénierie sociale par le bas implique, ce qui n'est pas surprenant, l'utilisation de critères normatifs plus abstraits et de pratiques d'évaluation plus "objectives", y compris de nouvelles mesures pour déterminer l'"impact" et réaliser des analyses "coûts-avantages", qui ont toutes des effets sur les relations sociales et politiques locales, les peuples se soumettant à de nouvelles formes de gouvernance et adoptant de nouvelles réflexivités dans le cadre de leurs activités*<sup>898</sup> ».

Ce processus se voit de plus en plus contesté par des forces politiques et idéologiques qui ne souhaitent plus seulement par ailleurs régler de manière économiques des problématique d'ordre idéologique et d'identité et c'est l'un des principaux débats sur lequel porté la rénovation de la cathédrale Notre-Dame de Paris : doit-on faire de l'Île de la Cité à Paris un endroit touristique tout en rénovant la cathédrale ou doit-on rénover la cathédrale sans transformer durablement le paysage et l'identité de la zone<sup>899</sup> ?

Il arrive donc naturellement que les Etats soient réfractaires aux transformations sociales, voulues ou spontanées, générées par les *mass-medias* ou les réseaux sociaux. Le cas du *Golden Shield* en Chine, projet dépendant du ministère de la sécurité publique chinois, est décrit comme « *sans doute le mécanisme le plus connu de contrôle de l'État chinois sur Internet*<sup>900</sup> » et qui a pour objet de préserver un modèle de société familiale.

Ainsi, la censure frappe également les « contenus inappropriés » n'ayant aucun rapport direct avec la politique. C'est aussi le cas des pays musulmans qui appliquent une censure active de contenus considérés comme vecteurs d'impuretés ou d'images dégradantes.

Ces éléments s'inscrivent donc quelque part comme une forme de réappropriation d'un espace médiatique longtemps dominés par les européens et les Etats-Unis. Il s'agit en quelque sorte de

---

<sup>898</sup> COOMBE Rosemary J., « Managing Cultural Heritage as Neoliberal Governmentality », in BENDIX, Regina F., EGGERT, Aditya, PESELMANN Arnika, *Heritage Regimes and the State*, édité par BENDIX, Regina F., EGGERT, Aditya, PESELMANN Arnika New edition, Presses universitaires de Göttingen, 2013, 413 p., p. 378 : « *Using cultural heritage management to engineer social change from below not surprisingly entails the use of more abstract normative criteria and more "objective" evaluation practices, including new measures for ascertaining "impact" and doing "cost-benefit" analyses, all of which have effects on local social and political relations as peoples subject themselves to new forms of governance and embrace new forms of reflexivity with respect to their activities* ».

<sup>899</sup> AMRICHE Fares, EL-ZEIN Derek, « La cathédrale Notre-Dame de Paris, symbole de foi universel ? », in *Entertainment - Law, Medias, Art and Culture*, n°spécial Juillet-Août 2019, Paris, 2019, 12p

<sup>900</sup> MCDONALD Tom, « Broader relations: The family, the state and social media », in *Social Media in Rural China*, publié par UCL Press, 2016, pp.143-174, p.145

se protéger d'une ingénierie sociostratégique qui peut faire basculer l'opinion public, ou plutôt les masses vers la défense d'intérêts qui ne sont pas ceux de l'Etat.

C'est aussi en ces termes que le *nation-building* est planifiée dans le cadre d'une opération de reconstruction post-conflit : il s'agit de répondre à des enjeux de la « durabilité sur long terme » (*sustainability*). Puisque le modèle que l'on souhaite établir est lui-même issu de valeurs extérieures, alors il faut certainement qu'elles puissent trouver un « territoire » fertile. C'est aussi en cela qu'il faut comprendre la conquête des « esprits et des cœurs », nouveaux territoires de conquêtes.

### **C. La nécessité d'un *nation-building* conscient ? Identifier les faiblesses de l'Etat-nation ou choisir comment les dépasser.**

Le *nation-building* qu'il soit édification nationale et surtout qu'il est aujourd'hui opératif doit pouvoir coordonner dans son action l'existence des communautés d'une part et leur imbrication cohérente d'autre part, dans le schéma social et politique du pays, de manière durable. Il s'agira de mettre en œuvre ce multiculturalisme selon des politiques d'identités qui puissent prévenir l'existence de conflits.

L'idée de ne pas conserver le modèle idéologique « arabo-laïc » en Irak par les *nations-builders* a précipité l'avènement de groupes revendiquant le pouvoir politique notamment sur la base religieuse que lui a offert le discours politique.

Par ailleurs, aujourd'hui dans le monde occidental, ce modèle multiculturel rencontre de fortes contestations et enclenche de nouveaux défis du *nation-building* en tant que concept d'ingénierie sociale face à la mondialisation

Cela semble s'inscrire en définitive dans quelque chose qui serait du domaine de la « paragéopolitique » ou « macrogéopolitique », - barbarismes peu ragoûtants - une nouvelle forme de science à définir, celle qui part du postulat de la *manifest destiny*, la vision américaine conquérante et victorieuse modelant des Etats-nation jusqu'au plus profond du foyer des individus, du niveau global au niveau local, et vice versa, d'où le concept de « *glocal* » - fusion des termes (anglais) « local » et « global ». S'agira-t-il d'une forme de science de fin de l'histoire ?

Les « perdants de la mondialisation » sont symptomatiques de cet effet pervers en créant les conditions, dans les consciences, d'une perception plus nébuleuse de la société, comme perdant

son identité nationale au profit d'un identitarisme transnational, cosmopolite contre laquelle ils souhaitent lutter. C'est aussi en ce sens qu'il faut comprendre les discours politiques extrémistes européens et américains.

L'historien Pierre NORA émet un constat : celui que le concept de nation, en tant qu'objet d'étude historique dans l'histoire politique, a perdu de sa pertinence et de son opérativité<sup>901</sup>. Le *nation-building* est alors un concept-outil de transcription des réalités de la construction nationale, au service d'une ingénierie sociale.

L'idée que le concept de nation soit issu d'une reconstruction permanente de l'identité vis-à-vis de l'environnement est loin d'être nouvelle. La recherche de cohérence dans l'imaginaire collectif et la recherche toute aussi stratégique d'une nouvelle identité qui doit se renouveler face à de nouveaux défis identitaires est une constante des Etats-nations modernes.

HOBBSAWM soulignait déjà que la nation était une « innovation historique » dont les principes fondateurs – « *le nationalisme, l'État-Nation, les symboles nationaux, les histoires nationales [...] prennent appui sur des exercices d'ingénierie sociale qui sont souvent délibérés et toujours innovants, ne serait-ce que parce que la nouveauté historique implique l'innovation*<sup>902</sup> ».

Le nationalisme israélien et le nationalisme palestinien sont nécessairement une nouveauté, quelles que soient les continuités historiques auxquelles se réfèrent les juifs ou les musulmans du Moyen-Orient, puisque le concept même d'états territoriaux qui est actuellement le type d'organisation politique standard dans leur région, était à peine conçu il y a cent ans, et qu'il ne devint guère une perspective sérieuse avant la fin du premier conflit guerrier mondial.

Dans le même temps, les Etats-nations doivent aussi pouvoir prendre conscience qu'ils sont les principaux acteurs de leur propre développement identitaire. Ils doivent donc pouvoir choisir les influences dans lesquels ils baignent que ce soit à l'intérieur qu'à l'extérieur, au sein d'un voisinage d'Etats qui leur inspire des comportements singuliers.

Ces questions sont centrales dans l'édification d'une nation qui doit évoluer dans un environnement spatio-temporel de plus en plus en interaction et en interdépendance avec ceux

---

<sup>901</sup> MAGLOIRE Géralde, « Haitian-ness, Frenchness and History Historicizing the French Component of Haitian National Identity », in *Revue du CLPRC, Pouvoirs dans la Caraïbe*, Sciences sociales et Caraïbe, numéro spécial, 1997, pp.14-36, op. cit. p.33

<sup>902</sup> HOBBSAWM Éric, « Inventer des traditions », in *Enquête*, n°2, CNRS, Traduction de André Mary, Karim Fghoul et Jean Boutier, 1995, p. 171-189, P.180

qui l'entoure, puisque l'on peut en déduire un certain nombre de principes qui vont s'enraciner dans les consciences collectives des citoyens du futur Etat. Le rôle des femmes dans la révolution algérienne aurait-il pu permettre aux femmes algériennes d'accéder au pouvoir politique si ce même rôle avait été moindre ?

Ce sont ces questions qui devront trouver des réponses dans les prochaines (et éventuelles) opérations de *nation-building* potentielles. La mondialisation reste un processus naturel mais dont l'impulseur principal manifeste sont les Etats-Unis en premier lieu, et de manière plus ou moins latente les grandes puissances qui produisent leur propre modèle, des modèles qui se concurrencent et qui peuvent aussi entrer en conflit. Cette mondialisation s'accéléralant, elle modifie grandement le rapport des individus à leur propre identité individuelle, à l'Autrui et refaçonne finalement le visage des Etats-nations.

Philosophiquement, c'est aussi le processus que l'on retrouve dans la construction personnelle de l'identité individuelle. Or, les influences qui s'attachent aux grandes et nombreuses philosophies et idéologies qui influencent l'esprit national, impliquent de nouveaux comportements et une compréhension, pour l'individu, plus grande encore avec la complexification tant des technologies que des bouleversements qu'ils impliquent.

Cette complexification se double d'un principe qui reste persistant : savoir identifier l'Autrui comme ce qu'il est, par les idées qu'il véhicule et le schéma conceptuel qui le fait se mouvoir, schéma qui implique religion, idéologie et philosophie.

C'est ce qu'implique la connaissance précise du *nation-building* et du *state-building* qui ne sont, en réalité, que deux grands concepts qui relient une structure et une idée. Evidemment, si la structure semble défaillir c'est que l'idée générale qui la guide ne semble plus suffisamment performante pour lui donner son équilibre. C'est même dans une certaine mesure, à la base du principe de l'argumentation.

C'est justement ce que l'on peut apprendre de la réflexion concernant le *nation-building* : ce concept, une fois étudié permet de fournir une grille d'analyse suffisamment intéressante mais sans être complexe, pour permettre de donner un point de vue global mais suffisamment éclairé et comprendre les enjeux des grands bouleversements sur les scènes nationales, régionales et internationales.

Pourrait-on alors envisager d'aller vers une « souveraineté identitaire » ?

## **Chapitre 12 :**

### **Conclusion :**

# ***Nation-building* au sein des Etats Occidentaux – Une grille d'analyse pertinente pour la prospective politique**

## **Introduction**

### **I. Le *nation-building* comme révélateur des contradictions de l'Etat-nation moderne.**

La complexité du monde contemporain amène à une compréhension beaucoup plus profonde des changements qui se sont opérés pour le construire. La modernité a amené à une grande transformation de la perception des identités.

De la colonisation à la décolonisation, l'effondrement progressive de « la frontière » au sens conceptuel ayant été amené par le libéralisme, a encouragé les Etats à accueillir de nouvelles populations dans leurs territoires, une situation gouvernée par une nouvelle politique de « vivre-ensemble », tant en France à l'intérieur, que dans une Union européenne aux frontières internes quasi-inexistantes.

Ceci est aussi le cas dans les Etats qui sont nés après la colonisation, et qui ont dû se doter d'un référent d'identité nationale qui soit en accord avec leur existence légitime, et cohérent avec leur propre vision du mythe national ; avec de nouveaux Etats naissent de nouvelles nations.

Dans ce chapitre, on peut parler de « sociostratégie » du *nation-building* pour définir le processus stratégique d'édification et de développement national, amenant une nation (un état-nation) à opter pour une stratégie, en vue de transformer son propre modèle ethnoculturel. Cela passe par des politiques ayant une influence plus ou moins forte sur l'identité nationale.

L'objectif pour ces nations est de construire, reconstruire et/ou renforcer un « pacte social » dans lequel l'ensemble des individus la composant, légitime le modèle de société dans lequel ils évoluent.

Cette idée de reconstruction ne peut être comprise sans faire intervenir ce sur quoi nous avons donné un éclairage précédemment, à savoir la remodelisation d'un Etat-nation selon des critères spécifiques, la construction d'une nouvelle identité pour des Etats parfois nouveaux, et donc reconstruits, et dont le mythe identitaire et justificateur est finalement reconstruit également.

Le *nation-building* implique nécessairement une sociostratégie qui a pour objectif final de trouver une stabilité sociale, politique et étatique, et le modèle qui doit en émerger doit incarner ces différents objectifs.

Cela passe par l'institution d'un certain nombre de fonctions évidentes et primordiales pour reconstruire un « pacte social » qui souvent a été déconstruit ou littéralement détruit. Parfois ce pacte social n'existait qu'au sein de villages ou de villes et réduit à un simple pacte « ethnique » ou « tribal ».

L'influence de l'administration ottomane et surtout le centralisme français issus de la colonisation ont fortement contribué à réduire les effets dans certains cas, ou à détruire, ce pacte pour l'intégrer à un référent plus grand, celui de l'ordre de l'Etat, au Maghreb notamment.

## **II. Les réalités profondes de l'Etat-nation, un modèle-système complet**

C'est ce que les opérations de *nation-building* contemporaines ont mis en évidence dans ces Etats qui souvent sont issus d'une décolonisation parfois violente mais qui ont légitimé une construction d'inspiration purement européenne, l'Etat-nation, à exister en tant qu'autorité suprême sur le territoire et les peuples décolonisés.

Cela amène à penser la colonisation et la décolonisation comme une ensemble de facteurs qui ont, tous les deux, contribué à maintenir dans ces sociétés un modèle qui n'est pas forcément adaptés aux référents précoloniaux qui inspirent encore fortement les sociétés traditionnelles.

En conséquence sur le plan dialectique, l'Etat-nation incarne encore un véritable combat entre tradition et modernité qui ne peut se résoudre que par la mise en place d'un pouvoir suffisamment fort pour maintenir une société en permanence à la recherche d'elle-même.

Le *nation-building* implique donc nécessairement la prise en compte de ces situations puisqu'il est occasion de les mettre en relief et de déterminer au final comment véritablement reconstruire une société dont les référents historiques sont bien plus anciens que ceux d'une colonisation qui

n'a jamais vraiment accordé aux peuples qui ont été dominés le statut de citoyen, auquel ils auraient dû prétendre pour légitimer un système.

Dans d'autres perspectives, le système britannique apparaît pertinent car plus subversif. En effet, les guerres d'invasion ont eu pour conséquence un anéantissement du « sauvage » dont on a permis en définitive l'intégration dans le système administratif et politique, ce qui a pu avoir pour conséquence une meilleure domestication du système autrefois étranger et qui s'est peu à peu intégré comme modèle de référence.

Par ailleurs, la décolonisation britannique n'a pas enlevé le caractère de *dominion* de ces Etats qui restent malgré tout sous la domination de la couronne britannique, bien que disposant d'un système relativement indépendant du Parlement britannique (mais pas du parlementarisme en lui-même).

Ainsi, les colonisations et décolonisations ont fortement influencés les reformulations des diplomaties (*soft power*, *hard power*, *smart-power*<sup>903</sup>, pour éviter le *military power*) et les recompositions stratégiques auprès des anciennes colonies.

Ces dernières devant recomposer avec l'Etat-nation, outil d'inspiration idéologiquement, philosophiquement et même structurellement européen, qui devait être réapproprié par ces nations qui, au travers d'une reconnaissance internationale, recherchent la validation de leur propre identité collective<sup>904</sup>.

Les enjeux contemporains du *nation-building* renvoient aux définitions de ce dernier, tels qu'exposés au fur et à mesure de ce travail :

- Le *nation-building* est de l'édification nationale, puisqu'elle implique une prise de conscience collective, par une ensemble déterminé d'individus de l'existence d'une communauté aux référents identitaires communs (ethnie, religion, « race<sup>905</sup> » ...),
- Le *nation-building* est une opération de construction et de reconstruction d'un Etat-nation après une période de conflit sur un territoire donné. Il implique la mise en œuvre de moyens militaires, pécuniaires, et plus généralement humains, notamment dans un

---

<sup>903</sup> Le « *Smart power* » ou le pouvoir par l'approche intelligente, combinant « *hard power* » et « *soft power* », comme Joseph S. NYE la décrit dans *The futur of power*, Public Affairs, 300p.

<sup>904</sup> HONNETH Axel, « La reconnaissance entre États, l'arrière-plan moral des relations interétatiques », in *Cultures & Conflits* [En ligne], 87 | Automne 2012, mis en ligne le 26 décembre 2013, consulté le 01 octobre 2016, pp.27-36, p.28

<sup>905</sup> Même si le terme est aujourd'hui connoté en France, il reste une forme de repère significatif pour certaines ethnies

cadre humanitaire et dont la légitimité repose sur la DUDH de 1948 et sur l'accord et la surveillance d'instances internationales.

- Le *nation-building* est un mouvement permanent de définition et de construction nationale, dans un monde contemporain où des Etats sont en interaction constante et créent des réseaux d'interdépendance. Le *nation-building* dépend donc autant d'une influence extérieure que d'une politique nationale qui se décide ou non en réponse à cette influence extérieure<sup>906</sup>.
- Enfin, le *nation-building* s'inscrit autant dans une vision que dans une stratégie globale qui fait de l'Etat-nation la seule référence pertinente pour organiser politiquement et administrativement une société contemporaine.

Ce système implique néanmoins l'intégration de divers postulats, mécanismes, pratiques et idéologies qui sont légitimés par l'adhésion de la population, cible du *nation-building*, à ce système. Forcément, il faut aussi comprendre que cet Etat doit intégrer un agenda géopolitique plus global décidé en définitive selon la stratégie des *nation-builders*.

Le *nation-building* possède divers enjeux qui impliqueront de redéfinir voire de redessiner le monde. Dans les Etats Occidentaux, il est synonyme de bouleversements permanents et de changements qu'il faut identifier et savoir gérer.

### **Section I : Le concept de *nation-building*, une grille d'analyse pertinente pour analyser les futurs changements de paradigme politique.**

Au milieu de toutes ces dynamiques et transformations sociétales, il reste que les systèmes d'Etats-nations sont sensibles aux évolutions conjoncturelles. Il implique de pouvoir revoir la carte des Etats-nations et les référents nationaux qui ont toujours été considérés comme enracinés et invariables à travers les époques, ce qui en réalité n'a jamais été le cas. En effet, de nombreux Etats peuvent encore voire le jour, notamment lorsque l'on porte le regard sur l'Europe : en Ecosse, en Catalogne, ou même plus récemment au Kosovo.

Les lignes anciennes peuvent être redessinées : la carte de la Fédération de Russie compte maintenant la Crimée depuis le 18 Mars 2014. Même chose pour la Palestine et Israël dont les

---

<sup>906</sup> Quelle qu'elle soit, comme la décision d'une instance internationale, ou l'instabilité d'un Etat voisin forçant des populations à s'installer dans le territoire national.



frontières demandent, encore aujourd'hui, à être matérialisées et ancrées dans une reconnaissance internationale. Les frontières décidées en 1967 ne trouvent vraisemblablement plus de réalités non plus.

Autre élément à ne pas négliger, puisqu'il s'inscrit dans *nation-building* : le besoin d'une nouvelle lecture de la relation entre citoyen et Etat, et entre nation et individus composant la nation pour éventuellement prévenir les conflits à venir.

C'est peut-être aussi dans la volonté de construire une histoire commune que semble vouloir s'achever une Histoire, qui montre que dans les récits et romans nationaux se retrouvent les traces des conflits contemporains.

Le rôle des Etats est toujours important dans la construction de la « nouvelle nation » du XXI<sup>e</sup> siècle : l'institutionnalisation d'agences doit permettre de reconsidérer le rapport des citoyens de l'Etat, république ou autre forme de régime, à leur nation, dans un contexte d'inquiétude grandissante vis-à-vis de nouveaux défis, réfugiés, guerres, mais aussi problématique climatique, immigration, crise économique, tensions internationales ... Ces facteurs risquent d'aggraver des fractures sociales déjà fortes depuis une vingtaine voire une trentaine d'années dans certains Etats développés ou émergents.

C'est aussi la question que pose l'intégration de populations, et pas seulement d'individus, puisque ces individus finissent, sans l'aide de l'Etat et sans réelle politique de « localité », par se communautariser socialement puis géographiquement, par un système de ghettoïsation.

Enfin arrivent de nouveaux acteurs, « géants émergents des nouvelles technologies » qui modifient drastiquement le rapport des individus à leur propre identité et la perception de l'Autrui, impliquant une domination des distances jamais vue dans toute l'histoire de l'humanité.

En faveur de cette argumentation, il faut par exemple citer en Amérique latine le passage de plus en plus évident, dans les consciences chrétiennes des populations de la théologie de la libération, véritable point d'ancrage identitaire de ces Etats, autrefois liés par leur histoire révolutionnaire, à la théologie évangéliste protestante. Ce passage s'est-il opéré de manière spontanée ?

### **Sous-section I : La quête de sens dans les référents du *nation-building***

La recherche de réponses face aux défis que traverse le modèle d'Etat-nation implique une transformation permanente de l'identité nationale et des valeurs que l'on identifie comme commune. Les institutions internationales insistent sur l'idée d'une valeur commune : l'humanité, comme concept fondateur, mais dont les idéaux sont en réalité d'inspiration occidentale.

Forcément, un tel système n'est pas pertinent puisqu'il considère que les autres philosophies et les autres cultures ne peuvent participer à l'émergence d'une conceptualisation commune de l'idée d'humanité.

Ainsi la quête de l'identité demande un sens à accorder aux référents nationaux et internationaux. Cela participe d'une dynamique intégrative dans laquelle les citoyens sont intégrés à l'idée d'une communauté nationale et les Etats dans une communauté internationale.

Or, l'érosion des frontières et le brassage des identités participent non de la création d'une communauté internationale, à savoir reconnaissant la pluralité et la spécificité de chaque nation, mais comme une communauté mondiale.

Les Etats doivent donc nécessairement, dans cette dynamique qu'ils ne contrôlent pas toujours, réaliser une sociostratégie adaptée de, et à travers la redéfinition de l'identité (I). Le politique est conscient qu'il faut nécessairement utiliser tous les outils nécessaires, notamment les NTIC (II).

#### **I. La recherche d'une citoyenneté « évolutive » ? Introduction à la sociostratégie**

Les bouleversements sociaux et identitaires induits par la mondialisation touchent tous les Etats, à différents degrés. Néanmoins, comme on a pu le montrer dans le chapitre précédent, il existe différents courants de *nation-building* suivant les logiques extranationales qui en découlent.

Au sein des Etats Occidentaux, qui sont les plus touchés, parce qu'ils sont plus intégrés, il s'agit d'assurer la reconstruction permanente de l'identité et des droits politiques (A). Dans un autre temps, elle modifie les rapports avec la spatialité, ce qui implique aussi, à cause des logiques sociales notamment, que l'Etat puisse gérer une localité qui tend à lui échapper (B).

### **A. Reconstruction permanente de l'identité et droits politiques.**

La citoyenneté se construit sur la base d'une histoire commune, étant la concrétisation politique de la communauté nationale – la nationalité<sup>907</sup> - de « demain » en Europe se construit sur un rapport commun né d'une historicité<sup>908</sup> de la Seconde guerre mondiale, face au fascisme, au nazisme mais aussi d'une certaine manière face à un Empire soviétique, qui serait un second temps d'accélération de la construction de l'Union Européenne.

Cette citoyenneté doit dépendre d'un *nation-building* intérieur d'une part, et de plusieurs types de « *nation-buildings* » extérieurs d'autre part, notamment celui impliqué par la dynamique du mondialisme. Cela est d'autant plus vrai si un Etat-cible de *nation-building* compte effectivement s'intégrer dans un réseau d'interdépendance.

Le *nation-building* ne peut pas se comprendre sans prendre en considération tous ces aspects propres à son édification conceptuelle : autant processus historique qu'instrument d'ingénierie sociale et géostratégique, il offre également une vision du monde suffisamment pertinente pour englober les réalités de ces transformations, tant à l'intérieur des nations qu'au niveau international.

C'est dans ce cadre que l'on peut envisager des analyses prospectives pertinentes puisqu'il s'inscrit dans la modélisation d'Etat-nation tout en participant à comprendre les dynamiques qui le conduise à se faire, peut-être dans un futur proche, dépassé par des « nations-Etats ». Qui sait ?

Les migrations de plus en plus fortes, parfois encouragés par les Etats, occidentaux notamment par le besoin de main d'œuvre, doivent assurer soit l'habitation temporaire soit l'enracinement d'un grand nombre de ces nouveaux arrivants. Il faut également réfléchir à leurs droits politiques s'il faut leur en accorder puisqu'encore une fois, c'est la nationalité qui conditionne la citoyenneté.

Cela implique de modifier l'idée nationale et de transformer le droit en question pour pouvoir l'adapter à ce nouvel accueil dans lequel les nouveaux arrivants doivent se fondre dans leur habitat. En France, cela passe par l'assimilation républicaine, système par lequel les étrangers

---

<sup>907</sup> Cf. Chapitre II

<sup>908</sup> Cf notamment BOSNIAK Linda, *The Citizen and the Alien: Dilemmas of Contemporary Membership*, Princetown University Press, Septembre 2008, 244p. p.5: "Citizenship's intimate relationship to the nation-state is not intrinsic but contingent and historical, and the forms and locations of citizenship, as we conventionally understand the term, are more varied than ordinarily acknowledged".

qui souhaitent obtenir la nationalité doivent s'assimiler culturellement, et juridiquement à l'idée nationale. Ce n'est pas la même chose dans d'autres Etats en Europe communautaire : pour le Danemark par exemple, cela passe par un système communautaire.

Ensuite, quid des droits politiques qui adviendront pour ces nouveaux français ? Cette question peut plus légitimement se poser dans le cadre d'un système démocratique dans lequel les droits des individus sont reconnus car ils participent au processus de choix des dirigeants.

Le suffrage universel en France par exemple est absolu puisqu'il ne repose pas que sur des considérations sociales, ethniques ... mais plutôt sur des considérations de plus en plus techniques que substantielles (alors qu'autrefois, des considérations de sexe empêchaient les femmes même françaises de participer au processus, jusqu'à une ordonnance du 21 Avril 1944).

Etendre le droit de vote implique de nombreuses reconfigurations politiques et représente aussi un enjeu pour l'avenir de l'identité nationale, que l'on souhaite être le seul référent dans le système d'Etat-nation. Ces questions s'inscrivent dans cette sociostratégie des Etats, qui implique la mise en place d'une stratégie sociale en vue d'atteindre un objectif précis, avec la modification de l'aspect social dans un territoire précis.

Par ailleurs, cela implique également de savoir comment modifier l'espace urbain pour l'adapter également à l'accueil de grands nombres de travailleurs. Cette problématique est connue de la Grande-Bretagne du XIXe siècle qui aménageait de véritables « villes-usines » dans lesquels se concentraient travailleurs de toutes les régions et royaume de Grande-Bretagne.

### **B. Etat et *nation-building* local : la difficulté de gérer le microcosme social**

La gestion de la localité est un défi et une véritable faiblesse des *nation-builders*. Cette localité n'est pas même gérée à l'intérieur des *nation-builders*, qu'à l'extérieur dans le cadre d'opération de stabilisation post-conflit.

La localité qu'elle se situe dans des territoires géographiquement difficiles ou dans des territoires socialement difficiles, cette gestion ne parvient pas toujours à produire la sécurité dans laquelle s'enclenche le développement tant attendu.

Cette question, moins encore dans le monde entier, s'inscrit dans les « *global studies* » pour permettre de comprendre les fondements et les noyaux durs des sociétés et les dynamiques qu'elles traversent.

L'étude du rapport à l'espace territorial restant encore aujourd'hui le privilège du monde anglo-saxon, la notion d'Etat-nation amène nécessairement à privilégier une approche politique de cet espace<sup>909</sup>. Cela implique que le politique va avoir une influence directe sur la transformation de l'espace territorial par son aménagement, fruit de la décision politique.

Ce n'est qu'aujourd'hui que l'on peut en apprécier les matérialisations dans le cadre des affrontements politiques entre « partis de gauche » et « partis de droite » : des territoires entiers sont fragmentés et s'enferment dans des « images politiquement orientées ».

Les noms des rues et des parcs témoignent de cet affrontement, des noms symboliques censés rendre hommage à divers personnages ayant incarnés pour l'une et non pour l'autre des tendances politiques, un modèle à suivre.

Parfois, des territoires subissent toute une série de différents processus dont l'objectif en est la récupération politique, idéologique et culturelle. C'est ainsi que l'on peut expliquer les origines de la gentrification (de l'anglais « *gentry* », qui a attiré à la noblesse) de certains quartiers comme le quartier de Barbès à Paris, haut-lieu historique de l'arrivée d'immigrés d'origine algérienne.

De même, dans le cadre de politiques urbaines, ce type de processus est peut-être issu de la décision politique comme dans le cadre des politiques publiques décidées pour Paris dans les années 1960-1970, ou plus récemment dès 2001, avec l'objectif de préserver l'habitat ancien tout en construisant de nouveaux logements sociaux<sup>910</sup>. L'urbanisme est porteur d'édification nationale et l'on perçoit que l'accueil de nouvelles populations notamment en grand nombre, modifie grandement le paysage urbain.

Il reste que le *nation-building* est un concept aux nombreuses ramifications qui permet de donner une analyse macrogéopolitique et microgéopolitique d'une situation internationale en prenant en compte les dynamiques que ces sociétés traversent et comment ces mêmes dynamiques s'articulent avec le concept de nation ou d'identité, qui sont en réalité au cœur des débats.

---

<sup>909</sup> GÖKALP Iskender, « De l'espace, de la territorialité et des réseaux », in *Cahier / Groupe Réseaux*, n°1, 1985. pp. 33-44

<sup>910</sup> CLERVAL Anne, FLEURY Antoine, « Politiques urbaines et gentrification, une analyse critique à partir du cas de Paris », in *L'Espace Politique* [En ligne], 8 | 2009-2, 33 p., mis en ligne le 15 novembre 2009, consulté le 05 juillet 2019, p.2 et 9,10 et 11, (URL : <http://journals.openedition.org/espacepolitique/1314>)

## **II. Nouvelles technologies de communication et *nation-building* : l'émergence de moyens de communication toujours plus complexe.**

Dans toutes ces mutations sociales s'ajoutent l'influence des NTIC. Plus généralement, la technologie devient le moyen de construire et d'édifier non seulement les nations mais aussi les consciences. Ainsi, c'est en définitive celles-ci qui participent de la construction de l'idée sociale et nationale.

On peut citer en premier les moyens de communications comme internet mais également les réseaux sociaux. L'évolution des technologies semble plus encore s'orienter vers l'utilisation du *Big Data*, au service de l'édification nationale (A), des acteurs de la technologie qui tentent de concurrencer les Etats (B).

### **A. *Nation-building* ... et nouvelles technologies : le *Big Data* au service de l'édification nationale**

Récemment, une société américaine répondant au nom caractéristique de *NationBuilder* a récemment fait parler d'elle dans la campagne électorale pour la présidentielle française de 2017. Ses services ont été demandés par un certain nombre de candidat à l'élection présidentielle comme Jean-Luc Mélenchon, ou l'actuel président de la République Emmanuel Macron (par l'intermédiaire de son conseiller Ismaël Emelien<sup>911</sup>).

Le *Big Data* utilise la récolte de données ethniques, religieuses, politiques en vue de répondre à des algorithmes complexes et permettre aux candidats aux élections d'adapter leurs programmes, leurs discours politiques à ceux dont ils sont le destinataire, à savoir les citoyens.

Entreprise spécialisée dans le *Big Data*, elle utilise un mécanisme combinant la collecte d'informations et la gestion de contenus, ce qui permet littéralement de gérer les grands piliers d'une campagne politique au XXI<sup>e</sup> siècle, notamment sur internet.

Cette thématique apparaît anodine mais le *Big Data* a été utilisée par l'ancien président américain Barack Obama, dans sa propre campagne électorale.

Cette dimension informatique montre les signes de la transformation de la campagne électorale et de la politique qui se médiatise, s'« informatise » et se digitalise en refaçonant les règles du

---

<sup>911</sup> L'une des illustrations les plus médiatisées en France fut l'envoi de SMS ciblés en faveur du vote pour la candidature d'Emmanuel Macron à la présidence de la République française.

jeu démocratique et de la construction nationale. Cette construction se réalise via les réseaux sociaux qui sont surveillés et commentés par des médias toujours plus puissants dans la sphère politique.

Le *Big Data* implique la collecte de données sur internet en vue de pouvoir les interpréter via des algorithmes complexes qui devront les trier. Or, ces données sont issues d'un grand nombre de référents, que ce soient des mails, des articles, des réactions à ces derniers, le taux d'audience de certains journaux télévisés et de la radio, de Facebook ou autres réseaux sociaux, selon le système d'analyse « en trois dimensions » suivant :

- Variété des données,
- Volume des données,
- Vitesse de ces données.

Il s'agit donc de trier très grand nombre de données pour avoir le résultat le plus pertinent possible en fonction de ce que l'on recherche. Les hommes politiques, guidés par le principe de l'élection et de la campagne électorale, n'auront alors qu'à se fier à ces résultats qui semble démontrer son efficacité pour adapter leur discours.

### **B. L'évolution des technologies : un des grands influenceurs du *nation-building* du futur**

Ces nouvelles manières d'analyser des données a été bien compris aux Etats-Unis et l'intérêt des médias y est par ailleurs certain. Elles permettront également dans les démocraties, tant d'adapter des discours, que de participer à identifier les grands changements dans les consciences nationales et adapter une politique de manière momentanée.

L'action politique sera guidée par les moyens technologiques. En conséquence, celle-ci pourra avoir une influence considérable dans l'orientation des consciences, bien plus encore que les médias traditionnels qui même aujourd'hui perdent peu à peu leur influence par rapport aux contenus internet.

Si le *big data* est aussi une manière de construire une nation, de façon plus générale, les entreprises et les grandes multinationales, notamment les réseaux sociaux et les moteurs de recherches, sont compris comme des *nation-builders* beaucoup plus subtiles mais tout autant influents dans cette sphère. Et elles ne sont pas les seules.

On peut ainsi constater que certaines entreprises, au même titre que des ONG, participent au façonnement d'une conscience nationale et véhiculent tout aussi bien leurs propres idéologies et cultures, tant dans le travail que dans leur action.

L'émergence, au travers d'Apple ou de Microsoft, de nouveaux moyens technologiques de contrôler l'information et d'orienter les débats en a aussi fait émerger de nouveaux acteurs : des GAFAM<sup>912</sup> aux GAFAAM, l'existence de ces quatre à cinq grandes entreprises capables de collecter facilement les données des utilisateurs de leur technologie pose de véritables questions d'enjeux sociaux et démocratiques qui n'ont peut-être pas encore été abordé dans tous les Etats. Leur influence considérable dans la promotion d'idées est vectrice d'idéologie. La gouvernance se globalise alors parce qu'elle est produite par des acteurs de plus en plus indépendants<sup>913</sup>. Mais ces acteurs deviennent eux-mêmes les grands acteurs du *nation-building*.

Aujourd'hui, la société civile peut utiliser ces moyens en vue d'influencer les idées et les discours. On peut avoir des nouvelles dynamiques qui vont permettre d'encourager la promotion et la progression d'idées plutôt que d'autres (*sleeping giants*), notamment à court ou long terme.

## **Sous-section II : La maîtrise contemporaine de la localité à l'intérieur des Etats-nations ou le lieu du *nation-building* du futur.**

La localité semble un élément persistant que l'on retrouve systématiquement dans cette étude puisqu'elle ne semble pas totalement maîtrisée par les nation-builders.

On avait déjà souligné certains aspects de ses implications (à la Partie I), et de son aspect incontournable pour construire des Etats stables (en Partie II).

Ici, il s'agit surtout d'étudier certains aspects de cette localité qui peuvent autant s'externaliser et s'extérioriser (I) mais également comprendre qu'elle fait naître des instabilités latentes qui peuvent prendre l'ampleur de réelles problématiques structurelles (II).

---

<sup>912</sup> Le terme « GAFAM » désigne les quatre grandes entreprises américaines en matière de réseaux sociaux et de communications, à savoir Google, Amazon, Facebook, Apple et Microsoft. A ces entreprises se rattacherait aujourd'hui l'entreprise chinoise Ali Baba.

<sup>913</sup> LAROCHE Josepha, « La mondialisation : lignes de force et objets de recherche », in *Revue internationale et stratégique* 2002/3 (n° 47), p. 118-132, p.126 : Le concept de gouvernance mondiale (global governance) désigne alors un ensemble de régulations produites par la prolifération d'acteurs devenus de plus en plus interdépendants



## **I. L'effet démultipliant de la construction nationale à l'extérieur des frontières**

Il arrive souvent que la diaspora participe de l'édification nationale : l'imaginaire collectif corollaire de la communauté étrangère insérée dans une communauté nationale participe de cette forme de « nostalgie sociale » (A) qui peut avoir de fortes conséquences politiques, juridiques et/ou idéologiques sur la formation et l'édification de la nation (B).

### **A. L'effet démultiplicateur de la diaspora sur le nationalisme : Nationalisme palestinien, israélien, kabyle, kurde.**

Le rapport à l'Autre dans une « diasporisation » du nationalisme a des effets démultiplicateurs en termes d'activisme nationaliste. C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre aussi l'activisme soutenu d'activistes juifs à l'Etat d'Israël, mais aussi kurde ou palestinien, qui ne profitent pas des mêmes appuis que la communauté juive aux Etats-Unis, présente depuis bien avant l'indépendance des « treize » premières colonies.

On peut assez facilement l'observer dans le nationalisme palestinien dans les Etats arabes frontaliers à Israël et à l'Autorité Palestinienne. Ce nationalisme palestinien est consubstantiellement lié au nationalisme arabe dans lequel par ailleurs il trouve sa légitimation.

C'est peut-être aussi dans cette optique que l'on peut comprendre comment le nationalisme palestinien soutenu par le nationalisme arabe est perçu en Europe par certaines minorités d'origine proche et moyen-orientales, et maghrébines, soutenu aussi par la résurgence du phénomène religieux, invitant au soutien à la justice universelle.

Le nationalisme palestinien s'est construit autant sur ce principe diasporique mais il en a autant profité qu'il en a subi les effets pervers lors de la Guerre Civile du Liban dans les années 1980.

C'est, en quelque sorte ce qui semble se passer en Europe avec le nationalisme israélien soutenu par des organisations communautaires sionistes, ce qui peut amener, dans l'autre sens à la résurgence d'un antisémitisme se confondant presque à l'antisionisme politique.

## **B. Créer la nation de l'extérieur : le paradoxe de l'imaginaire comme référent national**

« Créer la nation de l'extérieur » risque de créer à terme des visions complètement asymétriques de l'idée nationale. Quelle construction identitaire et quel rapport à l'Etat-nation peut-on envisager alors, dans lesquels des nationaux deviennent bi-nationaux et s'inscrivent dans ce rapport délétère d'activisme politique ? La libanisation ou pire la balkanisation sont-elles les conséquences naturelles de ce type de dynamique ?

De même, cela conduit également par exemple en Jordanie à créer une dynamique contestataire du nationalisme palestinien, dans le cadre d'un contrecourant nationaliste jordanien<sup>914</sup>.

C'est aussi le cas dans le nationalisme israélien ou sioniste en Europe, lié idéologiquement au contexte d'émergence des nationalismes européens au XIXe siècle, mais aussi aux événements liés à la seconde guerre mondiale dans laquelle l'Europe se trouve culpabilisée.

Israël devient alors pour ces européens mais également pour les juifs ashkénazes surtout un refuge dans lequel ils peuvent construire le récit romantique du nationalisme israélien entouré de thématiques propres à l'histoire juive ashkénaze<sup>915</sup>.

Dans cette dimension se construit alors la fameuse parabole du « juif errant », justifiée par un supposé « antisémitisme latent » des peuples, mais aussi la destinée et la promesse de retour en Terre Sainte (l'« An prochain à Jérusalem »).

C'est là où le *nation-building* révèle le plus son aspect utilitaire : il devient, comme l'énonce ØSTERUD avec pertinence, un « *outil indispensable pour détecter, décrire et analyser les dynamiques macro-historiques et sociologiques qui ont produit l'État moderne*<sup>916</sup> ».

Parmi ces éléments, il permet d'identifier la faiblesse interne de ces *nation-builders* qui n'ont jamais su gérer la localité ... qu'en la détruisant, d'une manière ou d'une autre (tant dans leur histoire personnelle que dans leur approche dans le cadre de *nation-building*). C'est la raison

---

<sup>914</sup> AL-HUSSEINI Jalal, SIGNOLES Aude, « Construction nationale, territorialité, et diasporisation : le cas palestinien », in *Maghreb-Machrek*, Eska, (n°199), 2009, pp.23-42. C'est l'un des questions importantes posées par la construction diasporique du « nationalisme excentré » ou « hors frontière » (cf. pages 38 à 40).

<sup>915</sup> Ces références ne se retrouvent pas de la même manière chez les juifs sépharades qui ont trouvés accueil, refuge voire lieu d'enracinement (notamment lors des périodes de l'Inquisition Espagnole) dans les Califats et Royaumes arabo-musulmans et l'Empire Ottoman, au sein desquels ils pouvaient alors évoluer en tant que communauté, tout en participant aux grandes décisions politiques en tant que citoyens spéciaux. Il est probable que les juifs sépharades puissent partager des liens avec ces populations que les ashkénazes, soumis aux édits d'expulsion en Europe, ne partagent pas, ni historiquement, ni même sentimentalement.

<sup>916</sup> Øyvind ØSTERUD, cité dans KOLSTO Pal, *Political Construction Sites Nation-building In Russia And The Post-soviet States*, 1st Edition, Routledge Taylor & Francis Group, 2018, 323p

pour laquelle les *nation-builders* identifient des ennemis qui finissent par l'emporter bien souvent sur eux (Viet Nâm, Afghanistan, Irak ...)

## **II. La maîtrise de la localité : un enjeu majeur tant en Orient qu'en Occident**

La « localité » revêt différentes formes : dans les Etats-cibles des nation-building, elle se manifeste par son caractère « autochtone » puisqu'elle est issue d'une dynamique interne aux sociétés qui subissent cette opération.

Dans les Etats occidentaux, c'est un peu le contraire : cette localité est bien souvent issue de l'organisation et l'installation de nouvelles populations sur leur territoire, souvent réunies dans des villes qui leurs sont destinées, en France notamment au sein des H.L.M. (les habitations à loyer modéré).

Cette « localité » parfois abandonnée participe de sa propre structuration et façonnement culturelle alors que l'Etat les abandonne. Il faut nécessairement que celui-ci en prenne le contrôle, au travers des problématiques qui la traverse (A), ce qu'il peut réaliser par la promotion de l'idée nationale par exemple, comme vecteur d'unité nationale et d'influence nationale, avant celle de l'Etat (B).

### **A. De nouveaux arrivants et de nouveaux référents identitaires en terre d'accueil : proposer un modèle transitionnel d'intégration ?**

Comme certains le notent, les débats sur l'identité nationale et les représentations individuelles incarnent tout l'intérêt du débat portant sur le contenu des manuels scolaires<sup>917</sup>.

Comme l'énonce justement HUTCHINSON, l'identité nationale est constamment en débat, qui aboutissent nécessairement à des redéfinitions par le moyen de contestations, de questionnements, notamment sur l'histoire commune nationale<sup>918</sup>.

---

<sup>917</sup> CALINDERE Otilia, « L'identité nationale et l'enseignement de l'histoire, analyse comparée des contributions scolaires à la construction de l'identité nationale en France et Roumanie (1950-2005) », Thèse de science politique sous la direction de M. Claude SORBETS M. Dumitru SANDU Institut d'études politiques de Bordeaux; SPIRIT, 2010, 369p.

<sup>918</sup> HUTCHINSON John, *Nations as Zones of Conflict*, Sage Publications Ltd, Londres, Thousand Oaks, New Delhi, 2005 (première édition), 224p.

Si les outils du *nation-building* restent, les débats se poursuivent donc et se transmettent. L'institutionnalisation internationale ne pourrait pas prendre en main ce type de contrôle sans s'ingérer directement dans les consciences nationales, ce qui serait violemment intrusif. Cela reproduirait les mêmes erreurs que le *nation-building* contemporain.

La redéfinition permanente des catégories évoluant au sein des Etats apparaît toute aussi importante pour envisager les mutations prévisibles de l'ordre international.

L'introduction de la thématique des « réfugiés climatiques », mise en valeur en 2019, implique nécessairement ce renouveau de la catégorisation politique des communautés culturelles évoluant au sein des Etats, de même qu'elle est importante dans le rapport entretenu avec les nouveaux arrivants :

*“The focus on local indigenous beneficiaries, the use of community to refer to both discrete indigenous settlements and wider regional populations, and that analyses of social cobenefits rarely use society as a corresponding category of beneficiary. Recent studies have provided conceptual frameworks or diagrams that combine subcategories of cobenefits and beneficiaries, either “individuals-families-communities” (Urbis 2012) or “national” and “indigenous community” respectively (Pew Charitable Trusts 2015)”<sup>919</sup>.*

En conséquence, ces éléments impliquent de trouver l'équilibre entre la volonté de construire des sociétés stables et les stratégies profondes des *nation-builders* qui sont dans bien des situations observables souvent en contradiction.

### **B. *Nation-building* et *nation-branding* ? Le management des problématiques de la localité.**

Peut-on aller du *nation-building* .... au *nation-branding* et passer d'un outil politique de structuration de l'identité nationale à un argument stratégique particulièrement efficace de fidélisation ? Le *nation-branding* peut-être défini par la promotion d'une idée nationale comme étant vectrice de valeur comme marque de référence.

Plus récemment, on peut s'intéresser aux moyens mis en œuvre par les pouvoirs publics français en vue de mettre en valeur le service national universel (S.N.U.) au travers de cette symbolique

---

<sup>919</sup> JACKSON Sue, BARBER Marcus, *Identifying and categorizing cobenefits in state-supported Australian indigenous environmental management programs international research implications*, in *Ecology and Society*, Vol. 22, No. 2, publié par Resilience Alliance Inc., Australie, Juin 2017, 18p., p.11

particulière qui entoure une forme citoyenne et militairement aseptisée de l'engagement national.

La dénomination est tout à fait particulière dans le contexte global puisque si le symbole de l'engagement figure la cocarde « bleue, blanc, rouge », le principe de l'universalité implique que le politique souhaite y attirer des jeunes personnes « issu de la diversité » selon la phraséologie politique commune, pour désigner les jeunes d'origine immigrées, souvent pour qualifier ceux d'origine maghrébine ou subsaharienne.

Le *Council on Foreign Relations* explique que le *nation-branding* est un moyen pour un Etat de promouvoir sa marque nationale au travers notamment de certains éléments caractéristiques de la définition contemporaine de la « nation » : tourisme, exportation (produits nationaux labélisés), gouvernance, culture et patrimoine et immigration<sup>920</sup>.

Auparavant lors de la campagne présidentielle de 2012, en vue d'encourager la production française et en tant qu'argument électoral pertinent, la thématique importante pouvait en France se résumer en une seule phrase symbolique : « *achetons français, produisons français* », répétée par des leaders de gauche, du centre et de droite.

En Grande-Bretagne, elle passait par l'exportation d'un modèle comme celui du « *Cool Britannia* » de Tony Blair. En Inde, l'idée de « consommer indien » a fait l'objet d'une véritable campagne nationaliste<sup>921</sup> en vue d'aider le marché intérieur de la consommation indien.

Le S.N.U. en France, mis en place très récemment, répond de cette volonté du politique à reprendre contrôle du débat et du discours national en proposant à la jeunesse une formation dédiée à l'engagement républicain.

Celui-ci se base sur quatre objectifs :

- Transmettre un socle républicain,
- Renforcer la cohésion nationale,
- Développer une culture de l'engagement,

---

<sup>920</sup> TESLIK Lee Hudson, « Nation Branding Explained, Countries increasingly employ public relations firms and the techniques of brand marketing to build cohesive images for their nation », in *cfr.org*, publié le 9 Novembre 2007, consulté le 6 Juillet 2019. (URL : <https://www.cfr.org/backgrounder/nation-branding-explained>)

<sup>921</sup> Voir notamment à ce sujet : SRIPRAKASH Arathi, POSSAMAI Adam, « Hindu normalization, nationalisme and consumer mobilization », in *Religion and the State, A Comparative Sociology*, édité par BARBALET Jack, POSSAMAI Adam, TURNER Bryan S., publié par Anthem Press, 2011 (chapitre d'ouvrage), pp. 207-224 (en particulier : pp.214 à 217).

- Accompagner l'insertion sociale et professionnelle<sup>922</sup>.

Dépasser l'indépassable localité implique aussi de faire du *nation-building* sur ce qui est qualifié dans un certain nombre d'Etats Occidentaux, de « territoires perdus » en France les « territoires perdus » de la République. Cette constante en Occident est justement loin d'être un élément propre à la France.

Aux Etats-Unis, « nation d'immigrants », elle est une réalité qui traverse les siècles :

*“Localities cared little about whether indigent newcomers came from faraway continents or from adjacent towns: both were undesirable if arrivals imposed public costs”*<sup>923</sup>.

L'implication citoyenne et sociale, autrement que par des mesures d'investissements dans des infrastructures sportives et culturelles, notamment lorsqu'elles doivent accompagner le processus de citoyenneté, est important. En France ce sont les « territoires perdus de la République » qui sont ciblés.

L'édification nationale donne lieu à une ingénierie sociale voire aussi et surtout à un « *management* de l'identité<sup>924</sup> » qui devient capital pour l'inclusion intégral, social mais également identitaire de ces territoires dans « l'ensemble français ». Dans le cas contraire, d'autres identités viendront le faire à la place, notamment celle qui investit certaines cités, comme ce qui en France est appelé le « *islamisme*<sup>925</sup> ».

C'est dans cette optique que les « nouvelles » populations, ou les populations ghettoisées, doivent se réapproprier le territoire de manière cohérente. Enclencher un processus de réappropriation identitaire et cohérent du territoire, c'est proposer ainsi une alternative locale à une problématique nationale, dans les consciences, par ces populations en y insérant des acteurs et des structures d'identification à un modèle national.

---

<sup>922</sup> Les objectifs du SNU : <https://www.education.gouv.fr/cid136561/le-service-national-universel-snu.html>

<sup>923</sup> ARMENTA Amada, *Protect, Serve, and Deport, The Rise of Policing as Immigration Enforcement*, première édition, publié par University of California Press., Juin 2017, 212p., p.16.

<sup>924</sup> HACK Karl, *Decolonization and violence in Southeast Asia Crises of identity and Authority*, in *Beyond Empire and Nation, The Decolonization of African and Asian societies, 1930s-1970s*, édité par BOGAERTS Els, RABEN Remco, publié par Brill, 2012, pp.137-166 (chapitre d'ouvrage), p.162 “Identity management” est un terme qui se retrouve dans de nombreux articles mais il apparaît pertinent de citer celui-ci car il concerne l'exemple qui suit après.

<sup>925</sup> On aurait préféré les termes de « *takfirisme* » ou de « *kharijisme* » car ils sont en réalité bien plus pertinents pour décrire cette logique, et ces termes conviennent parfaitement à la définition française qu'est accordé au « *islamisme* », le *jihâd* étant bien plus par définition un exercice spirituel permanent de lutte intérieure de la part du musulman, dans l'Islam. Par ailleurs, cette conceptualisation impliquant les termes de « *islamisme* » ou d' « *islamisme* » est rejeté avec vigueur par la majorité des musulmans qui refusent d'employer ces expressions.

Cette action permettra de réduire les écarts d'intégration puisque finalement ces territoires perdus, cités ou quartiers dans la localité, sont habités par des populations qui vivent dans un environnement qui entretient la localité<sup>926</sup>. C'est le dialogue entre localité et nationalité qui doit être revu.

Le politique reste néanmoins autant un allié qu'un potentiel adversaire du processus, puisque les changements décidés auront forcément des conséquences politiques et électorales sur plus ou moins long terme.

La France va-t-elle devenir un véritable pays du *metling pot* ? Cette question apparaît pertinente puisque malgré tout, contrairement en France, le prisme racial est encore très présent<sup>927</sup> dans le monde anglo-saxon, les sociétés britanniques et américaines entre autres, étant organisées au travers de piliers communautaires ; alors qu'en France, le communautarisme est fortement combattu et on lui préfère l'assimilationniste républicain.

## **Section II : La nécessaire maîtrise des dynamiques liées à la mondialisation comme moyen de *nation-building* « conscient ».**

La géopolitique, comme le *nation-building*, ont ce point commun de n'être qu'une quête de sens et de profondeur : le sens comme direction et signification, et la profondeur comme principe stratégique et justification d'un ordre établi ou à établir.

Sans véritable définition nationale des dynamiques, on s'oriente nécessairement vers un effondrement de l'ancien ordre qui va être remplacé par un ordre nouveau plus pertinent. Cela ne se fait pas sans de nombreux bouleversements et cela, pas forcément et uniquement dans le sens du « Progrès » tel que l'idéologie la comprend.

Le modèle d'Etat-nation, comme de nombreux modèles, possède ses propres faiblesses et, inspiré des idéologies européennes en a déjà, à travers l'Histoire, démontrée certaines. Les

---

<sup>926</sup> Réappropriation de la localité, cf : HAGE Ghassan, "Migration, Food, Memory, and Home-Building", in *Memory, Histories, Theories, Debates*, édité par RADSTONE Susannah et SCHARTZ Bill, Fordham University, 2010, pp.416-427, et perception de leur/l'espace par les citoyens : MASSELOS Jim, "Decolonized space : The reconfiguring of national and public space in India", in *Beyond Empire and Nation, The Decolonization of African and Asian societies, 1930s-1970s*, édité par BOGAERTS Els, RABEN Remco, publié par Brill, 2012 (chapitre d'ouvrage), pp.189-211

<sup>927</sup> En 1924, le Congrès américain avait imposé des quotas de migrants pour préserver une forme de « cohérence raciale » aux Etats-Unis. Cf. : ARMENTA Amada, *Protect, Serve, and Deport, The Rise of Policing as Immigration Enforcement*, première édition, publié par University of California Press., Juin 2017, 212p.

dissonances entre l'Etat et la Nation peuvent arriver lorsque les deux composantes de la structure s'affrontent sur le terrain politique ou idéologique. Ces dissonances peuvent provoquer des fractures dans le modèle édifié.

Cet affrontement entre l'Etat et la nation rappelle fortement celui qui a longtemps participé aux transformations identitaires, sociales et politiques de l'Europe médiévale (Ve-XVe siècle). Ce combat façonne les identités et la perception du pouvoir, mais crée des fractures sur le plan de la légitimité des acteurs.

En définitive, participer à sa propre édification nationale en conservant la maîtrise des dynamiques, intérieures et extérieures, qui peuvent l'influencer et cristalliser les référents en la matière, s'avèrent nécessaire pour éviter les risques liés à ce que l'équilibre entre « Etat » et « nation » ne se déstructure pas.

### **Sous-section I : Les perspectives liées à un *nation-building* non « surveillé »**

La France, comme on l'énonçait au chapitre 5, définissait son pré-carré mais son action semble entachée par son passé colonial de façon à ce que son action soit contesté, notamment récemment dans le cadre de l'opération Barkhane au Mali<sup>928</sup>. Dans le, même temps, la France encourage les Etats africains à suivre le consensus de Washington<sup>929</sup> tout en participant à ouvrir l'Afrique aux européens.

C'est une première influence idéologique par le haut, dans laquelle on peut identifier cette « internationalisation » voire cette mondialisation, dans laquelle les frontières idéologiques sont dépassées par des principes qu'il faut faire appliquer partout, et selon une seule vision.

Le phénomène de libéralisation des économies profite aux Etats-Unis qui, par leur capacité de pénétration des marchés, peuvent participer à changer les sociétés dans lesquels ils s'investissent. Or, cela produit des réactions parfois violentes comme on a pu le voir. Les extrémismes idéologiques se manifestent différemment selon le mode de régime et le moyen structurel que l'on choisit pour la société : état-nation démocratique, état-nation théocratique

---

<sup>928</sup> L'opération Barkhane a été lancée par la France en 2014 dans la zone sahélo-saharienne en vue de lutter contre un certain nombre de groupes terroristes comme Al-Qaida au Maghreb Islamique (AQMI), Ansar Dine et l'Etat islamique dans le Grand Sahara. L'action des soldats français soulève un certain mécontentement voire parfois des manifestations au Mali.

<sup>929</sup> CHAFER Tony, « Cinquante ans de politique africaine de la France. Un point de vue britannique », in *Afrique contemporaine* 2010/3 (n°235), p. 53-62, p.55. C'est ainsi que l'on qualifiait l'action d'Edouard Balladur comme étant la « doctrine Balladur », pour qualifier ce changement de stratégie française.



ou Etat-nation idéologique. Ces extrémismes apparaissent partout dans le monde, tant en Europe occidentale que dans les Etats du Moyen-Orient et de l'Orient plus généralement dans lesquels la religion est, bien souvent, le seul référent indépassable. L'idéal du nationalisme arabe lui-même était inspiré d'idéaux islamiques totalement assumés.

Assiste-t-on aujourd'hui à une forme de retour à l'« ère des extrêmes » telles que la conceptualise HOBBSAWM et telle que l'utilise Romain BONNET pour traduire les réalités d'une seconde guerre mondiale, issue de phénomènes de radicalisation de l'entre-deux-guerres<sup>930</sup> ? L'ère des « Trente glorieuses » s'est suivie d'une ère des crises économiques et sociales successives qui ont eu raison des Empires soviétiques et peut-être bientôt américain, et on assiste à un renforcement des communautaristes et des extrêmes dans les milieux politiques européens.

### **I. Les extrémismes propres au modèle d'Etat-nation : Etatisme maximal et nationalisme radical face aux déconstructions du modèle établi**

Le *nation-building* est un concept qu'il faut redéfinir en fonction des points de vue étudiés dans les années 1960-1970, impliquant notamment une édification nationale par le progrès technique et l'unification territoriale par l'établissement et le contrôle de « secteurs-réseaux ».

Cela permettrait d'anticiper des changements d'ordres ethniques et des reconfigurations politiques qui risquent de se présenter lorsque l'on observe les diverses revendications ethniques au Soudan et au Rwanda. De nombreux Etats pourraient être amenés soit à disparaître, soit à changer radicalement la forme de leur organisation administrative du territoire<sup>931</sup>.

Pour éviter les déstructurations identitaires et permettre la réintégration des différentes composantes d'une société en état de fragmentation, il faut nécessairement la doter d'une mémoire commune dépassant les autres référents.

---

<sup>930</sup> ROJO HERNÁNANDEZ Severiano, GONZALEZ CALLEJA Eduardo, « Les guerres civiles, réflexions sur les conflits fratricides à l'époque contemporaine », in Amnis, Revue de civilisation contemporaine Europe/Amériques, 2015, mis en ligne le 30 Janvier 2015, consulté le 31 Août 2018, 8p., p.3 (URL : <https://journals.openedition.org/amnis/2476>)

<sup>931</sup> L'exemple de la nation nigérienne, ou même de la Libye à l'heure actuelle semble pertinente, cette dernière étant dans un état d'incertitude quant à l'existence d'un Etat gouverneur et administrateur, au-delà de Tripoli : MARKOV Walter, « La Nation dans l'Afrique tropicale: notion et structure », in L'Homme et la société, N°2, 1966. pp. 57-64, p.63

L'ingénierie de la mémoire doit occuper une importance capitale (A) et c'est celle-ci qui a permis de faire émerger des conceptions juridiques internationales telles que le « crime contre l'humanité ». Dans le cas contraire, les extrémismes qui émergent participeront également de la déstructuration de l'Etat-nation (B)

**A. La révision du mythe national : atteinte à la sacralité nationale ou défi du *nation-building* ? Vers une mémoire collective à négocier**

De plus en plus nombreuses sont les communautés qui souhaitent intégrer une vision de l'histoire nationale, à savoir y intégrer les questions de la reconnaissance de l'esclavage, de la colonisation, de la *shoah* ...

Cela a des conséquences fortes puisqu'en plus de déchaîner les passions, cela pose les questions de l'intégration des communautés et de la « repentance », deux questions fortement politisées et utilisées par les extrêmes droites européennes pour justifier leurs positionnements. En Europe, ces questions sont autant d'actualités qui invitent à la formulation d'un référent identitaire pertinent, vis-à-vis de la mondialisation et de ses externalités perverses.

Il faudra nécessairement réviser l'histoire nationale mais sans opter pour une repentance pour qu'il y ait une vision réconciliée de l'histoire et des identités nationales entre tous les nationaux.

Cela impliquera justement de dépasser l'existence des communautés.

L'histoire nationale fait-elle de ses minorités nouvellement accueillies d'éternelles perdantes ou ces dernières devront-elles poursuivre le combat politique qui parfois demande la reconnaissance de crimes contre l'humanité, si ce n'est, leur suite logique, des réparations et une repentance nationale ? C'est une problématique qui s'internationalise :

« *Les vainqueurs ont imposé leur mémoire du conflit, en passant sous silence les nombreuses violences auxquelles ils se sont livrés et en attribuant à leur ennemis l'essentiel des massacres perpétrés au cours de la période* » de guerre civile entre les finlandais et les communistes finlandais<sup>932</sup>.

---

<sup>932</sup> ROJO HERNÁNANDEZ Severiano, GONZALEZ CALLEJA Eduardo, « Les guerres civiles, réflexions sur les conflits fratricides à l'époque contemporaine », ... citant CARREZ Maurice, « Les violences de la guerre civile finlandaise : enjeux d'histoire, enjeux de mémoire », *Amnis* [En ligne], 2015, mis en ligne le 30 janvier 2015, consulté le 09 mars 2020. URL : <http://journals.openedition.org/amnis/2349>

C'est la même logique qui continue d'alimenter le mythe national de la Résistance face à un régime de Vichy « *illégal, illégitime et appuyé par une petite portion de traître* »<sup>933</sup>.

Ce « management de la mémoire » deviendra l'un des éléments capitaux dans lesquels il faudra véritablement une négociation entre les grands acteurs qui participent du *nation-building*.

### **B. L'Etat-nation et ses extrémismes : étatismes maximal et nationalisme radical**

L'étatisme implique le contrôle de l'Etat dans tous les aspects de la vie alors que le nationalisme implique un unique référent idéologique, perçu comme seul horizon de développement.

Dans ce cadre, le multiculturalisme, ou le multi-nationalisme (voire le multi- « ethnicisme ») posent des questions de structurations identitaires : quelle cohérence entre ces concepts et quels enjeux ? L'idée de « diversité » est devenue un concept politique et idéologique de la gauche française, puis européenne, pour qualifier la pluralité des origines ethnico-culturels (dans laquelle la diversité s'incarne) des individus et groupes d'individus étrangers ou d'origine étrangère en France.

La multiethnicité produit-elle de la ghettoïsation (cf. Kosovo) ? Quelles conséquences pourraient-on attendre alors en Europe ?

De l'autre côté, GELLNER notamment identifie avec pertinence cette interaction entre l'Etat et la nation, le nationalisme ne connaît un regain de succès qu'à « *la période où le fossé est maximum entre les populations intégrées au point de vue industriel, disposant de liberté en matière politique et éducative, et celles qui se trouvent au seuil du monde sans y être encore entrées* »<sup>934</sup>.

Le *nation-building* implique donc une constante interaction entre Etat et nation et le politique doit pouvoir être conscient des enjeux qui se dessinent lorsque le nationalisme se développe en tant que principe (et non seulement idéologie) contestataire.

Forcément, peut-être qu'un « ministère de l'édification nationale » s'impose pour canaliser les velléités nationalistes les plus violentes tout en offrant un terrain de dialogues pour les acteurs de la société civile qui souhaiteraient que leurs revendications soient au moins écoutées.

---

<sup>933</sup> Idem p.4

<sup>934</sup> GELLNER Ernest, *Nations et nationalismes*, traduit de l'anglais par Bénédicte Pineau, Paris, Payot, 1989, 208p. (édition anglaise 1983)

L'équilibre s'impose entre la structure de l'Etat, le pouvoir politique qui l'incarne et la nation, le corps national constitué des citoyens qui ont le droit de participer au choix des décideurs politiques. La France croit l'avoir trouvé au travers du système bipartisan. De même pour les Etats-Unis qui considèrent le bipartisme comme une véritable institution.

Finalement, les Etats-Unis, puis plus subjectivement l'Europe, ne rechercheraient-ils pas plus d'identité eux-mêmes en tentant de reconstruire celles des autres ?

C'est cette dialectique qui doit être mise en valeur dans une Europe traversée par des crises identitaires car le positionnement communautaire impliquera forcément des conséquences sur le modèle « multiculturel », en réalité « pluriculturel », américain et européen. En effet, de plus en plus d'études démontrent que l'idée d' « indigénat », la posture d'indigène ou même la position d' « autochtone » que produit ce type de système encourage le maintien de l'héritage culturel et de leur patrimoine culturel<sup>935</sup>.

On revient à la conceptualisation de l'imaginaire décrit par ANDERSON<sup>936</sup> dans le cadre de la représentation de la nation et de ses « groupes » identifiables/ identifiés. Si le critère ethnique a eu une certaine importance pendant les ères coloniales et ce jusqu'en 1945, l'ère « multiculturelle », à entendre comme « pluriculturelle » ou « multiethnique » suivants les Etats-nations, amène à repenser systématiquement les systèmes de représentations dans le cadre d'un *nation-building* en tant qu'édification nationale.

Or, peut-on imposer à des Etats ce type de débat dans le cadre d'une reconstruction post-conflit comme il a été demandé à l'Irak post-Saddam ? Ce type de réflexion devrait surtout appartenir à l'Europe Occidentale qui, dans une certaine mesure, a du mal à identifier concrètement la « fracture sociale » et proposer des solutions efficaces sur long terme.

La question importante est donc de comprendre comment les représentations ou l'imaginaire collectif peuvent-être aussi influencés par l'imaginaire « social » de la nation, d'où un système de représentation bien différent des communautés ethnico-culturo-religieuses, où se retrouvent des conceptions sociales des groupes « identifiés ».

---

<sup>935</sup> JACKSON Sue, BARBER Marcus, "Identifying and categorizing cobenefits in state-supported Australian indigenous environmental management programs international research implications", in *Ecology and Society*, Vol. 22, No. 2, publié par Resilience Alliance Inc., Australie, Juin 2017, 18p., p.3

<sup>936</sup> ANDERSON Benedict, *L'imaginaire national Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, trad. de l'angl. par Pierre-Emmanuel Dauzat, Paris, La Découverte, 1996.

Est-ce peut-être là l'une des causes de la fracture entre politiques et citoyens ? Entre dirigeants et nationaux ? Là où les premiers identifient des communautés sociales, les seconds identifient des communautés ethniques, là où l'imaginaire finalement rempli aussi le vide dans les perceptions individuelles et collectives et où naît finalement les peurs et les appréhensions : les « stéréotypes ».

C'est dans cette « espace de vide » que se jouent aujourd'hui les représentations collectives qui échappent aux Etats.

Tout l'objectif de ce travail est justement de donner des piliers de compréhension des situations de fragilités étatiques et proposer une analyse globale qui permet par exemple de proposer un projet pour tenter de « recoller les morceaux » ou réparer des fractures déjà bien ancrées dans les sociétés. « Mieux vaut prévenir que guérir » comme dit le proverbe et guérir certaines fractures sociales profondes demande du *nation-building*.

## **II. Fragmentation étatique et tribalisation de la société nationale**

L'Etat-nation concurrencé par la mondialisation et l'internationalisation ... mais aussi par la tribalisation des rapports communautaires, là où des régionalismes s'apparentant à des nationalismes ne sont en fait que des tribalismes déguisés.

On avait déjà mis en lumière l'existence de tribalisme sans Etat, voire de tribalismes sans nation, comme pour le Liban mais également pour d'autres régions où le tribalisme fait surtout figure de référent communautaire.

En Occident, le tribalisme existe-t-il ? Le communautarisme est-il un tribalisme ? Une telle question peut se poser lorsque l'on observe que les communautés agissantes se voient conférer une existence culturo-politique selon un critère ethnique. Un tribalisme naît au sein de l'Etat<sup>937</sup> plutôt qu'un communautarisme au sein de la nation, quand on comprend que ces communautés nouvelles cultivent leurs différences culturelles, encouragées par ailleurs par un droit transitoire qui joue un jeu contraire, pour la France par exemple, à l'assimilation républicaine ?

A cela s'ajoute la concurrence aux nations par des institutions internationales mais surtout par des individus qui peuvent se servir de cette « exonération culturelle » face aux Etats (Cour

---

<sup>937</sup> HACHEMAOUI Mohammed, *Clientélisme et patronage dans l'Algérie contemporaine*, Karthala, IREMAM, collection « les terrains du siècle », Paris, Aix-en-Provence, 2013, 204 p. p.54-56.

Européenne des droits de l'Homme, Cour Européenne de Justice en sont les exemples frappants en Europe).

Le renforcement progressif des fragilités ne peut être réparé par le politique et demande de véritables plans d'institutionnalisation. La fragmentation étatique est la conséquence d'un étatsisme poussé tandis que le nationalisme poussé est la conséquence d'une identité mal maîtrisée qui fait émerger des dynamiques de réaction et force une nouvelle « structuration », qui peut toute aussi devenir violente.

C'est ce qui a produit aussi des résultats particulièrement sanglants comme la libanisation et la balkanisation dans laquelle ont émergées des milices.

Si celles-ci « *représentent exactement la population en armes - la société civile dans son aspect le plus incivique*<sup>938</sup> » alors il n'y a plus de civilité ni même de citoyenneté, c'est le choix d'une nouvelle structuration nationale et donc en définitive d'une éventuelle nouvelle citoyenneté conditionnelle.

Néanmoins, on peut observer au travers de ces faits, les fragilités de ces structures étatiques (A), ce qui permet d'ouvrir les voies à des alternatives au modèle d'Etat-nation (B).

#### **A. Des fragilités qui peuvent se renforcer : la fragmentation étatique comme effondrement de l'Etat**

Quand l'actuel Président des Etats-Unis, Donald Trump énonce qu'il faut « *faire du nation-building chez nous* » (sous-entendu, aux Etats-Unis), c'est aussi dans l'idée de résorber les profondes divergences communautaires qui sont apparues au cours des années, qu'elles soient sociales ou ethniques, renforcées par ailleurs-ci et là par des positionnements politiques voire des manifestations culturelles<sup>939</sup>.

---

<sup>938</sup> BOWMAN Glenn, « Nation, xénophobie et fantasme », in *Balkanologie*, Vol. I, n° 1, traduit par Frédérique Humbert et Patrick Michels publié par Association française d'études sur les Balkans (Afebalk), juillet 1997, mis en ligne le 02 juin 2008, consulté le 01 octobre 2016, p.6.

<sup>939</sup> C'est ainsi que l'on peut expliquer le discours de Farrakhan après la diffusion dans les salles de Cinéma du film du réalisateur Quentin Tarrantino « Django Unchained », qui décrivait les violences subies par la communauté noire durant l'esclavage.

*Le nation-building : Fondements conceptuels, manifestations opératives et enjeux stratégiques*

La Fédération de Russie, au travers de l'un des chefs des services secrets russe, Igor Panarin, a également modélisée une forme d'analyse prospective schématique, dans la volonté d'y intégrer une action stratégique et une analyse prospective sur l'éventuel devenir des Etats-Unis si le pays se fragmentait à la suite d'un conflit entre cultures :



Carte de la fragmentation des Etats-Unis suivant les communautés (Business Insider)<sup>940</sup>

<sup>940</sup> WILE Rob, « This Map Shows How America Is Divided Into 11 Nations », in *businessinsider.fr*, publié le 12 Novembre 2013, consulté le 26 Mars 2020, URL : <https://www.businessinsider.fr/us/actually-there-are-11-americas-map-2013-11>



Carte de la fragmentation des Etats (Theatlantic.com<sup>941</sup>)

Donner une signification à une forme de discours de réconciliation nationale ou de restructuration nationale (qu'importe sa dénomination) doit participer à la justification d'un ordre établi dans les consciences des citoyens.

La comitologie et la création d'espaces de « réconciliation<sup>942</sup> » doit permettre d'encourager le dialogue intercommunautaire ou toute autre représentation mentale de la communauté au sens large. Permettre la réinstallation des citoyens migrants qui ont fui leurs pays durant les troubles est l'une des composantes majeures de ce travail et représente le baromètre de mesure de réussite de l'opération de *nation-building*.

Lorsqu'il s'agit d'un processus inclusif, le principe de réconciliation est également conditionné à la communautarisation des discours politiques et des votes, ce qui en fait un autre critère de réussite du *nation-building*. Ce dernier trouve donc des principes d'analyse tout à fait pertinent et une grande diversité d'expérimentation est possible.

<sup>941</sup> OTTENHOFF Patrick, « Map of the Day: Ex-KGB Analyst Predicts Balkanization of U.S », in *theatlantic.com*, publié le 29 Juin 2010, consulté le 26 Mars 2020 (URL : <https://www.theatlantic.com/politics/archive/2010/06/map-of-the-day-ex-kgb-analyst-predicts-balkanization-of-us/58945/>)

<sup>942</sup> Dans cet ordre d'idée : FISHER Josephine Lucy, *Pioneers, Settlers, Aliens, Exiles, The decolonisation of white identity in Zimbabwe*, publié par Australian National university Press., Canberra, 2010, 276p.



## **B. La résurgence d'autres modèles alternatifs à l'Etat-nation**

L'influence de plus en plus forte de la « sphère » religieuse dans les sociétés du monde entier permet d'anticiper des perspectives.

La résurgence de l'idée d'Etat musulman ou « islamique » s'inscrit totalement dans une stratégie américaine notamment en synchronisation avec des organisations internationales musulmanes pour l'édification d'un Etat islamique, notamment dans le Hejaz. L'idéal islamique veut reconstruire le Califat. Cette question est loin d'être restée en suspens, en témoigne des volontés, aussi diverses dans la technique, que nombreuses sur la scène internationale, de recréer un Etat sur les bases d'un ordre public islamique<sup>943</sup>.

Cet état de fait est loin d'être l'objectif des seules sociétés du Maghreb (l'Algérie a opté pour un socialisme compatible avec l'Islam dès les débuts de l'indépendance) et du monde arabe mais a eu ses réalisations en Iran, en Irak et en Syrie sous sa forme la plus violente (et dévoyée avec l'E.I.I.L.) au Pakistan et même en Indonésie<sup>944</sup>, et ce dès le début de leur construction.

Loin de s'être volatilisée, la question de la résurrection de cette institution pose donc des problèmes qui vont certainement avoir des répercussions sur le monde musulman et islamique, Médine et La Mecque devant nécessairement être sous le contrôle du futur califat qui doit naître.

C'est aussi l'un des enjeux majeurs de la géopolitique de l'Islam, notamment pour un Iran chiite qui, dans son roman national, a intégré ces éléments et se positionne comme héritière authentique d'une tradition eschatologique. La question du *nation-building* de ces Etats, et le processus d'identitarisation qui en résulte peut avoir des conséquences géopolitiques importantes, ce qui peut permettre d'identifier les dynamiques futures et les positionnements des Etats-nations en la matière.

L'idée du *nation-building* fournit une grille d'analyse pertinente autant qu'il est, sur son principe opératif, toujours dans la droite ligne de la logique des principales puissances, qui cherchent finalement à modeler leur propre environnement et celui dans lequel elles souhaitent se projeter, pour créer ou perpétuer les conditions de leur propre domination.

---

<sup>943</sup> Sur « l'ordre public islamique » comme prérequis à un « Etat islamique légitime », cf notamment : HOSEIN Imran Nazar, *Le Califat, le Hedjaz et l'Etat-nation Saoudo-Wahhabite*, édition Fiat Lux, Mars 2015.

<sup>944</sup> Dont on retrouve par ailleurs les fondements historiques justificateurs dès le début de la construction de l'Etat Indonésie. Cf : FORMICHI Chiara, "Building the Islamic state: From ideal to reality (1947-1949)", in *Islam and the Making of the Nation, Kartosuwiryo and Political Islam in 20th Century Indonesia*, publié par Brill, 2012, pp.109-143 (chapitre 4 de l'ouvrage), pp.121 à 125.

Le post-nation par la mondialisation, et le post-étatique par le niveau supranational, se réalisent par l'internationalisation institutionnelle. L'Etat-nation se retrouve dans un étau dans lequel il doit s'intégrer avec les difficultés qui s'y raccrochent, l'intégration passant surtout par une intégration économique. Avec l'Union Européenne, l'idée post-nationale se concrétise avec bien plus de forces et plus de réalités.

Elle répond à ce puissant mouvement post-national qui semble traverser les Etats du monde occidental en particulier, au travers d'une nouvelle forme de citoyenneté libérée<sup>945</sup> de l'idée de nationalité, comme émancipée de la « nationalité » comme référent historique. De cette citoyenneté conceptuelle post-nationale arrive une citoyenneté transnationale : la citoyenneté européenne apparaît être celle par laquelle se réalise le processus intégratif de citoyenneté.

La citoyenneté européenne, permettant aux citoyens européens de voter aux élections législatives européennes et aux élections municipales dans les villes où ils vivent depuis un certain nombre d'années, caractérise l'émergence d'un niveau intermédiaire de citoyenneté : la fameuse citoyenneté transitionnelle nation-Europe.

Dans les faits, les campagnes électorales fournissent des indicateurs des thématiques qui semblent séduire les citoyens. La démondialisation, chère à Arnaud Montebourg, candidat aux élections primaires du Parti socialiste français dès 2012, Nigel Farage en Grande-Bretagne (*Brexit*), la confrontation entre Matteo Salvini et les institutions de l'Union Européenne de 2017 à 2019, marquent un regain d'intérêt pour ces questions nationales, une forte préoccupation et un fort rejet d'intégration communautaire supplémentaire.

Au-delà des promesses et des réalisations des dirigeants européens successifs, la construction européenne se poursuit et façonne tant nationalement que régionalement un nouvel ordre identitaire.

---

<sup>945</sup> CLARKE John, COLL Kathleen, DAGNINO Evelina, NEVEU Catherine, *Disputing Citizenship*, publié par Policy Press at the University of Bristol, Bristol, Janvier 2014, 224p. p.120.

**Sous-section II : *Nation-building* et référents identitaires communs dans un ordre mondialisant dynamique et fortement transformé.**

Etant donné que l'aide au développement pour les P.E.D. (Pays en voie de développement) se poursuit et que les institutions internationales continuent de promouvoir les changements démocratiques, on peut considérer que le *nation-building* dans une certaine mesure pourra se poursuivre dans un cadre institutionnel.

Néanmoins, étant donné les débats qui agitent les sphères européennes et américaines à propos de la nation, on peut constater que l'édification nationale sera un enjeu particulièrement stratégique qui orientera les politiques nationales vers plus de reconnaissance, que ce soit pour l'identité nationale elle-même mais aussi pour les partis qui auront réussi à institutionnaliser ces questions.

A cela s'ajoute une certaine perte de vitesse enregistrée depuis 2011 dans le cadre de l'aide au développement. Si l'USAID a été pensée comme un pôle américain de *nation-building*, force est de constater que le budget militaire reste bien au-dessus de ces considérations humanitaires.

Le *nation-building*, sous certains de ses aspects stratégiques et subversifs, pourra sans doute trouver des moyens de réussir à se pérenniser sous la forme de « révolutions colorées », comme cela perdure depuis des siècles.

De cette initiative dépend le moyen d'une part de réussir à légitimer le *storytelling* politique, et d'autre part à poursuivre cette capacité finalement intimement liée à des dynamiques d'extension du pouvoir par conquête des espaces (les esprits et les cœurs comptant comme tels), afin qu'elle puisse se reproduire indéfiniment.

Le *nation-building*, possède donc une définition ancienne et une définition nouvelle qui souligne la dynamique et l'aspect éminemment processuel qui existe dans toutes les tribus et/ou nations du monde : le processus évolutif et les influences réciproques permises par la civilisation amène les nations à penser leur inclusivité dans un ordre mondial globalisé. Mais cet ordre globalisé se fera avec le consentement des plus petites unités ou ne pourra pas se réaliser.

## **I. Le nation-building : une idée d'avenir ?**

Il s'agit ici de mettre en lumière les deux grands objectifs du *nation-building* interne :

- Affaiblir les barrières propres à l'étatisme (A),
- Reprendre contrôle de l'idée nationale, soit le défi majeur du *nation-building* (B).

### **A. Les concurrences idéologiques fortes : affaiblir les barrières de l'étatisme**

Des idées et idéaux transnationaux tendent également à affaiblir les barrières de l'étatisme dans certains Etats d'Asie centrale notamment avec l'exportation du wahhabisme saoudien dans les territoires de ces derniers, ce qui fait naître des volontés politiques, voire étatiques, de sécession.

Le modèle califal fait son grand retour dans la pensée religieuse, dans un monde où le voile communiste et/ou capitaliste a globalement et momentanément, fait taire ces idées religieuses (que cela soit en Russie avec l'Orthodoxie chrétienne ou l'Islam au Kirghizistan ou en Ouzbékistan<sup>946</sup>). Il en est de même pour les Etats du Maghreb.

Le retour du religieux dans le *nation-building* est un rival non-négligeable de l'Etat-nation et celui-ci doit se structurer en prenant en compte ces éléments, qui ont fait naître des structures politiques, et parvenir à les analyser, ce qui implique de potentielles réformes sociétales comme au Maroc après la révolution de 2011.

Il faut aussi rappeler que le modèle d'Etat-nation est importé de l'Occident européen et qu'il produit finalement les mêmes effets dans les autres pays, à savoir que l'aide internationale est le moyen principal de subsistance et d'existence des administrations de certains Etats<sup>947</sup>.

On pourrait presque extrapoler en prenant le risque d'énoncer que de manière concomitante à la division internationale du travail existe une « division internationale de gestion des peuples », caractérisée par cette aide internationale aux administrations d'Etats, ces derniers étant manifestement trop faibles (*weak states*).

---

<sup>946</sup> MOLDALIEV Orozbek A., « Le rôle de l'islam dans l'évolution du fait étatique en Asie centrale postsoviétique », in *Cahiers d'Asie centrale* [En ligne], 15/16, traduit par FATHI Habiba, éditions De Boccard, 2007, mis en ligne le 22 avril 2009, consulté le 02 octobre 2016

<sup>947</sup> MIGNOT Fabrice. « Construction nationale et déplacements forcés au Laos (*Building a nation and forcing relocation in Laos*) » in *Bulletin de l'Association de géographes français*, 78e année, Septembre 2001, Asie du Sud-Est. Réseaux de villes en Europe. pp. 197-208, p.207

En Europe, l'horizon est un multiculturalisme européen pour transcender les divergences ethniques là où, en même temps que la construction européenne, se développent des réseaux transnationaux qui participent à la structuration de communautés transnationales<sup>948</sup>. Il faut observer le système associatif des populations d'origine immigrée plus particulièrement pour le comprendre.

Néanmoins, il reste que les Etats ont une marge de manœuvre assez large en la matière et ils restent de ce fait, les acteurs de leur propre « nation », au sens où elle est imaginée collectivement.

Les Etats peuvent librement décider du choix du système dans lequel ils souhaitent évoluer, et ils sont les acteurs les plus puissants dans l'influence de l'idée de nation :

*« L'histoire mondiale de la fin du XXème et du début du XXIème siècle (...) considérera les "États-nations" et les "nations" ou les groupes ethnolinguistiques essentiellement comme des forces en régression, résistant ou s'adaptant à la nouvelle restructuration supranationale du globe, ou bien étant absorbées ou disloquées par elle. (...) Le fait même que les historiens commencent enfin à progresser dans l'étude et l'analyse des nations et du nationalisme laisse entendre que, comme souvent, le phénomène a dépassé son zénith. La chouette de Minerve qui apporte la sagesse, disait Hegel, prend son vol au crépuscule. Qu'elle tournoie à présent autour des nations et du nationalisme est un bon signe<sup>949</sup> ».*

Par ailleurs, institutionnaliser le tribalisme est-elle la solution ? L'Etat-nation est-il le seul critère indépassable de ce temps ? Essayer de ne pas comprendre les noyaux durs d'une société et surtout en nier la complexité, c'est déjà faire preuve d'un contresens dans la volonté de résoudre les fractures que le multiculturalisme fait émerger.

Cette construction de l'autre par l'Autrui poursuit inlassablement cette posture de *nation-building* puisqu'elle nie finalement les principes généraux qui structurent aussi les sociétés qualifiées de « primitives », ce qui part d'un postulat que l'on retrouve bien souvent dans l'appréhension de sociétés, même au sein de l'Europe<sup>950</sup>.

---

<sup>948</sup> KASTORYANO Riva, « Des multiculturalismes en Europe au multiculturalisme européen », in *Politique étrangère*, Institut Français des Relations internationales, 2000, 65 (1), pp.163-178, p. 177.

<sup>949</sup> HOBBSBAWM Eric, *Nations and Nationalism since 1780: Programme, Myth, Reality*, Cambridge University Press, Cambridge, 1990, pp. 182-183.

<sup>950</sup> Notamment dans le cas de la perception des « Balkans » en tant que territoire d'un peuple, par une partie de la communauté scientifique : MISHKOVA Diana, « The Balkans as an Idée-Force, Scholarly Projections of the Balkan Cultural Area », in *Civilisations, Revue internationale d'anthropologie et de sciences humaines, Être ou*

## **B. Reprendre le contrôle de l'idée nationale : le défi majeur du *nation-building***

Le *nation-building* est-il finalement à l'image de ce que décrivait un jeune officier américain à l'Army War College de Carlisle en Mai 2010 : « *Nous n'avons plus la faculté de nous percevoir réellement. Nous sommes devenus des producteurs d'illusions positives*<sup>951</sup> » ?

Il semble que les peuples d'Europe aient de plus en plus de difficultés à accepter l'idéal européen d'unité continentale par l'unité structurelle communautaire. Dans le même temps, les problématiques liées à l'immigration, notamment issus des pays musulmans, amènent les Etats d'Europe à débattre sur les questions d'intégration.

Pour la France, la question devra trouver les réponses dans les origines de l'Etat-nation en France puisque sa structure imbrique en profondeur les caractères de l'Etat et de la nation avec des institutions qui trouvent leur justification dans la Révolution française de 1789 dans laquelle s'exprime notamment l'assimilation républicaine. Celle-ci est considérée comme un idéal d'intégration national puisque l'Etat garantit « *la cohésion nationale, fabrique du lien social et trace les limites de l'espace d'intégration national* ».

Une partie de la population française semble rejeter l'idée que c'est bien du modèle républicain que, par exemple, la pénétration des haines nationalistes utilise la laïcité pour justifier son entrée dans l'espace républicain, comme l'énonce NICOLAIDIS, citant l'exemple de l'affaire DREYFUS traitée par l'ouvrage de Pierre Birnbaum *La France de l'affaire Dreyfus*<sup>952</sup>.

Il est difficile de ne pas y percevoir justement le contexte actuel au travers duquel l'extrême-droite française justifie aujourd'hui son discours à travers le respect de la laïcité pour pouvoir pénétrer, après des dizaines d'années d'ostracisation politique, l'espace politique républicain<sup>953</sup>.

---

*ne pas être balkanique*, Vol. 60 – n°2 publié par l'Institut de sociologie de la faculté libre de Bruxelles, 2012, p.39-64, p. 49.

<sup>951</sup> FIORINA Jean-François, ZAJEC Olivier, « Etats-Unis : quelles perspectives stratégiques ? », in *diploweb.com*, publié le 21 Octobre 2011, consulté le 17 Août 2018, 8p. p.8 (disponible à cet URL : <https://www.diploweb.com/Etats-Unis-queelles-perspectives.html>)

<sup>952</sup> NICOLAIDIS Dimitri, « Guerre civile et Etat-nation : une approche structurelle », in *Espaces Temps* 71-73, *De la Guerre, un objet pour les sciences sociales*, 1999, pp. 100-113

<sup>953</sup> Et notamment la mise en place d'une part d'un « Arc républicain » qui a pour objet d'empêcher encore à l'heure actuelle, le Rassemblement National (Ex-Front National) d'accéder à la présidence de la République en empêchant et sanctionnant tous les militants des partis qualifiés de républicains (les partis institutionnels situés sur un spectre politique allant de la gauche du Parti Socialiste à la droite du parti Les Républicains, et qui seraient susceptibles de voter pour ce parti). Cela est d'ailleurs tout autant illustré par ce qui fut appelé le « cordon sanitaire » de Jacques Chirac demandant aux députés de sa majorité de ne pas adresser la parole aux membres du Front National durant le second mandat de la présidence de François Mitterrand.

On rappelle néanmoins que le principe de laïcité est un principe considéré comme « Républicain » et qu'il avait alors vocation à permettre aux juifs et aux protestants, autrefois ostracisés et discriminés pendant de longues périodes de l'histoire de France, d'affirmer leur identité dans l'assimilation républicaine, là où l'affirmation identitaire devient une libération politique.

Au niveau international et institutionnel, cette assimilation ne peut authentiquement se maintenir que si elle met en affrontement le principe de non-ingérence des Etats dans les affaires intérieures et le principe d'autodétermination des peuples. C'est en cela que la rhétorique de l'humanitaire et des droits de l'Homme reste contradictoire.

C'est d'ailleurs l'une des raisons pour lesquelles cette thèse appelle à un gouvernement international (respectant les Etats-nations) de ces problématiques dans un souci de compréhension de la cohérence entre les problématiques vécues par les Etats occidentaux et orientaux.

Néanmoins, elle n'appelle pas de gouvernance mondiale qui impliquerait de nombreuses, nouvelles et terribles restructurations et le déploiement de moyens armés pour la faire respecter, une gouvernance demandant technicité et non-compréhension des problématiques internes.

## **II. Les philosophies de demain : trouver un aboutissement à la « quête du sens » et à l'identification des problématiques futures**

On arrive à l'aboutissement d'un travail qui a permis d'identifier les définitions du *nation-building* et comment celles-ci permettent d'identifier certaines faiblesses de l'Etat-nation, comme système de gouvernement et de structuration d'un ordre public.

Deux modèles émergent justement pour proposer d'expliquer les enjeux futurs du *nation-building*, deux systèmes qui correspondent à des visions autant que prenant compte des réalités : l'idée de « système-monde » (A) et la proposition d'un prisme d'analyse dans lequel il faut envisager la géopolitique internationale (B).

**A. Le « système-monde » et le besoin de compréhension profond du sens des édifications nationales.**

Si Fernand Braudel développait l'idée d'une « économie-monde », pour décrire un monde aux interdépendances si forte qu'elle créerait un système total, Wallerstein (mais également Samir Amin) imagine également l'idée de « système-monde » dans lequel les connexions tant culturelles, que politiques, idéologiques, sociales et des valeurs humaines soient finalement commune à toutes les cultures et Etats du monde.

Ce concept semble vouloir décrire le monde d'un futur proche, conditionné par l'émergence de nouvelles technologies signes d'une avancée supplémentaire dans la maîtrise des dimensions temporelles et spatiales qui n'est qu'un autre moyen de la géopolitique.

L'étude du *nation-building* fournit une grille de lecture intéressante puisque son étude combine au final avec pertinence et cohérence les études les plus percutantes des principaux théoriciens des grandes matières de la science politique.

L'« édification nationale » et le *nation-building* sont donc deux concepts, qui se rapprochent et s'opposent mais qui mettent en valeur les dynamiques qui permettent d'observer plus précisément les conditions d'émergence des problématiques contemporaines.

Il s'agit de prévenir ou de réaliser des analyses prospectives face à des grands changements nationaux, régionaux ou internationaux notamment en ce qui concerne la reconnaissance d'Etats et de nations et de ce que cela implique, de manière aussi large que précise voire une analyse chirurgicale.

Il s'agit donc de dépasser la « *lecture techniciste de la gestion et des sorties des conflits*<sup>954</sup> », qui semble être celle inspirée par les expertises anglo-saxonnes (la RAND Corporation n'y échappe pas) puisque les *nation-buildings* ne sont en rien tous les mêmes, ni en terme de processus, ni même en terme de référents conceptuels.

On rappelle que l'idée d'ethnie reste un concept d'origine russe alors que l'idée nationale est purement européenne et occidentale. L'idée de « *Oumma* » est une forme de nation musulmane mais dont on ne comprend, encore aujourd'hui, pas toutes les implications.

---

<sup>954</sup> AUTESSERRE Séverine, « Construire la paix : conceptions collectives de son établissement, de son maintien et de sa consolidation », in *Critique internationale* 2011/2 (n° 51), Presses de sciences Po, p. 153-167, p.159



L'Etat-nation ne mourra peut-être pas, mais il peut être transcendé par des « nations-Etats » qui peuvent se débarrasser des référents de l'Etat pour faire de la nation le seul référent indépassable. Or, l'idée de système-monde implique que ces Etats dits « *nation-builders* » et qui sont le centre d'impulsion de ce système, n'arrivent pas à gérer les problématiques propres à la localité des Etats en voie de développement.

Ces derniers sont situés en périphérie d'un « *nation-building* mondial », tout comme les « banlieues » en France, sont en périphérie du modèle national, qui n'est en réalité qu'une mondialisation régionale sous la forme du concept de « nation ».

Cela demande donc une compréhension profonde des dynamiques nationales et internationales comme des modèles en réalité non-finis. L'aboutissement de l'Histoire montre surtout qu'il faut prendre conscience des dynamiques qu'impliquent la mondialisation et demande la reformulation des concepts et de compréhension du monde.

De cette manière, la géopolitique n'est qu'une sociostratégie que l'Etat réalise à l'intérieur de son territoire dans laquelle il s'agit de développer une stratégie de reconquête permanente de territoires qui risquent d'échapper à l'influence de l'Etat.

### **B. La « géocosmopolitique » : créer l'harmonie sur des territoires déstructurés**

La géocosmopolitique peut-être définie comme évolution supplémentaire de la géostratégie dans laquelle les problématiques liées au religieux et à la volonté de créer des valeurs internationalités conditionne la création d'un système-monde harmonisé.

La philosophie du *nation-building* implique des référents philosophiques mondialisant, inspiré d'humanisme de la renaissance, une valeur qui peut être partagée par tous les Etats. En effet, en définitive et en terme d'identité, l'humanité est le plus grand dénominateur commun des cultures, nations, ethnies, communautés, soit aux groupes d'hommes et de femmes qui se perçoivent chacun, comme particuliers vis-à-vis des autres.

Le philosophe Emmanuel KANT y a inspiré son projet de paix perpétuelle comme but à atteindre et qui s'est traduit par une mystique de l'idée de système-monde organisé.

En conséquence ont émergées des institutions internationales, ce qui implique également une responsabilité politique transnationale par leur caractère « mondial » et « international ». Or, le

droit international qu'elles défendent ne semble pas toujours respecté et porte atteinte à des Etats-nations considérés comme déjà fragiles structurellement.

Il y a certes un besoin d'institutionnalisation internationale mais respectant le droit des nations. Cela implique, comme HABERMAS le suggère, une gouvernance internationale mais modérée, notamment des questions de conflits armés dans le globe, ce qui implique également plus de démocratie dans l'ordre international, selon lui.

Il faudrait donc dépasser le cadre d'un affrontement pour produire un ordre authentiquement international. La géocosmopolitique ou l'objectif d'harmoniser (*cosmos*) la construction d'un monde (géo-) globalisé et institutionnalisé, semble répondre de cet objectif d'assurer partout la présence d'institutions internationales pour gérer des problématiques, de ce qui remplacera à terme les Etats. L'Union Européenne n'en apparaît ainsi qu'un exemple intermédiaire ou transitionnel de cette logique.

De manière stratégique, c'est le triomphe de l'idée de *smart power* dans laquelle il faut négocier la fin des hégémonies en la déplaçant et en la suffisant de manière plus subversive : la fluidification de la monnaie mais également de la culture pour qu'elle imprègne toutes les cultures du monde. C'est là un *smart power* et un *soft power* qui risque de profondément troubler les nations.

De l'autre côté, si le *soft power* échoué et rencontre des difficultés, se transformera-t-il en *hard power* totalement conscient de sa puissance comme semble vouloir le suggérer HUNTINGTON ou BARNETT<sup>955</sup> ?

Cela réactiverait le *hard power* des *nation-builders*, ce qui serait aussi susceptible de provoquer des rivalités fortes et des tensions dangereuses pour la paix mondiale. BARNETT souhaite ainsi réintégrer des Etats dans un ordre « international<sup>956</sup> » en utilisant le *hard power* américain, en vue de construire le monde « globalisé » et redéfinir les règles d'un nouvel ordre mondial.

Les tensions mondiales actuelles, entre la Fédération de Russie et la République populaire de Chine d'une part, et les Etats-Unis et l'Union Européenne d'autre part, ne relèveraient-elles pas justement de cet affrontement entre *soft power*, qui tend à se transformer en *hard power* face à des nations qui tentent justement de conserver leur identité ?

---

<sup>955</sup> BARNETT Thomas P.M., *The pentagon's new map, War and peace in the twenty-first century*, édition Berkley Books, The Berkley Publishing Group (Penguin group), New York, 2004, 435p.

<sup>956</sup> Idem p.247 et s.

*Le nation-building : Fondements conceptuels, manifestations opératives et enjeux stratégiques*

Le *nation-building* revêt alors pour chacune des deux « écoles » une définition différente qui peut se retrouver dans ce travail, qui souhaite fournir justement une réponse et une grille d'analyse aux problématiques contemporaines ... et futures.

## TABLE DES MATIERES

<b>Avant-propos</b> .....	p.2
<b>Remerciements</b> .....	p.3
<b>Liste des abréviations</b> .....	p.4
<b>Sommaire</b> .....	p.6
<b>Introduction générale de la thèse</b> .....	p.7
Sous-partie 1 .....	p.21
Sous-partie 2 .....	p.50
<b>PARTIE I : Les origines de l’architecture conceptuelle et fonctionnelle du <i>nation-building</i></b> .....	p.79
<b>Introduction générale de la partie</b> .....	p.80
<b>Chapitre I : La gestation progressive du <i>nation-building</i> comme objet d’étude conceptuel</b> .....	p.81
Introduction .....	p.81
Section 1 : Une gestation marquée par le contexte d’après seconde-guerre mondiale : « Guerre froide » et décolonisations .....	p.87
<i>Sous-section 1 : Un bref état des lieux de la pensée sur le concept de « nation »</i> .....	p.88
<i>Sous-section 2 : La concrétisation du nationalisme : des Etats nationaux du XIXe siècle aux Etats nationalistes du XXe siècle</i> .....	p.106
Section 2 : Un contexte historique et scientifique propice à l’émergence d’une nouvelle définition : guerre froide et affrontement idéologique .....	p.115
<i>Sous-section 1 : La permanence de la mythification dans la construction nationale : romantisme constructeur de la première à la seconde guerre mondiale</i> .....	p. 115
<i>Sous-section 2 : L’émergence des premières définitions sur l’édification nationale</i> ...	p.137

<b>Chapitre 2 : L'édification nationale comme processus historique aux conditions spécifiques</b> .....	p.147
Introduction .....	p. 147
Section 1 : Les fondements généraux du concept de <i>nation-building</i> comme « édification nationale ».....	p.150
<i>Sous-section 1 : Définitions premières du nation-building en tant qu'édification nationale</i> .....	p.150
<i>Sous-section 2 : La « naissance de la nation », le prisme des années 1970-1980 et le nation-building comme édification nationale dans les définitions contemporaines</i> .....	p.166
Section 2 : Les artefacts du <i>nation-building</i> comme édification nationale .....	p.178
<i>Sous-section 1 : Les artefacts d'études du nation-building en tant qu'édification nationale</i> .....	p.179
<i>Sous-section 2 : La nécessité d'une compréhension dynamique de l'édification nationale</i> .....	p.192
<b>Chapitre 3 : Le <i>nation-building</i> comme processus de reconstruction post-conflit</b> .....	p.209
Introduction .....	p.209
Section 1 : Les principes généraux du <i>nation-building</i> opérationnel / opératif .....	p.211
<i>Sous-section 1 : De la dichotomie conceptuelle à l'architecture opérationnelle : Edification nationale et nation-building « opératif »</i> .....	p.212
<i>Sous-section 2 : L'organisation schématique de l'opération : de l'intervention militaire à l'établissement de la « new nation »</i> .....	p.235
Section 2 : L'étendue dimensionnelle du <i>nation-building</i> : domaines d'intervention et limites conceptuelles et matérielles de l'opération .....	p.247
<i>Sous-section 1 : Les grands piliers du nation-building opératif ou l'Etat-nation selon le nation-building</i> .....	p.247
<i>Sous-section 2 : Une opérativité bidimensionnelle : de l'opération de reconstruction national-étatique à l'entretien permanent d'une révolution sociétale</i> .....	p.259

<b>Chapitre 4 : State-building et nation-building : les concepts clés du state-building dans le cadre du nation-building</b> .....	p.274
Introduction .....	p.275
Section 1 : La pertinence d'une dichotomie conceptuelle entre nation-building et state-building .....	p .276
<i>Sous-section 1 : Les principes généraux du state-building</i> .....	p.277
<i>Sous-section 2 : L'institutionnalisation réalisée autour de l'objectif de stabilité multidimensionnelle</i> .....	p.292
Section 2 : State-building, un corollaire obligatoire du nation-building .....	p.312
<i>Sous-section 1 : Le caractère symbiotique du nation-building et du state-building dans le cadre opératif</i> .....	p.312
<i>Sous-section 2 : Une échelle de qualification pour un Etat stable/réussi : Weak-state et failed-state ? : l'existence potentielle d'un « modèle type d'Etat idéal »</i> .....	p.321
<b>PARTIE II : Les matérialisations du nation-building : de la rétrospective historique comme prisme d'analyse à l'empirisme comme source de leçons pragmatiques</b> .....	p.336
Introduction générale de la partie .....	p.337
<b>Chapitre 5: Les premières opérations de nation-building ? De la recomposition du Moyen-Orient de la première guerre mondiale aux reconstructions japonaises et allemandes à l'issue de la seconde guerre mondiale</b> .....	p. 342
Section 1 : Nation-building au Levant? Une analyse globale sur les nation-building de la première guerre mondiale au Levant et au Moyen-Orient .....	p.344
<i>Sous-section I: Les cas Syriens et libanais, prélude aux nation-buildings contemporain ?</i> .....	p.345
<i>Sous-section II : Deux modèles d'édifications concomitantes : les modèles de l'Arabie Saoudite et Israël</i> .....	p.366
Section 2 : Les modèles de reconstruction japonais et allemands : la qualification rétroactive de nation-building .....	p.378

*Le nation-building : Fondements conceptuels, manifestations opératives et enjeux stratégiques*

*Sous-section I : Du « vide » idéologique à la reconstruction institutionnelle : Tabula rasa et permanence de principes indépassables ..... p.378*

*Sous-section II : Des Etats pacifiés et une réorganisation politique au service des miracles japonais et allemands ..... p.389*

**Chapitre 6 : Un *nation-building* euro-communautaire ? Le rôle de l'Union Européenne dans l'établissement de *nation-building* .....p.395**

Introduction ..... p.395

Section I : Le *nation-building* dans les Balkans, une expérience communautaire européenne ..... p.398

*Sous-section I : L'exemple Yougoslave : le « démembrement-intégration » d'un failed state aux frontières de l'Europe communautaire ..... p.400*

*Sous-section 2 : Le schéma opérationnel du *nation-building* euro-communautaire en trois piliers: attraction, reconstruction et intégration ..... p.410*

Section II : L'internationalisation de la question du *nation-building* balkanique ..... p.420

*Sous-section I : L'édification d'un « Etat hybride » : la Bosnie-Herzégovine comme « succès » communautaire ? ..... p.421*

*Sous-section II : Entre *nation-building* européen et construction communautaire : entre cohérence stratégique et impératif d'évolution progressive ..... p.435*

**Chapitre 7 : Focus sur les expériences irakiennes et afghanes de *nation-building*.....**

..... p. 453

Introduction ..... p.453

Section I : L'Etat Afghan, aux origines d'un Etat-tampon artificiel ..... p. 456

*Sous-section I : Genèse de l'opération de *nation-building* afghan ..... p.457*

*Sous-section II : Afghanistan : un modèle de state-building qui montre ses fragilités ? ..... p.471*

Section II : Irak, l'exemple-type ou vitrine de *nation-building* américain ? ..... p.483

*Le nation-building : Fondements conceptuels, manifestations opératives et enjeux stratégiques*

*Sous-section I : Le nation-building irakien ou la tentative de passage d'un « rogue state » à un « good state » ..... p.484*

*Sous-section II : Une institutionnalisation inefficace : la grande faiblesse du nation-building ..... p.496*

**Chapitre 8 : Le temps « post NB » - Evaluer les profondeurs de la « localité » et comprendre les échecs des *nation-buildings* ..... p.510**

Introduction .....p.510

Section I : Le *nation-building* : créer des stabilités structurellement instables ? ..... p.512

*Sous-section I : La production de stabilité fragile : une conséquence des nation-building intégraux (comme l'Irak ?) ..... p.514*

*Sous-section II : La « localité » : horizon indépassable de l'opération de nation-building ..... p.524*

Section II : Intégrer la localité ... ou la dépasser : les défis majeurs du *nation-building* du XXI<sup>e</sup> siècle ..... p.539

*Sous-section I : Identifier les acteurs de légitimation locale ..... p.539*

*Sous-section II : Dépasser le caractère artificiel de l'Etat ..... P.550*

**Partie III : Enjeux subjectifs et perspectives du *nation-building* ..... p.563**

**Introduction générale de la partie ..... p.564**

**Chapitre 9 : Fondements philosophiques du *nation-building* contemporain ..... p.569**

Introduction .....p.569

Section I : De la Renaissance à la *Manifest Destiny* : Une philosophie humaniste aux origines européennes ..... p.571

*Sous-section I : Le mythe de l'Etat idéal : le pacifisme universel et la recherche d'une Jérusalem Céleste ..... p.572*



<i>Le nation-building : Fondements conceptuels, manifestations opératives et enjeux stratégiques</i>	
<i>Sous-section II : L'évolution progressive de la Manifest Destiny : de la conscience humanitariste à la responsabilité divine d'agir .....</i>	p.578
<b>Section II : La Manifest Destiny et les évolutions contemporaines de la philosophie du nation-building, comme prolongement des idéaux « extra-nationalistes » .....</b>	<b>p.589</b>
<i>Sous-section I : La volonté d'imprimer l'idéal moderniste dans le nation-building .....</i>	p.589
<i>Sous-section II : L'aspect conquérant de la philosophie du nation-building : un « extra-nationalisme » plutôt qu'un écho du mondialisme .....</i>	p.600
<b>Chapitre 10 : Géostratégie et sociostratégie du Nation-building – Redéfinition permanente d'un concept selon le contexte géopolitique .....</b>	<b>p. 612</b>
Introduction .....	p.612
<b>Section I : Géostratégie en confrontation dans le cadre du nation-building .....</b>	<b>p.617</b>
<i>Sous-section 1 : La persistance des noyaux durs dans la stratégie du nation-building : de la théorie philosophique à l'application pratique par des géostratégies en compétition .....</i>	p. 618
<i>Sous-section 2 : Nation-building et géostratégie : focus sur les nouvelles stratégies des nation-builders contemporains .....</i>	p.632
<b>Section II : Les perspectives géostratégiques : de nouveaux espaces du nation-building .....</b>	<b>p.652</b>
<i>Sous-section 1 : La conquête des esprits et des cœurs : entre méthode religieuse ancienne et évolution technologique moderne .....</i>	p.643
<i>Sous-section 2 : Le développement d'une stratégie plus subtile : un nation-building subversif en action faisant naître de nouveaux défis .....</i>	p.661
<b>Chapitre 11 : Nation-building dans la dynamique mondialisante – Des enjeux socio-stratégiques majeurs .....</b>	<b>p.668</b>
Introduction .....	p.668

*Le nation-building : Fondements conceptuels, manifestations opératives et enjeux stratégiques*

Section I : Mondialisation, internationalisation et « globalization » : du besoin d'une cohérente action internationale ..... p.671

*Sous-section I : Mutations internationales et mutation des sociétés : un défi du nation-building contemporain interne ..... p.672*

*Sous-section II : La difficulté de canaliser les nouveaux enjeux liés aux bouleversements des logiques nationales-édificatrices extérieures dans l'ordre interne ..... p.678*

Section II : Mondialisation, multiculturalisme et redéfinition du rapport à l'Etat-nation : entre l'indispensable homogénéisation nationale et l'intégration à un ordre international en mouvement permanent ..... p.686

*Sous-section I : De l'international building comme nouveau référent d'identité ..... p.687*

*Sous-section II : Le défi transculturel, multiculturel ou le retour à la nation ? ..... p.697*

**Chapitre 12 : Conclusion : Nation-building au sein des Etats Occidentaux – Une grille d'analyse pertinente pour la prospective politique ..... p.715**

Introduction ..... p.715

Section I : Le concept de *nation-building*, une grille d'analyse pertinente pour analyser les futurs changements de paradigme politique ..... p.718

*Sous-section I : La quête de sens dans les référents du nation-building ..... p.720*

*Sous-section II : La maîtrise contemporaine de la localité à l'intérieur des Etats-nations ou le lieu du nation-building du futur ..... p.726*

Section II : La nécessaire maîtrise des dynamiques liées à la mondialisation comme moyen de *nation-building* conscient ..... p.733

*Sous-section I : Les perspectives liées à un nation-building non surveillé ..... p.734*

*Sous-section II : Nation-building et référents identitaires communs dans un ordre mondialisant dynamique et fortement transformé ..... p.745*

Table des matières ..... p.754

Bibliographie ..... p.762

## BIBLIOGRAPHIE

### I. OUVRAGES

#### A. Ouvrages de références

- ANDERSON Benedict, *Imagined community, Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*, Editions Verso, 2006, 240p. (et sous sa version française ANDERSON Benedict, *L'imaginaire national Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, trad. de l'angl. par Pierre-Emmanuel Dauzat, Paris, La Découverte, 1996)
- BENDIX Reinhard, *Nation-building and citizenship, Studies of our changing social order*, enlarged edition, publié par Routledge, Taylor and Francis Group, Londres et New York, 2017 (première publication en 1996 par Transaction publishers), 456p.
- DEUTSCH Karl, *Nation-building in Comparative context*, édité par Karl DEUTSCH et William J. FOLSTZ, United States, (New York, Atherton, 1966 pour la première édition) Nouvelle édition Avril 2010, 171p.
- DOBBINS James, MCGINN John G., CRANE Keith, JONES Seth G., LAL Rollie, RATHMELL Andrew, SWANGER Rachel, TIMILSINA Anga, *America's role in Nation-building, From Germany to Iraq*, édité et publié par RAND Corporation, 2003, 280p.
- DOBBINS James, CRANE Keith, DEGRASSE Beth Cole, JONES Seth G., *The Beginner's guide to Nation-building*, publié par RAND Corporation, 2007, 284p.
- CORDELLIER Serge (Sous la direction de.), *Le dictionnaire historique et géopolitique du XXe siècle*, édition La Découverte, 3<sup>e</sup> édition augmentée, Juin 2008, 831p.
- FUKUYAMA Francis, *Nation-building: Beyond Afghanistan and Iraq*, JSU Press, Baltimore, Etats-Unis, 2006, 262p.
- FUKUYAMA Francis, *State-Building, gouvernance et ordre du monde au XXIe siècle*, traduit de l'américain par Denis Armand CANAL, édition La Table Ronde, Paris, Février 2005, 199p.
- HOBSBAWM Eric, *Nations and Nationalism since 1780: Programme, Myth, Reality*, Cambridge University Press, Cambridge, 1990 (première édition), 206p.

## **B. Ouvrages spécialisés**

- AL-UTHAYMIN Cheikh Muhammad ibn Salih, *Le commentaire des trois principes fondamentaux*, traduit par Ing. Saïd Bouamzza, éditions Anas, 4e édition, Riyad pour l'édition arabe, 2005, 272p.
- ARDANT Gabriel, *Théorie sociologique de l'impôt*, Paris, S.E.V.P.E.N., 1965, Tome I et II., 1212 p.
- ARENDT Hannah, *L'impérialisme*, Paris, Fayard, L'espace du politique, 1982, 350 p.
- ARMENTA Amada, *Protect, Serve, and Deport, The Rise of Policing as Immigration Enforcement*, première édition, publié par University of California Press., Juin 2017, 212p.
- ARON Raymond, *Paix et guerre entre les nations*, éditions Calmann-Lévy, Paris, 2004, 797p.
- BADIÉ Bertrand,
  - *L'Etat importé, l'occidentalisation de l'ordre politique*, éditions Fayard, l'espace du politique, Paris, 1992, 334p.
  - *La diplomatie de connivence, les dérives oligarchiques du système international*, éditions la Découverte, collection Poches essais, Paris, 2011, 2013, 276p
- BADIÉ Bertrand, VIDAL Dominique, *Nouvelles guerres, l'Etat du monde 2015*, éditions La Découverte, Paris, 2014, 360p.
- BARNETT Thomas P.M., *The pentagon's new map, War and peace in the twenty-first century*, édition Berkley Books, The Berkley Publishing Group (Penguin group), New York, 2004, 435p.
- BARR James, *Une ligne dans le sable, le conflit franco-britannique qui façonna le Moyen-Orient*, Ministère de la Défense/ éditions Perrin, 2017 pour la tradition française, 510p.
- BAUER Otto, *La question des nationalités et la social-démocratie*, Paris : Éd. Arcantère, 1987, 2 volumes, 594 p.
- BENDIX Regina F., EGGERT Aditya, PESELMANN Arnika (ed.), *Heritage regimes and the state*, Nouvelle édition, Göttingen Studies in Cultural Property, Presses universitaires de Göttingen, Göttingen, 2013, 413 p.
- BOORSTIN Daniel, *Histoire des américains, l'aventure coloniale, naissance d'une nation, l'expérience démocratique*, Armand Colin Editeurs, Paris, 1981, 1603p.

- BOSNIAK Linda, *The Citizen and the Alien: Dilemmas of Contemporary Membership*, Princetown University Press, Septembre 2008, 244p
- BROCADES ZAALBER Thjis W., *World War II, Soldiers and Civil Power, Supporting or Substituting Civil Authorities in Modern Peace Operations*, publié par Amsterdam University Press., Amsterdam, 2006, 529p.
- BUHLER Pierre, *La puissance au XXIe siècle*, CNRS Editions, collection Biblis, Paris 2014, 616p.
- BAUDRILLARD Jean, *Simulacres et stimulations*, éditions Galilée, collection Débats, Avril 1985 (Première édition de 1981), 256p.
- BAUER Otto, *La question des nationalités*, Éditions Syllepse, Paris, 2017, 660p.
- BENARD Cheryl, JONES Seth G., OLIKER Olga, THURSTON Cathryn Quantic, STEARNS Brooke K., CORDELL Kristen, *Women and Nation-building*, publié par RAND Corporation, Center for Middle East Public Policy, 2008, 213p.
- BRZEZINSKI Zbignew, *Le Grand échiquier, l'Amérique et le reste du monde (The Great Chessboard)*, traduit de l'anglais par Michel Bessière et Michelle Herpe-Voslinsk, éditions Pluriel, 1997, 2010, 273p.
- CALLAHAN Mary Patricia, *Making Enemies: War and State Building in Burma*, Singapour, Iitaca et Londres, Singapour University Press – Cornelle University Press, 266p.
- CAPUSSELA Andrea Lorenzo, *State-building in Kosovo, democracy, Corruption and the EU in the Balkans*, éditions I.B Taurus Londres et New York, 2015, 304p
- CASTEX Raoul (Amiral), *Théories stratégiques, volume III, les facteurs externes de la stratégie*, édition Economica, (1929 à 1935 pour la première édition), Paris, France, 1997, 576p
- CASTORIADIS Cornelius, *L'institution imaginaire de la société*, éditions du Seuil, Paris, 1975, 477p.
- CHALIAND Gérard (sous la direction de.), *Les minorités à l'âge de l'Etat-Nation*, Editions Fayard, collection Politiques et stratégies, Octobre 1985.
- CHATEAU Dominique (sous la direction de.), *La direction de spectateurs, création et réception au cinéma*, Editions Les impressions nouvelles, collection Caméras subjectives, 2015, 256p.

- CLARKE John, COLL Kathleen, DAGNINO Evelina, NEVEU Catherine, *Disputing Citizenship*, publié par Policy Press at the University of Bristol, Bristol, Janvier 2014, 224p.
- CLOUSCARD Michel, *Le capitalisme de séduction, critique de la social-démocratie libertaire*, Editions sociales, collection problèmes, Décembre 1981, 247p
- COURVILLE Serge, *Introduction à la géographie historique*, Collection Géographie historique, Presses universitaires de Laval, Sainte-Foy, 1995, p.55
- COUTAU-BÉGARIE Hervé, *Traité de stratégie*, Economica, 7e édition revue et augmentée, Bibliothèque stratégique, 2011, 1200p.,
- DE LA MAISONNEUVE Éric, *La violence qui vient, essai sur la guerre moderne*, éditions Arléa, 1997, 240p.
- DE TOCQUEVILLE Alexis, *De la démocratie en Amérique*, publié par Institut Coppet, Paris, Janvier 2012, 635p. (Disponible à cet URL : <https://www.institutcoppet.org/wp-content/uploads/2012/01/De-la-d%C3%A9mocratie-en-Am%C3%A9rique.pdf>)
- DINNEN Sinclair, FIRTH Stewart (ed.) *Politics and State Building in Solomon Islands*, édité par DINNEN Sinclair et FIRTH Stewart, publié par ANU Press, 2008, 310p
- DOBBINS James, POOLE Michele A., LONG Austin, RUNKLE Benjamin, *After the War, Nation-building from FDR to George W. Bush*, édité et publié par RAND Corporation, 2008, 190p.
- DOBBINS James, JONES Seth G., CRANE Keith, RATHMELL Andrew, STEELE Brett, TELTSCHIK Richard, TIMILSINA Anga, *The UN's role in nation-building: from Congo to Iraq*, édité et publié par RAND Corporation, 2005, 319 p.
- DOBBINS James, JONES Seth G., CRANE Keith, CHIVVIS Christopher S., RADIN Andrew, LARRABEE F. Stephen, BENSACHEL Nora, LAWSON Brooke Stearns, GOLDSMITH Benjamin W., *Europe's Role in Nation-building, From the Balkans to the Congo*, RAND Corporation, 2008, 298p. (URL : <https://www.rand.org/pubs/monographs/MG722.html>)
- DOBBINS James JONES G. Seth, RUNKLE Benjamin MOHANDAS Siddharth, *Occupying Iraq, a history of the coalition provisional authority*, National security research division, 2009, 364p., (URL : [https://www.rand.org/content/dam/rand/pubs/monographs/2009/RAND\\_MG847.pdf](https://www.rand.org/content/dam/rand/pubs/monographs/2009/RAND_MG847.pdf))
- DODGE Toby, *Inventing Iraq: The Failure of Nation-building and a History Denied*, Londres, C. Hurst & Co. / New York, Columbia University Press, 2003, 260 p

- DOYLE Michael W., SAMBANIS Nicholas, *Making War and Building Peace: United Nations Peace Operations*, Princeton University Press, Princetown, 2006, 424p.
- DUNN Kevin, SHAW Timothy (publié par), *Africa's Challenge to International Relations Theory*, édité par Springer, Palgrave Macmillan, 2001, 242p.
- ENGDAHL William, *Pétrole, une guerre d'un siècle, l'ordre mondial anglo-américain*, traduit par Valentin Dumas, Editions Jean-Cyrille Godefroy, Janvier 2015, 336p.
- EVANS Peter, *Embedded autonomy, states and Industrial transformation*, Princeton University Press, Princeton New York, 1995, 344p.
- FISH Rachel, *Bi-Nationalist Visions for the Construction and Dissolution of the State of Israel*, *Israel Studies*, Vol. 19, No. 2, Zionism in the 21st Century (Summer 2014), publié par Indiana University Press, pp. 15-34.
- FISHER Josephine Lucy, *Pioneers, Settlers, Aliens, Exiles, The decolonisation of white identity in Zimbabwe*, publié par Australian National university Press., Canberra, 2010, 276p. (Disponible à cet URL: <https://press-files.anu.edu.au/downloads/press/p77371/html/upfront.xhtml?referer=&page=0#>)
- FOUCHER Michel, *Fronts et frontières, un tour du monde géopolitique*, Librairie Arthème Fayard, Paris, 1988, 528p.
- FUKUYAMA Francis, *la fin de l'Histoire et le dernier homme*, éditions Flammarion, collection Champs essais, 12 Janvier 2009, 450p
- GELLNER Ernest, *Nations et nationalismes*, traduit de l'anglais par Bénédicte Pineau, Paris, Payot, 1989, 208p. (édition anglaise 1983)
- GERTH Hans H., MILLS Charles Wright, *From Max Weber: Essays in Sociology*, édité par Hans H. Gerth and C. Wright Mills, eds., Oxford University Press, New York, 1981, 497p. (L'ouvrage peut être trouvé ici à cet URL : [https://archive.org/details/H\\_h\\_gerth\\_c\\_w\\_Mills\\_from\\_max\\_weber\\_essays\\_in\\_sociology/page/n495](https://archive.org/details/H_h_gerth_c_w_Mills_from_max_weber_essays_in_sociology/page/n495) (consulté le 8 Juillet 2019)).
- GIRARDET Raoul, *Mythes et mythologies politiques*, éditions du Seuil, Paris, 1986, 211p.
- GOLUB Philip, *Une autre histoire de la puissance américaine*, traduit de l'anglais par Claude ALBERT, Editions du Seuil, Novembre 2011 pour la langue française, 286p.
- GOTTMAN Jean, *Essai sur l'aménagement de l'espace habité*, Paris, La Haye, éditions Mouton & co., 1966, 349p.



- GROTENHUIS René, *Nation-building as Necessary Effort in Fragile states*, publié par Amsterdam University Press, Amsterdam, 2016, p.164
- HILLARD Pierre, *Minorités et régionalismes dans l'Europe fédérale des régions*, édition François-Xavier De Guibert, 5e édition revue et augmentée, Paris, 2004, 421p.
- HACHEMAOUI Mohammed, *Clientélisme et patronage dans l'Algérie contemporaine*, Karthala, IREMAM, collection « les terrains du siècle », Paris, Aix-en-Provence, 2013, 204 p
- HAIMS Marla C., GOMPERT David C., TREVERTON Gregory F., STEARNS Brooke K., *Breaking the Failed-State Cycle*, publié par RAND Corporation, 2008, 344p.
- HARVEY David, *Le nouvel impérialisme (The New imperialism*, traduit de l'anglais par Jean BATOU et Christakis GEORGIU, éditions Les prairies ordinaires, collection penser/croiser, Paris, France (Oxford, 2003 pour l'édition anglaise), 2010, 251p.
- HILLARD Pierre, *La marche irrésistible du nouvel ordre mondiale*, éditions François-Xavier DE GUIBERT, 2<sup>e</sup> édition revue et augmentée, Paris, Mai 2013, 229p.
- HOBSBAWM E., RANGER T., *The Invention of Tradition*, Cambridge University Press, Cambridge, 1983.
- HOOGHE Liesbet, MARKS Gary, *Multilevel governance and European integration*, Rowman & Littlefield Publishers, Mai 2002, 272p., p.25
- HOSEIN Imran Nazar, *Le Califat, le Hedjaz et l'Etat-nation Saoudo-Wahhabite*, traduit par Samir Boulhila, éditions Fiat Lux, Mars 2015, 178p.
- HOTTINGER Arnold, « Milliyet ottoman et nation européenne dans les Balkans », in *Liber* (n°20), Actes de la Recherche en Sciences sociales, décembre 1994.
- HUTCHINGS Stephen, TOLZ Vera, “Ethnicity and nationhood on Russian state-aligned television: Contextualising geopolitical crisis”, in *The New Russian Nationalism, Imperialism, Ethnicity and Authoritarianism 2000–2015*, édité par Pål Kolstø, Helge Blakkisrud, Edinburgh University Press, 2016, pp.298-335.
- HUTCHINSON John, *Nations as Zones of Conflict*, Sage Publications Ltd, Londres, Thousand Oaks, New Delhi, 2005 (première édition), 224p.
- HUNTINGTON Samuel P.,
  - *Political order in changing society*, Yale University Press, The Henry L. Stimson Lectures, New Haven, Londres, Mai 2006 (première édition en 1968), 488p

- *Le choc des civilisations* (« *The clash of civilizations and the remaking of World order* »), éditions Odile Jacob, collection histoire, 1996 (2000 pour la version Française), 547 p.
- IBN ABDULAZIZ AL-SHEIKH Cheikh Salih, *Le comble des souhaits, commentaire du Livre de l'Unicité*, traduit par Ing. Saïd Boumazza, éditions Anas, 4<sup>e</sup> édition, Riyad pour l'édition arabe, 2007, 336p
  - IBN KHALDÛN, *Al-Muqaddima* (Les Prolégomènes), *Discours sur l'histoire universel*, Editions SINDBAD, Collection Thesaurus, Commission libanaise pour la Traduction des Chefs d'œuvre, Beyrouth, 1968-1969
  - IÑIGUEZ DE HEREDIA Marta, *Everyday Resistance, Peacebuilding and State-making, Insights from 'Africa's World War'*, publié par Manchester University Press. 2017, 235p. (ouvrage disponible à cette URL : <https://www.jstor.org/stable/j.ctt1wn0rvj>)
  - JOHNTSON Patrick, SHAPIRO Jacob N. SHATZ Howard J., GAHNEY Benjamin, JUNG Danielle F., RYAN Patrick F. WALLACE Jonathan, *Foundations of the Islamic State, Management, Money, and Terror in Iraq, 2005-2010*, publié par la RAND Corporation. (2016)
  - KOLSTO Pal, *Political Construction Sites Nation-building In Russia And The Post-soviet States*, 1st Edition, Routledge Taylor & Francis Group, 2018, 323p.
  - KUSWORO Ahmad, *Pursuing Livelihoods Imagining Development*, Smallholders in Highland Lampung, Asia Pacific environment monograph 9, publié par Australian National University Press, 2014, 201p. (disponible à cet URL : <https://oapen.org/search?identifiant=469192>)
  - LAOUST Henri, *Les Schismes en Islam, introduction à une étude de la religion musulmane*, éditions Payot, Paris, 1965, 466p
  - LATHAM Michael E., *Modernization as Ideology. American Social Science and "Nation-building" in the Kennedy Era*. Chapel Hill, NC, The University of North Carolina Press, 2000. 288 p.
  - LATOUCHE Serge, NOHRA Fouad, ZEROUAL Hassan, *Critique de la raison économique. Introduction à la théorie des sites symboliques*, préface d'Angèle Kremer-Marietti, Paris, l'Harmattan, 1999, 126p.

- LUKIC Renéo, *La désintégration de la Yougoslavie et l'émergence de sept Etats successeurs*, éditions Hermann, Presses de l'Université de Laval, 4<sup>e</sup> trimestre 2013, 692p.,
- MACDONALD Tom, *Social Media in rural China*, UCL Press, 2016.
- MCKEOWN Adam H., *Melancholy order: Asian migration and the globalization of borders*, New York and London, Columbia University Press, 2008, 472p.
- MCKINNON Malcolm, *Asian-cities, Globalization, urbanization and nation-building*, Nordic Institute of Asian Studies Press, Copenhagen, 2011, 258p.
- MEARSHEIMER John J., WALT Stephen M., *Le lobby pro-israélien et la politique étrangère américaine*, Editions La Découverte, Janvier 2009, 504p.
- MIGNOT Fabrice. Construction nationale et déplacements forcés au Laos (*Building a nation and forcing relocation in Laos*) in Bulletin de l'Association de géographes français, 78e année, Septembre 2001, Asie du Sud-Est. Réseaux de villes en Europe. pp. 197-208
- MILL John Stuart, *Representative government*, 1861, nouvelle édition chez Batoche Books, 2001, 219p
- MORGENTHAU Hans, *Politics among the nations, The Struggle for Power and Peace*, Alfred A. Knopf, First edition, New York, 1948, 516p.
- MORIN David, ZAHAR Marie-Joëlle, LIÉGEOIS Michel, *Guide du maintien de la paix 2013*, Q C, Athéna, Outremont, Canada, 2014, 266 p.
- MOTTE Martin, *La mesure de la force – Traité de stratégie de l'école de guerre*, Editions Tallandier, histoire, Avril 2018, 415p.
- NIEZEN Ronald, *Spirit Wars, Native North Américain Religions in the Age of Nation-building Berkeley*, University of California Press, California, 2000, 256.p
- NOHRA Fouad, *L'éducation morale au-delà de la citoyenneté*, L'Harmattan, collection Epistémologie et philosophie des sciences, Avril 2004, 148p
- NOIRIEL Gérard, *Population, immigration et identité nationale, 19<sup>e</sup> – 20<sup>e</sup> siècle*, Paris, Hachette, collection. "Carré-Histoire", 1992, 191p.
- NYE Joseph S., *The futur of power*, Public Affairs, Décembre 2011, 300p.
- O'BRIEN James C., *Lawyers, Guns; and Money: Warlords and Reconstruction After Iraq*, 11 UC Davis J Intl L & Policy 99,101-03, 2004
- Ò TUATHAIL Gearòid, *Rethinking Géopolitics*, édité par Simon DALBY, Gearòid Ò TUATHAIL Routledge, Taylor & Francis Group, 1998

- PITCHFORD Susan, *Identity Tourism. Imaging and Imagining the Nation*, , Emerald Group Publishing, Tourism social science vol.10, Bingley (Royaume-uni), 2008, 220p
- POMERANZ Kenneth, *Une grande divergence, la Chine, l'Empire et la construction de l'économie mondiale*, Editions Albin Michel, Paris, 2010, 550p
- POPPER Karl, *La société ouverte et ses ennemis, Tome 1, l'ascendant de Platon (The Open Society and Its Enemies*, éditions du Seuil, 1979, (Routledge, Londres, 1945 pour l'édition originale) 256p.
- RABASA Angel, GORDON John, CHALK Peter, CHIVVIS Christopher S., GRANT Audra K., MCMAHON K. Scott, MILLER Laurel E., OVERHAUS Marco, PEZARD Stephanie, *From Insurgency to Stability, Volume I: Key Capabilities and Practices*, édité et publié par RAND Corporation., 2011, 273p.
- RAIMBAUD Michel, *Les guerres de Syrie*, Éditions Glyphe, Janvier 2020, 264p.
- RASHID Ahmed, *Descent into Chaos, The U.S. and the disaster in Pakistan, Afghanistan and Central Asia*, publié par Penguin Books, Etats-Unis, 2009, 498p.
- RENAN Ernest, *Qu'est-ce qu'une nation ?* Editions Mille et une nuit, 1997, 48p.
- RENO William, *Warlords politics and African states*, édité par Lynne Rienner Publishers Inc, Boulder, Londres, Juillet 1997, 257p.
- ROMANO Santi, *L'ordre juridique*, Traduction française de la deuxième édition Editions Dalloz, Collection « Philosophie du droit », 1975, 214p.
- ROUSSEAU Jean-Jacques, *Du contrat social*, première parution en 1762 (Sous le titre *Du contrat social ou Principes du droit politique*) à Amsterdam, présentation par BERNARDI Bruno éditions Flammarion, Décembre 2001, 255p.
- SAÏD Edward W., *Orientalisme, L'Orient crée par l'Occident*, traduit de l'américain par Catherine MALAMOUD (*Orientalism* en titre principal), Editions du Seuil, collection La Couleur des idées, France (Londres pour l'édition originale), 1980, 425p.
- SENGHAAS Dieter, *On Perpetual Peace: A Timely Assessment*, traduit de l'allemand par Ewald OSERS édité par Berghahn Books, New York, 2007, 216p.
- SETON-WATSON R. W., *Serbia yesterday, to-day, and to-morrow. A school address published for the Kosovo Day Committee*, Westminster, Vacher and Sons Ltd, 1916.
- SCHNAPPER Dominique, *La France de l'intégration, sociologie de la nation en 1990*, Paris, Gallimard, 1991, 384p.
- SINGH Jyotnsa G., *Colonial Narratives/ Cultural dialogues, discoveries of India in the languages of colonialism*, Routledge, Londres et New York, Septembre 2003, 208p

- SUTHERLAND Claire, *Soldered States, Nation-building in Germany and Viet Nam*, Manchester University Press, Manchester et New York, 2010, 194p.
- TARAS Raymond, *Challenging Multiculturalism, European Models of Diversity*, édité par TARAS Raymond, publié par Edinburgh University Press., 2013, 344p (disponible à cette URL : <https://www.oopen.org/search?identifiant=642700>).
- TAYLOR Charles, *Modern social imaginaries*, Duke University Press, Durham et Londres, 2004, 232p
- TILLY Charles,
  - *Coercion, Capital and European States, A.D. 990 – 1992*, (studies in social discontinuities) publié par Wiley-Blackwell, Cambridge MA & Oxford UK, Revised edition, 1992, 284 p.
  - (ed.), *The Formation of National States in Western Europe*, (SPD-8), Volume 8 (Studies in Political Development) Paperback – International Edition, publié par Presses universitaires de Princeton, Princeton, Juillet 1975, 711p.
- UVIN P., *Aiding Violence : The Development Enterprise in Rwanda*, West Hartford, Connecticut, Kumarian Press, 1998
- VON HAYEK Friedrich, *La Constitution de la Liberté*, traduit de l'anglais par Raoul Audouin et Jacques Garello, Editions Lexis Nexis, collection Liberalia ; Septembre 1994 (1960 pour la version anglaise), 530p.
- WEEKS Eric, *Forging an Identity in bronze : Nation – building through Ottoawa's Memorial Landcape*, in études Canadiennes / Canadian studies, Revue interdisciplinaire des études canadiennes en France (n°78), Presque dix ans déjà : le nouveau Canada de Stephen Harper, 2015, pp.49 – 75
- WEINSTEIN Brian, *Gabon, Nation-building on the Ogooué*, Cambridge et Londres, The M. T. T. Press, 1966, 287p.
- WILLNER Dorothy, *Nation-building and Community in Israël*, Princeton Legacy Library, Princetown, New Jersey, 1969, 478p.
- WOODWARD Bob, *Bush At War*, Simon & Schuster, New York, 2002-2003, 416p
- YINON Oded, *Le plan sioniste pour le Moyen Orient*, éditions Sigest, collection Vie politique, 2015 (première édition en 1982), 93p.
- ZAJEC Olivier, *Introduction à l'analyse géopolitique, histoire, outils, méthodes*, édition du Rocher, (3<sup>e</sup> éd. Augmentée et mise à jour), Groupe Artège, 2016, 249p.

- ZELLER Suzanne, *Inventing Canada: Early Victorian Science and the Idea of a Transcontinental Nation*, publié par McGill-Queen's University Press, Carleton Library Series, (Toronto: University of Toronto Press, 1988), Montreal et Kingston, 2009, 356p
- ZIMMERMAN S. Rebecca, EGEL Daniel, BLUM Ilana, *Task force For Business and Stability Operations, Lessons from Afghanistan*, RAND Corporation, 2016, 139p., (URL:[https://www.rand.org/content/dam/rand/pubs/research\\_reports/RR1200/RR1243/RAND\\_RR1243.pdf](https://www.rand.org/content/dam/rand/pubs/research_reports/RR1200/RR1243/RAND_RR1243.pdf))

### **C. Chapitre d'ouvrage**

- BUTCHER John, "The unfinished business of nation-building", in BUTCHER John, *Australia Under Construction Book Subtitle: Nation-building past, present and future*, public par Australian National University Press, Australie, 2008, 172p., pp.7-16
- DUGDAL Paul, Multi-level Governmentality, in *Multi-level Governance, Conceptual challenges and case studies from Australia*, édité par DANIELL Katherine A., KAY Adrian, publié par Australian national university press, 2017, pp.101-120 (chapitre 5 d'ouvrage)
- FORMICHI Chiara, "Building the Islamic state: From ideal to reality (1947-1949)", in *Islam and the Making of the Nation, Kartosuwiryoand Political Islam in 20th Century Indonesia*, publié par Brill, 2012, pp.109-143 (chapitre 4 de l'ouvrage).
- HASMATH Reza, "Managing China's muslim minorities : migration labor, and therise of ethnoreligious conscioussness among Uyghurs" in *Urban Xinjiang, in Religion and the State, A Comparative Sociology*, édité par BARBALET Jack, POSSAMAI Adam, TURNER Bryan S., publié par Anthem Press, 2011, pp.121-137 (chapitre 5 de l'ouvrage).
- MASSELOS Jim, "Decolonized space : The reconfiguring of national and public space in India", in *Beyond Empire and Nation, The Decolonization of African and Asian societies, 1930s-1970s*, édité par BOGAERTS Els, RABEN Remco, publié par Brill, 2012 (chapitre d'ouvrage), pp.189-211
- PAVLAKOVIAE Vjeran, PERAK Benedikt, "How Does This Monument Make You Feel? Measuring Emotional Responses to War Memorials in Croatia", in *The Twentieth Century in European Memory, Transcultural Mediation and Reception*, édité par

ANDERSEN SINDBAEK Tea, TÖRNQUIST-PLEWA Barbara, publié par Brill, 2017 (chapitre 12), pp.268-304

- PICARD Elizabeth, “Conclusion: Nation-building and Minority Rights in the Middle East”, in LONGVA Anh Nga & Anne-Sophie ROALD, *Religious Minorities in the Middle East. Domination, Self-empowerment, Accommodation*, édition Brill, 369p., pp.230-255, 2012 (chapitre d’ouvrage)
- ROBINSON Neil, « State-building and international politics, the emergence of a new problem and agenda », in *State-building, theory and practice*, édité par Aidan HEHIR et Neil ROBINSON, Routledge, Taylor and Francis Group, Londres et New-york, 2007, 200p., pp.1-28
- TARZI Amin, Islam, “Shari‘a, and State Building under ‘Abd al-Rahman Khan” in *Afghanistan’s Islam, From Conversion to the Taliban*, Edited by GREEN Nile, University of California Press, 2017, pp.129-144 (chapitre d’ouvrage)
- WŁOCH Renata, “Poland: Multiculturalism in the Making?”, in *Challenging Multiculturalism, European Models of Diversity*, édité par TARAS Raymond, publié par Edinburgh University Press, 2013 (chapitre 12 de l’ouvrage), pp.257-278

## **II. Thèses et mémoires**

### **Thèses**

- CALINDERE Otilia, « L’identité nationale et l’enseignement de l’histoire, analyse comparée des contributions scolaires à la construction de l’identité nationale en France et Roumanie (1950-2005) », Thèse de science politique sous la direction de M. Claude SORBETS M. Dumitru SANDU, Institut d’études politiques de Bordeaux, SPIRIT, 2010, 369p.

### **Mémoires**

- AMRICHE Fares,
  - *Dominance américaine et polarisation Nord-Sud, origine et devenir de l’impérialisme anglo-saxon*, mémoire de Master 2 - Politiques Publiques du développement, Sous la direction de Fouad NOHRA, Paris, Université Paris Descartes (Université de Paris), 2015, 130p.

- *Théorie et pratique du Nation-building : de l'émergence du concept à l'ingénierie géopolitique*, mémoire de Master 2 – Pratiques et politiques de l'exportation, sous la direction de Fouad NOHRA, Université Paris Descartes (université de Paris), 2016, 87p.,
- BOEKENKAMP Edward J. (MAJ), MOOS James A. (LCDR), *Nation-building an alternative strategy*, sous la direction de Gordon Stewart (CAPT), Naval War College, Newport, soumis le 11 Février 1991, 49p. (Disponible à cet URL : <https://apps.dtic.mil/dtic/tr/fulltext/u2/a236550.pdf>)

### III. ARTICLES

#### A. Spécialisés

- ALESINA Alberto, GIULIANO Paola, REICH Bryony, *Nation-building and Education*, Working Paper 18839, publié par l'Université de Harvard, National Bureau of Economics Research Working Paper Series, Février 2015, dernière mise à jour le 27 Mai 2015.
- AL-HUSSEINI Jalal, « Le statut des réfugiés palestiniens au Proche-Orient : facteur de maintien ou de dissolution de l'identité nationale palestinienne ? » in *Les Palestiniens entre Etat et Diaspora - Le temps des incertitudes*, Karthala, collection Terres et gens d'islam, pp.37-65, 2011
- AL-HUSSEINI Jalal, SIGNOLES Aude, « Construction nationale, territorialité, et diasporisation : le cas palestinien », in *Maghreb-Machrek*, Eska, (n°199), 2009, pp.23-42.
- ALLIEZ Éric, NEGRI Antonio, « Paix et guerre », in *Multitudes*, vol. n° 11, no. 1, 2003, pp. 25-34,
- AMRICHE Fares, EL-ZEIN Derek, « La cathédrale Notre-Dame de Paris, symbole de foi universel ? », in *Entertainment - Law, Medias, Art and Culture*, Juillet-Août 2019, Paris, 2019, 12p.
- ARAL Sevgi, BURRIS Scott C., SHEARING Clifford D, "Health and the Governance of Security: A Tale of Two Systems" (February 4, 2002), in *The Journal of Law, Medicine & Ethics*, 30(4), 2002, pp.632-643



- ARON Raymond. « En quête d'une philosophie de la politique étrangère », in *Revue française de science politique*, 3<sup>e</sup> année, n°1, 1953, pp. 69-91
- AUTESSERRE Séverine, « Construire la paix : conceptions collectives de son établissement, de son maintien et de sa consolidation », in *Critique internationale* 2011/2 (n° 51), Presses de sciences Po, p. 153-167.
- BALEDROKADROKA Jone R., “Fijian Ethno-Nationalism”, in *The 2006 Military Takeover in Fiji, A Coup to End All Coups ?*, FRAENKEL Jon, FIRTH Stewart, LAL Brij V., publié par ANU Press. (2009)
- BARKIN J. Samuel, CRONIN Bruce, “The State and the Nation: Changing Norms and the Rules of Sovereignty in International Relations”, in *International Organization*, Vol. 48, No. 1, publié par The MIT Press, Cambridge University Press, Hiver 1994, pp. 107-130
- BARNETT Michael, « The New United Nations Politics of Peace: From Juridical Sovereignty to Empirical Sovereignty », in *Global Governance* 1 (n°1), Hiver 1995, p. 79-97.
- BASSIN Mark, « Imperialism and the nation state in Friedrich Ratzel’s political geography » in *Progress in human geography*, Vol.11, n°4, Septembre 1987, pp.473-495, P.476 (URL : <http://citeseerx.ist.psu.edu/viewdoc/download?doi=10.1.1.860.5660&rep=rep1&type=pdf> ).
- BAT Jean-Pierre, « Le rôle de la France après les indépendances. Jacques Foccart et la *pax gallica* », in *Afrique contemporaine* 2010/3 (n° 235), p. 43-52.
- BELLONI Roberto, Rethinking “Nation-building” : The Contradictions of the Neo-Wilsonian Approach to Democracy Promotion, in *The Whitehead Journal of Diplomacy and International Relations*, vol. 7, Hiver/ Printemps 2007, pp. 97-109/
- BEN HAMMOUDA Hakim, SADNI JALLAB Mustapha, « Développement et émergence : nouvelle frontière de la gouvernance économique globale », in *Mondes en développement* 2012/2 (n°158), pp.87-100
- BERMUDEZ Maria Del Mar, GUERRERO Juan Carlos, « Les élections dans les opérations internationales de pacification : un instrument de réconciliation ? Une réflexion sur la Bosnie », in *Cultures et conflits*, n°40, publié le 1 Septembre 2000, mis en ligne le 28 Septembre 2006, consulté le 1<sup>er</sup> Octobre 2016, 16p.,

- BIRNBAUM Pierre, « Nation, Etat et culture: l'exemple du sionisme », in *Communications N°45, Eléments pour une théorie de la nation*, sous la direction de Gil Delannoi et Edgar Morin, 1987, pp. 157-170
- BOOT Max, MIKLAUCIC Michaël, “USAID should become the Department of Nation-building”, in *Foreignpolicy.com*, publié le 22 Juin 2016, consulté le 22 Juin 2016  
(URL: <https://foreignpolicy.com/2016/06/22/usaid-should-become-the-department-of-nation-building/>).
- BOUGAREL Xavier, « Travailler sur l'islam dans la Bosnie en guerre. Partie 1 », in *Cultures & Conflits* [Online], n°47 | automne 2002, Online since 29 April 2003, connection on 19 March 2020. (URL : <https://journals.openedition.org/conflits/821>)
- BOURGEOIS Frank, « La théorie de la guerre juste : un héritage chrétien ? », in *Études théologiques et religieuses* 2006/4 (Tome 81), Institut protestant de théologie, pp. 449-474.
- CAPLAN Richard, POULIGNY Béatrice, « Histoire et contradictions du state building », in *Critique internationale* 2005/3 (n°28), pp.123-138
- CARSON Johnnie, « Défis sécuritaires transnationaux en Afrique », in *Revue internationale et stratégique* 2010/3 (n°79), éditions Armand Colin, 2010, pp.20-29
- CATUSSE Myriam, « L'État au péril des sociétés au Moyen-Orient ? » in *Vers un Nouveau Moyen-Orient ? États arabes en crise entre logiques de divisions et sociétés civiles*, sous la direction de BOZZO Anna, LUIZARD Pierre-Jean Luizard, RomaTrePress, pp.35-53, 2016.
- CHAFER Tony, « Cinquante ans de politique africaine de la France. Un point de vue britannique », in *Afrique contemporaine* 2010/3 (n° 235), p. 53-62.
- CHALOPING–MARCH Minerva, « The mining policy of the Philippines and « resource nationalism » towards nation-building », in *Le Journal de la Société des Océanistes*, n°138-139, 2014, pp.93-106, consulté le 8 Mars 2017 (disponible à l'URL : <http://jso.revues.org/7067>).
- CHANDLER David,
  - *Peace without Politics ? Ten Years of international State-Building in Bosnia*, in *International Peacekeeping*, Volume n°12, n°3, Routledge, Londres, Automne 2005, p.307-321

- CHANDLER David, « The state-building dilemma, Good governance or democratic government » in *State-building, theory and practice*, édité par Aidan Hehir et Neil Robinson, Routledge, Taylor and Francis Group, Londres et New-york, 2007, 200p., pp.69-85
- CHARNAY Jean-Paul,
  - “Les systèmes sociostratégiques de l’Occident en perspectives”, in *Géostratégiques* n°28, *La réemergence de l’Asie Centrale*, 3e Trimestre 2010, pp.189 – 219
  - « Les rois saoudiens – Vision épique d’après et après Jacques Benoist-Mechin », in *Géostratégique* n°7, *Quel avenir pour l’Irak ?*, Avril 2005, pp.221 – 238
- CHASSERIEAU Myriam, Democracy Promotion and Nation-building in United States Foreign Policy Part I: Democracy from America? Historical Continuities in U.S. Nation-building Policies, *Transatlantica* [En ligne], 2 | 2011, mis en ligne le 17 juin 2012.
- CHATZISTAVROU Filippa, « Ancienne république yougoslave de Macédoine : une quête d’identité commune à travers l’intégration européenne », in *l’Europe en Formation*, 2008/3 (n°349 -350), Centre international de formation européenne, Automne- Hiver 2008 pp. 173 – 187
- CHAUPRADE Aymeric, « La Russie, obstacle majeur sur la route de l’« Amérique monde » », in *Géostratégiques* n°24, *la géostratégie de la Russie*, Septembre 2009, p.111-118
- CHIVALLON Christine, « Retour sur la « communauté imaginée » d’Anderson, Essai de clarification théorique d’une notion restée floue », in *Raisons politiques* 2007/3 (n° 27), pages 131 à 172, p. 132
- CLAVAL Paul, « Idéologie territoriale et ethnogenèse », in *International political science review*, vol.6, n°2, Avril, 1985, pp.161-170
- CLAY CARSON Luella, “A New Opportunity in the Building of a State”, in *The Quarterly of the Oregon Historical Society*, Vol. 7, No. 1, Published by: Oregon Historical Society, Mars 1906, pp. 1-27
- CLERVAL Anne, FLEURY Antoine, « Politiques urbaines et gentrification, une analyse critique à partir du cas de Paris », in *L’Espace Politique* [En ligne], 8 | 2009-2, 33p., mis en ligne le 15 novembre 2009, consulté le 05 juillet 2019, p.2 et 9,10 et 11. (Disponible à cet URL : <http://journals.openedition.org/espacepolitique/1314> ; DOI : 10.4000/espacepolitique.1314).

- CRAIG-DUPONT Olivier, « Science gouvernementale et nation-building : Parcs Canada et la réinterprétation des territorialités locales, in *Scientia Canadensis*, Canadian Journal of the History of Science, Technology and Medicine Volume 35, Number 1-2, 201235(1-2), 2012, pp.65–83.
- DAALDER Hans, « La formation de nations par « *consociatio* » : le cas des Pays-Bas et de la Suisse », in *Revue internationale des Sciences sociales*, Volume XXIII, n°3, UNESCO, Paris, 1971
- DARVICHE Mohammad-Saïd, « La biographie nationale ou comment justifier l'ordre collectif, » in *Pôle Sud*, n°1, *Biographie et politique*, 1994, pp.101-116, consulté le 10 Juin 2016.
- DAVIS Troy, « L'ingénierie démocratique et son application au processus de paix israélo-palestinien », in *Géostratégique n°37, Incertitudes syriennes*, Paris, 3<sup>e</sup> Trimestre 2012, pp.89-102
- DE ATKINE Norvell B., « Why Arabs Lose Wars », in *Middle East Quarterly*, Vol.6, n°4, December 1999 (Disponible à cet URL : <https://www.meforum.org/441/why-arabs-lose-wars>)
- DEBS Nayla, « L'identité libanaise, une difficile identité plurielle », in *Topique* 2010/1 (n° 110), pp.105-116 (URL : <https://www.cairn.info/revue-topique-2010-1-page-105.htm>).
- DE DONATO Anita, « Water politics within the Palestinian nation-state building », The case of the Dheisha refugee camp and the Bethlehem district (West Bank) *Journal des anthropologues*, 132-133 publié par l'association française des anthropologues, 2013, mis en ligne depuis le 8 Juillet 2015, consulté le 23 Février 2017 (disponible à l'URL : <http://jda.revues.org/4947> ).
- DE HOOP SCHEFFER Alexandra, « Politique étrangère américaine : quels défis ? Rompre avec le tout-militaire et le nation-building », in *diploweb.com*, publié le 12 Juin 2011 (URL : <https://www.diploweb.com/Politique-etrangere-americaine.html>)
- DE LA MAISONNEUVE Éric (Gén.),
  - « Stratégie : la Rupture », in *Géostratégique n°5*, Juin 2001 (URL : <https://www.academiedegeopolitiquedeparis.com/strategie-la-rupture/>).
  - « Les Balkans, laboratoire stratégique du XXI<sup>e</sup> siècle », in *Academiedegeopolitiquedeparis.com*, publié le 9 Mars 2016, consulté le 20 Mars

2020, (URL : <http://www.academiedegeopolitiqueparis.com/les-balkans-laboratoire-strategique-du-21eme-siecle/>)

- DIECKHOFF Alain, « Les dilemmes territoriaux d'Israël », in *Cultures & Conflits*, édité par le Centre d'études sur les conflits, liberté et sécurité, L'Harmattan, 21-22 | printemps/été 1996, mis en ligne le 15 mars 2006, 9p.
- DINNEN Sinclair,
  - “The Twin Process of Nation-building and state-building”, in *State Society and Governance in Melanesia, Briefing Note*, n°1, 2007, 4p. (SSGM), ANU Press, Janvier 2007.
  - « Nation-building - concepts paper », Australian National University Canberra, consulté le 13 Janvier 2018 (URL : <http://www2.pazifik-infostelle.org/uploads/DossierNationBuilding.pdf>)
- DJEBBI Sihem, « Les migrations de conflit, facteur central de déstabilisation régionale ? Comparaison des migrations palestiniennes et irakiennes au Moyen- Orient », in *Les Champs de Mars* 2011/1 (N° 21), 2011, p. 35-54.
- DOBBINS James, “Nation-building : the inescapable responsibility of the World Only Superpower’s”, publié par RAND Review, été 2003, p.17-27 (Disponible à cet URL : <https://www.rand.org/content/dam/rand/www/external/publications/randreview/issues/summer2003/rr.summer2003.pdf>)
- DOMBROWSKY Patrick, “Quelle stabilité politique pour demain ?”, in *Géostratégiques n°28, La réemergence de l'Asie centrale*, 3e Trimestre 2010, pp.65 – 73
- DORRONSORO Gilles, « Les enjeux de l'aide en Afghanistan », in *Cultures & Conflits* [Online], n°11 | automne 1993 (Cultures & Conflits n°11 (1993) pp. 93-112), publié le 13 Mars 2006, consulté le 20 Mars 2020, §6 (URL : <http://journals.openedition.org/conflits/431>)
- DRESSLER Wanda, Les usages de l'ethnos, Spécificités du contexte russo-soviétique et post-soviétique, le journal des anthropologues (Association française des anthropologue, vol. 87, 2001 p. 79-105.
- DUAULT-ATLANI Laëtitia, « Les ONG à l'heure de la « bonne gouvernance » », in *Autrepart*, vol. n°35, n°3, 2005, pp. 3-17

- DUMONT Gérard-François, MONTENAY Yves, « Le Maghreb, une géopolitique éclatée », in *Géostratégiques N°32, Turbulences maghrébines*, Paris, 3<sup>e</sup> Trimestre 2011, pp.29-65.
- DUVAL Claude, ETTORI François, « Etats fragiles ... ou Etats autres ? Comment repenser l'aide à leur développement, notamment en Afrique », in *Géostratégiques n°25, Géopolitique de l'Afrique subsaharienne*, Octobre 2009, pp. 43-55
- EHRENREICH BROOKS Rosa, Failed States or State as Failure ?, in *The University of Chicago law review*, volume n°72, n°4, Chicago, 2005, pp.1159-1196
- ENTZINGER Han, « Y a-t-il un avenir pour le modèle néerlandais des « minorités ethniques » ? », in *Revue européenne des migrations internationales*, Vol. 10, n° 1, 1994, p. 73-95
- FIORINA Jean-François, ZAJEC Olivier, *Etats-Unis : quelles perspectives stratégiques ?*, diplomweb.com, publié le 21 Octobre 2011, consulté le 17 Août 2018, 8p. p.8 (disponible à cet URL : <https://www.diploweb.com/Etats-Unis-queelles-perspectives.html>)
- FENET Alain, « ordre juridique et minorités », in CURAPP (ouvrage collectif), *le droit en procès*, Presses Universitaires de France, 1983, 230p. pp.163-171
- FOSS Clive, “Kemal Atatürk: Giving a New Nation a New History”, in *Middle Eastern Studies* vol.50, Issue 5, Taylor & Francis Group, 2014, pp. 826–847
- GALTUNG Johan, « The Approaches to Peace: Peacekeeping, Peacemaking, and Peacebuilding », in *Peace, War, and Defense: Essays in Peace Research*, Johan Galtung Copenhague, 1976
- GEORGEON François, « L'Empire ottoman et l'Europe au XIXe siècle, De la question d'Orient à la question d'Occident » in *Confluences Méditerranée* 2005/1 (N°52), p.29-39.
- GEORGES VUJIC Jure, « Le conflit syrien et la guerre discriminatoire à la lumière des enseignements de Carl Schmitt et Francisco De Vitoria », in *Géostratégiques n°37, Incertitudes syriennes*, 3<sup>e</sup> Trimestre 2012 pp. 59-82
- GARABAGHI Ninou, *les organisations internationales et régionales et les révoltes arabes*, in *Géostratégique n°32, Turbulences maghrébines*, 3e semestre 2011, pp.79-110
- GAULME François, « Le Sud-Soudan est-il bien armé pour sa survie ? Introduction thématique », in *Afrique contemporaine* 2013/2 (n° 246), p. 11-19.

- GIORDAN Henri, « Le pouvoir et la pluralité culturelle », in *Hérodote*, 2002 / 2 (n°105), éditions La Découverte, pp.178-190.
- GOES Iasmin, “Between Truth and Amnesia : State Terrorism, Human Rights Violations and Transitional Justice” in *Brazil, in European Review of Latin American and Caribbean Studies / Revista Europea de Estudios Latinoamericanos y del Caribe*, n°94 (April 2013), pp.83 – 96
- GÖKALP Iskender, « De l'espace, de la territorialité et des réseaux », in *Cahier / Groupe Réseaux*, n°1, 1985. pp. 33-44
- GOSSIAUX Jean-François,
  - *Ethnie et ethnicité : définitions, théories, apories*, in *Pouvoirs ethniques dans les Balkans*, Presses Universitaires de France, 2002, pages 5 à 25
  - *Ethnie, ethnologie, ethnicité*, in « *Ethnologie française* », « Quelles ethnologies ? France Europe 1971 - 1997, T.27, n°3, 1997, pp.329-344
- GRAÇIA FEIRÓ Rui, “Challenges to the consolidation of Democracy”, in INGRAM Sue, KENT Lia, MCWILLIAM Andrew (ed.), *A New Era ? Timor-Leste after the UN*, Australian National University Press, 2015, pp.59-70
- GREIÇEVCI Labinot, « The Case of Kosovo: From “International Statebuilding” to an “Internationally Supervised and Independent Country” », in *L'Europe en Formation*, 2008/3 (n° 349 - 350), p. 189-203
- GROS Guillaume, « Philippe Ariès, entre traditionalisme et mentalités, Itinéraire d'un précurseur », in *Vingtième Siècle, Revue d'histoire* Vol.90, n°2, Presses de Sciences-Po. 2006, pp.121-140.
- GUELDRY Michel, *Qu'est-ce que le Néoconservatisme ?*, in *Outre-Terre* 2005/4 (n°13), pp.57 à 76.
- GUERLAIN Pierre, « La crise intérieure et la politique étrangère des Etats-Unis », in *Revue Française d'Études Américaines* n°64, « crise et crises », éditions Belin, Mai 1995, pp. 351-362 (disponible à cet URL : [https://www.persee.fr/doc/rfea\\_0397-7870\\_1995\\_num\\_64\\_1\\_1591](https://www.persee.fr/doc/rfea_0397-7870_1995_num_64_1_1591))
- GUILLOREL Hervé, MICHELS Patrick, « Continuité territoriale, continuité nationale », *Balkanologie* [En ligne], Vol. I, n° 1 | juillet 1997, mis en ligne le 30 novembre 2007, consulté le 01 octobre 2016

- HAGE Ghassan, “Migration, Food, Memory, and Home-Building”, in *Memory, Histories, Theories, Debates*, édité par RADSTONE Susannah et SCHARTZ Bill, Fordham University, 2010, pp.416-427
- HAMEL Tewfik, “L’ ”US Asia Pivot” ou la quête d’une “profondeur stratégique” : le dilemme de sécurité en Asie””, in *Géostratégiques n°39, Le Japon, 2e Trimestre 2013*, France, p.115-129
- HANNERZ Ulf, « Cosmopolitanism », in *A Companion to the Anthropology of Politics*, édité par VINCENT Joan et NUGENT David, Wiley-Blackwell, Oxford, Janvier 2007, 548 p. pp. 69–85.
- HEFNER, Robert. W., « Reimagined community: a social history of Muslim education in Pasuruan, East Java », in C. F. Keyes, L. Kendall & H. Hardacre (eds). *Asian Visions of Authority : Religion and the Modern States of East and Southeast Asia*. Honolulu : University of Hawaii Press, pp. 75-95.
- HEHIR Aidan, UNMIK, « Facilitating Kosovo’s final status or its future status ? Reconceptualising the problem, changing the solution » in *State-building theory and practice* édité par Aidan Hehir et Neil Robinson, Routledge, Taylor and Francis Group, Londres et New-york, 2007, 200p., pp 125-141,
- HITCHCOCK Michaël, « We will know our nation better », *Taman mini and nation-building in Indonesia* », in *Civilisations, Revue internationale d’anthropologie et de sciences humaines*, 52-2, publié par Institut de sociologique de l’Université libre de Bruxelles, 2005, pp. 45-54
- HOBSBAWM Eric, « Inventer des traditions », in *Enquête, n°2*, CNRS, Traduction de André Mary, Karim Fghoul et Jean Boutier, 1995, p. 171-189
- HONNETH Axel, « La reconnaissance entre États, l’arrière-plan moral des relations interétatiques », in *Cultures & Conflits n°87*, Automne 2012, mis en ligne le 26 décembre 2013, consulté le 01 octobre 2016, pp.27-36 (URL : <https://journals.openedition.org/conflits/18467?lang=en> ).
- IPPERCIEL Donald, « Le tournant conservateur au Canada et le nouveau nation-building canadien », in *Études canadiennes / Canadian Studies [En ligne]*, N°73 | 2012, édité par l’association française des études canadiennes, 2012, pp.25-46 (mis en ligne le 01 décembre 2014).
- ISAACS Rico, POLESE Abel, “Between “imagined” and “real” nationbuilding: identities and nationhood in post-Soviet Central Asia”, in *Nationalities Papers, The*



*Journal of Nationalism and Ethnicity*, n°43 :3, Routledge, Taylor & Francis Group, 2015, pp.371-382

- JACKSON Sue, BARBER Marcus, “Identifying and categorizing cobenefits in state-supported Australian indigenous environmental management programs international research implications”, in *Ecology and Society*, Vol. 22, No. 2, publié par Resilience Alliance Inc., Australie, Juin 2017, 18p.
- JOANA Jean, SMYRL Marc, « Civils et militaires en démocratie », in *Revue internationale de politique comparées*, Volume n°15, 1, 2008, p.7-13
- JUA Nantang, KONINGS Piet, « Occupation of Public Space Anglophone, Nationalism in Cameroon », in *Cahiers d'études africaines* [En ligne], n°175, éditions de l'EHESS, 2004, p. 1-21 (pp.609-634), consulté le 3 Avril 2017(URL : <https://journals.openedition.org/etudesafricaines/4756#quotation>)
- KAPLAN Martha, KELLY John D., “Constituting Common Futures: Reflecting from Singapore about Decolonisation in Fiji”, in *Bearing Witness, Essays in honour of Brij V. Lal*, édité par MUNRO Doug, CORBETT Jack, publié par ANU Press, 1997, pp. 153-176
- KANAFANI-ZAHAR Aïda, « La réconciliation des druzes et des chrétiens du Mont Liban ou le retour à un code coutumier », in *Critique internationale 2004/2 (no 23), Vers un monde postnational ?*, Presses de Sciences-po., pages 55 à 75
- KASTORYANO Riva, « Des multiculturalismes en Europe au multiculturalisme européen », in *Politique étrangère*, 65 (1), Institut Français des Relations internationales, 2000, pp.163-178.
- KHILNANI Sunil, « La « société civile », une résurgence », in *Critique internationale 2001/1, (n°10)*, Presses de Sciences-po., pp. 38-50.
- KONSTANTINOVIC Zoran, « Les Slaves du Sud et la Mitteleuropa », in *Revue germanique internationale* [Online], 1 | 1994, publié le 22 Juin 2011, consulté le 24 Mars 2020 (disponible à l'URL: <http://journals.openedition.org/rgi/424>).
- KOTHARI Rajni, « La formation des nations, ses constantes et ses variables », in *Revue internationale des sciences sociales*, volume XXIII, n°3, Paris, 1971, pp.367-383 (également disponible ici : [https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000003649\\_fre?posInSet=4&queryId=3f2fa233-444b-4e87-a5c4-0277499c4be4](https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000003649_fre?posInSet=4&queryId=3f2fa233-444b-4e87-a5c4-0277499c4be4)).

- LALOY Jean, « Aux origines de la division en Europe : l'été 1943 », in *Revue des études slaves*, tome 54, n°3, 1982, pp.295-304.
- LARGUECHE Aladin, "Gender Identities and Nation-building in Norway: Men and Women at the University of Christiania (1813-1894)", in *Paths to Gender: European Historical perspectives on Women and Men*, Edizioni Plus, Cllohres / Pisa University Press, pp.127-139, 2010.
- LAROCHE Josepha, « La mondialisation : lignes de force et objets de recherche », in *Revue internationale et stratégique* 2002/3 (n° 47), p. 118-132.
- LÉGARÉ Katia, « La capture locale du programme de consolidation de la paix : entre hybridité et continuité de l'ordre politique », in *Etudes internationales*, n°41(2), pp.253–263.
- LEIGH STAR Susan, GRIESMER James R., « Institutional Ecology, 'Translations' and Boundary Objects: Amateurs and Professionals in Berkeley's Museum of Vertebrate Zoology, 1907-39 », in *Social Studies of Science* 19, 3, 1989, p.393.
- LEVEY Geoffrey Brahm, "Multicultural Integration in Political Theory", in CLYNE Michael Clyne et JUPP James (ed.), *Multicultural Integration in Political Theory in A Harmonious Relationship*, publié par ANU Press, 2011, pp.73-87.
- LINDEMANN Thomas, *Des guerriers pour faire la paix, l'armée américaine en Irak*, in *Cultures & Conflits* n°67, éditions L'Harmattan, Automne 2005, pp.13-34, mis en ligne le 04 janvier 2010, consulté le 01 octobre 2016.
- LIPSET Seymour Martin, "Some Social Requisites of Democracy: Economic Development and Political Legitimacy", in *The American Political Science Review*, publié par American political Science Association, Vol. 53, No. 1 (Mar., 1959), pp. 69-105
- MAGLOIRE Géralde, « Haitian-ness, Frenchness and History Historicizing the French Component of Haitian National Identity », in *Revue du CLPRC, Pouvoirs dans la Caraïbe, Sciences sociales et Caraïbe*, numéro spécial, 1997, pp.14-36
- MARKOV Walter, « La Nation dans l'Afrique tropicale : notion et structure », in *L'Homme et la société*, N°2, 1966. pp. 57-64.  
(URL: [http://www.persee.fr/doc/homso\\_0018-4306\\_1966\\_num\\_2\\_1\\_967](http://www.persee.fr/doc/homso_0018-4306_1966_num_2_1_967))
- MCDONALD John, "Migrant Illegality, Nation-building, and the Politics of Regularization in Canada", in *Refugee, Politics of regularization*, volume 26, n°2, 2009, pp. 65-77

- MISHKOVA Diana, « The Balkans as an Idée-Force, Scholarly Projections of the Balkan Cultural Area, in Civilisations », in *Revue internationale d'anthropologie et de sciences humaines, Être ou ne pas être balkanique* Vol. 60, n°2 publié par l'Institut de sociologie de la faculté libre de Bruxelles, 2012, p.39-64.
- MONTAGNE Robert, « la politique de la Grande-Bretagne dans les « pays arabes » », in *Politique étrangère* n°5, 1946, pp.489 – 514.
- MORLINO Leonardo, « Consolidation démocratique, l'ancrage de la théorie », in *Revue Internationale de Politique Comparée*, Vol. 8, n ° 2, 2001, pp.245-267
- MYLONAS Harris, *Nation-building*, publié par Oxford Bibliographies, G-B, Juillet 2017.
- NEUMAN Edward, “The violence of statebuilding in historical perspective: implications for peacebuilding”, in *Peacebuilding*, volume 1, n°1, 2013, Taylor & Francis Group, publié en Février 2013, pp.141-157 (disponible à cet URL: <https://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/21647259.2013.756281?scroll=top&nedAccess=true&journalCode=rpcb20>).
- NGUYEN THAY SON Jacques, « La Libye, quelles issues ? », in *Géostratégique* n°32, *turbulences maghrébines*, 3<sup>e</sup> trimestre 2011, pp.183-196
- NICOLAIDIS Dimitri, « Guerre civile et Etat-nation : une approche structurelle », in *Espaces Temps* 71-73, *De la Guerre, un objet pour les sciences sociales*, 1999, pp. 100-113
- NORAH Fouad,
  - « Pouvoir politique, droits fondamentaux et droit à la révolte : la doctrine religieuse face aux processus révolutionnaires dans le monde arabe », in *La Revue des droits de l'homme* n°6 | 2014, mis en ligne le 30 octobre 2014, consulté le 04 décembre 2014. 12p., p.4 (URL : <http://revdh.revues.org/922>)
  - “Arab Post-colonial Ideologies versus Colonial Political Legacy: The Case of Arab nationalism”, in *Comparatism and Society*, n°36, , sous la direction de Peter Lang, Oxford, Juin 2017, pp.203-231, 16p.
- PAFFENHOLZ Thania, « Promotion de la paix et coopération internationale : histoire, concept et pratique », in *Annuaire suisse de politique de développement* [En ligne], Vol. 25, n°2 | 2006, mis en ligne le 18 décembre 2009, Consulté le 30 septembre 2016.

- PARIS Henri (de), « Démocratie parlementaire et islamisme au Maghreb », in *Géostratégiques n° 32, Incertitudes syriennes*, publié par l'Académie Géopolitique de Paris, 3e trimestre 2011, pp.215-231
- PASIC Najdan, « La formation des nations dans les Balkans et chez les Slaves du Sud », in *Revue internationale des sciences sociales*, Volume XXIII, Unesco, Paris, 1971, pp.384-399
- PEREIRA Agio, “The Challenges of Nation-State Building” in INGRAM Sue, KENT Lia, MCWILLIAM Andrew, *A New Era? Timor-Leste after the UN*, édité par, Australien National University Press, 2015, 263p. pp.15-29
- PETERS Ralph, « Blood borders. How a greater middle east would look », in *Armed Forces Journal*, Juin 2006 (Disponible à cet URL : <http://armedforcesjournal.com/blood-borders/>)
- PICARD Elizabeth, *Les Liens primordiaux, vecteurs de dynamiques politiques*, in Picard (dir.), *La Politique dans le monde arabe*, éditions Armand Colin, Paris, 2006, 335p.
- PIQUEMAL Leslie, « La guerre au nord de l'Ouganda : une “solution militaire” sans issue ? », in *Afrique contemporaine* 2004/1 (n° 209), p. 141-161
- PORSCH Eva, « Negotiating the Nation in Tourist Historiography from the Republic of Moldova », in *Revue d'études comparatives Est-Ouest [Online]*, n°46-1, *La Moldavie face au défi de crises multiples*, Editions NecPlus, 2015, en ligne depuis le 15 Mars 2017, pp.161-184
- PORTER Gerald, “Who Talks of My Nation?” The Role of Wales, Scotland, and Ireland in Constructing “Englishness”, in DEL GIUDICE Luisa, PORTER Gerald (éds.) *Imagined States*, publié par University Press of Colorado et Utah State University Press, Etats-Unis, 2001, 217p., pp.101-135.
- POULIGNY Béatrice,
  - « Civil Society and Post-Conflict Peacebuilding: Ambiguities of International Programmes Aimed at Building “New” Societies », in *Security Dialogue*, vol. 36, n° 4, 2005, pp. 495-510
  - POULIGNY-MORGANT Béatrice, « L'intervention de l'ONU dans l'histoire politique récente d'Haïti », in *Pouvoirs dans la Caraïbe [Online]*, 10 | 1998, pp.135-190 consulté le 24 Juillet 2019 (disponible à cet URL : <http://journals.openedition.org/plc/576>)

- PUPAVAC Vanessa, « Witnessing the demise of the developing state, problems for humanitarian advocacy », in *State-building, theory and practice* édité par Aidan Hehir et Neil Robinson Routledge, Taylor & Francis Group, 2007, 200p. pp.89-106, p.94
- RABASA Angel, BENARD Cheryl, SCHWARTZ Lowell H., SICKLE Peter,
  - Parallels Between the Cold War and the Challenges in the Muslim World Today, RABASA Angel, BENARD Cheryl, SCHWARTZ Lowell H., SICKLE Peter in *Building Moderate Muslim Networks*, édité par RAND Corporation, 2007, pp.35-40
  - A Forgotten Dimension in the War of Ideas, in RABASA Angel, BENARD Cheryl, SCHWARTZ Lowell H., SICKLE Peter, *Building Moderate Muslim Networks*, édité par RAND Corporation, 2007, pp.121-138
- RAIMBAUD Thierry, « Marshall McLuhan (1911-1980) : théoricien catholique des médias ? », in *Revue Entertainment and Law*, éditions Bruylant 2019/4, pp 209-216.
- REGOURD Serge, Exception culturelle et cinéma français, in *Cinemas d'Amérique latine* [En ligne], 24 | 2016, mis en ligne le 01 décembre 2018, consulté le 27 juillet 2019 (URL : <https://journals.openedition.org/cinelatino/3442>)
- RIGOULET-ROZE David, « Les chiïtes de la province saoudienne du Hasa : une minorité « nationale » stratégique au cœur des enjeux ethno-confessionnels régionaux », in *Hérodote* 2009/2 (n° 133), pp.108- 135
- ROJO HERNÁNANDEZ Severiano, GONZALEZ CALLEJA Eduardo, « Les guerres civiles, réflexions sur les conflits fratricides à l'époque contemporaine », in *Amnis, Revue de civilisation contemporaine Europe/Amériques*, 2015, mis en ligne le 30 Janvier 2015, consulté le 31 Août 2018, 8p., p.3 (URL : <https://journals.openedition.org/amnis/2476>)
- RONDINELLI Dennis A., MONTGOMERY John D., “Regime change and nation-building: Can donors restore governance in post-conflict states?”, in *Public Administration and Development, Royal Institute of Public Administration, Commonwealth Association for Public Administration and Management*, Wiley 25(1):15 – 23 Février 2005
- SAID Edward W., “Invention, Memory, and Place,” in *Critical Inquiry*, Vol.26 n°2 (Hiver), 2000, pp.175-192 (disponible ici , URL : [https://sites.duke.edu/his180/files/2014/08/Said\\_Invention-memory-and-place.pdf](https://sites.duke.edu/his180/files/2014/08/Said_Invention-memory-and-place.pdf))

- SAUL Samir, « Découpage colonial et nation-building en Syrie mandataire : Regards français sur les suites de l'accord Sykes-Picot (1916-1938) », in *Guerres mondiales et conflits contemporains* n°257, 2015, pp.111-135
- SAVAGE, Kirk “The Politics of Memory: Black Emancipation and the Civil War Monument,” in J. Gillis (ed.), *Commemorations: The Politics of National Identity*, Princeton University Press, Princeton, 1994, pp.127-149
- SCHRICKE Christian, « L'Agenda de la Paix du Secrétaire général B. Boutros-Ghali - Analyses et premières réactions », in *Annuaire français de droit international*, volume 38, CNRS, Paris,1992. pp. 11-31
- SMITH Diane E., “Governing data and data for governance: the everyday practice of Indigenous sovereignty” in *Indigenous Data Sovereignty, Toward an Agenda*, edited by KUKUTAI Taha, TAYLOR John, ANU Press, 2016, pp.117-135
- SONG Sarah, « La défense par la culture en droit américain », in *Critique internationale* 2005/3 (n°28), Presses de Sciences-Po p. 61-85 (URL : <https://www.cairn.info/revue-critique-internationale-2005-3-page-61.htm>)
- SODARO Amy, “The museum of memory and Human rights : “A Living Museum for Chile’s Memory””, in *Exhibiting Atrocity, Memorial Museums and the Politics of Past Violence*, publié par Rutgers University Press, 2018, pp.111-137
- STEPHENSON Carolyn, “Nation-building”, in *Beyond intractability*, édité par Guy Burgess Heidi Burgess, Conflict Information Consortium, University of Colorado, Boulder. Posted, Janvier 2005  
(URL : <http://www.beyondintractability.org/essay/nation-building>).
- TEBIB Roger, « Les services de renseignement et de sécurité en Syrie, Evolutions et actions », in *Géostratégiques* n°37, *Incertitudes syriennes*, 3<sup>e</sup> Trimestre 2012, pp.165-170.
- TESLIK Lee Hudson, « Nation Branding Explained, Countries increasingly employ public relations firms and the techniques of brand marketing to build cohesive images for their nation », in cfr.org, publié le 9 Novembre 2007, consulté le 6 Juillet 2019.  
URL : <https://www.cfr.org/background/nation-branding-explained>
- THIER Alexander, CHOPRA Jarat., « The role ahead : political and institutionnal reconstruction in Afghanistan », in *Third World Quarterly, Reconstructing War-Torn Societies: Afghanistan*, Vol.23, n°5, Taylor & Francis Group., 2002, pp.893 – 907

- TOMIĆ Yves, « Serbie : une transition démocratique inachevée », in *Balkanologie* [En ligne], Vol. I, n° 1 | juillet 1997, mis en ligne le 02 juin 2008, consulté le 30 septembre 2016
- TROUDI Mohammed Fadhel, « La solidarité tribale entre Talibans afghans et pakistanais: enjeu majeur de la guerre d’Afghanistan », in *Géostratégiques n°27, La géostratégie de l’Afghanistan*, Paris, 2<sup>e</sup> Trimestre 2010
- TSCHUMI André, MORIN David, ZAHAR Marie-Joëlle, LIÉGEOIS Michel, *Guide du maintien de la paix 2013*, QC, Athéna, Outremont, Canada, 2014, 266 p.
- VAN DER PIJL Yvon, GUADELOUPE Francio, “Imagining the Nation in the Classroom: Belonging and Nationness in the Dutch Caribbean”, in *European Review of Latin American and Caribbean Studies / Revista Europea de Estudios Latinoamericanos y del Caribe*, n°98, Avril 2015, pp.87-98
- VENIER Pascal, « La pensée géopolitique de Sir Halford Mackinder, l’apôtre de la puissance amphibie, », in *Approches de la géopolitique, de l’Antiquité à nos jours*, Hervé COUTAU-BÉGARIE and Martin MOTTE (sous la direction de Paris, Economica, 2013, pp. 483-507
- VIOUTSKI Viatcheslav, *Globalisation du conflit tchétchène*, in *Géostratégie n°5*, Juin 2001, 21p (URL : <http://www.academiedegeopolitiquedeparis.com/globalisation-du-conflit-tchetchene/>)
- VON BOGDANDY Armin, HÄUFLER Stefan, HANSCHMANN Felix, UTZ Raphael, “State Building, Nation-building, and Constitutional Politics in Post Conflict Situations: Conceptual Clarifications and an Appraisal of Different Approaches”, in *Max Planck Yearbook of United Nations Law*, Volume 9, 2005, p.579-613.
- WATANUKI Joji, « Création d’Etats et formation de nations en Asie centrale », in *Revue internationale des sciences sociales*, publiée par l’UNESCO, volume XXIII n°3, Paris, 1971, pp.450-464
- WHELAN Yvonne, “The construction and destruction of a colonial landscape: monuments to British monarchs in Dublin before and after independence,” in *Journal of Historical Geography*, N°28/4, Octobre 2002, pp.508-533
- WHITEHEAD Laurence, « L’élargissement de l’Union Européenne : une voie risquée de promotion de la démocratie », in *Revue internationale de politique comparée* 2001/2 (Vol. 8), p. 305-332

- WIMMER Andreas, GLICK SCHILLER Nina, “Methodological nationalism and beyond, nation-state building, migrations and social sciences”, in *Global Network*, Vpol. 2, n°4, 2002, pp.301-334
- WOODWARD Susan L., « Construire l’Etat : légitimité internationale contre légitimité nationale ? », in *Critique internationale* 2005/3 (n°28), traduit par Béatrice POULIGNY, Géraldine MASSON et Daniel SABBAGH, 2005, p.139-152
- ZAHAR Marie-Joëlle, « Les risques du nation-building « sous influence », les cas de l’Irak et du Liban », in *Critique internationale* 2005/3 (n°28), 2005, 12p.
- ZAJDA Joseph, “Nation-building and History Education in a Global Culture”, in *Nation-building and History Education in a Global Culture*, édité par ZAJDA J., publié par Springer, Avril 2015, p.1-6
- ZAJEC Olivier, « L’assistance militaire à des forces armées étrangères, une remise en perspective de la réflexion américaine », publié le vendredi 3 Septembre 2010 sur [diploweb.com](http://diploweb.com)
- ZGHAL Abdelkader, « L’édification nationale au Maghreb », in *Revue internationale des sciences sociales, L’édification nationale dans diverses régions*, Revue trimestrielle publiée par l’UNESCO, volume XXIII n°3, Paris, 1971

## **B. Articles de presse**

### **1. Presse format papier**

- BATUM SuheyL, « Turquie : faudra-t-il se séparer des Kurdes pour entrer dans l’UE ? », in *Courrier International* n°805 (citant Vatan, journal turc), publié le 6 Avril 2006
- KISSINGER Henry, « Phase II and Iraq », in *Washington Post*, publié le 13 Janvier 2002, p. B7

### **2. Presse internet**

- AUBLANC Manon avec AFP, « Commémorations du 6 juin 1944 : « La Russie appelle à ne pas « exagérer » l’importance du Débarquement, Selon la porte-parole de la diplomatie [de] Russie, « l’issue de la Seconde guerre mondiale était déjà déterminée par la victoire de l’Armée rouge, avant tout à Stalingrad, Koursk », Publié le 5 Juin 2019, à 16h55, Mis à jour le 6 Juin 2019 à 14h33, consulté le 6 Juin 2019 (Disponible à



cet URL : <https://www.20minutes.fr/monde/2533943-20190605-commemorations-6-juin-1944-russie-appelle-exagerer-importance-debarquement>)

- BERNARD Philippe, « Pour nous les Ecossais, l'indépendance est le seul moyen de rester dans l'Europe », in *lemonde.fr*, publié le 31 janvier 2020 à 10h51, mis à jour le 31 janvier 2020 à 15h12, consulté le 19 Mars 2020, (URL : [https://www.lemonde.fr/international/article/2020/01/31/l-independance-de-l-ecosse-est-le-seul-moyen-de-rester-dans-l-ue\\_6027921\\_3210.html](https://www.lemonde.fr/international/article/2020/01/31/l-independance-de-l-ecosse-est-le-seul-moyen-de-rester-dans-l-ue_6027921_3210.html))
- DAGHER Sam, “Tensions Stoked Between Iraqi Kurds and Sunnis,” in *New York Times*, publié le 17 Mai 2009, consulté le 8 Mars 2020, (URL: <https://www.nytimes.com/2009/05/18/world/middleeast/18nineveh.html>).
- GALLOY Christian, « Reconstruction de l'Irak: succès plus politique que financier des Etats-Unis à la conférence de Madrid », in *latinreporters.com*, publié le 25 Octobre 2003, consulté le 23 Mars 2020, (URL: <http://www.latinreporters.com/espagnepol25102003.html>)
- GÉLIE Philippe, « La France a parachuté des armes aux rebelles libyens », in *lefigaro.fr*, publié le 28 juin 2011 à 19:41, mis à jour le 28 juin 2011 à 22:38, consulté le 26 Mars 2020, (URL: <https://www.lefigaro.fr/international/2011/06/28/01003-20110628ARTFIG00704-la-france-a-parachute-des-armes-aux-rebelles-libyens.php>).
- HOFFNER Anne-Bénédicte, « La Conférence de Grozny et la compétition pour l'orthodoxie islamique », in *Lacroix.fr*, publié le 4 Novembre 2016 à 14:57, consulté le 25 Mars 2020 (URL : <https://www.la-croix.com/Urbi-et-Orbi/Actualite/Monde/La-Conference-Grozny-competition-pour-lorthodoxie-islamique-2016-11-04-1200800818>)
- LEUNG Rebecca, *Visits Bosnian City Of Mostar*, CBSnews.com, publié le 17 Octobre 2003, consulté le 11 Mars 2020, URL : <https://www.cbsnews.com/news/mostar-nation-building/>
- MERCHET Jean-Dominique, « En Afghanistan, les Occidentaux ont été confrontés aux limites de leur puissance », in *lopinion.fr*, publié le 05 janvier 2015 à 10h46, consulté le 20 Mars 2020, (URL : <https://www.lopinion.fr/blog/secret-defense/en-afghanistan-occidentaux-ont-ete-confrontes-aux-limites-leur-puissance-19983>)
- OTTENHOFF Patrick, « Map of the Day: Ex-KGB Analyst Predicts Balkanization of U.S », in *theatlantic.com*, publié le 29 Juin 2010 , consulté le 26 Mars 2020

(URL: <https://www.theatlantic.com/politics/archive/2010/06/map-of-the-day-ex-kgb-analyst-predicts-balkanization-of-us/58945/>)

- TRAYNOR Ian,
  - « Ashdown 'running Bosnia like a Raj' », in *The Guardian*, publié le Samedi 5 Juillet 2003, consulté le 10 Mars 2020 (URL : <https://www.theguardian.com/world/2003/jul/05/politics.foreignpolicy>)
  - « US campaign behind the turmoil in Kiev », in *theguardian.com*, publié le 26 Novembre 2004, consulté le 18 Mars 2020, disponible à cet URL <https://www.theguardian.com/world/2004/nov/26/ukraine.usa>
- WILE Rob, « This Map Shows How America Is Divided Into 11 Nations », in *businessinsider.fr*, publié le 12 Novembre 2013, consulté le 26 Mars 2020, (URL : <https://www.businessinsider.fr/us/actually-there-are-11-americas-map-2013-11>)
- AFP, « Netanyahu défend la loi sur Israël «État-nation du peuple juif» », in *la-croix.com*, publié et modifié le 29/07/2018, consulté le 14 Mars 2020 (URL: <https://www.la-croix.com/Monde/Netanyahu-defend-loi-Israel-El-Etat-nation-peuple-juif-2018-07-29-1300958485>).
- AFP, « La Pologne et la Russie se déchirent à propos de la Seconde guerre mondiale », in *leexpress.fr* avec AFP, publié le 22 Décembre 2019, mis à jour le 22 Décembre 2019, consulté le 19 Mars 2020 (disponible à cet URL : [https://www.leexpress.fr/actualite/monde/europe/la-pologne-et-la-russie-se-dechirent-sur-l-histoire-de-la-seconde-guerre-mondiale\\_2112362.html](https://www.leexpress.fr/actualite/monde/europe/la-pologne-et-la-russie-se-dechirent-sur-l-histoire-de-la-seconde-guerre-mondiale_2112362.html))
- AFP, « La Catalogne sera exclue de l'Union Européenne en cas d'indépendance », in *lepoint.fr*, publié le 8 Octobre 2017 à 11:28, consulté le 19 Mars 2020, (URL : [https://www.lepoint.fr/europe/la-catalogne-sera-exclue-de-l-union-europeenne-en-cas-d-independance-08-10-2017-2162902\\_2626.php](https://www.lepoint.fr/europe/la-catalogne-sera-exclue-de-l-union-europeenne-en-cas-d-independance-08-10-2017-2162902_2626.php)).
- Le courrier des Balkans (*Radio Slobodna Evropa*), « Vous avez dit Grande Albanie ? Kosovo-Albanie : qui agite le spectre de l'unification nationale ? », in *Lecourrierdesbalkans.fr*, traduit par Chloé Billon, mardi 5 mai 2015 (disponible à cet URL : <https://www.courrierdesbalkans.fr/a-qui-profite-une-grande-albanie>)
- Lamanchelibre.fr, « Venezuela: l'armée "en alerte" pour éviter toute violation des frontières », publié le 19 Février 2019, consulté le 12 Mars 2020 (URL : <https://www.lamanchelibre.fr/actualite-664463-venezuela-l-armee-en-alerte-pour-eviter-toute-violation-des-frontieres>)

- Le Monde avec AFP, *Hollande n'exclut pas une intervention militaire en Syrie sous mandat de l'ONU*, in *Lemonde.fr*, publié le 29 mai 2012 à 20h46, Mis à jour le 30 mai 2012 à 08h09, consulté le 13 Février 2020, disponible à cet URL : [https://www.lemonde.fr/politique/article/2012/05/29/hollande-n-exclut-pas-une-intervention-militaire-en-syrie-sous-mandat-de-l-onu\\_1709252\\_823448.html](https://www.lemonde.fr/politique/article/2012/05/29/hollande-n-exclut-pas-une-intervention-militaire-en-syrie-sous-mandat-de-l-onu_1709252_823448.html)
- Le Nouvel Obs, « Quand Claude Guéant parle de "croisade" à propos de la Libye », in *nouvelobs.com*, publié le 22 Mars 2011, consulté le 24 Mars 2020, (URL : <https://www.nouvelobs.com/politique/20110322.OBS0061/quand-claude-gueant-parle-de-croisade-a-propos-de-la-libye.html>)
- Le Parisien.fr, « Hollande devant l'ONU : «La première des urgences, c'est la Syrie» », mis en ligne le 25 Septembre 2012, consulté le 8 Mars 2019, Disponible à cet URL : <http://www.leparisien.fr/international/ONU-le-mali-et-la-syrie-au-centre-du-discours-de-hollande-25-09-2012-2180774.php>
- Lapresse.ca, *États-Unis: 4000 à 6000 milliards de dollars pour les guerres d'Irak et d'Afghanistan*, publié le 29 Mars 2013, consulté le 8 Mars 2020, Disponible à cet URL : <https://www.lapresse.ca/international/etats-unis/201303/29/01-4636005-etats-unis-4000-a-6000-milliards-de-dollars-pour-les-guerres-dirak-et-dafghanistan.php>

### **Reuves notables**

- *Entertainment & Law, Droit, médias, art & cultures*, Bimensuel n°4, Sous la direction d'Éric Canal Forgues Alter, Dossier spécial « médias et religions », éditions Bruylant, 2019
- *Géostratégique n°5, Quel avenir pour l'Irak ?*, publication de l'Académie géopolitique de Paris, sous la direction de Ali RASTBEEN), 3<sup>e</sup> Trimestre 2001
- *Géostratégique n°32, Turbulences maghrébines*, publication trimestrielle de l'Académie géopolitique de Paris, 3<sup>e</sup> trimestre 2011
- *Géostratégiques n°37, Incertitudes syriennes*, Publication de l'Académie de géopolitique de Paris, sous la direction de Ali RASTBEEN), 3<sup>e</sup> Trimestre 2012
- UNESCO, *Revue internationale des sciences sociales, l'édification nationale dans diverses régions*, revue trimestrielle publiée par l'UNESCO, volume XXIII n°3, Paris 1971

## **Communications**

### ➤ **Universitaires**

- ANNA LODDO Stéphanie, « Palestinian Transnational Actors and the Construction of the Homeland », communication pour la conférence « The Making of World Society: Transnational Practices and Global Structures », communication donnée à l'Université de Bielefeld, Allemagne, 24-25 Novembre 2000
- JOXE Ludovic, « Les limites du sans-frontiérisme – Entre pensée universaliste et action sur-mesure », Communication donnée lors de l'université d'été du RéDoc sur le thème « Dépasser les frontières » Strasbourg, le 16 Juin 2017 (URL : [http://redoc.uqam.ca/wp-content/uploads/2017/08/Joxe\\_ReDoc-Strasbourg-2017.pdf](http://redoc.uqam.ca/wp-content/uploads/2017/08/Joxe_ReDoc-Strasbourg-2017.pdf))

### ➤ **Union européenne**

- Communication de la commission - Politique européenne de voisinage – Document d'orientation {SEC(2004) 564, 565, 566, 567, 568, 569, 570} (52004DC0373),  
URL :<https://eur-lex.europa.eu/%20LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CELEX:52004DC0373:FR:HTML>

## **IV. SOURCES PRIMAIRES**

### **Textes constitutionnels**

- Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen (DDHC) du 26 août 1789
- Déclaration d'indépendance des Etats-Unis du 4 Juillet 1776

### **Conventions internationales**

- Charte des Nations-Unies du 26 Juin 1945
- Recueil des traités et engagements internationaux enregistrés par le Secrétariat de la Société des Nations :  
<https://treaties.un.org/doc/Publication/UNTS/LON/Volume%20165/v165.pdf>
- Acte finale de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, dans son VII :  
[https://www.humanrights.ch/cms/upload/pdf/130403\\_Acte\\_final.pdf](https://www.humanrights.ch/cms/upload/pdf/130403_Acte_final.pdf)
- Déclaration Universelle des Droits de l'Homme du 10 Décembre 1948
- Traité d'Amsterdam du 2 Octobre 1997

## **Résolutions**

- Résolution n°794 du Conseil de sécurité des Nations Unies, 3 Décembre 1992
- Résolution n°1244 du Conseil de Sécurité des Nations Unies, 10 Juin 1999
- Résolution n°1378 du Conseil de sécurité des Nations-Unies, 14 Novembre 2001
- Résolution n°1542 du Conseil de sécurité des Nations Unies, 30 Avril 2004, relative à la mission de la MINUSTAH
- Résolution n°2625 de l'O.N.U. du 24 Octobre 1970

## **V. RAPPORTS, COMPTES-RENDUS**

### **Gouvernementaux**

#### **Etats Unis**

- HALCHIN Elaine L., « The coalition Provisional Authority (C.P.A.) : Origin, Characteristics and Institutional Authorities », in *Congressional Research Service*, The Library of Congress, Avril 2004 (<https://fas.org/sgp/crs/mideast/RL32370.pdf>)
- PETRAEUS David, *Report to Congress on the Situation in Iraq: Testimony Before the Senate Armed Services Committee*, Washington, D.C., April 8–9, 2008b (URL : [http://news.bbc.co.uk/2/shared/bsp/hi/pdfs/10\\_09\\_07\\_petraeus\\_text.pdf](http://news.bbc.co.uk/2/shared/bsp/hi/pdfs/10_09_07_petraeus_text.pdf))
- USAID, *Pre-decisional working draft*, 31 Juillet 2012 draft, 69p. URL : [https://www.usaid.gov/sites/default/files/documents/1866/3D%20Planning%20Guide\\_Update\\_FINAL%20%2831%20Jul%2012%29.pdf](https://www.usaid.gov/sites/default/files/documents/1866/3D%20Planning%20Guide_Update_FINAL%20%2831%20Jul%2012%29.pdf) (consulté le 9 Juillet 2019)
- Gouvernement des Etats-Unis, *The National Security Strategy of the United States of America*, URL : <https://www.globalsecurity.org/military/library/policy/national/nss-020920.pdf>

## **Institutions Internationales**

### **ONU**

- Rapport du Groupe d'étude sur les opérations de paix de l'Organisation des Nations unies (A/55/305 – S/2000/ 809).

*Le nation-building : Fondements conceptuels, manifestations opératives et enjeux stratégiques*

- *Résultats du Sommet du Millénaire 2005*, Assemblée Générale des Nations Unies, A/60/L.1, 15 septembre 2005, §§97-105.
- ONU, *Prévention des conflits armés*, rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'organisation, doc. A/55/985-S/2001/574, 2001
- Haut-commissariat des droits de l'Homme, Fiche d'information No.9 (Rev.1), Les droits des peuples autochtones, URL : <https://www.ohchr.org/Documents/Publications/FactSheet9Rev.1fr.pdf>, 34p.

**Banque mondiale**

- World Bank. 1998a. *Post-Conflict Reconstruction: Uganda. Precis No. 171. World Bank*: Washington (consulté le 23 Décembre 2019, disponible ici : <http://documents.worldbank.org/curated/en/903971468303262536/Post-conflict-reconstruction-Uganda-case-study-summary>)
- World Bank, *Western Balkans Regular Economic Report*, n°12, “Job Creation Picks up” 2017.
- World Bank, *Western Balkans regular economic report*, “Reform momentum needed” n°15, Printemps 2019

**ONG**

- Publication de l'ONG Swisspeace, [https://www.swisspeace.ch/fileadmin/user\\_upload/Media/Publications/Journals\\_Articles/Publications\\_by\\_staff/Krummenacher\\_Heinz\\_Local\\_Information\\_Networks.pdf](https://www.swisspeace.ch/fileadmin/user_upload/Media/Publications/Journals_Articles/Publications_by_staff/Krummenacher_Heinz_Local_Information_Networks.pdf)
- SMITH D., *Towards a Strategic Framework for Peacebuilding : The Synthesis Report of the Joint Utstein Study on Peacebuilding*, Oslo, Peace Research Institute Oslo, 2003, disponible ici : <https://www.regjeringen.no/globalassets/upload/kilde/ud/rap/2004/0044/ddd/pdfv/210673-rapp104.pdf>, consulté le 16 Juin 2019

**OTAN**

- Centre de documentation de l'Ecole militaire de l'OTAN (CDEM), *L'OTAN, Fiche de Synthèse n°7*, Décembre 2015, 10 p. p.8

### **OCDE**

- OCDE, “State-building in situations of fragility, initial fundings”, Août 2008 URL : <https://www.oecd.org/dac/conflict-fragility-resilience/docs/41212290.pdf>

### **UNHCR**

- UNHCR, International Crisis Group, *Is Dayton Failing? Bosnia Four Years After the Peace Agreement*, Europe Report 80, 28 Octobre 1999 (disponible à cet URL : <https://www.refworld.org/docid/3ae6a6ea4.html>)

### **Amnesty international**

- Amnesty international, IRAK Communication concernant les préoccupations d'Amnesty International relatives à la législation adoptée par l'Autorité provisoire de la coalition (APC), Document public, Index AI : MDE 14/176/2003 • ÉFAI, 19p (URL : <https://www.amnesty.org/download/Documents/108000/mde141762003fr.pdf> ).
- Amnesty international, « Des atteintes aux droits humains perpétrées de sang-froid par des groupes armés », Amnesty International, Londres, juillet 2005 (Références : MDE 14/009/2005 - ÉFAI.  
(URL: <https://www.amnesty.org/download/Documents/88000/mde140092005fr.pdf>)

### **Institutions diverses**

- SCHARF Michael P., WILLIAMS Paul R., Report of the Committee of Experts on Nation Rebuilding in Afghanistan, New England School of Law, New England Law Review, 709, 711, 2002 (disponible ici : <https://studylib.net/doc/8994017/new-england-law-review>)
- CIISE (Rapport), « La responsabilité de protéger », publié par le Centre de Recherche pour le Développement International, Ottawa, Décembre 2001, 116p.
- Rapport de l'EITI (Iraq executives Industries Transparency Initiative), IRAQI, Oil Revenues 2012, *Oil Export, Local Consumption, and Field Development*, disponible à cet adresse : [http://ieiti.org.iq/mediafiles/articles/doc-823-2019\\_05\\_06\\_11\\_30\\_29.pdf](http://ieiti.org.iq/mediafiles/articles/doc-823-2019_05_06_11_30_29.pdf)

## **Déclarations**

- *Déclaration finale du sommet Union européenne-Balkans*, à Zagreb, Croatie, le 24 Novembre 2000

## **VI. SITOGRAPHIE**

### **Sites dédiés (recherche)**

- <https://www.ssrn.com> : plateforme participative de diffusion d'articles (langue anglaise)
- <https://oopen.org/home> : Site de partage de publications
- <https://citeseerx.ist.psu.edu/index> : Site de partage de publications
- <https://journals.sagepub.com/>
- <https://www.legifrance.gouv.fr> : Site de diffusion des textes du droit français

### **Sites institutionnels**

- <https://www.education.gouv.fr/> : Site du ministère de l'éducation nationale français
- <https://www.worldbank.org/> : Site de la Banque Mondiale
- <https://www.refworld.org/cgi-bin/texis/vtx/rwmain> : publications du Haut-commissariat de l'ONU pour les réfugiés (UNHCR)
- <http://www.unesco.org> : Site de l'UNESCO
- <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SP.POP.TOTL?locations=AF> Site de la banque mondiale, regroupant des données sur les Etats du monde.

### **Répertoires d'articles**

- <http://www.cairn.info/>
- <https://books.google.fr/>
- <http://www.diploweb.com/>
- <http://www.academiegeopolitiquedeparis.com/index.php?lang=fr>
- <http://www.persee.fr/>
- <http://www.revues.org/>
- <http://www.jstor.org/>



- <https://www.researchgate.net/>
- <https://www.ccsd.cnrs.fr/>

**Sites spécialisés**

- <https://www.rand.org/>
- <https://www.tandfonline.com> (Taylor and Francis Group)

**Sites d'universités**

- <https://www.uchicago.edu/>: University of Chicago
- <https://www.oxfordbibliographies.com/> : Publications de l'Université d'Oxford
- <https://press.anu.edu.au/> : Site de l'Australian National University.(A.N.U.)